

UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 00394859 3

UNIV. OF  
TORONTO  
LIBRARY









7306















d

VIE & OEUVRES  
DE  
DESCARTES



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

DEPARTMENT OF CHEMISTRY



VIE & OEUVRES  
DE  
DESCARTES

ÉTUDE HISTORIQUE

PAR

CHARLES ADAM

SUPPLÉMENT A L'ÉDITION DE DESCARTES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE



PARIS

LÉOPOLD CERF, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

12, RUE SAINTE-ANNE, 12

1910

Vertical handwritten text on the left margin: "Bibliothèque de la Faculté de Médecine - 4.75"

Handwritten numbers on the right margin: "119724 - 7/12/11"

ALB & DENVER

DESCARTES

1833

1897

B

1833

1897

t.12



90

A

LOUIS LIARD

CRÉATEUR

DES

NOUVELLES UNIVERSITÉS FRANÇAISES

---

*Le Recteur de l'Université de Nancy  
aux Étudiants de France.*

LOUIS LEARD

1870

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

CHICAGO, ILL. U.S.A.

## PRÉFACE

*L'édition de Descartes que nous avons donnée, pouvait être considérée comme finie après la publication du tome XI. Il n'y manquait qu'un Index général des matières (nous nous réservions d'ailleurs de le publier séparément). Mais cette édition n'avait-elle pas besoin, en outre, d'être complétée par une étude sur la vie et les œuvres du philosophe? Le lecteur l'attendait, ce semble, et aurait été déçu de ne point la trouver. Nous avons cependant beaucoup hésité à entreprendre une telle étude. A notre avis, dans l'état actuel de nos connaissances, il n'est pas possible, avant longtemps encore, de la mener à bien. Elle exige un grand nombre d'études préparatoires, dont deux ou trois à peine ont été faites, sur l'état des questions philosophiques et scientifiques au temps de Descartes, sur les influences que lui-même a subies, sur ses relations personnelles avec tel ou tel de ses contemporains. Une vingtaine de monographies au moins, qui demanderaient encore des années de recherches, seraient nécessaires au préalable : faute desquelles on ne peut que fournir des indications, effleurer les problèmes, sans presque en traiter aucun définitivement.*

*Nous nous sommes résignés cependant à ce travail, forcément imparfait ; et nous avons pour cela deux*

raisons. La première, c'est qu'on aura toujours de la peine à se retrouver au travers de ces onze volumes d'œuvres ou de lettres, malgré l'index général que nous annonçons : un fil conducteur est indispensable, et cette étude, telle quelle, au moins en tiendra lieu. La seconde raison, c'est que, au cours de ces quinze à vingt années bientôt d'un labeur assidu, nombre de matériaux ont été rassemblés par nous, outre ceux que nous avons déjà publiés à propos de chaque lettre de la correspondance, et dans les introductions, les notes et les appendices, au sujet de chaque ouvrage. Comme cette édition est à l'usage de ceux que l'histoire de la philosophie intéresse, nous en avons fait un instrument de travail aussi utile que possible, n'hésitant pas à y prodiguer les renseignements sans compter : chaque lecteur saura bien y choisir ce qui lui convient, et laisser là le reste. Néanmoins, quantité de documents n'ont pu être utilisés de la sorte, qui méritaient d'être publiés aussi ; leur place était donc indiquée dans une Étude sur la vie et les œuvres de Descartes.

Ce titre a paru préférable à tout autre. C'est, en effet, une étude sur Descartes seulement, que nous avons voulu donner, et non pas sur le Cartésianisme. Aussi n'avions-nous que faire de cette longue liste de livres qui se sont succédé depuis plus de deux siècles et demi, et qui ont pour objet le commentaire ou la critique de la philosophie cartésienne, sans ajouter un document à ceux que possédait déjà le XVII<sup>e</sup> siècle sur la personne de Descartes : chacun de ces livres nous expose la pensée, sans doute fort intéressante, de son auteur propre, bien plus que celle du philosophe lui-même, et sous une apparence



historique, il a toujours en réalité un caractère plus ou moins dogmatique. (Et nous craignons bien de n'apporter aussi, en dépit de nos efforts, qu'un livre de plus qui ne sera pas exempt de cet inévitable défaut, un livre à prétentions objectives, mais qui sera seulement peut-être un peu moins subjectif que les précédents.) Pourtant nous étudierons, non pas l'œuvre de Descartes, son œuvre de philosophe, ou son influence sur les siècles suivants et qui dure encore aujourd'hui, mais plutôt ses ouvrages, et les conditions et circonstances dans lesquelles chacun a été composé et publié. Le présent volume n'est pas un livre de philosophie, à proprement parler, mais un livre d'histoire : ajoutons, si l'on veut, d'histoire de la philosophie, et aussi de la science, ou plus simplement une contribution à l'histoire des idées en France et de l'esprit français au XVII<sup>e</sup> siècle.

La seule Vie de Descartes, un peu complète, que l'on eût jusqu'alors, était celle d'Adrien Baillet; et elle date de 1691<sup>a</sup>. Lui-même raconte, dans sa Préface, que Chanut, bien mieux que personne, eût écrit cette vie, et après

a. *La Vie de Monsieur Des-Cartes*. (A Paris, Chez Daniel Horthemels, rue Saint Jacques, au Mécenas. M. DC. XCI.) « Epître à Monseigneur » Le Chancelier », signée : A. B. (6 pages, non numérotées). Ce Chancelier était Louis Boucherat, exécuteur de la révocation de l'Édit de Nantes. Préface, p. 1-xxxvi. Tables, p. xxxvii-lix. Privilège du 1<sup>er</sup> mars 1691, au sieur ADRIEN BAILLET. Achevé d'imprimer, 6 juillet 1691. Première partie, in-4, pp. 417; seconde partie, pp. 602. *Abrégé* du même ouvrage en 1693, pet. in-12, pp. 318. — ADRIEN BAILLET naquit à La Neuville-en-Hez, près de Beauvais, le 13 juin 1649, et mourut à Paris, le 21 janvier 1706, bibliothécaire de M. de Lamoignon depuis 1680, et prêtre depuis 1676. Publications, entre autres : *Traité de la dévotion à la Sainte Vierge*, 1693; *Traité de la conduite des âmes*, 1694; et surtout *Les Vies des Saints*, 17 vol. in-8, de 1695 à 1701.

Chanut, Clerselier, qui avait aussi connu « intérieure-ment » le philosophe. Après eux, il nomme un Oratorien, le P. Nicolas Poisson, qui en fut vivement sollicité par la reine Christine et par Clerselier lui-même, et qui se contenta de donner, en 1670, un petit livre de Commentaires ou Remarques sur la Méthode de René Descartes. Enfin, il nomme encore l'abbé Jean-Baptiste Legrand, devenu, après la mort de Clerselier en 1684, le dépositaire des papiers du philosophe, et qui préparait une nouvelle édition de ses œuvres ; Legrand s'empessa de mettre à la disposition de Baillet tous les documents qu'il avait recueillis déjà<sup>a</sup>.

Nous pouvons dire que les deux tomes publiés par Baillet sont passés presque en entier dans les onze volumes de notre édition et dans ce volume XII. C'était, pour une bonne part, un assemblage de documents, dont les originaux sont maintenant perdus, et que nous ne connaissons que par les extraits qu'il en a imprimés : bien des pages ont été découpées, pour être mises chacune à sa place au cours de la correspondance ou des œuvres, comme il a été dit dans l'Introduction du tome I<sup>b</sup>. En outre, Baillet avait rempli en conscience son devoir de biographe, s'adressant de toutes parts à qui pouvait le renseigner : la famille de Descartes, c'est-à-dire ses neveux, fils du frère aîné Pierre (mort en 1660) et du cadet Joachim (mort en 1680), ainsi que les fils de ses amis. C'était déjà la seconde génération, mais par

a. BAILLET, *loc. cit.*, préface : pp. x-xi (Chanut), xi-xii (Clerselier), xii-xiii (Poisson), et xxii-xxiii (Legrand).

b. *Ibid.*, pages XLIX-L.



elle on remontait à la première, contemporaine du philosophe; Baillet eut entre les mains des mémoires laissés par des hommes qui avaient connu celui-ci personnellement : Clerselier, Chanut, Mydorge, Hardy, Le Vasseur, etc. Il écrivit à quelques rares survivants, un M. de la Barre, à Tours, et Adrien Auzout, à Rome, celui-ci bien près de sa mort, en 1691<sup>a</sup>. Baillet fit écrire aussi en Hollande, où vivait toujours Jean de Raey, qui surveilla, avec Schooten, l'édition latine donnée à Amsterdam. Raey, pour toute réponse, se contenta de dire que la vie de Descartes était la chose la plus simple du monde, res simplicissima, et les Français feraient mieux de n'y pas toucher : ils la gâteraient, Galli eam corrumperent ! Nous avons cependant les souvenirs personnels de Jean de Raey sur Descartes : il les avait confiés, une quarantaine d'années plus tôt, à un jeune indiscret, et on les avait mis à profit, en oubliant de nommer l'auteur : d'où la réponse maussade de 1690<sup>b</sup>. Cet oubli avait été commis par un Allemand de Lubeck, Daniel Lipstorp, qui publia en 1653 une vie de Descartes. Baillet ne manqua pas de puiser abondamment à cette source, simple abrégé d'ailleurs de vingt-cinq

a. BAILLET, *loc. cit.*, p. XLVII-XLVIII.

b. Ces particularités nous sont connues par Baillet, qui les emprunte lui-même à une « Lettre de M. Van Limborch, du 15 avril 1690 : M. de » Raey avoit un disciple, nommé M. Van-Berhel, jeune homme de beau- » coup d'esprit & de grande capacité, à qui il avoit donné divers petits » mémoires curieux. M. Lipstorius, ayant reçu de M. Van-Berhel » quelques-uns de ces mémoires qui regardoient M. Descartes, les avoit » donnez de bonne foy au Public, sans examiner s'il avoit besoin du » consentement de M. de Raey, ou s'il devoit les autoriser de son nom. » (BAILLET, *loc. cit.*, Préface, p. XIV-XV ; et pour la réponse de Raey, p. XXIX-XXX.)

pages seulement, mais d'une valeur inappréciable<sup>a</sup>. Il puisa de même, dans l'opuscule plus court encore de Pierre Borel, publié un peu après, en 1656, et

a. DANIELIS LIPSTORPII | LUBECENSIS, | *Specimina* | *Philosophiæ* | *Cartesiana*. | *Quibus accedit* | *Ejusdem Authoris* | COPERNICUS REDIVIVUS. (Lugduni Batavorum, Apud Johannem & Danielem Elsevier. c1o Ioc LIII. Marque : *le Solitaire*. In-4 : t. I, 10 ff. limin., y compris le titre rouge et noir, et 220 pp. ; t. II, 6 ff. limin., et 160 pp.) Dédicace : « Celsissimo » & Reverendissimo Principi Johanni, Electo Lubecensium Episcopo... » Dabam Lug. Bat., Kal. April. Anni *παρθενότητος* c1o Ioc LIII. » Signé : « Daniel Lipstorpheus Lubecensis, Phil. & Liberal. Artium Mag. » Au tome I, Lipstorp donne, dans un *Appendix*, une courte biographie de Descartes, p. 69-94 ; encore les cinq dernières pages sont-elles remplies par le texte des inscriptions ou épitaphes en l'honneur du philosophe, si bien que quinze pages et demie tout au plus sont consacrées au récit de sa vie.

Il se défend d'ailleurs d'avoir voulu donner une biographie complète : « Vitam hujus incomparabilis Viri describere, nec animus est, nec facultas suppetit. Ea quippe tam nobilis & diffusa est, ut integrum volumen » deponcat, & Scriptorem gravissimum. » (Pag. 73.) Et déjà il avait dit, quelques pages plus haut : « Speramus enim omnino futurum, ut Vir » aliquis honoratior Vitam Nobilissimi Cartesii prolixo & decente stylo » concinnet, & ita summo jure eximias hujus Viri laudes, & nobilissima » ejus inventorum præconia decantet, quæ totus orbis literatorum magno » desiderio expectat, & quasi deponcat. » (Pag. 69.) Ses témoins, pour la vie de Descartes, étaient Frans Schooten et Jean de Raey.

Lui-même s'exprime ainsi, *Præfatio ad Lectorem* : « ... In Bataviam » progrediens, salutavi illustria quæque Numina ubique locorum, & » inter ea quoque Cl. Virum Dn. Johannem Adolphum Tassium, Ham- » burgensium Mathematicum & Philosophum gravissimum, Amicum » plurimum colendum, cum quo primo omnium in hac peregrinatione » cœpi Philosophiæ Cartesianæ pretium expendere. » (Pag. 2.)

« Quam primum igitur Lugdunum rursus appuleram ex Flandriâ & » Brabantia redux, nihil prius habui, nihil antiquius, quam ut sitim » meam Mathematicam & Philosophicam sedarem : nec diu moratus, » perrexi ad Clariss. Dn. Scotenium, cui jam ab aliis Viris elegantio- » ribus eram commendatus, ejusque summam in me benevolentiam pro- » vocavi, ut mecum amicitia dexterarum jungeret, & artem Analyticam » atque hanc Methodum summâ fidelitate doceret. » (Pag. 3.) — DANIEL LIPSTORP naquit à Lubeck, le 10 mai 1631, et y mourut, le 1<sup>er</sup> septembre 1684. En 1652, il était à Leyde, et se fit inscrire à l'Université, comme étudiant en philosophie, le 4 juillet. Il était dans sa vingt-deuxième année.



composé aussi avec les souvenirs d'un autre ami de Descartes, Étienne de Ville-Bressieu<sup>a</sup>. Ces deux essais, ainsi que les Préfaces de Clerselier, de 1657 à 1666, étaient, jusqu'en 1691, à peu près tout ce qu'on avait

a. *Vitæ Renati Cartesij, summi Philosophi, Compendium. Authore* PETRO BORELLO, *Medico Regio.* (Parisiis, Apud Ioannem Billaine, sub signo S. Augustini, & Viduam Mathurini Dupuis, sub signo Coronæ Auræ, viâ Iacobæâ. M.DC.LVI. Cum privilegio Regis.) Pet. in-8, pp. 59. A la fin du volume se trouve un extrait du privilège, avec la date de celui-ci : « ...anni 1653. 10 Nouembris. » Cette date de 1653 est parfois donnée comme celle de la première édition de l'opuscule de Pierre Borel. Mais, dans les exemplaires que nous avons eus sous les yeux, cet opuscule est imprimé à la suite d'un autre ouvrage et dans le même volume, qui porte ce titre général : PETRI BORELLI, *Medici Regij Castrensis, Historiarum & Observationum Medico-Physicarum Centuriæ IV... Accefferunt* D. ISAACI CATTIERI, *Doctoris Monspeliensis, & Medici Regij, Observationes Medicinales raræ, Dom. Borello communicatæ : & Renati Cartesij Vita eodem* P. BORELLO *Authore. Quæ omnia nunc primùm in lucem prodeunt.* (Parisiis, &c., mêmes noms de libraires. M.DC.LVI. Cum privilegio Regis.) Cette Vie de Descartes n'aurait donc été imprimée pour la première fois qu'en 1656. (Borel cite d'ailleurs, p. 26 et p. 47, non seulement l'ouvrage de Lipstorp, qui porte la date de 1653, mais encore, p. 26, d'autres ouvrages datés de 1654.) Dédicace à Pellisson : « Domino Paulo Pellissonio, Fontanerio, Consiliario & Secretario Regis, Domûs & Coronæ Franciæ. » Borel parle ainsi de son travail : « Patere, Vir Clarissime, opusculum hoc, maioris expromissorem, tuo nomini dicari. » A plusieurs reprises, Borel cite son principal témoin : « Stephanus Bressieus noster (p. 5), ...cum familiari nostro Bressieo » (*ibid.*)... » ; trois fois encore, p. 8 ; « audiuique à D. Bressiæo », p. 34, et enfin p. 41-42 : « ...D. Bressiæum Gratianopolitanum, Medicum Chimicum, qui eius Philosophiæ amasius eum accessit & diu cum eo ad experimenta facienda remansit; ingeniosissimus enim est (*sic*) & optimus artifex. » — Peut-être cependant une première édition avait-elle été donnée en 1653, à Castres : « Sur la fin de la même année (1653) l'on vid paroître à Castres en Languedoc [*en marge* : Avec les Centur. de ses Hist. & Observ. Médico-Phyf.] une espece d'Abrégé de la même vie, composé par le Sieur Pierre Borel Médecin du Roy, & dédié à M. Péllisson. Il fut réimprimé à Paris trois ans après, puis à Francford & à Leipfick en 1670 & en 1676, & enfin inféré parmi les Mémoires du sieur Henning Witte, imprimez à Francford l'an 1677. » (BAILLET, *loc. cit.*, Préface, p. xv.) — PIERRE BOREL naquit à Castres, vers 1620, et mourut en 1689.

sur la vie du philosophe <sup>a</sup>. Baillet trouvait donc une matière presque intacte, et il sut la traiter, rendons-lui cette justice, avec un soin et un scrupule religieux, en tous les sens du mot. L'écrivain, en effet, était prêtre, l'abbé Baillet, futur auteur des Vies des Saints, et il écrivait, n'oublions pas la date, aux environs de 1690, c'est-à-dire au plus fort de la réaction religieuse du

a. Baillet cite encore trois autres ouvrages imprimés :

« Un Allemand... , fans s'épouvanter des obstacles qui rebutoient les autres, a voulu enfin donner au Public le grand ouvrage qu'on attendoit depuis tant de tems. Il le fit paroître à Nuremberg, l'an 1674, sous le titre magnifique de : M. JOHANNIS TEPELII *Historia Philosophiæ Cartesianæ*. C'est un ouvrage de quatre petites feuilles d'impression, divisé en six Chapitres, dont il n'y a que le premier qui regarde précisément la vie de M. Descartes. Il seroit peut-être plus utile, s'il étoit moins superficiel, ou s'il avoit pû se garantir des fautes de ceux qu'il a copiés. » (Pages XVI-XVII.)

« ... M. DE VRIES, Professeur en Philosophie à Utrecht, a donné de son côté une *Introduction historique à la Philosophie de M. Descartes* en forme de thèses qu'il a fait soutenir par deux de ses écoliers en 1683. Mais son dessein a été de nous représenter les âges différens ou du moins quelques aventures de la Philosophie en général jusqu'à M. Descartes, plutôt que d'entrer dans un détail particulier de ce qui le regarde, si l'on en excepte la troisième partie de son Introduction, où il employe la valeur d'une feuille d'impression pour quelques faits qui concernent la personne ou la doctrine de notre Philosophe. » (Pages XVII-XVIII.) L'ouvrage en question est ainsi intitulé : GERARDI DE VRIES, Prof. Philos. Ultraj., *De Renati Cartesii Meditationibus à Petro Gassendo impugnatis Dissertatiuncula Historico-Philosophica*. (Ultrajecti, apud Guilielmum van de Water, 1691, in-8, p. 115.)

Le troisième ouvrage dont parle Baillet, venait de paraître, « en 1690, sur la fin ». C'était un livre anonyme, avec ce titre : *Voyage du Monde de Descartes*. « On ne peut refuser à l'Auteur la gloire d'avoir bien exécuté le dessein qu'il a eu de faire un roman... » Il avait le droit « de bâtir même des vérités historiques sur un fondement fabuleux. Mais puisqu'il a jugé à propos de dépoüiller ces vérités de la plupart des circonstances qui pourroient les faire reconnoître, nous n'oserions les regarder comme des vérités... » Ce petit livre était d'un Jésuite, le P. Daniel : *Voyage du Monde de M. Descartes*. (A Paris, chez la Veuve de Simon Benard, 1691, in-12, pp. 308.)



règne de Louis XIV. Descartes était fortement suspect : n'avait-il pas été condamné à Rome ? Le pieux biographe s'applique manifestement à le réhabiliter, et à présenter son philosophe comme un bon catholique, croyant et pratiquant, dont il exagérerait plutôt la religion. Il en dit trop à cet égard, et les protestants réfugiés en Hollande n'ont point manqué d'en faire la remarque : M. Baillet, ont-ils dit, a fait de Descartes « *presqu'un dévot<sup>a</sup>* ».

On ne trouvera plus ici, cela va sans dire, les mêmes préoccupations, et tous nos efforts tendront à restituer (si cela est possible) un Descartes historiquement vrai. La principale différence entre l'œuvre de Baillet et la nôtre sera dans l'esprit général qui anime chacune d'elles. Mais les grandes lignes restent à peu près les mêmes, et de nombreux détails se trouvent confirmés, avec d'autres qui s'y ajoutent, grâce à une documentation nouvelle.

Celle-ci consiste d'abord dans des pièces d'archives, publiques et privées, notamment sur la famille de Descartes : bon nombre ont été découvertes et publiées, ces cinquante dernières années, par des érudits de Touraine, de Poitou, de Bretagne. Quelques-unes ont été recueillies en Hollande. On les trouvera, chacune à sa place, avec l'indication de leur provenance. Puis nous avons la correspondance complète (ou peu s'en faut) du philosophe, et surtout rétablie dans l'ordre chro-

a. Le propos se trouve, *Histoire des Ouvrages des Savans*, juin 1693, art. I, p. 540 (3<sup>e</sup> édit.). Clerselier, d'ailleurs, était dans les mêmes sentiments ; lorsqu'il mourut à Paris, le 13 avril 1684 (à l'âge de soixante-dix ans, étant né le 21 mars 1614), les *Nouvelles de la République des Lettres*, juin 1684, crurent devoir mentionner spécialement sa piété : on ne croyait pas « qu'il y eût aucun bourgeois de Paris qui allât plus souvent » à la messe ».

nologique, ce qui la rend bien plus instructive, et permet de suivre pas à pas la marche de sa pensée. En outre, plusieurs collections de lettres ont été retrouvées et imprimées, que Baillet n'a point connues : lettres de Pollot (publiées en 1869), et de la princesse Élisabeth (en 1879), lettres de Constantin Huygens le père, de Brégy, de Chanut, de Brasset, de Beeckman, la plupart publiées dans cette édition pour la première fois. Sans doute la physionomie générale de Descartes n'en est point changée du tout au tout ; mais elle est mieux éclairée, et bien des particularités curieuses s'y révèlent ou y apparaissent dans un meilleur jour.

Outre cela, plusieurs Recueils MS. ont été pour nous autant de mines précieuses. Ce fut, par exemple, en Hollande, le Journal d'Isaac Beeckman, signalé seulement en 1905 à Middelbourg, et dont la publication est si désirable pour l'histoire des sciences. Ce sont aussi les Lettres latines et françaises, de Constantin Huygens, ami particulier de Descartes, et père de celui qui fut le grand Huygens ; elles sont conservées à la Bibliothèque de l'Académie des Sciences d'Amsterdam ; ajoutons-y le Dagboek du même Huygens, qui seul a été imprimé jusqu'ici, l'année 1884. En France, nous avons utilisé, comme recueils de ce genre, à Paris, Bibliothèque Nationale, d'abord les trois volumes de Lettres au P. Mersenne (MS. fr. n. a., 6204, 6205 et 6206), déjà connues de Baillet, mais où il a emprunté moins largement que nous (et nous avons pu y joindre quelques lettres d'un grand intérêt, des mathématiciens Desargues et Debeaune) ; puis un cahier de Lettres de Saumaise (MS. fr., Collection Dupuy, 713) écrites en Hollande ; enfin deux docu-



*ments tout à fait de première main : la correspondance de Chanut, résident, puis ambassadeur à Stockholm, (MS. fr. 17962-17965), laquelle avait à peine été utilisée (si même elle l'avait été); et une autre, plus importante encore, qui ne l'avait jamais été que nous sachions, celle de Brasset, secrétaire de l'ambassade, puis résident à La Haye (MS. fr. 17891-17905, quinze volumes in-f<sup>o</sup>, de 1616 à 1654). C'est peut-être cette correspondance, avec celle de Chanut, qui nous a fourni le plus de ces détails si propres à reconstituer le cadre où a vécu notre philosophe.*

*Est-il besoin de dire que chacun a bien voulu aider, à l'envi, l'éditeur de Descartes dans ses longues et laborieuses recherches. Toutes facilités lui ont été accordées à la Bibliothèque Nationale par Léopold Delisle et M. Henri Omont, et aussi par deux bibliothécaires, entre autres, MM. Blanchet et Dorez; à la Bibliothèque de l'Institut, par Ludovic Lalanne, et son successeur, mon ami Alfred Rébelliau; à la Bibliothèque de l'Université enfin, par M. Émile Chatelain.*

*A l'étranger, je dois une mention particulière au Directeur de la Bibliothèque Royale de Hanovre, Eduard Bodemann, et au D<sup>r</sup> Karl Kunze, qui l'a remplacé. Mais c'est surtout en Hollande que j'ai eu la bonne fortune de rencontrer de véritables collaborateurs, aux Universités de Groningue, Utrecht, Leyde et Amsterdam. A Leyde notamment, le vénéré Bierens de Haan, éditeur de Christian Huygens, le bibliothécaire, W. N. du Rieu, et son successeur, S. G. de Vries, s'étaient mis tout à ma disposition; de même*

à Amsterdam, le professeur D.-J. Korteweg; et à Harlem, des savants tels que J. Bosscha, et des érudits tels que C.-A. Duker; enfin à Middelbourg, le jeune Cornelis de Waard.

C'est ainsi qu'un tel travail a pu être mené jusqu'au bout. En y mettant la dernière main, cet automne de 1910, je songe avec mélancolie à mon professeur de philosophie au Lycée de Douai en 1875-1876, Victor Brochard : ce fut lui qui, en janvier 1894, voulut bien désigner, pour cette tâche de confiance, son ancien élève, et lui donna le courage de s'en charger; il en a suivi l'avancement, de volume en volume, avec un intérêt passionné, jusqu'à sa mort, le 25 novembre 1907. J'avais déjà perdu, le 2 janvier 1901, le maître-imprimeur, qui s'était enthousiasmé pour cette édition de Descartes, Léopold Cerf, dont le fils, M. Paul Cerf, a tenu à honneur de recueillir cette part de l'héritage paternel. J'avais aussi perdu, le 27 novembre 1904, le savant, dont la collaboration pour les mathématiques ne pouvait être remplacée, Paul Tannery, dont j'ai voulu que le nom continuât de figurer quand même en tête des volumes suivants à côté du mien<sup>a</sup>. L'édition a pu s'achever, en effet, sous les auspices de la Direction de l'Enseignement supérieur au Ministère de l'Instruction publique, laquelle avait trouvé dès le début un organe auprès du grand public dans la *Revue de Métaphysique et de Morale*, avec son dévoué directeur, M. Xavier Léon<sup>b</sup>.

a. Voir en tête du t. VII, et surtout du t. VIII, p. v-xiv, la part de Paul Tannery dans cette édition.

b. Voir surtout le numéro spécial de la *Revue*, en juillet 1896 : *Troisième centenaire de la naissance de Descartes*. (Paris, A. Colin, in-8, p. 385-572.)



*Mais il est surtout deux hommes, à qui je fais respectueusement hommage de cette œuvre accomplie, grâce à eux : M. Émile Boutroux, mon maître en histoire de la philosophie, de 1877 à 1880, à l'École Normale supérieure, et M. Louis Liard : celui-ci, sans lequel l'édition de Descartes n'aurait pas été entreprise, ni continuée, ni peut-être même achevée, et dont la haute approbation m'a constamment soutenu au cours de tant d'années, et m'a permis de conduire cette œuvre à bonne fin.*

CH. ADAM.

Nancy, 2 novembre 1910.

---



## PORTRAITS ET GRAVURES

---

*La première eau-forte, en tête de ce volume, est l'œuvre d'Achille Jacquet, décédé depuis lors<sup>a</sup>. L'artiste s'est surtout inspiré du portrait de Descartes, qui figure au Musée du Louvre, et qu'on attribue (attribution de moins en moins sûre) au maître de Harlem, Frans Hals. Jacquet, avec sa conscience scrupuleuse, et pour mieux se pénétrer de la pensée du philosophe, se plaisait à relire, au cours de son travail, le Discours de la Méthode.*

*La seconde eau-forte est l'œuvre du même artiste. C'est une reproduction, ou plutôt une interprétation par la gravure, d'un petit tableau qui était en la possession de l'abbé Le Monnier, curé de Saint-Ferdinand des Ternes à Paris; après le décès de celui-ci, le tableau fut acheté, dans une vente publique, par M. Jules Féral, expert. L'abbé Le Monnier, qui l'avait signalé à Paul Tannery, voulut bien m'autoriser, en 1904, à le faire graver pour l'édition de Descartes; il demanda seulement que le travail fût confié à Achille Jacquet. L'authenticité de ce petit*

a. ACHILLE JACQUET était né à Pau, le 28 juillet 1846. Prix de Rome, 1870. Médaille d'honneur au Salon de 1889. Membre de l'Académie des Beaux-Arts, 1892. Décédé à Paris, le 30 octobre 1908.

*tableau est attestée par une note à l'encre, écrite au dos sur le bois, d'une écriture du XVII<sup>e</sup> siècle. La voici textuellement : « C'est le véritable Portraict de Monsieur René » Descartes, enuoyé par luy mesme de Suede à Monsieur l'Abbé Picot, qui a traduit ses Principes de Philosophie en françois, lequel en mourant le remit » à Monsieur Dalibert, qui a fait venir de Suede les os de Monf. Descartes, & luy a fait esleuer à ses despens vn tombeau à Paris dans l'Eglise S<sup>te</sup> Geneviefue. Et apres la mort de Monsieur Dalibert mon beau frere, i'ay heu ce portraict en 1671. Signé : Rolandt P. — N<sup>o</sup> 401. » Il est douteux que ce portraict ait été « envoyé de Suède ». Ce ne pouvait être, en effet, qu'à la fin de 1649 ou au commencement de 1650 : or il remonte à une date bien antérieure ; car il représente un Descartes assez jeune encore. Baillet parle d'un portraict du philosophe, que l'abbé Picot avait rapporté de son premier voyage en Hollande, l'année 1642 : voir ci-après, page 75, note b, fin. Ce renseignement du biographe concorde, pour une faible partie, avec l'inscription de notre petit tableau ; celui-ci sans doute aurait été fait quelques années plus tôt. On ne sait qui en est l'auteur : un artiste médiocre, disait Jacquet, et il avait raison. Mais le portraict est curieux, et nous le donnons entre les pages 74 et 75.*

*Nous avons reproduit encore, pour leur valeur documentaire, deux autres portraits de Descartes. L'un a été dessiné, d'après nature, par Frans Schooten le fils, en 1644 ; il fut gravé pour la traduction latine de la Géométrie, seconde édition, 1659. Le philosophe n'avait pas voulu le voir figurer, de son vivant, dans la première édition en*



1649, bien qu'il le trouvât « fort bien fait », écrivait-il ; mais c'était dans une lettre adressée à l'auteur : le moyen de s'exprimer autrement ? Plus tard, Huygens le trouvera, au contraire, « bien mal fait » ; et nous serions plutôt de l'avis de Huygens. Seulement ce portrait, qui n'est pas d'un artiste, mais de quelqu'un qui a bien connu Descartes et qui savait un peu dessiner, a pour nous un double intérêt : il est authentique, et nous en connaissons la date. Nous l'avons donc donné en photogravure, entre les pages 358 et 359.

De même pour un dernier portrait, récemment retrouvé en Suède. En 1906, Gustave Retzius en avisa M. Gaston Darboux, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Paris. Puis l'Académie des Sciences de Stockholm fit hommage à celle-ci d'une copie à l'huile, reçue dans la séance du 4 mai 1908, et qu'on peut voir maintenant dans la grande salle de la Bibliothèque de l'Institut. En même temps une photographie de l'original nous fut envoyée pour l'édition de Descartes. Ce portrait aurait été fait à Stockholm, ce qui en fixe la date : novembre ou décembre 1649, ou bien janvier 1650. Ce serait l'œuvre d'un peintre de la reine Christine, David Beck, Hollandais de naissance, mais élève de Van Dyck. (Voir ci-après, p. 545, note f.) Quelques difficultés subsistent bien : Descartes paraît plus jeune, bien qu'il ait près de cinquante-quatre ans, sur ce portrait, que dans le tableau attribué à Frans Hals, qui pourtant serait antérieur. Mais c'est Descartes à la cour, et en représentation, et non plus le philosophe, celui qui dit : Je pense. On s'est même demandé si on n'était pas en présence d'une simple copie du Descartes de Frans Hals, et d'une copie médiocre :

*la physionomie, certes, est bien différente ; mais ce sont les mêmes détails de costume, la même attitude, et la tête regarde exactement de la même façon. Des mèches grises, cependant, apparaissent parmi les cheveux noirs ; et nous savons que, depuis 1649, Descartes portait des perruques un peu grisonnantes. (Voir t. V, p. 335.) D'ailleurs, le portrait est intéressant, et méritait également une photogravure<sup>a</sup> ; elle est à sa place, entre les pages 546 et 547.*

*Nous donnons encore deux autres planches hors texte. L'une représente un pavillon habité par Descartes, lors de son séjour à Utrecht, en 1635. Ce pavillon était situé à quelque distance de la ville, dont on aperçoit seulement le clocher ; il se trouvait sur le Maliebaan, magnifique promenade plantée d'arbres, qui n'avait que deux maisons, et du même côté, sur les anciens plans. Notre planche est la reproduction d'un dessin du temps, qui appartient à la collection de la reine-mère Emma de Hollande, en son château de Soestdyk. Il nous fut gracieusement envoyé, sur notre demande, pour figurer dans l'édition de Descartes. A vrai dire, le philosophe n'habita pas longtemps ce*

a. Toutefois un renseignement, fourni par Baillet (voir ci-après, p. 595, l. 27-28), donne à réfléchir : la reine Christine aurait fait « tirer un » tableau de Descartes *après sa mort* ». Ce tableau est sans doute le portrait récemment retrouvé : en ce cas, Beck l'aurait peint d'après ses souvenirs, et non d'après nature, d'où une ressemblance telle quelle !

Ajoutons que, dans une lettre du 16 mai 1821 (voir ci-après, p. 627, l. 12-13), Alexandre Lenoir parle de deux portraits de Descartes au Musée du roi (le Louvre), l'un de Bourdon et l'autre de Le Nain. Le tableau de Bourdon n'offre aucune ressemblance avec les traits de Descartes, tels que nous les connaissons, et doit représenter un autre personnage ; d'ailleurs Bourdon ne vint à Stockholm qu'en 1652, deux ans après la mort du philosophe : il ne l'aurait donc pas non plus peint d'après nature. Quant au tableau de Le Nain (Lenoir était, paraît-il, coutumier de cette sorte d'erreur), c'est le portrait de Descartes attribué communément aujourd'hui à Frans Hals. (Voir ci-après, p. 546, note.)



*pavillon, pas même une année. Mais nous n'avions rien qui rappelât le séjour prolongé qu'il fit à Egmond. Et s'il demeura deux ans au petit castel d'Endegeest, on n'est pas sûr qu'il l'occupait tout entier; d'ailleurs le domaine a été singulièrement transformé depuis lors: n'y a-t-on pas installé, en ces derniers temps, un asile d'aliénés? Le pavillon d'Utrecht donne bien une idée du genre d'habitation qui plaisait à notre philosophe.*

*Restait à donner un fac-similé de son écriture. On avait le choix entre les autographes de Descartes que possèdent la Bibliothèque Nationale, la Bibliothèque de l'Institut, et la Bibliothèque Victor Cousin à la Sorbonne. (Voir t. I, p. LXVIII-LXIX.) Nous nous en sommes rapportés à M. Henri Omont, conservateur des MS. à la Nationale, qui choisit lui-même le texte le plus propre à être photographié, pour la teinte du papier et la netteté des caractères: c'est la dernière partie d'une lettre à Mersenne, du 4 mars 1641. (Voir t. III, p. 331-332, et Bibl. Nat., MS. fr. n. a. 5160, f. 22-26.) Nous l'avons insérée entre les pages 268 et 269 du présent volume.*

C. A.

---





# LIVRE PREMIER

## CHAPITRE PREMIER

### LA FAMILLE <sup>a</sup>

(1596-1604)

Descartes naquit à La Haye en Touraine, le 31 mars 1596. Cette date nous est connue par une inscription autour d'un portrait du philosophe, que dessina en 1644 Frans Schooten,

a. Voici les principaux ouvrages à consulter, lesquels renvoient eux-mêmes à tous les opuscules et articles publiés sur des points de détail :

*La Vie de Monf. Des-Cartes*, par ADRIEN BAILLET, Paris, Hortemels, 1691, 2 vol. in-4.

*La Famille Descartes en Bretagne*, par SIGISMOND ROPARTZ, Rennes, 1877, in-8.

*Trois Médecins Poitevins au XVI<sup>e</sup> siècle, ou origines châtelleraudaises de la famille Descartes*, par A. BARBIER, Poitiers, 1897, in-8. — Voir aussi, du même auteur : *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. VIII, 2<sup>e</sup> série, Poitiers, 1901, p. 618-654.

*Nouvelles recherches sur l'origine et le lieu de naissance de Descartes*, par LOUIS DE GRANDMAISON, Paris, 1899, in-8. Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*.

*La famille Descartes*, par E. THOUVEREZ, Toulouse, Congrès des Sociétés savantes, 1899. Extrait de la Revue *Archiv für Geschichte der Philosophie* : XII Bd, 4. Heft, s. 505-528; XIII Bd, 4 Heft, s. 550-577; XIV Bd, 1. Heft, s. 84-110.

*Le Parlement de Bretagne, 1554-1790*, par FRÉDÉRIC SAULNIER, Rennes, 1909, in-f<sup>o</sup>, 2 parties, p. LXIII et 1-475, 476-892.

Ces ouvrages seront cités sous la dénomination : BAILLET, ROPARTZ, BARBIER, GRANDMAISON, THOUVEREZ, SAULNIER.

et qui se trouve en tête de la traduction latine de la *Géométrie*, seconde édition (1659). Descartes avait défendu qu'on le mît en tête de la première édition (1649), pour ne point donner matière, disait-il « aux faiseurs d'horoscope <sup>a</sup> ». Mais il ne contestait point l'exactitude de la date ; et c'est de lui seul, en effet, que Schooten avait pu l'apprendre en Hollande.

Descartes fut baptisé en l'église Saint-George de La Haye, le 3 avril 1596, et reçut le nom de René. Il conserva fidèlement toute sa vie, dit Baillet, un extrait de son acte de baptême, et l'emporta même avec d'autres papiers précieux en Suède. Ce document fut ainsi retrouvé après sa mort, et Baillet l'eut sans doute sous les yeux. Plus tard, en consultant le registre des baptêmes à La Haye, on a pu lire l'acte original, signé du curé Grison, qui était aussi nommé par notre biographe. Les actes qui suivent sont du 4 et du 7 avril, celui qui précède est du 3 ; immédiatement après on lit : « le même jour fut baptisé René Descartes <sup>b</sup> ».

La Haye est sur la rive droite de la Creuse, affluent de la

a. Tome V, p. 338, l. 6-21 : lettre du 9 avril 1649.

b. BAILLET, t. I, p. 12 : « Mr Descartes reçut le Batême le 3. jour » d'Avril, qui étoit le quatrième de sa vie, & il fut tenu sur les fonds par » son oncle maternel René Brochard sieur des Fontaines Juge-Magistrat » à Poitiers, conjointement avec Michel Ferrand Lieutenant General à » Châtelleraut. Mais il n'eut qu'une marraine qui étoit Madame Sain, » parente de sa maison, dont le nom étoit Jeanne Proust, & qui étoit » femme du Contrôleur des Tailles, pour le Roy, à Châtelleraut. Il » considéra toujours la grace de cette régénération avec un respect invio- » lable ; & après sa mort on lui trouva son Extrait batistaire qu'il avoit » religieusement conservé, & porté avec lui jusqu'en Suede, comme un » certificat de son Christianisme. L'on a sçu par cet Extrait que la céré- » monie de son Batême s'étoit faite dans l'Eglise paroissiale de saint » George de la Haye, par le ministère du Curé du lieu nommé Grifont. » — Sur cet acte de baptême, voir GRANDMAISON, *Bibl. École des Chartes*, t. LX, 1899, p. 444-446, et surtout BARBIER, *Société Antiquaires Ouest*, t. VIII, p. 650-651, qui conclut de surcharges postérieures (et pour des raisons tendancieuses que nous verrons plus loin), que l'acte est du 6 avril, et non du 3 : « Si jamais (affirme-t-il) on retrouve le certificat dont était » porteur René, on y verra *certainement* la date du 6 avril. » Or Baillet a vu ce certificat ; et il a lu « le 3 avril ».



Vienne, elle-même affluent de la Loire. C'est donc bien une petite ville de Touraine. Mais elle confine au Poitou, qui commence de l'autre côté de la rivière. Or la route qui vient de Châtelleraut à La Haye, traversait, à quelque distance de là, un domaine, la Sybillière, qui appartenait à des membres de la famille Descartes. On publia, en 1854, c'est-à-dire plus de deux siècles et demi après l'événement, que la mère du futur philosophe, venant à La Haye faire ses couches chez sa mère à elle, fut prise en chemin des douleurs de l'enfantement, et mit au monde son fils, précisément sur ce domaine, au bord d'un fossé, à un endroit nommé le Pré-Falot<sup>a</sup>. Descartes, naturellement, ne parle pas de cela dans ses écrits, et sans doute il n'en a jamais rien su; ce ne sont pas des choses que l'on raconte aux enfants, et il n'avait que huit ans quand il quitta La Haye, pour n'y revenir que quelques semaines aux vacances chaque année jusqu'à l'âge de quinze ou seize ans. D'autre part, on montra, de bonne heure, à La Haye, dès le xviii<sup>e</sup> siècle au moins, et on montre encore aujourd'hui, la maison et même la chambre où il est né, sans que cette tradition ait été contestée avant l'année 1854. Mais (et tout l'intérêt de la question est là) si la légende du Pré-Falot était vraie, le philosophe serait né sur la rive gauche de la Creuse, et non sur la rive droite, en territoire poitevin, et non plus tourangeau : le Poitou pourrait le revendiquer tout entier, au lieu de la Touraine. Petite querelle de deux provinces, ou plutôt d'érudits locaux, laquelle se trouve tranchée en fait, sans qu'on ait besoin du moindre subterfuge, par les déclarations de l'intéressé. Pour Descartes, les origines de sa famille importaient plus que le lieu de sa naissance, et il prenait le titre de « gentilhomme de Poitou », au témoignage de Saumaise en 1637<sup>b</sup>. Ce fut sous cette dénomi-

a. GRANDMAISON, *Bibl. École des Chartes*, t. LX, 1899, p. 433-444, combat la légende du Pré-Falot. — BARBIER, *Société Antiquaires Ouest*, t. VIII, 1901, p. 643-652, essaie en vain de la défendre. Il n'avait pas besoin de cela, d'ailleurs, pour établir que Descartes, comme nous allons le voir, était d'origine poitevine.

b. Tome X, p. 555 : lettre à Du Puy, 4 avril 1637.

nation de « Poitevin », qu'il s'inscrivit en 1630 sur les registres de l'Université de Leyde<sup>a</sup>; et il se présenta aussi comme « Poitevin » à Beeckman, lorsqu'il fit sa rencontre à Bréda en 1618<sup>b</sup>. En effet, son père et sa mère, et des deux côtés ses grands-pères et grand'mères, et une partie de ses ascendants encore, appartenaient à la province du Poitou.

Son père d'abord, Joachim des Cartes, était né en Poitou, à Châtellerault; l'acte de baptême est du 2 décembre 1563<sup>c</sup>. Son grand-père, Pierre Descartes, docteur en médecine, avait exercé dans cette même ville, jusqu'à sa mort en 1566 (on a retrouvé sa pierre tombale)<sup>d</sup>; et il y exerçait déjà en 1543, lorsqu'il se fiança (on a le contrat de fiançailles, du 3 octobre) avec Claude Ferrand. Celle-ci, grand'mère paternelle du philosophe, était fille de Jean Ferrand, aussi docteur en médecine à Châtellerault. Elle n'avait, à la date de 1543, que onze à douze ans, étant née en 1532 (la famille comptait neuf frères et sœurs), et elle survécut quarante-cinq ans à son mari, car on la retrouve encore vivante, dans des actes publics dont le dernier est du 29 novembre 1610<sup>e</sup>. Elle paraît avoir habité jusqu'à la fin Châtellerault.

La mère de Descartes, Jeanne Brochard, demeurait à La Haye lors de son mariage, dont le contrat est du 15 janvier 1589<sup>f</sup>. Elle figure comme marraine au registre des baptêmes de cette ville, par quatre fois, de 1574 à 1590<sup>g</sup>, d'abord sous le nom de « damoiselle Jehanne Brochard » simplement, et la dernière fois avec cette addition : « femme de honorable homme, le sieur Joachim des Cartes, conseiller en Parlement de Rennes ». Mais son père, René Brochard, grand-père

a. *Renatus Des Cartes, Mathematicus, Picto*, à la date du 27 juin 1630.

b. Tome X, p. 51, 52, 53, 54.

c. BARBIER, *Société Antiquaires Ouest*, t. VIII, 1901, p. 559.

d. *Ibid.*, p. 560 et p. 554.

e. *Ibid.*, p. 637-638.

f. BAILLET, t. I, p. 5.

g. GRANDMAISON, *Bibl. École des Chartes*, t. LX, 1899, p. 450-451 : 8 juin 1574, — 14 février 1575, — 19 mars 1579, — et 2 janvier 1590.



maternel du philosophe, était lieutenant général du présidial de Poitiers ; il vécut donc en cette ville, et y mourut, le 28 juillet 1586 ; il fut inhumé, le 8 août, dans l'église Sainte-Opportune. Son père également, Aymé Brochard, y avait été déjà inhumé le 24 juin 1533 ; il était en son vivant conservateur des privilèges de l'Université de Poitiers <sup>a</sup>.

Quant à la mère de Jeanne Brochard, ou la grand'mère maternelle de Descartes, Jeanne Sain, elle s'était retirée à La Haye après la mort de son mari en 1586, et peut-être même avant ; car elle est mentionnée dans un acte du 10 janvier 1578 comme « femme séparée d'avec M<sup>e</sup> René Brochard <sup>b</sup> ». Un acte de baptême du 12 octobre 1588, à La Haye, la désigne sous le titre qu'elle avait du vivant de son mari : Madame, ou plutôt, suivant l'usage du temps, « Mademoiselle la Lieutenante de Poitou <sup>c</sup> ». Mais on a retrouvé l'origine de la famille Sain <sup>d</sup>, et ceci nous ramène encore à Châtellerault. Le père de Jeanne Sain, de son nom Claude Sain, habitait Orléans, où il exerçait la profession de marchand ; mais il était né à Châtellerault, d'un père déjà aussi marchand, Mathurin Sain ; et il avait un frère aîné, qui resta dans cette même ville, comme contrôleur des tailles, Pierre Sain. Un fils de celui-ci, marchand d'abord, lui succéda en sa charge de contrôleur, et ne quitta pas non plus Châtellerault ; il s'appelait Jean Sain. Ce fut sa femme Jeanne Proust, que l'on choisit pour être marraine au baptême de René Descartes, petit-fils de leur cousine germaine, Jeanne Sain, donc leur petit-neveu, si l'on prolonge d'un degré la parenté, comme c'est assez l'usage. L'enfant n'eut qu'une marraine, mais il eut deux parrains : son oncle René Brochard, sieur des Fontaines, frère de sa mère ; puis l'un des nombreux frères de sa grand'mère paternelle, et son grand'oncle à lui, Michel Ferrand, lieutenant général du roi à Châtellerault <sup>e</sup>.

a. BARBIER, *Société Antiquaires Ouest*, t. VIII, 1901, p. 631.

b. GRANDMAISON, *Bibl. École des Chartes*, t. LX, 1899, p. 453-454.

c. *Ibid.*, p. 451 : 19 janv. 1597.

d. BARBIER, *loc. cit.*, p. 621-622.

e. Voir ci-avant, p. 2, note b.

On voit encore en cette ville la maison paternelle de Descartes, celle qu'habita son père, son grand-père et peut-être aussi quelque temps son frère aîné<sup>a</sup>. La famille se disait noble, de petite noblesse, il est vrai, et du dernier degré : du côté maternel, l'aïeul et le bisaïeul, René et Aymé Brochard, prenaient le titre d'écuyer ; son père Joachim des Cartes se disait aussi écuyer, et même son grand-père le médecin Pierre Descartes<sup>b</sup>. Celui-ci avait revendiqué, en 1547, le privilège essentiel de la noblesse, l'exemption des tailles. Et plus tard notre philosophe sera traité de gentilhomme en Hollande par son compatriote, l'érudit Saumaise, et par un personnage officiel, tel que Constantin Huygens<sup>c</sup> ; de même aussi quelque-

a. Lorsque celui-ci se maria, à Kerleau, paroisse d'Elven, le 26 sept. 1624, il est encore désigné, bien que déjà conseiller au Parlement de Rennes, comme étant « de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, en la ville » de Châtellerault, diocèse de Poitiers ». (ROPARTZ, p. 67.) — De là peut-être cette assertion de Pierre Borel sur Descartes, *Vitæ Cartesii Compendium*, 1656, p. 2 : « Magnus ille vir vitales auras haurire incepit inter Pictonum & Armoricorum in Galliâ gentem in vrbe Castrum Eraldium dictâ. »

b. BARBIER, *loc. cit.*, 1901, p. 554 : « Contractz de mariage de maistre » Pierre Desquartes, *escuyer*, avec ma fille Claude Ferrand. » (Annotation du beau-père, Jean Ferrand, à l'acte de fiançailles du 3 oct. 1543.) — D'autre part, on lit dans BAILLET, t. I, p. 4 : « Un Medecin de Châtelle- » raut en Poictou, nommé Pierre Descartes, du tems de François I, » soustint un procez à la Cour des Aydes de Paris, contre les Elûs de cette » Ville, qui prétendoient le mettre à la taille. Il fut rétabli par la Cour » dans tous les droits de sa Noblesse, après avoir fidèlement représenté » sa genéalogie par generations non interrompuës jusqu'au Roy Charles » Cinquième. [*En marge* : Registre de la Cour des Aydes du 4 Septembre » 1547, avec les pieces originales du procez.] » Par malheur, ce registre n'existe plus aux Archives nationales, et le récit de Baillet ne peut pas être contrôlé. — Quant à Joachim Descartes, il est qualifié d'écuyer au moins une fois, dans un acte du 7 oct. 1619 : BARBIER, *loc. cit.*, p. 641.

c. Tome X, p. 555, pour Saumaise ; et pour Huygens, t. III, p. 677, l. 29. René Descartes, d'ailleurs, était déjà qualifié d'écuyer, dans un acte de baptême à Elven, du 22 janv. 1628. Et son frère aîné, Pierre, a la même qualification, dans des actes de baptême et autres, 20 nov. 1616, 7 oct. 1619, par ex. : GRANDMAISON, *Bibl. École des Chartes*, 1899, p. 453, et BARBIER, *loc. cit.*, p. 641.



fois en France, notamment par un Jésuite qui paraît avoir été son condisciple au collège de La Flèche, le P. Georges Fournier<sup>a</sup>. Son nom d'ailleurs fut imprimé en tête des livres signés de lui, et dans la plupart des ouvrages du temps, en deux mots : *M. Des Cartes*<sup>b</sup>.

Mais ce qui valait mieux que cette petite noblesse, ce sont les emplois publics ou les professions libérales de la plupart des membres de sa famille. Plusieurs, il est vrai, du côté des Sain, furent marchands, et déjà aussi officiers du roi pour les finances ; mais les Brochard occupèrent des charges de justice et de police, et les Ferrand furent des hommes de science ou d'étude, comme ce bisaïeul, conservateur des privilèges de l'Université de Poitiers, et qui lui-même avait épousé Anne de Sauzay, fille d'un bibliothécaire du roi<sup>c</sup> : un de leurs descendants, Gaspard d'Auvergne, fut poète et traduisit Machiavel. Si donc plus tard le bonhomme Descartes, père de notre philosophe, dira dans sa vieillesse que son cadet n'était bon « qu'à se faire relier en veau<sup>d</sup> », saura-t-on jamais de quel ton il disait cela ? Comme une boutade, et dans un mouvement d'humeur ? Ou comme la plaisanterie d'un vieillard jovial, glo-

a. Le P. Fournier (*Hydrographie*, 1643, p. 512, 695, etc.) dit même toujours : « gentilhomme breton ». Ce qui ferait croire à des souvenirs de collège : l'élève René Descartes était connu à La Flèche comme fils d'un conseiller au Parlement de Bretagne, donc breton. Lui-même alla plus d'une fois en Bretagne, chez son père ou ses frères et beau-frère : aussi parle-t-il, pour l'avoir entendu, du dialecte ou patois « bas-breton ». (Tome VI, p. 7, l. 17-18, et t. X, p. 503, l. 3.)

b. La signature de Descartes au bas des autographes que nous avons de lui, ne prouverait rien : les caractères d'écriture sont tous d'une seule venue, sans intervalle entre DES et CARTES. Mais plusieurs actes de baptême et autres montrent un intervalle très net et certainement intentionnel dans les signatures du père, *Joachim Des Carthes*, 22 février 1577 ; et de René lui-même, *René Des Cartes*, 21 mai 1616, et plus tard, 27 juillet 1625 ; enfin de son frère aîné, *P. Des Cartes*, 5 décembre 1620. (BARBIER, *loc. cit.*, 1901, p. 553-554 et p. 562.)

c. ROPARTZ, p. 19.

d. *Id.*, p. 100. L'anecdote sera examinée et discutée, en son lieu, lors de la mort de Joachim Descartes, en octobre 1640.

rieux, au fond, des livres de son fils ? Car enfin, sinon son père, le médecin Pierre Descartes, qui n'eut pas le temps de rien publier, du moins son grand-père, Jean Ferrand, avait été l'auteur d'ouvrages de médecine. Cet ancêtre nous apparaît même comme assez dégagé de préjugés en ce temps-là : son gendre, Pierre Descartes, étant mort en 1566, il voulut en faire l'autopsie, et consigna ses observations dans un traité qu'il publia en 1570 sur les maladies de la pierre<sup>a</sup>. D'autre part, au point de vue religieux, même largeur d'esprit sans doute : on était habitué à vivre avec des protestants à Châtellerault, et c'était une des villes du royaume où ceux-ci, depuis 1589, avaient le libre exercice de leur culte<sup>b</sup>.

a. *De Nephritis et Lithiasis, seu de renum & vesicæ calculi, definitione, causis, signis, prædictione, præcautione & curatione.* Ex Hippocrate, Dioscoride, Galeno, Auicenna, Ætio, & Paulo Ægineta, aliisque celeberrimis medicis, collectis. Per IOANNEM FERRANDUM senioremedicum Pidauiesem. (Parisiis, Apud Gulielmum Iulianum, sub signo Amicitiae, ad gymnasium Cameracense. 1570.) Petit in-8, f. 103. Titre abrégé : *De Nephritis & Lithiasis definitione.*

F. II verso : « Ferrandus, quamplurimos tractauit qui talia patientur, inter quos charissimum habuit generum suum à chartis medicum meritissimum, quem cum è viuis excessisset fecere fecit, lapidesque quam plurimos in cauitatibus renum inuenit, sicuti etiam in substantia renum : plures enim reperti sunt, longi, asperi, cornuti, nigri, qui quoties laborabat, aut equitabat, vellicabant renum substantiam, vnde sanguinolentam meiebat vrinam, & quando quietus manebat, puram & limpidam meiebat. »

F. 21 recto : « Ferrandus hoc ipso anno 1566. Secto cadauere sui generi Petri deschartes, re medicâ illustrati, exclusit è substantiâ vtriusque renis duos lapides, ab vtroque vnum, insignis magnitudinis & crassitie(i), multis alis seu cornibus, aut radicibus in dictâ renum substantiâ & stomachis seu ventriculis adhærentibus, cum multis lapillis pisorum magnitudinis repletis, vreteribus quamplurimis arenulis refertis & oppletis. Et in recto intestino, è regione colli vesicæ, inuenta est carnositas putris, quæ sua putrilagine vesicam ita lacerauerat, vt intestinorum excrementa ante obitum, vna cum vrina redderet ad miraculum vsque, & forsitan antea non visum. »

On remarquera le nom que Ferrand donne à son gendre, en latin d'abord, puis en français : « generum suum à chartis », et « fui generi Petri deschartes ».

b. BARBIER, *loc. cit.* 1901, p. 633. Ordonnance du 23 mars 1589,



Toutefois, c'est par les situations où elle s'éleva dans le monde parlementaire que la famille de Descartes se distingua dès la fin du xvi<sup>e</sup> siècle et surtout au xvii<sup>e</sup>. Joachim, le père du philosophe, entra comme conseiller au Parlement de Bretagne : ses lettres de provision sont datées du 6 décembre 1585, et il fut installé le 14 février 1586. Mais il ne quitta pas pour cela le Poitou ni le pays de sa femme. Celle-ci lui donna cinq enfants, de 1589 à 1597 : quatre au moins naquirent à La Haye, où l'on a relevé leurs actes de baptême aux dates suivantes : Pierre, 7 octobre 1589 ; un second Pierre (le premier n'ayant pas vécu), 19 octobre 1591, qui fut le frère aîné de notre philosophe ; celui-ci, René, 3 avril 1596 ; et un dernier-né, le 13 mai 1597, qui mourut aussitôt, et coûta la vie à sa mère, trois jours après, le 16 mai 1597<sup>a</sup>. Le cinquième enfant était une fille, Jeanne, dont on n'a pas retrouvé l'acte de baptême : sa naissance doit être datée de 1590, ou bien de 1592 à 1595<sup>b</sup>.

Tous ces événements de famille se passèrent à La Haye. Joachim Descartes n'avait donc pas emmené sa femme à Rennes ; et lui-même pendant un assez long temps n'y résida que trois mois au plus chaque année. Les sessions du Parlement de Bretagne étaient trimestrielles, une l'été et l'autre

rendue par le roi de Navarre, qui devint cette même année Henri IV (le 1<sup>er</sup> août). A noter que le futur parrain de notre philosophe, Michel Ferrand, lieutenant général de la sénéchaussée, catholique zélé, résista d'abord, mais il dut se soumettre. D'autre part, à La Haye, on trouve ceci dans Ropartz, p. 34 : « La maison où est né René Descartes, était » sur l'ancienne paroisse de Notre-Dame. Il fut baptisé à Saint-Georges, » parce qu'au moment de sa naissance Notre-Dame servait de temple aux » protestants. »

a. GRANDMAISON, *Bibl. École des Chartes*, 1899, p. 449 (le premier Pierre). ROPARTZ, p. 29 (le second Pierre), p. 33 (René, lire : le 3 avril), p. 35-36 (dernier enfant et mort de la mère).

b. Cette seconde hypothèse est assez vraisemblable : les deux grand'mères, Claude Ferrand et Jeanne Sain, furent marraines, l'une après l'autre sans doute des deux aînés, le premier et le second Pierre ; Jeanne ne serait venue qu'ensuite, et peut-être son nom lui fut donné par une tante, appelée aussi Jeanne Brochard, dame d'Archangé, dont les trois enfants Descartes furent plus tard les héritiers.

l'hiver, et chaque conseiller n'appartenait qu'à l'une des deux<sup>a</sup>. Joachim Descartes siégea d'abord de juillet à octobre ; puis il échangea avec un collègue, et siégea de février à avril. En outre les chemins n'étant pas sûrs en ces temps de guerre civile, pour aller de La Haye ou de Châtellerault à Rennes, plus d'une fois il demanda et il obtint d'être dispensé de siéger : c'est ainsi qu'il n'alla pas en Bretagne en 1589, 1592, 1593 et 1594, et passa tout ce temps en Poitou<sup>b</sup>. Par contre, il était à Rennes pour la session d'hiver, lorsque son fils René vint au monde, le 31 mars 1596 ; et il y était aussi l'année suivante, lorsqu'il perdit à la fois son dernier enfant et sa femme elle-même, le 13 et 16 mai 1597.

Mais il se remaria avec une Bretonne, Anne Morin, de Nantes, où elle avait été baptisée le 2 septembre 1579<sup>c</sup>. On

a. De 1554 à 1600, le Parlement de Bretagne tint deux sessions par an, d'un trimestre chacune, la première en février, mars et avril, la seconde en août, septembre et octobre ; et ce n'étaient pas les mêmes magistrats qui siégeaient à l'une et à l'autre. Mais un édit de juillet 1600, enregistré le 12 octobre suivant, rendit les sessions semestrielles : février-juillet, août-janvier. D'autre part, il y avait deux catégories de magistrats, les Bretons, ou « originaires » de Bretagne, et les Français ou « non originaires ». Bretons et Français étaient d'abord égaux en nombre : mais bientôt, par la création des nouveaux offices, l'égalité fut rompue en faveur des Français. Joachim Descartes, le père, était un de ceux-ci ; et ses fils et petits-fils, conseillers comme lui, eurent aussi des offices de « non originaires ». Tant que les sessions ne furent que de trois mois, les conseillers du dehors pouvaient fort bien ne venir à Rennes que pour cette courte durée, et demeurer les trois quarts de l'année dans leurs provinces respectives, Anjou, Touraine et Poitou. Mais lorsque les sessions durèrent six mois, la résidence de Rennes s'imposa presque à tous (*Le Parlement de Bretagne, 1554-1790*, par Frédéric Saulnier, Rennes, 1909, t. I, p. XIX, XXI, XXXI-XXXII). Ce serait une des raisons, sans parler de son second mariage, pour lesquelles Joachim Descartes, à partir de 1600, aurait quitté le Poitou pour la Bretagne. Et cependant, son fils aîné, dans son acte de mariage, en 1624, est encore mentionné comme appartenant « à la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, en la ville de Châtellerault, diocèse de Poitiers ». (Voir ci-avant, p. 6, note a.)

b. ROPARTZ, p. 22-23, 27-28, 29-31, 32-33, 35-36.

c. *Id.* p. 49. SAULNIER, p. 295, donne ces deux dates pour le baptême et pour la mort d'Anne Morin : Nantes, 2 sept. 1579, et 19 nov. 1634.



ignore la date de ce second mariage ; on peut la supposer aux environs de 1600. D'autre part, les sessions du Parlement étant devenues semestrielles, le séjour à Rennes s'imposait. Cependant le Poitou retint encore quelque temps notre conseiller : ainsi sa femme, Anne Morin, mit au monde un enfant, appelé Claude, dans un village proche de Châtellerault, à Oyré, où il fut baptisé le 9 novembre 1604<sup>a</sup>. Un autre, en 1609, appelé François, et qui, comme le précédent, n'a pas vécu, naquit, il est vrai, à Chavagne, paroisse de Sucé, près de Nantes. Mais seule la dernière enfant, une fille nommée Anne comme sa mère, est née à Rennes, où elle fut baptisée le 25 mai 1611. Vers 1607, Joachim s'était décidé à acheter en cette ville un hôtel qui existe encore, et à s'y installer définitivement. Breton désormais, du fait de sa résidence, c'est aussi en Bretagne qu'il établit toute sa famille, même les enfants de sa première femme, Pierre et Jeanne, à l'exception du philosophe René<sup>b</sup>.

a. ROPARTZ, p. 50 (Claude et François), p. 51 (Anne).

b. Voici les noms de six Descartes, père, frères, neveux et petit-neveu de notre philosophe, qui furent conseillers au Parlement de Bretagne, sans compter un neveu, fils de sa sœur, François Rogier, sieur du Crévy, et d'autres alliés par des mariages à la famille. (SAULNIER, t. I, p. 295-299.)

*Joachim Descartes*, le père, bien que né le 2 décembre 1563, fut conseiller du Parlement de Bretagne, à vingt-trois ans (au lieu de vingt-sept, qui était l'âge requis, ou du moins, vingt-cinq, suivant l'ordonnance de Blois, de mai 1579) : lettres de provision, 6 décembre 1585 ; réception, 14 février 1586. Il résigna sa charge en faveur de l'un de ses fils, Joachim, pourvu le 2 décembre 1625. Mais le père obtint du roi (lettres du 10 décembre), que, pour les services qu'il avait rendus « l'espace de quarante ans », il continuerait l'exercice de sa charge pendant quatre années, « son fils ne pouvant entrer en exercice que le susdit temps ne soit » expiré ». Toutefois il n'alla pas jusqu'au bout, et obtint des lettres d'honorariat, données par le roi « au camp devant La Rochelle, le 20 juillet 1628 ». Il ne les fit enregistrer qu'un an après, le 21 juillet 1629. (Ropartz, p. 92-95.) Il vécut encore plus d'onze ans, et ne mourut qu'en octobre 1640.

*Pierre Descartes, sieur de la Bretallière et de Kerleau*, fils aîné du précédent (et frère aîné de notre philosophe), fut aussi conseiller au Parlement de Bretagne. Né le 19 octobre 1591, pourvu le 10 mars 1618, reçu le 10 avril suivant, il était seulement dans sa vingt-septième année. Il résignera sa charge en faveur de son fils, pourvu le 21 décembre 1647, et

Jeanne Descartes épousa donc à Rennes, le 21 avril 1613, Pierre Rogier, seigneur du Crévy, paroisse de La Chapelle, près de Ploërmel. Plus tard, Pierre Descartes, sieur de la Bretallière, devint d'abord conseiller au Parlement de Bretagne : pourvu le 10 mars 1618, et reçu le 10 avril suivant. Puis il épousa, le 26 septembre 1624, à Elven, Marguerite Chohan, dame de Kerleau. Le père ne pouvait pas faire moins

reçu le 30 mai 1648. Mais lui-même se fera pourvoir d'une nouvelle charge en 1649 ; on le reçut le 10 février 1650, avec beaucoup de difficultés et sur lettres de jussion du 10 janvier précédent, et encore, sous la condition qu'il ne céderait plus cette seconde charge à l'un de ses enfants. Il semble bien l'avoir résignée dès cette même année 1650 en faveur de François Fouquet, bien que celui-ci n'ait été reçu que le 17 juillet 1654 ; (le contrat de vente est du 30 janvier 1654, au prix de 80.000 livres). Il ne mourut que six ans après, en 1660 ; mais depuis quatre ans, il était paralysé. (ROPARTZ, p. 162.) — Son fils aîné, *Joachim Descartes, sieur de Kerleau*, né à La Chapelle, près de Ploërmel, le 5 octobre 1627, fut donc pourvu le 21 décembre 1647 et reçu le 30 mai 1648 (il n'avait que vingt ans). Il mourut à Rennes, le 28 avril 1700. — Il eut lui-même un fils conseiller au Parlement de Bretagne, *François-Joachim Descartes, sieur de Kerleau*, né à Rennes, le 20 avril 1664 ; pourvu le 16 février 1691. Marié deux fois : avec Françoise Geret, le 28 novembre 1690, laquelle mourut le 11 août 1729, sans enfants ; puis avec Anne-Marguerite-Sylvie-Joseph de Quifistre, dame de Balavan, le 9 octobre 1729, née le 14 août 1702 ; elle avait vingt-sept ans, et son mari soixante-cinq. Ce Descartes, le dernier du nom, mourut à Vannes, le 7 avril 1736, et fut inhumé le 8 à Elven. Il avait vendu sa charge, le 20 juillet 1734, au prix de 22.000 livres. Sa fille unique, Marguerite-Sylvie, née du second mariage, le 21 janvier 1731, épousa le 24 juin 1750 René-Jacques-Louis Le Prestre, marquis de Châteaugiron, conseiller en 1742, et président à mortier en 1756 ; elle mourut en 1762, et fut inhumée à Elven, le 14 juillet. De cette union naquit un fils, René-Joseph, père de René-Jacques-Hippolyte, marquis de Châteaugiron (1774-1848), dernier du nom, celui qui communiqua à Victor Cousin la lettre du 3 avril 1622, publiée au t. I, p. 1-2.

*Joachim Descartes, sieur de Chavagne*, fils du premier Joachim et de sa seconde femme, demi-frère par conséquent de notre philosophe, naquit vers 1602. Pourvu le 2 décembre 1625, à charge de survivance, au lieu de son père résignant, il ne fut reçu que le 10 juillet 1627 : rien ne pressait, puisque son père pouvait exercer quatre ans encore. Il vendit son office, par contrat du 15 avril 1678, au prix de 64.000 livres, et reçut des lettres d'honorariat, le 8 septembre de la même année. Il mourut doyen du Par-



pour les deux enfants de sa seconde femme : il résigna son office de conseiller en faveur de son fils, nommé comme lui Joachim, qui fut admis au Parlement de Bretagne, le 10 juillet 1627 ; et l'année suivante, en juillet 1628, il maria sa fille Anne avec Louis d'Avagour de Kergrois. La famille Descartes était ainsi devenue et demeura toute bretonne, et elle tira désormais sa noblesse des emplois occupés par elle au Parlement<sup>a</sup>.

lement, vers 1680. — Son fils, appelé comme lui *Joachim Descartes, sieur de Chavagne*, né en mai 1635, devint aussi conseiller : pourvu le 31 mars 1659 (à vingt-quatre ans à peine), reçu le 21 mai suivant. Il avait acheté sa charge 95.000 livres, et ne l'estimait plus que 45.000 dans son testament, en 1711 et 1714. Sa fille aînée ne la vendit, le 18 décembre 1721, que 38.000 livres. Il était mort le 8 août 1718. Demeuré veuf de sa femme, Prudence Sanguin, le 15 juillet 1675, avec quatre filles, il maria l'aînée, Louise-Prudence, avec Christophe de Rosnyvinen, marquis de Piré, le 31 août 1676 ; la seconde entra aux Ursulines ; la troisième, Céleste, épousa le 9 avril 1682, François Amaury de la Moussaye ; et la dernière, Suzanne, baptisée le 9 mai 1664, épousa, comme son aînée, un Rosnyvinen, Jean, frère cadet de Christophe. Ayant ainsi marié ses filles, Joachim Descartes entra dans les ordres ; il était déjà prêtre, lorsque Baillet publia sa *Vie de Descartes*, en 1691. (Ropartz, p. 177-183, et p. 205-209. Baillet, t. I, p. 14-15.)

a. En 1668, une commission fut nommée pour la réformation de la noblesse de Bretagne, et elle fonctionna jusqu'en 1671. Parmi les arrêts qu'elle rendit, il en est deux qui regardent la famille Descartes : arrêt du 17 décembre 1668, en faveur de « Messire Joachim Descartes, seigneur de Kerleau » ; arrêt du 22 octobre 1668, en faveur d'un autre « Messire » Joachim Descartes, seigneur de Chavagne. » C'étaient les petits-fils de Joachim Descartes, père du philosophe, et les fils de ses deux frères, par conséquent ses neveux. Or, pour obtenir gain de cause, il leur suffit de faire valoir qu'ils étaient conseillers, fils de conseillers, et petit-fils de conseiller, sans avoir à produire d'autres titres (ce dont ils auraient été peut-être assez en peine). Ils furent déclarés « nobles, issus d'extraction noble », et on leur permit, à eux et à leurs descendants, « les qualités d'*Ecuyer* et de *Chevalier* », et à leurs frères « la qualité d'*Ecuyer* » seulement. Les armes de la famille : d'argent, au sautoir de sable cantonné de quatre palmes de sinople, remonteraient à cette date de 1668 ; et il resterait à établir qu'elles existaient antérieurement. (BARBIER, *loc. cit.*, 1901, p. 574-575, et p. 576.) — En 1637, Descartes obtint pour ses ouvrages un privilège du roi, rédigé en termes si élogieux, que cela valait mieux, lui dit-on, que « des lettres de chevalerie » (t. I, p. 376, l. 5-7), ou qui l'auraient créé *chevalier*. Donc il ne l'était pas ; aussi n'en prit-il jamais le

Cependant les enfants de Jeanne Brochard étaient restés, semble-t-il, le plus longtemps possible à La Haye auprès de leur grand-mère, Jeanne Sain, sans doute jusqu'à la mort de celle-ci en 1610<sup>a</sup>. René, notre philosophe, dira plus tard à la

titre, mais seulement, nous l'avons vu, celui d'*écuyer*. Les arrêts de 1668 auront à la fois pour effet de confirmer la famille dans sa noblesse, et de la promouvoir d'un degré.

a. Jeanne Sain mourut sans doute dans les premiers mois de 1610. Voici, à ce propos, un document qui est le premier acte public, à notre connaissance, où mention soit faite des biens de famille dont hérita en partie Descartes.

« 26 novembre 1610. — Partages des successions de feu dame Jeanne »  
 » Sain, veuve de feu messire René Brochard, vivant lieutenant général »  
 » du Poitou, et de feu damoiselle Jeanne Brochard, vivante dame et »  
 » douairière de M<sup>e</sup> Darchange, en séquence du jugement du 5 mai »  
 » dernier qui ordonne lesdits partages, tant des biens de Poitou que de »  
 » ceux de Touraine, suivant les appréciations des 17 et 18 mai, arrêtées »  
 » les 13 juillet et 1<sup>er</sup> octobre derniers. Lesdits partages faits entre :

» 1. M<sup>e</sup> René Brochard, éc., s<sup>gr</sup> de la Coussaye, petit-fils aîné et prin- »  
 » cipal héritier de ladite Jeanne Sain, par représentation de feu M<sup>e</sup> Claude »  
 » Brochard son père, vivant conseiller en la cour de Parlement... Le lot »  
 » dudit s<sup>r</sup> de la Coussaye se monte à 35.000 livres.

» 2. M<sup>e</sup> René Brochard, éc., s<sup>gr</sup> des Fontaines, conseiller du Roi et »  
 » son magistrat au siège présidial de Poitiers, fils de ladite Jeanne Sain. »  
 » Sa part s'élève à 17.697 livres 10 sous.

» 3. M<sup>e</sup> Jouachim Des Cartes, éc., conseiller du Roi en sa cour de »  
 » Parlement de Bretagne, comme père et loyal administrateur de ses »  
 » enfants mineurs et de feu damoiselle Jeanne Brochard, sa première »  
 » femme. Le lot dudit messire Jouachim Des Cartes, audit nom, »  
 » comprend :

» La maison, métairie et clos de vigne de la Grand-Maison,

» La maison noble, appartenances et dépendances du Marchais-Bellin,

» La maison et métairie du Perrion (*sic*),

» Les terres et prés de la Baudinière, — le tout situé paroisse »  
 » d'Availles ;

» Plus la maison et métairie de la Raintrie (*sic*) et Pré-Brochard, en la »  
 » paroisse de Poutumé ;

» Plus la maison noble, appartenances et dépendances du Petit-Marais, »  
 » paroisse d'Ingrande, avec quelques rentes en blé et en argent.

» Le tout montant à 17.723 livres. »

Ce document a été publié par LOUIS DE GRANDMAISON, *Bibl. École des Chartes*, t. LX, 1899, p. 455-456. La Grand'Maison, le Marchais, le



princesse Élisabeth, la seule personne à qui dans ses lettres il ait jamais parlé de sa mère, qu'il perdit celle-ci « peu de jours après sa naissance », (en quoi il se trompe : ce fut l'année suivante, et peu de jours après la naissance d'un autre enfant ; mais il ignora sans doute cette circonstance) ; il ajoute qu'il hérita d'elle « une toux sèche et une couleur pâle », qui firent mal augurer d'abord de sa santé : longtemps on crut qu'il mourrait jeune<sup>a</sup>. C'était une raison de plus de le laisser presque à la campagne, dans cette petite ville de La Haye, confié, au moins jusqu'à son entrée au collège, aux soins de sa grand'mère et aussi d'une nourrice dont il gardera le souvenir : à son lit de mort, dans ses dernières recommandations, il la rappellera à ses deux frères, comme nous l'apprend une de ses nièces, Catherine Descartes, fille de son frère aîné Pierre<sup>b</sup>. Celui-ci fut également élevé à La Haye chez leur grand'mère : on lit son nom comme parrain, malgré son jeune âge, sur le registre des baptêmes de la paroisse Saint-George, le 16 octobre 1598 et le 13 janvier 1599 (il avait sept ans<sup>c</sup>). On lit de même le nom de leur sœur, « damoyelle Jehanne

Perron et la Bobinière, sont quatre hameaux de la commune d'Availles, canton de Vouneuil-sur-Vienne, arrondissement de Châtellerault. La Renaintrie est maintenant de la commune de Châtellerault, la commune de Pouthuné ayant été réunie à celle-ci en 1801. Enfin le Petit-Marais est une ferme de la commune d'Ingrandes, canton de Dangé, toujours arr. de Châtellerault.

Des trois enfants de Joachim Descartes et de sa première femme, Jeanne Brochard, deux fils et une fille, celle-ci, Jeanne Descartes, épousa le 21 avril 1613, Pierre Rogier, seigneur du Crévy. « Le mariage fut » célébré à Rennes, dans l'église Saint-Germain, par Messire Pierre » Radenatz, recteur de cette paroisse. Le contrat, dressé par MM<sup>es</sup> Jean » Nazette et François Gicquel, nous apprend que Jeanne Descartes reçut » en dot 15.000 livres, savoir : 5.000 livres, suivant l'ordonnance de » dernière volonté de Claude Ferrand, mère dudit sieur Descartes, et » 10.000 livres pour la part de Jeanne, dans la succession de défunte » Jeanne Sain, son aïlleule maternelle, Jeanne Brochard, sa mère, et » autre Jeanne Brochart, dame d'Archangié, sa tante. » (ROPARTZ, p. 54.)

a. Tome IV, p. 220, l. 29, à p. 221, l. 5 : lettre de mai ou juin 1645.

b. Tome V, p. 470 : lettre du 10 février 1650.

c. GRANDMAISON, *Bibl. École des Chartes*, t. LX, 1899, p. 451-452.

Descartes », comme marraine, à maintes reprises, de 1598 jusqu'en 1609<sup>a</sup>. Il est donc à peu près sûr que Descartes enfant grandit avec son frère et sa sœur. Celle-ci étant son aînée de trois ou quatre ans peut-être, c'en était assez pour qu'elle jouât à la petite maman avec le petit frère, et le philosophe ne l'oublia jamais : plus tard, il témoignait un intérêt particulier au fils de Jeanne, « son neveu de Crévy<sup>b</sup> » ; et plus tard encore, faisant allusion à la perte presque simultanée de deux personnes qui lui étaient très proches, il parle en termes discrets du « déplaisir » qu'il en ressentit<sup>c</sup> : l'une de ces deux personnes était certainement son père, et l'autre probablement sa sœur.

Que dire maintenant de cette première enfance passée à La Haye ? Descartes n'en a guère parlé dans ses lettres, qu'une ou deux fois seulement. Ici, c'est un remède qu'il a vu employer avec succès dans son pays, pour guérir les enfants en bas âge, et qu'il indique à la princesse Élisabeth incommodée un jour « d'apostèmes aux doigts<sup>d</sup> ». Là, c'est une confiance plus intime, faite à son ami Chanut, d'une inclination qu'il avait eue tout jeune pour une fillette qui louchait : longtemps

a. GRANDMAISON, *ibid.*, p. 452; 26 déc. 1598, — 15 déc. 1599, — 12 avril 1600, — 19 août 1603, — 6 févr. et 13 nov. 1604, — 6 sept. 1605, — 13 mars 1606, — 3 juin 1609.

b. Tome I, p. 458 : octobre 1637. T. II, p. 596, l. 5-10 : lettre du 16 oct. 1639. T. IV, p. 528, l. 2-3 : lettre du 12 oct. 1646. François Rogier, sieur du Crévy, fut baptisé à La Chapelle, près de Ploërmel, le 1<sup>er</sup> août 1622, et mourut au plus tard en 1662. Il devint conseiller au Parlement de Rennes : lettres de provision, 24 mars 1649 ; réception, 14 mai suivant. Il épousa, le 26 nov. 1650, Renée Foucault, fille d'un maître des comptes de Bretagne. Sa veuve vendit son office, par contrat du 19 août 1663, au prix de 135.000 livres. (SAULNIER, t. I, p. 769.)

c. Tome III, p. 278, l. 10, à p. 279, l. 3 : lettre de janvier 1641. Son père mourut en octobre 1640. Quant à l'autre personne, on peut hésiter entre la petite fille qu'il venait de perdre à l'âge de cinq ans, Francine, morte à Amersfort le 7 sept. 1640, et sa sœur Jeanne, dame du Crévy ; celle-ci mourut cette même année 1640, mais nous n'avons pas la date du décès. (Tome IV, p. 373.)

d. Tome IV, p. 579, l. 17-19, et p. 589, l. 10-19.



ensuite il regarda avec complaisance tous les yeux louches<sup>a</sup>. Mais reçut-il en outre du milieu extérieur des impressions que l'on retrouve plus tard dans ses ouvrages ?

Il vivait à la campagne, dans un pays de vignes, par conséquent aussi de vendanges, et l'on sait qu'il affectionne les comparaisons avec le vin nouveau, le vin cuvé sur la râpe, et même le petit claret<sup>b</sup>; il est vrai qu'il parle aussi de pommes, à la fois saines et gâtées dans le même panier<sup>c</sup>, et tout cela est bien de son pays : pommes ni raisins ne mûrissent en Hollande. Le souvenir des villageoises battant le beurre et séparant la crème du petit lait<sup>d</sup>, lui était peut-être resté de ses premières années ; mais c'est aussi ce qu'il verra faire tous les jours sous ses yeux dans les villages hollandais. De même toutes ces images empruntées à la vie des champs pouvaient lui venir également du Poitou et de la Hollande<sup>e</sup> : voyageurs égarés au milieu d'une forêt, dont le pied enfonce dans le sol humide et en fait jaillir l'eau, et qui la nuit prennent peur des feux follets se jouant au-dessus d'un marécage ; feuilles touffues des haies dans les champs, et branches d'arbre, où le vent souffle ; poussière soulevée à travers la plaine ; tourbillons formés par les courants des ruisseaux ou rivières ; incendies qui s'allument à l'intérieur des granges où l'on a rentré du foin trop peu sec ; et

a. Tome V, p. 57, l. 10-22.

b. Tome XI, p. 123, l. 6-8 (claret), et p. 254, l. 3-4, p. 631-632, etc.

c. Tome VII, p. 512, l. 16-21.

d. Tome VI, p. 248, l. 10-15, et p. 314, l. 26-28.

e. Tous les traits qui suivent, sont empruntés textuellement à Descartes ; et on en pourrait citer bien d'autres encore. Voir t. VI, p. 24, l. 22-30 (*voyageur dans la forêt*) ; t. VIII, p. 226, l. 4-6 (*marais*) ; t. VI, p. 322, l. 5-6 (*feux-follets*) ; t. VI, p. 235, l. 19-21, et p. 241, l. 12-15 (*haies*) ; t. VI, p. 240, l. 5-14 (*poussière*) ; t. VIII, p. 94, l. 18-26, et p. 95, l. 23, t. XI, p. 58-60 (*tourbillons*) ; t. VI, p. 46, l. 9-10, et t. XI, p. 254, l. 4-5, et p. 642, l. 8-9 (*foin*) ; t. III, p. 141, l. 15-29 (*cribles*) ; t. XI, p. 370, l. 1-8 (*chiens*) ; t. II, p. 350, l. 19-22 (*mouches*) ; t. VI, p. 312, l. 19-21 (*moucherons*). Voici encore une jolie image, t. XI, p. 108, l. 10-12 (il faut lire ainsi le texte, qui est à corriger) : « ...ainsi que fait l'image de » la Lune, au fond d'un lac dont la surface n'est pas fort troublée ny » agitée, mais seulement un peu crespée par le souffle de quelque vent. »

tout le mobilier d'une ferme, cribles pour le seigle et cribles pour « l'avenue » ; et jusqu'aux chiens couchants, dressés pour la chasse ; sans oublier le repos que l'on goûte étendu à l'ombre d'un bois, et que trouble parfois un bourdonnement de mouches, à moins que l'on ne suive d'un œil amusé un vol de mouches, qui prennent leur essor, et vont s'égayer au haut de l'air.

Tout cela, certes, se trouve en Hollande aussi bien qu'en Touraine et Poitou ; mais en Hollande même, si Descartes a presque toujours choisi de préférence une habitation à la campagne (non loin d'une ville cependant), ce besoin de grand air, et d'un espace libre autour de soi, et de verdure pour reposer la vue, ce goût des choses rurales enfin ne lui était-il pas demeuré de ses impressions du premier âge ? Elles lui revinrent avec force, semble-t-il, à la fin de sa vie. Un mot en dit long à ce sujet, dans une lettre de 1649 à Brasset, un compatriote qui pouvait le comprendre, habitant comme lui loin du pays natal : Descartes hésitait à quitter la Hollande pour la Suède, « pays des ours, entre des rochers et des glaces », hésitation bien naturelle pour qui est né, dit-il, « dans les jardins de la Touraine <sup>a</sup> ».

a. Tome V, p. 349, l. 7-8 et l. 12-13 : lettre à Brasset, 23 avril 1649. Voir aussi t. III, p. 616, l. 1-2.



## CHAPITRE II

### LE COLLÈGE <sup>a</sup>

(1604-1612)

Montaigne enfant, bien que son père eût préféré pour lui l'éducation à la maison, fut mis au collège à l'âge de six ans. Descartes gagna deux années : on attendit qu'il eût huit ans, peut-être parce qu'il n'y avait pas jusque-là de collège dans la région. Mais, à la fin de 1603, les Jésuites obtinrent de Henri IV l'autorisation de s'établir dans plusieurs villes de France. Le roi leur donna notamment à La Flèche en Anjou une maison, qui prit le titre de « Collège Royal ». Paris même n'en eut point de semblable avant le Collège de Clermont, en 1619. Aussi les Jésuites ne négligèrent rien pour assurer le succès du nouvel établissement : recteur, professeurs et maîtres de tout ordre, durent être choisis avec un soin extrême, et le Collège de La Flèche devint de bonne heure, comme dira notre philosophe en 1637, « l'une des plus célèbres écoles de l'Europe ».

Les classes s'ouvrirent à la fin de janvier 1604 ; mais le petit René Descartes n'y entra qu'à Pâques, l'hiver terminé <sup>b</sup>. Il y trouva comme recteur le P. Chastellier, qui était du Poitou et

a. *Un Collège de Jésuites aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Le Collège Henri IV de La Flèche.* Par le P. CAMILLE DE ROCHEMONTEIX, de la Compagnie de Jésus. (Lé Mans, Leguicheux imprimeur, 1889, 4 vol. in-8, iv-309 pages, 332, 356 et 444.)

b. Pour cette date de l'entrée au collège, nous suivons Baillet (t. I, p. 18), qui, malheureusement, n'indique à ce sujet aucune référence.

connaissait sans doute sa famille. En 1607, ce fut le P. Charlet, aussi du Poitou, et de plus allié à la famille Brochard<sup>a</sup>; il eut pour son jeune parent des soins tout paternels, on peut presque dire des tendresses et des gâteries de papa. Montaigne chaque matin était réveillé en musique au son de quelque instrument : on fit mieux pour Descartes, on le laissa se réveiller tout seul et se lever à son heure<sup>b</sup> : il ne couchait pas au dortoir commun, mais il avait sa chambre, étant de ces élèves appelés « chambristes ». On montre à La Flèche une salle assez spacieuse,

a. Étienne Charlet était né à Paris, paroisse de Saint-André-des-Arcs, le 30 sept. 1570; recteur du Collège de La Flèche en 1607, plus tard l'un des cinq assistants du général des Jésuites à Rome, 1627-1646, il mourut le 26 oct. 1652. Il fut, en outre, deux fois provincial de la province de Paris, 1616-1619 et 1646-1649. Deux de ses cousins furent conseillers au Parlement de Rennes : François Charlet, de 1572 à 1576, qui passa ensuite au Parlement de Paris, où il vivait encore en 1608; et Jacques Charlet, de 1585 à 1594. Une de leurs ascendantes, Radegonde Charlet, avait épousé un Julien Brochard : Jeanne Brochard, mère de notre philosophe, et Claude Ferrand, sa grand-mère maternelle, l'avaient l'une et l'autre comme trisaïeule. (*Le Parlement de Bretagne, 1554-1790*, par Frédéric Saulnier, Rennes, 1909, t. I, p. 220-221.)

b. Ici Baillet (t. I, p. 28) cite son auteur, Daniel Lipstorp. Et nous savons, par des témoignages sûrs, que Descartes (pour son malheur, lorsqu'il fut en Suède) garda toute sa vie l'habitude de se lever tard. Voici le texte complet de Lipstorp :

« Analysis autem Geometrica ipsi displicere non poterat vel solo isto »  
 » nomine, quòd, cum miracula quædam numerorum eruat, tam abstrusa »  
 » ac recondita ut facultas illa omnem captum humanum superare videa- »  
 » tur, tantâ nihilominus facilitate & voluptate id expediat, ut facilius »  
 » videatur esse nihil. Posterior tamen & potior causa fuit, quòd minus »  
 » fuerit adstrictæ illius in hisce scholis disciplinæ alligatus : idque ex »  
 » indultu cognati, quem inter alios præceptores habebat, qui ipsi secu- »  
 » rius vivere (non tamen ut illi solent, qui turpi & languenti otio lasci- »  
 » viunt) & recollectis subinde per quietem viribus genio speculativo »  
 » indulgere permisit. Hanc enim ejus fuisse perpetuam consuetudinem, »  
 » ut mane experrectus in reclinatorio suo ad clarum usque diem medita- »  
 » bundus jaceret, norunt illi, qui ipsum familiarius noverunt, quique »  
 » tunc ejus ingenii vires sæpius sunt periclitati. Hâc ratione invenit »  
 » speciosam suam Algebram, omnium liberalium artium & scientiarum »  
 » clavem, optimam verum à falso dignoscendi methodum... » (DANIELIS LIPSTORPI LUBECENSIS *Specimina Philosophiæ Cartesianæ*. Lugd. Bat., apud J. & D. Elsevier. c15 Ioc LIII. Pag. 74-75.)



décorée du nom d'« observatoire de Descartes », et qui aurait été sa chambre d'écolier. Mais c'est là une légende tardive, qui n'apparaît qu'en 1854, légende bien invraisemblable d'ailleurs, vu la disposition des locaux et leur insuffisance de 1604 à 1612. On peut le regretter : les fenêtres de cette salle, surtout l'une des deux, s'ouvrent sur les jardins et le parc, de l'autre côté de la petite rivière qui coule au bas. Quoi qu'il en soit, l'air était sain, le régime excellent : l'enfant se fortifia, et ce fut sans doute au collège que, en dépit des pronostics funestes de ses premières années, sa santé s'affermi définitivement.

Entré en sixième, il suivit le cours régulier des études ; le coup d'œil rétrospectif qu'il y jette en 1637, dans le *Discours de la Méthode*<sup>a</sup>, en reproduit l'ordre chronologique. D'abord des « fables » et des « histoires », c'est-à-dire ce qu'on étudiait dans les classes de grammaire, sixième, cinquième et quatrième ; entendez par « fables » les Métamorphoses d'Ovide, et par « histoires » probablement les biographies des hommes illustres de la Grèce et de Rome. Ensuite la « poésie » et l'« éloquence », qu'on cultivait dans les classes d'humanités, troisième, seconde et rhétorique. Un *Corpus Poëtarum*, que plus tard il revit en rêve<sup>b</sup>, fut sans doute feuilleté par lui : de là les quelques citations éparses dans sa correspondance, Virgile, Horace, Ovide, et encore Ausone et Sénèque le Tragique, auxquels il emprunta ses deux devises<sup>c</sup>. Un recueil semblable

a. Tome VI, p. 4, l. 21, à p. 9, l. 16 ; et p. 541-544.

b. Tome X, p. 182-185. Nuit du 10 novembre 1619.

c. *Ibid.*, et t. IV, p. 537, l. 9-13 : lettre à Chanut, du 1<sup>er</sup> novembre 1646. La première devise, empruntée à Ausone, est :

*Quod vitæ sectabor iter ?*

Et la seconde, empruntée à Sénèque le Tragique :

*Illi mors gravis incubat,  
Qui, notus nimis omnibus,  
Ignotus moritur sibi.*

Pour les autres citations, voir l'*Index des Noms propres*, t. V, p. 595-612, pour la correspondance, et à la fin de chaque volume, pour les tomes VI-XI.



existait-il déjà pour les orateurs, sous le titre de *Conciones*? Toujours est-il que Descartes cite également quelques passages des harangues de Cicéron.

Il apprit le latin à fond, non seulement comme une langue morte, mais comme une langue vivante qu'il pourrait avoir à parler et à écrire. Il la parla, en effet, quelquefois en Hollande, et même en France à une soutenance de thèses; et il l'écrivit dans trois ou quatre de ses ouvrages et un certain nombre de lettres<sup>a</sup>. Quelques-unes de ses notes mêmes, rédigées pour lui seul et à la hâte, sont en latin<sup>b</sup>. Il maniait cette langue aussi bien et souvent mieux que le français, le plus souvent avec vigueur et sobriété, parfois aussi pourtant avec quelques gentillesses de style qui rappellent les leçons des bons Pères; lui-même avoue qu'il a fait des vers, sans doute des vers latins, et une fois avec Balzac il se piqua de bel esprit et lui écrivit dans un latin élégant « à la Pétrone<sup>c</sup> ».

Les trois dernières années de collège étaient employées à l'étude de la « philosophie », qui comprenait trois parties : la logique, la physique et la métaphysique. En première année, on étudiait aussi la morale avec la logique; et en seconde année, les mathématiques avec la physique. Tel était du moins le programme du temps de Descartes, de 1609 à 1612. Plus

a. Sur un total de 498 lettres, 63 sont en latin. De même les trois ouvrages intitulés : *Meditationes* (1641 et 1642), *Epistola ad Celeberrimum Voetium* (1643), *Principia Philosophiæ* (1644).

b. Tome XI, p. 549-646. Notes d'anatomie : peut-être, vu la nature spéciale du sujet, le latin était-il de rigueur.

c. Tome I, p. 12 : « *Stylo, ut aiebat, Petroniano* », mot de Descartes rapporté par Balzac, dans une lettre à Chapelain, du 22 avril 1637, à propos de la lettre de mars 1628, t. I, p. 7-11. Balzac répondit à Descartes en français, p. 569-571, lettre du 30 mars 1628. — Notre philosophe avoua lui-même à Huygens, qu'autrefois il avait fait des vers : t. IV, p. 102, l. 2-3, lettre du 14 mars 1644, sans doute des vers latins, puisque Huygens lui rappelle cet aveu, à propos de vers latins qu'il lui envoie. — Quant au style de Descartes en latin, voir quelques remarques, t. IX, 2<sup>e</sup> partie, p. VIII-IX. Pourtant il déclare, dans une lettre à Pollot, du 1<sup>er</sup> janvier 1644, qu'il lui faut beaucoup plus de temps pour écrire en latin qu'en français, t. IV, p. 73, l. 3-7.

tard, à partir de 1626, les mathématiques furent étudiées séparément, en troisième année, la métaphysique étant dès lors enseignée en seconde année avec la physique. On connaît le nom du professeur de philosophie de Descartes; le P. François Véron, controversiste fougueux et d'une piété exaltée<sup>a</sup>; et aussi de son répétiteur de philosophie, le P. Étienne Noël, alors jeune religieux, celui qui eut plus tard au sujet du vide des démêlés avec Pascal. Les Jésuites se servaient sans doute de cahiers qu'ils dictaient, en s'inspirant des auteurs célèbres en ce temps-là dans leur Compagnie, Toledo et Fonseca, par exemple, pour la logique<sup>b</sup>. Peut-être aussi, pour la physique, s'inspiraient-ils d'un Feuillant, Frère Eustache de Saint-Paul, dont Descartes se souviendra plus tard<sup>c</sup>. Pour les mathématiques, ils avaient un des leurs, Clavius, dont un traité d'algèbre fut imprimé en 1609 à Orléans, et que les contemporains appelaient « le nouvel Euclide<sup>d</sup> »; quant à Viète (zélé huguenot, ne l'oublions pas), Descartes quitta La Flèche, et même plus tard la France, sans avoir vu, dit-il, la couverture de son

a. ROCHEMONTEIX, t. IV, p. 51-52. François Véron, né à Paris, en 1578, entré dans la Compagnie de Jésus, 13 septembre 1595, la quitta en 1620, et devint curé de Charenton, où il mourut, 6 décembre 1649. Auteur d'une *Méthode de controverse* contre les protestants, laquelle n'eut pas moins de vingt-deux éditions, de 1615 à 1638. Auparavant, il avait publié un ouvrage de piété, souvent réimprimé depuis 1599, date de la première édition, jusqu'à 1637. Deux éditions parurent à La Flèche même, en 1610 : *Manuale Sodalitatis B. Mariæ Virginis, Ac Iuventutis Vniversæ selectæ Gymnasiorum Societatis Iesu, miraculis dictæ Sodalitatis illustratum*. A. P. F. V. S. I. (Flexiæ, apud Iac. Rezé, M.DC.X., in-12, pp. 627.) L'édition suivante, qui porte presque le même titre, fut imprimée à Arras, 1612; mais l'épître dédicatoire est ainsi datée : « Flexiæ, 7 Martii anno 1610. » Voir *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, nouv. édit. par Sommervogel, t. VIII, 1898, p. 603-610; et *Un Curé de Charenton au XVII<sup>e</sup> siècle*, par l'abbé P. Féret. (Paris, Gervais, 1881, in-12, p. 14-160.)

b. ROCHEMONTEIX, t. IV, p. 27 : *Institutionum Dialecticarum Libri VIII*. Auctore PETRO FONSECA S. J. (Flexiæ, apud Griveau, 1609.)

c. Tome III, p. 185, l. 12-18 : lettre du 30 septembre 1640. Eustache de Saint-Paul publia une *Summa philosophica*, en 1609 : *ibid.*, p. 196.

d. Tome X, p. 154, note c, et p. 155-156, note d.



livre<sup>a</sup>. Dès le collège, cependant, notre futur philosophe se révéla mathématicien ; et à en croire un de ses condisciples,

a. Tome II, p. 524, l. 8-13 : lettre à Mersenne, du 20 février 1639. Ce texte décisif a été invoqué contre l'historiette suivante que raconte Lipstorp :

« Hanc veritatis ducem (speciosam Algebram, voir ci-avant, p. 20, »  
 » *nobe b, le passage auquel celui-ci fait immédiatement suite*) cùm secu-  
 » riùs in dies perfequeretur, & interea in vulgari Analyfi Geometricâ à  
 » Præceptore fuo exerceretur, id confequutus < est >, ut non tantùm  
 » dexteritate ingenii aliis fuis in hocce studio Analytico commilitonibus  
 » palmam præriperet, fed & Præceptoris exspectatione opinione citius  
 » major factus, nihil jam amplius, quantum ad Analyfin iftam fpectaret,  
 » fibi proponere permetteret, quod non miro artificio protinus folveret.  
 » Imò ipfum Præceptorem, in Algebraicis forfan non tam exactè verfa-  
 » tum, novis quæftionibus ita defatigavit, ut eum non amplius fuâ infor-  
 » matione indigere ingenuo testimonio confirmaret. Erat autem ipfi paulò  
 » antè difficilior quæftio à Magiftro propofita, quam per novam fuam  
 » methodum artificiofe folverat, folutæque copiam magiftro fecerat. Is  
 » novum folvendi modum per quantitates quafdam fimplices, pofthabitis  
 » numeris, confpicatus, ipfum monuit, ut Viêtam confuleret, qui ejuſdem  
 » argumenti nonnulla concinnaverat. Tum ille gaudio ingenti delibutus,  
 » quòd alium quoque hujus methodi peritum extitiffe intellexerat, non  
 » deftitit Præceptorem rogare, ut fibi hujus copiam facere non grava-  
 » retur. Cumque abftruſiora quædam in eo deprehendiſſet, quàm quæ  
 » primâ fronte fibi | pervia eſſent, illico Præceptoris benevolentiam pre-  
 » cibus follicitavit, ut ipſi faculam in iis præluceret. Ille novum onus fibi  
 » impar declinare, & non niſi unum eſſe in totâ urbe, cui Viêtæa Analyſis  
 » cognita eſſet atque perſpecta, regeffit. Iterum ille petiit, procuraret, ut  
 » fibi per ipſum aditus ad illum Virum pateret. At quâ remorâ interve-  
 » niente ego juxta ſcio cum ignariſſimis, votorum fuorum damnari non  
 » potuit. » (LIPSTORPII *Specimina*, 1653. Pag. 75-76.)

Baillet paraphrase toute cette histoire de Lipstorp, en prévenant le lecteur que c'est « une histoire dont la vérité semble dépendre d'une cir-  
 » conſtance qui eſt abſolument fauſſe ». Et il conclut ainſi : « Il eſt à  
 » craindre que tout ce récit n'ait été le fruit de l'imagination de Lipſtorp-  
 » pius, plutôt que la relation d'un fait véritable. Pour en faire voir le peu  
 » de vray-ſemblance, il ſuffit de produire le témoignage de M. Descartes,  
 » qui a marqué dans une lettre écrite de Hollande au Père Merſenne en  
 » 1639, qu'il ne ſe ſouvenoit pas même d'avoir jamais vû ſeulement la  
 » couverture de Viète pendant qu'il avoit été en France. » Et Baillet cite  
 en marge : « Tom. 2 de ſes Lett., p. 454 », c'eſt-à-dire dans la préſente  
 édition, t. II, p. 524, l. 8-9. « C'eſt ce qu'il diſoit (continue Baillet) pour  
 » convaincre de fauſſeté un Géomètre qu'il ne connoiſſoit pas, mais qui ſe  
 » vantoit d'avoir étudié Viète avec lui à Paris. Il étoit encore plus éloigné



plus d'une fois l'écolier embarrassa son maître<sup>a</sup>. Mais si plus tard, en 1637, il critique en général l'enseignement de l'École, c'est-à-dire la Scolastique, cela ne l'empêchera pas de reconnaître l'année suivante, dans une lettre privée, que nulle part la philosophie ne s'enseigne mieux qu'à La Flèche, et que rien n'est plus utile pour un jeune homme, que d'en avoir étudié le cours entier, puisqu'elle donne la clé de toutes les sciences<sup>b</sup>.

De fait (et pouvait-il en être autrement ?), l'ordre suivi par Descartes dans ses études de philosophie au collège, se retrouve en partie dans le *Discours de la Méthode*<sup>c</sup> : la logique d'abord, et c'est la deuxième partie du *Discours* ; puis la morale, et c'en est la troisième partie ; viennent ensuite, avec la quatrième et la cinquième, non plus, il est vrai, la physique et la métaphysique, mais dans l'ordre inverse, la métaphysique et la physique. Et cette interversion n'est rien moins que la réforme

» d'avoir vû la personne de Viète que les Ecrits, puisque ce grand Mathématicien, qui étoit natif de Fontenai-le-Comte en Poitou, & qui possédoit une Charge de Maître des Requêtes à Paris, étoit mort des l'an 1603. » (BAILLET, t. I, p. 30-31.)

a. « Étant encore à la Flèche, il s'étoit formé une méthode singulière de disputer en Philosophie, qui ne déplaisoit pas au Père Charlet Recteur du collège son directeur particulier, ny au Père Dinet | son Préfet, quoy qu'elle donnât un peu d'exercice à son Régent. Lorsqu'il étoit question de proposer un argument dans la dispute, il faisoit d'abord plusieurs demandes touchant les définitions des noms. Après, il vouloit sçavoir ce que l'on entendoit par certains principes reçus dans l'école. Ensuite, il demandoit si l'on ne convenoit pas de certaines vérités connues, dont il faisoit demeurer d'accord : d'où il formoit enfin un seul argument, dont il étoit fort difficile de se débarrasser [*En marge* : *Rél. Ms. de Poisson*]. C'est une singularité de ses études que le P. Poisson, demeurant à Saumur en 1663, avoit apprise d'un homme qui avoit porté le porte-feuille à la Flèche avec M. Descartes, & qui en avoit été témoin pendant tout le cours de philosophie qu'ils avoient fait sous le même maître. Il ne se défit jamais de sa méthode dans la suite, mais il se contenta de la perfectionner : & il la jugeoit si naturelle, que jamais il n'auroit trouvé à redire à celle des Scholastiques, s'il l'eût trouvée aussi courte & aussi commode. » (BAILLET, t. II, p. 483-484.)

b. Tome II, p. 378, l. 6-16 : lettre du 12 sept. 1638.

c. Tome VI, p. 11 (2<sup>e</sup> partie), p. 22 (3<sup>e</sup> partie), p. 31 (4<sup>e</sup> partie) et p. 40 (5<sup>e</sup> partie). Voir aussi t. XI, p. 314, l. 28, à p. 315, l. 5.

même de Descartes, avec cette autre encore : les mathématiques dans l'ancien cours d'études, ne venaient qu'après la physique, comme une partie de celle-ci, et plus tard, nous l'avons vu, après la métaphysique ; pour Descartes, au contraire, la physique ne sera plus qu'une partie des mathématiques, et celles-ci par l'évidence de leurs démonstrations tiendront le premier rang avec la métaphysique elle-même. Quant à la physique, elle était tout encombrée d'un vain attirail de « formes substantielles » et de « qualités occultes », qui en obstruaient l'entrée : prétendues explications qui n'étaient que trompe-l'œil, en réalité, c'étaient des barrières qu'il fallait abattre pour permettre à la science ses libres recherches. L'entreprise était hardie ; car cette ancienne physique était la philosophie d'Aristote, devenue celle de saint Thomas, et au Concile de Trente la *Somme* de ce Docteur de l'Église avait été placée pendant toute la durée des sessions, comme un autre livre saint, sur une table à côté de la Bible<sup>a</sup>. Aussi, pour renverser une physique ainsi appuyée sur la théologie, nous verrons Descartes recourir à Dieu lui-même, faire appel à l'Être parfait : la haute intervention d'une métaphysique nouvelle lui paraîtra nécessaire pour autoriser sa nouvelle physique.

Notre philosophe était religieux d'ailleurs, mais à sa manière ; et ici il convient de distinguer le fond qui est à lui, et la forme croyances et pratiques, venues de son éducation. Le catholicisme des Jésuites était assez peu gênant, somme toute, pour la liberté de penser intérieurement : des dogmes imposés, qu'on n'examine ni ne discute, restent extérieurs et presque étrangers à l'esprit, et le laissent beaucoup plus libre de philosopher, que s'il s'était appliqué à les pénétrer, et y avait adhéré tout entier. D'autre part, les Jésuites excellaient à frapper l'imagi-

a. ROCHEMONTEIX, t. IV, p. 3. Saint Thomas fut proclamé Père de l'Église, en 1569, au concile de Trente. — Notons cette déclaration de Descartes, dans une lettre à Mersenne, 25 déc. 1639, t. II, p. 630, l. 4-6 : « J'ay encore icy vne Somme de S. Thomas, et vne Bible que j'ay aportée » de France. »



nation et les sens par les cérémonies du culte ; et Descartes prit peut-être à La Flèche le goût de la musique et des chants. Surtout ils étaient habiles à enserrer l'âme comme dans un réseau d'habitudes de piété : non seulement leurs écoliers formaient de petites académies pour leurs études, une de grammairiens, une autre d'humanistes, une enfin de philosophes ; mais ils en avaient une encore, plus générale, sous l'invocation de la Vierge, et c'était une véritable confrérie religieuse<sup>a</sup>. Elle eut à La Flèche un ardent promoteur en la personne du P. François Véron ; et sans doute Descartes, comme ses camarades, ne manqua pas de s'y affilier. Plus tard il revoyait en rêve (dans ce même rêve qu'il prit la peine de raconter) la chapelle de son collège, et aussitôt il y entra pour faire sa prière<sup>b</sup>. Plus tard encore, il intervint une fois dans une querelle de ministres protestants en Hollande, et ce fut, coïncidence curieuse, pour prendre la défense d'une confrérie à Bois-le-Duc, justement une confrérie de Notre-Dame<sup>c</sup>. Bien plus, en 1619 (et pourtant il était dans sa vingt-quatrième année), un jour ou plutôt une nuit, en se réveillant toujours du même rêve, il avait fait vœu d'aller à Lorette, centre de dévotion des catholiques romains<sup>d</sup>. Un petit livre, publié en 1604 par un Jésuite, le P. Richeome, recommandait ce pèlerinage. Le

a. ROCHEMONTEIX, t. IV, p. 160, note. Extrait du *Ratio studiorum* :

« Academiæ nomine intelligimus cœtum studiosorum ex omnibus  
» scolasticis delectum, qui aliquo ex nostris præfecto conveniunt ut  
» peculiare quædam habeant exercitationes ad studia pertinentes. »

« Hoc ex numero omnes censentur, qui sunt ex congregatione B. Vir-  
» ginis... »

« Academicos pietate, diligentia in studiis, & scholarum legibus servan-  
» dis, exemplo esse oportet. »

« In unam Academiam theologi et philosophi fere convenire poterunt ;  
» in alteram rhetores & humanistæ ; in tertiam grammatici... »

« Magistratus secretis suffragiis eligentur ; hi ferme erunt : academiæ  
» rector, duo consilarii & unus secretarius. »

Voir pour le P. Véron, p. 23 ci-avant, note a.

b. Tome X, p. 181-182 : nuit du 10 novembre 1619.

c. Tome VIII, 2<sup>e</sup> partie, p. 64-107.

d. Tome X, p. 186-188.



P. Richeome était réputé le Cicéron de la Compagnie de Jésus, comme Clavius en était l'Euclide; de plus il fut Assistant de France auprès du Général à Rome, de 1608 à 1615. Un ouvrage de piété, composé par un si haut dignitaire, avait été mis certainement entre les mains de tous les écoliers de La Flèche.

La foi religieuse de Descartes se doubla de fidélité monarchique, soigneusement entretenue par ses maîtres. Le collègue Henry IV ne pouvait oublier son fondateur; et le roi, de son côté, n'oubliait pas non plus le collègue qu'il avait fondé. Il décida que son cœur y reposerait plus tard dans la chapelle; et en effet, après l'assassinat du 14 mai 1610 par Ravailiac, le cœur royal fut transporté de Paris à La Flèche<sup>a</sup>. On le reçut en grande pompe, le 4<sup>e</sup> jour de juin. Descartes était présent à la cérémonie, qui dut faire sur lui grande impression; il y figura même comme un des jeunes gentilshommes choisis pour le cortège. Plus tard nous le retrouverons qui assiste volontiers à des spectacles du même genre : couronnement de l'Empereur à Francfort, mariage du Doge avec l'Adriatique à Venise, ouverture du Jubilé à Rome. Surtout il conserva jusqu'à la fin ses sentiments de « bon Français », comme en témoignent ses lettres de l'hiver de 1649, écrites de Hollande pendant la Fronde<sup>b</sup>.

L'éducation de notre philosophe à La Flèche avait été d'ailleurs celle d'un jeune noble, avec tous les exercices physiques usités en ce temps-là : le jeu de paume, qui reviendra souvent dans ses comparaisons; et l'escrime, que même il réduisit en art dans un petit traité<sup>c</sup>. Et comme les Jésuites n'avaient point de fêtes dans leurs collèges sans comédie et sans ballet, Descartes prit part sans doute comme ses jeunes condisciples à ces divertissements, et s'en souvint plus tard pour composer lui-même une comédie et un ballet de cour aux fêtes de la reine Christine à Stockholm<sup>d</sup>.

a. ROCHEMONTEIX, t. I, p. 138. — BAILLET, t. I, p. 22-24.

b. Correspondance entre Descartes et Brasset, t. V, p. 584, etc.

c. Tome X, p. 533-538.

d. Tome XI, p. 661-662.

Un an après la cérémonie funèbre de 1610, le collège de La Flèche célébra une fête commémorative, en plusieurs séances. Le troisième jour, c'est-à-dire le 6 juin 1611, parmi les poésies récitées il y eut un sonnet, dont il faut donner ici le titre en entier : *Sur la mort du Roy Henry le Grand & sur la découverte de quelques nouvelles planettes ou estoiles errantes autour de Jupiter, faicte l'année d'icelle par Galilée, célèbre mathématicien du grand-duc de Florence*<sup>a</sup>. Les lunettes d'approche, récemment inventées, étaient la grande curiosité scientifique d'alors. Dès 1609, on en vendait à Paris dans les boutiques du Pont Notre-Dame; les Jésuites en avaient fait peut-être revenir à La Flèche. Mais surtout on était dans l'admiration des curiosités que venait de découvrir avec ces lunettes le Florentin Galileo Galilei : en particulier les planètes de Jupiter, appelées aussitôt par lui « Astres de Médicis ». Et les bons Pères n'avaient garde d'omettre cette appellation flatteuse pour la famille de la Reine Mère, Marie de Médicis, régente de France, et leur protectrice. Le collège s'ouvrait ainsi aux nouveautés du dehors, et l'exemple était donné à Rome même. On était encore loin, en effet, de la condamnation de Galilée, qui ne sera prononcée qu'en 1633; le premier avertissement, assez bénin d'ailleurs, ne vint même qu'en 1616. Mais l'année 1611, le professeur de philosophie du collège des Jésuites à Rome faisait soutenir par ses élèves des thèses favorables aux nouvelles découvertes, et les dédiait à un cardinal; celui-ci ne voyait en Galilée qu'un compatriote, dont on pouvait bien être fier pour l'Italie, puisqu'il découvrait dans le ciel, comme avait fait Americo Vespucci sur le globe terrestre, un Nouveau Monde<sup>b</sup>. Les Jésuites accueillirent donc sans méfiance

a. ROCHEMONTEIX, t. I, p. 147. Le récit de ces fêtes fut imprimé : *In Anniverfariū Henrici Magni obitū diem Lacrymæ Collegii Flexiēnsis Regii S. J. (Flexiæ, apud Iacobum Rezé, 1611.)*

b. *De Phænomenis in orbe lunæ novi telescōpii usu à D. Gallileo Gallileo nunc iterum fuscitatis Physica disputatio*, à D. IULIO CÆSARE LA GALLA in Romano Gymnasio habita, Philosophiæ in eodem Gymnasio Primario Professore. Necnon *de Luce & Lumine altera disputatio*. Superiorum



d'abord les nouveautés astronomiques, qui devaient cependant à bref délai renouveler notre conception de l'univers.

Quand on est jeune, on s'enthousiasme volontiers pour l'événement du jour, surtout si c'est une belle invention ou une grande découverte : le télescope avec les merveilles qu'il fit voir aussitôt dans le ciel, fut peut-être le grand événement qui enthousiasma la jeunesse de Descartes, et dont toute sa philosophie devait plus tard se ressentir. Dès le collège, il entendit parler de ces quatre satellites qui tournent autour de la planète Jupiter, et de deux autres encore, semblait-il, autour de Saturne, et des phases successives que présentait Vénus aussi bien que la Lune, et bientôt enfin des taches du Soleil. Tous ces phénomènes nouveaux figureront en bonne place, principalement le dernier, dans sa philosophie, avec des explications tirées de principes nouveaux aussi, qu'ils auront certainement contribué à établir. Et nul doute que le jeune homme ne s'inté-

permis, & Privilegio, 10 et 12 nov. 1611, pp. 72. (Venetiis MDCXII. Apud Thomam Balionum.)

La préface est dédiée : « Illustrissimo atque Reuerendiss. D. D. ALOYSIO » CAPONIO S. R. E. Cardinali Ampliff... IULIUS CÆSAR LA GALLA fœlicitatem. Ex Vrbe decimo Kalendas Octobris MDCXI. » Elle se termine ainsi :

« ...hoc enim obsequium tibi deberi existimaui, quem noueram tanta » cum voluptate GALLILEUM hæc demonstrantem suscepisse, crescenti » Patriæ gloriæ gratatum, quæ veluti superioribus annis VESPUTIUM dedit, » noui Orbis inuentorem, ita nunc GALLILEUM habet nouorum syderum » authorem. Accipe igitur Opusculum hoc tuo nomini consecratum... »

Et dans le second opuscule : *De luce & lumine Disputatio*. Cap. I, p. 57 :

« Cùm aliquando adhuc anteposita nocte Illustrissimus FEDERICUS CÆSIUS » *Marchio Montis Cælij*, rei litterariæ in Vrbe patronus, — ac D. IOANNES » REMISCIANUS, vir omni disciplinarum genere instructus, & Attica atque » Romana facundia præclarus, cuius solerti ingenio nouum *Telescopij* » *nomen perspicillo aptissimè inditum debemus*, — necnon Do. IOANNES » CLEMENTIUS, rerum naturalium solertissimus indagator, ac Plinianæ » gloriæ nostra ætate æmulus, — Excellentissimum D. GALLILEUM conuenissimus » nissimus visendi gratiâ Venerem perspicillo falcata speciem præ se » ferentem, necnon circa Saturnum obambulantes alios Hermes : — nubi- » bus observationem syderum nobis eripientibus, interim variis de rebus, » vt inter doctos solet, habebatur fermo. »



ressât au nouvel instrument, appelé aussitôt « télescope », inventé, disait-on, par hasard. On souhaitait un peu partout, en Italie, en Allemagne, en France, comme en Hollande, que les savants en fissent l'objet d'une étude méthodique, afin d'en donner la théorie. Et c'est aussi le problème que se posera Descartes, dans sa *Dioptrique*, comme un bel exemple de l'application possible de la géométrie à une matière de physique. Puis, c'est encore là une idée qui lui était chère, l'effet pratique ne pouvait manquer de suivre : qui assignera des limites à la puissance d'une lunette construite scientifiquement ? Avec elle on verrait peut-être s'il y a des animaux dans la lune<sup>a</sup> ?

Ainsi Descartes emporta de La Flèche bien des semences qui dans un esprit comme le sien devaient fructifier. Ajoutons que ses maîtres eurent assez de confiance en lui pour lui permettre la lecture d'ouvrages ordinairement défendus. Lesquels ? Peut-être l'*Art de Lulle*, dont il parle dans le *Discours de la Méthode*, et une fois ou deux dans sa correspondance<sup>b</sup>. Peut-être les livres de Henri-Corneille Agrippa, sur l'incertitude des connaissances humaines, ou sur la philosophie occulte, dont il dit aussi un mot ou deux<sup>c</sup>. Ici la permission donnée par les Jésuites ferait vraiment honneur à leur esprit de tolérance, si l'on songe qu'à quelque temps de là, l'année 1623, en France même, à Moulins, le grief capital contre un pauvre diable, condamné à mort et exécuté comme sorcier, fut qu'on avait trouvé en sa possession un exemplaire de ce livre d'Agrippa, relié en peau de truie<sup>d</sup> ! Descartes paraît avoir lu encore la *Magie naturelle*, de Jean-Baptiste Porta ; mais cet ouvrage, dédié à Philippe II, roi catholique, et imprimé à Anvers, dans les Pays-Bas espagnols, n'a rien qui motive une interdiction<sup>e</sup>. A ces lectures notre philosophe gagna de ne point être dupe

a. Tome I, p. 69, l. 3-5 : lettre du 13 nov. 1629.

b. Tome VI, p. 17, l. 19-20 ; et t. X, p. 156-157 et p. 164-165.

c. Tome X, p. 63-64, et p. 165, l. 10.

d. *Un magicien brûlé vif (1623)*, par Louis Batifol. (*Revue de Paris*, 15 mars 1902, p. 369-393.)

e. Tome X, p. 347.

des faux savants, magiciens, alchimistes, astrologues. Déjà, par une disposition naturelle de son esprit, il ne s'étonnait pas facilement, et n'admirait presque rien : l'étonnement, selon lui, est toujours mauvais, et l'admiration même n'est pas toujours bonne. Cette disposition ne pouvait être que confirmée par la familiarité qu'il eut de bonne heure avec des choses réputées merveilleuses, qu'on eut le bon esprit de lui mettre entre les mains pour lui en faire voir l'inanité.

Aussi Descartes se montra toujours reconnaissant envers ses maîtres de La Flèche, et ne manqua aucune occasion de faire leur éloge<sup>a</sup>. Il était sincère en cela, sans aucun doute ; mais il y trouvait bien aussi quelque intérêt. Auteur d'une philosophie nouvelle, il aurait voulu que les Jésuites l'adoptassent, et qu'elle remplaçât Aristote dans leurs collèges. C'est pourquoi il a grand soin d'envoyer son *Discours* au P. Noël, recteur de La Flèche en 1637, et ses *Principes* au P. Grandamy, également recteur en 1644. Il sollicite leurs avis et leurs conseils,

a. Notons cependant ici ces deux déclarations (*Relat. MS. de M. Belin*) :

« Quoi qu'il se fentit très-obligé aux soins de ses Maîtres qui n'avoient » rien omis de ce qui dépendoit d'eux pour le satisfaire, il ne se croioit » pourtant pas redevable à ses études de ce qu'il a fait dans la fuite pour » la recherche de la vérité dans les Arts & les Sciences. Il ne faisoit pas » difficulté d'avouer à ses amis, que *quand son Père ne l'auroit pas fait » étudier, il n'auroit pas laissé d'écrire en François les mêmes choses » qu'il a écrites en Latin*. Il témoignoit souvent que, *s'il avoit été de » condition à se faire Artisan, & que si on lui eût fait apprendre un » métier étant jeune, il y auroit parfaitement réussi, parce qu'il avoit » toujours eu une forte inclination pour les Arts*. De sorte que, ne s'étant » jamais soucié de retenir ce qu'il avoit appris au Collège, c'est merveille » qu'il n'ait pas tout oublié, & qu'il se soit souvent trompé lui-même dans » ce qu'il croioit avoir oublié. » (BAILLET, t. I, p. 34-35.)

« (Mais il se seroit récrié le premier contre cette imagination), luy qui » vouloit faire croire à ses amis que, *quand son père ne l'auroit jamais » fait étudier, il n'auroit pas laissé d'écrire les mêmes pensées, de la » même manière, & peut-être encore mieux qu'il n'a fait*. C'est ce qu'il » auroit pû nous persuader aisément, si nous considérons, qu'il n'y a rien, » de tout ce qu'il a écrit, qu'il n'ait pû concevoir, dicter, & composer en » sa langue maternelle; & que son stile françois, au jugement des Sçavans, » est préférable de beaucoup à son stile latin. » (*Idem*, t. II, p. 470-471.)



surtout ceux du P. Charlet, qui avait été pour lui comme « un second père », et qui de plus était Assistant du Général à Rome. En 1641, ses *Méditations* parurent avec une préface à la Sorbonne ; en 1642, il y joignit, en guise de postface, une lettre au P. Dinet, devenu provincial de France : il le met presque en demeure de faire enseigner sa physique nouvelle, au moins sa nouvelle doctrine des météores. On ne lui répond pas officiellement ; mais ce fait même de ne pas lui répondre, prouve qu'on gardait des ménagements et qu'on ne voulait pas rompre avec lui. L'écolier faisait honneur à ses anciens maîtres, qui avaient toujours pour lui quelque tendresse. Et puis il montrait tant de déférence et de soumission, tant de crainte d'être noté par l'Église ! Il en a trop montré, dira même plus tard un théologien comme Bossuet. Et si l'on songe à la nature déjà circonspecte et timorée de Descartes, c'est encore là un effet, et non le moins notable, de l'éducation reçue par ce futur philosophe dans un collège de la Compagnie de Jésus.



## CHAPITRE III

### JEUNESSE DE DESCARTES

#### PREMIÈRE PÉRIODE

(1612-1619)

Rien ne vaut pour la formation de l'esprit, non pas les études que font en commun les écoliers dans leurs classes, mais celles que plus tard un jeune homme poursuit, de son plein gré et par choix, de seize à vingt-cinq ans environ. Alors, en effet, naissent en lui les idées qui, le travail aidant, et si les circonstances sont favorables, se réaliseront au cours de sa vie. Descartes nous apprend lui-même que, sur la fin de 1619, c'est-à-dire dans sa vingt-quatrième année, il est entré en possession de sa méthode scientifique d'abord, et aussi d'une règle de conduite<sup>a</sup>; quant à ses principes de philosophie ou de physique, simplement ébauchés à cette date dans son esprit, ils ne recevront une forme définitive que neuf ans après, en 1628-1629. Mais les résultats acquis dès 1619 supposaient de longues réflexions antérieures, commencées dès le collège ou tout au moins en 1612. La première partie du *Discours* de 1637 en donne bien un résumé, dans la revue critique que Descartes fait de tout ce qui lui avait été enseigné jusque-là. Mais l'emploi exact des sept années qui suivirent, de 1612 à 1619, et qui furent si bien remplies, nous reste totalement

a. Tome VI, p. 11, l. 3 et suiv.; p. 28, l. 24, etc.; p. 30, l. 10-14.

inconnu, et sur cette partie si intéressante de la vie du philosophe, nous en sommes réduits à des conjectures.

Nous savons à peu près ce qu'il fit en 1618-1619, grâce à la découverte récente (en 1905) d'un journal manuscrit d'Isaac Beeckman<sup>a</sup>. Mais pour les années qui précèdent, nous n'avons en tout que quatre documents : deux actes de baptême, où René Descartes signa comme témoin, à Sucé, diocèse de Nantes, le 22 octobre et le 3 décembre 1617 ; attestation de baccalauréat et de licence en droit, à Poitiers, 9 et 10 novembre 1616 ; un baptême encore où il fut parrain, dans cette même ville, le 21 mai de cette même année. C'en est assez pour rectifier sur certains points le récit de Baillet, et pour le compléter. D'abord il fait partir son héros pour la Hollande en mai 1617 : Descartes ne partit que l'année suivante, sans doute l'été de 1618, puisqu'on le retrouve en France, et même en Bretagne, jusqu'à la fin de 1617. En outre, Baillet qui fait résider le jeune philosophe à Paris, de 1613 à 1617, ignorait les séjours à Sucé, tout au moins l'automne de 1617, et à Poitiers l'année 1616. Nous ne sommes même pas certains que Descartes demeura à Paris les trois années 1615, 1614 et 1613. Baillet l'assure, mais n'en donne point de preuves. Lui d'ordinaire si soigneux de citer ses témoignages, n'en cite qu'un seul pour tout ce chapitre, et à propos d'une anecdote qui semble bien être le double d'un épisode, celui-là authentique, survenu dix à douze ans plus tard : disparition du philosophe, pour échapper aux importuns et aux fâcheux, et étudier en liberté. Descartes se serait caché à tous ses amis, dans une maison du faubourg Saint-Germain, deux années entières : quelle apparence<sup>b</sup> ! L'auteur de l'anecdote est un

a. Tome X, p. 17-39.

b. Baillet, après avoir parlé du départ de Mersenne, l'avent de 1614, continue ainsi :

« Cette séparation toucha M. Descartes assez vivement. Mais au lieu de  
» luy donner la pensée de retourner à ses divertissemens & à son oisiveté,  
» elle le fit encore mieux rentrer en luy même, que la présence de son ver-  
» tueux ami, & luy inspira la résolution de se retirer du grand monde,



certain Porlier, qui avait pour oncle Chanut ; celui-ci, plus tard intime ami de Descartes, recevra de lui bien des confidences ; il se peut qu'on lui ait conté une histoire de ce genre, et qu'il l'ait redite à son neveu. Mais à quelle date faut-il la placer ? Et ne serait-ce point Baillet, qui au lieu de l'identifier avec le fait réel de 1627 environ, l'aurait rejetée si loin en arrière, afin d'avoir quelque chose à dire sur le premier séjour de Descartes à Paris ?

Ce séjour même est si peu vraisemblable, que l'honnête

» & de renoncer même à ses compagnies ordinaires, pour se remettre à  
 » l'étude qu'il avoit abandonnée. Il choisit le lieu de sa retraite dans le  
 » fauxbourg Saint-Germain, où il loua une maison écartée du bruit, &  
 » s'y renferma avec un ou deux domestiques seulement, sans en avertir  
 » ses amis, ni ses parens. » [*En marge* : Relat. MS. de M. Porlier.]  
 (BAILLET, t. I, p. 37-38.)

« ... M. Descartes avoit eu la prudence, au commencement de sa  
 » retraite, de se précautionner contre les hazards de la rencontre, pour  
 » ne pas tomber entre les mains de ces Amis fâcheux qu'il vouloit éviter,  
 » toutes les fois qu'il étoit obligé de sortir pour ses besoins. La chose ne  
 » luy réussit point mal pendant l'espace de deux années. Mais il se reposa  
 » dans la fuite avec un peu trop d'affurance sur le bonheur de sa solitude,  
 » & ne veillant plus sur sa route & ses détours avec la même précaution  
 » qu'auparavant, lorsqu'il alloit dans les rues, il fut rencontré par un de  
 » ses anciens amis qui ne voulut pas le quitter, qu'il ne luy eût découvert  
 » sa demeure. [*En marge* : Rél. de Porl., etc.] Il en coûta la liberté, pour  
 » ne rien dire de plus, à M. Descartes. L'ami fit si bien, par ses visites réi-  
 » térées & par ses importunités, qu'il vint à bout de troubler première-  
 » ment sa retraite & son repos, & de le déterrer en suite tout de bon de sa  
 » chère solitude pour le remener dans le monde, & le replonger dans les  
 » occasions de divertissement comme auparavant. »

« Mais il s'aperçut bientôt qu'il avoit changé de goût pour les plaisirs.  
 » Les jeux & les promenades n'avoient plus pour luy les mêmes attraits  
 » qu'auparavant ; & les enchantemens des voluptés ne purent agir en luy  
 » que très-foiblement contre les charmes de la Philosophie & des Mathé-  
 » matiques, dont ces amis de joie ne purent le délivrer. Ils luy firent  
 » passer les fêtes de Noël, & le commencement de l'année suivante [*en*  
 » *marge* : 1617] jusqu'aux jours gras, le moins tristement qu'il leur fut  
 » possible. Mais ils ne purent luy faire sentir d'autres douceurs que celles  
 » de la Musique, aux concerts de laquelle il ne pouvoit être insensible  
 » avec la connoissance qu'il avoit des Mathématiques. » (*Ibid.*, t. I,  
 p. 38-39.)



biographe sent le besoin de disculper là-dessus le père du philosophe : quelle imprudence, en effet, d'envoyer un si jeune homme, presque un enfant, et de chétive santé, tout seul (avec un valet) dans la capitale<sup>a</sup> ! Mais quoi ! Descartes ne retrouvait-il pas à Paris un ami plus âgé, le P. Marin Mersenne ? Leur amitié, en effet, fut telle qu'on n'en saurait, semble-t-il, faire remonter trop haut l'origine. Elle ne datait cependant pas du collège de La Flèche : la différence d'âge entre les deux était de près de huit années<sup>b</sup>, et Mersenne avait fini ses études depuis quelque temps, lorsque son jeune condisciple parvint dans les dernières classes. D'autre part, Mersenne, qui avait pris l'habit des Minimes au couvent de Nigeon près de Paris, le 17 juillet 1611, et fait profession, le 17 juillet 1612, à Fublaines près de Meaux, revint bien à Paris en octobre de cette année et y fut ordonné prêtre l'année suivante (sa première messe est du 28 octobre 1613) ; mais il partit en province l'avent de 1614, c'est-à-dire en novembre ou décembre, pour aller enseigner la philosophie à Nevers, où il demeura jusqu'à la fin de 1619. Si donc on veut que les relations de Descartes et de Mersenne commencent de bonne heure, il faut faire venir Descartes à Paris les années 1613 et 1614 ; et c'est aussi ce que fait Baillet. Une autre circonstance a pu favoriser encore cette conjecture : la présence à Paris, comme député aux États généraux de 1614, de René Brochard, sieur des Fontaines, oncle et parrain de René Descartes ; n'était-il pas naturel que celui-ci allât le rejoindre<sup>c</sup> ? Mais de tout cela nous n'avons aucune preuve.

a. BAILLET, t. I, p. 36-37.

b. Marin Mersenne naquit le 8 septembre 1588, au bourg d'Oizé, dans le pays du Maine (à 21 kilom. de La Flèche et à 26 du Mans). Voir *La Vie du R. P. Marin Mersenne, Theologien, Philosophe & Mathématicien, de l'Ordre des Peres Minimes, par F. H. D. C.* (Frère Hilarion de Coste.) Paris, Cramoisy, 1649. Réimprimée par Tamizey de Larroque, Paris, Picard, 1894.

c. BAILLET, t. I, p. 38. Ajoutons aussi que Joachim Descartes le père pouvait avoir à Paris des amis à qui il aurait confié son jeune fils. Lui-

L'amitié de Descartes et de Mersenne peut aussi bien dater du séjour de Descartes à Paris en 1622 ; Mersenne imprimait alors son premier grand ouvrage<sup>a</sup>, et Descartes, âgé de vingt-six ans, avait tout intérêt et profit à se lier alors avec un savant, tandis qu'en 1613-1614 les relations du tout jeune homme qu'il était (dix-sept à dix-huit ans) avec un religieux, de beaucoup son aîné, ne se comprennent pas aussi bien. On pourrait également renvoyer à 1622 ou même plus tard les relations de Descartes et de Claude Mydorge, le seul autre ami dont parle Baillet pendant cette période de 1613 à 1617<sup>b</sup>. Mydorge mathématicien, qui s'occupait de miroirs et de lunettes, et des phénomènes de réflexion et de réfraction, aura plus de notoriété une dizaine d'années plus tard, et Descartes lui-même sera plus en âge de lui être présenté.

même avait habité Paris en sa jeunesse : il était avocat au Parlement de Paris, lorsqu'il obtint en 1585 ses lettres de provision pour un office de conseiller au Parlement de Bretagne. (ROPARTZ, p. 9.)

a. F. MARINI MERSENNI, *Ordinis Minimorum S. Francisci de Paula, Quæstiones celeberrimæ in Genesim.*

*In hoc volumine. Athei & Deistæ impugnantur & expugnantur, & Vulgata editio ab hæreticorum calumniis vindicatur.*

*Græcorum & Hebræorum Musica instauratur. Francisci Georgii Veneti Cabalistica Dogmata fuse refelluntur, quæ passim in illius problematibus habentur.*

*Opus Theologis, Philosophis, Medicis, Jurisconsultis, Mathematicis, Musicis verò, & Catoptricis præsertim utile.*

(Lutetiæ Parisiorum, Seb. Cramoisy, M. DC. XXIII.)

Achévé d'imprimer, 1<sup>er</sup> fév. 1623. La première partie de cet énorme in-folio : *Quæstiones*... comprend 1915 pages ; et la seconde : *Francisci Georgii*..., 439 pages : en tout 2354.

b. BAILLET, t. I, p. 36-37. Mersenne, dans ses *Quæstiones etc.*, parle aussi de Mydorge, à propos des miroirs, c. XI-XVII, p. 498-538. Ce qu'il dit de lui est remarquable, à cette date de 1623 ou déjà 1622 : « D. Mydorgius, alter quoad specula Proclus aut Archimedes », p. 500, *en marge*. Et dans le texte : « ...D. Mydorgium, Fisci gallici apud Ambianos præfectum, huius sæculi præstantissimum Mathematicum, omnia speculorum arcana hæctenus inaudita breui aperturum, mihique amicissimum... » Et plus loin : « Qui plura de loco imaginis voluerit, consulat Keplerum in *Paralip. ad Vitellion.*, vel D. Mydorgij doctissimas demonstrationes expectet, & si potest, in lucem aduocet. » (Page 506.)



Est-ce la peine maintenant d'opposer conjecture à conjecture? Irons-nous jusqu'à dire que Descartes n'alla point à Paris de 1613 à 1617, ou du moins n'y fit point de séjour prolongé? Dans son *Discours de la Méthode*, lui-même ajoute à toutes les matières enseignées dans les classes la Jurisprudence et la Médecine, sans dire où il les a étudiées. On peut supposer que le collège de La Flèche avait des maîtres pour le droit, et même aussi pour l'anatomie, afin que les élèves n'eussent pas besoin d'aller l'apprendre ailleurs<sup>a</sup>. Descartes aurait profité de cet enseignement au collège même; et c'est sans doute alors, plutôt qu'étant petit garçon, qu'on lui laissa cette liberté de travail dont il se montra plus tard si reconnaissant. Nous nous expliquerions ainsi qu'il n'assista pas, le 21 avril 1613, au mariage de sa sœur, avec Rogier du Crévy, à Rennes<sup>b</sup>: c'était un peu loin de La Flèche, et on n'était pas en vacances. Peut-être cependant passa-t-il une dernière année comme étudiant à Poitiers, en 1615-1616<sup>c</sup>, afin de préparer son baccalauréat et sa licence en droit? Il

a. A vrai dire, les statuts de la Compagnie de Jésus s'y opposaient: « Medicinæ & legum studium, ut à nostro Instituto magis remotum, in » Universitatibus Societatis vel non tractabitur, vel fâtem Societas per » se id oneris non suscipiet. — Tractabitur Logica, Physica, Metaphysica, » Moralis scientia & etiam Mathematicæ, quatenus tamèn ad finem nobis » propositum conveniunt. » (*Const. S. J., IV, 12. — Declar. in cap. 12.*) Toutefois Henri IV désirait que la Jurisprudence et le Droit fussent enseignés à La Flèche, comme à l'Université de Pont-à-Mousson. On lui objecta le statut de la Compagnie. Il remit à plus tard la fondation de ces deux cours; mais la mort le surprit auparavant. (ROCHEMONTEIX, t. I, p. 56-59.) Que se passa-t-il ensuite? Au moins nous savons qu'il y avait à La Flèche, du temps de Descartes, un médecin, entendez par là non seulement un praticien, mais un savant qui pouvait enseigner l'anatomie. Plus tard notre philosophe s'en souviendra, et lui fera demander ses objections au mouvement du cœur. (Tome I, p. 561, l. 20-24.)

b. ROPARTZ, p. 54.

c. Ce qui ferait croire que Descartes ne vint pas seulement à Poitiers pour ses examens, les 9 et 10 nov. 1616, et qu'il y séjourna quelque temps comme étudiant, c'est ce baptême du 21 mai 1616, où il fut parrain de l'enfant d'un tailleur chez qui il avait une chambre en location. (BARBIER, *Société Antiquaires Ouest*, 1901, p. 554.)



fut reçu à ces deux examens le 9 et le 10 novembre 1616<sup>a</sup>. On retrouvera çà et là dans ses œuvres, quelques expressions juridiques. Peut-être aussi fit-il alors à Poitiers quelques études de médecine, comme son aïeul paternel, le médecin Pierre Descartes, et comme son bisaïeul maternel, le médecin Jean Ferrand. Plus tard, pendant son séjour en Hollande, on le verra s'occuper de dissection, non pas en simple amateur, mais véritablement comme un professionnel.

Son frère aîné, Pierre Descartes, avait fait aussi des études de droit, et fut reçu bachelier et licencié trois ans plus tôt, les 7 et 8 août 1613<sup>b</sup>. En 1618, leur père lui acheta une charge de conseiller au Parlement de Rennes<sup>c</sup>. Et il pensa pour le cadet à la carrière des armes. René Descartes avait alors vingt-deux ans ; sa santé ne donnant plus d'inquiétude, on pouvait le faire voyager. La Hollande était comme une école de guerre pour les jeunes gentilshommes des pays étrangers. Son armée avait battu les Espagnols, et elle était commandée par le prince Maurice de Nassau, celui à qui une dame demanda un jour quel était le premier capitaine de l'Europe, et qui, après un moment d'hésitation, répondit que Spinola était le second<sup>d</sup>. La mode s'en mêlait : les jeunes

a. « Nobilis Vir Dominus Renatus Descartes, Diocesis Pictaviensis, » creatus fuit baccalaureus in utroque jure, die nona, & licentiatus in » eisdem canonico & civili juribus, die decima Mensis Novembris, anno » Domini millesimo sexcentesimo decimo sexto. Examinatus ad 40 Theses » *de testamentis ordinandis* in utroque jure. Pure & simpliciter *de justitia & jure*. Et laudetur. A. DE LA DUGNIE. » (*Bibliothèque de Niort*, MS. 35, fol. 12 v.)

b. « Nobilis Vir Dominus Petrus Descartes, Diæcesis Pictaviensis, » creatus fuit baccalaureus in utroque jure, die septima, & licenciatus » in eisdem canonico & civili juribus, die octava Mensis Augusti, anno » Domini millesimo sexcentesimo decimo tertio. Examinatus ad L. II & » t. 55 *de Rebus cred.*, & ad caput antigones *de Pædis*, etc. Pure & simpliciter *de justitia & jure*. Et laudetur. A. GAUTIER. » (*Mémoires Antiquaires Ouest*, t. XXXII, p. 78.)

c. Nous avons vu, p. 11, note, que Pierre Descartes fut installé en cette qualité le 10 avril 1618.

d. Anecdote rapportée par Balzac : *Remarques sur les deux sonnets*

Français allaient volontiers apprendre sous un tel chef le métier des armes, et en parlaient encore plus volontiers au retour<sup>a</sup>. Les Hollandais, il est vrai, étaient protestants, et ceci avait arrêté un futur ami de Descartes, d'ailleurs futur oratorien, Charles de Condren : son père voulait l'envoyer en Hollande faire son apprentissage, avant de servir le roi ; le jeune catholique préféra aller en Hongrie combattre les Turcs<sup>b</sup>. Mais Descartes n'avait point de ces scrupules,

*d'Vranie & de Job*, c. VI, p. 331-332. (*Socrate chrestien*, édit. in-12, 1661.) Maurice de Nassau mourut le 23 avril 1625. Balzac rapporte ses dernières paroles à un ministre protestant, qui l'exhortait de rendre quelque témoignage, avant de mourir, de la religion qu'il professait : « ... Je croy que deux & deux font quatre, & que quatre & quatre font » huit. Monsieur tel (montrant du doigt vn mathématicien qui estoit là » present) vous pourra éclaircir des autres points de nostre creance. » Balzac ajoute que ce prince cependant « ne manquoit pas des vertus » morales. Il ne iuroit que *Certes*, & ne buvoit que de l'eau. Il estoit extrêmement réglé en tout ce qui paroissoit de luy au dehors. » (*Ibid.*, p. 124-125.) Tallemant des Réaux raconte à peu près la même chose de Maurice de Nassau. (*Historiettes*, LVIII, t. I, p. 131, 3<sup>e</sup> édit. Monmerqué.)

a. Balzac écrivait à son cher Hydaspes, 1<sup>er</sup> janv. 1624 : « Pour eüter la » rencontre de ces grands causeurs, ie prendrois la poste, ie me mettrois » sur mer, ie m'enfuerois iusqu'au bout du monde. Il semble que toutes » les paroles soient à eux, & que de dire vn mot, ce soit leur desrober » quelque chose. Mais particulièrement ils me font mourir, *quand ils » viennent freschement de Hollande*, ou qu'ils commencent à estudier en » Mathématique. » (*Œuvres de Balzac*, édit. 1665, t. III, p. 371-372.)

b. Charles de Condren, né à Vaubuin près de Soissons, le 15 déc. 1588. Son père se proposait de l'envoyer en Hollande ; mais le jeune homme supplia « que le voyage fût changé en celui de Hongrie : qu'il avoit de la » peine d'aller chez des hérétiques, & qu'il combattoit bien plus volon- » tiers contre les Turcs que contre des catholiques. » (*Vies de quelques » prêtres de l'Oratoire par le P. Cloyseault*, publiées par le P. Ingold, *Bibl. Orat.*, t. I, p. 190-191.) Dans *le Pelerin de Lorete*, du jésuite Louis Richeome (Bordeaux, petit in-8, S. Millanges, 1604), dont nous avons déjà parlé, on trouve cette page curieuse, qui nous renseigne sur les habitudes du temps. Un fils écrit à son père, p. 965 : « ... Ayant appris les » bonnes lettres iusques à l'eage de dixhuißt ans, vous me fistes apprendre » à manier les armes avec la Noblesse Françoisé, aux meilleures Acade- » mies de l'Europe. Apres ie fus enuoyé vers Hongrie à la guerre contre » les Turcs, où ie commanday trois ans, avec honorable succez de mes » trauaux, & contentement des Seigneurs, à la compagnie desquels ie



d'autant plus que les Hollandais étaient alors des alliés et des amis de la France ; et plus tard il se fit gloire d'avoir porté les armes, pour les délivrer de l'Inquisition d'Espagne<sup>a</sup>. En 1618, il ne leur cacha point cependant qu'il avait été élève des Jésuites<sup>b</sup>, ce qui paraît leur avoir été à tous indifférent.

Il s'engagea donc comme volontaire, c'est-à-dire comme gentilhomme volontaire, s'équipant à ses frais, avec un valet au moins à son service. Il ne reçut point de solde, sauf une fois au début, un doublon, qu'il conserva en souvenir<sup>c</sup>. Son père, qui venait de faire quelques sacrifices pour l'aîné, en fit sans doute aussi pour le cadet. On a retrouvé, à la date du 25 juillet 1618, une procuration de Joachim Descartes à son fils Pierre, l'autorisant à vendre de certains biens en Poitou, qui lui venaient, ainsi qu'à Jeanne et à René, des successions de leurs mère, grand-mère et grand-tante, Jeanne Brochard, Jeanne Sain, et une sœur de celle-ci, Jeanne Brochard encore, dame d'Archangé<sup>d</sup>. Nous savons même, par un acte de partage de ces

» portois les armes. Estant reuenu de ce voyage, & ne se presentant aucune  
 » occasion en nostre France où ie peusse m'employer honorablement felon  
 » mon desir & vacation (*ou vocation ?*), vous fustes d'aduis, vous priuant  
 » de moy pour l'amour de moy, que i'allasse voyager en Leuant, affin  
 » d'apprendre la vertu en l'escole du monde, voyant diuers pais &  
 » diuerfes nations... »

a. Tome V, p. 25, l. 21-25 : lettre à Servien, 12 mai 1647.

b. Tome X, p. 52 : *Journal de Beeckman*, IV.

c. « ... Fœliciter arma literis coniungens, occupationibus militaribus  
 » etiam minoribus incubuit apud Batauos, vbi optima est harum rerum  
 » schola, voluntarieque per triennium belli tulit incommoda omnia absque  
 » vlllo stipendio; vnicum tantùm accepit duplionem, quem semper in  
 » militiæ suæ monumentum seruare voluit; recusauit etiam militum præ-  
 » fecturam, quoniam militum officio fungi cupiebat, vt ei melius ars illa  
 » & labores innotescerent... » (*Vitæ Renati Cartesii, Summi Philosophi, Compendium*, Authore PETRO BORELLO, p. 3-4. (Parisiis, M. DC. LVI.).

d. ALFRED BARBIER a publié (*Société Antiquaires Ouest*, t. VIII, 2<sup>e</sup> série, Poitiers, 1901) une procuration donnée par Joachim Descartes à son fils aîné Pierre, le 25 juillet 1618, à Rennes, en vertu de laquelle celui-ci pouvait vendre en Poitou « telle partie, soit des propres de sond. procureur  
 » filz par le deceds de ses defunctes ayeulles (*Claude Ferrand et Jeanne  
 » Sain*), mère (*Jeanne Brochard*), et tante (*Jeanne Brochard, femme de*



trois successions, daté du 26 novembre 1610, quelle en était la valeur totale. Et c'était une somme considérable pour le temps, puisqu'elle permettait à notre philosophe de dire plus tard qu'il n'était point, grâce à Dieu, de condition à faire un métier pour le soulagement de sa fortune <sup>a</sup>.

Ne dédaignant pas encore les titres, lors de ce premier

» *Jean Demoulins, sieur d'Archangé, conseiller au présidial de Poitiers*),  
 » soit des propres dud. constituant, que sond. filz et procureur advisera. »  
 (Page 639.) « De son côté, M<sup>e</sup> Pierre Descartes promet par la présente  
 » employer tous les deniers qu'il touchera en l'acquit des rentes consti-  
 » tuées des deniers deubz pour la composition de l'office de conseiller au  
 » parlement de Bretagne dudict M<sup>e</sup> Pierre Descartes, et de précompter  
 » avec ses frere et sœur, René et Jehanne Descartes, sur les successions de  
 » ses ayeulles, mère et tante, ce qui proviendra de la vente de leurs biens,  
 » et le surplus des autres deniers les rapporter apres le deceds dudict  
 » sieur constituant au partage de ce qui se fera de sa succession, entre  
 » ledict procureur, René et Joachim, Jehanne et Anne Descartes, ses frères  
 » et sœurs... » (Page 640.)

En vertu de cette procuration, Pierre Descartes vendit, le 10 décembre 1618, « étant présent à Châtellerault... le lieu, maison, mestairie des  
 » Chappaudières, en la paroisse de Targé, Pouthumé et les environs,  
 » consistant en loges, grange, estables, chesnevierres, vignes, prés, bois  
 » de haute futaie, taillis, terres labourables, non labourables, avec les  
 » terres sises au-dessous de Beauregard, près de la ville de Châtellerault,  
 » et les terres du Charrau... » Prix, 2.500 livres tournois. (Page 639.)

L'année suivante, toujours en vertu de la même procuration, Pierre Descartes se dessaisit d'une rente, acte du 7 octobre 1619. A remarquer que, dans ce dernier acte, son père et lui sont tous deux qualifiés d'*escuyers*. (Pages 640-641.)

Ici s'intercalerait l'obligation contractée par notre philosophe envers son aîné, Pierre Descartes, à Rennes, le 3 avril 1622, ainsi que la lettre d'affaires à son père, du 22 mai suivant. (Tome I, p. 1-3.)

Enfin voici une autre pièce, qui date de son retour d'Italie : « 27 juillet  
 » 1625. — Procuration de René Descartes, escuier, sieur du Perron,  
 » estant et demurant de présent en ceste ville de Chastellerault, logé au  
 » logis de Saint André, à Jehan Coutant, sergent royal, à l'effet d'affer-  
 » mer... les métairies de la Bretallière, la Braguerie, la Durandière et le  
 » Coudray, le fief de Mombaoudon et la Parentière dans la paroisse de  
 » Leigné-sur-Usseau, à l'exception des rentes generales et du bois de  
 » Mondidier. » (A. BARBIER, *Société Antiquaires Ouest*, t. VIII, 1901,  
 p. 562.)

a. Voir ci-avant, p. 14-15, note. Et t. VI, p. 9, l. 4-7.

→ séjour en Hollande, il se fit appeler M. du Perron : les lettres pour lui, que nous avons de cette période, ne portent point d'autre adresse <sup>a</sup>. Le Perron était un petit fief du Poitou, qui lui venait de sa grand'tante, dame d'Archangé <sup>b</sup>. De même son aîné, Pierre Descartes, s'appela du nom d'un autre fief, M. de la Bretaillère. Plus tard, lorsque notre philosophe fut connu sous le nom de Descartes simplement (encore écrivait-on et imprimait-on M. des Cartes, en deux mots), on se souvenait toujours de cette première appellation ; lui-même l'employait encore, dans ses réclamations au « Magistrat » d'Utrecht en 1643 <sup>c</sup> ; et elle reparait dans le médaillon que Schooten dessina en 1644 : *Perronij toparcha* ; mais Descartes défendit de le publier, ayant, dit-il alors, toutes sortes de titres en aversion <sup>d</sup>.

Combien dura ce premier séjour en Hollande ? Le journal de Beeckman, nous donne deux dates extrêmes : le 29 avril 1619, Descartes s'embarqua à Amsterdam pour quitter la Hollande ; le 10 novembre 1618, avait eu lieu sa première rencontre avec Beeckman à Bréda <sup>e</sup>. Descartes ne faisait-il que d'arriver en cette ville, ou bien s'y trouvait-il depuis quelque temps déjà ? On ne sait pas. Un texte postérieur, et assez sujet à caution, parle bien d'un séjour de quinze mois à Bréda <sup>f</sup> : Descartes serait parti pour la Hollande en janvier 1618, ou même décembre 1617, ce qui est un peu tôt et surtout à une saison bien peu favorable <sup>g</sup>. Il se mit en route probablement l'été de 1618 et par la voie de terre, ce semble, plutôt que par mer : en janvier 1619, il se félicite d'avoir bien supporté une petite traversée, la

a. Tome X, p. 60, 62, 63, et surtout p. 153, 160, 161, 164, 166, 169, et enfin p. 331.

b. Acte du 27 mars 1607, p. p. Alfred Barbier : *Bull. Soc. Ant. Ouest*, t. VIII, 2<sup>e</sup> série, 1901, p. 626.

c. Tome IV, p. 12-13 : lettre du 6 juillet 1643.

d. Tome V, p. 338, l. 14-18 : lettre à Schooten, 9 avril 1649.

e. Tome X, p. 46, et p. 165, l. 24.

f. *Ibid.*, p. 646.

g. Le 3 décembre 1617, Descartes était encore à Sucé, près de Nantes. En mars et avril 1618, furent remplies les formalités de nomination de son frère aîné comme conseiller au Parlement de Rennes.



première qu'il ait faite en bateau<sup>a</sup> ; c'était pour venir à Middelbourg, voir son ami Beeckman.

Le fait capital de ces cinq mois, novembre 1618 jusqu'en avril 1619, fut certainement cette amitié<sup>b</sup>. On savait déjà que le premier ouvrage de Descartes, *Compendium Musicæ*, signé et daté de Bréda, 31 décembre 1618, était dédié à Isaac Beeckman<sup>c</sup>. On savait aussi que plus tard leur amitié avait subi une éclipse, sauf à reparaître cependant, bien qu'avec quelques nuages. Mais on ignorait l'aube de cette amitié, et ce qu'elle était dans son premier feu. En 1618, Beeckman avait trente ans, et n'était pas encore le principal du collège de Dordrecht, c'est-à-dire un personnage ; il ne le devint qu'en 1627, après divers emplois à Utrecht et à Rotterdam. C'était simplement un docteur en médecine, et il avait été chercher ce grade en France, le 6 septembre 1618, près de l'Université de Caen : raison de plus de se lier avec un jeune Français, curieux comme lui des sciences de la nature. D'autre part, ce fut une bonne fortune pour notre philosophe, isolé et comme perdu parmi des gens de guerre, de rencontrer, dans le désœuvrement de la vie de garnison, un compagnon d'études, à qui il pût confier ses idées, ses recherches et déjà même ses découvertes. « Je m'endormais » et vous m'avez réveillé », dira-t-il à Beeckman<sup>d</sup>. Celui-ci, en effet, par des conversations quotidiennes et d'amicales discussions, empêcha le jeune soldat de céder à la torpeur du milieu et de s'engourdir intellectuellement : il fut pour son esprit comme un agent excitateur. Sans aller jusqu'à dire que nous devons Descartes à Beeckman, celui-ci lui tint lieu un moment de frère aîné, l'aida à se développer, à prendre conscience de lui-même et aussi confiance en lui-même. Tous deux à certains égards se ressemblaient. Descartes ne se donnait pas encore

a. Tome X, p. 158, l. 10.

b. *Ibid.*, p. 17-39. Tous les faits que nous ne faisons ici que résumer, se trouvent développés dans cette étude, chacun avec sa date et renvoi aux textes qui l'établissent. Voir aussi p. 47-51.

c. *Ibid.*, p. 141, l. 13-14. Voir aussi p. 82 et p. 83.

d. *Ibid.*, p. 151, l. 9, et p. 162, l. 18 : « desidiofum excitasti ».



comme un philosophe, ni même comme un physicien, du moins à l'ancienne mode, et pas davantage comme un pur mathématicien ; mais, et c'était là son originalité, il étudiait les mathématiques pour leurs applications à la physique, et d'autre part la physique pour la ramener aux mathématiques ; c'était un physicien-mathématicien et réciproquement, et Beeckman se flattait d'avoir justement cette même tournure d'esprit<sup>a</sup>. On peut dire que, de son côté, il devina Descartes. Le volumineux manuscrit qu'on a retrouvé à Middelbourg, révèle en lui un savant universel, d'ailleurs assez confus, comme Mersenne ; il y a noté, au jour le jour, tout ce qui lui paraissait digne d'être conservé pour son instruction. Or il ne pouvait pas savoir, en 1618-1619, que ce volontaire de vingt-deux à vingt-trois deviendrait plus tard un grand philosophe ; il ne le saura même pas en 1628-1629. Et cependant, il se remémore leurs entretiens, il les rédige aussitôt, il lui demande en communication ses écrits, quelques pages sur la chute des corps, sur l'équilibre des liqueurs, et sur ses inventions algébriques<sup>b</sup>. Il a le sentiment très net de se trouver en présence d'un esprit supérieur ; et ceci fait l'éloge de tous deux, de Beeckman autant que de Descartes lui-même.

Celui-ci quitta la Hollande en avril 1619. Où alla-t-il ? S'il faut en croire ses propres déclarations et les lettres de Beeckman, il devait s'embarquer le 29 à Amsterdam pour Copenhague. De là il se serait rendu à Dantzic ; puis par la Pologne et la Hongrie, il aurait gagné l'Autriche et la Bohême<sup>c</sup>.

a. Tome X, p. 52 : *Physico-Mathematici paucissimi*.

b. *Ibid.*, p. 67-74, 75-78 et 154-156.

c. *Ibid.*, p. 162, l. 8-13. Lipstorp ne donne pas d'itinéraire, et parle assez confusément des pays visités :

« ...sequentes annos variis peregrinationibus per Galliam, Belgium, »  
 » Daniam, Germaniam, Italiam impendens. » (*Specimina*, 1653, p. 76.)

« Interim ille erumpentibus in flammam belli igniculis inter Bavarum »  
 » & Fredericum Bohemiæ Regem antea glifcentibus, quæ proh dolor ! »  
 » totam Germaniam fermè depopulata est, noluit amplius militiam fequi, »  
 » fed renunciatâ fide militari ad ultiores peregrinationes animum »  
 » adjecit, perque totam superiorem Germaniam ad plagas Borealiores

C'était un grand détour ; mais il voulait éviter le trajet direct par le Palatinat et la Bavière : on était à la veille de la guerre de Trente ans, et les mouvements de troupes en ces parages rendaient les routes peu sûres. Toutefois, au dernier moment, il paraît s'être ravisé, et avoir pris quand même le chemin le plus court. Nous savons en effet par lui, qu'il se trouva en Allemagne pour les fêtes du couronnement de l'empereur Ferdinand<sup>a</sup> : ces fêtes eurent lieu à Francfort, du 20 juillet au 9 septembre 1619. Or, du mois d'avril au mois d'août, aurait-il eu le temps de faire ce long voyage de Danemark, Pologne, Hongrie, etc. ?

Après le couronnement, il s'arrêta l'hiver en un quartier, où loin de toute distraction et même de toute conversation, enfermé comme il dit dans un poêle<sup>b</sup>, (c'est-à-dire la chambre la mieux chauffée, où l'on se tenait dans les maisons allemandes), ses idées se fixèrent définitivement. Quel est exactement l'endroit ? On n'en sait rien. Aux environs d'Ulm peut-être, et dans quelque village, plutôt qu'à Ulm même. Cette grande ville se trouvait sur la route qui va de Francfort à Vienne : ville impériale, et place d'armes de premier ordre, avec une école d'ingénieurs, donc un centre d'études mathématiques, lesquelles, en effet, sont nécessaires pour les fortifications et l'art de dresser un camp. C'est d'Ulm que nous viennent les mathématiciens, disait-on dans les Universités de Leipzig et de Wittemberg : d'Ulm, et aussi de la cité voisine et rivale, Nuremberg<sup>c</sup>. Justement en ces années deux noms brillaient d'un certain éclat : Peter Roth ou Roten à Nuremberg, et Johann Faulhaber à Ulm. Descartes les cite l'un et l'autre, dans son *Parnassus*,

» progressus, Pomeraniam, Marchionatum Brandeburgensem, Megapolin,  
 » Holfatiam, Daniam invisit, & ex eâ in Bataviam solvens, per Belgium  
 » & Germaniam in Italiam concessit, perque eam rufus in Galliam  
 » remeans Lutetiam Parisiorum sese contulit, ibique per integrum trien-  
 » nium commoratus. . . » (*Specimina*, p. 80.)

a. Tome VI, p. 11, l. 4-7. Voir aussi Baillet, t. I, p. 54-59.

b. *Ibid.*, p. 11, l. 10-11.

c. *Ulmenses sunt Mathematici*, dicton cité par L. F. Ofterdinger, p. 3 de son opuscule : *Beiträge zur Geschichte der Mathematik in Ulm bis zur Mitte des XVII<sup>ten</sup> Jahr.* (Ulm, 1867, s. 12.)



opuscule de 1619<sup>a</sup>. Roth, il est vrai, était mort en 1617; et son principal ouvrage, dont le titre est mentionné par notre philosophe, date de 1604, *Arithmetica philosophica*. Descartes en eut sans doute connaissance par Faulhaber, qui était lui-même au plus fort de sa production scientifique. Quelques-unes des questions dont il s'occupait, se retrouvent dans des écrits de Descartes en ce temps-là : *De solidorum elementis*<sup>b</sup>.

Mais, et ce serait là le point intéressant, Faulhaber était affilié aux Rose-Croix, et il dut en parler à Descartes, ou celui-ci dut s'en enquérir auprès de lui. Descartes s'en défendit, il est vrai, plus tard; et Baillet, qui tient à le disculper entièrement à ce sujet, cite une phrase du *Studium bonæ mentis*, la seule phrase qui en ait été conservée<sup>c</sup>, où le philosophe déclare qu'il ne savait rien de cette société secrète. « Rien du tout », traduit Baillet; mais Descartes avait dit seulement « rien de certain », *necdum... quidquam certi*. Et il avait eu la curiosité, autrefois, de jeter au moins un coup d'œil sur les livres d'Alchimie, d'Astrologie et de Magie<sup>d</sup>. En outre, le peu qu'on sait des règles prescrites aux confrères de la Rose-Croix, s'accorde singulièrement avec certaines particularités de la vie de notre philosophe : exercice gratuit de la médecine, science occulte mise au service de l'humanité souffrante<sup>e</sup>. Enfin (ce n'est là, sans doute, qu'une coïncidence), son cachet, avec les deux initiales entrelacées R et C (René des Cartes), se trouvait être précisément le sceau de la Confrérie des Rose-Croix. Mais à Paris et en Hollande même, on lui eût fait un crime d'y être affilié, et nous comprenons qu'avec son habituelle prudence il ait repoussé loin de lui pareille imputation.

Est-ce en 1619 ou 1620, avant ou après cette réclusion

a. Tome X, p. 242, 252-255 et 638. Faulhaber, né le 5 mai 1580, avait donc trente-neuf ans; il était de seize ans plus âgé que Descartes.

b. *Ibid.*, p. 257-276.

c. *Ibid.*, p. 196 et 200.

d. Tome VI, p. 9, l. 10-16.

e. Tome X, p. 196.



volontaire dans un poêle, qu'il vit Faulhaber ? Plutôt avant, semble-t-il, donc en septembre ou octobre 1619 ; car il n'attendit pas la fin de l'hiver<sup>a</sup> pour se remettre en route, et gagner enfin l'Autriche et la Bohême. Mais le début de cette réclusion fut marqué par un événement capital, et qui fait époque dans la vie de notre philosophe. Il le jugea tel lui-même, puisqu'il le rapporte tout au long, et en fait presque le principal objet de son opuscule *Olympica*<sup>b</sup>. Il s'agit de trois songes successifs qu'il eut dans la même nuit, ou plutôt d'un songe en trois parties, qui lui parut envoyé du Ciel même ou de l'Olympe. En effet, au-dessus de la région des choses sensibles, choses d'expérience, *Experimenta* ; au-dessus de la région des choses intellectuelles, ou région des Muses, *Parnassus* : se trouve la région supérieure des choses divines, *Olympica*<sup>c</sup>. Le ferme esprit qu'était cependant Descartes, n'avait pas su se garder ici de l'enthousiasme, comme le noteront sans indulgence Huygens et Leibniz<sup>d</sup> ; et malgré soi, on pense aux illuminés et aux Rose-Croix. Le philosophe, manifestement, eut un accès ou une crise de mysticisme, condition peut-être de toute grande découverte : il faut que l'homme soit soulevé hors de soi, au-dessus de soi, pour avoir une vision nouvelle de la vérité. Un songe ainsi interprété devenait comme un ordre divin de prendre enfin parti.

*Quod vitæ sectabor iter ?*

lisait Descartes dans son recueil de poètes, ouvert à une

a. Tome VI, p. 28, l. 23-24.

b. Tome X, p. 179-188.

c. *Ibid.*, p. 189-190 (*Experimenta*), p. 213-248 (*Parnassus ?* passim), p. 179-188 (*Olympica*).

d. « Cet endroit (*remarque Huygens*) où il raconte comment il avoit » le cerveau trop échauffé & capable de visions, & son vœu à Notre- » Dame de Lorette, marque une grande faiblesse, & je crois qu'elle » paroitra telle mesme aux catholiques qui se font défait de la bigoterie. » (Remarques sur l'ouvrage de Baillet, pp. Victor Cousin, *Fragments philosophiques*, t. II, p. 158, Paris, Ladrangé, 3<sup>e</sup> édit., 1838.)

page d'Ausone<sup>a</sup>. Et il obéit à cette injonction mystérieuse, semblable à un oracle des livres sybillins. En même temps, pour remercier le Ciel de cette faveur insigne, l'ancien élève des Jésuites, se souvenant de sa dévotion à la Vierge, fit vœu d'aller en pèlerinage au sanctuaire d'Italie le plus révééré alors de tous les catholiques, Notre-Dame de Lorette.

Nous avons la date de ce songe singulier : 10 Novembre 1619<sup>b</sup>. Cette même date reparait encore ailleurs, avec une mention nouvelle ; Descartes vient de trouver les fondements d'une science admirable : *X Novembris 1619, cum mirabilis scientiæ fundamenta reperirem*<sup>c</sup>... Le texte s'arrête là, malheureusement, et ne nous dit pas quelle était cette science : nous en sommes donc réduits, une fois de plus, aux conjectures.

Peut-être était-ce simplement la solution très générale d'un problème, solution qui vaudrait pour tous les problèmes du même genre ? Si l'on en croit Lipstörp, Descartes aurait fait part à Faulhaber d'une telle invention précisément, sans qu'on sache quel était le problème. Mais peut-être s'agissait-il aussi de tout autre chose. Nous n'avons que l'embarras du choix : mathématique universelle, ou bien réforme de l'algèbre, ou bien expression de toutes les quantités par des lignes, et des lignes elles-mêmes par des caractères algébriques, voilà autant d'inventions vraiment admirables, qui toutes peuvent être datées de cet hiver 1619-1620.

Commençons par la *Mathématique universelle*<sup>d</sup>. L'idée était ancienne : elle remonte jusqu'aux Pythagoriciens, qui comp-  
taient quatre sciences mathématiques, la Géométrie, l'Arithmétique, l'Astronomie et la Musique ; c'est la quadruple division qui reparait au moyen âge sous le nom de *quadrivium*. A ces

a. Tome X, p. 183 et p. 216. Voir ci-avant, p. 21.

b. *Ibid.*, p. 181 et 216. Voir aussi p. 179.

c. Mêmes textes.

d. Tome X, p. 377, l. 9, à p. 378, l. 11 : *Regulæ &c.*, iv. Tout ce développement est résumé dans une phrase du *Discours de la Méthode*, t. VI, p. 19, l. 29, à p. 20, l. 10.



quatre sciences s'en ajouta une cinquième, l'Optique, qui prit rang parmi les mathématiques, et même une sixième, la Mécanique, enfin beaucoup d'autres encore, dit Descartes sans les nommer<sup>a</sup>. On voyait bien les différences entre ces sciences, puisqu'elles étudiaient ici les figures et là les nombres, ou bien les astres, ou les sons. On voyait moins leur ressemblance, et Descartes fut le premier à la déterminer. Toutes considèrent dans leurs objets une même chose, à savoir des rapports de grandeur et des proportions : peu importe que ce soit entre des figures ou des nombres, entre les astres ou les sons. Mais ces proportions, susceptibles d'être exactement mesurées, ne peuvent-elles faire l'objet d'une science à part, supérieure aux cinq ou six autres, supérieure même à toutes, s'il est vrai qu'en toutes choses on peut considérer, comme dans les objets de ces sciences mathématiques, des rapports numériques et des proportions mesurables ? Ainsi se trouve constituée *la Mathématique*, qui n'est plus seulement le nom générique de plusieurs espèces de sciences, et comme leur étiquette ou leur désignation commune, sans autre objet que ceux de ces sciences elles-mêmes : elle a son objet propre, qui consiste dans les caractères communs, que l'on peut dégager des figures et des nombres, des astres et des sons. Descartes d'ailleurs, dans les mathématiques elles-mêmes, réduit tout à des proportions, comme pour en bien marquer l'unité, qui prépare leur universalité. La multiplication n'est que la recherche du quatrième terme d'une proportion ; et la division, la recherche du troisième terme : Les puissances successives d'un nombre peuvent aussi s'exprimer par une série continue de proportions : la racine étant moyenne proportionnelle entre l'unité et le carré ; celui-ci entre la racine et le cube ; le cube,

a. Tome X, p. 377, l. 14-15 : « ...Mechanica, aliæque complures. » Voir aussi Mersenne, *La Verité des Sciences*, 1625 : « Les Pythagoriciens, » grands amateurs du quaternaire, ne faisoient que 4 parties des Mathématiques : l'Aritmetique, la Geometrie, la Musique & l'Astronomie, ... » voyla le *quadriuium* Pythagorique. » (Page 232.)



entre le carré et le bi-carré, etc.<sup>a</sup>. Mathématique universelle, ou science des proportions, voilà donc une première invention de Descartes, et qui suffirait à expliquer son enthousiasme.

Voici maintenant une autre invention, non moins importante. L'Algèbre semblait tenir lieu déjà de cette Mathématique universelle. Mais en l'état où elle se trouvait encore, Descartes n'y voit qu'un « art confus et obscur », dit-il, et non pas une science<sup>b</sup>. Il lui fait surtout deux reproches<sup>c</sup>. D'abord elle emploie des nombres, qu'elle multiplie les uns par les autres ou chacun d'eux par lui-même, de sorte que les produits subsistent seuls dans les équations, sans qu'on puisse en démêler les facteurs : ainsi 225 se trouve être finalement la somme de 144 et de 81, nombres qui sont eux-mêmes les carrés de 12 et de 9, et 225 d'autre part est le carré de 15 : à première vue, qui s'en douterait ? Ensuite l'algèbre, pour exprimer les puissances d'un nombre, racine, carré, cube, etc., se sert d'un « chiffre », au sens cabalistique du mot, lequel chiffre consiste en caractères ou signes, ou figures, ou lettres même, qui n'expliquent point ces puissances, c'est-à-dire qui ne les rendent pas manifestes aux yeux, mais qui les dissimulent au contraire et les masquent, et empêchent qu'on puisse les additionner ou soustraire aisément : ainsi la racine, le carré (quarré), le cube, s'exprimaient par les lettres initiales, R, Q, C, ou par des caractères dits cossiques, ℞, ℑ, ℒ, dont Descartes lui-même se servait encore cette année 1619. A ce double défaut, qui entrave l'algèbre et arrête ses progrès, il

a. Tome X, p. 384-387 et p. 463-464. Voir aussi le commencement de la *Géométrie* : t. VI, p. 369-370.

b. Tome VI, p. 18, l. 1-5 : « on s'est tellement affuieti à certaines » reigles & à certains chiffres, qu'on en a fait vn art confus & obscur. » La traduction latine, revue par Descartes, donne, *ibid.*, p. 549 : « Alge- » bram verò, ut folet doceri, certis regulis & numerandi formulis ita esse » contentam... »

c. Tome X, p. 377, l. 5-7 : « si tantùm multiplicibus numeris & inexpli- » cabilibus figuris, quibus obruitur, ita possit exfolvi... » On interprète ici *multiplicibus* et *inexplicabilibus*.

apporte un double remède. D'abord toutes les quantités, connues et inconnues, seront désignées par des lettres de l'alphabet, les quantités connues par les premières lettres,  $a, b, c$ , minuscules, au lieu de nombres; les inconnues, par les mêmes lettres majuscules,  $A, B, C$ : il dira plus tard, et ce sera un nouveau progrès, par les dernières lettres de l'alphabet,  $x, y, z$ <sup>a</sup>. Ainsi les quantités sur lesquelles on opère, demeureront toujours distinctes, et les facteurs d'un produit, par exemple, continueront d'apparaître dans le produit lui-même: si  $a$  et  $b$  désignent 3 et 4, on aura  $a b$  au lieu de 12, etc. D'autre part, Descartes renonce aux lettres,  $R, Q, C$ , et de même aux caractères cossiques,  $\mathcal{Q}, \mathcal{Z}, \mathcal{C}$ , pour désigner les puissances<sup>b</sup>. Il les remplace par des nombres, 2, 3, etc., qu'on employait déjà comme exposants; seulement on les écrivait au-dessus des lettres précédentes ou des caractères cossiques, qu'ils désignaient, et qui se trouvaient ainsi faire double emploi: Descartes supprime lettres et caractères comme inutiles, et conserve leur désignation, qui prend place désormais après les quantités, connues et inconnues,  $a, b, c, \dots$  et  $x, y, z$ , élevées au carré, au cube, etc., et qu'on écrit soit sur la même ligne  $a^2, b^3$ , soit un peu au-dessus  $x^2, y^3$ . Par exemple, 1 R, plus 4 Q, moins 7  $\mathcal{C}$ , qui s'écrivait aussi P 1  $\mathcal{Q}$ . P 4  $\mathcal{Z}$ . M 7  $\mathcal{C}$ , deviendra tout simplement  $x + 4x^2 - 7x^3$ . Et cette double réforme de l'algèbre, ou si l'on veut, du langage algébrique, peut se résumer ainsi: remplacer dans les équations les nombres par des lettres ( $a, b, c, \dots x, y, z$ ), et inversement remplacer par des nombres les lettres ou figures ou caractères ( $R, Q, C$ , ou  $\mathcal{Q}, \mathcal{Z}, \mathcal{C}, \dots$ ) dont on se servait. Cette seconde invention n'était-elle pas admirable autant que la première?

a. Tome X, p. 455, l. 10-12, et p. 462, note *b*. Voir la *Géométrie*, t. VI, p. 372-376. Cette seule différence suffirait à établir l'antériorité des *Regulæ* par rapport à toute la publication de 1637.

b. Descartes s'en servait encore en 1619. Voir t. X, p. 154-156. Mais sa réforme est indiquée dans les *Regulæ*, t. X, p. 455.



Enfin voici encore une troisième et une quatrième invention. Par sa réforme de l'algèbre, Descartes avait perfectionné l'instrument de la science; par sa Mathématique universelle, il avait indiqué nettement l'objet auquel on doit l'appliquer. Mais entre les deux subsistait comme un hiatus, qu'il va combler de la façon suivante. D'abord, toutes les quantités entre lesquelles existent des relations numériques et des proportions, peuvent être exprimées par des lignes. Descartes le dit en propres termes, dans le *Discours de la Méthode*, et il insiste dans la traduction latine; il le redit plus explicitement dans la *Géométrie*; il l'avait dit déjà dans les *Regulæ*<sup>a</sup>. Et c'est toute la Science de la nature, ou toute la Physique, ramenée à la Géométrie. En outre<sup>b</sup>, toutes ces lignes qui expriment des quantités, peuvent être exprimées à leur tour par des lettres *a, b, c*, et *x, y, z*, comme nous avons vu tout à l'heure, et prendront place ainsi dans des équations. Cette fois, c'est toute la Géométrie elle-même ramenée à l'Algèbre.

La Science forme ainsi comme un tout complet. Au-dessus de la Physique, la Géométrie, qui la domine et la dépasse, et par là-même l'absorbe; au-dessus de la Géométrie, l'Algèbre, qui fait de même. On s'élève ainsi à une généralité de plus en plus haute et de plus en plus étendue. Et si l'on redescend, en sens inverse, les formules algébriques peuvent s'ex-

a. *Regulæ*, t. X, p. 413-414, p. 450-451, p. 454-455 et p. 464-467. Voir aussi *Discours*, t. VI, p. 20, l. 10-18 : « pour les considérer mieux en » particulier, ie les deuois supposer en des lignes. » La traduction latine ajoute, *ibid.*, p. 551 : « ...in lineis rectis. » Voir enfin la *Géométrie*, même t. VI, p. 371-374.

b. Tome X, p. 458-459 : *Regulæ*. — Tome VI, p. 371, l. 6-20 : *Géométrie*. Et p. 20, l. 18-21 : *Discours*. Dans ce dernier texte, le mot *chiffre* est pris dans un sens particulier : « il falloit que ie les expliquasse par » quelques chiffres, les plus courts qu'il seroit possible. » La traduction latine donne, *ibid.*, p. 551 : « si eisdem characteribus sive notis quibusdam quam brevissimis fieri posset designarem. » Le même mot latin se trouvait déjà dans les *Regulæ*, t. X, p. 445, l. 10-11 : « ...vtemur characteribus *a, b, c*, &c., ad magnitudines ...exprimendas. » Donc *chiffres* veut dire ici *lettres*, telles qu'on les emploie en algèbre.



primer en telles et telles lignes ou figures, moins générales, mais visibles aux yeux; et les lignes ou figures géométriques peuvent se traduire par des rapports entre les choses elles-mêmes qui sont encore plus particulières et concrètes, comme toujours est le réel. C'est ainsi un va-et-vient continu entre les conceptions de l'esprit ou les idées et les choses, les unes répandant sur les autres leur vérité, et celles-ci leur communiquant en retour la réalité.

Laquelle de ces trois ou quatre inventions vint à l'esprit de Descartes, le 10 novembre 1619 : on ne saurait le dire. Mais l'ensemble qu'elles constituent, remonte à ce temps-là, puisqu'il employa les neuf années qui suivirent, à s'exercer en cette science et avec cette méthode<sup>a</sup>. L'hiver de 1619-1620 marque donc la date décisive, et le point culminant de la vie intellectuelle du philosophe : d'un bond il s'est élevé au sommet d'où, comme à la lueur d'un éclair, toute l'étendue à parcourir désormais apparut un moment à ses yeux éblouis.

Ces inventions, en effet, sont bien de celles qui jaillissent tout à coup dans l'esprit, comme un trait de lumière, à la suite d'un long travail antérieur, et dont l'apparition produit une sorte d'éblouissement. Il n'en pouvait être de même des quatre préceptes de logique, adoptés aussi à ce moment par Descartes dans son poêle<sup>b</sup>. Il n'a pas eu à les inventer; il les trouvait déjà, plus ou moins formulés, dans la plupart des traités. Ne recevoir jamais aucune chose pour vraie, qu'on ne la connût évidemment être telle; diviser chacune des difficultés qu'on aurait à résoudre; les examiner par ordre, en allant du simple au composé; et revenir sans cesse sur ce qu'on a étudié, afin d'être bien sûr de n'avoir rien omis : voilà,

a. Tome VI, p. 29, l. 30-31, et p. 30, l. 10. — D'autre part, Chanut, dans l'épithaphe très étudiée qu'il composa pour Descartes, avec des renseignements qu'il tenait de sa bouche, dit en propres termes : « ...in » *otius hibernis* Naturæ mysteria componens cum legibus Mathefeos, » *viriusque arcana eadem clavi referari posse aufus est.* » (BAILLET, t. I, p. 430.)

b. Tome VI, p. 18, l. 16, à p. 19, l. 5.

certes, qui n'était pas nouveau, en effet, et c'est ce qu'avaient fait de tout temps, qu'ils s'en rendissent compte ou non, tous les vrais savants. Mais la nouveauté, et elle était grande, consistait à démêler ces quelques préceptes parmi tant d'autres, à les mettre à part, à les proclamer nécessaires et suffisants, capables de constituer à eux seuls une logique complète. Il fallait pour cela le coup d'œil du génie, et Descartes l'avait incontestablement.

Toutefois ces préceptes ont eu peut-être dans l'esprit de notre philosophe, à la date où nous sommes de 1619, une portée moindre, quoique très étendue encore, qu'on ne croirait à les lire dans le *Discours de la Méthode* en 1637. En effet, dans un écrit antérieur, qui est peut-être de 1628, les *Regulæ ad directionem ingenii*, où Descartes semble résumer ses travaux depuis 1619, il s'était fait des règles appropriées, et ce sont les mêmes que celles du *Discours*<sup>a</sup>. Elles en ont bien d'avance, si l'on veut, la généralité, c'est-à-dire l'extension à toutes sortes de matières; néanmoins, on voit qu'elles sont faites surtout et d'abord pour cette science des proportions, pour cette mathématique universelle, qui semble avoir été alors l'idée dominante du philosophe.

Le premier effet de cette méthode devait être, dans toutes les choses peu claires, la suspension du jugement, le doute. Mais cet état d'esprit, utile sans doute et même nécessaire au début de la recherche scientifique, serait nuisible et en fait impossible dans la vie courante. Là, il faut se décider, et promptement; il faut agir. *Primò vivere, deinde philosophari*, disait-on jadis. Descartes fait une nouvelle application de ce vieil adage. Mais ici encore un petit nombre de maximes, trois ou quatre, lui suffiront; et dès la fin de 1619, qui décidément fait à tous égards époque dans sa vie, son choix sera fait<sup>b</sup>.

Né Français et catholique, il vivra en conséquence, sans prétendre rien innover ni en politique ni en religion: voilà pour

a. Tome X, p. 362, 366, 379, 381, 387.

b. Tome VI, p. 22, l. 30; p. 24, l. 18; et p. 25, l. 20.



le dehors. Quant à sa vie intérieure, il sera ferme et résolu, il saura prendre parti, après réflexion, et n'aura ensuite, quoi qu'il arrive, ni regret ni remords. Pour le reste, acceptation pure et simple des événements, indifférence même à leur égard : à quoi bon nous mettre en peine de ce qui ne dépend pas de nous ?

Ces deux dernières maximes rappellent la sagesse stoïque, tandis que la première serait plutôt épicurienne, sans que Descartes d'ailleurs songe à les concilier. C'était assez l'usage des moralistes du temps, de prendre leur bien où ils le trouvaient, et de mettre à profit tout ce qui leur paraissait bon dans l'héritage de l'antiquité. D'abord Descartes parle un peu comme Montaigne, et ses protestations de respect à l'égard de la religion de son pays, toutes sincères qu'elles soient, ne doivent pas nous en imposer. En ce temps-là, les plus enclins au scepticisme, en parole et en pensée, se montraient, dans leurs actions, chrétiens et catholiques comme tout le monde, et la philosophie sceptique qu'enseignera, par exemple, un Charron ou un La Mothe le Vayer, sera une sceptique « chrétienne ».

En outre, le christianisme de Descartes, soigneusement mis à part dans la première maxime, se trouve accompagné de deux autres maximes, qui n'ont plus rien de chrétien : l'acceptation raisonnable de l'ordre du monde n'est pas, tant s'en faut, la soumission filiale à la volonté d'un Dieu, père de tous les hommes ; quant à la confiance en soi-même, en soi tout seul, dont témoigne cette fermeté et résolution qu'il prend pour la vertu, et quant au mépris de tout remords comme inutile ensuite, ce sont là des choses qui jurent par trop avec l'humilité prêchée par l'Évangile. C'est l'homme de la nature qui parle sur ce ton, non sans noblesse d'ailleurs, mais sans aucun besoin ni souci de la grâce divine ; c'est le philosophe païen, fidèle à l'esprit de l'antiquité et de la renaissance.

Mais voici qui est plus grave encore. Descartes réserve pour la fin une quatrième maxime, toute personnelle, il est vrai, qui lui enjoint d'employer sa vie à la recherche de la



vérité. C'est à cette condition seule, que les trois autres maximes sont acceptées de lui provisoirement<sup>a</sup>. Mais alors le caractère de ces trois maximes en est tout changé : elles n'expriment plus la vérité absolue, la règle de conduite immuable, que l'homme doit suivre en tout temps, en tout lieu. Elles énoncent seulement ce qu'il est préférable de faire pour le moment, dans l'état actuel de nos connaissances, et en attendant mieux. Ce mieux, la science un jour le fera connaître : la morale future, morale définitive cette fois, sera fondée sur la vérité scientifique. Les conséquences de la quatrième maxime ainsi comprise, ont une portée incalculable : christianisme et stoïcisme, philosophie et religion, la foi et la raison même, telles qu'on les entendait jusqu'alors, perdent leur caractère absolu ; elles se trouvent entachées de relativité, et comme frappées de déchéance : elles deviennent quelque chose de provisoire, répétons-le, et par suite de précaire, destiné finalement à disparaître à la lumière de la science. Descartes retient momentanément, pour sa commodité particulière, ce qui lui paraît se recommander le plus dans le patrimoine des doctrines religieuses ou morales de son siècle ; mais c'est là le passé, dont il faut bien que le présent s'accommode, et le meilleur de son esprit est résolument tourné vers l'avenir.

a. Tome VI, p. 27, l. 21, à p. 28, l. 1.

## CHAPITRE IV

### JEUNESSE DE DESCARTES

#### DEUXIÈME PÉRIODE

(1620-1628)

Les neuf années qui suivirent, furent employées par Descartes à se défaire de ses préjugés, sans prendre encore parti cependant sur les questions qui divisaient les savants et les philosophes <sup>a</sup>. Ce fut une période de libre examen à l'égard des idées qu'il tenait de ses premières études ou qu'il avait trouvées ensuite dans les livres. Mais en même temps que ce travail de destruction, il en poursuivait un autre, en vue de reconstruire une doctrine vraiment scientifique ; et pour cela, il s'exerçait à des difficultés de mathématiques, ou même aussi de physique, qu'il rendait quasi semblables à celles des mathématiques <sup>b</sup>. Ainsi, démasquer partout le faux et le douteux, et le proscrire, mais aussi s'habituer à reconnaître le vrai et se préparer à l'établir inébranlablement : telle fut la double tâche du philosophe, de 1620 à 1628.

Et il se remit à voyager, préférant encore à tous les livres, comme il disait, « le grand livre du monde ». Par malheur, nous ne sommes pas beaucoup mieux renseignés sur cette nouvelle période que sur la précédente. Nous savons d'abord

a. Tome VI, p. 30, l. 10-14.

b. *Ibid.*, p. 29, l. 20-31.

qu'il sortit de son poêle d'Allemagne au printemps de 1620, ou, comme il dit, « un peu avant la fin de l'hiver » ; et deux ans après, nous le retrouverons en France, à Rennes, pour la signature d'un acte, le 3 avril 1622<sup>a</sup>. Que devint-il dans l'intervalle ? Nous n'avons là-dessus que des témoignages peu sûrs, ou des récits qu'il est impossible de contrôler. Il reprit sans doute du service, comme volontaire, dans l'armée que le duc de Bavière rassemblait alors contre les princes protestants. La guerre de Trente ans allait éclater, et on sait qu'au début une intervention diplomatique du roi de France, favorable aux catholiques et à l'Empereur, amena une suspension d'armes de la Ligue évangélique ou protestante : un traité fut signé à Ulm, le 3 juillet 1620, à la suite de négociations commencées le 6 juin. L'armée catholique du duc de Bavière, comme en 1618-1619 l'armée protestante du prince de Nassau, devenait pour un Français une armée alliée ; et Descartes pouvait sans scrupule y servir<sup>b</sup>.

Mais la Bohême, révoltée depuis 1619 contre l'Empereur, n'était point comprise dans le traité, et les troupes catholiques, redevenues disponibles, furent dirigées contre elle. L'électeur palatin Frédéric, prince protestant, avait été élu roi de Bohême ; sa royauté ne dura qu'un hiver : il perdit la couronne à la bataille de la Montagne Blanche, près de Prague, le 8 novembre 1620, et dès lors commença pour lui cette vie de roi en exil, qu'il traîna une douzaine d'années en Hollande, où nous le retrouverons plus tard, et surtout sa fille, la princesse Élisabeth. Descartes assista-t-il à cette bataille de Prague ? Borel l'affirme<sup>c</sup> ; mais dans la même phrase, il fait assister son héros aux deux sièges de Bréda, en 1625 et 1637, ce qui n'est vrai ni pour l'un ni pour l'autre ; et Baillet lui-même,

a. Tome I, p. 28, l. 23-24. Et t. I, p. 1.

b. BAILLET, t. I, p. 59-76, raconte toute cette histoire, avec force détails, dans deux chapitres entiers, l. I, c. XIII et XIV.

c. BOREL, 1656, p. 4 : « bisque Bredæ obsidioni adfuit, & in pugnâ Præguensi, vnde Italiam petiit, visis tamen magnis Tychonis Brahæi machinis, colloquifque cum eius cognatis institutis. » — BAILLET, t. I, p. 73-76.



bien qu'assez crédule d'ordinaire, se refuse cette fois à croire Borel. En tout cas il démontre, à grand renfort d'arguments, que Descartes n'a pu voir à Prague les instruments astronomiques de Tycho-Brahé, lesquels avaient déjà été à ce moment pillés et dispersés.

Un fait paraît significatif : Descartes note dans ses papiers le 10 novembre 1620, comme la date d'une de ses inventions (« une invention admirable », dit-il encore)<sup>a</sup>, juste deux jours après la bataille, et il ne note point la bataille elle-même. C'était pourtant là une belle occasion, la plus belle qu'il ait eue vraisemblablement en toute sa vie, de s'éprouver lui-même, comme il dit. Il ne manquera pas de raconter avec force détails, dans ses *Experimenta*, une aventure dont il se tira à son honneur, et qui n'était pas, tant s'en faut, une bataille : complot de mariniers, pour lui ôter et la bourse et la vie<sup>b</sup>, à bord d'un bateau où il était embarqué. N'aurait-il pas raconté de même la bataille de Prague, s'il avait été parmi les combattants<sup>c</sup> ?

Mais cette aventure elle-même, sur les côtes de Frise, et qui paraît authentique, quelle en est la date ? Baillet la place au retour de ce long voyage que Descartes aurait continué de Bohême en Hongrie, Silésie, Pologne, Mecklembourg, etc. La chose est possible, en effet. Pourtant il n'est pas sûr, quoi qu'en dise Baillet, que Descartes soit repassé par la Hollande. Le contraire même est presque certain : Beeckman, en effet, dans son *Journal*, ne reparle plus de Descartes avant le mois

a. Tome X, p. 175 et p. 216, l. 19-21.

b. *Ibid.*, p. 189-190.

c. Descartes assista-t-il jamais à un combat ? On ne saurait dire. Cependant la curieuse observation d'un homme d'armes qui se croyait blessé et qui ne l'était pas (t. XI, p. 6, l. 6-17), semble bien avoir été prise sur le vif : « Un Gendarme revient d'une mêlée : pendant la chaleur du combat, » il auroit pu être blessé sans s'en apercevoir... » (*Corriger ainsi la ponctuation.*) Voir aussi l'endroit où le fait de se rendre prisonnier lui paraît préférable à une retraite qui ressemblerait à une fuite. (Tome II, p. 546, l. 5-7.) Et enfin t. III, p. 209, l. 21-23.

d'octobre 1628<sup>a</sup> ; il ne l'a donc pas revu depuis l'hiver de 1619 ; et l'on s'était quitté en termes tels, que si Descartes était repassé si tôt après, en 1621-1622, par la Hollande, il n'eût pas manqué de revoir son ami, comme ce fut sa première pensée beaucoup plus tard, après un intervalle de neuf ans, en 1628. Peut-être aussi l'aventure des côtes de Frise eut-elle lieu fin d'avril 1619 ? On s'expliquerait ainsi le changement d'itinéraire de notre philosophe : s'il avait choisi le trajet par mer, d'Amsterdam à Copenhague, puis à Dantzig, pour se rendre par le long détour de la Pologne et de la Hongrie, jusqu'en Autriche, c'est que le trajet direct par terre lui paraissait peu sûr ; mais si, expérience faite, on se trouvait menacé de dangers semblables pendant une traversée, ne valait-il pas mieux y renoncer, et revenir à la voie de terre, où les risques ne pouvaient pas être pires ? Et Descartes aurait abandonné son voyage à Copenhague, où une lettre de Beeckman ne put le rejoindre, ce qui explique qu'il n'y fit point réponse<sup>b</sup>, et il se serait dirigé sur Francfort, puis Ulm, et la Bavière. Mais ce n'est là qu'une conjecture, sur laquelle nous n'avons garde d'insister.

Descartes revint en France, en février 1622, dit Baillet, et y demeura jusqu'en septembre 1623 environ<sup>c</sup>. On est sûr en tout cas qu'après son long voyage, il vint se reposer chez les siens en Bretagne : il était à Rennes, le 3 avril 1622<sup>d</sup> ; puis il alla en Poitou, où il se trouvait le 22 mai de cette même année. Il passa probablement ensuite l'hiver de 1622-1623 à Paris : une lettre paraît datée de là, le 21 mars 1623, qu'il écrivit à la veille de se remettre en route, cette fois pour l'Italie<sup>e</sup>. Ce nouveau voyage était occasionné par des intérêts de famille : un sien parent, mari de sa marraine, et devenu commissaire général des vivres pour l'armée du côté des Alpes, venait de

a. Tome X, p. 331-332.

b. *Ibid.*, p. 167-169, et p. 169, note b.

c. BAILLET, t. I, p. 116.

d. Tome I, p. 1-3.

e. *Ibid.*, p. 3-4. — BAILLET, t. I, p.<sup>o</sup>118.



mourir ; il s'agissait de mettre ordre à ses affaires, et peut-être de recueillir sa charge. Nous voyons, en effet, Descartes occupé alors de questions d'intérêt : l'acte du 3 avril 1622 était un règlement de comptes avec son frère aîné, et celui du 22 mai suivant était un contrat de vente pour les biens du Poitou qui lui venaient du côté maternel. Il les vendit définitivement en 1623, assure Baillet<sup>a</sup> ; et ceci semble indiquer que Descartes n'avait alors aucune intention de se fixer dans son pays natal, et qu'il le quittait sans esprit de retour.

Baillet, en l'absence de documents certains, a rassemblé tout ce qui pouvait, à cette date de 1623-1625, attirer l'attention d'un voyageur en Italie ; il composa un voyage sur ces données. L'itinéraire était tracé d'avance ; nous en avons comme une confirmation anticipée dans le *Journal de Montaigne*, une quarantaine d'années auparavant, en 1581<sup>b</sup>. A l'aller, la Suisse et le Tyrol ; on passait par Bâle, Inspruck, on suivait dans les Alpes la route si fréquentée déjà qui monte au Brenner, et on descendait par la vallée de l'Adige dans la Vénétie. Une armée française occupait alors en ces parages la Valteline, porte militaire de l'Allemagne sur l'Italie et de l'Italie sur l'Allemagne : Baillet pensa que notre voyageur ne pouvait faire autrement que de s'y arrêter<sup>c</sup>. A Venise, la grande curiosité, après le carnaval, était la fête annuelle des épousailles du doge avec l'Adriatique, et l'anneau d'or lancé en grande pompe dans la mer : Descartes, selon Baillet, ne manqua pas cette cérémonie. Comme elle avait lieu le jour de l'Ascension, il s'y trouva donc le 16 mai 1624<sup>d</sup>.

De Venise on se rendait à Lorette, soit par mer, soit par une belle route le long de la côte. Descartes avait fait vœu, plus de quatre ans auparavant, d'aller en pèlerinage à Lorette, et

a. Contrats du 5 juin et du 8 juillet, par-devant les notaires de Châtelerault. (Tome I, p. 2-3.)

b. *Journal de voyage de Montaigne*, publié par Louis Lautrey, Paris, 1906, p. 276, etc.

c. BAILLET, t. I, 118-120.

d. *Idem*, p. 120.



d'y aller précisément de Venise : il y alla donc, le fait est presque certain. Montaigne y avait bien été, et sans rien omettre de ce qui se faisait en pareil cas : communion, par faveur spéciale, dans la chapelle même ; suspension, au mur de cette chapelle, d'un ex-voto, « un vœu », comme il l'appelle, le représentant lui Montaigne à genoux avec sa femme et sa fille devant une Notre-Dame, soit quatre figures en argent dans un tableau tout exprès apporté de France ; enfin divers achats, « pour près de cinquante bons écus », de cire, d'images, de patenôtres, *agnus Dei, salvators*, et autres telles denrées, dit-il, dont il y avait nombre de belles boutiques et richement fournies en ce lieu de dévotion<sup>a</sup>. Esprit libre, certes, et que les préjugés n'embarraçaient guère, Montaigne toutefois demeurait fidèle dans la conduite de sa vie aux pratiques du culte auquel sa naissance, son éducation et ses habitudes le tenaient attaché. Sans doute notre philosophe ne fit pas autrement, bien qu'avec plus de réserve peut-être. Outre ce vœu qui lui était échappé dans une nuit d'enthousiasme, une curiosité bien naturelle pouvait aussi le pousser. Enfin un Français, un catholique, ancien élève des Pères, voyageant en Italie, et qui n'aurait pas été à Lorette, c'eût été un petit scandale ; et Descartes ne fut jamais d'humeur à scandaliser personne.

Rencontra-t-il alors un de ses compatriotes faisant le même pèlerinage, le P. de Bérulle, fondateur de l'Oratoire et futur cardinal ? On ne sait pas. Celui-ci passa à Rome l'automne de 1624, et Descartes s'y trouva au même temps. Le grand jubilé de 1625 allait s'ouvrir, le jour de Noël, 25 décembre 1624, au milieu d'un concours de catholiques venus de tous les pays du monde : nouvelle cérémonie, à laquelle, au dire de Baillet, notre philosophe voulut encore assister<sup>b</sup>.

Quelques jours auparavant, il vit peut-être, dans cette même ville de Rome, un spectacle d'un autre genre : un hérétique

a. *Journal etc.*, p. 286-287.

b. BAILLET, t. I, p. 121-122.

de marque ayant été condamné après sa mort par l'Inquisition, on brûla sur le Campo del fiore (où l'on avait déjà brûlé Jordano Bruno en 1600) son portrait, ses livres, et son cadavre même retiré tout exprès du cercueil. C'était Marc-Antoine de Dominis, ancien Jésuite et ancien archevêque de Spalatro, auteur d'un traité de l'Arc-en-ciel, publié en 1611, et que notre philosophe avait peut-être lu<sup>a</sup>. D'autre part, cependant, le pape Urbain VIII allait demander au roi d'Espagne l'élargissement d'un philosophe, le moine dominicain Campanella, emprisonné depuis vingt-sept ans ; Descartes connaissait aussi ses écrits<sup>b</sup>.

a. On lit dans le *Mercure françois*, t. X, p. 809 : « Marc Anthoine de » Dominis auoit esté mis prisonnier à Rome au mois d'Auril de ceste » annee (1624), où estant mort au mois de Decembre, son corps fut » condamné par l'Inquisition à estre brûlé : ce qui fut executé publique- » ment la veille S. Thomas. » Le même *Mercure françois* revient sur cette affaire dans le volume suivant, et la raconte tout au long, t. XI, p. 134-151 : « Le vingt-vniesme iour de Decembre, iour de saint Thomas » Apofstre (qui condamne maintenant au Ciel l'incrudulité sacrilege des » heretiques), en l'Eglise de la bien-heureuse Vierge Marie, autrement » dite la Minerue, en la tres-honorable & illustre presence de plusieurs » Cardinaux & autres personnes de merite, avec vne grande & extraordi- » naire multitude de peuple fut fait ce qui s'enfuit :

» Premièrement, d'un lieu haut & eminent, le pourtrait & effigie dudit » Marc Anthoine de Dominis fut monstré au public, veu & cogneu de la » multitude ; en suite de ce, son procez fust leu, puis la sentence. Quoy » fait, en second lieu, ledit pourtrait, les liures, & le corps mort dudit » condamné, ainsi qu'il estoit dans le cercueil, fut deliuré au Magistrat » seculier, & par son commandement ars & brûlé au champ de fleur, par » les mains du bourreau. »

» Plusieurs assistans & presens à ce triste & funeste spectacle louerent » Dieu en la sainte Inquisition, d'auoir deliuré l'Eglise d'une telle peste & » pestilentielle contagion. » (Page 148-149.) Ce n'était point d'ailleurs pour ses écrits philosophiques ou scientifiques que Dominis avait été condamné, mais pour ses opinions religieuses : il voulait faire une seule Église de toutes les Églises protestantes et catholiques.

b. Notamment le *De sensu rerum & Magiá*, publié en 1620. Voir t. II, p. 48, l. 7-17 : lettre de mars 1638. « Il y a quinze ans, que j'ay vû ce » liure », dit Descartes ; ce fut donc vers 1623. CAMPANELLA (né à Steynano, en Calabre, 5 sept. 1568) sortit de prison le 15 mai 1626. Il le devait surtout à Naudé, qui avait insisté auprès du pape, et ne manqua



Le retour en France se faisait par la Toscane et le Piémont. Borel assure que Descartes, en passant à Florence, visita Galilée<sup>a</sup> ; cette visite eût été naturelle, en effet, et on s'étonne même qu'elle n'ait pas été faite. Mais notre philosophe déclare, dans une lettre du 11 octobre 1638, qu'il n'a jamais vu le savant florentin, et n'a eu aucune communication avec lui<sup>b</sup>. Après tout, Galilée était peut-être à sa maison des champs, lorsque Descartes traversa Florence. Et puis Galilée avait alors soixante ans, et Descartes à peine trente ; il n'était pas encore, loin de là, le philosophe que nous admirons aujourd'hui, mais un petit gentilhomme inconnu, qui voyageait pour son agrément, tandis que Galilée, mathématicien du grand-duc de Toscane, était à cette date dans toute sa gloire. Une dizaine d'années plus tôt, en 1614, un Français, versé dans l'astronomie, Jean Tarde, théologal de Sarlat, passant aussi à Florence, n'avait pas manqué de rendre visite à un tel

pas de l'en remercier : *Panegyricus dictus Urbano VIII pont. max. ob beneficia in M. Thomam Campanellam collata*, imprimé seulement en 1644. (Paris, Cramoizy, in-8.) Campanella trouva un asile en France, où Richelieu le pensionna. Mais il se brouilla avec Naudé, qui s'en plaignit amèrement à Gassend, dans une lettre entre autres, où on lit : « ... Je » reconnu qu'il y avoit de l'imposture manifeste dans ses écrits ; & » qu'ainsi ne soit, vous vous en pouvez éclaircir, en le priant de vous dire » sincèrement, s'il est vray qu'il ait jamais parlé au Diable, comme il dit » en son *Traité De Magiâ Naturali*, lequel est sur la fin *De Sensu rerum*. » Car s'il vous dit que si, je luy fauray bien faire souvenir qu'il m'a avoué » le contraire. Mais donnons encore cela à sa simplicité... » (*Les Correspondants de Peiresc*, publiés par Tamizey de Larroque, fasc. XIII, 1887, p. 103-105.) Naudé rappelle aussi que jadis le moine emprisonné lui donna « deux traités fort jolis, & avec intention que je les fisse » imprimer quelque jour, lorsque je serois en pays de liberté, qui est à » dire en France, car c'étoit les mots propres qu'il me disoit. » (*Ibid.*, p. 106.) Campanella mourut à Paris en 1639, et Constantin Huygens, qui s'intéressait à ses ouvrages, note sa mort sur son *Dagboek* : « 21 May. » — *Obiit Parisiis 4<sup>a</sup> matutina P. Campanella annorum 71.* »

a. BOREL, 1656, p. 4 : « In Italiâ verò Galileum alioque claros conuenit viros, indeque ad Gauensam obsidionem iuxta Genuam venit, & » tandem in Galliam rediit. »

b. Tome II, p. 388, l. 23-26. Baillet (t. I, p. 123-125) corrige lui-même à ce sujet l'erreur de Borel.



personnage, et il nous a laissé le récit des entretiens qu'il eut, trois journées de suite, avec le célèbre « philosophe et astrologue », comme il le nomme<sup>a</sup>. On parla naturellement des récentes découvertes dues au télescope, et du télescope lui-même, instrument bien imparfait encore, et dont on aurait voulu corriger les défauts. On parla des taches du Soleil et de la surface « raboteuse » de la Lune, et de ces planètes

a. *Les Chroniques de Jean Tarde, Chanoine Théologal et Vicaire Général de Sarlat*, avec introduction de Gabriel Tarde. (Paris, Oudin et Picard, 1887.) Les trois entretiens eurent lieu le mercredi 12, jeudi 13 et samedi 15 novembre 1614. « Le mardy xi, jour de saint Martin, fomes » arrivés à Florence. Le mercredi au matin, je vis le seigneur Galileus » Galilei, philosophe & astrologue tres fameux... Je lui representay que » sa reputation avoit passé les Alpes, traversé la France & estoit parvenue » jusques à la mer Oceane. Que à Bordeaux nous avions vu son *Sidereus* » *Nuntius* qui nous avoit apporté la nouvelle de ces nouveaux cieus & » nouvelles planettes... Que, allant à Rome, je n'avois voulu passer si près » de luy sans avoir l'honneur de le voir & l'entretenir sur ces nouveaux » phenomenes. » Suit tout au long, p. xxiii-xxiv, le premier entretien que nous résumons, puis le second et le troisième. A noter encore ce passage : » Je l'interpellay sur les refractions & moyens de former le crystal du » telescope en telle sorte que les objets s'agrandissent & s'approchent à telle » proportion qu'on veut. A cela il me respondit que ceste science n'estoit » pas encore bien cogneue; qu'il ne sçavoit pas que perfonne l'eût traictée » aultre que ceux qui traictent la perspective, si ce n'est Joannes Keplerus, » mathematicien de l'Empereur, qui en a fait un livre exprés, mais si » obscur qu'il semble que l'auteur mesme ne s'est pas entendu. De tout » ce discours je fis profit seulement de deux termes qui sont importants en » l'affaire : le premier, que tant plus le cristal convexe prend une portion » d'un plus grand cercle, & le concave d'un plus petit, tant plus on voit » loin. L'autre, que le canon du telescope pour voir les Estoiles n'est pas » long de plus de deux pieds; mais pour voir les objets qui nous sont » fort proches & que nous ne pouvons voir à cause de leur petitesse, il faut » que le canon aye deux ou trois brasses de longueur. Avec ce long canon, » il me dict avoir veu des mouches qui paroissoient grandes comme un » agneau, & avoit apprins qu'elles sont toutes couvertes de poils & ont » des ongles fort pointues, par le moyen desquelles elles se soustiennent » & cheminent sur le verre, quoique pendues à plomb, mettant la pointe » de leur ongle dans les pores du verre... » Notons enfin que, au dire de Jean Tarde, les nouveautés astronomiques dont il s'émerveillait, étaient déjà connues en Allemagne et en Italie, des derniers « barbiers ou mitrons ». (Page xxvii.)

aperçues autour de Jupiter et que Galilée avait appelées *Sidera Medicea*, comme il convenait à Florence, tandis que Tarde, fidèle sujet du roi de France, appellera les taches du Soleil, qui pour lui sont de petites planètes, Astres de Bourbon, *Borbonia Sidera*. On n'oublia pas ces deux petites étoiles visibles par intervalles autour de Saturne, ni surtout Vénus où l'on constate, à la lunette, les mêmes phases que pour la Lune, tantôt pleinement ronde, et tantôt semblable à « une faucille lumineuse ». Enfin, sans la moindre gêne ni le moindre scrupule, à cette date de 1614, on parla de Copernic, et de son hypothèse, de plus en plus probable, du mouvement de la Terre autour du Soleil centre du Monde. Selon Tarde encore Galilée est bien connu en France, et on lit ses livres au Collège de Bordeaux ; nous avons vu qu'on ne les ignorait pas non plus à La Flèche. Quel dommage que Descartes n'ait pas eu une conversation du même genre avec Galilée en personne, comme il en eut sans doute plus d'une cependant avec des hommes d'études en Italie et surtout à Rome !

De Florence, si tant est qu'il y passa, il gagna le Piémont. Le connétable de Lesdiguières assiégeait alors la petite place de Gavi, et l'enleva aux Espagnols, le 18 avril 1625, pour le compte du duc de Savoie, allié de la France. Borel veut que Descartes ait assisté au siège de Gavi<sup>a</sup> : c'était presque en effet sur sa route, et il suffisait d'un léger détour. Nous sommes d'ailleurs certains que notre philosophe rentra en France par le Mont-Cenis : lui-même le rappelle plus tard, et indique précisément cet endroit comme le plus propre à mesurer la hauteur des montagnes<sup>b</sup> ; et dans ses *Météores*, en 1637, à propos des avalanches, il se souvenait d'avoir vu ce phénomène en franchissant les Alpes au mois de mai, sans

a. Voir ci-avant, p. 66, note a. — « Ce siege dura pres d'vn mois; car » il fut commancé en la sepmaine S<sup>te</sup> au mois de mars, & finit cedit iour » dix-huiëtiefme Auril mil six cens vingt cinq, & a esté fort aspre. » (*Mer-cure françois*, t. XI, p. 456-457. MDCXXVI.)

b. Tome II, p. 636, l. 10-12.



doute en mai 1625<sup>a</sup>. Du Mont-Cenis, il descendit en Savoie, se rendit à Lyon, et revint d'abord en Poitou : une lettre à son père est datée de là, le 24 juin 1625<sup>b</sup>.

Quelles impressions rapportait-il de son voyage en Italie ? Le regret, semble-t-il, de ne pouvoir pas y passer sa vie. Il y pensera sérieusement, en effet : nulle part il ne trouverait autant de facilités d'études ; l'Italie était alors le pays du monde où l'on comptait le plus de savants et où la science était le plus en honneur. N'était-ce pas aussi, comme dira Balzac, « le pays des orangers<sup>c</sup> » ? Mais précisément Descartes redoute la chaleur, dont aucun ombrage, ni éventail, aucune fontaine n'a pu le garantir à Rome. Il fait trop chaud pendant le jour, et la fraîcheur du soir est malsaine ; enfin la police est insuffisante, surtout la nuit, où coupe-bourses et coupe-jarrets opèrent trop librement. Descartes, qui aime sa tranquillité, sera autrement satisfait de la Hollande. Mais retenons ceci : la question de religion ne fut pour rien dans ce qui l'attira en un pays ou le détourna d'un autre. Le catholicisme de l'Italie, bien qu'hostile à Galilée (hostile à demi, seulement jusqu'en 1633), ne l'inquiétait pas, tant sa conscience se sentait en sûreté de ce côté-là. Pourtant il continuait à se défaire de tout préjugé, au moins dans le domaine de la spéculation, poussant hardiment sa pointe beaucoup plus loin qu'on n'avait jamais fait avant lui, et ne craignant pas d'atteindre les extrêmes limites du scepticisme.

Dans ces conditions, pensa-t-il jamais sérieusement à s'établir en France, à acheter une charge et à se marier ? Baillet raconte que l'occasion se présenta pour lui de devenir lieutenant général à Châtellerault, mais que le prix de 50.000 livres l'effraya : ne pouvant pas y mettre du sien plus de 30.000 livres, il déclina pour le surplus les offres obligeantes d'un ami<sup>d</sup>. Ceci

a. Tome VI, p. 316, l. 15-22.

b. Tome I, p. 4-5.

c. *Ibid.*, p. 201, l. 10-11, et p. 202-204. Tome II, p. 623, l. 22-30.

d. Tome I, p. 4-5. Le grand-père maternel de Descartes, René Brochard, avait été déjà lieutenant général à Poitiers. Voir ci-avant, p. 5.



se passait en 1625. Or cette année, précisément, Joachim Descartes le père, qui avait déjà fait entrer au Parlement de Rennes son fils aîné Pierre, recommença avec le fils qu'il avait eu de sa seconde femme, Joachim : il lui assura sa propre charge de conseiller, sous réserve que lui-même la conserverait quatre années encore<sup>a</sup>. Pourquoi se démettre ainsi en faveur de son troisième fils, lorsque le second, René, n'était pas jusque-là pourvu ? Était-ce du consentement de celui-ci, qui aurait renoncé ? En ce cas, dès la fin de 1625, son parti était pris de ne rechercher aucune charge, et sans doute aussi de ne point se marier. C'est là cependant une chose à laquelle sa famille au moins songea pour lui en 1625. Et peut-être y eut-il quelque tentative à laquelle il se prêta. Une dame racontait plus tard qu'elle retint un moment son attention<sup>b</sup>. Mais à la beauté même notre philosophe préféra toujours la vérité. Une belle femme se rencontre trop rarement, disait-il : aussi rarement qu'un bon livre, et un parfait prédicateur. Ajoutons cet argument plus sérieux : il dit quelque part que Balzac était si amateur de

a. Ci-avant p. 11, note b.

b. BAILLET, t. II, p. 501 : « ... L'on ne doit pas prétendre que M. Descartes ait dû être un Stoïcien fort rigide sur les vûes que ses parents luy avoient données vers l'an 1625, pour prendre une femme, lors qu'ils luy proposèrent d'entrer en charge, & de se procurer un établissement. Dans cette intention, il avoit recherché une jeune Demoiselle de naissance & de beaucoup de mérite, laquelle a été depuis fort connue dans le monde sous le nom de Madame du Rosay. [En marge : Rélat. MS. du P. Poiffon.] Cette Dame n'a point fait difficulté d'avouer dans la suite que la Philosophie avoit eû plus de charmes qu'elle pour M. Descartes ; & qu'encore qu'elle ne luy parût pas laide, il luy avoit dit, pour toute galanterie, *qu'il ne trouvoit point de beautez comparables à celles de la Vérité*. Selon ce que la Dame dit un jour au Père P. . . , nôtre Philosophe encore jeune s'étant trouvé dans une compagnie de personnes enjouées, y discourut long-têms sur les engagements que l'on prend avec les femmes. Après avoir marqué à la compagnie l'étonnement où il étoit de voir tant de duppes, il assûra qu'il n'en avoit pas encore été touché jusques-là, & que sa propre expérience (pour ne pas dire la délicatesse de son goût) luy faisoit mettre *une belle femme, un bon livre, & un parfait prédicateur* au nombre des choses les plus difficiles à trouver de ce monde. »

la liberté, « que même ses jarretières et ses aiguillettes lui pesaient<sup>a</sup> ». Descartes n'était-il pas un peu comme Balzac? Ses réflexions lorsqu'un mari perd sa femme, et ses consolations mêmes, à un de ses amis en pareil cas, le donneraient à penser<sup>b</sup>.

Sait-on bien d'ailleurs ce qu'il fit, depuis son retour d'Italie, mai ou juin 1625, jusqu'à son départ pour la Hollande, printemps de 1629 ou peut-être même automne de 1628? Et d'abord où demeura-t-il? A Paris, ce semble; mais son séjour n'y fut pas continu, et à plusieurs reprises il passa quelque temps en province. C'est ainsi que, le 22 janvier 1628, il fut parrain d'un neveu, fils de son frère aîné Pierre Descartes, à Kerleau en Elven<sup>c</sup>; et trois mois après, le 30 mars, Balzac lui adressait encore une lettre en Bretagne<sup>d</sup>. Peut-être ce fut cet hiver 1627-1628, ou bien l'hiver suivant 1628-1629, que loin de toute société il préluda à sa retraite définitive en Hollande par un essai dans quelque désert de France, entendez par là quelque coin perdu à la campagne<sup>e</sup>. Déjà à Paris même il se

a. Tome II, p. 349, l. 15-17 : lettre à Huygens, août 1638.

b. Tome XI, p. 441, l. 3-5 : « ...lors qu'un mary pleure sa femme » morte, laquelle (ainsi qu'il arrive quelquefois) il feroit fâché de voir » resuscitée ». Et ceci n'est pas une boutade dans une lettre privée, mais un passage du traité des *Passions de l'âme*. — Quant au mot de Balzac, Descartes le rappelle assez malencontreusement à Huygens, veuf d'une année, et qu'avait beaucoup affligé la mort de sa femme. (Voir t. I, p. 371-374.) Celui-ci, d'ailleurs, ne se remaria point. Dans un dialogue latin de son parent Gaspar van Baerle, *De secundis nuptiis*, où les deux personnages sont Baerle lui-même, et précisément Huygens (Zulechemius), on lit : « BARL. Penè mihi persuafisti perpetuæ viduitatis institutum, exemplo » tuo, & rationibus à tribus L. L. L. petitis. — ZULECH. Quid innuis istis » tribus L? — BARL. Liberos, Libros & Libertatem. Tunc enim te secundò » Sponsum fore ais, cum desinent placere Libri, Liberi atque Libertas. » (P. 65.) Conclusion : « ZULECH. Si me vis præeuntem sequi, pro uxore » tibi erunt Liberi, Libri atque Libertas. Hæc si dilexeris, non eris solus. » (P. 83.) Imprimé à la suite du recueil : *Faces Augustæ sive Poemata*, poésies de J. Cats (*Jacobus Catsius*) mises en latin par Baerle et Boey. (Dordrecht, typis Henrici Essæi, CIO IO C XLIII.)

c. Tome I, p. 6.

d. *Ibid.*, p. 569-571.

e. Tome V, p. 558, l. 23-26.



retirait volontiers des compagnies, afin de méditer plus à l'aise : nous savons, par le témoignage d'un ami qui lui avait donné l'hospitalité, Le Vasseur d'Étioles<sup>a</sup>, qu'un beau jour Descartes le quitta, sans lui dire adieu, et demeura quelque temps caché; on n'apprit que par hasard où il était. Découvert, notre philosophe s'excusa de son mieux, et d'assez bonne grâce, semble-t-il, auprès de la maîtresse du logis, qui par-

a. NICOLAS LE VASSEUR, sieur d'Étioles, receveur général des finances à Paris. Il eut un fils, Nicolas Le Vasseur, sieur de Saint-Vrain, qui fut un moment conseiller au Parlement de Rennes (lettres de provision, 13 février 1645; réception, 12 mai suivant); il fut ensuite reçu conseiller au Parlement de Paris, 21 août 1646, devint conseiller de Grand Chambre, et ne mourut qu'en 1692 (inhumé à Saint-Sulpice, 6 mai 1692). Il était donc encore vivant, lorsque Baillet écrivit et publia sa *Vie de Descartes*, en 1691, et c'est de lui, sans doute, que notre historien reçut les *Relations MS.* qu'il donne sous le nom de M. Le Vasseur (le père). Détail curieux : Le Vasseur fils se démit de sa charge de conseiller à Rennes en faveur de Pierre Descartes, sieur de la Bretallière, conseiller depuis 1618, mais qui avait cédé son office à son fils aîné, Joachim Descartes, sieur de Kerleau, pourvu le 21 sept. 1647 et reçu le 30 mai 1648. Cette rentrée de Pierre Descartes au Parlement n'alla pas d'ailleurs sans difficulté : il fut reçu le 12 février 1650, sur lettres de jussion du 10 janvier précédent, et sous la condition qu'il ne céderait plus ce second office à un de ses enfants, comme il avait fait pour le premier. (*Le Parlement de Bretagne, 1554-1790*, par Frédéric Saulnier, t. I, p. 296 et 297, t. II, p. 842-843.) Voir aussi notre t. III, p. 187-188.

Baillet raconte maintenant ceci, t. I, p. 130-131, sous la date de 1625 :  
 « M. Descartes prit son logement chez un ami de son Père, qui étoit aussi  
 » le sien en particulier, & qui avoit des relations avec sa famille par  
 » quelque alliance. [*En marge* : Relat. de M. le Vasseur.] Cét amy étoit  
 » M. le Vasseur Seigneur d'Étioles, père de M. le Vasseur qui vit encore  
 » aujourd'hui, & qui est Conseiller à la Grand-Chambre. Là s'étant  
 » formé un modèle de conduite sur la manière de vivre que les honnêtes  
 » gens du monde ont coutume de se prescrire, il embrassa le genre de vie  
 » le plus simple & le plus éloigné de la singularité & de l'affectation qu'il  
 » put imaginer. [*En marge* : Disc. de la Méth. part. 3 p. 31.] Tout étoit  
 » assez commun chez lui en apparence : son meuble & sa table étoient  
 » toujours tres-propres, mais sans superflu. Il étoit servi d'un petit nombre  
 » de valets, il marchoit sans train dans les rues. Il étoit vêtu d'un simple  
 » taffetas verd, selon la mode de ces têmes-là, ne portant le plumet &  
 » l'épée, que comme des marques de sa qualité, dont il n'étoit point libre  
 » alors à un Gentilhomme de se dispenser. »



donna ce trait d'originalité à un ami de son mari<sup>a</sup>. Le même Le Vasseur l'emmena alors, ou l'accompagna, dans un voyage en Bretagne et en Poitou. Ici se place une autre anecdote, authentique également, puisqu'elle est rapportée par Le Vasseur qui en fut témoin. Ce fut une soutenance de thèses à Poitiers, au Collège des Jésuites (en juin ou juillet, vraisemblablement) : Descartes y assista, et y prit la parole; le lendemain deux Pères vinrent le remercier de cet honneur. La

a. Cette anecdote est ainsi contée par Baillet, t. I, p. 152-154, sous la date de 1628 : « ... Cela le fit résoudre à se passer de luy seul autant » qu'il luy seroit possible, & à se contenter d'un petit nombre d'amis pour » le soulagement de la vie. Mais sa réputation fut un grand obstacle à » cette résolution. Elle avoit fait de la maison de M. le Vasseur [*En marge :* » De son auberge des Trois Chapelets, rue du Four, il s'étoit logé chez » M. le Vasseur.] une espèce d'Académie, en y attirant une infinité de gens » qui s'introduisoient chez luy à la faveur de ses amis... Ces compagnies » commencèrent à luy rendre le séjour de Paris onéreux, & à luy faire » sentir sa propre réputation comme un poids insupportable... Et pour » commencer à se délivrer des importunités de ceux qui le fréquentoient » trop souvent, il quitta la maison de M. le Vasseur, & alla se loger en un » quartier où il devoit se dérober à leur connoissance, & ne se rendre » visible qu'à un tres-petit nombre d'amis qui avoient son secret. M. le » Vasseur [*En marge :* Relat. MS. de M. le Vass.], à qui il n'avoit point » jugé à propos de le communiquer, fut quelque temps en inquiétude, ne » trouvant personne qui pût luy apprendre de ses nouvelles. Mais le » hazard luy ayant fait rencontrer son valet de chambre dans les rues au » bout de cinq à six semaines, il l'arrêta sur le lieu, & l'obligea après » beaucoup de résistance de luy découvrir la demeure de son maître. Le » valet, après luy avoir ainsi révélé le principal de son secret, ne fit plus » difficulté de luy déclarer le reste. Il luy conta toutes les manières dont » son maître se gouvernoit dans sa retraite, & lui dit entre autres choses » qu'il avoit coutume de le laisser au lit tous les matins lors qu'il sortoit » pour exécuter ses commissions, & qu'il espéroit de l'y retrouver encore » à son retour. Il étoit près d'onze heures, & M. le Vasseur qui revenoit » du Palais, voulant s'assurer sur l'heure de la demeure de M. Descartes, » obligea le valet de se rendre | son guide, & se fit conduire chez Mon- » sieur Descartes. Lors qu'ils y furent arrivez, ils convinrent qu'ils entre- » roient sans bruit, & le fidèle conducteur ayant ouvert doucement l'anti- » chambre à M. le Vasseur, le quitta aussi tôt pour aller donner ordre au » dîner. M. le Vasseur s'étant glissé contre la porte de la chambre de » M. Descartes, se mit à regarder par le trou de la ferrure, & l'aperçut

cordialité des relations continuait ainsi entre l'ancien élève de La Flèche et les Jésuites <sup>a</sup>.

Ces petits voyages exceptés, on peut admettre que pendant les trois années 1626, 1627 et 1628, notre philosophe vécut à Paris. Sans appuyer plus qu'il ne convient sur certains traits, on entrevoit cependant alors un Descartes jeune, vêtu à la mode (c'était la couleur verte en ce temps-là)<sup>b</sup>, ne détestant ni la musique ni le jeu, et même heureux au jeu<sup>c</sup>; lisant même des

» dans son lit, les fenêtres de la chambre ouvertes, le rideau levé, & le  
 » guéridon avec quelques papiers près du chevet. [*En marge* : Rél. MS.  
 » *ibid.*] Il eut la patience de le considérer pendant un têmes considérable,  
 » & il vid qu'il se levoit à demy-corps de têmes en têmes pour écrire, & se  
 » recouchoit ensuite pour méditer. L'alternative de ces postures dura près  
 » d'une demie heure à la vuë de M. le Vasseur. M. Descartes s'étant levé  
 » ensuite pour s'habiller, M. le Vasseur frappa à la porte de la chambre  
 » comme un homme qui ne faisoit que d'arriver & de monter l'escalier.  
 » Le valet, qui étoit entré par une autre porte, vint ouvrir, & affecta de  
 » paroître surpris. Monsieur Descartes le fut tout de bon, quand il vid la  
 » personne qu'il attendoit le moins. M. le Vasseur luy fit quelques repro-  
 » ches, de la part de Madame le Vasseur, qui s'étoit crû méprisée dans la  
 » manière dont il avoit abandonné sa maison. Pour luy, il se contenta de  
 » luy demander à dîner, afin de se racommoder ensemble. Après midy  
 » ils fortirent ensemble pour aller trouver Madame le Vasseur, à qui  
 » M. Descartes fit toute la satisfaction qu'elle pouvoit attendre, non d'un  
 » Philosophe, mais d'un galant homme qui sçavoit l'art de vivre avec tout  
 » le monde. » Voir, pour une autre anecdote semblable, qui paraît n'être  
 qu'une réplique anticipée de celle-ci, p. 35-36 ci-avant, note *b*.

a. BAILLET, t. I, p. 136, place l'anecdote à l'année 1626 : « Pendant  
 » qu'il étoit en cette dernière ville (*Poitiers*), on vint prier M. le Vas-  
 » seur de vouloir honorer une thèse de sa présence dans le collège des  
 » Jésuites. [*En marge* : Rel. de M. le Vass. MS.] M. le Vasseur convia  
 » M. Descartes de vouloir l'y accompagner : ce qu'il fit avec plaisir, quoy  
 » qu'il fût déjà en reputation de ne pas estimer la scolastique, ou la manière  
 » dont les Péripatéticiens traitent la Philosophie. Il voulut disputer même  
 » à la thèse, & les Jésuites se tinrent tellement honorez de la manière dont  
 » il en usa dans un discours latin qu'il fit d'abord, & dans ses argumens,  
 » que le Père Recteur députa le lendemain deux Pères de la Compagnie  
 » pour l'aller remercier. »

b. Tome XI, p. 158, l. 15-20. Voir une note précédente, p. 72, note *a*, fin.

c. Tome IV, p. 529-530.







1624







romans, tout au moins l'*Amadis* pour lequel il conservera toujours un faible<sup>a</sup>; ne reculant pas à l'occasion devant un duel (il connaissait bien, théorie et pratique, l'art de l'escrime)<sup>b</sup>, faisant d'ailleurs grâce de la vie à un adversaire qu'il avait désarmé, et ne lui imposant d'autre condition que de se présenter ainsi devant la dame pour les beaux yeux de qui l'on s'était battu : tels bientôt Rodrigue et don Sanche, dans *le Cid* de Corneille.

C'étaient là les mœurs du temps. Mais en outre, quelle atmosphère intellectuelle respirait-on à Paris, et comment un apprenti philosophe y pouvait-il être aidé dans son dessein de tout réformer ?

Descartes s'intéressait, sans doute, aux productions littéraires, lui qui dès le collège avait été, dit-il, « amoureux de la » poésie<sup>c</sup>. La vogue, pendant cette période de 1618 à 1626, fut à certains recueils de vers, fort licencieux, où une impiété

a. Tome I, p. 397, l. 16-17, et p. 398.

b. Voir l'anecdote de Mad<sup>e</sup> du Rosay, t. X, p. 538. Il circulait encore une autre anecdote, mais dont Baillet a fait justice :

« Je ççay que quelques esprits oisifs, dont toute l'industrie consiste à forger » des aventures, s'entretiennent encore de quelque galanterie prétendue » que l'on a faussement attribuée à M. Descartes, touchant une Dame de » Touraine, qui se vançoit d'avoir autrefois touché son cœur, & de n'avoir » pourtant jamais reçu de luy que des civilités innocentes. Elle s'appelle » *de la Michaudière*, selon les uns, & *de la Menaudière* selon les » autres. Il est vray qu'il y avoit à Tours une Dame de ce dernier nom, » du tēms que M. Descartes étoit en Hollande. Mais selon M. de la Barre » [*En marge* : Lettre à M. Legr. du 17 Août 1690. Lettre du 30 Août » 1690.] elle avoit le génie si médiocre, que son mérite n'a jamais pu » toucher ce grand Philosophe. Elle mourut le xxviii d'Août 1690, d'une » manière toute fubite. Il faut avouer que cette Dame ne s'étoit pas mis » trop en peine pour réfuter ou démentir ceux qui la complimentoient » sur ce point, ne se croyant pas obligée de rejeter l'honneur qu'elle y » croyoit attaché. Mais il est certain que M. Descartes n'avoit jamais vu » cette Dame; & que cette Dame n'avoit jamais vu M. Descartes qu'en » peinture, sur un tableau que M. l'abbé de Touchelaye avoit | rapporté » de Hollande au voyage qu'il y fit avec M. l'Abbé Picot en 1642, pour » aller rendre visite à nôtre Philosophe. » (BAILLET, t. II, p. 500-501.)

c. Tome VI, p. 7, l. 10-11.

fanfaronne le disputait, il faut bien le dire, à la plus grossière obscénité<sup>a</sup>. Ils n'en étaient que plus goûtés des jeunes seigneurs de la cour ; n'en déplaise à Boileau plus tard, on les voyait, tous à l'envi,

*A Malherbe, à Racan préférer Théophile.*

Un de ces recueils pourtant parut dépasser les bornes, le *Parnasse satyrique*, publié en 1622, puis en 1623<sup>b</sup>. Le 11 juillet 1623, le Parlement ordonna d'arrêter quatre des auteurs, que l'on connaissait, en particulier Théophile de Viau. Pourtant huit à dix pièces seulement étaient de lui, sur 385, et encore une seule portait son nom ; mais c'était la première, en tête du

a. *Le procès du poète Théophile de Viau (11 juillet 1623 au 1<sup>er</sup> sept. 1625)*, par FRÉDÉRIC LACHÈVRE. (2 vol. in-8, Paris, Honoré Champion, 1909, XLVI-592 et 448 pages.) Voir t. I, p. XXV-XXVIII, la liste des recueils en question : *Le Cabinet satyrique*, 1618, cinq fois réimprimé. *Les Delices satiriques*, 1620.

b. *Ibid.*, t. I, p. 113 : *Le Parnasse des Poètes satyriques, M.DC.XXII*, sans nom de libraire, suivi de *La Quint-essence Satyrique, ou Seconde partie du Parnasse des Poètes Satyriques de nostre temps. Recherchez dans les Œuvres secrettes des auteurs les plus signalez de nostre siecle.* (A Paris, chez Anthoine de Sommaville, au Palais, en la Gallerie des Libraires près la Chancellerie. M.DC.XXII.) Ces deux recueils in-8 n'en forment, en réalité, qu'un seul. Le premier a 6 ff. lim. et 280 p. ; le second est paginé irrégulièrement : 1-208, 207-222, 233-280. Les deux parties renfermaient 385 pièces (165 + 220) dont 128 de 18 poètes nommés, et 257 anonymes. Le nom de Théophile figurait en tête de la première pièce : « Sonnet par le fleur Theophile : *Phylis, tout est f. . . , je meurs de la* » v... », et ne reparaisait plus de tout le recueil. L'arrêt du 11 juillet 1623 ordonna d'appréhender au corps : Théophile, Frenide (*sic*, pour Frenicle), Colletet et Berthelot. — *Le Parnasse satyrique* fut réimprimé tel quel en septembre 1623, à dessein, semble-t-il, par les ennemis de Théophile pour activer son procès. En 1625, pour la même raison, on en donna deux éditions nouvelles, avec son nom en vedette dans le titre : *Le Parnasse satyrique du fleur Théophile M.DC.XXV*, in-8 de 380 pages. *Le Parnasse des poètes satyriques ou dernier Recueil des Vers picquans et gaillards de nostre temps. Par le fleur Theophile. M.DC.XXV*, in-8 de 380 pages. Dans ces deux éditions de 1625, tout autre nom de poète a disparu (sauf Colletet, pour une pièce seulement), afin de faire retomber sur Théophile, comme seul auteur, tout le poids de l'accusation.



recueil, qui lui fut ainsi attribué. Le poète Théophile était comme le prince de cette folle jeunesse. Banni déjà le 14 juin 1619, il était rentré en France, grâce à de puissantes protections : il promettait d'ailleurs de se convertir au catholicisme (étant né protestant), et se convertit en effet, après la mort de son père en 1622. La première partie de ses œuvres fut publiée par Desbarreaux en 1621 ; elle commençait par une traduction française du dialogue de Platon, « de l'immortalité de l'âme » : les mauvais plaisants disaient « de la mortalité<sup>a</sup> ». Une seconde partie parut en 1623. Théophile avait pris la fuite, et s'était caché, non loin de Paris, à Chantilly, chez le duc de Montmorency. Un nouvel arrêt du Parlement le condamna, par contumace, à être brûlé en effigie, ce qui fut exécuté le jour même, 19 août 1623. Théophile jugea prudent de s'éloigner davantage ; mais comme il allait passer la frontière, il fut rattrapé au Catelet en Picardie, ramené à Paris sous bonne escorte, et emprisonné à la Conciergerie, dans la tour de Montgommery, le 28 septembre 1623. Son procès, un des grands procès du siècle, dura près de deux ans. Enfin, le 1<sup>er</sup> septembre 1625, l'arrêt définitif fut rendu, qui mettait à néant « les deffaux, » contumaces et jugemens donnez contre ledict Theophille », mais « pour réparation des cas mentionnez audict procez », le bannissait à perpétuité du royaume de France. En même temps, par compensation, le Jésuite qui avait machiné toute cette méchante affaire, le P. Voisin, recevait l'ordre, « sans

a. 1. *Les Œuvres du fleur Theophile.* (A Paris, chez Pierre Billaine, rue S. Jacques à la Bonne Foy. M. DC. XXI. Avec privilege du Roy.) Le privilège est du 6 mars 1621. Deux éditions nouvelles parurent en 1622, à la fois chez Billaine et chez le libraire Jacques Quesnel. Une troisième édition parut chez Billaine, en 1623.

2. *Œuvres du fleur Theophile. Seconde partie.* (A Paris, chez Pierre Billaine, etc., M. DC. XXIII.) En même temps paraissait une autre édition de cette *Seconde partie* chez Quesnel. Toutes deux parurent dans la seconde quinzaine de juin 1623, avec la troisième édition de la première partie. Aussi l'arrêt du 19 août 1623 ne visait-il plus seulement le *Per-nasse* (sic) *satiricque*, mais aussi « autres livres & œuvres dudit Theophille imprimez par les nommez Bilaine & Quesnel ».



» délais et sans répliques », de sortir aussi du royaume. Théophile ne se pressa point cependant de quitter Paris : il y demeura, plus ou moins caché, jusqu'à la mi-novembre 1625 ; puis il accompagna quelques grands seigneurs à l'île de Ré, au château de Selles en Berry, enfin à Chantilly. Les premiers jours de septembre 1626, il revint même dans la capitale, mais pour y mourir presque aussitôt, le 25 septembre, à trente-six ans ; le lendemain, son protecteur, le duc de Montmorency, le fit inhumer en grande pompe : on ne comptait pas moins de dix-huit prêtres dans l'assistance<sup>a</sup>.

Descartes avait été absent pendant ce long procès : c'étaient les deux années de son voyage en Italie. Mais il se trouva de retour lors de la condamnation, qui ressemblait assez à un acquittement ; et il lut sans doute, comme tout le monde, ces pièces légères, en vers et en prose, que Théophile avait lancées de sa prison, pour se justifier même au prix de désaveux et de repentirs, et qui, deux années de suite, en 1624 et en 1625, entretinrent la curiosité du public et sa sympathie<sup>b</sup>. Elles ne cessèrent même point avec l'arrêt du 1<sup>er</sup> septembre 1625, et il en parut encore jusqu'à la fin de cette année et l'année suivante<sup>c</sup>. Ou s'il ne les a point lues, au moins connaissait-il les œuvres de Théophile publiées dès 1621. Il en avait appris des vers par cœur, et s'en souvenait encore vingt-cinq ans plus tard : en 1647, dans une lettre à son ami Chanut, il cite de mémoire (et c'est la seule citation qu'il ait faite d'un contemporain) un quatrain de Théophile, le poète de leur jeunesse<sup>d</sup>.

a. LACHÈVRE, *loc. cit.*, t. I, p. 504-505, 506, 575-576.

b. *Ibid.*, t. II, p. 261 : *III<sup>e</sup> Partie — Recueil de toutes les pièces faites par Theophile, depuis sa prise jusques à present. Mises par ordre.* (A Paris, s. n., M.DC.XXXV. In-8, p. 1-124.) On trouve le détail de ces pièces, *ibid.*, p. 273-278, n<sup>o</sup> 25 à 46 inclus ; une seulement est de 1623, onze de 1624, quatre de 1625.

c. *Ibid.*, t. II, p. 280-285 : Pièces pour ou contre Théophile. N<sup>o</sup> 52 à 86 inclus.

d. Tome IV, p. 617, l. 1-7 : lettre du 1<sup>er</sup> février 1647. Voir LACHÈVRE, *loc. cit.*, t. II, p. 367. Ces vers se retrouvent dans un *Projet d'interroga-*

Les amis de Théophile n'avaient point tous fait preuve, au cours du procès, d'une grande fidélité. Desbarreaux lui-même, son premier éditeur et son ami de prédilection, « son bien-aimé », comme on l'a appelé avec des sous-entendus vilains, se tourna un moment contre lui : Desbarreaux, bientôt à son tour prince des débauchés et des athées, mais qui sollicitait pour lors un siège de conseiller au Parlement de Paris, où il fut nommé le 31 mai 1625<sup>a</sup>. Balzac lui-même, le trop léger

*toire*, parmi des *questions* toutes préparées, mais *qui n'ont pas été posées* à l'accusé. La proposition incriminée était : « Qu'il aimeroit mieux avoir » mis le feu à sa patrie que l'avoir irritée (*sa maîtresse*), et que Pâris fit » bien d'allumer l'embrasement de Troie pour amortir le sien. » (*Ibid.*, t. I, p. 406.) Toute la pièce, assez vive et légère de ton, n'a d'ailleurs rien d'obscène.

a. JACQUES VALLÉE S<sup>r</sup> DES BARREAUX, né à Châteauneuf-sur-Loire, le 6 nov. 1599, fils d'un conseiller au Parlement de Paris, qu'il perdit le 24 nov. 1622, devint aussi conseiller en la même cour le 31 mai 1625, mais ne conserva pas sa charge ; il mourut à Chalon-sur-Saône, le 9 mai 1673. Ce fut le type du libertin et de l'athée au xviii<sup>e</sup> siècle. Descartes le connut-il ? Peut-être. Mais à quel moment ? Baillet assure, t. II, p. 176, que Desbarreaux vint le voir en Hollande, l'été de 1641 ; mais Baillet cite en marge des lettres de Mersenne, dont il ne donne que les dates ; aucune de celles qui nous ont été conservées, ne nomme Desbarreaux ; et tout au plus se risque-t-on à le deviner dans un passage d'une lettre du 4 mars 1641, t. III, p. 332, l. 6-9. Toutefois on peut alléguer deux textes de la correspondance entre Balzac et Chapelain. Dans les premiers jours d'août 1640, Balzac parle à ce dernier de « l'entreprise heroïque d'un » galant homme qui a passé en ce país, & qui va cherchant la verité & » le bon vin par mer & par terre. Pour cet effet, il medite un pelerinage » vers Monsieur Descartes à l'imitation de celui d'Apollonius vers Hiar-chas. Neanmoins il remettra la verité & Monsieur Descartes à l'année » prochaine, & ne passera pas la mer, de cette campagne... Pour le » moment, il visitera la Gascogne, le Languedoc & s'arrestera, pour faire » vendange à Frontignan. » A quoi Chapelain répond, le 11 août 1640 : « Nous verrons comment il l'excutera (l'entreprise ou la pensée de » trouver la verité & le bon vin) & s'il s'acquittera aussi bien de celle qui » regarde l'Angleterre que de celle qui regarde la Provence. A vous en » dire toutefois mon opinion, je croy que l'année qui vient, il n'ira point » chercher Monsieur Descartes & qu'il se contentera de ce voyage cy pour » tous les deux. Il croira sans doute qu'ayant trouvé le vin, il aura trouvé » la verité. » Et le 15 déc. 1640 : « L'illustre debauché n'est pas encore » de retour. » Notons que, dans ces textes, il n'est pas question de la



compagnon de Théophile dans un voyage en Hollande l'année 1615, se montra dur pour lui, et injuste, et odieux, dans le recueil de *Lettres* qu'il publia en 1624, lorsque le poète était en prison, menacé de perdre la vie<sup>a</sup>. Descartes connut tout ce monde, et le coudoya du moins, si même il n'y fut mêlé. En 1628, dans une querelle littéraire, il prit parti pour Balzac, qui venait de publier un second recueil de *Lettres* : il est vrai que le grand épistolier avait composé trois dissertations adressées « à Monsieur des Cartes », où l'on retrouve des maximes de morale, d'un stoïcisme mitigé, tout à fait semblables à celles que notre philosophe avait adoptées lui-même en 1619<sup>b</sup>. Ce serait à croire qu'il les lui a empruntées, afin de les mettre en beau langage : lui qui, comme le lui reprochait

Hollande, mais de l'Angleterre, et qu'on parle de passer la mer. Chapelain croyait donc Descartes en Angleterre, sur la foi de Mersenne, qui le croyait lui-même, pour avoir ainsi interprété un passage d'une lettre du philosophe : lettre du 1<sup>er</sup> avril 1640, t. III, p. 50, l. 13-20, et lettres du 13 et du 19 mai, t. IV, p. 213. Descartes, il est vrai, le détrompa, le 11 juin : t. III, p. 87, l. 14.

a. LACHÈVRE, *loc. cit.*, t. II, p. 171-187. Lettre à Boisrobert, du 12 septembre, et lettre à Bouthillier, évêque d'Aire, du 20 septembre 1623. Ce sont les lettres XI et IX du recueil intitulé : *Lettres du Sr de Balzac*. (A Paris, chez Toussaint Du Bray, rue S. Jacques, aux Épics Meurs. M. DC. XXIII. Avec privilege du Roy.) Dans la première de ces deux lettres, on lit entre autres choses : « Je ne veux pas entreprendre fur la » Cour de Parlement, ny prevenir ses Arrests par mon opinion : auffi » bien, de penser rendre cet homme là plus coupable qu'il s'est fait luy » mesme, ce feroit jetter de l'encre fur le visage d'un More. » A sa sortie de prison, Théophile y fit une réponse cinglante, qui ne fut imprimée qu'après sa mort, dans une édition de ses *Œuvres* en 1629, à Rouen, chez Jean de la Mare. A leur voyage en Hollande, Théophile (né à Clairac en Agenois, l'année 1590) avait vingt-cinq ans, et Balzac dix-huit. Les jeunes gens se firent même inscrire à l'Université de Leyde, le 8 mai 1615 : Balzac à la Faculté de Droit, et Théophile à la Faculté de Médecine. A Leyde, Balzac eut une assez vilaine histoire, dont Théophile semble l'avoir tiré. Il s'en souvint à la suite des attaques de 1624 ; sa riposte se termine ainsi : « après une tres exacte recherche de ma vie, il fe » trouvera que mon adventure la plus ignominieuse est la frequentation » de Balzac ». (*Ibid.*, t. I, p. 10, et t. II, p. 183.)

b. Tome I, p. 12-13 et p. 569.



Théophile, « ne donnoit au public que ce qu'il avoit pillé des » particuliers, et n'écrivoit que ce qu'il avoit lu<sup>a</sup> ». Ces maximes sont d'ailleurs purement païennes, au bon sens du mot, et Balzac comme catholique était sujet à caution beaucoup plus que Descartes. Alla-t-il à Lorette, lors de son voyage en Italie l'année 1621? On ne sait pas; toujours est-il qu'en 1623, il a parlé du pèlerinage, d'un ton singulièrement leste et sans révérence aucune<sup>b</sup>.

Les esprits libres ne manquaient donc pas, à Paris et en France, ou plutôt les esprits forts, les libertins, bien que le procès de Théophile les rendît, à partir de 1625, beaucoup plus retenus<sup>c</sup>. Le P. Mersenne, dans un passage de son in-folio, achevé d'imprimer le 1<sup>er</sup> février 1623, évaluait leur nombre à 50.000 dans la seule ville de Paris, passage d'ailleurs presque aussitôt supprimé, et qu'on ne retrouve que dans de très rares exemplaires<sup>d</sup>. Le P. Garasse, dans sa

a. Cité par LACHÈVRE, t. II, p. 183 : réponse de Théophile aux deux lettres de Balzac, ci-avant note a. Garasse, que Balzac avait aussi malmené, bien que ce fût son ancien professeur, lui répond entre autres choses : « ... Ne rongez pas vos pattes comme un ours, pour produire en » six mois une lettre de trois pages. » (*Ibid.*, p. 199.)

b. Lettre précédente du 20 sept. 1623 : « La priere mesme de la pensée, » qui est vn sacrifice de toutes les heures du jour qui se peut faire fans » brusler d'encens ny tuer des bestes..., m'est une aussi grande corvée » que si j'avois à faire le voyage de Mont-Ferrat ou celui de Nostre- » Dame de Lorette. » (*Œuvres de M. de Balzac*, MDCLXV, t. I, p. 21.)

c. LACHÈVRE, *loc. cit.*, t. I, p. xxiv, a fait une curieuse statistique : « De » 1598 à 1625, onze recueils libres voient le jour en deux périodes : 1598- » 1607, cinq recueils; 1614-1625, six recueils, sans compter quarante- » deux réimpressions, alors (*assure-t-il*) que de 1626 à 1700, on ne » rencontre aucune publication nouvelle comparable en licence auxdits » recueils... » Et il pense être en droit de conclure que le but a été atteint : « Le libertinage a été étouffé en 1625, sans qu'il en ait coûté une » vie d'homme. L'atmosphère morale a été assainie. » (Page xx1.) Il va jusqu'à dire que la condamnation de Théophile, 1<sup>er</sup> septembre 1625, est « une date qui marque la fin d'une période historique ». (Page 505.) N'exagérons rien.

d. LACHÈVRE, *loc. cit.*, t. I, p. xxxv, note (1) : « Dans les exemplaires » des *Quæstiones celeberrimæ in Genesim*, 1623, la page consacrée aux

*Doctrine curieuse des beaux-esprits*<sup>a</sup>, n'en compte pas tant, une centaine seulement contre 100.000 bonnes âmes, et semble plus près de la vérité. Son gros livre de 1025 pages (approuvé, notons-le, de Malherbe et de Racan) est surtout, lui-même le déclare, un *Anti-Théophile* : l'achevé d'imprimer, coïncidence fâcheuse, est du 18 août 1623, juste la veille du jour où le poète fut brûlé en effigie. Le Jésuite, car c'en est un, s'y montre à la fois grossier et féroce : comme pour dicter aux juges leur sentence, il rappelle complaisamment le supplice, à Toulouse, 9 février 1619, du « prince des athées », Lucilio Vanini, « pauvre papillon », dit-il, « qui du fond de l'Italie est venu » se brûler au feu du Languedoc ». Il rappelle le supplice plus récent, à Paris même, en 1621, de Jean Fontanier, convaincu aussi du crime d'athéisme, et se demande comment on ose encore, lorsqu'on est athée ou simplement déiste (c'est tout un à ses yeux), traverser sans frémir la place de Grève à Paris<sup>b</sup>. Et il s'emporte contre la confrérie licencieuse de la « Croix de » Roses<sup>c</sup>. Quelques vingt ans plus tard, en Hollande, Vanini

» athées, et celle qui la précède, ont été remplacées par un carton où le » chiffre formidable a disparu. Bien mieux, dans la préface, Mersenne » déclare que les impies exagèrent leur nombre. L'exemplaire de la » Bibliothèque nationale renferme les pages originales et le carton... »

a. *La Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps ou prétendus tels, combattue & renversée*, par le P. FRANÇOIS GARASSE de la Compagnie de Jésus. (Paris, Sébastien Chapelet, 1623. In-4, 1025 pages.) Garasse naquit à Angoulême en 1585, et mourut à Poitiers, le 14 juin 1631. Nombre des athées, p. 783. Supplice de Vanini, p. 144-147; de Fontanier, p. 147-154. — Mersenne aussi, dans ses *Quæstiones etc.*, de la même année, disait : « exemplo Vanini, *Atheorum Cæsaris* ». (Page 156.)

b. *Ibid.* : « Malheureux, osez-vous bien passer en Greve sans fremir, & » sans vous souvenir qu'il y a encore assez de place pour vous, assez de » bois pour vous reduire en cendres, etc. ? » (Page 702.)

c. *Ibid.* : « Comme qui diroit les freres obligés au secret, les freres » cabalistes, les freres bons ivrognes, qui portent bien le vin, & qui ne » publient leurs secrets que dans les tavernes. » (Page 84.) Il rappelle que c'est la coutume en Allemagne « qu'en toutes les salles des hostelleries il y » ait sur la table une couronne de roses ou fraiches ou seiches, pendue au » plancher, pour dire qu'il faut garder le silence & s'oublier des paroles



est également le nom que l'on jettera à la tête de Descartes ; et les théologiens protestants d'Utrecht, plus acharnés contre lui que ne seront les catholiques et les Jésuites, voudront aussi faire brûler ses livres par la main du bourreau.

Pourtant le libertinage, comme on disait alors, pas plus celui de l'esprit que celui des mœurs, ne tenta jamais notre philosophe ; au contraire, il entreprit plus tard de le combattre, et ce fut même une de ses raisons d'écrire. Les nouveautés philosophiques ne paraissent pas l'avoir tenté davantage ; et s'il s'est rencontré avec les novateurs dans le même dessein de renverser Aristote, il ne s'accordait guère avec eux sur la doctrine à mettre à la place. Il les cite tous une fois dans la même phrase, Telesio, Campanella, Bruno, Basson, Vanini, sans insister sur aucun d'eux : il avait peu lu ces auteurs, se contentant de jeter un coup d'œil sur les tables des matières, de feuilleter çà et là quelques pages, et refermant bientôt leurs gros livres où il ne trouvait rien qui le satisfît. Les modernes, pour lui, avaient les mêmes défauts que les anciens : le *vraisemblable* leur tenait lieu du *vrai*, et était accepté par eux à ce titre. Mais on n'a pas le droit de dire alors qu'on sait, au

» licentieufes qui auront esté proferées par la chaleur du vin ». Et il cite le distique de Martial :

*Inde rosam mensis hospes suspendit amicis,  
Conviva ut sub eâ dicta tacenda sciat.*

« Les frerots de la Croix des Rofes », dit encore Garasse, « ont esté con-  
» damnés à Malines comme magiciens & fous ce titre : *perniciosissima*  
» *magorum societas*. » (Pages 90-91.) Enfin il donne ce détail curieux :  
règle de la confrérie, *Omnes fratres virginitatem voveant*. (Page 91.)

Les Rose-Croix ne furent pas oubliés dans le procès de Théophile. Dans le cinquième interrogatoire (7 juin 1624), dans le sixième (15 juin 1624), et dans la comparution finale devant le Parlement, on lui demande : « Sy » c'est luy qui a composé ou fait imprimer un livre intitulé *Les Enffans de*  
» *la Croix Roze*, qui est plain d'impiettez. » Théophile s'en défend avec énergie. (LACHÈVRE, t. I, p. 436, 444-445, 453 et 500.) Il y eut d'ailleurs nombre de publications à Paris, sur les Frères de la Rose-Croix, les années 1624 et 1625. (*Variétés historiques et littéraires*, par ÉDOUARD FOURNIER, Paris, chez P. Jannet, 1855, t. I, p. 115-126.)



sens propre du mot : savoir, c'est connaître ce qui est vrai indubitablement, et qu'on peut enseigner comme tel. Autrement, on usurpe le nom de savant ou de docte, et on abuse du terme d'enseigner, lequel n'a point de sens, là où il n'est point possible de démontrer<sup>a</sup>. Toutes ces attaques contre la scolastique n'étaient donc à ses yeux que des escarmouches, des combats d'avant-garde : l'action décisive n'avait pas encore été engagée<sup>b</sup>.

La scolastique d'ailleurs, se sentant menacée, allait appeler à sa défense, comme la théologie, le bras séculier. Prudemment déjà Basson avait fait imprimer son livre hors de France, à Genève, en 1621<sup>c</sup>. Pierre Gassend, qui vivait loin de Paris,

a. Tome I, p. 158, l. 17-27 : lettre à Beeckman, 17 octobre 1630.

b. Cette cervelle légère de Théophile (au sortir de prison, d'ailleurs, en 1626) ne juge pas trop mal la situation. Il écrivait à Élie Pitard :

« ...Erupit nuper facta quædam argutatorum qui se universam Stagy-  
 » ritarum molem funditus everfuros confidentissime profitentur, & inve-  
 » teratis dudum erroribus laboranti sæculo præsto se medelam habere  
 » jactitant. Illis, quanquam philosophi minus quàm circulatores audiant,  
 » non defunt tamen quibus sua verba venditent. Ego doctrinæ vestræ  
 » plane rudis, neque certe admittere nec profus innovatores istos aver-  
 » fari sustineo. Nunquam enim in animum induxi meum, Naturam cuivis  
 » mortalium adeò se præbuisse nudam & parcam, ut folium Aristotelem  
 » habuerit à secretis. Multa nos tot deinde annorum experientia fecus  
 » admonere potuit; quamque fuis minime careat nævis tantus vir, non  
 » te latet quem nihil illius latet. Istos itaque neotericos si per te licet  
 » audire, libet : cautius tamen atque eâ fide quam à senioribus merean-  
 » tur res novæ... » (*Cœuvres de Théophile*, édit. Alleaume, 1855, t. II,  
 p. 429.)

c. *Philosophiæ Naturalis adversus Aristotelem Libri XII*. In quibus abstrusa veterum physiologia restauratur, & Aristotelis errores solidis rationibus refelluntur. A SEBASTIANO BASSONÆ, doctore medico. Avec cette devise : « Amicus Plato, amicus Socrates, sed magis amica veritas. » La première édition parut à Genève en 1621; la seconde, qui n'est qu'une réimpression, paraîtra à Amsterdam, chez Louis Elzevier, en 1649. (In-8, 16 f. lim., 631 pages, et 40 pour la table.) Brucker en parle ainsi, *Hist. Crit. Philosophiæ* (Lipsiæ, 1766), t. IV, p. 467-468 : « ...Sebastianum » Bassonem, qui in *Præfatione Philosophiæ naturalis* lectu dignissima, » testatur, laborauisse plurimos, vt veritatem quasi sepultam eruerent, » ingentia saxa, quæ viam præpediebant, vel submouisse, vel certe crebris

fit paraître le sien à Grenoble en 1624 : *Exercitationes paradoxicae adversus Aristoteles*<sup>a</sup>. Ce fut justement cette année 1624 (on était au plus fort du procès de Théophile, et la période de 1623 à 1625 est signalée décidément par une répression rigoureuse des idées nouvelles), qu'éclata l'affaire des thèses contre Aristote. Celles-ci, au nombre de quatorze, devaient être disputées publiquement, les samedi et dimanche, 24 et 25 août (jour de la Saint-Louis), par trois compagnons,

» *disputationum iâibus valde concussisse, vt non difficile esset, ea remouere, atque via facili ad veritatem peruenire. Immo fuisse plures eorum, quibus complures Aristotelicæ doctrinæ falsitates paterent, easque non dissimulasse.* Quia tamen Peripatetica philosophia publico fenatûs decreto iniuncta, regis auctoritate firmata, academiæ Parisiensis consensu recepta fuit, nemo fere fuit, qui, quæ inter amicos differebat, aut apud iuvenes disceptabat, publice proloqui auderet, donec anno MDCXXI, laudatus Sebastianus Baffo, vir, ut iudicat LAUNOIVS *acer-rimi iudicii et scientiæ maximæ*, in libro modo adducto signum quasi tolleret, classicumque ad debellandam Aristotelis philosophiam naturalem caneret. Et tamen verisimile est, eum Parisiis id ausum non esse; liber enim ille non in Gallia, sed apud Geneuenses anno MDCXXI prodiit, postea in Belgio ob insignem eruditionem recusus. »

a. GASSEND (Pierre), né le 22 janvier 1592 à Champtercier près de Digne en Provence. Élu théologal de l'église de Digne, le 1<sup>er</sup> sept. 1614; ordonné prêtre en 1616, dans sa 25<sup>me</sup> année; enseigna la philosophie à Aix, de 1617 à 1622; prépara et publia son ouvrage à Grenoble en 1623 et 1624. Dédicace au baron d'Oppède, premier président du Parlement de Provence. Préface à Joseph Gaultier, prieur de la Valette (près de Toulon) : 24 févr. 1624. Gassend, qui avait été une première fois à Paris, avril-novembre 1615, y revint en septembre 1624 (son livre avait paru à la fin d'août). En mars 1625, il observe une éclipse avec Claude Mydorge, Mais en avril il retourna en Dauphiné et en Provence. Il revint encore à Paris en mai 1628; mais il partit sur la fin de cette année pour un voyage dans les Pays-Bas, en compagnie de Luillier. Ils furent absents neuf mois, et ne rentrèrent à Paris qu'en août 1629. Pendant cette première période, Descartes n'eut donc aucune occasion, semble-t-il, de rencontrer Gassend. (Paul Tannery tenait beaucoup à lui restituer ce nom, qui est en effet le sien, bien que l'usage ait prévalu de l'appeler *Gassendi*.) Le P. Fournier, entre autres, dans son *Hydrographie* en 1643, par exemple p. 578-583, imprime toujours : *Monsieur Gassand*. Et dans les vers que nous avons reproduits, t. V, p. 495, v. 19 et 20, *Gassend* rime avec *impuissant* :



Jean Bitault, Étienne de Claves « medecin chymiste », et Antoine Villon « le soldat philosophe ». Une des plus belles salles de Paris avait été retenue, et près de mille personnes y étaient assemblées déjà. Cette propagande par la parole parut sans doute plus dangereuse que celle des livres : avant que la dispute ne fût commencée, l'ordre vint du Premier Président d'évacuer la salle. Puis, à la requête de la Sorbonne, le Parlement rendit aussitôt un arrêt, le 4 septembre 1624, ordonnant que les thèses fussent lacérées, et les trois auteurs exilés du ressort de la Cour de Paris ; en outre, défense fut faite, « à peine de la vie », d'enseigner aucune maxime contre les anciens auteurs. La plus grande publicité fut donnée à cette affaire, notamment par le *Mercure françois*, qui la rapporta tout au long<sup>a</sup>. Le P. Mersenne et Jean-Baptiste Morin approu-

a. *Mercure françois*, tome X (imprimé en 1625, et contenant les années, 1623, 1624 et 1625), page 503-512. Texte de l'Arrêt du Parlement contre les trois nouveaux Philosophes Anti-Péripatéticiens :

« Veu par la Cour la Requête présentée le 28 Aoust 1624 par les  
 » Doyen, Syndics & Docteurs de la Faculté de Theologie en l'Vniuersité  
 » de Paris, tendant à ce que, pour les causes y contenuës, fust ordonné  
 » que les nommez Villon, Bitault & de Claues comparoistroient en per-  
 » sonne, pour recognoistre, aduoüer ou defaduotier les Theses par eux  
 » publiees, & ouy leur declaration estre procedé contr'eux ainsi que de  
 » raison : cependant permis faire saisir lesdites Theses, & deffenses faites  
 » de les disputer : coppies imprimees desdites Theses, pour estres agitees  
 » en public le 25 Aoust : Arrest du 29 dudit mois, par lequel ladite  
 » Cour auroit ordonné, que lesdites Theses seroient communiquees aux  
 » Docteurs de la Faculté de Theologie pour donner aduis sur icelles :  
 » l'aduis de ladite Faculté du 2 Septembre contenant la censure des pro-  
 » positions contenues esdites Theses : le procez verbal de Cassault Huif-  
 » fier, du 3 Septembre, contenant la perquisition faite dudit Villon, ledit  
 » de Claues ouy, conclusions du Procureur General du Roy, & tout  
 » consideré,

» La Cour, apres que ledit de Claues a esté admonesté, ordonne que  
 » lesdites Theses seront deschirees en sa presence, & que commandement  
 » sera fait par l'vn des Huiffiers de ladite Cour ausdits de Claues, Villon  
 » & Bitault, en leurs domiciles, de fortir dans 24 heures de ceste ville de  
 » Paris, avec deffenses de se retirer dans les villes & lieux du ressort de  
 » ceste Cour, enseigner la Philosophie en aucune des Vniuersitez d'iceluy,  
 » & à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'ils soient,



vèrent la Sorbonne et le Parlement, dans leurs livres en 1625<sup>a</sup>. Descartes, à son retour d'Italie, en eut certainement connais-

» mettre en dispute lesdites propositions contenuës esdites Theses, les  
 » faire publier, vendré & debiter, à peine de punition corporelle, soit  
 » qu'elles soient imprimees en ce royaume ou ailleurs.

» Faict deffenses à toutes personnes, à peine de la vie, tenir ny  
 » enseigner aucunes maximes contre les anciens Autheurs & approuvez,  
 » ny faire aucunes disputes que celles qui seront approuvees par les  
 » Docteurs de ladite Faculté de Theologie.

» Ordonné que le present Arrest sera leu en l'Assemblée de ladite  
 » Faculté en Sorbonne, mis & transcrit en leurs registres, & outre cop-  
 » pies collationnees d'iceluy baillees au Recteur de l'Vniversité, pour  
 » estre distribuees par les Colleges, à ce qu'aucun n'en pretende cause  
 » d'ignorance.

» Fait en Parlement, & prononcé le 4 iour de Septembre 1624. Ledit  
 » iour, ledit de Claves mandé, lesdites Theses ont esté deschirees en sa  
 » presence. Signé GALLARD. »

Étienne de Claves seul avait pu être arrêté. Villon, « *ne voulant tenir  
 » compagnie à la prison de Theophile, de quoy il fut menacé, s'esuada.* »  
 Chose curieuse, cependant, le nom d'Étienne de Claves est le seul qui ne  
 figurait pas dans l'en-tête des Thèses, que voici : « *Positiones publicæ.*  
 » IOANNES BITAUDUS Xantonensis. ANTONIUS DE VILLON Miles Philosophus.  
 » Die Sabathi proximâ & Dominicâ 24 & 25 mensis Augusti 1624. Lute-  
 » tiæ Parisiorum. In Palatio Reginae Margaritæ. »

Le *Mercur*e ajoute que « ces Theses furent depuis traduites en Fran-  
 » çois par Iean Baptiste Morin, Docteur en Philosophie & Medecine, qui  
 » les fait imprimer, avec vne ample Refutation ». Et il donne une longue  
 analyse, p. 506-512, de cette réfutation. On lit, en marge, des choses  
 comme celles-ci : « Villon dit que le monde sublunaire n'estoit composé  
 » que de deux Elemens (sçavoir de Terre & d'Eau), & le mixte de cinq  
 » (d'Eau, de Terre, de Sel, de Souphre, & de Mercure)... *Villon par ses*  
 » *principes bannissoit du monde la Matiere & la Forme...* *Villon nie*  
 » *tout principe de corps.* » Et pour terminer : « *Heresie qui se tiroit des*  
 » *escripts de Villon.* » Cette hérésie était relative au mystère de l'Eucha-  
 ristie. C'étaient déjà par avance les mêmes objections auxquelles les idées  
 de Descartes seront aussi exposées. Le privilège pour ce tome X du  
*Mercur*e françois est daté du 18 mars 1625.

a. MERSENNE, *La Verité des Sciences*, 1625. Page 79 : « *Theses*  
 » *d'Alchymie condamnées à Paris en 1624.* Leur condamnation m'a  
 » merueilleusement pleu. » C'est le *Septique* qui parle, et il énumère, sur  
 la demande du *Philosophe Chrestien*, les 14 thèses condamnées : « Il me  
 » semble qu'elles s'opposoient particulièrement à la doctrine d'Aristote,  
 » & que les deus premieres nioient la *matiere* & la *forme*; la troisieme

sance; et qui sait ? quand viendra le moment de rédiger sa philosophie, le souvenir qu'il en avait gardé, fut peut-être

» se mocquoit de la *priuation*. . . Enfin ils se vantoient de faire voir le  
 » iour à d'autres thèses; par lesquelles ils deuoient renuerfer tout ce  
 » qu'on enseigne *des qualitez, & du mélange des élemens, de la genera-*  
 » *tion & de l'alteration des meteores, & de la nature & des proprietéz des*  
 » *cieus.* » (Page 81.)

A quoi le *Philosophe* répond : « Il me semble que quelques vnes de  
 » ces theses sont fort impertinentes : nommément les deus premieres,  
 » qui detruisent la *matiere* & la *forme*; la septième, qui ne veut *point*  
 » *d'autres especes, ny d'autres genres que le diuers mélange de la terre,*  
 » *de l'eau, du sel, du souphre & du mercure*; la huitième, qui veut que  
 » *toutes les actions viennent de leur mélange*; & la treizième, qui assure  
 » que *toutes choses sont en toutes choses*, & que *tout ce qui est au monde,*  
 » *est composé d'atomes*. Il est fort facile de renuerfer toutes ces opinions,  
 » & m'étonne comme ils ont été si hardis que de faire ces propositions  
 » en vne ville Chrestienne. »

« Car s'il n'y a point de *forme* ny de *matiere*, l'homme n'a donc ny  
 » corps ny ame : ce qui est contre la creance de la foy Catholique. »

« S'il n'y a *point d'autres genres ny d'autres especes, qu'à raison du*  
 » *diuers mélange des cinq substances qu'ils établissent*, donc l'homme est  
 » de mesme espece que les pierres, que les plantes, & que les animaux :  
 » ce qui est tres-faus, & sans aucune apparence de verité. »

« Si *toutes les actions viennent du mélange des mesmes substances*, il  
 » faut donc conclure que les actions de nos entendemens & de nos  
 » volontez n'ont autre principe, ny autre subject que le corps. »

« Enfin si *toutes choses sont en toutes choses*, il faut dire que le corps  
 » fera dans l'esprit, & que l'entendement, la volonté, & tout ce qu'il y a  
 » dans l'ame, fera vne mesme chose que le corps : ce qui est si imper-  
 » tinent, qu'il n'est pas besoin de le refuter. »

« Mais ie vous prie de me dire, si elles n'ont point été condamnées  
 » avec leurs auteurs. »

Le *Septique* répond : « Elles ont été censurées par les Docteurs de  
 » Sorbonne comme temeraires & insolentes. C'est pourquoy les Magi-  
 » strats n'ont pas voulu qu'elles fussent disputées, & ont banni les  
 » auteurs de ces thèses hors du ressort de tout le Parlement, afin de  
 » reprimer l'audace & la temerité de tous ceus qui veulent innouer. . . »  
 (Page 82.)

« Il est vray que les fauteurs de ces opinions exceptoient l'ame de  
 » l'homme, quand ils nioient les autres formes dans leur seconde thèse,  
 » aussi bien que dans la septième, lors qu'ils nioient la difference des  
 » especes, que nous disons prouenir de la forme; mais les doctes & les  
 » gens de bien iugeoient qu'ils n'exceptoient point l'ame raisonnable, qu'à



pour quelque chose dans sa détermination de se retirer hors de France.

En attendant, sans faire fi des curiosités littéraires et sans se désintéresser non plus des disputes scolastiques, Descartes devait être beaucoup plus attentif aux choses de la philosophie ou de la science, laquelle était pour lui surtout la physique renouvelée par la mathématique. Par exemple, le P. Mersenne, dans son énorme in-folio de 1623, où il parle de tout, n'avait pas manqué de faire mention des travaux d'optique de Claude Mydorge, trésorier de France à Amiens, qui habitait Paris<sup>a</sup>. On distinguait alors nettement la catoptrique et la dioptrique, l'une qui étudiait les miroirs, et l'autre les lunettes. Mydorge s'occupait surtout de catoptrique, et Descartes, comme nous verrons, de dioptrique. Mais l'une et l'autre des deux sciences recherchaient la meilleure courbure à donner aux surfaces polies, convexes ou concaves, courbure sphérique ou parabolique ou hyperbolique, c'est-à-dire les trois sections coniques. Mydorge, pour ses miroirs brûlants (ou plutôt « ardents », comme on disait alors), préférait la parabole. Descartes pré-

» cause de la peur du supplice qu'on leur eût fait endurer comme à des  
 » Libertins & des Athees, qui n'ont ny Dieu, ny Religion, s'ils eussent  
 » mis l'ame de l'homme au nombre des autres formes : ce qu'on pense  
 » qu'ils eussent fait s'ils n'eussent craint perfonne . . . » (Page 83.)

a. *Quæstiones celeberrimæ in Genesim*, 1623 : c. xi à xvii, p. 498-538.  
 — D'autre part, Lipstorp, dans ses *Specimina* de 1653, p. 81, résume ainsi les trois années de Descartes à Paris (1626-1629) : « Interea elegantioribus Viris quàm plurimis famâ & alloquio innotescebat. Hos inter præcipuè eminebant Nobiliss. Dn. *Claudius Mydorgius*, Senator Parisiensis, in Franciâ Picardiæ Quæstor, *Florimondus de Beaune*, in Curiâ Blæfensi Consiliarius Regius, R. P. *Marinus Mercennus*, Minorita, Clariss. *Ioh. Bapt. Morinus*, Mathematicum cultores, & Musarum Evergetæ ac promotores celeberrimi. Quorum primus Cartesio nostro vitra quædam Parabolica & Hyperbolica, ut & Ovalia & Elliptica præparanda curaverat, quorum ope quantum fuerit promotus in mirabili Refractionum doctrinâ perficiendâ, norunt omnes ejus Amici. Quantum autem opus ipsi contulerint *Marinus Mercennus*, & *Ioh. Bapt. Morinus*, in novarum experiëntiarum fideli apparatu à se & aliis elegantioribus comparato, dici satis non potest, idque epistolæ ejus satis arguent in publicum propediem prodeundæ. »



tendait démontrer, pour les lentilles des lunettes, l'excellence de l'hyperbole : c'était même là une de ses découvertes, dont il était en possession dès 1626<sup>a</sup>. Et comme elle n'intéressait pas seulement la théorie pure, mais qu'elle était susceptible d'application pratique, il en fit part à un ouvrier habile dans la taille des verres, Ferrier, capable de construire sous sa direction des instruments perfectionnés<sup>b</sup> ; plus tard, il voudra même attirer Ferrier auprès de lui, en Hollande, afin de le faire travailler sous ses yeux<sup>c</sup>. Il entra de même en relations avec un ingénieur, qui devint de ses amis, Etienne de Villebressieu : ils exécutèrent ensemble des expériences d'optique, qui étaient plutôt des curiosités amusantes, bien que fondées sur des raisons scientifiques<sup>d</sup>. Outre ses expériences sur la réfraction, faites de concert avec Mydorge<sup>e</sup>, il communiqua à celui-ci ses solutions nouvelles des vieux problèmes à l'ordre du jour entre mathématiciens : duplication du cube et trisection de l'angle<sup>f</sup>. Enfin un professeur du Collège de France, astronome (d'ailleurs adversaire de Copernic) et aussi astrologue, dans l'ancien sens du mot, Jean-Baptiste Morin, se vanta plus tard d'avoir deviné Descartes<sup>g</sup> : il le connut donc personnellement, de 1626 à 1628.

a. Tome I, p. 163, 326 et 328.

b. Dans une lettre à Dupuy, du 8 janvier 1628, Peiresc rappelle, entre autres instruments laissés par Alleaume à sa mort, « surtout l'instrument » que luy avoit fait Ferrier pour descrire la ligne necessaire à la convexité desdictes lunettes & miroirs convexes, & les verres & miroirs » qu'il en avoit essayez. Il faudroit », ajoute-t-il, « que cela passast par les » mains de M<sup>r</sup> Midorge, thresorier de France, qui demeure prez la place » Royale, en un cul de sac venant de la rue S<sup>t</sup> Antoine. Lequel feul » je cognois, en ce pais là, plus approchant de la curiosité de feu » M<sup>r</sup> Alleaume & de sa doctrine & pratique aux mathematiques & mechaniques. » (*Lettres de Peiresc*, Impr. Nat., 1888, t. I, p. 478-9.)

c. Tome I, p. 13-16.

d. *Ibid.*, p. 211-212.

e. Tome I, p. 175, l. 3-11 ; p. 252, l. 23-25 ; et p. 256, l. 3-15. *Lettres* du 4 nov. 1630, du 10 mai et de juin 1632. Voir aussi t. X, p. 651-652.

f. *Ibid.*, p. 239 : lettre du 2 févr. 1632.

g. *Ibid.*, p. 537.

Mais la science n'était pas seulement étudiée pour elle-même et pour ses effets utiles : la grande préoccupation des esprits sérieux était de la faire servir, aussi bien que la philosophie, à combattre l'athéisme, la théologie ne suffisant plus à cette tâche. Le P. Mersenne ne craint pas de le dire, et excuse ainsi sa passion pour les recherches et les découvertes scientifiques : c'en serait fait de la religion, selon lui, si ses défenseurs n'étaient que des ignorants, étrangers aux sciences ; on peut au contraire tirer de celles-ci de grands avantages pour s'élever à Dieu<sup>a</sup>. Et il va jusqu'à publier un recueil de mathématiques, *Synopsis mathematica*, à l'usage des prédicateurs<sup>b</sup>. Les titres de

a. MERSENNE, *Harmonie Vniuerselle* (1636). Livre VIII. *De l'Vtilité de l'Harmonie* (pagination spéciale). « . . . Il me semble que ceux qui veulent » bannir les sciences de la vie religieuse, font quasi semblables à Iulien » l'Apostat, qui vouloit defendre l'estude aux Chrestiens, afin qu'estant » destituez de la lumiere des sciences, ils deuinssent si stupides, qu'ils ne » peussent se deffendre contre les attaques des payens, & ne peussent res- » pondre à leurs objections. l'aduouie librement que ie ne suis pas de cet » aduis, & que si les personnes deuotes sçauoient toutes les sciences en » perfection, par exemple, si vn Religieux sçauoit la Philosophie aussi » bien ou mieux que Platon & Aristote, & la Geometrie aussi bien » qu'Euclide, Archimede & Pergæus, qu'il auroit de grands auantages » pour s'esleuer à Dieu. » (Page 20.)

b. *Synopsis Mathematica*, 1626. Mersenne la résume ainsi, dans un passage de son *Harmonie Vniuerselle*, 1636 : LIVRE VIII, *De l'Vtilité de l'Harmonie & des autres parties des Mathematiques*, p. 15 (pagination séparée) :

« Ils (les Predicateurs) ne trouueront peut estre pas hors de propos, que » ie leur dresse l'idée de plusieurs predications pour l'Aduent. »

« Surquoy ie dy premierement que, s'ils sçauent vser de l'abbregé, que » i'ay fait imprimer pour eux, des principales parties des Mathematiques, » intitulé *Synopsis Mathematica* : qu'ils pourront choisir pour l'vn de » leurs sermons quelque Proposition d'Euclide : pour le second, vne pro- » position d'Archimede : pour le 3, vne d'Apollonius : pour le 4, vne de » Serenus, ou de Menelaus, ou de Maurolyc : pour le 5, vne de l'Op- » tique : pour le 6, vne de la Catoptrique : pour le 7, vne de la Dioptrique : » pour le 8, vne de la Perspectiue : pour le 9, vne des Parallaxes : pour » le 10, vne du centre de pesanteur de l'vniuers : pour l'onzième, vne du » centre des folides : pour le 12, vne de la ligne de direction : pour le 13, » vne de la balance : pour le 14, vne des poids obliques : pour le 15, vne » ou plusieurs des merueilles du cercle : pour le 16, vne des machines :



deux autres publications de Mersenne sont significatifs : en 1624, *L'impiété des déistes, athées et libertins de ce temps combattue*<sup>a</sup> ;

» & pour le 17, vne de l'Hydrostatique : & chaque iour l'on pourra  
 » toujours vser d'un mesme texte *Vt fugeret mel de petra, oleumque de*  
 » *saxo durissimo*, pour le sujet de chaque sermon; car l'ay donné tous ces  
 » Traitez dans ledit Abbregé. » (Page 15.)

« Pour lors (avait déclaré Mersenne, à propos de cette citation biblique  
 » du chapitre 32 du *Deuteronomie*), on ne dira plus que la Geometrie est  
 » plus feiche qu'un caillou. » (Page 14.)

a. *L'Impieté des Deistes, Athees, & Libertins de ce temps, combatuë, & renuersee de point en point par raisons tirees de la Philosophie, & de la Theologie. Ensemble la refutation du Poëme des Deistes.* Œuvre dédié à Monseigneur le Cardinal de Richelieu, par F. MARIN MERSENNE, de l'Ordre des PP. Minimes. (A Paris, Chez Pierre Bilaine, ruë sainct Iacques, à la bonne Foy, M. DC. XXIV. In-8, 50 pages non numérotées, plus 834 pages, et 9 pour la table) Permission du Supérieur (Ægidius Camart, général de l'Ordre), de Rome, 12 juin 1623. Approbation des religieux de l'Ordre, Paris, 25 janv., et celle des docteurs, 5 mai 1624. Privilège du Roy, 8 mai 1624. Dédicace, « de vostre Conuent de la Place » Royale des FF. Minimes de Paris, ce 8 Iuin 1624 ». A l'intérieur le titre est ainsi complété : *Impieté des Deistes & des Athees descouuerte & renuersee. Et les opinions de Charron, de Cardan, de Jordan Brun, avec les quatrains du Deiste refutez.*

Ce n'est là qu'une première partie. Voici la seconde : *L'Impieté des Deistes, & des plus subtils Libertins decouuerte, & refutee par raisons de Theologie, & de Philosophie. Avec vn poëme qui renuerse le poëme du Deiste de point en point. Ensemble la refutation des Dialogues de Jordan Brun, dans lesquels il a voulu establir vne infinité de mondes, & l'ame vniuerselle de l'Vniuers. Avec plusieurs difficultez de Mathematiques qui sont expliquées dans cet œuvre.* Le tout dédié à Monseigneur le Procureur General du Roy, par F. MARIN MERSENNE, de l'Ordre des PP. Minimes. Seconde Partie. (*Ibid.*, pet. in-8, 34 pages de préface, etc., plus 506 de texte et 53 d'index.) Mêmes dates que pour la première partie, plus celle-ci : Dédicace « à Monseigneur Mathieu Molé, 9 juillet » 1624 ». Notons cette double dédicace au procureur général et au premier président, lorsqu'on était au plus fort du procès de Théophile. Le bon Mersenne lui-même apportait son fagot au bûcher. — Le poëme du Déiste, dont il parle, se composait de 106 quatrains que l'on faisait circuler sous le manteau. Il ne paraît pas avoir été imprimé. On le trouvera tout au long dans l'ouvrage cité de FRÉDÉRIC LACHÈVRE, t. II, p. 91 : *Le catéchisme des Libertins du XVII<sup>e</sup> siècle. Les quatrains du Deiste ou l'Antibigot (1622)*. Ces fameux quatrains sont tels, qu'un honnête homme peut fort bien y souscrire, et on ne voit pas ce qu'un philosophe comme Descartes y eût trouvé à reprendre.



et en 1625, *La Vérité des Sciences contre les Sceptiques ou Pyrrhoniens*<sup>a</sup>.

De même, un auteur qui fut aussi des amis de Descartes, puisque plus tard en Hollande celui-ci demandera de ses nouvelles, Jean Silhon, fit imprimer en 1626 : *Les deux Vérités, l'une de Dieu et de sa Providence, l'autre de l'immortalité de l'âme*. Ces deux vérités (sauf cependant la Providence), sont précisément les mêmes que notre philosophe inscrira dans le premier titre de ses *Méditations*, en 1641 ; il est vrai que presque aussitôt, en 1642, il se ravisera et retiendra dans l'édition suivante, surtout la première vérité, *De l'existence de Dieu*, se contentant d'y ajouter *de la distinction de l'âme et du corps*. Silhon, au contraire, avait repris en 1634 ses deux vérités et surtout la seconde, *de l'immortalité de l'âme*, et en avait fait la matière d'un ample volume de 1056 pages.

Enfin Descartes connut aussi, de 1626 à 1628, un religieux de la nouvelle congrégation de l'Oratoire, le P. Gibieuf, et même assez intimement ; celui-ci se croira autorisé à lui recommander un procès devant le Parlement de Rennes, où notre philosophe avait ses deux frères conseillers, et son père conseiller honoraire. Gibieuf travaillait sans doute déjà à son grand ouvrage sur la liberté de Dieu et de la créature, *De libertate Dei et Creaturæ*, où Descartes croira retrouver quelques-unes de ses idées : plus tard, pour se défendre sur ce point de la liberté, il renverra ses adversaires au gros livre de l'oratorien<sup>b</sup>. Il est vrai que la doctrine de la grâce n'était pas encore ce qu'elle allait bientôt devenir dans l'Église, après la publication de Jansenius (1640). D'autre part, ce religieux de l'Ora-

a. *La Vérité des Sciences. Contre les Septiques ou Pyrrhoniens*. Dedié à Monsieur Frere du Roy. Par F. MARIN MERSENNE de l'Ordre des Minimes. (A Paris, chez Toussainct du Bray, rue Saint Jacques, aux Epics-Meurs. M.DC.XXV.) Dédicace, 1<sup>er</sup> août 1625. Privilège du Général des Minimes, 14 avril 1625. Approbation des Docteurs, 30 juin 1625. Privilège du Roy, 12 juillet 1625. In-8, 1008 pages.

b. Tome III, p. 360, l. 11-14, et p. 385-386 : lettres du 21 avril et du 23 juin 1641.

toire<sup>a</sup> avait été d'abord un philosophe, qui pensait que la vertu païenne suffisait, à la rigueur, et qu'on pouvait se sauver sans connaître ni aimer Jésus-Christ, « enfin que nous n'étions pas » moins redevables de notre salut à notre propre volonté, qu'au » secours et à la miséricorde de ce divin Sauveur ». — « Vous » me paraissez un pauvre chrétien, » lui disait en plaisantant son supérieur le cardinal de Bérulle. « Vous n'avez pas assez » de reconnaissance pour Jésus-Christ; vous lui avez certaine- » ment plus d'obligation que vous ne croyez<sup>b</sup>. » Mais nous

a. GIBIEUF (Guillaume), né vers 1591, docteur de Sorbonne en 1611, entra à l'Oratoire le 15 mai 1612, lors de la fondation. Il mourut au séminaire de Saint-Magloire, le 6 juin 1650. Son gros livre in-4°, *De libertate Dei et creaturæ*, parut en 1630; il eut aussitôt un très grand débit. Les propos qui suivent sont empruntés à la *Bibliothèque Oratorienne : Recueil des Vies de quelques prêtres de l'Oratoire par le P. Cloyseault*, publié par le P. INGOLD, t. I, p. 142-144.

b. BÉRULLE (Pierre de), né le 4 févr. 1575, au château de Cerilly (près de Joigny-sur-Yonne); ordonné prêtre le 5 juin 1599. Le 11 nov. 1611, avec cinq autres ecclésiastiques de la Sorbonne, il fonda la Congrégation de l'Oratoire. Son but était la réformation du clergé, en réformant l'état de prêtrise : après la réforme des ordres religieux, celle des prêtres eux-mêmes. Il fut créé cardinal, le 30 août 1627. La nouvelle lui parvint à Paris, le 12 sept.; et la cérémonie de la remise du bonnet par la reine-mère, se fit le mardi 26 oct. 1627. Il assista au siège de la Rochelle : l'entrée des troupes du roi eut lieu le 30 oct. 1628. Le 12 janv. 1629, parut chez A. Estienne une *Vie de Jesus* du cardinal de Bérulle. Il fut pris d'une fièvre violente le jeudi 27 sept. 1629, et mourut le mardi suivant 2 octobre. — Voir la *Vie du Cardinal de Bérulle*, par l'abbé M. HOUSSAYE. (Paris, Plon, 3 vol. gd. in-8, 1872-1875.) L'auteur trouva aux Archives Nationales, parmi les papiers de Bérulle, MS. 233, une fin de lettre avec ces mots : « ... Monsieur, Vostre bien humble & obeissant » feruiteur DESCARTES. De Bloys ce 4<sup>e</sup> octobre 1614. » Et il en conclut d'abord (t. III, p. 589), que les relations entre le philosophe et le religieux remontaient à cette date. Mais, vérification faite : 1<sup>o</sup> rien ne rappelle dans ces quelques lignes ni l'écriture ni la signature du philosophe; 2<sup>o</sup> la date n'est pas 1614, mais 1604; 3<sup>o</sup> cette lecture 1604 est confirmée par l'emploi du terme *Monseigneur*; en 1614, l'Oratoire était fondé, et on eût appelé Bérulle *Mon Révérend Père*. — Par contre, en 1617, le premier président du Parlement de Bretagne, M. de Cussei, était un neveu de Bérulle. Ajoutons enfin qu'en 1646, Cerizy, que Descartes connaissait aussi, publia un *Éloge du Cardinal de Bérulle*, que Mersenne vanta fort à Constantin Huygens, au moins pour la pureté de la langue.



allons voir Bérulle et Descartes en présence, et l'intervention du fondateur de l'Oratoire fut peut-être décisive dans la vie du philosophe.

Ce fut à une conférence chez le nonce du Pape, Guidi di Bagno; on l'appelait en France le cardinal de Baigné<sup>a</sup>. Un sieur de Chandoux (qui devait mal finir : compromis plus tard dans une affaire de fausse monnaie, il fut condamné à la potence<sup>b</sup>) exposa des idées nouvelles et fit impression sur les auditeurs, sauf toutefois un d'eux, qui était justement Descartes. Bérulle s'en aperçut, et invita notre philosophe à prendre la parole : celui-ci s'inclina, et avec une aisance dont tout le monde demeura surpris, il défit complètement son adversaire. Il prétendit prouver, par le même nombre de preuves, exactement le contraire, et le prouva. Le cardinal de Bérulle comprit aussitôt qu'il avait devant lui, non pas seulement un novateur, mais un réformateur véritable; il l'entreprit donc et lui fit une obligation de conscience de consacrer désormais sa vie à la réforme

a. Guidi di Bagno fut nonce du pape à Paris en 1627 : cardinal réservé *in petto*, 30 août 1627; proclamé, 19 nov. 1629.

b. Baillet parle ainsi du sieur de Chandoux : « L'ostentation avec laquelle nous avons vû qu'il produisoit ses nouveautez, ne se termina qu'à des fumées; & l'événement de sa fortune ne servit pas peu pour justifier le jugement que M. Descartes avoit fait de sa philosophie. Chandoux, depuis la fameuse journée où il avoit discouru | avec tant d'éclat devant le Cardinal de Berulle, le Nonce de Bagné, & plusieurs Sçavans, s'étoit jetté dans les exercices de la Chymie, mais d'une Chymie qui par l'altération & la falsification des métaux tendoit à mettre le desordre dans le commerce de la vie. La France étoit alors remplie de gens qui avoient voulu profiter des troubles du Royaume, pour ruiner la police des loix qui regardoient la fabrique & l'usage des monnoyes; & l'impunité y avoit introduit une licence qui alloit à la ruine de l'Etat. Le Roy Louïs XIII, pour la réprimer, fut obligé d'établir dans l'Arsenal à Paris une chambre souveraine, qui fut appellée Chambre de Justice, par des Lettres patentes données à S. Germain, le 14 de Juin 1631. [*Merc. Fr. ad. ann. 1631, p. 113.*] Chandoux [*en marge* : CLERSEL. *Rel.*] y fut accusé & convaincu d'avoir fait de la fausse monnoye avec plusieurs autres, & il fut condamné à être pendu en Gréve. » (BAILLET, t. I, p. 230-231.)



de la philosophie<sup>a</sup>. C'eût été un coup de maître pour le fondateur de l'Oratoire, que d'unir à sa réforme religieuse du clergé de France, une réforme scientifique et philosophique. Tourner tout de suite au profit de la religion une tentative qu'il estimait devoir être heureuse, quel rêve ! Et ceci se réalisa, en effet, non pas, il est vrai, dans la première période du cartésianisme, mais dans la seconde, celle de Malebranche, également prêtre de l'Oratoire. Il y eut alors comme une main-mise de la théologie sur la philosophie nouvelle ; celle-ci fut confisquée par le christianisme, c'est trop peu dire, par le catholicisme même : un mystère comme l'Incarnation, et par suite l'Eucharistie, devint presque une pièce maîtresse et comme la clé de voûte

a. Voir t. I, p. 217-218. — Baillet continue : Descartes n'avait pas la pensée « de faire passer le sieur de Chandoux pour un charlatan devant » l'assemblée. Il ne trouvoit pas mauvais qu'il fit profession d'abandonner » la Philosophie qui s'enseigne communément dans les Écoles, parce qu'il » étoit persuadé des raisons qu'il avoit de ne la pas suivre ; mais il auroit » souhaité qu'il eut été en état de pouvoir luy en substituer une autre, qui » fût meilleure & d'un plus grand usage. [*En marge* : Mem. Mss. de » Claude Clerfelier.] Il convenoit que ce que le sieur de Chandoux avoit » avancé, étoit beaucoup plus vray-semblable que ce qui se debite suivant la méthode de la scholastique ; mais qu'à son avis, ce qu'il avoit » proposé, ne valoit pas mieux dans le fonds. Il prétendoit que c'étoit » revenir au même but par un autre chemin, & que sa nouvelle Philosophie étoit presque la même chose que celle de l'École, déguisée en » d'autres termes. Elle avoit selon luy les mêmes inconvéniens, & elle » péchoit comme elle dans les principes, en ce qu'ils étoient obscurs, & » qu'ils ne pouvoient servir à éclaircir aucune difficulté. Il ne se contenta » point de faire ces observations générales ; mais pour la satisfaction de la » compagnie, il descendit dans le détail de quelques-uns de ses défauts » qu'il rendit tres-sensibles, ayant toujours l'honnêteté de n'en pas attribuer la faute au sieur de Chandoux, à l'industrie duquel il avoit toujours soin de rendre témoignage. Il ajouta ensuite qu'il ne croyoit pas » qu'il fût impossible d'établir dans la Philosophie des principes plus clairs & plus certains, par lesquels il feroit plus aisé de rendre raison » de tous les effets de la Nature. »

« Il n'y eût personne dans la compagnie qui ne parût touché de ses » raisonnemens ; & quelques-uns de ceux qui s'étoient déclarés contre la » méthode des Écoles pour suivre le sieur de Chandoux, ne firent point » difficulté de changer d'opinion, & de suspendre leur esprit pour le déter-

du système. Ce fut là, certes, une déviation de la doctrine de Descartes; mais Malebranche, sans le savoir, revenait à la première pensée de Bérulle; et c'eût été une grande déception pour ce dernier, que notre philosophe, porté par l'élan naturel de son esprit, ne se soit pas montré tout d'abord aussi orthodoxe en philosophie, que l'avait espéré le religieux.

En tout cas, Descartes suivit le conseil de Bérulle, lequel s'accordait trop bien avec ses dispositions personnelles et ce que ses amis attendaient de lui. Ne le regardaient-ils pas comme le champion de la philosophie nouvelle, seul capable de prouesses contre les Géants de l'École<sup>a</sup>? Au bout de ces neuf années, il était prêt à écrire enfin sa métaphysique,

» miner comme ils firent dans la fuite à la philosophie que M. Descartes  
 » doit établir sur les principes dont il venoit de les entretenir. Le Car-  
 » dinal de Bérulle sur tous les autres [*en marge* : Clerfel. *ibid.*] goûta  
 » merveilleusement tout ce qu'il en avoit entendu, & pria M. Descartes  
 » qu'il pût l'entendre encore une autre fois sur le même sujet en parti-  
 » culier. M. Descartes, sensible à l'honneur qu'il recevoit d'une proposi-  
 » tion si obligeante, luy rendit visite peu de jours après & l'entretint des  
 » premières pensées qui luy étoient venues sur la Philosophie, après qu'il  
 » se fût aperçû de l'inutilité des moïens qu'on emploie communément  
 » pour la traiter. Il luy fit entrevoir les suites que ces pensées pourroient  
 » avoir, si elles étoient bien conduites, & l'utilité que le Public en reti-  
 » roit, si l'on appliquoit sa manière de philosopher à la Médecine & à  
 » la Méchanique, dont l'une produiroit le rétablissement & la conserva-  
 » tion de la santé, l'autre la diminution & le soulagement des travaux des  
 » hommes. Le Cardinal n'eût pas de peine à comprendre l'importance  
 » du dessein : & le jugeant tres-propre pour l'exécuter, il employa l'auto-  
 » rité qu'il avoit sur son esprit pour le porter à entreprendre ce grand  
 » ouvrage. Il luy en fit même une obligation de conscience, sur ce  
 » qu'ayant reçu de Dieu une force & une pénétration d'esprit avec des  
 » lumières sur cela qu'il n'avoit point accordées à d'autres, il luy ren-  
 » droit un compte exact de l'employ de ses talens, & seroit responsable  
 » devant ce juge souverain des hommes du tort qu'il feroit au genre  
 » humain en le privant du fruit de ses méditations. [*En marge* : Clerfel.  
 » *ibid.*] Il alla même jusqu'à l'assurer qu'avec des intentions aussi pures &  
 » une capacité d'esprit aussi vaste que celle qu'il luy connoissoit, Dieu  
 » ne manqueroit pas de benir son travail & de le combler de tout le  
 » succès qu'il en pourroit attendre. » (BAILLET, t. I, p. 164-165.)

a. Tome I, p. 570, l. 28, à p. 571, l. 1.

comme il l'avait dit déjà à Mersenne<sup>a</sup> : ce sera l'affaire de quelques mois. Il était prêt même à écrire sa physique, et n'aura besoin pour cela que de deux ou trois années. Seulement il prit la résolution de quitter Paris et la France : il lui fallait la tranquillité d'une retraite à la campagne, sous un climat favorable. Il pensa ne trouver ce qu'il désirait, qu'à l'étranger, dans un pays qu'il connaissait déjà : l'Italie ne lui convenant pas, à cause du climat, il choisit de préférence la Hollande.

a. Tome I, p. 144, l. 20-22.



## LIVRE II

### CHAPITRE PREMIER

#### EN HOLLANDE

(1628-1649)

Descartes se trouvait encore en France, et plus exactement en Bretagne, au printemps de 1628<sup>a</sup>. Mais l'automne de cette même année, il était en Hollande. Il n'alla donc pas au siège de La Rochelle, si ce n'est pour une courte apparition, assez invraisemblable, l'été de 1628. Cette place forte, dernier boulevard de la rébellion des huguenots, se rendit à Louis XIII, le 30 octobre. Or le 8 du même mois, Beeckman note avec soin, sur son *Journal*, l'arrivée de Descartes à Dordrecht<sup>b</sup>. Les deux

a. Tome I, p. 571 : lettre de Balzac, 30 mars 1628.

b. Tome X, p. 35 et p. 331. — L'unique témoignage que l'on ait, que Descartes ait assisté au siège de La Rochelle, est celui de Pierre Borel, *Cartesii Vitæ Compendium*, 1656, p. 4 : « ... & in obsidione Rupellenfi » aliisque militaribus actionibus etiam voluntariè adfuit. » Cette phrase fait suite à deux autres que nous avons citées, p. 66, note a, et p. 60, note a. Dans ces dix à douze lignes, Borel a rassemblé les quatre sièges fameux de ce temps-là : Bréda (deux sièges), Gavi, La Rochelle, et ne manque pas de faire assister son héros à tous les quatre. Mais le fait est inexact pour Bréda, douteux pour Gavi, et après le renseignement de Beeckman, il paraît inexact aussi pour La Rochelle. D'autant plus que les inexactitudes continuent dans le récit de Borel : voir notre t. I, p. 207.

amis étaient heureux de se revoir, après une si longue absence, et de reprendre des relations qui allaient durer cette fois, puisque notre philosophe revenait définitivement.

Les Provinces-Unies, comme on les appelait, étaient peut être le pays d'Europe qui, pour un homme d'études, offrait alors le plus d'avantages. Elles venaient de conquérir leur indépendance, après une lutte victorieuse contre l'Espagne, où elles s'étaient révélées comme une puissance militaire de premier ordre : leur armée, nous l'avons vu, était la grande école où venaient de partout s'aguerrir les jeunes nobles<sup>a</sup>. Comme puissance commerciale, la Hollande tenait aussi le premier rang : son commerce, qui s'étendait à tous les pays de l'ancien et du nouveau continent, faisait d'elle à cet égard le centre du monde<sup>b</sup>. De curieuses estampes de ce temps-là nous montrent l'intérieur de la Bourse d'Amsterdam, avec une foule cosmopolite, où les larges chapeaux de feutre des marchands du pays se mêlent aux turbans enroulés des Turcs et aux bonnets pointus des Arméniens ; et Descartes nous parle lui-même de ce grand port, entrepôt de tous les produits des deux Indes<sup>c</sup>. Cette prospérité matérielle n'était pas la seule : la Hollande ambitionnait aussi, comme il convient, la gloire des lettres, des sciences et des arts. La ville de Leyde, en récompense du long siège soutenu par elle contre les Espagnols, avait demandé et

a. Voir ci-avant, p. 40-42.

b. Chanut, résident du roi de France en Suède, rend ce bel hommage à la puissance commerciale de la Hollande, dans une lettre à M. de Brienne, écrite de Stockholm, le 15 déc. 1646 : « Il n'est pas aisé de » diuertir le commerce de la Holande, où il se fait depuis longuës » années par la commodité de leurs haures, la situation auantageuse au » milieu des eaues, au deffous de l'Allemagne, & comme au centre de » l'Europe, & où il s'exerce par vne longue traditiue de toutes les rufes » du traficq. Mais si cela se peut, on ne le doit point esperer par establisse- » ment de Compagnies, qui n'eurent jamais aucun succés en France, » où elles se propofent avec chaleur, se forment à la haste, se refroi- » diffent aux premieres disgraces, & se terminent enfin en proces entre » les associez. » (Paris, *Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 700.)

c. Tome I, p. 203-204 : lettre à Balzac, 5 mai 1631.



obtenu, en 1575, une Université, qui grandit rapidement, au point de dépasser, vers le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, même les Universités d'Allemagne. Utrecht voulut avoir aussi son « Ecole » Illustre » d'abord, en 1634, puis aussitôt après, en 1636, son Université; Descartes vit naître celle-ci, et espéra même un moment qu'elle deviendrait le foyer de propagande de ses nouvelles doctrines. En 1646, Bréda eut son Académie, fondée par le Prince d'Orange. Et depuis 1632, une Académie encore existait à Amsterdam, la ville des marchands par excellence. Mais les marchands de ce pays-là avaient toutes les curiosités de l'esprit : leurs bibliothèques étaient pourvues de livres, et leurs appartements ornés d'estampes et de tableaux. C'est pour eux que peignaient et gravaient tant d'artistes, Rembrandt en tête; et pour eux aussi que tant de belles éditions étaient imprimées, à Leyde et à Amsterdam, par la dynastie des Elzeviers. Descartes s'adressera à ces maîtres-imprimeurs pour quelques-uns de ses ouvrages, comme il demandera aussi son portrait au grand peintre de Harlem, Frans Hals. Et déjà bien des livres de France et même d'Italie (telle œuvre de Galilée, notamment<sup>a</sup>), qui n'auraient point paru sans difficulté dans leur pays d'origine, profitaient de la grande liberté qui régnait aux Pays-Bas protestants.

Il ne semble pas cependant que cette liberté fût la principale raison du choix de notre philosophe, bien différent en cela d'un de ses contemporains et compatriotes, Claude Saumaise. Celui-ci le déclare franchement, les savants de Leyde ne lui firent pas bon accueil, le regardant comme un intrus, qui venait prendre une de leurs places; et le climat non plus ne lui était guère favorable, « quatre mois d'hiver », dit-il, « et huit mois

a. *Discorsi e dimostrazioni matematiche, intorno à due nuoue scienze attenenti alla mecanica & i movimenti locali*, del signor GALILEO, &c. (In Leida, appresso gli Elzevirii, 1638, in-4.) Les Elzeviers avaient déjà publié la traduction latine de deux ouvrages de Galilée : *Systema cosmicum*, en 1635, ou *Dialogus de systemate mundi* (traduction Matthias Berneggerus); et en 1636, la fameuse lettre à la grande-duchesse de Toscane, Christine de Lorraine, imprimée en 1616.



» de froid ». Mais, ajoute-t-il aussitôt, « c'est tout ce qui me  
 » déplaît en ce pays; tout le reste m'agrée, *et surtout la liberté.*  
 » Notre France n'est plus France pour ce sujet, et c'est ce qui  
 » me la fera moins regretter <sup>a</sup>. » N'oublions pas que Saumaise  
 était huguenot, ou plutôt il le devint, de catholique romain  
 qu'il était d'abord; et s'il a quitté la France, c'est que la liberté  
 y devenait moindre tous les jours pour ceux de sa religion. Il se  
 félicitait de plus en plus d'avoir changé, appréciant fort d'être  
 libéré « du pape et de la messe, des chapelets et grains bénits,

a. Lettres de Saumaise à M. du Puy, prieur de S. Sauveur à Paris.  
 (*Bibl. Nat.*, MS. fr., coll. Dupuy, 713):

« A Leyden, ce 20 Novembre 1632 : ... n'ayant eu tout iuste que ce  
 » qu'il me falloit de temps pour arriuer en ces quartiers auant l'hyuer qui  
 » commence tousiours ici de bonne heure & finit bien tard. Et c'est tout  
 » ce qui mé desplaît de ce pais, où toutes choses au reste m'agrent fort  
 » & sur tout la liberté. Nostre France n'est plus France pour ce subiect, &  
 » c'est la cause qui me la fera moins regretter... » (*Fol. 13.*)

« A Leyden, ce 23 Ianuier 1633 : ... L'air d'ici commence à ne m'estre  
 » gueres fauorable, & moins encore à ma famille. Je tafcherai neant-  
 » moins à m'y accommoder & accoustumer. L'aime mieux uiure ici, que  
 » uiure en France; mais i'aimerois mieux uiure en France, que de mourir  
 » ici... » (*Fol. 19.*)

« 11 mars 1634, Leyde : Pour moi, ie ne pense qu'à recouurer ma  
 » fanté; ie ne sçai si i'en viendrai à bout à ce renouueau. Elle empire  
 » plustost que d'amander. Il faudra tout voir & se refoudre à tout, plu-  
 » stost que de reprendre le chemin de France, puisque la liberté y  
 » deuient moindre tous les iours pour ceux de ma profession. Encore  
 » vault il mieux endurer la fumee que de se ietter au feu... » (*Fol. 35*  
*verso.*)

« A Leyde, ce 1 Iuin 1637 : ... Nous auons au reste senti en ce climat  
 » de septentrion des chaleurs depuis vn mois en ça, qui ne sont pas tole-  
 » rables & qui ne cedent pas aux plus grandes que l'on sent quelquefois  
 » en France. L'auois coustume de dire à nos Hollandois qu'ils auoient en  
 » toute l'année quatre mois d'hyuer & huit mois de froid; mais i'ai bien  
 » (esté) contraint cette année de changer de langage. Nos astrologues  
 » iugent par la que l'effect de la comete a cessé & que nous auons doref-  
 » enauant les faisons plus réglées, c'est à dire les estés chauds & les  
 » hyuers froids. Oultre cela il y a quasi trois mois qu'il ne pleut point en  
 » cette contrée. Ce qui cause la peste en beaucoup de villes & de nos plus  
 » voisines. Elle n'est point encore en cette ci ni à la Haye... » (*Fol. 129*  
*verso.*)

» et autres bagatelles<sup>a</sup> ». Plus tard, en 1638, il se moquera du vœu de Louis XIII (vouant la France à Notre-Dame), mauvaise affaire, selon lui, si les Espagnols s'avisaient par contre de se vouer à Jésus-Christ, qui doit être plus puissant que sa mère<sup>b</sup>.

Nous sommes loin de Descartes, dont Saumaise dira d'ailleurs, pour l'avoir vu à Leyde en 1637, que c'était un catholique, et « des plus zélés<sup>c</sup> ». Nous verrons, en effet, notre philosophe, fidèle à la règle de conduite qu'il s'était tracée, choisir toujours avec soin les endroits où l'on pratiquait le catholicisme. A cet égard, les Provinces-Unies comprenaient trois évêchés, Leuwarden, Groningue et Harlem, avec un archevêque résidant à Utrecht. Au début de son séjour en Hollande, Descartes s'installa d'abord, entre Leuwarden et Groningue, à Franeker, où il y avait, outre les prêtres ordinaires, au moins deux religieux, un Franciscain et un Jésuite, naturellement en rivalité. A Leyde, où il demeura à deux reprises, en 1636-1637 et en 1640-1642, Saumaise nous dit que « quantité de catholiques s'y trouvaient,

a. Guy Patin écrira plus tard, le 19 déc. 1671 : « M. Saumaise s'étoit » fait de romain huguenot, & disoit qu'il s'étonnoit de ce que tous les » gens d'esprit ne faisoient pas de même, vu que c'étoit une religion fort » commode, qu'on n'y alloit point à confesse, qu'il n'y avoit point de » purgatoire, de prêtres & de moines, grands coupeurs de bourse, *in* » *nomine Domini*, ni de pape, ni de chapelets, ni de grains bénits & » autres bagatelles. » (*Lettres*, édit. 1846, t. III, p. 794.)

b. Saumaise à M. du Puy, *loc. cit.* : « A Leyden, ce 18 Avril 1638. » Monsieur, Vostre lettre du 10 Avril m'a esté rendue avec la declaration » qui soubmet le Roi & le Roiaume à la saincte Vierge, dont ie vous » remercie ; & encore que vous ne vouliez que ie vous en donne mon » iugement, deuant plustost en qualité d'heretique me contenir dans le » silence, ie ne lairrai pas de vous dire que, s'il prenoit enuie aux Espa- » gnols de soubmettre leur Roi & leur Estat à Iesus Christ, comme nous » l'auons fait à sa mere, ie trouuerois que nous ferions les plus fots & » nostre parti me sembleroit bien le plus foible. Les victoires de Weimar » me donnoient bonne esperance de nos affaires ; mais ie commence a » present d'en desesperer, apres une telle protection. C'est parler en here- » tique cela, voire bruslable. Au lieu de l'auteur, que vous ne tenés pas, » vous bruslerés la lettre, si vous voulés. Mais ie n'ai pas pu me tenir de » vous dire ce petit mot en passant... » (*Fol. 169.*)

c. Tome X, p. 554-555.



» et des principaux, qui y avaient leur culte assez libre, quoique  
 » en maisons privées<sup>a</sup> » ; il s'y trouva même, précisément vers  
 1640, un Jésuite et un Oratorien : on a le nom de celui-ci, Elle-  
 quens. Enfin, Egmond, que Descartes habita de 1643 à 1649,  
 était peut-être le pays le plus catholique de la Hollande, ainsi  
 qu'Alckmar et Harlem : on pouvait même, dans cette dernière  
 ville, faire ses dévotions devant une image de la Vierge, en  
 récitant les litanies de Lorette<sup>b</sup>. Et Descartes, au cours de

a. Les ambassadeurs de France y veillaient sans doute. Voici une note  
 significative de La Thuillerie au secrétaire Brasset, du 5 août 1645,  
*Archives des Affaires étrangères, Hollande, Supplément (1571 à 1651)*,  
 p. 328 : « L'approuve extremement vostre conduite pour la liberté d'oüyr  
 » la messe, que vous auez tousiours conseruée aux catholiques avec cou-  
 » rage & prudence. Vous en userez de meme à l'auenir en pareilles  
 » occurrences avec le meme esprit & la meme discretion. »

Saumaise « à Monsieur du Puy puisné, à Paris », *loc. cit.* : « A  
 » Leyden, 28 avril 1634 : ... Il n'est pas croiable comme la passion agite  
 » les esprits de ces quartiers. Comme ils sont pouffés de diuers vents de  
 » faction, il y a des catoliques, des remonstrants & des contremon-  
 » strans : les premiers tout à fait Espagnols, les seconds a demi, & qui à  
 » vn besoin suiuroient plustost les premiers que les derniers ; lesquels  
 » derniers sont ennemis inouis des premiers & des seconds, & plus encor  
 » des seconds. Car il y a quantité de catholiques en cette ville, & des  
 » principaux, qui y ont leur exercice asses libre, quoi qu'en maisons pri-  
 » uees ; où les Arminiens n'y sont point tolerés, pour ce qui est de l'exer-  
 » cice ; car pour la demeure, elle est libre à toutes sortes de religion &  
 » « d'irreligion ou libertinage. Je vous laisse à penser, parmi tant de sectes  
 » & d'affections bigarrees, si les nouvelles qui courent ont tousiours vne  
 » mesme forme, passant par tant de differents canaux... » (*Fol. 36,*  
*r. et v.*)

b. Indulgence de 50 jours, accordée par le vicaire apostolique en Hol-  
 lande, Philippus Rovenius, lettre du 7 février 1639, aux fidèles : « ...qui-  
 » cunque coràm dictâ Sacrà imagine Beatissimæ Virginis Deigenitricis  
 » Mariæ *Litanias Lauretanæ* devotè recitaverint. » (*Bijdragen voor de*  
*Geschiedenis van het Bisdom van Haarlem.*) On trouve dans le même  
 recueil tous les détails rapportés ci-dessus et celui-ci encore :

« ...Aldaar in 1514 omstreeks 3.000 communicanten, in 1635 volgens  
 » de *Relatio Status* van Philippus Rovenius omstreeks 5,000 Katholie-  
 » ken waren, terwijl volgens Jacobus de la Torre *Alcmaria Catholicis*  
 » *abundans* hetzelfde getal bezat in 1656. » (*Ibid.*, XXI<sup>e</sup> Deel, 1896,  
 p. 348.) De la Torre succéda à Rovenius comme vicaire apostolique pour  
 la Hollande.



polémiques philosophico-religieuses, fut couramment traité de papiste, d'élève des Jésuites, Jésuite lui-même, dans des pamphlets où d'ailleurs, quelques pages plus loin, on l'assimilait à Vanini, prince des athées.

Ces attaques lui venaient de ministres protestants, qui firent campagne contre lui avec la dernière violence. Notre philosophe, certainement, n'eût pas essuyé en France autant de persécutions. Les Jésuites auraient ménagé en lui leur ancien élève, qui ne demandait aussi qu'à faire preuve d'une soumission parfaite extérieurement. Mais les théologiens huguenots, en Hollande, plus violents de nature, et, si l'on ose dire, plus grossiers, encore dans l'ivresse d'un triomphe récent et qu'ils avaient payé cher, rendaient maintenant les coups sans compter, et montraient dans les moindres choses la plus rigoureuse intransigeance. Un ministre français, qui exerça son ministère à Bois-le-Duc, le constate avec chagrin. En France, dans les Parlements et autres tribunaux, dit-il, magistrats et avocats protestants siègent comme les catholiques sous les images du Christ et de la Vierge, suspendues aux murs des prétoires; les protestants assistent aux convois funèbres des catholiques, où, comme dans les processions, se déploient les bannières des confréries et autres emblèmes; ainsi le permet le synode national de Charenton. Mais pour des choses semblables en Hollande, pour moins que cela, à Bois-le-Duc, un gros scandale éclata, et toute une guerre de pamphlets où nous verrons que Descartes prit part, justement au sujet d'une confrérie de Notre-Dame<sup>a</sup>. Si donc ce fut la liberté ou la

a. Samuel DES MARETS (*Maresius*), ministre et théologien protestant, dans la dédicace de son livre *Ultima Patientia, &c.*, adressée à son frère, Charles Des-Marets, avocat au Parlement de Paris, et datée de Groningue, 20 oct. 1645, disait ceci : « ... Hoc Belgium doctores habet eristici- » cos... Ecclesiam controversis non necessariis conturbant. Gratulor » nostræ Galliæ Ecclesiis Reformatis, quod licet nullis in Orbe quoad » puritatem cedant, tamen huc usque ab ejusmodi scrupulis procul fuere. » (*Paq. III.*) ... Transeo quod Iudices & Senatores Reformati in dica- » steriis publicis fedent citra scrupulum sub imaginibus Crucifixi & » B. Mariæ, & iidem in locis nostræ Religionis Advocati, ut tu sæpif-

tolérance philosophique et religieuse, qu'il vint chercher en Hollande, il ne l'y trouva pas, certes, du moins au même degré qu'il l'aurait eue en France.

En réalité, notre philosophe ne demandait qu'une chose, une solitude relative, afin de pouvoir travailler à son aise, sans dérangement. Il voulait échapper à ces obligations de société, qui, à Paris et même en province, lui prenaient tout son temps. En France, il aurait trouvé toujours trop d'importuns à son gré et de fâcheux, qui ne respectent pas assez la vie privée, même consacrée au travail et à l'étude, tandis qu'en Hollande les habitudes et les mœurs permettaient à chacun de vivre à sa guise et comme il l'entend<sup>a</sup>. Qu'on ne s'imagine pas cependant que Descartes ait été un sauvage, un solitaire farouche, ennemi de toutes relations sociales. Sa correspondance montre assez qu'il n'oubliait pas ses amis de France, et qu'en Hollande même il ne tarda pas à contracter un assez bon nombre de fidèles amitiés<sup>b</sup>.

» simè, ante easdem imagines causas dicant. (Pag. iv.) Sexcenta ejusmodi  
 » possem enumerare, in quibus mei præcisistæ crimen idololatriæ partici-  
 » patæ facilè possent imaginari. Sed maximè ad hanc meam quæstionem  
 » pertinet, quòd Synodus Nationalis Carentonia penultima decrevit fas  
 » esse piis & fidelibus, iis in locis in quibus mos ille jam inoleverat,  
 » Pontificiorum funeribus & exequiis interesse, licet in illis vexilla ido-  
 » lolatriæ circumferantur & varii exerçantur actus Superstitionis illi-  
 » citæ... Hoc carpere vel defendere nolo; solum volo non tam longè  
 » processisse meos Sylvæducentes quos defendo... » (Pag. v.)

a. En Hollande même, il préféra aux grandes villes les endroits plus tranquilles, et même les endroits solitaires, pour les mêmes raisons. C'est ainsi qu'en 1632, il quitta Amsterdam pour une toute petite ville, Deventer, et Golius écrivit là-dessus à Huygens, le 1<sup>er</sup> nov. 1632 : « Ipse  
 » (Descartes) nunc Daventriam fecessit, ut se turbæ & compellationibus  
 » eximat, & postea se fructuosius operibus impertiat. » Huygens regret-  
 » tait d'ailleurs qu'à Amsterdam même Descartes vécût presque dans la  
 » solitude, et il écrivait à Golius, le 7 avril 1632 : « ... Galli amici... tui,  
 » cujus in magnâ urbe (Amsterdam) paulum sepultæ distat inertæ celata  
 » virtus. » (*Revue de Métaphysique et de Morale*, juillet 1896, p. 495  
 et 497.)

b. LIPSTORP en énumère quelques-unes, mais il en omet beaucoup d'autres, *Specimina*, 1653, p. 85-86 : « Tangamus verbo ejus mores...



La plus ancienne fut avec Isaac Beeckman, puisque leur première rencontre date du 10 novembre 1618; et c'est lui que Descartes, aussitôt revenu en Hollande, alla voir tout d'abord<sup>a</sup>. Il y eut bien ensuite une grosse brouille entre eux, et notre philosophe écrivit des choses dures à son ami : mais c'était en latin, ce qui tirait moins à conséquence, et on se réconcilia. En attendant, Beeckman se montrait dévoué jusqu'à la bourse inclusivement, puisque Descartes mandera à Ferrier de ne pas craindre d'y puiser pour ses frais de voyage, de Dordrecht jusqu'à Franeker en 1629<sup>b</sup>. Beeckman était, nous l'avons vu, un savant universel pour le temps, et il avait commencé par être docteur en médecine. Descartes se lia encore avec au moins deux autres médecins, en 1630, à Amsterdam : un catholique, Plempius, qui devint bientôt professeur à l'Université de Louvain dans les Pays-Bas espagnols<sup>c</sup>, et un Allemand de Silésie, établi en Hollande, Elichman, inventeur de remèdes dont profitera Saumaise; c'était un libre esprit, curieux de

» Illud interim sine | affectu & veritatis jacturâ de eo dicere possumus,  
 » illum ita apud Batavos præfertim vixisse, ut (quod de Germanis nostris  
 » alio loco Tacitus loquitur) plus apud ipsum valuerint boni mores,  
 » quàm alibi bonæ leges. Sanè tam incorruptè, sobriè, temperanter, & piè  
 » vitam apud illos traduxit, ut earum virtutum ornamentis non minùs  
 » quàm ipsius excellenti eruditione illecti, plures ipsum Viri Reverentiâ,  
 » Nobilitate, Claritate & Eruditione eminentiores impensè coluerint, &  
 » gratissimâ ejus virtutes memoriâ adhuc recolant. Fuere inter illos præ-  
 » cipui Illustres *Claudius Salmafius*; *Samuel Marefius*, & *Abrahamus*  
 » *Heidanus*, Theologiæ Doctores, Professores, & Ecclesiastæ, alter in  
 » Academiâ Groningensi, hic in almâ Lugduno-Batavâ; *Adrianus Hee-*  
 » *rebordius*, Illustres Collegii DD. Ordinum Holl. & West-Fr. Sub-  
 » regens, & Philos. in hac Univerf. Professor; *Jacobus Golius*, &  
 » *Franciscus Schotenius*, Mathematici hujus Academiæ percelebres;  
 » *Johannes de Raey*, Medicinæ & Philosophiæ Doctor excellens; *Gotho-*  
 » *fredus ab Hastrecht* Nobilis Leodicensis, *Cornelius Hoogland* Nobilis  
 » Batavus, *Monf. Picot* Nobilis Gallus; *Monf. Chilot*, nunc Portugalliæ  
 » Regis Mathematicus, & alii innumeri, omnes eruditionis famâ cele-  
 » briores. »

a. Voir ci-avant, p. 45-46. Et surtout, t. X, p. 22-28, et p. 35-39.

b. Tome I, p. 14, l. 29, à p. 15, l. 2 : lettre du 18 juin 1629.

c. Voir notre t. I, p. 401.



langues orientales, et que la religion n'embarrassait guère<sup>a</sup>. A Amsterdam encore, Descartes connut un mathématicien, Hortensius, ancien élève de Snellius à Leyde ; ils durent s'entretenir ensemble des lois de la réfraction<sup>b</sup>.

Leyde n'était pas loin avec son Université, et deux professeurs au moins devinrent presque aussitôt amis de notre philosophe : Golius, mathématicien et orientaliste<sup>c</sup>, par qui il

a. ELICHMAN (Jean), médecin silésien, né vers 1600, établi en Hollande, et qui mit Descartes et Plempius en relations à Amsterdam en 1630. En octobre 1634, il partit pour un voyage en Danemark ; il y était encore en février 1635, et voulait aller de là dans le Levant et jusqu'aux Indes. Saumaise, qui l'appréciait fort, songea à l'attacher à Auguste de Thou, qui devait aller en ambassade à Constantinople. Le projet n'eut pas de suite. Mais il est question d'Elichman dans plusieurs lettres de Saumaise à M. du Puy, prieur de S<sup>t</sup> Sauveur, datées de Leyde, 27 nov. 1634, 16 févr., 8 et 21 avril, 1<sup>er</sup> juin 1635. (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 713.) On lit dans la seconde : « ... Pour ce qui est de Mon<sup>sr</sup> de Thou, ie ne croi pas » qu'il puisse prendre en sa compagnie perfonne duquel il puisse plus » tirer de plaisir & de proffit, que de cettui-ci (*Elichman*), mesmement » pour vn tel voiage & vne telle demeure que celle de Constantinople. Ie » ne vous dirai rien en exagerant pour le louer, mais simplement ce qui » en est, & mesme au dessous de son merite. Oultre sa langue maternelle » & allemande, il entend, parle & escrit fort bon François & bon Ita- » lien. Il sçait la langue Arabique comme sa maternelle, & la Perfiennne, » & n'est pas ignorant de la Turquie. Il a d'admirables secrets en la » medecine & en cette partie de la philosophie qui regarde les choses » naturelles. C'est lui qui est l'aucteur de ces pilules qui m'ont guairi, » desquelles il a seul le secret. Avec tout cela, il est d'une fort douce » humeur, & n'est aagé que de trente cinq ans. Pour sa religion, il ne » fault pas que Mon<sup>sr</sup> de Thou apprehende d'en auoir du bruit (?) : » oultre qu'il est fort homme de bien en ses meurs & fort pacifique, il » semble que c'est l'ordinaire de tous les medecins, de n'estre pas fort » zelés pour aucune religion... » (*Fol. 68.*) Elichman était de retour à Amsterdam, fin mai 1635. Il mourut en 1639. Voir notre t. I, p. 401, et t. II, p. 570 et 573.

b. HORTENSIUS (Martinus), né à Delft en 1605, professeur de mathématiques à l'*Athenæum Illustré* d'Amsterdam, 1<sup>er</sup> mai 1634, mourut le 17 août 1639. Voir t. V, p. 603, au mot HORTENSIUS.

c. GOOL (Jacob), ou Golius, né à La Haye en 1596, professeur de langues orientales à l'Université de Leyde en 1624, à la mort de son maître Erpenius ; il fit ensuite un voyage de quatre années dans le Levant (lettre du Prince d'Orange à cet effet, du 30 nov. 1625) ; à son retour

fut amené à reprendre le problème de Pappus, une des pièces principales de sa *Géométrie*, et Schooten le père <sup>a</sup>, dont le fils aîné, mathématicien également et habile dessinateur, tracera les figures de la *Dioptrique* en 1637, et aussi des *Principes* en 1644; il dessina même alors, pour l'en-tête du volume, un portrait du philosophe d'après nature. Plus tard, Descartes connut d'autres professeurs de cette Université, Vorstius <sup>b</sup>

en 1629, il occupa en outre la chaire de mathématiques, où il avait été nommé à la mort de Snellius en 1626; il avait appris sa nomination, étant à Constantinople. Il mourut le 28 septembre 1667.

Les langues orientales étaient d'ailleurs enseignées à Leyde, en vue de la propagande protestante dans le Levant. Voici à ce sujet un curieux renseignement, dans une lettre de Brasset à M. de la Haye, 17 avril 1647 : « ... Pour ce qui est de la Religion, ilz travaillent encores par » d'autres voyes pour en respendre au Leuant les mauuaises semences, » y ayant à Leyden vn feminaire exprez de gens qui estudiant aux lan- » gues orientales pour aller puis aprez dogmatifer en ces contrées la ; » ce qu'ilz font soubz pretexte d'estre medecins, affin d'auoir vne entree » plus libre dans les maisons des Grecz & autres. C'est vn secret que » i'ay appriz, long temps y a, de M. Riuet... » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17899, f. 167 v.)

a. Il y eut jusqu'à trois SCHOOTEN, tous les trois professeurs de mathématiques à l'Université de Leyde. Le père, Frans van Schooten, mourut le 11 décembre 1646. Son fils aîné, du même nom, Frans, lui succéda, et mourut en janvier 1661; il eut pour successeur un frère cadet, Petrus, 1661-1679. Lipstorp, dans ses *Specimina*, 1653, p. 84, donne ce précieux renseignement : « Illud interim tacere mihi religio fit, non minimam » gratiam, tum quoad *Principiorum Philosophiæ*, tum *Dioptrices*, tum » *Meteororum* evulgationem, nos debere Clarissimo Dn. FRANCISCO SCHO- » TENIO, ne quid dicam de aliis innumeris ejus in Cartesium nostrum » meritis, qui suâ de omnibus bene merendi promptitudine effecit, ut » citiùs & elegantiori ornatu, quàm fieri alias licuisset prodierint. Ille » enim delineavit ac depinxit omnes istas figuras, quæ in omnibus Carte- » sianis operibus conspiciendæ nobis præbentur. »

b. VORSTIUS (Adolfus), né à Delft, 23 novembre 1597, d'un professeur de médecine à l'Université de Leyde, Everardus Vorstius; son père, qui avait lui-même passé quatorze ans en Allemagne, en Italie et jusque dans la Grande-Grèce, le fit aussi voyager, ses études faites, dans le Brabant, en Angleterre et en France, à partir de 1620. Le jeune Vorstius vint à Paris, à Saumur, où il connut Duplessis-Mornay, et à Blois; puis il alla en Italie, à Venise, à Padoue où il vit Spigelius et Cremonini, et à Rome. En 1624, il devint professeur extraordinaire d'anatomie et de chirurgie



pour la médecine, L'Empereur pour le droit<sup>a</sup>. Il se lia en outre avec des théologiens réformés, Heereboord<sup>b</sup> et Heydanus<sup>c</sup>, partisans de sa philosophie. Enfin un médecin catholique de Leyde, qui exerçait la médecine plutôt par charité, Hogelande<sup>d</sup>, fut pour lui un ami intime, un inséparable comme

à l'Université de Leyde, et son père étant mort le 22 oct. de la même année, il lui succéda comme professeur ordinaire de médecine et de botanique. Il fut trois fois recteur, en 1636, en 1652 et en 1660, et mourut le 9 oct. 1663. Nous avons une lettre que lui écrivit Descartes, 19 juin 1643. Il reçut notre philosophe à sa table (lettre du 24 mai 1647, t. V, p. 33). Plus tard, ce fut lui qui fit l'oraison funèbre de Saumaise en 1654; et il eut lui-même comme successeur un cartésien, Florent Schuyt, traducteur et éditeur en Hollande du *De Homine*.

a. L'EMPEREUR (Constantin), né à Oppyck, élève de l'orientaliste Erpenius, fut professeur d'hébreu à l'Université de Leyde en 1627, mourut en 1648. Cousin sous-germain d'un grand ami de Descartes, David le Leu de Wilhem. Voir t. V, p. 33, l. 13-14.

b. HEEREBOORD (Adriaan), né à Leyde, en 1614, étudia à l'Université de cette ville, où il eut pour maître Burgersdijk. Il y enseigna la logique dès 1641; en 1642, pro-régent du collège des théologiens à Leyde; 3 juin 1644, professeur ordinaire à l'Université. Il mourut en 1659. Il soutint de rudes combats pour la doctrine de Descartes, contre ses deux collègues, Revius et Triglandius, comme nous le verrons en son lieu.

c. HEIDANUS (Abraham) ou Van der Heyden, né le 1<sup>er</sup> août 1597 à Frankenthal dans le Palatinat, où s'était réfugié son aïeul, protestant de Malines. Son père fut pasteur à Amsterdam, de 1608 à 1626. Lui-même fut pasteur, d'abord à Naardem de 1618 à 1627, puis à Leyde jusqu'à la fin de sa vie. En outre, il devint professeur de théologie à l'Université en 1648 (*oratio inauguralis* du 18 oct.). Plus tard, l'édit qui défendait d'enseigner les opinions de Descartes ayant été renouvelé, 16 janv. 1676, Heidanus protesta : il dut quitter sa chaire, le 4 mai suivant. Il mourut à 81 ans passés, le 15 oct. 1678. — Un des plus beaux témoignages en faveur de Descartes, est celui-ci de Heidanus : « als ick daerom dencke, hoe » menichmael ick 't gefelschap en 't vriendelyck onthaal van d'Heer des » Cartes genoten hebbe, syne ongeveynfde vrolyckheyt, syne goetheyt » in alles, dat men hem vragen wilde, op staande voet te beantwoorden, » met fulcken klaerheyt van redenen, als of de Philofophie selfs doer » syn mondt sprak, sonder yemant te lasteren, maar van alles rediglijck » te oordelen. » (*Confideratien over eenige faecken onlanghs voorgevallen in te Univerfiteyt binnen Leyden*, 1676, § 30.)

d. Tome IV, p. 627, note c. Le petit ouvrage est dédié à Descartes : *Nobilissimo Clarissimo Viro Dn. D. Renato Des-Cartes, Philosopho incom-*



on dira, et lui dédia en 1646, un petit livre en latin sur Dieu et l'immortalité.

L'Université d'Utrecht se montra d'abord favorable aux nouveautés, comme il convient à une jeune Université sur

*parabili, Cornelius ab Hogelande. S. D. Dabam Lugd. Batav. Anno 1646, ipfis Cal. Septemb. :*

« Vir maxime, quid in hoc argumenti genere pro virium mearum  
 » tenuitate præstiterim, tuum est judicare. Tua namque est, tibi que uni  
 » debetur, plana illa ac facilis philosophandi ratio, quam in veritate  
 » indagandâ fecutus fui. Etenim (ad) hoc unum operam dedi, ut nihil  
 » sine dubitatione assererem, quod non satis à me perceptum esset. Tuo  
 » exemplo, nullius opiniones, non obscuras dubiasque rationes, sed  
 » perspicua illa atque facilia principia, à motu materiæ ejusque formâ &  
 » magnitudine petita, in corporis animalis œconomiâ mihi proposui.  
 » Sunt quidem illa tam obvia, ut vix ullus à ratione adeò fit alienus, qui  
 » iis non quandoque utatur : sed quòd ex his folis purisque philosophari  
 » jam liceat, tuæ liberalitati acceptum ferimus. Et in hoc mihi gratulor,  
 » quòd ego, qui aliis operibus intentus, librorum lectionibus non multùm  
 » vacare possum, nec ullam scriptorum tuorum partem examinavi, ea  
 » meditatus fuerim, quæ à divinis tuis speculationibus non admodum  
 » absfona esse, amici qui & tua examinerunt & mea legerunt, constanter  
 » asseverant. . . »

Plus tard Samuel Sorbière, *Lettres et Discours* (1660), p. 444-445, dira ceci : « Quant au Cornelius ab Hogelande, duquel vous avez *Cogitationes de Œconomia Animalis*, c'est un gentilhomme catholique, grand  
 » ami de M. Descartes. Lorsque je demeuroid à Leyden, il exerçoit une  
 » médecine charitable, & ne demandoit des pauvres gens qu'il traitoit  
 » qu'un fidèle rapport du succès de ses remèdes. Et comme il étoit ravi  
 » d'entendre que les affaires succédoient bien, qu'on se portoit un peu  
 » mieux ou qu'on étoit entièrement guéri ; il ne se rebutoit point aussi de  
 » sa pratique, lorsqu'on lui disoit que la maladie étoit empirée. qu'un tel  
 » symptôme étoit survenu, & qu'à la quarantième selle le pauvre patient  
 » étoit expiré ; car il étoit fort homme de bien, il louoit Dieu de toutes  
 » choses, & voyant, par le moyen de ses trois élémens, des raisons de  
 » tous les phénomènes desquelles il se satisfaisoit, il ne desespéroit  
 » jamais de remédier une autre fois aux plus fâcheux inconveniens de sa  
 » pharmacie. J'ai été souvent dans son laboratoire, & je l'ai vu plusieurs  
 » fois au vestibule de son logis en pantouffes & en bonnet de nuit distri-  
 » buant de 8 à 9 heures du matin, & de une à deux après midi, des  
 » drogues qu'il tiroit d'un cabinet qui en estoit bien pourveu. Son père  
 » avoit travaillé *au grand œuvre*, & même il en a écrit, si je ne me  
 » trompe. Mais le fils ne se servoit de la chimie que pour la médecine,  
 » & il n'employoit les remèdes de cet art qu'au défaut des communs &  
 » des galéniques, qu'il mettoit premièrement en usage. »

qui ne pèse encore aucune tradition. Les doctrines de Descartes y furent enseignées dès le début, en 1634, par le premier disciple qu'il ait eu en Hollande, Reneri<sup>a</sup>, et bientôt après par un autre, plus connu, Henry de Roy ou Regius<sup>b</sup>.

a. REGNIER (Henri), connu sous le nom de *Reneri*, naquit à Huy en 1593. Il fit ses humanités à Liège, et sa philosophie à Louvain, où il connut Froimond (*Fromondus*). De retour à Liège, l'étude de la théologie au grand séminaire le détacha du catholicisme ; il se fit protestant, et vint à Leyde étudier l'Écriture sainte. Déshérité de ses parents, il se mit à enseigner à Leyde, puis à Amsterdam, où il vit peut-être Descartes sur la fin de 1628 par l'intermédiaire de Beeckman, et sûrement Gassend l'été de 1629. Au commencement de 1630, il quitta Amsterdam pour un préceptorat à Leyde, puis fut nommé professeur de philosophie au « Gymnasium Illustre » de Deventer, le 4 (ou 14) oct. 1631, et y fit sa leçon inaugurale le 28 nov. (ou 8 déc.) suivant. Descartes, quittant aussi Amsterdam, vint demeurer auprès de lui à Deventer, de mai ou juin 1632 jusqu'à la fin de 1633, où il retourna à Amsterdam. Le 18 juin 1634, Reneri fut nommé professeur de philosophie à la nouvelle Académie d'Utrecht, inaugurée le 20 août de cette année, et bientôt érigée en Université, le 16 mars 1636. Descartes vint encore le retrouver à Utrecht, l'année 1635. Reneri mourut le 18 mars 1639. — Le 16 juin 1637, Reneri écrivait à P. C. Hooft : « Monsieur, Estant en Amsterdam pour distribuer » quelques exemplaires du livre de Monfr des Cartes à personnes de qualité, dont il faisoit estime pour avoir eu l'honneur de les avoir veu & de leur avoir parlé aultrefois, il m'avoit recommandé de bailler un ou le faire tenir à Vostre Seigneurie pour le grand estime qu'il fait de vostre merite, desirant bien d'estre tenu pour vostre tres humble serviteur. J'espere que vous trouverez le livre à vostre gout ; pour moy, je n'ay encore rien veu d'approchant es aultres autheurs sur les subjets qu'il a choisi pour eschantillons d'un œuvre plus grand... » (P. C. Hoofrs *Brieven*, édit. Van Vloten, Deel III, Leiden, 1857, p. 215.) Reneri écrivait cette lettre d'Utrecht, qu'il habitait depuis 1634 ; et c'est sans doute à Utrecht, pendant l'année 1635, que Descartes aura fait connaissance avec Hooft, qui devint un des principaux historiens hollandais : P.-C. Hoofrs *Neederlandsche Hystoorien, sedert de ooverdraght der heerschappye van kaizar Karel den Vyfden op' kooning Philips zynen zoon*. (Amsterdam, Louys Elzevier, 1642 ; et 2<sup>o</sup> vol., *ibid.*, Blaeu, 1654.)

b. REGIUS (Henricus), ou Henry de Roy, né à Utrecht, 26 juillet 1598, devint professeur de médecine théorique et de botanique à l'Université de sa ville natale (professeur extraordinaire, 6 sept. 1638 ; ordinaire, l'année suivante), puis professeur d'anatomie en 1649, enfin premier professeur de médecine, 2 déc. 1661. Il mourut à Utrecht, 19 févr. 1679. En août 1638, Reneri lui fit connaître Descartes. Voir t. XI, p. 672-687.



Pour suivre de plus près et diriger au besoin un enseignement qui l'intéressait si fort, notre philosophe s'était installé quelque temps en 1632 à Deventer, où Reneri était d'abord professeur; puis il vint le rejoindre l'année 1635 à Utrecht. Il y connut l'historien P. C. Hooft<sup>a</sup>. Là, en dehors de l'Université, il se lia aussi avec des notables de la ville, comme Van der Hoolck<sup>b</sup> qui fut plusieurs fois bourgmestre, et un gentilhomme du voisinage, curieux de mathématiques, Godefroid de Haestrecht.

Notre philosophe, en effet, ne borna pas ses relations à des hommes d'études, amis de la science et des livres par devoir professionnel autant que par goût. Il était gentilhomme, et savait faire sonner ce titre à l'occasion. Il fréquenta de bonne heure des personnages de la cour, en particulier, grâce au professeur Golius, le secrétaire du prince d'Orange, Constantin Huygens le père<sup>c</sup>. Cet « honnête Hollando-Français », comme

a. On lit dans une lettre de Reneri au D<sup>r</sup> Cornelis Boot, conservée à la Bibliothèque municipale d'Utrecht : « Daventriâ, 26 (*lege* 6) Octobris » 1633... Ea res stimulo mihi fuit ad penitius tractanda studia philosophica; quæ cum viderem in obscuro jacere mathematicarum disciplinarum luce destituta, sepositis omnibus alijs curis, inprimis ijs, quas » medicinæ feu theoria feu praxis adferre potuisset, magno ardore ad eas » artes animum cœpi applicare : non quod earum antea profus ignarus » essem, sed quod penitius ea non introspexissem. Idque tanto studiosius » præsto, quanto illustrior mihi est occasio magnorum progressuum per » familiaritatem cum omnium qui unquam fuerunt mathematicorum » principe, Domino de Cartes nobili Gallo... » Chose curieuse, dans cinq lettres antérieures de Reneri à Boot, Descartes n'est même pas nommé. Dans la lettre suivante, du 25 oct. 1633, on lit encore : « Si habes (MS. » *de peste, epilepsia & calculo*), non egeo intra longum tempus, totus » intentus philosophicis & mathematicis studijs. »

b. HOOLCK (Gisbert van der) d'Utrecht, fut quatre fois bourgmestre de sa ville natale : 1<sup>er</sup> oct. 1634, et même date 1635, 1638, 1641. Il représenta, en outre, sa province aux États généraux. Parent de Vorstius, il avait accompagné celui-ci dans ses voyages en France et en Italie, 1620-1624.

c. Constantin HUYGENS naquit à La Haye, le 4 sept. 1596, et y mourut, le 26 mars 1687. Seigneur de Zuylichem, Zeelhem et Monnikenland; secrétaire du prince d'Orange, 18 juin 1625; et membre du conseil privé,



l'appelait Balzac<sup>a</sup>, était un lettré, en vers et en prose, qui même rivalisait de préciosité avec les beaux-esprits de France ; et c'était aussi un amateur de curiosités scientifiques, qui s'intéressait particulièrement à l'optique et à l'hydraulique. Esprit distingué, il devina aussitôt en Descartes un génie supérieur, par les seuls entretiens qu'il eut avec lui, notre philosophe n'ayant encore rien publié. Ils devinrent grands amis : lorsque Huygens perdit sa femme en mai 1637, Descartes lui écrivit une lettre de consolation qui révèle, en effet, une réelle intimité<sup>b</sup>. Il connut aussi une sœur de Huygens, Constantia,

19 oct. 1630. — Ce fut chez Golius, à Leyde, que Descartes, qui habitait alors Amsterdam, rencontra Huygens pour la première fois, au commencement de 1632. Huygens dit aussitôt, dans une lettre à Golius, du 7 avril 1632, l'impression qu'il gardait de notre philosophe. (Tome I, p. 317.) Et celui-ci en fut informé, comme on le voit dans une lettre qu'il écrivit à Wilhem, le 23 mai 1632. (*Ibid.*, p. 253.) Aussi, dans une lettre de Wilhem à Huygens, 4 juin 1632, on lit : « Nunquam hætenus imperare mihi » potui, ut, nullâ acceptâ occasione, tibi gravioribus distracto negotiis » meis è liminibus obstreperem. Nunc eam nactus percommodam, malui » judicium meum periclitari scribendo, & audaciæ notam subire, quàm » inofficiosus in te judicari. Hæ etiam quas tibi mitto D<sup>ni</sup> de Cartes lit- » teræ ad id faciendum reluctanter me impulerunt. . . Hagæ, è contu- » bernio meo, IV Junii M. DC. XXXII. » (*P. C. Hoofds Brieven*, éd. Van Vloten, Deel III, Leiden, 1857, p. 478-479.) D'autre part, Huygens écrivait à Golius, le 21 oct. 1632 : « Quousque D. Descartes opusculum pro- » cesserit, valde scire aveo, & ut perpetuam insigni viro à me salutem » nuncios, obnixè peto. » (Amsterdam, Bibl. de l'Académie, *Lettres MS. latines de C. Huygens*, n° 166.) — L'année suivante, dans une lettre à Wilhem, 12 déc. 1633, Descartes fera un grand éloge de toute la famille. (Tome I, p. 274.) Enfin plus tard l'intimité en vint au point que notre philosophe lut sa *Dioptrique* en manuscrit à Huygens, avant de la publier. (*Ibid.*, p. 315, l. 7-9, et p. 329, l. 17-27 : lettres du 16 avril et du 1<sup>er</sup> nov. 1635.) La même année, le *post-scriptum* d'une lettre de Renier à Huygens, 14 avril 1635, contient ceci : « Mon<sup>fr</sup> Descartes n'a point esté adverti » par moy de ces lettres ; mais je vous diray bien en un mot, qu'il vous » admire extrêmement & tant de belles & rares parties qu'il trouve en » vous. » (Leyde, *Bibl. de l'Université*.)

a. Lettre à « Monsieur de Couvrelles », 2 juillet 1641. (*Œuvres de M. de Balzac*, MDCLXV, t. I, p. 501.)

b. Constantin Huygens avait épousé, le 6 avril 1627, Suzanne van Baerle, née ou plutôt baptisée le 8 mars 1599. Elle lui donna cinq

et le mari de celle-ci, David le Leu de Wilhem<sup>a</sup>, qui lui prêtait ses bons offices dans les affaires d'argent. Il soigna même,

enfants, dont quatre fils : Constantin, né le 10 mars 1628; Christian (le grand Huygens), 14 avril 1629; Louis, 13 mars 1631; Philippe, 12 octobre 1633; et une fille, appelée Suzanne comme sa mère, 13 mars 1637. Rectifions à ce propos une erreur que nous avons commise, t. I, p. 374. Huygens, resté veuf, fut aidé dans l'éducation de ses enfants, non point par sa sœur, qui avait elle-même une famille et une maison à tenir, mais par une cousine-germaine, non mariée; il lui confia aussitôt son intérieur, qu'elle gouverna trente et un ans. On lit, en effet, dans son *Dagboek* (publié à Amsterdam, par J. H. W. Unger, en 1884) :

« 17 May 1637. Intro in novas ædes, heu! fine meâ turture. » (Sa femme venait de mourir, le 10 mai.)

« 28 May (*id.*). Introiit in contubernium meum *cognata Catharina Zueria.* »

« 4 May (1638). Cum Doubletiis, sorore & *cognatâ Zueriâ*, Harlemum & vicinos hortos lustro... »

« 11 Sept. (1643). *Cognata* cum 5 liberis meis Zulichemum appellit circa meridiem... »

« 29 Oct. (1668). Discedit Bredam *cognata Catharina Zueria*, postquam 31 annos mihi cohabitavit. » L'aîné des fils venait de se marier, et avait amené sa jeune femme dans la maison paternelle : la vieille parente se retire donc. « 28 Aug. 1668. *Constantinus* meus uxorem ducit. » — 25 Sept. (*id.*). *Uxorem* domum ducit *Constantinus* meus... »

« 10 Oct. 1680. Obit Bredæ *Catharina Zuerius* ætatis 8... » Le second chiffre manque. On peut lire de 80 à 90 ans. Catherine Zuerius avait donc, en 1637, au moins 37 ans. Elle venait justement de perdre un frère, Joris (George), mort le 4 mai 1637. Elle avait perdu son père Jacob Zuerius, le 28 juin 1629, et sa mère Élisabeth Zueria, le 26 août 1630. Celle-ci s'appelait de son nom de famille Hoefnagel; elle était sœur de Suzanne Hoefnagel, mère de Constantin Huygens, morte elle-même le 16 mai 1633. *Catherine Zueria* se trouvait donc toute désignée pour devenir comme la sœur de celui-ci, et comme la tante ou la seconde mère de ses enfants; et Descartes a justement l'attention délicate de lui donner ce nom de sœur (t. I, p. 373, l. 13). Ajoutons enfin que le texte de Clerselier donnait : *Madame de Z.*, lettre initiale de *Zueria* ou *Zuerius*, que nous avons eu tort de changer en *Madame de V.*, pensant à *Madame de Wilhem*.

a. David LE LEU DE WILHEM naquit à Hambourg, le 15 mai 1588. Le 16 janv. 1633, il épousa Constantia Huygens, sœur de Constantin Huygens, l'ami de Descartes. Elle était née à La Haye, le 2 août 1602, et y mourut le 1<sup>er</sup> déc. 1667. Huygens note sur son *Dagboek* la mort de son beau-frère, à la date du 27 janv. 1658. Voir t. I, p. 374.



en 1640, comme médecin, une petite Wilhem, lorsqu'elle eut à subir une opération chirurgicale. Il s'intéressait aux enfants Huygens, admirablement élevés par leur père, et surtout au second, Christian, jeune mathématicien, qu'il disait être « de » son sang<sup>a</sup> », et qui devint, en effet, le grand Huygens. Et il alla sans doute plus d'une fois en partie de plaisir à cette maison de campagne, non loin de La Haye, séjour de prédilection de la famille Huygens<sup>b</sup> : on y jouait aux quilles, et on se régalaît d'une collation de cerises. Pour ses girouettes elle avait des sphères, ce qui faisait dire à Balzac, que la science apparaissait partout en cette maison, chez les habitants à l'intérieur, et au dehors jusque dans les ornements.

Lui-même recevait volontiers, à Endegeest ou à Egmond, dans ce qu'il appelait son « hermitage », quelques amis de choix, entre autres Alphonse de Pollot, ou Pollotti ou même Palotti<sup>c</sup>. C'était un protestant du Piémont, dont la famille, fuyant la persécution du duc de Savoie, s'était réfugiée d'abord à Genève; puis comme il y avait cinq enfants dont trois fils, deux de ceux-ci vinrent chercher fortune en Hollande, au service du prince d'Orange : l'un, Jean-Baptiste, mourut tôt, le 14 janvier 1641, mais l'autre fit une belle carrière à l'armée et à la cour, et (tel autrefois Joseph en Égypte) devint le bienfaiteur des siens demeurés en Suisse. C'était Alphonse de Pollot,

a. Tome X, p. 631.

b. *Ibidem*. Voir aussi Balzac, *loc. cit.* (p. 501).

c. Alphonse POLLOT, né vers 1604, d'une famille protestante de Droniera (marquisat de Saluces), réfugiée à Genève en 1620 pour échapper à la persécution du duc de Savoie. Il partit presque aussitôt pour la Hollande avec son frère Jean-Baptiste. Il devint successivement capitaine d'infanterie au service des États généraux; gentilhomme de la chambre du prince d'Orange, 3 mars 1642; commandant du fort Sainte-Anne dans le polder de Namen, 15 mai 1645; et après la mort de Frédéric-Henri, maréchal de la cour de la princesse douairière, Amalie de Solms, 1<sup>er</sup> avril 1648. Il revint à Genève vers 1659, et y mourut, le 8 oct. 1668, bienfaiteur de sa famille et de la ville. — Jean-Baptiste Pollot était gentilhomme de la chambre depuis le 24 déc. 1637, lorsqu'il mourut à La Haye, le 14 janv. 1641. Voir la lettre de Descartes, t. III, p. 278-281. Ces renseignements sont tirés des archives d'Eugène de Budé, à Genève.

l'ami de Descartes, assez intime encore pour que celui-ci, à la mort de son frère, lui écrivit une lettre de consolation. Singulière lettre d'ailleurs : il compare la perte de ce frère à celle d'un bras, que Pollot avait aussi perdu. Puis il fait lui-même un retour discret sur ses propres deuils ; mais (peut-être était-ce une offre délicate), l'amitié d'un bon frère, ajoute-t-il, peut se réparer par l'acquisition d'un fidèle ami. Pollot, nous le verrons, mettra plus tard en relations le philosophe et la princesse Élisabeth de Bohême.

En sa qualité de gentilhomme français, Descartes ne pouvait se dispenser de rendre ses devoirs aux ambassadeurs de France à La Haye. Ce fut d'abord le baron de Charnacé<sup>a</sup>, dont le père avait été, comme le sien propre, conseiller au Parlement de Rennes. Venu aux Pays-Bas en 1633, Charnacé s'intéressait beaucoup aux lettrés et aux savants, qu'il mettait volontiers aux prises, pour le plus grand profit, pensait-il, de la science. Descartes ne manqua pas de lui offrir un exemplaire de son livre en 1637, et de le prier d'en faire parvenir deux à Paris, un pour le roi, l'autre pour le cardinal de Richelieu ; mais Charnacé fut tué presque aussitôt, au siège de Bréda, le 1<sup>er</sup> septembre 1637. Ce fut plus tard Gaspard Coignet de la

a. Fils de Jacques de Charnacé (1548-1617), qui fut conseiller au Parlement de Rennes (quatre années seulement, de 1577 à 1582), le baron Hercule de CHARNACÉ naquit au château de ce nom, paroisse de Champigné en Anjou, le 3 sept. 1588. Élevé à la cour, de quatorze à dix-neuf ans, il demeura ensuite trois ans à Rome avec l'ambassadeur de France M. de Brèves, puis un an à Naples. Le 22 juillet 1618, il épousa Jeanne de Maillé-Brézé, qu'il perdit le 21 févr. 1620. Il se remit alors à voyager auprès des cours étrangères, et se lia avec Gustave-Adolphe. En 1628, il prit part au siège de La Rochelle. Puis Richelieu, à qui son mariage l'avait apparenté, lui confia plusieurs missions en Suède et en Allemagne. Le 13 janv. 1633, des instructions lui furent données en vue d'une alliance avec les Provinces-Unies : le traité fut signé à La Haye, le 5 avril 1634. Bien qu'ambassadeur, il commandait le régiment que Louis XIII avait mis au service de ses alliés ; c'est ainsi qu'il fut tué au siège de Bréda, le 1<sup>er</sup> sept. 1637. — Sur son attitude à l'égard des hommes de lettres, voir t. II, p. 283, l. 16-20.



Thuillerie <sup>a</sup>, à qui Saumaise dédia un ouvrage, et que Descartes fit intervenir en sa faveur pour obtenir gain de cause dans un procès à Groningue : il faut voir le ton que prend l'ambassadeur de France en cette occasion. Ce fut ensuite Abel Servien <sup>b</sup> : Descartes eut également recours à son intervention dans une affaire du même genre à Utrecht. Mais surtout il connut le secrétaire de l'ambassade, Brasset <sup>c</sup>, qui pendant

a. Gaspard Coignet, sieur de LA THUILLERIE, né en 1597, sans doute à Paris, mort en 1653, à cinquante-sept ans (baron, puis comte de Courson). Conseiller au Parlement de Paris, 27 août 1618, à vingt et un ans ; maître des requêtes, 23 déc. 1624, à vingt-sept ans ; intendant auprès de l'armée au siège de La Rochelle, 9 févr. 1628 ; intendant d'Aunis, Saintonge et Angoumois, 16 nov. 1628 ; ambassadeur à Venise, 1632-1637, puis auprès de divers princes d'Italie, 1637-1640, enfin aux Pays-Bas, 1640-1648 : il arriva à La Haye, le 10 nov. 1640, et son audience de congé est du 23 mai 1648. Il fut d'ailleurs deux ans absent, d'avril 1644 jusqu'en avril 1646, comme ambassadeur extraordinaire en Danemark et Suède. — Sa lettre en faveur de Descartes est de mars 1644, t. IV, p. 96.

b. Abel SERVIEN, marquis de Sablé et du Bois-Dauphin, comte de la Roche-Servien, naquit à Grenoble, en 1593, et mourut au château de Meudon, 18 févr. 1659. Procureur général au Parlement de Dauphiné, 1616 ; conseiller d'État à Paris, 1618 ; maître des requêtes, 1624 ; intendant de Guyenne, puis premier président du Parlement de Bordeaux, 1630 ; secrétaire d'État, négociateur du traité de Cherasco avec le duc de Savoie, 1631 ; en disgrâce à Angers, 1636-1642. L'un des deux plénipotentiaires français au Congrès de Munster, 1643-1649. Ministre d'État après le Traité de Westphalie, mais en disgrâce pendant la Fronde. Surintendant des finances, en 1653. — En se rendant au Congrès avec le comte d'Avaux, il s'arrêta en Hollande, nov. 1643 à mars 1644, et y vit Descartes qui lui fit parvenir à Munster, le 18 sept., un exemplaire des *Principia*. Du 29 déc. 1646 au 7 août 1647, Servien revint aux Pays-Bas pour une mission en l'absence de l'ambassadeur ordinaire La Thuillerie ; ce fut alors que Descartes eut recours à lui, 12 mai 1647. (Tome V, p. 24-27.)

c. Les quinze volumes de lettres, conservées à la Bibliothèque Nationale (MS. fr. 17891 à 17905 inclus), permettent de reconstituer ainsi la carrière de BRASSET.

Date de naissance, le 25 (ou 26) oct. 1591 : « ...cette solide constance » que ie n'ay peu acquerir en la cinquante neuftme année de mon aage ou » i'entre depuis huit iours », dit-il, dans une lettre qui porte, il est vrai, à la fin, la date du 2 nov. 1649, mais qui a été écrite en grande partie

tout ce temps-là ne quitta point son poste de La Haye, et dont le foyer paraît avoir été aussi des plus accueillants pour notre philosophe. Un des premiers exemplaires de son petit *Traité des Passions* fut pour la jeune fille de Brasset, Marie-Charlotte, dont le rire joyeux le mettait sans doute lui-

le jour de la « feste de tous les Saints », donc le 1<sup>er</sup> nov. (MS. 17901, f. 752 v.) Et dans une lettre précédente, du 21 déc. 1648 : « ...en l'age » de 58 ans, & aprez en auoir consumé les meilleurs dans vn trauail » continuel & assidu depuis la fin de 1615 ». (MS. 17900, f. 723.) Brasset est dans sa 58<sup>e</sup> année : or 1648 moins 57, donne bien 1591.

Profession du père : « ...feu mon pere, lequel ayant eu l'honneur » d'estre longües annees secretaire des commandemens de feu Mg<sup>r</sup> le » duc de Montpensier & Tresorier de France en la generalité de Caen », écrit Brasset, le 21 janv. 1649. (MS. 17901, f. 59 v. et f. 60.) Et dans une lettre précédente, du 27 nov. 1648 : « ...ayant veu mon bon homme de » Pere (à qui Dieu face paix) porter la toque de velours assez long tems » dans la generalité de Normandie. » (MS. 17900, f. 690.)

Dans une même lettre, on lit : « ...depuis tantost 34 ans que i'ay » l'honneur de seruir hors le royaume », et plus loin : « i'ay veu non » seulement depuis 33 ans paffez... » (MS. 17901, f. 58 v. et f. 61.) Ceci étant écrit le 21 janv. 1649, trente-quatre ans en arrière nous reportent juste à l'année 1615, déjà indiquée ci-avant. Or dans une lettre du 8 juin 1649, il dira : « durant quatorze ans que i'ay feruy le Roy à Bruxelles ». (*Ibid.*, f. 404.) Et le premier volume, MS. 17891, est le « Registre des » Lettres & despeschés que i'ay (dit-il) escrittes durant l'Ambassade à » Bruxelles de M. de Pericard » ; ces lettres vont du 24 sept. 1616, au 17 mai 1624. Mais Brasset était là depuis 1615, et on l'essayait, sans doute, avant de lui confier un emploi. En 1624, il obtint un congé pour revenir en France, et ce fut le seul : « ...bien que i'eusse droit & per- » mission de faire vn tour en France aprez 22 ans que ie ne l'ay veüe & » 33 que i'en suis absent », écrit-il le 11 oct. 1646. (MS. 17898, f. 587 v.) Si de 1646 on ôte 22, on trouve bien 1624. (Le nombre de 33 est embarrassant ; même en le comptant pour 32 années accomplies, on trouve encore 1646 — 32 = 1614, et non 1615. Mais peut-être Brasset avait-il quitté la France et voyagé un an avant de venir à Bruxelles ?)

Le second volume, MS. 17892, contient ce qu'il a écrit durant l'ambassade de M. de Baugy à La Haye, de 1628 à 1635, et commence par une lettre du 2 nov. 1628. Plus tard, lettre du 27 juillet 1649, à propos d'une question d'étiquette, Brasset rappelle tous les ambassadeurs qu'il a vus se succéder en Hollande, tandis qu'il était secrétaire, faisant parfois les intérim : M. de Baugy, en 1628 ; M. le Maréchal de Brezé, ambassadeur extraordinaire, et M. de Charnacé, ordinaire, sur la fin de 1635 ;



même en belle humeur (ou, qui sait, le faisait peut-être aussi songer à sa fille, qu'il avait perdue ?) Et nous avons l'écho des réunions de famille, la veille des Rois, par exemple, où Descartes était invité : on ne buvait pas seulement de la bière du pays, mais aussi d'un bon petit vin de France, venu de

M. d'Estampes, en 1637; M. de La Thuillerie, en 1641; MM. les comtes d'Avaux et de Servien, en 1644. (MS. 17901, f. 543 v.)

En 1645, il quitta six à sept mois la Hollande pour accompagner ceux-ci au Congrès en Westphalie. Le volume MS. 17897 contient, dit-il, les « Lettres que l'ay dressees estant Secretaire de l'Ambassade Extraordinaire pour le Traicté de la paix generale à Munster, pour M. les Contes d'Avaux & de Seruien. » La première lettre est du 31 janvier 1645, et la dernière du 24 juin 1645. Brassset écrivit cependant encore une lettre de Munster, le 7 juillet 1645; mais la suivante, du 11 juillet, est datée de Deventer.

Brassset revenait à La Haye, non plus comme secrétaire, mais comme résident. Le 21 juillet et le 4 août 1645, il présenta des lettres royales, du 13 mai, qui l'accréditaient en cette qualité. Il avait reçu en même temps le titre de « Conseiller d'Etat priué, & des finances ». (MS. 17897, f. 274, 294, 296, 299 v.; et MS. 17900, f. 300.) Justement l'ambassadeur La Thuillerie était en congé depuis avril 1644; son absence dura jusqu'au 15 avril 1646. Il resta en Hollande deux années encore; mais le 23 mai 1648, il eut son audience de congé, partit le 30, et ne fut pas remplacé. Le 8 mai, Brassset avait été accrédité de nouveau comme résident. Lui-même explique ainsi son nouveau rang et ses droits : « ...Vous sçavez que les Residens ne sont que d'un degré au dessous des Ambassadeurs Ordinaires, que leur fonction dans les affaires est tout pareille, & qu'ils parlent couvert aux Princes Souverains, quand ceux-cy se couvrent : ce que ie pratique souuent, quand l'ay audience de M<sup>rs</sup> les Estats, assis dans vne chaize à bras & dossier comme les Amb<sup>rs</sup> », lettre de janvier 1649. (MS. 17901, f. 60.)

Il n'en était pas beaucoup plus riche. « Si en fuite de cela les douze mille francz sont bien payez », écrivait-il le 20 mai 1645, « ie patienteray dans les fables de Hollande. » (MS. 17897, f. 299 v.) Par malheur, les paiements étaient fort irréguliers, et Brassset avait femme et enfants : cinq fils et une fille. Il appelle celle-ci, ainsi que leur mère, ses deux « Brabançonnes ». (MS. 17900, f. 10, et f. 12 v.) Il s'était donc marié à Bruxelles avec une femme du pays, et c'est à Bruxelles également qu'ils avaient eu leur fille, en 1628 au plus tard. Elle avait donc au moins vingt ans, lorsque Descartes fréquenta la maison, surtout à partir de 1647, ce semble. Il y trouva un honnête intérieur de famille française à l'étranger; on y avait un vif souci de bien élever les enfants et d'assurer

la montagne de Reims. N'est-ce pas à son ami Brasset qu'il rappelait, dans une lettre, souvenir commun peut-être à tous deux, « les jardins de la Touraine »<sup>a</sup> ?

Parmi d'autres Français établis en Hollande, il y avait aussi des ministres protestants, et Descartes en connut quelques-uns : Louis de Dieu<sup>b</sup>, à Leyde, et Abraham de Mori<sup>c</sup>, celui-ci grand ami de Huygens ; puis Étienne de Courcelles<sup>d</sup>, à Amsterdam, qui traduisit en latin le livre de 1637 (moins la *Géométrie*), esprit libéral, suspect à ce titre comme « remontrant ou arménien », théologien philosophe, plus philosophe encore que théologien. Les relations avec Samuel Desmarets<sup>e</sup> ne vinrent que plus tard, au cours de la polémique de Descartes avec Gisbert

leur avenir. « Depuis quatre ans entiers », écrivait le père, le 16 nov. 1649, « ie me confume avec la substance qui deuroit seruir pour marier » vne fille, & pousser l'aîné de ses freres dans quelque charge d'ou il peult » prester la main à quatre autres qui me demeurent avec luy pezamment » sur les braz. » (MS. 17901, f. 814 v.) Et le 21 sept. 1649, à un ami de Paris en lui recommandant son aîné qu'il lui envoie : « Mon filz menera » avec luy deux petitz freres, qu'il fault que ie tire de la vie libertine de » Hollande, pour leur en faire prendre vne plus ciuile... Reste vne » grande fille, que la mere garde, ne s'en pouuant deffaire sans argent. » (*Ibid.*, f. 647 v.) Marie-Charlotte avait surtout en dot sa belle santé, sa bonne humeur et sa gaieté exubérante, dont les fils de Constantin Huygens avaient gardé le souvenir. Elle se maria plus tard, en 1657, en France, où Brasset était enfin rentré le 29 avril 1654, remplacé à La Haye par Chanut comme ambassadeur. Voir t. V, p. 450-451.

a. Tome V, p. 445, note. Voir ci-avant, p. 18, note a.

b. Tome VIII, 2<sup>e</sup> partie, p. 320.

c. Tome I, p. 274, l. 20-23 : lettre du 12 déc. 1633. — Tome IV, p. 299, l. 2-11 : lettre du 29 sept. 1645.

d. Étienne de COURCELLES, né à Genève, 2 mai 1586, mourut à Amsterdam, 22 mai 1659. Son père, Firmin de Courcelles, qui était d'Amiens en Picardie, s'échappa de France, après le massacre de la Saint-Barthélemy. Sa mère Abigail Cox, était fille de Michel Copes, Parisien réfugié à Genève, où il fut pasteur. Étienne de Courcelles fut aussi ministre protestant, en France d'abord : neuf années à Fontainebleau, quelque temps à Amiens, puis dix ans à Vitry en Champagne, jusqu'en 1634, où il vint à Amsterdam. Ses œuvres furent publiées après sa mort par Daniel Elzevier : STEPHANI CURCELLÆI, *Opera Theologica*, 1675. (In-f<sup>o</sup>, 18 ff. lim., 1028 pp., et 17 ff. d'index.) En tête, éloge de l'auteur par Arn. Poelenburg.

e. Tome VIII, 2<sup>e</sup> partie, p. 319-324.



Voët. Mais il connut aussi des ministres du pays, Colvius<sup>a</sup>, notamment, à Dordrecht, ami de Beeckman et de Reneri, et qui essayera de s'entremettre un moment pour rétablir la paix entre le philosophe et ce terrible théologien de Voët, le plus grand ennemi que Descartes ait eu dans les Provinces-Unies.

Ami de plusieurs ministres protestants, il le fut aussi de quelques prêtres catholiques : deux en particulier, Johan Albert Ban ou Bannius et Bloemaert<sup>b</sup>, tous deux à Harlem. Huygens lui-même, huguenot cependant, les mit en relations. L'occasion en fut la musique, dont les deux prêtres étaient amateurs. Ils en goûtaient fort la théorie aussi bien que la pratique ; Descartes s'intéressait au moins à la théorie ; mais en outre plus d'une fois ses amis lui firent entendre des concerts d'orgue, sans doute dans les églises de Harlem, ou bien des chants religieux avec leur maîtrise. Huygens aussi était partisan de l'usage des orgues dans les temples protestants<sup>c</sup>.

Cette rapide esquisse, que nous aurons plus d'une fois l'occasion de reprendre et de compléter, montre assez que notre philosophe ne vécut pas dans l'isolement en Hollande. Plus d'une fois même le choix de ses résidences paraît avoir été dicté par le désir de se rapprocher d'un ami ou d'un compagnon d'études<sup>d</sup>. C'est ainsi qu'on le trouve d'abord à Dordrecht auprès

a. COLVIUS (Andreas), né à Dordrecht, en 1594, accompagna comme chapelain le chevalier Berk envoyé des États à Venise, 1620-1627, fut ministre de la communauté wallonne dans sa ville natale, 1629-1666, et y mourut, le 1<sup>er</sup> juillet 1671.

b. On retrouvera Bannius et Bloemaert au chapitre des *Méditations*.

c. Tome III, p. 153, l. 20-24 : lettre du 14 août 1640 ; p. 154, l. 2-4 ; et p. 521, l. 1. — Sur les concerts donnés à Descartes, voir t. II, p. 153 : lettre du 15 janv. 1638.

d. Les résidences successives de Descartes en Hollande sont bien connues à partir de 1636 jusqu'à son départ pour la Suède en sept. 1649 : Leyde, 1636-1637 (été) ; Santport près Harlem, été 1637 à avril 1640 ; Leyde encore, 1640-1641 ; Endegeest près de Leyde, avril 1641 à mai 1643 ; Egmond du Hoef, mai 1643 à mai 1644 ; Egmond, 1644-1649. Avant 1636, ce sont, avec des séjours intermittents à Amsterdam, 1630 à 1632, et 1633-1634 : d'abord Franeker en 1629, puis Deventer en 1632-

de Beeckman, en octobre 1628, et sans doute aussi quelques semaines à Amsterdam. Mais il ne s'y attarda pas, et s'en fut le plus loin possible, à l'extrémité de la Frise orientale, presque au bout du monde civilisé<sup>a</sup>, comme s'il voulait échapper aux Français de passage dans une grande ville; il manqua ainsi, mais sans regret apparemment, la visite de deux compatriotes, Gassend et Luillier, qui voyagèrent en Hollande l'été de 1629. Son nom figure, à la date du 16 (ou 26) avril 1629, sur le registre des étudiants de l'Université de Franeker<sup>b</sup>. Plusieurs

1633, enfin Utrecht en 1635. Notons que Descartes a commencé par l'endroit le plus éloigné, Franeker; puis il a été se rapprochant. Deventer, Utrecht, pour s'établir finalement dans la Hollande proprement dite, non loin des villes principales, La Haye, Leyde, Amsterdam. — Lipstorp énumérait, pêle-mêle et sans souci de l'ordre chronologique, les résidences du philosophe : « Et ita nunc Egmondæ, mox Endegestæ, | mox Amstelo-  
» dami, mox Lewardæ in Frisiâ occ., mox Daventriæ, rursus prope Har-  
» lemum in villulâ, iterùm Harderwici, mox Ultrajecti, rursus Lugduni  
» Batavorum, potissimum verò in villulis solitarius egit, & hoc pacto viginti  
» & quod excurrit annorum spatio auso feliciter potitus est. » (*Specimina*, 1653, p. 81-82.) — Rappelons aussi ce passage de Voet, *Admiranda Methodus, etc.*, 1643 : « ... Modo in Westfrisiâ, modo in Geldriâ, iterùm  
» in Hollandiâ aut Transfulaniâ, aut Trajectinâ Diœcesi vivere dicitur. » (Voir notre t. VIII, 2<sup>e</sup> partie, p. 142, note.) On retrouve bien dans cette énumération : Franeker (*in Westfrisiâ*), Deventer (*in Transfulaniâ*), Utrecht (*in Trajectinâ*), etc. . . Mais on ne voit pas à quoi correspond *in Geldriâ*? Descartes aurait-il habité aux environs d'Arnhem? Le baron de Pallandt, lors de notre visite au château de Rosendaël, en 1894, nous disait que la tradition s'était conservée d'un séjour de Descartes en cet endroit.

a. On lit dans une lettre à Huygens, de J. van der Burgh, poète et diplomate, datée de Groningue, 22 oct. 1628 : « Je suis icy en vn endroit  
» où elle (*la poesie*) a aussi peu de force que parmi les habitans de Nova  
» Zembla. . . Il (*un musicien*) me fait trouver La Haye en Frise, & m'em-  
» pesche de me desplaire au mitant des marais. » (*Musique et Musiciens au XVII<sup>e</sup> siècle*, de Jonckbloet et Land, Leyde, 1882, p. clx.) Descartes pensera de même de ce qu'il appelle « le sejour de Westfalie ». (Tome I, p. 274, l. 8.)

b. Le registre MS. : *Album Academiae Franekerensis*, se trouve maintenant à l'Université de Groningue. On y lit, à l'année 1629 : « April.  
» 16, Renatus des Cartes, Gallus, Philosophus. » *Gallus* est le nom de la nationalité, comme on voit ailleurs *Danus, Bohemus, Hungarus*,



de ses lettres sont écrites de là, et plus tard il donne même la description de son logis : un petit château, séparé de la ville par un fossé<sup>a</sup>, presque à la campagne par conséquent, ce que Descartes préférera toujours comme habitation. Cependant Amsterdam l'attira de nouveau, avant la fin de 1629<sup>b</sup>, et il y demeura, ce semble, en 1630 et 1631, bien que l'on trouve encore son nom, le 27 juin 1630, sur le registre de l'Université de Leyde, avec la dénomination de français du Poitou<sup>c</sup>. A Amsterdam, nous savons qu'il étudia l'anatomie (peut-être fit-il des dissections) avec Plempius, et qu'il habita une rue qui est encore aujourd'hui la rue principale de la ville, Kalverstraat<sup>d</sup>.

Puis Reneri, en qui il voyait un disciple fervent, ayant été

*Frisius, etc.* Le mot *Philosophus* est à noter : on lit d'ordinaire, *Med. Studiosus*, ou *Theol. St.*, ou *Bonarum Lit. & Juris Stud.*, ou *Jurisprud. Stud.*, ou enfin *Philosophiæ Studiosus*. Peut-être Descartes, n'ayant plus l'âge d'un étudiant en philosophie, a été pour cela qualifié de philosophe, *Philosophus*, comme tel autre est qualifié de chevalier, *Eques*. Mais pourquoi cette inscription ? Il était étranger, en pays inconnu ; pour sa tranquillité personnelle, peut-être a-t-il voulu s'assurer au moins les garanties des étudiants de l'Université. Des mesures furent prises à cet effet, précisément cette même année : « 5 Julij 1629. Decret. Sen. Acad. dehis quæ sub » *specie studiosorum hinc commorantur, nec curant nomina sua referri in » Album Studiosorum... Eos primò ad Rectorem & Senatam esse vocan-* » *dos. Iisque decernendum tempus intra quod nomina sua curent in » Album referri. Quòd si huic mandato non obtemperent, interdendum » ipsis esse omnibus lectionibus, disputationibus, exercitiisque Acade-* » *micis, quæ publicis, quæ privatis... »* Recteur : Lubbertus. Professeurs : Amesius, Bouricius, Winsemius, *Metius*, Harstingius, Amama...

a. Tome I, p. 129, l. 16-18.

b. Trois lettres d'alors sont datées d'Amsterdam : 8 oct., 13 nov. et 18 déc. 1629. (Tome I, p. 32, 53 et 104.) De même, 15 avril 1630, 2 févr. et 23 mai 1632. (*Ibid.*, p. 147, 240 et 253.)

c. *Album Studiosorum Acad. Lugd. Bat.* (Hagæ Comitum, Nijhoff, 1875), p. 228 : « Jun. 27. Renatus Descartes Picto. 33, Mat. (rectore » Francone Burgersdicio II, 1630) ». L'abréviation *Mat.* signifie *Matheseos* (*Studiosus*), ou bien *Mathematicus*. Quant au nombre 33, il indique l'âge : 33 ans. Seulement Descartes étant né le 31 mars 1596, avait, le 27 juin 1630, trente-quatre ans et près de trois mois. Il s'est donc rajeuni d'un an.

d. Tome I, p. 401, *note*.







nommé à la petite Académie de Deventer pour débiter, en octobre 1631, Descartes vint un moment s'installer auprès de lui, en 1632<sup>a</sup>. Et ce fut là sans doute qu'il rencontra cette Hélène, dont nous ne savons guère que le nom, et qu'il eut d'elle une petite fille, baptisée le 7 août 1635, sous le nom de Francine, dans l'église réformée de Deventer.

Mais Descartes avait quitté depuis longtemps Deventer. Il était revenu à Amsterdam, puisque c'est en cette ville, suivant un aveu fait à Clerselier, que l'enfant a été conçu, le 15 octobre 1634<sup>b</sup>. Et il demeura quelque temps à Utrecht, en 1635, ou du moins tout proche d'Utrecht; un dessin d'autrefois<sup>c</sup> représente l'endroit qu'il habita, un joli pavillon avec porte cochère, à cinq ou six cents pas des remparts de la ville, sur la Maliebaan, alors simple emplacement pour le jeu du mail, avec huit rangées d'arbres, sans habitations, sauf deux, maintenant belle avenue bordée de maisons à droite et à gauche, et qui prolonge la ville de ce côté.

Puis Descartes vint à Leyde en 1636<sup>d</sup>, pour l'impression de son livre; et il choisit un libraire de cette ville, non pas Elzevier cette première fois, mais Jean Maire. Il y demeura jusqu'au printemps de 1637: Saumaise le vit encore en avril<sup>e</sup>. Mais dès le mois de mai, il était parti pour un voyage de six semaines d'abord; puis il s'installa près de Harlem, à la campagne, sans doute à Santport<sup>f</sup>, qui est encore aujourd'hui un des endroits

a. Tome I, p. 228-229 (cf. 226). Une lettre est datée de Deventer, 7 févr. 1633 (p. 265).

b. Tome IV, p. 660-661. Voir aussi t. I, p. 394, l. 5, et p. 395. Quatre lettres de cette période sont datées d'Amsterdam: 12 déc. 1633, et 15 mai, 14 et 22 août 1634. (T. I, p. 274, 299, 306 et 312.)

c. Ce dessin fait partie de la collection de la Reine-Mère actuelle des Pays-Bas, en son château de Soestdijk, près d'Utrecht. Lettres datées d'Utrecht, 16 avril, 19 mai et 1<sup>er</sup> nov. 1635. (Tome I, p. 316, 320 et 332.)

d. Lettre du 31 mars 1636. (Tome I, p. 342.)

e. Lettre du 4 avril 1637. (Tome I, p. 365, et t. X, p. 554-555.)

f. Lettre du 6 mai 1639 (t. II, p. 546), la seule lettre qui soit expressément datée de là. Elle est adressée à Pollot. Mais avant l'année 1640 environ, Descartes indiquait rarement dans ses lettres l'endroit exact où



préférés en Hollande pour la beauté des arbres et des pelouses. Descartes s'y trouvait en pleine verdure, et avec toute commodité pour les études qu'il fit alors : dissection de poissons de mer, et de poulets dans l'œuf, et de lapins et de chiens, sans compter veaux et moutons, pour le cerveau et pour le cœur. Il semble même avoir vécu là un moment avec son enfant et la mère de son enfant : on sait que la petite fille mourut plus tard à Amersfort, le 7 septembre 1640<sup>a</sup> ; on ne sait pas ce que devint la mère.

Descartes revint encore à Leyde, et se logea en ville, depuis avril 1640 jusqu'à la fin de mars 1641<sup>b</sup>. Puis il trouva, à mi-chemin entre la ville et la mer, un petit castel, au milieu d'un parc, avec échappées entre les arbres sur la campagne environnante, charmante retraite que l'on visite encore aujourd'hui, Endegeest<sup>c</sup>. Là aussi il pouvait disséquer tout à son aise, et ne s'en fit pas faute apparemment. Il y demeura juste deux ans, de fin de mars 1641 jusqu'à fin d'avril 1643, sans doute la durée de sa location. Il menait un certain train de maison, avec domestiques des deux sexes, et peut-être même un équipage : au moins allait-il à cheval, et sans doute aussi en carrosse.

Désormais il ne changera plus de résidence, ou du moins les deux qu'il eut de mai 1643 jusqu'à la fin d'août 1649, seront dans les mêmes quartiers : Egmond près d'Alckmaar. Ce fut d'abord Egmond op den Hoef, pendant une année, de

il résidait, et nous savons d'autre part, que, depuis l'été de 1637, il habitait une maison à la campagne aux environs de Harlem, « in prædio circa » Harlemum ». (Tome I, p. 401.)

a. Tome IV, p. 660.

b. Un certain nombre de lettres sont datées de Leyde, à partir du 7 mai 1640, jusqu'au 18 mars 1641 : par ex., 11 et 24 juin, 29 juillet, 6 et 17 août, 30 sept., 5 et 28 oct., 11 nov. 1640, et 4 et 18 mars 1641. (Tome III, p. 62, 88, 93, 118, 149, 156, 193, 201, 228, 236, 332 et 340.)

c. Lettre du 31 mars 1641. (Tome III, p. 350, l. 23-28). Sont ensuite datées expressément d'Endegeest : des lettres du 31 janv., 25 mars, 6 et 20 oct., 7 déc. 1642 ; puis du 23 fév., 23 mars, 23 et 26 avril 1643. (Tome III, p. 524, 556, 578, 590, 602, 637, 645, 647 et 653.) La description d'Endegeest est de Sorbière, note de la page 351-352.

mai 1643 à mai 1644<sup>a</sup> ; à cette date il partit pour un voyage en France, et à son retour en novembre, il paraît avoir loué un autre logis ; ses lettres seront datées désormais d' Egmond tout court, sauf une cependant, d' Egmond binnen<sup>b</sup>. Un de ses bons amis, à qui il confiait le soin de ses affaires et qui reçut plus tard le dépôt de ses papiers, Antoine van Surck, seigneur de Bergen, habitait dans le voisinage<sup>c</sup>. L'endroit était des plus agréables. Descartes y avait, comme toujours, un jardin, pour ses expériences sur les plantes<sup>d</sup>. Mais surtout l'ancien château des comtes d' Egmond, dont les derniers débris ne disparurent que par suite de la guerre en 1799, bien qu'en partie détruit déjà au xvii<sup>e</sup> siècle, présentait encore des ruines imposantes, à tenter plus d'une fois le pinceau d'un artiste<sup>e</sup>.

a. Du 1<sup>er</sup> mai 1643 au 1<sup>er</sup> mai 1644 exactement. (Tome III, p. 616 et 676.) Au cours de cette année, cinq lettres sont datées « d' Egmond du » Hoef » (t. IV, p. 6, 8, 12, 18, 19), et douze lettres « du Hoef » simplement (*ibid.*, p. 25, 27, 30, 34, 52, 56, 75, 78, 81, 84, 99 et 107).

b. Lettre du 17 avril 1646. (Tome IV, p. 390.) Mais celle qui précède, 30 mars 1646 (p. 388) et celle qui suit, 20 avril 1646 (p. 403), sont datées d' Egmond tout court, comme beaucoup de cette période 1645-1649 (*ibid.*, p. 152, 179, 183, 207, 253, 259, 262, 268, 278, 287, 296, 298, 300, 317, 334, 343, 419, 438, 501, 513, 527, 556, 558, 617, 632, 639. Et t. V, p. 12, 30, 34, 39, 86, 88, 100, 117, 119, 124, 125, 132, 143, 146, 279, 293, 329, 348, 406 et 409). La lettre du 17 avril 1646, adressée à un avocat, avait peut-être besoin d'une adresse plus précise. « Egmond » binnen » serait ainsi l'adresse exacte de Descartes pour toute cette période.

c. Jonkheer Anthonie Studler van Zurck, chevalier, avait acheté, le 12 juillet et le 5 septembre 1641, aux deux propriétaires, le château et la seigneurie de Bergen. Il devint en 1661 membre du Vroedschap d' Alkmaar, et mourut le 1<sup>er</sup> janvier 1666. Sa femme s'appelait (notons ce nom français) Suzanne Thibaut. Leur fils, appelé aussi Anthonie, hérita de la seigneurie de Bergen, le 16 nov. 1666; fut nommé, le 9 oct. 1672, membre du Vroedschap d' Alkmaar, par le prince Guillaume III stat-houder; fut échevin de cette ville en 1673, 1674 et 1680, et mourut le 19 oct. 1691. Il eut pour héritier son frère Adriaan, décédé le 31 août 1695, ne laissant qu'une fille unique Cornelia-Suzanna, qui épousa un comte de Nassau.

d. Tome IV, p. 234, l. 22-23; p. 238, l. 6-7; et p. 442, l. 8-11.

e. Voir notamment à Amsterdam, au Rijks-Museum, un tableau de C. W. Berckhout : *het Kasteel Egmont*.



Il devait y avoir un parc, avec des massifs et des pelouses, bref le genre de paysage où notre philosophe laissait volontiers errer nonchalamment ses regards et ses rêveries<sup>a</sup>. Dans l'admirable verdure de la campagne hollandaise, on se représente fort bien une maison isolée, demi-ferme et demi-manoir, à toit rouge au milieu d'un bouquet d'arbres, délicieux ermitage, où Descartes invitait parfois ses amis avec leur famille, l'été, lorsque les cerises ou les poires étaient mûres<sup>b</sup> : il y vivait d'une vie égoïste en apparence, pour lui seul et pour ses pensées ; mais elles deviendront celles de tous les grands esprits de son siècle, et le germe fécond de combien de réformes dans l'avenir !

a. Tome IV, p. 311, l. 5-8 ; et t. XI, p. 345, l. 2-5.

b. Tome III, p. 568, l. 4-8 : invitation à Regius, à sa femme et à sa fille, juin 1642. Descartes était alors à Endegeest. Le 6 mai 1639, il avait invité Pollot à venir à Santport. (Tome II, p. 545, l. 5-14.)

## CHAPITRE II

### MÉTAPHYSIQUE

(1629)

Lorsque Descartes vint s'établir en Hollande, il n'avait pas encore pris parti comme philosophe <sup>a</sup>. Il ne s'était pas pressé, et Beeckman l'en loue avec raison <sup>b</sup>; loin d'avoir la hâte de la plupart des novateurs, il laissait ses idées mûrir lentement. Mais le moment venu, le fruit se détachera presque de lui-même. Après une si longue préparation (elle n'avait pas duré moins de neuf années), quelques mois vont lui suffire pour jeter les fondements de sa métaphysique et de sa physique à la fois, en un mot de toute sa philosophie.

Les neuf premiers mois de son séjour dans les Provinces-Unies, c'est-à-dire ceux qu'il passa en Frise <sup>c</sup>, de novembre ou décembre 1628 jusqu'à la fin de septembre 1629, furent employés à écrire un « petit traité de métaphysique ». Ce n'était pas qu'il songeât à une publication immédiate; il voulait

a. Tome VI, p. 30, l. 10-14, et p. 28, l. 24-27.

b. Tome X, p. 332.

c. Tome I, p. 144, l. 8-24; p. 182, l. 17-22; p. 350, l. 19-21. Lettres du 15 avril et du 25 nov. 1630, et de mars 1637. Descartes arriva à Dordrecht en octobre 1628, et il était à Amsterdam en oct. 1629. Son séjour à Franeker comprendrait donc les neuf mois de déc. 1628 à sept. 1629. Voir ci-avant, p. 123-124. — Voir aussi t. VI, p. 31, l. 1-4 : « Il y a iustement huit ans... » Le *Discours de la Méthode*, imprimé pour le mois de janvier 1637, fut donc rédigé les derniers mois de 1636. Or, de la fin de 1628 à la fin de 1636, il y a bien en effet huit ans.



ne publier d'abord que sa physique, et étudier la métaphysique seulement pour lui-même, et comme préparation. La physique sera l'édifice, dont la métaphysique n'est que le fondement, connu d'abord de l'architecte seul, et qui n'a pas besoin d'apparaître aux yeux de tous. Ou pour reprendre une de ses comparaisons<sup>a</sup>, la physique est comme le tronc de l'arbre; les racines correspondent à la métaphysique, et elles restent enfouies comme il convient dans le sol.

Donc l'hiver de 1628-1629, il s'enferme de nouveau dans un poêle, comme il avait fait déjà en 1619. Ce fut certainement l'hiver : car il se représente lui-même assis auprès du feu, en robe de chambre, bien au chaud, et méditant<sup>b</sup>; s'il regarde au dehors, il ne voit aller et venir sous ses fenêtres que des chapeaux et des manteaux, dit-il, qui cachent les passants, de larges chapeaux de feutre et d'amples manteaux, propres à garantir du froid. Il n'est pas jusqu'à ce morceau de cire, fraîchement tiré de la ruche, qui n'atteste la même saison : c'est à la fin de l'automne qu'on fait la récolte du miel à la campagne, et Descartes avait sans doute un rucher dans son jardin.

Il commence ses méditations exactement par où bon nombre de ses contemporains finissaient. Le scepticisme était pour eux comme un lieu d'arrivée et de repos; ce fut pour lui le point de départ. Il se range d'abord parmi les sceptiques, et pousse même le scepticisme à ses limites extrêmes : il va aussi loin qu'on peut aller, et ne s'arrête qu'au bord de l'abîme; mais là, par une volte-face soudaine, il se retourne contre ses compagnons d'un moment, et les met en déroute. Stratagème habile autant que périlleux; jeu hardi, auquel il se complaît. Jamais partie plus belle n'avait été faite à des adversaires; toutes les chances de gain, il les met de leur côté, mais pour être plus sûr qu'ils perdront; en fin de compte, c'est lui qui gagne, et semble-t-il, définitivement.

a. Tome IX, 2<sup>e</sup> partie, p. 14, l. 23-31.

b. Tome VII, p. 18, l. 22; p. 32, l. 6; et p. 30, l. 8. Tome VI, p. 31, l. 14, etc.

Que l'on fit volontiers profession de scepticisme en France, c'est-à-dire à Paris, de 1620 à 1630 environ, c'est ce que prouve, entre autres, l'in-octavo de 1008 pages, que publia Mersenne en 1625 sous le titre de *La Vérité des Sciences contre les Sceptiques*. Le premier livre, qui compte à lui seul 122 pages, reprend et énumère les raisons de douter qu'alléguaient les anciens, Sexte, Ænesidème, etc., et toute la lignée de Pyrrhon. Descartes ne dédaigne pas ces vieux arguments, tirés des erreurs des sens ou des illusions de nos songes ; il les ramasse, et les refond, et leur rend la vie. Ce n'est pas contre un vain fantôme du passé qu'il s'escrime ; Charron<sup>a</sup>, après Montaigne, avait redonné au scepticisme comme un regain de nouveauté, et on se trouvait en présence d'un ennemi réel, en chair et en os, qui s'élevait contre la philosophie et la science. Mersenne avait cru faire un coup de maître, après avoir attaqué en eux-mêmes les arguments des sceptiques, d'invoquer contre ceux-ci *la Vérité des Sciences* : il entendait surtout l'Arithmétique et la Géométrie. L'idée était heureuse, et l'avenir la justifiera. Mais Descartes n'estimait pas que les sciences fussent encore assez sûres d'elles-mêmes, ni assez exemptes d'erreurs, pour qu'il pût les opposer victorieusement : tout mathématicien qu'il est (et son aveu n'en a que plus de prix), il ne fait pas difficulté de reconnaître que

a. MERSENNE, *Impiété des Deïstes*, 1624 : « ...vn tas d'ignorans, » lesquels ayans leu ceste *Sageſſe* (de Monsieur Charron), s'estiment plus » habiles que ceux qui ont vſé leur vie à l'eſtude des bonnes lettres & à la » contemplation des myſteres diuins. Vous les verriez avec leur modeſtie » Academique mettans tout en doute... Pourquoi cela ? Parce qu'ils ont » leu, dedans la *Sageſſe* de Charron, qu'vne des conditions du ſage eſt » iuger de tout, & ne s'aheurter ou ne s'attacher à rien : afin que l'eſprit » de ces ſages demeure indifferant, general, & vniuerſel. » (Tome I, p. 200.) Mersenne ajoute, il eſt vrai, ce correctif : « ...il faut auoir » recours à la 2. impreſſion ; car eſtant la derniere, & corrigee de ſa main, » elle doit eſtre tenuë pour la meilleure ; or il fait paroître combien il eſt » eſloigné du Pyrrhonisme en matiere de religion. Voicy ſes paroles au » 2 chapitre de ſon Epitome : *Ceſte liberté, tant au iuger qu'au ſurſeoir,* » *ne touche point les choſes diuines & ſurnaturelles.* » (Tome I, p. 201.)



l'on commet parfois des paralogismes en mathématiques, et il tire de là une nouvelle et plus puissante raison de douter.

Mais peut-être la métaphysique va lui fournir la réfutation décisive du scepticisme ? Pas encore, et c'est même plutôt le contraire. Dès les premiers pas de Descartes dans ce domaine, il en fait surgir une raison suprême, et ce semble, irréfutable, de tout mettre en doute. Il suppose que Dieu lui-même est trompeur, ou pour ne pas blasphémer, qu'un malin génie, presque aussi puissant que Dieu, emploie toute son industrie à nous tromper. Le malin génie ainsi évoqué, ne serait-il point celui que la théologie appelait simplement le Malin, c'est-à-dire Satan en personne, prince des ténèbres, souverain maître d'illusion et d'erreur, à qui Milton fera jouer bientôt dans son poème le rôle que l'on sait ? Ce serait ici comme une dernière réapparition de la fantasmagorie du moyen âge à l'aurore de la philosophie moderne. Le débat s'élève tout à coup, et prend les proportions d'un duel épique entre le bon et le mauvais principe : l'un qui menace de priver l'âme humaine de son bien, qui est la vérité ; et l'autre, qui peut seul lui garantir cette même vérité immuablement<sup>a</sup>.

Descartes triomphe, en effet, du malin génie, et de tous les sceptiques avec lui. Qu'il me trompe tant qu'il voudra, déclare-t-il, il ne pourra pas faire qu'en ce moment même je ne pense pas ; et si je pense, je suis. Donc, plus Descartes s'évertue à douter, et plus, par là-même, il fait acte d'un être qui pense, et s'affirme à ce titre comme existant. Ainsi, lorsqu'il semble donner cause gagnée à ses adversaires, en proclamant un scepticisme encore plus radical que le leur, au même moment, par une sorte de mystification, il leur prouve (et par quelle preuve irréfutable !) une chose certaine, la seule même qui soit certaine, à savoir qu'il existe. Pascal aussi plus tard aura de ces coups de génie, dans la polémique : tout paraît perdu, au contraire tout est gagné ; les nuages s'assemblent,

a. Tome VI, p. 31-33. Et t. VII, p. 17-23, et surtout p. 22-23.

les ténèbres s'amoncellent, et soudain jaillit la plus éclatante lumière.

Notons ce trait caractéristique de notre race, que Descartes représente si hautement. Il affirme son existence, mais comment ? Par la pensée. Il existe parce qu'il pense, et non parce qu'il a un corps, et qu'il se meut, et qu'il agit extérieurement. La fonction propre de la France, et sa tâche dans le monde, n'est-elle pas la pensée ? Notons cet autre trait, caractéristique encore : la croyance que l'homme est libre, et l'usage qu'il fait de cette liberté. Là-dessus Descartes ne craint pas d'outrer sa doctrine : il revendique la liberté pour l'homme comme un privilège et presque un attribut divin, comme sa principale ressemblance avec Dieu <sup>a</sup>. Le sentiment intérieur que nous en avons, suffit à le prouver ; c'est même la seule preuve que Descartes en donne. Ne soyez pas libre, si bon vous semble, dira-t-il plus tard assez cavalièrement à Gassend : ce n'est pas cela qui m'empêchera de me croire libre et de l'être, ainsi que tous ceux qui voudront bien comme moi en faire l'expérience <sup>b</sup>. C'est parce qu'il est libre, qu'il a pu douter comme il a fait, et qu'il pourra toujours suspendre son jugement, et se préserver ainsi de l'erreur. La liberté humaine, s'opposant à un Dieu qu'on imagine trompeur, et refusant de se laisser tromper par lui, l'emporte sur ce Dieu lui-même ; la résistance à l'erreur, quand on le veut bien, est invincible.

Que faire maintenant de cette vérité unique : l'existence de notre pensée ? Qu'est-ce que cette pensée, et peut-elle avoir confiance en elle-même ? Elle est certaine de sa propre existence, et aussi que des idées existent en elle. Mais quelle est la valeur de ces idées, même claires et distinctes ? La supposition d'un malin génie, auteur de notre être, subsiste toujours : il ne peut pas nous empêcher d'être certains de notre

a. Tome VII, p. 57, l. 11-27.

b. *Ibid.*, p. 377, l. 22-28.



existence, en tant qu'êtres pensants; mais il ne nous permet aucune autre certitude. La première démarche de notre pensée sera donc de nous délivrer d'une telle obsession, et pour cela, de prouver l'existence d'un Dieu de vérité, cause de notre pensée et de tout notre être pensant.

Les preuves de Dieu ne manquaient certes pas dans les écrits du temps<sup>a</sup>, soit les traités de philosophie aux mains des écoliers, soit les ouvrages des hommes de lettres aux mains des gens du monde. Elles étaient étiquetées et cataloguées avec indication de leur provenance : preuves de saint Thomas, preuves de saint Anselme, etc., et on n'aurait point de peine à trouver une ressemblance entre ces preuves en quelque sorte consacrées et les arguments dont Descartes a fait choix<sup>b</sup>. Toutefois notre philosophe avait pris une attitude singulière, et qui lui rendait plus difficile qu'à tout autre, de prouver Dieu. Avec son doute hyperbolique; ni le ciel ni la terre n'existe encore pour lui, ni rien ni personne au monde, en dehors de sa propre pensée. Il en est réduit à celle-ci seulement; et encore quelle pensée! Elle existe bien; mais son existence est la seule chose dont elle soit assurée. Pour tout le reste, elle est incertaine, elle

a. Mersenne disait en 1623 : « Toletus probat animæ immortalitatem » 60 rationibus. » (*Quæstiones celeberrimæ in Genesim*, p. 376-377.)

b Voir Eustache de Saint-Paul, « le Feuillant », *Summa Philosophiæ*, 2<sup>e</sup> édit., 1611 : *Metaphysica, Pars IV* :

« ... Triplex est via cognoscendi Deum naturaliter ex D. Dyonisio :

» Prima *causalitatis*, cum ab ipsis rebus effectis ad primam causam »  
» omnium effectricem progredimur. »

» Secunda *eminentiæ*, cum quicquid perfectionis est in rebus creatis, »  
» Deo qui eminenter omnia continet, attribuimus. »

» Tertia *remotionis*, cum quicquid imperfectionis est in Creaturis à Deo »  
» remouemus. » (Pag. 114.)

Et Mersenne encore, *Impiété des Deïstes réfutée*, 1624 :

« *Le Theol.* Nous ne manquons d'autres raisons pour convaincre les »  
» Athées, telles que sont celles qui sont prises de cet Axiome : *tout ce qui »*  
» *se meut, est meü par quelqu'un*; ou *tout ce qui est, a estre d'un autre,* »  
» *qui ne reçoit son estre d'ailleurs, excepté Dieu qui a son estre de soy-* »  
» *mesme.* Mais ie me contente de les auoir deduites en la I question sur »  
» la Genese... » (Tome I, p. 111.)

hésite, elle ne peut faire un pas sans broncher ; elle semble condamnée pour toujours à l'immobilité absolue. Or c'est de cette infirmité même, que Descartes fera sortir la plus audacieuse et cependant, selon lui, la plus certaine des affirmations. Et remarquons-le, ce sont toujours les armes des sceptiques qu'il retourne contre eux ; leur propre thèse va fonder la sienne inébranlablement. Plus notre pensée doute, plus elle fait preuve d'imperfection. Or l'imperfection ne saurait être jugée telle que par rapport à la perfection, dont nous avons donc l'idée. Le philosophe transporte ici dans le monde intellectuel ce qui est bien connu des mystiques dans le monde moral : là, plus une âme place haut son idéal, plus elle se sent éloignée de lui ; les plus parfaits sont précisément ceux qui se jugent les plus imparfaits. Considérées comme deux idées, perfection et imperfection sont corrélatives, et croissent en raison directe l'une de l'autre. Mais l'idée de la perfection ne pouvant pas venir de l'imperfection, il faut bien qu'elle vienne d'un être parfait : par conséquent celui-ci existe. *Je pense, donc je suis*, avait dit Descartes. Vérité unique, qui renferme deux parties. La preuve bifurque donc. D'une part, notre pensée (*je pense*), qui jusqu'alors n'a fait que douter, c'est-à-dire témoigner de son imperfection par rapport à la perfection, par là même prouvait Dieu. Et d'autre part, notre existence (*je suis*), c'est-à-dire notre existence d'être pensant, en qui se trouve l'idée du parfait, ne s'explique aussi que par l'existence de cet être parfait<sup>a</sup>.

Le fond de cette double argumentation se retrouverait chez saint Thomas et chez Aristote ; mais Descartes l'a transformée en l'adaptant à ses méditations. On raisonnait sur les causes secondes, dont la chaîne ne saurait remonter à l'infini<sup>b</sup> : causes

a. Tome VI, p. 33, l. 26, à p. 36, l. 3.

b. EUSTACHE DE SAINT-PAUL, *Summa Philosophiæ. Metaphysica. Quæstio 2 : Vtrum Deum esse demonstrari possit & quomodo ?*

« Sit prima assertio : Deum esse, à priori demonstrari non potest... »

« Secunda assertio. Deum esse à posteriori demonstrari posse, ita cer-



du mouvement, de l'être, de la perfection même ; on raisonnait sur le contingent et sur le nécessaire, lequel était la cause première ; et on ne distinguait pas entre le dedans et le dehors, les choses et l'esprit. Avec notre philosophe, il ne s'agit plus que de la pensée dans l'exercice raisonné de ses fonctions, dont

» tum est apud Theologos, vt ipsum negare non solum temerarium, sed  
» etiam parum tutum in fide sit. . . »

« Sunt autem quinque potissimum rationes (vt alias minus præcipuas  
» prætermittamus), quibus Deum esse à *posteriori* demonstrari posse docet  
» S. Tho. I. p. q. 2. art. 3. »

« Prima ducitur *ex motu*. Cùm enim quicquid mouetur, ab alio  
» moueatur, quod & ipsum moueri necesse sit, idque ab alio : nec fas sit  
» in infinitum progredi, quia sic | non esset primum mouens : necesse est  
» deuenire ad aliquod primum mouens, quod cætera moueat, immotum :  
» quod Deus est. »

« Secunda fumitur *ex ratione causæ efficientis*. Ordo quidam est cau-  
» sarum efficientium, ita vt primum sit causa medii, & medium vltimi :  
» quo fit vt sublato primo non sit medium nec vltimum : quod cùm sit  
» absurdum, necesse est in genere causarum efficientium dari primum,  
» quod est Deus optimus maximus. »

« Tertia *ex possibili & necessario*. Cùm enim ea quæ sunt possible non  
» sint necessariò, & tamen esse possint : debet admitti ens aliquod necessa-  
» rium, per quod ea quæ sunt possible, cùm non essent, cæperint esse :  
» quod quidem ens necessarium sit causa suæ necessitatis, ne detur pro-  
» cessus in infinitum. »

« Quarta *ex gradibus perfectionum*. Cùm enim detur in rebus creatis  
» magis & minus bonum, verum, nobile : debet esse aliquid optimum,  
» verissimum, nobilissimum, quod sit mensura bonitatis, veritatis & nobi-  
» litatis cæterorum omnium, ac proinde quod sit summè ac infinitè ens,  
» ideoque cæterorum omnium entium causa : quod est Deus optimus  
» maximus. »

« Quinta *ex gubernatione rerum*. Cùm enim res omnes naturales  
» etiam omnis cognitionis expertes propter finem operentur, nec se ad  
» illum dirigere valeant, & tamen ab illo minime aberrant : necesse est  
» vt sit aliquod supremum intelligens, quod illas omnes ad suum finem  
» dirigat. »

« Cæterum, quia prima ratio nititur axiomaticè, iuxta Aristotelis dogma  
» quidem indubitato, sed tamen absolute dubio, & fortasse minus | pro-  
» babili : posset loco istius primæ rationis quæ assertur à D. Tho. ista  
» supponi : nempe, Nihil habet esse à se, sed ab alio : quare ne detur  
» progressus in infinitum, dandum aliquid est quod à nullo alio, sed à  
» seipso habeat esse, ac proinde sit naturâ suâ increatum & æternum :  
» quod est Deus. » (Pag. 115-117, 2<sup>e</sup> édit., 1611.)

la première est de douter. Par une sorte de gageure insensée, tant elle semble paradoxale, ce doute seul suffit à prouver et notre âme et Dieu.

Puis le mathématicien reparait<sup>a</sup>. Les manuels de philosophie enseignaient que Dieu ne se démontre pas *à priori*, mais *à posteriori* seulement : par les effets, et non par la cause. Saint Anselme cependant avait tenté une démonstration *à priori*, et Mersenne la rapporte tout au long, en 1624, comme la « huitième » preuve de l'existence de Dieu, dans son *Impiété des Déistes réfutée et renversée*<sup>b</sup>. Descartes la reprend à son

a. Tome VI, p. 36, l. 4-31.

b. Tome I, chap. v : *Dans lequel le Theologien preuue que Dieu est, contre les Athees, & Libertins* (p. 72) ; chap. vi : *Dans lequel on continue à preuuer que Dieu est* (p. 96). Et Mersenne donne huit raisons, dont la huitième est prise de saint Anselme : « Acheuons ce discours par l'autre » raison tiree de la suprême bonté, en nous adressant à elle avec S. Anselme » en son *Profologe*. »

« O Seigneur, nous croyons que vous estes si grand, qu'on ne peut rien » penser de plus grand ny de meilleur. Faudra-il dire que telle nature » n'est point, parce que le fol a dit en son interieur qu'il n'y auoit point » de Dieu ? Certainement lors qu'il escoute ce que ie dis, lors qu'il m'en- » tend prononcer & afferuer qu'il y a vn estre si bon qu'on ne scauroit » en conceuoir vn meilleur, il entend quelque chose si grand qu'il ne » peut y auoir rien de plus grand : or ce qu'il conçoit, est en son enten- » dement, bien qu'il n'entende pas que cela soit reellement & de fait ; » car c'est autre chose, qu'on ait cela en l'intellect, & autre chose, qu'il » soit en estre ; & le Peintre pensant à ce qu'il doit faire, sçait bien mettre » difference entre ce qui est à faire, & ce qu'il a desia fait, & cognoist que » ce qui est à faire, n'est pas encore fait. »

« Le fol est donc conuaincu que du moins il a en son entendement » vne chose si grande, qu'il ne peut y en auoir de plus grande ; car il » m'escoute & m'entend, & tout ce qu'il entend, est en son entendement. » Or l'estre qui est le plus grand de tous ceux qu'on peut conceuoir, ne » peut estre dedans le seul entendement ; car s'il est dans le seul intellect, » on peut conceuoir qu'il est reellement & en effect : ce qui est plus grand » que s'il estoit dans le seul entendement. D'où il s'ensuit que, si cet estre » par dessus lequel on n'en peut conceuoir vn plus grand, est dans le seul » entendement, cela mesme qui est le meilleur & le plus grand de tout ce » qu'on peut conceuoir, fera l'estre au delà duquel on en pourra conce- » uoir vn plus grand : ce qui ne se peut dire, ny ne peut estre. Il faut » donc necessairement qu'il y ait vne chose, non seulement en l'intellect,



tour, mais en lui donnant encore une forme nouvelle. Il en fait ressortir le caractère *à priori*, et la compare à ce point de vue aux démonstrations mathématiques : de part et d'autre, l'évidence est égale, ou plutôt, n'en déplaît aux mathématiciens, elle est plus forte dans la démonstration métaphysique. La seule idée de l'être parfait implique l'existence de cet être, comme l'idée du triangle, par exemple, implique l'égalité des trois angles et de deux droits. Cette démonstration, donnée d'abord comme la troisième par notre philosophe, deviendra pour lui la première, celle qui doit passer avant les deux autres. Et en effet, la perfection emporte d'abord sa propre existence, ou l'existence de l'être parfait ; par là s'explique ensuite l'existence d'êtres imparfaits, qui ne se jugent tels que parce qu'ils ont l'idée de la perfection. La critique pourra s'exercer sur ces démonstrations, et en contester la valeur absolue. Elle ne saurait méconnaître, au moins, cette double affirmation absolue, de la pensée et de la perfection, qui est comme le premier et le dernier mot de Descartes ; ce sera toujours, dans la philosophie française, l'idée dominante ; bientôt même elle pénétrera dans le domaine politique et social, sous le nom de perfectionnement et de progrès.

Sans approfondir les attributs divins (Descartes a autre chose à faire), il expose cependant ses idées sur l'entendement et sur la volonté en Dieu. On ne conteste pas que l'entendement divin soit infini ; mais la volonté divine est infinie également, ou plutôt la liberté en Dieu est infinie. Ne l'est-elle pas aussi en l'homme ? Du moins Descartes l'affirmera toujours envers et contre tous : à plus forte raison doit-elle l'être en Dieu. C'est là un dogme de sa métaphysique, et il était bien aise de se rencontrer là-dessus avec des théologiens d'une orthodoxie éprouvée. Si Dieu n'est pas libre, en effet, il agit

» mais reellement & de fait, qui soit si bonne & si excellente, qu'on n'en  
 » puisse concevoir vne meilleure, & que vraiment il n'y en puisse auoir  
 » vne plus excellente : laquelle fera ce grand Dieu, qui nous a faits &  
 » formez à son image pour le seruir, l'aymer & l'adorer, & pour iouyr de  
 » sa diuine essence en la gloire des bien-heureux. » (Page 114-116.)

nécessairement; et on voit combien une telle doctrine est dangereuse. Non seulement Dieu se trouve assujetti au Styx ou au Fatum, comme un Saturne ou un Jupiter antique<sup>a</sup>; mais le philosophe moderne, qui soutient pareille thèse, risque d'être confondu avec Jordano Bruno, qui enseignait l'infinité des mondes. Cette infinité est, en effet, conçue par l'entendement infini de Dieu; elle est donc réalisée nécessairement par sa puissance ou sa volonté infinie également. A quoi les théologiens n'avaient rien à répondre, sinon: que la liberté divine tempère cette infinie puissance, et la restreint à la création de ce monde seulement. C'est la réponse de Mersenne à Jordano Bruno, dans *l'Impiété des Déistes renversée*<sup>b</sup>, et Descartes sera pleinement d'accord là-dessus avec Mersenne.

Le dogme de la création devient, par cette doctrine de la liberté divine, un dogme philosophique. Descartes l'étend à

a. Tome I, p. 147. l. 7; p. 149, l. 21; et p. 151-153.

b. « ... Bien que les sens ne se portent que jusques aux estoiles, neantmoins la raison nous monstre, disoit-il, qu'il y a vn espace infiny hors la » conuexité du premier mobile, lequel a vne aptitude & capacité infinie » de contenir, puis que la cause efficiente a vne puissance infinie. » — A quoi le Théologien répond: « C'est fort mal raisonné de conclurre vn » effet infiny d'une cause infinie, lors que la cause n'agit pas necessairement, mais librement... » (P. 283-284.)

« ... Si tost... qu'il eut apperceu que ie voulois conclurre que le » monde est finy (car bien que Dieu ait vne puissance de creer infinie, » neantmoins quant à l'effet il l'a temperee par sa volonté, & l'a restrainte » à la production de ce monde seul, car il en pouuoit creer vne infinité): » il respondit incontinent que mal à propos la diuine volonté est supposée » regler, modifier, & determiner la puissance diuine, & que de cette » maxime suiuent infinies absurditez en la Philosophie; & mesme que les » Theologiens n'admettront iamais qu'un attribut dépende de l'autre... » (*Impiété des Deistes renuersee*, 1624, t. II, p. 289-290.)

« ... C'est Iordan Brun qui a donné sujet à quantité d'esprits foibles & » legers, dans son traité *del infinito vniuerso*, de croire que le monde » estoit infiny, ou qu'il y auoit vne infinité de mondes dans cet Vniuers, » parce qu'il pensoit, ou du moins s'est efforcé de persuader par quelques » paralogismes, que Dieu agissoit necessairement; mais ce fondement » estant tres-faux, toutes les imaginations phantasques s'en vont par » terre... » (Page 299-300.)



tout, jusqu'aux vérités éternelles, lesquelles sont créées librement par Dieu, mais une fois pour toutes, et demeureront éternellement<sup>a</sup>. Il l'étend, ce dogme, jusqu'à Dieu, cause de tout le reste et de soi : Dieu crée tout, et se crée lui-même. On en vient à de telles témérités de langage, lorsqu'on transporte la création dans l'absolu.

Hâtons-nous de reprendre pied dans le monde réel de l'étendue, de la figure et du mouvement. Les vérités éternelles sont les lois de ce monde, et ce sont en même temps les principes des mathématiques. C'est à cela, en définitive, que Descartes voulait aboutir au terme de sa métaphysique. Que doit être désormais la physique ? Une dépendance des mathématiques. Les choses sensibles ne paraissaient offrir, après l'examen qu'en avaient fait les sceptiques, que matière à incertitude et erreur. Tout n'est point cependant à rejeter en elles, et il n'est que de faire le départ entre ce qui peut devenir objet de science et le reste. Descartes examine, par exemple, un morceau de cire<sup>b</sup> : il le dépouille, une à une, de toutes les qualités qui n'offrent pas à l'esprit la clarté et la distinction requises pour la connaissance scientifique : quelque chose subsiste toutefois, qui présente ces caractères d'être étendu, figuré, et capable de mouvement : tels les objets étudiés par les mathématiciens. Ou bien encore (c'est une autre comparaison de Descartes<sup>c</sup>), il a commencé par vider tout son panier de pommes, parce que bon nombre dans le tas étaient certai-

a. Tome I, p. 145-146, Mersenne disait déjà, *Impiété des Deïstes*, 1624, t. I : « ...La moralité est prise du respect que nos actions ont » avec la règle de la volonté, laquelle règle est à nostre égard le *dictamen* » de la raison ; mais en Dieu, c'est sa volonté même, car il n'a autre règle, » autre loi, ou obligation que soy même, si bien que la moralité des » actions libres de Dieu, telles que sont sa miséricorde, sa charité, & son » amour envers nous, n'est prise d'aucune loi, que donne l'intellect diuin » à la volonté, mais de la volonté diuine, laquelle est seule impeccable » par nature, d'autant que toute seule elle est sa règle, & le principe » formel de ses actions morales. » (Page 49.)

b. Tome VII, p. 30, l. 8.

c. *Ibid.*, p. 512, l. 16-21.

nement gâtées; mais d'autres sans doute se trouvent saines, et il s'agit de les démêler. Les choses sensibles ont des parties obscures, confuses, qui échappent aux prises et au regard de la science; mais aussi des parties claires et distinctes, qui s'offrent presque d'elles-mêmes à la démonstration. Tout ce qui en elles est étendue, figure, mouvement, tout cela, et cela seul, peut être connu scientifiquement, c'est-à-dire mathématiquement. Car la mathématique est la seule science, et elle est toute la science. Avec son besoin de certitude absolue, Descartes n'en admet pas d'autre; et d'ailleurs elle suffit, puisqu'elle s'attaque dans les objets à ce qui précisément est l'essentiel, et fait abstraction du reste. Que l'essence des choses matérielles soit en effet ceci, on n'en doit pas douter, à moins de supposer Dieu trompeur. Mais tout l'effort de la métaphysique cartésienne a été dirigé, et efficacement, contre cette outrageante supposition.

Si cependant l'on conserve des doutes, si l'on craint que cette essence des choses matérielles ne nous donne pas encore leur existence, ou la réalité du monde sensible, Descartes nous rassure à cet égard<sup>a</sup>. Outre ce monde géométrique, objet de la science, il y a le monde où nous vivons, nous composés d'une âme et d'un corps, monde lumineux et coloré, qui nous donne des sentiments de chaud et de froid, de pesanteur, d'odeur, de saveur, et de son. Tout cela existe, et a son fondement, non plus, il est vrai dans les choses elles-mêmes, et comme des qualités réelles de ces choses, mais en nous, c'est-à-dire dans cet assemblage que forment par leur union notre âme avec notre corps. Et ces sentiments ont leur office propre, qui n'est pas de faire connaître à notre esprit le vrai et le faux, en quoi ils ne pourraient que l'égarer, mais d'indiquer à cet assemblage ce qui lui convient ou ne lui convient pas, ce qui lui est bon ou mauvais, utile ou nuisible; et tout cela se fait suivant des lois, qui ont pour objet la conservation de la vie, lois dont les effets peuvent dans de certains cas donner

a. Tome VII, p. 71-90 : *Medit. IV.*



lieu à erreur, si nous n'y prenons garde, mais dont on ne saurait demander pour cela qu'ils ne se produisent point, puisqu'ils sont des effets de lois naturelles. Les erreurs des sens, pierre d'achoppement tout à l'heure, et encore maintenant objet de scandale, qui semblent accuser Dieu de tromperie ou de mensonge, se trouvent expliquées par là ; et la vérité divine n'a plus besoin de justification.

Nous avons donc comme deux points de vue sur les choses, et la grande affaire est de ne pas les confondre : le point de vue de l'esprit pur d'abord, ou de la pensée, qui est celui des philosophes et des savants, et d'où l'on découvre peu à peu les rouages et les ressorts du mécanisme universel. Puis nous avons encore un autre point de vue, celui de la vie, ou de l'être vivant qu'est l'homme avec ses sensations et ses passions, l'homme complet, âme et corps tout ensemble. A ce monde des sens Descartes ne demande qu'une chose, de ne pas empiéter sur l'autre, qui est le monde intelligible, et de n'y pas introduire ses préjugés ; mais si on le maintient rigoureusement dans les limites et le rôle qu'il lui assigne, et qui est de pourvoir aux besoins de la vie, on ne saurait en méconnaître la parfaite légitimité.

Telle est, autant qu'on peut la reconstruire à l'aide des publications de 1637 et de 1641, la métaphysique de Descartes à la date de 1629. On serait tenté aujourd'hui de la trouver un peu réduite ; elle l'est, en effet, au minimum indispensable. Le philosophe ne s'attarde pas à spéculer longuement sur les principes de l'être et du connaître, et n'étale pas non plus un luxe de preuves en faveur de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme. De telles préoccupations pouvaient dominer chez un religieux comme le P. Mersenne, ou chez l'auteur d'une philosophie chrétienne comme Silhon, dans son livre sur *Les deux Vérités*. Celui-ci avoue que l'immortalité de l'âme offre encore plus d'intérêt pour lui, que l'existence de Dieu : il cherche, en effet, une règle de la vie présente en vue de la

vie future<sup>a</sup>. Mais l'ambition de Descartes est tout autre ; il ne demande à la métaphysique qu'une chose, de fournir un appui solide à la vérité scientifique, et non pas une sanction suprême à la moralité.

On s'étonnera peut-être aujourd'hui, qu'il ait cru nécessaire pour cela de déployer un tel appareil. Certes, les savants n'en auraient que faire désormais : ne trouvent-ils pas dans la science même une suffisante garantie de vérité ? Et à voir d'ailleurs le succès croissant avec lequel, grâce à la science, l'esprit humain s'assujettit la nature, comment douter qu'il ne soit en possession des lois naturelles, dont il reproduit, et dirige, et transforme à son gré les effets ? Les applications heureuses des découvertes scientifiques valent maintenant toute une philosophie de la certitude. Mais on n'en était pas encore là du temps de Descartes ; et surtout son esprit avait des besoins de vérité, et des exigences en fait de démonstration, qui ne pensaient pouvoir se satisfaire que grâce à la

a. *Les deux Veritez de SILHON. L'une de Dieu, & de sa Prouidence, l'autre de l'Immortalité de l'Ame.* Dedié à Monseigneur de Mets. A Paris, Chez Laurent Sonnius, ruë sainct Iacques, au Compas d'or. M.DC.XXVI. Approbation de deux docteurs (Petrus Coppin, et Jacobus Durand), Paris, 12 juillet 1626. Privilège du roi, 14 juillet 1626 : « Il est permis à Iean de Silhon... » Petit in-8, 536 pages.

*Auertissement au Lecteur* : « l'ay à t'aduertir que ces discours que ie te » prefente sont des fruits d'une folitude dans laquelle ie m'estois reduit, » comme ceux qui, pour se garantir de la tourmente, gagnent vn bord » desert & rude... » (Ne croirait-on pas entendre Descartes ?)

« ...Sçache, Lecteur, que c'est vn erreur en ce temps de croire qu'il » vaut mieux taire les raisons des Athees pour ne les donner à connoître, » que de les esfuer pour les combattre : elles sont si communes & le » mal s'est rendu si vniuersel, qu'il n'est plus question de le cacher, mais » de trouailler aux remedes & preferuatifs. »

« ...Pour ce qui est de l'Immortalité de l'ame, ie me flatte fort si elle » n'y est mieux esclaircie qu'autre part, & avec vne particuliere lumiere. » C'est pourquoy ie te supplie de ne point lire le premier traitté, ou de » prendre la peine de lire le second, autrement tu me ferois tort ; car il » faut que ie te die que... i'ay plus d'inclination pour le second traitté, » pour y auoir plus contribué du mien, & pource que mes conceptions » ont moins rencontré avec celles des autres... »



métaphysique. Que voulait-il, en effet? sinon opérer une révolution dans la science de la nature; substituer à des principes surannés et qui avaient fait leurs preuves d'impuissance, de nouveaux principes, qui promettaient d'être efficaces. Pour cela ne fallait-il pas se prévaloir de Dieu lui-même, et invoquer son autorité absolue? Les choses sensibles ne paraissaient fournir que matière à erreur ou à suspicion. Les choses intelligibles, au contraire, étaient l'objet de la démonstration et de la certitude. Comment faire pour étendre à celles-là le bénéfice de celles-ci, et annexer en quelque sorte les unes aux autres? D'un côté, on avait une physique, la physique péripatéticienne, avec des notions obscures et confuses, trompeuses apparences; et de l'autre, les mathématiques, avec des idées claires et distinctes, partant certaines, mais auxquelles la physique semblait réfractaire. Il fallait briser cette opposition par un coup d'état philosophique, et c'est ce que Descartes a prétendu faire. Jadis Moïse alla chercher le Décalogue au sommet du Sinaï, afin de l'imposer plus sûrement au respect de la foule. Notre philosophe (et l'état des esprits au xvii<sup>e</sup> siècle lui en faisait encore une obligation) crut devoir aussi, pour faire accepter sa réforme, la présenter comme venant d'en haut. Il était parfaitement sincère d'ailleurs, son propre état d'esprit étant à cet égard celui de ses contemporains. Sans aller donc jusqu'à prendre l'attitude d'un prophète inspiré, il se laisse un moment ravir, et cela, non plus comme en novembre 1619 dans le songe plus ou moins trouble d'une nuit de fièvre, mais en pleine lucidité d'esprit, à l'enthousiasme que suscite en lui la contemplation d'un Dieu, foyer de toute lumière et de toute vérité<sup>a</sup>.

a. Tome VII, p. 52, l. 10-20. Pour cette phrase, unique dans ses écrits, Descartes sera plus tard noté par Voët comme un « enthousiaste », autant dire un « illuminé » : ce qui était peut-être, de la part d'un théologien, la pire accusation. (Tome VIII, 2<sup>e</sup> partie, p. 171-172.)

## CHAPITRE III

### PHYSIQUE

#### LE MONDE

(1629-1633)

Le petit traité de métaphysique, que Descartes médita les neuf premiers mois de son séjour en Frise, lui prit à peine tout ce temps-là. Il fut vite distrait, en effet, par d'autres occupations. Le phénomène des parhélies, observé à Rome, le 20 mars 1629, vint à la connaissance des savants de Hollande l'été suivant. Descartes en fut aussitôt informé par un des amis qu'il avait déjà dans le pays, Renéri, et invité à dire ce qu'il en pensait. Avec son habitude de généraliser les questions et de les ramener autant que possible aux principes, il crut devoir, pour expliquer ce phénomène particulier, étudier tous les météores ; non content de cela, il reprit même l'étude de la physique entière, et l'idée lui vint d'entreprendre un traité du Monde. Toutefois il ne l'aurait point présenté au public sous ce titre un peu ambitieux, et qui rappelait trop ceux des philosophes novateurs ; mais il trouva un biais pour faire paraître l'ouvrage sous un jour favorable, propre à attirer l'attention des hommes instruits aussi bien que des savants : ce sera un « Traité de la Lumière ». Et comme la lumière est répandue sur toutes choses en ce monde : Soleil et Étoiles, qui la produisent, les Cieux qui la transmettent, la Terre avec les Planètes et les Comètes qui la reçoivent, un Traité de la



Lumière, entendu de la sorte, devient véritablement un *Traité du Monde*.

Nous n'avons point ce *Traité* en entier, sous la forme que Descartes lui donna de 1630 à 1633. Mais nous en avons certainement l'essentiel, soit résumé dans la cinquième partie du *Discours de la Méthode* en 1637, soit développé et surtout traduit en latin dans les *Principia Philosophiæ* en 1644. Outre cela, quelque chose de l'ouvrage primitif nous a été conservé, dont il est facile de vérifier l'authenticité, grâce à ces deux termes de comparaison; enfin, dans maint passage, la correspondance, de 1629 à 1632, peut servir de contrôle<sup>a</sup>. Pourtant nous ne saurions trop regretter de ne plus avoir l'œuvre complète : la pensée du philosophe y apparaîtrait toute simple et naïve, sans réserve ni détour, sans souci de plaire aux théologiens comme sans crainte de leur déplaire. Le vrai Descartes, tel qu'il serait demeuré toute sa vie sans la condamnation de Galilée, se présenterait là sans artifice et au naturel.

Examinons donc ce qui nous reste du texte rédigé primitivement. On peut considérer les cinq premiers chapitres<sup>b</sup> comme une sorte d'introduction. Descartes commence par déblayer le terrain, et se prépare un champ libre pour la construction de son Monde. Il renverse l'obstacle qui se présente d'abord, la grande erreur, l'erreur capitale, laquelle est un préjugé commun à tous les hommes. Pour eux tous, en effet, les objets extérieurs sont semblables aux sentiments que nous en avons intérieurement : il y a réellement dans les choses, par exemple, du feu comme celui que nous sentons, et aussi de la lumière et des couleurs, des sons, des odeurs et des saveurs, bref tout

a. Le travail de rapprochement entre les quatre séries de texte : 1° *Le Monde*, 2° *Correspondance* (1629-1633), 3° *Discours de la Méthode* (5° partie), 4° *Principia Philosophiæ* (part. II, III et IV), a été fait déjà, t. XI, p. 698-706, au moins pour la première partie du *Monde : Traité de la Lumière*. Nous le reprendrons ici, en le conduisant jusqu'à la fin, pour la seconde partie également : *Traité de l'Homme*.

b. Tome XI, p. 3-31.

ce que nous éprouvons en nous-mêmes de ce genre et sous ces différents noms. Or, selon Descartes, il n'y a point de science ou de philosophie possible, si l'on ne commence par détruire ce préjugé. C'est ce qu'il fait à l'aide d'exemples familiers, empruntés à l'expérience la plus commune ou à la plus simple réflexion. Aux réalités prétendues, qu'on suppose dans les objets, que va-t-il substituer ? Rien que des mouvements, et cela suffit à tout expliquer.

Il s'attaque ensuite à l'erreur des philosophes, laquelle est toute semblable à cette erreur du vulgaire ; au fond, c'est exactement la même. Les « qualités réelles », les « formes substantielles », etc., ne sont que des sentiments (ou sensations) que nous avons en nous, et que nous transportons au dehors, et réalisons de notre propre autorité dans les choses. La philosophie scolastique n'est qu'une traduction, en langage pédantesque, de croyances erronées, dont elle doit par conséquent partager le sort. Et Descartes prend l'exemple du feu : imaginez dans ce feu une *forme*, une *qualité*, une *action*, et expliquez avec cela, si vous pouvez, qu'il consume du bois, qu'il chauffe, qu'il brûle<sup>a</sup> ? Au contraire, n'y mettez rien de tout cela ; mais supposez, dans ce même feu, des particules de matière qui se meuvent en différents sens et avec des vitesses différentes, et vous avez une explication. De même pour la dureté et la liquidité, qu'on attribue vainement, comme des qualités réelles, aux objets durs et liquides : l'état de ceux-ci s'explique fort bien par la facilité ou la difficulté avec laquelle leurs particules demeurent jointes, ou glissent les unes sur les autres, suivant leur forme et la vitesse de leur mouvement.

Toutefois, et c'est la suite naturelle de l'introduction, après avoir ainsi renversé, Descartes prépare de quoi reconstruire. Les philosophes, en général, n'admettaient point le vide, pour des raisons philosophiques. Descartes pense là-dessus comme eux ; mais il invoque surtout des expériences, et comme tou-

a. Tome XI, p. 7, l. 13, à p. 8, l. 3.



jours, les plus familières : le tonneau plein, qui ne peut se vider tant qu'il n'a qu'une ouverture, et non pas deux, etc. Pourtant il donne aussi une raison primordiale : c'est que le vide est le néant, le rien ; or partout où il y a longueur, largeur et profondeur, il y a quelque chose. Quoi donc ? De l'étendue, et partant, de la matière, car c'est tout un.

Une conséquence immédiate de cette impossibilité du vide, c'est que le mouvement indéfini en ligne droite devient impossible : toute portion de matière qui se meut, en rencontre devant elle une autre, dont elle prend la place, et celle-ci une troisième, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on revienne, par un cercle, à la première ; il ne peut donc y avoir que des mouvements circulaires : Descartes cite l'exemple d'un poisson qui nage dans l'eau<sup>a</sup>. Et voilà, par avance, tout indiquée l'hypothèse des tourbillons.

L'absence de vide partout amène aussi Descartes à supposer partout une matière, de plus en plus subtile, et qui échappe d'ailleurs à nos sens. Il reprend encore à ce sujet une théorie des philosophes, relative aux éléments. Mais il la modifie par des considérations de mathématicien : les particules de matière ne peuvent être que de trois sortes, ou grosses (jusqu'à une certaine grosseur), ou petites, ou moyennes, c'est-à-dire entre les deux. De là trois éléments, ni plus ni moins ; le nombre en est fixé nécessairement. Et Descartes leur donne les noms de *feu*, d'*air* et de *terre*, avec des sens différents toutefois du langage usuel. En réalité, il voit d'avance dans ces éléments les matériaux des trois parties du monde qu'il va maintenant expliquer : le Soleil et les Étoiles, puis les Cieux, enfin la Terre avec les Planètes et les Comètes.

Cette introduction terminée, Descartes n'étudie pas encore le monde réel, que nous habitons. Afin d'être plus à l'aise en ses explications, il suppose, dans les espaces imaginaires, un monde à sa fantaisie, et il en raconte la formation. C'est un

a. Tome XI, p. 19, l. 20, à p. 20, l. 6.

Roman, dit-il lui-même, ou bien une Fable<sup>a</sup>. On songe, en effet, aux métamorphoses d'Ovide, et aux antiques cosmogonies. Son œuvre est bien ici d'un poète, d'un créateur certes, par le souffle qui emporte sa pensée et parfois anime son langage : telle page rappelle tout à fait Lucrece<sup>b</sup>. Mais notre philosophe est également un mathématicien, surtout par la méthode. Que fait-il, en effet, dans cette Fable, que de tracer comme le *schéma* général d'un monde quelconque, tel qu'il doit être, et dont la figure et les propriétés conviendront ensuite parfaitement au monde réel ? Il opère d'abord dans l'abstrait, comme font les géomètres avec leurs démonstrations ; mais pour revenir au concret, comme ils font encore, lorsqu'ils appliquent aux choses réelles ce qu'ils ont ainsi démontré.

Descartes imagine d'abord dans l'espace la matière qui doit le remplir : une matière dépouillée, bien entendu, de toute *forme*, de toute *qualité*, de toute *action*, et qui n'est pas cependant la « matière première » des gens d'École, vain fantôme incompréhensible<sup>c</sup>. Descartes la définit par l'étendue, et pour plus de précision, l'étendue des géomètres ; et c'est Dieu lui-même qui l'a ainsi créée. Peu importe d'ailleurs sa forme à l'origine et ses divisions en parties. En quelque état qu'elle se trouve d'abord, elle ne peut manquer d'atteindre un jour ou l'autre un certain ordre que nous allons voir : n'a-t-elle pas devant elle, pour y parvenir, l'infinité du temps, comme elle remplit déjà l'infinité de l'espace ? Et Descartes, pour en donner une idée, reprend cette belle comparaison de la mer, lorsque loin de tout rivage on la voit s'étendre à perte de vue autour de soi<sup>d</sup>. Il n'usera pas d'ailleurs de tout cet infini ; il n'en considère qu'une partie, mais une partie quelconque, si bien que ce qu'il démontre de cette partie-là, vaut également pour les autres, sans distinction, autant dire pour l'ensemble, pour le tout.

a. Tome XI, p. 31, l. 13-25.

b. *Ibid.*, p. 10, l. 23, à p. 11, l. 6, par exemple.

c. *Ibid.*, p. 33, l. 18-30.

d. Page 32, l. 12, à p. 33, l. 3.



A la matière Descartes ajoute le mouvement. Il n'y voit point l'effet d'un « premier mobile », comme prétendaient aussi les gens d'École ; mais le mouvement, ainsi que la matière, est encore une création de Dieu. Il ne comprend pas non plus sous ce nom de mouvement toutes sortes de changements, à la façon des scolastiques ; il réprouve l'extension abusive de ce terme à des transformations ou modifications d'un autre ordre : en pur géomètre, il n'admet qu'un seul mouvement, le déplacement d'un corps qui s'éloigne d'un autre et se rapproche d'un troisième, ou, si l'on veut encore, le changement de situation d'un corps par rapport aux autres qui l'entourent dans l'espace<sup>a</sup>. Et cela lui permet de parler des lois du mouvement. Il en énonce trois, établies par Dieu, et qui se déduisent de son immutabilité. La même quantité de mouvement subsiste toujours dans l'univers ; lorsqu'un corps en meut un autre, autant celui-ci gagne de mouvement, autant le premier en perd exactement ; toujours aussi un mouvement tend à continuer en ligne droite : voyez la pierre qui s'échappe de la fronde. D'autres règles encore pourraient se déduire de là : nous les retrouverons en 1644. Ces lois du mouvement sont, pour Descartes, les lois de la nature ; ce sont encore des vérités éternelles, les mêmes dans tous les mondes possibles ; aucun ne saurait se concevoir, qui pût se constituer sans elles. On reconnaît là le langage du mathématicien, qui légifère dans l'abstrait, et ne rencontre point d'obstacle ni ne souffre de résistance au développement impérieux de sa pensée.

Avec la matière et le mouvement, tout est dit : ce sont les seuls principes, et le reste s'ensuivra, comme une série nécessaire de conséquences. Un mot cependant encore avant de commencer : dans le monde que Descartes va construire sur ce double fondement, il n'y aura jamais aucun miracle<sup>b</sup>. Dieu a créé la matière ; il a créé le mouvement ; plus tard nous verrons qu'il créera l'homme encore. Nous savons aussi que, par son

a. Tome XI, p. 38, l. 22, à p. 40, l. 28.

b. *Ibid.*, p. 48, l. 1-6.

action toute-puissante, il conserve ce qu'il a créé : cette conservation n'est même qu'une création continuée. Mais il n'intervient plus autrement pour modifier dans leurs effets les lois qu'il a lui-même établies, et qui doivent, comme lui, demeurer immuables. Il n'y a place dans le monde de Descartes pour aucune intervention surnaturelle.

Les chapitres qui suivent<sup>a</sup>, nous font assister à la formation de ce monde, ou plutôt des mondes en général, et dont le nôtre ne sera, nous le verrons tout à l'heure, qu'un cas particulier. Descartes montre d'abord comment se forma le Soleil, avec les Étoiles fixes, qui sont autant de Soleils. Il ne les appelle pas ainsi d'abord. La matière qui remplit l'espace, ne se meut point partout de même, mais çà et là de manières différentes, bien que toujours en définitive circulairement. Elle tournoie ainsi autour d'autant de centres, où viennent se rassembler les parties les plus subtiles et les plus agitées, qui sont l'élément du feu, et composeront les Étoiles. Nous sommes loin de notre Terre, et même de notre Soleil, et même de cette sphère de Saturne, la plus éloignée de nous, selon les anciens astronomes, et qui n'aurait au-dessus d'elle que le Firmament. Descartes a soin de rappeler que les nouveaux astronomes supposent déjà une distance infinie entre ce Firmament et Saturne, dont la sphère même n'est qu'un point en comparaison<sup>b</sup>. Et ses propres suppositions vont encore au delà infiniment. Car dans ces espaces infinis, tout remplis de matière, ni remparts de feu, ni murailles d'airain n'arrêtent l'essor puissant de sa pensée; et les ailes de son imagination ne vont pas se briser contre la voûte de cristal d'un suprême et unique Firmament.

Mais les parties de la matière ne sont point toutes subtiles et flexibles, au point de se ranger docilement dans tel ou tel tourbillon et d'être emportées désormais en son cours.

a. Chapitres VIII, IX et X : t. XI, p. 48-72.

b. Tome XI, p. 56, l. 12-22.



Quelques-unes, plus grosses et de figures irrégulières, résistent, se rejoignent et font masse, puis, selon leur mouvement, ou bien se dégagent d'un tourbillon pour passer dans un autre, ou bien sont refoulées à l'intérieur juste à une certaine place, et là tournent indéfiniment avec lui. Et Descartes donne cette ingénieuse comparaison<sup>a</sup> : deux rivières se séparent après s'être rencontrées un moment ; mais cette rencontre suffit pour que de gros bateaux, en dépit du courant de l'une, puissent passer dans l'autre, tandis que des corps légers, simples fétus, ou flocons d'écume, restent dans leur rivière, et continuent d'en suivre le cours. Ainsi s'expliquent d'une part les Comètes, et de l'autre les Planètes, corps opaques les unes et les autres, et qui réfléchissent seulement la lumière. Les Comètes surtout attireraient l'attention, et les deux dernières, qui avaient paru en 1607 et en 1618, avaient été observées attentivement par Tycho-Brahé et par Képler. C'étaient, au dire des Anciens, des phénomènes sublunaires, assez proches de nous par conséquent. Mais Tycho avait reconnu que celle de 1607 cheminait sur les sphères de Vénus et de Mars, loin de la Terre, et bien au delà de la Lune. Ce n'est pas assez dire, prétendait Descartes : des mêmes observations on pouvait aussi bien conclure qu'elle allait jusqu'à la sphère de Saturne et même encore plus loin<sup>b</sup>. Il suppose, en effet, ses Comètes infiniment au delà, puisqu'il les promène de ciel en ciel, ou comme il dit, de tourbillon en tourbillon, dans les immenses domaines des Étoiles fixes, et non plus seulement du Soleil. Plus tard il récusera les astronomes qui alléguaient encore celle de 1572 pour les maintenir dans le voisinage de la Terre et les tirer comme par force tout près de nous. Il invoquera Tycho, et non pas Képler, on ne sait pourquoi. Le livre de Tycho sur les Comètes remontait à 1609, et Képler en avait publié un autre plus récemment, en 1619-1620. Mais Descartes ne cite Képler que pour l'optique, et on ne sait même pas si la grande découverte du célèbre

a. Tome XI, p. 57, l. 24, à p. 60, l. 6.

b. Voir les *Principes*, en 1644 : t. VIII, 1<sup>re</sup> partie, p. 98.

astronome sur le mouvement elliptique, et non pas circulaire, des Planètes autour du Soleil, l'avait beaucoup frappé : il se contente de dire ailleurs, que le mouvement de la Lune autour de la Terre se fait en ovale.

Ici Descartes déguise à peine sa pensée : s'il ne donne pas tout à fait aux différentes planètes qu'il étudie les noms des cinq Planètes connues de son temps, Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne, il les désigne cependant avec les caractères astronomiques encore en usage, ♀, ♀, ♂, ♁, ♃; en particulier il en met une à sa place entre ♀ et ♂, avec la petite planète qui tourne autour, et ce sera la Terre avec la Lune. Elle n'est point d'ailleurs la seule dans ce cas : Descartes n'ignore pas que les astronomes venaient justement de découvrir quatre petites planètes autour de cette autre grande qu'est Jupiter, et deux autres encore peut-être autour de Saturne<sup>a</sup>. Seulement il étudie d'abord le cas dans sa généralité.

A cette question s'en rattachent deux, qui trouveront aussi leur application dans notre monde réel et plus particulièrement sur notre Terre : la pesanteur des corps, le flux et le reflux de la mer. Dans le Ciel ou le tourbillon où tourne chaque Planète, elle forme elle-même autour d'elle un petit Ciel ou tourbillon semblable; les corps qui s'y trouvent sont poussés vers le centre, ou bien s'ils ne peuvent l'atteindre, vers la surface de cette Planète, par suite du mouvement circulaire de l'ensemble, et parce que tout autour il n'y a point de vide. Chaque tourbillon est, en effet, environné d'autres tourbillons qui le pressent, et ses parties intérieures sont refoulées vers le centre; autrement ce serait une dispersion de tout le tourbillon lui-même dans l'infinité du vide environnant<sup>b</sup>. Que se passe-t-il, en réalité? Un corps descend : la portion de matière qui se trouve au-dessous, prend aussitôt sa place au-dessus, et le pousse davantage. Un corps monte en l'air : ce qui se

a. Tome XI, p. 72, l. 15-24.

b. *Ibid.*, p. 75, l. 3-23.



trouve au-dessus, prend sa place au-dessous et continue à le soulever. Tels les deux plateaux d'une balance, alternativement plus lourds et plus légers <sup>a</sup>.

Quant au mouvement de chaque Planète sur elle-même, et au mouvement de toutes autour du Soleil, centre commun de tout leur Ciel, il va de soi; et c'est à peine si Descartes fait remarquer, en passant, que les choses, telles qu'il les présente, répondent d'avance aux objections contre le mouvement de la Terre : il renverse, comme d'une chiquenaude, en passant, les difficultés que ce mouvement paraissait soulever <sup>b</sup>.

Pour le flux et le reflux <sup>c</sup>, Descartes l'explique par le mouvement d'une petite Planète (telle la Lune) autour d'une plus grande (telle notre Terre), et la poussée qu'elle exerce au-dessous d'elle sur l'air jusqu'à la surface de l'eau, et sur celle-ci qu'elle refoule à droite et à gauche vers les rivages, mais qui vient reprendre son niveau lorsque la Lune est passée. Galilée expliquait autrement le flux et le reflux. Mais Descartes ne le sut qu'après coup, et put dire avec raison que sa propre explication valait mieux certainement.

Après avoir ainsi parlé des Étoiles fixes (et le Soleil en est une), des Comètes, et des Planètes (et la Terre en est une aussi), c'est-à-dire des corps formés par les deux éléments extrêmes, le plus subtil et le plus grossier, Descartes étudie l'élément moyen, qui forme les Cieux. C'est là précisément qu'il pense trouver l'explication de la Lumière, objet principal de son Traité. Nous ne le suivrons pas dans tout le détail où il s'aventure pour expliquer le trajet des rayons depuis le Soleil et les Étoiles, parmi les petites boules de cet élément des Cieux, jusqu'à la surface de la Planète où se trouvent des êtres vivants avec des organes propres à en être frappés. Bornons-nous à noter le soin avec lequel, ici encore, notre philosophe écarte les *formes* et les *qualités*, vaines chimères

a. Tome XI, p. 76, l. 5-24.

b. *Ibid.*, p. 80, l. 1-15.

c. *Ibid.*, p. 80-83 : Chapitre XII.

scolastiques, et définit le mot de *tendance* (ou plutôt le verbe *tendre*)<sup>a</sup>, qu'il emploie en lui ôtant tout caractère mystérieux ou occulte, et le réduisant à une signification mécanique ou géométrique : un corps en mouvement, qui aurait telle direction, si d'autres corps ne se trouvaient là qui l'en empêchent. Notons aussi que Descartes procède toujours en mathématicien : il explique d'abord la nature, puis les propriétés de la Lumière<sup>b</sup>, et les explique démonstrativement. Son explication est donc générale, et vaut selon lui, pour tous les mondes où se retrouvent des conditions semblables.

Son Roman terminé, le philosophe revient sur terre, et reprend pied dans la réalité<sup>c</sup>. Là, malheureusement, le *Traité* reste inachevé. Des trois chapitres où il développait l'ensemble du monde physique, si l'on en croit le résumé du *Discours de la Méthode*, le premier seul (chapitre xv) nous a été conservé, et encore incomplètement. Descartes montre que ce Monde que nous voyons, avec son Soleil et ses Étoiles fixes, avec ses Comètes de temps à autre et leurs chevelures ou leurs queues, répond trait pour trait à celui dont il a tracé le *schéma*, et par conséquent s'explique par les mêmes raisons. L'insistance qu'il met à vérifier sa théorie sur les Comètes en particulier est remarquable. Ces phénomènes frappaient l'imagination des peuples, qui croyaient toujours y voir l'annonce et la menace de grands malheurs ; cette croyance persistera longtemps encore après notre philosophe. C'est pourquoi il jugea bon d'examiner les Comètes scientifiquement, et de montrer qu'elles ne sont rien d'autre qu'un phénomène naturel de toutes façons, en lui-même, dans ses causes, et dans ses effets. Il écarte d'ailleurs les Comètes de notre Terre, et les renvoie bien loin dans les profondeurs des Cieux : il satisfait ainsi et rassure à la fois les esprits.

a. Tome XI, p. 84, l. 7-16.

b. *Ibid.*, p. 84-103 : Chapitres XIII et XIV.

c. *Ibid.*, p. 104-118 : Chapitre xv.



De quoi parlait-il encore ? De choses qui intéressaient à la fois les curieux et les savants : comme les vents, dont la connaissance est si nécessaire à la navigation ; les montagnes et les mers, c'est-à-dire les parties soulevées ou abaissées de notre globe ; et à la surface de la Terre, les rivières avec les sources ou les fontaines ; le sol aussi et le sous-sol, avec les métaux dans les mines et les plantes dans les campagnes ; enfin il terminait par le feu, cette belle invention de l'homme, et l'un des principaux effets du feu, la production ou fabrication du verre. Nous retrouverons ces mêmes questions traitées en latin dans les *Principia* de 1644 ; mais rien n'en a été conservé dans la rédaction de 1632, et nous ne savons qu'elles s'y trouvaient déjà, que par les indications du *Discours de la Méthode* en 1637<sup>a</sup>.

Ce *Traité de la Lumière*, qui est la première partie du *Monde*, est suivie d'une seconde partie, qui peut s'intituler *Traité de l'Homme*. Ici encore, Descartes aurait bien voulu procéder géométriquement, c'est-à-dire « en démontrant les effets par les causes » ; mais il eût pour cela fallu, dans le cas particulier, déduire de la semence ou du germe tous les organes, et expliquer ainsi la formation de l'animal. Il y renonça vite, en 1632, faute d'expériences suffisantes ; il se réservait d'ailleurs d'y revenir plus tard<sup>b</sup>. Pour le moment, comme il ne peut encore résoudre le problème, il le suppose résolu. Entendons par là qu'il considère le corps humain tel qu'il est et tout formé déjà ; ou plutôt, fidèle à la méthode qu'il a suivie pour le monde inanimé, il considère d'abord une machine semblable à l'animal au dedans comme au dehors ; il démonte cette machine, en étudie les ressorts et les rouages, les fait jouer sous nos yeux ; puis, revenant comme tout à l'heure à la réalité, c'est-à-dire à l'animal ou à l'homme actuel, il montre que les choses s'y passent de semblable façon, et comportent par conséquent une explication semblable. Si l'on

a. Tome VI, p. 44, l. 11, à p. 45, l. 3. Et toujours t. XI, p. 704.

b. Tome XI, p. 702.

en doute, c'est que l'on ne connaît pas bien encore deux sciences préliminaires, l'Anatomie et la Mécanique : l'une, qui nous apprendrait combien d'organes possède le corps humain, et l'autre, ce que peut faire une machine artificielle, œuvre de l'industrie humaine, à plus forte raison une machine naturelle, chef-d'œuvre de Dieu lui-même<sup>a</sup>. Descartes s'était exercé à Paris, avec d'habiles artisans, à construire de petits automates; et il avait eu sous les yeux des modèles en grand, dans les jardins royaux de Saint-Germain-en-Laye.

Bientôt il lira aussi le livre de Harvey sur le mouvement du cœur, *De motu cordis*, publié en 1629. Il en parlera en 1637; mais il ne l'avait pas lu encore, lorsqu'il écrivit son *Traité de l'Homme* en 1632<sup>b</sup>. Aussi le cœur n'est-il pas pour lui, à cette date, « comme le grand ressort et le principe de tous les mouvements de notre machine<sup>c</sup> ». Descartes parle cependant déjà de la circulation du sang, mais sans qu'on puisse dire si lui aussi en avait eu l'idée, ou bien si, tout en n'ayant pas lu le livre de Harvey, il savait cependant, pour en avoir entendu parler, ce qu'il contenait : de fait, à plusieurs reprises, il rendra au médecin d'Angleterre, comme il l'appelle, cette justice « d'avoir le premier rompu la glace en cet endroit »; il lui renvoie toujours l'honneur de la découverte, en ce qui concerne la circulation<sup>d</sup>.

Toutefois, en 1632, Descartes commence par mettre sur le même plan, digestion et respiration, puis le pouls ou le battement du cœur et des artères, enfin la nutrition, sans paraître donner plus d'importance à l'une qu'à l'autre<sup>e</sup>. Ce sont les prin-

a. Tome XI, p. 120, l. 15-24; et t. VI, p. 55, l. 29, à p. 56, l. 9.

b. Tome I, p. 263, l. 8-12.

c. Tome XI, p. 226, l. 27-29, et p. 245, l. 15-17, textes de 1648. Voir aussi en 1637, t. VI, p. 46, l. 29-31.

d. Tome VI, p. 50, l. 24-26, en 1637. Et en 1648, t. XI, p. 239, l. 12-15.

e. Tome XI, p. 121-123 (*digestion*), p. 123-124 (*respiration*), p. 123 et 124-125 (*pouls*), p. 125-128 (*nutrition*), et p. 201-202 (*résumé*). Voir aussi t. I, p. 263, l. 3-5, en 1632; et t. VI, p. 53, l. 8, à p. 54, l. 13. Correction, t. I, p. 263, l. 3, lire *decrit*, au lieu de *écrit*.



cipales fonctions de l'animal, et il les explique d'abord toutes ensemble. Le cœur est déjà suffisamment étudié, bien qu'avec moins de détails qu'en 1637; Descartes note en quelques traits « la fabrique du cœur », ses deux cavités ou ventricules, et ses quatre vaisseaux, deux veines et deux artères : la veine cave, qui part du foie et amène le sang dans la cavité droite, et la grande artère qui de la cavité gauche le distribue dans tout le corps; et entre les deux, pour le conduire du cœur au poumon une artère encore (qu'on appelle la veine artérielle), et pour le ramener du poumon au cœur, une veine (qu'on appelle l'artère veineuse). Il note, sans y insister, comme il le fera en 1637, les petites portes ou valvules qui se trouvent à l'entrée de ces quatre vaisseaux, et qui s'ouvrent ou se ferment dans le sens contraire des artères et des veines; et il explique en peu de mots comment le sang qui entre et qui sort ainsi tour à tour, fait régulièrement enfler et désenfler le cœur, et battre les artères. Le sang distribué par celles-ci dans tout le corps, est cause de la nutrition, que notre philosophe explique aussi à sa manière. Mais surtout il assure que les plus petites parties du sang montent droit au cerveau, où elles forment les esprits animaux. Il compare ceux-ci à « un vent très subtil », à une « flamme très vive » : ce ne sont donc des esprits que de nom; en réalité, ce sont toujours des corps<sup>a</sup>, et Descartes leur attribue un caractère purement matériel, écartant l'équivoque que leur nom pouvait entretenir. Les esprits animaux, distribués par les nerfs dans les différents muscles, seront cause de tous nos mouvements<sup>b</sup>.

a. Tome XI, p. 129, l. 4-6; et p. 335, l. 4-5.

b. Voir aussi t. III, p. 686-689 : lettre du 19 juin 1643. Dans un manuel que Descartes a eu entre les mains, *Summa Philosophiæ* d'Eustache de Saint-Paul, dit « le Feuillant », la doctrine du temps se trouve ainsi résumée : *Physica, Pars IV, Traç. II, Quæstio 4* : « ... Notandum » autem est ex *sanguine* qui inter quatuor humores principem locum » tenet, tùm *vitales* cùm *animales spiritus* oriri. Namque vbi confectus à » iecore sanguis per venam cauam emittitur, portio quædam ex ipso purior » per venulam à venâ cauâ ad cor attrahitur, ibique vehementi calore » cordis perficitur, atque aded in *vitalem spiritum* conuertitur. Cæterùm

Ce qui caractérise, en effet, l'homme, ou plutôt le corps humain, vu du dehors, ce sont les mouvements qu'il accomplit. Descartes en fait aussi l'objet principal de son *Traité*; tout ce qui précède, et qu'on vient de voir, n'est qu'une introduction. Il distingue à ce propos trois choses<sup>a</sup> : d'abord, les mouvements eux-mêmes en général, mouvements des membres ou des organes par le moyen des muscles et des nerfs; mais (second point) ces mouvements se font à propos des objets extérieurs qui agissent sur nos organes, et cette action est à étudier; enfin (troisième point) à l'action du dehors répond une réaction du dedans, et Descartes étudie, en certains cas, cette réponse appropriée. Le mouvement se produit donc dans notre corps, après avoir été provoqué par les objets. Et comment se produit-il ainsi à l'intérieur du corps? C'est là le nœud de la question, et c'est par là aussi que commence notre philosophe.

Chose intéressante à remarquer, le mécanisme du cœur, tel qu'il le comprend, lui sert de modèle, semble-t-il, pour expliquer, dans les muscles et les nerfs, un mécanisme semblable. Le va-et-vient du sang dans le cœur s'explique par les quatre vaisseaux qui y débouchent, et surtout par les petites portes ou valvules qui ouvrent et ferment, alternativement et dans le sens qui convient, l'entrée de ces vaisseaux. De même le va-et-vient des esprits animaux dans les muscles : les nerfs sont

» ex iis portio aliqua per arterias ad cerebrum perducta, ibidem in *spiritus*  
 » *animales* conuertitur. Quidam his *spiritus naturales* adnumerant, quos  
 » tamen à fanguine vix discerni posse arbitramur : & probabile est  
 » *spiritus* præsertim *vitales* non nisi accidentariò differre à fanguine. Sic  
 » igitur *sanguis* nutritioni, *spiritus vitales* vegetationi & palpitationi,  
 » *animales* denique tum sensui, cum motui subseruiunt. Et quoniam hæ  
 » operationes per totum corpus erant necessariæ, idcirco natura tria  
 » subministravit vehicula, quibus tum *sanguis* cum *spiritus* per totum  
 » corpus deferrentur, nempe venas *sanguini*, arterias *spiritibus vitalibus*,  
 » neruos *animalibus* deputavit : sic vt venæ à iecore; arteriæ à corde,  
 » nerui à cerebro congruentissimè originem ducerent. Sed de his plura  
 » apud Medicos. » (Édit. 2<sup>a</sup>, 1611, p. 304.)

a. Tome XI, p. 132 (*division*), p. 132-141 (*première partie*), p. 141-165 (*seconde*), p. 165-200 (*troisième*), p. 200-202 (*conclusion*).



comme les vaisseaux qui apportent et qui remportent ces esprits; et à l'entrée des nerfs dans les muscles se trouvent aussi de petites portes ou valvules, qui s'ouvrent et se ferment tour à tour. Descartes insiste sur cette hypothèse des valvules dans les nerfs, aussi bien que dans les vaisseaux du sang<sup>a</sup>. Or les muscles sont deux par deux, et qui s'opposent: lorsque les esprits animaux viennent en remplir un, il se gonfle et se raccourcit, et tire à lui le membre ou l'organe, que laisse aller le muscle antagoniste, vidé au même moment d'esprits animaux, et par conséquent dégonflé et relâché; l'inverse se produit ensuite. Descartes pense expliquer ainsi les mouvements alternatifs des muscles de l'œil, donnés en exemple, ainsi que des muscles qui servent à respirer, à avaler, etc.<sup>b</sup>. Il tenait beaucoup à son explication, qui lui donnait comme le *schéma* de tous les mouvements du corps. Aussi ne la communiquait-il pas volontiers, de peur qu'on ne la lui dérobat; et plus tard il ne pardonnera pas à son ami Regius de s'en être emparé, et surtout d'en avoir omis l'essentiel, pour ne l'avoir pas compris sans doute: à savoir ces petites valvules qu'il suppose dans les nerfs, et qui empêchent le retour des esprits animaux par les mêmes conduits; comme, à l'entrée du cœur, des valvules s'opposent au retour du sang en arrière dans la veine cave et dans l'artère veineuse. Regius divulguera cette explication en 1646, et Descartes l'avait notée par écrit, dira-t-il, environ treize ans plus tôt, ce qui nous reporte bien à 1633 ou 1632<sup>c</sup>.

Il n'en parle pas expressément, dans une lettre de la fin de cette année, où il indique les chapitres de son *Traité de l'Homme*<sup>d</sup>. Mais il parle des cinq sens; et en effet, après avoir expliqué en général le mouvement des muscles, il étudie successivement le toucher, le goût, l'odorat, l'ouïe et la vue<sup>e</sup>.

a. Tome XI, p. 200, l. 29, à p. 201, l. 6.

b. *Ibid.*, p. 132, l. 2, à p. 141, l. 6.

c. *Ibid.*, p. 673, 675, 681-683 : *Descartes et Regius*.

d. Tome I, p. 263, l. 3-6.

e. Tome XI, p. 142, l. 22, à p. 160, l. 26.

Il prend occasion de l'ouïe, pour rappeler les principes de la musique; et à propos de la vue, il examine les erreurs où nous tombons, sur la distance, la forme, la situation des objets<sup>a</sup>. Ceci encore est intéressant, car une erreur dont on connaît la cause, cesse d'être une erreur, et on en est préservé: Descartes ne pouvait donc prendre bien au sérieux, en ce qui le concerne, ce qu'il alléguait des erreurs des sens. A ceux-ci il ajoute les sentiments intérieurs<sup>b</sup>: plaisir et douleur, faim et soif, etc. Toute cette partie, relative aux sens intérieurs ou extérieurs, est assez développée, et décrite avec une certaine complaisance: visiblement Descartes s'y intéresse, pour le moins autant qu'à telle ou telle question de métaphysique. En étudiant ainsi l'homme physique, et déjà les effets en l'homme de l'union de l'âme et du corps, lesquels se traduisent par des sentiments, aussi bien que tout à l'heure en étudiant le monde matériel, il se sentait vraiment philosophe.

Viennent enfin les mouvements accomplis par nous sous l'action des objets extérieurs ou par suite de nos sentiments internes. Et c'est pour les mieux connaître sans doute, que Descartes raconte, à la fin de 1632, qu'il étudie des têtes d'animaux, veaux, moutons, etc., et ce qui se passe au dedans<sup>c</sup>. Deux choses lui apparaissent comme essentielles: d'une part, les pores, à la superficie du cerveau, qui s'élargissent ou se rétrécissent pour livrer passage ou le fermer, selon les besoins, aux esprits animaux envoyés de là dans les nerfs et les muscles; d'autre part, à l'intérieur du cerveau, une certaine glande, que Descartes considère comme le centre même d'où tout part et où tout aboutit dans notre machine, la fameuse glande *conarion*. Cette vue qu'il a du cerveau et de ses principales fonctions, lui est propre, et il la revendique, lorsqu'il énumère, à la dernière page que nous ayons de son *Traité*<sup>d</sup>, ce qui est de lui

a. Tome XI, p. 160, l. 27, à p. 163, l. 5.

b. *Ibid.*, p. 163-165. Voir aussi t. VI, p. 55, l. 17-19.

c. Tome I, p. 263, l. 6-8. Voir t. VI, p. 55, l. 9-12.

d. Tome XI, p. 200, l. 25-29, et p. 201, l. 6-15.



et qu'il ajoute à ce que l'on savait communément en Anatomie. Il explique avec force détails, à titre d'exemple, ce qui se passe dans les différentes parties de l'œil pour l'accommoder à la vision des objets plus ou moins proches de nous, et encore les mouvements de la tête, des mains, des pieds, pour nous rapprocher ou nous éloigner<sup>a</sup>. Il explique, à sa façon, l'état de veille, et le sommeil, et les rêves<sup>b</sup>, et se complaît dans de minutieuses analyses, qui peuvent bien aujourd'hui paraître fantaisistes, mais qui avaient l'avantage en ce temps-là de montrer que le mécanisme pouvait suffire à tout, sans *forme*, ni *qualité* ou *faculté*, sans âme sensitive ni végétative.

Il n'insiste pas autrement, à la date de 1632, sur ce caractère si particulier de ses explications : loin de l'accentuer, il le sous-entend plutôt. C'était sa tactique. Il l'avait indiquée dès les premières pages de son *Traité du Monde* : montrer, par quelques exemples, qu'on peut fort bien se passer de ces entités scolastiques, qui sont donc inutiles ; au lecteur de conclure ensuite, si elles existent ou si elles n'existent pas<sup>c</sup>. Plus tard, quand il reprendra les mêmes questions, et que, dans le feu de la bataille, attaqué lui-même, il aura à se défendre, il ne se fera pas faute de railler au passage ces facultés auxquelles on avait recours en désespoir de cause, pures chimères, où l'esprit ne saurait rien comprendre<sup>d</sup>. Mais au début, il aimait mieux n'en parler que le moins possible, et les traiter par ce demi-silence, qui n'était que du mépris.

En revanche, il fait un constant usage, on pourrait presque dire un abus, des comparaisons empruntées à la chimie ou à la mécanique. Ce ne sont pas seulement pour lui des comparaisons, mais des assimilations véritables, et presque des identifications. La coction des aliments dans l'estomac, par exemple, est de même nature que la fermentation du raisin

a. Tome XI, p. 186-189, et p. 196-197.

b. *Ibid.*, p. 173-174, et p. 197-199.

c. *Ibid.*, p. 7-8.

d. *Ibid.*, p. 243-244 et p. 250-251.

dans la cuve<sup>a</sup>. La séparation entre les plus subtiles parties des aliments et les autres se fait de la même façon, dans les pores, que celui de la farine et du son dans un crible<sup>b</sup>. Enfin toute notre machine ressemble à ces orgues des églises, où l'air ramassé dans un soufflet, est envoyé de là par les doigts de l'organiste dans différents tuyaux; ou mieux encore, à ces nymphes et à ces dieux marins que, dans les jardins du roi, l'art hydraulique des ingénieurs faisait gesticuler, marcher, courir, se sauver, préférer même quelques sons dans les airs, sinon des paroles véritables<sup>c</sup>.

Le manuscrit du *Monde*, que l'on avait encore en 1664, n'allait pas jusque-là, et c'est par le résumé du *Discours de la Méthode* que nous savons que Descartes insistait sur cette différence essentielle entre les machines de l'industrie humaine, si perfectionnées qu'elles fussent, et l'homme même<sup>d</sup>: celui-ci parle, c'est-à-dire exprime par une infinité de combinaisons de signes, à propos des objets, une variété infinie de pensées. Il est capable aussi d'une infinie variété de mouvements, parce que, tandis que ces machines ne sont que des instruments propres à de certains effets toujours les mêmes et qui dépendent de ressorts montés pour cela, l'homme possède dans la raison un

a. Tome XI, p. 123, l. 6-8. Voir aussi p. 121, l. 23-25 (chaux vive), et l. 20-21 (foin nouveau).

b. *Ibid.*, p. 122, l. 3-6.

c. *Ibid.*, p. 165, l. 11, à p. 166, l. 13. Cette comparaison des orgues fut reprise plus tard par Pascal (*Pensées*, édit. Brunshvicg, Paris, Hachette, t. II, 1904, p. 38), qui paraît l'avoir empruntée à Montaigne. — Quant aux machines hydrauliques, voir t. X, p. 212 et p. 669. Voir aussi Mersenne, *La Verité des Sciences*, 1625 : « Quelques-vns aioûtent (à la » Mechanique) vne autre partie, par laquelle on fait des merueilles, c'est » la *Taumatopijtique* : qui contient la *Pneumatique*, qui se fert de l'air & » du vent; l'*Hydraulique*, qui fait presque ce qu'elle veut de l'eau, » comme il se voit aus fontaines de fainct Germain en Lais; l'*Automa-* » *topijtique*, qui semble faire viure les choses inanimées, telle qu'estoit la » colombe d'Archytas, ou la mouche de Iean du Mont-royal; & la *Neu-* » *rospastique*, à quoy on pourroit rapporter ce qui se fait avec le vif- » argent. » (Page 231.)

d. Tome VI, p. 56, l. 10, à p. 59, l. 7.



« instrument universel<sup>a</sup> ». Magnifique expression du philosophe, et magnifique idée qu'il se faisait ainsi de l'âme raisonnable. Il aurait étudié l'âme en elle-même, comme il avait fait aussi le corps, et déjà l'union des deux; et cette étude eût complété le *Monde*, que nous aurions ainsi en entier. Avait-il rédigé quelque chose déjà sur cette dernière partie si importante? Oui, si l'on s'en rapporte au résumé du *Discours de la Méthode* en 1637<sup>b</sup>. Et pourtant, le doute subsiste, si l'on songe que, sur la fin de 1632, il n'en était encore qu'à cette partie du *Monde*, que nous avons vue : étude du corps humain et de ses fonctions à l'extérieur et à l'intérieur. L'année suivante 1633 est celle de la condamnation de Galilée, qui l'arrêta court dans son projet de publier. Aurait-il eu le temps, ces quelques mois de 1633, de construire jusqu'à la fin l'œuvre qu'il avait entreprise?

En tout cas, rien de ce qui se rapportait à l'âme humaine ne nous a été conservé. La dernière page que nous ayons<sup>c</sup>, marque un temps d'arrêt ou de repos, où le philosophe jette un regard en arrière sur le chemin parcouru : monde des plantes et monde des animaux, monde physique, monde astronomique. Comme dans un panorama grandiose se déroulait sous ses yeux toute une cosmogonie.

a. Tome VI, p. 57, l. 8-9.

b. *Ibid.*, p. 59, l. 8. — D'autre part, Golius écrivait à Huygens ceci, à la date du 1<sup>er</sup> nov. 1632, en parlant de la Physique de Descartes : « Opus » autem quod molitur, ad humanæ animæ, cujus originem à Deo petit, » philosophiam nunc perductum, extremam expectat manum : erit autem » breve & pressum, ut attentionem & in philosophando diligentiam majorem excitet. (*Revue de Métaphysique et de Morale*, juillet 1896, p. 495.) — Enfin, Descartes écrivit à Mersenne, le 22 juillet 1633 : « Mon Traité » est presque acheué; mais il me reste encore à le corriger & à le decrire » (*lire plutôt recire ?*) » (Tome I, p. 268, l. 13-14.)

c. Tome XI, p. 200, l. 14, à p. 202, l. 25.

## CHAPITRE IV

### CONDAMNATION DE GALILÉE

(1633)

Le 23 juin 1633, Galilée fut condamné à Rome par l'Inquisition pour ses *Dialogues sur les deux plus grands Systèmes du Monde*, celui de Ptolémée et celui de Copernic, publiés l'année précédente. Déjà la même Inquisition lui avait fait changer le titre primitif : *Du flux et du reflux de la mer*. Galilée expliquait le phénomène des marées par le mouvement de la Terre<sup>a</sup>;

a. Le P. Georges FOURNIER, *Hydrographie (1643)*, Liv. IX : *Du Flux & Reflux de la Mer*. Chap. XIV : *Opinion de Galilée qui veut expliquer les flux & reflux de la Mer, par le moyen du mouuement de la terre.*

» Monsieur Gassand, en l'vne de ses doctes Epistres qu'il a fait imprimer  
» cette année, reduisant l'opinion de Galilée en abregé, & y adioustant  
» quelque esclaircissement, dit : Que la mesme chose qui arriue à vne  
» barque à demy remplie d'eau, tandis qu'elle est trainée sur la Mer, ou  
» sur vn lac calme : La mesme doit arriuer à la Terre, contenant l'eau de  
» la Mer en ses cautez, s'il est vray qu'elle se meine (*lire* : meue) dans la  
» paisible region de l'Ether, du triple mouuement qu'on luy donne, à  
» sçauoir : du journalier qu'elle fait à l'entour de son propre effieu, de  
» l'annuel qu'elle fait à l'entour du Soleil & au deffous du Zodiaque, &  
» de celuy de declinaison, qui n'est autre chose que l'entretenement de son  
» Effieu en parallelisme avec l'Effieu du monde. » (Page 455.)

Page 459 : « ... Cette similitude dont se fert Galilée pour declarer  
» comme se fait le flux & le reflux de la Mer, & par contre-coup pour  
» prouuer & establir son opinion du mouuement de la Terre : maintenant  
» que, comme le mouuement de la Terre explique naïfement les flux de  
» la Mer, ainsi ces flux establisent solidement le mouuement de la Terre, &  
» que ces deux choses se preuent l'vne l'autre, comme font celles qui ont



c'était la première fois qu'on proposait de ce mouvement une preuve sensible, et par conséquent frappante pour tous les esprits ; jusqu'alors les astronomes n'avaient invoqué que des arguments d'ordre spéculatif. Le danger devenait pressant ; il menaçait la doctrine consacrée de la Terre immobile au centre du monde et autour de laquelle tourne le Firmament. Le Saint-Office pensa qu'il n'était que temps d'intervenir et de sévir.

La condamnation ne fut connue de Descartes que cinq mois après, et semble-t-il, un peu par hasard. Il était encore à Deventer, et venait d'y passer tout l'été ; ou du moins il ne faisait que de se réinstaller à Amsterdam, où nous le retrouvons en 1634, et il allait justement envoyer à Mersenne le

» vn mutuel rapport, & que les causes font connoître leurs effets. Mesme  
 » il se persuade que c'est l'vnique experience sensible dont les Sectateurs  
 » de Copernic peuuent faire estat, veu que hors de là, le mouuement  
 » general qui emporte l'œil quant & la terre, est inobservable par l'œil. »

Le même P. Fournier termine ainsi son exposé de l'opinion de Galilée, p. 455-458 : « Ce sont iusques icy les paroles de Monsieur Gassand, » lesquelles estant bien pesées, tout homme intelligent auoura qu'on ne » sçauroit pousser cette sentence plus auant, & luy donner plus de iour & » de couleur, qu'il a fait en cette Lettre, que i'estime preferable à tout ce » que Galilée en a escrit dans ses Dialogues. L'honneur toutefois, & la » candeur de laquelle il fait vne tres particuliere profession, me donnant » toute assurance qu'il prendra en bonne part quelques instances qu'on » peut raisonnablement obiecter, & qu'en effet il ne tient point cette sen- » tence : Je luy diray en peu de mots. . . » (Page 459.)

La lettre de Gassend à Naudé (4 avril 1643), dont parle Fournier, est intitulée : *Novem Stellæ visæ circa Iovem, & de eisdem iudicium. Accessit observatio geminata in singulos dies æstus maris instar reciprocationis perpendicularorum.* (1643, in-f<sup>o</sup>.)

Le P. Fournier discute point par point l'opinion de Galilée, et lui oppose surtout les observations des navigateurs dans toutes les mers du globe, « sans m'engager, dit-il, à refuter l'opinion du mouuement de la » terre, ou à l'approuver » (p. 459). Mais « Galilée estant Italien, & » demeurant sur vne Mer, en la plus part de laquelle les flux & reflux » sont imperceptibles, a eu tort d'entreprendre d'escire d'vn fuiet qu'il » ne pouuoit connoître par sa propre experience, auant que s'informer » de ceux qui demeurent sur l'Ocean, & sçauoir parfaictement ce qui se » passoit de plus ordinaire dans les Mers où les marées sont hautes, sen- » sibles & bien réglées. » (Page 460.) « S'il eut interrogé les Diepois, les » Basques, Anglois & Hollandois. . . » (Page 461.)

manuscrit de son *Monde*. Mais, craignant le sort de Galilée, il n'envoya rien et s'en expliqua au bon religieux dans une lettre de la fin de novembre<sup>a</sup>. Cette lettre ne parvint pas à son adresse. Descartes ne le sut qu'après une seconde lettre<sup>b</sup>, où il rappelait la première : celle-ci avait-elle été simplement perdue, ou plutôt détournée et dérobée en chemin par quelque malveillant ? La méfiance et les soupçons de notre philosophe s'en accrurent, et il écrivit une troisième lettre plus explicite encore que les deux précédentes<sup>c</sup>. Il ne parlait de rien moins que de supprimer entièrement son ouvrage, et de renoncer désormais à toute publication. On avait condamné le mouvement de la Terre : or ce mouvement faisait partie intégrante de sa Physique, et se déduisait nécessairement de ses principes : ceux-ci se trouvaient donc faux, si le mouvement l'était ; ou du moins ils devenaient autant que lui condamnables, et passibles comme lui de la réprobation de Rome.

On se demande aujourd'hui ce qui pouvait effrayer Descartes à ce point ? Il était en Hollande, pays protestant, hors d'atteinte par conséquent des coups qui avaient frappé Galilée. Pour lui, point de prison à redouter, ni d'interrogatoire avec menace de torture ; point d'abjuration, non plus, ni de relégation dans un endroit déterminé avec défense d'en sortir. Sans doute Galilée souffrit plutôt d'entraves à sa liberté intellectuelle, qu'à sa liberté physique ; mais c'était encore trop que cette contrainte morale contre laquelle protestait sa conscience de savant, aux prises peut-être elle-même avec sa conscience de catholique. Tandis que du bout des lèvres, et non sans un demi-sourire peut-être, il concédait à ses juges que la Terre est immobile :

a. Tome I, p. 270-273. Voir aussi p. 285, l. 2-4, et p. 292, l. 2-8. Toutefois cet accident arrivait de temps à autre. Saumaise écrivait de Leyde à J. du Puy, le 9 juillet 1632 : « ...ie vien de recevoir lettres de » Mon<sup>seigneur</sup> Braffet, où il mande que toutes les lettres de Hollande qui » alloient à Paris, il y a huit iours, ont esté destrouffées entre Anuers & » Buenberg... » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 713, fol. 14.)

b. Tome I, p. 281-282.

c. *Ibid.*, p. 285-286.



« Et pourtant elle tourne », devait-il se dire mentalement, comme le veut la légende, plus vraie ici encore et plus philosophique que l'histoire. Quoi qu'il en soit, rien de semblable ne menaçait Descartes personnellement. Aussi n'était-ce pas pour lui-même qu'il avait peur, mais c'était pour sa philosophie. Quel sort lui aurait-il été réservé ?

Notre philosophe avait, en effet, à cœur, beaucoup plus qu'il ne l'avoue, le triomphe de ses idées. Animé, comme tous les réformateurs, j'allais dire les apôtres, d'un ardent esprit de propagande, il tenait par-dessus tout à ce qu'elles fussent admises partout, et qu'on ne leur défendît point de pénétrer dans les Universités et dans les Collèges. Lorsqu'il publiera son livre de 1637, il ne manquera pas de l'envoyer aussitôt aux Jésuites de La Flèche, non seulement comme l'hommage reconnaissant d'un écolier à ses anciens maîtres, mais surtout afin de les intéresser à ses nouveautés, et d'obtenir qu'elles soient accueillies avec faveur et en quelque sorte adoptées par eux. Les remarques auxquelles il répondra avec le plus d'empressement, seront celles des professeurs de Louvain, Plempius, Fromondus et Ciermans, qui deviendront peut-être, du moins il l'espère, ses partisans dans cette grande Université catholique. Et il semble bien qu'il fera quelque tentative auprès de l'Université de Douai, et du Collège des Jésuites à Lille, dans l'espoir de gagner à sa philosophie tous les Pays-Bas espagnols. Plus tard, enfin, lorsqu'il reprendra son *Monde* sous un autre titre *Principia Philosophiæ*, ce sera surtout pour l'adapter à l'enseignement : il s'efforcera de le rendre irréprochable, quant au fond, et d'en faire, quant à la forme, un véritable livre de classe. Il aurait donc manqué son but, s'il avait donné en 1634 un ouvrage exposé à la condamnation de Galilée en 1633. A quoi bon publier une philosophie qu'il savait d'avance devoir être interdite dans les écoles, c'est-à-dire une philosophie destinée à ne pas vivre, une philosophie qu'on aurait étouffée avant sa naissance ?

Descartes en cela s'est trompé, et il eut le tort de ne prendre

conseil que de lui-même. Mais à qui d'ailleurs se serait-il adressé en Hollande? Ses amis, jusqu'à cette date, étaient presque tous des huguenots. Il n'avait pas à leur soumettre un cas de conscience, qui n'eût été pour eux qu'une occasion de plus de sarcasmes contre Rome, et qui sait? de moquerie ou de pitié pour un philosophe papiste à ce point. Les Elzeviers s'empresseront, en 1635, de publier une traduction latine des *Dialogues* condamnés<sup>a</sup>, et l'année suivante, une traduction latine également de la fameuse lettre de Galilée, en 1616, à la grande-duchesse de Toscane, Catherine de Lorraine<sup>b</sup>, pour montrer que la théorie nouvelle pouvait s'accorder avec l'Écriture sainte. Mais, en 1637, notre philosophe était encore noté par Saumaise comme un catholique romain des plus zélés, et qui craignait par-dessus tout de déplaire à l'Église<sup>c</sup>. En France, sans doute, les choses se seraient passées autrement, et on

a. *Systema cosmicum, authore GALILÆO GALILÆI Lynceo, Academia Pisanae mathematico extraordinario, serenissimi Magni-Ducis Hetruriæ philosopho & mathematico primario : in quo quatuor dialogis, de duobus maximis Mundi systematibus, Ptolemaico & Copernicano, utriusque rationibus philosophicis ac naturalibus indefinite propositis, differitur. Ex italicâ linguâ latine conuersum. Accessit appendix gemina, qua SS. Scripturæ dicta cum terræ mobilitate conciliantur.* (Augustæ Trebec. Impensis Elzeviriorum, typis Davidis Hautti, 1635, in-4, 8 ff. lim., 495 pp., 12 ff. n. ch.) Le traducteur est Matthias Berneggerus. L'ouvrage fut imprimé à Strasbourg, mais à la demande et aux frais des Elzeviers.

b. *Nov-antiqua sanctissimorum Patrum & probatorum Theologorum doctrina, de Sacræ Scripturæ testimonijs, in conclusionibus mere naturalibus, quæ sensatâ experientiâ & necessarijs demonstrationibus evinci possunt, temere non usurpandis.* In gratiam Serenissimæ Christinæ Lotharingæ, Magnæ-Ducis Hetruriæ, privatim ante complures annos, italico idiomate conscripta à GALILÆO GALILÆO, nobili Florentino, primario Serenitatis ejus philosopho & mathematico : nunc verò juris publici facta, cum latinâ versione italico textui simul adjuncta. (Augustæ Trebec. Impensis Elzeviriorum, typis Davidis Hautti, 1636, in-4, 4 ff. lim. 64 pp.) Pièce imprimée aussi à Strasbourg, aux frais des Elzeviers, et qui mettait à la portée du public savant, dans la traduction latine, une lettre privée, écrite d'abord en italien.

c. Tome X, p. 555 et p. 557.



peut regretter que Descartes n'ait pas entendu ce qui se disait alors à Paris.

Il s'y serait trouvé dans un milieu orthodoxe, certes, mais qui n'acceptait pas sans mot dire tout ce qui venait d'au delà des monts. En dépit de Rome, le mouvement de la Terre était admis de la plupart de ces esprits curieux de nouveautés, et qui s'intéressaient à l'avancement des sciences. Sans doute, en 1631, l'un d'eux, Jean-Baptiste Morin, professeur au Collège de France, projetait de publier un livret contre le mouvement controversé ; mais aussitôt Gassend, Mersenne, d'autres encore, s'efforçaient de l'en dissuader<sup>a</sup>. Il le publia cependant, bien qu'on lui eût communiqué en outre un écrit, non encore imprimé, et non signé, où le flux et le reflux étaient expliqués par ce même mouvement. C'était l'écrit de Galilée, qui allait être publié et condamné, et qui déjà circulait ainsi en France. Morin en devina l'auteur, et vit qu'il avait deviné juste, lorsque

a. Gassend à Gaultier, Paris, 9 juillet 1631 : « M. Morin print la » peine, il y a trois jours, de me venir dire qu'il s'en alloit aux champs » pour un mois. C'est pour mettre au net un traité qu'il vient d'achever » & qu'il veut incontinent apres faire imprimer *contre le mouvement de » la terre*. M. Valois, le P. Mercenne, moy et quelques autres de fes » amis, qui cognoissent quelque chose en cette matiere, lui avons assez » naïvement dit nostre sentiment; mais il est feru de ceste opinion, comme » de son astrologie, & croit d'avoir aussi clairement démontré *l'immobilité » de la terre au centre du monde*, que vous savez qu'il est persuadé d'avoir » démontré la cabale des maifons astrologiques & autres principes de » cette nature. Je le crois en cela, pour dire le vrai; mais cela n'a pas » empesché qu'il n'aye aussi peu tenu de compte de tout ce que je luy ay » pu objecter ou respondre sur ce fujet, que sur le fait de l'astrologie. Il » m'a à tout le moins promis d'écrire sans aigreur & médisance & de » n'appeler plus Kepler entre autres *terrestrem fibratumque philoso- » phum*. » (*Les Correspondants de Peiresc*, p. p. Tamizey de Larroque, Aix, Marius Illy, 1881 : *Gaultier prieur de La Valette*, p. 62-63.)

Gaultier à Peiresc, Aix, 20 sept. 1632 : « Je vous remercie fort (de ou » pour ?) la communication de votre livre de Gallileus que je n'avois » encore vu. Je n'ai encore pu prendre mon temps pour le lire, ce que » neanmoins je desire fort, & remarquez comme il met sur le marché une » opinion tant mal agreable à la Cour de Rome. » (*Ibid.*, p. 59-60.) Voir aussi notre tome I, p. 263-264 : lettre de Gassend à Galilée, 1<sup>er</sup> nov. 1632.

l'ouvrage fut connu chez nous dès la fin de 1632. Il n'en prépara pas moins un second livret, dans le même sens que le premier, et qui, terminé dès 1634 ne parut qu'en 1639. Sans doute par un sentiment de délicatesse, Morin ne le publia pas au lendemain de la condamnation de Galilée, ne voulant pas profiter du secours apporté à sa thèse par le Tribunal du Saint-Office<sup>a</sup>.

Les Français qui étaient à Rome, tenaient soigneusement leurs amis de France au courant de ce qui se tramait contre Galilée. Mais ceux-ci ne voulaient pas croire qu'on irait jusqu'au bout. C'est que l'admiration et même la vénération était grande parmi nos compatriotes pour l'illustre Florentin. Personne n'a si bien parlé de lui, à ce moment, que Jean-Jacques Bouchard, dans une lettre à Peiresc, datée de Rome, le 18 juin 1633, c'est-à-dire au plus fort du procès et cinq jours avant la condamnation : « C'est, dit-il, le vieillard le plus sage, le plus éloquent » et le plus vénérable que j'aye jamais vu, et qui a en sa façon et » en ses termes je ne sçay quoy de ces Philosophes anciens<sup>b</sup>. »

a. Voir pour ces deux livres de Morin notre tome I, p. 260 et p. 324. La publication du second fut aussi retardée par celle des *Longitudes* du même auteur. Toutefois, dans la Dédicace à Richelieu, du 24 juin 1634, on lit : « ...Omissis iis quæ in meæ causæ gratiam acta sunt Romæ aduer- » sus Galilæum. » Morin rappelle, dans le cours de ce second ouvrage, que Galilée avait eu lui-même connaissance de son premier, avant que l'impression ne fût achevée, trop tard cependant pour qu'il pût en parler dans ses *Dialogues*. Il s'étonnait toutefois des raisons astronomiques (ou plutôt astrologiques) que donnait Morin pour l'immobilité de la Terre, mais ne disait mot des raisons physiques, en particulier, continue celui-ci, p. 54 : « & potissimum de meâ demonstratione aduersus præcipuum » eius fundamentum pro Telluris motu, petitum à causâ fluxûs & refluxûs » Oceani. Siquidem Manuscriptum illud cuius memini p. 57 meæ *Solu- » tionis* (son premier ouvrage, en 1631) erat ipsius Galilæi, vt iam quoque » patet ex eius *Dialogis*. Idque mihi quidem asseueratum fuerat à Viro » clarissimo, qui scriptum illud ex Italiâ adduxerat ipsumque mihi com- » municauerat ; sed Galilæi nomen consultò subticueram, quòd Manu- » scripto non esset appositum. Galilæi autem libro in lucem edito, ab » eoque ad D. Gassendum huc misso & mihi ostenso, vidi multa docta & » subtilia, Galilæi ingenium redolentia. »

b. J.-J. Bouchard, un des correspondants de Peiresc, écrivait de Rome, le 18 juin 1633, aux frères du Puy : « ... Il y a icy un *Linceo*, à propos de



La sentence rendue ne pouvait que redoubler la sympathie pour la personne de Galilée, et la faveur pour ses idées. Un prêtre à Paris (et Descartes n'en pouvait croire ses yeux, lorsque Mersenne le lui manda en Hollande<sup>a</sup>), Ismaël Boulliaud, voulait écrire aussitôt pour le mouvement de la Terre; et il faut voir de quel ton, deux ans après, il parle de l'Inquisition: qu'est-ce que ce Tribunal, qui s'arroe un droit, que seuls pourraient avoir les Conciles, lesquels n'ont rien décidé en cette matière? Mersenne, plus réservé dans la forme, en sa qualité de religieux, au fond devait penser de même. Dès 1634, c'est-à-dire un an presque jour pour jour après la condamnation (son achevé d'imprimer est du 30 juin), il publia *Les Mécaniques de Galilée*, traduites de l'italien en français: dans sa préface, il exprime le vœu que le savant florentin donne au public toutes ses remarques, et ne s'inquiète pas si elles seront ou non conformes à l'orthodoxie<sup>b</sup>. L'année suivante, en 1635,

» Académiques, qui voit bien plus clair que tous ces gens cy avec ses  
 » lunettes d'approche, qui ne leur (?) ont pas neantmoins fait découvrir  
 » dans la Lune les trahisons que l'on luy a tramees à Rome, où il a esté  
 » appelé par ceux de l'Inquisition, lesquels l'ont mesme retenu prisonnier  
 » quelque huit (lire: dix-huit) jours, d'où il est maintenant dehors. Je le  
 » fus voir, l'autre jour, avec M. Doni, & luy leus les louanges que cer-  
 » tains maîtres de vostre Académie m'ont escrites sur ses *Dialoghi del*  
 » *Flusso el Reflusso*, qu'il receut avec un extreme contentement. C'est le  
 » vieillard le plus sage, le plus eloquent & le plus venerable que j'aye  
 » jamais veu, & qui a en sa façon & en ses termes je ne sçay quoi de ces  
 » Philosophes anciens: aussi chés luy se fait le cercle *di tutti i virtuosi di*  
 » *Roma*. » En marge du MS., Bibliothèque Méjanes à Aix, *Corresp. de*  
*Peiresc*, t. II, f° 410: « ce Linceo n'est autre que l'illustre *Galilei*, alors  
 » âgé de 74 ans ». (*Les Correspondants de Peiresc*, p. p. Tamizey de  
 Larroque, Paris, A. Picard, 1881: *Jean-Jacques Bouchard*, p. 58-9.)

a. Tome I, p. 288 et p. 290-291.

b. *Les Mécaniques de Galilée, Mathématicien & Ingénieur du Duc de Florence*. Avec plusieurs additions rares & nouvelles, utiles aux Architectes, Ingénieurs, Fonteniers, Philosophes, & Artisans. Traduites de l'Italien par L. P. M. M. (A Paris, chez Henry Guenon, rue S. Jacques, près les Jacobins, à l'image S. Bernard. M.DC.XXXIV.) Achevé d'imprimer, 30 juin 1634. — Préface: « Je seray content, si ie suis cause que  
 » le sieur Galilée nous donne toutes ses speculations des mouuemens, & de

il publie de nouveau la même traduction à la suite de *Questions Physico-Mathematiques*; et dans ces questions, bien qu'il déclare d'abord « qu'il n'y a point de démonstration naturelle » qui contraigne d'embrasser la stabilité ou la mobilité de la » Terre », il donne un abrégé des *Dialogues* que Galilée a faits du mouvement condamné, et publie ensuite le texte de la condamnation en français, sans commentaire<sup>a</sup> : le lecteur reste

» tout ce qui appartient aux Mécaniques; car ce qui viendra de sa part » fera excellent. C'est pourquoy ie prie ceux qui ont de la correspon- » dance à Florence, de l'exhorter par lettres à donner au public toutes » ses remarques, comme i'espere qu'il fera, puis qu'il a maintenant le » temps, & la commodité tres libre dans sa maison des champs, & qu'il a » encor assez de force, quoy qu'il soit plus que septuagenaire, pour acheuer » toutes ses œuures, comme il assure dans une lettre de sa main, que l'on » m'a communiquée. »

a. *Questions Physico-Mathematiques. Et les Mécaniques du sieur Galilee, tres excellent Mathématicien, & Ingenieur du Duc de Florence. Avec les Preludes de l'Harmonie vniuerselle.* Vtiles aux Philosophes, aux Medecins, aux Astrologues, aux Ingenieurs, & aux Musiciens. Traduites de l'Italien par L. P. M. M. (A Paris, chez Henry Guenon, rue S. Jacques prés les Iacobins, à l'image S. Bernard. M.DC.XXXV.) A Monsieur Melian, Thresorier General de France. Signé : F. M. Merfene M. (s. d.). Approbation, 20 juin 1634. Signé : Chapelas. Et une autre, à la même date. Signé : F. François de la Noüe, Minime. F. Martin Herisse, Minime.

« Question XXXIV : *Quelles raisons a-t'on pour prouuer & pour persuader le mouuement de la terre, autour de son axe, dans l'espace de vingt-quatre heures?* » (Page 158.)

Mersenne conclut « qu'il n'y a point de démonstration naturelle qui » contraigne d'embrasser la stabilité ou la mobilité de la terre ». (Page 164.)

La phrase que nous avons reproduite, se trouve p. 164. Mersenne cite le livre de « Monsieur Morin Professeur royal » contre ledit mouvement, et ceci, entre autres : « ... puis que Dieu a enuoyé son Fils pour nous » sauuer par sa mort, l'on ne doit pas s'étonner s'il fait rouler les cieux » pour nous, & s'il a créé tout le monde corporel pour l'usage & pour le » plaisir des hommes ». (Page 161.)

« ... Je parleray encore du mouuement de la terre dans la question 44 » & 45, qui contiennent l'abregé des Dialogues que Galilee a faits dudit » mouuement, pour confirmer les Hypotheses d'Aristarque & de Copernic. » (Page 166.)

Question XLIV : *Qui a-il de plus notable dans les Dialogues que*



juge, et c'était peut-être la façon la plus digne de répondre au Saint-Office. Plus tard, après la mort du savant italien, le religieux insérera dans un de ses ouvrages, *Cogitata Physico-Mathematica* en 1644, un bel éloge de lui<sup>a</sup>, véritable panegyrique, qui fait le plus grand honneur et à Galilée et à Mersenne lui-même. On ne saurait demander plus à un R. P. Minime de l'Ordre de Saint-François-de-Paule; il s'est montré, certes, en la circonstance moins embarrassé de scrupules que ne l'était notre philosophe.

Enfin beaucoup plus tard encore, un autre religieux, le P. Poisson, de l'Oratoire, témoignera, pour le Tribunal de l'Inquisition et pour ses arrêts, de la même dédaigneuse indifférence<sup>b</sup>. C'était en 1670. Rome avait mis à l'index les œuvres

*Galilée a faits du mouuement de la terre? Cette question contient tout son premier Dialogue.* (Pages 201-210.)

Question XLV : *Qui a-il de remarquable dans le second Dialogue de Galilée ?* (Pag. 210-214.)

*Sentence contre Galilée.* (Pages 214-228.)

Mersenne mentionne la Congrégation tenue le 29 février 1616, et l'Abjuration du 22 juin 1633, imposée à ce vieillard de soixante-dix ans (son âge est rappelé).

Le livre fut défendu, et l'auteur condamné « aux prisons formelles de » ce nostre saint Office pour le temps qu'il nous plaira ». Et ceci enfin : « Pour penitence salutaire t'imposons que, durant les trois années suivantes, tu die vne fois la semaine les 7 Pseaumes Penitentiels, nous » referuans le pouuoir de moderer, changer, & leuer, du tout ou en partie, » les peines & penitences susdites. » (Pages 224-225.)

a. Voir notre tome X, p. 587-590.

b. *Observation* (du P. Poisson) *sur ces paroles* du DISCOURS DE LA METHODE : « Or il y a maintenant trois ans que j'estois parvenu à la fin » du traité. » (Tome VI de la présente édition, p. 60, l. 4-5.) Parlant du décret du 23 juin 1633 contre Galilée, il dit :

« ...Le Rev. Pere Mersenne a inseré ce Decret de l'Inquisition dans » ses *Questions Physiques & Mathematiques*, d'où je n'ay pas voulu le » tirer pour le mettre icy; d'autant qu'il est assez difficile de comprendre, » en le lisant tout entier, quel crime avoit fait | Galilée, pour luy faire » jurer sur les Saints Evangiles qu'il renonçoit à son sentiment. Car s'il » est contraire, comme on veut faire croire, aux expressions de l'Ecriture, » outre que le Pere Antonio Foscarini, de l'Ordre des Carmes, fait voir le » contraire dans une sçavante lettre qu'il écrivit à Fantoni son general, » en 1615, il est certain que, Dieu ayant parlé aux hommes, & par ses

mêmes de Descartes depuis 1663. Le P. Poisson rapporte une anecdote qui remonte à 1635, et qui, tout en nous montrant chez quelques-uns l'état d'esprit que nous venons de voir, justifie cependant jusqu'à un certain point les appréhensions de Descartes. Richelieu lui-même, sans doute pour faire sa cour à Rome et pouvoir lui résister sur d'autres questions à ses yeux plus importantes, demanda (autant dire ordonna) à la Sorbonne de s'associer à la condamnation prononcée contre le mouvement de la Terre. Et la Sorbonne obtempéra, sauf un docteur qui embarrassa fort ses confrères : il les convainquit, en effet, de contradiction, puisqu'ils enseignaient aujourd'hui la doctrine d'Aristote, condamnée jadis par des Conciles ; à plus forte raison, concluait-il, pourrions-nous enseigner une opinion qui n'est condamnée que par le Saint-Office<sup>a</sup>.

» œuvres : *habent enim, si intelligantur, linguam suam* (Aug.), & par ses  
 » écritures, comme par deux langages differens, quel crime peut-il y  
 » avoir d'expliquer l'un par l'autre ? & que les expressions de celles cy,  
 » qui s'accoutument aux usages des hommes, soient reformées en ce  
 » point par l'evidence de ceux-là, qui est conforme à la vérité ? »

« Cependant, comme je ne prens point de part dans ce démêlé qui  
 » regarde le mouvement de la terre, que les plus celebres Astronomes de  
 » ce siècle défendent comme l'hypothese la plus vray-semblable, quoy  
 » qu'en dise le Pere Riccioli, je ne diray rien de l'autorité de ce decret, &  
 » jusqu'ou doit aller le respect que les Catholiques luy doivent ; la liberté  
 » qu'on a d'en faire une question problematique, comme on a fait dans le  
 » College de Clermont, à Paris, montre assez qu'on ne scauroit luy  
 » donner le nom d'article de foy. » (*Commentaires ou Remarques sur la  
 Methode de René Descartes*, Vendôme, M.DC.LXX, p. 171-172.)

a. « ... Vous vous plaignez de moy, comme si j'estois un peu trop  
 » réservé à parler de l'Inquisition de Rome, & vous dites que ie devois  
 » estre aussi françois dans la bouche, que ie le suis dans le cœur. Mais ie  
 » me repens si peu de cette faute, que tous les Catholiques estimeront  
 » toujours fort innocente, que lors qu'il n'ira point de l'interest de la  
 » vérité, il n'y a point de marque de respect & de soumission que ie ne  
 » rende aux moindres reglemens qui viendront de delà les Monts ; & ie  
 » n'eusse jamais parlé de l'autorité de l'Inquisition, si elle n'estoit fortie  
 » des bornes de son pouvoir, pour les estendre jusques sur les sciences  
 » naturelles ; qui n'estant que du ressort de l'esprit, c'est aussi à luy seul  
 » d'en decider, lorsqu'elles ne sont pas contraires à la Foy. »

« Or ie ne pense pas qu'il y ait Theologien au monde, tant scrupuleux



Ce docteur avait raison, comme tous les esprits libres dans le public cultivé d'alors. Mais la Sorbonne n'en condamna pas moins. Et Descartes, qui tiendra tant plus tard, pour son traité de métaphysique, à l'approbation de la Sorbonne (sans pouvoir l'obtenir d'ailleurs), dut à cette date de 1635, s'il apprit l'incident, se confirmer dans la pensée de ne pas

» foit-il, qui ose dire que le repos de la terre foit un article de foy, & par-  
 » tant ceux qui la croyent dans le mouvement, n'ont pas pour cela un  
 » sentiment contraire à la foy ; mais pour faire voir que l'Inquisition, qui  
 » a décidé en faveur du repos, ne donne aucune autorité à ceux qui le  
 » défendent, il faut que ie finisse par le recit d'une petite histoire assez  
 » divertissante, dont m'a fait part un Abbé, qui a esté témoin de toute  
 » l'affaire. »

« Il y a environ trente cinq ans, qu'un celebre professeur de Philosophie  
 » dans l'Vniversité de Paris soustint, dans des theses publiques, que l'opi-  
 » nion de Copernic estoit la plus vraysemblable des trois qu'on a coûtume  
 » de proposer dans les Ecoles, & que l'Escriture n'enseignoit point le  
 » contraire. Ce langage qui sembloit un peu nouveau, ne plût pas à toute  
 » sorte de personnes ; & M. le Cardinal de Richelieu, entre autres, se crût  
 » trop interessé à maintenir le repos de toute la terre, qu'il avoit tâché de  
 » procurer par de longs travaux à quelques unes de ses provinces, pour  
 » ne pas s'opposer à tout ce qui pouvoit le troubler. Il employa donc tout  
 » son credit, pour faire condamner cette These en Sorbonne, dans les  
 » termes à peu près dont les Inquisiteurs s'estoient servi à Rome. Il estoit  
 » trop maistre dans cette Faculté, pour ne pas venir à bout de ce qu'il  
 » avoit entrepris ; mais il arriva qu'un Docteur, qui vit encore & se rend  
 » recommandable tous les iours par les excellens ouvrages de Critique  
 » Ecclesiastique qu'il donne au public, trouvant cette conduite un peu  
 » étrange, obligea ceux qui avoient rendu cette sentence, ou de se dedire ou  
 » de tomber dans une contradiction assez fâcheuse. Il leur demanda... »

« Il estoit trop maistre... assez fâcheuse. Il leur demanda... » Passage ainsi modifié dans les exemplaires vendus l'année suivante à Paris, 1671 :

« Il arriva neantmoins que, ne trouvant pas tous les Docteurs disposez  
 » à suivre aveuglement sa pensée, & à condamner une opinion, qui estant  
 » tres-probable à leur sens, estoit du moins aussi indifferente dans la Foy,  
 » un d'eux qui vit encore & se rend recommandable par les ouvrages  
 » de Critique Ecclesiastique qu'il donne au public, leur demanda... »  
 (Pages 236-237.)

« Il leur demanda *si on pouvoit librement enseigner les opinions*  
 » *d'Aristote dans l'Vniversité de Paris ; & dit qu'il avoit un grand scru-*  
 » *pule là-dessus, depuis qu'il avoit appris que cette doctrine avoit esté*  
 » *défendue par plusieurs Conciles.* On ne manqua pas de luy répondre

publier son *Monde*. Ses anciens maîtres, les Jésuites, plus tard, au temps du P. Poisson, toléreront bien quelques thèses sur le mouvement de la terre, en leur Collège de Paris ; mais en 1642, à La Flèche, ils combattaient encore, mollement, il est vrai, l'opinion de Copernic<sup>a</sup>.

「Toutefois (et ce fut là peut-être la conséquence la plus grave

» que son scrupule estoit sans fondement, & que, depuis le temps qu'on  
 » estoit en possession d'enseigner Aristote, il n'y avoit point de danger de  
 » continuer, quelque défense qu'en eussent fait les Conciles. Cette réponse  
 » si favorable à son dessein luy fit faire une autre demande : sçavoir, si  
 » l'Inquisition estoit au dessus d'un Concile, & quel des deux avoit plus  
 » d'autorité dans l'Eglise ? On luy répondit : Qu'il n'y avoit pas seu-  
 » lement de comparaison à faire, & que les decrets de Sorbonne ne pou-  
 » voient pas raisonnablement estre comparez à ceux des Conciles, qui  
 » avoient souvent esté receûs avec plus de soumission & de respect qu'on  
 » n'en a pour ceux de l'Inquisition. Nostre Docteur ne manqua pas aussi-  
 » tost d'ajuster ces réponses ensemble, & de dire : Si les Conciles ne me  
 » peuvent oster la liberté d'enseigner & de suivre la doctrine d'Aristote,  
 » qu'ils condamnent ; & que l'autorité de l'Inquisition soit infiniment  
 » inferieure à celle des Conciles, vous trouverez bon, s'il vous plaist, que  
 » j'enseigne & que ie suive l'opinion de Copernic, que l'Inquisition a con-  
 » damnée. Et comme il sembloit renfermer tacitement dans sa conclu-  
 » sion le decret de Sorbonne, auquel il estoit obligé de déferer, du moins  
 » par bienfiance, il l'expliqua, disant que ce qu'on en avoit fait, estoit  
 » pour empescher les divisions, qui partageant les Vniuersitez ne font  
 » qu'aigrir les esprits & n'éclaircissent pas pour cela la verité. »

« Ainsi, Monsieur, ce mal n'estant plus à craindre depuis qu'on n'est  
 » plus troublé sur la liberté des sentimens qu'on doit laisser aux Philo-  
 » sophes, il ne faut plus rien apprehender sur ce point du costé de la  
 » conscience ; & on peut sans danger s'inscrire, comme vous dites, contre  
 » l'Inquisition, qui a condamné Galilée, sans qu'on blesse le respect qu'on  
 » doit à l'Eglise ; mais on peut aussi s'excuser, comme ie fais, de la  
 » nécessité où ie suis d'en user de la sorte, sans sortir du devoir d'un bon  
 » François qui fait profession de la Religion Catholique, dont les loix  
 » m'obligent de condamner ce qu'elle condamne, & d'approuver ce  
 » qu'elle approuve. » (*Commentaire ou Remarques sur la Methode de René Descartes*, par L. P. N. I. P. P. D. L., Vandosme, M. DC. LXX, Reponse à la Lettre d'un Amy, p. 234-237.)

a. Thèse soutenue à La Flèche, séance publique du 23 février 1642 :  
 « Licet sententia Copernici falsa sit & temeraria, non potest tamen ullis  
 » popularibus experimentiis sufficienter impugnari. » (ROCHEMONTEIX, *loc. cit.*, t. IV, p. 114 et p. 367.)



de la sentence de l'Inquisition en 1633), à cause d'elle et par sa faute, nous n'avons pas le vrai Descartes. L'effet moral que voulait l'Église fut produit, effet d'intimidation, qui retarda les progrès de la science et de la philosophie. Sans doute, physiquement, on n'avait point fait grand mal à Galilée. Encore fut-il menacé d'être arrêté à Florence et d'être amené à Rome les fers aux pieds; encore fut-il enfermé dix-huit jours dans un dortoir du Saint-Office, et relâché seulement en considération de sa santé et de son âge; encore fut-il menacé de la torture (et que l'on songe à l'effet d'une telle menace sur un vieillard de soixante-dix ans et malade)<sup>a</sup>; encore fut-il condamné ensuite à ne pas s'éloigner de sa maison des champs, lui qui avait plutôt ses habitudes à la ville; encore fut-il astreint, pour le reste de ses jours, à une pénitence et à une réclusion de moine. A cela près, on ne lui fit point de mal; seulement on tenta de le déshonorer. Il dut avouer que ce qu'il avait dit et écrit, il ne le pensait pas. Une fois de plus, l'Église manifestait sa puissance par un acte d'autorité que beaucoup de catholiques eux-mêmes considérèrent comme un abus de pouvoir. Elle força la science à se rétracter, à abjurer. Sur un mot d'elle, ce qui devait être

a. Citons, à ce propos, ce passage d'un livre que Descartes a peut-être eu entre les mains : *Curiositez inouyes* de Jacques GAFFAREL, publié en 1629. (Voir notre tome I, p. 25, l. 13.) Il s'agit du malheureux Campanella, dont il a été question ci-avant, p. 65-66. Gaffarel intitule ainsi le chap. vi, § 13, de son livre : *Moyen de cognoître le naturel de quelqu'un, suiuant Campanella*, et raconte qu'il a vu le philosophe dans les circonstances suivantes : « ... comme i'estois à Rome, ayant sceu qu'on l'y auoit » amené, i'eus la curiosité de le visiter à l'Inquisition, non sans beaucoup » de peine : m'estant donc mis à la compagnie de quelques Abbez, on » nous meina à la chambre où il estoit, & aussitost qu'il nous apperceut, » il vint à nous, & nous pria d'auoir vn peu de patience, qu'il eust acheué » vn billet qu'il escriuoit au Cardinal Magalot : nous estans assis, nous » apperceumes qu'il faisoit souuent certaines grimaces, qui nous faisoient » iuger qu'elles partoient ou de folie, ou de quelque douleur, que la vio- » lence des tourments dont on l'a affligé luy eust causé, ayant le gras des » jambes toutes meurtries, & les fesses presque sans chair, la luy ayant » arrachée par morceaux, afin de tirer de luy la confession des crimes » dont on l'accusoit. . . » (Pages 267-268.) Ce n'était d'ailleurs ni l'une ni l'autre de ces deux causes.

la philosophie du siècle, la grande philosophie des temps modernes, s'arrêta court, hésita, et ne reprit sa marche que timidement et en se détournant quelque peu de sa route.]

L'avenir, certes, était à elle, et Descartes saura bien trouver un biais pour présenter ses idées, de façon à ne pas inquiéter les consciences. Mais ce sera toujours un biais. Sa philosophie en sera gênée dans ses libres démarches; elle s'embarrassera peut-être d'un bagage métaphysique dont elle se fût volontiers allégée, et elle s'engagera, pour la physique, dans un détour qui n'est plus le grand chemin où elle allait d'abord droit devant soi. Lui qui s'était contenté, en 1629, d'un « petit traité » de métaphysique », courte introduction à sa physique, l'aurait-il repris, comme il fit en 1640, en le grossissant ensuite de tant d'objections et de réponses, et en se gardant bien surtout de dire que ce n'était que le fondement de sa physique, rien autre chose, s'il n'avait point voulu se concilier les théologiens en leur donnant d'abord une sorte de théologie naturelle, et en les désarmant ainsi par avance pour le jour où il publiera sa physique ? Et celle-ci même, ne lui fera-t-il pas subir des remaniements, en y accolant des hypothèses nouvelles, une surtout, qui rappellera Tycho-Brahé plutôt que Copernic, sorte de compromis imaginé après coup pour la rendre moins suspecte ? La philosophie de Descartes restera donc, du fait de la condamnation de Galilée, non point faussée, certes, mais tout de même déviée, poussée hors de la voie où elle s'avancait d'abord d'une si franche allure et avec une si fière indépendance.]

---





## LIVRE III

---

### CHAPITRE PREMIER

#### DISCOURS DE LA MÉTHODE

DIOPTRIQUE — MÉTÉORES — GÉOMÉTRIE

(1634-1637)

Frappé, plus qu'il n'aurait fallu, de la condamnation de Galilée, Descartes prit sur le coup une résolution extrême, celle de ne rien publier. Mais le pouvait-il, en conscience ? A Paris, on attendait depuis trop longtemps quelque chose de ce philosophe qui ne s'était retiré en Hollande que pour travailler plus à l'aise, « en parfait repos d'esprit<sup>a</sup> ». Et bientôt Mersenne, comme pour lui forcer la main, insérera, sans le nommer encore, dans la préface de l'*Harmonie universelle*, en 1636, un passage d'une de ses lettres de 1634, où il est question de la matière subtile : « on en verra la démonstration » physique », ajoutait le bon religieux, « lorsqu'il plaira à l'auteur de la donner<sup>b</sup> ». Descartes lui-même, en quittant ses amis de France, n'avait-il pas pris des engagements, auxquels il devait faire honneur, sous peine de passer pour un de ces charlatans qui promettent des merveilles, et ne savent rien

a. Tome VI, p. 74, l. 25.

b. Tome X, p. 564-565, note.



tenir<sup>a</sup>? Cependant, il ne voulut pas divulguer d'abord toute sa philosophie : il n'en proposera que des essais ou échantillons ; mais il les choisira de nature à intéresser vivement les lecteurs et à leur faire désirer la publication complète.

La première émotion passée, il se remit donc assez vite au travail, et en peu de temps trois petits traités furent prêts<sup>b</sup> : l'un, sur un sujet mêlé de physique (Descartes disait : de philosophie) et de mathématique, la *Dioptrique* ; le second, sur un sujet de pure physique (même remarque), les *Météores* ; et le troisième sur un de mathématique toute pure, la *Géométrie*. Il rédigea ensuite une préface, intitulée *Discours de la Méthode*, et se prépara à publier le tout en un volume, sans nom d'auteur.

A qui s'adressera-t-il pour l'impression ? La peste sévissait à Leyde, l'année 1635, une peste terrible qui fit plus de 14,000 victimes<sup>c</sup> ; et d'ailleurs les Elzeviers montraient peu d'empressement. Descartes pensa un moment à un imprimeur d'Amsterdam, Willem Blaeu. Mais il finit par s'entendre avec un libraire de Leyde, Jan Maire, en 1636. A Leyde, en effet, demeurait Schooten, professeur de mathématique à l'Université, et aussi le fils de Schooten, qui traça les figures de la *Dioptrique*, sinon des *Météores* ; Descartes désirait sans doute surveiller lui-même et sur place ce travail<sup>d</sup>. L'impression fut achevée pour la fin de 1636 : le 5 janvier 1637, Huygens

a. Tome VI, p. 74, l. 3-31.

b. Tome I, p. 370, l. 12-16.

c. *Ibid.*, p. 325, l. 10-14. Le « malheur public », dont parle ici Huygens, est précisément la peste : le nombre des victimes (14,582) a été compté du 23 juin au 31 déc. 1635 ; il y eut une fois jusqu'à 1,500 décès en une semaine. Les Elzeviers réimprimèrent alors un petit livre de Théodore de Bèze, daté de Genève, 1579 : *De Pestis contagio & fugâ Differtatio*, avec une lettre d'André Rivet. (A° 1636, pet. in-12, 154 p.) — Voir aussi t. I, p. 338, l. 7-12.

d. Tome III, p. 450, l. 12-13. Voir aussi t. I, p. 344, l. 13-19, et p. 395-396. Descartes, quoique fort mauvais « peintre », c'est-à-dire dessinateur (il le dit, t. I, p. 339, l. 8-11, et p. 447, l. 17-19), travailla lui-même à ses figures, t. I, p. 344, l. 19-25.

envoyait à Mersenne, de la part de Descartes, le paquet des épreuves<sup>a</sup>. Tout était-il imprimé déjà ? Il le semble bien. Le philosophe avait mis au point la *Dioptrique* d'abord, et rédigé la *Géométrie* à la hâte, pendant qu'on imprimait les *Météores*. Quant au *Discours de la Méthode*, il ne s'était résolu qu'avec peine à l'écrire, après tout le reste<sup>b</sup>. Mais ce discours faisait également partie de l'envoi de janvier 1637, puisque Mersenne écrivit aussitôt à Descartes quelques réflexions sur tel et tel passage. Le titre définitif était aussi arrêté : *Discours de la Méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences. Plus la Dioptrique, les Météores et la Géométrie, qui sont des essais de cette Méthode*. Le philosophe avait d'abord songé à un autre titre<sup>c</sup>, un peu emphatique, on dut le lui dire et il le sentit : *Le Projet d'une Science universelle qui puisse élever nostre nature à son plus haut degré de perfection. Plus la Dioptrique, les Météores et la Géométrie : où les plus curieuses Matières que l'Autheur ait pu choisir, pour rendre preuve de la Science universelle qu'il propose, sont expliquées en telle sorte, que ceux mesmes qui n'ont point étudié, les peuvent entendre*. Il n'insista pas, et pencha plutôt vers l'autre excès, au gré de Mersenne : celui-ci aurait voulu qu'on mît *Traité de la Méthode*, et Descartes fut obligé de lui

a. Tome I, p. 345-346.

b. La première partie de la *Dioptrique*, au moins les deux premiers chapitres, qui regardent la réfraction, était rédigée au commencement de 1632, où Descartes l'envoya à Golius (t. I, p. 235, l. 1-3, et p. 237, l. 4-6); et le dernier chapitre, sur une machine de son invention, pour tailler les verres, avait fait l'objet de toute une correspondance entre lui et Ferrier, en 1629 et 1630. Le traité en entier était terminé pour le printemps de 1635, et Descartes lut son manuscrit à Huygens en trois matinées à ce moment-là. (Lettres du 16 avril et du 1<sup>er</sup> nov. 1635, t. I, p. 315, l. 7-9, et p. 329, l. 17.) — Le traité des *Météores* ne fut rédigé qu'ensuite, « les » deux ou trois premiers mois de cet été », dit Descartes dans cette même lettre du 1<sup>er</sup> nov. 1635. A cette date, il n'avait plus qu'à le mettre au net, et ne savait s'y résoudre, pas plus, ajoute-t-il, qu'« à faire une préface » qu'il y veut joindre », et qui sera le *Discours de la Méthode*. (Tome I, p. 329, l. 28, à p. 330, l. 11.)

c. Tome I, p. 339, l. 16, à p. 340, l. 14.



faire observer que ce n'était pas un *Traité* complet, mais un simple *Avis* touchant la méthode à suivre dans les sciences<sup>a</sup>. Le premier titre était peut-être trop pompeux; le second parut vraiment trop modeste.

Descartes envoyait les épreuves à Paris uniquement afin d'avoir un privilège. L'imprimeur Jan Maire en avait bien un déjà, des États de Hollande, daté du 20 décembre 1636<sup>b</sup>, mais qui ne valait que pour les Pays-Bas, et ne le protégeait pas en France contre une contrefaçon et une concurrence possible à Paris. C'était donc dans un intérêt commercial que notre philosophe demandait à Mersenne de lui faire obtenir un privilège du roi, non pas tant pour lui personnellement, que pour son libraire de Leyde<sup>c</sup>. Mais Mersenne l'entendit autrement. Il voulut quelque chose qui signalât le nouveau volume à l'attention publique et en assurât le succès. Les circonstances étaient favorables : le chancelier, Pierre Séguier, aimait les lettres, et de plus il avait épousé une cousine germaine du cardinal de Bérulle, ancien protecteur de Descartes. Séguier entra dans les vues de Mersenne : le privilège faisait une allusion flatteuse à ce qu'on pouvait attendre de l'auteur pour l'avancement des sciences et le progrès des arts mécaniques, et surtout il nommait cet auteur en toutes lettres : *Des Cartes*<sup>d</sup>. C'était aller contre la volonté expresse du philosophe, qui en témoigna quelque humeur à son ami trop zélé; il ne retint que les termes essentiels du privilège, et supprima tout le

a. Tome I, p. 349, l. 14-20.

b. Tome VI, p. 515.

c. Tome I, p. 365, l. 4-6. Voici un précédent. Saumaise écrivait de Leyde à M. Du Puy, à Paris, le 2 déc. 1632 : « ... Le S<sup>r</sup> Maire, imprimeur de » cette ville, que vous cognoissés, a fait imprimer les Annales de ce pais » tournés de Flamand en Latin par le fils de Mon<sup>s</sup>r Voffius. Il m'a prié » de vous escrire, s'il y auroit moyen de lui faire auoir vn priuilege de » France ; il apprehende que les imprimeurs de France ne prennent enuie » de le faire apres lui, ce qui lui tourneroit à vn grand preiudice... » (Paris, *Bibl. Nat.*, MS. fr., Collection Du Puy, 713, fol. 16.)

d. Comparer t. VIII, p. 1, note a, et t. VI, p. 518. Voir aussi t. I, p. 363-364. Voir enfin ci-avant, p. 13-14, note a.

reste, qui ne parut qu'en 1644. Qu'avait-il besoin, par avance, de ces louanges officielles ? Elles équivalaient, lui disait-on, à des « lettres de chevalerie ». Mais sa naissance le faisait déjà gentilhomme. D'ailleurs, tant de formalités retardaient l'octroi du privilège, qui était impatiemment attendu à Leyde. Il est daté du 4 mai 1637; Jan Maire le reçut les derniers jours du mois, et le volume fut achevé d'imprimer le 8 juin.

Singulier pouvoir des mots ! Supposons que Descartes eût intitulé *Télescope* le traité de la *Dioptrique*<sup>a</sup>, et *Arc-en-Ciel* celui des *Météores*, préférant à la terminologie ancienne des appellations modernes : ces deux traités prenaient, ainsi que la *Géométrie*, un air de nouveauté, qui maintenant encore les recommanderait à l'attention des savants. Et peut-être le *Discours de la Méthode*, simple préface, après tout, d'un important ouvrage, n'aurait point, par un phénomène unique dans l'histoire des lettres, fait oublier l'ouvrage lui-même, au point de se substituer à lui entièrement.

La *Dioptrique*, en effet, était un sujet d'actualité. Les savants l'avaient mis à l'ordre du jour, depuis l'invention des lunettes d'approche en 1608<sup>b</sup>, et Descartes reconnaît que c'est bien

a. Le sens des mots *Optique*, *Catoptrique*, *Dioptrique*, se trouve ainsi expliqué, MERSENNE, *La Verité des Sciences*, 1625 : « ...Or, comme il y a » 3 sortes de rayons, sçavoir est les droits, les réfléchis & les rompus : aussi y a-t'il 3 parties dans l'Optique. La premiere considere tout ce qui se fait par le rayon droit, tel qu'est celuy par lequel nous voyons la lumiere & les couleurs, qui nous sont opposez, l'air qui est entre l'œil & l'objet estant vniforme. La seconde partie contemple le rayon réfléchi par toutes sortes de miroirs, & s'appelle *Catoptrique*, c'est à dire science des miroirs. La troisieme enseigne comment nous voyons par rayons qui sont rompus, comme quand nous regardons vn bâton qui est partie dans l'eau, partie dans l'air, & se nomme *Dioptrique*, ou *Mesoptique*, parce qu'elle considere la façon par laquelle les rayons passent par les milieux diuers, comme quand ils trauerfent l'air, l'eau & le verre en mesme instant : on pourroit aussi nommer cette partie *Anaclastique* ou *Diaclastique*. » (Pages 229-230.)

b. *De Uitvinding der Verrekijkers*, van C. DE WAARD. (La Haye, 1906, in-8, p. 340.) Abrégé en français dans la Revue *Ciel et Terre*, 28<sup>e</sup> année. (Br. in-8, p. 18, Bruxelles, Weissenbruch, 1907.)



cette invention qui lui donna l'idée d'écrire un tel traité<sup>a</sup>. Il n'était pas le premier, certes; mais au témoignage d'un contemporain, le P. Georges Fournier, Jésuite, dans son *Hydrographie* en 1643, tous les ouvrages précédents en furent éclipsés, et ce fut le sien désormais qui fit autorité<sup>b</sup>.

A la honte de nos sciences, déclare le philosophe, cette invention si utile et si admirable des lunettes d'approche est due au hasard; et l'auteur, Jacques Metius, d'Alkmaar, n'avait jamais étudié. Descartes ignorait-il que ces lunettes avaient été inventées à Middelbourg, qui en était resté le principal centre de fabrication dans les Pays-Bas? Lui, si curieux de nouveautés, il n'aurait pas visité dans cette ville, en 1618, la boutique du lunetier Lipperhey; qui dix ans auparavant, en 1608, s'en était dit l'inventeur? et pas davantage celle d'un autre lunetier, Zacharias Jansen, qui avec plus de raison, ce semble, avait élevé la même prétention? Le fils de ce Zacharias, Johannes Jansen, invoquera cependant plus tard le témoignage de notre philosophe (après la mort de celui-ci, il est vrai), pour assurer qu'en 1618 on trouvait dans la boutique paternelle des verres disposés dans de longs tuyaux pour

a. Tome VI, p. 159, l. 17-22.

b. HYDROGRAPHIE contenant la *Theorie & la Pratique de toutes les parties de la Navigation*. Composé par le P. GEORGES FOURNIER de la Compagnie de Iesus. (A Paris, chez Michel Soly, ruë saint Iacques, au Phœnix. M.DC.XLIII. Avec Privilege du Roy. Permission du R. P. Prouincial: Iacques Dinet, à Paris, ce 4 Ianuier 1643. Privilege, 18 mai 1643. Gd in-f<sup>o</sup>, pp. 922. Acheué d'imprimer, 20 mai 1643.) — Le chapitre XIX du livre X est intitulé : *Des Lunettes d'approche* : « ... Je dis » que cette inuention est incomparable, & que, puis que nous en ignorons » le vray Auteur, au moins nous deuons grandement priser ceux lesquels » par leurs doctes escrits ont tellement cultiué, ce que le hafard a fourny » au premier Inuenteur, qu'ils l'ont conduite en tel poinct qu'il semble » qu'on n'y peut plus rien adioufter : tels que sont Maurolicus en ses liures » de la Lumiere & de l'Vmbre : Porta en vn œuure exprès, qu'il a descrit » des Lunettes & Miroüers bruslants : Kepler en son Optique, & princi- » palement en sa Dioptrique : Aquilonius en son Optique : Hierosme » Sirturus Milanois : le Pere Schiner en sa Rose Vrsine : le sieur Tarde » Theologal de Sarlat : & sur tous nouvellement Monsieur des Cartes, » comme ie diray cy apres. » (Page 511.)

regarder la nuit les étoiles et la lune<sup>a</sup>. Il ajoute, il est vrai, que Metius vint lui-même examiner un de ces tuyaux, et fabriqua ensuite une lunette semblable; et il est vrai aussi que, dès 1608, Jacques Metius, comme Lipperhey et comme Jansen, avait demandé aux États de Hollande un brevet d'inventeur. Mais Descartes tenait sans doute ses renseignements du propre frère de Jacques, Adrien Metius, qu'il connut comme professeur de mathématiques à l'Université de Franeker, et il s'en sera rapporté à lui<sup>b</sup>.

a. C. DE WAARD, *loc. cit.*, p. 140 : « Anno 1590, is de eerste buyse »  
 » gemaect en geïnvteert binnen Middelburgh in Zeelant van Zacharias  
 » Janfen, ende de Langste waerr(en) doen ter tijt 15 à 16 duym; waervan  
 » datter 2 wech vereert werden : de eene aen den prins Maurytyfus en de  
 » ander aen hertogh Albertus. De deftanfy van 15 à 16 duym is foo lange  
 » gebruyckt geweest tot het jaer 1618; doen hebbe ick, met mijn vader  
 » hierboven vernoumpt, de lange buyse geïnvteert, die men gebruyckt  
 » om by nachte te sien in de sterren en de maenne, daer veel in te speke-  
 » leren is. Anno 1620 heeft Meetsfus een van onse buyfen bekommen,  
 » deweltke hy naergekonterfeyt heeft, voor fooveel als hij gekonnen heeft.  
 » Desgelickx heeft oock Cornelis Dribbel gedaen. Als wy dese inster-  
 » menten practyseerden, woonden wy op het kerckhof, daer nu de  
 » venduyfy is. Waerre Reynnier Ducartes en Cornelis Dribbel en  
 » Joannes Loof int leven, die fouden getuygen daervan konnen wesen,  
 » dat ick de eerste lange buyfen hebbe geïnvteert. Vorder en kan  
 » ick, mijn Heeren, geen naeder onderricht daervan doen. — In Mid-  
 » delburgh, den 30 Jannewary 1655. JOHANNES SACHARIASSEN. » Cette  
 attestation, adressée aux magistrats de Middelbourg, soulève plus d'une  
 difficulté. Johannes, par ex., en 1618, n'avait que sept ans; il n'a donc pu  
 aider son père dans l'invention du perfectionnement dont il parle. D'autre  
 part, la date de 1590 n'est point celle de l'invention : Johannes lui-même  
 vingt ans plus tôt, en 1634, en avait indiqué une autre plus vraisemblable  
 à Beeckman, qui la rapporte dans son *Journal* : « Johannes Sacharias  
 » seght, dat sijn vader den eersten verrekijker maeckte hier te lande anno  
 » 1604 naer eene van eenen Italiaen, daerop stont anno 1590. » (*Ibid.*,  
 p. 155.) Notons cette même date de 1590, qui apparaît.

b. Sur l'inventeur du télescope, le P. Fournier (*loc. cit.*, p. 511) reproduit textuellement d'abord la version de Descartes (t. VI, p. 81, l. 3-7, et p. 82, l. 2-18). Il y ajoute d'ailleurs celle de Sirturus, et continue par le passage que nous avons cité, p. 186, note b. — D'autre part, Peiresc, dans une lettre à Dupuy, datée d'Aix-en-Provence, 8 nov. 1626, parle de ces lunettes de Galilée, « ou plus tost (ajoute-t-il) de Jacques Methius qui en



Il imagina, précisément en cette ville, une machine propre à tailler les verres. C'est de Franeker, en effet, que sont écrites les lettres de 1629, qui donnent là-dessus des instructions à Ferrier, l'artisan qu'il avait connu à Paris<sup>a</sup>. Il tenta même de le faire venir auprès de lui, pour y travailler ensemble : on vivrait, disait-il, « comme frères<sup>b</sup> ». Mais Ferrier ne put se décider. Il essaiera cependant de faire quelque chose, sinon en 1629 ou 1635, du moins après la publication de 1637 : le P. Nicéron raconte, en 1638, que Ferrier montrait à Paris une lunette excellente, composée de deux verres taillés, suivant le conseil de Descartes, en hyperbole<sup>c</sup>. Plus de dix ans auparavant, notre philosophe avait obtenu du même Ferrier, à Paris, de semblables verres ; mais il n'avait pas encore imaginé une machine tout exprès pour les tailler ; et il avait laissé Mydorge dessiner lui-même la figure à leur donner, pour le bien convaincre de l'excellence de l'hyperbole<sup>d</sup>. Mydorge, en effet, qui étudiait surtout les miroirs, tenait pour la figure parabolique ; mais il dut reconnaître que, pour les lunettes, objet de la Dioptrique, l'hyperbole est préférable ; et Mersenne le reconnut également<sup>e</sup>. C'était une nouveauté, et Descartes n'en

» est le vray inuenteur primitif ». (*Lettres de Peiresc*, Paris, Impr. Nat., 1888, t. I, p. 79-80.) Fromondus, en 1627, dira de même de l'inventeur : « Fratrem suum Iacobum Metium fuisse contendit Adrianus Metius Franekerensis Mathematicus. » (*Meteorologicorum libri*, p. 112.) Enfin on trouve, dans les *Momenta Defultoria* de Constantin Huygens une épigramme de 1632 : *In Metium Telescopii Inventorem*. (Page 76, 1<sup>re</sup> édit., 1644.) — Adrien Metius, né comme son frère à Alkmaar, en 1571, mourut à Franeker en 1635. Un livre de lui : *Arithmeticae & Geometriae Practica*, fut édité par les Elzeviers à trois reprises, en 1611, 1626 et 1640.

a. Tome I, p. 13, 32, 53 : lettres du 18 juin, 8 oct. et 13 nov. 1629.

b. *Ibid.*, p. 14, l. 12.

c. Tome II, p. 376.

d. Tome I, p. 335-337, notamment p. 336, l. 24.

e. MERSENNE, *Questions Physico-Mathematiques*, 1634 : « Question XIX. » « A quoy seruent les sections Coniques, & quel peut estre leur usage ? » (Page 94.)

Mersenne considère surtout « la section ou la ligne hyperbolique... » encore plus admirable dans les lunettes & dans la refraction, que dans

était pas peu fier. Jusque-là on s'était contenté de donner aux lentilles de cristal, qui servaient pour les lunettes d'approche, la forme sphérique, sans autre raison, si ce n'est qu'elle était plus commode à tailler et qu'elle réussissait. Galilée n'en employait pas d'autre en Italie, ni Scheiner en Allemagne<sup>a</sup>; et en Hollande même, un professeur d'Amsterdam, qui fut en relations avec Descartes, Martinus Hortensius, préconisait toujours la figure circulaire<sup>b</sup>. Descartes fut même un peu

» les miroirs & dans la reflexion... C'est pourquoi les Lunettiers  
 » deuroient faire les verres de leurs lunettes de longue veuë en forme  
 » d'hyperbole conuexe... » (Pages 95-96.) Et il renvoie à la *Verité des Sciences*, l. IV, c. 6, et à l'*Impieté des Deistes*, partie II, c. 6, et c. 13 de la 25 objection, « où les proprieté & la fabrique des miroirs paraboliques sont expliquées ». Mais surtout il renvoie aux livres « des sections Coniques de Monsieur Mydorge (dont on attend toujours les 6 derniers) ».

a. GALILÉE, *Sidereus Nuntius*, 1610 : « Tubum primò plumbeum mihi  
 » paravi, in cuius extremitatibus vitrea duo Perspicilla, ambo ex alterâ  
 » parte plana, ex alterâ verò unum *sphærice* convexum, alterum verò  
 » cavum, aptavi. » (*Edizione Nazionale*, vol. III, parte 1<sup>a</sup>, Firenze, 1892, p. 61-62.) — SCHEINER, *Rosa Ursina*, 1630 : « Forma lentium qualis esse  
 » debeat : forma, quæ huic materiæ inditur, est artificialis, superficies  
 » nimirum vel plana, vel *sphærica* (*de reliquis enim figuris nolo hinc  
 » inquirere*), eaque vel caua, vel conuexa. » (Page 98.)

b. Tome I, p. 327, l. 8-15, et p. 328 ; puis p. 331, l. 6-15 : lettres du 28 oct. et du 1<sup>er</sup> nov. 1635.

Voir aussi le P. Fournier, *Hydrographie* (1643), Liv. X : *Des Lunettes d'approche*, chap. XIX :

« ...Telle a esté la figure de toutes les Lunettes iusques à present  
 » (*figure spherique*); mais depuis que Monsieur des Cartes Gentilhomme  
 » Breton a imprimé la Dioptrique à Leinde l'an 1637, & qu'il a monstré  
 » que le cercle ne peut suffire, pour composer la figure d'un verre qui  
 » face que tous les rayons qui viennent d'un point s'assemblent en un  
 » point exactement, & que, si au lieu de la figure Spherique on en donne  
 » aux verres une Hyperbolique, on fera des Lunettes qui feront voir les  
 » objets distinctement, sans confusion, & en telle grandeur que l'on voudra ; & qu'il nous a fait connoître que la cause pour laquelle il a paru  
 » si peu de Lunettes d'approche d'exquise bonté, est que les ourriers n'ont  
 » jamais rencontré que lors qu'ils ont failly si heureusement, que, pensans rendre Spheriques les superficies des verres, ils les ont rendues  
 » Hyperboliques, ou de quelque autre figure equivalente : plusieurs se  
 » font mis à y trauailler de nouveau, & maintiennent que, si la main des



piqué que Huygens, qu'il pensait avoir converti à son hyperbole, prêtât encore l'oreille aux objections d'Hortensius. Huygens, pour satisfaire son ami, lui offrit alors de faire tailler un verre hyperbolique par un tourneur de sa connaissance à Amsterdam. Mais il y fallait la fameuse machine ; et elle était difficile à construire. Descartes, cependant, était entré dans les détails les plus précis, et en avait fait un chapitre entier de sa *Dioptrique*, le dernier, celui auquel tout ce qui précède achemine peu à peu le lecteur.

L'ouvrage<sup>a</sup> peut se diviser en deux parties, avec une introduction. La seconde partie, qui comprend les quatre derniers chapitres ou plutôt « discours », VII, VIII, IX et X, étudie les questions suivantes : — moyens de perfectionner notre vision, lesquels consistent à fabriquer des organes artificiels, autrement dit des lunettes ; — formes ou figures que doivent avoir les verres ou autres corps transparents qui servent aux lunettes, et Descartes, écartant le cercle ou la sphère, examine comparativement deux autres sections coniques, l'ellipse et l'hyperbole, pour donner la préférence à l'hyperbole ; — comment ensuite deux verres hyperboliques, l'un convexe et l'autre concave, doivent être placés dans un tube ou tuyau pour faire une bonne lunette ; — enfin et surtout, comment doit être construite la machine propre à tailler de tels verres. Quant à la première partie, elle comprend les quatre discours

» *ouuriers ne nous manque, on pourra par cette inuention voir des obieçs*  
 » *aussi particuliers & aussi petits dans les Astres, que ceux que nous*  
 » *voyons communement sur terre.* Toute l'Europe attend quelque bon  
 » *effect d'vne si rauiffante demonstration.* » (Page 512.) Tous les passages  
*en italiques* sont copiés textuellement de Descartes, t. VI, p. 211, l. 1-5,  
 et p. 206, l. 2-6.

a. *La Dioptrique*, t. VI, p. 81-227, se divise ainsi :

I. *Lumière*, p. 81-93. — II. *Refraction*, p. 93-105.

III. *Œil*, p. 105-108. — IV. *Des sens*, p. 109-114. — V. *Images au fond de l'œil*, p. 114-129. — VI. *Vision*, p. 130-147.

VII. *Moyens de la perfectionner*, p. 147-165. — VIII. *Figures à donner aux verres*, p. 165-196. — IX. *Lunettes*, p. 196-211. — X. *Machine à tailler les verres*, p. 211-227.

précédents, III, IV, V et VI. Pour savoir ce qu'on peut ajouter à notre vue par artifice, il faut connaître d'abord les organes dont nous a pourvus la nature. Et Descartes examine successivement — l'œil, organe extérieur ; — puis ce qu'il appelle les organes intérieurs qui servent au sens de la vue, c'est-à-dire les nerfs et le cerveau ; — puis les images qui viennent se peindre au fond de l'œil ; — enfin la vision elle-même. Mais avant tout il avait exposé les principes, dans une sorte d'introduction<sup>a</sup> : — chapitre II, lois de la réfraction ; — chapitre I, nature de la lumière.

Descartes ne pouvait choisir un meilleur exemple, et plus démonstratif, des idées qui lui étaient chères : il montrait dans un même sujet l'union de la géométrie et de la physique, l'union aussi de la spéculation et de la pratique, de la science des philosophes et de l'industrie des artisans. Cette machine à tailler des verres en hyperbole était l'application d'une découverte scientifique ; or, dans sa pensée, toutes les découvertes doivent aboutir ainsi à des inventions utiles. Et l'on ne saurait dire laquelle de ces trois choses le satisfaisait davantage : sa machine elle-même, sa loi des réfractions, ou l'étude des sections de cône par lesquelles les réfractions s'expliquent géométriquement.

Selon ce principe, que l'art doit toujours chercher ses règles dans la nature, et que les organes naturels doivent être les modèles des organes artificiels, Descartes étudie la structure de l'œil et le mécanisme de la vision. Il avait en cela des prédécesseurs : Jean Tarde, en France, dans son *Telescopium*<sup>a</sup>, et Scheiner, en Allemagne ou plutôt en

a. *Telescopium, seu Demonstrationes Opticæ, quibus docetur qua ratione perspicilla nuper inuenta species visibilium admoueat & augeant, oculoque iuuent ad remota distinctè videnda.* (Seconde partie de l'ouvrage intitulé : *Borbonia Sidera*. Parisiis, apud Ioannem Gesselin, M. DC. XX. Privilège : 8 juin 1620.) L'auteur, Jean Tarde, traduisit lui-même en français son ouvrage. La traduction parut en 1623. A la fin, Tarde se demande comment on est parvenu à l'invention du télescope ; il refuse de croire qu'elle soit due au hasard et propose deux explications,



Italie, dans sa *Rosa Ursina*<sup>a</sup>. Descartes ne paraît pas avoir connu Jean Tarde ; mais il cite, dans ses lettres, le nom de Scheiner<sup>b</sup>. Qu'avait-il besoin, d'ailleurs, de ces exemples ? La méthode était tout indiquée, et un esprit bien fait ne pouvait manquer de la suivre. Déjà, dans le *Traité de l'Homme*, qui est comme une seconde partie de son *Monde*, on trouve une étude semblable de l'œil et de la vision<sup>c</sup>. Ce n'était là qu'un résumé de ce qu'on retrouve, sous les mêmes titres, aux chapitres III et IV de la *Dioptrique*. Ici Descartes met au point ce qui était seulement esquissé dans le *Monde*. Mais de part et d'autre, à propos de la vision, il étudie dans le même ordre tout ce qui s'y rapporte : lumière et couleur, situation et distance, grandeur et figure des corps ; les deux premières sont l'objet propre de la vue, et les quatre suivantes, de la vue aidée des autres sens : de là trop souvent des erreurs, qu'il

dont voici l'une : « ... Ou bien il (*l'inventeur*) y parvint par vne autre voye. » C'est que, voulant faire vn œil artificiel, & confiderant que l'art imite la nature, il print le naturel pour modele, & forma cette vision artificielle sur la naturelle : car il y a en l'œil & en la vision cinq ou six choses lesquelles sont exactement imitées au Telescope. » (Page 108.) Suit l'énumération de ces cinq ou six choses. Le latin disait : « Vel quia naturam ars imitatur, ex oculo exemplar eligens, modum videndi seu rationem qua fit visio tanquam ducem sequutus est. Sex enim in oculo deprehenduntur, quorum similitudinem telescopium exprimit, & apprime repræsentat. » (Page 86.)

a. Peiresc écrivait à Du Puy, le 22 nov. 1633 : « Le P. Scheiner, dans sa *Rosa Ursina* (1630), semble mener le lecteur comme par la main se promener dans son œuil, pour y voir recevoir les images des objets & les rayons d'icelles se reunir par les effets de l'Optique tout de mesmes que dans vne chambre obscure où l'on les introduisit à trauers vn verre conuexe (qui fait le mesme effect que nostre humeur crystal-line, pour grossir plus ou moins les objets, selon sa conuexité plus ou moins grande), & y trouuer son secours aux courtes veües en la concurrance d'vn concaue, pour r'accourcir l'assemblage des rayons qui ne se pourroit faire que plus loing que ne porte le diametre de nostre œuil, qui est la vraye raison de l'vsage des verres concaues aux courtes veües ; ce que persone n'auoit jamais imaginé deuant luy que je sçache. . . » (*Lettres de Peiresc*, Impr. Nat., 1890, t. II, p. 646.)

b. Tome I, p. 245, 250, 282 et 331.

c. Tome VI, p. 105-108, et t. XI, p. 151-158.

explique dans la *Dioptrique* beaucoup mieux que dans le *Monde*. Quant à l'œil, la description en est la même, à peu près, dans les deux ouvrages. Descartes l'emprunte, pour une bonne part, aux anatomistes, ainsi que la structure des nerfs, bien qu'il y ajoute aussi du sien. Il n'oublie pas non plus, pour faire comprendre le trajet des rayons lumineux dans les différentes parties de l'œil, la comparaison de la chambre noire<sup>a</sup>, inventée naguère par Jean-Baptiste Porta. Mais surtout il avait disséqué lui-même, à plusieurs reprises, l'œil d'un bœuf, et complété ses observations anatomiques par des expériences : il adaptait cet œil à une ouverture qui donnait d'un côté sur le plein jour, et de l'autre sur un endroit obscur, et rendait visibles ainsi, soit sur le fond de l'œil, soit sur un linge blanc, les images des objets extérieurs. Descartes disait que, dans la *Dioptrique*, il avait mêlé la géométrie et la physique ; il pouvait ajouter encore : et l'anatomie, ou comme on disait en son temps, la médecine, « suite naturelle de la physique » ; et le

a. Tome VI, p. 114-115. Voir déjà Jean Tarde, dans son *Telescopium*, 1620, ou la traduction française, 1623 : « Si vne chambre est si bien » fermée qu'aucune lumiere n'y entre que par vn petit trou : l'image de » ce qui fera dehors ou qui s'y fera, paroïtra dans la chambre en la » muraille qui fera opposite, pourueu qu'elle soit blanche & nette : » comme nous auons veu cent fois par experience, qui est plus forte & » plus concluante que toutes les demonsttrations qu'on sçauroit faire. Car » les especes entrees dans ce trou, vont donner contre la muraille oppo- » site qui les arreste, & manifeste à celuy qui est caché en quelque coin » de ceste chambre. Tout de mesme les especes entrent par le trou de » l'vuée dans l'obscurité de l'œil où elles sont arrestées par l'humeur » cristalin, ou (*lire au ?*) bout du nerf optique, comme par vne muraille » blanche, & de là le nerf optique les voit, & les prend pour en faire le » rapport au sens commun. » (Pages 70-71.)

Voir aussi Kepler, *Paralipomena ad Vitellionem* (Francfurti, MDCIV) :  
 « Prop. VII. Problema. *In camerâ clausâ & in proposito pariete repræ-*  
*sentare quicquid extra cameram è regione vel est vel geritur, quod*  
*quidem in oculos incurrit.* Hanc autem primus, quod sciam, J. BAPTISTA  
 » PORTA tradidit, *Magiæque Naturalis* non minimam partem fecit. Sed  
 » experientiâ contentus, demonstrationem non addidit. » (KEPLERI *Opera*,  
 éd. Ch. Frisch, 1859, vol. II, p. 160.)



physicien-géomètre apparaissait en lui doublé d'un habile observateur et expérimentateur.

On retrouve ce même ensemble de qualités dans l'étude qu'il fit de la réfraction. Le *Monde* n'en donnait qu'un résumé, d'une page à peine, et renvoyait à la *Dioptrique*. C'est, dans celle-ci, le second chapitre, rédigé dès la fin de 1631, puisque Descartes l'envoya à Golius en janvier 1632<sup>a</sup>. Il y joignit, le 2 février, l'indication d'une expérience pour vérifier la loi de la réfraction, et rappela ce que lui-même avait expérimenté déjà avec Mydorge à Paris, cinq ans auparavant<sup>b</sup>. Golius, huit à dix mois après ces lettres de janvier et février 1632, trouva dans les papiers de Snellius, son prédécesseur en la chaire de mathématiques à l'Université de Leyde, un exposé de cette même loi, avec une démonstration différente<sup>c</sup>. Golius fit aus-

a. Descartes à Golius, janvier 1632 : « ...Pour ce que vous me mandez, » & que M. H(ortensius) me témoigne que vous desirez voir de ma Dioptrique, ie vous en envoie la premiere partie, où i'ay taché d'expliquer » la matiere des refractions, sans toucher au reste de la philosophie. » (Tome I, p. 234, l. 29, à p. 235, l. 3.) — A Mersenne, juin 1632 : « Pour » la façon de mesurer les refractions de la lumiere, *instituto comparationem inter sinus angulorum incidentiæ & angulorum refractorum*. Mais » ie ferois bien aise que cela ne fut point encore divulgué, pource que la » premiere partie de ma Dioptrique ne contiendra autre chose que cela » seul. » (*Ibid.*, p. 255, l. 25-30.) Dans la même lettre, Descartes avait dit : « Je suis maintenant icy à D(euenter), d'où ie suis resolu de ne point » partir que la Dioptrique ne soit toute acheuée. » (Page 254, l. 3-5.)

b. Tome I, p. 239, variantes, col. 2.

c. Pour toute la discussion qui suit, voir une étude de D.-J. Korteweg : *Descartes et Snellius*, d'après quelques documents nouveaux. (*Revue de Métaphysique et de Morale*, juillet 1896, p. 489-501.) Et une autre, plus récente, de G. Milhaud : *Descartes et la loi des sinus*. (*Revue générale des Sciences*, 30 mars 1907, p. 223-228.) — On se rend compte combien peu la question était avancée en 1620 et 1623, en lisant ce passage de Jean Tarde, *Telescopium*, dans la traduction française :

« Prop. 22 : Les Optiques ont accoustumé de rechercher la proportion » qui est entre ces deux angles (angles de l'incidence & de la refraction) : » pour de cognoissance de l'un, venir à la cognoissance de l'autre... »

« Prop. 23 : L'angle de la refraction au verre ou crystal est presque la » tierce partie de l'angle de l'incidence qui est fait en l'air. C'est à dire, » si l'angle de l'incidence est de 21 parties, les 90 faisant l'angle droit,

sitôt part de sa trouvaille à Constantin Huygens, en notant d'un trait sûr la différence, à son avis, entre la découverte du philosophe français et celle du savant hollandais, leur compatriote : excellents mathématiciens tous deux, ils avaient suivi des procédés inverses l'un de l'autre, Snellius partant des effets observés, et Descartes des principes et des causes. Ainsi tombe l'accusation trop facilement soutenue plus tard par Leibniz, que Descartes avait appris d'Hortensius, professeur à Amsterdam et ancien élève de Snellius, la loi de la réfrac-

» l'angle de la refraction fera de 7 parties... Ce qui doit estre entendu  
 » avec condition que l'angle de l'incidence n'excede pas 25 ou 30 par-  
 » ties : car s'il excedoit, on n'y trouueroit pas mesme proportion... La  
 » seule experience a fait cognoistre ceste proportion par plusieurs moyens,  
 » vn desquels... » (Pages 79-80.)

Citons ici intégralement, et d'après le MS., la lettre du 7 avril 1632, de Huygens à Golius, dont nous n'avions pu donner qu'un fragment, p. 106 ci-avant, note a :

« Ex quo postremùm à te abij, Vir doctissime atque amicissime, secuta  
 » me imago est mirabilis Galli, amici, non citra inuidiam meam, tui,  
 » cuius in magna urbe paulùm sepultæ distat inertix [celata écrit d'abord,  
 » puis barré; sepulta récrit au-dessus et encore barré; finalement en  
 » surcharge, de nouveau : celata] virtus. Illam præcipuè, quam de  
 » Refracti radij demonstratione, tanquam de re leui ac perspicuâ, spem  
 » fecit, nusquam deposui. Quæso verò, dum per hos dies festos tuus es,  
 » esto hic, quod fuisti semper, quodammodo & meus quoque, & illud age  
 » seriò, ne ab his regionibus [en surcharge : quod minabatur] decedat  
 » vir præstantissimus, nisi hoc faltem nomine literato, quo quidem  
 » debitor censerì in uniuersum noster potest, quòd fementis in hoc  
 » solo factæ messem indigenis inuideri nulla ratio patitur. Amicitiam  
 » viri, non tam ineptus meï æstimator sum, ut ambire gestiam. Nec vim  
 » facturum quærenti latebras, quo posteritati magis illusciscat. Sed  
 » quando, coætaneis ferè nobis, quod te dicere memini, parùm liquet  
 » uter alteri superstes esse possit, iterùm te rogo curare sedulò ut velis, ne  
 » se totum suo sæculo inuideat, aut hoc fælicitati nostræ deesse velit,  
 » quod seriùs esse non cæperimus, aut cras viuere, qui pridem nati  
 » sumus, & ad gloriàm nostram pertinere ducimus quod eodem sole  
 » illustramur cum nobilissimo Planeta, qui inter nebulosa sidera latendi,  
 » ut immeritò certè, sic tandem frustra, consilium ceperit. Vale, Goli  
 » clarissime, & me ama. Hag. VII Id. Apr. CIO IOC XXXII. » (Amster-  
 dam, Acad. des Sciences, CONSTANTINI HUGENII *Epistolæ Latinæ*, MS.,  
 Epist. 156.)



tion ; et le grand Huygens eut tort de croire aussi là-dessus trop facilement, de la part de Descartes, à un emprunt, sinon un plagiat. Comment Hortensius aurait-il su de Snellius une chose que le successeur de celui-ci, et qui détenait ses papiers, ignore jusqu'en novembre 1632 ? Or, Descartes était en possession de sa loi, non seulement depuis la fin de 1631, mais dès 1627, à Paris, avant de venir s'installer en Hollande. Sans doute, il était venu autrefois en ce pays, pendant quelques mois de 1618 à 1619. Mais la découverte de Snellius ne paraît pas antérieure à 1626, puisque Golius, qui le quitta cette année pour ne plus le revoir, n'en avait pas connaissance encore. Bien mieux, Descartes, lors de son premier voyage en Hollande, entrevoyait déjà la cause des réfractions, comme on peut le deviner à ses notes de 1619. Il parle, en effet, de la différence de matière entre les corps que le rayon lumineux traverse, en passant, par exemple, de l'air dans l'eau, ou dans le verre, ou dans différents liquides ou solides. Descartes n'insiste pas sur cette idée, à laquelle il revient, sans insister davantage, dans la *Dioptrique*<sup>a</sup>. Ce n'était plus là de la science, ou de la physique toute simple, mais déjà de la métaphysique ; on dépassait la région positive des faits et de leurs lois, pour pénétrer jusqu'aux principes ; et ceux-ci, notre philosophe avait résolu de ne pas les publier encore.

En effet, son premier chapitre, fondement de tous les autres, et qu'il intitule *De la lumière*, ne donne pas ce que semblait promettre ce titre, à savoir « la nature de la lumière » : seules les propriétés de celle-ci y sont expliquées, et encore au moyen de comparaisons<sup>b</sup>. Tantôt, c'est la balle du jeu de paume : suivant qu'elle est lancée contre un corps dur, ou bien mou, ou bien liquide, un mur, une toile, ou de l'eau, et qu'elle le rencontre plus ou moins obliquement, elle se réfléchit, et l'angle

a. Tome X, p. 242, l. 9, à p. 243, l. 2, et p. 293, l. 22-24. Voir aussi t. VI, p. 103, l. 7-30.

b. Tome VI, p. 83, l. 14-19. Les trois comparaisons qui suivent, se trouvent p. 83-86, p. 86-88 et p. 88-93.

de réflexion égale l'angle d'incidence, ou bien elle s'amortit, ou elle s'enfonce en déviant. Tantôt, c'est une cuve pleine de raisins : au travers de la masse des grains ronds, qui se trouvent foulés, le jus coule quand même en ligne droite : tout droits aussi sont les rayons lumineux qui passent entre les globules célestes. Tantôt enfin c'est l'aveugle, qui se rend compte des objets en les touchant de son bâton ; ce bâton est mû tout d'une pièce en un instant : ainsi le mouvement d'un rayon, depuis un corps lumineux jusqu'à nos yeux, est instantané. Chose curieuse, dans cette dernière comparaison on est « instruit à voir par un aveugle qui ne voit point <sup>a</sup> ».

Nous finissons ainsi la *Dioptrique*, par où Descartes l'a commencée. Nous l'avons parcourue à dessein en sens inverse, remontant des effets aux causes, tandis que le philosophe, fidèle à sa méthode, descendait des causes aux effets. Il pose d'abord ou plutôt il suppose son principe, qui est ici la nature de la lumière, sans l'expliquer autrement que par des comparaisons ; et il en déduit la propriété qui se rapporte à son sujet, c'est-à-dire la réfraction. Puis, il avance comme par degrés dans l'étude de l'organe de la vue. Enfin, il ajoute à l'œil naturel le secours de cet œil artificiel, qui est la lunette d'approche récemment inventée ; et il s'efforce d'apporter à celle-ci les perfectionnements de la science.

Les *Météores* étaient peut-être les phénomènes qui frappaient le plus l'imagination populaire, soit pour l'émerveiller,

a. Paroles du P. Poisson, dans ses *Commentaires ou Remarques*, p. 178-179 : « ... Il commence sa *Dioptrique* par l'Hypothèse & la Comparaison qu'il fait d'un aveugle dont il étudie | les sentimens & les » pensées pour nous enseigner à discerner ce qui se passe en nous » lorsque la lumière frappe nos yeux. Et bien que ce soit une chose assez » surprenante d'être instruits à voir par un aveugle qui ne voit point, & » d'apprendre ce qui se fait dans l'œil par un homme qui n'en a point » l'usage : neantmoins, à prendre précisément cette Hypothèse dans » ses bornes, on ne peut rien apporter qui nous fasse mieux concevoir » tout le système de la vue, & qui en explique mieux les accidens. » (Pages 178-179.)



soit pour l'épouvanter. On leur attribuait volontiers des causes surnaturelles. Quelle tentation, pour un savant, de montrer que là aussi tout s'explique naturellement; et s'il y réussissait, quel triomphe pour la science! Il y avait deux choses dont notre philosophe voulait délivrer, et si l'on ose dire, exorciser l'esprit humain : l'étonnement, toujours mauvais, et nuisible à la science, en ce qu'il arrête toute recherche, et immobilise l'esprit dans un ébahissement stupide devant un fait réputé merveilleux ou miraculeux; puis ce sentiment, dont l'étonnement n'est d'ailleurs qu'un excès, et dont le savant doit aussi se garder, l'admiration; qui l'incite à croire qu'un fait est plus difficile à comprendre qu'il ne l'est, et passe la portée de notre connaissance. A la première page des *Météores*, Descartes annonce qu'il prouvera, par des exemples, « qu'il est possible » de trouver les causes de tout ce qu'il y a de plus admirable » sur la terre »; et à la dernière page, il conclut que la preuve est faite, et « qu'on ne verra rien dans les nues à l'avenir, » qui donne sujet d'admiration<sup>a</sup> ».

Les *nues* comprennent, en effet, pour lui tous les *Météores*, et sont comme le centre d'où il convient de les examiner. Elles sont formées de *vapeurs*, et non pas d'*exhalaisons*, ce qui oblige d'abord Descartes à marquer la différence entre les unes et les autres; puis, comme ce sont les *vents* qui les élèvent et les rassemblent en l'air, de là une étude préalable des vents; puis on voit les nues se dissoudre en *pluie*, en *neige*, en *grêle*, autant de phénomènes à étudier; des nues aussi viennent les *tempêtes*, le *tonnerre* et les *éclairs*; après ces choses « qu'on » voit dans l'air en même façon qu'elles y sont », Descartes examine enfin celles « qu'on peut y voir sans qu'elles y » soient<sup>b</sup> », l'*arc-en-ciel*, les *couronnes* autour des astres, les *parhélies* ou faux soleils. Les nues font donc bien l'unité de tout l'ouvrage.

Toujours habile à profiter des circonstances, Descartes

a. Tome VI, p. 231, l. 15-21, et p. 366, l. 23-28.

b. *Ibid.*, p. 324, l. 24-29.

reprend l'étude de ce phénomène observé à Rome, le 20 mars 1629, et qui toute cette année avait intéressé les savants : les parhélies, ou apparition de quatre ou cinq faux soleils autour du véritable. A plusieurs reprises, il s'en était informé dans sa correspondance, et en 1636, il en fait à dessein le chapitre final, et comme le point culminant de son traité. C'était encore un phénomène de réfraction<sup>a</sup>. D'autre part, Mersenne lui avait mandé de Paris une observation, qui d'ailleurs laissa d'abord incrédule notre philosophe, jusqu'à ce qu'un heureux hasard lui permit de la constater à son tour : apparition d'une couronne autour de la flamme d'une chandelle. Descartes en fut témoin un soir dans la chambre d'un bateau qui de Frise le transportait à Amsterdam, en traversant le Zuiderzée. Il compléta par là son avant-dernier chapitre, sur les couronnes des astres. C'était toujours un phénomène de réfraction<sup>b</sup>. Il se trouvait ainsi amené à expliquer l'arc-en-ciel. L'explication qu'il en donne, demeure acquise à la science, et Descartes y voyait comme une heureuse illustration de sa méthode. L'arc-en-ciel est un bel exemple de réfraction : Descartes l'étudie d'abord dans une boule de verre remplie d'eau, et dans un cristal taillé en forme de prisme ; puis de ces phénomènes qui sont à la portée de tous, il passe aux gouttes de vapeurs dont sont formées les nues, et aux couleurs, rouge, jaune, vert, bleu, qu'elles font apparaître à nos yeux<sup>c</sup>.

a. Tome I, p. 23, l. 1-22 ; p. 245, l. 21-25, et p. 250, l. 7-11. — Tome VI, p. 354-366.

b. *Ibid.*, p. 318, l. 6, à p. 320, l. 5. — Tome VI, p. 345-354, et notamment p. 351, l. 30 et suiv.

c. Tome VI, p. 525-544. Sans doute Descartes avait vu aussi à Tivoli, près de Rome, cette curiosité si bien décrite par Montaigne :

« ... Il y a des estancs ou des gardoirs, avec une marge de pierre tout » autour, avec force piliers de pierre de taille haus, audeffus de cet » accoudoir, elloingnés de quatre pas environ l'un de l'autre. A la teste » de ces piliers fort de l'eau avec grand force, non pas contre-mont, » mais vers l'estanc. Les bouches estant einfu tournées vers le dedans & » se regardant l'une l'autre, jetent l'eau, & l'esperpillent dans cet estanc, » avec tele violence, que ces verges d'eau viennent à s'entrebatre & ran-



L'arc-en-ciel est précédé ordinairement de tempêtes, avec tonnerre et éclairs, ou tout au moins de pluie. Le chapitre de Descartes sur les tempêtes est bien documenté : il emprunte largement aux récits des navigateurs et même à des conversations de marins<sup>a</sup>, si bien que plus tard le P. Fournier ne se fera point scrupule de l'utiliser dans son grand ouvrage de 1643, de l'*Hydrographie* ou *Théorie et pratique de la navigation*<sup>b</sup>. On comprend que plus tard encore, en 1649, Descartes, au cours de la traversée de Hollande en Suède, émergeilla par ses connaissances nautiques le maître du navire. Il n'a garde d'oublier les feux Saint-Elme, ni ces constellations que les anciens appelaient astres d'Hélène, ou Castor et Pollux, et qui, d'ailleurs, depuis Aristote, figuraient dans tous les traités de météorologie. Et il en donne toujours des explications naturelles<sup>c</sup>. De même pour les feux follets, qu'il appelle, suivant

» contrer en l'air, & produisent dans l'estanc une pluie espeffe & continue. Le soleil tumbant là-dessus, enjandre, & au fons de cet estanc & en l'air, & tout autour de ce lieu, l'arc du ciel, si naturel & si apparent qu'il n'y a rien à dire de celui que nous voïons au Ciel. Je n'avois pas veu ailleurs cela. » (Pages 270-271, *Journal de voyage de Montaigne*, p. p. Louis Lautrey, Paris, Hachette, 1906.)

a. Tome VI, p. 315, l. 18 et l. 25-26.

b. Voir *Hydrographie*, p. 476 et p. 704, et notre tome VI p. 312, l. 14-21 (la jolie phrase sur les hirondelles et les moucherons), et p. 313, l. 14 et l. 30-31 (sur les « travades » et la petite nuée blanche dite « œil du » bœuf », *Olho de Boy* en portugais). Au livre XV, *Des vents*, chap. xx : *Du feu S. Telme* (sic), p. 692, 692-693 et 693, on retrouve, mot pour mot, des phrases entières de Descartes, t. VI, p. 314, l. 21, à p. 315, l. 26.

c. Le P. Fournier conserve quelques scrupules de religieux : « Puisque » toutefois la cause de telles flammes est naturelle, & que c'est rarement » que les demons se meslent parmy ces feux, c'est foiblesse d'esprit de se » persuader que toutes les flammes qui paroissent, ou les tempestes & » tonnerres qui surviennent, soient excités par quelque ennemy qui » s'ayde de Magie, & employe les forces des Demons pour satisfaire à sa » passion. Et partant ie conclus que, lors qu'on voit de ces feux reposer » sur nos Hunes, cela ne nous doit estonner, voire plustost donner » quelque assurance que le fort de la tempeste est passé. » (*Loc. cit.*, p. 694.) Et le bon religieux termine ainsi : « Enfin on a de coustume » d'inoquer S. Telme, & reciter son oraison. » Et il parle des miracles de ce saint, « qui mourut à Tuy, ville de Galice ».

l'usage, « des ardants ». Quant à ces escadrons de fantômes qu'on croit voir parfois la nuit combattre en l'air, il n'a jamais vu de tel spectacle, et pense que les relations qu'on en fait, sont « falsifiées par la superstition et l'ignorance ». Il fait mieux que de n'y pas croire : il donne trois ou quatre bonnes raisons, qui expliquent naturellement ces visions imaginaires<sup>a</sup>.

S'il détourne l'esprit de ces vains prodiges, c'est pour lui offrir, par contre, des réalités, qui, dit-il, « bien qu'elles » n'aient point été observées par les Anciens, ne laissent pas » d'être une des plus rares merveilles de la nature<sup>b</sup> ». Ce sont les petites étoiles à six pointes, dont se composent les flocons de neige. Kepler en avait écrit un traité, en 1611; que cite notre philosophe. Il s'enquiert aussi des observations semblables, qu'avait faites en 1629 Gassend. Mais surtout il observe lui-même curieusement la neige, l'hiver de 1635; et plus tard, dans une lettre à Chanut, il rappelle en plaisantant ces expériences qui lui sont « tombées des nues<sup>c</sup> ». Il observe

a. Tome VI, p. 323, l. 22, à p. 324, l. 24. — *Le Mercure françois*, t. X, p. 285-286, année 1624, raconte encore des histoires de ce genre : « Esmerueillable prodige veu au Ciel en la Principauté d'Anhalt. » Et aussitôt après, p. 287 : « Durant les festes de la Pentecoste au mesme » lieu, se veirent en l'air deux caualiers sur leurs cheuaux tout en feu, » l'vn d'eux traifnant par la bride vn cheual aussi tout en feu. Deux iours » aparauant, il se veit à Veneschav en Boheme, deux armees dans le » Ciel combattre l'vne contre l'autre. Il y pleut aussi vne grande quantité » de sang ou eau rouge. » Dans le même t. X, on lit encore, p. 185-186 : « Vne relation porte qu'au commencement de l'esté (1624), il aduint aussi » à Rome vn tremblement de terre, mais qu'il ne caufa aucune ruine ; & » que quinze iours apres il parut dans le Ciel grand nombre d'esclairs & » de feux, qui durerent toute la nuit. L'Autheur de ceste relation dit que » les Romains (lesquels sont fort superstitieux en ces prodiges) faifoient » le lendemain courir vn bruiet, qu'ils auoient veu des cheuaux, des » armees & des lances dans le Ciel ; mais pour luy, qui les considera fort » attentiuement & sans lunettes, il n'y auoit rien veu que des esclairs, & » quelques traifnees de feu comme des fufees, selon ce qu'il y auoit plus » ou moins de matiere. » (Lire peut-être *selon qu'il*, et plus haut *avec des lunettes* ?)

b. Tome VI, p. 232, l. 15-21, et Discours VI, p. 291-311. Voir aussi t. I, p. 127.

c. Tome IV, p. 377, l. 23-27 : lettre du 6 mars 1646.



de même la grêle pendant l'été. Outre ce qu'il en dit dans ce chapitre des *Météores*, nous avons quelques-unes des notes prises par lui à cet effet, et rédigées en latin<sup>a</sup>. Mais Descartes ne se contente pas de noter : il explique pourquoi la neige doit prendre telle forme et non pas telle autre ; il en donne des raisons mécaniques. Elles sont fort intéressantes, et notre philosophe trouve toujours, pour les exprimer, d'ingénieuses comparaisons. « Jetez, par exemple, dit-il, confusément un » rang ou deux de perlès rondes toutes défilées sur une assiette, » et les ébranlez, ou soufflez seulement un peu decontre, afin » qu'elles s'approchent les unes des autres » ; vous les verrez « s'arranger naturellement en telle sorte..., que chacune en » ait six autres qui l'entourent<sup>b</sup>. »

Nous ne nous attarderons pas au chapitre « des Nues », bien que ce soit le chapitre central. Celui qui précède, le chapitre « des Vents », qui soulèvent et rassemblent les nues dans les airs, paraît avoir attiré davantage l'attention<sup>c</sup>. Le P. Four-

a. Tome XI, p. 623-624 et p. 626-627.

b. Tome VI, p. 288, l. 16-29.

c. Disc. V, *Des Nues*, p. 279-291, et Disc. IV, *Des Vents*, p. 265-278. Le P. Georges Fournier, Liv. XV, *Des Vents*, chap. xxii, *De la cause des Vents*, dit ceci : « ...ceux qui ont le mieux traité des vents, outre » Aristote au 2. de ses *Meteores* & en ses *Problemes* sect. 18 & 26, Theo- » phraсте, & autres Anciens. Nous en auons eu deux discours excellents » depuis quelques années : l'un de Monsieur Verulamius Anglois, où il y » a de tres belles remarques, mais qui ne font gueres bien digerées ; & » l'autre de Monsieur des Cartes Gentilhomme Breton, au discours 4 de » ses *Meteores* : ce discours est pressé, nerueux, & tel qu'il n'y a pas vn » mot qui ne soit considerable, & plein de suc & de lumiere. » (*Hydrographie*, 1643, p. 695.)

Aux pages 695 et 696, on retrouve textuellement des phrases de Descartes, t. VI, p. 266, l. 25, à p. 267, l. 1. Comparez aussi, d'une part, p. 268, l. 18, à p. 269, l. 3, et de l'autre, p. 697, *sur les Vapeurs et les Exhalaisons*. D'une part, p. 270, l. 14, à p. 271, l. 28, et de l'autre, p. 698-699, chap. xx (*Vent du Nord*). D'une part, p. 273, l. 4, à p. 274, l. 12, et de l'autre, p. 699, chap. xxvi (*Vents de printemps*). D'une part, p. 274, l. 12-26, et de l'autre, p. 699, chap. xxvii (*Ethesies*). Puis, p. 274, l. 27, à p. 275, l. 3, et p. 696. Puis, p. 275, l. 10-12 et l. 19-21, et p. 688. Puis, p. 275, l. 30, à p. 276, l. 7, et p. 690. Enfin, p. 276, l. 19-25, et p. 697.

nier le cite dans son *Hydrographie*, et en copie maint passage. Dès 1637, notre philosophe avait souhaité que ses *Météores* au moins fussent enseignés, au lieu de l'ancienne physique, dans les collèges des Jésuites<sup>a</sup>. Et voici que l'un deux, cinq à six ans après, en 1643, lui donne une place d'honneur dans un ouvrage de science à l'usage des gens de mer. Non seulement la formation des vents est expliquée à l'aide d'un vieil instrument de cabinet de physique, l'éolipyle (cette fois encore un phénomène artificiel servait à l'explication d'un phénomène naturel)<sup>b</sup>; mais la division des principaux vents qui soufflent avec tant de régularité à la surface des mers, et qu'utilisent les navigateurs, se trouve reproduite, avec quelques remarques sur les vents particuliers à chaque région et les causes qui en rendent la prévision presque impossible. Déjà, dans un chapitre de son *Monde*<sup>c</sup>, chapitre d'ailleurs perdu, Descartes avait donné une théorie des vents qui soufflent entre les tropiques; cette partie si intéressante des *Météores* permet d'y suppléer.

En continuant de remonter ainsi des effets aux causes, nous sommes ramenés aux vapeurs d'où procèdent les vents. Mais les vapeurs, du moins celles qui s'élèvent de la surface des eaux, amènent jusqu'à cette surface le sel, qui ne va pas au delà; et Descartes en prend occasion d'étudier, chemin faisant, ce corps<sup>d</sup>. Il le fait, suivant sa méthode : nature et propriétés du sel, celles-ci se déduisant de celle-là; puis formation du sel ou plutôt des grains de sel avec leur figure géométrique. Là son imagination se donne quelque peu carrière; encore

a. Tome I, p. 455, l. 20-26. — Le P. Fournier avait-il connu Descartes personnellement ?

FOURNIER (Georges), Jésuite, né à Caen, 31 août 1595, entra au noviciat de Tournay, 29 sept. 1617, revint en France en 1620, professa les mathématiques à la Flèche (1629-1634), à Dieppe (1634-1636), probablement à la Flèche encore (1636-1640), à Hesdin (1640-1642), fut préfet des études à Caen, et mourut à la Flèche, 13 avril 1652.

b. Voir aussi t. XI, p. 637-638.

c. Tome VI, p. 44, l. 11-13.

d. *Ibid.*, p. 248, l. 17-26. Et Discours III : *Du Sel*, p. 249-264.



est-elle réglée par les principes qu'il a supposés, et qui consistent dans la nature de l'eau et la matière subtile. Grâce à ces suppositions, tout s'explique très simplement, et notre philosophe ne cesse de répéter « vous ne vous étonnerez pas », ou « ce n'est pas merveille », si telle ou telle chose arrive. Il trouve, en effet, explication à tout : propriétés communes qui rendent le sel piquant, et augmentent le poids de l'eau de mer ; phénomènes plus curieux et plus rares, comme l'étincellement des vagues parfois pendant la nuit, ou bien la production artificielle de la glace avec un mélange de sel commun et de glace pilée ou de neige<sup>a</sup>. Descartes avait ses raisons de s'étendre ainsi sur l'explication du sel : il voulait, par un exemple typique, montrer comment sa philosophie substituait avec avantage aux prétendues *formes* de l'École<sup>b</sup>, formes purement verbales, et simple dédoublement abstrait de la réalité, ce qu'il appelle encore du même nom de forme, mais forme géométrique cette fois, et qui offre à l'esprit quelque chose de clair et de distinct, quelque chose aussi de fécond, puisqu'on voit naître de là toutes les qualités ou propriétés d'un corps. Enfin cette dernière raison est aussi à retenir : dans tous les traités du temps sur les *Météores*, il était question, sinon du sel, au moins de la salure de la mer, *de salsedine maris*.

C'est peut-être aussi parce qu'il suivait encore la tradition du passé, et ne voulait point rompre avec un antique usage, que Descartes commence son traité par un chapitre sur les *Vapeurs* et les *Exhalaisons*. On ne faisait pas autrement depuis Aristote, et les contemporains de notre philosophe ne manquaient pas de diviser ensuite les *Météores* en quatre sortes ou espèces, d'après les quatre éléments, le feu, l'eau, l'air et la terre<sup>c</sup>. Descartes ne conserve pas cette division ; de plus, il

a. Tome VI, p. 255, l. 16, à p. 256, l. 26, étincellement des vagues ; p. 252, l. 26, à p. 253, l. 21, glace artificielle.

b. *Ibid.*, p. 232, l. 4-12.

c. Voici dans la *Summa Philosophica* d'Eustache de Saint-Paul (dit le Feuillant), 1<sup>re</sup> édit., 1609, et 2<sup>e</sup> édit., 1611, le sommaire du chapitre

écarte certains phénomènes que l'on rangeait parmi les Météores, les comètes, par exemple, et aussi les tremblements

consacré aux Météores : *De mixtis imperfectis, seu Meteoris*, p. 225-246 : *Vapor & exhalatio* (p. 225-226).

*De impressiōibus ignitis* (p. 226), *lucidis* (p. 232), *humidis* (p. 236), *ficcis* (p. 243).

*De ignitis* : De Cometa, & quibusdam aliis (p. 226). De fulgure & fulmine (p. 229). De igne fatuo, Castore, Polluce & Helena (p. 231).

*De lucidis* : De variis coloribus apparentibus in aere, vbi de hiatu, voragine, & cohortibus armatis (p. 232). De corona, virgis, pareliis & parafelinis (p. 234). De Iride & lacteo circulo (p. 235).

*De humidis* : De nube, pluua, niue & grandine (p. 236). De nubecula, granedula, glacie, rore & pruina (p. 237). De falsedine maris, ejusque fluxu & refluxu (p. 239). De fontium & fluminum origine (p. 242).

*De ficcis* : De terræ motu (p. 243). De Ventis (p. 244).

Descartes étudie les mêmes objets dans un autre ordre et dans un autre esprit; en outre il exclut des Météores les comètes et les tremblements de terre : t. VI, p. 323, l. 12-21.

D'autre part, Charles d'Abra de Raconis donne, à la fin du tome I de son Cours de Philosophie, édition de 1637, un Appendix intitulé : *Definitiones, Diuisiones, ac Regulæ ex Logicâ & Physicâ Aristotelis. In gratiam studioforum Philosophicæ iuuentutis*. (Pages 765-816.) Voici le passage relatif aux Météores :

« EX LIBRIS METEOROLOGICORUM.

« *Definitio EXHALATIONIS & VAPORIS.* — *Exhalatio* est spiritus calidus & » siccus, qui è terrâ vel terreo corpore educitur. *Vapor* est spiritus calidus » & humidus, qui ex aquâ vel aqueo corpore educitur. »

« *Definitiones Meteororum IGNITORUM.* — 1. Flamma (siue fax). — » 2. Torris (siue tæda). — 3. Candela (siue lampas). — 4. Lancea (siue » trabs ardens, iaculum ignitum, fascis). — 5. Capra saltans. — 6. Stella » cadens, ascendens, discurrens. — 7. Ignis perpendicularis. — 8. Ignis » fatuus. — 9. Ignis lambens. — 10. Draco volans. — 11. Castor, Pollux, » Helena. — 12. Cometa. — 13. Fulgur. — 14. Fulmen. — 15. Tonitru. » — 16. Circulus lacteus. »

« *Def. Met. AQUEORUM.* — 1. Nubes. — 2. Pluua. — 3. Nebula. — » 4. Nix. — 5. Grando. — 6. Glacies. — 7. Ros. — 8. Pruina. »

« *Def. Met. TERRESTRIUM.* — 1. Terræ motus. — 2. Ventus. (Diuisio » ventorum : in cardinales & laterales, generales & prouinciales, ordi- » narios & turbulentos siue tempestates.) »

« *Def. Met. AEREORUM, siue phantasmatum in aëre apparentium.* — » 1. Vorago. — 2. Halo (siue Corona). — 3. Virgæ (siue bacilli). — » 4. Parelius. — 5. Iris. » (Pages 806-809.)



de terre. Son étude d'ensemble y gagne en unité; et tous les chapitres s'enchaînent dans un ordre rigoureux. Il modernise en outre le sujet, en y insérant, pour les expliquer, les observations et découvertes les plus récentes. Les vapeurs et les exhalaisons elles-mêmes sont étudiées à un point de vue tout nouveau, et c'est là, dès le début, que Descartes introduit, à titre de simples suppositions, quelques-uns des principes de sa philosophie. Vapeurs et exhalaisons appartiennent à la région des corps terrestres, c'est-à-dire à ce petit monde qu'est la Terre, par opposition aux grands Cieux et aux Étoiles fixes. Les exhalaisons se composent de plusieurs parties : les plus subtiles, qui sont les esprits ou eaux-de-vie; et les plus grossières, qui sont les terres; entre les deux, se trouvent les sels volatiles et les huiles. Mais Descartes ne s'en sert point pour expliquer les Météores<sup>a</sup> : il se contente des vapeurs, et à ce

a. Le P. Fournier, dans son *Hydrographie* (1643), l. XV, c. xxiii, suit l'opinion de Descartes : « Que si vous me demandez (dit-il) pourquoy, » contre l'avis de plusieurs : Je me fers plustost des vapeurs que des exhalaisons, ie vous diray que c'est principalement par ce que *les exhalaisons ne se tirent & ne se detachent des corps terrestres qu'avec vne grande chaleur, & ne se condensent derechef que fort peu, quelque froideur qu'il y ayt : là où une chaleur mediocre fait que l'eau tant soit peu tiede se dilate en vapeur ; & fort peu de froideur la fait pareillement retourner en eau.* De plus, à peine pouuez vous iamais dilater les exhalaisons ny pas mesme l'air, en forte qu'elles tiennent *deux ou trois fois plus d'espace* que deuant, *au lieu que les vapeurs en occupent plus de cinquante mille fois d'auantage*, comme il se connoist euidement par vn grain d'encens qui se refoud en vapeur... » (Page 697.) Les passages *en italiques* sont empruntés textuellement à Descartes, t. VI, p. 268, l. 18, à p. 269, l. 3. A noter à la fin : « cinquante mille fois ». Descartes disait seulement : « deux ou trois mille fois ».

Jean Tarde, *Borbonia Sidera* (1620), ou bien *Astres de Borbon* (1623), rapporte que, pour expliquer les taches du soleil, récemment découvertes, on avait pensé aux exhalaisons, p. 10 : « Quelques-vns se persuaderent que c'estoient des nuées cachées dans l'air, lesquelles à cause de leur subtilité ne pouuoient estre apperceuës que lors qu'elles se trouuent entre le Soleil & nous. » Jean Tarde combat d'ailleurs cette opinion par sept arguments, et il ajoute : « Le defaut de parallaxe a esté cause que quelques-vns ont voulu establir ces nuées tout contre le Soleil, mais avec vn erreur plus grand que le premier. Car il n'y a

propos, il étudie la composition des corps durs et des corps liquides. Ceux-ci (ainsi s'explique leur liquidité ou fluidité) sont analogues à de petites anguilles, qu'on vient de pêcher, et qui déposées en tas au fond d'un bateau, glissent les unes sur les autres, « et se joignent même et s'entrelacent, mais sans se » nouer ni s'accrocher jamais, de sorte qu'elles peuvent toujours être aisément séparées<sup>a</sup> ». Au contraire, les parties dont se composent les corps durs (ainsi s'explique leur dureté), sont entrelacées, et accrochées, et liées les unes aux autres, « comme les diverses branches des arbrisseaux qui croissent » ensemble dans une haie ». Et ces suppositions en supposent elles-mêmes une autre, celle-ci primordiale : la matière subtile, qui remplit tout l'espace, le vide n'existant point dans l'univers.

Ainsi Descartes donne une première idée de ses principes, à l'aide de comparaisons familières, selon sa coutume, et prétend expliquer ensuite, de proche en proche et comme par degrés, jusqu'aux phénomènes les plus merveilleux. Il prétend même en produire de nouveaux, sans avoir besoin d'un pouvoir magique pour cela ; c'est la science qui est appelée à devenir désormais la grande magicienne. Jean-Baptiste Porta n'avait-il pas déjà réuni dans un même titre ces deux termes qui

» point d'apparence que des fumées, des exhalaisons terrestres, des » vapeurs aqueuses puissent pénétrer les orbites des trois planètes inférieures, pour parvenir jusques au Soleil : la doctrine des Météores » repugne à cela : il n'y a pas vn seul météore, soit-il terrestre, aqueux » ou igné, qui passe au dessus de la suprême région de l'air. Il y a plusieurs montagnes au monde, le sommet desquelles monte si haut, qu'il » n'y a nuées, vents, pluies, grêle, foudres, ny autres météores qui y » puissent atteindre. Ovide, au premier de la Métamorphose, témoigne » cela du mont Parnasse :

» *Mons ibi verticibus petit arduus astra duobus,*  
» *Nomine Parnassus, superatque cacumine nubes.* »

Le même souvenir classique est évoqué par Descartes, t. VI, p. 231, l. 10-14.

a. Tome VI, p. 233, l. 19-31.



naguère, rapprochés, auraient fait scandale; *Magie naturelle*<sup>a</sup>? Notre philosophe, et cette alliance de mots n'est pas moins audacieuse, parle aussi, sans le moindre embarras, d'une *Science des miracles*<sup>b</sup>.

Descartes le déclare lui-même : la *Géométrie* n'a été composée, et même en partie inventée, que pendant qu'on imprimait les *Météores*<sup>c</sup>. N'exagérons rien cependant : l'invention ne portait sans doute que sur des détails, soit quelques problèmes qui servaient d'exemples à telle ou telle règle; mais les grandes lignes étaient arrêtées depuis longtemps dans son esprit. On ne s'expliquerait pas autrement, malgré sa merveilleuse facilité de travail, qu'il eût rédigé un tel ouvrage en si peu de temps et pour ainsi dire à la dernière heure. Lui-même raconte en 1638 que, pour les tangentes des lignes courbes, point culminant de son œuvre, il était en possession de sa règle depuis plus de vingt ans<sup>d</sup> : ce qui nous reporte à 1617 environ. Il n'était alors qu'un tout jeune homme, de vingt et un ans; mais les grands mathématiciens sont tels à un âge où il serait matériellement impossible d'être, par exemple, un grand physicien ou un grand naturaliste; une étonnante précocité, loin d'être l'exception, est comme la règle du génie dans les mathématiques.

D'autre part, Descartes avait résolu dès 1628, et sans doute beaucoup plus tôt, un problème que les géomètres se transmettaient d'âge en âge depuis l'antiquité, et qui demeurait

a. Tome X, p. 347, note c.

b. Tome VI, p. 343-344, et t. I, p. 21, l. 8-22. Voici encore un curieux passage : « ... Ostendere decreui hæc absque dæmonis ope à vero mago » id est sapiente fieri posse... Meteora enim arte parari possunt, possunt femque hinc pluuias arte paratas, &c. ex Paracelsi arcanis modum recensere; possent fulmineos lapides subito generatos arte ex Cartesij inuento » etiam referre. Sed hæc cum multis aliis ad Magiam meam remitto » naturalem. » (Page 265, PETRI BORELLI, *Historiarum & Observationum Medicophysicarum Centuriæ IV*, Parisiis, 1656.)

c. Tome I, p. 458, l. 5-8.

d. Tome II, p. 178, l. 8-10 : lettre du 29 juin 1638.

parmi eux comme à l'ordre du jour : la duplication du cube ou la question de deux moyennes proportionnelles<sup>a</sup>. Il y joignait un second problème, qu'on ne séparait guère du premier, et qui exerçait au même titre la sagacité des savants : la trisection de l'angle. L'un et l'autre se trouvent traités et résolus au troisième livre de la *Géométrie*, avec celui de plusieurs moyennes proportionnelles<sup>b</sup>. Déjà pour la *Dioptrique* et pour les *Météores*, Descartes avait choisi des questions d'actualité, qui ne pouvaient manquer d'intéresser les curieux : la récente invention des lunettes d'approche, et l'observation plus récente encore des parhélies. Maintenant, il choisit de même deux problèmes classiques, qui, de l'aveu de tous, attendaient encore leur solution. Il ajoute même un troisième problème, celui de Pappus, que son ami Golius, le professeur de Leyde, lui avait indiqué. Descartes lui en envoya aussitôt la solution, en janvier 1632, avec des demi-confidences qui prouvent qu'à cette date l'essentiel de ses trois livres de *Géométrie* était déjà présent à sa pensée<sup>c</sup>. Ce problème de Pappus devait, comme les deux précédents, attirer la curiosité, d'autant plus qu'il est mis en vedette, même au détriment de l'ordre, qui eût exigé, Descartes l'avoue<sup>d</sup>, qu'il ne vînt qu'après d'autres logiquement. Il le fait suivre encore d'autres questions d'actualité : les ovales ou ellipses, annoncées dans sa *Dioptrique*, et qui devaient servir pour les miroirs brûlants et surtout pour les lunettes d'approche. Avec le problème de Pappus, notre philosophe payait pour ainsi dire son tribut aux Anciens : ses contemporains

a. Tome X, p. 342-344. Voir aussi p. 651-659. Et sur la vogue de ce problème, *ibid.*, p. 519 et p. 591-592. Viète n'avait eu garde de l'oublier. FRANCISCI VIETÆ *Opera Mathematica* (Lugduni Batavorum, Ex Officinâ Bonaventuræ & Abrahami Elzeviriorum, c10.10XLVII, in-f°), p. 347-350 : *Variorum de rebus mathematicis responforum Liber VIII.* — « Cap. I : » Problema de duabus mediis, ἀλογον. — Cap. II : Historia duplicationis » cubi. »

b. Tome VI, p. 442-444, p. 469-470, p. 476, p. 483-484.

c. Tome I, p. 232-235; p. 244, l. 5-6; et p. 245, l. 20.

d. Tome II, p. 510-511 : lettre du 20 févr. 1639. Il pensa même à remanier tout ce second livre : p. 638, l. 23-25, du 25 déc. 1639.



s'efforçaient de restituer, à grand renfort de conjectures, quelques ouvrages perdus des géomètres d'autrefois, ce qu'ils appelaient ressusciter un auteur<sup>a</sup>; mais n'étant point philologue (encore s'excuse-t-il de ne pas énoncer ce problème dans le texte original, c'est-à-dire en grec<sup>b</sup>, et d'emprunter pour la commodité des lecteurs la traduction latine), il laisse là ce vain labeur, et s'attaque à une question que personne n'avait encore su résoudre, ni parmi les Anciens, ni parmi les Modernes; et il la résout. Rien ne pouvait mieux montrer l'excellence de sa méthode : elle triomphait là où jusqu'ici l'on avait échoué.

Les trois livres de la *Géométrie* comprennent chacun deux parties bien distinctes : les règles et les exemples de ces règles; la théorie pure, et les applications de la théorie à des problèmes.

a. Viète lui-même, *loc. cit.*, p. 325-347 : *Apollonius Gallus, seu exsuscitata Apollonii Pergæi περὶ ἐπαφῶν Geometria*. — Viète commence ainsi : « Problema Apollonii de describendo circulo quem tres dati contingant, Geometricâ ratione construendum proposui φιλομαθεῖσι, non » Mechanicâ. Dum itaque circulum per hyperbolas tangis, rem acu non » tangis. Neque enim hyperbolæ describuntur in Geometricis κατ' ἐπιστημονικὸν λόγον. Duplicavit cubum per parabolas Menechmus, per choïdas Nicomedes : an igitur duplicatus est Geometricè cubus?... » Id verò nemo pronuntiabit Geometra. Reclamaret Euclides, & tota » Euclideanorum schola... Problema quod proposui planum est, tu ceu » solidum explicasti. » (Page 325.) A la page précédente, fin d'un autre opuscule à Adrianus Romanus, on lit : « Porro ad exercendum, non » cruciandum, studiosorum ingenia, Problema hujusmodi construendum » subjicio : *Datis tribus circulis, quartum circulum eos contingentem » describere*. Proposuit enim Apollonius in libris περὶ ἐπαφῶν, sed illi » periere injuriâ temporis... Non dubito quin Algebristæ idipsum in » formulam δεδομένου conceptum absolvent, ut pote : *Datis semidiametris » singulis trium quorumlibet circularum, una cum centrorum distantia, » semidiameter quarti circuli eos contingentis, ac sui centri à reliquis » centris distantia erit data*. Sed quæ Problemata Algebrice absolvit » Regiomontanus, is se non posse aliquando Geometricè construere » fatetur. An non ideo quia Algebra fuit hæcenus tractata impure? » (Page 324.) — Nous retrouverons encore ce problème classique dans Descartes, qui le donnera à résoudre à la princesse Élisabeth : t. IV, p. 38-42 et p. 45-50, lettres de nov. 1642. — Sur ce que Viète dit de Regiomontanus, voir notre tome V, p. 532.

b. Tome VI, p. 377, en marge.

Théorie et règles sont ce qui doit ici le plus nous arrêter.

Le premier livre est de beaucoup le plus court : il n'a même pas la moitié de chacun des deux autres<sup>a</sup>. Descartes y traite un sujet qui lui est tellement familier, qu'il se comprend lui-même à demi-mots, et ne se doute pas des endroits où d'autres que lui pourraient trouver des difficultés. Il indique la notation nouvelle, dont nous avons déjà parlé : d'une part, toutes les quantités, connues ou inconnues, sont exprimées, les unes par les premières lettres de l'alphabet,  $a, b, c \dots$  et les autres par les dernières,  $x, y, z$ , au lieu des signes ou caractères jusqu'alors en usage ; d'autre part, les chiffres ou plutôt les nombres ont deux rôles bien définis, suivant la place qu'ils occupent : avant les lettres, ce sont des coefficients ; après, ce sont des exposants, qui expriment les puissances, carré, cube, carré de carré, etc.<sup>b</sup>. Avant Descartes, Viète avait bien opéré une réforme analogue, moins nette cependant, et qui surtout n'avait point prévalu<sup>c</sup> : emploi des chiffres romains pour les

a. Tome VI, p. 369-387 (Livre I), p. 388-441 (L. II), et p. 442-485 (L. III). Soit 19, 54 et 44 pages.

b. *Ibid.*, p. 371, l. 4-15. Notons encore ici le sens du mot « chiffres » pour « lettres » ; de même, p. 474-475. Voir ci-avant, p. 52, note *b*. Dans un curieux passage du t. II, p. 503, l. 11 et 15, Descartes a reproduit une équation telle qu'on la lui avait envoyée :  $1C - 9Q + 13N$  eg.  $\sqrt{288} - 15$  ; il la traduit ainsi en son langage :  $y^3 - 9yy + 13y - 12\sqrt{2} + 15 = 0$ .

c. PAUL TANNERY, *La correspondance de Descartes dans les Inédits du fonds Libri* (Paris, Gauthier-Villars, 1893, br. in-8, pp. 94), p. 42. Voir notre tome V, p. 418, l. 1-2. Viète distinguait nettement deux sortes de calcul, l'un au moyen des nombres, l'autre au moyen de caractères ou d'espèces. Voir ses *Opera Mathematica*, édit. 1646, p. 4. C'est le chap. iv du premier opuscule, *In Artem Analyticam Ifagoge* : « Logistica numerosa » est quæ per numeros, Speciosa quæ per species feu rerum formas exhibitur, ut pote per Alphabetica elementa. » On lit déjà, dans le chap. 1, après la définition de l'Analyse et de la Synthèse, celle de la *Zététique* qui les complète : « ...Zetetica, quâ invenitur æqualitas proportiove » magnitudinis, de quâ quæritur, cum iis quæ data sunt... Forma autem » Zetefin ineundi ex arte propria est, non jam in numeris suam Logicam » exercente, quæ fuit oscitantia veterum Analystarum ; sed per Logificen » sub specie noviter inducendam, feliciorum multò & potiorum numerosâ



exposants, II, III, IV, V, etc., ce qui ne facilitait pas encore assez les additions et les soustractions ; usage des consonnes, *b, d, c...* pour les quantités connues, et des voyelles pour les inconnues, *a, e...* Tout cela ne valait pas ce que Descartes appelle<sup>a</sup> son *a, b, c*.

Mais cette notation, qui devait être de si grande conséquence, ne réformait encore que le langage des mathématiciens. Aussi Descartes proposait, dès les premières pages,

» ad comparandum inter se magnitudines... » (*Ibid.*, p. 1.) En 1630, un mathématicien, « I. L. Sieur de Vau-Lezard », donna une traduction française de cet opuscule : *Introduction en l'Art analytique, ou Nouvelle Algebre de François Viète* (Paris, chez Iulian Iacquin, M.DC.XXX, petit in-8, pp. 79). Il traduit ainsi le chap. IV : « Le Logistique Numerique est » celui qui est exhibé & traité par les nombres, le Specificque par especes » ou formes des choses : comme par les lettres de l'Alphabet. » (Page 33.) Quant à l'autre passage, p. 1, le traducteur le commente ainsi : « L'vtilité » qu'on tire de cete nouvelle Algebre est admirable, au respect de la » confusion de laquelle font farfies les Algebres des Anciens, tant pour-ce » qu'ils confondoient les genres des grandeurs, adjoustant les lignes avec » les plans, le quarré avec son costé &c., qu'à cause qu'ils exerçoient & » faisoient les operations de leurs Algebres par les nombres ; c'est pour- » quoy de ces Algebres ne peut estre tiré nul Theoreme ny solution gene- » rale pour toute proposition semblable à celle dont elle doit estre tirée, » comme il se fait en celle-cy nouvellement instituée, de laquelle les » ratiocinations & operations se font sous des especes. » (Pages 13-14.) Aussi Schooten, éditeur de Viète en 1646, écrit-il dans sa Dédicace à Golius : « ... Vir insignis Franciscus Vieta Fontenænsis, *Analyseos Speciosæ autor primus.* » Et Schooten était aussi le disciple et l'ami de Descartes. — Quant aux exposants exprimés en chiffres romains, voir notre tome V, p. 504-512.

François VIÈTE, sieur de la Bigottière, né à Fontenay-le-Comte en 1540, était mort à Paris en février 1603. Avocat dans sa ville natale, dès 1559, puis au service de la maison de Soubise, de 1563 à 1570 (secrétaire de Jean Larchevêque de Parthenay, et précepteur de la célèbre protestante Catherine de Parthenay), conseiller au Parlement de Bretagne (pourvu le 24 octobre 1573, et reçu le 6 avril 1574, souvent excusé d'ailleurs pour ses absences) ; nommé maître des requêtes par Henri III et reçu le 28 mars 1580, il résigne son office de conseiller en 1582. De 1588 à 1594, il est employé officiellement à Tours pour déchiffrer les lettres secrètes des Italiens, Espagnols et autres ennemis de la France. Entre temps, il composait et publiait, depuis 1570, ses ouvrages de mathématiques.

a. Tome II, p. 83, l. 15 ; p. 474, l. 19 ; et p. 475, l. 3-12.

une autre innovation, qui portait sur le fond même de la science : et c'était, à la faveur de l'Algèbre, l'introduction du calcul de l'Arithmétique dans toutes les opérations de la Géométrie ; d'un côté, comme de l'autre, tout ne sera plus qu'addition ou soustraction, multiplication ou division, ou extraction de racines, ces trois dernières opérations d'ailleurs étant elles-mêmes expliquées par la règle des proportions<sup>a</sup>. Ici, notre philosophe a parfaitement conscience d'innover à la fois contre les Anciens et contre la plupart des Modernes : il note, en passant, que « les Anciens se faisaient scrupule d'user » des termes de l'Arithmétique en la Géométrie », pour n'avoir pas vu assez clairement leur rapport ; de là beaucoup d'embarras et d'obscurité<sup>b</sup>. Plus tard, il déclarera n'avoir rien à dire à ceux qui concevaient toujours ces deux sciences « comme » toutes diverses » ; mais ceux, dit-il, qui savent « la conjonction » qui est entre la Géométrie et l'Arithmétique, ne peuvent » douter que tout ce qui se fait par l'Arithmétique, ne se face » aussy par Géométrie<sup>c</sup> ». Qu'on ne vienne donc pas lui opposer Viète : celui-ci maintenait la séparation des deux sciences ; l'Arithmétique, même avec l'extension que lui donnait l'Algèbre, continuait d'être traitée à part, et la Géométrie également à part. Les partisans les plus déterminés de Viète étaient bien forcés de le reconnaître : l'un d'eux, Beaugrand, cite même à cet égard un texte décisif. Viète ne méconnaît pas (et c'est là déjà un progrès), que « ce qui sert aux nombres, se puisse, le » plus souvent, appliquer aux grandeurs » ; mais tandis qu'il veut enseigner dans un ouvrage particulier ce qui facilite l'analyse des équations, « il traitera ailleurs de ce qui peut rendre » les constructions géométriques plus aisées<sup>d</sup> ». Viète voit bien,

a. Tome VI, p. 369-371.

b. *Ibid.*, p. 378, l. 23-28.

c. Tome II, p. 504, l. 1-6 : lettre du 9 févr. 1639.

d. Tome V, p. 509. Lettre de Beaugrand à Mersenne. Le texte même de Viète est cité : « Ferè autem quæ profunt Geometræ ad εὐμηχανίαν, » profunt & Arithmetico, vel etiam è contra. At etiam de effectioibus » Geometricis dicitur specialius fuo loco. Nunc autem circa numerofam



pour ainsi dire, les deux rives, et passe successivement de l'une à l'autre : Descartes jette résolument un pont entre les deux. La portée de cette innovation ne passa pas inaperçue : un professeur de mathématiques de Louvain trouvait même que le titre de *Géométrie* disait trop peu, pour un tel ouvrage : il aurait fallu l'intituler *Mathématiques*. A quoi Descartes répond que cette fois le titre aurait dit trop : les Mathématiques comprenant encore la Mécanique, par exemple, qu'il n'avait pas voulu traiter <sup>a</sup>. Mais il revendiquait hautement l'union des deux sciences, Arithmétique et Géométrie, en une seule, comme son œuvre propre, et dont il avait le droit d'être fier. Le point de soudure, en quelque sorte, est bien marqué par lui en quelques mots : les lignes de la Géométrie (les lignes droites, s'entend), trouvant leur expression dans les lettres, ou comme il dit dans « le chiffre » dont se servira désormais l'Algèbre <sup>b</sup>.

La seconde partie du livre I est remplie ensuite par le problème de Pappus : énoncé du problème en latin, solution simplement esquissée, mise en équations, avec indication du genre des lignes courbes dont on aura besoin selon les cas <sup>c</sup>. Mais il faut d'abord pour cela dire « quelque chose » de la nature des courbes ; et ce sera l'objet du livre II.

Toutefois, Descartes conseille à ses lecteurs <sup>d</sup>, même à des savants comme Mydorge, de passer du livre I au livre III, pour

» Analyfin magis esse intentum, nostri est instituti. » Ces lignes se trouvent tout au commencement de la seconde partie du traité de Viète, *De emendatione æquationum*, p. 127, *loc. cit.* Remarquons que le commentaire de Beaugrand, dont nous reproduisons les termes, est plus explicite encore sur la séparation des deux sciences.

a. Le P. Ciermans, Jésuite, que nous retrouverons au chapitre suivant. Voir t. II, p. 56, l. 9-12, et p. 70-71 : lettres de mars 1638.

b. Tome VI, p. 371, l. 16-20.

c. *Ibid.*, p. 377-380 (énoncé du problème), p. 380-382 (indication de la solution), p. 382-385 (mise en équations), et p. 385-387 (indication des genres selon les cas). Voir les notes de Paul Tannery : t. I, p. 235 ; t. IV, p. 364-366 ; et t. VI, p. 721-725.

d. Tome I, p. 457, l. 21-24, et p. 502, l. 1-3 ; t. II, p. 22, l. 25-27, etc.

revenir ensuite au livre II, qui est, en effet, le plus difficile, mais aussi le plus important. Suivons donc ce conseil, et passons au livre III. Descartes y traite d'abord de la nature des équations, et donne, dit-il lui-même, les règles de son algèbre<sup>a</sup>. C'est là que ses ennemis pensèrent le prendre en faute. Viète, avant lui, en avait dit tout autant sur les équations, et même l'avait dit mieux, sans commettre certaines erreurs qu'on reprochait à Descartes. Mais on se trompe, répond notre philosophe : loin de redire les mêmes choses que Viète, il commence au contraire par où Viète avait précisément fini. C'est ce qu'il a vérifié lui-même, en « feuilletant » un Viète qui se trouvait, dit-il, « par hasard entre les mains d'un de ses amis<sup>b</sup> ». Ces derniers mots surprennent d'ailleurs ; car il venait aussi de dire, quelques lignes plus haut, qu'il avait tâché de ne mettre, dans sa *Géométrie*, que ce qu'il croyait « n'avoir point été sceu ni » par Viète, ni par aucun autre<sup>c</sup>. Il était donc au courant de ce que savait Viète ; et il avait dû le lire auparavant. D'autre part, le défenseur attitré de Viète en France, Beaugrand, qui avait édité un de ses opuscules en 1631, crut retrouver dans le livre III de la *Géométrie* plusieurs règles déjà données par Viète, et imprimées en 1615 ; et il ne craignit pas de lancer contre notre philosophe<sup>d</sup>, une accusation de larcin. Qui des deux se trompe, ou essaie de tromper le lecteur ?

Constatons d'abord un point : c'est que Descartes connaissait de Viète au moins l'opuscule édité en 1631 (puisque Mersenne le lui envoya, et qu'il en accusa réception, mettant même l'éditeur au défi de résoudre le problème de Pappus<sup>e</sup>).

a. Tome I, p. 479, l. 28, à p. 480, l. 2. — Beaugrand trouvera ce langage de Descartes « insolent » : t. V, p. 512, fin.

b. *Ibid.*, p. 479, l. 15-17.

c. Tome V, p. 503-512 : lettre de Beaugrand à Mersenne.

d. Tome I, p. 479, l. 20-21.

e. *Ibid.*, p. 245, l. 7-20. Descartes s'autorise, pour envoyer à Beaugrand ce défi, des dernières lignes de l'opuscule de Viète, *In Artem Analyticen Ifagoge* : « Denique fastuosum problema problematum ars » Analytice... jure sibi adrogat, quod est NULLUM NON PROBLEMA SOLVERE. » (*Opera Mathematica*, 1646, p. 12.) Plus tard l'éditeur de Viète,



Mais il n'avait rien d'autre de ce mathématicien dans sa bibliothèque, pas plus qu'il n'avait rien d'Euclide, ni d'Archimède<sup>a</sup>, et il dut emprunter le Viète d'un ami. Descartes avait peu de livres, et ne prenait guère la peine de les lire, ou les lisait mal. Nous en avons ici un exemple de plus : au lieu de lire d'un bout à l'autre le livre de Viète, il regarde d'abord à la fin, selon son habitude, et n'y relève qu'une chose, d'après les titres des derniers chapitres, c'est que l'auteur finit son ouvrage par où, « sans y penser », lui-même commençait. Mais s'il avait parcouru les chapitres antérieurs, surtout ceux du premier traité (l'ouvrage de Viète a deux traités), il y aurait remarqué sans doute les mêmes ressemblances avec ses propres règles, qu'avait notées la malignité de Beaugrand : celui-ci signalait, en effet, les chapitres VII, IX, X à XIV, et les suivants, du premier traité<sup>b</sup>,

en 1646, Franciscus à Schooten, reprend, à l'honneur de Descartes, un commentaire que Beaugrand avait fait de ces paroles : « Unde demum » concludit speciosam istam Analyfin... speciosum quoque folummodò » sibi vindicare Problema : *Omne, in quo de quantitatum æqualitate vel » proportionem inquiritur, Problema utcumque solvere.* In quo si tollas » vocem *utcumque*, quam nescio quâ ratione motus apposuerit, non video » quid universalius Problema exquiras : cùm universa Mathesis non nisi » doctrina quantitatis sit dicenda : adeò ut omne id quicquid ibidem sol- » vendum proponitur, non nisi in quantitatum æqualitate vel propor- » tione aliquâ explicandâ consistat. Quod etiam summi ingenij Vir Rena- » tus des Cartes, in *Dissertatione de Methodo recte regendæ rationis*, » scribit se circa Mathematicas Scientias in genere animadvertisse, nimi- » rum, etiam si illæ circa diversa objecta versentur, in hoc tamen conve- » nire omnes, quòd nihil aliud examinent quàm relationes sive propor- » tiones quasdam, quæ in iis reperiuntur. » (*Ibid.*, p. 545-546.)

a. Tome I, p. 497 et 522 (Aristote). Tome II, p. 472, l. 2-3 (Euclide). Tome III, p. 166, l. 4-6 (Archimède). Point davantage de Pappus : t. I, p. 278, l. 23-24. Les livres de Viète étaient d'ailleurs devenus très rares. Vaulezard, dans la dédicace de son *Introduction en l'Art analytique de François Viète traduit en nostre langue*, disait déjà, à la date de 1630 : « A peine cognoist-on aujourdhuy de Viète que le nom ; le temps en a » desrobé la plus-part des liures, & les plus grandes Bibliothèques en » feroient tout à fait degarnies, si les Anges tutelaires des sciences n'en » auoient heureusement conserué quelques-vns. »

b. Tome V, p. 505. L'ouvrage de Viète, *De Æquationum recognitione & emendatione*, comprend deux traités. Le premier, *Traçtatus primus*,

et les chapitres, I, IV, VI, VIII, du second<sup>a</sup>, et ne parlait pas des derniers. Beaugrand n'avait donc pas tout à fait tort. Mais Descartes n'en eût pas moins maintenu son jugement. Beaugrand reconnaît, en effet, lui-même que Viète (avec raison, selon lui) n'étend pas ses règles à toutes les équations, mais en borne l'usage à une certaine catégorie seulement<sup>b</sup>. Or, que dit Descartes? Ceci simplement, et pas autre chose : « qu'il » détermine *généralement en toutes les équations* » ce dont Viète n'a donné que *quelques exemples particuliers*; il s'étonne même que telle ait été la conclusion de l'auteur; cela montre bien, répète-t-il, « qu'il ne pouvait déterminer (ce qu'il avait écrit) *en* » *général*<sup>c</sup> ». Ces exemples étaient nécessaires sans doute pour bien établir les règles, c'est-à-dire pour commencer; et Descartes a pu se servir d'un tel commencement. Mais comme il le dépasse aussitôt, grâce à la généralisation qu'il ne craint pas, lui, de proposer, il le perd de vue, et va de l'avant. Et c'est précisément cette généralisation qui lui permet des applications heureuses, lesquelles sont bien siennes également, à

p. 84-125 des *Opera Mathematica* (1646), comprend lui-même vingt et un chapitres.

a. Tome V, p. 506, 508, 509 et 510. Ce second traité, *Traclatus secundus*, comprend quatorze chapitres, *Opera Mathematica*, p. 126-158.

b. Voir le « Troisième Factum (de Beaugrand) contre la Géométrie de » Descartes », publié par Paul Tannery, *La Correspondance de Descartes, etc.* (1893) : « Après tout, s'il y a une infinité d'équations qui se produisent par la multiplication d'autres équations, il y en a aussi une infinité » d'autres qui ne peuvent être produites suivant cet ordre... Et c'est ce » qui a retenu ce grand esprit de Viète, à qui toute la postérité fera » obligée pour les œuvres excellentes dont il a favorisé le public, de rien » écrire de général sur ce sujet... » (Page 54.)

c. Tome I, p. 479, l. 22-27. Beaugrand lui-même, dans son « Troisième Factum », parle du « recueil d'équations qui est sur la fin du » susdit Livre de Viète ». (*Loc. cit.*, p. 51.) En effet, dans ce livre *De Emendatione Aequationum*, les quatre derniers chapitres du second traité sont intitulés ainsi, cap. XI, XII, XIII et XIV : « Singularium aliquot constitutionum, ad æqualitates multipliciter adfectas pertinentium, collectio. » — Earundem collectio altera. — Earundem collectio tertia. — Collectio » quarta. » (*Opera Mathematica*, 1646, p. 156-158.)



des problèmes que, somme toute, ni Viète ni aucun de ses disciples n'avaient encore résolus.

Nous ne pouvons pas ici examiner, et encore moins discuter, une à une, toutes les règles que donne Descartes pour les équations : combien de racines en chacune de celles-ci ; distinction des vraies et des fausses racines ; changement des fausses en vraies, et réciproquement ; moyens d'augmenter ou de diminuer la valeur des racines ; moyens de les rendre toutes vraies ; comment on supprime le second terme d'une équation, et comment on supplée aux termes manquants ; distinction des racines réelles et imaginaires, etc.<sup>a</sup>. Notre philosophe donne une théorie complète « de la nature des équations », laquelle, dit-il (et ceci paraît encore une réponse aux critiques qu'on lui avait adressées en alléguant Viète), « laquelle n'a jamais été, que je » sache, assez expliquée ailleurs<sup>b</sup> ». Si en effet, dans le détail, telle ou telle règle peut paraître empruntée à Viète (bien que Descartes y mette aussi sa marque personnelle), il se montre bien lui-même, et là n'est véritablement que lui, dans l'ensemble, dans sa façon originale de réunir les différentes parties en un seul et même tout, en un système. Ce mérite qu'on ne saurait lui contester, il s'en rendait compte parfaitement. Plus tard, il l'opposera tacitement à celui de Viète, dont la doctrine, dit-il, a besoin que quelque savant homme la mette « par ordre » ; car les écrits de ce « très excellent mathématicien » ne sont que « des pièces détachées, qui ne composent point un » corps parfait<sup>c</sup> ». Aussi, plus tard encore, en 1646, lorsque Mersenne lui offrit un exemplaire, et même plusieurs, s'il voulait, de la nouvelle édition de Viète, qui venait de paraître, grâce à lui, à Leyde, chez les Elzeviers, notre philosophe remercia, c'est-à-dire refusa, en ces termes : « S'il vous plaît », dit-il à son ami, « d'obliger quelque autre en lui donnant le » livre que vous m'offrez, je m'en pourrai fort bien passer »,

a. Tome VI, p. 444-454.

b. Tome I, p. 490, l. 8-11.

c. Tome IV, p. 228, l. 10-19 : lettre de juin 1645.

et il ajoute dédaigneusement : « n'ayant rien à y apprendre, » et n'étant pas curieux d'en orner simplement ma bibliothèque »<sup>a</sup>.

Sa propre théorie des équations ne lui avait-elle pas permis, en effet, non plus seulement de construire mécaniquement, avec des compas de son invention<sup>b</sup>, mais de résoudre géométriquement les deux problèmes qui avaient tant tourmenté les géomètres : duplication du cube et trisection de l'angle<sup>c</sup>? Et il est si bien maître de son sujet, il le domine de si haut, que ce sont là pour lui comme deux problèmes-types, qui peuvent servir de modèles pour en résoudre autant qu'on voudra de semblables<sup>d</sup>. Il suffira de savoir se servir d'une des sections coniques, la parabole. La méthode en avait été indiquée par notre philosophe à Beeckman, dès 1628, dans toute sa généralité; et sans doute il la pratiquait depuis longtemps déjà<sup>e</sup>. Il compare sa propre règle et celle de Cardan, et établit la supériorité de la sienne<sup>f</sup>. Enfin, comme pour ôter aux incrédules l'ombre d'un doute, il montre qu'on peut, par elle, trouver non plus seulement, comme tout à l'heure, deux moyennes proportionnelles, mais quatre, mais six, et même davantage<sup>g</sup>; et qu'on peut aussi, par elle, diviser l'angle non plus seulement en trois, mais en cinq parties égales, inscrire dans un cercle une figure de onze ou

a. Tome IV, p. 554, l. 12-19 : lettre du 2 nov. 1646. Voir aussi, *ibid.*, p. 231-232.

b. Tome VI, p. 391-392 et p. 443. Voir aussi t. X, p. 232-235.

c. *Ibid.*, p. 469-470 et p. 470-471. Voir ci-avant, p. 90. — Étienne Pascal, le père, avait étudié une variété de conchoïde, appelée par Roberval le *Limaçon de M. Pascal*. Le mathématicien Du Verdu attribua à Roberval lui-même le tracé de la tangente, la quadrature, et la propriété de la courbe comme podaire d'un cercle. Il attribua à Étienne Pascal l'application de cette courbe à la trisection de l'angle, qui avait été probablement, dit Paul Tannery, l'occasion de son invention. (*Intermédiaire des Mathématiciens*, t. VII, 1900, p. 106-107.)

d. *Ibid.*, p. 471, l. 1-17, et p. 475, l. 21-30.

e. Tome X, p. 342-346. Tome VI, p. 464, l. 17-24, et p. 476, l. 13-18. Et encore t. X, p. 637-638.

f. Tome VI, p. 471-475; notamment p. 474, l. 6-10.

g. *Ibid.*, p. 476-483, et surtout p. 483-484.



treize côtés égaux, et une infinité d'autres exemples de cette même règle<sup>a</sup>. Il termine par là sa *Géométrie* : les bornes qui arrêtaient les mathématiciens sont franchies ; il les laisse même bien loin derrière lui. Mais surtout la carrière est ouverte ; et Descartes y prévoit les progrès que « nos neveux », dit-il, ne manqueront pas d'y faire ; c'est à lui qu'ils en seront redevables à jamais<sup>b</sup>.

Pourtant, la partie principale et pour ainsi dire le cœur de son ouvrage est le livre II. Notre philosophe y traite « de la » nature des lignes courbes ». Il indique la manière de décrire ces lignes, en les construisant par points. Ses déclarations à ce sujet sont d'une netteté parfaite : tous les points d'une ligne courbe ont nécessairement quelque rapport à tous les points d'une ligne droite ; et ce rapport peut être exprimé par une équation<sup>c</sup>. Comme on peut trouver pour chaque courbe une infinité de points par où elle passe, on a ainsi le moyen de la décrire, à condition que ce soient des points qui lui soient réellement propres, et qui n'appartiennent véritablement qu'à elle<sup>d</sup>. De là, des conséquences à l'infini, que Descartes annonce sans donner d'explications : de cela seul qu'on connaît le rapport de tous les points d'une courbe à tous ceux d'une droite, il devient aisé (le mot n'est-il pas ironique ?) de connaître les diamètres, les essieux, les centres et autres lignes ou points, avec qui chaque courbe aura quelque rapport ; et même on pourra aussi, par cela seul, trouver quasi tout ce qui peut être déterminé touchant la grandeur de l'espace qu'elle comprend. Et combien encore d'autres propriétés<sup>e</sup> ?

Parmi celles-ci, une seule est traitée par lui avec détails, comme « le problème le plus utile et le plus général, qu'il ait » jamais désiré de savoir », et c'est le problème des tangentes<sup>f</sup>. Il

a. Tome VI, p. 484, l. 21-24.

b. *Ibid.*, p. 485, l. 18-26. Voir aussi t. I, p. 480, l. 7-13 ; p. 493, l. 10-14, etc.

c. *Ibid.*, p. 392, l. 20-25.

d. *Ibid.*, p. 411, l. 12-17, et l. 27-29.

e. *Ibid.*, p. 412, l. 25, à p. 413, l. 8.

f. *Ibid.*, p. 413, l. 23-26 ; t. I, p. 492, l. 17-23.

donne, à ce sujet, dans sa *Géométrie*, une première méthode. Chaque point d'une courbe appartient aussi à une droite qui touche la courbe en ce point, et que Descartes appelle, selon l'usage du temps, contingente : nous disons aujourd'hui tangente. D'autre part, une tangente peut toujours être coupée par une ligne droite qui lui est perpendiculaire, en son point de contact avec la courbe : et c'est ce que nous appelons aujourd'hui la normale. Descartes arrive aux tangentes, d'abord en partant des normales ; il tourne ainsi la question et la prend à revers<sup>a</sup>. D'un point quelconque du diamètre de la courbe (laquelle sera, par exemple, une parabole), il trace un cercle qui coupe cette courbe en deux points ; et de chacun de ces deux points, il tire une ligne appliquée par ordre, comme on disait, soit une perpendiculaire au diamètre (c'est l'ordonnée), qui détermine sur celui-ci un segment : le rapport entre segments et ordonnées, permet d'établir une équation entre ces deux grandeurs variables ; les propriétés spécifiques de la courbe (ici une parabole) permettent d'en établir une autre pour les mêmes grandeurs : de là, pour les deux inconnues, un système complet d'équations. Mais les deux points où le cercle coupe la courbe, vont se rapprochant l'un de l'autre, à mesure que le rayon du cercle diminue, jusqu'au moment où ils se réunissent, le cercle ne coupant plus la courbe, mais ne faisant que la toucher ; et son rayon devient alors, au point de contact, précisément la normale de la tangente cherchée, et la ligne tirée de ce point perpendiculairement sur le diamètre, détermine le point de la droite qui répond au point de la courbe<sup>b</sup>. C'est là, pour Descartes, un procédé général dont il use pour tous ses problèmes, et il n'use que de celui-là : coupant, dit-il, d'un cercle une ligne droite pour les problèmes plans ; coupant d'un cercle encore une parabole pour les problèmes solides ; et enfin, ajoutait-il, pour ceux qui sont d'un degré plus composés, coupant toujours

a. Tome VI, p. 413, l. 8-23.

b. *Ibid.*, p. 413, l. 27, à p. 419, l. 4 ; surtout p. 417, l. 12, à p. 418, l. 25.



d'un cercle une ligne plus composée elle-même que la parabole : ainsi de suite à l'infini<sup>a</sup>.

Toutefois, il fut amené, dans sa *Correspondance*, à une seconde méthode, un peu différente en apparence, bien que la même au fond ; et il y fut amené par sa polémique avec Fermat. Celui-ci avait traité le problème des tangentes, en reprenant les termes où l'avait posé Apollonius : des plus grandes et des plus petites quantités, de *Maximis et Minimis*<sup>b</sup>. Sa solution présentait une lacune, que Descartes n'eut point de peine à combler, par un emprunt à sa propre méthode : si bien qu'il put dire, que le fondement de sa méthode était également celui sur lequel devait s'appuyer la méthode de Fermat, pour être bonne. Fermat considérait aussi deux lignes appliquées par ordre (deux ordonnées) de la courbe au diamètre de celle-ci ; puis, sans dire comment ni pourquoi, il les identifiait en une. Descartes reprend la question ainsi présentée : il considère ce qui doit devenir la tangente de la ligne courbe, comme une sécante d'abord ; ce n'est plus, comme tout à l'heure, un cercle qui coupe la courbe en deux points (et avec le cercle disparaît la considération de la normale), c'est une droite menée d'un point du diamètre, pris en dehors de la courbe, et qui la coupe aussi deux fois. Mais cette droite peut tourner de son point fixe d'origine en se rapprochant de la courbe ; les deux points où elle coupe celle-ci, se rapprochent par suite l'un de l'autre, et finissent par se réunir : la sécante est devenue tangente. En même temps, comme tout à l'heure, les équations établies d'abord à l'aide des ordonnées de ces deux points et des segments qu'ils déterminent sur le diamètre, subissent des variations en conséquence, et aboutissent finalement à une seule racine, qui permet de trouver, en corrélation, le point de la tangente à la courbe, c'est-à-dire un point de la courbe elle-même, et le point où l'ordonnée de celle-ci rencontrera le diamètre, c'est-

a. Tome VI, p. 485, l. 12-20.

b. Tome I, 493-495 : *Methodus ad inquirendam maximam & minimam. — De tangentibus linearum curvarum.*

à-dire un point de la droite correspondante<sup>a</sup>. La méthode est donc bien la même, avec cette différence que la ligne courbe est coupée par une ligne droite, plus proche de la tangente, au lieu de l'être par un cercle. On peut dire que Descartes est redevable à Fermat de cette modification, qui a prévalu ; mais Fermat est encore plus redevable à Descartes de la correction apportée à sa méthode ; celle-ci étant d'abord vraiment défectueuse<sup>b</sup>.

Nous venons de voir l'essentiel du second livre de la *Géométrie*. Tout le reste n'est là que pour servir d'exemple. C'est d'abord le problème de Pappus, auquel Descartes revient<sup>c</sup> pour le traiter avec autrement d'ampleur que dans le premier livre. Encore se garde-t-il d'en donner un exposé complet. Il donne d'abord la construction, mais, dit-il, comme font les architectes pour les bâtiments : ils prescrivent seulement ce qu'il faut faire, et laissent le travail des mains aux charpentiers et aux maçons. Il donne aussi la démonstration, mais avec sa notation propre, « son *a*, *b*, » comme il dit, laquelle est sans doute beaucoup plus claire et plus facile, non pas encore toutefois pour ceux qui n'en ont point l'habitude. Enfin, il ne donne qu'une partie de l'analyse, omettant l'autre à dessein, pour que « les esprits malins » ne puissent s'en prévaloir<sup>d</sup>. Non content de cet exemple du problème de Pappus, il ajoute une autre question non moins intéressante en ce temps-là : la question des ovales, qu'il avait annoncée dans sa *Dioptrique* : c'est-à-dire l'étude théorique des moyens de rendre les lentilles autant concaves ou convexes qu'il est requis

a. Tome II, p. 127, l. 1, à p. 131, l. 17, et surtout p. 132-134 : lettre du 3 mai 1638. Voir déjà auparavant, p. 21-22 : du 1<sup>er</sup> mars. Et après, p. 140, 155, 170-173 (très important aussi), 175-178, 272-273 et 281-282. Lettres de juin, et du 29 juin, du 27 juillet 1638, etc.

b. Voir cependant, dans la suite, une note de Paul Tannery, t. III, p. 88-89. Roberval ne voulait pas en convenir, et prétendait qu'au contraire c'était Fermat qui avait perfectionné l'invention de Descartes.

c. Tome VI, p. 396, l. 20, à p. 411, l. 17. Voir ci-avant, p. 214, note c.

d. Tome II, p. 83, l. 5-26 : lettre du 31 mars 1638.



pour le perfectionnement des lunettes<sup>a</sup>. Il avait déjà étudié autrefois cette question. Mais ici encore, il se garde de tout expliquer, et laisse bien des points à éclaircir aux mathématiciens. La *Géométrie* présente ainsi successivement de merveilleuses clartés, mais aussi trop d'obscurités voulues<sup>b</sup>.

En cela Descartes est difficilement excusable. Que dans la *Dioptrique* et les *Météores*, il n'ait pas voulu divulguer entièrement ses principes, et n'en ait laissé entrevoir qu'une partie, à titre de simples suppositions, on comprend et on excuse cette prudence, bien qu'excessive peut-être : le philosophe craignait pour son livre une condamnation semblable à celle de Galilée. Mais qu'avait-il à craindre pour sa *Géométrie*? Plus complète et plus claire, elle eût été plus vite entendue, et d'un plus grand nombre. C'est précisément ce que ne voulait pas Descartes : méfiant et ombrageux à l'excès, il craignait qu'on ne méconnût l'originalité de son œuvre, si elle était trop aisée à entendre, ou qu'on ne s'appropriât ses inventions. Crainte puérile, et qui n'est pas à sa louange. Ou plutôt, il se plaisait, du fond de sa retraite, à voir ses rivaux de France, tout Conseillers, et Présidents, et grands Géomètres qu'ils fussent, aux prises avec des difficultés dont ils ne pouvaient venir à bout : il avait fait en sorte, dit-il familièrement, qu'ils « n'y pussent mordre<sup>c</sup> ». Singulier plaisir, et qui révèle une fois de plus le mystificateur qu'était un peu Descartes. Il eut d'ailleurs plutôt à regretter, semble-t-il, ce calcul machiavélique. D'abord, il lui fallut presque aussitôt autoriser un gentilhomme de ses amis à écrire une *Introduction* à sa *Géométrie*, pour en faciliter l'intelligence aux géomètres eux-mêmes. Cette pièce, retrouvée depuis peu, sous

a. Tome VI, p. 424, l. 9, à p. 440, l. 6. Voir aussi, p. 185, l. 16-17, et p. 228. Et enfin, t. X, p. 281, 310-324 et 325-328.

b. *Ibid.*, p. 485, l. 5-7 ; t. I, p. 411, l. 12-20 ; t. II, p. 152, l. 18-22 ; t. III, p. 86 ; t. V, p. 142-143, etc.

c. Tome II, p. 28, l. 6-11, et p. 30, l. 22. Il s'agit, comme nous verrons au chapitre suivant, de Fermat (Conseiller au Parlement de Toulouse), Étienne Pascal (Président à la Cour des Aides de Montferrand), et Roberval (Professeur au Collège de France).

le titre de « Calcul de Monsieur Descartes <sup>a</sup> », s'adressait à des esprits de la valeur de Desargues, par exemple. Descartes recommanda de l'envoyer aussi à La Flèche : il était curieux d'avoir le jugement des professeurs de mathématiques <sup>b</sup>. Mais il ne reçut rien de ce côté-là. Rien non plus de Louvain, bien qu'il eût indiqué à Plempius deux mathématiciens des Pays-Bas espagnols, dont il eût aimé aussi recevoir les remarques, Wendelin et Van der Waegen <sup>c</sup>. En Hollande, d'autre part, son fidèle Reneri, qu'il avait cependant initié lui-même aux mathématiques, se donnait beaucoup de mal pour le comprendre, à l'Université d'Utrecht <sup>d</sup>. Somme toute, il n'était guère compris que d'un gentilhomme, aux environs de cette ville, Godefroid de Haestrecht <sup>e</sup>, l'auteur probable de l'*Introduction*, et à Leyde, ville universitaire s'il en fut, par deux professeurs : non pas même Golius <sup>f</sup>, qui lui avait indiqué le problème de Pappus et qui s'inspirait de lui pour son enseignement, mais deux jeunes gens, formés par lui, Gillot, autrefois son domestique, et maintenant professeur à l'École des ingénieurs <sup>g</sup>, et Schooten, fils d'un professeur, et plus tard, en 1646, professeur lui-même à l'Université. Plus tard encore, en 1649, ce sont les notes de Schooten qui contribueront le plus à éclaircir la *Géométrie* de Descartes, jointes à celles du seul mathématicien de France qui soit entré pleinement dans sa pensée, et qui ait adopté et développé lui-même, comme nous verrons, ses théories : Florimond Debeaune.

a. Tome X, p. 659-680. Voir, pour Desargues, t. II, 88-89 ; p. 152, l. 10-18.

b. Tome II, p. 276, l. 4-7 : lettre du 27 juillet 1638.

c. Tome I, p. 411, l. 20-23 : lettre du 3 oct. 1637.

d. Tome II, p. 101-102. Voir aussi, p. 334-335.

e. *Ibid.*, p. 101, p. 577 et p. 580-581.

f. *Ibid.*, p. 30, l. 25-26 : lettre du 1<sup>er</sup> mars 1638. Voir aussi t. X, p. 637-639.

g. Tome II, p. 30, l. 22-25, et p. 89, l. 14-16 : lettre du 31 mars 1638. Voir t. III, p. 32, et t. IV, p. 339-340 : du 27 déc. 1645.



Le *Discours de la Méthode* réalisait, en 1637, une promesse faite depuis longtemps, puisque Balzac, en 1628, pressait Descartes de la tenir, en donnant une « Histoire de son esprit <sup>a</sup> ». Le philosophe y ajouta ce qui s'était passé depuis lors ; et c'est ainsi que le *Discours* a été notre guide, non seulement pour ses premières études, au collège de La Flèche, pour ses préceptes de méthode et ses maximes de morale en 1619, pour l'emploi des années 1620 à 1628, mais aussi pour la phase décisive qu'il traversa en 1629, et pour son *Monde* de 1630 à 1633. Le *Discours* contient en effet, jusqu'à cette date, une autobiographie du philosophe ; il raconte, comme il dit, « en quelle sorte il a tâché de » conduire sa raison », sans prétendre pour cela enseigner comment chacun doit conduire la sienne <sup>b</sup>. « Ce sont ici mes humeurs » et opinions », avait déjà dit Montaigne ; « je les donne pour » ce qui est en ma créance, non pour ce qui est à croire <sup>c</sup>. » Seulement, Montaigne donne les « Essais » de ses facultés dans toute leur libre allure qui n'était que fantaisie et caprice, sans règle ni joug d'aucune sorte : Descartes donne des essais de son esprit réglé et discipliné, assujetti à une méthode : somme toute, les essais de cette méthode elle-même.

Le *Discours* fut peu critiqué. Les quatre préceptes qu'il formule parurent seulement un peu courts pour une méthode complète ; aussi Descartes n'avait voulu donner qu'une partie de sa méthode <sup>d</sup>, et celle-ci se retrouve avec plus de détails dans les *Regulæ*. Mais surtout les preuves de l'existence de Dieu parurent à quelques-uns trop brèves, et non exemptes d'obscurité <sup>e</sup>. Là-dessus, notre philosophe s'excuse. Il sait bien qu'il ne les a pas suffisamment développées ; mais d'abord il n'a ajouté ces quelques pages qu'au dernier moment, pressé par le libraire, et lorsque le volume était presque achevé d'im-

a. Tome I, p. 570, l. 22, à p. 571, l. 23.

b. Tome VI, p. 4, l. 7-10 et l. 14.

c. *Essais de Montaigne*, édit. Strowski, t. I, p. 191, l. 21.

d. Tome I, p. 339, l. 25-26 ; et p. 559, l. 14-15.

e. *Ibid.*, p. 390, l. 4-6.

primer<sup>a</sup>. Ainsi nous avons failli ne pas avoir même cette esquisse que l'on a regardée comme l'essentiel de la philosophie de Descartes. Déjà le *Monde* se passait presque entièrement de métaphysique, ou du moins le philosophe gardait par devers lui ce fondement pourtant nécessaire de sa physique<sup>b</sup>. S'il en parle davantage en 1637, c'est par précaution, semble-t-il, afin de se concilier les théologiens. Mais surtout, ce qui rendait peu claires les preuves de Dieu, c'est qu'il n'avait pas osé, il l'avoue, développer comme il l'aurait voulu ses raisons de douter des choses sensibles<sup>c</sup> : autre précaution peut-être, afin de ne point paraître donner trop dans le scepticisme, ce qui eût indisposé ses anciens maîtres contre lui. Et pourtant il s'agissait de la grande erreur, qui avait faussé jusque-là, selon Descartes, toutes les spéculations scientifiques ou philosophiques : l'erreur qui consiste à considérer le monde sensible comme exactement tel que les sens nous le représentent, erreur dont il faut à toute force délivrer l'esprit humain, si l'on veut qu'il puisse trouver la vérité dans les sciences.

Car c'est toujours de la découverte scientifique principalement qu'il s'agit, et on ne saurait trop relire, à ce propos, la sixième et dernière partie du *Discours*<sup>d</sup>. On y voit quelle idée notre philosophe se faisait de la science ; et c'est bien l'idée moderne,

a. Tome I, p. 560, l. 7-13. Voir aussi pourtant, même t. I, p. 339, l. 26-27. — Rappelons que le *Discours* fut rédigé seulement après la *Dioptrique* et après les *Météores*. A la date du 1<sup>er</sup> nov. 1635, où ces deux traités étaient achevés (sauf toutefois, pour le second, la mise au net), le *Discours* qui devait servir de préface n'était pas commencé, et Descartes ne pouvait se résoudre à s'y mettre. (Tome I, p. 329, l. 28, à p. 330, l. 11.) Détail caractéristique : dans l'édition *princeps* de 1637, les trois traités ont été imprimés d'abord, avec une pagination qui se suit : *Dioptrique*, p. 1-153 ; *Météores*, p. 155-294 ; *Géométrie*, p. 295-413. Le *Discours*, bien qu'il figure en tête, a été imprimé après coup, avec une pagination spéciale, p. 1-78. La table des matières, qui suit immédiatement les trois traités, ne renvoie qu'aux chapitres que contiennent ceux-ci ; le *Discours* n'y est pas mentionné.

b. Tome XI, p. 11, l. 16-17 et l. 23-25.

c. Tome I, p. 349, l. 29, à p. 351, l. 2 ; et p. 560, l. 13-27.

d. Tome VI, p. 60-78.



opposée à celle des Anciens comme à celle du moyen âge, ou plutôt les réconciliant toutes deux. L'antiquité avait trop cru sur la foi d'Aristote, que la science, et c'était là sa noblesse et sa dignité, ne devait être qu'une activité de l'esprit, en lui-même et pour lui-même, la plus haute de toutes d'ailleurs, pure contemplation, sans effet pratique au dehors : la métaphysique n'était-elle point la première de toutes les sciences, parce que la plus inutile ? Le moyen âge, au contraire, avait surtout cru à l'art, au « grand art » : art secret d'ailleurs, et pour lequel on ne craignait pas d'évoquer les puissances surnaturelles ; le but était d'agir sur la nature, de transformer des corps, peut-être d'en créer : l'alchimie ne rêvait rien moins que la transmutation des métaux, la production artificielle de l'or, et qui sait ? peut-être la création de la vie elle-même. Mais ce but, elle s'imaginait l'atteindre par tâtonnements ; elle cherchait au hasard et sans méthode. Et il en était ainsi de tous les arts particuliers : chacun avait ses procédés et ses tours de main, et réussissait parfois à faire des chefs-d'œuvre, mais par des moyens tout empiriques ; il fallait pour cela le génie d'un artiste, ou tout au moins l'habileté d'un artisan. On ne pensait pas que la science pût prescrire des règles au travail humain, le rendre à la fois plus simple et plus fécond, et le mettre, avec un peu d'étude, à la portée de tous. L'idéal de Descartes sera d'unir la conception de la Science comme dans l'antiquité, et celle de l'Art comme au moyen âge, étroitement et définitivement ; c'est là, en effet, la double condition du progrès.

A cet égard, son ambition n'a point de bornes, et rien vraiment ne lui paraît impossible. Ne parle-t-il pas d'abord d'un *Projet de Science universelle qui puisse élever notre nature à son plus haut degré de perfection*<sup>a</sup> ? Ce titre primitif du *Discours de la Méthode* ne fut pas maintenu, il est vrai. Mais notre philosophe ne renonce pas cependant à un tel rêve : il l'affirme tranquillement, audacieusement, avec une absolue

a. Tome I, p. 339, l. 18-25. Voir ci-avant, p. 183.

confiance<sup>a</sup>. Il ne veut plus de philosophie spéculative, ou de science purement théorique, sans application et sans utilité ; il lui faut une philosophie pratique, une science qui donne à l'industrie humaine des règles et en assure désormais le progrès. Ce n'est pas seulement le feu, l'eau, l'air, la terre, que nous pourrons, les connaissant mieux, faire servir à nos besoins. Descartes, dans les campagnes de Hollande, n'avait qu'à regarder autour de lui, pour voir, en effet, une contrée qui apparaissait déjà, presque tout entière, comme l'œuvre de l'homme : où la terre, conquise sur l'eau, n'était que pâturage, et culture, et jardins ; où l'eau elle-même, distribuée en de nombreux canaux, facilitait le transport des habitants ou des marchandises ; où l'air, agité par le vent, faisait tourner les ailes de ces grands moulins, qui remplaçaient les bras de tant d'hommes de peine. En outre, Descartes ajoute que les produits du sol eux-mêmes pourront être améliorés par la science. Enfin, son imagination subissant encore la hantise du merveilleux d'autrefois, il se promet de la connaissance scientifique des astres et des cieux, ou tout au moins de la médecine, les moyens d'agir sur les esprits, les tempéraments et les humeurs, et de rendre par là les hommes « plus habiles et » plus sages<sup>b</sup> ».

Plus tard, en 1647, il reprendra la comparaison biblique de l'arbre de la Science. Et ce ne sera pas seulement pour dire que la Métaphysique est la racine de cet arbre, et que la Physique en est le tronc ; mais les branches et surtout les fruits représentent à ses yeux, les trois applications principales de la Physique, c'est-à-dire la Mécanique, la Médecine et la Morale<sup>c</sup>. La Mécanique, lorsque la science aura réussi à en calculer et diriger les effets, nous rendra « comme maîtres et possesseurs » de la nature<sup>d</sup> ». La Médecine, lorsqu'elle ne se contentera

a. Tome VI, p. 63-64.

b. *Ibid.*, p. 62, et t. I, p. 250-251.

c. Tome IX, 2<sup>e</sup> partie, p. 14, l. 23-31.

d. Tome VI, p. 62, l. 7-8.



plus d'être un art plus ou moins empirique, mais qu'elle sera devenue aussi une science, fondée sur l'anatomie : que ne pourra-t-elle pas ? Nous préserver de l'affaiblissement de la vieillesse, et retarder peut-être de deux ou trois siècles l'heure de la mort<sup>a</sup>. C'est le rêve du vieux Faust, au milieu de ses fourneaux d'alchimiste, repris par un philosophe moderne, et dont la science ferait une réalité. La Morale enfin, ou la troisième de ces applications de la Physique, lorsqu'elle sera aussi traitée scientifiquement, — et ceci complète bien le rêve d'une sorte de paradis en ce monde, — nous donnera sur nos passions, c'est-à-dire au dedans de nous aussi bien qu'au dehors, un pouvoir presque absolu<sup>b</sup>.

Voilà pourquoi Descartes publie son *Discours de la Méthode* avec des *Essais de cette Méthode*. Il voudrait associer le public à sa réforme et à son œuvre, convier ceux qui le peuvent à entreprendre les expériences nécessaires, et faire entrevoir l'avenir qui attend l'humanité, si elle s'engage résolument dans les voies de la science. Ce philosophe, qui affecte de ne s'étonner de rien et de ne rien admirer, est au fond un enthousiaste ; la crise passagère de mysticisme, en cette nuit du 9 novembre 1619, dont il nous a conservé le souvenir, n'est rien en comparaison de cet enthousiasme pour la science, qu'il laisse voir ingénument à la fin du *Discours*, et qui demeure le principal ressort de son activité scientifique. L'enthousiasme d'ailleurs ne se retrouve-t-il pas ainsi dans l'âme de tous les héros ?

a. Tome VI, p. 62, l. 28-29.

b. Tome XI, p. 368-370.

## CHAPITRE II

### QUERELLES

### PHYSICO-MATHÉMATIQUES

(1637-1640)

Descartes n'avait pas attendu la publication de son livre pour quitter Leyde<sup>a</sup>. Dès le mois de mai 1637, peut-être même sur la fin d'avril, on ne le vit plus en cette ville; il fit d'abord un voyage de six semaines, puis se retira « en un coin de la » Northollande<sup>b</sup> », qu'il ne nomme pas, si ce n'est une seule fois, au bas d'une lettre à Pollot, du 6 mai 1639: et c'était le village de « Santporte, à une lieue de Harlem vers Alkmaer<sup>c</sup> ». On a tout lieu de croire que jusqu'en avril 1640, c'est-à-dire près de trois années, il demeura en ce « coin ». C'est, en effet, dans une maison des champs aux environs de Harlem, que Plempius le visita aux vacances de 1637. Dès le mois d'août, et après s'être assuré sans doute par un séjour de quelques semaines qu'on y serait commodément, il s'occupa d'y faire venir auprès de lui son enfant, âgée de deux ans, qu'il appelait sa nièce, et aussi la mère de son enfant, Hélène<sup>e</sup>: ce n'était pas, comme

a. Tome I, p. 412, l. 1.

b. Tome II, p. 151, l. 20, à p. 152, l. 9: lettre du 17 mai 1638.

c. *Ibid.*, p. 546, l. 11.

d. Tome I, p. 401, *note*: « in prædio circa Harlemum ».

e. *Ibid.*, p. 393-394: lettre du 30 août 1637.



on eût dit au xvii<sup>e</sup> siècle, une personne de condition, loin de là ; elle était en service, et il s'agissait d'abord de l'en retirer. Une fois en sa vie, au moins, le philosophe n'avait pas été exempt des faiblesses humaines ; il en acceptait résolument les conséquences. On comprend toutefois que, sans se cacher, mais n'étant plus seul, il ait préféré, encore plus qu'auparavant, vivre à l'écart. Or, à Santpoort, il n'avait pas à craindre d'être gêné par les voisins ; et cependant il était sûr de trouver, à deux pas, quand il voulait, la conversation d'un ou deux amis : dans les lettres de cette période, il fait assez souvent mention de visites à Harlem chez Bannius ou Bloemaert. Il donne même à Mersenne l'adresse de Bloemaert, pour les lettres qu'on lui écrit à lui-même<sup>a</sup> ; c'est là qu'il les fera prendre, et la distance n'était pas grande, puisqu'un jour, au moment de cacheter ce qu'il venait d'écrire, il se ravise, envoie un exprès à Harlem pour voir s'il n'y avait pas quelque chose pour lui, et a encore le temps de répondre le même soir à trois lettres qu'on lui rapporte<sup>b</sup>. Plus tard, en octobre 1639, après une visite à La Haye, il prend, pour rentrer chez lui, le bateau de Harlem<sup>c</sup>. Plus tard encore, parlant d'une violente tempête, il ajoute que pourtant elle ne s'est pas fait sentir dans la mer, « à dix ou douzes lieues de là<sup>d</sup> » ; il voulait dire la haute mer, celle qu'on va voir à la pointe du Helder, et c'est bien à peu près la distance où elle se trouve de Santpoort. Enfin, lorsque, après avril 1640, il est revenu demeurer à Leyde, il envoie à Mersenne l'adresse de Bannius<sup>e</sup>, ne pouvant plus, comme il l'avait fait jusque-là, remettre lui-même à celui-ci les lettres qu'il recevait pour lui dans son propre paquet.

a. Tome II, p. 191, l. 10-21 : lettre du 29 juin 1638. Voir aussi, *ibid.*, p. 361, l. 10-16 ; p. 399-400 ; p. 457, l. 17-18 ; p. 570, l. 11-12.

b. *Ibid.*, p. 437, l. 19, à p. 438, l. 8 : lettre du 15 nov. 1638.

c. *Ibid.*, p. 601, l. 2-3 : oct. 1639.

d. Tome III, p. 14, l. 6-14 : lettre du 29 janvier 1640.

e. *Ibid.*, p. 127, l. 21-23 : lettre du 30 juillet 1640 : « En la rue de » Saint-Jean, vis à vis de la Commanderie à Harlem. » Voir aussi t. II, p. 150, l. 12 : lettre du 17 mai 1638.

Descartes passa donc ces trois années à la campagne, son séjour préféré. Il avait toute commodité pour disséquer, et rien ne lui manquait pour cela : anguilles qu'on lui apportait toutes vives, et poissons de mer, comme le cabillaud et la morue, et même des animaux vivants, comme des chiens et des lapins<sup>a</sup>. Il avait aussi son jardin, dont il tirait des légumes et qui lui servait aussi pour des observations : on y trouvait des herbes potagères, bettes et chicorée, qui même une fois lui jouèrent un singulier tour par leur bruissement insolite<sup>b</sup> ; d'autre part, on lui envoyait de Paris, des graines d'une herbe sensitive, qu'il semait lui-même et donnait à semer autour de lui pour des expériences<sup>c</sup>. Il recevait quelques amis dans sa solitude : Gillot vint une fois de Leyde passer quelques jours avec lui, et Reneri vint aussi d'Utrecht ; Huygens et Pollot le visitèrent de La Haye<sup>d</sup>. Mais ces visites étaient rares, et le philosophe avait presque tout son temps à lui, comme il le désirait. Il n'en avait point trop pour répondre aux questions multiples, dont Mersenne l'assaillait presque à chaque courrier. Jamais vos lettres ne sauraient m'être importunes, lui disait le philosophe<sup>e</sup>. Et il rédigeait de longues épîtres,

a. Tome I, p. 522-523 (*cor piscium*) ; p. 525, l. 10-15 (*arteriæ et venæ*) ; p. 526, l. 20, à p. 527, l. 28 (*vivi cuniculi thorace aperto*). Tome II, p. 66, l. 6, à p. 67, l. 18 (*anguillæ corculum*) ; p. 68, l. 1-3, et l. 9-29 (*id.*) ; p. 86-88 (*œil d'un bœuf*) : lettres du 15 février, 23 et 31 mars 1638. Tome III, p. 139, l. 19-21 ; p. 141, l. 10-11 (*chiens ouverts tout vifs*) : 30 juillet 1640. Et surtout t. XI, p. 583-594, avec la date de 1637 ; p. 599-600, *déc. 1637* ; p. 617-619 (*cabeliau sic, et stokvisch*).

b. Tome II, p. 330, l. 3-23 ; p. 396, l. 20, à p. 397, l. 12 ; p. 421, l. 1-4 : lettres du 23 août, 11 oct. et 15 nov. 1638.

c. *Ibid.*, p. 595, l. 13-16 ; p. 619, l. 11-14 ; p. 633, l. 4. Tome III, p. 40, l. 10-13 ; p. 47, l. 3-6 ; p. 78, l. 22-24 ; p. 176, l. 17-21. Lettres du 16 oct., 13 nov., 25 déc. 1639 ; puis du 11 mars, 1<sup>er</sup> avril, 11 juin et 15 sept. 1640.

d. *Ibid.*, p. 179, l. 11-12 ; p. 527, l. 17-19 ; p. 545, l. 6-14 : lettres du 29 juin 1638, du 9 mars et du 6 mai 1639.

e. Huygens ne partageait pas ces sentiments de Descartes sur le bon religieux. Il déconseillait à Anne-Marie de Schurmann d'avoir un commerce de lettres avec Mersenne, 26 août 1639 :

« Nobilissima Virginum,

» Impofuit mihi, ut vides, curam epistolij huius P. Marinus Merfen-



qui ressembloient parfois à de véritables traités : des cinq volumes de la correspondance, l'année 1637-1638 à elle seule en remplirait presque un tout entier. Une lettre de lui est souvent une réponse à deux, trois, quatre, quelquefois six et jusqu'à sept lettres de Mersenne<sup>a</sup>. Le bon religieux ne craignait pas d'abuser : il entassait questions sur questions ; encore

» nus, monachus Parisiensis, non de minimis ex eorum ordine quos oī  
 » ὀδηγοί τυφλῶν τυφλοί Minimos appellant. Et gerendus mos fuit amico,  
 » multā mihi scriptione, cum publicā, tum ad me & alios priuatā notus.  
 » De cætero, non is sum, qui amicitiae inter vos copulandæ autor vel  
 » proxeneta dici gestiam. Sacra enim ut omittam, & pertinacem à nobis  
 » de summā veritate dissensum, vir est hic cænobita eruditionis vastæ,  
 » diffusæ, indigestæ : faciem dicas Uniuersi, quam Poeta fabulatus est,  
 » ante mare & terras ; ingenium denique, quocum si commercia literarum  
 » inis, prædico, non ignarus mali, epistolis, quæstionibus, problematis  
 » quotidie te exercendam, fatigandam, obruendam. Quid hîc studijs tuis  
 » tibi que expediat, ἐξαγοραζομένη, ut facis, longe pretiosissimam rerum,  
 » καιρόν, tute videris. Ad primam hanc, ni fallor, salutationem ut nihil  
 » reponas, vix, opinor, humanitati tuæ imperabis. Nisi facis, curandis  
 » literis operā meā, si gratam habes, uti licet. Vale, decus Belgij ab  
 » Addi&issimo tibi C. H.

» Rhenobergæ VII Cal. Septemb. CIO IOC XXXIX. »

(Amsterdam, Académie des Sciences, CONSTANTINI HUGENII *Epistolæ Latinæ MS.*, Epist. 278.)

Et encore cette autre lettre : Bannio. Rhyenberg. 26 Aug. 1639.

« Vir clarissime ac doctissime,

« A Mersenno nostro, omnigenæ, sed indigestæ eruditionis viro, non  
 » unâ, ut vides, plagâ te ferio. Sequuta enim sese sunt hæc epistolia bre-  
 » uissimo interuallo. Quid facias ? Ita ingenium est hominis, quem nisi  
 » planè fugis & abdicas, ferendum est variâ multâque quæstione ad nau-  
 » seam exerceri. Ad alteram harum si ambigis, vide numquid heroe  
 » Descartio digna sit. Latet hîc certè φυσικόν τι, ex quo nondum videre  
 » memini qui se satis commodè expediret. Quanquam inter Gallos Ger-  
 » manosque peritissimos & musicæ non ignaros tibicines aiunt omnes  
 » ab imo fursum tonos exprimi, quod fateor equidem vix me adduci ut  
 » credam... Rhenobergæ, VII Cal. Sept. CIO IOC XXXIX. » (*Ibid.*,  
 Epist. 279.)

a. Tome II, p. 420, l. 2, et p. 438, l. 2 (sept lettres en tout) ; p. 493, l. 5 ; p. 495, l. 6 ; p. 498, l. 17 ; p. 500, l. 1 ; et p. 503, l. 20 (cinq lettres du 1<sup>er</sup>, 8, 15, 25 et 28 janvier 1639), etc.

une, ajoutait-il : elle ne vous demandera, pour y répondre, qu'un tour de chambre, fait tout doucement<sup>a</sup>, en vous promenant. Et Descartes improvisait effectivement ses réponses, séance tenante, avec une facilité qui tient du prodige, ayant quelquefois à répondre à vingt ou trente choses différentes en une après-soupée. Il avait, il est vrai, des adresses particulières et qu'il gardait pour lui, qui lui épargnaient de longs et fastidieux calculs ; en deux ou trois lignes il expédiait ce qui eût coûté à d'autres une page entière ; ou bien ce qu'il mettait tout au long pour ses lecteurs, lui-même l'avait trouvé « en trois coups de plume » ; bien mieux, excité et comme grisé par son propre travail, l'esprit allait plus vite que la main, les inventions se succédaient, se pressaient l'une l'autre, et à chaque trait de plume, c'était un théorème nouveau<sup>b</sup>. Il écrivait ainsi fort avant dans la soirée, parfois jusqu'à minuit, ou plutôt jusqu'à tomber de sommeil : sauf à avertir, dans une lettre suivante, qu'on ait à corriger, ou même à supprimer les dernières lignes, écrites lorsqu'il était à moitié endormi<sup>c</sup>. Il l'avoue de bonne grâce :

... *Quandoque bonus dormitat Homerus.*

Descartes n'était pas seulement occupé à satisfaire, sans se lasser lui-même, son infatigable correspondant : il pensait aussi à une seconde édition de son livre de 1637, mais cette fois en latin<sup>d</sup>. Pour cela, il fallait d'abord le traduire, et tra-

a. Tome II, p. 119, l. 27-29 : lettre du 28 avril 1638. Et p. 634, l. 5-8 : du 25 déc. 1639.

b. *Ibid.*, p. 263, l. 4-7 ; p. 427, l. 10-14, et p. 428, l. 1-2 : lettres du 27 juillet et du 15 nov. 1638.

c. *Ibid.*, p. 432, l. 1 : lettre du 15 nov. 1638.

d. Tome I, p. 379, l. 2-6 ; p. 449, l. 9-11, et p. 453-454 ; p. 561, l. 5-6 : lettres du 25 mai, 5 oct. 1637, et 22 févr. 1638. Tome II, p. 12-13 ; p. 26, l. 10-14 ; p. 49-50 ; p. 84, l. 9-10 ; p. 85, l. 8-13 ; p. 90 : lettres du 1<sup>er</sup> au 31 mars 1638. Puis il n'est plus aussi pressé et il hésite même, *ibid.*, p. 147, l. 23 ; p. 152-153 : du 17 mai. L'impression est décidément retardée, p. 221, l. 6-12, et p. 247, l. 5-6 : du 13 juillet. Il n'abandonne pas cependant le projet, mais l'ouvrage devra être en latin, p. 267, l. 13-17 ; et il n'y compte guère avant un an, p. 268-269 : du 27 juillet. Pourtant,



duire aussi les objections qui lui étaient adressées en français, ainsi que ses propres réponses. Il eut longtemps cette pensée, dès le mois de mai 1637 jusqu'à la fin de 1639, mais ne la réalisa pas. On peut croire cependant que la traduction du livre au moins, par les soins d'un ministre français à Amsterdam, Étienne de Courcelles, date de ce temps-là, et peut-être aussi la traduction de la *Géométrie*, par Schooten fils ; une explication complémentaire, que Descartes lui adresse pour ajouter à certaine page, est en latin <sup>a</sup>. Mais la raison pour laquelle il renonça à publier un livre d'objections et de réponses, c'est que peu d'objections, en somme, lui furent envoyées, qui se rapportaient vraiment aux sujets traités par lui ; la plupart soulevaient d'autres problèmes, surtout mathématiques, qui demandaient un ouvrage séparé. Et la raison du petit nombre d'objections contre le livre même, c'est peut-être que celui-ci était rédigé en français. Descartes l'avait fait à dessein, pour que les femmes mêmes, écrivait-il à un Jésuite <sup>b</sup>, pussent y entendre quelque chose ; et il semble bien que l'une au moins, et non des moindres, la duchesse d'Aiguillon, propre nièce de Richelieu, s'y intéressa <sup>c</sup>. Tous les curieux s'y intéressèrent

ce sera bientôt, dit-il, p. 334, l. 6-8 : du 23 août. Il commencera dans trois mois environ, p. 344, l. 4-7 et 15-18, et p. 345, l. 1-3. Puis, le 11 oct., p. 392, l. 19-19. Le 15 nov., p. 431-432, et p. 443, l. 13-17, il remercie des fautes qu'on lui corrige. De même, le 9 janv. 1639, p. 481, l. 1-9 ; mais il hésite, la première édition s'étant si peu vendue. Il remercie toujours des corrections, le 9 février, p. 496, l. 10-15. Le 15 mai, Huygens compte sur une publication prochaine, p. 547, l. 10-13. Et il insiste, le 28 mai, p. 550, l. 13-15. Le 15 oct., nouveaux remerciements pour des corrections, p. 590, l. 11, à p. 592, l. 11. Mais le 25 déc., il paraît dégoûté, p. 638, l. 18-27. Et déjà, à cette date, il pensait à faire imprimer auparavant ses *Méditations*. Quant à la traduction latine de son livre de 1637, elle ne paraîtra (moins la *Géométrie*) qu'en 1644, avec les *Principia*, et sans aucune objection ni réponse.

a. Outre le passage cité dans la note précédente, t. II, p. 267, l. 13-17, d'une lettre du 27 juillet 1638, et cet autre passage, p. 638, l. 21-22, du 25 déc., voir p. 577-578.

b. Le P. Vatier. Tome I, p. 560, l. 23-25 : lettre du 22 févr. 1638.

c. Tome I, p. 376, l. 13-15. Conjecture fondée sur un fait certain, quatre ans plus tard, t. III, p. 388, l. 6-9.

également. Mais les doctes, qui étaient les faiseurs habituels d'objections, prirent-ils tous au sérieux ce livre qui était en français, et qu'on leur disait écrit pour des femmes? Beaucoup s'abstinrent donc; ou s'ils le critiquèrent, ce fut en leur langue, qui était le latin.

Les premiers à qui notre philosophe envoya des exemplaires de son livre, furent ses anciens maîtres du collège de La Flèche, non pas le P. Véron, qui avait quitté l'enseignement pour la controverse religieuse<sup>a</sup>, ni même le P. Charlet, peut-être alors en Amérique<sup>b</sup>, mais au moins trois autres religieux, les PP. Noël, Vatier et Fournier. Avec une humilité feinte, il demande si l'on se souvient encore du petit élève d'autrefois? On le rassure, on ne l'a pas oublié; seulement, le P. Noël est recteur; le temps lui manque pour lire lui-même ce livre de philosophie, et il le donnera à examiner. Le P. Vatier envoie quelques remarques plutôt louangeuses, que Descartes prend pour de bon argent<sup>d</sup>; on trouvait un peu courtes ses preuves de l'existence de Dieu; il promet de les développer. Il attendait autre chose;

a. Voir ci-avant, p. 23, note a.

b. Ce n'est qu'une conjecture. Mais comment expliquer, sans cela, que Descartes n'ait pas envoyé son livre au P. Charlet? Voir t. IV, p. 345, note b, et surtout p. 585, l. 3-6.

c. Tome I, p. 383-384 : lettre du 14 juin 1637. Le P. Noël avait été *repetitor philosophiæ* à La Flèche, et Descartes le lui rappelle : « il y a » vingt-trois ou vingt-quatre ans », dit-il. Ces chiffres nous inquiétaient, attendu qu'ils nous reportaient en arrière à 1614 ou 1613; nous pensions que Descartes avait quitté le collège en 1612. Mais cette première date ne nous paraît plus aussi sûre; et nous avons vu, p. 39 ci-avant, que le séjour de notre philosophe à La Flèche a fort bien pu se prolonger davantage. Il suffirait (et pourquoi pas, en l'absence de toute donnée certaine?) de faire commencer ce séjour un peu plus tard, puisqu'il a duré tout de même « huit ou neuf ans » (t. IV, p. 122, l. 10-11). Le texte ci-dessus viendrait à l'appui de notre conjecture, et nous ne proposons plus de le corriger, comme nous avons fait, t. I, p. 384. — Voir la seconde lettre de Descartes au P. Noël, où l'on entrevoit la réponse de celui-ci, *ibid.*, p. 454-455.

d. *Ibid.*, p. 558-565 : lettre du 22 févr. 1628. Et t. II, p. 28, l. 19-25; p. 50, l. 8-14 : lettres de mars 1638.



ne recevant plus rien, il pria Mersenne, au bout d'un an, le 27 juillet 1638, de rappeler discrètement aux bons Pères son livre<sup>a</sup>. Mersenne n'y manqua pas; le 18 septembre, il informa Descartes que sa commission est faite. On lui répondit de La Flèche, et la réponse est à retenir. L'ancien élève des Jésuites avait voulu jouer avec eux au plus habile et au plus fin; il y perdit sa peine. Il n'avait point livré le fond de sa pensée; il s'était contenté de mettre en avant quelques suppositions, espérant qu'on les accepterait à la faveur de l'ordre et de l'enchaînement qu'elles permettent d'introduire dans les phénomènes. Les Jésuites éventèrent la tactique : craignant sans doute, s'ils approuvaient le tout, d'être engagés plus loin qu'ils n'auraient voulu, ils répondirent qu'ils ne pouvaient faire d'objections, tant que Descartes n'aurait point déclaré ses principes entièrement. Notre philosophe ne fut point dupe d'une telle défaite, et il le laissa entendre à Mersenne, le 15 novembre<sup>b</sup>. En somme, à La Flèche on se réservait; et, en attendant, on se déroba. Cependant un des professeurs, le P. Fournier, fera son profit, nous l'avons vu<sup>c</sup>, de la *Dioptrique* et surtout des *Météores*; il s'en appropriera maint passage dans son *Hydrographie*, en 1643. Ceci n'était-il pas autrement flatteur pour Descartes, que toutes les objections qu'il eût pu souhaiter? Mais remarquons la date de 1643 : les *Méditations* avaient paru, à deux reprises, en 1641 et 1642; elles rassurèrent, sans doute, le religieux sur l'orthodoxie du philosophe.

En même temps qu'à La Flèche, Descartes avait pensé à Rome. Là, il connaissait au moins un cardinal, Bagni, ou Baigné, chez qui il avait fréquenté, lorsque celui-ci était nonce à Paris. Il lui écrivit donc, en lui envoyant deux exemplaires. Puis, comme l'observation des parhélies avait été connue en

a. Tome II, p. 267, l. 18, à p. 268, l. 2; p. 400, l. 6-8 : lettres du 27 juillet et du 11 oct. 1638.

b. *Ibid.*, p. 424, l. 23, à p. 425, l. 13 : lettre du 15 nov. 1638. Déjà le P. Vatier demandait à Descartes de publier sa *Physique* et sa *Métaphysique*, *ibid.*, p. 50, l. 12-14.

c. Ci-avant, p. 203, note a.

France, et de là en Hollande, grâce à un autre cardinal, qui l'avait mandée à Peiresc, le cardinal Barberini, neveu du pape Urbain VIII, il était bienséant de lui faire hommage d'un livre qui donnait une explication de ce phénomène<sup>a</sup>. Descartes s'en remit de ce soin à Peiresc lui-même. Mais celui-ci vint à mourir, cette même année 1637, le 14 juin, et on ne reçut aucune nouvelle de Rome. Descartes pria Mersenne de s'informer. Le nonce Bologneti offrit alors lui-même de faire parvenir de nouveaux exemplaires aux deux éminences. Point de nouvelles encore. Notre philosophe avait quelque raison de s'inquiéter : son libraire de Leyde ayant offert, en 1637, d'envoyer le livre à un libraire de Rome, celui-ci avait répondu qu'il en voulait bien une douzaine d'exemplaires, « pourvu qu'il n'y eût rien » qui touchât le mouvement de la terre<sup>b</sup>. Il les reçut donc, mais les renvoya aussitôt en Hollande, ou du moins voulut les renvoyer. Malgré les précautions prises par Descartes, son sentiment intime sur ce dangereux sujet se laissait deviner, et n'avait pas échappé, par exemple, au P. Ciermans, Jésuite et professeur à l'Université de Louvain<sup>c</sup>.

Dans cette Université catholique, Descartes connaissait au moins un professeur, le médecin Plempe, ou Plempius (Vopiscus-Fortunatus). Il l'avait vu à Amsterdam jusqu'en 1633, et revu tout récemment aux vacances de 1637<sup>d</sup>. Cette année, Plempius était « recteur magnifique » : raison de plus de ne

a. Tome II, p. 85, l. 20-23 ; p. 400, l. 6-8 ; p. 464, l. 16, à p. 465, l. 1 : lettres du 31 mars, 11 oct. et déc. 1638, du 19 juin 1639. Descartes avait connu Bagni à Paris (voir ci-avant, p. 95). Quant à Barberini, il ne donne pas d'autre raison de lui envoyer son livre, que celle qui est rappelée ici, et qui suffit : t. II, p. 464, l. 23. Il est inutile de supposer qu'il l'avait vu autrefois à Rome, sous prétexte qu'il se trouvait en cette ville, lorsque le pape, par un bref du 26 mars 1625, nomma son neveu François Barberin légat en France. Descartes, assure Baillet sans autre preuve, ne manqua pas d'aller lui rendre aussitôt ses devoirs. (BAILLET, t. I, p. 122-123.)

b. *Ibid.*, p. 565, l. 6-17 : lettre du 19 juin 1639.

c. *Ibid.*, p. 59, l. 23.

d. Tome I, p. 401.



pas l'oublier. Notre philosophe lui envoya donc trois exemplaires de son livre. Plempius en garda un pour lui, confia le second à un de ses collègues, Fromondus, jadis auteur d'une *Météorologie*, et fit parvenir le troisième à un Jésuite en Flandre, à Lille ou à Douai, le P. Fournet<sup>a</sup>.

Fromondus (ou Libert Froidmond<sup>b</sup>) fut si diligent à lire son exemplaire; que, dès le 13 septembre 1637, il remettait à Plempius dix-huit objections: trois contre des passages du *Discours de la Méthode*, six contre la *Dioptrique* et neuf contre les *Météores*, Plempius envoya le tout, avec une lettre de lui du 15 (ou du 19) septembre, à Descartes, un peu surpris de recevoir si vite des objections qu'il n'attendait que beaucoup plus tard. Ne voulant pas toutefois demeurer en reste, il se mit aussitôt en devoir de répondre, et le 3 octobre, il renvoyait à Louvain une lettre qui, comme étendue, est presque le double des objections reçues<sup>c</sup>. Fromondus restait fidèle à la scolastique. Il prenait la défense des qualités réelles (une *qualitas dolorifica*, entre autres), et des espèces intentionnelles, et des formes substantielles surtout. Il avait celles-ci à cœur: car ou bien elles sont partout nécessaires, chez l'animal aussi bien que chez l'homme, et Descartes avait tort de les supprimer chez l'animal; ou bien elles ne sont nécessaires nulle part, ni chez l'animal, ni, par conséquent, chez l'homme, où Descartes

a. Tome I, p. 399, l. 2-7.

b. Né à Haccourt, près de Visé (Belgique), en 1587, professeur de philosophie à Anvers, puis à l'Université de Louvain, où il succéda à Jansénius en 1634. Il édita l'*Augustinus* de celui-ci, en 1640. En 1631 et 1634, il avait pris la défense des décrets de Rome, de 1616 et de 1633, contre le mouvement de la terre. D'autre part, il eut une polémique avec Voët, qui avait attaqué Jansénius: *Desperata causa papatûs*. Fromondus répliqua en défendant son maître: *Causæ desperatæ Gifb. Voetii crisis*, 1636. Descartes connaissait de Fromondus au moins deux ouvrages, qu'il cite: *Labyrinthus de compositione continui*, 1631, cité aussi plus tard par Leibniz; et surtout *Meteorologicorum lib. VI* (Anvers, 1627), que lui avait peut-être indiqué à Amsterdam en 1630 ou 1631 Plempius, redevable aussi au même auteur pour son *Ophtalmographia*. Voir t. I, p. 442, l. 11, et p. 449, l. 12-14.

c. Tome I, p. 412-431.

prétendait, en vain, les maintenir. C'est la grande objection que l'on faisait déjà, en 1624, à Villon et à Bitault, ennemis, eux aussi, des formes substantielles<sup>a</sup>. Elle embarrassait fort les esprits et inquiétait les consciences. Aussi le débat excitait-il une vive curiosité. Des copies de la lettre de Fromondus et de la réponse de Descartes circulèrent en Hollande<sup>b</sup>. Avant la fin de 1637, Pollot s'en était procuré une, et la communiquait à Huygens, qui la faisait aussitôt transcrire : c'est ainsi qu'on l'a retrouvée dans ses papiers. Le ministre protestant Rivet en eut également connaissance. Et plus tard, à Groningue, au cours d'un procès devant le Sénat académique, un professeur, Schoock, citera ce même passage de la lettre de Fromondus, pour s'en autoriser contre Descartes.

Plempius avait aussi promis des objections, non pas précisément contre le mouvement du cœur, mais contre l'explication que le philosophe en donnait. Averti par Descartes lui-même, qui n'aimait pas qu'on mît trop de hâte à le lire, il prit son temps, au point de se faire rappeler plus d'une fois sa promesse<sup>c</sup>. Il s'exécuta en janvier ou février, il répliqua même à une première réponse de Descartes, qui répondit de nouveau. Nous avons ainsi deux longues lettres du philosophe, datées du 15 février et du 23 mars 1638<sup>d</sup>. Plempius défend l'ancienne médecine, et se réclame de Galien, contre Aristote d'ailleurs aussi bien que contre Descartes. Son principal argument est une force ou faculté pulsifique, *vis pulsifica*, indispensable selon lui pour expliquer le battement des artères et du cœur. Mais il ne nie pas le fait de la circulation. Là-dessus, Descartes invoque ses propres observations et expériences, faites

a. Voir ci-avant, p. 85-89.

b. Tome I, p. 509, l. 22, à p. 510, l. 2; p. 515, l. 25-26. Tome II, p. 33 et p. 48, l. 24, à p. 49, l. 9. Tome III, p. 86, l. 15-16. Tome IV, p. 180.

c. Tome I, p. 409-411 et p. 475-477 : lettres du 3 oct. et du 20 déc. 1637.

d. *Ibid.*, p. 521-536, et t. II, p. 62-69. « Confugis ad spiritum *viuifi-* cum », p. 65, l. 7-8.



parfois le matin même sur des animaux vivants ou fraîchement tués<sup>a</sup>. Les idées de notre philosophe reçurent une publicité nouvelle, du fait de Plempius : celui-ci résuma, en effet, la polémique dans une première édition de ses *Fundamenta Medicinæ*, en septembre 1638<sup>b</sup>. Seulement, le résumé fut trouvé inexact, notamment par Regius ; et plus tard Beverovicus demanda à Descartes le brouillon de ses deux lettres, pour les imprimer dans des *Quæstiones epistolicae*, en 1644<sup>c</sup>. Plempius se piqua d'honneur : il donna aussitôt le texte en entier dans une seconde édition de son ouvrage en 1644, et dans une troisième encore en 1654. Il gardait d'ailleurs ses positions, et tenait toujours pour sa vertu pulsifique.

Le troisième exemplaire de Descartes avait été remis à un Jésuite, le P. Ciermans, collègue aussi de Plempius à l'Université de Louvain, où il professait les mathématiques<sup>d</sup>. Ciermans voit d'abord en Descartes une sorte de Christophe Colomb, un

a. Voir ci-avant, p. 152, note f. — Tome II, p. 66, l. 7-11 : « Si mihi » nunc hic adestes, ...videres anguillæ corculum, quod hodiè manè » ante horas septem vel octo excidi. » Et p. 68, l. 9-11 : « Quod confir- » mare libet alio casu hodiè etiam à me obseruato : nempè abscidi cor- » culi anguillæ partem supremam... »

b. VOPISCI FORTUNATI PLEMPII Amsterodamensis, Artium & Medicinæ Doct̄oris, atque in Academiâ Louaniensî Practicen primo loco profitentis, *De Fundamentis Medicinæ Libri sex* Acrobologiâ Scholasticâ accurati. (Lovanii, Typis ac Sumptibus Iacobi Zegerfii, M.DC.XXXVIII.) Dédicace : « proprid. Calend. Septemb. 1638 ». Privilège : « Bruxellæ, » xvi Iunij 1638. Censura, die 28 Augusti 1638. » Sujets traités, p. 261-268 : « Facultas vitalis quid & quotuplex. — Facultas pulsifica movet » cor. — Cor à facultate non à sanguine pulsatur, contra Aristotelem, Carte- » fium, Harvium. » Et p. 265, on lit : « ...Cartesio amicissimo viro ac » mihi familiarissimo. »

c. Tome III, p. 682, et t. IV, p. 3-6. Lettres du 10 juin et du 5 juillet 1643.

d. CIERMANS (Jean); né à Bois-le-Duc, le 7 avril 1602, entra au noviciat des Jésuites, le 6 nov. 1619, fut professeur de mathématiques à Louvain et à Anvers ; ayant demandé à être envoyé en Chine, il mourut en Portugal au moment de s'embarquer, l'an 1648. Auteur d'un recueil de thèses mathématiques et physiques : *Annus positionum mathematicarum* (Lovanii, 1641), dont quelques-unes contre Descartes. Voir leur polémique, t. II, p. 55-62 et p. 69-81 : lettres de mars 1638.

hardi navigateur, qui a découvert aussi un Nouveau Monde : c'était le compliment à la mode<sup>a</sup>. Puis, comme sujet de ses objections, il choisit l'arc-en-ciel, et se plaçant au point de vue même de Descartes, il engagea avec lui une discussion très habile et très serrée. Notre philosophe en profita pour éclaircir cette matière, qu'il estimait des plus difficiles, et fut amené à découvrir un peu plus le fond de sa pensée. La lutte reste courtoise ; Descartes ménage plutôt les trois professeurs, qui, s'ils étaient gagnés, pourraient introduire dans leur enseignement la philosophie nouvelle. Illusion pure : le cartésianisme sera condamné à Louvain, en 1662, un peu avant même de l'être à Rome ; et Plempius, devenu un personnage après avoir accompagné comme médecin l'ambassadeur du roi d'Espagne au congrès de Munster, s'emploiera de toutes ses forces, dès son retour en 1648, contre la doctrine de son ancien ami : il sera un des principaux artisans de la condamnation<sup>b</sup>.

Descartes attendait aussi des objections de Lille, où les Jésuites avaient un collège<sup>c</sup>. Mais elles n'ont pas été conservées ; (ont-elles même été envoyées ?) Il semble avoir eu un moment l'espoir d'étendre sa propagande dans tous les Pays-Bas espagnols, en Flandre aussi bien que dans le Brabant, et aux deux Universités de Louvain et de Douai. Peut-être fit-il tout exprès dans cette vue le voyage de Douai en 1637 ? Un document postérieur l'assure, avec des détails tels, qu'on ne peut croire qu'il ait été inventé de toutes pièces : c'est le récit d'un

a. Tome II, p. 55, l. 10-11 : « ...quod, notis quasi littoribus relictis, » Noui Orbis periculum facere audeat ».

b. Déjà la 3<sup>e</sup> édition des *Fundamenta Medicinæ*, en 1654, donnait cet appendice : *Doctorum aliquot in Academiâ Lovaniensi Virorum Iudicia de Philosophiâ Cartesianâ*, avec une *Censura*, du 6 oct. 1653. Et la 4<sup>e</sup> édition, en 1664, donne dans une Préface tout l'historique de la condamnation de 1662. Plempius l'avait annoncée, et même celle de Rome, dans la 3<sup>e</sup> édition d'un autre ouvrage, *Ophthalmographia*, 1659 (dont la première édition remontait à 1632).

c. Tome II, p. 50, l. 6-7 : mars 1638.



témoin <sup>a</sup>. Notre philosophe aurait été l'hôte du gouverneur de la ville, M. de la Bassécourt, grand amateur de philosophie ; ce personnage se serait plu à réunir à sa table, pour les faire discuter après le repas, un professeur de l'Université et un gentilhomme polonais, compagnon de Descartes, celui-ci n'intervenant que comme arbitre. Il parle, en effet, d'un voyage

a. « Étant une fois sorti de sa retraite, & se voyant sur les frontières » des Pays-Bas catholiques, il peut avoir eu la pensée de passer en » Flandre avant que de se renfermer dans le poëlle. Il paroît au moins » qu'il fut à Douây vers ce têmes-là, s'il est sur de se reposer sur la foy » d'une personne de probité [*en marge* : M. Maquets demeurant à Arras], » qui soutient avoir vû M. Descartes à Douây, & l'avoir revu environ » sept ans après à Paris, tant au collège de Boncourt avec le Chevalier » d'Igby, qu'aux Théatins avec le P. Chappuis, ce qui n'est arrivé qu'en » 1644. Selon cette relation, M. Descartes, accompagné d'un Gentil- » homme Polonois, vint rendre visite à M. de la Bassécourt, Gouverneur » ou Commandant de la ville de Douây pour le Roy d'Espagne, qui le » retint huit ou dix jours à le régaler & à l'entendre raisonner sur sa » Philosophie, dont il étoit devenu amoureux. Le Gouverneur s'appli- » quant sur tout à desennuyer son hôte par la diversité des objets qu'ils » luy présentoient, n'avoit pas oublié de luy procurer la compagnie des » plus habiles gens de l'Université du lieu à sa table, afin de lier entre » eux de curieuses & sçavantes conversations après le repas. L'un des » plus renommez étoit un petit Docteur bossu, appelé François Silvius, » habile Thomiste, l'un des grands Théologiens de son siècle, & le pré- » mier ornement de l'Université depuis la mort d'Estius. Il étoit de » Braine-le-Comte sur les extrémittez du Haynaut & du Brabant ; il » occupoit la Chaire Royale & ordinaire de Théologie depuis environ » dix-huit ans ; & sa mort ne prévint celle de M. Descartes que d'un an » & quelques semaines. M. de la Bassécourt ayant convié ce Docteur de » venir manger tous les soirs chez luy tant que M. Descartes y feroit, se » procura à luy-même un plaisir dans leurs entretiens, dont il se fit un » honneur le reste de ses jours. M. Descartes y parloit peu, selon son ordi- » naire ; mais ce qu'il disoit étoit accompagné d'un flegme mêlé de » gayeté. L'ardeur du discours étoit le plus souvent entre le Docteur Sil- » vius & le Gentil-homme Polonois. La conversation dégénéroit presque » toujours en dispute, qui duroit fort avant dans la nuit, mais jamais hors » des termes de la Philosophie ; & la chaleur les emportait presque tou- » jours, au grand divertissement de M. de la Bassécourt. On en revenoit » toujours à M. Descartes comme à l'arbitre des parties ; & jamais il » n'abusoit de leur confiance, ny de leur soumission à son jugement. Il » commençoit par les faire revenir l'un & l'autre des extrémittez où la

de six semaines <sup>a</sup>, sans dire où cependant, du 1<sup>er</sup> mai au 14 juin 1637 environ; et il recommande à Plempius d'envoyer son livre au P. Fournet <sup>b</sup>, Jésuite flamand, comme s'il avait fait connaissance avec lui à ce voyage. Pourtant c'est Lille, et non pas Douai, qu'il cite dans une de ses lettres. Son livre eut-il ensuite quelque succès dans cette région? On ne sait. A Louvain même, les libraires n'en reçurent que tardivement des exemplaires, et on ignore s'ils en vendirent beaucoup <sup>c</sup>.

» dispute les avoit jettez, & il terminoit leur différent en peu de mots,  
 » mais d'une manière qui contentoit l'un fans mécontenter l'autre, parce  
 » qu'outre la douceur & l'honnêteté qu'il y apportoit, il proposoit sa  
 » pensée d'un air de doute plutôt que de décision. Autant que la modestie  
 » de M. Descartes plaisoit à M. Silvius, autant celui-cy témoignoit-il être  
 » peu satisfait de la violence avec laquelle il se sentoît poussé par le  
 » Polonois. Ce fut pourtant ce Docteur qui fut cause qu'on disputa de la  
 » Philosophie jusqu'au départ de M. Descartes. Car nonobstant la résolu-  
 » tion qu'il avoit prise dès le premier jour, de ne vouloir plus se com-  
 » mettre avec le Gentil-homme, il ne laissoit pas de revenir le lendemain  
 » avec de nouveaux arguments pour réparer le mauvais succès de la  
 » veille; & quoi qu'il s'en retournât toujours faisant de nouvelles pro-  
 » testations de ne plus entrer en lice, les civilités de M. Descartes,  
 » jointes à l'envie de tirer au moins une fois raison du Polonois, luy  
 » faisoient oublier sa protestation; & il n'y eut que l'adieu de M. Def-  
 » cartes, qui fut capable de luy faire garder enfin la promesse qu'il  
 » renouvelloit tous les jours, de ne plus retourner à la charge. »

« M. Descartes, comblé des amitez de M. de la Bassécourt, s'en retourna en Hollande vers le commencement de l'hyver... » (BAILLET, t. I, p. 306-308.)

a. Tome I, p. 379, l. 9-10 : lettre du 14 juin 1637.

b. *Ibid.*, p. 399, l. 6-7. Le P. François FOURNET naquit à Lens (Artois), en 1581. Entré dans l'ordre des Jésuites, en 1596 (avant le 4 oct., puisque ses premiers vœux sont du 4 oct. 1598), ordonné prêtre le 19 mars 1611, il fit profession le 9 oct. 1616; enseigna la philosophie trois ans à La Flèche, et deux ans à Douai; la théologie, sept ans et demi à Douai. Recteur du collège de Lille, cinq ans et demi, et du collège d'Arras, trois ans, il mourut à Douai, le 10 janvier 1638. Compagnon du provincial en 1637-1638. Ces détails complètent un opuscule de Georges Monchamp : *Un correspondant belge de Descartes, le P. François Fournet, S. J.* (Bruxelles, 1893), et le rectifient : ce n'est pas à ce religieux que s'adresse la lettre du t. I, p. 456-458.

c. Tome I, p. 476, l. 1-3.



A Paris, les exemplaires ne furent mis en vente que sur la fin de 1637, au mois de décembre<sup>a</sup>. Les objections qui comptèrent le plus tout d'abord, aux yeux de Descartes, furent celles de Jean-Baptiste Morin<sup>b</sup>. On se demande aujourd'hui pourquoi? Serait-ce à cause de l'auteur? Morin était professeur au Collège de France, et Descartes l'avait connu à Paris; c'était un partisan de l'ancienne astronomie, adversaire de Galilée, bien pis, un partisan de l'astrologie, ce qui n'était pourtant pas une recommandation. Serait-ce à cause du sujet que Morin choisit pour ses objections : à savoir l'explication de la lumière? C'était, en effet, pour Descartes, le sujet capital, puisque lui-même y ramenait tout dans son traité du *Monde*. Mais n'y aurait-il pas encore une autre raison? Avec Morin, on pouvait se promettre une discussion en règle, semblable à celles qui avaient lieu entre les doctes; il représentait la doctrine de l'École. Morin, en effet, définit les termes, selon la logique d'Aristote, par le genre et la différence; il examine successivement, et par ordre, la forme et la matière, la cause du mouvement ou le moteur, et le mouvement lui-même de ce corps à qui Descartes attribue la lumière. Notre philosophe, peut-être, était bien aise que ses explications fussent mises à pareille épreuve : on verrait qu'elles pouvaient y résister victorieusement. Ne l'avait-il pas déclaré à Fromondus? Bien qu'il ne se fût pas servi du syllogisme, tous ses arguments, néanmoins, pouvaient revêtir cette forme consacrée : leur force n'en apparaîtrait que mieux; seulement, cet appareil eût entraîné bien des longueurs<sup>c</sup>. Il répondit donc à Morin sur le même ton, et rivalisa avec lui de subtilité scolastique. Morin en fut tout surpris et ravi, et Mersenne également; l'un et l'autre croyaient que Descartes avait complètement oublié la philosophie de ses maîtres<sup>d</sup>. Aussi Morin répartit par une longue lettre, le

a. Tome I, p. 485-486 : lettre de Chapelain, 29 déc. 1637.

b. *Ibid.*, p. 536, et t. II, p. 196, 288, 362 et 408 : lettres du 22 févr., 13 juillet, 12 août, 12 sept. et oct. 1638.

c. Tome I, p. 422-423 : lettre du 3 oct. 1637.

d. Tome II, p. 287 : lettre du 1<sup>er</sup> août 1638.

12 août, à laquelle Descartes riposta longuement encore, le 12 septembre, toujours dans le même style. Morin revint à la charge une troisième fois, en octobre; mais comme il ne s'attendait plus à une réponse, Descartes le prit au mot, et s'en tint là désormais<sup>a</sup>. On se demande si, au fond, il ne s'était pas moqué de son adversaire? Affectant de le prendre au sérieux, et se mettant lui-même en frais pour répondre, il pensait surtout à ses lecteurs, au cas où l'on imprimerait objections et réponses. Car, en dépit de ses compliments, il ne s'était point hâté: il s'en excusait à Mersenne, le 31 mars, le 17 mai, le 29 juin<sup>b</sup>; il n'avait pas le temps, et d'autres affaires pressaient davantage. Il ne répondit, en somme, que le 13 juillet à des objections du 22 février! Puis, il reconnut vite que ses pensées et celles de Morin, au lieu de se rapprocher, devenaient de plus en plus divergentes. Un petit fait, surtout, dut l'éclairer: à la fin de sa seconde lettre, du 12 août, Morin, tout joyeux, annonce à Descartes, qu'il vient de découvrir, par hasard, sa « matière subtile »; il l'a vue voltiger dans un rayon de soleil qui passait par la fente d'une fenêtre<sup>c</sup>. Descartes fut édifié: Morin n'avait rien compris à sa théorie, et il était inutile de s'attarder avec un tel adversaire.

Il en est un autre à qui il refusa toujours de répondre, bien que Mersenne, sans se lasser, l'en priât presque à chaque courrier pendant plus d'un an. Mais Descartes ne voulut pas lui faire cet honneur: on ne se retourne pas, disait-il, contre un petit chien qui aboie dans la rue et ne saurait mordre<sup>d</sup>. C'était Pierre Petit<sup>e</sup>, intendant des fortifications, curieux de choses

a. Tome II, p. 437, l. 4-10: lettre du 15 nov. 1638.

b. *Ibid.*, p. 85, l. 4-15; p. 145, l. 17-21, et p. 152, l. 22-24; p. 191, l. 24-25.

c. *Ibid.*, p. 304, l. 28, à p. 305, l. 5. Réponse de Descartes: p. 372-373, du 12 sept. 1638.

d. *Ibid.*, p. 267, l. 8-9; p. 533, l. 13-15; et p. 542, l. 9-12.

e. PETIT (Pierre), né à Montluçon, le 31 déc. 1598, mourut à Paris, le 20 août 1677. Baillet lui donne, à la date de 1637-1638, t. I, p. 326, la qualité de « Commissaire provincial de l'Artillerie et d'Ingénieur » du Roy »; plus tard seulement, en 1646, t. II, p. 328, il l'appelle « Intendant des Fortifications ».



scientifiques, et qu'on retrouvera plus tard avec Pascal, lors des premières expériences du vide. Pour le moment, il expérimentait sur les réfractions, et ceci eût intéressé Descartes, d'autant plus que Petit promettait d'écrire contre sa *Dioptrique* : qu'il écrive donc, et l'on verra<sup>a</sup> ! Mais auparavant, le même Petit avait envoyé au philosophe des remarques sur les quelques pages consacrées par celui-ci à l'existence de Dieu<sup>b</sup> ; et elles étaient sur un ton de raillerie, qui contrastait par trop avec le sujet : elles ne méritaient donc point de réponse. Descartes invoque cette raison de piété, et sans doute il était sincère. Mais il y ajoute une raison de prudence. Le discours de Petit lui parut renfermer, par endroits, des impiétés : « Si » même, disait-il, l'auteur était en un pays où l'inquisition » fût un peu sévère, il aurait sujet de craindre le feu<sup>c</sup> ! » Descartes s'exagérait toujours les choses à distance ; mais on s'explique par là son refus péremptoire d'engager la lutte : il n'avait garde de se commettre avec un adversaire aussi compromettant.

Quant à l'« Anti-Dioptrique » (c'est ainsi que Petit intitula son attaque contre la *Dioptrique*), Descartes, las de l'avoir trop longtemps attendue, ne voulut même plus la voir, lorsqu'il la reçut enfin. Il avait rencontré dans l'intervalle un esprit d'une autre trempe, à qui il renvoya Petit<sup>d</sup>. C'était un conseiller au présidial de Blois, Florimond de Beaune, dont le nom est ainsi écrit en deux mots par les contemporains ; mais il

a. Tome II, p. 32-33 : lettre du 20 avril 1638. Page 86, l. 13-20 ; p. 96, l. 20-25, et p. 97-98 : du 31 mars. Page 144, l. 21, à p. 145, l. 16 : du 17 mai. Page 391-392 : du 11 oct. Page 497-498 : du 9 févr. 1639. Page 533, l. 13-25 : du 30 avril. Page 542, l. 6-12 (*id.*). Page, 564, l. 3-10 : du 19 juin 1639.

b. *Ibid.*, p. 30, l. 9-17 : lettre du 1<sup>er</sup> mars 1638. Page 144, l. 13-21 : du 17 mai. Page 191-192 : du 29 juin. Page 266-267 : du 27 juillet. Page 344-345 : août 1638. Page 391-392 : du 11 octobre.

c. *Ibid.*, p. 260, l. 19-21, et p. 392, l. 1-4 : lettres du 27 juillet et du 11 oct. 1638.

d. Tome II, p. 533, l. 13-25 ; et p. 564, l. 3-10 : lettres du 30 avril et du 19 juin 1639. Voir aussi p. 225 ci-avant.

26 17  
mais a cause quil est entre plus auant qu'aucun autre, donc le  
sens de ce que j'ay escrit, lequel i'avois bien prévu que peu de  
gens attendroient a cause quil y en a peu qui ussillent ou qui  
peussent s'arrester a mediter.

Je suis si pressé de vous répondre lors que i'en receu vostre priere  
il y a 15 iours que i'oublay tout a fait la lettre de M<sup>r</sup>. de Beauve.  
que vous m'avez envoyée. Je vous prie de l'assu-er que ie suis extrême-  
ment son serviteur, et que ie suis bien glorieux du témoignage qu'il  
rend de ma Geometrie, car ie croy quil est en cela plus croyable luy  
seul vû la preuve quil en donne par la solution de toute sorte de  
problemes, que ne seroit une multitude de tels que ceux qui l'ont  
blasphémé vû qu'aucun d'eux n'y a rien entendu. Pour les lunettes  
ie me fustonne de la difficulté quil trouve pour le costé plat, car ie  
croy que si le convexé estoit aussi exactement taillé que la super-  
ficié plane de tous les miroirs nous aurions des lunettes tres excel-  
lentes, le tourment qui avoit commencé icy a y travailler, n'en est  
pas venu a cela pres car il n'a pu tailler aucun verre qui ne paroist  
a l'oeil plus espais d'un costé que d'autre, ou qui n'eust deux costés  
et une infinité de cercles, et toutefois il en a fait qui sont  
troubles et mal taillés en cette sorte faisoient autans que les  
lunettes ordinaires. Si ie fusse allé en France nous eussions peut-  
estre fait ensemble quelque chose mais il est impossible par  
letres a cause que les petites difficultés ne se peuvent ouvrir.  
Je vous remercie de l'amis que vous me donnez du Confeiller et de  
l'autre qui me veulent venir visiter, i'ay vû et connu le premier  
de reputation il y a long temps.

J'ay encore du sens et du papier, mais ie n'ay plus de matiere  
si non que l'usage ne cesse en ce pays et il a tellement saisi  
cette nuit qu'on se promene icy maintenant en traineau par  
les rues. Je suis

Mon Rea<sup>d</sup> pere

De Leyde ce 4 May 1671

Vostre tres humble et tres  
obligé et affectionné serviteur  
Des Cartes





signait en un seul, Debeaune, et on peut dire de lui ce que lui-même disait, embarrassé pour l'adresse de notre philosophe : « Je ne sçay pas quelle qualité on luy donne ; je sçay mieux » celles de son esprit <sup>a</sup>. » Debeaune, donc, faisait force expériences sur les réfractions, et aussi force calculs ; il en dressait des tables, qu'il envoya à Descartes. De plus, il avait une grande habileté manuelle, et taillait lui-même les verres dont il se servait, tandis que Petit était forcé de s'en remettre aux artisans<sup>b</sup>, aussi bien que Descartes d'ailleurs, qui avouait n'avoir jamais pratiqué aucun art ni métier, « non plus que s'il était » venu au monde sans mains<sup>c</sup>. Enfin Debeaune était capable, par ses propres observations astronomiques, de vérifier lui-même ses mesures et de leur donner une parfaite justesse. Ce n'était plus seulement un amateur éclairé, comme Huygens en Hollande, ou peut-être aussi Du Maurier en France ; ce n'était pas non plus un pur savant, capable de donner une théorie sans rien davantage, et encore bien moins un simple praticien, incapable de science. Descartes fut ravi d'un tel ensemble de qualités réunies : le dioptricien de Blois lui parut vraiment « l'homme qu'il avait souhaité <sup>d</sup> ». Un autre savant de France aurait aussi voulu réaliser le projet des lunettes, Girard Desargues, géomètre lyonnais. Il suivait depuis longtemps les travaux de Descartes sur « ce noble sujet des » réfractions », et en 1630, il avait annoncé à mots couverts, dans un petit livre de *Récréations mathématiques*, les décou-

a. Tome V, p. 513, note, et p. 528 (au bas de la page) : lettre du 13 nov. 1638.

b. *Ibid.*, p. 518 et p. 540-541 : lettres de Debeaune, 10 oct. 1638 et 3 avril 1639. Et t. II, p. 542, l. 6-9 : lettre de Descartes, 30 avril.

c. Tome II, p. 452, l. 5-9. Voir toutefois ci-avant, p. 32, note a.

d. *Ibid.*, l. 2-3. Voir aussi p. 505, l. 17-23, et p. 512-513 : lettres du 20 févr. 1639. Voir enfin t. V, outre le passage cité ci-dessus, note a, p. 533 et p. 536 : fin des lettres du 26 févr. et du 5 mars 1639. Tout cela confirme la conjecture, que la lettre CL, t. II, p. 452, s'adresse bien à Debeaune ; et Descartes l'avait annoncée à Mersenne, *ibid.*, p. 466, l. 22-25 (lire par conséquent l. 25 : *Petit* ou *Ferrier* (?), et non pas *Roberval*). Pourtant, voir aussi t. III, p. 286, l. 7-17 : du 21 janv. 1641.



vertes du philosophe<sup>a</sup>. Plus tard, ce fut lui, semble-t-il, autant que Mersenne, qui, en considération de cela, voulut pour l'ouvrage de 1637 un privilège au-dessus de l'ordinaire, et fit auprès du chancelier Séguier des démarches pour l'obtenir<sup>b</sup>. Il était prêt à en faire auprès de Richelieu lui-même, pour que le cardinal-ministre s'intéressât à la construction des lunettes. Descartes dut modérer ce zèle : il n'était pas assez sûr du succès, et il avait trop peur qu'un échec retentissant en cette matière ne jetât le discrédit sur lui-même et sur sa philosophie<sup>c</sup>. Néanmoins il croyait toujours, pour les lentilles, à la supériorité de l'hyperbole ; et théoriquement, il avait raison, bien qu'on n'ait pu la faire réussir dans la pratique. Lui parlait-on d'une lunette merveilleuse, celle de l'Italien Fontana, par exemple, à Naples : il assurait que les verres devaient être hyperboliques<sup>d</sup>, tandis qu'il s'était moqué de Petit, qui les préférait sphériques<sup>e</sup>. Mais Mersenne lui-même l'étonna encore davantage : le bon religieux continuait de se servir, pour observer le ciel, d'un seul verre convexe, sans se rendre compte qu'il en fallait deux pour une lunette, un convexe et l'autre concave ; aussi ne vit-il rien du tout de l'éclipse observée le 1<sup>er</sup> juin 1639<sup>f</sup>. On

a. Tome X, p. 550-551. Nous adoptons, pour la signature de cette note, D. A. L. G., l'interprétation : *Des Argues Lyonnois Géomètre*. Voir à ce sujet t. XI, *Errata*, p. viii.

b. Tome I, p. 391, l. 16-19, et t. II, p. 31, l. 5-8 : lettres du 22 juin 1637 et du 1<sup>er</sup> mars 1638.

c. Tome I, p. 500-501, et t. II, p. 31, l. 9-12, et p. 151, l. 14-19 : lettres du 25 janv., du 1<sup>er</sup> mars et du 17 mai 1638.

d. Tome II, p. 493, l. 5-12, et p. 513, l. 19-25 : lettres du 20 février 1639.

e. *Ibid.*, p. 145, l. 13-14 : lettre du 17 mai 1638.

f. *Ibid.*, p. 562, l. 9 : lettre du 19 juin 1639. Voir le P. Fournier, *Hydrographie, 1643*, p. 582-583 :

« Eclipse du Soleil du 1. de Juin 1639, obseruée à Paris : 1<sup>o</sup> par Monsieur de Roberual, Professeur en Mathematique, Monsieur le Thresorier Mydorge & le R. P. Petaut Iefuite ; 2<sup>o</sup> Monsieur Beaugrand, Secretaire, assisté de Messieurs le President Pascal & Monsieur Hardi, Conseiller au Chastelet ; 3<sup>o</sup> Monsieur Bouillaud. »

« Obseruée à Blois par Monsieur de Beaune, Conseiller du Roy, l'un des bons esprits & des meilleurs Mathematiciens de l'Europe. »

« A La Fleche : les Peres Vatier, Deriennes & Fournier, tous trois

a les noms des observateurs à Paris, à La Flèche, à Blois : on y chercherait en vain le nom de Mersenne.

Mais la polémique de beaucoup la plus importante, parce qu'elle contribua grandement aux progrès des sciences mathématiques, fut celle de Descartes avec les mathématiciens. L'histoire en est assez compliquée, et on a grand peine à en démêler les fils qui s'entrecroisent en bien des sens divers. Elle commence par une « friponnerie<sup>a</sup> », dira Descartes, dont le coupable était, à ses yeux, Jean de Beaugrand, bien que Mersenne fût aussi complice. Le mot nous semble gros, pour un méfait, somme toute, assez peu grave. Le 5 janvier 1637, Huygens avait envoyé à Paris les épreuves du *Discours* et des *Essais*, pour obtenir d'abord le privilège nécessaire à l'impression, et non pour autre chose. Mersenne ne put se tenir de communiquer auparavant ce texte si impatientement attendu à quelques curieux, entre autres à Beaugrand. Celui-ci le garda quelque temps, et le privilège en fut retardé jusqu'au 4 mai. Descartes s'imagina qu'on avait voulu étouffer l'ouvrage avant sa naissance, et Beaugrand paya cher ce qui n'avait été de sa part qu'une petite indécatesse. Il avait publié, en 1636, une dissertation latine, intitulée *Géostatique*, sur les variations du poids des corps pesants, selon qu'ils se trouvent plus ou moins proches du centre de la terre<sup>b</sup>. Ce fut d'ailleurs une déception, même pour ses amis : Fermat dut en convenir, bien que la proposition qu'il substituait à celle de Beaugrand ne valût pas mieux. Mersenne offrit à Descartes de lui envoyer cette *Géostatique*.

» Professeurs des Mathematiques, s'estants rencontrez en ce temps au  
» College Royal de La Fleche, obseruerent separement la mesme  
» Eclipse. »

« Obseruée à Aix par Monsieur Gassand. »

a. Tome II, p. 84-85; p. 175, l. 9-10; p. 272, l. 5-7 : lettres du 31 mars, 29 juin et 27 juillet 1638.

b. Tome I, p. 361, note a. Voir P. DUHEM, *Les Origines de la Statique* (Paris, Hermann, 1905), t. I, p. 290-359, chap. XIII et XIV : *La Statique française*.



Celui-ci accepta sans empressement : il se méfiait de ce qui pouvait venir de celui qu'il appelait dédaigneusement le « Géostaticien ». Beaugrand, piqué au vif, lui rendit la pareille, et ne l'appela lui-même, du titre du *Discours de la Méthode*, que le « Méthodique » et même le « Méthodique » impertinent<sup>a</sup> ». C'est qu'en effet, sitôt que Descartes eut entre les mains la *Géostatique*, enfin apportée en Hollande par un domestique qui lui venait de France, « le Limousin », en juin 1638 : « jamais, dit-il, il n'avait vu tant d'erreurs jointes » ensemble en une seule proposition » ; et il ne ménagea pas les épithètes à un livre « si impertinent, si ridicule et si » méprisable<sup>b</sup> ». Il voulut plus tard retirer ces paroles, qui lui étaient échappées, il l'avoue, en souvenir de l'ancienne « friponnerie » de l'auteur<sup>c</sup> ; mais Mersenne, un peu à l'étourdie et sans grande discrétion, les avait déjà laissé voir à Beaugrand, qui ne pardonna pas. Il eut même à l'endroit de Descartes des insinuations perfides : il affecta de l'appeler aussi « le soldat philosophe », *miles philosophus*<sup>d</sup> : c'était, on s'en souvient, le nom qu'avait pris Antoine de Villon, l'un des trois compagnons condamnés à Paris en 1624 pour leurs dangereuses nouveautés. Toutefois, cette communication de la

a. Tome V, p. 503, 506, 510, etc.

b. Tome II, p. 183, l. 20-22, et p. 189, l. 8-9. Critique du livre de Beaugrand : p. 182-189. Voir aussi, p. 190, l. 14-15 : lettre du 29 juin 1638.

c. *Ibid.*, p. 271-272 : lettre du 27 juillet 1638. La preuve que Beaugrand en avait eu déjà connaissance, se trouve dans la lettre de lui, publiée au t. V, p. 504. Voir aussi, pour la lettre xcvi<sup>bis</sup> de Descartes, t. I, p. 479, l. 2-7 et 21-22, et p. 480, l. 7-13, le 3<sup>e</sup> des pamphlets de Beaugrand, publiés par Paul Tannery, *La Correspondance de Descartes* (Paris, Gauthier-Villars, 1893), p. 50-51.

d. Second factum de Beaugrand, publié par Paul Tannery, *loc. cit.*, p. 44. Voir aussi t. III, p. 137. Et ci-avant, p. 86, note a. Il est encore question du « soldat philosophe » dans le petit livre, *Essays de Iean Rey Docteur en Médecine sur la recherche (sic) de la cause pour laquelle l'Estain & le Plomb augmentent de poids quand on les calcine* (A. Bazas, par Guillaume Millanges, 1630, in-18, pp. 144), ou plutôt dans les lettres qui accompagnent la réédition de ce livret, par Gobet, en 1777.

*Géostatique* à Descartes nous a valu de celui-ci un « Examen » de la même question, ou un petit écrit de *Statique*, comme il l'appelle, ou encore de *Mécanique*, qu'il envoya à Paris, le 13 juillet 1638<sup>a</sup>. Laissant là Béaugrand, notre philosophe reprend le problème pour son propre compte, et le traite selon ses principes.

C'était le second écrit de ce genre. L'année précédente, Huygens, se trouvant à l'armée qui assiégeait Bréda, lui avait demandé, le 8 septembre, un petit traité « sur les fondements » de la mécanique, et les quatre ou cinq engins qu'on y « démontre<sup>b</sup> ». Il voyait là sans doute un utile complément à la *Géométrie* un peu abstraite de son ami; en bon Hollandais, il s'intéressait aux travaux publics et aux machines pour élever les eaux, si nécessaires au pays de Hollande. Descartes lui répondit sans retard, le 5 octobre, par une lettre qui est un véritable traité<sup>c</sup>; l'autographe, conservé précieusement par Huygens, se trouve encore dans la collection de ses papiers à Leyde. Le philosophe énonce d'abord, brièvement, son principe; puis il passe en revue successivement la poulie, le plan incliné, le coin, la roue ou le tour, la vis, et enfin le levier. Huit mois après, lorsque Descartes reprit la question pour ses amis de France, après ceux de Hollande, il insista davantage sur le principe; il le fit précéder et suivre de considérations propres à l'établir; il y revint même dans une lettre suivante, du 12 septembre 1638, pour l'expliquer encore, et déclara nettement

a. Tome II, p. 222-245 et p. 247, l. 113-14.

b. Tome I, p. 396-397, notamment, p. 396, l. 25-27. On lit dans Mersenne, *La Vérité des Sciences*, 1625 : « La Mécanique depend de la » Géometrie, d'autant qu'elle parle de la quantité ou grandeur de toutes » sortes de forces mouuantes, de poids, de mouuemens, & de temps. Ses » principaus engins sont la balance, le leuier, les mouffles ou poulies, la » grüe, l'engin & tout ce qui s'i raporte, comme le coin & la vis. Ceus » qui s'exercent en cet art sont appelez ingenieurs. Cette science nommée » par les Grecs ἡ τῶν μαγγαναρῶν μηχανιμάτων τέχνη, l'art de faire des » machines pour éleuer toutes sortes de fardeaux, quelques grans, & » quelques pefans qu'ils soient... » (Page 230.)

c. *Ibid.*, p. 432-435 et p. 435-447.



que la poulie, le plan incliné et le levier (il n'a pas examiné d'autres « engins » dans son second écrit) ne viennent là que pour servir d'exemples, sans lesquels son écrit eût semblé « trop sec et trop stérile » ; mais le principe est si clair, de soi, qu'il n'a besoin d'aucune preuve<sup>a</sup>. Nous sommes avertis : la partie essentielle, capitale pour lui, c'est la partie purement théorique, l'établissement du principe lui-même.

Le premier titre, en octobre 1637, était : *Explication des engins par l'ayde desquels on peut, avec une petite force, lever un fardeau fort pesant*. Descartes a le même objet en vue l'année suivante, bien que le nouveau titre : *Examen de la question géostatique*, donne un peu le change, et annonce des considérations sur les centres de gravité des corps et les variations de pesanteur selon la distance de ceux-ci au centre de la terre. Le philosophe écarte sagement ces considérations, ou du moins ne s'y attarde pas, toujours « faute d'expériences ». Mais c'est la même chose, dit-il, d'élever de 2 pieds un poids de 100 livres, ou d'un pied un poids de 200, ou de 4 un de 50 ; dans les trois cas, et dans tous les autres du même genre, le travail est le même, comme on dirait aujourd'hui ; on se trouve en présence d'une quantité constante. Et voilà, en quelques lignes, tout son principe<sup>b</sup>.

On le jugea trop simple à Paris. Descartes ne tenait compte que de deux choses : le *poids*, d'un côté, et de l'autre, l'*espace* que mesure le corps en s'élevant. Mais le *temps* employé ? Et la *vitesse* surtout, avec laquelle le corps s'élève ? Descartes y avait bien pensé ; mais, systématiquement, il exclut les considérations de temps et de vitesse, bien que conformes à la tradition de l'École (ou peut-être même à cause de cela) : c'eût été une complication en pure perte. Galilée, cependant, insistait sur la vitesse, et Descartes le savait bien, au moins par ouï-dire. Mais quoi ? il n'approuvait pas en cela Galilée. Et Stevin non plus, et encore moins Roberval, n'étaient ses maîtres en

a. Tome II, p. 358, l. 1-16 : lettre du 12 sept. 1638.

b. *Ibid.*, p. 228, l. 10-21. Voir aussi t. I, p. 435-436.

cette matière. Descartes avait lu la *Statique* de Stevin, au moment où il rédigeait son second écrit, sinon même après, par hasard et sans doute à la hâte<sup>a</sup>. Il eut aussi connaissance par Mersenne, mais cette fois après coup, d'un opuscule de Roberval sur la mécanique<sup>b</sup> : bien des choses s'y trouvaient, qu'il n'y vit pas, soit qu'il ne voulût pas les voir, ou qu'il n'en prît pas la peine. Un seul point le frappa : c'est que l'auteur parlait du temps et de la vitesse. C'était assez : Descartes referma le livre, et il n'en fut que plus affirmatif sur son principe. Ami des idées claires et distinctes, il retrouvait cette clarté et cette distinction dans la considération de l'espace, mais nullement de la vitesse, laquelle, disait-il, suppose la connaissance de la pesanteur, et de tout le système du monde<sup>c</sup>. En France, même le mathématicien le plus favorable à Descartes, Florimond Debeaune, eut quelques scrupules. Mersenne qui, dès le 1<sup>er</sup> août, avait remercié Descartes de sa *Statique*, en envoya une copie à Blois. Dans une lettre du 13 novembre, Debeaune y donne franchement son approbation<sup>d</sup>. Il approuve la considération de l'espace, et nous verrons aussi tout le reste ; il regrette cependant qu'on laisse de côté la vitesse, et pense

a. Tome II, p. 247, l. 14-15 : lettre du 13 juillet 1638.

b. *Ibid.*, p. 390, l. 15, à p. 391, l. 12 : lettre du 11 oct. 1638. « Je viens » de lire le *Traité de Méchanique* du sieur Roberual », dit Descartes, et cela pour vérifier si celui-ci, comme il le prétendait, avait dit la même chose que lui dans son écrit de statique. Donc Descartes ne l'avait point lu auparavant. Et pourtant, il eut entre les mains, l'hiver précédent, le livre de Mersenne, *L'Harmonie Vniuerselle*, où le petit traité de Roberval est imprimé : voir t. II, p. 150, l. 19-20, lettre du 17 mai 1638, et t. X, p. 572-573. Mais peut-être aussi l'opuscule de Roberval ne se trouvait point dans tous les exemplaires de *L'Harmonie Vniuerselle* ?

c. Tome II, p. 353-355 ; p. 391, l. 9-12 ; p. 433-434 ; p. 543-544 : lettres du 12 sept., 15 nov. 1638, et 28 avril 1642. Surtout la phrase, p. 355, l. 5-8, que nous résumons. Voir aussi t. III, p. 614, l. 1-28 : lettre du 2 févr. 1643, avec des expériences à l'appui de son opinion sur la vitesse.

d. Tome V, p. 526, même lettre. Lire tout l'alinéa : « Pour le regard » du principe de M<sup>r</sup> Des Cartes... belles & excellentes choses d'un tel esprit. »



pouvoir l'expliquer par ses principes, et l'introduire ensuite dans un Traité de Mécanique de sa façon. Descartes y fut trompé d'abord : il se crut en présence d'un partisan de la vitesse selon Galilée, et déclara que Debeaune se mécomptait<sup>a</sup>. Mais lorsqu'il sut ensuite que celui-ci avait une autre doctrine, il voulut bien l'examiner ; et ce lui fut une occasion de faire connaître lui-même quelque chose de ses pensées. Il maintint d'ailleurs que la considération de l'espace seul et du poids suffisait à établir le principe de la Statique<sup>b</sup>.

Il est amené à éclaircir de même cette autre idée de force qui, jointe à celle de l'espace parcouru, constitue le principe : il veut dire la force ou puissance qui sert à élever un fardeau à l'aide d'un engin : ce qui doit dissiper tout malentendu. Le terme de force, en effet, était l'un des plus usités dans la terminologie scolastique, et de ceux aussi dont on abusait le plus. Il exprimait une notion confuse, empruntée à l'union de l'âme et du corps : par exemple, la force que déploie un homme pour soulever un fardeau, laquelle n'est point exactement mesurable ; l'épreuve actuelle que cet homme fait de sa force, n'épuise pas celle-ci, et il en a une réserve qu'on ne saurait non plus calculer ; deux choses sont ici mêlées, une action qui produit un effet utile au dehors, et un sentiment intérieur d'effort plus ou moins pénible. Tout autre est la force dont parle Descartes : ce sont les 200 livres au moment où ils font monter le fardeau à la hauteur d'un pied, ou bien les 50 livres qui le haussent de 4 pieds ; c'est la force appliquée, au moment même où elle s'applique, qu'elle provienne d'un homme, ou d'un instrument inanimé, poids ou ressort. Le philosophe restitue ainsi au mot de force un sens tout matériel, ou plutôt mécanique ou mathématique, qui le rend susceptible d'une mesure exacte, et d'être introduit dans un rapport, dans une proportion : c'est le nombre qui, multiplié par la dimension de

a. Tome II, p. 443, l. 4-6, et p. 467, l. 13-17 : lettres du 15 nov. 1638, et de déc. 1638.

b. *Ibid.*, p. 543-544 : lettre du 30 avril 1639.

l'espace parcouru, donnera un produit constant<sup>a</sup>. Debeaune, dont l'esprit n'était pas encombré, comme tant d'autres, par les entités de l'École, avait bien entendu ainsi la force : avant même d'avoir reçu à Blois cette explication nécessaire, il approuvait hautement ce que Descartes appelait « la force » appliquée<sup>b</sup> ».

Il avait compris encore une autre innovation du philosophe, conséquence des précédentes : c'était de réduire le mouvement étudié à des dimensions<sup>c</sup>, à deux seulement, dont l'une correspond à la hauteur où le fardeau est soulevé, c'est-à-dire à l'espace parcouru, et l'autre précisément à la force appliquée ou au poids qui soulève. Descartes en fut ravi : un homme enfin se rencontrait, qui comprenait d'emblée les avantages de sa méthode ; car ces deux dimensions s'expriment elles-mêmes par des lignes, et leur rapport s'exprime par un rectangle, autant de rectangles qu'il y a de rapports, et tels que le produit des côtés demeure toujours le même, 2 multiplié par 100, ou 4 multiplié par 50, etc.<sup>d</sup>. Mais si l'on considérait encore la vitesse, ce serait (outre les inconvénients déjà signalés) une troisième dimension, qui s'ajouterait aux deux autres ; et cette considération nouvelle, introduite dans le principe, en compromettrait la simplicité irrémédiablement. Toutes ces idées sont reprises par Descartes dans sa même lettre du 12 septembre 1638, et exposées tout au long, avec une explication supplémentaire du plan incliné<sup>e</sup>, laquelle met bien en lumière les deux dimensions examinées, le rectangle construit en conséquence, bref, la représentation géométrique (en attendant qu'elle devienne algébrique) de notions mécaniques, qu'il a su enfin rendre intelligibles.

a. Tome II, p. 357, l. 12-27, et p. 432, l. 7, à p. 433, l. 8 : lettres du 12 sept. et du 15 nov. 1638.

b. Tome V, p. 526 : lettre du 13 nov. 1638.

c. *Ibid.* Voir aussi t. II, p. 518, l. 10-14, et p. 542-543 : lettres du 20 févr. et du 30 avril 1639.

d. Tome II, p. 352, l. 14, à p. 353, l. 5 ; p. 354, l. 28, à p. 355, l. 2 : lettre du 12 sept. 1638.

e. *Ibid.*, p. 358, l. 17, à p. 360, l. 5.



Il pousse même une pointe hardie, comme cela lui arrive souvent, dans un sens où cette fois on ne paraît pas l'avoir suivi. Il indique d'un mot, mais en insistant, que la pesanteur relative d'un corps doit se mesurer par le commencement du mouvement : « Notez que je dis, lorsque le corps commence » à descendre, et non lorsqu'il descend <sup>a</sup>. » C'était comme une lueur jetée sur l'infiniment petit. Et il ne s'agissait pas seulement d'écarter une fois de plus la considération de la vitesse : le philosophe avait ici le sentiment juste du caractère infinitésimal du mouvement en question <sup>b</sup>. Mersenne ne comprit pas l'importance de cette remarque, lorsqu'il la reproduisit plus tard dans un de ses ouvrages <sup>c</sup>.

Il avait été, en effet, si frappé de ce petit écrit de Statique, qu'il parla aussitôt de le faire imprimer. Descartes s'y refusa d'abord ; ou du moins il recommanda de supprimer quelques lignes à la fin, qu'il avait écrites à moitié endormi <sup>d</sup>. Mersenne ne donna pas de suite immédiate à son projet ; mais quatre ou cinq ans plus tard, lorsqu'il s'occupait de réunir en un volume ses *Cogitata Physico-Mathematica*, il demanda de nouveau à Descartes, le 2 février 1643, la permission d'y insérer sa *Statique*, et Descartes y consentit <sup>e</sup>. Le livre parut en avril 1644 : la longue lettre du 13 juillet 1638, et une partie de celle du 12 septembre s'y retrouvent en latin, et sans que l'auteur soit nommé <sup>f</sup>. Mais Mersenne n'en donne que la partie qu'il jugeait la plus intéressante pour ses lecteurs, et qui n'était pas, tant s'en faut, la plus importante : il traduit les passages sur le

a. Tome II, p. 233, l. 25-30 : lettre du 13 juillet 1638.

b. P. DUHEM, *Les Origines de la Statique* (Paris, Hermann, 1905), t. I, p. 337-338 et p. 350.

c. Tome X, p. 596.

d. Tome II, p. 592, l. 5-23 : lettre du 11 oct. 1638.

e. Tome III, p. 613, l. 22-27.

f. Tome X, p. 595-597. Les *Cogitata* reproduisent (en le traduisant) le texte de Descartes dans l'ordre suivant : le levier (*vectis*), la poulie (*trochlea*), et le plan incliné (*planum inclinatum*) : Prop. III, VII et IX. — Aux pages 595 et 596 de notre édition, lire partout *t. II* (au lieu de *t. III*).

levier, sur le plan incliné, sur la poulie, sans même suivre l'ordre de Descartes, sans non plus les laisser ensemble, et surtout sans y joindre le principe essentiel que Descartes énonçait d'abord, ni les explications d'une importance capitale qu'il y avait ajoutées. Une publicité aussi défectueuse ne servait qu'à demi les intérêts du philosophe ; une fois de plus, le bon religieux, dont l'esprit n'était qu'un pêle-mêle incroyable d'idées de toute sorte, montrait pour son ami plus de zèle que de discernement.

Ce n'est pas la seule fois qu'il agissait ainsi. Beaugrand, nous l'avons vu, avait obtenu de lui les épreuves du livre de Descartes en 1637, au grand déplaisir de ce dernier. Il ne garda même pas pour lui cette faveur ; il en fit part à un conseiller au Parlement de Toulouse, excellent mathématicien, Pierre de Fermat. Celui-ci s'attaqua d'abord à la *Dioptrique*, et combattit les démonstrations de la réfraction et même de la réflexion<sup>a</sup>. Il se tenait d'ailleurs sur le terrain scientifique, et engageait un corps à corps qui ne déplut pas à son adversaire. Mais afin de montrer à Descartes à qui il avait affaire, Mersenne joignit aux objections contre la *Dioptrique*, un écrit de Fermat, *De Maximis et Minimis*, où celui-ci donnait une méthode pour trouver les tangentes des lignes courbes, comme si notre philosophe avait omis une matière de cette importance<sup>b</sup>. Aussitôt la querelle dévia, mais pour prendre autrement d'ampleur. Descartes répondit qu'il avait traité cette matière dans sa *Géométrie*, et qu'on n'avait pas su l'y voir. Il n'en était pas surpris d'ailleurs : son procédé était si différent. Les géomètres du temps aimaient à se rattacher aux Anciens, conservant leur terminologie, les *maxima* et *minima*, par exemple, reprenant les débris de leurs œuvres pour les réparer, comme on faisait des ruines des monuments antiques, mettant leurs propres ouvrages sous la protection d'un grand nom : *Apol-*

a. Tome I, p. 355-363 : Fermat à Mersenne.

b. *Ibid.*, p. 486-490 et p. 493-495.



*lonius Gallus*, disait Viète, *Apollonius Batavus*, disait Snellius, et en Italie Getaldus, *Apollonius redivivus*<sup>a</sup>. Au contraire, Descartes, à l'égard du passé, entendait rester libre et indépendant, et ne rien lui devoir, pas même les termes dont il se servait, pour les problèmes qu'il se posait à lui-même. On pouvait donc ne pas reconnaître ceux-ci sous leur air de nouveauté ; ou bien on ne croyait pas à cette nouveauté, et on cherchait à y retrouver quand même, comme sous un déguisement, les idées de ses prédécesseurs. Descartes revendiqua donc la supériorité de sa méthode sur celle de Fermat pour les tangentes ; il critiqua vivement celle-ci, et pour les mettre toutes deux à l'épreuve, il proposa un nouveau problème<sup>b</sup>, qu'il se faisait fort de résoudre aisément par sa méthode ; et il mettait au défi d'en venir à bout avec celle qu'on lui vantait. Mersenne aurait dû, peut-être, envoyer directement cette réponse à Fermat, au fond du Languedoc. Il préféra la montrer d'abord aux géomètres de Paris, et ce fut ainsi que Roberval fut engagé dans la querelle<sup>c</sup>. Mersenne eut tort, certainement, aux yeux de Descartes. Mais est-ce à nous à le regretter ? Entre Descartes et Fermat, la discussion avait des chances de demeurer courtoise, et on se serait mis assez vite d'accord. Mais Roberval, dont la rusticité et la pédanterie ne sont que trop connues<sup>d</sup>, ne pardonnait pas à Descartes de ne pas l'avoir

a. Tome I, p. 478, l. 18-21, et p. 491, l. 13-24. Voir ci-avant, p. 209-210.

b. *Ibid.*, p. 490, l. 15, à p. 491, l. 12. C'est ce qu'on appellera le *folium* de Descartes, ou le « galand » de Roberval, p. 495.

c. Le premier écrit de Roberval pour Fermat contre Descartes est malheureusement perdu. Descartes y répondit, t. II, p. 1-15, lettre du 1<sup>er</sup> mars 1638.

d. « Il étoit né le 8 d'Août de l'an 1602, non dans le diocèse de Soissons, mais dans celui de Beauvais, quoique sa mère eût été surprise dans les champs de celui de Soissons, où elle faisoit la moisson. Il s'appeloit Gille *Personne* ; mais étant venu à Paris, il prit le nom de Roberval, lieu de la demeure de ses parents. S'étant trouvé en état d'enseigner les Mathématiques, il avoit obtenu la chaire qui s'appelle de Maître Gervais à Paris, l'an 1632, & dix-huit mois après il avoit emporté à la dispute celle de Ramus, qu'il remplit jusqu'à la mort [en

compris parmi ceux à qui il fit présent de sa *Géométrie*. Ce fut donc entre eux une lutte violente, où ils échangeaient force coups ; mais chaque coup donné ou rendu marquait un point acquis au progrès de la science. L'affaire prit les allures d'un duel : du côté de Fermat, deux géomètres se portèrent en avant, Roberval et Étienne Pascal<sup>a</sup>, qui d'ailleurs se retira presque aussitôt, forcé de se cacher à la suite d'une petite émeute de rentiers auxquels on supprimait un quartier de leurs rentes. Descartes constitua aussi ses seconds, qui devaient être arbitres du combat : les mathématiciens Hardy et Mydorge<sup>b</sup>, tous deux autrefois ses amis à Paris. Au fond, on ne s'entendit point, parce qu'on ne voulut point s'entendre<sup>c</sup>. Descartes affectait de prendre à la lettre la démonstration de Fermat, et profitant d'une petite lacune qui s'y trouvait, il montra qu'on pouvait dire la même chose de l'ellipse et de

» *marge* : arrivée en 1675], quoiqu'il en eut encore une autre au Collège  
 » Royal après M. Morin [*en marge* : ou M. Gaffendi selon d'autres]. »  
 (BAILLET, t. I, p. 304-305.) Nous avons donné la suite de ce passage,  
 t. I, p. 519, et t. II, p. 14, où Baillet indique la cause de l'animosité de  
 Roberval contre Descartes. Voir aussi t. I, p. 288, l. 25, à p. 289, l. 1.

Voici encore une curieuse anecdote, tirée d'une lettre d'« Ism. Boul-  
 » liau à Christiaan Huygens », Paris, 6 déc. 1658 : « Pour Monsieur de  
 » Roberval, il a fait une sottise chez Monsieur de Montmor, qui est  
 » comme vous sçavez homme d'honneur & de qualité. Il a esté si incivil  
 » que de luy dire dans sa maison, s'estant picqués sur une des opinions  
 » de Monsieur des Cartes que Monsieur de Montmor approuvoit, qu'il  
 » avoit plus d'esprit que luy, & qu'il n'avoit rien de moins que luy que  
 » le bien & la charge de Maître des requestes ; & que, s'il estoit Maître  
 » des requestes, qu'il vaudroit cent fois plus que luy. Monsieur de  
 » Montmor, qui est tres sage, luy dist, qu'il en pourroit & devoit user plus  
 » civilement, que de le quereler & le traicter de mespris dans sa maison.  
 » Toute la compagnie trouva fort estrange la rusticité & pedanterie de  
 » Monsieur de Roberval. » (*Œuvres de Huygens*, t. II, p. 287.)

a. Tome II, p. 104-114 : second écrit de Roberval (et d'Étienne Pascal ?).

b. *Ibid.*, p. 13, l. 14-17, et p. 15-23.

c. C'était l'avis de Desargues, que Descartes eût pu aussi prendre pour arbitre. Voir la lettre retrouvée du 4 avril 1638, à la fin de notre tome XI, *Errata*, p. II-VIII. Voir enfin ci-avant, p. 222-223.



l'hyperbole, que Fermat disait de la parabole <sup>a</sup> : preuve que la méthode ne valait pour aucune de ces figures, semblable à ces étrivières qu'on peut allonger ou raccourcir à volonté. Au contraire, elle devenait bonne pour toutes, si elle était un peu corrigée ; et Descartes fait lui-même la correction. Mais il ne la livre pas tout de suite à ses adversaires, et se contente de la confier à ses deux seconds <sup>b</sup>. Il assure que précisément le point que lui-même avait indiqué dans sa *Géométrie* pour sa propre méthode, suffit à rendre l'autre bonne.

Il s'agissait toujours de la théorie générale des tangentes ; mais d'autres questions vinrent bientôt s'y ajouter. D'abord, pour ne pas demeurer en reste avec Descartes, et peut-être pour se donner le temps de résoudre le problème qu'il avait proposé, on lui en proposa à lui-même plusieurs autres, pour l'éprouver. Ce fut d'abord, de la part de Fermat, le problème du centre de gravité du conoïde parabolique <sup>c</sup>. Là Descartes se montra vraiment supérieur. Plus tard il remarqua que ce problème avait été résolu déjà par Stevin <sup>d</sup> (et la remarque était de bonne guerre avec des gens qui lui reprochaient sans cesse à lui-même de ne faire que démarquer Viète). Séance tenante et sans délai, il résout non seulement la question proposée, mais toute une série de questions semblables qu'il y ajoute, donnant les centres de gravité, donnant les aires, donnant les tangentes, attestant ainsi sans aucun doute possible la valeur générale de sa méthode <sup>e</sup>. Il fait même mieux : il donne tout cela à résoudre au jeune Gillot, autrefois son domestique, instruit par lui aux mathématiques, et devenu un camarade

a. Tome I. p. 487-489, et t. II, p. 1. La propriété spécifique de la parabole avait été omise par Fermat, t. II, p. 130, l. 15-20, et p. 176, l. 20-22. Descartes n'eut garde de l'omettre, p. 171, l. 5-15. Lire surtout une lettre de Desargues à Mersenne, du 4 avril 1638, qui met bien les choses au point : t. XI, *Errata*, p. II-VIII.

b. Tome II, p. 132-134 et p. 169-173.

c. *Ibid.*, p. 120, l. 1-6 : 28 avril 1638.

d. *Ibid.*, p. 247, l. 14-21 : lettre du 13 juillet 1638.

e. *Ibid.*, p. 139, l. 20, à p. 140, l. 3 (lettre du 17 mai) ; p. 180, l. 23, à p. 181, l. 13 (29 juin) ; et surtout p. 247-250 (du 13 juillet 1638).

et comme un frère<sup>a</sup>. Rien ne pouvait dépiter davantage les géomètres de Paris. Mais Mersenne fut enthousiasmé de la réponse de son ami. Il n'attendit point, comme pour la *Statique*; il l'inséra aussitôt, bien que sans nommer l'auteur, dans la préface d'un ouvrage qu'il imprimait, et qui parut l'année suivante, en 1639, *Les Nouvelles Pensées de Galilée*<sup>b</sup>; ce qui ne l'empêcha pas de l'insérer encore, traduite en latin cette fois, dans ses *Cogitata* de 1644<sup>c</sup>. Descartes eut ainsi pour cette question, et sans retard, grâce au bon religieux, les honneurs de la publicité.

D'autres questions lui furent posées, qui étaient fort à la mode en ce temps-là : parties aliquotes des nombres, nombres amiables, nombres parfaits, et diverses propriétés pour lesquelles on s'était adressé à un maître en la matière, Jumeau de Sainte-Croix<sup>d</sup>. Descartes répondit à tout, de façon à satisfaire, et au delà, ce juge réputé. Pourtant il déclare qu'à la date de 1638, il ignorait ce qu'on entendait par les parties aliquotes d'un nombre, et dut, pour s'en instruire, emprunter un *Euclide*<sup>e</sup> : il n'en avait point dans sa bibliothèque. Et dès le 31 mars, il envoyait une règle générale, qui étonna à Paris. Bien qu'il ne se fût pas occupé de questions numériques depuis dix-huit ans, dit-il encore<sup>f</sup>, il voulut bien s'y remettre, et y appliquer son analyse : les effets furent merveilleux. Non seulement il ajoutait de nouveaux nombres amiables, à ceux que l'on connaissait déjà; mais, pour chaque question, il ne

a. Tome II, p. 145-146 et p. 149-150 : lettre du 17 mai 1638.

b. Tome X, p. 561-563. Corriger, p. 563, l. 8 : 1647, en 1644.

c. *Ibid.*, p. 592-595.

d. Tome II, p. 93-94, p. 148-149 et p. 149; p. 158-167; p. 250-252; p. 254-257 et p. 273-274; p. 337-338; p. 427-430, et p. 472. Lettres du 31 mars, 17 mai, 3 juin, 13 et 27 juillet, 23 août et 15 nov. 1638; du 9 janv. 1639.

e. *Ibid.*, p. 472, l. 1-3 : lettre du 9 janv. 1639. C'est à propos des nombres, qu'il dit que « chaque trait de plume luy apprend quelque » Theoreme femblable », p. 428, l. 1-3. Et il se félicite que « son Analyse » réussisse là comme ailleurs, p. 250, l. 17-19, et p. 429, l. 6-7.

f. *Ibid.*, p. 168, l. 5-14 : lettre du 3 juin 1638.



manquait pas d'indiquer la méthode générale qui permettait de découvrir des séries indéfinies, là où jusqu'alors on avait eu tant de peine à trouver quelques cas isolés. Et tout cela avec une virtuosité, que seul rebutait ensuite le travail du calcul : il s'en remettait alors au fidèle Gillot<sup>a</sup>, lorsque Fermat demeurait court ; c'était sa façon de montrer le peu de cas qu'il faisait lui-même de pareilles questions. On ne pouvait être plus dédaigneux, et le gentilhomme reparait ici au travers du mathématicien. Mais Mersenne recueillait précieusement ces nouvelles découvertes, et leur faisait place, entre autres à la règle donnée le 31 mars 1638, dans ce même ouvrage qu'il avait en préparation, et qu'il publia en 1639<sup>b</sup>. Il soignait de mieux en mieux la réputation de son ami.

Roberval cependant, très fier de quelques problèmes résolus par lui, demanda à Mersenne de les envoyer à Descartes, toujours afin d'éprouver sa méthode : en particulier le problème de la roulette, ou de l'espace compris entre le plan horizontal et la courbe décrite au-dessus par le point d'une roue qui fait un tour entier, depuis le moment où ce point quitte le sol jusqu'au moment où il le rejoint. L'envoi est du 28 avril 1638<sup>c</sup>. Le 17 mai, Descartes y répondit : la question lui paraît assez belle, mais elle est vraiment trop simple ; et qui s'émerveille de l'avoir trouvée, lui fait l'effet d'un homme qui coupe une pomme en deux, et admire ce qu'il voit dedans<sup>d</sup>. L'espace compris entre cette courbe et le plan horizontal, est juste trois fois le cercle qui la décrit : il le démontre succinctement,

a. Tome II, p. 149, l. 20-23, et surtout p. 195-196 : lettres du 17 mai et du 29 juin 1638.

b. Tome X, p. 561 et p. 563-566. Corriger, p. 565, l. 4 (note) : t. I, au lieu de t. II. Mersenne avait déjà parlé, dans *La Vérité des Sciences contre les Septiques*, 1625, du nombre 120 et de ses parties aliquotes (p. 532). Il les disposait ainsi :

120.	60.	40.	30.	24.	20.	15.	12.	10.	8.	6.	5.	4.	3.	2.	1.
1.	2.	3.	4.	5.	6.	8.	10.	12.	15.	20.	24.	30.	40.	60.	120.

Ces nombres, se multipliant les uns les autres, font tous le nombre 120.

c. Tome II, p. 116-117.

d. *Ibid.*, p. 135-137. Surtout p. 135, l. 14, et p. 137, l. 4-8.

suivant la méthode analytique. Roberval avoua ne pas bien comprendre. Descartes, qui s'attendait sans doute à cet aveu, reprit sa démonstration, et la développa, suivant la méthode synthétique, le 27 juillet<sup>a</sup>. Il ne s'en tint pas là. Après avoir ainsi démontré l'aire de la roulette, il envoya, un mois après, le 23 août, une démonstration fort courte et fort simple, de la tangente de cette courbe<sup>b</sup>, faisant remarquer qu'elle n'avait pas dû trouver place dans sa *Géométrie*, qui ne traitait que des courbes géométriques : or la roulette est une de ces courbes qu'il appelait mécaniques, ce qui n'empêchait pas d'ailleurs sa méthode de s'étendre au besoin jusque-là, et il le prouve présentement. De son côté, à Toulouse, Fermat avait aussi trouvé la tangente de la roulette, et parlait de chercher maintenant le solide. Mais Descartes refuse d'aller plus loin<sup>c</sup>, ayant d'autres occupations en effet. Toutefois il approuve la démonstration de Fermat pour la tangente<sup>d</sup> ; il le dit à Mersenne, il le dit à Fermat lui-même, et c'est peut-être la première fois qu'il adressait à son émule un compliment sincère ; d'habitude, en homme de l'ouest, sinon du nord de la France, il parlait plutôt avec un certain mépris de ce méridional : « Monsieur » Fermat est Gascon », disait-il, « moi non<sup>e</sup> ». Par contre, il ne voulut approuver aucune des cinq ou six démonstrations de la même tangente, que Mersenne lui envoya successivement de la part de Roberval<sup>f</sup> : il en était excédé à la fin, comme du

a. Tome II, p. 257-263. « Ce que j'ay mis icy fort au long, affin de » pouuoir estre entendu par ceux qui ne se seruent point del'analyse, peut » estre trouué en trois coups de plume par le calcul », ajoute-t-il, p. 263, l. 4-7. Voir aussi p. 400, l. 13-21 : lettre du 11 oct. 1638.

b. *Ibid.*, p. 308-313, et p. 300, l. 21-29.

c. *Ibid.*, p. 395, l. 20-23 : lettre du 11 oct. 1638. Tome III, p. 8, l. 13-19, et p. 50, l. 21-23 : lettres du 29 janv. et du 1<sup>er</sup> avril 1640.

d. Tome II, p. 394, l. 1-5, et p. 406-407 : lettres du 11 octobre. Pourtant il l'avait fort mal jugée d'abord, p. 333, l. 9-21 : lettre du 23 août.

e. Témoignage de Schooten fils à Christian Huygens : lettre du 19 septembre 1658 (t. III, p. 133).

f. Tome II, p. 434, l. 12-23, et p. 532, l. 12 : lettres du 15 nov. 1638 et du 30 avril 1639. « Quatre ou cinq fois », dit-il d'abord ; puis « 5 ou 6 fois ».



même cri d'un perroquet pendu à une fenêtre quand on passe dans la rue<sup>a</sup>. Telle est la part qu'il eut, du mois de mai au mois de novembre 1638, avec les géomètres français, à l'étude de cette question, qui leur avait été envoyée d'Italie.

Revenons maintenant à ce problème que lui-même avait posé à Fermat, dès le début, fin de 1637 ou commencement de 1638. Il s'agissait toujours de déterminer la tangente d'une certaine courbe qu'il indiquait<sup>b</sup> : laquelle des deux méthodes, celle de Fermat ou la sienne, y réussirait le mieux ? Il attendit, et l'attente fut longue : six à sept mois. Le 29 juin, il demanda, ironiquement, si l'on n'avait pas encore résolu sa question. Le retard était un peu de la faute de Mersenne qui, au lieu d'envoyer aussitôt la question à Toulouse, l'avait encore retenue pour la montrer d'abord à Roberval ; et celui-ci n'avait pas le travail prompt ni facile. Le 29 juin, Descartes en reparla à Mersenne<sup>c</sup> ; puis, le 27 juillet, il se moqua de Roberval, qui avait trouvé, non pas la tangente qu'on demandait, mais la figure de cette courbe, que notre philosophe connaissait bien, puisqu'il en avait envoyé la définition<sup>d</sup>. Seulement Roberval donnait un nom à la courbe, comme pour s'en attribuer la paternité : il l'appelait le « galand », nom d'un nœud de ruban à la mode parmi les femmes, ou encore « fleur de jasmin », à cause des quatre parties symétriques qu'il y trouvait, semblables à des pétales. Y avait-il là de quoi tant se vanter ? Descartes vit bien que ses prévisions étaient justes : on ne pouvait trouver la tangente sans sa méthode. Il en donna donc, le 23 août, une démonstration<sup>e</sup>, succinctement, comme toujours, et laissant quelque chose à faire à ses rivaux. En même temps il leur proposait encore une courbe, différente de la première, semblait-il, en réalité la même ; il le savait bien, et le dit à

a. Tome II, p. 148, l. 3-5.

b. Tome I, p. 490, l. 20, à p. 491, l. 12.

c. Tome II, p. 177-178.

d. *Ibid.*, p. 274-275.

e. *Ibid.*, p. 313-316.

Mersenne en confidence<sup>a</sup>. On retrouve ici ce goût de la mystification, que nous avons déjà noté chez notre philosophe. Mais il avait bien calculé : Roberval ne reconnut pas la courbe ; il ne comprit même pas toute la démonstration de la tangente envoyée le 23 août. Descartes se montra bon prince : il ajouta une explication, le 15 novembre<sup>b</sup>. Il triomphait, et peut-être même un peu trop. Fermat avait fini par trouver aussi une démonstration de la tangente demandée. Mais Descartes ne voulut pas croire que ce fût par son ancienne méthode, sinon corrigée suivant les indications que lui-même avait données ; ce n'était plus alors la méthode de Fermat, mais bien la sienne propre, qui réussissait<sup>c</sup>.

Un triomphe incontestable lui était réservé ailleurs. Il avait reçu comme un renfort inattendu d'un autre mathématicien de province, Florimond Debeaune, en sa petite ville de Blois. Ce dernier s'étonna que les géomètres de Paris ne fussent pas capables au moins de développer l'équation du galand, qui leur avait été envoyée. Il l'écrivit à Mersenne, dans une lettre du 26 février 1639<sup>d</sup>, annonçant qu'il s'était mis lui-même à ce travail et qu'il comptait bien le mener à bonne fin. En effet, le 3 avril, il l'envoyait à Mersenne, pour le faire voir à Roberval d'abord, ensuite à Descartes<sup>e</sup>. Notre philosophe ne pouvait souhaiter un plus beau couronnement à ce petit épisode de sa vie scientifique : d'autant plus que Debeaune n'avait eu besoin, lui aussi, que d'un quart d'heure, disait-il, pour développer cette équation : encore l'avait-il expliquée tout au long, et sans la brièveté coutumière de Descartes<sup>f</sup>. De même, pour une

a. Tome II, p. 316-317, et p. 336, l. 6-10.

b. *Ibid.*, p. 425-426.

c. *Ibid.*, p. 272-273 : lettre du 27 juillet. Pourtant voir aussi l'opinion de Paul Tannery, p. 279.

d. Tome V, p. 532.

e. *Ibid.*, p. 539-540.

f. *Ibid.*, p. 532 et p. 542. Voir t. II, p. 427, l. 4-6, et antérieurement, p. 317-320 et p. 394-395. Et encore plus tard, t. IV, p. 550, l. 9-13 : du 2 nov. 1646.



autre question que Roberval avait posée, et que Descartes avait aussi résolue, celle d'un certain quadrilatère : avec la géométrie commune, déclare Debeaune qui venait également de la démontrer, cette question ne demanderait pas moins d'une main de papier ; avec la méthode nouvelle, ou « l'analyse » spécieuse », c'est l'affaire de quelques paroles seulement<sup>a</sup>.

Debeaune avait étudié à fond, cet été de 1638, la *Géométrie* de Descartes, sans s'arrêter aux difficultés qui rebutaient à la première lecture<sup>b</sup>. Il avait rédigé, à son usage, des notes qui furent soumises ensuite au philosophe et publiées plus tard comme un utile éclaircissement. Persuadé aussi qu'on ne possède bien une méthode géométrique, que si l'on en peut faire l'application à des problèmes nouveaux, que l'auteur n'a pas traités, il tenta de l'appliquer à deux lignes de son invention. En même temps qu'il cherchait lui-même la solution, il pria Mersenne de la demander aux géomètres de Paris, et aussi à Descartes en Hollande. Il reçut d'abord une solution de Beaugrand pour sa première ligne, il en remercia Mersenne le 25 septembre ; puis, de Roberval, et il remercia encore, le 10 octobre. Dans l'intervalle il avait trouvé, de son côté, d'autres solutions, dont l'une le rendait perplexe. Mais, quelque temps après, il reçut la réponse de Descartes, envoyée à Mersenne le 11 octobre. Il y vit, ce qui le tira de sa perplexité, que la première ligne était une hyperbole : ce qu'il n'avait pas su voir d'abord, non plus que Roberval, ni Beaugrand. Il en fut un peu confus, pour eux, sinon pour lui ; et reprenant la question, il reconnut, en effet, que Descartes avait raison<sup>c</sup>. Quant à la deuxième ligne, l'idée que s'en étaient faite les deux géomètres parisiens, était tout à fait erronée, et Descartes s'en moquait fort. Mais Debeaune lui-même, qui pensait d'abord l'avoir résolue, s'aperçut vite que sa solution

a. Tome V, p. 542, dernier alinéa : lettre du 3 avril 1639. Et l'appréciation de Descartes, t. II, p. 561-562, du 19 juin 1639.

b. *Ibid.*, p. 515 : lettre du 25 sept. 1638.

c. Sur cette première ligne, voir t. V, p. 514, 515-516, 517 et 528. Et t. II, p. 420, l. 8 ; p. 424, l. 13-22 ; p. 435, l. 1-5, et p. 444-445.

n'était pas bonne ; il regretta de l'avoir envoyée à Roberval, et écrivit à Mersenne de ne pas la faire connaître à Descartes surtout. Mais il était trop tard : la solution avait pris le chemin de la Hollande, le 25 octobre. Notre philosophe ne la jugea pas, en effet, satisfaisante, et en marqua nettement le défaut, qui n'était rien moins, selon lui, qu'un cercle vicieux<sup>a</sup>. Mais, quoi ! Debeaune demanda alors une autre solution pour sa seconde ligne : que Roberval en donne une, puisqu'il a déjà envoyé l'asymptote, et que Descartes surtout veuille bien communiquer la sienne ! Debeaune l'en pria instamment dans une lettre du 13 novembre, que Mersenne était chargé de faire parvenir<sup>b</sup>. Mais celui-ci la retint sans doute quelque temps, d'autant plus que les *Notes sur la Géométrie* y étaient jointes, et que le bon religieux, selon sa coutume, ne put s'empêcher de les faire voir aux curieux de Paris. Toujours est-il que Descartes ne répondit à Debeaune que le 20 février 1639 : dans une lettre particulière, il lui donnait tout au long l'explication de la seconde ligne, plus quelques mots sur une troisième que Debeaune lui avait aussi envoyée, assez semblable à la seconde ; il en avait même ajouté une quatrième, mais le philosophe laissa à son correspondant le soin de la trouver<sup>c</sup>. Cependant la solution de Roberval, réclamée par Debeaune dans toutes ses lettres, se faisait attendre : Descartes avait bien recommandé qu'on ne divulgât point la sienne<sup>d</sup>. Finalement, Roberval n'envoya rien. La victoire restait donc encore une fois acquise à Descartes, au moins dans l'esprit de Debeaune,

a. Sur la seconde ligne : t. V, p. 516, 517-518, 519-524, 528 et 535. Et t. II, p. 435, l. 1-3 ; p. 438-439 ; p. 491, l. 15-20.

b. Tome V, p. 528, dernier alinéa, et p. 529. La lettre de Descartes, 20 février 1639, répond, point par point, à quatre questions, dont trois sont résumées ici : dans la première, Debeaune lui demandait sans doute son opinion sur les *notes* qu'il lui envoyait, 13 nov. 1638.

c. Tome II, p. 513, l. 26, à p. 518, l. 6. Et t. V, p. 537 : lettre du 26 mars 1639.

d. Tome II, p. 532, l. 1-11, et p. 563-564 : lettres du 30 avril et du 19 juin 1639. Surtout t. IV, p. 229, l. 20, à p. 230, l. 13, et p. 550, l. 14-17.



excellent juge, s'il en fût. Personne n'était entré davantage dans la pensée du philosophe. Non seulement, il était d'accord avec lui sur l'utilité de la géométrie, qui doit toujours avoir un usage pratique, soit pour les lunettes, ce qui était le cas de l'ellipse et de l'hyperbole, soit (comme ce devait être le cas de ses lignes courbes) pour expliquer, par exemple, les relations entre des sons ou bien entre les vitesses de chute des corps. Mais surtout il envisageait, lui aussi, une « science » des proportions », qui comprît toutes les recherches de géométrie et d'arithmétique, une « science de rapports » qui considère ceux-ci universellement, aussi bien entre les lignes commensurables et incommensurables<sup>a</sup>. Enfin, et ceci est à noter dans l'histoire des mathématiques, les lignes de Debeaune donnaient le premier exemple du problème inverse des tangentes, qui consistait à trouver non pas seulement la tangente d'une courbe, mais cette courbe elle-même en connaissant d'abord la tangente<sup>b</sup> : précieuse ouverture sur le calcul intégral après le calcul différentiel, extension capitale de la méthode cartésienne.

Telles sont, résumées à grand traits, les principales questions que, pendant plus de deux ans, Descartes eut à débattre avec les mathématiciens de France. Nous ne pouvons nous prononcer ici sur le fond même du débat : c'est affaire aux historiens des sciences mathématiques, qui voudront en prendre la peine. Nous n'avons voulu que donner un fil conducteur, qui permît de suivre chaque question en particulier au milieu de l'enchevêtrement général. Nous ne nous prononcerons même pas sur le fond de la querelle entre Descartes et Roberval. Toutefois, à ce sujet, une remarque s'impose. Descartes ne craignait point qu'on mît au jour ses moindres faits et gestes et ceux de son adversaire. A deux reprises il envoie à Mersenne la liste complète de ce qu'il appelle les pièces du procès,

a. Tome V, p. 537, dernier alinéa : lettre de Debeaune, 26 mars 1639.

b. *Ibid.*, p. 535 : problème général posé par Debeaune, 5 mars 1639. Voir aussi t. II, p. 520-523 (Paul Tannery).

avec mandat de les communiquer, non seulement à Mydorge et Hardy, ses deux seconds, mais à d'autres encore, tel que Desargues, et même à quiconque désirerait en prendre connaissance<sup>a</sup>. Mersenne, d'ailleurs, comme nous le connaissons, n'était pas homme à rien garder pour lui. Plus tard, Descartes refit lui-même, par deux fois, et la seconde, d'une façon qui n'avait rien de flatteur pour Roberval, l'historique de toute l'affaire, dans des lettres manifestement écrites aussi pour être montrées<sup>b</sup>. Par contre, quelle fut l'attitude et la conduite de Roberval? Mersenne aussitôt mort, le 1<sup>er</sup> septembre 1648, il pénétra dans la cellule du religieux, dont il devait publier un écrit posthume, fit main basse sur les lettres que celui-ci avait reçues, et les emporta. Plus tard, après la mort de Descartes, lorsque Clerselier s'occupa de réunir, en vue d'une publication, la correspondance du philosophe, il ne manqua pas de s'adresser à Roberval, qu'on savait en possession du précieux dépôt, par suite de son larcin; il lui demanda de lui confier les lettres de Descartes. Roberval refusa obstinément, et Clerselier dut publier une bonne partie de la correspondance d'après les minutes que Descartes avait conservées, et qui furent retrouvées dans ses papiers<sup>c</sup>. Par bonheur, Roberval ne détruisit point les lettres mêmes du philosophe; sa rancune n'alla pas jusque-là, et quand il mourut, en 1675, elles furent remises au mathématicien La Hire, qui en fit présent à l'Académie des Sciences<sup>d</sup>. Mais le refus obstiné qu'avait opposé Roberval d'en donner communication, sa vie durant, n'est-il pas une présomption contre lui? De même que nous avons aussi une présomption en faveur de Descartes, ne demandant qu'à laisser voir ses lettres à tout le monde, et loin de redouter la lumière, la désirant, la réclamant pleine et entière. Ne semble-t-il pas que Descartes n'avait rien à y perdre, mais Roberval rien à y gagner?

a. Tome II, p. 16, l. 4, à p. 17, l. 7; p. 22, l. 12-19; p. 27-28.

b. *Ibid.*, p. 320-326, et t. IV, p. 549-551.

c. Tome I, p. xxxvii-viii. Surtout t. V, p. 649-650.

d. Tome I, p. xlvi.



Ce ne fut pas seulement du côté de la France, que Descartes eut des querelles mathématiques ; ce fut aussi en Hollande même. Les géomètres de Paris avaient suscité contre lui comme champion Fermat de Toulouse. A La Haye, il en surgit un autre, de lui-même, Stampioen de Jonge, tout jeune encore, puisqu'il était né en 1610. Mais il passait, de l'aveu de Descartes, pour le plus savant de ceux qui enseignaient les mathématiques aux Pays-Bas<sup>a</sup> ; et plus tard, en 1644, c'est à lui que s'adressera Huygens pour instruire dans cette science ses fils<sup>b</sup>, dont l'un devait être le grand Huygens. Il fallait bien, en effet, que Stampioen eût une certaine notoriété. On ne s'expliquerait pas sans cela que Descartes prit tant à cœur, comme nous allons voir, son affaire avec lui, au point de s'en occuper toute une année<sup>c</sup>, payant lui-même de sa personne comme si ce n'était pas un autre qui y fût d'abord engagé, faisant intervenir ses amis<sup>d</sup> au risque de les importuner, sacrifiant même un voyage en France qu'il avait projeté pour cet été de 1640<sup>e</sup>, et faisant craindre ensuite à plusieurs

a. Tome III, p. 5, l. 4-5. Descartes fait d'ailleurs, quant à lui, les plus fortes restrictions.

b. Pourtant Huygens, lui-même, est assez sévère pour Stampioen (comme homme, il est vrai, et non comme mathématicien), dans une lettre à Descartes, du 28 déc. 1639 : t. II, p. 639-641.

c. D'octobre 1639 (et peut-être même plus tôt), jusqu'en octobre 1640. Tome II, p. 611-613, et t. III, p. 16, et p. 200, note b.

d. Huygens, Golius, Pollot, Wilhem. Lettres du 28 déc. 1639, du 3 avril, 7 mai, 14 août, 17 août et 5 oct. 1640 : t. II, p. 639-641, et t. III, p. 56, 62, 150, 154 et 199.

e. « J'ay eu dessein de faire vn tour cét esté en France », 30 juillet 1640. (Tome III, p. 127, l. 1-2.) « Dans cinq ou six semaines », et pour « affaires domestiques », juillet 1640. (Pages 103-104.) Huygens proteste, craignant qu'il ne revînt plus, 14 août, et Descartes lui promet de revenir. (Pages 152-153, et p. 158-159.) « Je ne perds pas encore le dessein de » passer en France, & i'espere que l'hiuer ne m'en empeschera point ; » mais ie ne partiray pas encore de six semaines », 15 sept. (Page 178, l. 2-5.) Finalement, il y renonce : « ie ne feray point encore mon voyage » pour cet hyuer », 30 sept. 1640. (Page 185, l. 1-2.) — Notons un passage curieux de la réponse à la lettre de Huygens, du 14 août 1640 : me prenez-vous pour une *fera bestia*, dit Descartes ? « Car (ajoute-t-il) c'est

que, s'il quittait la Hollande à cause de cela, il n'y voulût plus revenir.

Déjà en 1633 Stampioen, âgé de vingt-trois ans à peine, avait proposé aux mathématiciens, en manière de défi, suivant l'usage du temps, un problème que Beeckman, encore vivant alors, envoya à Descartes. Celui-ci le résolut, et en proposa deux autres en revanche au même Stampioen, qui, semble-t-il, ne put les résoudre<sup>a</sup>. Les choses en restèrent là quelque temps. Mais en 1638 Stampioen publia de nouveau, sous forme de placard, avec un pseudonyme qui d'ailleurs ne trompa personne, une « Question de Jean-Baptiste d'Anvers aux ingé-

» ainsi que Iustinien nomme ceux qui n'ont pas *animum redeundi* », l'esprit de retour. (Pages 158-159.) Voir un autre souvenir des études juridiques de Descartes, dans la lettre qui précède immédiatement celle-ci, p. 156, l. 8 et 10. A ce propos, revenons sur les attestations de diplômes, p. 40 ci-avant, notes *a* et *b*. M. Félix Senn, professeur agrégé de Droit romain à l'Université de Nancy, propose de les lire ainsi :

René Descartes fut examiné « ad 40 Theses de *testamentis ordinandis* » in utroque jure ». Voir à ce sujet : 1<sup>o</sup> les Institutes de Justinien, *Inst. Iust.*, lib. II, tit. X, *De testamentis ordinandis*; 2<sup>o</sup> Décrétales de Grégoire IX, *Decretal. Gregor. IX*, lib. III, tit. xxvi, *De testamentis et ultimis voluntatibus*.

Pierre Descartes : « *Examinatus ad l. E re est*, ff., de rebus credit., & » ad cap. *Antigonus*, de pactis, etc.; pure & simpliciter de *justitia & jure* : » & laudetur. »

*E re est* sont les premiers mots de la loi 1. *Dig. lib. XII, tit. 1, De rebus creditis*. Les deux ff. qui suivent, désignent dans les anciens MSS. le Digeste de Justinien. — *Antigonus* est le premier mot du cap. *Antigonus*, *Decretal. Gregor. IX*, lib. I, tit. xxxv, *De pactis*, cap. I. — Ici, comme tout à l'heure, il y eut deux épreuves, l'une sur le droit civil, l'autre sur le droit canon : d'où la mention « in utroque jure ».

Pour les termes *De justitia & jure*, qui se retrouvent dans les deux attestations, voir *Dig. lib. I, tit. 1, De justitia & jure*.

a. Tome I, p. 275-279, et surtout p. 573-578, où toute la première partie de cette règle (question de Stampioen) est rectifiée. Quant aux deux questions de Descartes, la première, p. 277, l. 3, à p. 278, l. 15, est à rapprocher du texte si curieux que nous avons publié, t. X, p. 269-276; le tableau, en particulier, qui suit la p. 276, en contient les éléments. La deuxième question, p. 278, l. 16-24, est celle de Pappus, que Descartes avait résolue depuis bientôt deux ans. (Voir ci-avant, p. 108-109 et p. 209.)



» nieurs bataves<sup>a</sup> » ; il annonçait en même temps la publication d'une *Algèbre* de son invention, qui permettrait de résoudre cette question et bien d'autres. Cette fois Descartes semble avoir pris l'alarme, comme si l'on menaçait de supplanter sa *Géométrie* et de l'étouffer au lendemain de sa naissance ; il s'exagérait, certes, le danger. Or il avait à Utrecht un jeune ami, Waessenaer, qui connaissait bien les règles de son calcul, et surtout savait s'en servir ; Descartes l'aida, en outre, de ses propres notes pour répondre à la question posée par Stampioen<sup>b</sup>. Celui-ci ne s'avoua pas encore vaincu. Non seulement il publia son *Algèbre*, qu'il intitula *Méthode nouvelle*, en 1639 (le privilège est du 25 mars) : Waessenaer, toujours aidé par Descartes, la critiqua aussitôt. Mais de plus, Stampioen lança coup sur coup jusqu'à trois défis, en octobre, le 5 et le 15 novembre 1639. Et le jeu devenait sérieux : pressé par ses adversaires, il s'était engagé, par acte notarié du 20 octobre, à déposer entre les mains d'un tiers 600 gulden pour les pauvres, au cas où il perdrait, et il les remit en effet le 5 novembre. De son côté, Waessenaer en fit autant<sup>c</sup>. Descartes, suivant sa tactique antérieure, ne voulut pas entrer lui-même en lice, bien que Stampioen l'eût nommé dans son troisième défi ; mais Waessenaer continua d'être son champion, poussé et dirigé par lui. Notre philosophe n'alla-t-il point jusqu'à lui envoyer une solution écrite, que celui-ci n'aurait qu'à copier, signer et dater : nous avons encore cette lettre du 1<sup>er</sup> février 1640<sup>d</sup>. Il s'agit des équations du troisième degré, et d'un moyen de les résoudre.

Cependant des arbitres avaient été constitués, dès décembre

a. Tome II, p. 601, et surtout p. 611-615.

b. *Ibid.*, p. 605, l. 5-9. Pour le « nouveau livre », ou la « nouvelle » règle », de Stampioen, voir p. 604, l. 9-12, et p. 608, l. 10-20. Voir surtout auparavant, p. 581-582 : *Algebra ofte Nieuwe Stel-Regel, etc.*

c. Tome II, p. 609, l. 3-9, et p. 615. Tome III, p. 16.

d. Tome III, p. 21-28 et p. 28-30. A rapprocher de cette lettre : 1<sup>o</sup> la règle donnée au t. II, p. 609-610, et 2<sup>o</sup> l'explication à Dounot, t. III, p. 187-190.

et peut-être même novembre 1639 : deux professeurs de Leyde, Golius et Schooten le père, et un professeur de Rotterdam, où Stampioen avait aussi enseigné, Berlikum ; le 8 janvier 1640, on en ajouta un quatrième, de l'Université d'Utrecht, Bernard Schotanus<sup>a</sup>. Descartes avait pleine confiance. Il espérait que le jugement serait rendu dans le courant de mars, au plus tard vers la fin de mars ; le 3 avril, impatienté, il le réclama pour Pâques, ne comprenant pas ces retards, que son esprit soupçonneux interprétait fâcheusement : Golius n'en avait pas pour un quart d'heure de rédaction cependant<sup>b</sup>. L'arrêt ne fut rendu à Leyde que le 24 mai : « Enfin, enfin », s'écrie notre philosophe, qui avait perdu patience<sup>c</sup>. Waessenaer, bien entendu, obtenait gain de cause ; mais on ménageait trop son adversaire, au gré de Descartes. Visiblement, les juges ne condamnaient pas volontiers un de leurs compatriotes, à la requête et sur les instances d'un étranger, quelque amitié qu'ils eussent pour ce dernier. On continua, d'ailleurs, de montrer peu d'empressement. L'arrêt n'avait de valeur pour le public, que s'il était accepté des deux parties, et surtout exécuté : il fallait que les 600 gulden fussent remis aux curateurs des pauvres. Stampioen avait déposé la somme entre les mains du recteur de l'Université de Leyde, lequel était alors Dedel. Celui-ci s'en était dessaisi, en faveur d'un hôpital, le Pestehuis. De quel droit ? demande Descartes. *Quo jure ?* Un dépôt est chose sacrée : *depositum res sacra*. Et il exige qu'on remette la somme, ainsi qu'il était convenu, au Conseil des Églises qui était comme le bureau d'assistance ou de bienfaisance de Leyde. Trois mois après le jugement, l'affaire traînait toujours en longueur : le 17 août, Descartes

a. Tome III, p. 33, éclaircissement.

b. *Ibid.*, p. 56-59 : « pas vn demi quart d'heure », dit-il, p. 58, l. 22-23. Voir aussi auparavant, p. 41, l. 2-4, et p. 7, l. 6-9.

c. *Ibid.*, p. 69, l. 25 : « Tandem tandem hodie accepimus sententiam » pro I.-A. Waessenaer... Ita facta est vt, si Magnus aliquis fuisset con- demnandus, non potuissent Iudices mitioribus verbis eius errores » significare. » (Pages 69-70, et p. 71.)



écrit à son ami Wilhem, pour qu'on en finisse<sup>a</sup>. Six semaines se passent encore, et le 5 octobre il écrit une seconde lettre au même Wilhem<sup>b</sup>. Enfin, il reçoit une quittance, datée du 17 octobre seulement, et signée, non pas comme il le demandait, des curateurs des pauvres, mais des régents du Pestehuis, qui gardaient pour eux les 600 gulden. Peu importe après tout : Descartes avait en mains la pièce nécessaire, sanction du jugement rendu, et qui attestait auquel des deux adversaires, Waessenaer ou Stampioen, demeurait la victoire.

Notre philosophe n'attendait plus que cela pour la dernière page d'un livre qui s'imprimait depuis deux mois. C'était un récit de toute cette affaire Stampioen-Waessenaer. Son honneur, disait-il, était engagé à cette publication<sup>c</sup> ; il voulait dire sans doute son honneur de mathématicien, de même que, selon lui, le sort même de sa *Géométrie* en dépendait. Désormais elle avait pour elle le jugement des mathématiciens, qui faisaient loi. Descartes voulut mieux encore : il écrivit à Huygens, qui non seulement était de bon conseil, mais qui, lui aussi, par sa situation officielle, faisait autorité. Il lui soumit au moins la préface du livre projeté : elle était en flamand, puisque le livre devait paraître sous le nom de Waessenaer et s'adressait aux Hollandais. Elle relatait la première partie de la querelle : question aux ingénieurs bataves, avec la réponse de Stampioen, et celle de son adversaire, déjà aidé de Descartes. Huygens lut et approuva sans réserves, dans une lettre du 14 août 1640<sup>d</sup>. On pouvait donc imprimer. La seconde partie donnait le problème d'équations cubiques, qui avait été le sujet du défi, avec les deux règles envoyées aux arbitres : la mauvaise et la bonne, pour que le lecteur pût juger par comparaison ; la règle de Waessenaer avait été cette fois entièrement dictée par Des-

a. Tome III, p. 154-156. C'est dans cette lettre que se trouvent p. 156, l. 8 et 10, les expressions juridiques signalées ci-dessus.

b. *Ibid.*, p. 198-201. Voir p. 200, note b.

c. *Ibid.*, p. 104, l. 5-6.

d. *Ibid.*, p. 150-153 : réponse de Huygens à une lettre de Descartes, p. 101-104. Descartes répondra lui-même à Huygens, p. 157-159.

cartes<sup>a</sup>. Enfin les deux auteurs du livre ne s'en tiennent pas là : dans une troisième partie, comme pour achever la déroute de l'ennemi, Waessenaer rappelle ce problème de 1633, déjà proposé par Stampioen et résolu par Descartes, de l'aveu de Stampioen lui-même, puis un autre problème, proposé par celui-ci dans un placard, *Problema Astronomicum*<sup>b</sup>, et que Waessenaer ne manque pas de résoudre encore : la solution ne lui coûtait guère, c'était Descartes qui la fournissait. Le triomphe était donc complet ; personne ne pouvait plus en douter aux Pays-Bas.

Mais ce n'était pas seulement pour ses amis de Hollande, que notre philosophe s'était montré si désireux d'obtenir gain de cause : il pensait aussi, à part lui, et peut-être même encore plus, aux mathématiciens de France. Un échec de sa méthode à Leyde aurait eu à Paris le plus fâcheux retentissement ; et les Roberval, les Beaugrand, et consorts, ne se seraient pas fait faute d'en triompher. Ils avaient été avisés, sans retard, du défi de Stampioen ; André Rivet<sup>c</sup> s'était chargé de ce soin, par une lettre de La Haye, où il n'oubliait pas de dire que l'ennemi visé était, non pas Waessenaer, mais Descartes lui-même. Mersenne aussitôt s'informa : il écrivit le 10 décembre 1639, puis le 31, puis en janvier 1640<sup>d</sup>. Descartes ne lui répondit d'abord que quelques mots, le 25 décembre ; mais comme son ami insistait, il lui exposa l'affaire tout au long, le 31 janvier,

a. Les trois parties de cet écrit, qui a pour titre : *Den on-wiffen Wiskonstenaer I. I. Stampioenius ontdeckt, etc.*, sont analysées, t. III, p. 30-31.

b. Tome X. p. 646-647. Voir aussi t. II, p. 582 ; t. III, p. 30-31 ; et t. IV, p. 228-229 et p. 232.

c. RIVET (André), né à Saint-Maixent, le 5 août 1573. Ministre protestant à Sedan, puis à Thouars, où Wilhem, qui voyageait en France, logea chez lui en 1613. Il fit à l'Université de Leyde, le 12 oct. 1620, sa leçon d'ouverture, comme docteur et professeur en théologie ; précepteur du prince d'Orange, enfin directeur de l'Académie (*Schola Illustris*) fondée à Bréda en 1646, il mourut en cette ville, le 7 janv. 1651. Il avait collaboré, avec ses collègues, Polyander, Walæus et Thysius, à la publication d'une *Synopsis purioris Theologiæ* en 1625, réimprimée en 1632, 1642, 1652 et 1658.

d. Tome II, p. 636-637 (voir aussi p. 634, l. 9-10). Tome III, p. 4-7.



au point où elle en était à cette date, ne ménageant pas les épithètes à Stampioen : badin, charlatan<sup>a</sup>, etc. Il tint au courant Mersenne, le 11 mars, puis le 11 juin, où il lui fait part de l'arrêt rendu le 24 mai en sa faveur<sup>b</sup>. Mersenne n'aurait pas douté un instant de la parole de son ami. Mais le petit clan des géomètres hostiles à Descartes aurait encore bien moins douté de la parole de Stampioen, si ce dernier leur avait raconté la chose à sa façon, c'est-à-dire à son avantage propre et au détriment de Descartes. Justement Stampioen eut cette idée : il prépara un écrit en ce sens, qu'on aurait traduit en français, et qui était trop sûr d'avance de trouver bon accueil auprès de quelques-uns à Paris. Mais notre philosophe en fut avisé par Golius<sup>c</sup> (et même cet avis charitable dut dissiper les soupçons que le retard du jugement avait fait concevoir contre lui). Descartes put donc prévenir la manœuvre de Stampioen : il se hâta d'envoyer à Mersenne, le 6 août (ce qu'il n'avait pas encore fait), et le sujet de la gageure, et les deux solutions, celle de Stampioen et celle de Waessenaer, afin que l'on ne prît pas l'une pour l'autre : ce précieux papier, par malheur, n'a pas été retrouvé<sup>d</sup>. Non content de cela, et sans doute pour faire connaître le fond du débat à d'autres encore qu'à Mersenne, il écrivit tout exprès, à la date du 30 septembre, une solution nouvelle pour un mathématicien dont il avait jadis entendu parler, « il y a vingt ans », par son excellent ami Le Vasseur : il s'appelait Dounot<sup>e</sup>. Ce Dounot s'intéressait

a. Tome III, p. 5, l. 3 ; p. 6, l. 6 et 11. Descartés écrit même une fois, l. 18 : « ce cherlatan » (*sic.*).

b. *Ibid.*, p. 40-41 et p. 88, l. 3-6.

c. *Ibid.*, p. 148, l. 3-17.

d. *Ibid.*, p. 148, l. 17, à p. 149, l. 3.

e. Tome III, p. 187, l. 17, à p. 188, l. 2. Voir ci-avant, p. 73, note a. — L'explication remplit plusieurs pages, p. 187, l. 10, à p. 190, l. 20. Il est intéressant de remarquer que Descartes abandonne ici sa notation algébrique, pour reprendre une de celles qui étaient en usage et que suivait Dounot ; voir la note de Paul Tannery, p. 196-197. — L'année précédente, t. II, p. 503, l. 12-15, il avait d'abord reproduit la notation de Dounot :  $1C - 9Q + 13N$  eg.  $\sqrt{288} - 15$ . Mais il l'avait aussitôt

précisément à la question; l'année précédente, il avait lui-même posé à Descartes une question semblable, sur la racine de l'équation cubique, et chose curieuse, il faisait déjà, sur la règle proposée dans la *Géométrie*, les mêmes remarques qu'aurait fait aussi de son côté Stampioen<sup>a</sup>. Descartes ne pouvait donc trouver à qui mieux s'adresser. Y prit-on garde à Paris? Cela est fort douteux. Dounot mourut avant la fin de cette année 1640. Presque en même temps, l'ennemi de Descartes,

transposée dans sa notation nouvelle :  $y^3 - 9y^2 + 13y - 12\sqrt{2} + 15 \approx 0$ . — Avec Fermat et Roberval, il suivait de même leur notation plutôt que la sienne, par ex., t. II, p. 125 et suiv. :  $Aq + Bq + A$  in *B bis*, etc., au lieu de :  $a^2 + b^2 + 2ab$ .

DOUNOT (Didier), de Bar-le-Duc (comme il signe ses ouvrages), en réalité était né à Ligny-en-Barrois, le 14 févr. 1574. Outre l'ouvrage de 1610, signalé au t. II, p. 509 : *Les Elemens de la Geometrie d'Euclide*, etc., on connaît de lui : 1° *Confutation de l'Invention des Longitudes ou de la Mecometrie de l'Eymant. Cy devant mise en lumiere sous le nom de Guillaume le Nautonnier fleur de Castel-franc au haut Languedoc*. Par DOUNOT de Bar-le-Duc, Docteur es Droicts & Professeur en la divine Mathematique aux Academies du Roy. Dediee à sa Majesté. (A Paris, Par François Huby, rue S. Iaques, au Soufflet vert, devant le College de Marmoutier. MDCXI, 4-42 feuillets. — 2° *Confutation de l'Hydrostatique, ou Balance en l'eau*. (Paris, 1615, in-4.) Voir *L'Intermédiaire des Mathématiciens*, t. VII, 1900, p. 33 et 150; t. XIV, 1907, p. 58-59. — Voici encore un renseignement de Mersenne : « Memini » verò Dounotium Geometram metalla omnia fuisse solitum ad hemi- » nam Parisiensem reducere. » (*Cogitata Physico-Mathematica*, 1647. *Hydraulica Phænomena*. Pag. 190.)

a. Tome II, p. 503, l. 20-23; et t. III, p. 190, l. 10-11. Des deux côtés, c'est la même équation cubique :  $1C - 6N$  eg. 40, ou bien :  $1C - 6N = 40$  (Descartes l'écrit ainsi la seconde fois, et non pas  $x^3 - 6x \approx 40$ ). Quant aux remarques qui visent la règle qu'il donne dans sa *Géométrie*, t. VI, p. 454-455, comparer Dounot, t. II, p. 503, l. 24-25, et Stampioen, *ibid.*, p. 607, l. 7-11 et l. 13-17. Remarquons nous-mêmes, à ce propos, qu'on ne s'explique pas Descartes déclarant, le 9 janvier 1639, « qu'il ignoroit, il n'y a pas encore vn an, ce qu'on » nomme les parties Aliquotés d'vn nombre », t. II, p. 472, l. 1-2, et se servant en 1637, dans sa *Géométrie*, de ces parties aliquotes, sans leur donner ce nom, il est vrai, qu'il avait pu oublier : « le terme 64 peut estre » diuisé sans fraction par 1, 2, 4, 8, 16, 32 et 64 », t. VI, p. 455, l. 1-2, et p. 454, l. 17-19.



Beaugrand, le « géostaticien », mourut aussi. Je prie Dieu pour leurs âmes à tous deux, répondit Descartes, lorsque Mersenne lui en annonça la nouvelle<sup>a</sup>. Parmi tant de questions dont était assailli de tous côtés ce correspondant affairé de notre philosophe, il est peu probable qu'il se soit arrêté, bien que celui-ci y fût mêlé personnellement, à la querelle de deux mathématiciens de Hollande, Stampioen et Waessenaer, qu'on ne devait pas plus connaître l'un que l'autre à Paris.

Le mathématicien Dounot n'apparaît qu'une ou deux fois dans la correspondance de Descartes. Mais combien d'autres noms pourrait-on y relever ! Mersenne s'empressait d'envoyer en Hollande toute observation ou expérience, toute idée, parfois même toute anecdote, plus ou moins vérifiée, qu'il pensait devoir intéresser son philosophe, lequel d'ailleurs n'a garde d'ajouter foi à tout ce qu'on lui raconte : j'admire votre crédulité, dit-il assez souvent à Mersenne. Ce « maistre moine », comme l'appelle Huygens, ne donne pas toujours les noms propres, et il a fallu compulsier trois volumes de lettres qui lui sont adressées<sup>b</sup>, pour identifier tels correspondants qu'il ne désignait à Descartes que par leur profession et le nom de la ville qu'ils habitaient. C'est ainsi que le « médecin de Sens<sup>c</sup> se nommait

a. Tome III, p. 277, l. 7-9 : lettre du 31 déc. 1640.

b. MS. fr. n. a., 6204, 6205 et 6206. (Paris, *Bibl. Nat.*).

c. Tome III, p. 121, l. 26, et p. 137-138, p. 211, l. 19 : lettres du 30 juillet et du 28 oct. 1640. Outre les passages déjà cités, des lettres à Mersenne, de Villiers, de Sens, en voici quelques autres :

Du 3 févr. 1641 : « Apres vous auoir remercié du témoignage que  
 » vous rendez avec quelque forte d'approbation de nostre philosophie  
 » particuliere, ie vous prieray de rechef à l'auenir, puisqu'il vous  
 » plaist, ie puisse estre informé de vostre sentiment comme de vos  
 » objections & difficultez, à cette fin que par la diuerse rencontre  
 » d'esprits, ainfty que des froissements de caillous, le feu & la lumiere  
 » de la verité se descouure, du moins qu'on puisse rendre raifon  
 » pourquoy la chaleur & lumiere ne peuuent faire les actions vitales des  
 » brutes sans les formes qui nous sont si cachées, veu que tous les phi-  
 » losophes & medecins estiment cette chaleur naturelle estre leur 1<sup>er</sup> &  
 » principal instrument, sans considerer si elle mesme ne pouuoit point

Villiers : il s'était intéressé jadis à Villon, De-Claves et Bitault, en 1624, et se montrait encore favorable aux nouveautés ; il méditait une philosophie avec le sel pour principe, « le sel » universel », à l'aide duquel, comme notre philosophe, il espérait bien se passer aussi des « formes substantielles ». Le « médecin de Lyon » auquel Descartes répondit lui-même une fois directement, était Lazare Meyssonier<sup>a</sup>, qui pouvait faire illusion d'abord avec ses curiosités de savant, mais ne gagnait pas à être vu de trop près avec ses extravagances d'alchimiste. L'« homme de Grenoble<sup>b</sup> » était un Écossais, devenu trésorier

» feruir de forme... » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. n. a., 6205, p. 768.) Et encore ceci : « ...la vie des plantes, explicable par la chaleur naturelle. » (*Ibid.*, p. 770, fin.)

Du 23 mars 1641 : « L'oubliais à vous dire quelque mot du plus » excellent de nos sens, la vûe... : « Et sur la lumière »... M. des Cartes » en a tellement escrit, que ie ne pense pas que ma philosophie y puisse » rien adiouster. » (*Ibid.*, p. 802.)

De Sens, ce 21 juin 1641 : « Ainsy ie pense auoir satisfait à ce que » me demandiez, vous assurant que si colligez & liez mes pro- » positions precedentes avec cette cy que ie vous fais, vous n'aurez, » comme ie crois, que faire d'ames ou *formes* ès animaux. Et » pourquoy faire ces *formes*, tirees de la puissance de la matiere ? » Sont-elles plus sçauantes que nos esprits & feu naturel cy deuant » mentionnez ? Passibles qu'elles font, comme tirees de la matiere, » font-elles plus puissantes ? Je ne vois ni ne cognois rien à tout cela : » *mysterium est*, en effect, *hoc quod audimus & cernimus non reuelan-* » *dum, sicut nec alia fere animalis philosophia*. Nous verrons si les » *Mechaniques* de M. des Cartes nous feront plus facilement penetrer ce » secret, secret di-je que i'estime consister en la fabrique (?) des partyes de » l'animal, laquelle constituée & faite par quelque inuention que ce soit, » ne faudra plus douter de toutes les actions de la phantasie. . . » (*Ibid.*, p. 806-807.)

Et enfin, du 14 juillet 1642 : « Voila assez de ces doutes sur lesquels ie » desirerois sçauoir de vous ce qu'en estime M. des Cartes en sa physique, » & principalement si elle est imprimée. » (*Ibid.*, p. 815.)

a. Tome III, p. 15, l. 15 ; p. 18-21 ; p. 47, l. 13 ; p. 120, l. 2-3 : lettres du 20 janv., 1<sup>er</sup> avril et 30 juillet 1640.

b. *Ibid.*, p. 43, l. 8 : lettre du 11 mars 1640. Plus tard, Jacques de Valois écrira encore à Mersenne, de Grenoble, le 11 oct. 1643 : « Je me » contente d'auoir la *Dioptrique & Meteores* de M. des Cartes en fran- » çois, si ce n'est qu'il les augmente en son edition latine. Quand sa *Phy-*



de France en Dauphiné, Jacques de Valois, curieux d'astronomie, et qui s'occupait des longitudes. L'« homme de Nîmes<sup>a</sup> », qui n'admettait pas la théorie mathématique de la lumière, s'appelait Guiraud. Enfin « votre religieux de Blaye », comme disait Descartes à Mersenne en parlant d'un minime, était le P. Lacombe<sup>b</sup>, philosophe plutôt que physicien, et tout prêt à accepter, sinon même à inventer aussi, une métaphysique nouvelle. A ces quelques noms on pourrait encore ajouter plus tard celui de Deschamps, médecin à Bergerac, et de Bonnel à Montpellier<sup>c</sup>. N'oublions pas que Fermat était à Toulouse et

» *fiq*ue fera imprimee, ie tafcheray de l'auoir. S'il fuit le ftile & le genie  
 » de fes *Meteores*, la piece fera bien particuliere, & nous aurons des  
 » principes tout nouveaux des chofes. Lorfque la reponfe de M. Gaffendi  
 » à ses *Meditations metaphyiques* fera en vente, i'en acheteray une... »  
 (*Bibl. Nat.*, MS. fr. n. a. 6206, f° 164.)

a. Tome III, p. 192, l. 25 : lettre du 30 sept. 1640.

b. *Ibid.*, p. 191, l. 8 ; p. 212, l. 19-20 : lettres du 30 sept. et du 28 oct. 1640.

c. Tome II, p. 33, et t. III, p. 332-333. Deschamps écrivait à Mersenne, de Bergerac, en août ou septembre 1643 (réponse à une lettre du 5 août) : « Je fuis grandement obligé à vostre bonté  
 » de m'auoir enuoyé vos manufcrits pour accompagner le liure  
 » de Mon<sup>r</sup> des Cartes que mon nepueu a apporté, qui font de  
 » tres belles pieces. I'ay leu fon liuré, & pòur vous en dire mon senti-  
 » ment, ie fuis efté efmerueillé de tant de belles chofes qui font expliquées  
 » en fon liure. Mais i'ay trouué fort efrange qu'il face les petites parties  
 » de l'eau comme de petites anguilles fort ployables & gliffantes, &  
 » celles du fel comme des petites aiguilles difficiles à ployer, mais qui  
 » pourtant peuuent efre ployees, par le moyen de la matiere subtile. Or  
 » pour vous dire mon aduis defdites parties de l'eau douce & du fel, il  
 » me femble que Mon<sup>r</sup> de Cartes fe trompe de les croire telles qu'il les  
 » dit... » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. n. a., 6206, f° 228.)

Et encore, le 1<sup>er</sup> mars 1644 : « Nostre marchand m'a apporté la *Nou-  
 » uelle Clef geometrique* de M<sup>r</sup> du Billy, ou il construit par une tref-  
 » grande subtilité plusieurs beaux problêmes geometriques, sans pour-  
 » tant employer en fon algebre autres finales equations que celles de  
 » Diophante. Monsieur des Cartes se fert en outre de celles de Tartaglia  
 » & de Cardan, comme fait auffi le S<sup>r</sup> Alexandre Andriffon en fon liure  
 » *de angulorum fectione*, que i'achetay à Bordeaux l'esté passé. Certaine-  
 » ment auant auoir veu ces liures, ie ne penfoy pas que perfonne eust  
 » encore ufé pour l'algebre de lignes au lieu de nombres, ce qui m'estoit

Debeaune à Blois, et que le « lyonnais » Desargues retournait parfois à Lyon. C'est donc de tous les points de la France, et non pas de Paris seulement, que par l'intermédiaire de Mersenne, les nouvelles littéraires, comme on disait alors, entendent par là scientifiques, parvenaient à Descartes, dont les idées étaient aussi par le même canal répandues en tous lieux. Et partout on était frappé de leur originalité et de leur hardiesse, et partout elles trouvaient des esprits préparés à les recevoir.

Non content de le tenir ainsi au courant, Mersenne lui envoyait les livres nouveaux. Non pas les siens, il est vrai : à quoi bon ? Descartes y aurait sans doute retrouvé, réuni en volumes, tout ce dont Mersenne l'avait tenu au courant par ses lettres. La chose cependant ne laisse pas de surprendre ; mais elle est bien réelle. En 1645, le philosophe revient sur les parties aliquotes des nombres, dans une lettre à Mersenne, sans paraître se douter que celui-ci avait publié ce qu'on lui en avait dit, dans son livre de 1639 ; il ignorait donc ce livre<sup>a</sup>.

» pourtant venu en la penſee du temps que i'eſtoy eſcolier... Or ſi la  
 » *Dioptrique* latine de Monſr des Cartes eſt acheuée d'imprimer, & qu'il  
 » y aye quelque choſe d'adjouſté, vous m'obligerés fort de me le faire  
 » ſçauoir. Les moyens qui m'ont conduit à la cognoiſſance de l'hyper-  
 » bole requiſe pour l'union en un poinct des rayons paralleles, & de  
 » ſon ellipse correſpondante, ſont entierement differents des ſiens, plus  
 » faciles, & leur demonſtration toute autre. » (*Ibid.*, fo 230.)

Enfin, le 8 mai 1644 : « ... Pour les raiſons qui m'ont mené à la  
 » cognoiſſance de l'hyperbole & de l'ellipse uniſſantes les rayons paral-  
 » lelz, ie me referue à vous en entretenir de bouche, & vous commu-  
 » niquer quelques autres raretés de dioptrique & des lunettes, outre ce  
 » que Monſr des Cartes en a eſcrit, parcé que maintenant ie deſire ref-  
 » pondre aux autres parties de voſtre lettre, & dauantage que la demon-  
 » ſtration s'en doit faire ſur des cones de carton, & qu'il feroit malaiſé de  
 » la faire ſur le plan en une briefue lettre. Or il n'eſt beſoing de ſçauoir  
 » la meſure des angles de la refraction, que Monſr des Cartes a trouuée,  
 » & donnée ſans demonſtration ; car il ſuffit de ſçauoir l'angle de la  
 » refraction horizontale du diaphane qu'on veut employer, pour trouuer  
 » l'hyperbole & l'ellipse qui ſont neceſſaires pour l'union des rayons  
 » parallelz en cedit diaphane, par leſquelles apprés on peut trouuer, en  
 » deux façons differentes de celle de Monſr des Cartes, ladite meſure ;  
 » dequoy les demonſtrations ſont très aifees... » (*Ibid.*, fo 231.)

a. Tome X, p. 565, note b.



En 1638, il avait bien eu connaissance d'un autre ouvrage de Mersenne, l'*Harmonie Universelle*, mais parce que son ami Bannius le lui avait prêté; il ne l'avait donc point reçu<sup>a</sup>. Enfin il ne paraît avoir jeté un regard sur les *Mécaniques de Galilée*, publiées par Mersenne en 1634, que quatre ans après, les derniers mois de 1638<sup>b</sup>; et ce point est important, Descartes ayant déjà rédigé, avant de connaître ce livre, ses pensées sur la statique, au mois de juillet de la même année.

Mais on ne manquait de lui faire tenir d'autres livres, assurément d'un intérêt moindre. Ismaël Boulliaud avait publié en 1638 un traité de la lumière, *de Naturâ Lucis*. Descartes le reçut par les soins de Saumaise<sup>c</sup>. Il y vit que la lumière était moyenne proportionnelle entre la substance et l'accident. Cela le fit rire, et il n'en lut pas davantage. Il préférera le *Philolaüs* du même Boulliaud, en faveur du mouvement de la terre<sup>d</sup>. Saumaise, de son côté, lui avait fait cadeau de son livre de l'usure, *De Usuris*, premier volume en 1638 et second en 1639: échange de politesses, Descartes lui ayant donné un exemplaire de son propre volume en 1637. Nous avons même la lettre d'envoi de Saumaise, du 22 novembre 1639<sup>e</sup>. Elle nous apprend que l'opinion si hardie du philologue en faveur d'une usure (modérée, s'entend), opinion naturelle dans un pays de négoce, mais qui heurtait la doctrine et peut-être aussi les habitudes

a. Tome II, p. 150, l. 16-20: lettre du 17 mai 1638.

b. Tome X, p. 573. Compléter le renseignement, t. II, p. 433, *de la balance et du levier*, par celui-ci encore, t. II, p. 469, *de la romaine*. Huygens s'était mieux tenu au courant: le 8 sept. 1637, à propos de Mécanique, il parlait à Descartes « de Galilæo, traduit par le P. Mersenne », t. I, p. 397.

c. Tome II, p. 51-52, et t. X, p. 556-557: lettres de mars et avril 1638.

d. Tome II, p. 622, et t. X, p. 557: lettres du 13 nov. et du 30 oct. 1639.

e. Tome X, p. 557-561: « ...cette petite littérature qui n'est pas digne » de deschauffer la vostre ». (Page 558, l. 10-11.) Huygens eut connaissance de ce mot, dont Descartes aura tiré vanité, et le trouve tout à l'honneur de Saumaise: t. II, p. 641-642.

et les pratiques des théologiens, n'était point désapprouvée par notre philosophe, qui se montre en cela encore favorable aux idées modernes. Chose plaisante également dans cette lettre : Saumaise, tout philologue qu'il est, et un grand philologue, met sa philologie aux pieds de la philosophie du maître. Était-ce par ironie ? Ou pour se conformer à la phraséologie complimmenteuse du temps ? Peut-être aussi était-il sincère ? N'écrivait-il pas de Descartes, précisément à Boulliaud, qu'un homme tel que celui-là en valait bien cent autres ? *Ille unus pro centum*<sup>a</sup>.

Mais un livre sur lequel nous sommes curieux d'avoir le jugement de notre philosophe, ce sont les *Discorsi e Dimostrazioni matematiche* de Galilée. Ce livre fut imprimé à Leyde, chez les Elzevier en 1638 ; et cependant c'est de Paris que vinrent les instances auprès de Descartes, de le lire et d'en donner son avis : de lui-même, il ne l'aurait pas fait, et n'y pensait pas. Mersenne avait non seulement examiné, mais résumé et jugé ce nouveau livre dans un ouvrage prêt à paraître, *Nouvelles pensées de Galilée* ; et Descartes n'en avait pas encore pris connaissance<sup>b</sup>. Il s'exécuta enfin, à la demande de son ami, et nota pêle-mêle un certain nombre d'opinions, sans faire le départ entre ce qui en valait la peine et le reste<sup>c</sup>. La chute des corps, en particulier, qu'il avait pourtant étudiée lui-même dès 1618, et sur laquelle il était revenu en 1629, ne l'arrêta qu'un moment, le temps d'écrire deux ou trois lignes<sup>d</sup>. Il y retrouvait, il est vrai, cette considération de la vitesse, qu'il avait exclue, comme trop peu claire, de ses propres spéculations. Mais surtout Descartes n'admirait presque rien ni personne. Dans cet esprit, sans cesse en travail, où fermentaient tant d'idées, les opinions du dehors pouvaient difficilement

a. Tome X, p. 557 : Saumaise à Boulliaud, 30 oct. 1639.

b. *Ibid.*, p. 568-572. Tome II, p. 194, l. 12-18 ; p. 271, l. 4-5 : lettres des 29 juin et 27 juillet 1638.

c. Tome II, p. 336, l. 17-22, et p. 380-388 : lettres du 23 août et du 11 oct. 1638.

d. *Ibid.*, p. 386, l. 13-16, et p. 518, l. 10-14.



trouver place, et étaient aussitôt repoussées comme des corps étrangers que l'on jette dans une cuve trop pleine et qui bouillonne.

Il consentit cependant à lire encore, à la prière de Mersenne, un livre de philosophie, de Herbert de Cherbury, récemment traduit en français<sup>a</sup> : mélange de philosophie et de théologie, et qui ne lui plut point à cause de la théologie que l'auteur y mêlait imprudemment. Par hasard, il l'avait lu déjà l'année précédente, dans l'original latin, et la chose est bien extraordinaire. Il fallait que cela lui eût été demandé par quelqu'un, à qui il ne pouvait refuser : peut-être le résident d'Angleterre en Hollande, William Boswell, qu'il avait dû rencontrer chez Bannius ou Huygens<sup>b</sup>. Ajoutons qu'il fut attiré un moment vers les Anglais, l'année 1640. On lui offrait en Angleterre toute facilité pour publier sa philosophie; on l'aiderait même, s'il le fallait. Descartes avait paru réclamer l'aide du public, à la fin de son *Discours de la Méthode*, pour faire les expériences nécessaires. Mais il n'était guère d'humeur à l'accepter pour lui-même, ni à en profiter personnellement. Cependant il fut tenté : l'Angleterre ne lui aurait pas déplu; quant au libre exercice de sa religion, chose capitale pour lui, il n'avait aucune crainte : le roi Charles I<sup>er</sup> passait pour catholique<sup>c</sup>. Un moment même on crut à Paris que sa résolution était prise, et Mersenne y fut trompé : un grand seigneur, lord Digby, avait fait des offres si séduisantes. Mais Descartes ne quitta pas la Hollande pour l'Angleterre. Il ne fit même pas en ce pays un voyage de courte durée; il y avait pensé déjà, et même à s'y établir, il y a plus de dix ans, dira-t-il en 1640, c'est-à-dire vers 1630, sans que ce projet fût mis à exécution<sup>d</sup>. Il paraît seulement avoir été en

a. Tome II, p. 566, l. 12-15; p. 570-571, et p. 596-599 : lettres du 19 juin, 27 août et 16 oct. 1639.

b. *Ibid.*, p. 153 et p. 547.

c. Tome III, p. 50, l. 13-20, et p. 87-88 : lettres du 1<sup>er</sup> avril et du 11 juin 1640.

d. Tome I, p. 125, l. 18-19; p. 130, l. 1-3; p. 147, l. 10; p. 191, l. 14-15 : lettres des 4 et 18 mars, 15 avril, 2 déc. 1630.

Danemark, mais pour peu de temps, vers 1631. Son ami Elichman y fit un séjour de quelque durée, d'octobre 1634 à mai 1635, qui nous est connu par la correspondance de Sau-maise<sup>a</sup>; Descartes eût pu l'accompagner. Il y alla plutôt avec un autre compagnon, venu tout exprès de France pour passer quelque temps avec lui, l'ingénieur Etienne de Ville-Bressieu<sup>b</sup>.

Mais en 1640, loin de songer à quitter la Hollande, il s'affermait plutôt, ce semble, dans la résolution d'y demeurer. Il quitta seulement Santpoort, où il venait de passer trois années heureuses, si l'on en juge par la verve et l'entrain de ses lettres. Au mois d'avril, il revint à Leyde<sup>c</sup>, sans doute pour la même raison qu'en 1636 : à cette date, il pensait à l'impression de son *Discours de la Méthode*; en 1640, il venait de rédiger en latin, du premier de l'an à Pâques, ses *Méditations*<sup>d</sup> : le moment était venu de les imprimer aussi. Rien d'ailleurs ne le retenait dans ce coin perdu de la Northollande : sa petite fille, qui y avait grandi sous ses yeux à la campagne, allait avoir cinq ans; le père songeait à lui faire donner une éducation convenable, et pour cela à l'envoyer en France. Il eut à ce sujet des pourparlers avec une sienne parente, qui habitait sans doute Paris<sup>e</sup>. En attendant, il était venu seul à Leyde;

a. Voir ci-avant, p. 108, note a.

b. Tome I, p. 209-211.

c. Le 3 avril, Descartes écrit à Golius : donc il n'était pas encore à Leyde. Le 7 mai, une lettre qu'il écrit à Pollot, est datée de cette ville. (Tome III, p. 56 et p. 61.) Et il avait écrit, le 11 mars 1640, t. III, p. 35-36 : « Je ne feray point imprimer mon Essai de Metaphysique que » ie ne fois à Leyde, où ie pense aller dans cinq ou six semaines; & vous » y adrefferez, s'il vous plaist, vos lettres chez le sieur Gillot, vis à vis de » la Cour du Prince. »

d. Tome II, p. 622, l. 16-18 : « J'ay maintenant entre les mains un Discours... » Et il vient de dire, *ibid.*, l. 3-6, qu'il n'aura pas le temps de faire autre chose, « de plus de six mois » : lettre du 13 nov. 1639. — Voir aussi t. III, p. 35-36 : lettre du 11 mars 1640.

e. « M. Descartes songeoit à la transplanter en France, pour lui procurer une éducation convenable; & sçachant quelle étoit la vertu de » Madame du Tronchet sa parente, mère de M. l'Abbé du Tronchet qui » est aujourd'huy Chanoine de la Sainte Chapelle, il fit agir auprès de



la petite fille, peut-être avec sa mère, se trouvait (on ne sait pourquoi) à Amersfort. Mais tous les projets du père devinrent inutiles : l'enfant fut prise d'une fièvre maligne, qui l'emporta en trois jours, le 7 septembre 1640. Une note de Descartes lui-même, que nous n'avons plus, mais que Baillet avait sous les yeux, nous dit que cette mort lui laissa « le plus grand » regret qu'il eût jamais senti de sa vie ». Rien cependant n'en témoigne dans sa correspondance, si ce n'est peut-être un mot énigmatique, le 15 septembre : il s'excuse de n'avoir pu envoyer ses lettres quinze jours plus tôt ; mais il dut, dit-il, partir inopinément hors de Leyde<sup>a</sup>. La cause de ce départ inopiné ne fut-elle pas la maladie de son enfant, à toute extrémité, et qu'il eut le malheur de perdre en ce temps-là ?

» cette Dame, afin qu'elle eût la bonté de vouloir veiller sur la personne  
 » qu'elle feroit priée de choisir elle même pour mettre auprès de sa fille ;  
 » & que cette enfant pût être élevée dans la piété sous ses grands exemples.  
 » Pendant que les choses sembloient se disposer à cela, & que Madame du  
 » Tronchet songeoit aux mesures qu'il falloit prendre pour seconder de  
 » si louables intentions, M. Descartes perdit sa chère Francine, qui mourut  
 » à Amersfort le VII de Septembre de l'an 1640, qui étoit le troisième  
 » jour de sa maladie, ayant le corps tout couvert de pourpre. Il la  
 » pleura avec une tendresse qui lui fit éprouver que la vraie philosophie  
 » n'étouffe point le naturel. Il protesta qu'elle luy avoit laissé par sa mort  
 » le plus grand regret qu'il eût jamais senti de sa vie. » (BAILLET, t. II,  
 p. 89-90.)

a. Tome III, p. 175, l. 3-4. Cette conjecture est confirmée par la remarque suivante : Descartes partit précipitamment de Leyde, le 1<sup>er</sup> sept., sans même prendre le temps de cacheter ses lettres déjà écrites ; mais il aurait pu, semble-t-il, les expédier par le prochain courrier, huit jours après, le 8 sept., et ce n'eût été qu'un retard d'une semaine ; il ne le fit pas cependant, et attendit jusqu'au 15. C'est que le 8, lendemain du jour où mourut son enfant, il était encore absent de Leyde, et n'y revint que quelques jours après. — Voir aussi *ibid.*, p. 278, l. 10-12 ; mais ce second passage doit s'interpréter différemment, t. IV, p. 373.

## LIVRE IV

### CHAPITRE PREMIER

#### MÉDITATIONS

(1640-1642)

En 1629, Descartes avait ébauché un « petit traité de méta-physique ». Dix ans plus tard, il le reprit pour une rédaction définitive, en novembre 1639 ; le 11 mars 1640, l'ouvrage était prêt à imprimer. Notre philosophe, qui depuis l'été de 1637 résidait près de Harlem, au riant village de Santpoort, annonce à cette date qu'il s'installera à Leyde dans cinq ou six semaines, afin de s'occuper de l'impression<sup>a</sup>. Et comme ce nouvel « Essai » était en latin, il le fit d'abord revoir à deux professeurs de l'Université d'Utrecht, ses amis Regius et Æmilius<sup>b</sup> : ceux-ci se contentèrent de corriger quelques fautes de latinité ; encore en laissèrent-ils plus d'une, que relèvera plus tard le bon Mersenne. Mais notre philosophe désirait surtout avoir l'avis des théologiens : de là les premières objections, demandées à Caterus, et les réponses qu'aussitôt il s'empressa d'y faire. Qui était donc ce Caterus<sup>c</sup> ?

a. Tome III, p. 35-36.

b. *Ibid.*, p. 61 et p. 63-65 : mai 1640.

c. Voir le recueil : *Bijdragen voor de Geschiedenis van het Bisdom van Haarlem*. (Derde Deel, Harlem, 1875.)

*Uit de Akten van het Haarlemsche Kapittel :*

« 1632, 29 Julij. — Amp. D. Decanus convocavit capitulares Harlemi



Descartes s'était adressé d'abord à deux prêtres catholiques qu'il connaissait à Harlem, Bannius (Jan-Albert Ban) et Bloemaert. L'un et l'autre étaient curés de paroisse en cette ville. Bannius avait été en outre curé du grand béguinage; il devint ensuite archiprêtre, et lorsqu'il mourra, le 27 juillet 1644, Bloemaert lui succèdera dans cette dignité. Mais surtout ils étaient tous deux, depuis des années, chanoines d'un chapitre, dont les membres avaient au moins le grade de licencié en

» residentes cum Ampl. D. Præposito, adfueruntque RR. DD. Buggæus,  
 » Blommertius & Bannius, in causâ vacantis curæ & Archipresbyteratûs  
 » Alcmariani per obitum adm. R. D. M<sup>ri</sup> Quirini Costeri, 25 hujus  
 » defuncti. » (Page 308.)

« ... M<sup>rum</sup> Quirinum sæpius commendasse personam R. D. Joannis  
 » Cateri, quem optaverat sibi esse successorem. »

« Itaque Domini confratres super hæc interrogati unanimiter respon-  
 » derunt, gratum ipsis fore, si D. CATERUS in curam istam assumeretur  
 » propter qualitates insignes & dona, quæ ipsi à Deo collata sunt, non  
 » solum ad pastorum istum administrandum, sed etiam optare se, ut in  
 » confratrem capitularem Ecclesiæ nostræ loco Costeri posset eligi &  
 » Archipresbyterum districtûs Alcmariani, & ut in eum finem intra  
 » annum deberet gradum Licentiæ in Universitate Catholicâ suscipere,  
 » petentes ut super his consulatur etiam Ill<sup>mus</sup> Vicarius Apostolicus: quod  
 » facere suscepit Amp. D. Decanus. »

« Evocatus ad Capitulum R. D. Caterus & de supradicto pastorum  
 » interrogatus, breviter respondit, se non percelli in loci & residentiæ  
 » mutatione, sed valde in gravitate oneris quod ipsi à Capitulo offertur,  
 » & resignare se in statum vocationis in iudicium & voluntatem Super-  
 » riorum. . . » (Page 309.)

« 1632, 12 Oct. — Intellecto consensu Ill<sup>str.</sup> Domini de assumptione  
 » M<sup>ri</sup> Joannis CATERI ad numerum confratrum Capituli nostri graduato-  
 » rum per Amp. D. Decanum, processum fuit ad electionem ejus; &  
 » omnes pariter elegerunt eum in locum M<sup>ri</sup> Quirini Costeri, p. m.,  
 » petentes ut intra annum promoveatur ad gradum Licentiæ in S. Theo-  
 » logiâ. » (Page 312.)

« 1632, 26 Oct. — Præsentibus Harlemi Ill<sup>mo</sup> D. Rovenio Vic. Ap. &  
 » Amp. D. Præposito Mario, convocavit Amp. D. Decanus confratres  
 » Harlemi residentes, & R. D. M<sup>rum</sup> J. Caterum, pastorem Alcmaria-  
 » num, ad instituendum eundem in Canonicatum graduatum ecclesiæ  
 » nostræ. »

« Itaque Ill<sup>striff.</sup> Dominus horâ circiter decimâ ante meridiem in  
 » Sacello Amp. D. Decani, acceptâ fidei & fidelitatis professione à D.  
 » Catero, assistente Amp. D. Decano itidemque librum ex quo legebatur

théologie. En 1632, un de leurs confrères, qui était en même temps archiprêtre d'Alkmaar, Quirinus Costerus, étant venu à mourir, on le remplaça comme curé de la paroisse de Saint-Laurent en cette ville d'Alkmaar, et comme archiprêtre du district, par un prêtre bien connu déjà de Bannius et de Bloemaert, Johan de Kater ou Joannes Caterus, qui fut aussi élu chanoine du chapitre de Harlem : à une condition toutefois, c'est

» tenente, investivit eundem per impositionem byrreti traditionemque  
» almutii... »

« In loco Capituli ordinario, ... Illustr. Dominus constituit D. CATERUM Archipresbyterum districtus Alcmariani, loco D. Costeri defuncti & prædecessoris ejus in pastornatu... » (Page 313.)

« 1633, 11 Oct. — ... Relatum est, quod Ill<sup>mus</sup> D. Vic. Ap. dispensaverit cum D. CATERO super dilatione promotionis intra annum propter legitima impedimenta, quam anno sequenti Deo dante suscipiet. » (Page 315.)

Plus tard, semble-t-il, les choses se gâtèrent, et on lit, au sujet de Caterus, les notes suivantes :

« 27 aprilis 1650. — De Catero : quum se pro non canonico gerat & eum Ill<sup>mus</sup> absolverit à Capitulo, cujus absolutionis vi deinceps non comparet : placuit confratribus agi de alio in ipsius locum substituendo; & electus M<sup>r</sup> Gerardus Braeffemius. » (Page 318.)

Puis, au sujet d'une affaire, dont Caterus s'était par trop désintéressé :  
« 16 Janv. 1653. — ... Et conclusum quod Caterus, si velit esse archipresbiter, debeat agere quæ sunt archipresbiteri & conformare se Capitulo. » (Page 319.)

« 1655, 6 April. — Petiit etiam D. CATERUS absolvi ab archipresbiteratu officio : ipsum nomine Capituli adibunt D. Stenius & Ebbius. » (Page 440.)

« 1655, 6 Julij. — CATERUS manebit archipresbiter Alcmarianus. » (*Ibid.*)

« 1656, 8 Aug. — Actum de pastornatu Alcmariano per obitum D. CATERI vacante. » (Page 441.)

Enfin au t. XXI du même recueil *Bijdragen*, etc. (1896), on trouve :

1° *De Geschiedenis en de Reliquie van het Mirakel H. Bloed te Alkmaar* (p. 321-410), par E.-H. Rijkenberg. Caterus s'occupa de cette question en 1643, pour essayer d'établir l'authenticité du miracle.

2° *De Statie van St. Laurens te Alkmaar* (p. 410-429), par C.-W. Bruinvis. Il y est question de Johan de Kater, originaire de Harlem, ou né à Anvers d'une vieille famille d'Alkmaar, ou né à Alkmaar même. Il était « meester in de vrije Kunsten, licentiaat in de Godgeleerdheid », fut curé de Saint-Laurent à Alkmaar et archiprêtre, de 1632 à 1656, et mourut le 17 juillet 1656.



qu'il se pourvoierait, avant un an, auprès d'une Université catholique, de la licence en théologie qu'il n'avait pas encore ; un second délai d'une année lui fut accordé en 1633, et il est à croire que Caterus se mit alors en règle : car lorsqu'il mourut, le 17 juillet 1656, il est qualifié de « maître ès arts libéraux et » licencié en théologie ». Peut-être était-il allé prendre ses grades à Louvain, où en seignait, entre autres, un professeur du pays, Plempius (Vopiscus-Fortunatus), dont un frère, d'ailleurs Jésuite, le P. Plem (Peter), exerçait son ministère précisément à Alkmaar. Dès lors tout s'explique. En 1640, Descartes, avant d'envoyer son manuscrit en France, le soumet à Bannius et à Bloemaert, autant dire au chapitre de Harlem : à défaut d'une Faculté de théologie, n'était-ce pas en pareille matière la plus haute autorité doctrinale que le catholicisme eût en Hollande ? Mais les deux bons chanoines, dont les études théologiques étaient sans doute un peu lointaines, et qui, nous l'avons vu <sup>a</sup>, s'occupaient plutôt de science musicale, firent appel à leur confrère plus jeune apparemment et surtout dont les connaissances étaient de plus fraîche date, l'archiprêtre d'Alkmaar Caterus. Peut-être Descartes s'imaginait-il que la Sorbonne de Paris ferait à son ouvrage un accueil plus favorable, s'il se présentait avec l'approbation de cette petite Sorbonne de la Hollande, le chapitre diocésain de Harlem ; et c'est ainsi que les objections du théologien Caterus accompagnèrent en France la métaphysique du philosophe : sorte de passeport, ou de brevet, ou de patente d'orthodoxie, comme en avaient les pèlerins qui se rendaient à Lorette <sup>b</sup>.

a. Ci-avant, p. 122.

b. Tome III, p. 265, l. 20-27, et p. 267, l. 8-10. Caterus avait encore présent à l'esprit ses auteurs, et il les cite : les classiques d'abord, saint Thomas, Duns Scot, saint Denys et même Boèce, puis le docteur dont les ouvrages faisaient alors autorité dans les écoles catholiques, Francesco Suarez. Descartes répond à tout avec empressement. — Notons ce détail, t. VII, p. 95, l. 13-14 : *Scio me aliquando ita Suarem audivisse*. Déclaration embarrassante, le Jésuite espagnol Suarez, né le 5 janvier 1548, mourut le 25 sept. 1617, et enseigna les vingt dernières années de sa vie à l'Université de Coïmbre. Caterus aurait donc entendu, non pas Suarez

L'ouvrage n'était pas encore imprimé, et Descartes se trouvait un peu embarrassé. Il n'aurait voulu qu'une douzaine d'exemplaires d'abord, qu'on aurait distribués à quelques théologiens de Paris, pour obtenir l'approbation de la Sorbonne, et donner ensuite l'édition. Mais comment être sûr qu'on n'en imprimerait pas davantage? Et le libraire pourrait-il en refuser aux curieux qui ne manqueraient pas de le solliciter<sup>a</sup>? Descartes se méfiait, non sans raison. Il ne voulait pas surtout que les ministres protestants de Hollande en eussent connaissance avant les théologiens de France. Il entendait réserver à ceux-ci la primeur du nouveau traité de métaphysique, les mettre par là tout d'abord dans ses intérêts et se prévaloir ensuite auprès du public de leur autorité. Encore faisait-il des distinctions entre les théologiens catholiques. On avait attaqué au Collège de Clermont sa *Dioptrique*, dans des thèses de fin d'année, en juillet 1639; c'était le Collège des Jésuites à Paris, et Descartes s'imagina que toute la Compagnie lui déclarait la guerre<sup>b</sup>. Il se tourna donc vers la Faculté de théologie, c'est-à-dire la Sorbonne, et comme il connaissait personnellement un des docteurs de cette Sorbonne, le P. Gibieuf, il compta sur lui pour gagner les autres membres et obtenir l'approbation de tout le corps<sup>c</sup>. Le 11 novembre 1640, il envoya donc en manuscrit sa métaphysique, avec les premières objections et réponses, à son ami Mersenne, toujours par l'intermédiaire de Huygens, et avec des instructions précises<sup>d</sup>. Il proposait comme titre : *Meditationes de prima philosophia*. Une longue

lui-même, mais un maître qui professait la doctrine de Suarez. L'ouvrage de Suarez, *Metaphysicæ Disputationes*, parut à Salamanque, 1597; Venise, 1610 et 1619; Paris, 1605 et 1619; Cologne, 1608 et 1620; Mayence, 1601, 1614 et 1630.

a. Tome III, p. 102, l. 13-16; p. 126, l. 17, à p. 127, l. 18, et p. 183-184 : lettres de juillet et septembre 1640.

b. *Ibid.*, p. 103, l. 17-27, et p. 206, l. 17-25 : juillet et 28 octobre 1640.

c. *Ibid.*, p. 184, l. 10-15; p. 237-238 et p. 238-240 : lettres des 30 sept. et 11 nov. 1640.

d. *Ibid.*, p. 235, l. 10-13, et p. 241-242 : lettres des 11 et 12 nov. 1640.



lettre à Messieurs de Sorbonne (lettre latine comme tout le reste, Descartes parlait cette fois le langage de la maison), servait de préface et de dédicace : le philosophe s'adressait en toute confiance à ces gardiens vigilants de l'orthodoxie, qui ne pouvaient manquer de prendre sa défense en la cause de Dieu. En même temps, Descartes s'excusait auprès d'un ministre protestant, Colvius, qui pourtant lui était favorable, de ne pas lui envoyer encore sa métaphysique<sup>a</sup>; et comme Huygens insinuait que le suffrage d'un théologien protestant ferait bien après celui du catholique Caterus, et parlait d'un sien parent, Gaspard van Baerle<sup>b</sup>, Descartes ne répondit même pas à cette avance : c'eût été compromettre le succès de sa tentative à Paris.

Là le P. Mersenne s'acquitta de la mission dont il était chargé avec le même zèle qu'il avait coutume, c'est-à-dire avec un zèle excessif. Il remit bien une copie au P. Gibieuf, lequel eut d'abord un scrupule : il voulut consulter le supérieur général de l'Oratoire, le P. de Condren<sup>c</sup>, et il ne fit point d'abord d'objections. Peut-être aussi ne trouvait-il rien à reprendre dans cette métaphysique. Il avait lui-même envoyé à Descartes, en 1638, un petit écrit de théologie, et il avait publié en 1630 un gros volume sur la liberté en Dieu et en la créature<sup>d</sup>. La philosophie de Descartes se trouvait sans doute d'accord avec l'un et avec l'autre. Du moins notre philosophe déclare que, sur la liberté en l'homme aussi bien qu'en Dieu même, ses sentiments sont ceux du P. Gibieuf; il n'accepte pas d'objections à ce sujet, et renvoie au religieux pour y répondre<sup>e</sup>.

Mersenne donna aussi à lire le manuscrit à d'autres théolo-

- a. Tome III, p. 247-248; et t. X, p. 578 : lettre du 14 nov. 1640.
- b. *Ibid.*, p. 414 : lettre du 17 juillet 1641.
- c. *Ibid.*, p. 276-277 : du 31 déc. 1640.
- d. Tome I, p. 151 et 219 : mai 1630 et oct. 1631. Tome II, p. 97, l. 1-4, et p. 147, l. 10-13 : lettres du 31 mars et du 17 mai 1638.
- e. Tome III, p. 360, l. 11-14, et p. 385-386 : du 21 avril et du 23 juin 1641.

giens<sup>a</sup>, qui firent aussitôt leurs objections. Elles partirent de Paris le 3 janvier 1641, et arrivèrent en Hollande le 14. Descartes annonce sa réponse le 21 et le 28, et ne l'envoie qu'en février. On s'était trop hâté, à son gré, et il le dit sans ménagement : or l'un des auteurs, sinon le principal, était précisément Mersenne lui-même, trop bon homme d'ailleurs pour se formaliser de la franchise un peu rude de son ami. Ce furent, dans le recueil imprimé, les secondes objections et réponses.

Jusqu'ici le bon religieux suivait fidèlement les instructions de son ami. Mais il les outrepassa, ce semble, en laissant voir aussi cette métaphysique à Hobbes, un Anglais, un protestant, dont l'intervention ne pouvait faire aucun bien, tant s'en faut, à Descartes auprès de la Sorbonne. Par bonheur, Hobbes se montra un adversaire déclaré du philosophe. Au même moment, il attaqua d'abord la *Dioptrique*, prétendant que dès 1630, à Paris même, il avait exposé le premier une théorie semblable de la lumière et aussi du son ; et il cite ses témoins, les deux frères Cavendish. Descartes haussa les épaules<sup>b</sup>. Il reçut en outre du même auteur, le 22 janvier 1641, des objections, les troisièmes<sup>c</sup>, contre ses *Méditations* ; et il ne put se dispenser d'y répondre, ne fût-ce que par égard pour Mersenne. Celui-ci trouva sans doute la réponse un peu brève ; car le philosophe s'excuse, dans une lettre suivante, du 21 avril : mais « ces objections », dit-il, « lui ont semblé si peu vraies » semblables, que c'eût été les faire trop valoir, que d'y » répondre plus au long<sup>d</sup> ».

Par contre, les objections d'Arnauld lui plurent singulièrement<sup>e</sup>. Antoine Arnauld n'avait que vingt-neuf ans et n'était pas

a. Tome III, p. 265, l. 13-21 ; p. 282, l. 2-8 ; p. 286, l. 18-21 ; et p. 293, l. 2-4.

b. *Ibid.*, p. 342, l. 9-15, et p. 354, l. 1-6 : du 31 mars et du 21 avril 1641.

c. *Ibid.*, p. 293, l. 26-28 : du 28 janv. 1641.

d. *Ibid.*, p. 360, l. 19-23 : du 21 avril 1641.

e. *Ibid.*, p. 331, l. 3-5 : du 4 mars 1641.



encore docteur en Sorbonne : il ne le sera qu'à la fin de cette année, le 19 décembre 1641<sup>a</sup>. Mais il comptait déjà comme théologien, et l'attention était attirée sur lui : plus tard son siècle l'appellera « le grand Arnauld ». Il tenait depuis longtemps Descartes en haute estime, pour la vigueur de son esprit et l'originalité de sa doctrine<sup>b</sup>, et il avait lu le *Discours de la Méthode* et les *Essais* de 1637. Mersenne savait tout cela : aussi le jeune théologien fut-il un des premiers à qui il communiqua les *Méditations*, dès le mois de décembre certainement. Arnauld, comme on devait s'y attendre, y reconnut d'abord une conformité, qui le ravit, avec certaines pensées de saint Augustin<sup>c</sup>. Puis il fit quelques remarques de métaphysique

a. Né à Paris, le 6 févr. 1612, il y fit ses humanités et son cours de philosophie ; puis, après avoir commencé des études de jurisprudence (il était d'une famille de robe), il se décida, en 1633, pour la théologie. Bachelier en 1636, les actes de sa licence durèrent de Pâques 1638 jusqu'au carême de 1640, et il reçut le bonnet de docteur le 19 déc. 1641. Il avait été ordonné prêtre en sept. 1641. Dès 1636, il professait sur la grâce les opinions de saint Augustin ; puis il se fit lui-même un cours de philosophie, qu'il enseigna la seconde année de sa licence au collège du Mans à l'Université de Paris. Il allait bientôt publier son livre *De la fréquente communion*, 1643, cause d'une longue guerre entre Jésuites et Jansénistes. Pendant vingt-cinq ans, inquiété et menacé, il dut vivre dans la retraite, et souvent même caché. En 1668, il reparut dans Paris, et même à la Cour. Mais en 1679, il quitta définitivement le royaume de France, et se retira aux Pays-Bas. Il mourut à Bruxelles, la nuit du 8 au 9 août 1694. — Nous le retrouverons en relations avec Descartes, en 1644 et en 1648. Plus tard, Clerselier lui donnera communication d'un MS. du philosophe, *Regulæ ad Directionem Ingenii* ; Arnauld s'en servira pour certains chapitres de l'*Art de penser*, ou *Logique de Port-Royal*, seconde édition, 1664. (Tome X, p. 351-352 et p. 470-475.)

b. Tome VII, p. 197, l. 5-6.

c. Descartes avait déjà consulté saint Augustin à la bibliothèque de Leyde, dès novembre 1640 (t. III, p. 247, l. 4). Il y retourna pour saint Anselme, en décembre (*ibid.*, p. 261, l. 9). En février ou mars 1641, il vérifia de nouveau, pour donner à Mersenne les indications nécessaires, les passages qu'avait cités Arnauld. Il avait d'ailleurs à lui une *Somme* de saint Thomas (t. II, p. 630, l. 4), et paraît s'être procuré Suarez, *Disputationes metaphysicæ*, lorsque Caterus cita cet auteur dans les premières objections. Il conserva sans doute le volume ; car il y renvoie Arnauld dans sa réponse aux 4<sup>m</sup>es objections (t. VII, p. 235,

et demanda des explications sur l'âme humaine, sur Dieu; et aussi sur certains points de théologie, notamment à propos de l'Eucharistie. Descartes répondit à tout, avec une complaisance manifeste. Ces objections, numérotées les quatrièmes, sont, dit-il, les meilleures qu'il ait reçues. Aussi il prend son temps : la réponse, annoncée le 4 mars 1641, n'est envoyée que quinze jours après, le 18 mars ; et il attend encore une quinzaine pour envoyer la fin, le 31 mars : il avait été amené, en effet, à s'expliquer sur une question, qui pouvait inquiéter l'orthodoxie de la Sorbonne, la question de l'Eucharistie, et il voulut d'abord consulter les Conciles, au moins celui qui faisait autorité, le Concile de Trente ; plus tard on lui objectera celui de Constance. L'explication qu'il donne, doit rassurer tout le monde, à son avis. Mersenne toutefois jugea prudent de ne point la publier, pour être plus sûr d'obtenir l'approbation de la Sorbonne. Descartes y consentit, bien inutilement d'ailleurs ; car on ne l'obtint pas quand même. Aussi, dans la seconde édition, ne se fit-il aucun scrupule de rétablir le passage supprimé <sup>a</sup>.

Descartes eût aimé sans doute qu'on s'en tint aux objections d'Arnauld. Mersenne fut moins bien inspiré, en communiquant en outre les *Méditations* à Gassend. Notre philosophe ne lui avait point demandé cela, pas plus que de les envoyer à Fermat : il l'avait même défendu pour ce dernier. Mais il comptait sans le zèle de son ami : le paquet était déjà en route

l. 12-14). Pour la philosophie scolastique, il cite encore Pierre Lombard, le « Maître des Sentences » (t. VII, p. 428, l. 22, et p. 607).

Chose curieuse, on retrouve ces mêmes noms dans une lettre de Balzac : « A Monsieur de Silhon, Secretaire de Monseigneur le Cardinal de Mazarin, le 3 sept. 1638. » Il lui recommande un R. P. : « C'est vn Pere qui cherche la sapience par mer & par terre, & que la » grande reputation & les grands noms n'esblouissent point. Il est bien » plus ami de la verité, que de Vafquez & de Suarez, voire que de Scot & » du Maître des Sentences. Vous ferez juge de toutes ses speculations. » (*Les Œuvres de Monsieur de Balzac*, MDCLXV, t. I, p. 688.)

a. Tome III, p. 328, l. 24-28 ; p. 334, l. 2-5 ; p. 340, l. 17-21 ; p. 349, l. 4-13 ; p. 416, l. 5-9 ; p. 449, l. 12-15 ; p. 473, l. 20-22 ; p. 545, l. 9-12.



pour Toulouse. Fermât cette fois prit le sage parti de se taire, ne se souciant pas, après les assauts de 1637-1638, de rentrer en lice avec un aussi rude joueur<sup>a</sup>. Mais Gassend n'avait point pris part à la lutte engagée au sujet de la *Dioptrique*, peut-être parce qu'il n'avait point reçu le volume en temps utile, ou qu'il était occupé avec sa *Vie de Peiresc*, publiée alors<sup>b</sup>. Il était donc tout disposé à combattre en 1641 ; et il mit toutes ses forces en ligne et s'engagea à fond. Une chose lui avait déplu d'ailleurs dans la *Dioptrique* : Descartes ne l'avait pas cité, et il citait un mathématicien de Tubingue, Schickhardt, à propos des parhélies de 1629. A quoi notre philosophe répond vertement, que Gassend est trop heureux qu'on n'ait point parlé de son explication, qui ne vaut rien ; quant au phénomène, de quoi peut-il se plaindre, puisque ce n'est pas lui qui l'a observé<sup>c</sup> ?

Gassend eut donc les *Méditations* en mains dès le mois de mars 1641, semble-t-il. Nous en avons un résumé de lui dans une lettre du 3 mai ; et le 15 du même mois il remet à Mersenne ses objections, qui partent pour la Hollande le 18 ou le 19<sup>d</sup>. La réponse de Descartes fit l'objet de deux envois : on n'a pas la date du premier, mais le second est du 23 juin<sup>e</sup>. Était-il sincère, en s'imaginant avoir traité « M. Gassendi » honorablement et doucement ? Dans la même phrase, il déclare d'ailleurs, qu'il le « méprise », et que le pauvre homme « n'a pas le sens commun et ne sait en aucune façon raisonner<sup>f</sup> ». C'est dans ces objections, qui sont les cinquièmes, avec les réponses<sup>g</sup>, que les deux adversaires, feignant de s'ignorer l'un l'autre, se donnent les appellations de *Mens* (Esprit), à l'adresse de Descartes, et *Caro* (Chair), à l'adresse

a. Tome III, p. 328, l. 1-14, et p. 332-333.

b. Tome II, p. 465, l. 1-5, et p. 470.

c. Tome III, p. 362-363 : du 21 avril 1641.

d. *Ibid.*, p. 364-365.

e. *Ibid.*, p. 384, l. 2-22.

f. *Ibid.*, p. 388-389, même lettre.

g. Tome VII, p. 256-346 et p. 347-391.

de Gassendi. Encore ces deux surnoms traduisent-ils imparfaitement les expressions latines, *Mens*, *Caro*, et expriment mal les intentions de leurs auteurs. Gassend ne voulait que plaisanter, et sa plaisanterie n'avait rien d'offensant pour Descartes, qui même ne la trouva pas désagréable. On n'en saurait dire autant de la sienne, qu'un spectateur du tournoi traduisit familièrement et justement par les termes de « grosse » bête<sup>a</sup> », mettons pour adoucir : « bonne grosse bête », ô *Caro optima*. Singulière réponse à un adversaire qui, après tout, lui avait plutôt donné un titre d'honneur : « Pensée pure ou pure » intelligence », comme on appelait dans l'antiquité le philosophe Anaxagore. On trouva dans le public que notre philosophe avait été un peu dur. Gassend, dans ses conversations privées, se montrait plutôt conciliant : ce qui ne l'empêcha pas de répliquer aux réponses de Descartes par de longues et nombreuses *Instances*. Le tout fut imprimé en un assez fort volume, auquel Descartes cette fois ne voulut pas répondre<sup>b</sup>. Il fit plus : lorsqu'on prépara une traduction française des *Méditations* avec les *Objections et Réponses*, il exigea que tout ce qui se rapportait à Gassend fût omis : mouvement d'humeur sans doute, regrettable chez un philosophe, et que peut-être lui-même aussi regretta<sup>c</sup>. En réalité, des objections comme celles de Gassend, ne répondaient pas du tout à son dessein : elles dispersaient l'attention du lecteur, le détournaient de son objet principal. Elles faisaient dévier à perte de vue vers la philosophie et les discussions philosophiques un traité, où l'essentiel consistait dans deux questions seulement, l'âme humaine et Dieu, soumises toutes deux à l'examen des théologiens.

Descartes fut plus heureux avec les auteurs des sixièmes

a. Tome III, p. 548-549 : ce mot est du P. Durel, religieux minime, 26 février 1642. Voir t. VII, p. 263-264 ; p. 352, l. 19-24 ; p. 358, l. 1 ; p. 410, fin.

b. Tome VII, p. 391-412.

c. Tome IX (1<sup>re</sup> partie), p. 199, l. 8-11.



objections. Ils appartenait, semble-t-il, à ce groupe de géomètres et de philosophes, avec quelques théologiens aussi, sorte de petite Académie qui se réunissait tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, assez souvent chez Mersenne, et dont les suffrages pouvaient beaucoup sur l'opinion des honnêtes gens<sup>a</sup>. Aux objections qui lui vinrent de là, Descartes joignit celle d'un Oratorien, qui n'était pas le P. Gibieuf, mais le P. de la Barde, et répondit à tout, sans se lasser, avec une satisfaction visible<sup>b</sup> : il entre dans le détail, révèle quelques-unes de ses pensées les plus intimes, et invoque son expérience personnelle.

Cependant l'approbation de la Sorbonne se faisait toujours attendre. Le P. Gibieuf n'épargnait pas sans doute ses démarches<sup>c</sup>. Descartes croyait pouvoir compter sur lui, et peut-être sur la Congrégation de l'Oratoire : on nous dit qu'en Hollande, pour ses affaires de conscience, il avait choisi un Oratorien<sup>d</sup>; et de fait, en 1640, il y avait à Leyde justement un religieux de cette Congrégation, le P. Ellequens<sup>e</sup>, et en 1631, plusieurs avaient demandé à s'établir à Harlem. Un

a. Tome VII, p. 420. Tome XI, p. 690.

b. Tome III, p. 415, l. 2-18 : du 22 juillet 1641. Tome VII, p. 412-422, et p. 422-447. — Voir aussi t. III, p. 420, l. 3, etc., et p. 472, l. 5, à p. 473, l. 4.

c. Tome III, p. 388, l. 3-6 ; p. 416, l. 5-9, et p. 419, l. 3-5.

d. « Il eut la satisfaction de trouver... des Prêtres de l'Oratoire, entre » les mains desquels il put confier la direction de sa conscience pendant » tout le temps de sa demeure en Hollande. » (BAILLET, t. I, p. 194).

e. Voici un document sur la « mission de Leyde », *Fundatio Leydenfis*, daté de Leyde, 1<sup>er</sup> nov. 1668, et signé : *Frater Ludouicus à S<sup>ta</sup> Terefiá Visitator generalis*. Ce religieux était un carme déchaussé.

« Dominus Hellequens, Patrum Oratorij sacerdos, fuit omnium pri-  
» mus, qui hoc munus suscepit anno 1640. Hic elapsis tribus vel quatuor  
» annis, Hagam Comitum fuit euocatus, & à Vicario Apostolico in pasto-  
» rem istius loci constitutus. »

« In cuius locum successit Dominus Franciscus, sacerdos sæcularis ex  
» Galliâ oriundus, qui labore pertæsus, ac pauperum penuriâ deterritus,  
» munere suo se abdicavit, ut commodius aliud occuparet. »

« Eo deficiente, ne sine pastore remaneret egena Communitas, suffectus  
» fuit in eius locum Dominus Petrus, dictus Romanus, quia de Romano

moment même, il espéra une intervention plus décisive à Paris, celle de la propre nièce de Richelieu, la duchesse d'Aiguillon, qui s'était déjà intéressée en 1637 au *Discours de la Méthode* ; c'eût été alors, comme il le dit, la grande « faveur <sup>a</sup> ». Mais rien de tout cela ne réussit.

Il fallait en finir. On était déjà en juillet 1641. Mersenne avait choisi comme imprimeur Michel Soly. Le transport du privilège donné en 1637 se fit à ce nouveau nom le 2 août. L'ouvrage était grossi de toutes les objections venues de Paris depuis décembre 1640, avec les réponses du philosophe : celui-ci insista pour qu'on mît réponses (*responsiones*), et non pas solutions (*solutiones*)<sup>b</sup>, qui rappelait trop la terminologie de l'Ecole ; il avait horreur du pédantisme, et préférait le langage et les manières des honnêtes gens. Le titre restait le même : *Méditations sur la philosophie première, de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme*. Ici encore le terme de *Méditations* lui paraissait préférable, comme moins scolastique, à

» venerat Seminario : hic pastoris Gallorum dignitatem, per quinque  
 » circiter annos, satis inglorius, fustinuit : quibus elapsis, infalutato, ut  
 » dicitur, hospite, ad proprios lares, Infulam scilicet in Flandriâ, est  
 » reuersus. Itaque per menses quatuor, post eius discessum, nesciuit Com-  
 » munitas, quo suus pastor aufugisset. Vnde facile conjicitur descendus  
 » ouium status ; nesciebant enim ubi verbi Dei inuenirent pascuâ, aut  
 » quis eis vitæ panem frangeret. Inueniebatur nemo. » (*Bijdragen voor  
 de Geschiedenis van het Bisdom van Harlem*, t. II, 1874, p. 116.)

Le même recueil donne quelques renseignements sur ces trois prêtres : François Elkens, p. 105-107 ; François de Heer, p. 107-108 ; et Petrus Huyghens, p. 108-110. Le premier était né à Amsterdam ; il étudia la théologie d'abord à Cologne, puis à Louvain sous Jansenius, enfin à Paris où il se fit Oratorien. Il revint en Hollande vers 1626, et y resta une trentaine d'années, jusqu'en 1657 ; il mourut à Bruxelles, le 30 avril 1665. Le second, François de Heer, naquit au Mans ; il mourut à Leyde, le 8 nov. 1676. Quant au troisième, Petrus Huyghens, il fut envoyé de Rome par la Congrégation *De propagandâ fide*, d'où son nom de Petrus Romanus. Le chapitre d'Utrecht lui ordonna de revenir à Leyde, le 28 août 1649.

a. Tome III, p. 388, l. 6-9 : du 23 juin 1641.

b. *Ibid.*, p. 340, l. 9-16 : du 18 mars 1641. Tome VII, p. 128, l. 14.



celui de Discussions ou Controverses<sup>a</sup> (*Disputationes*), qui était précisément le titre de l'ouvrage de Suarez, cité par Caterus, et que Descartes paraît s'être procuré. Au bas de cette page, on avait imprimé, sans doute par avance : *Avec approbation des docteurs*. L'approbation ne vint pas ; mais cette mention resta quand même, et l'ouvrage fut achevé d'imprimer le 28 août 1641<sup>b</sup>.

Plusieurs objections se produisirent trop tard<sup>c</sup> pour trouver place dans cette première édition : entre autres, toute une série, en quatorze points, sans nom d'auteur, que le qualificatif d'*Hyperaspistes* (dernier champion)<sup>d</sup>. Descartes parla d'abord de les réserver pour une seconde édition ; mais il ne les fit pas imprimer, craignant sans doute des redites fastidieuses pour le lecteur. Il y avait répondu cependant avec beaucoup de soin, bien que ces objections eussent été greffées sur celles de Gassend, et en parussent une réédition. L'auteur paraît avoir appartenu aussi à ce groupe de philosophes et de géomètres, dont nous avons déjà parlé. Il habitait Paris, fréquentait l'hôpital des Quinze-Vingts, et y faisait des observations qu'il rapporte, sur un aveugle<sup>e</sup>. D'autres objections vinrent encore, plus ou moins anonymes, simples lettres d'ailleurs auxquelles Descartes répondit. Le P. Gibieuf lui-même se décida enfin à en envoyer, trop tard (ce fut peut-être à dessein, pour qu'on ne l'imprimât pas). Notre philosophe s'empessa d'y répondre, le 19 janvier 1642<sup>f</sup>. S'il avait voulu, Mersenne lui en aurait envoyé de partout : il en recevait de la province, comme celles de ce religieux minime, le P. Durel de Rouen, et même de l'étranger, celles d'un certain Hubner de Londres, ces der-

a. Tome VII, p. 157, l. 17.

b. Tome III, p. 418-419.

c. *Ibid.*, p. 375-377 et p. 382-383 : du 19 mai et du 16 juin 1641. Voir aussi p. 391-397.

d. *Ibid.*, p. 397-412. Et aussi p. 417, l. 5-22 : du 22 juillet. Réponse de Descartes : p. 421-435, août 1641.

e. *Ibid.*, p. 409, l. 15-19, et p. 432, l. 20-25.

f. *Ibid.*, p. 472-480.

nières datées du 29 août 1641 : tant l'ouvrage avait été prompt à se répandre<sup>a</sup>.

Cependant Descartes attendait au fond de la Hollande. Il avait demandé trente exemplaires pour donner à ses amis<sup>b</sup>, et cent à mettre en vente chez un libraire. Trois mois entiers se passèrent sans qu'on les envoyât de Paris. Le 19 janvier 1642, Descartes n'avait rien reçu encore<sup>c</sup>. Il fit alors prévenir Michel Soly qu'une seconde édition était sous presse à Amsterdam, chez Louis Elzevier. Il en avait écrit à Mersenne, le 17 novembre 1641 : il venait d'obtenir de l'imprimeur hollandais que celui-ci n'enverrait point d'exemplaires en France, et Soly pouvait encore envoyer une centaine des siens en Hollande, jusqu'à ce que la seconde édition fût prête<sup>d</sup>. Elle parut dans les premiers jours de mai 1642 : Huygens l'avait en mains pour un voyage qu'il fit de La Haye à Amsterdam, aller et retour, du 19 au 23 mai ; il se divertit « délicieusement<sup>e</sup> » à lire les additions que Descartes y avait faites.

Ce sont d'abord les septièmes objections, fort amples, avec les réponses non moins amples du philosophe. Ces objections, qu'on avait obtenues à grand peine, étaient d'un Jésuite, le P. Bourdin, professeur au collège de Clermont à Paris. Le 31 janvier 1642, Descartes annonce à Huygens qu'il venait seulement de les recevoir<sup>f</sup>. Outre les réponses qu'il y fit, il rédigea une lettre à son ancien répétiteur de philosophie à La Flèche, le P. Dinet, devenu provincial pour la Province de France, c'est-à-dire un dignitaire de la Compagnie de Jésus<sup>g</sup>. Cette lettre donne l'historique de ses démêlés, non seulement avec le P. Bourdin à Paris, mais à Utrecht, où l'Université, à

a. Tome III, p. 438-439 (Huebnerus), et p. 547-549 (Durel ou Du Relle).

b. *Ibid.*, p. 235, l. 26-27.

c. *Ibid.*, p. 484, l. 22.

d. *Ibid.*, p. 445, l. 25-28, et p. 448-449 : nov. 1641.

e. *Ibid.*, p. 564, l. 11-17 : du 26 mai 1642.

f. *Ibid.*, p. 523, l. 6-12. Voir t. VII, p. 451-561, objections avec réponses intercalées.

g. Tome VII, p. 563-603. Et t. III, p. 551-552.



l'instigation de Gisbert Voët, venait de rendre contre lui un jugement, le 17 mars 1642. C'est donc à partir de cette date seulement qu'il put écrire la lettre en question. Nous savons d'ailleurs qu'au lieu d'aller trouver lui-même Louis Elzevier à Amsterdam, il lui donnait rendez-vous à Harlem chez Bannius, notamment le 2 avril 1642, pour s'entendre sur cette seconde édition<sup>a</sup>.

Le titre en fut un peu modifié. Déjà Mersenne, au reçu du premier manuscrit en novembre ou décembre 1640, avait fait la remarque que des deux questions annoncées dans ce titre, *Existence de Dieu* et *Immortalité de l'Âme*, la seconde n'était point traitée<sup>b</sup>. Descartes en convenait; mais comme il espérait encore se rendre la Sorbonne favorable, il maintint ce titre, quoique inexact, en tête de la première édition. Pour la seconde, il n'avait plus à garder les mêmes ménagements, et se contenta de mettre *Existence de Dieu*, et *Distinction de l'Âme et du Corps*. C'était, selon lui, tout ce que la philosophie pouvait démontrer, et cela suffisait d'ailleurs comme fondement de la religion. Mais la métaphysique de Descartes, en dépit des apparences, avait un tout autre objet : à savoir, de fournir les fondements de la physique. Il le dit en propres termes à Mersenne; mais il ne le dit qu'à lui, et en lui recommandant le

a. J.-A. Bannius Constantino Hugenio, Harlemi, 4 Non. April 1642 :  
 « Cùm nuper mihi cum Heroe Descartefio fermo effet de Muficâ ad  
 » fystematis perfecti normam exigendâ atque excolendâ, vifum fuit fapien-  
 » tiffimo fodalitio Descartefii fententiam fequendam : ut primùm aliquod  
 » fpecimen meâ Muficâ linguâ vernaculâ ederem, antequam institutio-  
 » num muficarum veftigium in manus cujufquam veniret. Imo fuade-  
 » bant, ut poëtarum vernaculorum verfus eum in finem feligerem...  
 » Prævenit me Elfevirius Typographus Amftelodamensis, qui antehac  
 » ab amicis inſtructus & domi meâ Descartefio de libro illius recudendo  
 » conveniens, tam officioſe operam fuam obtulerat, ut eodem momento  
 » illi muficâ meâ typographiam quantocius aggrediendam dedicere non  
 » poſſem... » (*Musique et Musiciens au XVII<sup>e</sup> siècle*, par Jonckbloet et Land, Leyde, 1882, p. cxix et p. cxx.)

b. Tome III, p. 265-266 : du 24 déc. 1640. Tome VII, p. 127-128. Voir les titres comparés, *ibid.*, p. xviii et p. 1.

secret<sup>a</sup>. Aux yeux des théologiens, dont il brigue pour le moment les suffrages, il défend la cause de Dieu, rien de plus. En réalité, il joue un double jeu : il veut gagner la partie sur le terrain de la métaphysique d'abord, et attirer ses adversaires, sans que ceux-ci s'en doutent, sur le terrain de la physique, où ils devront reconnaître qu'il a gagné également. Outre les confidences qu'il fait là-dessus au P. Mersenne, il dira, dans une lettre privée à la princesse Élisabeth, qu'il n'a consacré qu'un petit nombre d'heures en toute sa vie à la métaphysique<sup>b</sup>; et plus tard, lors d'un entretien familial avec un jeune homme, Burman, qu'il recevait à sa table dans son ermitage d'Égmond, il lui dira, au cours du repas, de ne pas faire trop de métaphysique : cela lui serait plus nuisible qu'utile ; ne trouvait-on pas, au premier livre de ses *Principes*, tout ce qu'il en fallait pour la physique, qui doit être l'occupation essentielle<sup>c</sup> ? A première vue, les *Méditations* de Descartes semblent ne se rapporter qu'à la religion ; mais là même, encore et toujours, son arrière-pensée se rapporte à la science.

Alors pourquoi ce double jeu, qui ressemble à une comédie ? J'entre en scène, avait dit autrefois Descartes, avec un masque : *Larvatus prodeo*<sup>d</sup>. C'est que notre philosophe ne veut pas renouveler, à ses dépens, l'aventure de Galilée. Il sent que son cas est le même, et que sa doctrine tombe sous le coup d'une condamnation semblable<sup>e</sup>. Il prend donc ses mesures, le plus habilement qu'il peut. La Faculté de théologie de Paris ou la Sorbonne est une puissance dans l'Église catholique, et qui vaut bien, pour un français ou un gallican, le Tribunal du

a. Tome III, p. 233, l. 24-26, et p. 297, l. 30, à p. 298, l. 7 : lettres du 11 nov. 1640 et du 28 janv. 1641.

b. *Ibid.*, p. 692, l. 25, à p. 693, l. 5, et p. 695, l. 4 à l. 25 : lettre du 28 juin 1643.

c. Tome V, p. 165 : du 16 avril 1648. Lire à cette même page, l. 5 : *conclufionum* (au lieu de *conclufionem*).

d. Tome X, p. 213, l. 4-7.

e. Tome III, p. 349-350 : du 31 mars 1641.



Saint-Office à Rome. Au moins ce dernier y regardera-t-il à deux fois avant de condamner un livre qui aura d'abord reçu l'approbation de la Sorbonne. Descartes s'efforcera donc de l'obtenir, en montrant qu'il y va de l'intérêt de la religion, et qu'il s'agit des deux grandes vérités religieuses, existence de Dieu et immortalité de l'âme. Comment ne pas approuver un ouvrage qui porte ce double titre ? Cependant Descartes n'oublie pas qu'il est philosophe, et non théologien, et qu'il a en vue tout autre chose que la théologie. D'une part, il pense à la religion catholique, avec laquelle sa philosophie ne doit pas entrer en lutte ; d'autre part, il pense à cette philosophie elle-même, c'est-à-dire à sa physique, dont il veut faire accepter par avance les principes sous le couvert d'une métaphysique orthodoxe. Le pavillon, si l'on ose dire, devait couvrir la marchandise ; et Descartes tenait à la marchandise pour le moins autant qu'au pavillon.

Sans la condamnation de Galilée, nous aurions eu tout de même la métaphysique de Descartes. Mais nous ne l'aurions probablement pas eue sous la forme volumineuse qu'elle a prise avec toutes ces *Objections* et *Réponses*, qui font plus que quintupler les *Méditations* primitives<sup>a</sup>. Le philosophe se serait sans doute contenté de nous donner les cinq ou six feuilles d'impression, qu'il avait rédigées en 1629 dès son arrivée en Hollande. Au fond il eût autant aimé n'avoir pas à répondre à tant d'objections, surtout aux cinquièmes de Gassend et aux septièmes du P. Bourdin, bien qu'il l'ait fait avec sa verve coutumière. Dès l'été de 1641, il déclare qu'il en a assez, et qu'il ne répondra plus sur des questions de ce genre. C'est pour lui du temps perdu, et dont il eût aisément trouvé un emploi meilleur. Tout cela est en dehors de son plan d'études, et du programme qu'il s'est tracé ; tout cela le distrait et le détourne. C'est une

a. La seconde édition a 496 pages (plus 138, pour les 7<sup>es</sup> objections). Les six *Méditations* n'en remplissent que 95 : tout le reste est pour les *Objections* et *Réponses*.

tactique, à laquelle il se croit obligé, pour le succès de ses opérations principales, mais qui les retardent. Ce sont comme des ouvrages extérieurs, destinés à mettre à l'abri le corps de la place, ouvrages avancés parfois, et d'une utilité ou d'une nécessité toute de circonstance (l'explication de l'Eucharistie, par exemple), mais dont son œuvre pouvait se passer, étant complète en elle-même, et suffisamment munie et armée pour se défendre.



## CHAPITRE II

### MÉDITATIONS

(SUITE)

(1641-1642)

Les *Méditations* sont au nombre de six, une, semble-t-il, pour chaque jour de la semaine. Il ne faudrait pourtant pas voir là comme une réminiscence biblique ; Descartes n'a point réparti sa tâche, ainsi que l'œuvre de la création, en six journées, après lesquelles il se reposa. Et même il n'aimait point qu'on lui rappelât trop la Bible, surtout pour en tirer des objections contre sa métaphysique. A vrai dire, ni Hobbes, ni Gassend, ni Caterus, ni même Arnauld, c'est-à-dire aucun des vrais philosophes n'usa de cette arme contre lui ; mais à deux reprises le petit groupe de Paris, qui comptait sans doute aussi des théologiens, lui alléguait, par exemple, que Dieu pourrait bien être trompeur : n'a-t-il pas, en effet, trompé les Ninivites et trompé Pharaon<sup>a</sup> ? D'autre part, on invoquait aussi les anges, ou tout au moins la nature angélique<sup>b</sup>, comme intermédiaire entre Dieu et les hommes. Descartes manifesta quelque impatience, et finit même par déclarer qu'il ne répondra plus à des objections de ce genre : il n'a point fait, dit-il, d'études théologiques, sinon juste ce qu'il en fallait pour son instruction personnelle, et n'a point reçu du ciel, par une grâce

a. Tome VII, p. 125-126, et p. 143, l. 6-17.

b. *Ibid.*, p. 413-414 et p. 428-429.

spéciale, la vocation de la théologie<sup>a</sup>. Quant à la Bible, chacun sait qu'elle a un langage à part, avec des images accommodées aux façons de penser du vulgaire<sup>b</sup>; on ne saurait donc les ériger en articles de foi, et encore moins en vérités scientifiques : cela dit en passant, et sans qu'il y paraisse trop, à l'adresse des juges de Galilée. Dans l'intimité, Descartes s'exprime plus librement encore, et ne se fait pas scrupule de railler saint Thomas lui-même, le Docteur « angélique », qui connaissait les anges au point d'en faire le dénombrement et le classement hiérarchique, comme s'il avait siégé dans leurs assemblées célestes : nulle part il ne s'était donné autant de peine, et nulle part il n'avait fait preuve, bien entendu, d'autant d'ineptie<sup>c</sup>, disons d'incompétence.

Descartes borne son ambition à démontrer, dit-il, *l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme*<sup>d</sup>. Ce double titre avait l'avantage de mettre en évidence les deux vérités sur lesquelles il désirait appeler l'attention de la Sorbonne. Il rend son dessein encore plus explicite, en renforçant le titre particulier de quelques-unes de ses *Méditations*<sup>e</sup>. La troisième, par exemple, était d'abord intitulée « de Dieu » seulement, *de Deo*; il ajoute ces deux mots, *quod existat*, « qu'il existe ». De même la cinquième était intitulée seulement « de l'essence des choses matérielles », *de essentiâ rerum materialium*; il ajoute, *et iterum de Deo, quod existat*, « et derechef, de l'existence de Dieu ». Enfin, la sixième et dernière avait d'abord pour simple titre « de l'existence des choses matérielles », *de rerum materialium existentiâ*; Descartes ajoute, *et reali mentis à corpore distinctione*, « et de la distinction réelle entre l'âme et le corps de l'homme ». Ces additions datent de la fin de janvier 1641, lorsque Descartes avait déjà reçu les observations de Mersenne,

a. Tome VII, p. 429, l. 5-8. Tome VI, p. 8, l. 8-17.

b. *Ibid.*, p. 142, l. 20-26.

c. Tome V, p. 157.

d. *Meditationes de prima philosophia, in qua Dei existentia & animæ immortalitas demonstratur.* (Tome VII, p. XIX.)

e. Tome III, p. 297, l. 20-30 : du 28 janv. 1641.



et au moins les secondes et les troisièmes objections. Elles sont significatives. Elles révèlent nettement une préoccupation ontologique, qui n'apparaissait pas aussi bien d'abord : et ceci, semble-t-il, afin de donner pleine satisfaction aux théologiens.

D'autre part, cependant, le titre général avait peut-être l'inconvénient de dissimuler l'objet réel de cette métaphysique, lequel était d'assurer les fondements de la physique<sup>a</sup>. L'esprit de Descartes n'avait-il point, nous l'avons vu, une orientation nettement scientifique, et non pas théologique ? Lui-même en fera l'aveu, après de longues réticences, au P. Dinet, dans la lettre qu'il ajoute en mars ou avril 1642 à la seconde édition : ces six Méditations contiennent, dit-il, tous les principes de la philosophie (entendez la physique) que je prépare, *in paucis illis Meditationibus principia omnia Philosophiæ quam paro continentur*<sup>b</sup>. Mais déjà, pour un lecteur averti, l'examen des titres particuliers et de l'ordre dans lequel ils se succèdent, était singulièrement révélateur. Il n'était question de Dieu que dans la troisième et la cinquième Méditation, et de l'âme dans la seconde seulement. On s'y serait trompé même, et Descartes fut obligé de dire, à maintes reprises, que, pour l'âme, la seconde Méditation a besoin d'être complétée par la sixième : celle-ci seule donne l'explication définitive<sup>c</sup>. De là le sous-titre qu'il y ajoute, « de la distinction » réelle entre l'âme et le corps » ; mais le titre primitif, le seul qui comptait d'abord, était simplement « de l'existence des » choses matérielles ». Et la dernière Méditation répond ainsi à la première : le cycle se referme, et la fin rejoint le commencement. Quel est, en effet, le but de la première Méditation ? Mettre en doute l'existence des choses matérielles. Et le but de la dernière ? Rétablir l'existence de ces mêmes choses matérielles. Le monde physique est le point de départ de cette métaphysique, et c'est au monde physique qu'elle aboutit.

a. Tome III, p. 297-298.

b. Tome VII, p. 602, l. 20-21.

c. Tome III, p. 266, l. 9-15 ; p. 272, l. 1-6.

Entendons-nous bien : le monde physique, non pas tel qu'il s'offre à nos sens, monde de couleurs, de saveurs et d'odeurs, de sons, etc., mais dans ce qu'il a d'essentiel, étendue, figure et mouvement, et que nous pouvons scientifiquement connaître. C'est de science, en effet, qu'il s'agit, ou de la vérité dans les sciences, laquelle ébranlée d'abord et même renversée, dans la première Méditation, a besoin, dans la sixième et dernière, d'être relevée et raffermie. Entre temps, de la seconde à la cinquième, Descartes fait une excursion rapide dans la métaphysique, parce qu'il ne pensait pas sans cela pouvoir être physicien, le physicien novateur, le physicien révolutionnaire qu'il a été.

Nous sommes moins frappés de cette tactique aujourd'hui. Depuis bientôt trois siècles que Descartes est lu de tous les Français qui étudient et qui pensent, ses idées nous sont devenues familières; elles ont donc perdu de leur nouveauté, et il nous faut un effort pour nous représenter l'effet produit par elles sur les contemporains. Ceux-ci furent frappés du caractère paradoxal de la doctrine nouvelle<sup>a</sup> : paradoxe

a. Cependant quelques-uns, se contentant d'une lecture superficielle, ne virent rien de nouveau dans les *Méditations*. Tel ce Gaspard van Baerle (voir ci-avant, p. 294, note b), à qui Huygens, son parent, fait ainsi la leçon, lettre à Barlæus, 27 août 1642 :

« Attende, rogo, mī Barlæe, ad ea quæ dicturus sum, candidè, si  
 » unquam, & παρρησιαστικῶς. Apertè quidem tu, & nullâ circuitione fen-  
 » tentiam dixisti de Cartesij Metaphysicâ, [*in margine* : & mihi sic abundè  
 » fatifactum est, non autem (*écrit au-dessus de at* nondum *barré*) tibi].  
 » Non est quòd fuspiceris, palàm fore, quod inter nos perire voluisti.  
 » Non habeo in delicijs, committere magna ingenia, nisi consentiente  
 » utroque : ut ex bonorum silicum attritu scintillæ emicent illustrandæ  
 » veritati. Ergo cætera omnia reticentem, quod bonâ fide faciam, hoc  
 » velim unicum, à te nunciare patiaris homini Philosophorum omnium  
 » quos noui maximè tractabili & πραστ̄ (*écrit au-dessus de πραστατόν*  
 » *barré*), sic nimirum te sentire : [*in margine* : Noua loqui cùm vult (ita  
 » loqueris), loqui trita; vetera principia dum ejurat, & noua parturit,  
 » in eadem relabi]. Ipsidem argumentis probare Deum esse, & animam  
 » immortalem, quibus usi sunt & alij. Ipse verò videris : nisi enim te  
 » jubente vel permittente, nihil eliminabo. »

« Neque est hoc illud quo te, ut attenderis, rogavi. Sequitur. Narro



n'est point toujours synonyme de vérité, sans doute, mais c'est au moins synonyme d'originalité, et le système de Descartes apparut comme singulièrement original. Une circonstance, entre autres, y contribua. Aujourd'hui ce système, considéré dans son unité et dans la liaison de ses parties, se manifeste

» tibi, amice, & comperies aliquando, nihil illo viro candidius esse, nihil  
 » illo candore fallacius. Solet enunciare potissima quæque assertionum  
 » suarum argumenta tam planis simplicibusque verbis, ut multoties lecto-  
 » rem docuerit, quæ hic se discere non obseruauerit. Unde neminem de  
 » Cartesio & Cartesij lectoribus meliùs meruisse olim iudicauit, quàm qui  
 » opusculis Physicis, quæ his præmisit, indicem locupletem ἠκρίβωσε.  
 » Me quidem fateor monuisse plurimarum rerum, quæ sub tam facili &  
 » aperto fermone latentes planè attentionem meam fugerant aut non  
 » affecerant. Possit de tali scriptore dici : *Laboro clarus esse, obscurus fio.*  
 » Crede mihi tamen, simplici illo & inornato gressu προαίρειν εἶθε μάλα  
 » συνεχῶς καὶ ἀσφαλῶς καὶ ἀπλανῶς. Mathematicum ingenium est & planè  
 » lynceum. Peruidet paralogismorum omnes latebras ἐν ῥιπῇ ὀφθαλμοῦ,  
 » nec acquiescit nisi demonstrationibus quæ cum veritate & ipso sole de  
 » luce contendunt. Quarum tam insolubilis ab imis ad sequentia conca-  
 » tenatio est, ut si, verbi gratiâ, corruat τὸ *Existo quia cogito*, nec verum  
 » esse possit tres angulos trianguli pares esse duobus rectis. »

« Concludo, Vir præstantissime; non fugisse, sed potuisse fugere primos  
 » intuitus nonnulla, quæ si attentius repetas, aliter te de cæteris ac de  
 » toto Cartesio sentire adigant, quàm hæcenus sentire videri vis. Certè,  
 » quid esse causæ possit, cur conferre cum tanto viro, qui tantus es,  
 » detrectare debeas, non fati assequor. Fallor enim, aut ὁμῶδοξοι, (certò  
 » *écrit d'abord, puis barré*) utique non infesti inuicem Philosophi, disce-  
 » deretis. [*In margine* : Et veritatis denique interest, & posterorum, de  
 » quibus ego plus quàm de me sollicitus sum, quatuor studiosorum  
 » Pater, ut vel Barlæo cum Cartesio conueniat, vel cur diffideant publicè  
 » innotescat.] Hæc sunt de quibus seridè te conuentum volui... » (Amster-  
 dam, MS. Bibl. Académie des Sciences, CONSTANTINI HUGENII *Epistolæ*  
*Latinæ MS., Epist. 328.*) Les quatre étudiants de Huygens sont ses  
 quatre fils, énumérés ci-avant, p. 115, note.

Huygens avait déjà écrit à Barlæus, « Jul. 1642 » :

« Cartesij *Meditationes metaphysicas*, accuratè nunc editas, cum  
 » objectionibus doctorum, & autoris solutionibus, quin tandem videris  
 » non ambigo : si autem peruideris, magnopere à te peto ut perscribas  
 » quid in uniuersum de opere sentias. » (*Ibid., Epist. 333*, post-scriptum.)  
 La lettre est ainsi datée à la fin : « Cal. Sext. cix id cXLII », 1<sup>er</sup> août 1642.  
 Huygens emploie ici le mot *solutiones* ; Descartes avait préféré *respon-*  
*siones*. (Voir ci-avant, p. 301.)

à nous avec une logique parfaite. Mais ces vues d'ensemble étaient inconnues à la critique du xvii<sup>e</sup> siècle : le nom même de *Système*, réservé aux spéculations des seuls astronomes, ne semblait guère applicable aux rêveries des métaphysiciens ou des philosophes ; encore bien moins était-on disposé à voir dans l'œuvre de chacun d'eux une sorte d'organisme, avec un principe interne qui y répand la vie comme dans tous les membres d'un même corps. On aimait mieux, à la façon des Scolastiques, extraire d'un texte telles et telles propositions détachées, qui, sous forme de thèses, devenaient l'objet de disputes comme en soutenaient, à la fin des classes de philosophie, maîtres et écoliers dans les universités et les collèges. Descartes, novateur en tout, a beau protester d'avance contre cette façon de traiter, autant dire de mutiler sa doctrine, et recommander de lire d'un bout à l'autre ses écrits, afin de bien suivre l'enchaînement des pensées. L'habitude ancienne est trop forte ; et Gassend, lui-même, avertit qu'il donne un index détaillé de ses *Instances*, afin que le lecteur soit libre de choisir, à sa fantaisie, tantôt l'une, tantôt l'autre séparément. Or, rien ne heurte davantage l'opinion commune, et parfois même le bon sens, qu'un propos de philosophe, séparé de ce qui l'explique et de ce qui le complète ; rien, dira Descartes lui-même, qui paraisse plus extravagant.

On ne vit donc d'abord qu'un paradoxe dans la première Méditation<sup>a</sup>, et un paradoxe peu sérieux, que Descartes ne proposait pas « pour de bon » ; au fond, ne se moquait-il pas du public ? Le titre était : « des choses que l'on peut révoquer » en doute », titre modeste et inoffensif, en apparence ; mais voici que, parmi ces choses, en fin de compte, tout se trouvait compris, sans rien d'excepté. On ne voulut point le croire : douter ainsi, dans la pratique tout au moins, serait folie, d'où les plaisanteries faciles d'un P. Bourdin, par exemple. Descartes est le premier à en convenir, et répète qu'on ne peut et

a. Tome VII, p. 17-23 ; et t. IX (1<sup>re</sup> partie), p. 13-18.



qu'on ne doit douter ainsi que dans la spéculation. Cependant ceux-là mêmes qui le reconnaissent avec lui, ne semblent pas avoir pénétré les raisons profondes d'un tel doute. Ils passent trop légèrement sur cette première Méditation, au lieu de s'y arrêter et d'approfondir ; et plus d'une fois Descartes s'en est plaint. Il demande que l'on consacre plusieurs mois, ou tout au moins plusieurs semaines, à considérer les raisons de cette première Méditation, et ne veut pas qu'on lise son livre comme un roman<sup>a</sup>. Il indique nettement le but qu'il avait en doutant, à la fin de ses Réponses aux sixièmes Objections, c'est-à-dire dans les dernières pages du volume tel qu'il se présentait d'abord, avant la seconde édition<sup>b</sup> : comme s'il voulait laisser le lecteur sur cette impression, et lui donner ici la clé de ce qu'on trouve au début. Donc nous n'avons d'abord que des idées confuses, où nous mêlons tout, à tort et à travers ; et nous commettons par suite erreur sur erreur, au dedans de nous comme au dehors. Au dedans, nous attribuons à l'âme des choses qui n'appartiennent qu'au corps ; à l'extérieur, nous attribuons à tous les corps des choses qui n'appartiennent qu'à l'âme<sup>c</sup>. De là ces prétendues « qualités réelles », qui ne sont que nos sensations mêmes, transportées telles quelles indûment dans les corps ; et Descartes donne comme exemple typique la pesanteur, ou l'idée que nous nous en faisons<sup>d</sup>. Ce sont là des préjugés de notre enfance, et qui nous sont naturels par conséquent, mais qui se retrouvent sous une forme savante ou plutôt pédante dans la philosophie scolastique : celle-ci ne fait que continuer et prolonger ainsi notre premier âge : ce

a. Tome VII, p. 130, l. 23-27. De même pour la seconde, p. 131, l. 13-16. Quant à l'expression « comme un roman », elle a été ajoutée dans la traduction, t. IX, p. 107. Le texte latin donnait seulement : *Neque id, quod ab alterius cogitatione tantum pendet, possum ipsi oscitanti obtrudere.* (Tome VII, p. 135-136.)

b. *Ibid.*, p. 439, l. 16, à p. 447. Tome IX (1<sup>re</sup> partie), p. 238-244.

c. Tome III, p. 420, l. 11, à p. 421, l. 15.

d. Tome VII, p. 441, l. 23, à p. 442, l. 29. Tome IX (1<sup>re</sup> partie), p. 240-241.

sont les mêmes jugements faux, les mêmes préjugés. Et voilà pourquoi Descartes voudrait extirper de notre esprit l'erreur : ce serait en finir avec cette végétation de doctrines erronées, et couper véritablement le mal à sa racine. Mais son doute prend une portée bien plus grande encore, avec l'introduction du malin génie, ou démon méchant, bref d'un principe mauvais qu'il suppose à l'origine. Pascal a vu nettement le danger de cette supposition, et qu'il était impossible cependant à un philosophe d'y échapper : « l'incertitude de notre » origine, dit-il, enferme celle de notre nature<sup>a</sup> ». Pascal est possédé du même besoin d'absolu dans la vie morale, que Descartes dans la vie intellectuelle. Un moment ces deux grands esprits ont regardé bien en face la théorie du mal radical, laquelle admise interdirait à l'homme à tout jamais aussi bien une pensée vraie qu'une bonne action. Pour qu'il soit réellement capable et de l'une et de l'autre, il faut qu'il tienne son origine d'un être en possession de toute vérité et de toute bonté. Mais comment être sûr qu'un tel être existe ?

La seconde Méditation<sup>b</sup> parut plus paradoxale encore. Descartes avait choisi ce premier titre : « De la nature de l'esprit » humain », *De naturâ mentis humanæ*. Puis, comme pour piquer davantage la curiosité, sinon même pour mystifier son monde, il ajouta : « qu'il (l'esprit) est plus aisé à connaître que » le corps », *quod ipsa sit notior quàm corpus*. Cela ressemblait à une gageure. Songeons, cependant, que sept à huit siècles de philosophie scolastique, et quinze à seize siècles de christianisme, avaient façonné les esprits de telle sorte, que la question se posait, comme dira Gassend, entre la chair et l'esprit, *Caro* et *Mens*, entre l'âme immatérielle ou spirituelle et le corps qui n'est que matière, ou bien entre la substance, et le mode, et l'accident, le tout avec l'appareil obligatoire du syllogisme. Descartes se tire le plus habilement qu'il peut de

a. PASCAL, *Pensées* (édit. Brunshvicg, Paris, 1904), t. II, p. 341-342 et p. 344-345.

b. Tome VII, p. 23-34. Tome IX (1<sup>re</sup> partie), p. 18-26.



ces difficultés où s'embarrassent ses adversaires. Il écarte les définitions de l'homme, communément reçues dans les écoles, par le genre le plus proche et la différence propre : animal raisonnable, etc. . . . Procédant par élimination, ce qui lui est aisé après tant de motifs de doute rassemblés dans la Méditation précédente, il ne retient que la pensée, et c'est par là qu'il se définira lui-même, comme par l'essence, ou la nature, ou la forme véritable de son être : nouvelle sorte de définition, empruntée aux mathématiques, et introduite par lui dans la métaphysique. Cette pensée, qui est identique au doute, n'est pas moins indéniable que lui : je doute, je pense, je suis, trois termes ou même deux (en réunissant le premier et le second), qui n'en font qu'un ; je pense, donc je suis. Le mot *donc* est presque de trop ; et il avait l'inconvénient de faire penser à un syllogisme incomplet, et qui devait être complété : aussi ne manqua-t-on pas de réclamer à Descartes l'argument en forme, avec majeure, mineure et conclusion. Il s'exécuta, faisant rentrer de force dans ces vieux cadres un raisonnement qui n'était point fait pour cela : qu'avait-il besoin, en effet, de cette façon de prouver, tout à fait surannée ? Il inaugurerait une preuve nouvelle, plus expéditive, et plus sûre aussi, par simple vue, ou inspection, ou intuition. Je pense ; cela ne suffit-il pas ? Je suis au moins une pensée, incontestablement. Ne suis-je que cela ? Et la pensée est-elle bien toute mon essence, toute ma substance ? ou qui sait ? peut-être un mode seulement ? Est-elle foncièrement distincte de toute autre chose, et en particulier du corps ? Pour le savoir, il faut recourir à Dieu.

Et c'est là le paradoxe de la troisième Méditation<sup>a</sup>. Non point, parce que Descartes y prouve Dieu : c'était le grand problème que la philosophie, longtemps servante de la théologie, avait à résoudre avant tout ; et maintenant encore la première question, souvent même la seule, qu'une âme façonnée par l'éducation chrétienne pose d'abord à un philo-

a. Tome VII, p. 34-52. Tome IX (1<sup>re</sup> partie), p. 27-42.

sophe, est la question religieuse de l'âme et de Dieu. Mais Descartes prétend prouver Dieu par la seule idée de Dieu. Tout d'abord avons-nous une telle idée? Les sauvages, par exemple, l'ont-ils? Et on alléguait les récits des voyageurs : l'Amérique, découverte depuis un peu plus d'un siècle, fournissait l'argument nouveau des Canadiens et des Hurons<sup>a</sup> que s'efforçaient de convertir les missionnaires ; et voici dans la philosophie moderne, la première apparition, timide encore et discrète, de ces sauvages dont le défilé, de rigueur désormais dans tout système, était appelé à une si prodigieuse fortune. Et les enfants eux-mêmes, ont-ils cette idée de Dieu, les enfants au sein de leur mère? Plus tard, ils ne se souviennent pas de l'avoir eue ; mais les cartésiens s'en souviennent, dira-t-on plaisamment, et cela leur suffit. De fait, Descartes est amené à rabattre un peu de ses prétentions ; ou du moins il s'explique. Certes, nous n'avons pas une idée complète de Dieu, puisqu'il est infini, de même que nous n'embrassons point du regard toute l'étendue de la mer : nous la voyons cependant<sup>b</sup>. Ou bien (et cette autre comparaison rappelle un homme habitué à rêver dans les bois) on ne saurait, certes, entourer complètement de ses bras un arbre dont le tronc est trop gros, mais on peut le toucher de la main, et s'assurer ainsi qu'il existe : de même notre esprit peut bien toucher Dieu, pour ainsi dire, de la pensée, et prendre contact avec lui, sans pour cela le comprendre, c'est-à-dire en prendre une connaissance entière, et au sens propre du terme, véritablement l'embrasser : ce serait en faire le tour, et le limiter, lui qui est infini<sup>c</sup>. Pressé par ses adversaires, notre philosophe finit presque par lâcher prise : au lieu de dire que nous touchons l'idée de Dieu, ou que nous la tenons, il avoue que nous avons seulement en nous le

a. Tome VII, p. 124, l. 10, et p. 154. Tome IX, p. 98 et p. 120.

b. *Ibid.*, p. 113, l. 17, à p. 114, l. 5. Tome IX (1<sup>re</sup> partie), p. 90.

c. Tome I, p. 152, l. 9-19. Tome VII, p. 367-368. Tome IX (2<sup>e</sup> partie), p. 42.



pouvoir de la former ; et cela suffit. L'idée telle quelle que nous avons de l'Être parfait, est un effet de ce pouvoir ; et notre existence, à nous qui sommes capables de cette idée, est ce pouvoir même.

Mais quelle est la cause de cette idée en nous, et quelle est la cause de notre existence ? La question de causalité, que Descartes se pose ainsi doublement, va lui permettre de s'élever, comme d'un bond et immédiatement, jusqu'à l'Être parfait qui existe, jusqu'à Dieu. Les théologiens furent étonnés : Caterus, Arnauld. Ils n'avaient pas encore vu la causalité appliquée ainsi à une idée ; saint Thomas ne s'en servait que pour des existences particulières, causes secondes elles-mêmes, et par lesquelles, en vertu de cette causalité, on remontait de cause en cause jusqu'à la cause première. Tout autre est le procédé de Descartes : il n'a que faire de cette longue chaîne de causes qui peut aller à l'infini, et ne le conduirait pas où il veut ; il s'en tient au premier anneau, et le rattache immédiatement à un terme solide, au delà duquel plus n'est besoin de remonter. Je suis, Dieu est, c'est encore là une double vérité, connue comme une seule, sans raisonnement, mais par intuition. Un tel emploi de la causalité, entendez celle de la cause efficiente, est-il légitime ? Plus tard, lorsque la critique des philosophes modernes se sera exercée sur ce principe, il deviendra difficile d'en faire l'application en dehors des phénomènes qui sont dans l'espace et dans le temps ; on en règlera l'usage, on le bornera au relatif, avec interdiction de le transporter dans l'absolu. Déjà Arnauld et Caterus faisaient des réserves. Ma pensée a besoin d'une cause qui est Dieu, mais Dieu n'a plus besoin de cause, parce qu'il est à lui-même sa cause : il est par lui-même ou par soi, *a se*, comme par une cause<sup>a</sup>. Ce *comme*, ajouté par Descartes, indique bien qu'ici, dans l'absolu, les mots ont un sens différent. Notre philosophe s'en rend compte, et le métaphysicien

a. Tome VII, p. 231-232 ; et p. 235, l. 15, à p. 245, l. 24. Et t. IX, p. 179-180 et p. 182-189.

aux abois recourt au mathématicien <sup>a</sup>. En mathématiques, on raisonne sur les corps composés de lignes courbes, comme s'ils l'étaient de lignes droites; les règles sont les mêmes, et la démonstration réussit : la sphère, par exemple, est considérée comme limitée de petites surfaces planes en nombre infini. Le passage ne se fait pas autrement de l'âme humaine à Dieu. Paradoxe encore, que ne fait qu'accuser davantage cette spécieuse analogie.

Et les paradoxes continuent de se succéder et de s'accumuler jusqu'à la fin. Dieu ou l'Être parfait comprend en lui, c'est-à-dire dans son entendement, les formes immuables, les essences, les vérités éternelles ; mais il est autre chose encore, il est volonté. L'entendement, si parfait qu'il soit, n'épuise pas, à lui seul, toute la perfection ; ni la volonté non plus, d'ailleurs, à elle seule. Les philosophes anciens s'en tenaient aux essences éternelles ; Descartes prend celles-ci pour acquises et pour accordées, et leur conserve le caractère d'éternité ; mais il va plus loin, et leur adjoint la volonté divine qui, pour être infinie et parfaite, doit être absolument libre, d'une liberté d'indifférence. Autrement, elle serait assujettie aux vérités éternelles : tel le Jupiter ou le Saturne antique, assujetti au Destin. Au contraire, tout est création de cette liberté divine, à commencer par les vérités éternelles elles-mêmes. Ainsi Descartes n'avait plus à craindre qu'on l'accusât, comme Jordano Bruno <sup>b</sup>, de ruiner le dogme de la création : il ne le restreint même pas à ce monde créé, il l'étend à tout. Et ce n'est plus un dogme, mais une vérité de métaphysique, conséquence ou condition même de la perfection. Les théologiens n'en demandaient pas tant, et jugèrent sans doute que le philosophe, pour vouloir trop prouver, risquait de compromettre les intérêts de la religion.

Autre paradoxe : la liberté en l'homme n'est pas moindre

a. Tome VII, p. 241, l. 16-27, et p. 245, l. 3-20. Et t. IX, p. 185 et p. 189.

b. Voir ci-avant, p. 139.



qu'en Dieu; de part et d'autre, elle est infinie. Le bon sens, un peu court et un peu épais, de Gassend, se révolte. A votre aise, dit Descartes, et dédaigneusement il le rappelle au sentiment intérieur que nous avons tous de notre liberté<sup>a</sup>. Elle va devenir, pour lui, comme un instrument de libération. Il pense trouver en elle la cause de l'erreur, et le moyen de nous en libérer : à la fois donc le mal et le remède<sup>b</sup>. D'une part, en effet, la liberté n'attend pas toujours que l'entendement ait accompli son œuvre, c'est-à-dire ait fait la lumière : elle se précipite, elle emporte le jugement, elle juge en aveugle et se trompe, par sa faute. Mais libre à elle, par contre, de ne pas se tromper, du moins en matière de science, où rien ne presse : elle n'a qu'à s'abstenir, à rester tranquille, jusqu'à ce que soit faite la lumière. La méthode du doute, ainsi mise en pratique, préserve le savant de toute erreur. On dit qu'il est humain de se tromper, *errare humanum est*; au contraire, l'homme peut toujours, s'il le veut, éviter l'erreur; il lui suffit, pour cela, de le vouloir.

Aussitôt, comme pour donner un bel exemple de l'infaillibilité à laquelle, toutes précautions prises, peut prétendre la pensée humaine, il s'en va choisir, comme preuve principale de l'existence de Dieu, non pas la plus populaire, celle des causes finales, qu'il rejette absolument (Gassend le lui reproche assez)<sup>c</sup>, mais bien la plus extraordinaire de toutes, la preuve par la seule essence divine, une preuve dont saint Thomas lui-même se méfiait, si bien que Caterus n'aura qu'à reprendre contre Descartes les arguments de saint Thomas<sup>d</sup>. Jadis saint Anselme l'avait proposée le premier, ce semble; et Mersenne le savait, puisqu'il avait même reproduit cette preuve dans un de ses livres en 1624; mais Descartes l'ignorait sans doute, puisque, sur l'indication de Mersenne, il répondit qu'il irait

a. Tome VII, p. 377, l. 22-28.

b. *Ibid.*, p. 52-62 (*Medit. III*). Et t. IX (1<sup>re</sup> partie), p. 42-50.

c. *Ibid.*, p. 308, l. 25, à p. 310, l. 8, et p. 374, l. 20, à p. 375, l. 13.

d. *Ibid.*, p. 98, l. 2, à p. 99, l. 20.

à la première occasion dans une bibliothèque consulter le passage de saint Anselme<sup>a</sup>. Sans doute les mathématiques l'avaient conduit à cette preuve qui d'ailleurs, il le reconnaît, a toutes les apparences d'un sophisme<sup>b</sup>. Dans un triangle les propriétés se déduisent nécessairement de l'essence ou de la définition. Or, de l'essence de l'Être parfait, on peut déduire de même les perfections de cet Être, à commencer par la première de toutes, l'existence : l'Être parfait existe donc nécessairement. Dans ses Réponses aux secondes Objections, Descartes, pour satisfaire les philosophes et les géomètres, met l'argument en forme, avec majeure, mineure et conclusion<sup>c</sup>. Il fait plus, il dispose ses raisonnements comme on lui demande de le faire, d'une façon géométrique, avec tout un appareil de définitions, demandes (ou postulats) et axiomes. Mais là même, lorsqu'il formule cette preuve en une proposition : « L'existence de Dieu » se connaît de la seule considération de sa nature », et qu'il la démontre par un syllogisme, il ne peut s'empêcher d'ajouter que c'est peine inutile, la conclusion pouvant être connue d'elle-même et sans preuve ; et il en avait fait un postulat, c'est-à-dire une chose qu'il demande qu'on lui accorde, précisément parce qu'elle n'a pas besoin de raisonnement ni de preuve<sup>d</sup>. Dans une lettre à Mersenne, cette même année 1641, il déclare que « la considération d'un tel être (l'être souverainement parfait) nous conduit si aisément à la connaissance de son existence, que c'est presque la même chose de concevoir Dieu et de concevoir qu'il existe<sup>e</sup> ». Le mot *presque* semble n'être qu'une concession à ses adversaires : pour lui, c'est bel et bien la même chose, et les deux propositions n'en font qu'une, comme n'en faisaient qu'une aussi déjà l'affirmation de son existence propre ou de sa pensée et celle de l'existence

a. Tome III, p. 261, l. 9. Voir ci-avant, p. 137, note b.

b. Tome VII, p. 65, l. 16, à p. 68. l. 20. Le mot *sophisma* : p. 66, l. 2-3. Tome IX (1<sup>re</sup> partie), p. 52-54.

c. Tome VII, p. 160-170. Et t. IX, p. 124-132.

d. Tome VII, p. 167, l. 4-7. Tome IX, p. 129.

e. Tome III, p. 396, l. 4-10.



de Dieu. Le philosophe est bien forcé, pour exposer ses idées, de les produire l'une après l'autre, séparément, de les détacher ainsi, sauf à montrer aussitôt le lien qui les rattache entre elles et fait de toutes un ensemble. Mais l'apparence de connaissance discursive qu'il leur donne d'abord, ne doit pas nous tromper sur leur caractère vrai : ce sont des intuitions ; et bien mieux, toutes ne sont qu'une seule et même intuition.

Quant à l'essence et à l'existence des choses matérielles, qui est le but final de Descartes dans ses *Méditations*<sup>a</sup>, comme préparation à sa physique, nous ne nous y arrêterons pas en ce moment. Étendue, figure et mouvement, ce sont là les conditions nécessaires et suffisantes de notre connaissance à cet égard, et aussi les conditions de l'existence des choses matérielles. Cela seul est clair et distinct, et peut offrir une matière à la science. Nous pouvons là-dessus nous fier à nos idées ; Dieu, de qui elles nous viennent, étant l'Être parfait, ne peut pas nous avoir trompés. Cependant il y avait telle conséquence, que Descartes acceptait résolument, et devant laquelle reculaient bon nombre de ses contemporains : à savoir l'inutilité, dans ces conditions, d'une âme, même sensitive et végétative, chez les bêtes, où tout devait s'expliquer par ressorts et par mouvements, comme dans une simple machine. Si dans l'homme même tant d'opérations s'accomplissent sans que l'âme y ait la moindre part, à plus forte raison dans l'animal. Gassend proteste et raconte des histoires toujours amusantes de chien, notamment à la chasse<sup>b</sup> ; Arnauld lui-même hésite d'abord : l'exemple du loup et de la brebis qui en a peur, l'embarrasse<sup>c</sup>. Descartes n'en maintient pas moins fortement sa thèse. L'automatisme des bêtes, comme on dira, n'est pas seulement pour lui une méthode pour mieux

a. *Medit. VI.* Tome VII, p. 71-90; et t. IX, p. 57-72.

b. Tome VII, p. 268.

c. *Ibid.*, p. 204, l. 29, à p. 205, l. 12; en particulier, p. 205 l. 7-12.

étudier la réalité et la mieux connaître ; c'est bien la réalité même, et la réalité tout entière<sup>a</sup>.

Là est précisément le fort et le faible de toute la doctrine de Descartes : quel problème exactement se pose-t-il et prétend-il résoudre ? Problème de la connaissance, ou problème de l'existence ? En réalité, les deux à la fois, indistinctement, par la raison bien simple que la distinction n'était pas encore faite de son temps comme elle l'est aujourd'hui. La tendance ontologique domine dans ses *Méditations*, comme lui-même l'a marqué expressément par les sous-titres ajoutés après coup à la plupart d'entre elles : « de Dieu, *qu'il existe* (3<sup>e</sup>), et dere-  
» chef *qu'il existe* (5<sup>e</sup>) ; et de la distinction *réelle* de l'âme et  
» du corps (6<sup>e</sup>) ». Pourtant, après avoir affirmé sa première

a. Voir à ce sujet t. III, p. 386, l. 25 : lettre du 23 juin 1641, avec la note, p. 390. A propos de la remarque de Bayle, d'ailleurs si judicieuse, rapportée dans cette note, La Fontaine écrira à la duchesse de Bouillon, nov. 1687 : « Votre philosophe (*La Fontaine lui-même*) a esté bien  
» estonné quand on lui a dit que Descartes n'estoit pas l'inventeur de ce  
» systéme que nous appelons la machine des animaux, & qu'un Espagnol  
» l'avoit prévenu. Cependant, quand on ne lui en auroit point apporté de  
» preuves, je ne laisserois pas de le croire, & ne sçay que les Espagnols  
» qui pussent bastir un chasteau tel que celui-là. » (*Œuvres de J. de La Fontaine*, édit. Hachette, t. IX, 1892, p. 393.) — Bossuet, vers 1678, dans son *Traité de la connoissance de Dieu & de soy-mesme*, chap. V, § II, sans doute pour atténuer ce paradoxe cartésien, en avait indiqué la première idée, au moins comme comparaison, dans saint Thomas lui-même : « ... Quand les animaux montrent dans leurs actions tant  
» d'industrie, saint Thomas a raison de les comparer à des horloges &  
» aux autres machines ingénieuses, où toutefois l'industrie reside, non dans  
» l'ouvrage, mais dans l'artisan. » Le passage visé se trouve, *Summæ Theologicæ* Prima Secundæ, quæst. XIII, art. 2 : « ... In omnibus quæ  
» moventur à ratione, apparet ordo rationis moventis, licet ipsa quæ à  
» ratione moventur, rationem non habeant : sic enim sagitta directè  
» tendit ad signum ex motione sagittantis, ac si ipsa rationem haberet  
» dirigentem ; & idem apparet in motibus horologiorum & omnium  
» ingeniorum humanorum quæ arte fiunt. Sicut autem comparantur  
» artificialia ad artem humanam, ita comparantur omnia naturalia ad  
» artem divinam. » Tout cela cependant est fort loin de Descartes. Voir ci-avant, p. 156-157 et p. 162-163.



vérité, *Je pense*, il pouvait aussitôt déduire de la pensée seule tout le reste : pensée imparfaite, qui est la sienne propre, et pensée parfaite qui est Dieu, ensuite essences matérielles, ou le monde, etc. En ajoutant, comme il l'a fait, *Donc je suis*, il compliquait sa métaphysique d'une question oiseuse et insoluble, celle de l'existence. Sa doctrine n'y gagnait rien en vérité ; car ou bien l'existence se confond, s'identifie, avec la pensée même déjà affirmée, et l'affirme une fois de plus, inutilement ; ou bien elle est autre chose, et c'est alors la porte rouverte à toutes ces disputes scolastiques, que notre philosophe espérait exclure à jamais ; pis que cela, rouverte au scepticisme, cette fois inexpugnable, dont il s'était imaginé avoir raison. Gassend, par exemple, le prend à parti, au sujet de la réalité objective de nos idées<sup>a</sup> : en quoi consiste-t-elle, sinon dans cette portion des choses que notre esprit peut connaître, c'est-à-dire en quelque sorte absorber et s'assimiler ? Mais ne laisse-t-il pas en dehors une sorte de résidu ? Et qui nous dit que ce résidu n'est pas l'essentiel, la substance même de la chose, dont nous ne connaissons que l'apparence intelligible ? On ne saurait se croire maître d'une place forte, tant que résiste comme un suprême réduit, où l'on n'a pas pénétré : c'est peut-être le donjon, d'où l'on a toujours à redouter une sortie offensive de l'ennemi pour déloger l'assaillant des positions qu'il occupe et qu'il croyait avoir conquises définitivement. Dans ses Réponses aux secondes Objections, Descartes voit le danger et pense l'écarté ainsi<sup>b</sup> : pourquoi se mettre en peine de ce qui, en somme, est reconnu impénétrable à notre esprit ? On n'en saurait rien tirer ni pour ni contre ; c'est donc à l'égard de l'esprit quelque chose d'inexistant, une menace, si l'on veut, toujours suspendue, mais une menace imaginaire, un épouvantail d'enfants. A la bonne heure : mais alors toute existence, pour nous, est celle que notre esprit peut atteindre, et saisir, et tenir entièrement sous ses prises, autant dire une pensée claire et

a. Tome VII, p. 258-277 et p. 350-361.

b. *Ibid.*, p. 144, l. 21, à p. 146, l. 13. Et t. IX, p. 113-114.

distincte, une idée qui ne présente rien d'opaque, et soit toute transparente. La seule et vraie réalité est ainsi celle de nos pensées; et toute la vérité de nos jugements est la conformité de ceux-ci avec des idées, parfaitement connues, puisqu'elles sont claires et distinctes, et non avec de prétendues choses, forcément inconnues par quelque endroit, à moins qu'on ne les réduise entièrement à des idées, auquel cas ce ne sont plus des choses, mais uniquement des idées. Poussé dans ses derniers retranchements, Descartes en vient là, et sa doctrine apparaît par moments comme un pur idéalisme<sup>a</sup>.

Mais telle qu'il la présente au public dans ses *Méditations*, elle est toute préoccupée de réalité, et mal dégagée de ce problème de l'existence, sorte de poids mort qui l'alourdit. En pouvait-il être autrement? Il n'osait pas, sans doute par un scrupule théologique, ne point parler de l'existence de Dieu, de l'existence de l'âme, de l'existence des choses matérielles. Et lui-même avait trop insisté sur ce doute hyperbolique, qui menaçait de tout détruire, pour ne pas se croire obligé en conscience de rétablir précisément ce qu'il avait mis en question, l'existence, et toute existence. Enfin le bon sens de la race répugnait peut-être à ces rêveries aventureuses, qui, pourtant, deux ou trois siècles après, apparaîtront comme une philosophie assez raisonnable, tant on y sera accoutumé. Un spirituel philosophe de nos jours a laissé échapper cette boutade: « Descartes disait, *Je pense, donc je suis*; on dit aujourd'hui » couramment, *Je pense, donc je ne suis pas*<sup>b</sup>. » Sans aller jusque-là, on peut soutenir cependant que *Je suis* n'est pas nécessaire à dire après *Je pense*, et présente bien des inconvenients et des dangers. Ou il n'ajoute rien, en effet, au *Je pense*: cela va sans dire que *je suis*; pourquoi répéter ainsi deux fois la même chose? Ou bien il ajoute quelque

a. Tome IX, p. 207-209.

b. Ernest BERSOT, *Rapport sur l'École normale supérieure*, séance du 29 juin 1878, présidée par le Ministre de l'Instruction publique, A. Bardoux. (Br. in-8, Versailles, impr. Cerf, p. 16.)



chose d'autre, qui est étranger à la pensée, qui lui est donc impénétrable et irréductible, auquel cas celle-ci est entamée et tenue en échec, et ne peut plus prétendre à la certitude absolue. C'est le dilemme qui apparaît de plus en plus clair de nos jours : hors de l'idéalisme, point de certitude absolue. Mais aussi pourquoi ne nous contenterions-nous pas d'une certitude relative, laquelle peut suffire, sans plus nous embarrasser des problèmes insolubles d'une prétendue ontologie ?

## CHAPITRE III

### POLÉMIQUES EN HOLLANDE

AFFAIRES D'UTRECHT, DE GRONINGUE ET DE LEYDE

La seconde édition des *Méditations*, celle de Louis Elzevier, à Amsterdam en 1642, contient un long appendice que n'avait pas la première, celle de Michel Soly, à Paris en 1641 : à savoir les septièmes Objections avec les Réponses de Descartes, plus, en latin également, une *Lettre au P. Dinet*, Provincial de France<sup>a</sup>. Les septièmes Objections venaient d'un Jésuite, le P. Bourdin, professeur de mathématiques au Collège de Clermont, à Paris. Dès 1640, dans des thèses soutenues selon la coutume à la fin de l'année scolaire, il avait fait attaquer par un de ses écoliers certaines propositions tirées de la *Dioptrique*, et avait lui-même rédigé une Préface ou « Vélication<sup>b</sup> ». Descartes s'en était ému au fond de la Hollande : le procédé lui paraissait discourtois, de l'attaquer, lui, un ancien élève des Pères, sans le prévenir et sans qu'il fût là pour se défendre. Il sut donc beaucoup de gré à deux de ses amis, Mersenne et Mydorge, d'avoir pris sa défense<sup>c</sup>. Lui-même écrivit au supérieur hiérarchique du P. Bourdin, le P. Hayneuve, recteur du Collège, pour le prier d'user de son autorité sur ce professeur d'un zèle si indiscret et qu'il convenait de rappeler à son devoir. Qu'au moins celui-ci voulût bien

a. Tome VII, p. 449-561 et p. 563-603.

b. Tome III, p. 96. Surtout p. 105-119 : du 29 juillet 1640.

c. *Ibid.*, p. 94-96.



s'adresser à lui, qui pourrait lui répondre, et que le débat eût lieu au grand jour et contradictoirement, au lieu de rester enfermé dans une salle entre un maître et ses écoliers, le dernier mot demeurant aux adversaires<sup>a</sup>. Ainsi mis en demeure, le P. Bourdin se soumit. Il rédigea ses objections, mais trop tard pour qu'elles pussent figurer dans la première édition.

Descartes, qui les attendait avec impatience et les réclamait presque à chaque courrier, ne les reçut qu'à la fin de janvier 1642. La question était capitale, pour lui, de savoir s'il aurait la guerre ou la paix avec cette Compagnie si puissante<sup>b</sup>. S'il avait les Jésuites pour adversaires, c'en était fait par avance de sa philosophie dans leurs collèges; elle s'en trouvait exclue à tout jamais. C'est pourquoi, en novembre 1640, ne croyant plus pouvoir compter sur eux après la petite affaire du Collège de Clermont, il s'était tourné vers la Sorbonne, escomptant auprès de la Faculté de théologie les bons offices de l'Oratoire, en particulier du P. Gibieuf. Mais celui-ci, nous l'avons vu, ne put rien obtenir. Descartes ne s'en montra pas autrement affecté. Il s'explique là-dessus avec le P. Gibieuf, d'un ton assez dégagé, précisément en janvier 1642 : puisque la Sorbonne lui refuse son approbation, il saura bien s'en passer<sup>c</sup>. D'ailleurs aussi, à ce moment, il paraît avoir changé de tactique. On lui avait sans doute écrit de Paris, pour le calmer, que le P. Bourdin n'avait parlé qu'en son nom propre, sans engager le moins du monde ses confrères et encore bien moins tout l'Ordre des Jésuites. Descartes se reprit à espérer : il comptait parmi eux ses anciens maîtres, d'anciens disciples, des parents même, parvenus aux premières dignités. S'il leur demandait de désavouer le P. Bourdin, qui n'était après tout qu'un simple religieux, de le tancer même et de le réprimander, et surtout de témoigner quelque intérêt à la

a. Tome III, p. 97-101.

b. *Ibid.*, p. 523, l. 6-12 : du 31 janv. 1642.

c. *Ibid.*, p. 416, l. 8-9; et p. 473, l. 13, à p. 474, l. 8 : du 22 juillet 1641, et du 19 janv. 1642.

philosophie nouvelle qu'il allait enfin publier : non seulement tout le mal était réparé, mais un grand bien sortait de là, puisque l'occasion s'offrait pour Descartes, et qu'il avait aussitôt saisie, d'amener la Compagnie de Jésus tout entière à se déclarer en sa faveur.

Ses Réponses aux Objections du P. Bourdin furent donc suivies d'une *Lettre* ou *Épître*, beaucoup plus importante, à ce haut dignitaire, qu'était devenu son ancien préfet des études au Collège de La Flèche, le R. P. Dinet<sup>a</sup>. Il ne se contenta pas de lui narrer tout au long les procédés si peu corrects du P. Bourdin en son endroit. Il y joignit, par occasion, un récit de tout ce que lui, catholique, venait de souffrir pour la bonne cause, de la part des huguenots<sup>b</sup> en Hollande. C'était bien, en effet, l'ancien élève des Jésuites, qualifié de Jésuite lui-même, que ces ennemis de Rome avaient persécuté. Pour avoir enseigné la doctrine nouvelle à l'Université d'Utrecht, un docteur en médecine s'était attiré à la fois la faveur des étudiants et la méfiance et la haine d'un collègue, le professeur de théologie protestante. Descartes ne nomme ni l'un ni l'autre, et ne prononce même pas le nom d'Utrecht, pas plus qu'il n'avait nommé le P. Bourdin. Peu importaient ces noms en France; et en Hollande, on n'avait point de peine à les deviner : le professeur en médecine était Henri de Roy ou Regius<sup>c</sup>, et le théologien, en même temps ministre de

a. Tome III, p. 468, l. 9-13. DINET (Jacques), né à Moulins en 1584, admis au noviciat des Jésuites en 1604, recteur des collèges d'Orléans, Tours, Reims et Paris, provincial de la province de France de 1639 jusqu'au 28 février 1642, confesseur de Louis XIII, puis de Louis XIV, mourut à Paris, le 12 déc. 1653. — Notons que Pierre BOURDIN était né aussi à Moulins, en 1595 : entré au noviciat en 1612, il enseigna au collège de La Flèche la grammaire et les humanités (1618-1623), puis la rhétorique (1633) et les mathématiques (1634), enfin au collège de Clermont à Paris la physique et les mathématiques, depuis 1635 jusqu'à sa mort, 27 déc. 1653.

b. Tome VII, p. 566-574 (sur le P. Bourdin). Affaire d'Utrecht : p. 582-599.

c. Voir ci-avant, p. 112.



la parole de Dieu, était Gisbert Voët<sup>a</sup>. La première escarmouche remontait à 1639 : le professeur Reneri, un des plus anciens amis de Descartes en Hollande, venait de mourir ; un de ses collègues, Emilius, ne manqua pas, dans son éloge funèbre, de célébrer cette amitié et en même temps le philosophe lui-même. Le Conseil de Ville décida l'impression de cet éloge, qui revêtait ainsi un caractère officiel<sup>b</sup>. Voët sentit le danger pour l'ancienne philosophie, à laquelle était liée, à ses yeux, la fortune de la théologie. Donc, aux prochaines thèses qu'il fit soutenir et sans nommer encore Descartes, en bon théologien qu'il était, il cria à l'athéisme. Descartes averti prit l'alarme ; mais un an ou deux se passèrent sans incident nouveau. Le philosophe ne ménageait pas d'ailleurs ses conseils de prudence à Regius, qui quelque temps les suivit, allant jusqu'à soumettre d'avance le manuscrit de ses thèses à Voët lui-même. Trop heureux que la philosophie nouvelle pût s'introduire ainsi dans une Université, il ne fallait pas compromettre, par un zèle excessif, de si beaux commencements. Mais enfin la guerre éclata, en décembre 1641<sup>c</sup>. Certaines thèses de Regius parurent trop dangereuses à Voët par leurs nouveautés. Elles parlaient de la circulation du sang, et ne disaient mot des formes substantielles, sinon pour les décrier en montrant qu'on pouvait se passer d'elles. Or la question des formes substantielles n'était rien moins que la question de l'âme elle-même : si on les supprime partout, on en viendra à la supprimer également chez l'homme. Et Voët de

a. GIBBERT VOËT, né à Heusden, 5 mars 1589, mort à Utrecht, 1<sup>er</sup> nov. 1676, a été l'objet d'une étude approfondie, en ces derniers temps, de la part d'un érudit de Hollande, A.-C. Duker : GIBBERTUS VOETIUS, *Eerste Deel* (Leyde, E.-J. Brill, 1897, in-8, 395 plus CXL p.). *Twede Deel* (1634-1676) : eerste stuk (*ibid.*, 1904, in-8, 131 et XL p.) ; twede stuk (*ibid.*, 1907, in-8, 132-270 et XLI-XCVI p.). — Voir notre *Avertissement*, t. VIII, 2<sup>e</sup> partie, p. I-XIII, et la longue lettre qui suit : *Epistola Renati Descartes ad Celeberrimum Virum D. Gisbertum Voetium*, etc.

b. Tome III, p. 1-4. Tome VIII (2<sup>e</sup> partie), p. 203-204.

c. Tome VIII (2<sup>e</sup> partie), p. 204-205 et p. 208-211. Tome III, p. 454-464.

crier de nouveau à l'athéisme, et d'ameuter, par des thèses publiques, toute la gent dévote contre Descartes. Celui-ci soutint Regius, revoyant et corrigeant ses thèses, rédigeant même tout exprès un modèle de réponse à Voët<sup>a</sup>. Rien n'y fit, au contraire. Voët était à ce moment recteur de l'Université d'Utrecht ; mais ses pouvoirs expiraient le 16 mars 1642. Il se hâta d'agir, et fit rendre, le 15 mars, un décret par le Conseil de Ville ou le « Magistrat », et le lendemain par le Conseil de l'Université un jugement, en faveur de l'ancienne philosophie et contre la philosophie nouvelle<sup>b</sup>.

Voilà ce que Descartes expose dans la seconde partie de sa *Lettre au P. Dinet*. Puisqu'il est ainsi attaqué en Hollande, et au fond attaqué comme catholique, on ne peut pas se dispenser en France de le défendre. Aux malintentionnés de Paris qui le soupçonnaient d'être huguenot, parce qu'il s'était retiré parmi des huguenots<sup>c</sup>, sa réponse était habile, de montrer que, précisément comme catholique, il souffrait, de la part de ceux-ci, persécution. Et l'habileté de Descartes était plus grande encore. Il répondait du même coup aux protestants, auprès desquels sa *Lettre au P. Dinet* pouvait lui rendre un service analogue. Ne contenait-elle pas, en effet, une longue diatribe contre un Jésuite, le P. Bourdin ? Comment croire alors Voët, et ceux qui comme lui en Hollande accusaient Descartes d'être un Jésuite déguisé ? Un moment il put s'imaginer qu'il remporterait une double victoire, en attaquant à la fois Voët et Bourdin : les Jésuites ne pouvaient pas ne pas considérer comme un ami l'adversaire d'un ministre (et quel ministre ! le chef de la religion prétendue réformée aux Pays-Bas) ; et les protestants ne pouvaient traiter en ennemi un adversaire déclaré des Jésuites. Descartes toutefois eut le regret de voir sa double tactique ne lui réussir pleinement ni d'un côté ni de

a. Tome III, p. 485-520. La pièce imprimée est, malheureusement, encore à retrouver.

b. *Ibid.*, p. 525-542. Surtout, p. 529-533.

c. Tome II, p. 619-620 et p. 623-624 : du 13 nov. 1639.



l'autre. Mais aussi il avait affaire, des deux côtés, à des religieux ou à des théologiens de profession, et c'était un philosophe. D'ailleurs l'objet principal de la *Lettre au P. Dinet* était d'annoncer, dans les dernières pages, la publication prochaine de sa philosophie, c'est-à-dire enfin sa Physique, dont les *Méditations*, il l'avoue ici en propres termes, contenaient déjà tous les principes <sup>a</sup>.

Cette publication, dont Descartes voulait préparer le succès, explique toute son attitude, l'hiver de 1642-1643, à l'égard de Voët, et l'affaire entre ainsi dans une phase nouvelle. La *Lettre au P. Dinet* n'était point pour plaire à Voët, surtout à cause d'un certain portrait de théologien trop aisément reconnaissable <sup>b</sup>. Voët donc fit tant et si bien, qu'on s'en émut à Utrecht; le Conseil de Ville décida que l'Université y répondrait. Le jeune Paul Voët, fils de Gisbert Voët, fut chargé de la réponse; mais celle-ci devait être un document officiel, dont tous les termes avaient besoin d'être pesés; elle ne fut donc prête que neuf mois plus tard, en mars 1643, et on ne l'imprima qu'en septembre, c'est-à-dire quinze mois après la Lettre de Descartes <sup>c</sup>.

Bien des choses s'étaient passées pendant un si long temps. Gisbert Voët le père, dans son impatience de riposter à Descartes, aurait voulu un libelle, un pamphlet, et surtout quelqu'un qui consentît à l'écrire. Au mois d'août 1642, il décida un de ses anciens élèves, venu à Utrecht pour les fêtes: on tint conseil à la fin d'un repas, lorsque les esprits étaient échauffés; et le champion choisi, Martin Schoock, s'en retourna à Groningue, où il était professeur, dûment chapitré et stylé <sup>d</sup>. On l'avait attiré dans un piège, et il s'était laissé prendre. Il

a. Tome VII, p. 599-603; surtout p. 598, l. 20-21.

b. *Ibid.*, p. 584, l. 8, etc.

c. Tome III, p. 568-569. Et t. IV, p. 34-35: *Testimonium Academiae Ultrajectinae*, etc.

d. Tome VIII (2<sup>e</sup> partie), p. 260-261.

avait accepté une besogne, dont ni Voët père ni Voët fils, ni personne à Utrecht ne se souciait : il prêtait sa plume et son nom à une œuvre de vengeance encore plus que de défense personnelle, et se trouvait engagé dans une querelle, dont il pourrait malaisément se tirer à son honneur.

Descartes, qui avait des amis à Utrecht, fut averti par eux, au moins en partie, de ce qui se tramait. Surtout on ne manqua pas de lui faire tenir, au fur et à mesure, les bonnes feuilles de l'ouvrage en cours d'impression ; il fallut pour cela sans doute la complaisance de l'imprimeur, Jean van Waesberge. Les six premières feuilles que notre philosophe reçut, étaient bien de nature à l'inquiéter. Rien que le titre semblait mis à dessein pour donner le change aux lecteurs : *Admiranda Methodus sive Philosophia Cartesiana* ; et en haut de chaque page, ces deux mots reproduits, *Philosophia Cartesiana*<sup>a</sup>. Qu'était-ce donc, à première vue, sinon la philosophie de Descartes ; celle qu'il avait promise dès 1637, et qu'il venait d'annoncer en 1642, celle enfin qui était impatientement attendue de tous ceux qui le connaissaient ? On pouvait d'autant mieux s'y méprendre, que l'ouvrage ne portait aucun nom d'auteur ; Descartes s'était nommé dans son récent ouvrage des *Méditations* ; mais le *Discours de la Méthode* en 1637 était anonyme, et on pouvait croire que sa philosophie le serait également ; d'ailleurs l'épithète ne levait-elle pas le voile ? *Cartesiana*. A vrai dire, la lecture de quelques pages suffisait à détromper : elles indiquaient, sans aucun doute possible, un pamphlet contre la philosophie de Descartes. Mais celui-ci ne vit là qu'une manœuvre d'autant plus dangereuse ; on attaquait sa philosophie, on prétendait la réfuter, lorsqu'elle n'était pas encore publiée ; on voulait donc l'étouffer avant sa naissance. Il prit aussitôt ses mesures, pour que, le jour même où paraîtrait ce pamphlet, il en parût une réfutation. Le mauvais effet en serait ainsi conjuré, puisqu'à

a. Tome VIII (2<sup>e</sup> partie), p. 1 : *Epistola Renati des Cartes ad Celeberrimum Virum Gifbertum Voetium*.



côté du mal on trouverait le remède. Il se mit à l'œuvre sans tarder, écrivant et sans doute aussi imprimant, à chaque feuille qu'il recevait, la réponse. Et dans l'intérêt de sa philosophie qu'il avait tant à cœur, il ne pouvait agir autrement : il fallait écarter tout obstacle, faire à celle-ci place nette, et surtout empêcher de se former dans les esprits aucun préjugé contre elle.

Après les six premières feuilles (144 pages), l'*Admiranda Methodus* subit un temps d'arrêt; et ceci montre bien que Voët en était le véritable auteur, et non pas seulement Schoock. Voët, dont l'activité littéraire était inlassable, venait d'entreprendre un autre ouvrage, qu'il voulait achever auparavant : la religion cette fois était en cause, la philosophie pouvait donc attendre<sup>a</sup>. Un cas de conscience lui avait été soumis par des réformés de Bois-le-Duc. Cette ville, située dans le voisinage des Pays-Bas espagnols et demeurée en partie catholique, avait une Confrérie de Notre-Dame ou de la Vierge-Marie. Les confrères bénéficiant de certains avantages, les réformés avaient obtenu d'être admis parmi eux. La Confrérie perdait ainsi son caractère religieux, pour devenir plutôt une association de bienfaisance entre protestants et catholiques. C'en était trop pour un ministre seulement rigoriste, et à plus forte raison pour un fanatique comme Voët : consulté sur ce point, il répondit, selon son habitude, par des thèses publiques, où il réprouvait hautement, comme pactisant avec des papistes et partageant leur idolâtrie, les membres réformés de la Confrérie de Notre-Dame. Mais le ministre de Bois-le-Duc, un des ministres tout au moins, était un Français, d'esprit libéral et d'humeur conciliante, Samuel Desmarets<sup>b</sup>, attiré en Hollande

a. Tome VIII (2<sup>e</sup> partie), p. 64-107 : *De libro Gifberti Voetij adversus Confraternitatem Marianam*. C'est la 6<sup>e</sup> partie de l'*Epistola* de Descartes à Voët.

b. MARESIUS (Samuel), ou DES-MARETS, né à Oisemont en Picardie, 9 août 1599, d'une famille protestante, étudia à Paris, à Saumur et à Genève, fut reçu ministre au synode de Charenton en mars 1620, il en remplit les fonctions à Laon jusqu'en 1624, puis quelques mois à

par la princesse Louise de Nassau, et choisi à dessein pour ces postes difficiles où protestants et catholiques vivaient ensemble aux frontières des deux pays et des deux religions. Il avait été d'abord ministre à Maestricht, lorsque cette place fut enlevée aux Espagnols par Frédéric-Henri en 1634 ; puis il passa à Bois-le-Duc, prise en 1629, et qui était considérée comme la Rome des Provinces-Unies, tandis qu'Utrecht y tenait la place de Genève. Desmarets prit la défense de ses coreligionnaires, membres de la Confrérie de Notre-Dame ; il se porta garant de leur piété et de leur bonne foi, et protesta contre les thèses théologiques de l'Université d'Utrecht. Voët fit d'abord rédiger une courte réplique par un de ses fidèles, Cornélis Lemann. Puis il composa lui-même tout un livre, avec un double titre : *Specimen Assertionum, etc.* ou *Confraternitas Mariana*<sup>a</sup>, comme était déjà l'*Admiranda Methodus* ou *Philosophia Cartesiana*. C'est pour cela qu'il avait interrompu ce premier livre à la page 144.

Descartes n'hésita pas à engager un nouveau combat. Ce n'était pas lui, cependant, qu'on visait ; mais la publication simultanée de deux ouvrages du même auteur, le rapprochement des deux titres, *Philosophia Cartesiana* et *Confraternitas Mariana*, sous la plume d'un huguenot renforcé, pouvait

Falaise, et enfin à Sedan, d'octobre 1624 jusqu'en 1631 ; là il fut en même temps professeur en théologie, après s'être fait recevoir docteur à Leyde, 8 juillet 1625 ; son *oratio inauguralis* est du 24 nov. suivant. En 1631, le duc de Bouillon l'emmena avec lui à l'armée en Hollande. En 1632, les États de ce pays le retinrent comme ministre à Maestricht ; en 1636, il passa en la même qualité à Bois-le-Duc, où il fut en même temps, l'année suivante, professeur à « l'École illustre » ; en 1640, il refusa d'aller à l'Université de Franeker ; mais, en 1642, il accepta celle de Groningue où il succéda à Gomar, et fit sa harangue inaugurale le 20 janvier 1643. Il y demeura jusqu'à sa mort, 18 mai 1673. Le nombre de ses ouvrages est prodigieux ; le principal est un *Systema theologicum*, qui fut trouvé si méthodique, qu'on s'en servit dans toutes les autres Universités ou Académies, et qu'il fallut le réimprimer plusieurs fois ; la dernière édition parut à Groningue en 1673. — Voir ci-avant, p. 105-106, note.

a. Tome VIII (2<sup>e</sup> partie), p. 6, note a.



confirmer le lecteur crédule dans cette idée, qu'il était bien un papiste, un Jésuite déguisé, un dévot à la Vierge-Marie, un idolâtre, non moins qu'un philosophe. D'autre part, puisque Voët s'attaquait à deux ennemis à la fois, il était naturel que tous deux unissent leurs efforts pour une défense commune. Descartes ne connaissait pas jusque-là Desmarets, il est vrai<sup>a</sup> ; mais c'était un compatriote, et la haine de l'étranger était pour quelque chose dans les attaques de Voët contre ces deux Français (ainsi que contre un troisième encore, Claude Saumaise). De plus Desmarets était aussi ministre de la parole de Dieu, et le philosophe, attaqué par le ministre Voët, n'était pas fâché de montrer que lui n'avait pas de parti pris, puisqu'il faisait cause commune avec un autre ministre protestant ; et il se conciliait d'autres religionnaires encore, amis de Desmarets, lequel en avait appelé contre les thèses d'Utrecht à tous les synodes des Provinces-Unies, leur demandant d'approuver, autant que l'esprit de corps le permettait, la tolérance dont lui-même avait cru devoir user à Bois-le-Duc. Enfin, et Voët n'a pas manqué de dénoncer cette arrière-pensée de Descartes ; celui-ci pensait, en effet, à ses amis et surtout à ses ennemis de France : belle réponse à faire aux suspicions et aux calomnies de quelques-uns, au sujet de sa foi religieuse, s'il se déclarait derechef l'adversaire du grand pontife, sorte de pape des huguenots aux Pays-Bas, et en même temps le défenseur d'une œuvre de dévotion comme la Confrérie de Notre-Dame ! A distance, aux yeux des RR. PP. Charlet, Dinet et consorts, l'ancien élève de La Flèche pouvait apparaître comme le champion de la Vierge-Marie, à laquelle, deux ou trois ans plus tôt, Louis XIII venait précisément de consacrer son royaume<sup>b</sup>.

Descartes se fit donc l'avocat de Desmarets, dont il confondit la cause avec la sienne. Puis, après avoir exposé ce qu'il pensait de l'affaire de Bois-le-Duc, il revint à l'*Admiranda Methodus*, à laquelle Voët était aussi revenu, et le dernier tiers

a. Tome VIII (2<sup>e</sup> partie), p. 319-324.

b. Voir ci-avant, p. 103.

de sa *Lettre*<sup>a</sup> réfute la dernière partie du pamphlet, comme le premier tiers réfutait le commencement. Le philosophe se défendait avec vigueur, et avait toute raison de le faire, dans son intérêt personnel et privé, comme dans l'intérêt de sa philosophie. Voët, en effet, ne le ménageait pas<sup>b</sup>. Il l'assimilait à un vulgaire aventurier, forcé de s'expatrier à la suite d'un mauvais coup, presque à un criminel; ou bien encore à un charlatan, qui par des promesses fallacieuses ne songeait qu'à soutirer de l'argent à ses dupes. Un tel imposteur devait être de la Rose-Croix (Descartes ne répond pas à cette insinuation); et s'il vivait dans la retraite, c'était pour mieux cacher ses vices. Ses petites maisons des champs recevaient bien des visites, dont s'effarouchait la pudibonderie du pasteur: le philosophe n'y donnait-il pas des rendez-vous aux Phrynés de la Hollande? Et d'ailleurs n'avait-il point laissé en maint endroit derrière lui des fils naturels? A quoi Descartes répond cavalièrement qu'après tout, il a été jeune; jamais il n'a fait vœu de chasteté, ni voulu passer pour un saint; s'il avait des fils naturels, certes, il ne les renierait pas; mais on se trompe, il n'en a point<sup>c</sup>. (Il n'avait eu, en effet, qu'une fille, sa petite Francine, et qui était morte depuis bientôt trois ans.)

Mais la calomnie la plus dangereuse, et qui suffirait à expliquer l'émotion de Descartes et la véhémence de sa réponse, est ce nom de Vanini que Voët lui jette continuellement au visage (avec un solécisme, d'ailleurs: ce Hollandais ne sachant pas sans doute l'italien, et traduisant *Vaninius*, au lieu de *Vaninus*<sup>d</sup>). En ce temps-là, Vanini était le type du philosophe athée; on l'avait brûlé à Toulouse, et on ferait bien de brûler

a. Tome VIII, (2<sup>e</sup> partie), p. 107-194.

b. Voir, pour toutes ces imputations, *ibid.*, p. 142, note b.

c. *Ibid.* (2<sup>e</sup> partie), p. 22, l. 7-11: « Et fane, si quos tales haberem » (*filios illegitimos*), non negarem; nuper enim juvenis fui, & nunc » adhuc homo sum, nec vnquam castitatis votum feci, nec sanctus præ » cæteris volui videri: sed cùm reverâ nullos habeam... »

d. *Ibid.*, p. 22-23, et surtout, p. 173-182. Voir ci-avant, p. 82-83.



de même tous ses pareils. Sans doute, Descartes prouvait l'existence de Dieu ; ainsi faisait déjà Vanini, et chacun sait qu'un philosophe athée ne procède pas autrement : c'est une feinte grossière, et par la faiblesse calculée des preuves qu'il apporte, il ne réussit, comme il le désire, qu'à ébranler la foi. Que répondre à de telles imputations ? Il n'était que temps toutefois de détromper le public prévenu. Descartes était à la veille d'imprimer sa philosophie ; il ne fallait pas que le lecteur ouvrît le volume, avec l'idée préconçue que c'était un nouveau traité d'athéisme. Cette note d'impiété, dont était d'avance entaché le livre, pouvait en arrêter le débit, et qui sait ? le faire supprimer, et même brûler par la main du bourreau.

Comme la *Lettre au P. Dinet*, l'Épître à Voët, *Epistola ad Celeberrimum Virum Gisbertum Voetium*, parut à Amsterdam, chez Louis Elzevier, juste un an après, au mois de mai 1643. Huygens en eut aussitôt un exemplaire, dont la lecture le divertit fort : les deux complices, Voët et Schoock, avaient doublement mérité le fouet qu'on leur administrait ainsi de main de maître<sup>a</sup>. Au contraire, le pasteur Colvius en gémit : il aurait voulu réconcilier les deux ennemis, Descartes et Voët, le philosophe et le théologien<sup>b</sup>. A Utrecht, le Conseil de Ville, bien que favorable en partie à notre philosophe, ne pouvait pas ne pas défendre un ministre, il faut bien le dire, tout-puissant sur le peuple. Descartes reçut donc une citation, pour justifier ce qu'il avait écrit contre Voët. Le philosophe voulut d'abord consulter un avocat : au lieu de comparaître en personne, ce qui eût été reconnaître la juridiction des gens d'Utrecht, il leur adressa une lettre publique en flamand, datée d'Egmond, 6 juillet 1643<sup>c</sup>. On délibéra de nouveau ; puis on le cita une seconde fois, mais de telle sorte qu'il n'eût pas connaissance de la citation ; et on rendit contre lui, par défaut,

a. Tome III, p. 677, l. 16, à p. 678, l. 18 : du 6 juin 1643.

b. *Ibid.*, p. 647, l. 3-12 ; p. 680-682. Et t. IV, p. 3-6. Lettres du 23 avril, 9 juin et 5 juillet 1643.

c. Tome IV, p. 8-13 et p. 646-648. Voir aussi p. 16-17.

le 23 septembre, un arrêt dont il se plaint de n'avoir jamais connu exactement les termes. Il était menacé d'expulsion, plus une amende, et ses livres d'être brûlés par la main du bourreau : Voët, disait-on, avait même fait marché avec celui-ci, pour que la flamme montât bien haut, et qu'on la vît de plus loin<sup>a</sup>. Descartes ne fut informé de tout cela que tardivement, et encore par deux lettres anonymes, la correspondance avec lui étant surveillée ; une des deux lettres, détail intéressant, venait d'une femme<sup>b</sup>. Il n'était plus en sûreté à Egmond. Cet endroit se trouvait sans doute dans la province de Hollande ; mais par suite d'un accord avec la province d'Utrecht, un arrêt rendu dans l'une, pouvait être exécuté dans toutes deux. Descartes n'hésita pas : il avait des amis à La Haye, Huygens et Pollot à la cour du prince d'Orange, Brasset à l'ambassade de France ; il s'adressa à tous, et obtint en sa faveur les plus hautes interventions. Le prince d'Orange fit écrire par un de ses secrétaires aux bourgmestres d'Utrecht, et l'ambassadeur La Thuillerie écrivit lui-même<sup>c</sup>. Les poursuites engagées s'arrêtèrent net. Et même, aux États de la province d'Utrecht qui se tinrent un peu après, en novembre 1643, les Chanoines et les Nobles obligèrent la Ville à rapporter certains privilèges de l'Université<sup>d</sup>.

Grâce à ces coups d'autorité, Descartes était hors de danger. Avait-il cependant pleine satisfaction ? Pas encore. Il accusait Gisbert Voët d'être l'auteur de l'*Admiranda Methodus*, pamphlet dirigé contre lui. Voët s'en défendait, et étant donné les dispositions des juges d'Utrecht, il était impossible de rien obtenir contre lui. Voët échappait donc à une condamnation, et moralement Descartes restait sous le coup du pamphlet. Toutefois celui-ci, sans être signé ni de Voët ni de personne,

a. Tome IV, p. 20-23, et p. 650-652. Et t. VIII (2<sup>e</sup> partie), p. 217, l. 20, à p. 219, l. 1.

b. *Ibid.*, p. 18-35 et p. 50-53. En particulier, p. 31, l. 2-3.

c. *Ibid.*, p. 52-53 : Vroedschap d'Utrecht, 16 novembre. Voir aussi p. 652-654 : lettre de Brasset, 10 nov. 1643.

d. *Ibid.*, p. 51, l. 17-23 et p. 654-655.



avait une préface avec un nom d'auteur, Martin Schoock<sup>a</sup>. Or, Schoock était professeur à l'Université de Groningue. C'est de ce côté que se tourna Descartes, pour obtenir l'aveu que l'ouvrage en question était, non pas de Schoock qui n'avait fait que prêter sa plume pour l'écrire, mais de son ancien maître Voët. Notre philosophe s'adressa donc aux États de Groningue, de qui relevait l'Université, et les saisit d'une plainte en règle contre Schoock<sup>b</sup>. Celui-ci était alors recteur de l'Université, ce qui mettait ses collègues dans un fâcheux embarras. De plus, parmi eux se trouvait, depuis le 20 janvier 1643 (date de sa leçon inaugurale), Samuel Desmarets ou Maresius, si bien que la plainte de Descartes, portée devant l'Université, mettait aux prises, dans une affaire personnelle, un professeur et son recteur. Le philosophe n'y prit pas garde; seulement, pour plus de sûreté, il recourut une seconde fois à l'ambassadeur de France. La Thuillerie écrivit aux États de Groningue une lettre, qui a été conservée<sup>c</sup>. Mais il reçut presque aussitôt son changement pour la Suède, et quitta la Hollande vers le milieu d'avril 1644. D'autre part, à Groningue, on paraît avoir attendu que Schoock ne fût plus recteur: son rectorat d'une année prenait fin le 26 août 1644. L'affaire ne fut réglée devant l'Université que le 20 avril 1645. Schoock fit des déclarations de désaveu de l'ouvrage, malgré les efforts de Voët pour l'en empêcher. Lesdites déclarations furent communiquées à Descartes, qui les envoya, lui-même, aussitôt au « Magistrat » d'Utrecht<sup>d</sup>.

Le Conseil de Ville était excédé de tout cela. Il se contenta de rendre un édit, en quelques mots, le 12 juin 1645, défendant de rien publier désormais (défense illusoire) pour ou contre la philosophie de Descartes. Celui-ci s'attendait à mieux, et il l'écrivit au Conseil, dans une lettre latine du 16 juin, où il

a. Tome VIII (2<sup>e</sup> partie), p. 5, note *b*.

b. Tome III, p. 84-95 et p. 177-180 : lettres du 22 janvier 1644, et du 17 février 1645.

c. *Ibid.*, p. 96 et p. 107.

d. Tome IV, p. 177-180, p. 195-199 et p. 214-215 : lettres du 17 février, 5 et 26 mai 1645. Tome VIII (2<sup>e</sup> partie), p. 223-225.

lui fait honte de sa partialité pour Voët et contre lui<sup>a</sup>. Plus tard, songeant peut-être à quitter la Hollande sans esprit de retour, et voulant régler cette affaire définitivement, il reprit cette *Lettre apologétique*, la développa et l'envoya comme son dernier mot, en français et en flamand, au Vroedschap d'Utrecht, le 21 février 1648<sup>b</sup>. Il refaisait à grands traits tout l'historique de l'affaire, depuis 1639 jusqu'en 1645, ne ménageant pas à Voët père et à Voët fils ses invectives et ses sarcasmes, faisant même aux deux huguenots une application ironique des textes de la Bible : ce qui fut, sans doute, jugé abusif. Car lorsqu'on imprima la lettre latine à Amsterdam en 1654, après sa mort, on supprima l'allusion à Suzanne entre les deux vieillards (c'est-à-dire Voët et son complice Dematius, tentant de séduire le jeune et vertueux Schoock), ainsi que le jugement de Salomon, au sujet d'un enfant réclamé par deux mères (au rebours de l'ouvrage en question, que ses deux pères désavouaient<sup>c</sup>). Emporté par sa verve, Descartes battait le ministre avec ses propres armes, oubliant qu'en pays protestant il n'était pas permis, et à un catholique moins qu'à personne, de faire de la Bible cet usage irrévérencieux et presque sacrilège. De sorte qu'on se demande, une fois de plus, si cette *Lettre apologétique*, adressée au « Magistrat » d'Utrecht, n'était pas destinée aussi bien à ses lecteurs de France, pour les édifier complètement sur son orthodoxie; d'autant plus qu'il y déclare hautement son amitié avec le P. Mersenne, religieux de Saint-François-de-Paule, avec le P. Dinet, confesseur du roi, et avec d'autres Jésuites encore; il n'avoue sa petite brouillerie avec l'un d'eux, le P. Bourdin, que pour proclamer aussitôt leur réconciliation<sup>d</sup>.

a. Tome IV, p. 226. Tome VIII (2<sup>e</sup> partie), p. 226.

b. Tome V, p. 125, et t. VIII (2<sup>e</sup> partie), p. 274-275. Au même t. VIII (2<sup>e</sup> partie), se trouve cette *Lettre apologétique* en français d'abord, p. 199-273, puis en latin, p. 277-317, avec des éclaircissements, p. 278-333. Voir l'appréciation de Brasset, t. V, p. 132, note a.

c. Tome VIII (2<sup>e</sup> partie), p. 263, l. 15, à p. 265, l. 29, et p. 313.

d. *Ibid.*, p. 205, l. 16, à p. 208, l. 4; et p. 221, l. 19, à p. 223, l. 24. Voir, en outre, t. IV, p. 143-144.



D'ailleurs, en Hollande, s'il n'avait pas obtenu tout ce qu'il souhaitait, sa cause était gagnée cependant, et c'était l'essentiel, auprès de tous ceux qui comptaient le plus à ses yeux. Déjà, dans le *Discours de la Méthode*, en 1637, il faisait une distinction entre les honnêtes gens et les doctes<sup>a</sup>; et ce n'était pas ceux-ci dont le jugement lui importait le plus. Or, depuis octobre 1643 jusqu'en mars 1644, il avait fait appel à de grands personnages, à des hommes en place, et on lui avait répondu favorablement. Il en fut touché, ce semble, ne se sachant pas tant d'amis en Hollande. Mais, lorsque Huygens et Pollot firent démarches sur démarches auprès du prince d'Orange, lorsque celui-ci lui fit l'honneur de le consulter sur une question de limites des eaux du lac de Gertruidenberg<sup>b</sup>, lorsque l'ambassadeur de France intervint lui-même en sa faveur, et que de maints endroits on envoya à Descartes avertissements et conseils, il vit bien qu'on s'intéressait à sa philosophie et à sa personne même. Il n'était pas un isolé, en butte sans défense aux attaques des théologiens. Il avait pour lui d'autres théologiens d'abord, les modérés, les libéraux, plus ou moins suspects d'Arminianisme<sup>c</sup>; quant aux exaltés, Huygens lui conseillait de n'y pas faire attention. Il les comparait à un troupeau de porcs : quand on en tire un par la queue, tous se mettent à grogner<sup>d</sup>. Descartes avait surtout pour lui les ennemis habituels des théologiens, les esprits cultivés, les honnêtes gens, hommes de guerre et hommes d'État, l'élite intellec-

a. Tome VI, p. 77, l. 24, à p. 78, l. 3.

b. Tome IV, p. 70-72 et p. 75 et p. 83-85 : lettres du 1<sup>er</sup> et du 22 janvier 1644.

c. Descartes, lors de son premier séjour en Hollande, s'était trouvé au plus fort de la lutte entre Arminiens et Gomaristes, ceux-ci soutenus par le prince d'Orange, Maurice. Le Synode de Dordrecht, qui fixa la doctrine, se tint du 13 nov. 1618 au 9 mai 1619. Il se termina par le triomphe des Gomaristes. Les Arminiens furent déclarés hérétiques, et leur principal chef politique, Barneveld, vieillard de soixante-seize ans, fut décapité, le 12 mai 1619. Descartes venait de quitter la Hollande, fin d'avril 1619. (Voir ci-avant, p. 46.)

d. Tome III, p. 678, l. 2-5.

tuelle de la nation hollandaise. Ces magistrats, en habit de velours noir avec la large fraise et la barbe carrée<sup>a</sup>, savaient que le philosophe français appartenait, comme eux, par sa famille, à la haute magistrature de son pays : il avait son père et ses deux frères conseillers au parlement de Rennes. Et ces capitaines, à collet de buffle avec l'écharpe couleur orange et le cimenterre, reconnaissaient aussi dans notre philosophe un des leurs, qui, comme eux, avait porté l'épée, et comme eux était gentilhomme : Huygens ne manque pas de lui donner ce titre dans ses lettres, et il a soin d'ajouter « gentilhomme chrétien ». La Thuillerie le rappelle aussi ; et de quel ton, dans sa note aux États de Groningue en faveur de son compatriote, n'insiste-t-il pas sur la noblesse de sa naissance ? Voët lui-même, bien qu'il affecte de suspecter cette noblesse, en paraît impressionné ; et Descartes, dans sa lettre imprimée, du 6 juillet 1643, au Conseil de la ville d'Utrecht, ajoute à son nom patronymique sa qualité de « seigneur du Perron<sup>b</sup> ». Rassuré désormais sur le sort de sa philosophie, et persuadé qu'il avait détourné d'elle le danger qui la menaçait, il se désintéressa quelque peu de l'affaire de Groningue ou d'Utrecht. Peu importait le jugement de quelques pédants ; ce petit incident avait été l'occasion d'une belle manifestation en sa faveur. Elle l'avait grandi dans l'opinion publique, elle avait fait de lui le champion de la philosophie et de la science, c'est-à-dire de la raison, contre une intransigeante et intolérante théologie. Le beau rôle était donc pour lui, avec l'avantage en sus d'être calomnié et persécuté injustement. Sa philosophie pouvait paraître enfin : par avance elle avait presque l'auréole du martyr.

Descartes n'en avait pas fini cependant avec les attaques des théologiens. Ce fut le tour de Leyde, après Utrecht. Là

a. Tome III, p. 351-352.

b. *Ibid.*, p. 677, l. 29 (gentilhomme chrétien). Tome IV, p. 96 (La Thuillerie). Tome VIII (2<sup>e</sup> partie), p. 21-22 (Voët). Tome IV encore, p. 12-13 : *Antwoort van den Wel Edelen Heere René Des Cartes, Heere du Perron*. Voir ci-avant, p. 338, note c.



aussi le philosophe comptait des partisans à l'Université : le mathématicien Golius, les deux Schooten, père et fils, mathématiciens également ; il recommanda même le fils pour succéder à son père en décembre 1645, et réussit, bien que le jeune homme passât pour Arminien<sup>a</sup>. C'était aussi le professeur de médecine, Vorstius, et au dehors Heydanus, prédicateur, et Cornélis van Hogelande, médecin catholique qui se mêlait de métaphysique : un livret de lui, *De Deo*, est même dédié à notre philosophe<sup>b</sup>. Mais le plus chaud partisan de Descartes était un jeune professeur de philosophie, Adrien Heereboord, qui s'était donné pour tâche, lorsqu'il succéda au vieux Burgersdijk, un novateur en son temps, de rajeunir l'enseignement, et de remettre en honneur les thèses et soutenances publiques tombées en désuétude<sup>c</sup>. Il faisait preuve en cela d'un certain courage : après les affaires d'Utrecht, n'écrivait-il pas, le 8 avril 1642, qu'il redoutait presque pour son collègue Regius le sort de Ramus à Paris, assassiné en 1572 par les péripatéticiens<sup>d</sup> ? Cela ne l'arrêta pas cependant, et tout alla bien au début, d'autant plus que Heereboord pouvait compter sur l'autre professeur de philosophie, Du Ban. Mais celui-ci mourut en 1643, et fut remplacé par un Écossais, Adam Stuart, esprit médiocre, semble-t-il, et qui s' alarma des innovations de son jeune collègue. Il faut dire que celui-ci ne se gênait point pour soutenir des thèses favorables à Descartes, et pour faire dans une leçon publique un éloge pompeux du philosophe<sup>e</sup>.

Les théologiens s'émurent, peut-être aussi par contre-coup de l'affaire d'Utrecht : pouvait-on montrer moins de zèle à Leyde, au foyer même de l'enseignement théologique, que n'en avait fait paraître Voët, l'ardent apôtre de la religion réformée ? Le premier professeur de la Faculté de théologie, Triglandius, prépara donc d'autres thèses, où Descartes était

a. Tome IV, p. 339-340 : du 27 déc. 1645.

b. Voir ci-avant, p. 108-111, notes.

c. Tome IV, p. 77-78, et p. 78-80 : du 8 janv. 1644.

d. Tome VIII (2<sup>e</sup> partie), p. 196 : lettre à Colvius.

e. Tome IV, p. 634 : leçon du 17 janv. 1647.

accusé de pélagianisme (sans qu'il ait jamais su, déclare-t-il, ce que cela était). En outre, il y avait à Leyde, rattaché à l'Université, un Collège destiné à former de jeunes théologiens protestants, sorte de pépinière de futurs pasteurs pour les Provinces-Unies, et même pour tous les pays où l'on voulait prêcher le protestantisme, y compris l'Orient. Le régent ou le principal de ce Collège s'appelait Revius. Celui-ci paraît avoir eu contre Descartes une rancune personnelle. Il l'avait autrefois connu à Deventer, où notre philosophe avait habité un moment auprès de Reneri. Ce dernier était un catholique des environs de Liège, passé au protestantisme et établi en Hollande. Revius s'imagina que Descartes n'avait émigré de France que pour se convertir de même, et il l'entreprit sur la question religieuse. Quelle conquête c'eût été pour le protestantisme, après celle de l'érudit Saumaise ! Mais notre philosophe déclina poliment les avances du ministre trop zélé. Français, disait-il, il entendait garder fidèlement la religion de son roi. Revius insista, ne comprenant pas ce point d'honneur. Descartes répondit alors qu'il resterait fidèle à la religion de sa nourrice. Voilà deux beaux fondements, rapporte le huguenot scandalisé, pour soutenir la foi d'un philosophe<sup>a</sup> ! Le

a. L'anecdote est rapportée dans un ouvrage de DIRCK REMBRANDTSZ, *Des Aertrycks beweging en de Sonne stilstant* (Amsterdam, 1661), p. 49 :

« Laet hier nu bij komen, het geene dat J. du Bois verhaelt in zijn » *Naecktheydt der Cartesiaensche Philosophie*, pag. 5 : Hoe redenloos » en hartneckigh dat defen Descartes was in zijn Paepse geloof, alfoo » dat hy tot Deventer woonende, van een treffelijck Predikant, die feer » gemeenfaem met hem ommegang, aengemaent zynde, om mee tot de » ware Gereformeerde Religie te komen, heeft hy dit wat fachtjes » afgeslagen, als niet willende in dispuyt treden, met eenen, die hier » in geoeffent was... Soo heeft hy gefeydt, dat *hy zyn religie van den » Koninck hadde*. Doch defen Predikant hier wat harder op dringende, » heeft Cartesius gefeydt : *Ick hebbe de Religie van mijn Minnemoeder.* » — *Op welke twee schoone gronden* (seydt J. du Bois) *zijn geloove » gebouwt zijnde, is hy daer in hartneckigh gebleven tot den eynde » van zijn leven.* » Notons ce mot de Descartes : « la religion de sa » nourrice » ; il n'avait pas connu sa mère. (Voir ci-avant, p. 9 et p. 15).

Cette façon de penser était d'ailleurs courante parmi les beaux esprits du



bon Hollandais n'avait pas compris l'ironie de ce gentilhomme du Poitou. Repoussé avec perte dans ses tentatives de prosélytisme, il ne lui pardonne pas son échec, et va maintenant le poursuivre des pires accusations.

Des thèses furent annoncées pour le 26 mars, et soutenues réellement le 7 avril 1647 : Descartes était traité de pélagien par Triglandius, et par Revius de blasphémateur. N'avait-il pas déclaré que la liberté en l'homme est infinie, à l'égal de la liberté en Dieu ? Ce qui était bien la doctrine de Pélage. N'avait-il pas aussi supposé que Dieu lui-même (c'est-à-dire l'Esprit Saint, dit Revius) pouvait être trompeur ? Et c'était là un abominable blasphème<sup>a</sup>.

Descartes averti se fit envoyer les thèses par Heereboord. Justement un nouvel opuscule venait de paraître, où la sentence de Groningue, rendue en sa faveur, et qui avait été attaquée par Voët fils, était justifiée avec pièces à l'appui, *Bonæ Fidei Sacrum*<sup>b</sup>. L'auteur, Desmarets lui-même, publiait tout au long les lettres écrites d'Utrecht par Voët père à Schoock, pour engager celui-ci dans sa querelle contre Descartes. Voët était homme à en écrire de semblables aux professeurs de Leyde,

temps. Ainsi Balzac écrivait à « Monsieur de l'Estang », 1<sup>er</sup> nov. 1625, au sujet de quelqu'un qui venait de se faire huguenot : « Vous me ferez » plaisir de m'éclaircir du sujet qu'il a eu de nous quitter, & de se départir des maximes qu'il m'a si souvent preschées : *Que le sage meurt en la religion de sa mere, Qu'il ne change jamais d'opinion, Qu'il ne se repent point de sa vie passée, Que tout ce qui est nouveau luy est suspect...* » (*Œuvres de M. de Balzac*, M DC LXV, t. I, p. 136.)

Et dans une autre lettre, « à Monseigneur l'Evêque d'Ayre », 20 sept. 1623 : « ...si j'ay eu autrefois quelques sentimens particuliers, je les » quite de bon cœur, afin de me reconcilier avecque le peuple, & ne » paroistre pas ennemi de ma patrie pour vn petit mot, ou vne chose de » peu d'importance... » Et plus loin : « ...dans la corruption de ce » fiecle, où presque tous les esprits se revoltent de la Foy, vous aurez à » faire à vn homme, qui ne veut rien croire de plus veritable que ce qu'il » a appris de sa mere & de sa nourrice. » (*Ibid.*, t. I, p. 22.)

a. Tome IV, p. 631-632 : lettre du 19 avril 1647. Et p. 632-635, éclaircissements.

b. Tome V, p. 11. Et t. VIII, 2<sup>e</sup> partie, p. 248, note d.

afin de les exciter et de les pousser contre son ennemi. Et l'affaire renaissait, avec plus de gravité même. Le blasphème était un crime puni par les lois, et notre philosophe devenait justiciable des tribunaux. Aussi résolut-il d'agir sans retard. Le 4 mai 1647, il écrit aux Curateurs de l'Université de Leyde et en même temps aux Consuls de la Ville, se plaignant et de Triglandius et de Revius, et les mettant au défi de prouver par des citations de ses ouvrages leurs accusations contre lui<sup>a</sup>. Descartes se décida même à faire jouer le grand ressort. Le 12 mai, il écrivit à son protecteur naturel, le comte de Servien, qui faisait fonction d'ambassadeur de France en Hollande, et pria son ami Brasset, qui ne demandait pas mieux, d'appuyer sa requête<sup>b</sup>. C'est alors qu'il rappelle ses états de service à Bréda en 1618-1619 : il ne pensait pas, lorsqu'il portait les armes pour délivrer de l'Inquisition d'Espagne les Provinces-Unies, que celles-ci dussent sitôt après s'asservir elles-mêmes à un régime semblable. Enfin le prince d'Orange fut également sollicité<sup>c</sup>. Les Curateurs et les Consuls, assez embarrassés sans doute et fort ennuyés, prirent un arrêté, le 20 mai, enjoignant aux professeurs de Leyde de ne plus parler de Descartes dans leurs thèses ni dans leurs leçons ; en même temps, ils répondirent à celui-ci, *eximio mathematico* (ils le traitaient de mathématicien, et non de philosophe), en lui demandant de se taire aussi désormais sur les points de doctrine dont on l'accusait<sup>d</sup>. Descartes fut loin d'être satisfait<sup>e</sup>. Il aurait voulu une rétractation en forme des professeurs, et qu'elle leur fût imposée d'office par les Curateurs. Au moins, et ce fut sans doute l'effet de ses démarches à l'ambassade de France ainsi qu'à la cour du prince d'Orange, il obtint que l'affaire n'eût pas de suite devant la Faculté de théologie, ni devant les

a. Tome V, p. 1-12 et p. 12-15. Voir une nouvelle requête, p. 22-23.

b. *Ibid.*, p. 24-27.

c. *Ibid.*, p. 27-28 : du 15 mai 1647.

d. *Ibid.*, p. 29-31 et p. 31-32 : du 20 mai.

e. *Ibid.*, p. 35-45 : lettres du 27 mai. Voir aussi p. 60, l. 17-22, et p. 61-63.



Synodes et les Consistoires : car il était menacé d'une condamnation de ce côté-là, bien qu'il alléguât que ses livres n'étaient point de controverse religieuse ni de théologie, et qu'à cet égard d'ailleurs il n'aurait à en répondre, lui Français et catholique, que devant la Faculté de théologie de Paris ou la Sorbonne, laquelle avait eu son traité de métaphysique en manuscrit plus de six mois sans le désapprouver.

La lumière continua donc de briller, en dépit des chats-huants qu'elle offusquait<sup>a</sup>. En réalité, Descartes était sur le point de partir pour la France (il s'embarqua le 9 juin 1647), et ne savait pas s'il reviendrait en Hollande. Il avait choisi ce pays, espérant y trouver la paix ; et voilà que, d'Utrecht et de Groningue et de Leyde, les théologiens huguenots, plus intolérants cent fois que n'eussent été les Jésuites à Paris, lui déclaraient de tous côtés la guerre. Très sincèrement, il pensa à quitter la Hollande pour n'y plus revenir ; et ses amis hollandais en eurent peur quelque temps<sup>b</sup>. Il y revint cependant, n'ayant pas trouvé à s'établir en France, et n'ayant obtenu à ce

a. Tome V, p. 43, l. 9-10. Le mot est de Descartes. L'état d'esprit de certains ministres apparaît bien dans cette lettre de Brassat à M. de Bregy-Flexelles, 26 janvier 1646 :

« ...Vn de leurs ministres fait icy dimanche dernier vn presche tel » qu'il n'y eut pas vn des auditeurs qui n'en fortist tres scandalisé, à » prendre depuis M. le Prince d'Orange iusques au moindre de la com- » pagnie. Il se tourmenta fort pour prouuer que ceux qu'il appela de la » vraye Religion peuuent auoir paix & tresue avec tout le monde, fussent » Turcz & Mahometans, mais de ligue offensiue & deffeniue avec nul » Catholique, & qu'vn Prince ne doit souffrir dans son Estat autre reli- » gion que la sienne, non plus que dans sa maison. La Cour de Iustice le » fait appeler, il y a deux iours, pour luy donner vne bonne reprimende. » Il dist que, quand il entroit en chaire, il prioit Dieu de luy donner la » grace de bien expliquer son texte, & que tout ce qu'il disoit en fuite » estoit par inspiration du Saint Esprit. La Cour repartit que, lorsqu'elle » s'assemble, elle inuoque aussy le Saint Esprit, & que le mesme l'auoit » inspiree de luy faire vne bonne correction. Je ne sçay qui ilz prendront » pour iuges de cette varieté d'inspirations... » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17.898, f. 77 verso.)

b. Huygens avait eu pareille crainte déjà, lors de l'affaire Stampioen-Waessenaer : t. III, p. 152-153, lettre du 14 août 1640.

sujet que de vagues promesses. Peu après son retour, il apprit qu'à Leyde et à Utrecht, les hostilités reprenaient contre lui. Heereboord et Revius étaient de nouveau aux prises. Le philosophe se contenta d'envoyer à Revius une « chiquenaude », en quelques lignes à la fin d'un livret, et se tourna du côté d'Utrecht, où l'attaque lui paraissait autrement dangereuse<sup>a</sup>.

Là son ancien disciple, son ami, celui auquel il donnait le nom de frère, Henri de Roy ou Regius, s'était déclaré ouvertement contre lui<sup>b</sup>. Il n'était pas seulement professeur à l'Université d'Utrecht; c'était aussi un gros bourgeois de la ville, d'une ancienne famille de riches brasseurs, presque un gentilhomme. Peut-être était-il las de lutter contre Voët, personnage influent, terrible dans ses rancunes, et qui ne désarmait pas. La volte-face de Regius datait de quelque temps déjà. En 1645, il s'apprêtait à faire paraître un livre, *Fundamenta Physices*, où il ne faisait que reprendre la philosophie de Descartes, publiée l'année précédente, mais en la complétant et l'achevant, avec des additions sur les plantes, les animaux et l'homme. Il apporta d'ailleurs lui-même auparavant le manuscrit à Descartes dans sa solitude d'Egmond. Le philosophe déconseilla cette publication. Deux choses lui déplaisaient, en effet : Regius lui avait emprunté, sans la bien comprendre, son explication du mouvement des muscles<sup>c</sup>, en physique; et en métaphysique, il s'était mépris totalement sur ses idées. Descartes avait toujours considéré Regius comme un métaphysicien médiocre, qui ne saisissait pas bien sa pensée, et surtout lui donnait un tour suspect, susceptible d'interprétations fâcheuses. Regius passa outre aux observations de son maître, et en 1646 publia tel quel son livre, *Fundamenta Physices*. Cette fois Descartes se plaignit vivement,

a. Tome V, p. 95-96 et p. 110-111 : lettres du 15 déc. 1647 et du 15 janv. 1648. Et surtout p. 126-128.

b. Nous ne ferons que résumer ici tout un chapitre du t. XI, p. 672-687, étudié dans le détail avec les textes à l'appui.

c. Voir ci-avant, p. 159-160.



dans des lettres d'abord, à Mersenne et à Huygens<sup>a</sup>, à la princesse Élisabeth aussi, puis dans la préface imprimée en

a. Huygens jugea sévèrement, mais en toute justice, le procédé de Regius, comme on peut voir dans la lettre suivante à Johnson, écrite de Berg op Zoom, « Johnsono Doct. Theol. Bredæ, 27 sept. 46 » :

« Reuerende doctissimeque Vir,

« Gratam Principi fuisse muneris literarij oblationem cuius me proxe-  
 » netam autor voluit, distuli per epistolam significare, eò quod spes erat  
 » coràm id fieri posse, neque magno temporis interuallo. Quod cùm in  
 » dies protrahatur, præmitto paucis hæc, ne quæ vobis in suspicionem  
 » veniam mandati vel neglecti vel segniter exequuti. Eiusdem culpæ ut  
 » me purgem apud ipsum Regium, dabo operam ut et honorarioli  
 » compos fiat, quale solet Princeps clementissimus viris literatis, bene  
 » canentibus, addere velut aureum calcar. At verò, ne hic fuisse videatur  
 » dedicantis scopus, τὸ προπέον postulat ut quæ huc spectant lentè procu-  
 » rentur & suspenso gradu. Omnia ego sic præstabo, ut utilitatis simul &  
 » existimationis viri amici ratio habeatur, quantum par est & expedit.  
 » Interim hïc, Vir præstantissime, non dissimulabo parum mihi alijsque  
 » Regio bene volentibus probari ipsam operis inscriptionem. Si enim  
 » Regiâ, ajunt, viâ incessisset, potuisset hæc *CARTESII Fundamenta* nuncu-  
 » passe, industriâ discipuli (*récrit au-dessus de Regij écrit d'abord, puis*  
 » *barré*) vel illustrata, vel exemplis aucta, vel quid ejusmodi. Quod  
 » autem hïc absolutè pro suis venditet quorum, absque Cartesius fuisset,  
 » ne syllaba quidem ei in mentem venisset, & hoc opusculo ipsius Car-  
 » tesij editionem, adeò nunc recentem, occupet, solâ factâ leui men-  
 » tiunculâ de tanto viro, cuius præconio totam seorsim præfationem  
 » impensam oportuit, cum solenni παρατήρσει quòd in paucis & quidem  
 » designatisque (*sic*) locis à magistro dissentire ausus esset, dubitans an  
 » prudenter id omne sic patratum, & an saluâ prorsus amicitia abiturum  
 » fit. Ad me quod attinet, factum nolim, ne id contingere maleuolis  
 » inuiti videamus, quo nihil, inquit ille, præstare majus fortuna potest,  
 » hostium discordiam. Ignosce sententiam præcipitanti eadem libertate  
 » quâ hodie philosophari licet. Si quis hoc aliud vocet quàm candorem,  
 » injurius fit. Longius aliquid (?) destinaram. Neque proinde otium  
 » suppetet ad ipsum Regium eadem perscribendi. Quæso, hac fideiâ  
 » utrumque parietem dealbari sinatis. Tu verò ut me ames, tuî longe  
 » amantissimum, Vir Reuer. » (*CONSTANTINI HUGENII, Epist. lat. MS.,*  
*Amsterdam, Acad. des Sciences, Epist. 396.*)

Nous avons vu (t. XI, p. 680-681) que Regius n'avait pas craint de dédier son livre au prince d'Orange, Frédéric-Henri. Mais Descartes avait auprès du prince un puissant protecteur en la personne de son ami Huygens. Il est probable que cette lettre a été écrite sur l'ordre de Frédéric-Henri lui-même, et pour être mise par Johnson sous les yeux de Regius.

tête de la traduction française des *Principes*, en 1647. Regius, piqué au vif, riposta par une sorte de *Programme*, affiché partout, où il maintenait ses positions contre Descartes. Celui-ci publia donc, en décembre 1647, quelques *Notes sur ce programme*, où il s'efforce de confirmer sa propre doctrine<sup>a</sup>.

Notre philosophe (et il n'en était pas peu fier) avait distingué l'âme et le corps, comme personne ne l'avait fait avant lui. Regius crut pouvoir conclure de cette distinction, que l'homme, composé d'une âme et d'un corps, n'est tel que par accident, *per accidens*. Mais ce terme scolastique, restauré imprudemment, n'était pas sans danger. Un être qui n'est tel que par accident, n'est donc pas un être véritable, un être réel : la simple rencontre, accidentelle et momentanée, de deux substances qui ne demandent qu'à se séparer, ne saurait faire une substance nouvelle, un être, dans la pleine signification de ce terme. Descartes reconnaît<sup>b</sup> qu'on peut dire, à la rigueur, qu'il est en quelque sorte, *quodammodo*, accidentel à notre corps d'être joint à une âme, pourvu qu'on ajoute qu'il n'est pas moins accidentel à notre âme d'être jointe à un corps; mais il assure que les deux, joints ensemble, font un être réellement et véritablement. La distinction de l'âme et du corps n'exclut pas leur union. Ce sont deux points de vue différents, aussi légitimes l'un que l'autre : ici l'homme considéré par rapport aux deux parties dont il est composé, et là par rapport au tout que ces deux parties composent. Il a, certes, deux parties; mais il est aussi un tout, à savoir l'union substantielle des deux. Ainsi parlait Descartes en décembre 1641, et Regius se le tint pour dit, abandonnant sa malencontreuse formule : *Homo Ens per accidens*.

Mais il s'efforça, en revanche, n'ayant pas bien compris la distinction, de comprendre l'union de l'âme et du corps, et ne fut pas plus heureux. Cette fois encore, il fut mal servi par la ter-

a. Tome VIII (2<sup>e</sup> partie), p. 335-370 : *Notæ in Programma*, etc. Voir aussi t. XI, p. 683-687.

b. Tome III, p. 460-461.



minologie scolastique. Il crut ne pouvoir mieux exprimer cette union substantielle de l'âme et du corps, qu'en disant que l'âme était un mode du corps, *modus*. Ou plutôt, renonçant à une explication philosophique en un pareil sujet, il conclut que seule l'Écriture Sainte pouvait nous garantir que l'âme est une substance. On ne pouvait rien dire qui fût plus agréable à Voët : l'autorité de l'Écriture invoquée pour révéler la vérité. Et d'autre part, chose non moins agréable au même Voët, l'opinion attribuée à Descartes par un disciple notoire n'allait à rien moins qu'à ruiner l'existence de l'âme, réduite à la condition de simple mode du corps. Voilà ce qu'on trouvait dans le livre de Regius, en 1646. Voilà ce que des thèses de lui colportèrent l'année suivante dans toutes les Provinces-Unies, comme l'opinion, d'ailleurs condamnable, et que Regius promettait de rétuter, de l'auteur d'une philosophie nouvelle, qui prétendait remplacer toutes les autres.

Descartes ne pouvait pas garder le silence ; il publia donc, à la fin de 1647, le livret dont nous avons parlé, *Notæ in Programma, etc.* C'était une discussion, toute scolastique, sur les termes « substance, attribut, mode », et la façon de les employer avec justesse et exactitude. Mais la philosophie de Descartes se prêtait mal à ces vieux cadres, et n'y rentrait pas aisément. Il n'est jamais bon de mettre du vin nouveau dans des outres anciennes. Et puis, pourquoi ne pas l'avouer ? On avait si bien taillé, qu'on ne savait comment recoudre. On avait distingué à fond l'âme et le corps, la pensée et l'étendue. Et pourtant l'homme est bien l'une et l'autre à la fois. Il n'est pas seulement un corps, et il n'est pas un esprit seulement ; il est l'union des deux. Cette union, Descartes n'y tient pas moins qu'aux deux autres notions de l'esprit et du corps distincts et séparés ; et en effet, c'est la réalité même et c'est la vie qui rentre par là dans son système de philosophie. Le monde de la science, le monde vrai par conséquent, n'est qu'étendue, figure et mouvement, Géométrie et Mécanique ; mais cela ne supprime pas l'autre monde, où nous nous mouvons et où

nous vivons. Le soleil des astronomes, avec ses dimensions et ses révolutions déterminées par le calcul, n'empêche pas de subsister ce foyer de lumière et de chaleur qui apparaît à nos yeux dans le firmament : et c'est là le soleil réel, qui luit pour nous, comme le monde réel est aussi ce monde de couleurs et de sons, d'odeurs, de saveurs, objet de nos sens, c'est-à-dire de ce composé d'âme et de corps que nous sommes effectivement, et qui est l'homme tout entier. Nul plus que Descartes n'a éprouvé le besoin de l'abstrait; mais nul aussi n'a eu davantage le sentiment du réel. Ni la distinction de l'âme et du corps ne doit faire tort à leur union, car celle-ci est la réalité; ni l'union de l'âme et du corps ne doit faire tort à leur distinction, car de là dépend à la fois la Physique (le corps n'étant qu'étendue), et la Métaphysique (l'âme étant pensée pure), c'est-à-dire à la fois la Science et la Religion.



## CHAPITRE IV

### PRINCIPES DE LA PHILOSOPHIE

#### *PRINCIPIA PHILOSOPHIÆ*

(1644)

On se doutait, en France et en Hollande, que si Descartes ne publiait pas son *Monde*, c'est qu'il craignait la désapprobation de Rome. « S'il était moins bon catholique », disait de lui Saumaise, « il nous l'aurait déjà donné<sup>a</sup> ». Cette opinion se répandait de plus en plus, et tout retard l'accréditait encore, rendant suspect par avance un livre, où cependant notre philosophe se promettait bien de ne pas s'écarter de l'orthodoxie. Il n'était que temps d'arrêter ces méchants bruits, et dès le 15 novembre 1639, Descartes annonça à Mersenne la prochaine publication, non pas encore de sa physique, certes, mais du petit traité de métaphysique qui en serait le fondement : *Méditations sur la Philosophie première*<sup>b</sup>. Puis, l'année suivante, à peine le manuscrit était-il en route pour Paris, que déjà il se remettait au travail, et rédigeait la première partie de sa physique, celle qui est intitulée : *Des Principes de la connaissance humaine*. Il ne faisait que reprendre, dans cette première partie, le même sujet déjà traité dans les *Méditations*, mais pour le présenter autrement, presque sous forme

a. Tome X, p. 557 : lettre à Boulliaud, du 7 mars 1638.

b. Tome II, p. 622, l. 16-20.

de thèses<sup>a</sup>, comme il était d'usage alors dans les écoles. C'était un livre d'enseignement que voulait donner Descartes, un manuel, ou, comme il dit lui-même, un simple « abrégé ».

Mais une doctrine ne peut se substituer à une autre et la remplacer, qu'à la condition de renverser celle-ci d'abord et de la ruiner de fond en comble. Telle fut bien, en effet, la première pensée de notre philosophe. L'exposé de la doctrine nouvelle devait être suivi d'un exposé semblable de la philosophie communément reçue, avec des notes critiques sur cette dernière; le tout se terminerait par une comparaison des deux, ainsi mises ensemble sous les yeux du lecteur<sup>b</sup>. Descartes s'enquit donc, auprès de Mersenne, d'un ouvrage assez court, et qui résumerait l'enseignement officiel, ou plutôt orthodoxe, ce qui était tout un. Il connaissait, au moins par leurs titres, les ouvrages des Jésuites Toletus et Rubius, et surtout la collection de l'Université de Coïmbre (« les Conimbres », comme on disait), dernier mot de la scolastique en ce temps-là<sup>c</sup>. Mais, c'étaient des ouvrages de longue haleine, développés en d'énormes volumes in-folio. Il ne se souciait pas de parcourir cette littérature d'école, sur laquelle il n'avait pas jeté les yeux « depuis » une vingtaine d'années », c'est-à-dire depuis 1620. En cherchant bien dans ses souvenirs antérieurs à cette date, il se rappela un livre de grosseur raisonnable, qu'il avait lu, sans doute, au collège de La Flèche, la *Philosophie* du Frère Eustache de Saint-Paul, religieux Feuillant. La première édition était de 1609, et l'ouvrage avait été mainte fois réédité depuis lors. Descartes en acheta donc un exemplaire, et se mit à la relire<sup>d</sup>. D'autre part Mersenne, informé de son dessein, lui signala un autre abrégé, de même format ou peu s'en faut, et plus récent, le *Cours de Philosophie* d'Abra de Raconis, en 1637. Descartes n'eut pas besoin de l'acheter; il le trouva dans une

a. Tome III, p. 233, l. 2-9 : du 11 nov. 1640.

b. *Ibid.*, p. 233, l. 9-15, et p. 259-260 : nov. et déc. 1640.

c. *Ibid.*, p. 185, l. 4-18, et p. 194-196.

d. *Ibid.*, p. 232, l. 5-8. Voir ci-avant, p. 23, note c.



bibliothèque et alla l'y feuilleter. Mais Raconis était à la fois Jésuite et docteur de Sorbonne, double raison de ne pas s'attaquer à lui, et notre philosophe préféra le Feuillant<sup>a</sup>. Il voulut même demander à celui-ci la permission de prendre son livre comme spécimen de tous les traités semblables, et de l'examiner à ce titre. Mais Eustache de Saint-Paul mourut sur ces entrefaites, le 26 décembre 1640. Descartes d'ailleurs, réflexion faite, abandonna son projet. Un peu plus tard, les premiers mois de 1642, il eut à répondre aux objections du P. Bourdin, et le fit suivant la méthode qu'il venait d'indiquer, les reprenant une à une pour les faire suivre de notes de sa façon<sup>b</sup>. Une telle besogne lui parut, sans doute, fastidieuse, et il ne fut point tenté de la recommencer. Mais son projet avait été ébruité; on savait même, à Leyde comme à Paris, le nom de la victime choisie pour être immolée à la philosophie nouvelle. Heereboord l'écrivait à Colvius, dans une lettre du 8 avril 1642 : c'était, disait-il, le moine Eustache de Saint-Paul<sup>c</sup>. Plus tard cependant Descartes fera au moins un parallèle de quelques pages entre les deux philosophies, l'ancienne et la nouvelle : nous verrons sous quelle forme et dans quelles circonstances.

Le temps lui manquait aussi d'éplucher, article par article, la doctrine adverse, et il avait assez à faire de rédiger la sienne propre. Il pensait d'abord que dix à douze mois suffiraient, et il s'était réservé pour cela toute l'année 1641. Mais il avait compté sans les objections à ses *Méditations* : de janvier 1641 jusqu'à mai et juin, et juillet même, il ne fut occupé qu'à y répondre. On retrouve d'ailleurs, dans la première partie de ses *Principes*, comme un écho des objections de cette année; et notre philosophe paraît en avoir fait plusieurs fois son profit. Cela le dispense même d'examiner à part la philosophie scolas-

a. Tome III, p. 234, l. 7-10, et p. 251, l. 13-21 : lettres du 11 nov. et du 3 déc. 1640.

b. Tome VII, p. 451-561.

c. Tome VIII (2<sup>e</sup> partie), p. 196.







*Primus inaccessum qui per tot sæcula veruan  
 Eruit è tetrìs longæ caliginis umbris,  
 Mystèrè sagax, Natura, tuus, sic cernitur Orbi  
 Cartesius. Voluit sacros in imagine vultus  
 Jungere victuræ artificis pia dextera famæ,  
 Omnia ut aspicerent quem sæcula nulla tacebunt:*

CONSTANTINI HUGENII F.<sup>EX</sup>

tique, puisque, dans cette première partie, il en introduit quelque chose, en l'accommodant à sa doctrine personnelle.

Pendant la seconde moitié de 1641, il se trouva plus libre. Mais il fut encore interrompu dès la fin de janvier 1642 par les objections du P. Bourdin et les longues réponses qu'il se crut obligé d'y faire; puis en mars et avril, par sa *Lettre au P. Dinet*. S'il put revenir aux *Principes*, l'été de 1642, ce ne fut pas pour longtemps : la querelle avec Gisbert Voët allait éclater, et, pendant plus de six mois, il rédigea, presque au jour le jour, sa réponse au fur et à mesure qu'il recevait les feuilles imprimées des deux pamphlets, *Philosophia Cartesiana* et *Confraternitas Mariana*. Il se plaint à un ami, Colvius, dans une lettre du 23 avril 1643<sup>a</sup>, d'avoir été ainsi interrompu, et il dit même à quel endroit de son ouvrage il en était à cette date : explication des planètes, à la fin de la troisième partie des *Principes*, laquelle traite du « Monde visible » ou du Ciel.

Les derniers mois de 1643, l'impression était commencée chez Louis Elzevier à Amsterdam, bien que tout le manuscrit ne fût pas terminé encore. Le 1<sup>er</sup> janvier 1644, Descartes raconte à un autre ami, Pollot, qu'il en est à la question de l'aimant<sup>b</sup>, laquelle remplit une longue série d'articles, du numéro 133 à 183, dans la quatrième et dernière partie, « De la » Terre ». Mais il ne se presse pas, le libraire étant lui-même en retard pour les figures. Elles étaient nombreuses dans le texte, et il semble bien que Descartes se soit déchargé du soin de les mettre au net sur celui-là même qui avait déjà dessiné celles de la *Dioptrique* et des *Météores*, pour la publication de 1637, Franz Schooten le jeune<sup>c</sup>. On se demande même si ce ne fut pas pour cette édition des *Principes*, que Schooten dessina de sa main un portrait de Descartes, lequel n'y figura pas d'ailleurs et que notre philosophe ne laissa même pas figurer dans la traduction latine de sa *Géométrie*, par le même

a. Tome III, p. 646-647.

b. Tome IV, p. 72-73.

c. Voir ci-avant, p. 182, note d.



Schooten, en 1649<sup>a</sup>; le portrait ne parut qu'après sa mort, dans la seconde édition de ce dernier ouvrage, en 1659. Peut-être ne le jugeait-il pas assez bon; et de fait c'est une gravure médiocre<sup>b</sup>, bien que fort intéressante par sa date de 1644 et son authenticité. Les *Principes* furent achevés d'imprimer le 10 juillet 1644. Comme pour les *Méditations* déjà, le nom de Descartes est inscrit en toutes lettres avec le titre : RENATI DES CARTES *Principia Philosophiæ*<sup>c</sup>. Le nom se trouve aussi rétabli dans le privilège, publié cette fois tout au long, avec les éloges donnés à l'auteur, au lieu de l'extrait en quelques lignes, dont Descartes s'était contenté en 1637, ne voulant pas alors être nommé<sup>d</sup>.

Les *Principes de la Philosophie* sont en latin, comme les *Méditations*, et pour une raison analogue. Celles-ci étaient dédiées à la Sorbonne, et le latin était la langue de la théologie; c'était aussi la langue de la philosophie dans les écoles; où Descartes souhaitait que son livre fût admis et étudié. Il le déclare franchement à Huygens, dans une lettre du 31 janvier 1642 : sa philosophie, dans le premier traité du *Monde*, avait parlé français; mais maintenant elle ne parlera plus que latin. Dans cette même lettre, il confie à son ami que c'est bien là, en effet, sa philosophie, autrement dit son *Monde*, qu'il se décide enfin à publier<sup>e</sup>. Nous avons constaté déjà, par une étude comparative de ce *Monde*, tel qu'il était prêt à paraître en 1633, et de trois parties, II<sup>e</sup>, III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup>, des *Principes* en 1644, qu'on y retrouvait exactement les mêmes matières, bien que traitées différemment<sup>f</sup>. On se pose même, à ce sujet, une question ? Pourquoi quelqu'un a-t-il pris la peine de retraduire en français

a. Tome V, p. 338, l. 6-9.

b. « Je le trouve fort bien fait », dit-il cependant. Tel ne fut pas l'avis du grand Huygens : « Le portrait étoit bien mal fait. » (COUSIN, *Fragments philosophiques*, 1838, t. II, p. 155.)

c. Tome VIII, p. xviii.

d. Tome VI, p. 515 et p. 518.

e. Tome III, p. 523, l. 13-21.

f. Tome XI, p. 698-706. Et ci-avant, p. 146.

le texte latin des *Principes*? N'était-il pas plus simple de donner la rédaction primitive du *Monde*, qui était l'original? Mais il y eût eu à cela quelques difficultés. Le *Monde*, pour devenir le livre des *Principes*, avait subi certaines modifications, pour le fond aussi bien que pour la forme, à cause du mouvement de la terre. C'était donc un autre ouvrage, bien que ce fût aussi le même; et il avait besoin d'être traduit. Un ami s'en chargea, l'abbé Claude Picot, ami de fraîche date, semblait-il, qui s'était enthousiasmé en 1641 pour la philosophie nouvelle, avant même de connaître le philosophe<sup>a</sup>. Il avait d'abord été plutôt un adversaire; mais subitement, la lecture des *Méditations* le convertit, et il ne manqua pas d'apporter à la défense de la doctrine qu'il embrassait, tout le zèle d'un néophyte. Il vint en Hollande, sur la fin de 1641, et Descartes lui donna l'hospitalité ainsi qu'à un ou deux amis pendant quelques semaines à Endegeest<sup>b</sup>. On paraît même s'être honnêtement divertit en si bonne compagnie. L'un des hôtes fut peut-être (bien que le fait reste douteux) ce Desbarreaux, que Descartes avait connu autrefois à Paris: homme de plaisir, s'il en fût, et en tout genre franc libertin<sup>c</sup>. Picot aussi était un bon vivant, à

a. Tome III, p. 340, l. 3-6: du 18 mars 1641.

b. *Ibid.*, p. 332, l. 6-9; p. 388, l. 21-24; p. 450, l. 15-16, et p. 452, l. 3-4: lettres du 4 mars, 23 juin et 17 nov. 1642. Voir aussi, p. 555, l. 24-25: du 25 mars 1642. Picot était parti.

c. Voir ci-avant, p. 79, note a. Revenons sur cette question de Desbarreaux. Est-il venu, oui ou non, visiter Descartes en Hollande? Le seul passage d'une lettre de Descartes qui pourrait le faire croire, demeure énigmatique, 4 mars 1641 (t. III, p. 332, l. 6-9): il est bien question d'un « Conseiller », mais dont Descartes ne dit pas le nom. Clerselier ne le nomme pas davantage: éditeur timoré, peut-être ne tenait-il pas pour son ami à cette fréquentation suspecte, et l'a-t-il omise à dessein? Baillet nomme Desbarreaux (*Vie de Desc.*, t. II, p. 176), sans qu'on sache s'il avait ce nom sous les yeux dans une lettre à Mersenne, aujourd'hui perdue, celle du 27 mai 1641, par exemple (t. III, p. 378 et 390). Aux difficultés que nous avons indiquées, p. 79-80 ci-avant, s'ajoute que Desbarreaux, qui s'était mis en route « pour écumer les délices de » France », n'avait rien de pareil qui l'attirât en Hollande, sinon la conversation du philosophe. Ce qui n'empêche pas que Descartes et Desbar-



qui la métaphysique n'avait point donné un visage morose ni des habitudes austères : il préférait d'ailleurs la physique. Plus tard, il sut mourir gaîment, comme il avait vécu, et sa fin, somme toute assez philosophique, fournit à Tallemant des Réaux<sup>a</sup> une de ses bonnes historiettes. Sitôt donc les *Principes* publiés en latin, Picot se mit à les traduire. Descartes était alors en France; avant de retourner en Hollande, il avait déjà reçu la première et la seconde partie, mises en français<sup>b</sup>.

reaux ont fort bien pu se connaître à Paris, de 1626 à 1628. « J'ai été jeune » autrefois », avoue sans fausse honte notre philosophe : *Nuper enim juvenis fui*. (Tome VIII, 2<sup>e</sup> partie, p. 22, l. 7.) Cela rappelle le mot de Racine à La Fontaine : « J'ai été loup avec vous, et avec les autres loups » vos compères. » (*Œuvres de Racine*, édit. Hachette, 1865, t. VI, p. 416.)

a. Claude PICOT était fils d'un receveur général des finances à Moulins, Jean Picot. Il avait deux frères, Antoine, conseiller à la cour des aides de Paris, et François, auditeur des comptes. Il avait aussi deux sœurs, l'une mariée à M. Hardy, maître des comptes et cousin du conseiller au Châtelet, l'autre à M. Pinon, maître des requêtes, tous amis de Descartes. (BAILLET, *loc. cit.*, t. I, p. 147.) Balzac nomme Picot en compagnie de Desbarreaux : « les Picots et les Des Barreaux », dit-il à Chapelain. (*Mélanges historiques*, Impr. Nat., 1873, t. I, p. 540.) Et TALLEMANT DES RÉAUX ne parle de Picot que dans son *Historiette* sur Des Barreaux. « Il » (Des Barreaux) prêche l'athéisme partout où il se trouve, & une fois il » fut à Saint-Cloud chez la Du Ryer passer la semaine faine, avec Miton, » grand joueur, Potel, le conseiller au Châtelet, Raincys, Moreau & Picot, » pour faire, disoit-il, leur carnaval... Picot mourut à peu près comme » il avoit vécu; il tomba malade dans un village; il fit venir le curé & lui » dit qu'il ne vouloit point qu'on le tourmentât & qu'on lui criaillât aux » oreilles, comme on fait à la plupart des agonisants. Le curé en usa » bien, & il lui donna par son testament trois cents livres; mais comme » il vit que le curé, le croyant expédié, ou peu s'en falloît, se mettoit à » criailler comme on a de coutume, il le tira par le bras, & lui dit : » *Sachez, galant homme, si vous ne me tenez ce que vous m'avez promis,* » *qu'il me reste encore assez de vie pour révoquer la donation.* Cela ren- » dit le curé plus fage, & l'abbé expira assez en repos. » (TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, p. p. Monmerqué, 3<sup>e</sup> édit., t. V, p. 96-97.) Picot mourut le 6 nov. 1668. Son nom apparaît pour la première fois dans la correspondance de Descartes à la date du 18 mars et peut-être du 4 mars 1641. (Tome III, p. 332, l. 7, et p. 340, l. 3.)

b. Tome IV, p. 147, 175 et 180 : lettres du 8 nov. 1644, des 9 et 17 févr. 1645.

Le reste vint le rejoindre à Egmond. Et à ce propos une question encore se pose. Il a existé de cette traduction un manuscrit, aujourd'hui perdu, manuscrit autographe qui commençait à l'article 41 de la troisième partie : ce manuscrit pouvait faire croire qu'à partir de là jusqu'à la fin la traduction était de Descartes lui-même, et non de Picot; bien mieux, ce n'était plus une traduction, mais le propre texte, et un texte français, du philosophe <sup>a</sup>. De fait, nous savons que quelques parties peut-être, ne fût-ce que celle qui est relative à l'aimant, ont été au moins résumées par lui en français pour son ami Pollot, qui ne savait pas le latin <sup>b</sup>. Et nous savons aussi que la traduction française contient de nombreuses additions, lesquelles sans doute Picot n'eût point osé faire de son autorité, et qui, par conséquent, sont de Descartes <sup>c</sup>. C'est même ce qui permet de résoudre le problème. Qui donc, en effet, pouvait insérer, chacune à sa place, toutes ces additions dans le texte déjà traduit, sinon l'auteur, et nul autre que lui? Et il l'aura fait en recopiant le tout de sa main, travail délicat que lui seul encore pouvait faire, ce qui explique qu'il en ait pris la peine. C'est ainsi que nous avons deux textes pour les *Principes de la Philosophie* : le texte latin, publié d'abord en 1644, et un texte français, publié en 1647, traduction du premier pour la plus grande part, et pour le reste addition de Descartes lui-même. Il ne sera pas sans intérêt de noter, chemin faisant, en quel sens ont été faites les additions : quelle préoccupation ou arrière-pensée ne révèlent-elles pas çà et là?

Descartes s'intéressait trop au sort de ses ouvrages, pour ne pas préparer les voies à ses *Principes*, comme il avait fait à ses *Méditations*. Rome l'inquiétait toujours; et c'est du Saint-Office qu'il voulut s'assurer d'abord, à cause de la dangereuse question du mouvement de la terre. Notre philosophe se sou-

a. Tome IX (2<sup>e</sup> partie), p. 121, note a. Voir surtout p. x-xviii.

b. Tome IV, p. 73, l. 3-7 : du 1<sup>er</sup> janv. 1644.

c. Tome IX, 2<sup>e</sup> partie, p. ix-xviii.



vint du cardinal qui avait encouragé ses débuts, Guidi di Bagno, nonce du pape en 1628 à Paris, où on l'appelait M. de Baigné<sup>a</sup>. Celui-là au moins n'était pas hostile de parti pris aux idées nouvelles : un savant de Belgique, Godefroy Wendelin, rappelle qu'il avait soutenu devant ce prélat l'opinion de Copernic<sup>b</sup> ; c'était, il est vrai, avant la condamnation de Galilée. Descartes n'avait pas oublié un tel personnage : en 1637, il lui réserva un exemplaire du *Discours de la Méthode* et des *Essais*, qui dut lui être envoyé à Rome avec une lettre personnelle<sup>c</sup>. On ne sait si l'envoi parvint à son adresse ; la chose est probable cependant, car Baigné, de son côté, n'oubliait pas non plus Descartes, et en 1640 il fit demander par son secrétaire, Naudé, des nouvelles du philosophe. Mersenne ne manqua pas d'en informer celui-ci<sup>d</sup>, qui put voir là un nouvel encouragement et presque une invitation à publier quelque chose. Aussi profita-t-il avec empressement de cette occasion qui s'offrait ; il recommanda à Mersenne de faire savoir à Rome que, si la publication de sa philosophie tardait quelque peu, c'était à cause du mouvement de la terre : qu'on voulût bien là-dessus « sonder le cardinal<sup>e</sup> ». Malheureusement, Baigné mourut le 25 juillet 1641<sup>f</sup>. Sans doute il n'avait pas eu le temps de répondre, et peut-être aussi n'aurait-il pas répondu. Mais le silence même pouvait passer pour un acquiescement ; en tout cas, ce n'était point une défense ni une interdiction.

Descartes se tourna d'un autre côté. L'affaire du P. Bourdin l'avait remis en relations avec les Jésuites, et nous avons vu

a. Voir ci-avant, p. 95 et p. 238-239.

b. Tome I, p. 290 : lettre de Wendelin, 15 juin 1633.

c. *Ibid.*, p. 195, l. 19-24. Tome II, p. 464, l. 16-23, et p. 565, l. 6-17 : lettres de déc. 1638, et du 19 juin 1639.

d. Tome III, p. 234-235 : du 11 nov. 1640.

e. *Ibid.*, p. 258-259 : déc. 1640.

f. Gui Patin écrivait à M. Belin, médecin à Troyes, le 22 août 1641 : « Le cardinal Bagny est mort à Rome ; nous y perdons, car il estoit grand amy de la France. » (*Lettres de Gui Patin*. Édit. P. Triaire, t. I, 1907, p. 205.)

qu'il s'adressa à leur provincial de Paris, qui se trouvait être son ancien préfet des études au collège de La Flèche, le P. Dinet. Or la dernière page de sa *Lettre à Dinet*, publiée avec la seconde édition des *Méditations* en mai 1642, n'est rien moins que l'annonce des *Principes*<sup>a</sup>. Il demande à ses anciens maîtres leur assentiment, et subordonne même à cela sa publication : s'ils ne veulent pas, tout est dit, il ne publiera rien. Une fois de plus, la tactique était habile. Comment se prononcer d'avance, en effet, contre un livre qui n'est pas encore publié, et que par conséquent on ne connaît pas ? Et pourtant on le connaît bien un peu, si l'on en juge par les *Essais* que le philosophe a donnés en 1637, et par les *Méditations* de 1641. Et le jugement ne saurait être que favorable, Descartes s'étant gardé de rien mettre dans ces deux livres qui s'écartât de l'orthodoxie. Sollicité ainsi de donner son avis, le P. Dinet ne pouvait opposer un refus à son ancien élève ; et celui-ci était en droit d'escompter son approbation. Le Jésuite, dont nous n'avons pas la réponse, demanda seulement un sommaire de l'ouvrage annoncé : nous savons que Descartes lui envoya les titres des chapitres, en 1643<sup>b</sup>. Il avait reçu, en même temps, une bonne lettre d'un autre Jésuite, celui qu'il appelait « son » second père », Étienne Charlet, alors assistant du général à Rome. Ces hautes protections devaient le rassurer pour son livre, surtout s'il eut en outre connaissance du magnifique ouvrage qui parut cette même année 1643, l'*Hydrographie* du P. Georges Fournier, un Jésuite encore, et qu'il avait probablement connu à La Flèche<sup>c</sup>. Non seulement le nom de « M. Des Cartes, gentilhomme breton », s'y trouve cité avec honneur ; mais des pages entières et presque des chapitres de la *Dioptrique* et des *Météores* y sont reproduits à la lettre, sans indication de provenance, il est vrai. Mais notre philo-

a. Tome VII, p. 599-603.

b. Tome III, p. 609, l. 4-14, et p. 639, l. 1-7 : lettres du 4 janv. et du 23 mars 1643.

c. Voir ci-avant, p. 186, note *b* ; p. 200, note *b* ; p. 203, note *a*, etc.



sophe n'eut garde de réclamer, trop heureux sans doute de cet acquiescement d'un Jésuite à ses doctrines, et d'une telle faveur venant de la Compagnie. Il était vengé des attaques du P. Bourdin. Aussi ne fera-t-il point difficulté de se réconcilier avec ce dernier à Paris, au cours de son voyage en 1644<sup>a</sup> ; et lorsque les exemplaires des *Principes* lui seront envoyés de Hollande, c'est au P. Bourdin qu'il confiera le soin de les distribuer, avec des lettres pleines d'un affectueux respect, aux PP. Charlet, Dinet, etc., sans oublier le P. Fournier.

Mais aussi que de précautions prises pour les désarmer ! A la fin de la première partie des *Principes* et à la fin de la quatrième, et maintes fois encore au cours de l'ouvrage, il proteste de son respect pour la vérité religieuse et pour la révélation ; il se déclare prêt à abandonner ses opinions, pour peu qu'elles n'y soient point entièrement conformes<sup>b</sup>. Se moque-t-il au fond ? Car enfin il a l'air ainsi de se désavouer lui-même et de se rétracter par avance : L'hypothèse de Copernic, celle de Tycho-Brahé<sup>c</sup>, ont eu le tort de supposer le mouvement de la terre : opinion condamnée, et d'ailleurs absurde et tout à fait contraire au sens commun (surtout si l'on entend le mouvement d'une certaine façon). Descartes propose un autre système différent qui, selon lui, doit tout sauver : les droits légitimes de la science et l'autorité des livres saints<sup>d</sup>. Il va jusqu'à dire que sa propre hypothèse, celle dont il part ensuite pour montrer comment toutes choses se sont formées, n'est pas vraie, et que même elle est certainement fausse, et qu'il ne l'a proposée que comme un exemple de la manière dont on peut expliquer la formation du monde<sup>e</sup>. Mais sans doute Dieu a créé du premier coup la terre, avec les plantes et les animaux et l'homme, comme nous les voyons

a. Tome IV, p. 139-144.

b. Tome VIII, p. 14, p. 39 et p. 329, p. 99-100, etc.

c. Il est question de Tycho-Brahé, t. II, p. 559, l. 15-16 : lettre du 19 juin 1639.

d. Tome VIII, p. 86.

e. *Ibid.*, p. 99-103.

aujourd'hui; et cela est bien plus digne de sa perfection, que s'il avait laissé seulement la matière parvenir d'elle-même peu à peu à l'état actuel, en passant par tous les états intermédiaires. Cette formation lente et successive satisfait davantage notre esprit curieux de comprendre et de savoir; mais elle ne remplace pas la création. Descartes l'avait déclaré déjà, par précaution en 1637<sup>a</sup>; il le redit plus fortement encore en 1644, en affectant une sincérité qui, sans doute, n'était pas au fond de sa pensée: mais n'était-ce pas aussi la faute des circonstances, s'il se croyait forcé à de telles déclarations? Il y gagna tout au plus de ne pas voir ses livres condamnés à Rome de son vivant: l'inévitable mise à l'index fut retardée jusqu'en 1663, treize ans après sa mort.

Pendant les *Principes* furent attaqués en France presque au lendemain de leur publication. Un Jésuite, ce qui dut être sensible à l'auteur, le P. Honoré Fabri, s'en prit à la matière subtile, c'est-à-dire au fondement même de la physique de Descartes, dans une « Philosophie universelle », *Philosophia universa*, publiée en 1646<sup>b</sup>. Mersenne, en prévint aussitôt son ami, qui, comme d'habitude, s'émut plus que de raison. Avant même d'avoir vu le livre, il écrivit au P. Charlet, qu'il croyait toujours assistant du général à Rome, et qui était maintenant provincial à Paris. Cette lettre, du mois d'août 1646, est intéressante<sup>c</sup>. Descartes y revient à son projet de 1640: prendre un manuel de la philosophie de l'École, et de préférence cette fois le manuel d'un Jésuite, le publier avec des notes critiques, chapitre par chapitre; d'où une réfutation en règle, et qui ne laisserait rien debout. Seulement Descartes, plutôt que d'entreprendre lui-même cette tâche, la laisserait faire à un ami,

a. Tome VI, p. 45, l. 4-22.

b. Tome IV, p. 498, 499, 554, 585, 588 et 636-637: lettres du 7 sept., 2 nov., 14 déc. 1646, et du 26 avril 1647, où Descartes, ayant enfin reçu le livre, reconnaît que ses craintes étaient mal fondées.

c. Tome III, p. 269, lettre mal datée, et qui n'est pas à sa place. Il convient de la renvoyer à la seconde quinzaine d'août, comme on voit par ces passages: t. IV, p. 498, l. 9-12, p. 585, et surtout p. 587-588.



dit-il, qui ne demandait qu'à s'en charger. N'était-ce pas là une feinte, assez invraisemblable d'ailleurs, puisque le destinataire de la lettre est le P. Charlet, en qui Descartes paraît avoir eu toute confiance ? Et cet ami supposé n'aurait-il été qu'un prête-nom, cachant mal le véritable auteur, à savoir notre philosophe en personne ? Ou bien quelqu'un, en effet, s'était-il offert à lui rendre ce service, et n'attendait-il pour cela qu'un mot d'ordre et des instructions ? On penserait volontiers à l'abbé Picot. La réponse du P. Charlet est ce qu'elle pouvait être <sup>a</sup> : « il ne » trouvera point mauvais si, sans attaquer personne en particulier, on dit son sentiment, en général, de la Philosophie » qui s'enseigne communément partout ». Et de fait, comment empêcher cela ? Descartes sollicitait une permission, qui ne pouvait lui être refusée. Il renonça cependant à ce projet, qui peut-être aussi n'était qu'une menace en l'air, pour calmer chez les Jésuites des velléités combatives ; et d'ailleurs, si l'un d'eux, le P. Fabri, l'avait attaqué, un autre, le P. Étienne Noël, venait, dans deux livres récents, de faire son éloge ; ceci contrebalançait cela, et c'était un dédommagement <sup>b</sup>.

Néanmoins il voulut faire la comparaison des deux philosophies, l'ancienne et la nouvelle, comme en raccourci dans un même tableau, et les présenter au lecteur, qui serait juge. Déjà toute la conclusion des *Principes* <sup>c</sup> n'est pas autre chose : Descartes examine rapidement la doctrine d'Aristote et celle de Démocrite, et en fait la critique. Mais c'est dans la préface de la traduction française qu'il s'explique nettement, et cette préface, annoncée au P. Charlet en décembre 1646 <sup>d</sup>, s'adresse en 1647 au traducteur, l'abbé Picot. La forme grammaticale en est curieuse : Descartes parle au conditionnel, *j'aurois voulu*

a. Tome IV, p. 587, l. 6-10. La réponse du P. Charlet est perdue ; mais Descartes en reproduit les termes dans sa lettre de remerciement.

b. *Ibid.*, p. 584, l. 9-16 : *Sol flamma et Aphorismi Physici*. Lettre du 14 déc. 1646.

c. Tome VIII, p. 323-326, et t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 318-320 : Partie IV, art. 200-202.

d. Tome IV, p. 588, l. 5-9.

*premièrement expliquer, j'aurois ensuite fait considérer, etc.*<sup>a</sup>. Si l'on suppléait ce qui manque, le discours serait à peu près tel : « Si vous vouliez comparer l'ancienne et la nouvelle » philosophie, vous pourriez dire telle et telle chose, etc. » Et ceci ressemble bien aux conseils que, disait-il dans sa lettre au P. Charlet, il donnerait à l'un de ses amis. Picot répondit d'ailleurs. La longue épître composée l'année suivante, à la date du 6 novembre 1648, et qui sert de préface au petit *Traité des Passions*<sup>b</sup>, est bien une réponse à la préface des *Principes* en français, de 1647 ; et comme celle-ci était adressée à l'abbé Picot, l'auteur de la réponse ne peut être que ce dernier. Aussi bien y parle-t-il à peine des *Passions* ; mais il s'étend avec complaisance sur les raisons que Descartes avait données de ne point achever la cinquième et la sixième partie de ses *Principes*, et surtout sur le caractère de la philosophie nouvelle, opposée aux Anciens ; il montre à merveille quelle en est la portée, et les conditions de son progrès. Ces deux préfaces de 1647 et de 1648, jointes à la conclusion du livre de 1644, complètent le plan que Descartes annonçait à Mersenne dès 1640 : donner d'abord une exposition de sa philosophie, puis un abrégé de celle de l'École, et terminer par une comparaison des deux. La seconde partie du plan est sans doute laissée de côté, comme moins nécessaire ; mais la plus importante, qui est la troisième, bien que seulement esquissée, a reçu une suffisante réalisation. Dès 1647, Picot aurait pu tenir le propos qu'on prêtera plus tard à un péripatéticien au banquet qui suivit les funérailles de Descartes à Paris, le 24 juin 1667 : « L'ennemi est dans nos murs : et voici que croule de fond » en comble notre antique cité. »

*Hostis habet muros : ruit alto à culmine Troja*<sup>c</sup>.

a. Tome IX (2<sup>e</sup> partie), p. 1, l. 13-14 et l. 16-17 ; p. 2, l. 5 ; p. 3, l. 6 ; p. 4, l. 31 ; p. 9, l. 13-14 ; p. 11, l. 29 ; p. 13, l. 15, etc.

b. Tome XI, p. 301-322.

c. BAILLET, t. II, p. 442. La citation est de Virgile, *Æn.*, II, 290.



## CHAPITRE V

### PRINCIPES DE LA PHILOSOPHIE

(SUITE)

Le livre des *Principes de la Philosophie* devait tout d'abord comprendre six parties : « Principes de la connaissance. — » Principes des choses matérielles. — Le Ciel. — La Terre. » — Les plantes et les animaux. — L'homme. » Mais Descartes n'en acheva que quatre, les expériences, dit-il, lui faisant défaut pour traiter les deux dernières : « les plantes et » les animaux » et « l'homme <sup>a</sup> ». Plus d'une fois d'ailleurs il

a. Voici, à titre de curiosité, comment était divisée la Physique dans le Cours de Philosophie du « Feuillant », Eustache de Saint-Paul : *Summa Philosophiæ*, etc., 1<sup>re</sup> édit. en 1609, et 2<sup>e</sup> édit. en 1611. Nous suivrons la pagination du t. II de cette seconde édition,

#### PHYSICA.

Pars I. *De Corpore naturali generatim.* (Pages 9-121.)

Pars II. *De Corpore naturali inanimato.* (Pages 122-254.)

Pars III. *De Corpore naturali animato.* (Pages 254-455.)

Voici maintenant les subdivisions de ces trois parties.

#### PARS I.

Primus Tractatus. *De principiis rerum naturalium — generatim, — speciatim* (de materia, forma, privatione) ; — *de natura & composito naturali.* (Pages 9-51.)

Secundus Tractatus. *De causis rerum naturalium. De causis in genere. De quatuor causarum generibus. De causis per accidens.* (Pages 51-74.)

Tertius Tractatus. *De communibus rerum naturalium proprietatibus. De*

se trouva arrêté, chemin faisant (comme dans la troisième partie, au sujet du vif-argent), faute d'expériences.

Des quatre parties publiées en 1644, la première est un abrégé de métaphysique, et les trois autres comprennent la physique, dont cette métaphysique fournissait les fondements. La première partie, comparée aux trois autres, est à peine le neuvième et même le dixième de tout l'ouvrage<sup>a</sup> ; on ne pouvait guère la réduire davantage, et c'est le minimum de métaphysique, nécessaire, semblait-il, à toute physique en ce temps-là. Non moins que cette brièveté, la place que donne Descartes à la métaphysique dans l'ensemble de sa philosophie, est significative. Les manuels en usage dans les collèges plaçaient la métaphysique après la physique, tout à la fin par conséquent<sup>b</sup>. Descartes fait le contraire : il commence par la métaphysique, et ce renversement de l'ordre traditionnel

*Quantitate, vbi de Infinito. De Loco, vbi de Vacuo. De Tempore. De Motu.* (Pages 74-121.)

## PARS II.

Primus Tractatus. *De Mundo & Cælo.* (Pages 122-176.)

Secundus. *De Elementis.* (Pages 177-224.)

Tertius. *De Corporibus mixtis, — imperfeâis (seu Meteoris), — perfectis.* (Pages 224-254.)

## PARS III.

Primus Tractatus. *De Animâ generatim.* (Pages 255-290.)

Secundus. *De Animâ vegetante.* (Pages 290-336.)

Tertius. *De Animâ sentiente.* (Pages 336-408.)

Quartus. *De Animâ rationali.* (Pages 408-455.)

a. Tome VIII, p. 5-39 (*Pars prima*), p. 40-79 (*secunda*), p. 80-202 (*tertia*), et p. 203-329 (*quarta*).

b. L'ouvrage complet, cité p. 23, note c, est ainsi intitulé : *Summa Philosophiæ Quadripartita. De rebus Dialecticis, Moralibus, Physicis & Metaphysicis.* Authore FR. EUSTACHIO A SANCTO PAULO Ex Congregatione Fulienſi, Ordinis Cisterciensis. Editio secunda. (Parisiis, Apud Carolum Chastellain, viâ Iacobeâ sub signo Constantiæ. CIO IOC XI.)

Ces quatre parties ont chacune l'importance relative que voici :

Tomus I. *Dialectica*, pp. 268 (cum indice 12 pag.). *Ethica*, pp. 194 (plus 12).

Tomus II. *Physica*, pp. 455 (plus 21). *Metaphysica*, pp. 126 (plus 8).



n'était rien moins qu'une révolution. La philosophie ne consiste plus à s'élever des choses visibles aux choses invisibles, du monde à Dieu, la métaphysique étant comme un degré supérieur, au-dessus duquel on ne trouverait plus que la science suprême ou la théologie. La philosophie est simplement l'explication du monde au moyen de principes que la métaphysique est appelée à garantir ; celle-ci est donc comme le point de départ nécessaire, pour passer aussitôt à la physique. Sans aller jusqu'à dire que, de parti pris, elle se détourne de la théologie, ce n'est pas cependant cette haute connaissance qu'elle a surtout en vue ; elle vise presque uniquement et exclusivement la science de la nature, et son but principal est de fournir à celle-ci les principes dont elle a besoin.

Nous retrouverons donc, dans la première partie des *Principes*, ce qui avait déjà fait l'objet des *Méditations*, et Descartes l'intitule à dessein « Principes de la connaissance ». L'ordre même n'est changé que sur un point : la preuve de l'existence de Dieu par son essence n'est plus la troisième, mais la première, comme la plus intuitive. Les deux autres ne viennent qu'ensuite : preuve de Dieu par son idée dans notre esprit ; et preuve de Dieu par l'existence de notre esprit avec une telle idée en lui<sup>a</sup>. La comparaison prise de l'idée d'une machine artificielle, laquelle idée a besoin d'une cause qui l'explique, ne figurait que dans les *Réponses aux Objections*, et non point dans les *Méditations* : Descartes l'introduit dans les *Principes*<sup>b</sup>. Pour tout le reste, l'ordre suivi est à peu près le même. On retrouve notamment cette correspondance que nous avons signalée entre la fin et le commencement : de part et d'autre, c'est la question de l'erreur, non pas en général (la

a. Tome VIII, p. 10-13 : art. xiv, xv et xvi (*première preuve*) ; art. xvii, xviii et xix (*deuxième*) ; art. xx et xxi (*troisième*). Tome IX (2<sup>e</sup> partie), p. 31-34.

b. Tome VIII, p. 11, et t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 32 : art. xvii. Voir t. VII, p. 103, l. 19, à p. 104, l. 16 ; et t. IX (1<sup>re</sup> partie), p. 84. Déjà Descartes avait indiqué cette comparaison dans la *Synopsis* de ses *Méditations* : t. VII, p. 14, l. 26, à p. 15, l. 2.)

théorie de l'erreur est à sa place, au centre de la discussion), mais des erreurs réelles que nous commettons dans la recherche de la vérité, avec leur dénombrement au début, et à la fin leurs causes et leur effet, qui est de fausser la philosophie : témoin la scolastique. Toutefois Descartes marque ici, plus nettement qu'il n'avait fait, la part du libre arbitre : l'erreur s'explique par une faiblesse de la volonté, qui se laisse aller ; le doute, qui est comme la libération de l'esprit, est un acte d'énergie par lequel se reprend et se ressaisit cette même volonté<sup>a</sup>. Notre philosophe insiste aussi, plus qu'il n'avait fait, sur l'idée d'infini, Dieu ayant été dans les *Méditations* considéré plutôt comme l'Être parfait. La différence est grande, cependant, et n'irait à rien moins, si on la suivait jusqu'au bout, qu'à diriger la métaphysique dans le sens de la morale plutôt que de la science. Mais Descartes n'envisage pas cette éventualité. L'idée d'infini le conduit seulement à deux applications, d'ordre scientifique l'une et l'autre : infini de grandeur, les espaces s'ajoutant aux espaces indéfiniment ; infini de petitesse, la matière étant divisible à l'infini<sup>b</sup>. Un champ immense s'ouvre ainsi des deux côtés à l'esprit humain pour la connaissance de l'univers. Mais prudemment Descartes a substitué à l'infini, mot dangereux, celui d'indéfini. Il ne faisait que suivre en cela d'abord la pente naturelle de son esprit : il avait le sentiment que celui-ci est fini ; toute affirmation, que les choses sont infinies, ou qu'elles ne le sont pas, l'aurait égalé à l'infinité divine : ce qui eût été le comble de la présomption. Et cette attitude réservée n'était pas moins conforme à la prudence de son caractère : il évite de se prononcer sur le sujet si dangereux de l'infinité du monde, et ne répond pas là-dessus aux théologiens. Il fait mieux, il prévient toute question indiscrete de leur part ; et par là-même il écarte les difficultés scientifiques, qui viendraient de la considération

a. Tome VIII, p. 17-21, et t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 38-43 : art. xxxi-xliv.

b. *Ibid.*, p. 14-15 : art. xxvi et xxvii. De même, p. 51-52 : Pars II<sup>a</sup>, art. xx et xxi.



des causes finales<sup>a</sup> : notre esprit ne saurait, sans une impertinence ridicule, prétendre pénétrer les desseins de Dieu. Et il écarte aussi toute difficulté théologique, tirée de la préordination divine, incompatible, ce semble, avec la liberté humaine. Gassend avait attiré là-dessus son attention<sup>b</sup>, et Descartes, bien qu'il se fût déjà expliqué, y revient dans ses *Principes*. Faut-il aussi attribuer à une précaution de sa part la place relativement large qu'il fait à la scolastique dans cette première partie ? Le problème des « universaux » y est traité, et Descartes reprend ces « distinctions réelles, formelles, modales<sup>c</sup> », auxquelles il avait touché déjà, à la fin de sa réponse à Caterus. Sa philosophie satisfait à tout : loin de rejeter avec mépris les questions en honneur dans l'École, elle les traite à sa manière et montre qu'elle peut aussi les résoudre. Une philosophie nouvelle ne remplace bien celle qu'elle prétend détruire, que si elle en utilise les débris comme des matériaux pour ses propres constructions.

La seconde partie, intitulée « Principes des choses matérielles », accentue encore plus, si possible, les ressemblances et les différences de l'ancienne philosophie et de la nouvelle. Dans l'École on traitait, sous ce même titre, quatre grandes questions : « de la quantité » (et à cette occasion, de l'infini), « du lieu » (et à cette occasion, du vide), « du temps », et enfin « du mouvement<sup>d</sup> ». Les deux premières questions deviennent, pour Descartes, celles de l'étendue et de la matière, identiques l'une à l'autre : le vide est donc exclu,

a. Tome VIII, p. 15-16 (art. xxviii), et p. 20 (art. xl et xli).

b. Tome VII, p. 308 et p. 374-375. Tome VIII, p. 80-81.

c. Tome VIII, p. 24-32 (art. li à lxxv inclus) : *substantia, attributa, modi, qualitates, universalialia, distinctio realis & modalis, distinctio rationis*.

d. EUSTACHIUS A S<sup>to</sup> PAULO, ou « le Feuillant », *Summa Philosophiæ, &c.* (édit. 1611). *Physica. Pars I<sup>a</sup>, tractatus 3<sup>us</sup> : De Quantitate, vbi de Infinito* (p. 75-86). *De Loco, vbi de Vacuo* (p. 86-93). *De Tempore* (p. 93-98). *De Motu* (p. 98-121).

et il combat avec vigueur les préjugés à cet égard <sup>a</sup>. Il parle à peine du temps ; et l'essentiel de cette seconde partie est, pour lui, le mouvement. Il en définit la nature, et en établit les lois, au nombre de trois, qu'il fait suivre de sept règles, conséquence ou explication de la troisième loi <sup>b</sup>. Sa définition du mouvement n'est plus seulement celle qu'il avait proposée d'abord dans le traité du *Monde* : à savoir « l'action par » laquelle un corps passe d'un lieu en un autre <sup>c</sup> ». Il reprend sans doute cette formule, pour bien montrer qu'il n'admet qu'un seul mouvement, le mouvement « local » ; c'est par un abus de langage que la scolastique donne le même nom de mouvement à toute sorte de changement <sup>d</sup>. Mais il ajoute une définition nouvelle, à laquelle il se tiendra désormais ; et celle-ci semble n'être là que pour justifier par avance ce qu'il dira du mouvement prétendu de la terre. Qu'est-ce donc que le mouvement ? « Le transport d'une partie de la matière, ou » d'un corps, du voisinage de ceux qui le touchent immédia- » tement et que nous considérons comme en repos, dans le » voisinage de quelques autres <sup>e</sup>. » Cette définition lui permettra de soutenir ces deux paradoxes : dans le système de Tycho-Brahé, qui croyait laisser la terre immobile, elle se meut ; et dans son propre système, qui paraît lui donner du mouvement, elle ne se meut pas. Le tout est de s'entendre.

a. Tome VIII, p. 71-73 : art. xvi à xix.

b. *Ibid.*, p. 53-60 : art. xxiv à xxxiv inclus.

c. Tome XI, p. 40, l. 2-5, et t. VIII, p. 53, l. 10-11, ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 75.

d. Voir ci-avant, p. 150. Voir aussi « le Feuillant », *loc. cit.* : « Motus » optimè definitur ab Aristotele *Actus entis in potentiâ quatenus in » potentiâ*... Ex. gr., *acquisitio caloris est motus, quia est actus feu per- » fectio aquæ quæ calefit, quæque est in potentiâ ad nouam aliquam » partem caloris quatenus continuè ad eam pergit.* » (Édit. 1611, t. II, p. 66-67.)

e. Tome VIII, p. 53, l. 26-29 ; et t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 76. Descartes ne cesse de renvoyer ensuite à cette définition : t. VIII, p. 77, l. 9-10 ; p. 85, l. 29-30 ; p. 90, l. 12-13 et l. 15-17, etc... ; et t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 100, 109, 113, etc.



Descartes a pressenti le reproche qu'on pouvait lui faire ; et plus tard il se défendra : il est prêt à jurer devant Dieu, dira-t-il, qu'il ne pensait guère aux conséquences, lorsqu'il proposait ses hypothèses ; ce n'est qu'ensuite et après coup que, par celles-ci, tout se trouvait expliqué<sup>a</sup>. Croyons-le donc, puisqu'il le dit, pour ses hypothèses cosmogoniques ; nous avons peine à le croire pour sa définition du mouvement.

Les lois du mouvement sont au nombre de trois<sup>b</sup>. Selon la première, « chaque chose demeure en l'état où elle est, tant » que rien ne la change » : en repos donc, si cet état est le repos ; en mouvement, si cet état est le mouvement. Ainsi l'exige l'immutabilité divine. Dans la philosophie de l'École, tout mouvement n'avait d'autre but que le repos, qui était sa fin naturelle : singulière philosophie, où une chose n'atteint sa perfection qu'en cessant d'être elle-même, pour devenir son contraire<sup>c</sup>. Et Descartes de se moquer en passant.

Selon la seconde loi, qui dans son traité du *Monde* était la troisième, « tout corps qui se meut, tend à continuer son » mouvement *en ligne droite* ». L'École soutenait, depuis

a. Tome V, p. 170 : du 16 avril 1648. Au commencement de l'alinéa, lire plutôt : *haud videtur satis simplex* (au lieu de *paulo videtur...*) ; à quoi Descartes répond, en insistant : *Est certè satis simplex... Valde est simplex*. Voir aussi t. VIII, p. 99, l. 4-6.

b. Tome VIII, p. 61-63 (art. xxxvi à xxxviii), p. 63-65 (art. xxxix), et p. 65-67 (art. xl à xlii). Ou bien t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 83-85, p. 85-86, p. 86-89. Voir aussi t. XI, p. 38-40, p. 43, et p. 41-43. Enfin ci-avant, p. 150.

c. EUSTACHIUS A S<sup>to</sup> PAULO, *Summa Philosophiæ*. Pars III<sup>a</sup> : Physica : « Quod spectat ad quietem, sciendum est illam dupliciter vsurpari : » vno modo pro solâ cuiusvis motûs priuatione, quo modo non est » vera rerum naturalium proprietas ; altero modo pro existentia mobilis » in suo debito & naturali statu, siue quoad locum, siue quoad quantita- » tem aut qualitatem, sed præsertim quoad locum, quatenus in eo quasi » naturali & patriâ fede fese melius tuetur, ac totius vniuersi ordinem & » pulchritudinem feruat. Et quidem si iuxta hunc posteriorem sensum » quies accipiatur, sanè est finis ipsius motûs naturalis, ac proinde pro- » prietas rei naturalis perfectior ipso motu ; quare natura non tantùm » motûs, sed etiam quietis principium definitur. » (Édit. 1611, t. II, p. 101.) Voir t. VIII, p. 53, l. 2-4.

Aristote, que le mouvement circulaire est le mouvement parfait, dont nous avons constamment sous nos yeux le plus bel exemple dans le mouvement du ciel. C'était un préjugé à renverser, et Descartes invoque une seconde fois l'immutabilité divine : le mouvement circulaire suppose à chaque moment un changement de direction, et ne fait donc lui-même que changer. Mais Descartes en appelle aussi à l'expérience : la pierre s'échappe de la fronde en ligne droite, et lorsque nous la faisons tourner, nous la sentons bien qui tend à s'échapper ainsi. Au fond, le mathématicien impose ici, sans doute, ses conceptions au physicien. En géométrie, on étudie d'abord les lignes droites, et les figures limitées par des lignes droites ; puis on transporte aux lignes courbes, et aux figures limitées par des courbes, les propriétés ainsi étudiées d'abord.

Quant à la troisième loi, elle vise la rencontre ou le choc de deux corps : celui qui se meut, perd de son mouvement, juste autant qu'il en donne à l'autre ; ou s'il n'en perd rien, sa direction au moins, qui est la détermination de son mouvement, change. Loi contestée d'ailleurs, et abandonnée dès le xvii<sup>e</sup> siècle après les travaux de Huygens<sup>a</sup>. On sait la place que la réflexion et la réfraction, mouvements particuliers de la lumière, tenaient dans l'œuvre de Descartes ; sans doute son esprit en a été influencé, et il aura imaginé cette troisième loi en vue des commodités qu'elle lui donnait pour ses explications.

Les sept règles qui suivent<sup>b</sup>, se rapportent à cette troisième loi. Aucune d'elles ne se trouvait dans le traité du *Monde*<sup>c</sup>. Mais, en 1644, la première édition des *Principes* les énonce, assez brièvement d'ailleurs, et presque sans commentaire. Descartes dut les reprendre et les remanier. Clerselier lui-même, en effet (et il n'était pas le seul), ne les comprenait pas bien. Le 17 février 1645, Descartes promet de les expliquer ; un

a. Tome IX (2<sup>e</sup> partie), p. 86, note c de Paul Tannery.

b. Tome VIII, p. 67-70, et t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 89-93 : art. XLIV à LIII.

c. Voir ci-avant, p. 150. Tome XI, p. 47, l. 4.



an après, le 20 avril 1646, il ne l'avait pas fait encore<sup>a</sup>; les explications ne parurent que dans la traduction française de 1647. Plusieurs y trouvèrent toujours à redire : le P. Fabri, entre autres, jugeait ces règles fausses, et aussi un de ses disciples, Pierre Mosnier, docteur en médecine. Un religieux du même ordre que Mersenne, le minime Thibaut, écrit aussi que ces règles du choc des corps ne répondaient pas à la réalité : il en avait fait l'expérience en jouant au billard ou bien au jeu des grandes dames sur les tables du réfectoire, disait-il, avec les moines de son couvent<sup>b</sup>. Mais Descartes lui-même était-il satisfait de ses propres explications ? Plus tard, dans une lettre à Chanut, il donne le conseil à la reine Christine de Suède, si elle veut lire sa philosophie, de passer précisément ces sept règles ; et il indique l'endroit, dans la seconde partie, depuis l'article 46<sup>c</sup>. Sans doute il voulait épargner à une princesse régnante, qui avait autre chose à faire, une peine superflue. Mais nous avons encore un autre renseignement de même ordre. Schooten racontera plus tard à Christian Huygens le jeune, que Descartes hésitait d'abord à insérer dans son livre les règles du mouvement : donc il ne les jugeait pas nécessaires à l'intelligence de sa physique. Un des premiers admirateurs du philosophe en Hollande, Jean de Raey, reconnaissait, en effet, que, sauf une, elles ne pouvaient servir à rien ; et Huygens sera tout à fait de cet avis<sup>d</sup>.

a. Tome IV, p. 187, l. 12-17, et p. 396, l. 5-15.

b. Tome V, p. 70 : lettre du 1<sup>er</sup> avril 1647. Voir aussi t. IV, p. 144 : lettre du P. Jean François à Mersenne, 28 sept. 1647.

c. Tome V, p. 291, l. 22-27 : lettre du 26 févr. 1649. « Elles ne font » pas nécessaires (*ces règles*) pour l'intelligence du reste. »

d. Schooten à Christian Huygens, 23 déc. 1654 : « Quod autem plura » de motu malè à Cartesio afferti censet, eaque refutare studeas, vellem » meliorem sanio remque de ipsius ingenij perspicacitate opinionem » habeas, aliterque judices, ne ingratus erga tantum Virum tamque præ- » clarè merentem videaris. Ipsum enim Domino Heidano dixisse scio, se » demonstrationem suarum de motu regularum ex Algebrae penetralibus » petijisse, diuque deliberasse, utrùm illas *Principijs* suis interfereret, an » verò easdem prætermitteret. Cum quo respondet etiam Domini de Raey

Mais (et c'est là sans doute ce qui est à noter), Descartes s'acheminait ainsi à une discussion qui remplit toute la fin de cette seconde partie (articles 54 à 63), sur les corps durs et sur les corps liquides ou fluides<sup>a</sup>. Il ne s'agissait pas seulement de critiquer deux « qualités réelles », au sens scolastique du mot, la dureté et la liquidité ou fluidité : il s'agit du mouvement d'un corps dur dans un autre corps liquide ou fluide, ou bien avec cet autre corps ; disons-le franchement, il s'agit du mouvement de la Terre avec la matière qui l'environne. Descartes préparait le lecteur à accepter son système, qui ne sera pas celui de Copernic ni celui de Tycho. Un des derniers articles, qui conclut toute la discussion, est singulièrement révélateur : « lorsqu'un corps dur, dit notre philosophe, est emporté de la » façon que je viens de dire par un corps fluide, on ne peut pas » dire proprement qu'il se meut »<sup>b</sup>. Et il rappelle textuellement, dans ce même article, la définition du mouvement qu'il a donnée plus haut. La Terre, sans doute, n'est point nommée en cet endroit, ni le Soleil, ni les Planètes, ni les Étoiles ; mais c'est bien à la Terre qu'il pense, et à son mouvement autour du Soleil, qu'il voudrait rendre acceptable, en montrant qu'elle se meut à la fois et pourtant ne se meut pas. « Elle est empor- » tée par le cours du ciel (le petit ciel dont elle est le centre),

» sententia, dicentis, parum nos, quantum ad earum veritatem aut » falsitatem, referre; seque non nisi unam rem in totâ ipsius Physicâ » invenisse, ad quam una solummodò dictarum regularum utcunque » videatur referenda. Cuius rei causa vel hæc esse potest, ut motus, ad » quos hæ regulæ sunt adhibendæ, ita abstractæ (*legè abstracti*) existant, » ut nunquam tales in rerum naturâ reperiantur. » (*Corresp. de Christiana Huygens*, t. I, 1888, p. 312-313.)

Huygens répond, 27 déc. 1654 : « Quòd ex Algebrâ petitas regulas suas » Cartesius ipse professus est, sane non ignoras solam in his Algebram » nihil determinare posse, sed principia ante ex motûs penetralibus accer- » fenda, quorum equidem plurima rectè à Cartesio constituta fateor, » neque tamen omnia. Easdem regulas ad reliquam ejus Philosophiam » haud magnopere pertinere neque multum referre ut pro veris habeantur, » meritò existimare videtur Dominus de Ræij. » (*Ibid.*, t. I, p. 317.)

a. Tome VIII, p. 70-78, ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 94-101.

b. Art. LXII. Tome VIII, p. 77-78, ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 100.



» et suit son mouvement *sans pourtant se mouvoir*<sup>a</sup> » ; de même qu'un vaisseau, ajoute-t-il, que ni les vents ni les rames ne poussent, peut demeurer, par un calme plat, immobile au milieu de la mer, bien que celle-ci l'emporte dans son mouvement, — Descartes précise et corrige dans la traduction : par son mouvement de flux et de reflux, dit-il, ne voulant pas qu'on pense à un autre mouvement, celui de toute la masse terrestre<sup>b</sup>. Il s'explique par une comparaison plus familière encore, ajoutée sans doute à Calais, pendant un séjour forcé en attendant le bateau de Hollande : on peut passer de Calais à Douvres, sans faire un mouvement ; il suffit qu'on soit couché et qu'on dorme dans le bateau, qui se meut et vous emporte avec soi. Ces comparaisons se trouvent dans la troisième partie des *Principes*, où Descartes exposera son système de la Terre et du Soleil ; mais dès la seconde partie, il donne à plusieurs reprises des exemples semblables de mouvement relatif : le pilote, assis à la poupe d'un vaisseau, ne bouge point par rapport au vaisseau lui-même ; il n'est en mouvement que par rapport au rivage devant lequel passe le vaisseau emporté par les flots<sup>c</sup>. Et la montre dans la poche du capitaine qui marche sur le pont de ce vaisseau, que de mouvements n'y distingue-t-on pas ? mouvement des petites roues, tant qu'elle n'est pas arrêtée, mouvement de son possesseur qui la porte sur soi, mouvement du navire, et de la mer, et de la terre elle-même<sup>d</sup>,... est-ce tout ? Descartes va jusqu'à dire qu'« on ne saurait rencontrer » en tout l'univers aucun point qui soit véritablement immobile<sup>e</sup>. On verra que cela est *probable*, avait-il dit en 1644 ; il corrige dans la traduction de 1647 : « cela peut être *démontré* ».

a. *Pars III*<sup>a</sup>, art. xxvi. Tome VIII, p. 89-90, ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 113.

b. Tome VIII, p. 91-92, ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 115 : art. xxix. Voir t. IV, p. 147 : lettre du 8 nov. 1644.

c. *Pars II*<sup>a</sup>, art. xxiv. Tome VIII, p. 53, ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 76.

d. Tome VIII, p. 57, ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 80 : art. xxxi.

e. Fin de l'art. xiii. Tome VIII, p. 47, l. 24-28 ; ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 70.

A ceux qui ne voulaient point du mouvement de la terre, il s'efforcera de prouver qu'elle ne se meut point, au sens où l'on entend l'expression « se mouvoir ». Mais, d'autre part, comment serait-elle immobile, lorsque rien en ce monde ne l'est absolument ? Par de telles considérations il pense habituer peu à peu les esprits à admettre un système, qui, ainsi présenté, peut faire illusion, et ôter tout scrupule aux théologiens.

La troisième partie des *Principes* est intitulée « Du Monde » visible » ; elle traite, en réalité, de ce qui se voit dans le Ciel. Descartes commence par une brève description ou, comme il dit, une « histoire » des phénomènes, c'est-à-dire des apparences célestes ; il résume à ce sujet les observations des astronomes, et y joint leurs hypothèses pour rendre compte des mouvements des planètes<sup>a</sup>. Puis il explique, au moyen de suppositions qui lui sont propres, la formation du Monde, c'est-à-dire en particulier du Soleil et des Étoiles fixes, des Comètes et des Planètes.

Les apparences célestes n'ont rien d'absolu. Nous en jugeons comme habitants de la Terre, en considérant de là le Soleil et les Étoiles, et tout le Firmament. Mais que l'observateur se transporte par la pensée dans la Planète la plus lointaine, Jupiter ou même Saturne<sup>b</sup> : quelles apparences auront alors à ses yeux le Soleil, et la Terre, et l'ensemble des Cieux ? Le Soleil ne sera plus qu'une Étoile fixe ; et la Terre, à peine visible, une petite Planète. La Terre et le Soleil ont été jusqu'ici comme les deux personnages principaux, et qui accaparaient toute l'attention, les deux protagonistes dans cette grande épopée de la création du monde. Descartes les fait, si l'on ose dire, rentrer dans le rang : le Soleil n'est plus qu'une unité dans l'armée innombrable des Étoiles, et de

a. Cette première partie, sorte d'introduction, va de l'art. iv à l'art. xli inclus. Tome VIII, p. 81-98 ; ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 104-122.

b. Tome VIII, p. 82-83 ; ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 106 : art. viii.



même la Terre dans la petite troupe des Planètes<sup>a</sup> : semblable aux cinq autres, Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne, elle tourne également autour du Soleil. Car non seulement le Soleil et la Terre se trouvent déçus de leur apparente grandeur, mais leurs rapports réciproques sont changés du tout au tout, et leurs rôles pour ainsi dire renversés : la Terre venait la première en dignité, et le Soleil n'existait que pour l'éclairer et la réchauffer ; elle se réchauffe encore et s'éclaire aux rayons de cet astre, mais c'est lui qui se trouve au centre du cercle qu'elle décrit et des autres cercles encore que décrivent les autres Planètes en tournant comme la Terre autour du Soleil. Descartes n'examine même pas l'hypothèse contraire de Ptolémée : elle est, dit-il, maintenant rejetée (c'est le mot du texte latin, la traduction adoucit un peu), « improuvée, dit-

a. Daniel Huet, plus tard, rapprochera Descartes et Jordano Bruno : « quem Cartesianæ doctrinæ antesignanum jure dicas ; ...nam & Univerſi » infinitatem & Mundorum innumerabilitatem tuetur, & duo esse vult » Aſtrorum genera, Soles & Tellures, hoc est Stellas fixas & Planetas... » Qui legerit hunc librum (*De immenſo & innumerabilibus*), feret operæ pretium, & quàm pulchre ei cum Cartesio conveniat, cognoscet. » (*Censura Philoſophiæ Cartesianæ*, p. 215, Paris, 1689.)

La doctrine de Descartes avait déjà scandalisé un religieux comme le Frère Gabriel Thibaut ; et Mersenne lui-même, Thibaut le lui rappelle, semblait l'avoir réfutée d'avance. (Tome V, p. 69-70.) Voir ci-avant, p. 139, note b. Mais plus tard Mersenne s'y rallia. En définitive, avec cette théorie de l'infinité de l'Univers, non seulement la Terre n'était plus le centre du monde, mais le Soleil ne l'était pas davantage. En réalité il n'y avait plus de centre absolument, et il n'y avait plus de sphère. Ou du moins le Monde devenait « cette sphère infinie dont le centre est partout, » la circonférence nulle part ». (*Pensées de Pascal*, édit. Brunſchvicg, t. I, 1904, p. 74.) Jordano Bruno l'avait dit déjà avant Pascal, ou plutôt redit, car la formule remonte à la plus haute antiquité. Que cette conception fût dangereuse pour la théologie, telle que la scolastique l'avait faite, on ne manqua pas de s'en apercevoir. Mersenne écrivait à Jean Rey, le 1<sup>er</sup> sept. 1631 : « Jordan Brun, qui combat avec plusieurs pour l'infinité » du monde, vous ravit le centre, qui n'est point dans l'infini... » Réponse de Rey, 1<sup>er</sup> janv. 1632 : « Pour Jordan Brun, qui combat pour » l'infinité du monde, & par conſequent lui ravit le centre, qui n'est pas » dans l'infini : ie reſponds comme à Copernic, & confeſſe ne recognoiſtre » autre infini que Dieu, benit eternellement ; ſi n'est qu'il m'eſchapaſt de

» elle, de tous les philosophes<sup>a</sup> » ; seuls les théologiens, par une obstination déraisonnable, y restent encore fidèles. Descartes fait même grâce au lecteur des multiples observations qui la condamnent : il n'en rapporte qu'une, la plus visible de toutes et la plus frappante, les phases de Vénus, récemment découvertes au moyen du télescope ; ce sont elles aussi qu'avait alléguées, dans un livre d'astronomie, un auteur anonyme, que Descartes connaissait, Ismaël Boulliaud. Notre philosophe n'examine pas davantage l'hypothèse si singulière de Tycho-Brahé : toutes les Planètes tournent autour du Soleil, toutes sauf une, la Terre, qui reste immobile, et autour de laquelle le Soleil tourne avec son cortège des autres Planètes. Tycho n'a pas connu, dit Descartes, la vraie nature du

« dire l'erreur de ceux-la estre infinie, qui disent le monde estre infini. » Et Mersenne répliquait à Rey, le 1<sup>er</sup> avril 1632 : « Quant à Jordan, encore » qu'il se ferue de mauuais fondemens, neantmoins il est assés probable » que le monde est infini, s'il le peut estre. Car pourquoy voulés-vous » qu'une cause infinie n'ait pas vn effet infini ? J'ay autresfois eu d'autres » demonstrations contre ceci, mais la solution en est aisée... » (*Essays de Jean Rey*, 2<sup>e</sup> édit., 1777, p. 108-109, p. 122 et p. 142.)

Jordano Bruno avait été brûlé vif à Rome, au Campo di Fiore, le 17 février 1600. Une lettre, datée de ce jour, fut écrite par Gaspard Schopp à son ami Ritterhausen pour le lui annoncer, lettre publiée seulement en 1621 dans un livre anonyme, imprimé à Saragosse (en réalité, en Allemagne) : *Macchiavellifatio qua unitorum animos diffociare niten-tibus respondetur*. Le P. Mersenne lui-même semble n'avoir appris le supplice de Bruno que tardivement et par cette voie : en 1623, dans ses *Quæstiones in Genesim*, il cite Vanini, brûlé à Toulouse, et un autre hérétique, Fontainier, brûlé à Paris ; il ne cite Bruno que l'année suivante, dans son livre sur *l'Impiété des Deistes*, en 1624. Cependant Kepler en avait été informé beaucoup plus tôt, par un conseiller de l'empereur Rodolphe, Wackher. Le 30 novembre 1607, dans une lettre à Brengger, doyen de la Faculté de Médecine de Kaufbeuren, il lui parle de Bruno : « Infelix ille Brunus, pruinis tostus Romæ. » Et Brengger, qui ne savait pas, s'informe, le 7 mars 1608 : « Jordanum Brunum pruinis tostum » scribis, quod intelligo illum crematum esse ; quæso an certum hoc sit ; » & quando aut quare ei id acciderit, fac ut sciam. » (*Joannis Kepleri Opera Omnia*, 1859-1873, t. II, p. 591, 592.) On ne parlera de Bruno que plus tard ; pour le moment, on parlait surtout de Vanini.

a. Art. xvi. Tome VIII, p. 85, l. 14-18 ; ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 108-109.



mouvement <sup>a</sup> : faute de cette connaissance, il ne s'est pas douté, qu'il attribuait à la Terre encore plus de mouvement que ne faisait Copernic, qu'il prétendait cependant corriger. Nous avons indiqué déjà l'hypothèse de notre philosophe : la Terre n'est pas isolée ; une matière fluide dont elle est le centre, l'environne comme un tourbillon, et c'est ce tourbillon qui se meut lui-même autour du Soleil, tandis que la Terre demeure immobile au centre. Entendez par là qu'elle ne quitte point le voisinage des corps qui la touchent immédiatement, pour se transporter dans le voisinage d'autres corps semblables ; car c'est en cela, nous l'avons vu, que consiste tout le mouvement. Certes, la Terre ne se meut pas, si l'on veut, par rapport aux corps tout proches dont le tourbillon est composé, pas plus que par rapport aux corps infiniment éloignés, comme les Étoiles fixes, auprès desquelles non seulement elle-même, mais le cercle qu'elle décrit, n'est qu'un point <sup>b</sup> : cependant son tourbillon se meut, et l'emporte avec elle ; et alors, ne la fait-il pas ainsi changer de position dans l'espace par rapport au Soleil ? C'est bien là, ce semble, la question à laquelle, en définitive, Descartes n'échappe pas. Peu importait d'ailleurs : il pouvait soutenir que, le mouvement étant tel qu'il l'a défini, on ne saurait dire que la Terre se meut. Si les théologiens ne sont pas satisfaits, qu'ils proposent une autre définition : qu'ils disent, s'ils le peuvent, qu'est-ce donc en réalité que le mouvement ?

Après cette hypothèse astronomique, qui ne se rapporte qu'au système particulier du Soleil et des Planètes, Descartes expose son hypothèse physique, qui doit expliquer tout l'Univers <sup>c</sup>. Mais que les théologiens ne prennent point

a. Art. xviii et xxxviii. Tome VIII, p. 85-86 et p. 96. En particulier, p. 85, l. 29-30, et p. 96, l. 13-14. Voir aussi t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 109 et p. 119-120.

b. Art. xl. Tome VIII, p. 97 (en particulier, l. 26-28) à p. 98. Tome IX (2<sup>e</sup> partie), p. 121.

c. Art. xlvi, lequel est capital. Tome VIII, p. 100-101 ; ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 124-125.

l'alarme : cette hypothèse est fausse. Notre philosophe le déclare bien haut, et ce semble, avec un peu trop d'insistance. Car enfin, que veut-il dire par là ? Une chose bien simple au fond. A l'origine, Dieu a créé la matière et le mouvement ; comment était cette matière, et quels étaient ces mouvements, on n'en sait rien, et il est même impossible de le savoir. Mais, entre ce point de départ, qui se perd à l'origine des temps, et l'état actuel, qui est comme un point d'arrivée, matière et mouvement ont dû passer successivement par une infinité d'états intermédiaires, et c'est un de ces états auquel Descartes s'arrête : celui, n'importe lequel, dont il pourra commodément déduire l'état actuel des choses. Il aurait pu en choisir un autre ; il sait bien que cet état n'est pas l'état primitif, et que beaucoup l'ont précédé ; et c'est en cela, mais en cela seulement, que son hypothèse est fausse. Toutefois ne soyons point dupes des mots : elle est vraie en ce sens que c'est bien un des états par lesquels matière et mouvement ont nécessairement passé, et dans lequel ils se sont donc trouvés réellement ; en ce sens aussi surtout, que, déduites de là, les choses s'expliquent à merveille pour notre esprit. Avec son hypothèse physique, Descartes, une fois de plus, procède en mathématicien. Entre tant de possibilités, dont la succession est nécessaire, on peut toujours en choisir une, arbitrairement, et commencer par elle la chaîne des déductions. C'est ce que fait Descartes : ses principes se trouvent trop simples ; ils sont trop éloignés par là même de la complexité des choses : comment rejoindre celles-ci ? Notre philosophe ne remonte pas à leur lointaine origine ; il se transporte par la pensée à un effet plus rapproché de nous, à un état de la matière lorsqu'elle a déjà pris forme et figure. Peu importe que ce soit celui-ci ou celui-là : l'essentiel est qu'ensuite la déduction réussisse et rejoigne enfin la réalité.

Après avoir ainsi marqué le caractère de cette hypothèse, nous ne l'examinerons point en détail. Descartes suppose que la matière subtile a formé de petites boules, extrêmement agitées,



entre lesquelles circule une matière plus agitée et plus subtile encore, et qu'il y a çà et là comme des noyaux ou des centres autour desquels se meuvent des tourbillons. Ce mot dont il s'est déjà servi, à titre de comparaison, est introduit ici définitivement dans la physique de notre philosophe; il y prend place comme l'expression de la réalité. Descartes avait omis d'en avertir le lecteur dans la première édition des *Principes* en 1644; cette omission est réparée dans la traduction française, en 1647<sup>a</sup>. Dans cette traduction encore, il indique à la fin, ce qu'il n'avait pas fait en 1644, l'endroit essentiel où se trouve son hypothèse, article 46 de la troisième partie<sup>b</sup>. Seuls quelques lecteurs avisés s'en étaient aperçus, sans avoir besoin d'indication : Le Conte, dans ses objections de 1645, et plus tard, en 1648, le jeune Burman<sup>c</sup>. Descartes insiste d'ailleurs : le fond de son hypothèse elle-même, dit-il, « peut être réduit à cela seul que *les cieux* (et il entend par là « tous les espaces célestes) *sont fluides*<sup>d</sup> ».

Parmi les philosophes, les uns croyaient ces espaces vides, ce qui est absurde selon Descartes : le vide absolu serait le néant; ce qui a des dimensions comme l'espace est une réalité. Les autres les déclareraient pleins, sans dire de quoi, le plein étant peut-être à lui seul une qualité réelle; de plus ils y distinguaient des sphères solides, auxquelles étaient attachées les Étoiles. Descartes brise ces sphères, et les pulvérise; il

a. Tome VIII, p. 101, l. 23-24, et t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 125 : fin de l'art. XLVI.

b. Tome IX (2<sup>e</sup> partie), p. 324-325.

c. Tome IV, p. 456, et t. V, p. 170.

d. Tome IX (2<sup>e</sup> partie), p. 325. Voir aussi, p. 112, et t. VIII, p. 89 : art. XXIV. La traduction française dit : *Que les cieux sont liquides*, et dans le texte ne reprend que le même mot *liquide*. Le texte latin porte : *Cælos esse fluidos, . . . cæli materiam fluidam esse sive liquidam*. Et déjà, t. II, p. 225, l. 27-28 : lettre du 13 juillet 1638. — Le texte latin de l'art. XXIV, *Pars III<sup>a</sup>*, disait que, si les cieux n'étaient fluides, on ne pourrait expliquer les phénomènes des Planètes, *phænomena Planetarum*. La traduction française dit plus généralement « les phainomènes », c'est-à-dire toutes les apparences célestes.

remplit tout l'espace de matière, et de matière fluide, conformément, dit-il, à l'opinion des nouveaux astronomes. C'est donc à la faveur de l'astronomie, que cette idée recevait droit d'entrée dans la physique ou la philosophie naturelle. Les astronomes ne savaient comment expliquer sans cela les phénomènes des Planètes, ni surtout ces distances qui défient toute imagination et que le calcul leur faisait découvrir maintenant dans les Cieux. Mais de quelles précautions ne s'entouraient-ils pas ? L'un d'eux, Jésuite il est vrai, mais avant la condamnation de Galilée, le P. Scheiner, dans sa *Rosa Ursina*, en 1630, adopte l'opinion des Cieux liquides ou fluides ; toutefois il commence par s'assurer que rien ne s'y oppose dans la Sainte Écriture ; puis il allègue les expériences favorables à cette thèse, et il termine en établissant, à grand renfort de textes, que parmi les philosophes anciens eux-mêmes beaucoup n'y étaient point hostiles<sup>a</sup>. Ainsi des textes, tout d'abord, philosophiques et théologiques, sont invoqués ; grâce à cette double autorité, et comme dans l'entre-deux, se glisse et réussit à se faire admettre l'expérience, qui est pourtant maîtresse de la vérité scientifique. Descartes n'a tout de même point de ces précautions excessives : c'est comme philosophe simplement, et au nom de la raison, c'est-à-dire des idées claires et distinctes, qu'il propose son hypothèse, et sans se mettre en peine, cette fois, d'aucune objection théologique.

Nous ne pouvons le suivre pas à pas dans toutes ses déductions. Contentons-nous d'indiquer les grandes questions qu'il

a. On lit au commencement de la *Rosa Ursina*, sous ce titre, *Totius operis notatu digniora* :

« Cœlum, Sol, & Stellæ ex naturâ suâ corruptibiles esse, ex mente » Ecclesiæ & sanctorum Patrum conicitur. Pag. 660. »

« Cœlum *liquidum* ex sacrâ Scripturâ & sanctis Patribus. Pag. 699. »

« Cœlum *aut liquidum aut igneum* multi Neoterici Theologi, Philosophi, & Physiologi defendunt. Pag. 731. »

« Cœlum *liquidum* antiqui philosophi tenebant. Pag. 747. »

« Cœlum *liquidum* esse tam antiqui quàm recentiores Astronomi » voluerunt. Pag. 755. »

« Objectiones pro cœlo *duro* diluuntur. Pag. 771. »



traite, et d'abord celle du Soleil et de sa formation en suite de l'hypothèse proposée; puis, à propos du Soleil, la question de la Lumière<sup>a</sup>, principal objet du traité du *Monde*, dont c'était même le titre particulier. On observait beaucoup le Soleil depuis 1610 et 1612; la nouvelle invention des lunettes d'approche avait permis d'y découvrir des taches, au grand scandale des péripatéticiens: rien, suivant eux, ne devait ternir l'éclat de cet « œil du monde ». Galilée avait le premier observé ces taches à Rome, et presque en même temps le Jésuite Scheiner à Ingolstadt; puis, en France Jean Tarde, théologal de Sarlat, qui, refusant d'y voir des taches, imagina que c'étaient de petites Planètes ou des satellites, autour du Soleil, comme ceux qu'on venait aussi de découvrir autour de Jupiter, et comme la Lune autour de la Terre<sup>b</sup>. Enfin des

a. Tome VIII, p. 108-116, ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 130-136: art. LV à LXIV inclus.

b. Nous avons vu, p. 191-192 ci-avant, que Descartes n'a probablement pas connu l'ouvrage de Tarde, *Borbonia Sidera* (1620), ni la traduction française qu'en donna l'auteur lui-même, *Les Astres de Borbon & Apologie du Soleil* (1623), « Monstrant & verifiant que les apparences » qui se voyent dans la face du Soleil font des Planettes, & non des » taches, comme quelques Italiens & Allemans, obseruateurs d'icelles, luy » ont imposé. » Citons, à titre de curiosité, ces deux passages de Tarde: Pages 10-11: « Galileus Galilei, grand Philosophe, & Mathematicien » du Grand Duc de Toscane, en trois Epistres qu'il escrit à Marcus Velferus Magistrat en la ville d'Aufbourg, tient que ce font des nuées & » fumées qui font engendrées en la surface du Soleil, & là mesme font » refoutes & aneanties. . . De cela il conclud, contre Aristote, que le ciel » est subiect à corruption. Les Peripateticiens, voyans que par ce moyen » on fait iniure au ciel, & que la philosophie d'Aristote, quoy qu'innocente & exempte de coulpe, estoit outrageusement offensée, ont nié ces » apparences, & ont dit que c'estoient esbloüiffemens de la veuë, & illusions, ou deceptions prouenant des verres. Quant à moy, ne doutant » en rien des apparences, ie suis appelant de la sentence de Galileus » deuant luy-mesme. . . » Voir le même passage en latin, p. 9-10, texte de 1620.

Page 13: « Il y en a aussi qui pensent que ce sont des taches fixes, & » inherentes au Soleil, comme font celles de la Lune; mais c'est vne » erreur plus grande que les autres, & qui s'approche de l'impieté. Car » pourroit-on imaginer vne opinion plus erronée, que celle qui impose

observations semblables avaient été faites à Arras par un autre Jésuite, Malapert. Descartes avait eu entre les mains le gros ouvrage publié à ce sujet sous le titre de *Rosa Ursina* par le P. Scheiner en 1630<sup>a</sup>. Il y avait lu avec intérêt, non seulement ce qui se rapporte aux taches du Soleil, mais bien d'autres observations, qui lui semblaient confirmer le mouvement de la Terre, en dépit de l'hostilité personnelle de l'auteur contre Galilée. Il ne l'oublia pas, une dizaine d'années plus tard, et Scheiner est même un des rares noms qu'il cite dans son ouvrage<sup>b</sup> : peut-être espérait-il par là se mettre à couvert vis à vis de Rome ? La question des taches du Soleil le retient donc<sup>c</sup>, et il s'efforce d'expliquer comment elles se forment, puis se maintiennent quelque temps à la surface, puis disparaissent quelquefois, absorbées dans la masse : semblables, dit-il, à cette écume qui sort ordinairement des liqueurs qu'on fait bouillir sur le feu<sup>d</sup>.

Parfois aussi ces taches s'accumulent autour d'un astre, se rejoignent, et forment une croûte épaisse sous laquelle la masse liquide disparaît complètement. C'est ainsi que des Étoiles fixes, de même nature à l'origine que le Soleil, deviennent opaques, cessent d'être le centre d'un tourbillon, quittent même leur tourbillon propre, pour passer dans le tourbillon voisin, puis dans un autre encore : et ce sont les Comètes<sup>e</sup>.

» de l'ordure à l'œil du monde ? lequel Dieu a estably pour estre le flam-  
 » beau de l'Vniuers, & le dispensateur de la lumiere ; lequel Dieu tres-  
 » bon & tres-grand a esleu pour estre son Louure, & comme l'habitation  
 » de sa Royale Maiefté : *In Sole posuit tabernaculum suum*. C'est impieté  
 » de souiller, corrompre & honnir ainsi le lieu que Dieu a esleu pour  
 » son domicile. Neantmoins ils insistent... » Voir aussi p. 10 du texte latin, 1620.

a. Tome I, p. 282, l. 1-8 : lettre de févr. 1634. Voir aussi p. 282-283, p. 112-113 et 114-115, p. 248-249.

b. Tome VIII, p. 95, l. 1-4 ; ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 118.

c. Art. xciv à cxviii inclus. Tome VIII, p. 147-168 ; ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 156-172.

d. Tome VIII, p. 148, l. 2-8 ; ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 157.

e. Art. cxix à cxxxviii. Tome VIII, p. 168-191 ; ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 172-190.



Notre philosophe utilise ainsi, à sa façon, pour les expliquer, la récente découverte des taches solaires. Il n'y pensait point encore dans son traité du *Monde*, et c'est une innovation des *Principes*. Mais déjà, en 1631 et 1632, il s'était étendu avec complaisance sur les Comètes, étudiant leur formation, et leur trajet dans le Ciel, et leur chevelure et leur queue. Il s'était enquis, auprès de Mersenne, d'un livre qui lui fournirait des renseignements<sup>a</sup>. Un tel livre existait, en effet, œuvre du P. Grassi, Jésuite et adversaire de Galilée. Serait-ce pour cette double raison que Descartes le cite encore dans ses *Principes*, comme il avait fait déjà pour le P. Scheiner ? Non pas qu'il fût lui-même ennemi de Galilée ; toujours est-il qu'il ne le nomme pas, sans doute par prudence, et qu'il nomme au contraire, peut-être par habileté, deux Jésuites qui l'ont combattu. Il corrige d'ailleurs, au moins sur un point, le P. Grassi qui avait emprunté à deux auteurs deux descriptions de la Comète de 1475, sans s'apercevoir que c'était la même : Descartes le reconnut sans peine, et fut bien aise que l'année suivante une description plus complète qu'il reçut de cette Comète, vint confirmer ce qu'il avait écrit<sup>b</sup>. Mais l'essentiel peut-être, dans la théorie de Descartes sur les Comètes, est l'étendue de l'espace qu'il livre « à leurs grandes excursions de tous côtés dans les » Cieux ». Il se montre, en cela, beaucoup plus hardi que Tycho lui-même. Celui-ci s'était contenté de démontrer que ce ne pouvait être des phénomènes sublunaires, c'est-à-dire qui se produisent entre la lune et nous ; mais il ne les plaçait pas plus loin que la sphère de Vénus ou de Mercure. Il n'a pas osé, dit Descartes, leur attribuer toute la hauteur qu'il découvrait par ses calculs. Car il pouvait aussi bien, et notre philosophe n'hésite pas à le faire, aller jusqu'à Saturne, la plus haute des Planètes, et même bien au delà dans la vaste étendue qui

a. Tome I, p. 251, l. 2-11 : lettre du 10 mai 1632. Voir aussi p. 283.

b. Tome IV, p. 150-151 : lettre du 5 janv. 1645. Tome VIII, p. 178-179 et p. 186, l. 4-7 ; ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 179-180 et p. 185-186.

règne entre Saturne et les Étoiles fixes : nouvelle raison d'admettre la fluidité des Cieux<sup>a</sup>.

Il utilise de même, pour l'explication des Planètes<sup>b</sup>, les découvertes faites depuis une trentaine d'années à l'aide des lunettes d'approche : non plus seulement, comme nous avons vu, les phases de Vénus et les taches du Soleil, mais l'observation de Mercure sous le Soleil, et surtout les quatre satellites de Jupiter et les deux (qu'on croyait être aussi des satellites) de Saturne. Il paraît même avoir eu un moment d'embarras au sujet de Jupiter. Justement lorsqu'il était en train de décrire les Planètes, un de ses amis de Hollande, Colvius, lui apprit que le Capucin Antoine de Rheita venait de découvrir cinq nouveaux satellites, lesquels ajoutés aux quatre que l'on connaissait déjà, en auraient fait neuf autour de Jupiter<sup>c</sup>. Gassend soutint presque aussitôt, dans un écrit public, que Rheita s'était trompé. Mais Descartes n'osa pas, en 1644, donner le nombre des petites planètes de Jupiter ; prudemment il le passe sous silence ; et ce

a. Tome VIII, p. 86 et p. 98 ; ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 110 et p. 121-122 : art. xx et xli. Cette théorie de Descartes est signalée justement par Lipstorp, dans son *Copernicus redivivus* :

« ... *Cometas non versari in supremâ aëris regione, ut nimis rudis antiquitas opinabatur, neque juxta Tychonem, Peireskium, Keplerum, Schickardum, Gassendum, & alios Astronomiæ cultores, qui diligenter eorum parallaxes investigarunt, non tantum supra Lunam esse, sed vastissimum istud spatium inter sphaeram Saturni & fixas requirere, ad omnes suas excursiones absolvendas (tam varias profectò, & immanes, ut absque eo ad nullas Naturæ leges revocari possint), adeoque à superis cœli tentoriis ad media ire, & retrocedere, solidissimè, & Geometricis, Opticis, & Mechanicis fundamentis, incomparabili auctu demonstravit Nobiliss. Cartesius in fine 3 partis Princip. Philos. »*

« Orbes reales, Primum Mobile omnes alias inferiores sphaeras violenter secum circumraptans, Intelligentias motrices, splendidissima antiquorum nugamenta esse, omnium ingenuorum Philosophorum concordantibus constat suffragiis. Summa summarum, Astronomia hodierna infinitis parasangis veterem post se relinquit. » (LIPSTORPII *Copernicus redivivus*, 1653, p. 5.)

b. Tome VIII, p. 191-202 ; ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 190-200 : art. cxxxix à clvi.

c. Tome III, p. 646 : lettre du 23 avril 1643.



n'est que dans la traduction française, trois ans après, lorsqu'on eut bien reconnu l'erreur du Capucin, qu'il rétablit le chiffre primitif de quatre<sup>a</sup>. Ainsi notre philosophe se tenait toujours comme à l'affût des nouveautés, et ne manquait pas de les faire aussitôt servir à ses démonstrations.

C'est ainsi que le système du Monde, c'est-à-dire le Soleil avec les Planètes, comprend, tout compte fait, quatorze tourbillons : celui du Soleil lui-même, le plus grand de tous, et dans lequel les autres sont contenus ; ceux des cinq planètes, Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne, ou plutôt des six, en comptant aussi la Terre ; ajoutons les tourbillons particuliers, celui de la Lune, ceux des quatre satellites de Jupiter, et des deux enfin de Saturne. Et Descartes explique comment toutes les grandes Planètes se meuvent autour du Soleil, d'autant plus vite qu'elles en sont plus éloignées : ainsi, ajoute la traduction française, « en une roue, lorsqu'elle tourne, les » parties proches de son centre vont beaucoup moins vite que » celles qui sont en sa circonférence<sup>b</sup> ». Notre philosophe excelle à trouver de ces exemples familiers ; et toujours aussi revient cette conclusion, dont il ne se lasse point, que dans les phénomènes célestes, expliqués de la sorte, il n'y a vraiment point lieu, comme s'imagine le vulgaire et avec lui le commun des philosophes, de s'étonner tant ni de tant admirer<sup>c</sup>.

La quatrième partie des *Principes* traite enfin de la Terre. Celle-ci devait être, à l'origine, un Soleil ou une Étoile fixe, et

a. Tome VIII, p. 200, l. 14, art. CLIV : « ... qui funt juxta Jovem ». Et t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 198 : « ... les quatre qui font autour de Jupiter. » — Pourtant, on a découvert récemment, le 27 janvier 1908, à l'Observatoire de Greenwich, un huitième satellite de Jupiter.

b. Art. CXLVIII. Tome IX (2<sup>e</sup> partie), p. 196. Voir t. VIII, p. 197.

c. Tome VIII, p. 196, l. 7-8 (*nec mirabimur*) ; l. 15 (*nec iterum mirabimur*) ; p. 198, l. 15 (*nec mirabimur*) ; l. 24 (*nec etiam mirabimur*) ; p. 199, l. 10 (*neque magis mirabimur*) ; p. 200, l. 12 (*neque mirabimur*) ; p. 201, l. 7 (*præterea non mirabimur*) ; p. 202, l. 13 (*denique non mirabimur*). Et encore p. 216, l. 19-20 : « quæ malè philosophantibus mira » videntur, perfacile est explicare ».

le noyau central, ou la première région, en a conservé la nature<sup>a</sup>; puis une croûte s'est formée par-dessus, comme pour les Comètes, croûte persistante, qui constitue une région intermédiaire, tout hypothétique, car les investigations de l'homme ne vont pas jusque-là; elle-même est recouverte d'une superficie ou surface, qui compose par-dessus encore la troisième région. Descartes montre comment la matière subtile s'y répartit en quatre corps principaux. Mais, avant de les expliquer, il passe en revue les trois ou quatre actions qui les produisent<sup>b</sup>. L'une d'elles est la Lumière, précédemment étudiée, et une autre la Chaleur<sup>c</sup>. C'est aussi la Pesanteur, dont notre philosophe avait déjà communiqué confidentiellement à quelques amis l'explication<sup>d</sup>: la pesanteur, à la façon dont croyaient l'entendre les scolastiques, lui paraissait le type des qualités occultes, qu'il avait tant de fois proscrites; nous n'en avons que plus d'intérêt à voir ce qu'il prétend mettre à la place<sup>e</sup>. Quant aux corps

a. Mersenne reçut d'un correspondant de Bergerac, le médecin Deschamps, la lettre suivante, datée du 1<sup>er</sup> nov. 1645: «...le fleur Brun, » depuis le printemps passé, a reçu le liure de M<sup>r</sup> Gassendi contre les » *Meditations* de M<sup>r</sup> des Cartes, & les *Principes* de sa physique, que j'ay » leus attentiuement. Et pour vous en dire mon aduis, quoy que les raisons » de M<sup>r</sup> des Cartes foyent fort subtiles, ie me range du parti de Mon<sup>r</sup> » Gassendi. Pour le liure des *Principes*, i'eusse desiré que M<sup>r</sup> des Cartes » eut monté des experiences aux principes, plustost que de descendre » d'iceux à explicquer les effects de nature. Et ie trouue estrange, entre » autres choses, ce qu'il assure que les planettes ayent esté des Estoiles » fixes, qui foyent esté couuertes & estaintes par des taches fuligineuses » qui s'encrouent autour. Car le feu des Estoiles fixes auroit fait creuer » cete croute, plus aisément que les grenades ou bombes ne font creuer le » metal d'ond elles sont faittes, lequel est beaucoup plus dur que cete » croute ne sauroit estre, & le feu des astres plus fort que celuy de la » poudre à canon d'ond sont remplies lesdites bombes.» (Paris, *Bibl. Nat.*, MS. fr. n. a., 6206, f<sup>o</sup> 233.)

b. Tome VIII, p. 208-218; ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 207-216: art. xv à xxxi inclus.

c. Tome VIII, p. 217-218; ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 215 et 216: art. xxviii (*Lumière*); art. xxix à xxxi inclus (*Chaleur*).

d. En particulier à Debeaune: t. II, p. 544, lettre du 30 avril 1639. *Ibid.*, p. 559, l. 10-16. Tome VIII, p. 212-217; ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 210-214: art. xx à xxvii inclus.

e. Voir ci-avant, p. 153-154.



principaux, produits sous cette triple ou quadruple action, ils sont au nombre de quatre : l'Air, l'Eau, la Terre et le Feu. Le feu <sup>a</sup> est expliqué avec force détails, presque tous empruntés à l'expérience la plus commune ; Descartes y joint, comme il le disait en 1637, un des plus curieux effets du feu, à savoir la production du verre. L'eau lui fournit une occasion d'expliquer le flux et le reflux de la mer <sup>b</sup> : chose qu'il avait aussi déjà communiquée à des amis. Quant à la terre, il y distingue deux parties, supérieure et inférieure <sup>c</sup> : dans l'une, on trouve l'origine des sources ou fontaines, et par suite des rivières et des fleuves ; et dans l'autre, les mines. Aussi, lorsque Huygens, l'été de 1645, lui demandera un abrégé de chimie, suivant ses principes <sup>d</sup>, Descartes n'aura qu'à renvoyer à cette quatrième partie, où il a dit, en effet, tout ce qu'il pouvait dire, étant donné le petit nombre d'expériences dont il disposait. Elles lui suffisaient cependant pour des constatations importantes : c'est ainsi qu'il signale, en passant, la ressemblance de certains genres de corps, qu'il vient d'expliquer, vif-argent, sucs volatiles, et huiles, avec les trois principes prétendus des chimistes, le Mercure, le Sel et le Soufre <sup>e</sup> ; ce ne sont, en réalité, des principes que de nom, et notre philosophe les fait déchoir de cette dignité, et montre à quelle distance ils se trouvent des

a. Tome VIII, p. 249-275 ; ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 243-271 : art. LXXX à CXXIII, et art. CXXIV à CXXXII inclus.

b. Tome VIII, p. 232-238 ; ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 227-231 : art. XLVIII à LVI inclus. Voir lettre à Mersenne, 6 août 1640 : t. II, p. 144-146. Et ci-avant, p. 154. Voir aussi t. XI, p. 701.

c. Tome VIII, p. 238-248 ; ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 232-242 : art. LVII à LXXVI inclus.

d. Tome IV, p. 243, l. 22, à p. 244, l. 6 : lettre du 7 juillet 1645. Réponse de Descartes, 4 août : *ibid.*, p. 260-261. — On a retrouvé, dans les papiers de Descartes, des notes de chimie (particularité curieuse) avec les caractères anciens, employés sans doute par lui comme signes abrégatifs : t. XI, p. 645. Voir aussi des notes de pharmacie : *ibid.*, p. 641-644.

e. Tome VIII, p. 242 ; ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 235-236 : art. LXIII. Voir aussi t. III, p. 130-131, et t. IV, p. 569-570 : lettres du 30 juillet 1640, et du 23 nov. 1646.

principes véritables dans la formation des choses. Il en est de même pour l'Air, l'Eau, la Terre et le Feu, qui étaient les quatre Éléments selon les philosophes<sup>a</sup>, c'est-à-dire les principes des choses ; mais pour Descartes, ce ne sont plus que des composés ou des dérivés, assez éloignés eux aussi des principes véritables. Chemin faisant, il recueille de la sorte et utilise les parties principales des anciennes doctrines, pour en faire de simples chapitres de la philosophie nouvelle.

Un cinquième corps pouvait prétendre au rang de principe, l'aimant<sup>b</sup>, à peine connu dans l'antiquité, et qui depuis un demi-siècle venait d'être, sinon découvert, au moins étudié avec ses propriétés merveilleuses. La science de la navigation était intéressée à cette étude nouvelle, à cause de la boussole, si nécessaire pour les voyages au long cours, entrepris à l'envi par toutes les nations maritimes. Aussi la curiosité était en éveil, et plusieurs demandaient à Descartes ce qu'il pensait : Huygens, par exemple, qui lui envoyait même, en janvier 1642, un ouvrage récent du Jésuite Kircher<sup>c</sup>, ou bien son ami Pollot<sup>d</sup>. Descartes se tenait au courant : il avait lu autrefois le livre déjà classique du savant anglais Gilbert, et sans doute aussi celui du P. Cabeï, Jésuite italien<sup>e</sup> ; en outre Mersenne l'informe des variations observées dans la déclinaison en Angleterre, aux environs de 1640, puis des observations et expériences faites à La Flèche par le recteur du collège, le P. Grandamy. Descartes lui-même observe et expérimente à Amsterdam, dès 1630, et

a. Tome VIII, p. 275, l. 15-17 ; ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 271.

b. Art. cxxxiii à clxxxiii inclus : t. VIII, p. 275-311 ; ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 271-305.

c. Tome III, p. 521-522 et p. 524 : lettre du 31 janv. 1642. Voir aussi t. V, p. 548 (note a, lire « magneticâ ») ; et surtout t. XI, p. 635-639.

d. Tome IV, p. 72-73 : lettre du 1<sup>er</sup> janv. 1644.

e. Tome I, p. 180, l. 15-17 : du 25 nov. 1630. Le P. Fournier disait, dans son *Hydrographie* (1643), p. 532, à propos de l'« Aymant » : « Ceux qui ont traouillé le plus heureusement à la découuerte de fes » merueilles, font Gilbert Anglois, & les Peres Cabée Italien & Kircher » Aleman, de nostre Compagnie : chacun d'eux en a escrit vn excellent » Volume. »



déclare, à cette date, qu'il peut rendre raison de l'aimant avec les principes de son *Monde*<sup>a</sup>. Il n'en fit rien cependant, ce semble, et attendit jusque vers 1640. Au moins sut-il résister à l'engouement de plusieurs : il ne tomba point dans l'extravagance (c'est son mot) de ceux qui expliquaient tout par l'aimant<sup>b</sup>. Pour lui, l'aimant lui-même s'explique, comme tout le reste, par ses suppositions : ce qui contribuait encore à les confirmer. Il avait imaginé, à cet effet, une forme spéciale de la matière subtile, les parties striées : leur propriété est d'être dissymétriques. Formées, en effet, dans les intervalles des petites boules ou parties rondes, elles ont la forme de vis, tournées tantôt dans un sens et tantôt dans l'autre, si bien que les unes ne peuvent passer que par un pôle de la terre, et les autres par le pôle opposé. On n'oserait jurer que Descartes, en imaginant une telle cause, ne pensait point par avance aux effets qu'elle devait expliquer. Toujours est-il, qu'il les déduit avec complaisance : sans en omettre un seul, il énumère jusqu'à trente-quatre propriétés de l'aimant. C'est là comme un air de bravoure, ou comme le bouquet d'un feu d'artifice, par lequel il termine et couronne la quatrième et dernière partie de ses *Principes*.

Le reste, sur les sens extérieurs et les sentiments intérieurs<sup>c</sup>, n'est qu'un aperçu des effets de l'union de l'âme et du corps, que Descartes donne à la place du traité de l'*Homme*, annoncé dès le début. Il reproduit, en partie, ce qu'il avait dit déjà à ce sujet dans son *Monde*, en 1632. Enfin huit à neuf articles, en manière de conclusion<sup>d</sup>, résument les avantages de la philo-

a. Tome I, p. 176, l. 15-19 : lettre du 4 nov. 1630. Voir *ibid.*, p. 191 ; l. 5-12 : du 2 déc. 1630. Et t. VIII, p. 302-303.

b. Tome III, p. 8, l. 7-12 : lettre du 19 janv. 1640.

c. Tome VIII, p. 315-323 : ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 309-317 : art. CLXXXVIII à CXCVIII. Voir au début, d'une part, p. 41, l. 20-23, et de l'autre, p. 64, note c.

d. Tome VIII, p. 323-329 ; ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 317-325 : art. CXCIX à CCVI.

sophie nouvelle, comparée à toutes les autres qui l'ont précédée. Ce thème sera repris et développé, comme nous avons dit, dans la Lettre à l'abbé Picot, qui sert de Préface à la traduction française des *Principes*, en 1647<sup>a</sup>.

L'histoire de la philosophie, au XVII<sup>e</sup> siècle, était loin d'être une science, et l'idée qu'on se faisait des doctrines de l'antiquité, était des plus simples, sinon exacte et juste. Descartes divise les philosophes anciens en deux sectes : ceux qui doutent, et ce ne sont pas les moins sages, et ceux qui, indûment, prétendent à la certitude<sup>b</sup>. C'était, par avance, la division de Pascal entre sceptiques et dogmatiques<sup>c</sup>. Parmi les premiers, Descartes range, non seulement les Académiciens, mais leurs ancêtres jusqu'à Platon et Socrate lui-même ; il les loue d'avoir confessé « ingénument », qu'ils ne savaient rien de certain, et de ne donner que comme vraisemblable, ce qui n'était, en effet, que cela. N'oublions pas la part qu'il fait à cette doctrine dans sa philosophie : c'est par elle qu'il commence. Il donne d'abord aux sceptiques cause gagnée, en apparence, mais pour se reprendre aussitôt et rompre avec eux définitivement. Les autres philosophes, au dire de Descartes, ont moins de franchise : ils se déclarent en possession de la vérité, et donnent comme vrais des principes, qui ne sont rien moins que tels. Ici Aristote n'est pas seul visé, avec ses modernes sectateurs, mais aussi Démocrite, à qui l'on accusait parfois Descartes de ressembler<sup>d</sup>. Il fait une part également à cette seconde philosophie : les principes qu'il adopte, étendue, figure et mouvement, se trouvent, en effet, déjà et chez Démocrite et chez Aristote lui-même, mélangés toutefois à d'autres suppositions qui en compromettent la vérité. Descartes les dégage de cette promiscuité fâcheuse, rend manifeste l'évidence qui leur appartient, et les érige en principes véritables. Ainsi la partie

a. Tome IX (2<sup>e</sup> partie), p. 1-20.

b. *Ibid.*, p. 5, l. 18, à p. 6, l. 20.

c. *Entretien de Pascal et de M. de Sacy*.

d. Tome VIII, p. 325 ; ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 320 : art. ccii.



dogmatique des doctrines anciennes, comme la partie sceptique, est utilisée par notre philosophe et introduite dans son propre système, où toutes deux prennent d'ailleurs un caractère nouveau : les raisons de douter, justifiées cette fois et portées à leur comble, finissent par se détruire elles-mêmes ; et par contre, les raisons d'affirmer acquièrent une force qu'elles n'avaient jamais eue auparavant. La philosophie de Descartes répond ainsi à la définition qu'il en avait donnée d'abord, et qui posait deux conditions nécessaires et suffisantes : clarté parfaite ou évidence des principes, et possibilité d'en déduire tous les effets qui existent dans la nature <sup>a</sup> ; autrement dit, une heureuse et efficace combinaison de la Physique et de la Mathématique.

Là, en effet, est la grande réforme ou même la révolution opérée par notre philosophe, et il ne cesse de le redire dans ses *Principes*, à la fin des quatre parties, et à chaque instant dans le cours de l'ouvrage. Quelqu'un au moins l'a compris, et a nettement indiqué toute la portée de l'œuvre : c'est l'abbé Picot <sup>b</sup>. Il rappelle avec raison (la nouveauté n'apparaît bien que par contraste), que jusqu'en ces derniers temps la physique était toute la science de la nature (et quelle physique !),

a. Tome IX (2<sup>e</sup> partie), p. 9, l. 18-22.

b. Tome XI, p. 312, l. 22, à p. 318, l. 25 : Préface des *Passions*. Notamment p. 314, l. 31, à p. 315, l. 5. On lit dans la *Summa Philosophiæ* du Feuillant, Eustache de Saint-Paul :

« Quod spectat ad scientias theoreticas, *Physicam, Mathematicam, & Metaphysicam*, ordine naturæ *Metaphysica* antecedit, sequitur *Physica*, tandem *Mathematicæ* : eo quod obiectum *Metaphysicæ* naturâ est omnium primum, vtpote vniuersalissimum ; obiectum verò *Physicæ* naturâ etiam prius est obiecto Mathematicarum, quia est communius : adde *Mathematicas* esse inferiores, & subalternas *Physicæ*, vtpote à quâ sua principia vt plurimum desumunt. Item ordine dignitatis *Metaphysica* præit, quia res naturâ præstantissimas, nempe spirituales substantias, & communia rerum omnium principia contemplantur ; sequitur *Physica*, quæ antecellit *Mathematicas*, tùm ratione subiecti (illa enim substantias, hæc verò tantùm accidentia contemplantur), tùm rerum quas confiderat varietate ; sicque vltimum locum tenent *Mathematicæ*... » (Tome I, 2<sup>e</sup> édit., 1611, p. 241.)

la mathématique n'en étant qu'une partie, parmi plusieurs autres. Descartes a renversé cet ordre : avec lui, la mathématique va devenir le tout, dont la physique ne sera plus qu'une partie. Les objets étudiés par la mathématique comprennent une infinité de possibles ; le monde réel est seulement l'un d'eux, assujetti aux mêmes règles et aux mêmes lois que tous les autres ; donc, pour le bien entendre, on doit d'abord connaître ces lois. La mathématique est ainsi rétablie dans ses droits et ses prérogatives ; et c'est grâce à elle que la physique, consentant à devenir sa sujette, peut prétendre désormais à la dignité d'une science véritable. Déjà Galilée avait dit que la mathématique est comme la langue universelle, qui seule permet de lire les caractères dans lesquels est écrit l'univers. Descartes se sert d'une comparaison du même genre : ce monde est comme une énigme, et la mathématique nous en donne la clé ; ou bien il est écrit dans une écriture chiffrée, et c'est la mathématique qui nous fournit le chiffre<sup>a</sup>. Est-ce

a. Tome VIII, p. 327-328 ; ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 323-327 : art. ccv. On trouve dans un petit volume du xvii<sup>e</sup> siècle, et sous la plume d'un auteur auquel on ne s'attendait guère (l'abbé Cotin, connu surtout aujourd'hui par les railleries de Molière et de Boileau), des idées très nettes sur la connaissance absolue qu'ambitionnent les philosophes, et la connaissance relative dont nous devons nous contenter. *Galanterie sur la Comete apparue en Decembre 1664 & en Ianuier 1665*, conclusion : « ... Il faut » aduoüer sincerement, que la nature a plus de voyes pour faire les » choses, que nous n'en auons pour les connoistre, & que ce que nous » croyons des veritez infailibles, n'est souuent que des soupçons & des » coniectures. La presomption seroit insupportable, de penser seulement » que nostre esprit fût d'une égale estenduë à la puissance de cette main » stresse du monde... Elle a des mysteres où nous ne sommes pas encore, » & où peut-estre nous ne ferons iamais initiez : nous croyons estre » entrez dans le sanctuaire, & nous ne sommes pas seulement à l'entrée » du temple... » (*Œuvres Galantes de Monsieur COTIN*. Seconde partie. A Paris, chez Estienne Loyson, M.DC.LXV. Pet. in-8.) Voir p. 383. Quelques pages plus haut, l'auteur disait, dans la même pièce (et c'étaient bien là les exigences auxquelles Descartes prétendait aussi satisfaire) : « Ceux qui demandent aux Philosophes des preuues de leurs systhemes, » & non pas des suppositions, voudroient reduire les principes de leur » Physique iusqu'aux premiers principes de connoissance, iusqu'à ces



bien toutefois le vrai chiffre; pourrait-on dire, le chiffre réel? Peu importe, après tout, si par lui nous arrivons à traduire les choses et à les interpréter. Voilà bien encore de ces raisons de douter, raisons en l'air, et sans fondement solide! Sans doute il n'est pas impossible, à la rigueur, que deux montres, par exemple, tout à fait semblables extérieurement et qui marquent l'heure l'une comme l'autre, différent par leur mécanisme: de même les effets que nous observons en ce monde, peuvent se réaliser par d'autres moyens que ceux que nous supposons. Mais ceux-ci sont intelligibles pour nous et nous réussissent; ils sont donc pour nous les vrais moyens, et nous tiennent lieu des moyens réels, s'il en est, que nous ne connaissons pas. Et même, parviendrions-nous un jour à connaître ces derniers,

» propositions certaines & évidentes par elles-mêmes, dont tous les  
 » hommes font d'accord. On demande à des Mathématiciens principa-  
 » lement des démonstrations, & non pas des conjectures; on veut être  
 » convaincu, & non pas persuadé... » (*Ibid.*, p. 375.) Et plus haut encore, l'allusion à Descartes est transparente: « ... La Nature elle-même,  
 » dont ces nouveaux Physiciens se vantent d'avoir pris le chiffre... » (Page 364.) Et enfin: « D'abord on ne fongeoit qu'à se divertir vn peu  
 » philosophiquement, quand on laissoit faire à la matiere subtile de  
 » l'Vniuers plus de tours de passe-passe d'vn pole à l'autre, & plus de  
 » fauts perilleux, que n'en fit iamais Scaramouche dans le *Medico*  
 » *volante*. On lisoit cette nouvelle Physique comme le Roman d'vne  
 » Philosophie faite à plaisir... » (Page 364.) « ... *Sur la foy de Rober-*  
 » *ual*, on iureroit que cette nouvelle Philosophie n'est que le jeu d'esprit  
 » d'vn galant homme lassé de la pedanterie de l'Echolle; ou, si vous  
 » voulez, vn beau fonge fait en veillant par vn Mathématicien fort de  
 » loisir, qui aimoit à réuer avec methode & selon les regles de l'art. » (Page 365.)

Plus tard, Bossuet dira: « Vous voilà à disputer sur la nature des  
 » corps, à examiner jusqu'à quel point Dieu a voulu que nous connuf-  
 » sions le secret de son ouvrage, & s'il ne voit pas, dans la nature des  
 » corps comme dans celle des esprits, quelque chose de plus caché & de  
 » plus foncier, pour ainsi dire, que ce qu'il en a descouvert à nostre  
 » foible raison. » (*Sixième Avertissement à M. Jurieu*, 3<sup>e</sup> partie, t. XXII, p. 209-210, *Œuvres de Bossuet*, Versailles, 1816.)

C'est l'éternelle objection des sceptiques et des mystiques, laquelle ne nous laisse le choix qu'entre un savoir simplement relatif (si elle est admise), ou (si on veut en finir avec elle) l'idéalisme absolu. On paraît revenu, de nos jours, d'une telle prétention.

si tant est qu'ils existent et ne soient pas un mythe : nous n'y gagnerions rien, ni pour la théorie, puisque nous avons déjà sans eux une connaissance claire et distincte des choses, ni pour la pratique, puisque cette connaissance nous permet d'agir sur la nature<sup>a</sup>. Ce serait comme un double de ce que nous possédons déjà. Qu'est-ce donc alors qu'une prétendue réalité, à la fois impossible et inutile à connaître, et en quoi diffère-t-elle du néant? La réalité vraie est tout entière pour nous dans l'idée claire et distincte, essence et substance même de la vérité. Le dernier mot de cette physique, comme tout à l'heure de la métaphysique de Descartes<sup>b</sup>, serait l'idéalisme. Notre philosophe veut la certitude complète et absolue; il raisonne en conséquence, et finalement, comme en désespoir de cause, par un recours suprême, il en appelle à l'Être parfait. « Ce serait, dit-il, le rendre coupable de nous avoir » créés imparfaits, si nous étions sujets à nous méprendre, » lors même que nous usons bien de la raison qu'il nous a » donnée. » Et Descartes insiste : douter de notre raison ou de notre pensée, ce serait, selon lui, « faire injure à Dieu<sup>c</sup> ».

a. Tome VIII, p. 327 ; ou t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 322-323 : art. cciv.

b. Voir ci-avant, p. 323-325.

c. Tome VIII, p. 99, l. 11-14 ; et t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 123 : art. XLIII.

---





## LIVRE V

---

### CHAPITRE PREMIER

#### DESCARTES

ET

#### LA PRINCESSE ÉLISABETH

La correspondance de Descartes comprend bien des parties intéressantes; aucune ne l'est autant que l'échange de lettres entre lui et la princesse Élisabeth. Celle-ci était née à Heidelberg, le 26 décembre 1618. Son père, Frédéric V, électeur palatin, fut élu roi de Bohême, le 5 septembre 1619, et couronné à Prague, le 4 novembre suivant: « royauté d'un hiver », car il la perdit l'année suivante à la bataille de la Montagne blanche, où Descartes assista peut-être<sup>a</sup>, le 8 novembre 1620. Dès lors commença pour le roi déchu et pour les siens, durant toute la guerre de Trente Ans, une vie de princes en exil. Élisabeth passa, semble-t-il, ses premières années auprès d'une sœur de son père, mariée à l'électeur de Brandebourg, Georges-Guillaume<sup>b</sup>, et qu'elle appelle « sa tante l'électrice ».

a. Voir ci-avant, p. 60-61.

b. Élisabeth-Charlotte, fille de Frédéric IV, et sœur de Frédéric V (le père d'Élisabeth), naquit le 7 nov. 1597, épousa Georges-Guillaume le 14 juillet 1616, devint veuve le 21 nov. 1640, et mourut le 16 avril 1660. Élisabeth ira la retrouver en 1646.



Mais bientôt elle vint rejoindre ses parents en Hollande : Frédéric y avait trouvé un refuge auprès de sa mère, l'électrice douairière palatine, Louise-Juliane de Nassau, qui ne mourut qu'en 1644, et auprès de ses deux oncles, frères de celle-ci, les princes Maurice et Frédéric-Henri. En outre, champion malheureux de la cause protestante, il obtint des États une hospitalité honorable : un palais pour l'hiver à La Haye, et pour l'été une maison des champs à Rhenen, près d'Arnhem, plus une dotation annuelle. Mais le malheur s'acharnait après cette famille. Le 17 janvier 1629, le fils aîné périt misérablement : un bateau, sur lequel il se trouvait, coula dans le lac de Harlem ; le jeune prince fut noyé. Le 29 novembre 1632, son père, Frédéric lui-même, dit *le Patient* ou *le Constant*, mourut de la peste à Mayence : il avait juste l'âge de Descartes, étant né le 16 août 1596. Sa veuve, Élisabeth Stuart, resta donc seule avec dix enfants<sup>a</sup>, dont le plus âgé n'avait pas quinze ans. Elle ne désespéra pas toutefois de rentrer au moins en possession du Palatinat, et mit son orgueil à se faire appeler reine de Bohême ; elle comptait sur l'Angleterre, comme fille de Jacques I<sup>er</sup> et sœur du roi régnant, Charles I<sup>er</sup> ; plus tard elle compta aussi sur la France.

La princesse Élisabeth, l'aînée des filles, joignait à une grande intelligence une instruction étendue et solide. Élevée sans doute à la française<sup>b</sup>, toute petite elle apprit par cœur les

a. Fille de Jacques I<sup>er</sup>, née le 19 août 1596, elle épousa Frédéric V, le 14 févr. 1613, et mourut le 23 févr. 1662. Elle eut jusqu'à treize enfants, dont trois moururent jeunes, outre son aîné, noyé en 1629. Les neuf qui vécurent, cinq fils et quatre filles, sont, dans l'ordre de leur naissance : 1<sup>o</sup> *Charles-Louis*, né à Heidelberg, 22 déc. 1617 ; 2<sup>o</sup> *Élisabeth*, née aussi à Heidelberg, 26 déc. 1618 ; 3<sup>o</sup> *Robert* (ou *Ruppert*), né à Prague, 27 déc. 1619 ; tous les autres naquirent à La Haye : 4<sup>o</sup> *Maurice*, 6 janvier 1621 ; 5<sup>o</sup> *Louise-Hollandine*, 18 avril 1622 ; 6<sup>o</sup> *Édouard*, 6 oct. 1624 ; 7<sup>o</sup> *Henriette-Marie*, 7 juillet 1626 ; 8<sup>o</sup> *Philippe*, 26 sept. 1627 ; 9<sup>o</sup> *Sophie*, 14 oct. 1630.

b. Tome V, p. 96-97 : « ... la traduction (françoise des *Meditations*) » rend vos pensées d'autant plus miennes, que ie les vois bien exprimées » en vne langue dont ie me fers ordinairement. »

quatrains de Pibrac, et plus tard elle était capable, en manière de divertissement, de jouer son rôle dans une comédie de Corneille, la *Médée*<sup>a</sup>. Elle savait l'anglais, qui était la langue de sa mère; l'allemand, langue de son père; le flamand, puisqu'elle vécut en Hollande; l'italien, car elle demanda à Descartes d'étudier avec elle Machiavel; enfin le latin, au point de lire les *Méditations* du philosophe avant qu'elles ne fussent traduites en français: de même pour les *Principes*, qui lui furent dédiés; elle avait même pensé un moment à apprendre le polonais, en vue d'un mariage qui d'ailleurs n'aboutit pas. D'autre part, elle savait assez de mathématiques pour résoudre un problème difficile que lui indiqua Descartes, et assez d'astronomie pour s'intéresser aux perfectionnements apportés au télescope, ainsi qu'aux découvertes de ce temps-là,

a. La plus jeune sœur, Sophie, dira plus tard, *Memoiren der Herzogin Sophie* (édit. Adolf Koecher, Leipzig, 1879), p. 34: « On m'apprit » les quatrains de Pebrac, & le catechisme de Heidelberg en allemand, » que je sçavois tout par cœur sans le comprendre. » Elisabeth avait sans doute été élevée de même.

Et plus loin, cette même Sophie, *ibid.*, p. 37: « La reine se retiroit » ordinairement tous les estés dans une maison de chasse, nommée » Rhenen. S. M<sup>te</sup> y estoit une fois, comme mes sœurs pour la divertir » resolurent de représenter la comédie de *Medée* & mē firent connoître » que je ne pourrois en estre, parce que je ne ferois pas capable d'ap- » prendre tant de vers par cœur. Cela me piqua si fort d'honneur, que » j'apprenois toute la comédie par cœur, quoyque je n'avois besoin de » sçavoir que le rōlle de Nerine, qu'on me permit de représenter. La » reine en fut satisfaite... Je n'avois qu'onze ans. » La princesse Sophie étant née le 14 oct. 1630, la date de ce divertissement est en 1641 ou 1642.

Voici, de la même main, un portrait d'Élisabeth à citer, *ibid.*, p. 38: « Ma sœur, qui s'appelloit Mad. Elifabet,... avoit les cheveux noirs, le » teint vif, les yeux bruns & brillans, les sourcils noirs & larges, le front » bien fait, la bouche belle & vermeille, les dents admirables, le nez » aquilin & menu, sujet à rougir; elle aimoit l'étude, mais toute sa phi- » losophie ne l'empeschoit point d'estre fort chagrinée aux heures que la » circulation du sang luy caufoit le malheur d'avoir le nez rouge; elle se » cachoit dans ce moment devant le monde... Elle sçavoit toutes les » langues & toutes les sciences, & avoit un commerce réglé avec M. Def- » cartes; mais ce grand sçavoir la rendoit un peu distraite & nous don- » noit souvent sujet de rire. »



par exemple les satellites de Jupiter ; assez de physique enfin, pour que ses premières objections contre les *Principes* fussent au sujet de l'aimant. D'ailleurs, ce goût décidé pour la philosophie et pour les sciences ne l'empêchait point d'avoir des sentiments de religion : elle était calviniste dans l'âme, et se serait fait conscience, dit-on, d'épouser le roi catholique de Pologne, lequel avait fait mine de la rechercher en 1635 et 1636 ; elle n'avait que dix-sept ans<sup>a</sup>. Mais en 1645, elle en avait vingt-sept,

a. Il est question de ce mariage dans les lettres de Brasset, de l'année 1635 : 22 janvier, 5, 15 et 26 février, 19 mars, 14 et 18 juin, 2 juillet et 13 octobre. (Paris, *Bibl. Nat.*, MS. fr, 17893, fos 88, 97, 105 v., 113 v., 129, 192 v., 194 v., 204 v. et 256 v.) En voici quelques extraits : « ... Il » est vray que celle-cy (*la princesse Élisabeth*) en fait vn peu la rencherie, » à cause des accez de haut mal dont il (*le Roy de Pologne*) est souvent » touché. » (Folio 192 verso, 14 juin 1635.) « L'on reparle du mariage de » son aynée (*la princesse Elizabeth, fille aînée de la Princesse palatine*) » avec le Roy de Pologne, & quelcun m'a dict que cette ieune princeffe » apprend la langue polaque. » (Folio 204 verso, 2 juillet 1635.)

En mai 1636, Zavasky, ambassadeur de Pologne, vint à La Haye, et de là passa, le 20, à Bruxelles. « Il auança quelques propoz de mariage » entre son M<sup>te</sup> & la princeffe Elisabeth de Bohesme, dont il ne s'en- » fuit rien, luy ayant demandé vne declaration de se faire catho- » lique. »

Puis Brasset n'en parla plus, et annonça au contraire un autre mariage, lettre du 20 novembre 1636 : avis donné par le sieur Aystema « du » mariage du Roy de Pologne avec la seconde fille de l'Empereur, » pratiqué par le Pere Magno Iesuite & demandé ouuertement par l'Amb. » de Pologne qui est à Ratifbone. La Royne de Bohesme ne m'en a » tesmoigné aucun estonnement, son opinion ayant tousiours esté que la » recherche de la princeffe Elizabeth son aynée n'estoit qu'une feinte pour » en profiter durant le traicté de trefve entre la Pologne & la Suede, » & pour mettre l'Empereur en jalousie. » (*Loc. cit.*, 17893, f° 344.) Ladislas IV épousa, en effet, Cécile-Renée, fille de l'empereur Ferdinand II, en 1637. On lit à ce propos, aux *Archives des Affaires étrangères*, vol. *Suède*, p. 149, cette dépêche de M. de Charnacé, datée de La Haye, le 3<sup>e</sup> de juillet 1637 : « Le Roy de Pologne a escrit à M<sup>s</sup> les Estats & à » M. le Prince d'Orange pour leur donner aduis de son mariage avec la » fille de l'Emp<sup>r</sup>. Ils s'estonnent un peu de la forme de cette lettre, » laquelle ne fait mention d'aucune raison de son changement, après les » auoir cy deuant conuiez fort instamment de fauorifer la recherche qu'il » faisoit de la Princeffe de Bohesme. »

Plus tard, Ladislas, devenu veuf, épousa en secondes noces une

lorsqu'un de ses frères, le prince Édouard, n'eut pas tant de scrupule, et embrassa le catholicisme pour épouser en France Anne de Gonzague, connue plus tard sous le nom de « princesse palatine ». Élisabeth en fut outrée, au point de devenir malade : c'était, à ses yeux, « un acte de folie ». Elle n'était point cependant d'une dévotion étroite ni superstitieuse : à la prière de Descartes, elle accorda volontiers sa protection au jeune Schooten, candidat à la chaire de son père, le mathématicien de Leyde, et se moqua des professeurs de l'Université, qui craignaient qu'il n'introduisît dans ses leçons de mathématiques les doctrines arminiennes<sup>a</sup>. Plus tard, elle se moqua aussi de la crédulité de bonnes gens que la renommée d'une source faisait accourir de toute l'Allemagne et des pays scandinaves pour la guérison miraculeuse de leurs maladies : cette source guérissait peut-être, mais en vertu de causes naturelles, propriétés chimiques de l'eau, etc.<sup>b</sup>. Néanmoins, nous le verrons, les objections d'Élisabeth à la métaphysique de Descartes sont plutôt théologiques et tirées des dogmes de Calvin. Dans la dernière partie de sa vie, elle écouta d'une

princesse française, Louise-Marie de Gonzague. Le mariage fut célébré à Paris, par procuration, le 5 novembre 1645. Il avait été négocié par M. de Brégy-Flexelles. Brassat, dans une lettre à ce dernier, du 29 août 1645, revient sur le mariage manqué dix ans plus tôt :

« Je viens de recevoir vne lettre de M. de Meulles où ie veoy l'heureux »  
 » fucez de vostre negociation en Pologne pour la conclusion finale de »  
 » ce mariage... La bonne Royne de Boheme me demandant l'autre »  
 » iour de voz nouvelles, que ie ne luy peuz dire, fçaura tantost qu'elles »  
 » sont bonnes ; & ie m'asseure que, si Madame la Princeffe Élisabeth s'y »  
 » trouue, elle fera marrie que M. Zavaſky n'eut vostre adresse pour »  
 » donner vne femme à son maistre, si ce n'est qu'elle se picque de ce »  
 » point de religion, qu'vne ame zelee comme la sienne prefera à vne »  
 » couronne. C'est comme l'on en parle, & ie me rapporte à ce qui en »  
 » est. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17897, f<sup>o</sup> 423 verso.)

a. Tome IV, p. 339-340 : lettre du 17 déc. 1645. Voir ci-avant, p. 109, note a, et p. 342, note c.

b. La source ou fontaine de Hornhausen. Tome X, p. 604-606 ; et t. IV, p. 523-524, 531-532 et 580 : oct. et nov. 1646.



oreille complaisante les discours d'un mystique, Jean Labadie, puis d'un quaker, William Penn<sup>a</sup>; et dans sa jeunesse, en Hollande, elle fut liée avec Anne-Marie de Schurman, élève trop docile, au gré de Descartes, du fanatique Voët<sup>b</sup>; elle-même paraît avoir quelque temps admiré Voët, regrettant que notre philosophe entrât en lutte avec cet homme de Dieu<sup>c</sup>. Puis peut-être se refroidit-elle; ainsi que la demoiselle de Schurman, lorsque ce ministre, par un zèle indiscret, s'érigea en censeur farouche de la coiffure des femmes, et même aussi des hommes<sup>d</sup>. Élisabeth, en effet, n'avait rien d'austère dans

a. Tome IV, p. 700-701. Voir Foucher de Careil, *Descartes et la Princesse Élisabeth* (Paris, Alcan, 1879), p. 150-152; et Victor de Swarte, *Descartes directeur de conscience* (*Ibid.*, 1904), p. 163-171.

b. Tome III, p. 231, l. 13-19 : du 11 nov. 1640.

c. Tome VIII (2<sup>e</sup> partie), p. 197 : lettre d'Élisabeth à Colvius, 21 juin 1643.

d. On lit, dans une *Vie MS.* de Saumaise par Philibert de la Mare  
 « Leydam venerat Salmafii visendi causâ hoc anno (1644) Dordracenæ  
 » Ecclesiæ Pastor Andreas Colvius, qui cùm, quærenti Salmasio : *quid*  
 » *novi? & an satis salve?* eo vocis sono respondisset qui dolorem animi  
 » testaretur : turbatam esse scilicet nonnihil quam curabat Ecclesiam,  
 » parvi quidem momenti re, fed quæ utriusque sexûs animos mirum in  
 » modum discruciat, eò nempe rem devenisse, ut viri cum longioribus  
 » capillis, mulieres cum cincinnis templum ingredi & concionibus  
 » interesse non auderent amplius, Pastorum quorundam metu hæc  
 » ornatûs genera in utroque sexu severe aded ac minaciter increpantium,  
 » ut in supremo judicii die capillati juvenes & comptæ capite virgunculæ,  
 » si fides penes illos esset, nihil mitius expectare possent quàm beatitudinis  
 » æternæ jacturam. Eum verò qui ejusmodi doctrinæ princeps esset  
 » Gifbertum esse Voetium Academiæ Trajectinæ Professore, virum  
 » certe multijugâ lectione & doctrinâ præditum, fed veteris Ecclesiæ  
 » disciplinæ aded tenacem & austerum rigidumque illius observatorem,  
 » ut etiam eos non ferret, qui antiquum sese in computationibus salutandi  
 » morem, quem tamen severiores admittunt, velut impuras ethnici ritûs  
 » reliquias, usurparent. Addebat Colvius theses super eo argumento  
 » publicatas, sparfos etiam in vulgus libros fuisse vernaculâ linguâ quàm-  
 » plures, unumque inter alios cui quòd contra capillos declamaret  
 » *Abfalonis* titulum fecerant, & quo magis dictis suis fidem astruerent,  
 » Pauli Apostoli, quasi sententiæ illi faveret, primæ ad Corinthios  
 » Epistolæ caput undecimum allegabant. In novum Trajectinorum

sa conduite et dans sa vie privée : elle menait le train d'une princesse, se prêtant aux jeux et passe-temps de sa petite cour, ne se refusant même pas aux aventures galantes, comme l'enlèvement, sur la promenade de La-Haye, d'une jeune fille qui du reste fut aussitôt épousée par son ravisseur ; le prince d'Orange était complice, et avait envoyé tout exprès son carrosse<sup>a</sup>. La chose se passait en 1635, et

» dogma infurrexit Academia Dordracena, quæ capillorum & comarum  
 » partes amplexa, cùm neminem haberet quem Voetio magnæ eru-  
 » ditionis juxta & famæ viro opponeret, Colvio intercedente, ad Sal-  
 » mafium confugit. Rogante Colvio, haud ægre pugnæ immiscuit se  
 » Salmafius, & cum Voetio, à quo, cæco naturæ instinctu, abhorrebat,  
 » commissus est. » (Dijon, *Bibl. de la ville*, Vie MS. de Saumaise, t. I,  
 p. 151-152.)

« Non obmutuere ad Salmafii epistolam Voetiani, nec ipse quæstionis  
 » auctor Voetius, aliundè Salmafio, præter comarum controversiam,  
 » infensus. Fertur quippe lectissimam & eximiè doctam virginem Annam  
 » Mariam Schurmannam, quæ se ipsi regendam & Theologiæ mysteriis  
 » imbuendam tradiderat, postquam Salmafius aliquando iter Trajecto  
 » habens cum eâ fuisset collocutus, immensâ hujus eruditione obstupe-  
 » factam minus aliquanto Voetio exinde quàm antea tribuisse. Hinc  
 » Voetii potiore ferre non soliti occultus in Salmafium livor, quem  
 » tamen, donec erupit controversia comarum, animo presserat. » (*Ibid.*,  
 t. I, 153-154).

a. Cette historiette était moins compromettante, somme toute, que d'autres promenades dont parle Sorbière, t. IV, p. 452. La voici :

Brasset à M. Bouthillier, 10 mai 1635 : « Il s'est fait ce matin vne  
 » action qui appreste bien à discourir, le Rhingraue Frederik ayant  
 » enléué M<sup>lle</sup> de Tournebut. Tout cela s'est passé de si bonne grace, qu'il  
 » n'y a nulle apparence de force. Car la Princesse Elizabeth, ayfnée de  
 » Madame la princesse Palatine, ayant mené lad. Damoiselle au presche,  
 » & de la se promener au Boys dans son carrosse, le Rhingraue y estant  
 » aussy avec le vicomte de Machaut & sa femme, vn carrosse de M. le  
 » prince d'Orange s'y est trouué, attelé de six cheuaux, dans lequel le  
 » Rhingraue & lad(ite) Dam(oiselle) font entrez avec les deux derniers,  
 » & ont tiré à Iselstein ou à Bure. Il ne faut point demander, aprez cela,  
 » qui s'est meslé de l'affaire. Mad<sup>lle</sup> de Tournebut auoit esté amenée icy  
 » par M. Houftain son oncle, en fuitte d'une femonce que i'entends luy  
 » en auoir esté faite, de la part de lad. princesse Elizabeth, par le ieune  
 » Beringhen. Il ne laisse d'y auoir beaucoup à considerer en cette action,



Élisabeth était bien jeune encore. En 1646, elle fut mêlée, semble-t-il, à une aventure plus tragique, l'assassinat, en plein jour et en pleine rue de La Haye, par un de ses frères le prince Philippe, d'un gentilhomme français, amant d'une de ses sœurs, Louise-Hollandine : ce sang répandu paraît avoir quelque peu éclaboussé Élisabeth elle-même. Toutefois, Tallemant des Réaux, qui rapporte « l'historiette », (et il avait mauvaise langue et n'épargnait pas grand monde), sans mettre entièrement la princesse hors de cause, ne parle d'elle qu'avec respect : « une fille qui a mille belles connaissances », dit-il, « une vertueuse fille<sup>a</sup> ».

Le nom d'Élisabeth se lit pour la première fois, dans la correspondance de Descartes, à la date du 6 octobre 1642, dans une lettre à Pollot<sup>b</sup>. La princesse avait eu connaissance des *Méditations*, récemment publiées à Amsterdam, et Pollot lui avait sans doute parlé de l'auteur, qu'il connaissait depuis quelques années, 1637 au moins<sup>c</sup>. Ce Pollot, qu'Élisabeth

» de laquelle, en vn autre tems, pourroit tesmoigner de n'estre pas fati-  
» fait. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17893, f<sup>o</sup> 175.)

Brasset au même, 14 mai 1635 : « Mad<sup>lle</sup> de Tournebut a esté menée  
» à Bure, maison dud. S. Prince (d'Orange), qui dict que son carrosse  
» a feruy en cet enleuement sans son sceu. Et la princesse Elizabeth  
» proteste qu'elle n'en sçauoit rien. Chacun dict, & en croyd ce qu'il veult.  
» Le Comte de Solms, pere de Mad<sup>e</sup> la princesse d'Orange, a aussy esté  
» de la partie. M. Houstain, oncle & tuteur de la damoiselle, a fait de  
» grandes plaintes & clameurs de cette action, de laquelle il demande  
» iustice aud. S. Prince, & le prie qu'elle soit sequestrée, iusques à ce que  
» le pere en soit aduerty. On le contente de bonnes paroles ; mais l'on  
» n'en est pas venu si auant, pour changer d'aduis. » (*Ibid.*, f<sup>o</sup> 177 verso.)

« Le Rhingraue Frederik fut marié sabmedy dernier. Il reuint icy, il y  
» a troys iours, aussy froidement que si de rien n'auoit esté. Et ce matin  
» il est party dans le carrosse de M. le pr. d'Orange, avec les contes  
» Maurice & Henry de Nassau. » (*Ibid.*, f<sup>o</sup> 179.)

a. Tome IV, p. 451.

b. Tome III, p. 577, l. 2-17.

c. Tome I, p. 508, l. 2-5. Voir ci-avant, p. 116-117. Pollot avait perdu une main, nous l'avons vu, t. III, p. 280-281. Et c'était la main droite. Nous le savons, par un curieux document. (Amsterdam, Académie des

appelle toujours de son nom italien, « M. de Pollotti » ou même « Pallotti », était d'une famille protestante, originaire de Dronero, en Piémont, et réfugiée à Genève. Mais la famille était assez nombreuse, trois garçons et deux filles : deux des frères, Alphonse et Jean-Baptiste, vinrent chercher fortune en Hollande, où leur titre de huguenots persécutés leur assurait d'avance un bon accueil auprès des princes de Nassau. Tous deux firent leur chemin à l'armée et à la cour ; Jean-Baptiste mourut, il est vrai, en janvier 1641, avec le titre de gentilhomme de la chambre de Frédéric-Henri ; mais Alphonse poursuivit sa carrière, d'honneur en honneur ; en 1647, la princesse douairière d'Orange le nomma maréchal du palais. Il fréquentait aussi la cour de la reine de Bohême, et devint un des familiers de la mère et de la fille ; la princesse Élisabeth lui confiera ses lettres, pour les faire parvenir à Descartes.

Le philosophe fut certainement flatté qu'une personne de ce rang et si jeune encore (Élisabeth aurait pu être sa fille) lui écrivît, et surtout du ton qu'elle prit aussitôt avec lui : la princesse lui faisait part, non seulement de ses difficultés et de ses doutes, en matière de science, mais de ses affaires personnelles et de celles de sa famille, de ses indispositions même et de ses maladies, lui demandant conseil comme à un médecin du corps aussi bien que de l'âme, mieux que cela comme à un ami. Et la correspondance revêtit, de part et d'autre, un

Sciences, CONST. HUGENII *Epistolæ Latinæ MS.*, 238.) Lettre de Huygens à Barlæus, « Hagæ, X Cal. Ian. MD CXXXVI » :

« Pollotti dextera ad quam allufisti, ne mihi quidem olim, amputata, » euasit : inuenio in schedis anni 1630 quæ sequuntur

*O si dextra minùs quàm fors mihi dextra fuisset !  
O quàm læua minùs fors mihi læua fuit !*

&

*O quàm læua magis fors non malè læua fuisset !  
O quàm dextra nimis non benè dextra fuit !*

» Sed abunde nugarum est. »

Pollot fut néanmoins nommé capitaine d'une compagnie, le 11 janvier 1633, par les États ; nomination confirmée, le 31 janvier, par le Prince d'Orange.



caractère d'intimité qui en fait le grand intérêt. Si la princesse s'habitua vite à ne rien cacher au philosophe, celui-ci, d'ordinaire si réservé, si fermé même en ce qui le concerne, lui révéla sur lui-même, sur ses idées, ses habitudes, sa vie, des choses qu'il n'a dites à nulle autre personne. Maintes fois, pour la rassurer et l'encourager, il invoque sa propre expérience<sup>a</sup> : comment il guérit d'une maladie semblable à celle de la jeune femme, fièvre lente et toux sèche, dont il avait hérité de sa mère, morte si peu de temps après sa naissance; comment, dans son pays de Poitou, les enfants en bas âge souffrent de petits accidents vite disparus, sans même qu'on ait besoin de les soigner; comment, par une certaine discipline de son esprit, il avait réussi à n'avoir plus de mauvais rêves, ni qui lui représentassent rien de fâcheux; et comment les bonnes dispositions où il s'entretenait, le rendaient heureux, même de ce petit bonheur de ceux qui jouent et qui gagnent au jeu; comment il s'était imposé, comme une règle favorable à sa santé et à ses études, de n'employer que fort peu d'heures par an à la métaphysique, et fort peu d'heures par jour à la mathématique : le reste était donné au relâche des sens et au repos de l'esprit. De son côté, Élisabeth lui raconte ingénument<sup>b</sup> toutes ses petites infirmités, obstruction de la rate, apostèmes aux doigts (qu'on prend pour de la gale), rougeole, etc. Elle le consulte sur les remèdes; elle lui fait analyser les eaux de Spa, avant d'en boire, et lui soumet le régime qu'elle doit suivre. Après une confiance, elle lui

a. Pour tous ces détails, voir t. IV : p. 220-221 (toux de sa mère); p. 589, l. 10-22 (éruption infantile); p. 282, l. 17-18 (rêves); p. 529-530 (jeu); t. III, p. 692-693 (emploi du temps).

b. Tome IV, p. 208, l. 17 (rate); p. 579, l. 15-25 (apostèmes); t. V, p. 226, l. 21-25 (rougeole); t. IV, p. 205-206, 208, etc. (eau de Spa); t. III, p. 662 et 668 (Hippocrate). Descartes donna des consultations, l'été de 1640, pour une enfant malade, fille de son ami Wilhem, et de loin à son ami de Paris, Clerselier : t. III, p. 90-93; et t. IV, p. 565-566. A Paris même, il dira son mot sur la maladie de Pascal : t. V, p. 73. — Voir encore, sur sa paresse relative, qui était plutôt un judicieux emploi de son temps : t. VII, p. 430-431, et t. IX, p. 232.

rappelle, en plaisantant, le serment d'Hippocrate, qui oblige au secret dans la profession médicale : précaution bien inutile, le petit-fils du médecin Pierre Descartes prenait trop au sérieux, avec elle et avec quelques amis, cet office de docteur bienveillant, pour ne pas le remplir consciencieusement.

Il déclara publiquement son admiration pour la princesse Élisabeth dans la dédicace des *Principes* en 1644<sup>a</sup>. Il la louait surtout d'être un des rares esprits capables de comprendre également bien les mathématiques et la métaphysique. L'éloge était mérité. En octobre 1643, de concert avec Pollot, Descartes avait proposé à la princesse un problème qui lui paraissait le plus propre à exercer la sagacité des mathématiciens<sup>b</sup>, le problème des trois cercles ; Élisabeth l'avait résolu. Descartes reconnaît la valeur de cette solution, qui était la meilleure qu'Élisabeth pût trouver avec le peu de mathématiques qu'elle savait ; mais il profite de l'occasion pour lui découvrir sa propre méthode, et lui donner, il le dit expressément, la clef de son algèbre ; en même temps il lui indique les deux théorèmes dont il fait constamment usage pour résoudre les problèmes, et qui résument à ses yeux toute la géométrie<sup>c</sup> : propriétés des triangles rectangles, et propriétés des triangles semblables. Descartes connaissait la princesse Élisabeth depuis six mois à peine, et dans ces deux lettres capitales, de novembre 1643, il n'hésite pas à l'introduire ainsi dans le secret de ses spéculations.

De même pour la métaphysique. Élisabeth, marquant d'un doigt sûr la principale difficulté, avouait ne pas comprendre comment l'âme, qui est immatérielle, peut agir sur le corps, qui n'est qu'étendue et matière<sup>d</sup>. Elle s'était adressée d'abord au disciple de Descartes, Regius, qui l'avait renvoyée à son maître. Descartes reprit alors, mais cette fois d'une façon plus expli-

a. Tome VIII, p. 1-4, et t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 21-23.

b. Tome IV, p. 26, l. 26-27 : lettre du 21 oct. 1643. Voir surtout les lettres suivantes, de nov. 1643 : *ibid.*, p. 37, 43, 44 et 45.

c. *Ibid.*, p. 38, l. 8, à p. 39, l. 6, et p. 42, l. 17-21.

d. Tome III, p. 660-661 : lettre du 16 mai 1642.



cite, une théorie seulement esquissée dans les *Méditations* : à savoir, que toute la réalité que nous pouvons connaître, se compose de trois parties, l'âme seule d'abord, puis le corps seul, enfin l'union de l'âme et du corps. Et l'action réciproque de l'âme et du corps est précisément un effet de cette union. C'est là pour Descartes une notion primitive à l'égal des deux autres ; c'est un principe distinct des deux autres, et qui en diffère autant que ceux-ci diffèrent entre eux<sup>a</sup>. Si l'on objecte qu'il est loin d'avoir la même clarté, notre philosophe en appelle à l'expérience de chacun : n'expérimentons-nous pas, en nous-mêmes, que notre âme agit sur notre corps et notre corps sur notre âme ? C'est là un fait indéniable, et Descartes voit même dans l'extension abusive qu'on lui a donnée la grande erreur de toute la Scolastique. L'action mystérieuse des qualités occultes, au dehors, et par exemple de la pesanteur, est calquée sur ce modèle intérieur de l'action de notre âme sur notre corps. La philosophie de l'École projette au dehors (et elle se trompe en cela) une notion que nous sentons tous au-dedans de nous (et en cela nous ne nous trompons pas). Dans les limites de notre expérience intime, cette notion demeure vraie ; elle ne cesse de l'être, que transportée aux choses extérieures et supposée en elles sans vérification possible. Mais cette supposition fautive prouve au moins que la notion existe, une notion vraie, et qui, prise à son origine, et dégagée de l'application hasardeuse qu'on en fait, s'impose par son évidence. Ainsi tout n'est pas erreur dans la Scolastique, et sa fausseté même, que Descartes explique et réfute du même coup, recouvre un fond de vérité, dont il se prévaut contre elle et que doivent admettre désormais les partisans de celle-ci comme ses adversaires.

C'est pourquoi il revient, à plusieurs reprises et longuement, sur cette troisième notion, dans ses lettres à Élisabeth, l'été de 1643. Pour lui, ce n'est pas là seulement un principe à la fois

a. Tome III, p. 664, l. 20, à p. 668, l. 4 ; p. 684, l. 10, à p. 685, l. 13, et p. 691, l. 3, à p. 695, l. 15 : lettres du 21 mai, 10 juin et 28 juin 1643.

de la connaissance et de l'existence ; c'est de plus un principe ou une règle de conduite. C'est presque le tout de l'homme, l'âme seule n'en étant qu'une partie, et le corps seul aussi une partie. Et on s'explique le peu d'heures qu'il accorde dans sa vie à la métaphysique, laquelle regarde surtout l'âme, le peu de temps encore, bien que déjà plus largement mesuré, qu'il accorde à la mathématique, laquelle regarde l'étendue ou le corps : la majeure partie de notre vie est réclamée par la vie elle-même, et cela dans l'intérêt de la science et de la philosophie. Nous avons besoin de beaucoup de relâche, pour vaquer quelquefois à l'étude avec d'autant plus de profit. On pourrait croire d'abord que Descartes ait voulu ménager les forces d'une jeune femme, d'ailleurs de médiocre santé, en lui déconseillant par son propre exemple tout excès de travail ; mais non, c'est sérieusement qu'il parle ; il l'affirme du moins, et on doit le croire <sup>a</sup>. Descartes nous donne une nouvelle variante de l'antique formule, *primò vivere, deinde philosophari* : la vie réelle, avec ses nécessités, et la conduite de cette vie ou la morale, voilà le fond des entretiens du philosophe et de la princesse Élisabeth.

L'hiver de 1644-1645 fut mauvais pour celle-ci. Descartes, retiré dans sa solitude d'Égmond, ne le sut que tardivement, par une lettre de Pollot <sup>b</sup>. Il s'en émut, et envoya à la malade une consultation, à la fois pour le physique et pour le moral, sur les remèdes à prendre et sur la façon de les prendre <sup>c</sup> : ils ne pouvaient être efficaces, que si on les prenait, l'esprit en paix et presque l'âme en joie. Point de travail intellectuel donc, point de contention du cerveau ; mais se laisser vivre, se promener, se reposer les yeux, en regardant la verdure d'un pré, le vol d'un oiseau, le coloris d'une fleur. Élisabeth recevait de ses médecins les mêmes conseils, entre autres l'interdiction de travailler. C'est alors que le philosophe, pour

a. Tome III, p. 690, l. 10, à p. 693, l. 17, et p. 695, l. 4-15.

b. Tome IV, p. 204, l. 2-17 : du 18 mai 1645.

c. *Ibid.*, p. 200-204 et p. 205-206.



distraire sa malade et prévenir l'ennui, lui écrivit, tous les quinze jours, des lettres sur la morale, et qu'elle y répondit. Nous avons six lettres de Descartes, du 21 juillet au 6 octobre, et même sept, en comptant celle du 3 novembre 1645<sup>a</sup>. De concert avec Élisabeth, il avait choisi pour ces entretiens, qui ne devaient être qu'un divertissement et comme un bon usage philosophique de la maladie, le petit traité de Sénèque, *de Vita Beatâ*.

Mais Descartes n'était pas homme à suivre servilement un texte, et son esprit répugnait à bien entrer dans une pensée qui n'était pas la sienne. Après avoir lu le titre d'un ouvrage, il commençait toujours par rechercher ce que l'auteur avait pu dire, et il trouvait, naturellement, ce que lui-même aurait dit à sa place. Ainsi Sénèque s'attaque d'abord à Epicure. Notre philosophe en prend occasion de dire ce qu'il pense des principales définitions que les Anciens nous ont laissées du souverain bien. Il les réduit à trois : celle d'Aristote, qu'il écarte, et celles d'Epicure et de Zénon, ou des Epicuriens et des Stoïciens, qu'il prétend réconcilier<sup>b</sup>. Selon Aristote, en effet, le souverain bien se compose de toutes les perfections dont la nature humaine est capable, tant celles du corps que de l'esprit. Mais ce qui intéresse chacun, c'est de savoir de quel bien lui-même est capable en particulier, celui-ci plus, celui-là moins, chacun selon sa capacité. Voici plusieurs vases, plus ou moins grands, et qui peuvent par conséquent contenir plus ou moins de liqueur : mais tous peuvent être remplis jusqu'aux bords, tous seront alors également pleins. Ainsi chacun de nous peut avoir comme sa plénitude de vertu, ce qui est le bien de Zénon, et avoir par suite tout le contentement d'esprit, toute la joie, qui accompagne la vertu, ce qui est le bien d'Epicure. Descartes ne pensait pas que ce philosophe eût recommandé la seule

a. Tome IV, p. 252-253, p. 263 (du 4 août), p. 268 (du 16 août), p. 271 (du 18 août), p. 278 (août), p. 280 (1<sup>er</sup> sept.), p. 287 (13 sept.), p. 290 (15 sept.), p. 301 (30 sept.), p. 304 (6 oct.), p. 320 (du 28 oct.), p. 330 (du 3 nov.).

b. *Ibid.*, p. 275, l. 22, à p. 277, l. 14.

volupté du corps, mais plutôt la satisfaction que donne le devoir bien rempli. Dès lors, il n'y a plus incompatibilité entre Epicuriens et Stoïciens : au contraire, leurs définitions s'appellent l'une l'autre, et se complètent. Descartes emprunte une comparaison aux exercices de tir, si fort en honneur dans les Pays-Bas. Deux choses sont également nécessaires : un but où l'on vise, et un prix pour qui atteint le but. Epicure a montré surtout le prix, qui est le plaisir, et avec une insistance telle qu'il semble n'avoir rien vu d'autre. Zénon affecte de détourner les yeux de la récompense ou du prix, et de montrer seulement le but, qui est la vertu. Mais le plaisir ne va pas sans la vertu, et la vertu pas davantage sans le plaisir, un certain plaisir d'ailleurs, qui est le seul vrai et solide. Après cette façon originale d'envisager la morale antique, Descartes n'avait que faire d'étudier les opinions de Sénèque.

Dès le commencement, d'ailleurs, avant même de savoir ce que Sénèque avait dit du bonheur ou plutôt de la béatitude en cette vie, il avait indiqué ce que Sénèque aurait dû dire. Descartes distingue, bien entendu, entre le bonheur et le malheur, qui sont le fait du hasard et de la bonne ou mauvaise fortune, et la béatitude, que nous pouvons acquérir par nous-mêmes, au moyen de la vertu. Dès 1619, il s'était tracé à ce sujet certaines règles, qu'il publia en 1637<sup>a</sup>. Il les reprend en 1645, mais dans un autre ordre, qui en change tout le caractère<sup>b</sup>. D'abord la première règle, bonne pour un voyageur, qui doit parcourir bien des pays, avec une philosophie accommodante à la Montaigne, a disparu : Descartes ne parle plus d'obéir, sans examen, aux lois et aux coutumes du pays où l'on est appelé à vivre, ou s'il en parle, c'est à titre de simple conseil, qu'Élisabeth d'ailleurs n'accepte pas sans réserve. Mais surtout, et c'est là le changement capital, il place résolument en premier lieu une règle, qui n'était que la quatrième en 1637, et qu'il semblait s'être réservée pour lui-même : à savoir, d'employer

a. Voir ci-avant, p. 56-58.

b. Tome IV, p. 265, l. 7, à p. 267, l. 19.



toute sa vie à cultiver sa raison, et à s'avancer en la connaissance de la vérité. Viennent ensuite les deux autres règles, qui recevront de celle-ci leur contenu, faute de quoi elles ne seraient que des formes vides : résolution ferme et constante de faire toujours ce que dicte la raison, et distinction de ce qui dépend de nous et de ce qui n'en dépend pas. Cette distinction est toute stoïcienne, et Descartes ne prétend pas non plus l'inventer ; mais il revendique comme sienne la définition de la vertu <sup>a</sup>, fermeté et constance dans la résolution de bien faire. Au fond, c'est la bonne volonté : non pas l'intention seule, mais déjà aussi l'action, dans la mesure où celle-ci est possible ; et, ne l'oublions pas, cette volonté est éclairée par la raison. Ainsi entendue, la définition de Descartes comprend tout : elle n'exclut pas, elle implique, au contraire, la raison ou l'entendement qui doit fournir à la volonté son objet ; et elle n'est point stérile en œuvres, puisqu'elle enveloppe aussi dans la pratique les actes qui sont les effets de cette volonté. D'une part, elle fait de la spéculation un devoir, pour connaître le bien, et de l'autre, un devoir aussi de l'action, pour l'accomplir, la volonté étant placée à l'origine et reconnue et proclamée le principe des deux. Toute la difficulté théorique est de bien éclairer cette volonté, à la pure lumière de l'entendement. Et c'est aussi ce qui inquiète Élisabeth, et sur quoi Descartes s'efforce de la rassurer.

Il énonce quatre vérités <sup>b</sup> qui, selon lui, doivent servir de principes à l'entendement pour juger de ce qui est bon ou mauvais dans la conduite de la vie. La première est qu'il y a un Dieu, avec tous les attributs que nous pouvons connaître de lui, omniscience, omnipotence, etc. ; la seconde, que nous avons une âme, absolument distincte de notre corps ; la troisième, que ce monde ou plutôt cet univers est infini, disons au moins indéfini ; la quatrième enfin, que chacun de nous n'est pas à lui seul un tout, mais une partie de ce premier tout qui est

a. Tome IV, p. 265, l. 19-21.

b. *Ibid.*, p. 291, l. 11, à p. 294, l. 21.

la famille, de ce tout déjà beaucoup plus grand qui est l'État, et de ce tout plus grand encore qui est la société humaine tout entière. De ces quatre vérités, les deux premières, Dieu et l'âme, sont d'ordre métaphysique : elles font l'objet des *Méditations*, et de la première partie des *Principes*. Les deux autres appartiennent plutôt à la physique, au sens large du mot ; on les qualifierait aujourd'hui de vérités positives. C'est à elles sans doute que Descartes pensait, lorsqu'il déclarait en confidence à son ami Chanut, que la physique « lui » avait grandement servi pour établir des fondements certains » en la morale<sup>a</sup> » ; et pour plus de précision, il indiquait à Élisabeth justement le passage des *Principes* relatif à la grandeur de l'univers<sup>b</sup>. Si le monde est infini, l'homme peut bien encore, au moins partiellement, en prendre possession par la pensée, et jouir de l'extension ainsi donnée à son être ; mais il ne peut plus rapporter l'univers à lui, se croire le centre de tout, sous peine d'ériger en loi de la nature un égoïsme vraiment monstrueux. D'autre part, cependant, il n'est pas isolé ni perdu dans cette infinité, puisqu'il se trouve engagé, comme partie d'un tout, dans ces sociétés où l'on s'élève, comme par degrés, de la famille à l'État, puis au genre humain, et qu'il ne peut être heureux qu'en s'intéressant au bonheur de toutes, et en y travaillant lui-même. Cette dernière maxime, qui assigne à chacun sa place dans le monde, et en même temps sa tâche ou sa fonction, son office ou son devoir, est préparée par la précédente et la complète. A ce prétendu roi de la création, qui se regardait volontiers comme la cause finale de tout l'univers, comme la fin principale sinon unique qu'avait en vue la divinité elle-même, il fallait d'abord rappeler sa condition véritable, infime, infinitésimale, si l'on ose dire, un simple trait, un point, dira Pascal<sup>c</sup>, dans l'ample sein de la nature, avant de lui tracer autour

a. Tome IV, p. 441, l. 24-27 : lettre du 15 juin 1646.

b. *Ibid.*, p. 292, l. 14-16.

c. *Pensées*, t. I, p. 72-73. (Édit. Brunschvicg, Paris, Hachette, 1904, in-8.)



de lui, tout près de lui, comme trois cercles de plus en plus larges de devoirs réels à accomplir dans sa vie qui ne devient vraiment humaine qu'en revêtant un caractère moral et social.

Contre cette morale de Descartes, les objections vinrent aussitôt à l'esprit d'Élisabeth, objections surtout théologiques<sup>a</sup>. Si les deux vérités métaphysiques, Dieu et l'âme, ont l'évidence des vérités mathématiques, et ne sont plus enveloppées de mystère, d'abord l'homme n'est-il pas vraiment accablé de la grandeur de Dieu et comme réduit à néant ? L'omnipotence et l'omniscience divine ne rendent-elles pas inconcevable et impossible la liberté humaine ? Ensuite, si l'âme est distincte du corps au point d'avoir ses fonctions propres, ses joies propres, auxquelles celui-ci est plutôt un obstacle, que ne se délivre-t-elle au plus tôt de ce corps de mort, afin de jouir de la vie spirituelle dans toute sa plénitude et sa pureté ? Un anéantissement complet de l'homme en Dieu, et de la vie présente dans la vie future, c'est-à-dire un absolu mysticisme, tel serait l'aboutissant logique d'une métaphysique aussi sûre d'elle-même ; et Élisabeth avait à la fois l'esprit trop clairvoyant et le cœur trop haut placé, pour ne pas signaler à Descartes cette inévitable conséquence.

Mais Descartes n'admet pas que sa métaphysique aboutisse à ces sublimes folies, et il se sauve encore une fois en invoquant l'expérience<sup>b</sup>. Chacun de nous n'expérimente-t-il pas en lui-même qu'il est libre, tout en sachant bien que Dieu est omniscient et omnipotent, et que ses décrets sont immuables ? Ne soyez pas libre, si bon vous semble, avait-il dit déjà à Gassend ; quant à moi... A cette boutade il ajoute maintenant une comparaison, qui ne vaut guère mieux, celle des duels<sup>c</sup>, interdits comme on sait en France sous Louis XIII. Deux gentilshommes sont ennemis jurés ; le roi le sait, et leur donne cependant des ordres qui doivent amener entre eux une rencontre, et provoquer par suite un défi ; ils se battront sûre-

a. Tome IV, p. 302, l. 5, à p. 303, l. 16.

b. *Ibid.*, p. 313, l. 9, à p. 317, l. 17. Voir ci-avant, p. 133, note b.

c. *Ibid.*, p. 352, l. 28, à p. 354, l. 14.

ment, mais le roi n'en sera pas cause, dit Descartes : ils se battront librement. Au fond, leur action sera quand même toute spontanée, et le sentiment qu'ils auront de cette spontanéité, suffira pour qu'elle soit réelle, comme suffisait tout à l'heure le sentiment de la liberté. De même pour la vie présente, comparée à la vie future. Théoriquement, notre vie semble n'être qu'un néant par rapport à la vie éternelle, et on se demande si elle vaut la peine d'être vécue. Pourtant, en fait, nous éprouvons qu'elle est bonne, et que la somme des biens l'emporte sur celle des maux en ce monde<sup>a</sup>. Élisabeth proteste d'abord : toutefois elle continue de vivre, elle tient donc à la vie, laquelle en effet a sa valeur. Descartes, semble-t-il, a pris avec elle le bon parti : le mysticisme ne se combat point par la logique, ni à coups d'arguments, mais par un simple rappel à la réalité.

Quant aux deux autres vérités, fondements physiques de la morale, selon Descartes, Élisabeth hésite à les accepter, non pas comme vérités, certes, mais comme de tels fondements. La morale a reposé si longtemps sur des bases religieuses, que l'on ne saurait les lui ôter sans appréhension : d'autres seront-elles aussi solides ? Mais Élisabeth a l'esprit trop philosophique et trop scientifique à la fois, pour ne pas s'incliner devant l'étendue infinie de l'univers : elle se demande seulement ce qu'il advient alors de la providence particulière de Dieu<sup>b</sup> ; ou plutôt, dit-elle, ce sont les théologiens qui se demandent cela, et elle ne prend pas l'objection à son compte. Descartes en profite pour dire qu'il n'a pas à répondre aux théologiens ; et puis, Dieu n'est-il pas l'Être parfait, à qui rien n'est impossible ?

La dernière question est plus délicate, et c'est aussi la plus intéressante, celle à laquelle les trois vérités précédentes nous acheminaient : dans quelle mesure, et jusqu'à quel point, chacun est-il tenu de se sacrifier à sa famille, à son prince ou à son pays, à tous ses semblables ? La morale religieuse présen-

a. Tome IV, p. 315, l. 7-10 ; p. 323, l. 7-21, et p. 333, l. 8-20.

b. *Ibid.*, p. 323-324, et p. 333-334.



tait ici le devoir comme un commandement de Dieu : l'homme n'avait qu'à obéir. Mais se soumettra-t-il encore à cette même règle, si on la conserve dépouillée de toute consécration théologique, et si on n'allègue que des raisons physiques en sa faveur<sup>a</sup> ? Des considérations en quelque sorte mathématiques de partie et de tout, où la partie est moindre que le tout et ne le vaut pas, suffiront-elles désormais à la volonté pour se décider ? A quoi l'on peut répondre, que les termes de tout et de partie ne sont que la forme extérieure d'une vérité profonde ; et une fois de plus, le philosophe invoque la réalité que nous sentons en nous : notre nature humaine, c'est-à-dire cette union d'une âme et d'un corps, est ainsi faite que nos passions, ou nos douleurs et nos joies les plus vives, se trouvent attachées à des actions qui ont précisément pour objet ces autres nous-mêmes, avec qui nous ne faisons qu'un tout, duquel même souvent nous nous estimons la moindre partie. Notre bonheur ou notre malheur dépend de cette réalité ; et dès lors doit cesser toute hésitation. C'est là encore une vérité d'expérience, irréfutable comme indémontrable, mais qui n'a pas besoin non plus d'être démontrée, puisqu'elle est connue en elle-même, par intuition, et que nous en avons tous une notion primitive.

Descartes est ainsi amené, par les objections d'Élisabeth, à expliquer de plus en plus sa pensée. Son petit traité des *Passions de l'âme* n'a pas d'autre origine<sup>b</sup>. L'aurait-il écrit de lui-même ? On ne saurait dire. Mais ce fut pour répondre à une question d'Élisabeth, qu'il se mit à définir et à dénombrer les passions. Cette étude préalable, d'ailleurs, n'était pas moins nécessaire à la morale, que celle des perceptions de nos sens ne l'avait été à la physique. Nous avons vu que la grande erreur dans les sciences était de prendre le chaud et le froid, le pesant et le léger, le dur et le mou, la lumière, le son, les odeurs, les saveurs, etc., qui ne sont que des senti-

a. Tome IV, p. 303, l. 5-16 ; p. 308-309 ; p. 316-317, et p. 324, l. 7-18.

b. *Ibid.*, p. 289, l. 25 ; p. 309, l. 27, et p. 313, l. 14-18.

ments de l'âme (nous dirions aujourd'hui des sensations), de les prendre, dis-je, pour des qualités des objets eux-mêmes, et de les transporter, de les réaliser dans ces objets. De même la grande erreur en morale est de nous fier trop aussi à ce que nous éprouvons d'agréable ou de pénible, en un mot à nos passions : elles nous induisent à attribuer indûment les qualités de bonnes et de mauvaises aux causes extérieures de ces passions, c'est-à-dire à des choses qui en elles-mêmes ne sont rien moins que telles. Il convient donc d'examiner aussi nos passions, de ne voir en elles que ce qu'elles sont, à savoir de pures modifications de nous-mêmes, sans renseignements dignes de foi sur la valeur des objets, et de dissiper le mirage trompeur qu'elles répandent sur la nature au point de vue de ce qui est bon ou mauvais, comme les perceptions au point de vue du vrai et du faux. Nous étudierons en son lieu ce petit *Traité des passions*; mais dès maintenant il importait d'en marquer la place dans l'œuvre de Descartes, et l'intérêt qu'il présente à la fois pour sa physique, dont il est une suite et une dépendance, et pour sa morale, dont il est une préparation nécessaire et comme une introduction.

Cette série de lettres morales fut interrompue brusquement par un événement qui bouleversa toute la petite cour palatine à La Haye : à savoir la conversion au catholicisme du prince Édouard, condition de son mariage en France avec une princesse catholique, Anne de Gonzague. La douleur d'Élisabeth montre combien était sincère son attachement au protestantisme, et combien profond en elle le sentiment religieux<sup>a</sup>. Mais par contre, la lettre que lui écrivit Descartes, montre aussi qu'il était loin de prendre la chose au tragique. D'abord, en sa qualité de catholique, il ne pouvait pas désapprouver. Puis le prince Édouard n'avait fait qu'imiter, en sens inverse, ses ancêtres, convertis jadis du catholicisme au protestantisme : envisagé ainsi dans la suite des temps, un changement de religion ne

a. Tome IV, p. 335-336 : lettre du 30 nov. 1645. Voir aussi p. 337-338 et p. 667-668. Réponse de Descartes, janv. 1646 : *ibid.*, p. 351-352.



lui paraissait pas une si grande affaire. Et même il va jusqu'à trouver un biais, qui présente cette conversion sous un jour plutôt avantageux : la maison palatine, dans ses malheurs, n'a-t-elle pas intérêt à compter quelques-uns de ses membres dans les divers partis, disons dans tous les camps ? Ceci est peut-être de la bonne politique, mais ne prouve pas que Descartes considérât la religion, c'est-à-dire pourtant la question du salut éternel, comme le tout de l'homme. Descartes était au plus haut degré un esprit philosophique : ce n'était pas une âme religieuse. Élisabeth n'avait point sujet d'être autrement satisfaite de telles consolations, et peut-être faut-il attribuer à un petit refroidissement l'intervalle entre cette lettre de janvier 1646 et la suivante du 25 avril<sup>a</sup>. Toutefois cela ne dura pas : la princesse et le philosophe avaient dû se revoir en mars 1646, s'expliquer sans doute de vive voix, et l'intimité fut rétablie, si tant est qu'elle eût besoin de l'être ; à peine y eût-il un léger nuage dans un ciel aussitôt rasséréné.

Ce fut alors qu'éclata ce drame, dont nous ne connaissons que les événements extérieurs et publics, le meurtre, disons franchement, l'assassinat d'un gentilhomme français, L'Espinaï, par un autre frère d'Élisabeth, le prince Philippe, âgé de vingt ans<sup>b</sup>. L'honnête Brassset, malgré sa prudence et sa réserve habituelle, contient à grand peine son indignation : ce sang, dit-il, crie vengeance. Philippe n'échappa que par la fuite à des poursuites judiciaires, abandonnées d'ailleurs presque aussitôt. Le crime fut commis un jeudi 20 juin 1646. Le 15 août suivant, Élisabeth quittait La Haye, sur l'ordre de sa mère, semble-t-il, avec une de ses jeunes sœurs, Henriette, pour se rendre chez leur tante, l'électrice de Brandebourg<sup>c</sup>. Son absence ne devait

a. Tome IV, p. 404-406 et p. 404, note a.

b. *Ibid.*, p. 449-452 et surtout p. 670-675.

c. Voir ci-avant, p. 401, note b. La princesse Élisabeth partit avec « Madamé Catherine », dit Brassset (cité t. IV, p. 673), c'est-à-dire, non pas Catherine de Lorraine, comme nous avons conjecturé à tort (*ibid.*), mais la princesse Catherine de Brandebourg, sœur de Georges-Guillaume (voir t. V, p. 225, note e), lequel était oncle d'Élisabeth par

durer d'abord que six à sept mois; en réalité, la princesse ne revint jamais en Hollande, mais passa les années suivantes en Allemagne; plus tard, son frère aîné étant rétabli dans le Palatinat, elle ira l'y rejoindre quelque temps. A distance, le rapprochement des dates ferait croire que l'événement du 20 juin ne fut pas sans influence sur un départ qui suivit d'aussi près. Élisabeth aurait-elle trempé dans ce drame de famille, et son éloignement serait-il devenu nécessaire? La reine de Bohême, qui ne pardonnait pas au prince Philippe son crime, aurait-elle pris en aversion sa fille, soupçonnée sinon convaincue de complicité? Elle-même, la mère, aurait eu des bontés, s'il faut en croire Tallemant des Réaux<sup>a</sup>, pour le jeune gentilhomme français. Mais surtout, et la chose est avérée, celui-ci aurait obtenu les faveurs d'une sœur d'Élisabeth et de Philippe, la légère et inconstante princesse Louise-Hollandine, dont la conduite plus tard en France, comme abbesse de Maubuisson (elle aussi se fit catholique), ne sera rien moins qu'édifiante. Élisabeth était sensible à tout ce qui touchait l'honneur de sa maison, au point de ne pas reculer peut-être devant une vengeance, fût-ce une exécution capitale, qui

alliance. Outre sa tante, celle-ci trouva en Brandebourg un cousin germain, l'électeur régnant, Frédéric-Guillaume, né le 6 février 1620 (qui vint épouser à La Haye, cette même année 1646, le 7 décembre, la princesse Marie, fille aînée du prince d'Orange : peut-être Catherine était-elle venue en août préparer ce mariage); et une cousine-germaine, Hedwige-Sophie, sœur de l'électeur, née le 4 juillet 1623, qui épousa en 1649, Guillaume, landgrave de Hesse-Cassel. Élisabeth complétera l'éducation de cette cousine.

a. Cité t. IV, p. 451 : « Il cajolla d'abord la mere. » Brasset écrivait à M. de La Barde, 29 août 1639 : « Avant hier arriva icy vn gentilhomme » de Normandie, nommé de l'Espinay, qui a esté à Monsieur. Il diét » venir chercher les occasions de la guerre en ce pays, & que le meilleur » est de s'eslongner de France, afin d'esviter d'estre suspect en beaucoup » d'accidens qui arrivent... » (Paris, *Bibl. Nat.*, MS. fr. 17893, f° 566.) Rappelons que la reine de Bohême, Élisabeth Stuart, était née le 19 août 1596. Elle avait donc, entre 1639 et 1646, de quarante-trois à cinquante ans. Sa fille, Louise-Hollandine, était née le 18 avril 1622. (Voir ci-avant, p. 402, note a.)



pouvait paraître un acte de justice (ainsi plus tard, à Fontainebleau, la reine Christine de Suède fera exécuter sous ses yeux Monaldeschi) ; et elle aurait été jusqu'à approuver son frère, sinon jusqu'à s'associer au complot et armer elle-même sa main.

Mais on peut donner aussi de ce voyage en Brandebourg une autre explication. Élisabeth s'occupait activement des intérêts de sa famille ; elle pouvait les servir auprès de l'électeur de Brandebourg, comme faisaient ses frères à la cour d'Angleterre, et même le prince Édouard à la cour de France. Et de fait, nous la verrons l'année suivante sur le point de passer en Suède, auprès de la reine Christine, fille de Gustave-Adolphe, afin d'intéresser celle-ci aux affaires de la maison palatine : elle demandera là-dessus les instructions de sa mère et de son frère aîné, restés en Hollande, et même l'avis de Descartes<sup>a</sup>. Peut-être donc le voyage à Berlin, annoncé d'ailleurs comme une promenade en compagnie d'une de ses jeunes sœurs, sous la conduite d'une parente qui était presque une tante, n'avait-il d'abord qu'un but politique ; et s'il se prolongea outre mesure, c'est qu'Élisabeth se plaisait mieux dans le Brandebourg qu'en Hollande, où la petite cour de la reine de Bohême, bien qu'on y jouât quelquefois du Corneille, n'offrait pas tous les jours un modèle de bon goût ni de délicatesse<sup>b</sup>.

a. Tome V, p. 195, l. 13 ; p. 210, l. 3 ; p. 225-226, et p. 232, l. 10-13 : lettres de juin à octobre 1648.

b. Voici, à ce sujet, quelques textes curieux, empruntés à la correspondance (diplomatique) de notre Brasset :

Lettre à M. de La Thuillerie, 29 août 1645 : anecdote contée à Brasset par la reine de Bohême sur une certaine comtesse de Levestein, « laquelle, estant l'autre iour à Breda, en la Cour d'Angleterre & » d'Orange, eut aprez auoir trop beu de double biere vne collique qui la » hafta de fortir du presche pour ne pas polluer le temple. Voila ce que » vous aurez de cette bonne princesse, avec vne forte recommandation » & fouhaiet que vous n'alliez point à Stokholm. » (Paris, *Bibl. Nat.*, MS. fr. 17897, f<sup>o</sup> 425.)

A M. d'Aiguebère, 31 août 1649 : « La Reyne de Bohesme est en la » maison de Rennes, tandiz que l'on nectoye les ordures de celle de la

Il ne s'agirait plus alors d'exil pour la princesse, et le meurtre de L'Espinay n'aurait été pour rien dans son départ, le prince Philippe lui-même ayant fini d'ailleurs par rentrer en grâce, à la longue, auprès de la reine sa mère.

Mais ce qui serait intéressant à connaître, et que sans doute nous ne connaissons jamais, ce furent les entretiens de Descartes et d'Élisabeth, qui suivirent le tragique événement du 20 juin 1646. Descartes vint au moins deux fois à La Haye, et vit la princesse : ce qui explique qu'il ne dit mot, dans ses lettres, de ce que celle-ci appelle « un nouveau malheur de sa » maison<sup>a</sup>. Et ce terme même dont elle se sert, ne montre-t-il pas qu'elle le déplorait, et sans doute le regrettait ? Ne dirait-elle pas encore, dans une lettre suivante, que la violence était tout à fait contraire à sa nature ? Et Descartes aussi, dans une lettre de l'année précédente, n'avait-il pas, comme par un singulier pressentiment, condamné la vengeance ? Toutefois,

» Haye, où il y a sept ans que le frotage de Hollande n'a operé. A son  
 » arriuee en ce beau lieu la, elle se donna tellement au cœur ioye de  
 » manger des fruitz qu'elle en ioüa du baston à deux boutz. Mais  
 » s'estant bien escuree, elle en a vsé du depuis liberalement & fainement. »  
 (*Ibid.*, 17901, f<sup>o</sup> 610.)

A M. de La Thuillerie, 21 sept. 1649 : « ...Nostre Cour est renforcee de  
 » celle de la Reyne de Bohesme, qui n'a non plus changee en son voyage  
 » de Gueldres, que M. son filz en celuy d'Anglet<sup>e</sup>. Et pour preuue, ie  
 » vous diray, Monsieur, qu'ayant à son arriuee enuoyé sçauoir de ses  
 » nouvelles, la responce fut qu'elle auoit impatience de me veoyr pour  
 » m'en compter. Que fut-ce ? C'est que la pauvre contesse de Leuestein,  
 » ioüant aux cartes avec Creuent, adoffee contre la portiere du carrosse,  
 » vn cahot la fait ouurir, & la pauvre dame fait le chefne fourchu. Voyla  
 » de quoy fut la (*sic*) triomphe... » (*Ibid.*, f<sup>o</sup> 649.)

A M. de La Cour (résident de France à Osnabruck), 15 nov. 1649 :  
 « ...Vous sçauiez, Messieurs, les incommoditez de la Maison palatine, &  
 » ie veoy avec beaucoup d'autres les souffrances de la Reyne de Bohesme,  
 » reduicte quasy à ne pas auoir du pain pour sa Cour... » (*Ibid.*, f<sup>o</sup> 791.)

A M. de La Thuillerie, 9 déc. 1649 : « ...La Reyne de Bohesme veut  
 » que vous sçachiez que, se trouuant pressée du derriere, elle donna bien  
 » de l'exercice à sa femme de chambre. Ie ne vous sçauois dire plus  
 » ciuilement, Monsieur, ce que vous entendrez assez. » (*Ibid.*, f<sup>o</sup> 856.)

a. Tome IV, p. 449, l. 4-5. Voir aussi, p. 521, l. 11-17. Sur la vengeance : *ibid.*, p. 285, l. 5-22.



dans leur dernier entretien, le philosophe et la princesse convinrent de prendre comme sujet de correspondance le livre de Machiavel, *Il principe*, de même qu'ils avaient choisi d'abord le *De Vitâ Beatâ* de Sénèque. N'y a-t-il pas là encore un rapprochement qui donne à penser ? Ou bien n'y faut-il voir que la suite naturelle d'un dessein prémédité ? Étudier les devoirs de la vie civile, après ceux de la vie particulière : après la morale, la politique<sup>a</sup>.

Les réflexions de Descartes et d'Élisabeth sur Machiavel sont telles qu'on pouvait les attendre d'esprits philosophiques, mais qui ont le souci des réalités. L'un et l'autre réprouvent, en principe, des maximes et des pratiques si contraires à la morale ; l'un et l'autre comprennent cependant qu'en certains cas, en certaines circonstances, un tyran qui s'empare du pouvoir, soit amené, pour s'y maintenir, à une série d'actes que sa situation commande. La violence appelle la violence, le mensonge engendre le mensonge, le mal ne produit que le mal ; et c'est pourquoi dès l'origine mieux vaut l'éviter. Mais le philosophe et la princesse abandonnent vite Machiavel, pour ne s'occuper que du présent et de l'avenir de la maison palatine.

Nous avons dit qu'Élisabeth projeta, en 1647, d'accompagner en Suède la reine-mère, veuve de Gustave-Adolphe, et de se rendre à la cour de Stockholm. Descartes conseilla fortement ce voyage ; lui-même, dans des lettres qu'il écrivit alors à notre résident en ce pays, Chanut, prépara les voies, en faisant l'éloge d'Élisabeth. Mais la reine Christine ne parut pas se soucier de voir cette princesse, et fit manquer le voyage par des procédés que ressentit vivement celle-ci, et que Descartes lui-même ne put se refuser de blâmer, malgré tout son respect pour une tête couronnée.

Un peu plus tard, il eut l'occasion d'intervenir encore dans deux circonstances mémorables. La paix de Westphalie, qui

a. Tome IV, p. 486-493 : sept. 1646. Voir aussi p. 493-494. Réponse d'Élisabeth, 10 oct. : p. 519-524. Descartes y revient, p. 531, l. 9-20. Mais déjà, p. 405-406 : du 25 avril 1646.

devait terminer cette longue guerre de Trente Ans, rétablissait enfin la maison palatine dans ses biens et dignités, non pas entièrement toutefois. Le prince héritier ne recouvrait pas son titre héréditaire d'électeur palatin, transféré depuis 1623 au duc de Bavière ; mais un électorat nouveau était créé en sa faveur. Surtout il ne recouvrait que la moitié de ses États, à savoir le Bas-Palatinat sur le Rhin ; l'autre moitié, le Haut-Palatinat demeurait également annexé à la Bavière. On fut quelque temps perplète à la cour de la reine de Bohême : celle-ci, et surtout son fils aîné, Charles-Louis, hésitaient à accepter. Élisabeth, qui était toujours à Berlin, paraît avoir eu la même hésitation ; on la consultait donc, et elle donnait son avis ; elle demanda même l'avis de Descartes, puisque celui-ci le donne tout au long et avec force raisons à l'appui<sup>a</sup>. Pour notre philosophe, que n'embarrasse pas le point d'honneur d'une famille royale qui a régné, il n'y a pas à hésiter : on doit accepter ce qui est offert ; la moindre partie d'un pays tel que le Palatinat (et Descartes le connaissait un peu, pour l'avoir traversé en 1619) vaut mieux, assure-t-il, que tout l'empire des Moscovites. Et il parle même de s'y retirer un jour auprès de la princesse Élisabeth ; il se considère déjà comme de sa maison, comme « son domestique »<sup>b</sup>, dit-il, employant ce terme au sens qu'il avait en ce temps-là auprès des grands, titre d'honneur plutôt que marque de servitude.

L'autre occasion fut la mort tragique de Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, décapité à Londres le 9 février 1649. C'était l'oncle maternel d'Élisabeth. Descartes écrivit donc à la princesse une lettre de consolation<sup>c</sup>, lettre qui n'a, certes, rien de banal, et telle qu'un philosophe seul pouvait avoir l'idée de l'écrire à un esprit qu'il croit aussi philosophe que le sien.

a. Tome V, p. 284, l. 3, à p. 285, l. 20 : lettre du 22 févr. 1649. Voir aussi p. 286-289. Descartes connaissait le Palatinat : voir ci-avant, p. 46-47 et p. 61-62.

b. *Ibid.*, p. 331, l. 4-6 : du 31 mars 1649.

c. *Ibid.*, p. 281-283 : même lettre du 22 févr. 1649. Voir aussi, p. 285-286, plusieurs lettres de Brasset.



On se demande, toutefois, si quelques paroles, mais parties du cœur, fussent-elles semblables à ce qui se dit communément en pareil cas, n'auraient pas autrement consolé que les considérations même les plus raisonnables. Pourtant un prédicateur, dans une oraison funèbre, prononce parfois aussi du haut de la chaire, à son point de vue théologique, des discours bien inhumains ; et on n'en est pas toujours scandalisé. Descartes se transporte de même à des hauteurs métaphysiques ; il dépouille le fait de tout ce qui en fait l'horreur pour les sens, et ne retient que ce qui est à la louange de la royale victime. Ce roi méritait mieux aussi qu'un éloge ordinaire, lui qui, le matin de sa mort, avait voulu qu'on le parât « comme » un marié » : bas de soie et souliers à boucles d'or, culotte et pourpoint de velours noir, manchettes au petit-pli et col en point de Gênes, les cheveux bouclés et parfumés. C'est ainsi que, superbe d'élégance et de fierté, la tête haute, et d'un pas de promenade, Charles I<sup>er</sup> avait marché à l'échafaud<sup>a</sup>.

Une chose en tout cas est indéniable : c'est l'intérêt que Descartes porte à Élisabeth, et le zèle qu'il témoigne en ce qui la regarde. Jamais il ne l'oublie, quand il écrit en Suède ; et à peine arrivé à Stockholm, dès la première audience que lui accorde la reine, il s'empresse de l'entretenir de la princesse palatine<sup>b</sup>.

Chanut ne se trompait donc pas, lorsque, faisant part à Élisabeth de la mort du philosophe, il assura que, si celui-ci avait eu le temps de se reconnaître, il aurait eu pour elle une dernière parole de respect<sup>c</sup>. En fidèle exécuteur testamentaire, Chanut mit à part, comme un trésor, les brouillons des lettres à Élisabeth et les réponses de celle-ci. Il aurait bien voulu conserver ces dernières et les publier ; il en demanda la

a. EUGÈNE DEFRANCE, *L'esprit mystique de la Révolution d'Angleterre*, d'après les mémoires d'un serviteur, sir Thomas Herbert, sur les derniers moments du roi. (*Mercure de France*, 16 nov. 1909, p. 284-292.)

b. Tome V, p. 429-430 : du 9 oct. 1649.

c. *Ibid.*, p. 474. Et pour ce qui suit, p. 471-475 : lettres du 19 et du 22 févr. 1650.

permission. Mais Élisabeth, qui gardait peut-être rancune à Chanut de son voyage manqué en 1647, refusa, et se fit renvoyer tout ce qui était de sa main. Il fallut attendre jusqu'en 1879, qu'une copie de ses lettres, qu'elle avait tout de même laissé prendre, copie conservée dans la bibliothèque du baron de Pallandt, au château de Rosendaal, près Arnhem, fût publiée par Foucher de Careil<sup>a</sup>. Mais les lettres de Descartes à Élisabeth, ainsi qu'à la reine Christine, figuraient depuis longtemps à la place d'honneur, c'est-à-dire en tête du premier volume publié par Clerselier en 1657<sup>b</sup>. Élisabeth, d'ailleurs, bien que certainement elle regrettât Descartes, n'avait pas dédaigné en 1652 un hommage qui lui serait venu du principal adversaire de son philosophe, Gassend lui-même : Sorbière préparait une traduction française du *Syntagma Philosophicum* de ce dernier, et il écrit (en son nom, il est vrai, et non pas de Gassend), comme dédicace à la Sérénissime Princesse<sup>c</sup>,

a. Foucher de Careil, *Descartes, la Princesse Palatine et la reine Christine* (Paris, Germer-Baillièrre, 1879, in-8, p. 219; 2<sup>e</sup> édit., Alcan, 1909). Les fautes de cette publication un peu hâtive ont été corrigées dans la présente édition, après une révision de la copie MS. au château de Rosendaal près Arnhem, en septembre 1894.

b. Tome I, p. xx-xxi, p. xxii et p. xlvii. De bonne heure on avait réuni, au moins en un cahier manuscrit, les sept lettres principales de Descartes à Élisabeth, celles que Clerselier a imprimées les premières. Voir t. IV, p. 666-667.

c. SORBIÈRE, *Lettres & Discours*, etc. (Paris, 1660.) Lettre XV, « d'Orange, le 5 de juin 1652. A la serenissime Princeesse Elizabeth, premiere fille de Frederic, Roy de Boheme, Comte Palatin & Prince Electeur de l'Empire. »

« Madame,

« Il y a quelques années qu'il plut à Vostre Alteffe me commander, à  
 » La Haye, de lui dire mes fentimens sur une question curieuse & difficile, de la preuve de laquelle, par des raisons naturelles, les deux plus  
 » grands philosophes de ce siecle ne demeuroient pas bien d'accord,  
 » pource qu'ils ne suivoient pas une mesme methode, quoiqu'ils vou-  
 » lussent tirer une mesme conclusion. Ils posoient tous deux, comme une  
 » verité inébranlable, que l'ame de l'homme estoit immatérielle. Le pre-  
 » mier soustenoit que les raisons qu'il avoit apportées dans ses Medi-  
 » tations Metaphyiques, avoient la force de Demonstrations Mathema-



une lettre qui était le pendant de celle de Descartes en tête des *Principes*. La traduction du *Syntagma* ne parut pas ; mais Sorbière publia sa lettre en 1660. Ainsi la princesse palatine, devenue en 1667 abbesse de Herford, monastère luthérien de Westphalie, et en même temps résidence princière, put jouir jusqu'à sa mort, le 8 février 1680, de la

» tiques, & estoient les seules que l'on pouvoit inventer. L'autre n'y  
 » voyoit pas cette evidence, ne desespéroit pas que la posterité n'en pût  
 » découvrir de plus fortes, & croyoit au fond que cette matiere, estant de  
 » la Foy Divine, dependoit principalement de l'autorité de l'Eglise, & de  
 » la revelation que Dieu nous a faite dans les Saintes Escritures, plutost  
 » que d'aucun raisonnement humain. Ce fut, Madame, la difference que  
 » je dis alors à Vostre Alteſse qu'il y avoit entre la methode de M. Des-  
 » cartes & la Disquisition de M. Gassendi. Sur quoi vous prites occasion  
 » de vous informer plus particulierement de ce dernier, & je satisfis à  
 » cette louable curiosité, selon l'exacte connoissance que j'avois de la  
 » pieté, des mœurs & du savoir de cet homme incomparable. Je ne veux  
 » pas, Madame, en faire ici l'eloge ; car c'est assez le louer que de dire  
 » que Vostre Alteſse se souvient de lui, & qu'elle ne fera pas marrie de  
 » voir en françois ce qu'elle a deja pu voir de lui en une autre langue.  
 » Il est vrai que je n'eusse jamais osé entreprendre de l'offrir à Vostre  
 » Alteſse, si ce qu'il lui a pleu de me faire écrire, par M. le Comte  
 » Christophle de Dona, de continuer l'écrit dont ce seigneur lui avoit  
 » presenté quelques cahiers, ne m'en eust donné la hardiesse. J'ay confi-  
 » deré d'ailleurs qu'il ne feroit pas une chose nouvelle de voir le  
 » nom de Vostre Alteſse au devant d'un ouvrage philosophique, & que  
 » tout le monde fait que vous vous plaidez à cette sorte d'étude... »  
 (Pages 69-70.)

Sorbière rappelle dans cette lettre « Marie Stuart, reine d'Ecoſſe, bis-  
 » ayeule de Vostre Alteſse » (p. 71), puis « une Marie de Gournay, la  
 » Marie Schurman de nostre France » (p. 73). Dans la lettre suivante,  
 Lettre XVI, du 3 juin 1652, « A M. le Comte Christophle Delphique  
 » Burgrave de Dona », dont il avait reçu les commandements de la prin-  
 cesse, on lit cette phrase de Sorbière : « J'ai pris la liberté de tracer une  
 » lettre à son Alteſse, qui pourroit servir de Dedicace, si le corps entier  
 » de celles que je vous écrirai avoit quelque jour à estre publié. »  
 (Pages 79-80.) Sorbière se proposait, dans une série de lettres, d'expliquer  
 la philosophie de Gassend et d'Epicure. La publication ne se fit pas, et  
 non plus celle de la traduction du *Syntagma*. Celle-ci s'imprimait cepen-  
 dant en 1652 ; mais l'impression en fut arrêtée « pour complaire à Gas-  
 » fendi ». (Page 19 des *Mémoires* non paginés de Graverol, *Sorberiana*,  
 Tolosæ, M. DC. XCI.)

haute réputation de science et de vertu, que lui assurait l'éclatant témoignage, comme dit Sorbière, des deux plus grands philosophes du siècle<sup>a</sup>.

a. Constantin Huygens, qui avait lui-même bientôt quatre-vingt-quatre ans, a noté cette mort dans son *Dagboek* : « 8 Febr. (1680). Obit » Herfordiæ Princeps ELISABETHA PALATINA Abbatissa, cui succedit Princeps Elizabetha Albertina Anhaltina coadjutrix à defunctâ electa. » Voir, à cause de quelques documents sur Herford, VICTOR DE SWARTE, *Descartes Directeur Spirituel* (Paris, Alcan, 1904). Et antérieurement : *Une amie de Descartes, Élisabeth, princesse de Bohême*, par JOSEPH BERTRAND (*Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> nov. 1890). — *Une amitié intellectuelle. Descartes et la princesse Élisabeth*, par DUGAS. (*Annales de Bretagne*, janvier 1891, p. 223-263.)



## CHAPITRE II

### VOYAGES EN FRANCE

#### *PREMIER VOYAGE*

(1644)

Descartes avait quitté la France en 1629 ou même 1628, et pendant plus de dix ans, jusqu'en 1640, il ne paraît pas avoir songé à y revenir, fût-ce pour un voyage de quelques mois. Mais cette année 1640, il y était à peu près résolu<sup>a</sup> : son père ayant près de soixante-dix-sept ans, il devait se hâter, s'il voulait le revoir une dernière fois. Il lui écrivit donc, le 28 octobre, pour annoncer son prochain retour<sup>b</sup>. C'était déjà trop tard : le vieillard était mort le 17, et avait été enterré à Nantes le 20 du même mois. Il semble bien que Descartes perdit presque en même temps sa sœur aînée, Jeanne Descartes, dame du Crévis<sup>c</sup>. Chose étrange, sa famille paraît avoir négligé de lui faire part de ces décès : la correspondance n'était point des plus régulières avec le philosophe retiré en Hollande. Peut-être aussi n'avait-on point son adresse exacte ; nous voyons, dans une lettre de 1646, que les lettres de son autre sœur, Anne Descartes, dame d'Avaujour, lui étaient envoyées par l'intermédiaire de Mersenne : il en recevait ainsi deux ou

a. Voir ci-avant, p. 272-273, note *e*, les causes qui retardèrent ce voyage projeté (affaire Stampioen-Waessenaer, etc.).

b. Tome III, p. 228-229.

c. Voir ci-avant, p. 16, note *c*.

trois par an<sup>a</sup>. De même, pour les lettres de son second frère Joachim. Peut-être l'aîné, Pierre Descartes, à qui il appartenait d'annoncer la mort de leur père, était-il moins exact à lui écrire, et manqua gravement en cette circonstance. Descartes lui écrivit le 3 décembre; mais nous ne le savons que par Baillet, qui avait la lettre sous les yeux; la teneur de cette lettre, qu'il eût été si intéressant de connaître, est maintenant perdue<sup>b</sup>. D'autre part, nous ignorons aussi les sentiments du père pour ce fils, qu'il jugeait « ridicule, de se » faire relia en veau »; c'est du moins le propos qu'on lui prête, après la publication de 1637. On peut d'ailleurs l'interpréter de bien des façons : dépit du vieux magistrat contre un fils qui n'avait pas suivi la carrière, ou simple plaisanterie, mêlée de satisfaction secrète à l'endroit de son cadet, qui ne laissait pas ainsi de faire honneur à la famille<sup>c</sup>.

a. Tome IV, p. 372, l. 3-9, et t. V, p. 552 : lettres du 2 mars 1646 (sa sœur) et du 29 janv. 1647 (son frère).

b. Tome III, p. 252. Voir aussi pourtant la lettre précédente, p. 251, l. 22-23.

c. Voir ci-avant, p. 7-8. L'anecdote est tirée d'un MS. d'Eustache de Rosnyvinen de Piré, qui transcrivit en 1737 un rapport sur le procès criminel de Chalais en 1626, rapport tout entier de la main de Joachim Descartes père, et conservé dans la famille de son fils Joachim Descartes de Chavagne. Eustache de Rosnyvinen était fils de Christophe de Rosnyvinen, marquis de Piré, qui avait épousé, le 31 août 1676, Louise-Prudence Descartes, petite-fille de ce Joachim Descartes de Chavagne, le demi-frère de notre philosophe. Il est naturel que, nouvellement entré dans la famille, le marquis de Piré ait interrogé curieusement le grand-père de sa femme, lequel ne mourut qu'en 1680, sur les souvenirs personnels qu'il avait gardés du grand Descartes. Et le témoignage du sieur de Chavagne qui paraît avoir été un bon frère, et sans doute aussi un bon fils, mérite créance, se trouvant ainsi rapporté. Le voici donc en propres termes : « Joachim Descartes, rapporteur du procès de Chalais, » était père du fameux philosophe René Descartes, sieur du Perron. Il » étoit très fâché de voir que son fils s'adonnât à l'étude de la philoso- » phie, au point d'écrire et de faire des livres. Il ne prévoyoit pas sans » doute le cas qu'on devoit dans la suite faire de lui et de ses écrits, » lorsqu'il dit ce qui suit à autre Joachim Descartes, son fils du second » lit, qui l'a raconté à Christophe de Rosnyvinen, père du copiste et » mari de Prudence Descartes, petite-fille dudit second Joachim : *De*



Descartes fut sincèrement affligé de ce double deuil ; et il le dit dans une lettre de consolation à son ami Pollot, qui peu après perdit lui-même un frère<sup>a</sup>. En outre, notre philosophe avait vu mourir, peu auparavant, le 7 septembre, à Amersfort, à l'âge de cinq ans, l'enfant qu'il avait eue en 1635 de cette femme dont on ne connaît que le nom, Hélène ; et la mort de sa petite Francine lui laissa, nous l'avons vu, « le » plus grand regret qu'il eût jamais senti de sa vie<sup>b</sup> ».

Les disputes dans lesquelles il se trouva presque aussitôt engagé, firent diversion, et retardèrent ce voyage en France, qui dès lors était devenu moins pressant<sup>c</sup>. Les Réponses aux

» *tous mes enfants, je n'ai de mécontentement que de la part d'un seul.*  
 » *Faut-il que j'aie mis au monde un fils assez ridicule pour se faire*  
 » *relier en veau !* » (S. ROPARTZ, *La Famille Descartes en Bretagne, 1586-1762*, Mémoires de l'Association bretonne, 1876, p. 100 ; cf. p. 75 et p. 110.) A la date où ce propos fut rapporté, de 1676 à 1680, il fallait qu'il eût été réellement tenu, pour que le frère de Descartes ne fût pas tenté de l'atténuer quelque peu, par respect pour la mémoire de leur père commun. Notons cependant que personne de la famille n'en souffla mot à Baillet pour la *Vie de Descartes*, en 1691, et que l'anecdote demeura consignée dans des papiers qu'on tenait secrets.

a. Tome III, p. 278-279 : janvier 1641. Faire toutes réserves sur la note a : voir t. IV, p. 373.

b. Voir ci-avant, p. 287-288.

c. D'autant plus que les affaires de famille se réglèrent sans lui. Ropartz a retrouvé, dans les archives de Piré, l'acte de partage de la succession de Joachim Descartes, à la date du 25 octobre 1641. Les trois enfants du premier lit prélèvent une somme de 11 794 liv. 17 s. 9 d., provenant de la succession de Jeanne Sain, leur aïeule maternelle. Ceux du second lit prennent à leur tour 37 625 livres. La seconde communauté doit à la succession le prix de la charge du père au Parlement, 36 000 livres ; plus, pour propres paternels aliénés, 41 420 livres. Les co-partageants procèdent ensuite à l'exécution du testament de leur père, du 29 septembre 1640. René Descartes, absent lors de ce partage, reçut :

1° Le lieu et métairie de la Courgère, en la paroisse d'Ouairé (ou Oïré), diocèse de Poitiers ;

2° Le lieu et métairie de Beauvais, en la paroisse de Saint-Christophe, diocèse de Poitiers ;

3° Et la maison appartenant au défunt père commun, dans la ville de Châtellerault.

Pierre Descartes racheta à son frère la maison de Châtellerault, et les

Objections faites à ses *Méditations*, lui prirent au moins la première moitié de 1641 ; puis il s'occupa d'une seconde édition, avec les additions que nous avons vues (Réponses aux septièmes Objections, et *Lettre au P. Dinet*), pendant les premiers mois de 1642 ; puis survinrent les deux pamphlets de Gisbert Voët, *Philosophia Cartesiana* et *Confraternitas Mariana*, en 1643, avec la double riposte de Descartes et les ennuis qu'il eut à Utrecht et à Groningue ; enfin, au milieu de ces diverses besognes, la rédaction des *Principes* allait son train quand même, et bientôt on les imprima à Amsterdam, chez Louis Elzevier. L'achèvement d'imprimer est du 10 juillet 1644. Mais Descartes n'avait pas attendu jusque-là : il s'était fait promettre qu'on lui enverrait les exemplaires en France, et sitôt la belle saison venue, il avait quitté Egmond, pour entreprendre enfin son voyage.

Le 2 mai 1644, il se trouvait à Leyde, d'où il écrivit à l'abbé Picot<sup>a</sup>. De Leyde, il se rendit à La Haye, d'où il adressa aussi une lettre à la princesse Élisabeth. De plus, il fit dans cette même ville la rencontre de Sorbière, qui ne manqua pas de saisir le philosophe au passage et, si l'on ose dire, de l'*interviewer*. Déjà, en 1642, aussitôt arrivé en Hollande, ce même Sorbière, tout jeune encore (il avait à

deux fiefs de la Courgère et de Beauvais, moyennant une rente de 500 livres et un capital de 4 000 livres une fois payé. (ROPARTZ, *loc. cit.*, p. 103-105.)

Descartes n'avait pas attendu ce règlement de la succession paternelle, pour augmenter, semble-t-il, son train de maison, et s'installer à plus grands frais : son installation à Endegeest date de la fin de mars 1641. (Tome III, p. 350-351.) Mais peut-être aussi avait-il eu connaissance auparavant du testament de son père, en date du 29 septembre 1640. Toujours est-il qu'il avait donné à des amis, par acte du 13 février 1641, procuration pour ses affaires. (*Ibid.*, p. 252 et p. 471.) L'un d'eux était Claude du Bouexic, sieur de la Chapelle, baptisé le 6 juin 1590, et décédé le 7 décembre 1658, à Rennes. Conseiller au présidial de la même ville, dès 1623, puis au Parlement de Bretagne : lettres de provision, 31 août 1645 ; réception, 27 octobre suivant. (*Le Parlement de Bretagne, 1554-1790*, par Frédéric Saulnier, Rennes, 1909, t. I, p. 121.)

a. Tome IV, p. 108.



peine vingt-sept ans), s'était présenté à Endegeest, tant il avait hâte de voir le philosophe, dont le nom sans doute revenait souvent dans les conversations à Paris ; et nous avons ainsi, grâce à lui, une fort jolie description de l'endroit qu'habitait alors Descartes<sup>a</sup>. Sorbière, nous dit son biographe, était de ces gens « qui se font toujours de fête, et se fourent » où on ne les demande point ». On le retrouve dans l'entourage des savants en renom. Il offre à chacun ses services, et au besoin sa plume, qui n'était pas mal taillée. Ses héros étaient Rabelais d'abord, que personne ne connaissait mieux que lui, puis Montaigne et Charron, dont il ne pouvait souffrir qu'on parlât mal<sup>b</sup>. Homme de peu de cervelle d'ailleurs, ou de cervelle légère, et qui tournait à tous les vents. Non pas seulement parce que, plus tard, en 1653, et dans son intérêt il se fera catholique, de protestant qu'il était ; mais il traduira en français les ouvrages de Hobbes, avec force louanges, bien que la première lecture ne lui eût guère plu : le *De Cive* de Hobbes avait paru d'abord sans nom d'auteur, en 1642 ; Sorbière le prit pour la philosophie de Descartes, qu'on attendait de tous côtés, et le jugea un fort méchant livre<sup>c</sup>. Il avait pris parti contre Descartes (ce qui n'empêchera pas un revirement plus tard en faveur de notre philosophe, dans des *Discours* publiés en 1660<sup>d</sup>) ; mais pour le moment et pour des années encore, il est tout à fait l'homme de Gassend. Il avait enfin obtenu de celui-ci, qui s'était fait prier, la permission de publier à part, non seulement ses *Objections aux Méditations*, avec les *Réponses* de Descartes, mais les *Instances* à ces *Réponses*, sous le titre de *Disquisitio Meta-*

a. Tome III, p. 351-352 : extrait d'une lettre du 10 nov. 1657.

b. Page 24-25 des *Mémoires* (non paginés) de Graverol, en tête des *Sorberiana* (Tolosæ, Colomyez et Posuël, M.DC.XCL).

c. Lettres de Sorbière à Martel, 10 févr. et 8 juin 1643. Voir André Morize, *Thomas Hobbes et Samuel Sorbière*, p. 197-198 de la *Revue Germanique*, mars-avril 1908. (Paris, Alcan, 1908.)

d. *Lettres & Discours sur diverses matieres curieuses*. (Paris, François Clouzier, 1660.)

*physica*. Le volume parut à Amsterdam, chez Jean Blaeu, sur la fin de février 1644<sup>a</sup>, et Sorbière était bien aise, afin d'en informer Gassend, d'apprendre de la bouche même de Descartes, si celui-ci comptait y répondre.

Il prit sans doute des notes, en *reporter* qui sait son métier, et reproduisit leur entretien de La Haye dans une lettre à Gassend, du 10 mai 1644<sup>b</sup>. Rassuré sur les intentions de Descartes, qui déclare qu'il ne répondra pas à la *Disquisitio*, Sorbière lui propose, de la part de Gassend, les difficultés que soulève sa définition de la matière par l'étendue. Gassend pensait, comme Descartes, que la matière a pour propriété l'étendue; mais il n'admettait pas pour cela que l'étendue fût toute la matière : il distinguait l'étendue des géomètres et l'étendue des physiciens, c'est-à-dire d'une part le vide, selon Epicure, et d'autre part les atomes. Supposons, disait-il, et c'était là sa grande objection, que toute la matière contenue dans une chambre soit supprimée, cette chambre subsistera, mais vide. Non pas, répond Descartes à Sorbière; mais il n'y aura plus de chambre, et les murs se toucheront<sup>c</sup>. De même les parois d'un tonneau, si tout ce qu'il contient est enlevé. Là-dessus il demeurerait ferme comme roc; car c'était là une pierre angulaire de son édifice, ou même la clé de voûte de tout son système. Il y reviendra plus tard dans une lettre à Clerselier, du 12 janvier 1646, précisément en réponse (si tant est que ce soit une réponse, écourtée comme elle est) à la *Disquisitio*. Pour lui, c'est l'évidence même. L'étendue n'est pas le néant; avec ses trois dimensions elle est bien quelque chose: et que pourrait-elle être, sinon la matière elle-même? Cette thèse (et la métaphysique de Descartes n'a pas d'autre fin que de l'établir) était la condition première de la science de la nature, telle qu'il la concevait : à savoir toute la physique

a. Tome VII, p. 391-412.

b. Tome IV, p. 108-110 : lettres du 18 et du 30 avril, du 10 mai 1644.

c. Voir déjà t. II, p. 482, l. 7-11 : lettre du 9 janvier 1639. Et aussi *Principia*, t. VIII, p. 50, l. 20-29.



(laquelle a pour objet la matière) ramenée à la mathématique (laquelle a l'étendue pour objet). Au lieu de deux sciences, qui vont chacune de son côté et ne se rencontrent pas, il ne voulait qu'une science unique, qui fût enfin digne de ce nom. C'est là, pour notre philosophe, une idée claire et distincte, la règle de la vérité par conséquent pour notre esprit : sur quoi voudrait-on, en effet, que celui-ci se réglât, sinon sur ce qui lui apparaît clairement et distinctement ? A moins de prétendre que ce doit être sur des idées obscures et confuses, ou sur les données des sens, au besoin épurées par l'imagination<sup>a</sup>. Voilà où l'on en serait réduit, si l'on écoutait Gassend.

Sorbière, naturellement, ne fut pas convaincu, et Descartes continua sa route vers la France. Il arriva à Paris sur la fin de mai ou bien en juin, et il accepta l'hospitalité de son ami, l'abbé Picot, rue des Écouffes<sup>b</sup> : Picot n'avait-il pas été son hôte à Endegeest en 1641 ou 1642 ? Descartes écrivit de Paris, à Wilhem, le 9 juillet, au sujet de son affaire de Groningue<sup>c</sup>. Il avait écrit aussi à des Jésuites, le P. Mesland, le P. Grandamy, recteur du collège de La Flèche. Il avait presque annoncé à celui-ci sa visite<sup>d</sup>. Mais c'eût été un détour qu'il ne fit point, s'il est vrai qu'il suivit l'itinéraire indiqué par Baillet : Orléans, Blois, Tours et Nantes, c'est-à-dire le cours de la Loire. Dans chacune de ces villes, il connaissait quelqu'un, le P. Mesland déjà peut-être à Orléans, Florimond Debeaune sûrement à Blois ; à Tours les deux frères De La Touchelaye, et à Nantes des parents et des alliés<sup>e</sup>. A tous il promit des exemplaires de ses *Principes*, six exemplaires ici, et là une douzaine ; plus tard il enverra même la traduction française des *Méditations* à trois nièces religieuses<sup>f</sup>. De Nantes il se rendit à Rennes chez son frère aîné, Pierre Descartes, sieur de

a. Tome IX, p. 208, l. 13, à p. 209, l. 9, et p. 212.

b. Tome IV, p. 108 et p. 127.

c. *Ibid.*, p. 126-127.

d. *Ibid.*, p. 122, l. 7-13.

e. *Ibid.*, p. 129-130.

f. *Ibid.*, p. 564 : lettre du 9 nov. 1646.

la Bretaillière. Il était parti de Paris le 10 juillet<sup>a</sup>. Le 29, du même mois, départ de Rennes pour le Crévis, où demeurerait son beau-frère, veuf de Jeanne Descartes depuis 1640. Le séjour au Crévis dura près d'un mois, jusqu'au 25 août, sauf peut-être un petit voyage à Kerleau, propriété de l'aîné, où l'on était le 14 août<sup>b</sup>. On régla les affaires de la succession paternelle, et ces arrangements de famille ne paraissent pas avoir soulevé de difficulté, au moins de la part du beau-frère, sinon du frère aîné. Descartes revint ensuite à Nantes, où son père était inhumé, et s'arrêta chez son autre frère, Joachim Descartes, à Chavagne en Sucé : on l'attendait pour le baptême d'un enfant, né depuis près d'un mois, et dont il fut parrain, le 9 septembre<sup>c</sup>. Il vit sans doute aussi sa sœur, Anne Descartes, dame d'Avaugour, de quinze ans plus jeune que lui, et qu'il affectionnait peut-être pour

a. Le 10 juillet ou le 12 ? Baillet dit le 12. (Voir notre t. IV, p. 129.) Mais Baillet s'en rapporte à une lettre de Mélian à Mersenne, du 10 juillet, que nous avons d'ailleurs reproduite. (*Ibid.*, p. 127-128.) Mélian annonce, à cette date du 10 juillet, qu'il tâchera de voir Descartes le lendemain. Baillet pense que cette visite se fit en effet : « ... M. Mélian, sur l'avis du Père (Mersenne), alla le xi de juillet aux » Minimes rendre visite à M. Descartes, qui le reçût avec joye au nombre » de ses amis. » (*Vie de M<sup>r</sup> Des-Cartes*, 1691, t. II, p. 217.) Mais nous avons vu que, dans une lettre à Wilhem, datée de « Paris, 9 juillet » 1644 », Descartes dit : « Je partiray *demain* de cete ville, pour aller en » Bretagne. » (Tome IV, p. 126, l. 8-10.) Son départ aurait-il été retardé de deux jours ?

b. Tome IV, p. 134-135 : lettre du 18 août 1644, écrite peut-être de Kerleau, plutôt que du Crévis.

c. *Ibid.*, p. 138-139 : du 11 septembre. Le fac-simile de l'acte de baptême a été publié par Philipppes-Beaulieux fils, *Société archéologique de Nantes*, 1873, p. 24. On ne fit, le 9 sept. 1644, que les cérémonies du baptême ; le baptême lui-même avait été fait, le 15 août, jour de la naissance de l'enfant, à qui l'on donna le nom de René. Le père est qualifié, dans l'acte, « d'escuyer Messire Joachim des Cartes, Conseiller » du Roy au Parlement de ce païs (*la Bretagne*) » ; et le parrain, « escuyer René des Cartes, Sieur du Perron ». Outre leurs signatures, et celles de la marraine, Françoise Becdelièvre, femme d'un autre conseiller, Guy du Pont, et de la mère Marguerite du Pont, on relève celles de *François Rogier, Louis d'Avaugour, Suzanne Rogier*, etc.



cela davantage. Puis il dut faire un tour en Poitou. Le 19 septembre, on le retrouve à Angers, en chemin pour Paris. Pas plus qu'à l'aller, il ne paraît s'être détourné de sa route pour revoir La Flèche. Le mois d'octobre se passe à Paris, toujours chez l'abbé Picot. Il paraît avoir fréquenté le logis de M. de Thou, rendez-vous des curieux et des beaux-esprits<sup>a</sup>. Le P. Mersenne était d'ailleurs parti, à la Saint-Simon, c'est-à-dire le 11 de ce mois, pour un voyage en Italie. En novembre, Descartes reprend le chemin de la Hollande<sup>b</sup>. Le 8, il est à Calais, où les vents l'empêchent toute une quinzaine de s'embarquer; il en profite pour lire la traduction française des *Principes*, dont l'abbé Picot lui avait remis les deux premières parties, et il y fait quelques additions, dont une au moins porte la marque de ce séjour forcé<sup>c</sup>. Le 15 novembre, il était en Hollande, c'est-à-dire sans doute à Rotterdam, puis à La Haye, à Leyde, et enfin à Egmond. Son retour fut fêté, notamment à Utrecht, par ses amis de Hollande, qui s'étaient demandé, à son départ, si on le reverrait, ou s'il ne préférerait pas, après tant de déboires éprouvés en leur pays, s'établir en France définitivement. Regius, entre autres, se fit remarquer par des démonstrations d'une joie excessive, comme au départ il avait déjà manifesté une douleur peut-être immodérée<sup>d</sup>. La rupture entre le disciple et le maître ne devait éclater que deux ans plus tard.

Ce séjour de Descartes à Paris, en 1644, fut marqué par un fait important, sa réconciliation avec les Jésuites. A vrai dire,

a. Tome IV, p. 152, l. 18-21 : lettre du 5 janvier 1645. — Balzac écrivait : « A Monsieur Du Puy, Conseiller du Roy en ses Conseils, & Bibliothecaire de sa Majesté », 20 oct. 1644 : « ...c'est chez Monsieur de Thou... que s'affemble le vray & le legitime Senat, qui a droit de juger de nos affaires de Livres. » (*Œuvres de M. de Balzac*, M.DC.LXV, t. I, p. 469.)

b. Tome IV, p. 147 : lettre à Picot, 8 nov. 1644.

c. Voir ci-avant, p. 378.

d. Tome IV, p. 148-149 : lettre du 18 nov. 1644. Voir ci-avant, p. 349-353.

il n'avait jamais eu de querelle qu'avec l'un d'eux, le P. Bourdin, à qui il avait fait payer assez cher ses Objections par les Réponses virulentes que l'on a vues. Mais (était-ce là encore une tactique ?) il affectait de croire que le P. Bourdin parlait au nom de la Compagnie tout entière : ce qui lui permit ensuite de faire passer sa réconciliation avec ce religieux, pour un traité de paix et même d'alliance avec tous les Jésuites réunis. En cette affaire, notre philosophe, comme toujours, se montra fort habile. Il avait adressé une plainte en règle contre le P. Bourdin au supérieur le plus élevé que celui-ci eût en France, le P. Dinet : c'est la lettre publique, imprimée à la fin des *Méditations* en 1642. En même temps il annonçait au P. Dinet la publication prochaine des *Principes*, et lui demandait conseil à cet égard. Il lui devait donc au moins un exemplaire du livre aussitôt paru. Qui chargea-t-il de le lui remettre ? Le P. Bourdin lui-même. Le P. Dinet, qui avait sans doute prêché un accommodement, put voir ainsi que la réconciliation était sincère, et que ses avis avaient été écoutés. Ce fut encore le P. Bourdin qui envoya, de la part de Descartes, les *Principes* au P. Charlet, assistant du général à Rome. Et tous les autres Jésuites à qui notre philosophe destinait un exemplaire de son livre, le reçurent également par les mêmes mains<sup>a</sup>. Il ne pouvait mieux montrer que son ancien adversaire était devenu pour lui un ami, en qui il avait toute confiance. Les réponses (qui ne nous ont point été conservées) des PP. Charlet et Dinet étaient sans doute des plus amicales, outre les remerciements et compliments d'usage. Descartes paraît les avoir pris pour de l'argent comptant. Il s'était mis lui-même en frais avec les deux religieux, surtout avec le P. Charlet, qu'il appelle « son » second père », en reconnaissance des soins reçus de lui autrefois, à La Flèche; et le P. Charlet fut sensible apparemment à ce souvenir. Mais surtout Descartes insistait sur l'intérêt qu'il y aurait pour les Jésuites, d'adopter la philosophie nouvelle, au lieu de l'ancienne, dans leurs collèges. Les réponses

a. Voir les trois lettres CCCLVII, CCCLVIII et CCCLIX : t. IV, p. 139-144.



qu'ils firent, bien que fort prudentes et plutôt évasives, n'étaient point cependant pour le décourager. Un moment, notre philosophe crut toucher au but qu'il s'était toujours proposé : à savoir d'assurer à sa doctrine l'active et efficace propagande d'un grand ordre, voué à l'enseignement, comme était celui des Jésuites.

Ceux-ci toutefois n'entendaient point se départir d'une certaine réserve, et c'est peut-être pour ne l'avoir pas compris, qu'un des leurs, le P. Mesland, qui avait montré en faveur de Descartes trop de zèle, fut envoyé comme missionnaire en Amérique, sans qu'on lui laissât l'espoir de revenir<sup>a</sup>. Non seulement il avait mis les *Méditations* en forme de thèses propres à être enseignées, travail devenu inutile d'ailleurs après que Descartes eût publié les *Principes*; mais surtout il avait reçu les confidences du philosophe au sujet de l'Eucharistie.

Déjà celui-ci, dans sa Réponse aux Objections d'Arnauld, avait touché à cette épineuse question. La Scolastique expliquait à sa manière ce qui était un article de foi pour les catholiques : le pain et le vin changés au corps et au sang de Jésus-Christ. Descartes devait donc fournir aussi une explication, sous peine de laisser dans sa philosophie une lacune regrettable, qui l'empêcherait d'être reçue par les théologiens. Théoriquement, une doctrine qui prétendait se faire admettre dans les écoles, n'avait pas le droit de rester muette sur cette question capitale. Pratiquement, la question de l'Eucharistie était celle qui divisait le plus protestants et catholiques : n'en point parler, n'était-ce pas se rendre suspect, surtout quand on s'était retiré, comme Descartes, parmi les huguenots, et donner raison à ceux qui lui reprochaient le choix d'un pays tel que la Hollande? Enfin le Saint-Sacrement était le nom d'une Compagnie, à laquelle s'étaient affiliés nombre de catho-

a. « J'ay leu avec beaucoup d'émotion *l'adieu pour iamais...* », lui répond Descartes dans une lettre de 1645 ou 1646. Voir t. IV, p. 345, et surtout p. 669. Le P. Denis Mesland, en effet, ne revint jamais en Europe : il mourut à Santa-Fé, dans la Nouvelle-Grenade, le 18 janvier 1672 (ou 1674).

liques, à Paris et par toute la France. C'était une société secrète, comme il convenait à qui portait « les livrées d'un » Dieu véritablement caché », et il se peut que Descartes en ait ignoré l'existence. Il se peut aussi qu'il l'ait connue, ou bien que quelques-uns de ses amis, eux-mêmes confrères du Saint-Sacrement, l'aient vivement engagé à expliquer ce mystère, sans lui dire pourquoi, mais afin de mettre leur conscience en repos, et aussi afin que d'autres personnes d'église, ou de robe, ou d'épée, éprises de la philosophie nouvelle, ne fussent point arrêtées, faute d'une telle explication, au moment d'entrer dans la Compagnie<sup>a</sup>.

Descartes reprit donc ce qu'il avait dit en 1641, dans sa Réponse à Arnauld. Là il distinguait jusqu'à trois superficies : celle du corps, celle de l'air qui environne ce corps, et la superficie moyenne entre les deux, nous dirions presque mitoyenne, qui ne dépend que des dimensions géométriques occupées, et qui peut demeurer la même, que le corps change ou non et de même aussi l'air environnant<sup>b</sup>. De cette troisième dimension seule dépend pour nous l'apparence du corps, et le sentiment que nous en avons, chose qui ne change pas non plus, que la substance demeure la même ou non. Descartes tient beaucoup à cette définition purement géométrique de la superficie ; et c'est à se demander s'il ne l'aurait pas imaginée à dessein, pour se ménager une explication commode des espèces ou apparences du pain et du vin, qui restent les mêmes au Saint-Sacrement. Sa théorie est plus admissible, après tout, que l'hypothèse scolastique des accidents réels, qui demeurent, et qui gardent pour nous les mêmes apparences, bien que la substance change, à laquelle ils sont cependant attachés. Descartes y revient dans ses lettres au P. Mesland, et insiste sur l'identité numérique ; c'est la seule qui soit possible ici, et elle

a. RAOUL ALLIER, *La Cabale des Dévots*. (Paris, A. Colin, 1902, in-8, pp. 448.) — ALFRED RÉBELLIAU, *La Compagnie secrète du Saint-Sacrement*. (Paris, H. Champion, 1908, in-8, pp. 129.)

b. Tome VII, p. 248, l. 11, à p. 256. Ou t. IX, p. 191-197.



suffit. Il donne comme exemple la rivière que le Jésuite avait sous les yeux à Orléans, et que lui-même venait précisément de revoir : la Loire reste la même entre ses rives et dans son lit, bien que toute l'eau soit écoulée et que la terre qui l'environne puisse être changée entièrement <sup>a</sup>.

Avec le P. Mesland, Descartes ne s'arrête pas aux dimensions extérieures de la substance du pain ou du vin : il pénètre plus avant <sup>b</sup>. Par quel mystère le pain et le vin, que nous mangeons et buvons chaque jour pour notre nourriture, deviennent-ils notre propre corps ? C'est qu'ils se mêlent à notre sang et ensuite à nos membres, et que le tout, les membres, le sang, et les aliments eux-mêmes sont unis à notre âme et « informés » par elle. Descartes reprend ici ce vieux terme de la Scolastique, dont il ne se sert pas ailleurs. L'essentiel est cette union, et si l'on peut dire, cette « information ». Elle s'étend aux parties aussi bien qu'au tout, et même aux diverses parties indépendamment du tout. C'est ainsi que les particules de pain et de vin deviennent notre corps, sans cesser d'être telles, et une vue assez subtile pourrait encore les démêler dans le sang. Supposez qu'elles soient unies, seules cette fois, non plus à une âme humaine, comme la nôtre, mais à l'âme divine, et informées par celle-ci, elles deviendront, en vertu de cette union et information, le corps divin de cette âme divine, la chair et le sang de Jésus-Christ lui-même. Toute la difficulté (encore fallait-il qu'il en restât, puisque c'est un mystère) consiste en ce que nous n'avons plus ici que du pain et du vin pour fournir la matière du corps, au lieu d'avoir, comme pour l'homme, à la fois des aliments, du sang et des membres <sup>c</sup>. Mais, ceci mis à part, il n'y a plus de miracle : nous trouvons simplement un cas particulier d'une grande loi, celle de l'union de l'âme et du corps, ou bien une application spéciale de la notion de cette union, laquelle est rangée par

a. Tome IV, p. 163, l. 24, à p. 165, l. 6. Surtout p. 165, l. 2-3.

b. *Ibid.*, p. 166, l. 1, à p. 169, l. 24.

c. *Ibid.*, p. 168, l. 8-29.

Descartes, nous l'avons vu, parmi les notions claires et distinctes. Et une fois encore la question se pose : lorsque notre philosophe distinguait avec tant de soin trois sortes de notions, celle de l'étendue seule, celle de la pensée seule, et celle de leur union, ou de l'union de l'âme et du corps<sup>a</sup>, lorsqu'il revenait sur cette distinction avec une insistance qu'on a peine à comprendre aujourd'hui, et où l'on croit voir comme une survivance inexplicable de la Scolastique<sup>b</sup> : que prétendait-il faire ? Réserver sans doute par ce subterfuge les droits de la réalité. Mais peut-être aussi se promettait-il d'expliquer à la fois cette union qui compose tout l'homme, à savoir celle du corps humain et de l'âme humaine, et en outre, sur ce modèle, l'union du corps et de l'âme de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

Il ne se serait pas adressé, pour une telle confiance, à un inconnu. Il était donc entré en relations personnelles avec le P. Mesland pendant son voyage en France<sup>c</sup>. Encore lui recommande-t-il le secret, et sans doute celui-ci l'aurait volontiers gardé ; mais sa conscience de religieux lui faisait aussi un devoir de tout dire à ses supérieurs. Toujours est-il qu'il fut éloigné, pour ne pas dire exilé, de France et même d'Europe, sans retour. A la mort de Descartes, Clerselier retrouva dans ses papiers les minutes des lettres au P. Mesland, et n'osa pas les imprimer<sup>d</sup>. Il en laissa seulement prendre copie ; on se passa de main en main, sous le manteau, cette explication du Saint-Sacrement, faite surtout pour des théologiens, et des théologiens catholiques. Notre philosophe s'était cru obligé de leur donner satisfaction, et de les désarmer ainsi par avance. Précaution bien inutile : en 1670, l'archevêque de Paris préférerait encore le silence sur cette question ; et plus tard un Jésuite, le P. Valois, incriminait les sentiments

a. Voir ci-avant, pp. 141-142, 351-352, 394-395, et surtout p. 411-413.

b. O. HAMELIN, *L'union de l'âme et du corps d'après Descartes*. (*L'Année philosophique de F. Pillon*, Paris, Alcan, 1905, p. 39-50.)

c. Tome IV, p. 110-120, p. 165, l. 19 et l. 23-28, et p. 216, l. 12-22.

d. Voir pour ce qui suit, t. IV, p. 170-172.



de Descartes sur l'essence des corps, comme favorables aux erreurs de Calvin touchant l'Eucharistie<sup>a</sup>.

## SECOND VOYAGE

(1647)

Trois ans après le voyage de 1644, Descartes revint en France, l'été de 1647 : non pas qu'il y fût de nouveau appelé pour des affaires de famille, bien qu'il en eût encore quelques-unes à régler ; mais peut-être avait-il l'espoir secret d'y trouver un établissement, comme le souhaitaient ses amis. Après toutes les tracasseries qu'on lui avait suscitées à Utrecht et à Leyde, la Hollande n'était plus pour lui un séjour

a. *Les sentimens de M. Descartes touchant l'essence & les propriétés des corps, opposés à la doctrine de l'Église & conformes aux erreurs de Calvin sur le sujet de l'Eucharistie.* LOUIS DELAVILLE. (Le Père VALOIS, Jésuite.) In-12, Paris, 1680.

Citons cependant un curieux document, tiré des *Entretiens sur la Philosophie*, par M<sup>r</sup> ROHAULT, dédié à Son Altesse Serenissime Monseigneur le Prince. (A Paris, chez Michel Le Petit, rue S. Jacques à la Toison d'Or. M.DC.LXXI. Avec privilège du Roy, 29 Sept. 1671. Achevé d'imprimer pour la première fois, le 5 Dec. 1671.) La seconde édition, en 1675, donne, en guise de préface, un *Discours* qui ne se trouve point dans la première, et qui n'est ni de Rohault ni de son beau-père Clerse-lier. On lit dans ce *Discours* : « ... Les premiers Theologiens scola- » stiques ont cru que les especes du pain & du vin qui demeurent dans » l'Eucharistie étoient des accidens reels, qui subsistoient miraculeuse- » ment tout seuls, apres que la substance à laquelle ils étoient attachés, » étoit ôtée. » (Page 37.) « ... Ainsi ils eussent parlé de ces especes sacra- » mentales de la même façon que M. Rohault en parle dans ses *Entre- » tiens*, & M. Descartes dans ses Réponses aux 4<sup>mes</sup> Objections. Et il y a » de quoi s'étonner qu'on veuille condamner aujourd'hui une doctrine » qui est si claire, si intelligible & surtout si orthodoxe, que, lorsque ces » mêmes Réponses furent lues dans une assemblée de la Sorbonne par » l'auteur même des Objections, elles y reçurent une approbation géné- » rale, bien loin qu'on les censurât... » (Pages 39-40.) Mais le fait, s'il est exact, se passait en 1641, et depuis lors... Voir ci-avant, p. 296-297 et p. 300-301.

aussi agréable, et il l'aurait volontiers quittée. La princesse Élisabeth, absente de ce pays, mais comptant toujours y revenir, craignit de ne plus y retrouver son philosophe, et lui conseilla de bien réfléchir avant de se décider à un départ dont ses ennemis ne manqueraient pas de triompher : ils l'interpréteraient comme un bannissement<sup>a</sup>. Et puis Descartes pouvait bien, à de certaines heures, en Hollande, regretter la France ; mais, sitôt à Paris, il regrettait encore plus la tranquillité de son ermitage, comme il disait, ou de son désert de Hollande, et il avait hâte de le regagner.

Cependant, en juin 1647, il se remit en route. Le 6 et le 7, il traversa La Haye, d'où il prit le temps d'écrire à Chanut et à la princesse Élisabeth<sup>b</sup>. Le 8, il s'embarqua à Rotterdam pour Middelbourg, Flessingue et sans doute Calais. Bientôt il s'installait à Paris, chez l'abbé Picot, comme en 1644, non plus rue des Écouffes cette fois, son ami ayant changé de logis, mais rue Geoffroy-l'Anier<sup>c</sup>. Puis il refit le voyage de Bretagne, afin de visiter sa famille : le 27 juillet, il signait à Rennes des actes notariés<sup>d</sup>. Il alla ensuite en Poitou ; il s'arrêta un peu en Touraine, chez un M. de Crenan, qui lui fit fête à son passage. Cette fois encore, ni à l'aller ni au retour, il ne paraît pas s'être détourné de son chemin pour revoir La Flèche. En septembre, il partit de Paris, et fut de retour en Hollande pour octobre avec l'abbé Picot, qui lui tint de nouveau compagnie à Egmond jusque vers le milieu de janvier 1648<sup>e</sup>.

Descartes avait profité de son séjour à Paris pour en finir avec la traduction française des *Principes*, déjà en cours d'impression. Il ne partit pour la Bretagne que la dernière feuille tirée, et emmena avec lui son traducteur, l'abbé Picot,

a. Tome V, p. 46-47 : mai 1647.

b. *Ibid.*, p. 50-58 et p. 59-60.

c. *Ibid.*, p. 63-64.

d. *Ibid.*, p. 66-67.

e. *Ibid.*, p. 68. Au bas de la page, lire : BAILLET, II, 327-328, au lieu de 227-228. Voir encore t. V, p. 110-111.



à qui il avait adressé, nous l'avons vu<sup>a</sup>, une longue préface, peut-être écrite à Paris même. En dehors de cet ami intime, Baillet assure que Descartes ne vit pas grand monde à son passage dans la capitale : Mydorge, Clerselier, beau-frère de Chanut, Mersenne, bien entendu, quelques autres encore. Il semble bien, cependant, qu'il y vit en outre le philosophe anglais Hobbes<sup>b</sup>. Et surtout ce fut à ce voyage de 1647, plutôt qu'en 1648, que se fit sa réconciliation avec Gassend<sup>c</sup>. Rien d'irréparable ne s'était passé, et même la conduite de l'un et de l'autre, depuis les Objections et les Réponses de 1641, laissait l'espérance à leurs amis communs de rétablir entre eux

a. Voir ci-avant, p. 366-367 et p. 394-395.

b. On lit dans une lettre de Sorbière à Mersenne, datée de Leyde, 31 oct. 1647, c'est-à-dire aussitôt après le retour de Descartes en Hollande : « Informés moy, s'il vous plaist, de la fanté de M. Hobbes, que » M. Descartes a representé fort malade à son depart. » (Paris, *Bibl. Nat.*, MS. fr. n. a., 6206, p. 75.) Serait-ce à ce voyage de 1647, qu'il faudrait placer un dîner des trois philosophes, Descartes, Gassend et Hobbes, réunis à la table du marquis de Newcastle ? (Voir t. V, p. 118.)

c. Tome V, p. 199-200. Nous avons soutenu, en cet endroit, avec Baillet contre Sorbière, la date de 1648, au troisième voyage de Descartes. Nous n'avons d'autre garant que Baillet lui-même, qui s'en rapportait à une lettre d'Adrien Auzout, datée du 8 août 1689. Mais nous ignorons la teneur exacte de cette lettre, écrite plus de quarante ans après les événements, lorsque la mémoire d'Auzout, déjà vieilli, pouvait fort bien confondre 1647 et 1648. En définitive nous préférons 1647, pour les deux raisons suivantes :

1<sup>o</sup> Cette date répond aux indications de Sorbière, lesquelles ne sont postérieures que d'une dizaine d'années seulement. Il ne la donne pas d'ailleurs expressément, mais dans les termes que voici : « elapso vix » quinquennio », c'est-à-dire cinq ans à peine après la polémique entre Descartes et Gassend, laquelle est de 1641 et 1642 ; « ... in responfio- » nibus Gallicis ad Instantias eodem anno editis », c'est-à-dire au commencement de 1647. (Tome V, p. 199 ; et t. IX, p. 198-218.)

2<sup>o</sup> Notre second texte est plus explicite encore. C'est une lettre de Mersenne à Sorbière, dont nous n'avons donné qu'une partie, celle qui est relative à la réconciliation des deux philosophes, t. IV, p. 515. Et nous l'avons donnée avec la date du MS., 5 nov. 1646. Mais ce MS. n'est qu'une copie, et la date exacte est : 5 nov. 1647, comme le prouve le commencement de la lettre, que nous avons omis, et que voici :

« Gassendus totus est in edendâ Epicuri Philofophiâ, in fuis ad quatuor

la paix. Dans cette passe d'armes, les deux philosophes avaient bien échangé quelques paroles un peu vives ; mais c'était en latin, et on n'avait point excédé la limite des plaisanteries permises en cette langue ; Descartes en avait dit bien d'autres à Beeckman, ce qui ne les avait pas empêchés de rester ou de redevenir amis. Gassend, reprenant la lutte, avait sans doute

» Laertii Epistolas Epicurianas commentariis, quos Lugdunum præclaris  
» characteribus, accurante Barancio, premit. »

« Cur verò non amicitiam Illustrissimi Hugenii ambias, ut eo medio  
» de singulis communicemus, ignoro : cujus ope jam ad Rivetum scribo. »

« Alterutrius benevolentiam videre poteris aureum *Traçatum* Pafchalii  
» de *Vacuo Efficiendo*, miraberisque experimenta quæ te cogant abjicere  
» quæ huc usque suseras è Philosophia, cum ad utrumque libellum  
» miserim, de quo vestri judicent, & si videbitur, scribant acutiores. Quæ  
» de re plurima quoque in meis *Observationibus* non vulgaria produxi  
» experimenta, donec tria vel quatuor perficiam, omnium meo judicio  
» pulcherrima, quæ in *Præfatione* legere poteris, si quod exemplar ad  
» tuas manus perveniat. » (Paris, *Bibl. Nat.*, MS. fr. n. a., 6204, f° 293.)

Vient le passage que nous avons reproduit, t. IV, p. 515 : « Est autem in  
» animo tuo... »

Or le *Traçatus aureus* de Pascal *De Vacuo efficiendo*, que Mersenne appelle aussi *libellus*, et qu'il vient d'envoyer en Hollande à Huygens et à Rivet, est le livret intitulé *Nouvelles Observations touchant le vuide*, dont l'achevé d'imprimer est du 8 oct. 1647. (Voir notre t. X, p. 628.) Il y en avait aussi un exemplaire pour Descartes ; celui-ci le reçut par Huygens, et en accusa réception à Mersenne le 13 déc. 1647. (Tome V, p. 98, l. 2-3.)

De plus, Mersenne parle de son propre ouvrage, *Novarum Observationum tomus III*, qu'il appelle simplement *meæ Observationes*. Il n'en envoie pas lui-même d'exemplaires, mais il pense bien qu'on en a reçu en Hollande par les soins de son libraire. Or cet ouvrage, dont la dernière ligne est du 8 sept. 1647, fut achevé d'imprimer le 1<sup>er</sup> octobre suivant. Et la préface, dont Mersenne parle aussi, *Præfatio*, et sur laquelle il fait bien d'appeler l'attention, fut écrite entre ces deux dates, du 8 sept. et du 1<sup>er</sup> oct. 1647.

Donc la lettre de Mersenne à Sorbière est bien du 5 nov. 1647, et non pas 1648.

Cette rectification, qui ne saurait être mise en doute, ne nous sert pas seulement à mieux dater la réconciliation de Descartes et de Gassend ; elle donne aussi une valeur singulière, nous le verrons, à cette même lettre de Mersenne, comme document décisif pour déterminer le rôle de Descartes et de Pascal dans la grande expérience du Puy-de-Dôme.



riposté par un gros volume d'Instances, sous le titre de *Disquisitio metaphysica*, que Sorbière fit imprimer en Hollande pour le printemps de 1644, avant les *Principes* ; et on pensait que Descartes ne manquerait pas d'y répliquer. Il n'en fit rien, se contentant de quelques paroles dédaigneuses à l'endroit du nouveau livre. Il annonça seulement que, dans ses *Principes*, on trouverait quelques mots de réfutation, et Gassend prévenu chercha, en effet, ces deux ou trois mots, mais ne les trouva pas<sup>a</sup>. Aussi, pour répondre à ce bon procédé par un procédé semblable, il refusa de son côté de faire des objections aux *Principes* de Descartes, comme il en avait fait aux *Méditations*. Il en fut sollicité cependant, et par plusieurs correspondants de Hollande, Bornius, Sorbière, Rivet<sup>b</sup>. A tous il répondit en s'excusant : la querelle était finie, il ne voulait pas, sans provocation, la recommencer. Il pouvait croire aussi, puisqu'on ne répondait pas à sa *Disquisitio*, qu'il avait le dernier mot. Descartes y répondit cependant, mais par une courte lettre adressée à un ami, et non pas à Gassend lui-même. Elle parut au printemps de 1647, dans le volume de la traduction française des *Méditations*, et à la place des cinquièmes Objections et Réponses, que Descartes défendit expressément d'y reproduire<sup>c</sup>. Cela pouvait passer pour une marque de mépris ; plusieurs l'interprétèrent ainsi et s'en offensèrent<sup>d</sup> ; mais on pouvait y voir aussi la volonté de ne point revenir sur le passé, et de l'ensevelir dans l'oubli. La réconciliation n'en devenait que plus aisée. Gassend, qui était la bonté même et d'une candeur d'enfant, n'aurait pas eu la mauvaise grâce de s'y refuser, surtout lorsqu'il en eut été prié par un personnage, ami des lettres et des savants, le jeune César d'Estrée, qui fit de part et d'autre les avances et servit lui-même d'inter-

a. Tome IV, p. 153 : Gassend à Rivet, 28 janv. 1645.

b. Bornius, 20 sept., et Rivet, 30 déc. 1644. Réponses de Gassend, 1<sup>er</sup> oct. 1644 et 28 janv. 1645. Tome IV, p. 146-147 et p. 152-154.

c. Tome IX, p. 200-201.

d. Tome IV, p. 110 : Rivet à Mersenne, 28 mars 1644.

médiaire. Il convia chez lui à un repas les deux rivaux réconciliés et leurs amis. Par malheur, Gassend, malade ce jour-là, ne put s'y rendre. Le repas se fit quand même; mais au sortir de table, les convives se transportèrent au logis de l'absent : là, le plus amicalement du monde, Gassend et Descartes s'embrassèrent. Aussi lorsque Sorbière, un peu plus tard, revint à la charge pour que Gassend attaquât les *Principes*, Mersenne lui répondit, le 5 novembre 1647, que c'était impossible maintenant : les deux philosophes s'étaient juré une inviolable amitié; les témoins étaient l'abbé d'Estrée qui présidait, Mersenne lui-même et aussi Roberval, l'abbé de Launoy, l'abbé de Marolles, etc. <sup>a</sup>.

On retrouve ces mêmes savants réunis dans d'autres circonstances, encore plus importantes. Il s'agit des fameuses expériences du vide <sup>b</sup>, auxquelles on s'intéressait beaucoup en

a. Tome V, p. 199-200.

b. Cette question, et surtout celle de la grande expérience du Puy-de-Dôme (19 sept. 1648), a été, pendant ces dernières années (1906-1908), l'objet d'une vive polémique, à laquelle nous avons fait allusion, t. X, p. 624-625. C'est Pascal d'ailleurs que l'on visait principalement, et Descartes y jouait plutôt un beau rôle. Le résultat, dont on ne saurait trop se féliciter, a été de mettre sous les yeux du public un certain nombre de documents jusque-là inédits ou bien oubliés dans de vieux livres que personne depuis longtemps n'avait ouverts. Les principaux de ces documents se trouvent maintenant aux t. II et III des *Œuvres de Pascal*, publiées par Léon Brunschvicg et Pierre Boutroux (Paris, Hachette, 1908). Nous avons étudié la part qui revient à Descartes, dans deux articles de la *Revue philosophique*, déc. 1887 et janv. 1888. Nous appelions déjà l'attention sur de vieilles publications de 1647, plus ou moins tombées dans l'oubli; mais nous ignorions en ce temps-là trois documents mis en lumière depuis lors et qui semblent décisifs : à savoir, 1° un passage de la préface de Mersenne à son livre des *Nouvelles Observations*, achevé d'imprimer le 1<sup>er</sup> oct. 1647 (voir notre t. X, p. 624-627); 2° la lettre de Descartes à Mersenne, du 13 déc. 1647 (t. V, p. 98-100); 3° enfin la correspondance échangée entre Mersenne et Le Tenneur, de sept. 1647 à janv. 1648 (*ibid.*, p. 102-106). Ces trois documents nous permettent d'élucider la question de revendication posée par Descartes dans ses deux lettres à Carcavi, 11 juin et 17 août 1649 (*ibid.*, p. 366 et 391).



France depuis deux ans déjà. L'idée première avait été rapportée d'Italie, en 1645, par Mersenne qui la tenait du principal disciple de Galilée, Torricelli. Mersenne en avait aussitôt fait part à ses amis de Paris. Il ne réussissait pas d'ailleurs à refaire lui-même l'expérience, malgré de nombreux essais, tentés avec Chanut. Pascal, tout jeune encore, fut plus heureux, l'automne de 1646, à Rouen, aidé de son père qui y résidait alors, et de quelques savants. Petit, intendant des fortifications, refit le premier cette expérience de Torricelli avec du vif-argent ou mercure. Aussitôt Pascal en imagina de nouvelles, qu'il réalisa, avec d'autres liquides, dans des verres faits exprès et de hauteur appropriée<sup>a</sup>. C'était une belle matière à réflexion. On remplissait de mercure un tube de trois pieds environ de longueur, et fermé par un bout ; puis on renversait ce tube dans une cuvette pleine aussi de mercure ; et le mercure du tube, au lieu de descendre entièrement dans la cuvette, s'arrêtait en un certain endroit, et demeurait suspendu, laissant au-dessus de lui un espace dans le haut du tube. Qu'y avait-il dans cet espace ? Y avait-il même quelque chose, et n'était-ce pas le vide absolu ? Ou bien quelque matière s'y trouvait-elle contenue, et laquelle ? Les esprits étaient très partagés. D'autre part, quelle puissance mystérieuse tenait ainsi le mercure suspendu dans le tube à une hauteur de deux pieds et un tiers environ ?

Descartes eut réponse à tout, lorsqu'il vit l'expérience, que pourtant on ne lui avait point mandée en Hollande ces deux années. Mais à Paris, en septembre 1647, elle fut réitérée en présence de plusieurs témoins, dont nous avons les noms : l'abbé d'Estrée et l'abbé de Launoy, Roberval, Mersenne et

a. Voir surtout deux publications rappelées au t. V, p. 100-101 : 1<sup>o</sup> *Lettre de M. Petit à M. Chanut, du 19 nov. 1646*, imprimée seulement en nov. 1647 ; 2<sup>o</sup> *Expériences nouvelles, etc.*, de Blaise Pascal (permis d'imprimer, 8 oct. 1647). Les éditeurs de Pascal ont reproduit la première de ces deux pièces, *Œuvres de Pascal*, t. I, p. 329-345, et la seconde, t. II, p. 53-76.

notre philosophe<sup>a</sup>. L'espace qui paraît vide, est, selon lui, rempli de matière subtile. Quant à la cause qui maintient suspendue dans le tube la colonne de mercure, c'est l'air du dehors, agissant comme une autre colonne qui fait équilibre à la première, en pesant comme elle sur la surface du mercure dans la cuvette. On pourrait s'en assurer par une expérience décisive, qui consisterait à mesurer la colonne de mercure au pied et au sommet d'une montagne assez élevée : cette colonne doit baisser à mesure qu'on s'élève (l'air qui lui fait contrepoids au dehors, diminuant de pesanteur). Et Descartes indique cette expérience à Pascal, qui, le 15 novembre 1647, donne des instructions à son beau-frère Périer pour l'essayer sur le Puy-de-Dôme près de Clermont-Ferrand : Périer l'exécuta, en effet, avec un plein succès l'année suivante, le 19 septembre 1648<sup>b</sup>.

Pascal publia aussitôt un *Récit* de cette « grande expérience ». On en eut connaissance en Hollande; mais Descartes ne l'apprit que plusieurs mois après, sans doute par des conversations. Un peu froissé qu'on ne lui eût pas envoyé à lui-même un exemplaire du *Récit*, il s'en plaignit à deux reprises, dans des lettres à Carcavi, du 11 juin et du 17 août 1649<sup>c</sup>; et ce furent ces deux lettres, publiées seulement en 1667, qui firent connaître après coup la part qui lui revient dans cette expérience, Pascal n'en ayant dit mot, pas plus qu'il n'avait adressé son

a. Tome X, p. 626. Le texte de Mersenne, ici rapporté, corrige et même annule en partie notre *éclaircissement*, t. V, p. 106, sur la p. 100, l. 15. Lire en outre, aux dernières lignes : *été de 1645*, et *octobre 1645* (au lieu de *1646*) : voir en effet t. IV, p. 318.

b. Tome V, p. 100-106. Voir aussi *Œuvres de Pascal*, t. II, p. 350-358 et p. 363-373. — Plus tard, Gassend profitera d'un séjour à Toulon, de décembre 1649 jusqu'au milieu d'avril 1650, pour y refaire la même expérience avec ses amis, à la date du 5 février 1650 : « Gassendi grimpa » la plus haute montagne de Toulon (*le Faron, qui domine toute la ville*), » avec Neuré, Blondel, Bernier, Chapelle, La Poterie, son secrétaire, » pour faire les expériences du vuide avec le vif-argent. » (*Vie de Pierre Gassendi*, par le P. BOUGEREL, Paris, Jacques Vincent, 1737, p. 345.)

c. Tome V, p. 365, l. 18, à p. 366, l. 15, et p. 391, l. 2, à p. 392, l. 1. Ces lettres n'ont été publiées, en effet, par Clerselier qu'au t. III de la Correspondance de Descartes, en 1667. Pascal était mort le 19 août 1662.



imprimé à notre philosophe. L'oubli de Pascal ne s'explique guère, sinon peut-être par la mort du P. Mersenne, le 1<sup>er</sup> septembre 1648 ; il était à peu près seul à savoir le moyen de faire parvenir sûrement à son ami en Hollande les écrits publiés en France. Carcavi s'empressa de réparer l'omission : Descartes reçut aussitôt, dans une lettre du 9 juillet 1649, les détails qu'il réclamait<sup>a</sup>. Et comme ceux-ci concordaient de tout point avec ses prévisions, il se déclara satisfait, en rappelant toutefois que « c'était lui qui avait prié Pascal, il y a deux ans, » de vouloir faire cette expérience, en l'assurant du succès ».

Pascal néanmoins, dans son *Récit*, n'ayant pas nommé Descartes, on a pu se demander si celui-ci avait bien fourni l'indication qu'il prétend, et ne s'en était pas fait un peu accroire à ce sujet. Mais une lettre, non publiée en 1667, seulement citée par Baillet en 1691, puis imprimée beaucoup plus tard, et qui demeura longtemps ignorée, confirme pleinement aujourd'hui ses affirmations. C'est une réponse de Descartes à Mersenne, en date du 13 décembre 1647, et qui permet de reconstituer suffisamment la lettre de ce dernier. Mersenne parlait d'abord d'un opuscule de Pascal, achevé d'imprimer le 8 octobre, les *Expériences nouvelles*, dont il envoie plusieurs exemplaires à des amis de Hollande, par les soins de Huygens ; Descartes répond qu'il a reçu le sien, de la part de l'auteur (qui cette première fois ne l'avait pas oublié) ; et il remercie<sup>b</sup>. Mersenne lui parlait sans doute ensuite des expériences du vide, et Descartes rappelle que dès l'origine on aurait dû le tenir au courant ; il a peine à pardonner un tel silence à son vieil ami. Craignait-on qu'il ne fit lui-même des expériences semblables et ne s'en attribuât tout l'honneur ? Il va au-devant de ce soupçon injurieux, en déclarant que, s'il lui arrive de se servir des expériences faites par d'autres, il ne manquera pas de faire savoir de qui il les tient<sup>c</sup> ; et cette

a. Tome V, p. 370, l. 4-27.

b. *Ibid.*, p. 98, l. 2-4.

c. *Ibid.*, p. 98, l. 11 à p. 99, l. 8.

déclaration, qui ne nous étonne pas de sa part, est tout de même à retenir. Puis, Mersenne lui ayant sans doute parlé du projet de Pascal (car, autrement, pourquoi Descartes lui en reparlerait-il de lui-même ?), notre philosophe rappelle que c'est lui qui a averti le jeune savant de faire une telle expérience<sup>a</sup>. Il ne dit pas que lui, Descartes, en a eu l'idée avant tous, d'autant plus que Mersenne venait précisément de publier le premier cette idée comme sienne, dans la Préface de ses *Nouvelles Observations*, achevées d'imprimer le 1<sup>er</sup> octobre 1647<sup>b</sup>. Descartes n'avait pas encore reçu, il est vrai, ce volume, qui dispensait Mersenne de lui refaire par lettre l'historique des expériences du vide ; les exemplaires ne furent envoyés en Hollande que par les libraires, et non par l'auteur lui-même<sup>c</sup>. Mais Mersenne et lui s'en étaient certainement entretenus à Paris, en septembre 1647, et se trouvaient d'accord sur cette expérience, que l'idée en fût venue à l'un ou à l'autre. Et Descartes, qui eut ensuite l'occasion de voir Pascal, lui en aura parlé, comme il l'affirme dans sa lettre du 13 décembre. Il eut, en effet, deux entretiens, dont nous avons les dates, lundi et mardi, 23 et 24 septembre, avec Pascal, et au domicile de ce dernier<sup>d</sup>. Le fait encore est à noter : Descartes, qui avait cinquante ans passés, se rend de lui-même chez le jeune Pascal, qui n'avait pas vingt-cinq ans encore. La démarche est à l'honneur de l'un et de l'autre. Pascal, il est vrai, était malade, et Descartes vint même, le second jour, comme médecin, pour une consultation. Mais le premier jour, c'était bien le savant qui visitait un autre savant. Il se souvenait de l'*Essai pour les Coniques*, composé par Pascal à l'âge de seize ans, et qu'on lui avait envoyé de Paris en 1640<sup>e</sup>. Et il ne gardait pas rancune au fils de l'attitude de son père,

a. Tome V, p. 99, l. 9-12.

b. Tome X, p. 625-626.

c. Voir ci-avant, p. 449, note.

d. Tome V, p. 71-73.

e. Tome III, p. 47, l. 7-11. BLAISE PASCAL était né à Clermont-Ferrand, le 19 juin 1623. Il mourut à Paris, le 19 août 1662. Il perdit son père, Étienne Pascal, le 27 sept. 1651.



Étienne Pascal, dans les querelles mathématiques de 1638, où ce dernier, avec Roberval, avait pris parti pour Fermat contre notre philosophe<sup>a</sup>.

Grâce à Jacqueline Pascal, nous avons un récit de leur entretien, le premier jour, sur la machine d'arithmétique, sur le vide, sur la matière subtile. Nous n'avons pas, malheureusement, un récit semblable du second entretien, celui sans doute où fut indiquée l'expérience à faire, au pied et au sommet d'une montagne. Ce n'était pas trop de l'autorité de Descartes, pour décider Pascal à la tenter : il en était dissuadé par Roberval, convaincu qu'elle ne réussirait pas, et « que la même chose » se trouverait en haut qu'en bas ». Nous savons cela, non seulement par Descartes, qu'on pourrait suspecter, lorsqu'il parle de Roberval, mais par un autre témoin, Le Tenneur, correspondant de Mersenne<sup>b</sup>. Ce même Le Tenneur se trouva à Clermont-Ferrand les derniers mois de 1647, et Mersenne lui demanda d'essayer, sur le Puy-de-Dôme, l'expérience qu'il venait d'indiquer dans la Préface toute récente de ses *Observations*, et de laquelle il attendait la solution du problème, comme il l'écrivait à Sorbière, le 5 novembre<sup>c</sup>. Mersenne ne savait-il point, par hasard, que Descartes avait déjà demandé la même chose à Pascal? Mais Pascal était malade à Paris, hors d'état de se transporter en Auvergne, et Mersenne ignorait peut-être que le beau-frère de Pascal, Florin Périer, pourrait lui rendre sur place à Clermont ce service. En tout cas, Pascal a raison, dans sa lettre du 15 novembre 1647<sup>d</sup>, de citer Mersenne, qui, dit-il, avait fait espérer cette expérience aux savants, puisque, sans compter les lettres du religieux à Sorbière, à Huygens, à Descartes, que nous connaissons, la Préface de ses *Observations* était imprimée avec le livre dès le

a. Voir ci-avant, p. 261.

b. Tome V, p. 103 : lettre du 8 janv. 1648. Et p. 366, l. 10-15.

c. Voir ci-avant, p. 449, note. Voir aussi t. V, p. 103 : lettre de Mersenne à Huygens, 4 janv. 1648. Quant à sa lettre à Le Tenneur, elle est perdue; mais nous la connaissons par la réponse qu'y fit ce dernier, le 8 janv. 1648 : *ibid.*, p. 103-104.

d. Tome V, p. 102-103.

1<sup>er</sup> octobre 1647. Et si Pascal ensuite ne cite pas Descartes, comme il aurait pu et dû le faire (en quoi, certes, on peut trouver qu'il est en faute), c'est sans doute qu'une simple conversation, peut-être un mot dit en passant, ne lui paraissait pas avoir l'importance d'un imprimé ou d'une lettre écrite; et il croyait s'être acquitté envers Descartes, en lui faisant tenir un exemplaire de ses *Expériences nouvelles*, aussitôt parues, le mois d'octobre suivant.

Quoi qu'il en soit, Descartes se montra, en cette circonstance, à la fois le philosophe avisé, qui tourne aussitôt au profit de sa théorie de la matière subtile une expérience nouvelle; et le savant perspicace, qui indique un moyen sûr de confirmer cette expérience et d'en donner l'explication vraie. Quant à l'exécuter lui-même dans les conditions qu'il indique, il n'y pouvait songer en Hollande : le seul endroit où elle eût été possible dans ce pays plat, dépourvu de montagnes, était la ville d'Utrecht, à cause de la hauteur de son clocher<sup>a</sup>; or cette ville lui était interdite, et il ne pouvait plus s'y rendre sans danger pour sa personne. Mais il n'oublia pas les conversations qu'il avait eues avec Pascal, et cet épisode nous apparaît aujourd'hui, encore plus qu'à lui-même, en raison des découvertes scientifiques qui suivirent, comme le fait capital de son voyage en France l'année 1647.

a. Il avait envoyé cette hauteur à Mersenne, « tres exactement mesurée : » 350 pieds de Roy iustement, en contant le coq qui est dessus, & ce coq mesme avec la pomme qui le soustient est haut de 16 pieds & 7 pouces ». Lettre du 23 août 1638, t. II, p. 330-331. — Pascal avait fait à Paris l'expérience du vide « au haut et au bas de la tour S. Jacques » de la Boucherie, haute de 24 à 25 toises ». (*Œuvres*, édit. Léon Brunschvicg et Pierre Boutroux, t. II, 1908, p. 368.) La tour d'Utrecht, étant plus du double de hauteur, n'en aurait que mieux convenu. On devait l'utiliser plus tard pour d'autres expériences. Le 27 août 1661, R. Moray écrivait à Ch. Huygens : « Je voudrois aussi sçavoir si vous auez » jamais pris la peine de mesurer mechaniquement la proportion de » l'augmentation de la velocity des corps descendans, ou tombans de » grande hauteur. Si vous iugez qu'il vaille la peine, il me semble que » vous en pouuez auoir une fort bonne commodité pour en faire les » experiments, sur le clocher d'Utrecht. » (*Œuvres de Christian Huygens*, t. III, p. 317-318.)



## CHAPITRE III

### VOYAGE A PARIS

(1648)

### RETOUR EN HOLLANDE

Le troisième voyage de Descartes en France lui fut, dit-il, « commandé comme de la part du roi<sup>a</sup> ». Une pension lui avait été, en effet, accordée; en outre il espérait un emploi qui lui aurait laissé tout loisir pour ses études, mais cet espoir fut déjoué par les événements.

Le brevet de pension se trouvait sans doute dans les papiers laissés par le philosophe. Baillet nous en donne, en effet, la date, 6 septembre 1647, en citant l'inventaire de ces papiers<sup>b</sup>. Descartes en était à sa septième publication depuis 1637, et précisément cette année 1647, la traduction française des *Méditations* avait paru à la fin de février, et à la fin de juillet celle des *Principes*. L'attention était donc attirée sur notre philosophe, et on comprend que ses amis aient jugé le moment favorable pour lui faire obtenir quelque faveur du roi. Baillet cite même plusieurs lignes du document officiel, les seules qui aient été conservées : une pension de 3,000 livres était octroyée à Descartes « en considération de ses grands mérites, et de l'utilité » que sa Philosophie et les recherches de ses longues études » procuraient au genre humain : comme aussi pour l'aider à

a. Tome V, p. 328, l. 9.

b. *Ibid.*, p. 68.

» continuer ses belles expériences qui requéraient de la  
 » dépense... » C'était une réponse aux doléances exprimées  
 déjà par le philosophe à la fin du *Discours de la Méthode* en  
 1637, et réitérées dans la *Préface* toute récente de la traduc-  
 tion des *Principes*<sup>a</sup>.

Une première question se pose. Descartes fut-il informé de  
 cette pension dès le mois de septembre 1647 ? Baillet l'affirme  
 sans preuves. Mais pourquoi serait-il aussitôt reparti pour la  
 Hollande ? Mieux valait rester en France, afin d'y profiter de  
 ces bonnes dispositions de la Cour à son égard. Il s'évitait ainsi  
 la peine d'y revenir « par ordre » dès l'année suivante. Or  
 nous avons vu qu'il avait quitté Paris dès le commencement  
 d'octobre, sans connaître encore les ouvrages de Mersenne et  
 de Pascal, achevés d'imprimer le 1<sup>er</sup> et le 8, et que dans le  
 courant de ce mois il était de retour à Egmond. Vraisemblable-  
 ment, il ne savait pas encore qu'une pension venait de lui  
 être accordée ; il n'avait rien demandé, et on agissait à son  
 insu. De fait, il n'en dit mot dans sa correspondance, avant le  
 31 janvier 1648<sup>b</sup> ; à cette date, il en fait part comme d'une  
 bonne nouvelle à la princesse Élisabeth, à qui cependant il  
 avait écrit le 20 novembre précédent. Et il ne lui parle que de  
 l'offre qui lui était faite d'une pension ; il n'en avait donc pas  
 encore reçu le brevet. Ceci l'obligera, ajoute-t-il, de retourner  
 en France l'été prochain, et peut-être d'y passer ensuite tout  
 l'hiver. La chose cependant commençait à s'ébruiter, non seu-  
 lement à Paris, mais en province, à Tours, par exemple, où  
 Le Tenneur donnait même le chiffre, 3,000 livres, dans une  
 lettre à Mersenne, du 16 janvier 1648<sup>c</sup>. Nous sommes un peu loin  
 du 6 septembre précédent. Mais peut-être les lettres royales  
 portant cette date ne suffisaient point pour l'octroi de la pen-  
 sion ; d'autres formalités étaient nécessaires : l'expédition du  
 brevet, par exemple, demandait un certain temps. Déjà en 1644,

a. Tome VI, p. 72-74 ; et t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 20.

b. Tome V, p. 113, l. 7-9.

c. *Ibid.*, p. 78.



une pension du même genre avait été accordée à Saumaïse, pour le faire revenir en France : or un intervalle de plus de deux mois s'écoula entre l'attribution de la pension, 3 septembre, et les lettres royales qui en accompagnèrent l'envoi, le 4 novembre<sup>a</sup>. Supposons un intervalle semblable, et peut-être

a. Tome IV, p. 145. On lit, à ce sujet, dans la correspondance de Gui Patin :

A M. Spon, médecin à Lyon, 24 déc. 1643 : « ... M. le Surintendant, » qui est le President de Bailleul, veut obliger M. de Saumaïse en amy (je » sçay bien qu'il l'aime fort), & trouver les moyens de le faire revenir en » France & de l'arrester à Paris à bonnes enseignes : *quod utinam fiat !* » Et c'est pourquoy beaucoup de gens difent à Paris, que M. de Saumaïse » reviendra icy l'esté prochain. Je souhaitterois volontiers qu'il ne revint » pas de deçà, qu'il n'eust fait imprimer à Leiden tout ce qu'il a tout » prest en ce qui regarde la religion : d'autant qu'il n'en aura jamais icy » gueres de liberté, veu que nous fommes icy tous entourez & obsedez » de moines & de moineaux de tout plumage, *qui per fas & nefas veri-* » *tatem in injustitiâ detinent.* » (*Lettres de Gui Patin*, édit. P. Triaire, Paris, Champion, t. I, 1907, p. 355.)

A M. Belin, médecin à Troyes, 20 sept. 1644 : « M. de Saumaïse va » quitter la Hollande, & s'en vient demeurer à Paris, moyennant fix » mille livres de pension annuelle à prendre sur l'Electiion. » (*Ibid.*, p. 421.)

Au même, 1<sup>er</sup> oct. 1644, même nouvelle. (Page 423.)

A M. Spon, médecin à Lyon, 21 oct. 1644 : « M. le Cardinal Mazarin, » a enfin fait conclure l'affaire depuis deux mois, qui estoit sur le bureau, » il y a plus de 4 ans : sçavoir, de faire revenir M. de Saumaïse en » France ; ce qui luy est accordé sans aucune condition ny restriction. Il » viendra demeurer icy, moyennant six mil livres de pension annuelle » qu'on luy donne à prendre sur l'Electiion de Paris. M. le President de » Bailleul, surintendant des finances, est aussi fort de ses amis : ce qui luy » aidera fort pour estre bien payé. » (Page 431.)

A M. Belin, 29 oct. 1644 : « M. de Saumaïse est encore en Hollande. » On dit qu'il fera icy fort persecuté des jesuites, quand il y fera. » (Page 434.)

A M. Spon, 8 nov. 1644 : « M. de Saumaïse est encore en Hollande... » *Nondum constat de ejus reditu*, parce qu'on ne luy a pas encore envoyé » ses lettres. » (Page 436.)

A M. Spon, 12 sept. 1645 : « ... Monsieur de Saumaïse... pensoit l'an » passé à revenir demeurer icy ; & de fait, on en traita exprés. Les amis » qu'il avoit de deçà lui conseilloient la plupart de n'y pas venir, & de ne » pas quitter le certain pour l'incertain : qu'il pourroit estre payé un an » ou deux de sa pension, & peut-estre jamais plus après. Le nonce du

même encore plus long, pour la pension de Descartes; ajoutons-y quelques semaines, pour qu'on sût où le trouver dans sa retraite, et que le brevet lui parvînt au fond de la Hollande : nous atteignons ainsi le mois de janvier 1648.

Le 31 janvier donc, Descartes parle pour la première fois de retourner en France. En février, il prend certaines dispositions, qui annoncent un départ définitif : il le dit à Pollot, le 7 février<sup>a</sup>. Il veut régler son affaire avec les gens d'Utrecht, et le 21, il leur envoie, en guise d'adieu, à la fois en français et en flamand, sa *Lettre apologétique* rédigée seulement en latin d'abord. Il se demandait aussi quel emploi on pourrait bien lui donner. Il venait d'apprendre qu'un savant de sa connaissance, Carcavi, avait été nommé résident à Raguse, et il

» pape s'en mesla aussi pour l'empêcher ; de forte que, voyant toutes ces  
 » difficultés, il abandonna l'affaire, avec résolution de n'en parler jamais :  
 » joint que les Hollandois luy tesmoignoient qu'ils avoient grand regret  
 » qu'il les quittât. » (Page 471.) Patin parle ensuite d'un prochain ouvrage de Saumaïse, « de la Primauté de Saint Pierre », en latin, et de trois auteurs qui se préparent à écrire en France contre lui. « Toutes  
 » ces petites querelles nous font tort, & nuisent au public. Si ce grand  
 » héros de la république des lettres alloit son grand chemin, sans se  
 » détourner pour ces petits docteurs; s'il faisoit comme la lune, qui ne  
 » s'arreste point pour les petits chiens qui l'aboyent, nous pourrions  
 » jouir de ses plus grands travaux, qui nous feroient plus de bien que  
 » toutes ces menues controverses. . . » (Page 472.)

A M. Belin, 16 déc. 1645 : « On parle icy de censurer le livre de M. de Saumaïse, *De Primatu Papæ*; & je pense bien qu'on en viendra là. » (Page 490.)

Au même, 2 janv. 1646 : « Le Clergé, qui est icy assemblé, se dispose de  
 » faire quelque chose contre le livre de M. de Saumaïse; si la censure  
 » s'en imprime, je vous en feray part. Il eschappera belle, s'il n'est  
 » brûlé comme un beau petit fagot de bois sec, ou tout au moins déclaré  
 » brûlable. » (Page 491.)

Le 7 oct. 1645, Conrart écrivit à Rivet : « La liberté dont M. de Saumaïse a usé dans son livre de *La Primauté* est comme un vœu de  
 » renoncer à sa patrie, & comme des lettres de naturalité qu'il se donne  
 » chez MM. des Estats. C'est une perte pour la France, mais c'est un  
 » avantage pour nostre religion. » (*Valentin Conrart*, par Kerviler & Barthélemy, Didier, 1881, p. 289.)

a. Tome V, p. 123-124, et p. 125.



s'en réjouit<sup>a</sup>. Souhaitait-il pour lui-même quelque chose de semblable ? Le 21 février, dans une lettre à Chanut, résident à Stockholm, il avoue ingénument qu'un emploi de ce genre, qui laisse le loisir de cultiver son esprit, ne serait point pour lui déplaire. Cependant nos diplomates étaient bien occupés du temps de Richelieu et de Mazarin, et leur emploi, comme en témoigne la correspondance de Chanut et de Brasset, les prenait tout entiers. Peut-être aussi pensa-t-on pour Descartes à une charge de conseiller dans une cour de Parlement, celle de Rennes, par exemple, où siégeaient déjà ses deux frères<sup>b</sup> ? Mais il aurait fallu l'acheter ; et ce retour dans sa famille sans doute ne le tentait guère. Rien de tout cela d'ailleurs n'aboutit, si ce n'est l'octroi d'une pension.

Fut-elle payée au moins ? Baillet assure que Descartes toucha le montant trois années de suite, c'est-à-dire en 1647, 1648 et 1649. Pour 1647, le fait est plus que douteux, et Baillet ne cite qu'une lettre d'ailleurs perdue, de Descartes à Picot, du 13 novembre 1648<sup>c</sup>. Mais en ce temps-là on ne payait guère les pensions ; on ne payait même pas les traitements, et la correspondance diplomatique de Chanut et de Brasset est entremêlée de maintes réclamations à cet égard et de plaintes pour un arriéré de plusieurs années. Baillet d'ailleurs est un peu embarrassé de son affirmation ; et il suppose une seconde pension. La première seule aurait été payée. L'autre, expédiée seulement en mars 1648, aurait déterminé le voyage en France<sup>d</sup>. Mais il reconnaît lui-même l'in vraisemblance d'une telle supposition, que rien dans les papiers de Descartes n'autorise : on y aurait retrouvé la date de la seconde pension

a. Tome V, p. 119, l. 21-23, et p. 131, l. 14-19 : lettres du 7 et du 21 févr. 1648.

b. Opinion de Lipstorp. Voir BAILLET, *loc. cit.*, t. II, p. 338 (en marge) : « Lipstorp, pag. 85, dit que c'étoit une charge de Conseiller au » Parlement de Rennes, mais sans apparence. »

c. Tome V, p. 68. Cette lettre aurait dû être indiquée, en outre, p. 234, avant la DXXX<sup>e</sup>, du 7 décembre 1648.

d. *Ibid.*, p. 139-140 : lettre du 4 avril 1648.

aussi bien que de la première. Les retards de celle-ci s'expliquent : tout ne fut réglé à Paris qu'en janvier, où on l'annonça à Descartes, et il n'en reçut qu'en mars la confirmation officielle. Encore avait-on dû intervenir pour hâter les formalités<sup>a</sup>. Descartes nomme M. de Martigny, dont malheureusement nous n'avons point les lettres; il remercie également un personnage sans lequel M. de Martigny lui-même n'aurait pas réussi, et il semble bien que ce soit Jean de Silhon, secrétaire du cardinal Mazarin, et auteur philosophique<sup>b</sup>. Le brevet fut

a. Tome V, p. 134, l. 2-7; p. 115, l. 2-6, et p. 117, l. 2-3.

b. Cette lettre soulève un problème d'attribution. Une phrase d'une lettre précédente, t. V, p. 117, l. 3-4, indiquait, ce semble, « Mon<sup>r</sup> de » Newcastle » comme destinataire. Mais comment croire que la pension de Descartes ait été due à l'intervention de ce seigneur étranger? Un Anglais pouvait-il avoir un tel crédit à la cour de France? Seconde difficulté : il existe trois autres lettres de Descartes, qui sont bien adressées au marquis de Newcastle; Clerselier, qui ignorait ce nom, les a imprimées ensemble, t. I, lettres LI, LII et LIII, avec le même en-tête « A un Seigneur »; pourquoi aurait-il imprimé ailleurs, au t. III, lettre cxxiv, et avec le simple en tête « Monsieur », cette lettre qui avait le même destinataire? Ne se trouvait-elle point avec les trois autres dans les minutes de Descartes? Autre difficulté encore : dans ces trois lettres, le ton est cérémonieux : « Votre Excellence », dit notre philosophe, et même une fois « Monseigneur ». (Tome IV, p. 188, l. 15, et p. 192, l. 21; p. 325, l. 2, et p. 326, l. 1; p. 569, l. 1 et 3, et l. 24-25; p. 570, l. 18.) Rien de pareil dans la présente lettre, où il dit simplement : « Monsieur ». Enfin les lettres de ce grand personnage à Descartes avaient presque toujours des retards : quatre mois, pour la seconde, du 19 juin 1645; et dix mois, pour la troisième, du 5 janvier 1646, à laquelle Descartes répond le 23 nov. (*Ibid.*, p. 325, l. 2-5; p. 568, l. 12-13.) Sans doute Newcastle ne connaissait pas l'adresse du philosophe, et s'y prenait mal pour lui faire parvenir ses lettres. Rien de pareil non plus pour notre lettre de janvier 1648.

Nous proposons cette conjecture. Le grand distributeur des pensions en ce temps-là était Jean de Silhon, secrétaire du cardinal Mazarin : nous le savons par Balzac, qui fut aussi l'obligé de Silhon, et l'en remercia, comme on voit dans ses lettres à Chapelain, du 19 févr. 1644 (*Œuvres de Balzac*, édit. 1665, t. I, p. 684-685), et du 6 févr. et du 12 nov. 1646, et surtout du 2 sept. 1647 (*Mélanges historiques*, t. I, Paris, Impr. Nat., 1873, pp. 744, 782 et 812). On lit dans cette dernière, où il s'excuse et refuse : « Ne sçavez-vous pas bien que je suis l'antipode de M<sup>r</sup> de Bois- » robert, & qu'encore que je n'aye pas le merite de M. de Saumaife, mon



donc expédié, non sans frais toutefois, que l'on fit payer à quelqu'un de la famille : Descartes eut la surprise désagréable,

» courage n'est pas moindre que le sien? (*Saumaise venait de refuser*  
 » *une pension.*) Sçachant cela & me connoissant au point que vous faites,  
 » je m'estonne, Monsieur, que vous ayez attendu ma réponse pour  
 » affeurer Monsieur Silhon de ma constance dans le genre de vie que j'ay  
 » choisi. En effet, je ne changerois pas mon hermitage pour un Evefché.  
 » Je parle tout de bon & fans faire le Rhetoricien : dix mille escus de  
 » pension ne me feroient pas aller à Paris... Je ne laisse pas d'estre infi-  
 » niment obligé aux foins de Monsieur Silhon & aux bontés de son Emi-  
 » nence, qui m'a fait l'honneur de penser à moy, & qui jugeant de la  
 » disposition de mon esprit & de mes desirs par ceux des autres, a cru que  
 » c'estoit me presenter le Souverain Bien, que de m'offrir quatre ou cinq  
 » mille livres par an pour subsister à la Cour... » Enfin, dans une lettre  
 à Chapelain, du 20 févr. 1645 (*Mélanges etc.*, t. I, p. 631), Balzac com-  
 mence ainsi des vers sur Silhon :

*Ut Sophiam Musasque superbam ducit in Aulam*  
*Silo meus...*

Or Descartes avait connu Silhon à Paris, et s'informait de lui dans ses lettres : t. I, p. 132 et p. 201 : lettres du 18 avril 1630 et du 25 avril 1631 ; plus tard encore, 31 mars 1638, t. II, p. 97, l. 13-14. Et nous avons vu, t. I, p. 352, qu'ils s'écrivaient. Le ton amical de la lettre en question conviendrait donc : « vous m'avez desia fait plus de bien que la » plupart de tous les parens ou amis que j'ay iamais eus. » (Tome V, p. 134, l. 16-18.) En outre Silhon était aussi un philosophe, auteur d'un traité de métaphysique : *Les deux Veritez*, c'est-à-dire Dieu et l'âme. Dans un sentiment de bonne confraternité, qui est à son honneur, il aura mis son crédit au service de Descartes, comme pour Balzac et pour Saumaise. Ajoutons que la grande question que Descartes traite dans cette lettre, est de celles qui intéressaient le plus Silhon, puisque ce n'est rien moins que l'existence de Dieu. L'autre question, expédiée en quelques lignes, est métaphysique, bien que physique également : problème de la communication du mouvement. (Voir, à ce propos, un alinéa identique, lettre à Debeaune, 30 avril 1639, t. II, p. 543, l. 8, à p. 544, l. 2, et dans la présente lettre, t. V, p. 135, l. 22, à p. 136, l. 13.) Il est donc vraisemblable que le destinataire de cette lettre était Silhon, bien que ce ne soit qu'une conjecture.

Citons à cette place, bien que nous eussions dû le faire plus tôt (p. 93 et p. 132-137), certaines pages de Silhon, qui rappellent les idées de Descartes. L'ouvrage étant de 1634, elles peuvent remonter à des conversations entre les deux philosophes à Paris, de 1626 à 1628. Ce sont quelques idées de Descartes, mais sans le travail de préparation qui

à son arrivée à Paris, d'avoir à rembourser d'abord ces avances. Il en garda quelque dépit, et un an plus tard, il reve-

leur donne un sens métaphysique si particulier, et surtout sans les conséquences scientifiques que leur donne notre philosophe.

*De l'Immortalité de l'Ame.* Par le Sieur de SILHON. (A Paris, chez Christophle Iournal, 1662. In-12, pp. 700.) Les Approbations de la première édition sont rappelées en tête : Paris, 22 et 24 février 1634.

« Du principe *que tout ce qui a estre, ou le tient de foy, ou l'a receu,* » nous pouons conclurre que nous, & vne infinité d'autres choses, avons » receu nostre estre. Par exemple : *Tout ce qui a estre, ou le tient de foy,* » *ou l'a receu; or est-il que nous ne tenons pas nostre estre de nous* » *mesmes; doncques nous l'auons receu.* De ce principe se tire la » demonstration qu'il y a Dieu, que ie mettray au discours suiuant. » (Page 93.)

« Mais afin de contenter plainement les esprits les plus difficiles, & » conuaincre les plus opiniastres; afin de forcer les volontez les plus » déterminées à ne rien croire du tout, & à mettre tout en doute; & afin » qu'il n'y en ait pas mesme de quoy repartir vainement, ny de quoy » faire vne mauuaise obiection en faueur du Pirrhonisme : voicy vne » connoissance certaine, & en quelque sens qu'on la tourne, & de quelque » iour qu'on la regarde, & dont il est impossible qu'un homme qui est » capable de reflexion & de discours, puisse douter & ne s'affurer pas. » Tout homme, dis-ie, qui a l'usage du iugement & de la raison, peut » connoistre *qu'il est,* c'est à dire qu'il a un estre; & cette connoissance est » si infaillible, que soit ou que toutes les operations des sens externes » soient en elles-mesmes trompeuses, ou qu'on ne puisse pas distinguer » entr'elles & celles de l'imagination alterée, ny s'asseurer entierement si » l'on veille ou si l'on songe, & si ce qu'on voit est verité ou illusion & » feinte : il est impossible qu'un homme qui a la force, comme plusieurs » l'ont, de rentrer en luy-mesme, & de faire ce iugement *qu'il est,* qu'il » se trompe en ce iugement, & *qu'il ne soit pas.* C'est vne verité aussi sen- » sible à la raison, que celle du Soleil l'est aux yeux sains, que l'operation » suppose l'estre, qu'il est necessaire qu'une cause soit afin qu'elle agisse, » & qu'il est impossible que ce qui n'est pas fasse quelque chose. Dieu » mesme peut tirer du neant à l'estre & à l'existence ce qui n'est pas; il » n'a pas besoin pour agir de fujet ny de matiere, & toutes les choses » créées sont sorties immediatement de sa puissance. Mais de faire que ce » qui n'est pas, agisse auparauant qu'il soit : c'est ce qui emporte contra- » diction : c'est ce que la nature des choses ne souffre pas : c'est ce qui est » du tout impossible. »

« Or ce iugement que l'homme fait, *qu'il est,* n'est pas vne connoif- » sance friuole, ny vne reflexion impertinente. Il peut de là monter par » discours iusqu'à la première & originelle source de son estre, & à la



nait, dans une lettre à Chanut, sur ce beau parchemin, si bien scellé, mais qui coûtait si cher, et lui avait d'ailleurs été parfaitement inutile<sup>a</sup>. Comment croire, après cela, qu'il ait jamais touché quelque argent de cette pension ?

Paris lui réservait d'autres surprises encore. Il avait quitté sa retraite d'Egmond les premiers jours de mai 1648. Le 7, il était à La Haye, d'où il écrivit à la princesse Élisabeth<sup>b</sup>, comme il faisait chaque fois qu'il quittait la Hollande. Le 8, il partit pour Rotterdam, d'où il s'embarqua à destination de France. Mais il n'était pas plus tôt arrivé à Paris, qu'il pensait déjà à repartir ; il ne s'en cacha pas dans ses premières lettres,

» connoissance de Dieu mefme. Il en peut tirer la demonstration de  
 » l'existence d'une Diuinité, comme ie monstrey au premier discours  
 » du liure fuiuant... » (Pages 124-126.)

« ...J'ay dit, au premier Liure, que nous pourrions tirer de la connoif-  
 » fance que nous pouons auoir certaine & infaillible de l'existence  
 » de nostre estre (c'est à dire que nous sommes actuellement & de fait,  
 » & qu'il n'est pas vray que nous ne sommes pas) : que nous pou-  
 » uons, dis-ie, tirer de cette connoissance, la connoissance de l'existence  
 » de la Diuinité, en raisonnant de cette sorte. Ou nous tenons de  
 » nous-mesmes l'estre dont nous iouyffons, ou nous l'auons receu de  
 » quelque cause qui est hors de nous, & il nous a esté communiqué de  
 » dehors. Il est certain & hors de doute, que nous ne le tenons pas de  
 » nous-mesmes, & partant qu'il nous a esté communiqué. Et ainsi nous  
 » sommes assurez, de toute certitude, qu'il y a pour le moins vn estre  
 » Contingent, quand il n'y en auroit que le nostre. Or s'il y a seulement  
 » vn estre Contingent en la nature, & qui ne soit pas de luy-mefme, il  
 » faut éuidemment qu'il y en ait vn autre par qui il soit ; & si celui-là  
 » n'est pas Contingent, qu'il soit par consequent Necessaire, puis qu'éui-  
 » demment tout estre est ou Contingent ou Necessaire... » (Pages 171-  
 172.) Et le développement continue pendant quelques pages encore.

L'indication de ce passage est due à FORTUNAT STROWSKI, *Pascal et son temps*, 3<sup>e</sup> partie, p. 283-284. (Paris, Plon-Nourrit, 1908, in-8, pp. 419.) — Citons cette phrase curieuse de Silhon, en tête du même ouvrage, dans *l'Épître à Monseigneur l'Eminentissime Cardinal Duc de Richelieu, 1634* : « ... s'ils (les Espagnols) ne les eussent menacez de leur affreuse  
 » Inquisition, qui fait mefme peur aux Catholiques des autres Pays ». (Non paginé, p. 11-12.)

a. Tome V, p. 328, l. 10-24 : lettre du 31 mars 1649.

b. Lettre perdue d'ailleurs. *Ibid.*, p. 195, l. 5, et p. 183, note.

à la même princesse et à ses amis de Hollande<sup>a</sup>. Il tombait mal en effet; les troubles de la Fronde allaient commencer, et la menace de ces orages qu'il n'avait pu prévoir, lui faisait regretter le ciel plus serein de la Hollande. Il se compare à un convive, que des amis ont invité, et qui trouve en arrivant la cuisine en désordre et la marmite renversée: il n'avait plus qu'à s'en retourner<sup>b</sup>. S'intéressait-on au moins à lui, je veux dire à sa philosophie? Il ne le semble pas. On me voulait seulement avoir en France, dit-il lui-même, comme un animal rare, un éléphant ou une panthère, par pure curiosité<sup>c</sup>.

Notre philosophe exagère sans doute, et ce langage trahit un peu d'amertume. Car il avait de fidèles amis et des admirateurs sincères. Arnauld était du nombre, et le sachant à Paris, il lui écrivit une lettre, où il se déclarait partisan de sa philosophie, à deux ou trois scrupules près<sup>d</sup>. Les quelques petites difficultés qui l'arrêtaient encore, n'étaient rien moins que l'une des preuves de l'existence de Dieu; puis l'essence de l'âme, à propos de la pensée des enfants au sein de leur mère; et enfin, à propos du vide, l'essence du corps. Il n'était pas non plus rassuré au sujet du Saint-Sacrement, et ignorait donc l'explication donnée au P. Mesland les années précédentes: ce qui prouve que celui-ci l'avait gardée secrète. Descartes répondit brièvement à cette lettre, dont l'auteur ne se nommait pas; il promettait d'être plus explicite dans un entretien de vive voix. Mais Arnauld était forcé de se cacher; on était au plus fort du jansénisme, et il courait le danger d'être arrêté et enfermé à Vincennes, comme naguère Saint-Cyran. Descartes, à ce propos, dut faire ses réflexions sur la liberté dont on jouissait en France, quand on y exprimait des idées qui déplaisaient au pouvoir, ou seulement à ses anciens maîtres les Jésuites: nouvelle raison pour lui de regagner au plus tôt la Hollande.

a. Tome V, p. 183, l. 20-21, et p. 198, l. 18-23.

b. *Ibid.*, p. 292, l. 22-25: lettre à Chanut, 26 févr. 1649.

c. *Ibid.*, p. 329, l. 2-5: du 31 mars 1649.

d. *Ibid.*, p. 184 et 192, p. 211 et 219: juin et juillet 1648.



D'autre part, le cercle de savants au milieu desquels il fut introduit, ne fit point non plus à ses idées l'accueil qu'il espérait. Nous avons le compte rendu d'une séance<sup>a</sup>, où Roberval et lui prirent l'un contre l'autre la parole ; il est vrai que Roberval se donne le beau rôle, et Descartes ne se souciait plus, comme en 1628, de se mettre en frais d'éloquence, pour le divertissement d'un auditoire. D'ailleurs, étant donné les positions prises par les deux adversaires, aucun terrain d'entente n'était possible. Roberval se donne comme un pur géomètre, pour qui la géométrie est une science avec son objet propre, à savoir le solide géométrique ou l'espace, et la physique une autre science, dont l'objet est le corps qui se meut dans cet espace. C'était rejeter toute la physique de Descartes, en se refusant même à examiner la métaphysique qui en est le fondement. Pour Descartes, en effet, l'espace ou l'étendue est le corps même : la physique rentre donc tout entière dans la géométrie, et il prétend le prouver par sa métaphysique. On voit d'ici le sourire méprisant de Roberval ; on entend son ton d'ironie et de persiflage à l'égard du philosophe. Et celui-ci n'avait peut-être plus auprès de lui son fidèle Mersenne, gravement malade depuis quelque temps, et qui s'alita le 27 juillet pour ne plus se relever.

Il trouvait cependant aussi des amis, si l'on peut donner ce nom à des personnages qui affectaient volontiers des airs de protection à l'égard des hommes de lettres. Tel ce grand seigneur anglais, le marquis de Newcastle, qui se plut un jour à réunir à sa table<sup>b</sup> Hobbes, Descartes et Gassend, les trois meilleures têtes de philosophes en ce temps-là, dira plus tard Sorbière : est-ce en souvenir de ce dîner, que Descartes se compare à une bête curieuse qu'on exhibe ? Tel surtout M. de Montmort. Celui-ci alla jusqu'à offrir à Descartes, s'il voulait demeurer en France, une maison à la campagne, près de Paris, d'un revenu de trois à quatre mille livres : Gassend

a. Tome XI, p. 687-690. Voir aussi t. V, p. 201-202.

b. Tome V, p. 118, et ci-avant, p. 448, note b.

plus tard ne se fera point scrupule d'accepter. Mais Descartes tenait trop à sa liberté pour devenir ainsi l'obligé d'un particulier, en acceptant de faire en quelque sorte partie de sa maison, et d'être comme on disait alors, sans penser à mal, « son » domestique ». Il avait déjà refusé une somme d'argent que le comte d'Avaux lui avait envoyée jusqu'en Hollande pour ses expériences. Cela l'humiliait dans sa fierté de gentilhomme ; et puis, disait-il, « c'était au public à payer ce qu'il faisait pour » le public<sup>a</sup> ». On se le tint pour dit, et l'abbé Picot, dans sa lettre-préface du 8 novembre 1648, fut compris, quand il déclara, au nom du philosophe, « qu'on avait sujet de se » persuader, qu'il ne voudrait pas même recevoir aucune aide » d'autrui, encore qu'on la lui offrirait<sup>b</sup> ».

a. BAILLET, t. II, p. 461-462 : « Mais on peut répondre du peu d'at- » tache qu'il auroit eû pour ces avantages, par l'indifférence qu'il avoit » témoignée durant tout le tēms de sa vie à l'égard des biens de ce » monde. Et (ce que les financiers regardent comme une folie), il étoit » plus curieux de connoître & d'expliquer les métaux, que de les amasser. » Jamais il n'eut la pensée de thésauriser. On ne luy trouva à sa mort » [*en marge* : Invent. MS., &c.] que la valeur de deux cens rischedales, » dont la moitié fut pour la récompense de son valet, & l'autre pour les » frais de sa sépulture. Il n'avoit pas moins de générosité que de dés-inté- » ressement, & son cœur ne put se soumettre qu'à son Roy pour le point » des libéralitez. Jamais il ne voulut accepter d'aucun Particulier les » secours qu'on luy offroit pour fournir aux grandes dépenses que » demandoient ses expériences. Il refusa avec civilité une somme d'ar- » gent très-considérable, que M. le Comte d'Avaux luy avoit envoyée » jusqu'en Hollande [*en marge* : Mém. MS. de Clerf.]. Il s'excusa de la » même manière auprès de M. de Montmor, qui luy avoit offert avec » beaucoup d'instance l'usage entier d'une maison de campagne de trois » à quatre mille livres de rente [le Mesnil saint Denis, où il mena M. Gaf- » fendi après la mort de M. Desc.]. D'autres personnes de la première » considération luy avoient ouvert leurs trésors, mais toujours sans » effet. Il appréhendoit d'un côté les reproches secrets de sa naissance » qui l'élevoit au dessus de ces sortes de gratifications; & de l'autre, ne » se croyant redevable au Public que de ce qui étoit en sa disposition, il » se contentoit de répondre, que c'étoit au Public à payer ce qu'il faisoit » pour le Public [*en marge* : Mémoire de Clerf.]. » Et Baillet termine par une autre phrase, caractéristique aussi, qu'il tire d'une lettre de Descartes à Morin, 13 juillet 1638 : voir notre t. II, p. 220, l. 20-25.

b. Tome XI, p. 303, l. 24-26.



Une offre d'un autre ami, M. d'Alibert lui plut davantage. Celui-ci songeait à fonder une École des arts et métiers, dont il aurait fourni les frais, et qui devait être ouverte, en dehors des heures ou des jours de travail, aux artisans et ouvriers désireux de s'instruire<sup>a</sup>. L'idée répondait bien aux vues de Descartes sur l'union de la théorie et de la pratique, ou de la science et de ses applications : la science toute seule reste sans effets utiles, et l'art ou le métier, sans la science, n'est qu'une routine aveugle, incapable de se perfectionner. En outre, notre philosophe ne manqua jamais l'occasion de prendre comme par la main et d'élever jusqu'à lui quiconque se montrait digne de profiter de ses leçons<sup>b</sup>. Nous avons vu ses instances pour faire venir en Hollande un habile tourneur de Paris, Ferrier, qui aurait travaillé sous ses yeux; il promettait de le traiter « comme un frère ». Jean Gillot, un de ses anciens serviteurs, était devenu à son école un mathématicien capable de résoudre des problèmes envoyés par Fermat; et il enseigna les mathématiques à l'École des ingénieurs de Leyde. Un autre, qu'il eut également à son service, Gérard van Gutschoven, devint professeur à l'Université de Louvain : il était donc catholique, tandis que Gillot était protestant. Le dernier de tous, celui qui le suivit en Suède, Henry Schluter, avait déjà quelque instruction, que Descartes l'aida à développer. Mais le plus intéressant est ce Dirck Rembrantsz, qui vint à trois reprises de son village de Nierop, à cinq ou six lieues d' Egmond, se présenter à lui et finit par être reçu : c'était un simple cordonnier, et Descartes en fit un astronome. Le projet de Montmort, dans sa nouveauté, ne pouvait donc manquer de lui plaire. On aime à croire que, s'il eût vécu et qu'il fût revenu en France, avec l'aide de ce généreux Mécène, il l'eût réalisé<sup>c</sup>.

a. Tome XI, p. 659-660.

b. Voir ci-avant : p. 188 (Ferrier), p. 262-263 (Gillot). Pour Dirck Rembrantsz, voir t. V, p. 265-267; et pour Schluter, *ibid.*, pp. 358, 411 et 493. Quant à Gérard van Gutschoven, voir t. XI, pp. VII, XIII et XVI.

c. Parmi les contemporains qui suivaient les travaux de Descartes, mentionnons aussi Gagnières, qui écrivait à Mersenne, le 24 juin 1648 :

Mais il avait hâte de retrouver sa tranquille retraite. La guerre civile menaçait de s'ajouter en France à la guerre étrangère. Le 20 août 1648, Condé avait été vainqueur des Impériaux à Lens, et le 26 on célébra cette victoire à Paris par

« Je vous fomme de la promesse qu'il vous a pleu me faire, de me donner  
 » un petit liure de Monsieur des Cartes. Secondement, ie vous coniuere,  
 » lors que vous le verrés, de luy tesmoigner l'estime que ie fais de son  
 » merite & de sa vertu ; & que ie desire avec passion, qu'il me face l'hon-  
 » neur de me tenir pour son tres humble seruiteur. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr.  
 n. a. 6204, p. 292 ou f° 144.) Dans une autre lettre, non datée, mais de  
 1637 environ, le même Gaignières demandait déjà à Mersenne : « ...vostre  
 » *Harmonie* en françois, un exemplaire de ce que fait M. Defargues en  
 » faueur de M. de Beaugrand, un exemplaire de ce que l'on imprime de  
 » Galilée, & de ce que vostre amy fait imprimer en Hollande... » (*Ibid.*,  
 p. 557 ou f° 272.)

Guy Patin écrivait à un ami, Falconet, docteur en médecine à Troyes, de Paris, le 27 août 1648 « ...M. Naudé, bibliothequaire de M. le cardinal Mazarin, intime ami de M. Gassendy, comme il est le mien, nous  
 » a engagez pour dimanche prochain, à aller souper & coucher, nous  
 » trois, en sa maison de Gentilly, à la charge que nous ne ferons que  
 » nous trois, & que nous y ferons la débauche : mais Dieu sçait quelle  
 » débauche ! M. Naudé ne boit naturellement que de l'eau, & n'a jamais  
 » goûté vin. M. Gassendy est si delicat, qu'il n'en oferoit boire, & s'ima-  
 » gine que son corps brusleroit, s'il en avoit bu ; c'est pourquoi je puis  
 » dire de l'un & de l'autre ce vers d'Ovide :

« *Vina fugit, gaudetque meris abstemius undis.* »

« Pour moy, je ne puis que jeter de la poudre sur l'écriture de ces  
 » deux grands hommes. J'en bois fort peu, & neanmoins ce fera une  
 » débauche, mais philosophique, & peut-estre quelque chose davantage :  
 » pour estre tous trois gueris du loup-garou & délivrés du mal des scrupules,  
 » qui est le tyran des consciences, nous irons peut-estre iusque  
 » fort près du sanctuaire. Je fis l'an passé ce voyage de Gentilly avec  
 » M. Naudé, moi seul avec lui, teste à teste ; il n'y avoit point de témoins,  
 » aussi n'y en falloit-il point : nous y parlâmes fort librement de tout,  
 » sans que personne en ait esté scandalisé... » (*Lettres de Gui Patin*,  
 1630-1672. Édit. P. Triaire, t. I, 1907, p. 616-617.)

Et à M. Spon, médecin à Lyon, 8 janv. 1649 : « J'ay grand regret que  
 » vous n'avez pas vu l'incomparable M. Gassendi : c'est un digne per-  
 » sonnage, est *Silenus Alcibiadis*. Vous eussiez veu un grand homme en  
 » petite taille. C'est un abregé de vertu morale & de toutes les belles  
 » sciences, mais entre autres, d'une grande humilité & bonté, & d'une  
 » connoissance tres sublime dans les mathematiques. » (*Ibid.*, p. 627.)



un *Te Deum*<sup>a</sup>; Descartes, si curieux jadis de cérémonies de ce genre, y assista peut-être. Mais le même jour, Mazarin faisait arrêter un président et deux conseillers au Parlement, et aussitôt le peuple, voyant là une provocation, y répondit en élevant des barricades. C'en était trop, et l'air du parvis de Notre-Dame ne valait plus celui d'Egmond<sup>b</sup>. Descartes partit dès le lendemain, 27 août, en toute hâte, non sans avoir dit adieu cependant à son vieil ami Mersenne, qui agonisait. Mais il n'attendit pas sa fin, qui pourtant ne tarda guère : le P. Mersenne mourut le 1<sup>er</sup> septembre, « en parfait chrétien », certes, « et » en vrai religieux », suivant les termes de son biographe, mais en savant aussi, désireux d'être utile à ses semblables jusque dans la mort : il avait recommandé aux médecins de faire son autopsie, afin de découvrir la cause de sa maladie, qu'on n'avait point su voir, et de mieux soigner dans la suite ceux qui en souffriraient<sup>c</sup>.

Descartes ne prit pas le temps, à ce troisième voyage, de faire un tour, comme en 1647 et en 1644, jusqu'en Bretagne et en Poitou, pour voir sa famille. Il y songeait cependant ; des amis l'attendaient même au passage à Blois et Azay-le-Rideau, sur la fin d'août<sup>d</sup>. Mais la précipitation de son départ coupa court à tout autre projet. Le 1<sup>er</sup> septembre, il était à Boulogne, le 6 à Amsterdam, et trois jours après dans sa solitude d'Egmond.

Il ne garda rancune à personne de l'insuccès de ce voyage ; et même, par un sentiment de délicatesse, voyant combien ses amis en étaient eux-mêmes fâchés, et ne voulant pas, dit-il, accroître encore leur fâcherie, ni avoir l'air de leur reprocher ce retour hâtif, il le laissa ignorer à ses correspondants : (Chanut, par exemple, ne le sut de lui que cinq mois après, par une lettre du 26 février 1649)<sup>e</sup>. Mais il suivait avec une curiosité

a. Tome V, p. 227-228.

b. Mot de Brasset, 4 mars 1649 : *ibid.*, p. 296, note a.

c. *Ibid.*, p. 230-231.

d. *Ibid.*, p. 229 : Auzout à Mersenne, 21 août 1648. Voir aussi p. 184.

e. *Ibid.*, p. 292, l. 15-17, 20-22 et 26-27. Peut-être aussi ne dit-il cela que pour excuser son silence. Car sitôt rentré en Hollande, il avait écrit

inquiète la marche des événements en France<sup>a</sup>. Il comptait, pour le renseigner, sur son ami Brasset, secrétaire de notre ambassade à La Haye; celui-ci, qui avait sans doute reçu les instructions du philosophe, et qui était sûr de répondre à ses désirs, ne manquait pas de lui envoyer à Egmond les nouvelles de Paris. Déjà, l'année précédente, lors d'une maladie de Louis XIV enfant, il l'avait aussitôt informé de la guérison, le sachant, dit-il, « trop bon français » pour ne pas s'en réjouir<sup>b</sup>. Il le tient

à Elisabeth, p. 232, l. 17-20 : « Graces à Dieu, i'ay acheué le voyage » qu'on m'auoit obligé de faire en France; & ie ne suis pas marry d'y » estre allé, mais ie suis encore plus aise d'en estre reuenu. »

a. Il est curieux de voir avec quelle liberté un ami de Descartes, Chanut, jugeait les choses de son pays, vues à distance. Il écrivait de Stockholm, à M. de La Cour, le 26 septembre 1648 :

« Je demeure d'accord que Messieurs du Parlement doiuent auoir vn » grand regret d'auoir porté leur resistance jusques au poinct de donner » occasion aux sujets de s'armer contre son (*sic*) Souuerain. Je pense que » les sages de cette Compagnie en ont mal au cœur. Mais puisque le mal » est fait, & que nos declamations contre l'imprudenc de ceux qui l'ont » causé, est vne vaine consolation, veu mesme qu'un particulier ne se » doit pas charger de faire le proces à vn grand Corps, je vous prie, » Monsieur, de me permettre d'examiner les circonstances de cet euene- » ment, pour y admirer la Prouidence | diuine sur nostre Estat. Qui- » conque regardera sans passion l'administration des finances depuis » quinze années, il est impossible qu'il n'admire la tolerance des sujets » du Roy. Considerez seulement trois articles : l'estrange hardiesse de » M. Desnoyers... » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17964, f° 718 v. et 719 r.)

Chanut les énumère dans un véritable réquisitoire, et conclut en remerciant Dieu : « ... C'est luy qui a ordonné la medecine ; il a premierement » disposé le malade en sorte que la violence de la purgation ne ruinaist » point sa fanté. Il nous a fortiffiez au dehors par vne campagne de prof- » peritez ; il a battu nos ennemis, afin qu'ils ne s'auantageassent point de » nostre foiblesse, & peu d'heures auparauant le tumulte de Paris, il a » donné vne celebre victoire à leurs Majestez, afin que, si d'un costé les » essais de sedition monstrent de quelle façon les Souuerains doibuent » vser de leur pouuoir absolu, le peuple soit aussy | retenu par le respect » d'un Roy victorieux. De cette meditation je conclus que, s'il plaist à la » volonté diuine nous preseruer des esmotions de fuite dans les pro- » uinces, nous auons grand sujet de remercier sa bonté. Quant aux entre- » prises du Parlement, le Roy a plusieurs moyens de les reduire... » (*Ibid.*, f° 720.)

b. Tome V, p. 93, l. 8-15 : lettre du 4 déc. 1647.



au courant de la tentative que fit sur Naples, avec une poignée de nos compatriotes, cet aventurier de duc de Guise, lors de la révolte de Masaniello. Plus tard, il s'empressa de lui annoncer que les troubles de Paris avaient pris fin à la paix de Rueil, et les mêmes expressions reviennent : Descartes, qui a le cœur bon français, doit en être attendri<sup>a</sup>. Telle était, en effet, chez notre philosophe, « la force du sang français », ajoutons « et catholique », qu'apprenant alors par les gazettes la marche de l'archiduc Léopold sur Paris, « il prie Dieu », dit-il dans une lettre, « que la fortune de la France surmonte » les efforts de tous ceux qui ont dessein de lui nuire<sup>b</sup> ». Mais

a. Tome V, p. 297, l. 5-8 : du 2 mars 1649.

b. *Ibid.*, p. 332, l. 9-17, et p. 445, l. 8-9 : lettres du 31 mars et du 4 nov. 1649. D'autre part, Chanut, dans une lettre de Stockholm, le 10 avril 1649, au cardinal Mazarin, se félicitait de « l'heureuse nouvelle » de l'accommodement des troubles de Paris... Cette réunion doit » toucher tous les François, selon ce qu'ils ont d'affection pour leurs » Maïestez & pour leur patrie. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17965, f<sup>o</sup> 236.) Et un peu plus tard, au comte de Brienne, le 24 avril 1649, en réponse « à » celles qu'il vous a pleu m'escire du 19 mars, que ie receus il y a huit » iours. Les nouvelles dont vous pristes la peine de me faire part, m'ont » confolé contre les bruits qui ont couru icy en mesme temps, que l'Ar- » chiduc Leopold estoit près de Paris, assisté des grands qui ont quitté le » Parlement. Cela se trouue escrit de tant d'endroits... » (*Ibid.*, f<sup>o</sup> 246.) Chanut avait écrit à M. de Lionne, le 20 févr. 1649 : « Je suis noyé de » tristesse pour les troubles qui se font esleuez dans Paris. » Et le même jour, au comte de Brienne : « Les Gazettes d'Allemagne & les aduis » d'Hollande parlent de nos affaires en termes infupportables. » (*Ibid.*, f<sup>o</sup> 140 et f<sup>o</sup> 143.)

De son côté, Brasset s'appuyait sur tous les Français établis en Hollande, pour soutenir la cause du roi de France. A Mgr le comte de Brienne, 16 mars 1649 : « ...l'ay commencé, Monseigneur, à faire l'office » que vous me commandez enuers les Ministres de deça. Mais comme » ceux de nostre nation qui sont presentement à La Haye sont pauvres » gens & de peu de mise, ie féray passer parole à ceux qui ont le plus de » voix & de credit avec ceux de France, l'entendz M. Riuet à Breda, » Spanhein à Leyden, La Riuiere à Delftz, & des Mareftz à Groningue. » M. de Saumaïse est hors de cette proffession & beaucoup au dessuz ; » toutesfoys estant en creance parmy ceux de cette Religion, ie luy en » toucheray aussy quelque chose, & ce d'autant plus volontiers, que ie le » veoy tres zeilé pour le seruice du Roy... » (*Ibid.*, f<sup>o</sup> 198.)

lui-même avait fait comme ces bons mariniers qui prévoient la tempête, lui disait Brasset : prudemment il était revenu dans son refuge d'Egmond, à l'abri de tout péril<sup>a</sup>. Néanmoins, et c'est ce qu'il est intéressant de retenir, on ne saurait s'en prendre au pouvoir royal, si notre philosophe a jugé bon de se retirer hors du royaume ; et on ne saurait s'en prendre non plus à Descartes, qui n'eût pas demandé mieux que de passer en France le reste de sa vie. Ce fut seulement la faute des circonstances qui ne le permirent point ; et on ne voit pas à qui pourrait s'adresser personnellement le reproche qui semble contenu dans la phrase de La Bruyère : « Descartes, né Français, et mort en » Suède... »

Où pouvait-il être mieux, en attendant, que dans son « ermitage » d'Egmond<sup>b</sup>, pour continuer ses expériences, consigner

a. Tome V, p. 297, l. 1-5. La citation de Brasset : *in secessu longo*, est tirée de Virgile, *Æn.*, I, 159.

b. Voici quelques détails sur le régime qu'il y suivait :

« Monsieur Descartes n'étoit ni délicat ni difficile sur le choix des nourritures, & il avoit accoutumé son goût à tout ce qui n'est pas nuisible à la santé du corps. Sa diète ne consistoit pas à manger rarement, mais à discerner la qualité des viandes. Il estimoit qu'il étoit toujours bon de donner une occupation continuelle à l'estomac & aux viscères comme on fait aux meules ; mais il falloit, selon luy, que ce fût avec des choses qui donnassent peu de nourriture, telles que sont les racines & les fruits qu'il recommandoit comme beaucoup plus propres à prolonger la vie de l'homme, que la chair des animaux. [*En marge* : Lettre MS. d'Adrien Auzout, Mém. de Clerfelier & de Picot]. Aussi avoit-il soin de faire toujours servir sur sa table des légumes & des herbes en tout têts, comme des navets, des bêtes-raves, des panets, des salades de son jardin, des pommes avec du gros pain, surtout lorsqu'il étoit seul ou avec des amis de son caractère. L'abbé Picot, qui étoit de ce nombre, l'ayant voulu accompagner à son retour de France en Hollande l'an 1647, vécut avec luy de cette sorte durant trois mois dans sa solitude d'Egmond ; & il en fut si content, qu'à son retour en France, [*en marge* : Auz. ibidem] il renonça sérieusement à la grande chère, dont il n'avoit pas été ennemi jusqu'alors, & voulut se réduire à l'institut de M. Descartes, croyant que ce seroit l'unique moyen de faire réüssir le secret qu'il prétendoit avoir été trouvé par nôtre Philosophe, pour faire vivre les hommes *quatre ou cinq cens ans*. Ce régime d'Anachorète n'étoit



au jour le jour ses réflexions, et répondre aux difficultés que lui soumettaient ses correspondants ? Sur des questions de mathématiques et d'astronomie, notamment, les hostilités avaient recommencé, à deux reprises, entre lui et Roberval ; Mersenne en était un peu cause, et après lui, le correspondant qui s'offrit pour le remplacer, Pierre de Carcavi<sup>a</sup>. Ce dernier essaya

» pas toujours sans exception dans la conduite de M. Descartes, & il ne  
 » s'étoit pas interdit absolument l'usage des œufs. Il avoit remarqué [*en*  
 » *marge* : Mém. de Clerf.].] en faisant ses expériences, *qu'il n'y a rien de*  
 » *meilleur qu'une ômelette composée d'œufs couvés depuis huit ou dix jours,*  
 » *qui la rendroient détestable, si le terme étoit plus ou moins grand.* »  
 (BAILLET, t. II, p. 448-449.) Voir aussi t. IV, p. 640.

« ... De temperantiâ nostri Cartesii, ejusque vivendi consuetudine  
 » pauca prius attigerimus: nec enim ista silentii supparo involvi meretur.  
 » Fuit sanè noster valetudinis & temperantiæ adeò insignis studiosus, ut  
 » nullis Amicorum precibus à frugalitate dimoveri potuerit: ita quidem,  
 » ut vel unum vini haustum solito majorem accipere recusaverit, quamvis  
 » interea animo tam vegeto & hilari Amicis adefset, ut permultùm voluptatis  
 » ex ejus placidâ consuetudine ad ipsos redundaret. Et sicut in aliis  
 » propositi maximè constans erat ac tenax, ita, quoad fieri licuit, justam  
 » vicissitudinem somni & vigiliæ observabat, ut tantò majori dexteritate  
 » res suas obiret. Matutini alloqui impatientissimus erat: hoc quippe  
 » tempus Musis feverioribus unicè consecraverat, & meditationibus  
 » acrioribus vindicaverat. Pomeridianas horas Amicorum compella-  
 » tionibus, & animi relaxationibus tribuebat, neque, si commodum erat,  
 » exercitia huc inprimis facientia aspernabatur. Multiloquio non fave-  
 » bat, sed rarâ modestiâ vel ad ignorantia suæ confessionem confugiebat,  
 » vel, ut in judicando præcipitantiam evitaret, nihilque præter id quod  
 » |clarè ac distinctè intelligebat, aliis expromeret, justum meditandi tem-  
 » pus exigebat. » (LIPSTORPII *Specimina*, 1653, p. 86-87.)

a. CARCAVI (PIERRE DE), Lyonnais, fils d'un banquier de Cahors. Conseiller au Parlement de Toulouse, il se retira après des revers de fortune; il fut question pour lui d'un emploi diplomatique à Raguse en 1647, et on le trouve à Rome en mars 1648; mais en 1649, il est de retour à Paris. Bibliothécaire de Colbert (1661), puis du roi (1663), chargé en particulier du cabinet des médailles (1667), il fut de l'Académie des Sciences et de l'Académie des Inscriptions; comme bibliothécaire, il ne paraît pas avoir été sans reproche, et après une enquête ordonnée le 22 sept. 1683, il fut mis hors de sa charge, 5 janv. 1684, et mourut la même année. Ami de Fermat, son collègue au Parlement de Toulouse, et lui-même mathématicien distingué, il vit sans doute Descartes à Paris aux trois voyages de 1644, 1647 et 1648.

même d'engager de nouveau Fermat dans la querelle. Mais Descartes répondit, au moins à Roberval, d'un ton encore plus acerbe qu'il n'avait fait en 1638 et 1639. Il n'était plus seulement l'auteur d'un livre non signé, les *Essais* de 1637; il avait depuis lors publié sous son nom deux ouvrages, les *Méditations* et les *Principes*, qui faisaient quelque bruit parmi les savants et les philosophes : et cela explique, s'il ne l'excuse tout à fait, la singulière virulence de langage, où il se laisse aller dans une lettre du 2 novembre 1646 : son rival lui rappelle « le capitain de la comédie italienne, berné et souffleté » d'une pantoufle, et qui ne laisse pas de continuer ses rododontades<sup>a</sup> ». Roberval eut-il communication de cette lettre, du vivant de Mersenne? Il est peu probable; et on comprend qu'après la mort de celui-ci, lorsqu'il en prit connaissance, il ait préféré qu'elle ne fût pas publiée<sup>b</sup>.

D'autres curieux s'étaient adressés à notre philosophe dans sa solitude, et il n'en fut pas peu flatté, si l'on en juge par l'empressement qu'il mit à leur répondre. Ce furent d'abord les deux frères Cavendish, l'un qui s'appelait simplement de ce nom, et l'autre, l'aîné, qui portait le titre de comte, puis marquis de Newcastle (Neucastel, traduit Descartes). Leur qualité d'étrangers servit peut-être auprès de lui ces deux gentils-hommes anglais. Ils étaient à Paris l'un et l'autre, et même Hobbes avait déjà rappelé, dans une lettre à Descartes, le séjour de l'un deux en 1630<sup>c</sup>. En 1646, Cavendish, d'accord avec Mersenne, envoya au philosophe une série d'expériences sur les oscillations du pendule, afin qu'il pût les interpréter en mathématicien. C'était une de ces questions physico-mathématiques, auxquelles on s'intéressait en ce temps-là. Descartes répondit directement à Cavendish dans quatre lettres sur ce

a. Tome IV, p. 545, l. 9; p. 549, l. 3-7; et p. 551, l. 8-9.

b. Voir ci-avant, p. 270-271.

c. Tome III, p. 342, l. 12-15. Voir ci-avant, p. 295. Il est encore question de Cavendish, dans une lettre du 11 mars 1640 (t. III, pp. 43 et 45); et à propos des lunettes, dans deux lettres, dont la seconde est du 20 oct. 1642 (*ibid.*, p. 585-586 et p. 590, l. 16-18).



sujet<sup>a</sup>, sans compter une ou deux autres encore à Mersenne. Quant au frère aîné, le marquis de Newcastle, que Descartes traite « d'Excellence », et qu'il appelle révérencieusement « Monseigneur<sup>b</sup> », les trois longues lettres qu'il lui écrit, sont fort instructives : on y voit cet Anglais s'intéresser à la question des bêtes-machines, et à l'explication que le philosophe donne de leur apparence de langage et de tous leurs mouvements extérieurs ; ce qu'il en dit, à cette date de 1646, complète à merveille le peu qu'il avait esquissé en 1637. Un autre Anglais, Henry More (ou Morus), en 1649, envoya trois longues lettres d'objections, auxquelles Descartes répondit toujours sans se lasser<sup>c</sup> ; la mort seule l'empêcha de répondre à une quatrième, qui lui fut envoyée en novembre ; on ne sait pas si elle lui parvint à Stockholm. Il devait être ravi de voir ainsi ses doctrines étudiées jusqu'en Angleterre. En outre les critiques qui lui étaient faites, ne portaient que sur des détails, et avaient un caractère positif, qui n'était pas non plus pour lui déplaire. Notre philosophe français approuvait Bacon et la méthode baconienne ; loin de l'exclure, il lui faisait une place,

a. Tome IV, pp. 379, 415, 429 et 558 : lettres du 30 mars, 15 mai, 15 juin et 2 novembre 1646. Ajoutons-y une lettre de Roberval à Cavendish pour Descartes (*ibid.*, p. 420), et deux lettres de celui-ci à Mersenne, dont l'une du 2 mars 1646 (*ibid.*, pp. 364 et 366).

b. Voir ci-avant, p. 463, note b. Voir t. IV, p. 188, avril 1645 ; p. 325, oct. 1645 ; p. 568, du 23 nov. 1646. C'est dans cette troisième lettre qu'il est question « de l'entendement ou de la pensée que Montagne et » quelques autres attribuent aux bestes », p. 573-576. Il y est aussi question « de la nature de l'argent vif » (p. 571-572), « de la generation des » pierres » (p. 570-571), « des Chymistes » (p. 569-570). Résumé des deux lettres précédentes : 1<sup>o</sup>, « touchant la cause du chaud & du froid » (p. 189-190), « le froid de la fièvre » (p. 190-191), « les Esprits animaux & » vitaux » (p. 191), « la cause du sommeil » (p. 192) ; — 2<sup>o</sup>, cause « de la » faim & de la soif » (p. 326-328), « de tous les mouvemens qui font dans » le monde » (p. 328-329), « conservation de la fanté » et le « traité des » animaux » qu'il méditait (p. 326 et p. 329-330).

c. Lettres de Morus à Descartes : 11 déc. 1648 (t. V, p. 235), 5 mars, 23 juillet et 21 octobre 1649 (*ibid.*, pp. 298, 376 et 434). Réponses de Descartes aux trois premières : 5 février, 15 avril et fin d'août 1649 (*ibid.*, pp. 267, 340 et 401).

dans sa propre philosophie, mais inférieure et subalterne : la physique n'était qu'une partie de la science, et qui avait besoin d'être complétée par la mathématique<sup>a</sup>.

Les réponses que Descartes rédigeait ainsi à loisir, étaient loin de remplir tout son temps. Il en employait la majeure partie à des expériences. Jamais peut-être il ne s'est autant occupé de dissection que cette année 1648, en vue d'une cinquième et d'une sixième partie à ajouter aux *Principes*, pour l'explication des plantes et des animaux. Il ébaucha même une nouvelle *Description du corps humain*, qui nous a été conservée<sup>b</sup>. En même temps, depuis son voyage de 1647 à Paris, il faisait régulièrement des observations sur la hauteur variable du vif-argent dans un tuyau de verre<sup>c</sup>. D'autre part, et ce point a aussi son intérêt, il étudiait l'astronomie, non pas seulement

a. Descartes avait au moins feuilleté Bacon, qu'il appelle Verulamius. Il tire, en partie, de ses ouvrages une liste des « qualitez » à expliquer (lettre de janv. 1630, t. I, p. 109, l. 21-27); il parle, comme lui, « de » mettre l'eau de mer à la question » (19 mai 1635, *ibid.*, p. 318, l. 3-4). A Mersenne qui désirait savoir un moyen de faire des expériences utiles, il répond « qu'il n'a rien à dire à cela, après ce que Verulamius en a » écrit » (23 déc. 1630, *ibid.*, p. 195, l. 27-30). Enfin il souhaite que quelqu'un veuille entreprendre d'écrire « l'histoire des apparences celestes », mais « sans y mettre aucunes raisons ny hypotheses », et tout à fait « selon » la methode de Verulamius » (lettre du 10 mai 1632, *ibid.*, p. 251, l. 15, etc.). Ajoutons que Descartes connut personnellement en Hollande le résident d'Angleterre, William Boswell, dépositaire des papiers de Bacon. (Voir surtout t. II, p. 153, et t. IV, pp. 684 et 692-693.) De bonne heure, on comprit que les deux méthodes de Bacon et de Descartes devaient être associées, et que l'une complétait l'autre. En voici au moins deux témoignages curieux : l'un de Heereboord, qui dans une leçon publique à l'Université de Leyde, le 17 janv. 1647, ne sépare pas les noms des deux philosophes (t. IV, p. 634); et l'autre, de la princesse Elisabeth, qui rapporte l'opinion d'un docteur allemand, dans une lettre du 21 fév. 1647 (*ibid.*, p. 619, l. 20-24). Et l'on se redisait volontiers, entre savants, « la Prophetie du Chancelier d'Angleterre : *Multi pertransibunt & augebitur Scientia.* » (Lettre de Fermat citée au t. V, p. 257-258.) — Voir *Philosophie de François Bacon*, par Ch. Adam (Paris, F. Alcan, 1890), pp. 195-219, 335-343 et 624-630.

b. Tome XI, p. 217-290. Et *ibid.*, pp. 503, 537 et 608.

c. Tome V, pp. 99-100, 115, 118-119, 141-142, etc.



dans les livres et sans sortir de son cabinet de travail, mais avec un télescope qu'il avait, et en observant le Ciel<sup>a</sup>. Nous avons dit un mot déjà de ce cordonnier dont il fit un astronome, Dirck Rembrantsz, qui était venu par trois fois sans se rebuter, et avait fini par être reçu, après avoir presque forcé la porte<sup>b</sup>. Nous savons maintenant à quelle date notre philosophe et lui se mirent à travailler ensemble : ce fut au commencement de 1645. Le problème des longitudes préoccupait beaucoup en Hollande marins et commerçants pour leurs voyages au long cours dans les hautes mers. Une récompense avait été promise dès 1635 par les États généraux, à qui trouverait une solution<sup>c</sup>. En 1638, le mathématicien Hortensius reçut même une mission pour aller en Italie, et une lettre officielle fut écrite sur ces entrefaites à Galilée. La lettre venant d'un pays protestant, Galilée, qui était toujours en pénitence depuis sa condamnation, refusa de la lire, et (se moquait-il en vérité?) la fit remettre au Saint-Office, lequel approuva fort un tel empressement à lui complaire<sup>d</sup>. Descartes pensa un

a. Tome XI, p. 650 et p. 696-697.

b. Tome V, p. 265-267. Voici le titre complet de l'ouvrage mentionné à cet endroit : *Nederduytsche Astronomia, Dat is : Onderwijs van den Loop des Hemels, leerende het vinden der Plaetsen en Bewegingen der vaste Sterren, Son en Maen...* Beschreven door DIRCK REMBRANDTSZ VAN NIEROP... (Harlingen, Jan Hessels, 1653, in-4. L'avant-propos est daté de 1650.) Une seconde édition fut publiée à Amsterdam, en 1658.

c. Tome II, p. 95-96, et surtout p. 100-101 : lettre de Descartes à Mersenne, 31 mars 1638.

d. *Les pièces du procès de Galilée*, p. p. HENRI DE L'ÉPINOIS. (V. Palmé, Rome et Paris, 1877.) Galilée était toujours dans sa campagne d'Arcetri près de Florence. Il avait bien demandé qu'on le laissât rentrer en ville ; mais on avait refusé net, le 23 mars 1634, en lui signifiant : « ut abstineat » ab hujusmodi petitionibus, ne Sacra Congregatio cogatur illum reuo- » care ad carceres hujus S. Officii. » (Page 134-135.) Plus tard Benedetto Castelli dut demander une permission pour aller voir régulièrement Galilée : sa lettre, du 23 oct. 1638, fut reçue le 17 nov. ; on lui accorda cette permission, le 25 nov. : « Smus jussit scribi Inquisitori Florentiæ qui » permittat D. Benedictum frequentius agere cum Galileo Galilei, ut » possit instrui de periodis planetarum Mediceorum ad investigandam » artem navigandi per longitudinem. Juncto tamen præcepto, sub pœnâ

moment que les satellites de Jupiter aideraient à la détermination des longitudes, et indiqua ce moyen à Dirck Rembrandtsz; celui-ci essaya sans succès, mais n'en garda pas moins une vive reconnaissance au philosophe, à qui il était redevable de presque tout son savoir<sup>a</sup>.

Descartes d'ailleurs, bien que d'un abord difficile dans la

» excommunicationis latæ fententiæ à quâ non possit absolvi nisi à S. S.  
 » etiam oblatâ facultate S. Pœnitentiariæ, ne audeat loqui cum eodem  
 » Galileo de opinione damnatâ circâ terræ motum. » (Pages 136-137.) Le  
 13 juillet 1638, même requête et même permission, pour un savant venu  
 d'Allemagne : pourvu toutefois qu'il vienne d'une ville catholique et  
 soit lui-même catholique; ce savant d'ailleurs ne vint pas. (Pages 138-  
 139.) Enfin une lettre ayant été remise à Galilée, laquelle portait le sceau  
 des États de Hollande, et celui-ci ayant refusé de la recevoir, en juillet  
 1638, le Saint-Office l'en félicite, le 5 août 1638.

a. Cette histoire est ainsi racontée par Dirck Rembrandtsz lui-même, dans un autre ouvrage que sa *Nederduytsche Astronomia*. Le passage suivant nous a été signalé, puis communiqué obligeamment par Cornelis de Waard :

« *Hoe R. Descartes de lenghte vinden wil.* Omtrent de selve tijdt (*fin*  
 » *de 1644*) of in 't begin des jaers 1645, doen ben ick ten eerstmael te  
 » spreekken gekomen met den Edelen wijdtvermaerden Heere *Renatus*  
 » *Descartes*, de welcke mij voorgestelt heeft de hoedanigheyt van de vier  
 » omloopers om Jupiter, en hoe die in korten tijdt haren omloop vol-  
 » brachten, waermede dat men dagelijks verscheyden voorwallen soude  
 » kunnen soen, hetzy met ontdecken of bedecken, neven 't lighaem van  
 » Jupiter, ofte d'een met d'ander in t' samenkomste staen : waer op dat  
 » men met neerstigh waernemen, haer loop soo bekent soude maecken,  
 » dat men dagh-Tafelen of Ephemerides daer op soude kunnen uytrees-  
 » kenen, en dat op een bekende plaetse : 't welck dan op andere plaetsen  
 » des Aertrijcks waergenomen zijnde, soo soude door 't verschil defes  
 » tijdts, het verschil der lenghte van Oost en West bekent wesen. Dit  
 » alles heeft den selfsam Heer met veel schoonfchynende redenen tegen  
 » my weten te bevestigen, als oock de groote vereeringh die 'er toe  
 » gestelt was by onse H. M. Heeren Staten, alsoo dat het my bewogen  
 » heeft om met een groote verrekijker eenige waernemingen hier op te  
 » doen : 't welck al met ernst van mij begonnen worde, doch d' uytkomst  
 » schein my van weynigh belangh, gelijk breder te sien is in mijn  
 » *Nederduytsche Astronomia*, in 't leste des achtsten Hooftdeels. » (*Des*  
*Aertrycks Beweging en de Sonne Stilstant... met noch verscheyden Aen-*  
*merkingen soo van de vindingh der lenghte van Oost en West en anders...*  
 Amsterdam, Gerrit van Goedefbergh, 1661, p. 102-103.)



retraite où il se confinait, était toujours disposé à rendre service. Il ne refusait à personne son assistance, soit scientifique, comme on vient de voir, soit même judiciaire. Sans craindre de se compromettre lui-même, il prit un jour la défense de ses deux amis Bannius et Bloemaert, inquiétés comme prêtres catholiques ; il s'adressait, il est vrai, à un esprit non moins libre que le sien, son grand ami Huygens<sup>a</sup>. Dans une autre circonstance fort curieuse, on a de lui une lettre<sup>b</sup> en faveur d'un paysan, un pauvre homme coupable d'un meurtre. La victime, aussi peu intéressante que possible, était le second mari de la mère de cet homme ; celle-ci d'ailleurs s'en était séparée, après en avoir été outrageusement battue ; mais il continuait de la menacer, elle et ses enfants. Les parents du mort avaient eux-mêmes pardonné dès le premier jour au meurtrier ; et les magistrats d'Égmond, jugeant sur place et en pleine connaissance de cause, avaient prononcé l'acquiescement. Mais leur arrêt un peu précipité avait un vice de forme : il fut cassé par la juridiction supérieure, à La Haye, où le paysan fut cité à comparaître. Il se crut perdu, et prit la fuite ; aussitôt fut-il condamné par défaut. C'est la défense de ce pauvre homme, un aubergiste, « notre voisin », dit Descartes, qu'il entreprit à la prière de la femme restée seule avec deux petits enfants. Il écrivit donc, en décembre 1646 et janvier 1647, à ses amis de La Haye, et paraît avoir obtenu tout ce qu'on pouvait obtenir : non pas la grâce entière, mais comme adoucissement, la remise de la confiscation, ce qui permettait à la femme de conserver l'auberge et de gagner sa vie et celle de sa famille. Descartes n'avait pas recouru, pour plaider cette cause, à son savoir déjà lointain de licencié en droit de Poitiers : il parle, comme nous dirions aujourd'hui,

a. Tome II, p. 583-586.

b. Tome V, p. 262-265. Lettre qui n'est pas ici à sa place, et qui doit être replacée à la fin de 1646, t. IV, p. 591, comme l'indique la lettre du 5 janvier 1647, à Jan van Foreest, t. X, p. 613-615. Voir, pour ce curieux épisode de la vie de Descartes en Hollande, l'éclaircissement de cette dernière lettre, *ibid.*, p. 615-617.

en avocat d'assises, ou plutôt en philosophe et en homme d'esprit et de cœur; il excuse, il disculpe même son client d'occasion. Le droit de grâce doit s'exercer, aussi bien que le droit de punir; et même, dit-il: « Il vaut mieux qu'un » homme de bien soit sauvé, que non pas que mille méchants » soient punis <sup>a</sup>. »

Nous avons d'autres preuves encore de son caractère « courtois, affable et officieux <sup>b</sup> », comme il sied à une âme généreuse. Il le montra surtout avec des jeunes gens. Un certain Frans Burman, âgé de vingt ans à peine <sup>c</sup>, vint un jour le visiter à Egmond, le 16 avril 1648. Descartes le retint à dîner, et eut avec lui un long entretien, que le jeune homme s'empressa de rédiger, de concert avec un ami à peu près de son âge, Jean Clauberg <sup>d</sup>. Tous les ouvrages du philosophe y sont passés en revue, les *Méditations* d'abord, puis les *Principes*, enfin le *Discours de la Méthode*; Descartes se laisse questionner, et répond avec complaisance. Il connaissait, sans doute, le père de ce jeune homme, lequel était ministre protestant à Leyde, et il connaissait certainement le futur beau-père, son ami Heydanus. Ne soyons pas dupes cependant de toutes ses réponses. Qui sait sur quel ton quelques-unes ont été dites, et si Burman, qui les rapporte, en a bien compris tout le sens? Qui nous assure que Descartes n'a point répondu à des questions

a. Tome V, p. 263, l. 8-10.

b. Tome XI, p. 448, l. 2-4. Voir aussi t. V, p. 108, l. 6.

c. FRANS BURMAN naquit en 1628 à Leyde, où son père s'était réfugié, après avoir été chassé, par la guerre, de Frankenthal dans le Palatinat, où il était ministre. Lui-même fut appelé à remplir des fonctions ecclésiastiques à Hanau, à l'âge de vingt-deux ans; il revint enseigner à Leyde, puis fut nommé professeur de théologie à Utrecht en 1664; il y mourut (jeune encore) le 21 nov. 1679. Œuvre principale: *Synopsis theologiæ*, 2 vol. 1671. Grævius fit son oraison funèbre et rassembla ses écrits académiques. Il devint gendre d'Abraham Heydanus (voir ci-avant, p. 110, note c).

d. Tome V, p. 144-179: entretien du 16 avril 1648. La boutade sur les règles de morale se trouve en haut de la page 178. Il y en a une autre encore sur les anges, p. 157; voir ci-avant, p. 309.



peut-être indiscrètes, par des boutades qui étaient des échappatoires? Il avait devant lui un apprenti théologien, fils et bientôt gendre de théologiens eux-mêmes : notre philosophe se méfiait des hommes de cette profession, bien qu'il comptât parmi eux des amis. Sur les questions de morale notamment, il esquive et se dérobe ; il mystifie peut-être son interlocuteur. Quelle raison avait-il, en effet, de livrer à un jeune étudiant des pensées qu'il ne confiait à son ami Chanut, un homme de son âge et un philosophe, que pour lui seul (et pour la reine de Suède), et en lui recommandant le secret? Toutefois, avec ses déclarations, que nous ne devons pas prendre à la lettre, il s'exposait à donner à des jeunes gens, aujourd'hui Burman, comme hier Porlier, une idée inexacte de sa doctrine et de sa personne, et qui leur faisait prendre le change sur le fond véritable de ses pensées : Porlier, jeune catholique, à qui l'on avait représenté Descartes comme un athée, s'étonne de se trouver en face d'un croyant, et en fait presque un dévot<sup>a</sup> ; au contraire, le jeune huguenot Burman, à qui Descartes vu de loin apparaissait comme un papiste, exagéra sans doute en sens contraire l'indifférence et l'irrévérence même de ses propos touchant les vérités morales et religieuses.

On trouverait d'autres exemples de l'intérêt que notre philosophe prenait à l'instruction des jeunes gens. Dans une lettre, dont on ne sait pas, malheureusement, à qui elle est adressée<sup>b</sup>,

a. Tome IV, p. 318-320.

b. Tome II, p. 377-379. Descartes fait, dans cette lettre, un grand éloge du collège de La Flèche. Il recommande l'étude de la philosophie, « à cause qu'elle est la clef des autres sciences ». « Je crois (ajoute-t-il) » qu'il est très-vtile d'en avoir étudié le cours entier, en la façon qu'il » s'enseigne dans les Ecoles des Iesuites. » (Page 378, l. 6-10.) Ceci, pour commencer, bien entendu, et « avant qu'on entreprenne d'élever » son esprit au dessus de la pedanterie, pour se faire sçauant de la bonne » forte ». Car il ne croit pas, tant s'en faut, « que toutes les choses qu'on » enseigne en philosophie, soient aussi vrayes que l'Euangile ». Ajoutons que cette lettre paraît être de sept. 1638 : elle serait donc bien antérieure à la publication des *Principia*, qui sont au moins une partie d'un cours entier de philosophie.

il donne de judicieux conseils à un père pour les études de son fils. Il lui recommande les collèges des Jésuites, à cause de l'égalité qui y règne entre tant d'élèves de condition différente, soumis tous à une règle commune. Ailleurs, il va jusqu'à indiquer un modèle de clavecin ou d'épinette à un père encore, qui veut faire apprendre la musique à sa fille<sup>a</sup>. Il suivit, sans doute, les progrès des fils de son ami Huygens dans les mathématiques, bien que ceux-ci eussent eu comme maître son ancien adversaire, Stampioen : une invention du second fils, Christian, qui n'avait encore que dix-sept ans<sup>b</sup>, lui fut même envoyée par Schooten, et il prédit que le jeune homme deviendrait excellent en cette science. Nous savons d'ailleurs, par le père lui-même, que Descartes augurait bien du petit écolier, et voyait en lui un mathématicien « de son sang<sup>c</sup> » ; d'autre part, le plus grand éloge qu'on crut pouvoir faire du jeune Huygens, fut de le citer comme un autre Descartes<sup>d</sup>. Notre philosophe s'intéressa encore à un étudiant, venu de France en Hollande,

a. Tome IV, p. 678-680.

b. *Ibid.*, p. 436, l. 7-16, et p. 439-440 : lettre du 15 juin 1646. Voir aussi t. V, p. 552.

c. Voir ci-avant, p. 116.

d. Voir une lettre inédite de Colvius, écrite à la princesse Élisabeth, peu après la publication de la *Querela Apologetica* en 1656 (t. VIII, 2<sup>e</sup> partie, p. vi-x et 279-317) :

« Madame,

« C'est une temerité & presomtion d'excuser le silence, où la parole &  
 » l'escrit n'est pas licite. Je pourrois alleguer gouttes de chiragre, qui  
 » m'empeschent par intervalles de manier la plume, comme il plait à  
 » V. A. de me faire sçauoir le mal de vos beaux yeux, qui me desplait  
 » extremement. Vn philosophe les a crevé(s) pour raisonner plus libre-  
 » ment, mais vn autre a dit que la science entre par iceux en nostre  
 » esprit. Ils font le siege d'amour & de beauté. L'on peut dire d'eux :  
 » *Spectatum veniunt, veniunt spectentur vt ipsi*. Les lunettes d'aprophe  
 » nous donnent des pourmenades ès cieux. M. Chrestien Hugens de  
 » Zulicom en fait des excellens, de 12 pieds de longueur, & espere d'en  
 » faire de 24 pieds. De ceux de 12, l'on voit les objects 50 fois plus  
 » grands que de nos yeux. Le fufdit Seigneur est desia comme vn autre  
 » Des Cartes : auquel quelques vns veulent tant de mal, qu'ils ne peu-  
 » uent laisser reposer ses cendres. *Jam illius manes sunt refuscitati*. Tels



pour achever, semble-t-il, de se guérir. Nous ne savons guère de celui-ci, que le nom : Du Laurens<sup>a</sup>. Brasset, qui connaissait sa famille, aurait voulu le garder chez lui, avec ses fils; mais craignant la contagion, il laissa le jeune homme s'installer « dans ce malheureux trou d'Alkmaar », comme il dit. Descartes étant tout près de là, à Egmond, il lui recommanda son infirme, et notre philosophe voulut bien s'en occuper; il donna régulièrement à Brasset des nouvelles de leur jeune compatriote, et sans doute ne ménagea pas à ce dernier les conseils pour sa santé, tant au physique qu'au moral. Il était lui-même réputé, nous l'avons vu à plusieurs reprises, pour ses connaissances en médecine : c'est au point qu'en 1642 Huygens lui avait demandé de faire partie d'un jury d'honneur, avec les sommités médicales du pays, pour examiner les titres d'un praticien étranger, qui se vantait de bien des guérisons, royales et autres, et qui s'offrait à soigner là maladie du Prince d'Orange<sup>b</sup>. Du Laurens

» esprits empeschent le cours libre de la verité, qui neanmoins perçera  
 » avec le temps tous ces obstacles. Pour moi, ie decline en mon climat-  
 » rique vers ma fin, & ie n'estime pas grandement ces minces copies que  
 » nous voyons de nos yeux au monde, m'approchant de l'archetype &  
 » vers celui qui est la verité mesme, en quoy sont cachés tous les threfors  
 » de la science & de la sapience. Car aussi bien le monde passe, & sa  
 » conuoitise; mais celui qui fait la volonté de Dieu, demeure eternelle-  
 » ment. A sa diuine protection recommandant V. Altesse, ie demeure,  
 » MADAME, Vostre tres-humble & tres-obeissant serviteur, ANDRÉ COLVIUS.  
 » De Dordrecht, ce 12 de Jan. 1657. » (Leyde, *Bibl. de l'Université*,  
 MS.) En rappelant le mal aux yeux de la princesse Élisabeth, Colvius  
 répondait à un passage d'une lettre que celle-ci lui avait écrite, de Hei-  
 delberg, ce 15/25 nov. 1656, et que voici : « ...ayant manqué de vous  
 » remercier, pour un mal de yeux qui m'a tenu prez de deux ans, &  
 » m'oblige encore d'espargner leur service autant que ie l'ay prodigé  
 » autrefois. Je me fers à present d'un lecteur, & perds une partie de mes  
 » corespondances en leur faveur... » (*Ibidem.*)

a. Tome V, pp. 80, 94, 107-108, 216 et 217-218 : lettres du 14 oct. 1647 au 13 janv. 1649.

b. Voir dans les *Epistolæ Latinæ MS.* de Constantin Huygens, *Epist.* 327 (Amsterdam, *Bibl. de l'Acad. des Sciences*), la note circulaire suivante :

« Nobilissimos doctissimosque viros : Leidæ, DD. Heinsium, Golium,

resta donc en traitement à Alkmaar, confié aux soins de Descartes. Le jeune homme aimait beaucoup les mathématiques; il les aimait trop, au dire de Brasset, qui trouvait ces études bien abstraites surtout pour un malade qui avait besoin de repos et de distraction. Descartes, tout mathématicien qu'il fût, et peut-être même à cause de cela, était tout à fait de cet avis : lui-même n'employait, disait-il, que fort peu d'heures par jour aux pensées qui occupent l'imagination<sup>a</sup>, entendez

» Boxhornium; Amstelodami, Vossium atque Barlæum; Dordraci, Beue-  
 » rouicium; ruri denique, prope Leidam [*in margine* : in arce Ende-  
 » geest] Renatum des Cartes,

» Ut D. Knœpfelium Medicinæ doctorem præstantissimum, qui Sere-  
 » nissimum Poloniæ Regem, cum graui Arthridite, tum grauiori Epi-  
 » lepsiâ laborantem absolutissimè curauit, atque, ut constans fama est,  
 » innumeros alios, iisdem pluribusque morbis afflictos, nouâ inauditâque  
 » medendi ratione ad miraculum subleuauit ac restituit, eodem quoque  
 » nomine Principi nunc nostro (*vel meo*?) innotuit, & potiunculâ aduer-  
 » fus articulare morbum propinandâ operam mox daturus est,

» [*In margine* : in hisce autem regionibus paucis septimanis dum com-  
 » moratur, amplectendi tantos viros quos de famâ scriptisque abundè  
 » nouit, summo desiderio flagrat]

» Ut benignè ad colloquium admittant, ac de re Medicâ, Physicâ,  
 » Chymicâque candidè, qui ipsius est mos, solidèque differentem  
 » audiant,

» Rogat, omnibus singulisque, ut norunt, addictissimus CONSTANTINUS  
 » HUGENIUS. Dat. in Castris Bodbergij, VII. Id. Jul. MDCLXII. »

a. Tome III, p. 692-693. Voir ci-avant, p. 410 et p. 413. Ce même nom de *Du Laurens* se retrouve dans quatre lettres, au tome II des *Œuvres de Christiaan Huygens*, La Haye, Nijhoff, 1889 :

1<sup>o</sup> Lettre de Cl. Mylon à Christiaan Huygens, datée de Paris, 14 mars 1659 : « ...gageure que veut faire Monsieur Dulaurens, qui dit vous  
 » auoir veu en Hollande. Il pretend trouuer deux moyennes propor-  
 » tionelles par les plans, c'est à dire par le Cercle & la Ligne droite.  
 » Il y a plus d'un mois qu'il me parle de cette inuention, que ie luy  
 » témoigne ne pas croire sans l'auoir veuë. Je n'ay rien encor veu de luy  
 » d'assez fort pour m'obliger à le croire sur sa parole, & beaucoup moins  
 » dans cette rencontre où il y a presque certitude du contraire. Il m'ap-  
 » portera dans deux ou trois iours les conditions de sa gageure par  
 » escrit, sans vouloir donner vne Construction Geometrique, mais seule-  
 » ment vne Equation plane de ce probleme. Il n'en veut pas demeurer  
 » là; il ose aprez vn examen (qu'il demande encor pour quelques iours)  
 » determiner qu'il n'y a aucun probleme solide, mais qu'ils font tous



par là les mathématiques, et donnait tout le reste de son temps « au relâche des sens et au repos de l'esprit ». Ce régime, en diminuant encore ou même en supprimant la dose de mathématiques, était celui qui convenait le mieux au jeune malade. Brasset, du moins, l'approuva fort, et en remercia vivement son ami le philosophe.

On ne doit donc pas se figurer Descartes, pas plus qu'Aristote et Platon, avec une grande robe de pédant. C'était un « honnête homme », au sens du XVII<sup>e</sup> siècle, et non pas un faiseur de livres; ou plus simplement, selon cet autre mot de Pascal, lorsqu'on s'attend peut-être à ne voir en lui qu'un auteur, on trouve un homme, le cœur largement ouvert à tous les sentiments humains.

» plans... Il m'escriuit d'Angers... » (Page 373-374.) Nous avons vu, t. V, p. 217-218, que le père du jeune Du Laurens était précisément « Conseiller du Roy & President en l'Electiion d'Angers ».

2<sup>o</sup> Lettre d'Ismaël Boulliaud, de Paris, 1<sup>er</sup> août 1659 : « ... Monsieur Du Laurent (*sic*), que vous auez veu à La Haye, Secretaire de Monsieur de Thou, s'offre de monstrier par l'Algebre specieuse l'inuention des deux moyennes proportionnelles par les plans : ce que Monsieur de Roberual luy conteste. Cettuyci, dans vne rencontre, a traicté Monsieur du Laurent avec vne rusticité & inciuilité insupportable. Il est vray que je ne croy pas que Monsieur Du Laurent puisse venir à bout de son dessein, mais il n'en faut pas venir aux injures. » (Page 448.)

3<sup>o</sup> Huygens répond de La Haye, 7 août 1659 : « ... pour ce qui est de fa nouvelle sentence de changer un probleme solide & le rendre *planum*, contre l'opinion de tous les Geometres, je suis bien assuré qu'il n'en fera rien, mais je ne m'en mettray pas en cholere comme cet autre que vous dites ». (Page 454.)

4<sup>o</sup> Boulliaud réplique, de Paris, le 15 août 1659. Il est tout à fait de l'avis de Huygens sur Du Laurens et sa prétendue invention. Mais, ajoute-t-il, « ie ne le querele pas la dessus, comme a fait Roberual, qui est *ἀχαρίεντατος* ». (Page 466-467.)

## CHAPITRE IV

### LES PASSIONS DE L'ÂME

(1645-1649)

Un correspondant anglais de Descartes, Henry More (ou Morus), lui demandait, le 5 mars 1649, de s'expliquer sur l'union de l'âme et du corps. Pour toute réponse, le philosophe le renvoya, le 15 avril, à un petit traité *des Passions*, qu'il allait bientôt publier<sup>a</sup>. Ce traité parut à la fin de novembre, et Descartes, qui mourut le 11 février 1650, n'eut pas le temps d'achever la distribution des exemplaires; après sa mort, Chanut en avait encore au moins un à remettre au chancelier Oxenstiern en Suède<sup>b</sup>. Dès 1648, le manuscrit en avait été confié à ses amis de Paris, l'abbé Picot et Clerselier; et dès novembre 1647, une copie avait été envoyée à Stockholm : la reine Christine attendit un an pour remercier, le 12 décembre 1648<sup>c</sup>. Auparavant, le 1<sup>er</sup> février 1647, Descartes résumait, dans une lettre à Chanut, l'essentiel du traité, comme il avait fait déjà à la princesse Élisabeth en 1646 et même en 1645. Celle-ci avait eu communication de la première partie d'abord; le 13 septembre 1645, elle demanda des éclaircissements, que le philosophe s'empressa de lui donner, dans une lettre du 6 octobre; de même pour la seconde partie, dans

a. Tome V, p. 313, l. 15-25, et p. 347, l. 7-8.

b. *Ibid.*, p. 450, l. 2-9 : lettre du 27 nov. 1649. Page 472 : du 22 févr. 1650.

c. *Ibid.*, p. 251. Et lettre du 20 nov. 1647 : p. 87, l. 20-21.



deux lettres de mai 1646 : la troisième partie ne fut rédigée que plus tard<sup>a</sup>. En définitive, c'est Élisabeth qui, le 13 septembre 1645, avait prié Descartes d'étudier les passions, « ces » perturbations de l'âme<sup>b</sup> », comme on les appelait : ce sujet ne pouvait manquer d'être abordé au cours de leur correspondance sur le souverain bien. Mais Descartes y pensait depuis longtemps déjà : à la fin de la quatrième partie des *Principes*, qui en annonçait une cinquième et même une sixième, on trouve quelques mots dans l'article cxc sur les passions, effet naturel de l'union de l'âme et du corps<sup>c</sup>. Et dès 1640, notre philosophe sachant que le médecin Cureau de La Chambre venait de publier un premier volume sur les *Caractères des Passions*, pria Huygens et Mersenne de le lui procurer, le 11 juin ; il s'impatienta même à deux reprises, le 15 septembre et le 28 octobre, de ne pas l'avoir encore reçu<sup>d</sup> ; toutefois il ne manifesta plus, semble-t-il, la même impatience pour le second volume en 1645<sup>e</sup>.

a. Tome IV, p. 600 (1<sup>er</sup> févr. 1647) ; p. 309-313 (6 oct. 1645) ; p. 406 et 413 (mai 1646).

b. *Ibid.*, p. 289, l. 25.

c. Tome VIII, p. 316-317, et t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 311-312.

d. Tome III, p. 87, l. 11-13 ; p. 176, l. 6-7 ; et p. 207, l. 24-26. — CUREAU DE LA CHAMBRE (MARIN), né au Mans en 1594, mourut à Paris, le 29 nov. 1669. Médecin du chancelier Séguier, il fut de l'Académie française dès la fondation en 1635, et plus tard de l'Académie des Sciences. Descartes s'intéressait déjà à ses ouvrages en 1637 (t. I, p. 480-481) ; il ne l'oublia pas plus tard, et lui confia le soin de distribuer quelques exemplaires de son propre *Traité des Passions* (t. V, p. 453-454).

e. C'est à propos de ce second volume que Balzac écrivit, le 15 sept. 1645 : « A Monsieur de La Chambre, Conseiller, & Medecin du Roy, & » ordinaire de Monseigneur le Chancelier... Aprez avoir considéré, » examiné, estudié vostre Livre quinze jours entiers, je conclus que jamais » l'homme n'a connu l'homme à l'esgal de vous. Jamais le Dieu de » Delphes n'a esté plus noblement ni plus ponctuellement obeï : non pas » mesme par celuy à qui il rendit tesmoignage d'une parfaite sagesse ; ni » par celuy qu'on appella autrefois l'*Entendement* ; ni par cét autre qu'on » appelle encore aujourd'huy le *Demon de la Nature*. Ce Demon est » entré à la verité dans l'ame de l'homme, mais il s'est arrestité à la porte : » il n'a fait que vous ouvrir, & vous faire le chemin ; & si j'estois assez

Cureau de la Chambre était médecin, et Descartes espérait sans doute, qu'à ce titre il saurait traiter convenablement des passions. La première fois, en effet, qu'Élisabeth l'entretint de ce sujet, notre philosophe lui recommanda comme étude préparatoire son *Traité des Animaux*<sup>a</sup>, qui était, nous dirions aujourd'hui, un traité d'anatomie et de physiologie. C'est aussi d'ailleurs ce que Descartes entendait par le terme de médecine, et non pas seulement l'art de guérir les maladies : dans son *Discours de la Méthode* il avait mis, disait-il déjà, « quelque peu de médecine », c'est-à-dire une étude sur le mouvement du cœur. Un *Traité des Passions* doit donc commencer par la physique; mais il doit finir par la morale. C'est à propos de morale, en effet, que Descartes sera amené, dans sa correspondance avec Chanut, à lui parler des passions<sup>b</sup>. Elles occupent ainsi, dans l'ensemble de sa philosophie, une place intermédiaire, qui se justifie par leur double nature, résultant de l'union de l'âme et du corps. Nous retrouvons là une des trois ou quatre idées principales de notre philosophe, idée originale et qu'on n'avait pas eue avant lui. Aussi ne fait-il aucun cas de ce que les Anciens nous ont laissé sur les passions : c'est « si peu de chose », dit-il, et « si peu » croyable ! » Au lieu de suivre les chemins battus, plus il s'en éloignera, dit-il encore, plus il aura chance d'approcher de la vérité<sup>c</sup>.

Dans les traités de philosophie scolastique, les passions formaient un chapitre de la morale, comme les météores, un

» hardi, je dirois qu'il n'est que de la baffe Cour, & que vous estes du » Cabinet. Il n'y a coin ni cachette de l'esprit humain, où vous n'ayez » penetré... » (*Les Œuvres de Monsieur de Balzac*, M.DC.LXV. Tome I, p. 539.) Le philosophe, à qui Balzac préfère ainsi La Chambre, ne serait-il point Descartes, que le même Balzac, dans une lettre à Chapelain, du 24 oct. 1644, comparait déjà aux *Démons*, et même aux *grands Démons* ? (Tome II de cette édition, p. 470.)

a. Tome IV, p. 310, l. 3-5.

b. *Ibid.*, p. 442, l. 11-14.

c. Tome XI, p. 328 : *Passions*, partie I, art. 1.



chapitre de la physique<sup>a</sup>. Des deux côtés, on croyait voir des « perturbations », des mouvements violents, sans règle ni loi. Mais Descartes montre que, ni d'un côté ni de l'autre, il n'y a lieu de s'étonner ni d'admirer : tout rentre dans l'ordre de la nature.

Les passions participent au corps et à l'âme considérés dans leur union<sup>b</sup>. On a cru longtemps que cette union était

a. EUSTACHE DE SAINT-PAUL, *Summa Philosophiæ*, 2<sup>e</sup> édition, 1611. (La première édition est de 1609 : Privilège du Roy, donné à Fontainebleau, le deuxiesme iour de Iuin l'an de grace mil six cens neuf.)

*Ethica* : Pars I. De beatitudine. — II. De principiis humanarum actionum. — III. De ipsis actionibus humanis, vbi de passionibus (p. 99-134), deque virtutibus ac vitiis.

Secundus Tractatus huius III<sup>æ</sup> partis : DE PASSIONIBUS ANIMÆ.

Prior disputatio : DE PASSIONIBUS ANIMÆ GENERATIVIM.

Quæstio 1 : *Quid, quotuplex, & in quam corporis parte resideat appetitus sensitiuus* : (Pag. 99.) — 2 : *Quid sint passiones & vnde nascantur*. (Pag. 103.) — 3 : *An omnis passio sit vitiosa, & nunquam cadat in virum sapientem*. (Pag. 106.) — 4 : *An reâ assignetur passionum numerus*. (Pag. 108.)

Posterior disputatio : DE PASSIONIBUS ANIMÆ SPECIATIVIM.

Quæstio 1 : *De Amore & Odio*. (Pag. 110.) — 2 : *De desiderio & fugâ*. (Pag. 117.) — 3 : *De delectatione seu voluptate, & tristitiâ seu dolore*. (Pag. 119.) — 4 : *De spe & desperatione*. (Pag. 125.) — 5 : *De metu & audaciâ*. (Pag. 127.) — 6 : *De irâ*. (Pag. 131.)

Voir aussi ABRA DE RACONIS, *Secunda pars Philosophiæ seu Ethica*, (6<sup>e</sup> édition, 1637) ouvrage souvent réédité à partir de 1617 (t. III, p. 236) :

De Passionibus, seu perturbationibus animæ. (Pag. 649-685.)

Sec. I : DE PASSIONIBUS ANIMÆ IN COMMUNI.

Quæstio 1 : *De nomine & variâ acceptione Passionis*. (Pag. 649.) — 2 : *De existentiâ Passionis*. (Pag. 650.) — 3 : *De essentiâ Passionis*. (Pag. 652.) — 4 : *De affectionibus Passionum*. (Pag. 653.) — *Digressio moralis de Passione Christi*. (Pag. 655.)

Sec. II : DE PASSIONIBUS IN PARTICULARI.

Quæstio 1 : *De Amore & Odio*. (Pag. 659.) — 2 : *De Desiderio & Fugâ*. (Pag. 668.) — 3 : *De Gaudio & Tristitiâ*. (Pag. 671.) — 4 : *De Spe & Desperatione*. (Pag. 677.) — 5 : *De Audaciâ & Timore*. (Pag. 679.) — 6 : *De Irâ*. (Pag. 683.)

b. Tome V, p. 327-370 : *Passions*, Partie I, qui peut se diviser ainsi : art. I-VI, introduction ; VII-XVI, fonctions du corps ; XVII-XXVI, fonctions de l'âme ; XXVII-XXIX, définition des passions ; XXX-XXXIV, union de l'âme et du corps ; XXXV-XL, exemple d'un effet de cette union ; XLI-XLVI,

précisément la vie ; on le croit même encore, comme si la vie tenait à la présence de l'âme dans le corps, et que la mort consistât dans le départ de l'âme. Non pas, dit Descartes : ce n'est point parce que l'âme se retire, que le corps cesse de vivre ; au contraire, c'est parce que le corps a cessé de vivre, que l'âme n'a plus qu'à se retirer. La vie est indépendante de la présence comme de l'absence de l'âme. Elle commence, lorsque l'assemblage d'organes et de membres qui compose le corps, est dans un état convenable, et lorsque le feu qui seul est cause des mouvements de toute la machine, s'allume dans le cœur : l'âme trouvant un corps disposé à la recevoir, et qui toutefois pourrait se passer d'elle, consent à se joindre et à s'unir à lui, et y demeure tant que les fonctions vitales s'accomplissent ; ensuite elle se sépare de lui. Descartes ne craint pas d'insister sur cette indépendance du corps vivant, qui se suffit à lui-même. Il y distingue, d'une part<sup>a</sup>, le mouvement du sang dans les vaisseaux, lequel n'est qu'une circulation des artères aux veines, comme l'a bien montré le médecin anglais Harvey, mais dont la cause n'est pas, comme l'a cru à tort le même Harvey, une « vertu pulsifique » du cœur : c'est un feu, contenu dans celui-ci, et qui est analogue à tous les autres feux, par exemple à celui qui s'allume dans le foin rentré peu sec en grange ; ou bien, c'est un levain, analogue à tous les levains dont on se sert communément, ceux qui font lever le pain ou fermenter la bière. D'autre part<sup>b</sup>, Descartes suppose un mouvement analogue des esprits, lesquels sont aussi des corps, qui partent du cerveau et y reviennent, après avoir causé, notre philosophe indique par quel mécanisme

action directe et indirecte de l'âme ; XLVII-L, conclusion. — Voir t. IV, p. 309, l. 27, à p. 313, l. 13, un résumé de cette première partie.

a. Tome XI, p. 331-334 : art. VII, VIII et IX. Descartes, tout en rendant pleine justice à « Herveus », tient beaucoup à marquer en quoi il diffère de lui. Voir ci-avant, p. 157-158.

b. *Ibid.*, p. 334-336 : art. X et XI. L'art. XI résume l'explication du mouvement des muscles, à laquelle Descartes tenait particulièrement, et qu'il ne pardonna pas à Regius de lui avoir dérobée, pour se l'approprier sans la comprendre. Ci-avant, p. 159-160.



des nerfs, les mouvements des muscles et de tous les membres. Cette machine, qu'il compare<sup>a</sup> tantôt à une montre avec ses rouages et ses aiguilles, tantôt à un jeu d'orgues avec ses tuyaux et ses soufflets, tantôt à ces automates qu'on faisait mouvoir par une habile distribution des eaux dans les jardins du roi, explique la vie partout, dans la plante<sup>b</sup> et dans l'animal, et jusque dans l'homme même. Nul besoin d'une âme « sensitive ni végétative », nul besoin d'aucune « forme substantielle » : toutes les fonctions vitales peuvent se comprendre sans cela.

Par contre, l'âme pourrait également se suffire à elle-même. Elle a ses actions propres, qui sont les actes de sa volonté, et aussi ses passions, au sens large d'abord : à savoir les idées qu'elle reçoit en elle. Mais elle a encore d'autres passions, toujours au sens large : à savoir des perceptions, des sentiments, qu'elle rapporte soit à des objets extérieurs, soit à ses organes corporels ; telles sont les qualités des corps, qu'elle connaît « comme dans les autres corps », et ces sentiments intérieurs, tels que la faim, la soif, qu'elle sent « comme dans son corps ». Elle a enfin des émotions qu'elle ne rapporte qu'à elle, qu'elle sent « comme en elle-même », bien qu'elle les sente aussi dans le corps, et en particulier dans le cœur : et ces émotions au sens restreint cette fois, qui est ici le sens propre, constituent précisément les passions. Toujours une agitation des esprits animaux s'y mêle, et toujours aussi quelque mouvement du sang. Elles apparaissent ainsi comme un effet naturel de l'union de l'âme et du corps. Sans cette union, point de passions. Mais sans les passions, non plus, point d'union. L'âme serait dans le corps comme une étrangère. On aurait, d'un côté, un corps humain, et de l'autre, une âme humaine (ce nom même ne pourrait plus lui convenir) ; on n'aurait point cet être composé des deux, qui est pro-

a. Tome XI, p. 331, l. 1-7, et p. 342, l. 3-5 (montre) ; p. 165-166 (orgues) ; et p. 130-131 (machines artificielles).

b. Tome II, p. 322.

prement l'homme. La notion d'union est d'autant plus nécessaire dans la philosophie de Descartes, qu'il a séparé davantage, en les distinguant l'un de l'autre, deux mondes qui demeureraient autrement sans rapport entre eux : monde de la pensée et monde de l'étendue (celle-ci enveloppant et expliquant la vie même) ; monde des esprits, et monde des corps (y compris les corps vivants). Un troisième monde naît de l'union des deux autres, et c'est lui qui paraît le plus réel des trois : monde de la lumière et des couleurs, et des sons, et de toutes les qualités sensibles, monde des sentiments, monde des passions enfin, ne comprend-il pas, dit Descartes lui-même, « la » plupart des choses qui sont en la nature <sup>a</sup> » ?

Peu importe que notre philosophe s'ingénie ensuite à préciser l'endroit où l'âme s'unit le plus intimement au corps ; il désigne la glande pinéale, qui a la propriété d'être unique, et peut ainsi unifier comme en un centre ce qui lui arrive en double des deux yeux, par exemple, des deux oreilles, etc. <sup>b</sup>. Et peu importe que cette glande soit si difficile à reconnaître : lui-même avoue qu'un certain hiver à Leyde, en 1636-1637, il l'a souvent cherchée en vain avec un vieux professeur d'anatomie, en disséquant des cerveaux <sup>c</sup>. Nous ne voyons là que les efforts méritoires d'un philosophe qui ne s'enferme pas dans son cabinet d'étude, ou plutôt dont le cabinet n'est pas, comme pour tant d'autres, une bibliothèque de livres, mais une cour, sur le derrière de son logis à la campagne, aménagée pour la dissection. Jamais peut-être il n'était plus philosophe, que lorsqu'il ne s'en rapportait qu'à lui-même pour ses observations et ses expériences <sup>d</sup>. Et ce n'était pas seulement le corps qu'il étudiait ainsi, ni le mécanisme de la vie dans les organes ; mais au fond de ce mécanisme même, il essayait de surprendre le fait essentiel de la nature humaine, l'union de notre âme et de notre corps.

a. Tome VIII, p. 315, l. 20-22 ; et t. IX (2<sup>e</sup> partie), p. 310.

b. Tome XI, p. 351-353 : art. xxxi et xxxii.

c. Tome III, p. 48-49.

d. *Ibid.*, p. 353. Et t. IV, p. 247-248.



Les Anciens, et tous les Modernes qui suivaient les Anciens, ne voyaient dans les passions, avons-nous dit, que des perturbations de l'âme ; bien plus, ils imaginaient des combats entre les passions <sup>a</sup>, c'est-à-dire entre les diverses parties de l'âme ainsi divisée, contre elle-même. Descartes n'admet point une telle division ; les faits, qui sont d'ailleurs indéniables, s'expliquent autrement et bien mieux avec son principe de la liaison de l'âme et du corps, lequel comprend deux conséquences. La première est que toute pensée de l'âme est jointe à un mouvement du corps, et inversement. Chaque fois que, pour une cause ou pour une autre, un même mouvement se reproduit, il s'en suivra la même pensée, et aussi chaque fois que nous aurons de nouveau une même pensée, les mouvements corporels qui l'accompagnent, ne manqueront pas de se reproduire. Descartes insiste sur ce principe : il y revient à plusieurs reprises, et toujours avec des exemples appropriés <sup>b</sup>. Mais ce n'est pas tout, et voici la seconde conséquence : l'âme n'est pas tellement asservie au corps, qu'elle ne puisse s'en libérer ; la liaison entre les mouvements et les pensées est assez lâche, pour qu'une pensée puisse se détacher de son mouvement propre et s'attacher à un mouvement voisin. Elle passe ainsi de l'un à l'autre, en vertu de sa mobilité à elle, qui est un effet de sa liberté : ce passage, à vrai dire, ne se fait pas sans effort ni sans lutte, et c'est en quoi consistent les prétendus combats des passions. On remarque déjà quelque chose d'analogue, sans passion toutefois, chez les animaux eux-mêmes. Le premier mouvement d'un chien, à la vue d'une perdrix, est de se jeter sur elle, et lorsqu'il entend un coup de fusil, de se sauver ; mais un chien de chasse, convenablement dressé, fait précisément le contraire : il demeure en arrêt devant le gibier, et y court aussitôt qu'on a tiré <sup>c</sup>. Ce

a. Tome XI, p. 364-366 : art. XLVII.

b. *Ibid.*, pp. 361-362, 368-370, 407 et 428-429 : art. XLIV, L, CVII et CXXXVI. Voir aussi t. IV, p. 408, l. 1-10.

c. Pour cet exemple et les deux qui suivent, voir t. XI : p. 370, l. 1-8 ; p. 369, l. 19-25 ; ou p. 407, l. 13-17, et p. 429, l. 3-21.

dressage des animaux se retrouve chez l'homme, sous le nom d'habitudes, contractées volontairement ou involontairement, à la longue ou en une seule fois; mais il s'y mêle ici de la passion. Vous mangez, par exemple, avec appétit et avec plaisir d'une certaine viande; tout à coup vous y rencontrez quelque chose de fort sale : c'en est assez, vous ne pourrez plus supporter la vue d'une viande semblable; elle vous dégoûte et vous fait horreur. La vue d'un chat, l'odeur des roses, peut exciter, pour toute la vie, de l'aversion, chez un enfant qui aurait été épouvanté par l'un ou fortement incommodé par l'autre, étant au berceau, ou même, par sympathie, lorsqu'il était encore dans le sein de sa mère.

Ces quelques exemples suffisent à Descartes pour établir sa thèse : chaque pensée peut se séparer des mouvements du corps qui lui sont joints d'ordinaire, et s'unir à d'autres mouvements parfois tout opposés. Et c'est ainsi qu'on peut passer d'une passion à l'autre, à volonté, et suivant les convenances ou le besoin. Mais on ne saurait prétendre agir directement sur le corps, et arrêter net tel mouvement du sang ou des esprits : pas plus qu'on ne peut, par exemple, exercer d'action directe sur les muscles de l'œil pour accommoder la pupille aux distances, ni sur les muscles de la langue et du gosier pour proférer certains sons<sup>a</sup>. Mais de même qu'il suffit de penser à regarder de près ou de loin, et à dire les mots d'une phrase, aussitôt les mouvements appropriés s'exécutent sans qu'on sache comment ni lesquels : de même, il suffit, pour se délivrer d'une passion, qu'on se propose d'autres pensées, d'autres actes surtout, d'autres émotions, et peu à peu l'on réussit à faire naître la passion contraire. Pour reprendre l'image d'un combat, ce n'est pas avec ses propres armes, en ne comptant que sur elle-même, que la volonté peut vaincre : c'est en cherchant des alliées parmi les passions contraires, en suscitant celles-ci pour les opposer et finalement les substituer à celles qu'on s'efforce d'évincer de l'âme. Il y a là toute une stratégie, qui demande, dit notre phi-

a. Tome XI, p. 361-362.



losophe, beaucoup d'industrie; mais il ne doute pas d'un heureux succès, et assure que par là nous pouvons acquérir sur nos passions un empire absolu<sup>a</sup>. Ne prétendait-il pas s'être rendu maître de son corps, au point de n'avoir que les rêves qu'il voulait<sup>b</sup>? Il savait aussi ce qui lui pouvait nuire ou profiter, au point d'être pour lui-même son meilleur médecin<sup>c</sup>. En quoi serait-ce plus difficile à chacun, de régler ses passions, et de connaître et de suivre le régime qui lui convient le mieux, au physique et au moral même?

Descartes rejette donc la grande division des Anciens en appétit concupiscible et appétit irascible, qui comprenait toutes les passions<sup>d</sup>. Il examine celles-ci « par ordre »; il en fait le dénombrement<sup>e</sup>. Quarante passions sont ainsi passées en revue,

a. Tome XI, p. 367, l. 1-9, et p. 368, art. L. Voir ci-avant, p. 230.

b. Tome IV, p. 282, l. 17-21. Voir ci-avant, p. 410.

c. *Ibid.*, p. 329-330; et t. V, p. 179.

d. Tome XI, p. 379 : art. LXVIII.

e. La seconde partie du *Traité des Passions* peut se diviser ainsi : t. XI, p. 371-372, art. LI et LII, introduction; p. 373-400, art. LIII-xcv, partie morale; p. 401-431, art. xcvi-cxxxviii, partie physique; p. 432-442, art. cxxxix-cxlviii, usage des passions.

La partie physique se décompose elle-même ainsi : *Admiration*, p. 373, art. LIII; *Estime et Mépris, Générosité ou Magnanimité et Humilité, Orgueil et Bassesse*, p. 373-374, art. LIV; *Vénération et Dédain*, p. 374, art. LV; *Amour et Haine*, p. 374, art. LVI; *Désir*, p. 374-375, art. LVII; *Espérance et Crainte, Jalousie, Sécurité ou Assurance et Désespoir*, p. 375, art. LVIII; *Irrésolution, Courage et Lâcheté, Hardiesse et Peur ou Épouvante*, p. 375-376, art. LIX; *Remords*, p. 376, art. LX; *Joie et Tristesse*, p. 376, art. LXI; *Moquerie, Envie, Pitié*, p. 376-377, art. LXII; *Satisfaction et Repentir*, p. 377, art. LXIII; *Faveur, Reconnaissance*, p. 377-378, art. LXIV; *Indignation, Colère*, p. 378, art. LXV; *Gloire et Honte*, p. 378, art. LXVI; *Dégoût, Allégresse, Regret*, p. 378-379, art. LXVII.

Les noms en italiques sont ceux des six passions principales, p. 380, art. LXIX. Descartes les reprend l'une après l'autre : *Admiration*, p. 380-386, art. LXX-LXXVIII; *Amour et Haine*, p. 387-392, art. LXXIX-LXXXV; *Désir*, p. 392-396, art. LXXXVI-xc; *Joie et Tristesse*, p. 396-400, art. xci-xcv.

La partie physique, à son tour, comprend pour chacune de ces cinq passions primitives (l'*Admiration* étant exclue, et le *Désir* étant placé

dont six principales ; celles-ci constituent comme les « genres », dont les autres sont des « espèces ». Le point de vue d'où il les examine, est celui-ci : en quoi les choses nous sont-elles utiles ou nuisibles, bonnes ou mauvaises ? à nous-mêmes, c'est-à-dire pour commencer, à notre corps ? La vie physique reste, sinon sa principale étude, du moins celle qui n'a cessé de l'occuper et de l'intéresser davantage. On ne peut pas toujours faire des mathématiques ; et mainte fois il se plaint, à propos de problèmes qu'on lui pose, d'être obligé de se remettre à des études qu'il avait depuis longtemps abandonnées. Les expériences de physique plaisaient aussi à son esprit curieux, non pas cependant au point d'en faire beaucoup lui-même : il préférerait philosopher sur les expériences d'autrui, qu'on lui signalait, ou bien il se contentait d'en indiquer de nouvelles, assuré d'avance que le résultat se trouverait conforme à ses théories. Mais ce qui paraît l'avoir passionné, depuis les premiers temps de son séjour en Hollande jusqu'à la fin, à Amsterdam et à Leyde, à Santport, à Endegeest et à Egmond, ce sont les observations d'anatomie qu'il faisait lui-même, en digne petit-fils de son grand-père, le médecin Pierre Descartes, sur des animaux morts ou vivants. Des fœtus de veaux, extraits de la matrice, deux mois, trois mois après la conception ; des embryons de poulets tirés de l'œuf, les premiers jours où il était couvé et les jours suivants jusqu'à l'éclosion, lui livrèrent, il le pensa du moins, le secret de la formation de l'animal<sup>a</sup>. Longtemps il avait hésité, doutant

chaque fois après les quatre autres) : les observations faites sur le cœur, le poumon, l'estomac, p. 401-403, art. xcvi-ci, et les mouvements du sang et des esprits, p. 403-407, art. cii-cvi ; les causes originelles de ces mouvements, avant la naissance, p. 407-411, art. cvii-cxi ; les signes extérieurs de ces cinq passions, p. 411-429, art. cxii-cxxxvi ; usage de ces passions par rapport au corps, p. 429-431, art. cxxxvii et cxxxviii.

Enfin, en manière de conclusion, usage de ces mêmes passions par rapport à l'âme, et en particulier le moyen de régler les désirs, p. 432-442, art. cxxxix-cxlviii.

a. Tome IV, p. 555, l. 9-13 : lettre du 2 nov. 1646. Voir surtout, t. XI, p. 549-621.



de lui; il parut même renoncer à expliquer cette formation; mais à la fin, il crut de bonne foi y réussir<sup>a</sup>. Et ne distinguant pas entre les êtres vivants, l'explication de l'être humain ne lui parut pas offrir plus de difficultés que celle des autres animaux.

Mais s'il croyait pouvoir expliquer comment se forment les organes et les membres, en un mot le corps, pourquoi n'expliquerait-il pas aussi l'âme, dont toute l'essence n'est que de penser? On s'étonna d'abord, et bientôt on se moquera de la théorie cartésienne de l'enfant, philosophe précoce qui pense dès le sein de sa mère. Pense-t-il cependant, au point de faire de la métaphysique déjà? Assurément non, et Descartes ne le prétend pas non plus. L'enfant encore à naître n'est toutefois point sans avoir des pensées obscures et confuses, des émotions, des passions. Descartes remonte jusque-là pour expliquer l'origine des passions principales<sup>b</sup>: que l'enfant reçoive de sa mère une bonne nourriture en abondance, il en éprouve de la joie et il aime cette nourriture; qu'elle soit insuffisante ou mauvaise, il ressent, au contraire, de la tristesse et du dégoût qui est déjà de la haine. L'explication est tirée de bien loin, en apparence; en réalité, elle est toute proche de nous, elle est prise au plus profond de notre être physique. Avant de la publier en 1649, c'est elle que Descartes avait résumée d'une façon si nette<sup>c</sup> à Chanut, le 1<sup>er</sup> février 1647, et déjà même à la princesse Élisabeth, en mai 1646.

Ces quatre passions primitives : tristesse et joie, haine et amour, qui prennent ainsi naissance avec la vie physique, ne tardent pas à avoir d'autres objets. Sans doute, elles retiendront toujours quelque chose de leur origine; les mouvements intérieurs des esprits et du sang, qui les accompagnent, demeureront les mêmes pendant tout le cours de notre existence; les effets sur le cœur, sur le poumon, sur l'estomac,

a. Tome V, p. 112, l. 19-25 : lettre du 31 janvier 1648. (Corriger en haut de la page 113 : 31, et non 25.) Voir aussi t. I, p. 254, l. 5-9, et p. 263, l. 1-8 : lettres de juin et de nov. ou déc. 1632.

b. Tome XI, p. 407-411 : art. cvii-cxi.

c. Tome IV, p. 604, l. 17, à p. 626, l. 27; et p. 409, l. 6-19.

resteront aussi les mêmes; enfin plus tard les signes extérieurs, actions des yeux et du visage, changements de couleur, tremblements, langueur, pâmoison même, et le rire et les larmes, et les gémissements, et les soupirs, tout cela subsiste, bien que nous puissions parfois le modifier à notre gré<sup>a</sup>. C'est la partie physique des passions, sur laquelle Élisabeth n'était pas sans faire quelques réserves.

En revanche, elle approuvait entièrement la partie morale<sup>b</sup>. A mesure que s'accroît notre existence humaine ou de ce composé que nous sommes d'un corps et d'une âme, on voit se développer aussi nos passions. L'amour, par exemple, reste bien le même en son fonds, et se ressent toujours de ce qu'il a été d'abord; mais à quoi ne peut-il pas ensuite s'appliquer? Amour du vin chez un ivrogne, et chez un brutal (nous dirions aujourd'hui une brute) amour d'une femme jusqu'à lui faire violence; amour de l'argent chez un avare, amour des honneurs chez un ambitieux; amour d'un honnête homme pour son ami ou pour sa maîtresse, amour d'un bon père pour ses enfants<sup>c</sup>. Ici intervient un élément d'appréciation que nous retrouverons bientôt, et qui ennoblit singulièrement l'amour. Celui-ci par ses racines tient, nous l'avons vu, au plus profond de la vie animale; mais il grandit, il s'élève; en lui finalement comme en sa fleur s'épanouit l'humanité. Toujours, quand on aime, on prétend former un tout avec ce qu'on aime: un tout dont on est soi-même une partie, et ce qu'on aime, l'autre partie<sup>d</sup>. Laquelle des deux doit-on préférer? Descartes distingue trois cas. Ou bien cette autre partie ne nous vaut pas: c'est, par exemple, une fleur, un oiseau, un cheval; en ce cas, ce serait folie de ne pas nous préférer nous-mêmes. Ou bien

a. Tome XI, p. 411, l. 21-25, où ces signes sont énumérés. Descartes les reprend ensuite l'un après l'autre, p. 412-428 : art. cxiiii-cxxxv.

b. Tome IV, p. 404 (notamment l. 14-18) à p. 405 : lettre du 25 avril 1646.

c. Tome XI, p. 388-389 : art. lxxxii.

d. *Ibid.*, p. 389-391 : art. lxxxii. Et t. IV, p. 611-613 : lettre du 1<sup>er</sup> févr. 1647.



nous estimons cette autre partie autant que nous, comme cela arrive dans l'amitié, qui suppose l'égalité; alors on doit plutôt pencher pour autrui que pour soi : un ami se jette au devant du danger qui menace son ami, Nisus se dévoue pour Euryale. Ou bien enfin nous estimons plus que nous l'objet de notre amour : par exemple, un père ne considère pas seulement ses enfants comme d'autres soi-même; il se les représente, eux et lui, comme un tout dont il n'est que la moindre partie; il préfère donc souvent leurs intérêts aux siens, et ne craint pas de se perdre pour les sauver. La tendresse paternelle allant jusque-là, selon Descartes, faut-il voir dans cette phrase une révélation sur les sentiments qu'il supposait à son père en son endroit, et qu'il aurait eus lui-même à l'égard de son enfant? C'est encore ainsi qu'un homme d'honneur aime son prince ou son pays, ou même un personnage au service duquel il s'est engagé : en ce cas, c'est lui qui est la moindre partie du tout, et lorsqu'il le faut, sans hésiter, il se sacrifie. La passion de l'amour atteint ainsi un haut degré de noblesse, et prend un caractère chevaleresque, peu connu des Anciens (encore Descartes rappelle-t-il l'exemple des Décies)<sup>a</sup>, et qui ressemble plutôt au point d'honneur d'un gentilhomme français du temps de Louis XIII. Aussi rejette-t-il encore une distinction communément reçue dans l'École, entre l'amour « de bienveillance » et l'amour « de concupiscence<sup>b</sup> ». Le véritable amour ne connaît que le bien de ce qu'il aime; quant à l'autre amour, qui ne songe qu'à la possession et à la jouissance, ce n'est point tant de l'amour que du désir, et notre philosophe l'étudiera avec cette dernière passion.

Ici encore Descartes se sépare des Anciens, qui distinguaient, comme deux passions différentes, le désir et son contraire<sup>c</sup>. Mais, dit-il, en désirant et recherchant les richesses, on fuit la pauvreté; et en fuyant les maladies, on recherche la santé.

a. Tome XI, p. 461-462 : art. CLXXXIII.

b. *Ibid.*, p. 388 : art. LXXXI. Et t. IV, p. 606, l. 20-27.

c. *Ibid.*, p. 393 : art. LXXXVII.

C'est un seul et même mouvement qui nous rapproche d'un bien et nous éloigne du mal qui lui est opposé; et ce mouvement constitue une seule et même passion. Le désir joue un très grand rôle dans notre vie, et la morale a pour objet précisément de le régler<sup>a</sup>. Il se mêle en effet à toutes les autres passions; en particulier, il est au fond de ce qu'on appelle communément l'amour, qui fournit aux romanciers et aux poètes le principal sujet de leurs fictions<sup>b</sup>. A voir le succès de celles-ci auprès des lecteurs (et Descartes ne s'excepte pas du nombre), elles ne flattent pas seulement un goût superficiel, mais elles donnent satisfaction à un véritable besoin de l'homme. Descartes regarde la lecture des romans et la représentation des pièces de théâtre, notamment des tragédies, comme un dérivatif (il n'emploie pas ce mot, non plus que celui de purgatif, qui était, le savait-il, celui d'Aristote); on prend plaisir à suivre des aventures et des péripéties, dont on est soi-même exempt et dont les victimes ne sont que des personnages imaginaires; on n'en souffre pas proprement, ni pour soi, ni pour eux, et ce qu'on éprouve est plutôt du plaisir<sup>c</sup>. Notre philosophe ne conseille-t-il pas de considérer les tragédies réelles qui se jouent parfois sur la scène du monde, comme un simple spectacle, et d'y prendre le même genre d'intérêt : ces tragédies eussent-elles le dénouement classique, qui ne va jamais sans effusion de sang<sup>d</sup>.

Mais si ces passions menacent de devenir réelles en nous, et surtout de se porter aux excès, le danger est grave, et il faut y remédier. Nous retrouvons alors une des deux principales maximes de morale, que Descartes s'était prescrites dès 1619, et qu'il avait énoncées en 1637 : distinguer les choses qui dépendent entièrement de nous, et celles qui n'en dépendent point, régler nos désirs en conséquence, et au besoin les

a. Tome XI, p. 436, l. 16-18.

b. *Ibid.*, p. 396, l. 12-18 : art. xc, fin.

c. *Ibid.*, p. 399, l. 20-28; et p. 441, l. 15-24.

d. Tome IV, p. 309, l. 7-26, et p. 322, l. 9-13.



changer plutôt que l'ordre du monde<sup>a</sup>. Cet ordre a été établi, en effet, de toute éternité par la Providence, et demeure donc, même pour elle, immuable à jamais. Il ne laisse aucune place à la Fortune, et notre philosophe combat à ce sujet l'erreur générale. Quelle apparence de pouvoir fléchir en notre faveur une prétendue déesse, qui n'existe pas, et détourner le cours des choses, lequel est tracé immuablement? Ce serait peine perdue, en vérité, et tenter l'impossible. Ramenons donc nos désirs dans de justes bornes, et ne leur donnons que des objets qu'il est en notre pouvoir d'atteindre. Descartes se garde bien cependant de les supprimer et de rendre l'âme impassible. Rien ne serait plus contraire à notre nature, et contraire aussi à sa doctrine : l'âme réduite à elle-même, entièrement séparée du corps, sans passion ni désir, serait bien encore un entendement, un esprit, et si l'on veut même une âme : ce ne serait plus un être humain, et c'est l'homme complet, union d'une âme et d'un corps, qu'étudie notre philosophe. Il ne veut point de ces systèmes de morale, comme ceux des stoïciens, « palais » superbes et magnifiques », dit-il, « qui n'étaient bâtis que » sur du sable et sur de la boue<sup>b</sup> ».

Mais où son originalité apparaît pleinement (et tout ce qui précède, le faisait pressentir déjà), c'est lorsqu'aux cinq passions principales que nous venons d'énumérer, Descartes ajoute l'admiration<sup>c</sup>. Il lui donne la place d'honneur, avant toutes les autres, comme à la passion proprement humaine. Joie et tristesse, amour et haine, désir aussi, se rapportent à la vie totale, à la vie du corps au moins autant qu'à la vie de l'âme; elles ont même dans la vie physique seule leur origine. L'admiration aussi peut-être, mais bien moins qu'elles, et pour s'en dégager bientôt, et s'appliquer à son objet propre qui est la vie intellectuelle et morale, nous dirions aujourd'hui sociale

a. Tome XI, p. 436-440 : art. CXLIV-CXLVI. Voir ci-avant p. 56-58, et p. 415-416.

b. Tome VI, p. 7-8.

c. Tome XI, p. 373 et p. 380-386 : art. LIII et art. LXX-LXXVIII.

également. Toutefois Descartes n'insiste pas beaucoup sur l'admiration, au point de vue intellectuel<sup>a</sup> : il s'en méfierait plutôt, et volontiers il la réprimerait, surtout lorsqu'elle en vient à cet excès qui est l'étonnement. Rien alors n'est plus nuisible à la science ; car le savant doit s'habituer à tout examiner de sang-froid, même les choses rares et extraordinaires. L'admiration n'est utile que dans la mesure où elle excite la curiosité.

Mais au point de vue moral<sup>b</sup>, il en va tout autrement. L'admiration engendre d'abord l'estime ou le mépris, selon l'opinion qu'on a de la valeur d'une chose et surtout d'une personne. Descartes ne cesse de le redire : un des principaux objets de notre admiration, c'est le libre arbitre ou la liberté, en nous et en autrui, et qui rend l'homme semblable à Dieu. Nous touchons ici au fond de sa pensée ; et nous sommes au cœur de sa doctrine des passions. Cette estime singulière que chacun a de soi-même, en tant que cause libre, qui peut et qui doit faire usage de sa liberté (un bon usage, certes, mais quand même il serait mauvais, simplement un usage, pourvu qu'il se croie bon<sup>c</sup>), c'est la générosité. Le mot est de Descartes, dans

a. Mêmes articles. En particulier : p. 383, l. 6-12.

b. Tome XI, p. 443-456 : art. CXLIX-CLXIV. L'Admiration avec ses espèces : Estime et Mépris, p. 443-445, art. CXLIX-CLII ; Générosité et Humilité vertueuse p. 445-448, art. CLIII-CLVI ; Orgueil et Humilité vicieuse, p. 448-454, art. CLVII-CLXI, Vénération et Dédain p. 454-456, art. CLXII-CLXIV.

c. *Ibid.*, p. 446, l. 1-10, et p. 454, l. 6-8. Voir, à ce sujet : *Le Héros cornélien et le « Généreux » selon Descartes*, par GUSTAVE LANSON. *Hommes et Livres. Études morales et littéraires*. (Paris, Lecène et Oudin, 1895, p. 113-133.) Et aussi : *Le roman français. L'âme généreuse. La Princesse de Clèves*, par VICTOR CHERBULIEZ. (*Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1910.) On ne saurait assurer, toutefois, ni que Descartes ait lu Corneille, ni que Corneille ait lu Descartes. Constatons seulement que Corneille fut aussitôt connu en Hollande. En voici au moins deux preuves :

1° *Relation de ce qui s'est passé à La Haye au mois de fevrier, l'an 1638 : les festins, comedies, bals, courses de bague & autres magnificences faites au mariage de Monsieur de Brederode & de Mademoiselle de Solms*. (La Haye, de l'imprimerie de Theodore Maire, 1638, in-f°.) Page 5 : « ... à l'issuë du foupper, la Comedie du *Cid* fut jouëe par



le sens de passion et de vertu tout ensemble, la première de toutes les passions en noblesse et en dignité, et la clé de toutes les vertus, la même qu'il a définie ailleurs la fermeté et constance dans nos résolutions. Il revendique comme sienne cette générosité. Les Anciens l'ont peu connue, dit-il, et l'appelaient Magnanimité<sup>a</sup>. Descartes renonce à ce nom, qui traduit mal sa pensée, et emprunte un terme à la langue commune, pour l'introduire dans la philosophie.

Il tire de là d'importantes conséquences. Les Anciens distinguaient, en les opposant, Magnanimité et Humilité<sup>b</sup>. Descartes rejette cette opposition. Il y a une bonne humilité, une humilité vertueuse, parfaitement compatible avec la générosité : celle-ci fait qu'on s'estime beaucoup, et l'autre, qu'on ne s'estime pas trop cependant ; elle donne à l'homme le sentiment de ses faiblesses<sup>c</sup>, et lui fait reconnaître qu'il n'est qu'un homme, après tout, et non pas un dieu. Par là, Descartes répond d'avance à Pascal, qui fera un crime aux Stoïciens de leur « superbe diabolique ». De même, en revanche, il note

» la troupe des Comédiens du Prince arrivés à propos de France. »

2° *Le Cid. Tragi-comédie nouvelle*. Par le sieur CORNEILLE. (Iouste la copie imprimée à Paris, 1638, pet. in-8, Elzevier, Leyde.) On trouve dans le même volume une suite donnée par Urbain Chevreau au chef-d'œuvre de Corneille : *Le Mariage du Cid*.

Les Elzeviers imprimèrent encore *le Cid* en 1641 et 1644 ; *Horace*, en 1641, 1645, 1647 ; *Cinna*, en 1644 et 1648 ; *Polyeucte*, aux mêmes dates ; *la Mort de Pompée*, mêmes dates encore ; *l'Illustre Theatre*, en 1644, réunissant en un volume les cinq pièces précédentes ; *le menteur* et *la Suite du menteur*, 1645 et 1647 ; *Rodogune*, 1647. Nous ne parlons point des éditions postérieures à la mort de Descartes. Rappelons, enfin, qu'on jouait Corneille à la cour palatine, ci-avant, p. 403.

a. Tome XI, p. 453, l. 22-25, et p. 374, l. 1.

b. « Autrefois la Magnanimité & l'Humilité pouvoient estre deux » choses contraires, mais depuis que les principes de la Morale ont esté » changez par les maximes de l'Evangile... » (*Œuvres de M. de Balzac*, M.DC.LXV, t. I, p. 105.) Et encore, lettre à Chapelain, 6 avril 1637 : « La Modestie est la plus belle chose du monde... Il y a pourtant un » Orgueil magnanime que la Philosophie ne desapprouve pas, & Aristote » en dit des merveilles dans ses Ethiques. » (*Ibid.*, p. 744.)

c. Tome XI, p. 447 : art. clv.

une fausse générosité, qui n'en a que l'apparence, et qui est plutôt de l'orgueil, un injuste orgueil, pour des choses qui n'en valent pas la peine et ne sont pas des biens véritables : richesse, naissance, et autres avantages extérieurs. Cet orgueil n'exclut pas, il implique souvent, au contraire, une fausse humilité, une humilité vicieuse<sup>a</sup>. Et Descartes condamne ces deux passions, qui prennent effrontément le masque des deux précédentes; il a ses raisons pour cela, que nous verrons bientôt.

En attendant, il signale l'heureux effet de la générosité, chaque fois qu'elle se joint à telle ou telle autre passion. Déjà tout à l'heure, par elle l'amour était comme transfiguré<sup>b</sup>. C'est par elle aussi que nous avons la force de lutter contre nos désirs, ou puisque la lutte directe est presque impossible, de préparer de loin le triomphe de la volonté<sup>c</sup>. Maintenant elle ennoblit parfois des passions inférieures, par exemple la jalousie : il y a une jalousie louable, en effet, celle du capitaine jaloux de conserver à son prince une place qui lui a été confiée<sup>d</sup>; celle de l'honnête femme jalouse de son honneur, et

a. Tome XI, p. 450 : art. CLIX.

b. *Ibid.*, p. 390, l. 10-15.

c. *Ibid.*, p. 438, l. 1-2, et p. 448, l. 4-6.

d. *Ibid.*, p. 458, l. 6-19. Voir aussi t. II, p. 64-65. On songe involontairement à ces paroles d'un contemporain de Descartes, Abraham Fabert (1599-1662), lesquelles ont été gravées en 1842 sur le socle de sa statue à Metz : « *Si pour empêcher qu'une place | que le Roi m'a confiée | ne tombât au pouvoir de l'ennemi, | il falloit mettre à la brèche | ma personne, | ma famille & tout mon bien, | je ne balancerois pas un moment à le faire.* » Nous n'avons pu d'ailleurs trouver aucune trace de relations entre Descartes et Fabert, bien que Baillet ait assuré (*loc. cit.*, t. II, p. 176) l'existence de telles relations, peut-être parce que Fabert avait pris part au siège de La Rochelle, où Baillet pensait que Descartes s'était aussi trouvé.

Citons encore ce trait de Fabert : « *Lorsqu'il visitoit les travaux de Sédan, | il étoit environné d'Officiers & de Bourgeois ; il parloit aux uns & | aux autres avec un air naturel qui lui gaignoit leur confiance. Retour- | nant un jour au Château par la Ville, une Sédanoise barra le chemin, | & lui dit, les larmes aux yeux : Vous voyez, Monseigneur, une mère | bien à plaindre : mon fils que je vous ai présenté il y a quelques jours,*



qui ne saurait prendre trop de soin pour le maintenir intact : dans les deux cas, une telle jalousie est le fait d'une âme généreuse<sup>a</sup>. Mais il y a une jalousie blâmable, celle du mari qui surveille trop sa femme et la tourmente, n'étant pas assez sûr de se l'attacher par son mérite propre : il manque en cela de générosité<sup>b</sup>. On retrouve, dans d'autres passions, des effets semblables<sup>c</sup>. C'est la générosité qui, chez les âmes fortes, entretient la pitié, laquelle ne serait sans cela que vaine sensibilité et faiblesse ; c'est elle qui entretient aussi la reconnaissance, passion des cœurs bien nés, et qui arrête à temps l'indignation, et l'empêche de dégénérer en colère. Les Anciens avaient fait de celle-ci une passion principale. En effet, elle est des plus violentes, et Descartes recommande fort de s'en garder, ou plutôt de la modérer. Mais cependant, si nous sommes offensés ? Alors, dit Descartes, « nous devons tâcher » d'élever si haut notre esprit, que les offenses qu'on nous

» *& qui vous a paru si sage & si sçavant, est devenu fou : je lui ai entendu*  
 » *hier soutenir à ses amis, que la Terre tournoit autour du Soleil.*  
 » *Peut-on voir une folie semblable ? Que ferai-je de ce malheureux ? —*  
 » *Envoyez-le moi, dit Fabert, je le guérirai.* Il eut bien de la peine à  
 » s'empêcher de rire. Il penfoit comme le jeune homme, qu'il admit à  
 » sa table ; il l'entretint sur l'astronomie, & lui conseilla de ménager son  
 » sçavoir en présence de sa mère. » (*Vie de M. le Marquis de Fabert,*  
*Maréchal de France, par le P. BARRE, Paris, Hérisant, 2 vol. in-12,*  
*1752. Tome II, p. 304-305) : anecdote empruntée aux *Mémoires de**

*M. de Termes, secrétaire, agent et exécuteur testamentaire de Fabert.*  
 Sur cette question du mouvement de la terre, Chapelain écrivait à Balzac, le 19 février 1640 : « ... Vous avés esté cause que j'ay acheté le » *Philolaus* du Sr Bouillaud, après lequel il y auroit grande opiniafreté » de croire que Copernic fut un extravagant, & qu'Aristote eust raison de » mettre la Terre dans le centre. Je vous avoue que j'ay bien du plaisir » de croire que je suis sur la Terre comme dans un vaisseau & que je » voyage perpetuellement par les lieux autour de ce bel Astre que vous » aymés tant & qui vous a fait dire que vous estes Solaire. » (*Lettres de Jean Chapelain, Paris, Impr. Nat., t. I, 1880, p. 575.*)

a. Tome XI, p. 458, l. 10-13.

b. *Ibid.*, p. 458-459 : art. CLXIX.

c. *Ibid.*, p. 469-470 (pitié) ; p. 474, l. 6-8 (reconnaissance) ; et p. 480-481, art. CCII et CCIII (colère).

» peut faire, ne parviennent jamais jusqu'à nous<sup>a</sup> ». Et nous en sommes capables par un suprême effort de générosité. Jamais philosophe ne s'était fait une idée aussi haute de l'homme, tout en demeurant dans les limites de l'humanité.

Car cette morale de Descartes est toute philosophique, et la théologie n'y a point de part. A peine nomme-t-il celle-ci une ou deux fois, et pour lui imprimer en passant, du moins à celle qui n'est qu'hypocrisie, une énergique flétrissure. Lorsqu'il oppose à la générosité l'orgueil mêlé de bassesse chez les esprits faibles, on ne peut s'empêcher de penser, comme il pensait sans doute lui-même, à un Voët, par exemple (et combien de théologiens, dans toutes les sectes, ressemblent à Voët !) Et il rapproche de ceux-ci, comme semblables au fond, ces esprits bas et faibles, prétendus esprits forts, « qui passent » si promptement de l'extrême impiété à la superstition, puis » de la superstition à l'impiété : en sorte », ajoute-t-il, « qu'il » n'y a aucun vice ni aucun dérèglement d'esprit, dont ils ne » soient capables<sup>b</sup> ». Plus loin, à propos de la satisfaction de soi-même, si légitime et si douce à la fois chez un homme vertueux, mais impertinente et ridicule, lorsqu'elle est mal fondée, il prend à parti et malmène rudement ces faux dévots, ces bigots, comme il les appelle, à qui sous prétexte de zèle leur passion dicte parfois les plus grands crimes, « comme de » trahir des villes, de tuer des princes, d'exterminer des » peuples entiers, — pour cela seul qu'ils ne suivent pas leurs » opinions<sup>c</sup> ».

Ainsi s'achève, par des considérations de la plus haute moralité, un ouvrage qui prenait son point de départ dans la vie physique. Ce commencement jetait un jour nouveau sur l'origine des passions, que la théologie enveloppait de mystère. Elle les considérait comme un effet du péché, comme le triste héritage d'une faute originelle, comme une corruption

a. Tome IV, p. 538, l. 14-16.

b. Tome XI, p. 456, l. 3-12 : art. CLXIV.

c. *Ibid.*, p. 472, l. 2-15 : art. CXC.



à tout jamais de notre nature ; donc elle les jugeait radicalement mauvaises. Mais elles sont simplement l'effet naturel de l'union de l'âme et du corps ; elles tiennent à l'essence même de l'homme tel qu'il nous est donné, et que nous ne saurions concevoir autrement. Aussi sont-elles *presque toutes* bonnes, écrivait Descartes à Chanut ; il dit même résolument, dans son *Traité*, qu'elles sont *toutes* bonnes <sup>a</sup>.

Il n'en réproûve que le mauvais usage et l'excès ; encore donne-t-il deux moyens sûrs d'y remédier : moyen intellectuel, tiré de la distinction entre ce qui dépend de nous et ce qui n'en dépend point, entre ce qu'il y a de bon et de mauvais dans les objets, en quoi les passions nous trompent toujours ; moyen éminemment moral aussi, tiré de la volonté ou de la ferme et constante résolution de bien faire. On reconnaît là les deux principales maximes de la morale, sur lesquelles notre philosophe n'a point varié. Que les passions soient naturelles à l'homme, c'est l'évidence même : « l'âme n'aurait pas sujet » de demeurer jointe au corps un seul moment, si elle ne les » pouvait ressentir <sup>b</sup> ». Que toutes deviennent bonnes, si l'on en fait un bon usage, voilà qui est incontestable encore : « en » cela seul consiste toute la douceur et la félicité de notre » vie », écrit Descartes dans une lettre privée, et c'est sur ce même mot qu'il termine son *Traité* : « les hommes que les » passions peuvent le plus émouvoir, sont aussi capables de » goûter en cette vie le plus de douceur <sup>c</sup>. » On comprend alors ces paroles de la reine Christine à Chanut, que « la condition de M. Descartes lui semblait digne d'envie, et qu'il » était le plus heureux des hommes <sup>d</sup> ».

a. Tome IV, p. 538, l. 8 ; et t. XI, p. 485, l. 25.

b. *Ibid.*, p. 538, l. 8-11.

c. Tome V, p. 135, l. 7-8 ; et t. XI, p. 488, l. 12-14.

d. Tome X, p. 619, l. 17-20 : lettre de Chanut, 11 mai 1647.

# CHAPITRE V

## DESCARTES EN SUÈDE

SA MORT A STOCKHOLM

(1649-1650)

La reine Christine de Suède disait à Chanut en 1646 : « Il » y a vingt ans, on ne connaissait point les Suédois hors le » Nord. Il faut que nous fassions quelque chose de grand, » pour établir une longue réputation<sup>a</sup>. » Gustave-Adolphe venait de donner à son pays la gloire des armes dans cette guerre de Trente ans, où ses lieutenants et ses soldats continuèrent de s'illustrer, après qu'il fut tombé lui-même en héros sur le champ de bataille de Lutzen, le 16 novembre 1632. Sa fille, pour compléter l'œuvre paternelle, avait « le grand des- » sein de polir et de cultiver ensuite le royaume pendant la » paix<sup>b</sup> ». Des savants en tout genre, aussi bien que des artistes, furent donc invités à se rendre à Stockholm, d'Allemagne, de Hollande et de France : le plus célèbre de tous est certainement Descartes.

a. Propos rapporté dans une lettre du 23 juin 1646. (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 433.) Christine était née le 18 déc. 1626.

b. Lettre de Chanut, 2 janv. 1649, sur « le commerce entre les deux » nations, duquel sa Majesté conçoit de bonnes esperances pour la com- » modité de son royaume, qu'elle a grand dessein de polir & cultiver pen- » dant la paix ». (*Ibid.*, 17965, p. 17 v.) « Plusieurs fois elle me repeta » qu'en six jours de beau temps on peut d'un mesme vent passer de Got- » tembourg en France. » (*Ibid.*, p. 18.)



Toute une négociation, pour le décider, fut habilement conduite par le résident français à Stockholm, Pierre Chanut<sup>a</sup>.

a. CHANUT (Hector-Pierre) naquit le 22 février 1601, d'une famille auvergnate. Toutefois il n'est pas né à Riom, comme on l'a cru longtemps, ni même, ce semble, à Paris (en tout cas, la maison familiale, rue de Beaurepaire, paroisse de Saint-Sauveur, ne fut acquise par son père que le 22 avril 1606). Il naquit sans doute à Blois, qui était le pays de sa mère; dans une lettre à un sien cousin, M. de Meules, 6 janvier 1646, il lui parle de « nostre patrie de Blois ». (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 54 verso.) Trésorier de France, et général des finances à Riom (lettres patentes du 14 nov. 1623, enregistrées le 23), il prêta serment le 11 janv. 1624; plus tard, en 1637, il devint en outre l'un des quatre présidents du Bureau des finances de Riom. En 1626, il avait épousé à Paris, en l'église de Saint-Sauveur, *Marguerite* CLERSELIER: fiançailles, 23 août, et mariage, 1<sup>er</sup> septembre. Ils eurent jusqu'à huit enfants, dont voici les noms avec les dates de naissance (ou de baptême) : *Anne*, 9 oct. 1627; *Marguerite*, 29 août 1630; *Martial*, 21 oct. 1631; *Anne* encore, 17 août 1634 (l'aînée était sans doute morte, et celle-ci mourut de même en bas âge); *Hector*, 18 nov. 1635; *Marie*, 8 déc. 1636; *Rodolphe*, 3 mai 1638; *Geneviève*, 27 janv. 1641. Chanut, conseiller au Grand Conseil, 4 nov. 1641, fut nommé résident du roi en Suède, août 1645, puis ambassadeur, oct. 1649. Il avait été fait Conseiller d'État, 25 juin 1647. Plénipotentiaire à Lubeck, 16 sept. 1652, pour la paix entre la Suède et la Pologne, puis ambassadeur en Hollande, 1653-1655. De retour en France, il se démit de sa charge de trésorier qu'il avait conservée, en faveur de son fils *Hector*, 1658, et mourut dans sa terre de Livry, près de Paris, 19 juillet 1662.

Son fils *Hector-Pierre*, né le 18 nov. 1635, devint donc trésorier de France au Bureau de Riom à sa place, 14 mai 1658; entra au Grand Conseil, 12 sept. 1664; se maria aussitôt, 21 sept. 1664, avec *Marie-Charlotte* CHOMEL, et mourut, jeune encore, 18 juillet 1667, à Paris, où il fut inhumé le 19, en l'église Saint-Sauveur. Nous avons cru, à tort, que cette date était celle de la mort de son père. Celui-ci mourut le 19 juillet 1662 : ce qui explique que la dédicace de Clerselier à Chanut, en tête du tome I des *Lettres de M. Descartes*, 2<sup>e</sup> édition (achevée d'imprimer le 30 mars 1663), parle de la « gloire » dont son ami jouissait déjà dans le ciel. (Corriger, en ce sens, notre note *b*, t. V, p. 618.)

Un autre fils de Chanut, *Martial*, né le 21 oct. 1631, devint abbé commendataire d'Issoire. Il fut aumônier de la reine Anne d'Autriche, et Visiteur général des Carmélites en France. Il recueillit, dans la succession de son frère *Hector*, la charge de trésorier de France à Riom, et l'exerça. Il mourut subitement à Paris, 13 déc. 1695.

Tous ces renseignements sont empruntés au *Bulletin historique et*

Ce fut lui qui, peu à peu, donna à Christine la curiosité de connaître la philosophie nouvelle et surtout le philosophe, au

*scientifique de l'Auvergne*, année 1899 et suivantes, articles d'Albert Ojardias : *Pierre Chanut ou Un Diplomate riomois au XVII<sup>e</sup> siècle*.

Voici, en outre, un curieux document, reproduit en ce *Bulletin* (1899, p. 154-155), de la main de Chanut lui-même :

« Anno Domini 1631, cùm Natalis dies 22 Februarii admovisset »  
 » ætatis numerandæ (*occasione* ?), & 30 reperissem, invasit me subita »  
 » mæstitia & percussit admirantem, quomodo sine sensu vitæ perve- »  
 » nissem ad ejus culmen, à quo lux quælibet fit obscurior, & dies nostri »  
 » ad occasum inclinare incipiunt. Visa est mihi rerum facies momento »  
 » mutata, & tunc primùm me hominem agnovi : nondum enim apud »  
 » me constiterat, quis vitæ modus & usus esset, sed ne quidem certò »  
 » sciebam an viverem. Ergò commotus annorum numero, & ad æstima- »  
 » tionem fortis humanæ conversus, de vitæ ratione seriò institui, ut quos- »  
 » cunque mihi Deus indulgeret annos, sciens prudensque viverem. »  
 » Multos dies frustra consumpsit hæc meditatio, cùm sine lege vagaretur »  
 » animus, modò præteriti temporis recordatione confusus, modò trepi- »  
 » dans aut erectus ad futura, modò refugiens ab ægrotudine curarum, »  
 » inassuetus tam arduæ contemplationi. Et certè ad pristinum torporem »  
 » decidisset, nisi divinæ bonitatis gratia propè deficientem excitasset. Illà »  
 » duce factus confidentior, & temporis utriusque terminos uno quasi »  
 » intuitu conjungens, de toto vitæ statu planè deliberare sum aggressus. »  
 » Ac ne me ipsum aliquandò temeritatis arguerem, aut ætatis decursu in »  
 » immensâ casuum varietate positæ leges everterentur, omnia diligen- »  
 » tissimè circumspexi, singula diù pensitavi, denique Deo inspirante, quod »  
 » vitæ superest his institutis regere institui :

« Verà pietate Deum colere, verè Christum confiteri, summum bonum »  
 » in vitæ sanctitate constituere, ad eam pro viribus eniti. Paulatim evin- »  
 » cere, ut animus se dominum corporis recognoscat, & imperet. Quærere »  
 » in meditatione & amore Dei causas lætitiæ, minùs in dies sensuum blan- »  
 » ditiis credere, ne mens indignè serviat alienis voluptatibus, sed potiùs à »  
 » felicitate mentis aviditas sensuum impleatur. »

« Fortunæ bona neque amare nimium, neque aspernari ; relicta à paren- »  
 » tibus vigilantia tueri, augere parcimonià ; in vitæ supellectili inter pares »  
 » non eminere, sed omnia ex usu & tempore possidere, sine ostentatione »  
 » gloriæ aut moderationis. »

« Formam (*lege* Gloriam ?) neque manifestò ambire, neque simulatâ mo- »  
 » destiâ susurrari, sed existimationem integram, quantum licuerit, conser- »  
 » vare. Si data fuerit occasio agendi in rebus, honesto labori non parcere ; sin »  
 » minùs, quiete ad lasciviam non abuti, sed ad pietatis officia transferre. »

« Corpus ita curare, ut famulum paterfamilias : sobrietate ad victum »  
 » facilem, exercitio ad laborem indurare, tantumque indulgere, quantum



point qu'elle désira l'avoir auprès d'elle à sa cour. D'un autre côté, Chanut fit si bien, qu'il amena Descartes à écrire d'abord à la reine, puis à entreprendre ce voyage de Suède, qui lui était représenté comme une simple promenade. Chanut sans doute crut bien faire en cela, et servir les intérêts de son ami. Mais c'était aussi, de sa part, un acte de bonne politique : diplomate avisé, il mettait tous ses soins à complaire à Christine, flattant ses goûts et secondant ses projets; les affaires du roi et les siennes propres ne pouvaient que s'en trouver bien.

Chanut n'était pas cependant pour Descartes un ami d'enfance ou de jeunesse, et tous deux le regrettaient fort<sup>a</sup>; mais leur amitié d'arrière-saison eut aussitôt la même chaleur, que si elle était née au printemps de leur vie, et qu'elle datât, dit Descartes, de quarante ans. Elle s'était déclarée par une sympathie réciproque dès leurs premiers entretiens, à Paris, lors du voyage de 1644; ce fut sans doute dans la maison de Cler selier, dont Chanut avait épousé la sœur. Cler selier, nous l'avons vu, s'occupait de traduire en français les *Méditations*, et Chanut, de même, était réputé philosophe. On l'était à bon compte en ce temps-là : Balzac donne ce titre à presque tous ses correspondants, et ne manque pas de le prendre aussi lui-même; c'était presque le synonyme d'ami des lettres simplement. Toutefois, dès 1634 au moins, Chanut s'intéressait aux nouveautés de Gassend<sup>b</sup>; plus tard, il suivit la polémique du

» ad fanitatem, non petulantiam sufficiat. De cæteris sensuum oblecta-  
» mentis quædam permittere, ne durius habitum in medio cursu fatiscat.»

» DEUS OPT. MAX., cujus misericordia dedit hæc semel velle, constanter  
» etiam in posterum observare concedat.»

a. Tome X, p. 604; et t. IV, p. 537-538.

b. Lettre de Luillier à Peiresc, 19 avril 1634. Il énumère, parmi les esprits curieux de Paris : « Monsieur de la Brosse, Moreau, Bouillaud, le » Pere Merfenne & un M<sup>r</sup> Chanut, Threforier de France en Auvergne, » duquel j'honore extrêmement l'esprit & le savoir, bien que j'en aie » perdu l'amitié. M<sup>r</sup> Gassendi vous pourra donner davantage de cognoif- » fance du merite de ce personnage, sans doute un des plus grands philo- » sophes que nous aions aujourd'hui à Paris. Au reste, je croy que » M<sup>r</sup> Bourdelot vous l'a escrit... » (*Les Correspondants de Peiresc : XVI*,

P. Bourdin, au collège des Jésuites, contre la *Dioptrique* de Descartes, persuadé que celui-ci saurait bien se défendre<sup>a</sup>. Esprit sérieux, il était tout disposé à goûter la conversation du philosophe, et on comprend qu'une solide amitié se soit nouée aussitôt entre eux. Chanut voulait déjà, en 1644, faire obtenir à son nouvel ami une pension du roi<sup>b</sup>, afin sans doute de le retenir en France; il fit même à la cour quelques démarches à cet effet, mais qui n'aboutirent pas.

Aussi l'année suivante, en 1645, lorsque Descartes apprit que Chanut était nommé résident du roi à Stockholm, et devait bientôt traverser la Hollande, pour se rendre à son poste, il parla de lui à Wilhem comme d'un de ses meilleurs amis<sup>c</sup>; il quitta sa solitude d'Egmond tout exprès pour venir à Amsterdam passer quatre jours entiers en compagnie du voyageur, et ne s'en revint qu'après avoir embarqué celui-ci avec toute sa famille<sup>d</sup>.

*François Luillier*, p. p. Tamizey de Larroque, Paris, Techener, 1889.) On lit encore, dans une lettre de Chanut « A Monsieur Chappelain » écrite de Stockholm, le 4 mai 1647 : « ...Voilà, Monsieur, vne faillie du » Resident refueillé par le nom de Philosophe que vous luy auez donné » en vostre lettre du 25 mars. Oserois-je vous dire que, depuis mon » depart de France, c'est la premiere fois que j'ay parlé comme vn » homme libre : toute la vie que ie passe icy est vne seruitude continuelle... » En ce moment ie me suis eschappé à faire le contemplatif : pardonnés » le moy. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 13963, p. 300.)

a. Tome III, p. 546, l. 10-14 : mars 1642.

b. Tome IV, p. 144-145. En reproduisant ce texte de Baillet, nous avons omis une chose importante, l'indication de la source en marge : *Relat. Mf. de Porlier*.

c. *Ibid.*, p. 300, l. 16-25 : lettre du 29 sept. 1645.

d. *Ibid.*, p. 318-320. Là se trouvent les anecdotes rapportées ci-après. Plus tard, Chanut sera forcé d'attendre son bagage quinze jours dans cette même ville d'Amsterdam avant de s'embarquer pour la Suède, du 3 nov. au 17 nov. 1649; et Brasset lui écrira, de La Haye, le 17 nov. : « ...Je compatiz à voz souffrances par vostre long feiour dans vne ville, » où à moins que d'auoir de l'argent à mettre en banque, ie n'ay pas » appriz qu'il y eust grand diuertissement. Pour moy, ie n'y fuz iamais » vn iour & demy fans la porter sur mes espauls, y compriz cette quantité » de vaisseaux qui s'y r'assemblent en cette faison... » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17901, p. 794 v.) Pour les mêmes raisons peut-être, le séjour d'Amsterdam plaisait à Descartes : voir t. I, p. 203-204, et t. VI, p. 31.



Quels furent leurs entretiens pendant ces quatre jours ?  
 Chanut emmenait avec lui un neveu, du nom de Porlier<sup>a</sup>, avide

a. Ce nom de Porlier revient souvent dans la correspondance de Chanut, les premiers mois de 1646. Lettre à M. Meules, de Stockholm, 20 janv. 1646 : « ...luy promettant (à Monsieur Langlois nostre aumof-nier) de le renuoier en France au printemps avec Mon<sup>r</sup> Porlier mon » neveu, qui s'est venu promener icy avec moy. » (*Archives des Affaires étrangères*, Suède, vol. X, f<sup>o</sup> 69.) Et à M. de Colleville, 16 juin 1646 : « ...Il y a dix jours que mon neveu Porlier est parti avec Monsieur de » Sainct-Romain, qui le menera d'icy à Munster, où il aura le plaisir de » voir cette fameuse assemblée (*le Congrès*). » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 420 v.) Et le 9 juin, à M. de Meules : « Monsieur de Sainct-Romain & » mon nepueu partirent il y a trois jours à minuit... Retenez les au » moins vne bonne journée (*à Hambourg, pour voir la ville*). » (*Ibid.*, p. 406.) Le Dictionnaire de Jal indique, au baptême du quatrième enfant de Chanut (une fille nommée Anne, 17 août 1634) : parrain, Claude Clerselier, avocat au Parlement; marraine, Anne Chanut, femme de « M. Pourlier (*sic*), recepueur d'Auuergne ». Baillet ne paraît pas avoir connu cette parenté du jeune Porlier, laquelle donne une si grande valeur d'authenticité à ce que celui-ci raconte de Descartes.

Voici quelques renseignements sur la famille Porlier. Le père, Vincent Porlier, était fils d'un receveur de l'Hôpital des Enfants Rouges à Paris (1600-1612), à qui il succéda dans cette charge; il devint en outre receveur général des finances à Riom. Il épousa Anne Chanut, l'une des deux sœurs de Pierre Chanut (l'autre sœur, Marie Chanut, fut mariée à Hector Musnier, aussi receveur des finances à Riom). Il mourut dans les derniers mois de 1636. Vincent Porlier et Anne Chanut eurent au moins trois filles : Marie Porlier, baptisée le 9 nov. 1617, et qui épousa en 1637 Nicolas Fardoil, avocat général en la Cour des aides; ce dernier est qualifié de « curateur des enfants mineurs du sieur Porlier », dans l'acte de profession d'une autre fille, Anne (ou Françoise) Porlier, comme religieuse au monastère des Bénédictines de Marsat près Riom, le 1<sup>er</sup> juin 1637; elle avait été baptisée à Paris, église Saint-Sauveur, le 15 nov. 1619; une autre fille encore, Magdeleine Porlier, épousa en cette même église, le 8 oct. 1641, Alexandre de Quilly, conseiller au Parlement de Rouen. Le fils, Imbert Porlier, était sans doute l'aîné : car dans l'acte du 1<sup>er</sup> juin 1637, où il figure comme témoin de sa sœur, il est qualifié « advocat en Parlement ». Plus tard il fut ordonné prêtre, et devint recteur de l'Hôpital Général à Paris. Il est le fondateur des Religieuses chanoinesses de Saint-Augustin de la Congrégation de Notre-Dame. On a la date de son testament, 17 janv. 1689, où il institue son cousin-germain Martial Chanut, abbé d'Issoire, son exécuteur testamentaire; et la date de sa mort : il fut inhumé en l'église de la Piété, faubourg Saint-Victor,

comme on peut l'être à son âge, de voir de près un philosophe tel que Descartes. Ce jeune homme paraît avoir été surtout préoccupé d'un point : la philosophie nouvelle n'était-elle pas dangereuse pour la religion ? On avait sans doute en France quelques inquiétudes à ce sujet, et plusieurs soupçonnaient d'athéisme ce philosophe si précautionneux, qui s'était retiré à l'étranger loin des siens. Mais Porlier fut vite édifié. Il questionna tous ceux qui avaient pu connaître Descartes personnellement, entre autres un maître d'armes, avec qui notre philosophe avait fait de l'escrime en différents lieux de Hollande. La réponse fut des plus favorables ; mais un témoin de cette sorte pouvait n'être pas très exigeant, en fait de manifestations extérieures du culte. Le jeune Porlier recueillit de cette même bouche un autre témoignage, celui d'un converti, et qui l'avait été par les conseils et l'exemple du philosophe, lequel d'ailleurs n'avait pas été chercher bien loin ses arguments : la religion catholique est la plus ancienne, et l'autre, la religion prétendue réformée, ne s'est montrée en rien supérieure, surtout en ce qui concerne la réformation des mœurs. Porlier fut persuadé (il ne demandait qu'à l'être) de la parfaite orthodoxie de leur grand ami. Son oncle eut sans doute avec Descartes d'autres entretiens : il lui demanda la suite annoncée au livre des *Principes*, la cinquième et la sixième partie, sur les plantes et les animaux, sur l'homme enfin ; et comme le philosophe, qui n'était point en humeur d'écrire à ce moment, se déroba, Chanut insista, et Descartes se fâcha presque. Son ami lui rappellera plus tard, en plaisantant, ce petit mouvement de colère <sup>a</sup>.

Chanut lui avait promis, en s'en allant, de lire et d'examiner en Suède sa philosophie, c'est-à-dire les *Principes* ainsi que la

le 8 juin 1694. (Renseignements dus à Édouard Éverat, *Le Bureau des Finances de Riom*, 1900, et à Albert Ojardias, de l'Académie de Clermont-Ferrand.) — Imbert Porlier n'était donc plus un tout jeune homme, lorsqu'il accompagna son oncle Chanut en Suède, l'automne de 1645 : il avait près de trente ans.

a. Tome X, p. 602-603 : lettre du 25 août 1646.



publication de 1637. Quatre à cinq mois se passèrent. Notre philosophe, un peu inquiet de ne rien recevoir, écrivit le premier à Chanut, le 6 mars 1646, pour lui rappeler discrètement sa promesse<sup>a</sup> : un jugement sur les *Principes*, venant de lui, sera reçu, dit-il, « comme un oracle ». Il ignorait peut-être que Chanut, parti d'Amsterdam le 9 octobre, n'était arrivé à Stockholm, (après un arrêt en Danemark, il est vrai), que le 31 décembre 1645 ; puis il avait dû se mettre au courant de son service. Pourtant l'hiver est long en Suède, et faisait à nos Français des loisirs que ceux-ci ne savaient comment employer : un jour Chanut raconte que son secrétaire et lui vivent « comme deux hermites, sauf qu'ils ne disent point de chapelets » : ils préfèrent le jeu de cartes, et la lecture de quelques livres<sup>b</sup>. Mais dans sa réponse du 5 mai, Chanut avoue qu'il n'a pu lire encore les *Principes* ; et pour s'excuser sans doute, il allègue que la morale l'intéresserait davantage ; à quoi Descartes s'empresse de déclarer que précisément sa physique fournit le fondement de la morale, il ajoute : de la plus haute et de la plus pure morale<sup>c</sup>. Peut-être Chanut se donnait-il ici pour moraliste plus qu'il n'était réellement. Il a beau témoigner à Descartes, qui approuve, que l'essentiel est de se connaître soi-même, et le monde et Dieu, c'est-à-dire la maison que l'on habite et le maître de cette maison : à un autre correspondant il confie, à propos de religion, « qu'il habite dans la maison de » la foy, sans curiosité d'en voir les fondemens » ; et recevant un ballot de livres, celui qui attire aussitôt ses regards est la *Sélénographie* du P. Magni<sup>d</sup>. Rappelons qu'il avait essayé

a. Tome IV, p. 376-378. En particulier, p. 377, l. 19.

b. Chanut à Brassat, 18 mars 1646 (la reine, il est vrai, est absente, et le chancelier Oxenstiern est malade) : « Nous viuons, M<sup>r</sup> de Saint-Romain & moy, comme deux hermites qui, faute de chapelets, s'entretiennent quelquesfois avec des cartes, & fouuent avec nos liures. » Il prononce même ce mot : « nostre faineantise ». (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 199.)

c. Tome IV, p. 441, l. 24-27. Et t. V, p. 290-291,

d. Chanut à M. de Brégy, 27 juin 1648 : « ... I'ay receu le ballot des » liures qu'il vous a plu me faire enuoyer... Je donneray à M. nostre

avec Mersenne, en 1645, de refaire l'expérience de Torricelli ; et que le premier qui la réussit en France, Pierre Petit, s'empressa de le lui annoncer dans une lettre tout exprès, en novembre 1646<sup>a</sup>. Et Descartes lui-même, à plusieurs reprises, le 6 mars et en juin 1646, lui parle de ce qui fait l'objet de ses observations et de ses expériences : les météores au-dessus de sa tête, et à ses pieds les plantes de son jardin.

Le 25 août, Chanut est encore obligé d'avouer qu'il n'a quasi pas ouvert le livre des *Principes*<sup>b</sup> ; mais il réclame le *Traité des Passions* qui lui avait été annoncé. Le philosophe en prend son parti : dans une lettre du 1<sup>er</sup> novembre 1646, il ne compte plus guère sur un examen des *Principes* ; il remercie toutefois son ami d'avoir parlé de lui à la cour de Suède, et reconnaît qu'un ouvrage de morale serait plus agréable que des *Méditations* métaphysiques<sup>c</sup>. Chanut attendait la traduction française de celles-ci pour les faire lire et peut-être les lire lui-même. Enfin on voit, dans une lettre de lui du 1<sup>er</sup> décembre, qu'il a jeté un coup d'œil, sinon sur les *Principes*, au moins sur la *Dioptrique*<sup>d</sup> ; mais il en parle à peine, et passe aussitôt à trois

» Curé, qui est Docteur en Theologie, ceux qui font de son mestier,  
 » duquel ie ne me mesle point du tout : i'habite dans la maison de la foy,  
 » fans curiosité d'en voir les fondemens. Mais pour la *Selenographie*, ie  
 » feray bien pressé d'affaires, si ie ne passe les yeux dessus d'vn bout à  
 » l'autre. Ce liure est merueilleusement bien imprimé, & les figures tres  
 » belles. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17964, p. 490.) Il nomme au même endroit  
 « le bon Pere Magni ». — Voir t. IV, p. 441, l. 11-17.

a. Voir ci-avant, p. 452. Voir surtout la *Lettre* de Petit à Chanut, *Œuvres de Pascal*, t. I, 1908, p. 323-345. On y lit entre autres choses :  
 « ... Je vous en diray une (*nouveauté*) de mon fait, qui ne vous fera pas  
 » defagreable, touchant une experience que le Pere Mersenne me dit der-  
 » nièrement que vous aviez voulu faire ensemble, mais qui n'avoit pas  
 » assez reussi pour en estre entierement satisfaits. C'est l'experience du  
 » Torricelli, touchant le Vuyde... » (Page 330.) Et à la fin : « Je ne me  
 » ferois jamais advisé de vous en tant escrire, si le Pere Mersenne ne m'eut  
 » asseuré que vous aviez voulu faire ensemble la mesme experience. »  
 (Page 343.)

b. Tome X, p. 601, l. 2-5.

c. Tome IV, p. 534-538.

d. Tome X, p. 610, l. 22-24, et p. 611, l. 19-20. Les trois questions suivantes se trouvent : p. 610, l. 19 ; p. 611, l. 1 ; et p. 612, l. 26.



questions, autrement intéressantes, surtout pour une jeune reine. Deux venaient de lui, et la troisième, de Christine elle-même : toutes trois traitaient de l'amour. Chanut laisse entendre que les réponses du philosophe, bien qu'à lui adressées, seront mises sous des yeux plus augustes. Descartes, prévenu, entra dans les vues de son ami, et consentit de bonne grâce à jouer son jeu<sup>a</sup>.

Il mit à répondre à ces questions de morale un empressement semblable à celui de 1638 pour les questions de mathématiques envoyées de Paris, et sa lettre remplit jusqu'à huit feuilles d'écriture<sup>b</sup> : c'est un petit traité, qu'il rédigea sur l'heure. Et il s'était mis en frais, puisant à pleines mains dans le trésor de ses souvenirs littéraires : citations de poètes, tels qu'Horace et Virgile, réminiscence d'Ovide (Ixion qui embrasse une nue, s'imaginant que c'est Junon, la reine des dieux)<sup>c</sup>,

a. C'est ainsi que Chanut en usait déjà, sur des sujets moins sérieux, avec La Thuillerie. Il s'agissait d'une jeune dame de Danemark, qui devait se rendre à Paris, dans l'espérance, disait Christine, d'y retrouver l'ambassadeur, que ses fonctions retiendraient cependant à La Haye. Chanut écrit donc à La Thuillerie, le 30 juin 1646 : « Enfin elle tient » vostre esprit empesché en cette auanture de romant, & pour auoir la » joie de sçauoir comme vous vous demeslerez de cet embaras entre le » deuoir & l'amour, elle me dist qu'il falloit que je vous escriuiffe galan- » terie sur ce fujet comme de mon chef, & que je luy promisse de luy faire » voir vostre response. Je pensay que vous auriez plaisir de prendre cette » occasion de luy faire encore paroistre sous ce voile cette humeur si » agreable qu'elle admiroit en vous, & que si en faisant de ma part le froid » aux atteintes qu'elle me donnoit pour me faire auouer que vous estiez » piqué de cette inclination, je ne l'en ay pû assez defabufer, vous le » pourrez, m'escruiant de | confiance, en forte neantmoins que la gayeté y » foit toute entiere, & qu'elle ne puisse juger que vous sachiez qu'elle verra » vostre lettre. Et pour ce dessein, quand il y auroit quelques petites » libertez bien chiffrées, qu'elle pourroit neantmoins lire fans rougir, » cela me sembleroit fort à propos. Vous sçauerez bien, Monseigneur, » mefnager avec adresse cette petite comedie pour le diuertissement d'une » Reine qui aime vostre merite & qui a grand plaisir de se souuenir de » vous. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 455 à p. 456.)

b. Lettre du 1<sup>er</sup> février 1647 : t. IV, p. 600-617. Sur la longueur, voir t. X, p. 618, l. 24.

c. Tome IV, p. 608, l. 15-16 (*Horace*); p. 612, l. 17-18 (*Virgile*), et p. 607, l. 29-30 (*Ovide*).

allusion aux fureurs de l'amour dans la tragédie des anciens et la poésie héroïque des modernes, l'*Hercule* de Sénèque<sup>a</sup> et le *Roland* ou *Orlando* de l'Arioste (estimant sans doute, comme Balzac, que l'Arioste était plus « honnête homme » qu'Aristote)<sup>b</sup>, rappel enfin de quatre vers de Théophile, le poète à la mode jadis parmi les jeunes seigneurs de la cour de Louis XIII<sup>c</sup>. Toutes ces galanteries, certes, n'étaient point pour Chanut, mais pour cette reine de vingt ans à peine, tant vantée par son ami, et dont lui-même avait entendu faire un si bel éloge par La Thuillerie<sup>d</sup>, de passage à La Haye, lorsqu'il revint de son ambassade à Stockholm.

Ces ornements de style n'empêchent point d'ailleurs la lettre du 1<sup>er</sup> février 1647, d'être une des plus belles de Descartes, philosophiquement<sup>e</sup>. Il y découvre par avance les idées que nous retrouverons dans le *Traité des Passions*, sur les origines de celles-ci, origines physiques ou plutôt physiologiques ; puis sur les trois sortes d'amour, selon qu'on estime l'objet aimé, inférieur, égal ou supérieur à soi-même, et comment on peut dans le dernier cas aimer Dieu. C'étaient les deux questions de Chanut. Descartes y ajoute, pour répondre à la question de Christine, une comparaison de l'amour et de la haine, et de leurs dérèglements : la haine rend toujours malheureux et

a. Tome IV, p. 615, l. 27-30. Descartes avait déjà cité l'Arioste dans une lettre à Fermat, t. II, p. 280. Chanut écrira, le 30 janv. 1649, « à M. le » Prince Charles Palatin » (un prétendant à la main de Christine de Suède) : « Sa Maïesté doit faire reprefenter dans quelques iours sur le » theatre du chasteau la tragedie du Seneque intitulée *Hercules furens*, » que certains ieunes estudians d'Vpfale ont apprife. Les Dames qui n'en- » tendent pas le latin, perdront beaucoup à ce spectacle... » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17965, p. 117.)

b. Balzac à un M. de Belle-veuë-Villotreys, qui aimait les romans. (*Œuvres de M. de Balzac*, M. DC. LXV, t. I, p. 691.)

c. Tome IV, p. 617, l. 1-7. Voir ci-avant, p. 75-78.

d. *Ibid.*, p. 535-536 et p. 581 : *Monseigneur* de La Thuillerie. Tome X, p. 611, l. 30-31 : *Madame* de La Thuillerie. Laquelle des deux leçons est la bonne ? Sans doute la première.

e. Cette lettre se divise en trois parties : t. IV, p. 601, l. 13, à p. 606, l. 27 ; puis p. 607, l. 5, à p. 613, l. 2 ; enfin p. 613, l. 8, à p. 617, l. 12.



méchant (Descartes dit malicieux); et l'amour, au contraire, rend heureux et vertueux; quant à leurs dérèglements (Christine se défend d'en rien connaître encore), notre philosophe déclare ceux de l'amour beaucoup plus funestes que ceux de la haine. Il rappelle l'exemple classique de l'embrasement de Troie : de gaieté de cœur, pour la beauté d'Hélène, le beau Pâris n'a pas craint de causer l'incendie et la ruine de sa ville et de son peuple. Bientôt Christine elle-même, par le meurtre de Monaldeschi, confirmera la règle : la haine pouvait-elle l'entraîner plus loin, que n'a fait ici l'amour ?

Chanut tira de cette lettre tout le parti convenable<sup>a</sup>. Il se garda bien, aussitôt reçue, de la montrer à la reine. Il se contenta d'en parler au médecin français Du Ryer, à qui sa profession permettait sans doute d'approcher chaque jour de la personne royale et de l'entretenir familièrement. Ce médecin ne manqua pas d'en faire sa cour, et Christine intriguée demanda à Chanut cette lettre d'un si grand intérêt. L'habile homme ne la lui donna pas encore, et différa même à dessein d'une audience à l'autre : on ne pouvait s'y prendre mieux, pour porter à son comble la curiosité féminine. Enfin il remit la lettre. A la lecture, celle-ci produisit-elle sur l'esprit de la reine tout l'effet attendu de notre diplomate ? On n'oserait

a. Lettre de Chanut, 11 mai 1647 : t. V, p. 19-22, ou plutôt t. X, p. 617-624. Le même jour, Chanut écrivait à M. de Saint-Romain une lettre où on retrouve les mêmes passages : « ...s'il arriue que je fois affés » heureux, pour estre renuoyé au fortir d'icy planter des choux en nostre » maifonnette de Normandie, la lecture & le loisir me donneront matiere(s) » à vous entretenir quelquefois, aussy belles que les magnificences des » Cours. Je vous jure, fans le dire par comparaisn, que j'ay esté rauy » d'vne lettre que M. Descartes m'escruiit il y a quelques (*sic*) temps ; la » < reine > qui sçeut par M. du Rier, que je l'auois, ne m'a point » donné le repos qu'elle ne l'ait veüe, & après l'auoir admirée, & m'en » auoir | demandé vne copie, elle me dist resolument : *Je prefere le bon-* » *heur de M. Descartes à toutes les couronnes de la terre.* Sans mentir je » ne la defdis point en mon cœur : vn jour de vie & dans le repos & la » meditation vaut mieux que les années que nous passons en ce tournoye- » ment de semaines en visites & escritures qui nous ennyurent (*sic*). » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17963, p. 315.)

l'affirmer. Elle l'approuva fort, dit-il, mais cette approbation générale témoigne moins de la pénétration de son esprit, que n'eussent fait quelques objections tirées des bons endroits. Or un seul point arrêta Christine, et lui donna quelque souci : l'étendue infinie de l'univers<sup>a</sup>. Si le monde est infini dans le passé, que devient le dogme de la création ? Et que deviendra la fin du monde, prédite par les Évangiles, si le monde est infini dans l'avenir ? Enfin le dogme de la créature humaine, fin principale du Créateur, et pour laquelle toutes choses ont été créées, que devient-il également, si l'Univers est infini dans l'espace, et comprend peut-être une infinité d'autres mondes ? Ces objections, remarquons-le, sont celles qui viennent les premières à un esprit de femme, pour ne pas dire de petite fille, que ses souvenirs de catéchisme inquiètent, et qui aussitôt s'alarme et s'effare. En ce temps-là, d'ailleurs, la conscience religieuse avait, chez presque tous, ce même genre de scrupules.

Notre philosophe ne se montra pas moins empressé, que la première fois, de répondre. La lettre de Chanut, envoyée à Egmond d'où il venait de partir, le rejoignit à La Haye ; Descartes était en route pour son second voyage en France. Sans attendre d'être arrivé à Paris, il répondit à la hâte, le 6 juin 1647, dans une chambre d'hôtellerie<sup>b</sup>, et s'efforça de rassurer cet esprit quelque peu timoré. D'abord il invoque l'autorité d'un théologien catholique du xv<sup>e</sup> siècle (avant la Réforme), le cardinal allemand Nicolas de Cues, qui enseignait déjà l'infinité du monde, sans que pour cela on l'eût censuré. Puis il reprend sa distinction, si commode, de l'*infini* et de l'*indéfini* : celui-ci dont on ne voit pas les bornes, et celui-là qui n'en a pas. Or, peu importe que des bornes existent réellement, si notre esprit ne peut pas les voir. N'est-ce pas, pour lui, comme si elles n'existaient pas ? Quant à la créature humaine, fin de la création, notre philosophe reprend une tactique qui, plus d'une

a. Tome X, p. 620, l. 12, à p. 622, l. 8. Voir aussi t. IV, p. 609, l. 1-6.

b. Lettre du 6 juin 1647 : t. V, p. 50-58.



fois, lui a réussi : cette difficulté qu'on ne voit que sur un point, se retrouve partout, et prend un autre caractère, étant ainsi multipliée. Ou mieux encore, il retourne la question contre ceux qui la posent, et les met en demeure d'y répondre eux-mêmes : c'était transporter la guerre dans le camp ennemi. La fin de la création n'est pas seulement l'homme en général, mais, selon les théologiens, tel ou tel homme, mais chacun de nous en particulier ; c'est, en effet, pour chacun que le Christ a versé son sang, aussi bien que pour tous. Qui oserait dire, en outre, que Dieu, en créant le monde, n'a pas eu pour fin d'autres êtres que l'homme, par exemple les anges ? Descartes renvoie ainsi Christine aux théologiens : n'est-ce pas à eux d'expliquer cette difficulté, puisque ce sont eux qui la soulèvent ? Mais qu'ils veuillent bien la considérer dans toute son étendue, et on peut presque dire aussi dans son infinité. A ces considérations théologiques, le philosophe ajoute cependant un trait, le dernier, qu'il emprunte à la science, et qui est destiné à frapper l'esprit fortement : c'est l'étendue attribuée désormais à la Terre par tous les astronomes. La Terre n'est-elle pas plus petite, au regard de tout le Ciel, « que n'est un grain de sable » au regard d'une montagne <sup>a</sup> ?

La reine fut-elle persuadée ? Il est probable que non. Elle était luthérienne, et s'en souvenait à l'occasion. C'est elle qui, estimant Anne d'Autriche heureuse de régner sur la France, ajoutait seulement que ce serait le bonheur parfait, si un aussi beau royaume était de la véritable religion <sup>b</sup>. Au reste, l'unique objet de Chanut, avec les lettres de Descartes, était de procurer à Christine un amusement. Il excellait dans son rôle de diplomate-courtisan. En voyage, la reine le faisait

a. Tome V, p. 56, l. 14-22.

b. Lettre de Chanut au comte de Brienne, le 11 janv. 1648, rapportant ce mot de Christine : « ... J'aime, dit-elle, la Reine vostre Maistresse avec » tant de passion, & je reuere tant fa vertu, que je dis souuent avec deplai- » fir, qu'il ne manque rien à la perfection de son bonheur, sinon qu'elle » gouverne vn Royaume qui n'a pas la veritable religion. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17964, p. 31.)

monter dans son carrosse avec elle, et parfois on lisait Tacite : aux passages difficiles, Chanut feignait toujours d'être embarrassé, et laissait à la reine l'honneur de traduire l'historien latin mieux que lui. Même jeu dans d'autres circonstances, lorsque Christine montait son petit cheval d'Italie, blanc comme de la neige, et faisait ranger à ses côtés quatre ou cinq cavaliers de front : on partait bride abattue, mais Chanut, qui d'ailleurs avait quarante ans passés, laissait à la jeune amazone le plaisir d'arriver au but la première. Et cet épisode, avec bien d'autres, prenait place dans un portrait de Christine, rédigé tout exprès pour le cardinal Mazarin<sup>a</sup>. La Thuillerie avait conseillé à celui-ci d'envoyer à la reine de petits chevaux de selle, et aussi « des déshabillés parfumés<sup>b</sup> », pensant qu'une jeune femme ne pouvait qu'être sensible à de tels présents. Mais Chanut, qui étudia mieux cette originale personne, imagina une flatterie plus délicate : ce fut de lui envoyer des livres, de beaux livres de l'imprimerie royale des galeries du Louvre, avec une belle reliure aux armes de Suède et autres, telles qu'on voudra, armes de France, ou bien (Chanut n'ose pas le dire) armes de Mazarin<sup>c</sup>. Plus tard il reviendra sur cette

a. Tome X, p. 607-608 (*Tacite*), et p. 608 (*course à Upsal*). Le portrait que Chanut trace de Christine est tellement dithyrambique, qu'on lui demanda, en plaisantant, s'il ne s'était pas laissé séduire au charme du modèle. Chanut, un peu piqué, répond à M. de La Barde, le 26 mai 1646 : « ... Je ne pense vous auoir donné vn si grand sujet de haine, que vous » me deuez accuser d'vn crime capital. Si vous auiez veu la Reine de » Suede vne seule journée, vous ne croiriez jamais qu'vn homme, quelque » grand qu'il fust, en osast estre amoureux, & perdriez le desir que son sexe » fust changé pour la garantir des affections temeraires. Il est vray qu'on » l'ayme, mais comme on aime la vertu. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 373.) — Voir aussi cependant t. V, p. 226, l. 2-4.

b. Tome IV, p. 378-379.

c. Chanut à M. de Lionne, 17 février 1646 : « Ensuite de ce que Monsieur l'ambassadeur de La Tuillerie m'a dict auoir escrit à son Eminence, » de ce qu'il auoit reconnu qui pourroit agreer à la Reine, j'adjousteray » qu'estant hier aupres d'elle, sur ce que je luy dis par occasion de la » beauté de l'imprimerie royalle des galleries du Louure, elle tesmoigna » grand desir d'auoir des liures de cette impressiõ, & me dist que, si



question de livres, livres anciens surtout que le bibliothécaire du cardinal, Gabriel Naudé, choisira lui-même. Les

» elle n'en pouvoit auoir autrement, elle ordonneroit à l'ambassadeur  
 » extraordinaire qu'elle enuoyera en France, de luy en faire apporter.  
 » Je m'aduançay de luy dire que sa Majesté ne s'en mist en peine, & qu'il  
 » feroit aisé de luy en faire voir. Ce discours m'a faict penser que, si S. E.  
 » est dans le dessein de luy enuoyer quelque chose de sa part, il ne feroit  
 » peut estre pas mal à propos d'y joindre vne quaiſſe ou deux de ces  
 » liures de l'impression du Louure avec la grande Bible de Monsieur le  
 » Jay, le tout bien relié avec les armes de la Reine de Suede & celles que  
 » son Eminence jugeroit à propos d'y adjouster. Outre que ce present  
 » feroit de grande monstre avec peu de despenſe, & que c'est vne marque  
 » de longue durée, j'estime que sa Majesté auroit grand plaisir qu'on eust  
 » jugé en France qu'elle se plaist dauantage dans les liures que dans toutes  
 » les autres gentilleſſes dont les femmes font estat... » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 140.)

Chanut rendit compte à Mazarin de l'effet qu'avaient produit ses présents, lettre du 19 janv. 1647 : « On ne pourroit juger ce qu'elle a dauantage estimé, tant elle a donné de louange & d'approbation à chaque chose, si elle-mesme elle ne s'estoit déclarée pour les liures, qu'elle visita les premiers, & se donna mesme le loisir de lire la moitié d'une Ode du Pape Urbain, qui luy sembla fort belle. La ioye qui paroissoit sur son visage, à la veue & à l'ouuerture de ces beaux volumes, me donna la hardiesse de luy proposer | que, pour la gloire de son nom à la posterité, il feroit bien d'ecrire, sous le titre de ces liures, qu'ils auoient esté presentez à sa Majesté par vostre Eminence. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17963, p. 19 v. et p. 20.)

Enfin plus tard encore, « à Monsieur le Cardinal », 12 octobre 1647 : « On a depuis quelques mois rapporté les liures de quatre Bibliothèques prises en Allemagne, entre lesquelles est celle du cardinal Diekriftam. » (*D. Ludovicus L. B. à Dietrichstein, fondateur de la Bibliothèque de Nikolsburg, près d'Olmütz, dont il était archevêque.*) La Reine | s'affectionne de faire en son chasteau de Stokolm la premiere Bibliothèque Royale qui ait esté entre ces peuples du nord ; elle a tiré de l'Académie d'Upsale vn professeur en Eloquence, naturel d'auprés de Strasbourg, sçauant & tres honneste homme, appelé Franceimius, auquel elle donne la conduite de ce dessein. Comme elle estoit en peine de luy procurer vne correspondance en France pour la recherche des liures qui lui manqueront, & les aduis necessaires pour l'entreprise, je luy ay dit qu'on ne le pouvoit mieux adresser qu'au Bibliothécaire de vostre Eminence, qui a faict trauailler depuis longues années à la recherche des meilleurs liures de l'Europe & de l'Orient, & que j'estois asseuré que | vostre Eminence commanderoit à son Bibliothécaire d'entretenir vn com-

envois de ce genre étaient ceux qui plaisaient le plus à Christine<sup>a</sup>.

En septembre 1647, elle visita son Université d'Upsal, et on lui donna le divertissement d'une séance académique, avec dissertation d'un professeur sur le Souverain Bien, *de Vero Bono*. L'occasion était belle de faire rentrer en scène notre philosophe. La reine (Chanut eut sans doute la même pensée, mais la lui laissa dire) fut curieuse de savoir quel serait sur cette question l'avis de Descartes ; et le professeur, Freinshemius, ne s'en montra pas formalisé. Chanut écrivit donc en Hollande<sup>b</sup> une première lettre, le 21 septembre ; puis, comme

» merce fidele avec le dit fleur Franceymius. Sa Maiefté a esté fort con-  
 » tente de cette ouuverture, & a desiré que ie prie vostre Eminence de fa  
 » part, qu'il agrée cette correspondance, & commande aux siens de  
 » donner bons auis & conseils audiçt Franceimius, qui est tout ce qu'elle  
 » demande en cette communication. » (Pages 622 et 623.)

a. Chanut au cardinal Mazarin, 25 janv. 1648 : « ... Monsieur Fran-  
 » ceymius a esté rauy d'auoir la responce de M<sup>r</sup> Naudé, Bibliothequaire  
 » de vostre Eminence. La Reine l'a veue & a pris grand plaisir à confi-  
 » derer le Catalogue des liures imprimez en France depuis cinq années.  
 » Elle se promet vn agreable diuertiffement de quelques heures à choisir  
 » ceux qu'elle voudra faire apporter. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17964, p. 46  
 v. et p. 47.)

A Mazarin encore, 3 avril 1649 : « La Reine de Suede me dist, en la  
 » derniere audience, qu'elle auroit vne grace à demander à vostre Emi-  
 » nence dans quelque temps. Sa curiosité dans les lettres augmente tous  
 » les iours. Elle fait deffein d'enuoyer deux ieunes hommes en Italie  
 » pour voir les fameufes Biblioteques & tirer autant de copies qu'ils pour-  
 » ront des Manuscrits rares. Elle se promet que vostre Eminence leur  
 » fera procurer dans Rome toute la faueur necessaire pour auoir l'entrée  
 » des grandes Biblioteques, & autant de liberté qu'on en peut obtenir de  
 » tirer des copies. Je l'asseuray que vostre Eminence feroit rauie d'auoir  
 » occasion de luy temoigner son respect & son affection, & que par son  
 » moyen ses gens auroient à Rome tout ce qu'on peut accorder en ces  
 » matieres & plus mesme qu'on n'a de coustume de permettre... » (*Bibl.*  
*Nat.*, MS. fr. 17965, p. 225.)

b. Tome V, p. 79-80, et p. 80-81. Chanut écrivait au comte de  
 Brienne, le 31 août 1647 : « Sa Maiefté part aujourd'huy mesme pour  
 » Upsale. Elle a tesmoigné qu'elle auroit agreable que ie la suiuisse. »  
 Il obéit volontiers, à cause, dit-il, de « l'entretien qu'elle me permettra  
 » plus frequent à la campagne ». (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17963, p. 545.) Et



la réponse n'arrivait pas assez vite, une seconde lettre, le 9 novembre. Descartes répondit le 20 novembre, avant d'avoir reçu cette dernière ; mais sa lettre ne partit d'Amsterdam qu'un mois après, le 20 décembre. Elle subit encore d'autres retards. On la reçut enfin en janvier 1648<sup>a</sup>. Il n'avait eu besoin que de reprendre les idées exposées autrefois à la princesse Élisabeth : le souverain bien d'Aristote ne peut se soutenir qu'en théorie ; dans la pratique, le mieux est de concilier Zénon et Epicure, la ferme volonté de bien faire, qui est la vertu, et le contentement qui en résulte, qui est le seul vrai plaisir. Pour l'explication de ce résumé un peu bref, Descartes envoyait une copie des six lettres de 1645, à Élisabeth sur la même question, et comme suite et complément de la sixième, le *Traité des Passions*, annoncé à Chanut depuis près de deux ans. L'envoi n'était que pour la reine et pour lui, « personne d'autre<sup>b</sup> ». On y fit bon accueil, s'empressa de dire Chanut à Descartes, qui ne demanda pas mieux que de le croire. Seulement on ne remercia point sur l'heure, et Chanut

au même Brienne : « D'Upsale, le 6 septembre 1647... La Reine en cette » promenade, où elle partage tout son temps entre la chasse & l'assistance » à tous les exercices des professeurs de cette Université, qui s'efforcent à » faire monstre de leur sçavoir en sa prefence. » (Page 549.)

Johann Freinsheim n'était pas de Strasbourg, comme le dit Chanut (ci-avant, p. 526, 12 oct. 1647). Il naquit à Ulm, 16 nov. 1608. Mais il enseigna quelque temps à Strasbourg et y épousa une fille de son maître Bernegger. En 1642, il vint à Upsal pour occuper une chaire nouvelle d'éloquence et de politique. En 1647, la reine le fit venir à la cour en qualité d'historiographe et de bibliothécaire. Plus tard il fut appelé à l'Université de Heidelberg, que venait de restaurer l'Électeur palatin Charles-Louis (frère de la princesse Élisabeth) rétabli dans ses États. Mais au bout de quatre ans, il y mourut, le 31 août 1660. Principales publications : *Panegyricus Gustavo-Adolpho scriptus* (La Haye, 1632). *Flori Historia Romana* (Strasbourg, 1632 et 1655). *Commentarius in libros superstitis Q. Curtii* (Strasbourg, 1639.) *Supplementum in Historiam Curtii*. (*Ibid.*, 1639.) *Supplementorum Livianorum ad Christinam reginam decas*. (Stockholm, 1649.) *Supplementorum Livianorum tomus prior libros LX continens*. (Strasbourg, 1654.) *Orationes in Suetiâ habitæ*. (Francfort, 1655.)

a. Tome V, p. 81-86 : à la reine.

b. *Ibid.*, p. 86-88 : à Chanut. Surtout p. 87, l. 11-12, et p. 88, l. 18-19.

excusa la reine comme il put<sup>a</sup>. Le remerciement se fit attendre jusqu'au 12 décembre 1648, où Christine écrivit enfin quelques lignes assez insignifiantes<sup>b</sup>. Elle parle de la lettre de novembre 1647, ainsi que du *Traité des Passions* ; elle ne parle pas des six lettres à Élisabeth qui complétaient l'envoi ; et on se demande si Chanut, habile à ménager les susceptibilités et craignant quelque jalousie, n'a point gardé prudemment pour lui seul ces six lettres<sup>c</sup>. Descartes, sans se faire illusion, répondit lui-même par un « compliment fort stérile<sup>d</sup> », le 26 février 1648 : s'il était né, dit-il, Suédois ou Finlandais (la Finlande en ce temps-là appartenait encore à la Suède), il ne pourrait avoir plus de zèle pour cette incomparable reine.

Se doutait-il qu'il allait être pris au mot, et que presque le même jour où il envoyait cette lettre, Chanut lui écrivait, le 27 février, de la part de la reine, pour l'inviter à se rendre à Stockholm<sup>e</sup> ? Voici ce qui s'était passé. Dans le désœuvrement d'un voyage, en septembre et octobre 1648, et surtout dans l'intimité des conversations qu'un voyage procure (huit heures de tête à tête, chaque jour : Chanut en frémissait d'avance, pour avoir à demeurer tout ce temps la tête découverte, et aussi à fournir matière aux entretiens), on avait relu, dit-il, Tacite, et Virgile, et Epictète<sup>f</sup> ; puis on avait pensé de nouveau

a. Tome V, p. 182-183 ; et surtout p. 233, l. 16-24.

b. *Ibid.*, p. 251-252.

c. Élisabeth le soupçonne ainsi : t. V, p. 196, l. 7-8.

d. Tome V, p. 293-294. Voir p. 293, l. 13-14.

e. *Ibid.*, p. 295.

f. Chanut à Monsieur de La Cour, 26 sept. 1648 : « ... Je m'en vais demain » la messe (*sic*) chercher nostre Reine de Suede qui s'est allée diuertir dans » les montagnes. Ce voyage me fait peur, non pour la longueur & aspreté » des chemins, mais pour ce que la Reine a peu de perfonnes | aupres » d'elle, & que ma teste aura bien à souffrir continuellement descouuerte » au froid des montagnes. Patience : ie fais mon compte que je donne ma » vie en ces occasions au feruice de mon maistre, comme les autres en » vne bataille. . . » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17964, p. 721.)

A. M. de Brienne, de Cupreberg, 7 oct. 1648 : voyage en Dalécarlie, à



à Descartes, d'autant plus qu'on venait enfin de recevoir, et pour les *Méditations* et pour les *Principes*, la traduction française. Bien que Christine sût le latin, comme tout le reste,

petites journées : « ... La Reine de Suede donne tout le temps du chemin » à la lecture dans son carrosse... » (Page 731.)

A Monsieur le Cardinal. A Ouerstatfors, le 12 octobre 1648 : « ... Il y » à longtems que j'ay écrit à vostre Eminence, qu'il me sembloit que la » Reine de Suede prenoit en la conduite de son interieur le chemin d'une » haute vertu. Depuis ces trois semaines dernieres que j'ay l'honneur » d'estre aupres d'elle plus de huit heures par jour, je voy plus de force » & de lumiere dans son esprit que je n'en sçauois comprendre. Elle » mesle si bien l'estude de la sagesse & de l'innocence de la vie, avec la » prudence & la dignité du commandement, qu'on ne la peut voir sans » admiration. Tout ce voyage s'est passé en la lecture | de l'Epictete, du » Tacite, & du Virgile, dont elle explique les pensées en nostre langue » avec vne incroyable facilité. Si Dieu m'a fait la grace de me donner » quelques inclinations aux choses bonnes, il est impossible qu'elles » n'augmentent aupres d'un si grand exemple... » (Pages 735 v. et 736.)

A M. le Prince Charles Palatin. A Stockholm, le 17 octobre 1648 : « La » Reine a esté quatre semaines | en son voyage où j'ay eu l'honneur de la » fuire... » aux mines de Cupreberg, où elle aurait voulu descendre. (Page 741.) A Salzberg étaient les mines d'argent ; à Cupreberg, les mines de cuivre. « Elle a toujours eu vne fanté parfaite, excepté qu'au retour, à » Saalzburg, elle se trouua la nuit pressée d'une douleur de costé qu'elle » guerit le lendemain avec vne saignée. Pendant le chemin sa Majesté s'est » continuellement diuertie à la lecture, mais si gayement que la feuerité » stoicienne n'a point rendu ses entretiens melancholiques... » (Page 741 v.)

A Monsieur le comte Magnus, le 17 octobre 1648 : « ... La Reine arriua » hier en plaine fanté d'un voyage de vingt | neuf jours où j'ay eu l'hon- » neur de la fuire, & luy seruir de lecteur, en carrosse & à cheual, pen- » dant tout le chemin. Ne croyez pas pour cela, Monsieur, que l'entretien » de sa Majesté ait esté melancholique : jamais elle ne passa vn si long » chemin si insensiblement ; elle a toujours esté fort gaye. La conuersa- » tion a fait des commentaires à la lecture, & pour vous dire en vn mot, » il est incroyable comme sa Majesté mesle agreablement l'estude d'une » eminente & feure vertu avec la douceur & l'agrement d'un entretien » enjoué... » (Page 744.)

Déjà Chanut écrivait à M. de Servien, 30 may 1648 : « ... Je prens » soing qu'on sçache bien icy, qu'apres les affaires dont je suis chargé de » parler à la Reine, le reste de l'entretien qu'il luy plaist auoir, n'est que » du Tacite & des meditations de Seneque... » (Page 409.)

dans la perfection, Chanut avait préféré attendre qu'elle pût lire cette philosophie en français. Même dans notre langue, la lecture en était encore difficile, et la reine commanda qu'on la fit pour elle : le docte Freinshemius, sans rancune contre le philosophe qui lui avait été préféré sur la question du Souverain Bien, se mit en devoir d'obéir, mais à la condition que Chanut serait son compagnon. Notre résident fut donc obligé de lire enfin les œuvres de son ami ; quelques conseils lui furent envoyés à ce sujet, pour la reine et pour lui : indications des passages qu'on pouvait parcourir vite, ou même sauter, à la rigueur<sup>a</sup>. Le mieux eût été sans doute qu'on eût sous la main, pour expliquer cette philosophie, le philosophe lui-même. Christine n'osait guère l'espérer, tant qu'on put croire que Descartes, qui était alors en France, y resterait, pourvu d'un bon établissement<sup>b</sup>. Mais sitôt qu'après le malheureux voyage de 1648, on sut qu'il n'y fallait plus compter, la reine résolut, soit d'elle-même, soit sur une insinuation de Chanut, de mander le philosophe à sa cour. La première invitation est du 27 février 1649 ; une seconde suivit presque aussitôt, le 6 mars, peut-être même une troisième, le 27 mars ; bien mieux, un amiral suédois, Claudius Flemming, partit pour la Hollande, avec ordre de ramener Descartes sur son vaisseau, en avril 1649<sup>c</sup>.

L'invitation paraît avoir surpris celui-ci, bien qu'un mot de Chanut déjà, le 12 décembre précédent, eût pu la lui faire pressentir<sup>d</sup>. Il répondit le 31 mars. Dans une première lettre, adressée à la reine, il remercie : il accepte d'aller « lui faire la » révérence », il demande seulement un délai jusqu'à l'hiver prochain ou plutôt jusqu'à la fin de l'été<sup>e</sup>. Mais dans la seconde, qui ne devait être lue que de Chanut seul, il hésite fort : il rappelle le mauvais succès de ses voyages en France, et sur-

a. Tome V, p. 289-293 : lettre du 26 févr. 1649.

b. *Ibid.*, p. 252, l. 3-6 : du 12 déc. 1648.

c. *Ibid.*, p. 295 (27 févr. 1649), p. 317-318 (6 mars), p. 322-323 (27 mars), et p. 351-352 (23 avril). Voir aussi p. 335.

d. *Ibid.*, p. 252, l. 3-6.

e. *Ibid.*, p. 323-326.



tout du dernier, qui lui avait été commandé comme de la part du roi ; il craint de s'exposer en Suède à pareille mésaventure<sup>a</sup>. Ses hésitations apparaissent davantage encore dans deux autres lettres écrites le même jour, à son ami Brassset et à la princesse Élisabeth<sup>b</sup> : il ne se soucie pas d'aller vivre au pays des ours (c'est ainsi qu'il appelle la Suède). Aussi quand l'amiral suédois se présenta à Egmond vers le 5 ou le 7 avril, assez à l'improviste (ne sut-il pas exposer l'objet de sa mission, ou Descartes feignit-il de ne pas bien comprendre ?), toujours est-il qu'il y eut malentendu : Flemming fut éconduit poliment, et le philosophe refusa de quitter son ermitage<sup>c</sup>. Plus tard il dira, pour s'excuser, qu'il ne pouvait croire que la reine eût dépêché tout exprès un amiral de sa flotte pour le conduire en Suède<sup>d</sup>. Mais Chanut venait d'obtenir un congé pour retourner en France, et on l'attendait d'un jour à l'autre à La Haye : les 28 et 29 mai, en effet, il passa « comme un éclair<sup>e</sup> ». Les deux amis purent cependant se voir, et s'expliquer de vive voix. Chanut avait laissé sa femme à Stockholm, gardienne du logis, et toute prête à en faire les honneurs au philosophe, au cas où celui-ci arriverait avant le retour du résident. Descartes hésitait toujours : il lui fallait un ordre formel de la reine, et surtout des éclaircissements sur certains points. Chanut lui conseilla de s'adresser à Freinshemius, en toute confiance. Deux choses surtout inquiétaient notre philosophe : ne verrait-on point d'un mauvais œil, à la cour de Suède, des personnes d'une autre religion<sup>f</sup> ? Pensons que plus tard on

a. Tome V, p. 326-329.

b. *Ibid.*, pp. 330-331, p. 331-333, et 349-350. C'est dans cette dernière lettre qu'il parle à Brassset « des jardins de la Touraine ». Nous n'avons point dit ci-avant, p. 118, note c, quel était le pays de Brassset. Ce devait être Angers, ou du moins l'Anjou : écrivant à un correspondant d'Angers, Brassset se dit lui-même « bon angevin ». (Voir t. IV, p. 218.)

c. *Ibid.*, p. 351-352.

d. *Ibid.*, p. 352, l. 12-16.

e. *Ibid.*, p. 358-359.

f. *Ibid.*, p. 361-364. Surtout p. 362, l. 28-31. Voir aussi p. 225, l. 9-11, et note e.

attribuera précisément à Descartes la conversion de Christine au catholicisme ; et l'année précédente, la différence de religion avait été alléguée pour détourner d'un voyage à Stockholm la princesse Élisabeth, qui était calviniste, avec la mère de la reine et une tante, celle-ci soutenue par le parti catholique. D'autre part, ne verrait-on pas aussi d'un mauvais œil auprès de la reine, qui devait se consacrer toute aux affaires de l'État, un philosophe qui ne pouvait que l'en distraire par ses spéculations<sup>a</sup> ? Descartes avait vu sans doute, entre les mains de Brasset, ce portrait où Chanut lui-même faisait à Christine le reproche d'aimer l'étude à l'excès. Discrètement enfin, il laisse entendre qu'il dédierait volontiers son petit *Traité des Passions* à la reine de Suède, qui devait l'avoir entre les mains : pouvait-il se douter, après les belles assurances de Chanut, qu'elle ne l'avait pas encore lu, ni rien de ses autres ouvrages ? La réponse de Freinshemius sur les autres points fut sans doute rassurante : on la reçut d'abord, vers le 30 juillet, à La Haye, puis de là à Egmond<sup>b</sup>. Pourtant le 17 août, Brasset ne savait pas encore si son ami était décidé : il semble seulement, écrivait-il à Chanut, se disposer à partir. Il partit en effet, le 1<sup>er</sup> septembre 1649.

Une fois résolu, Descartes prit les mesures que comportaient les circonstances. S'il ne fit pas son testament, au moins il mit ses affaires en ordre ; et nous avons trois lettres écrites à ce sujet<sup>c</sup>, deux à son ami de Paris, l'abbé Picot, l'autre à un ami de Leyde, Hogelande ; en outre il enferma dans un coffre les papiers qu'il n'emportait pas, et les confia aussi à ce dernier. Puis il se munit d'un équipement convenable pour se présenter à la cour de Suède ; et quand il vint dire adieu à Brasset, celui-ci s'amusa fort (on était gai dans cette famille) de voir le philosophe « avec une coiffure à

a. Tome V, et t. X, p. 607, l. 17-22. Voir t. V, p. 180.

b. *Ibid.*, p. 364, notes, et p. 411.

c. *Ibid.*, pp. 405-406 (à Picot), 406-409 (id.), et 409-410 (à Hogelande) : lettres du 30 août 1649.



» boucles, des souliers en croissant, et des gands garnis de  
 » neige » : Stockholm allait bientôt, dit-il, compter un  
 courtisan de plus<sup>a</sup>.

Le voyage dura un bon mois. Il aurait pu durer plus long-  
 temps : en 1645, pour passer d'Amsterdam à Copenhague,  
 Chanut n'avait pas eu moins de trente-deux jours de mer, par  
 suite du mauvais temps<sup>b</sup>; et sur la fin de cette même année  
 1649, en novembre et décembre, il est vrai, il chemina lente-  
 ment par terre à travers ces pays marécageux de Hollande et  
 de Westphalie<sup>c</sup>. On franchissait ensuite le bras de mer, de

a. Tome V, p. 411, note : lettre du 7 sept. 1649. Sur la gaîté de la famille  
 Brasset, voir *ibid.*, p. 450. Chanut écrivait à Brasset, le 3 mars 1646, lui  
 parlant de Mad<sup>e</sup> Brasset : « Je vous avoüe franchement que ma femme &  
 » moy avons de la passion pour elle, ainfy que je vois toutes les autres  
 » perfonnes qui ont l'honneur de la connoître. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr.  
 17962, p. 164.)

b. On a des lettres de Chanut, datées de Calais, 25 sept. 1645. (*Bibl.*  
*Nat.*, MS. fr. 17962, p. 23.) Puis les lettres suivantes :

D'Amsterdam, 4 octobre 1645, à M. de La Thuillerie : « J'ay l'obligation  
 » de vous remercier de la bonne reception que M. Braffet m'a fait chez  
 » vous à La Haye. » (Page 25.)

D'Amsterdam, 6 oct. 1645, à M. Brisacier : « ... Nous nous sommes  
 » resolus de mettre bagages & vies dans vn grand nauire qui va droict à  
 » Stokolm. Je descendray au Sund pour aller trouuer Monsieur de La  
 » Thuillerie à Copenhaghen; ma femme, qui est resolue comme vn vieux  
 » matelot, conduira tout en Suede. » (Page 29.)

De Copenhaghen, 10 et 19 novembre 1645 : « J'ay esté retenu en mer  
 » trente deux jours d'Amsterdam icy par les vents contraires. » (Page 31 v.)

De Jeunecopin, 11 décembre 1645 : « L'afpreté des chemins en cete  
 » faison rendent nostre voyage difficile; nous sommes à my-chemin de  
 » Coppenhaghen à Stokolm, & dix ou douze jours au plus nous y con-  
 » duiront. » (Page 39.)

Du 17 déc. 1645 : « ... ma femme, qui est au Tellir il y a longtemps, &  
 » qui passa en trois jours quatre heures d'Elfenor à Dather dans le mesme  
 » vaisseau d'Hollande qui nous avoit porté d'Amsterdam... » (Page 45.)

« Ma femme est dans le port à quatre lieuës de Stokolm... » (Page 46.)

c. Lettre du roi de France à la reine de Suède, 12 oct. 1649 : « ... Nous  
 » auons iugé à propos de renvoyer vers vous le sieur Chanut, Conseiller  
 » en nostre Conseil d'Etat, avec la qualité de nostre Ambassadeur. » (*Bibl.*  
*Nat.*, MS. fr. 17965, p. 261.) Chanut se mit en route. On a des lettres de  
 lui, datées de Dunkerque, 24 oct. : « M. d'Esfrades me donne vne fregate

Copenhague à Gotemborg ; de là à petites journées, par Jonkoping, on gagnait Stockholm : ce qui demandait une quinzaine de jours. Ou bien encore, et c'était le trajet le plus court, le même bateau, parti d'Amsterdam, poursuivait sa route jusqu'au port de Stockholm. Descartes y débarqua, ce semble, un des premiers jours d'octobre ; le pilote qui vint, suivant l'usage, faire son rapport à la reine, lui dit des merveilles de ce passager extraordinaire, si savant dans les choses de la navigation ; « ce n'était pas un homme qu'il avait » amené à Sa Majesté, mais un demi-dieu<sup>a</sup> ». Christine de Suède reçut aussitôt le philosophe, dans deux audiences successives, et se montra particulièrement de belle humeur.

» pour me porter à Fleffingue. » D'Amsterdam, 10, 12 et 13 nov. (Pages 264, 265, 269 et 271.) A cette dernière date, il écrivait au comte de Brégy, qui était à Stockholm : « ... Si i'eusse fait la diligence que ie » m'estois proposée, ie pouuois encore vous trouuer à Stockolm. Ie defef- » pere d'impatience. Ma femme m'escrit, du 23 octobre, que vous foisiez » estat de demeurer encore trois semaines en nostre cour. Si ie n'eusse esté » retenu par le retardement de mon bagage, ie ferois arriué auparauant » que vous fussiez party. . . Peut estre aussy i'auray l'honneur & la bonne » fortune de vous trouuer à Hambourg dans vostre retour ; car en cette » faison la mer est fascheuse, les nuits longues, & il se trouue peu de bons » vaisseaux qui passent à Dantzic. . . » (Page 272.)

Chanut avait écrit, le 12 nov. : « l'espere me rendre dans trois sept- » maines à Stockolm. » (Page 269.) Mais le 29 nov. il n'était encore qu'à Hambourg, d'où il écrivit à M. de Brienne : « Ie n'oserois parler des » incommoditez de ce voyage, où je me traifne si lentement, si ce n'estoit » qu'elles excusent sa longueur. Vous ne trouuerrez point estrange que je » fois encore à Hambourg, s'il vous plaist, Monfr, de considerer quels » peuuent estre les chemins dans tous ces païs marescageux de Holande » icy, & par cette faison & par vne pluye continuelle. J'espere qu'elle » m'ennuyera moins dans les terres legeres du Holstein, & que, cette » lune passée, la gelée succedera & affermira les fanges de l'Ostrogothie. » Je ne prens qu'un demy jour de repos avec M. de Meules. . . » (Page 274.) Chanut n'arriva à Stockholm que le 21 déc. ; il écrivait « à M. D'Auaux », le 25 déc. 1649 : « Vous sçauéz par experience que » le chemin de Paris à Stockolm en cette faison & avec un peu d'equi- » page, ne se peut faire avec plus de diligence qu'en deux mois. » (Page 280 v.)

a. Tome V, p. 431. Voir ci-avant, p. 200.



Par une curiosité bien naturelle, et aussi afin de faire plaisir à son hôte, elle ne manqua pas de lui parler de la princesse palatine. Descartes s'empessa d'en informer Élisabeth, le 9 octobre<sup>a</sup> ; le même jour, il rendit compte des deux audiences à ses amis de Hollande et de France<sup>b</sup>. Puis, pendant un mois ou six semaines, la reine paraît l'avoir laissé tranquille. C'était peut-être, de sa part, une attention délicate, pour lui donner le temps de se reconnaître et de prendre des habitudes nouvelles<sup>c</sup>. Peut-être aussi, comme elle était sûre maintenant d'avoir toujours sous la main, quand elle voudrait, son philosophe, elle n'était pas autrement pressée de se mettre elle-même à l'étude de la philosophie.

Dès le premier jour, Descartes avait fait deux constatations qui n'étaient point pour lui plaire. D'abord, on ne pouvait savoir si la jeune reine aurait ou non le goût de la philosophie : elle n'en avait jamais fait, et Chanut, sans que peut-être il en ait eu conscience, avait là-dessus trompé notre philosophe. Par contre, Christine était « extrêmement portée » à l'étude des lettres, entendez par là les lettres anciennes, la philologie : ne voulait-elle pas faire venir aussi Saumaise<sup>d</sup> ? Soit pour cette double raison, soit pour une autre

a. Tome V, p. 429-431.

b. *Ibid.*, p. 432-433 (lettre à Picot), et p. 433-434 (à Brassset).

c. *Ibid.*, p. 433, note *fin*.

d. *Ibid.*, p. 430, l. 4-7. Brassset écrivait à La Thuillerie, le 5 octobre 1649 : « Il (*Saumaise*) est fort esbranlé pour faire vne promenade en Suede, » y ayant esté conuié trop ciuilement par cette sçauante Reyne pour l'en » refuser. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17901, p. 684.) A propos de Saumaise, Conrart écrira le 2 avril 1650, à Rivet : « Je ne fay si la mort de M. des » Cartes ne le dégouftera pas du voyage de Suede. C'est une perte pour » les bonnes lettres, que celui-cy n'en foit pas revenu ; & c'en feroit une » beaucoup plus grande, que l'autre y demeurast. » Et dans la même lettre, à propos d'un M. Blondel, qui allait partir pour Amsterdam : « La » Hollande nous enleve tous nos grands hommes ; & certes, quoyque la » France en fût digne par beaucoup de grandes raifons, au moins ne leur » est-elle plus un sejour utile ni agreable depuis les confusions dont elle » est remplie & les miserres qui l'accablent. » (Page 540, *Valentin Conrart*, par René Kerviler et Ed. de Barthélemy, in-8, Didier, 1881.)

cause, Descartes, dans ses premières lettres du 9 octobre, fait espérer à ses amis qu'ils le reverront bientôt : à peine arrivé, il parle déjà de repartir. Quel agrément, en effet, pouvait-il trouver à Stockholm ? Son ami Chanut était absent ; Descartes eût sans doute mieux fait de l'attendre en Hollande, pour se joindre à lui lors de son passage, et arriver à la cour de Suède en même temps ; mais il craignit que le voyage ne fût ainsi retardé jusqu'à l'hiver, ce qui eut lieu en effet<sup>a</sup>. Chanut avait voulu cependant que le philosophe logeât à l'ambassade de France, et celui-ci ne put refuser ; mais dans quelles conditions s'y trouva-t-il ? Madame Chanut était demeurée seule à Stockholm, fidèle Pénélope attendant son Ulysse. Elle fit le meilleur accueil, on n'en doit pas douter, à cet illustre ami de son frère et de son mari<sup>b</sup>, et n'épargna rien pour qu'il eût dans sa maison toute commodité. Mais, outre que Descartes n'y était pas chez lui et ne s'y sentait pas entièrement libre, Chanut ne fut de retour qu'à la fin de décembre. Pendant près de trois mois, notre philosophe se trouva donc privé, non pas de toute société, mais de la conversation qui lui eût été la plus nécessaire. Parmi les autres Français de Stockholm, il y aurait bien eu le premier médecin de la reine, M. du Rier<sup>c</sup>, qui s'était intéressé aux lettres philo-

a. Tome V, p. 363, l. 10-15.

b. *Ibid.*, p. 432, et p. 444. note a. Voici les premières impressions de Chanut à son arrivée en 1646. Lettre du 6 janvier : « Le païs est veritablement froid & fauage, le sejour en paroist triste & sterile de tous diuertiffemens. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 64 v.) Et le 13 janvier : « Je ne trouue point le lieu si fauage qu'on me l'auoit figuré, & je ne vois rien qui me deplaise, que la relation qu'on me fait que toutes choses, pour le viure, sont aussy cheres à peu pres qu'à Paris, & tout le reste tellement hors de prix qu'il se faut refoudre à le faire venir d'Holande. Cela ne vient pas fort commodement à ma famille, qui est telle que Monsieur de La Thuillerie, autant splendide qu'aucun autre, m'a dit que je faisois honneur à la nation. » (Page 66.)

c. Chanut à Servien, 6 juin 1648 : « Depuis quelques jours, M. du Rier son medecin, apres auoir pris femme en cette ville, demandant permission de la mener faire vn tour en France, où il a besoing de donner ordre à ses affaires domestiques, & voir vne fille qu'il a de son premier



sophiques de Descartes ; mais lui aussi était absent : Christine l'avait laissé partir en France, en retenant toutefois sa femme à Stockholm, pour être sûre qu'il reviendrait. Descartes dut se contenter de l'aumônier de l'ambassade, le P. François Viogué, religieux instruit, docteur en théologie ; Chanut avait mis tous ses soins à le bien choisir <sup>a</sup>. De

» mariage, a obtenu la liberté de faire ce voyage, mais laissant icy sa  
 » femme pour ostage, & promettant son retour dans quatre mois... »  
 (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17964, p. 423 v.) Et encore : « La Reine fait estat de sa  
 » suffisance en son art, & l'aime pour l'affection qu'il a de la servir. Il est  
 » le seul de sa profession en qui elle se confie de sa santé. Elle luy parle  
 » librement, mais ne luy donne aucune communication de ses affaires. »  
 (Page 424 v.)

a. Chanut à M. de Meules, 20 janvier 1646 : « Je vous escriuis, M.,  
 » des le 6<sup>e</sup> de ce mois, la peine où j'estois du dessein de Monsieur Lan-  
 » glois nostre aumosnier, qu'il s'est forgé dans l'esprit qu'il mourroit en  
 » ce pais, s'il y demeuroit plus longtemps. Je n'ay rien oublié pour le  
 » dissuader de cette mauuaise tentation. Je le voulois obliger à demeurer  
 » seulement trois mois avec nous, pour attendre que j'eusse vn autre  
 » ecclesiastique, luy promettant de le renvoyer en France au printemps  
 » avec Monsieur Porlier mon neveu, qui s'est venu promener icy avec  
 » moy. Mais tout cela n'a reussi qu'à le confirmer dans son opiniaistre fan-  
 » taisie. Il s'en va avec Monsieur de La Tuillerie. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr.  
 17962, p. 101.)

Dans une lettre à « Monsieur Gueffier, Resident à Rome », du 27 janv.  
 1646, Chanut donne des détails : « Lorsque je partis de France, je fis tout  
 » mon possible pour amener vn Ecclesiastique dont la vie & la doctrine  
 » serussent, non seulement à ma famille, mais à tous les catholiques qui  
 » se rencontrent en cette cour & n'ont exercice de religion que dans la  
 » Maison du Ministre du Roy. J'auois bien rencontré en ce choix. Mais  
 » celui qui a passé avec nous, s'est tellement degousté du pais, que je me  
 » voids contrainct à le renvoyer en France. J'approuue (*sic*) que ceux qui  
 » ont esté auparauant moy en ce mesme poste, ont eu pareilles difficultez,  
 » & qu'il est difficile qu'vn prestre seculier, tant soit peu habile homme,  
 » veule donner son temps en ces lieux, où il n'y a benefices ny cures à  
 » obtenir. Cela m'a fait penser à vn Religieux Augustin reformé, appelé  
 » le Pere Viogué, que je connois de longue main pour homme pieux &  
 » tres sçauant. Lorsque les Augustins reformez du petit Conuent du faux-  
 » bourg St Germain de Paris prirent la direction du grand Conuent au  
 » bout du Pont Neuf, ils se trouuerent obligez de mettre sur les bancs de  
 » la Faculté de Theologie à Paris pour le Doctorat deux Peres de leur  
 » Maison, comme c'est l'ordinaire ; ils n'en trouuerent | point de plus  
 » capable que ledict Pere Viogué, qu'ils obligerent contre son gré à entrer

là, sans doute, ces entretiens théologico-philosophiques, parfois le soir, qui édifiaient Madame Chanut : elle aurait voulu que ses fils, deux jeunes garçons de quatorze à dix-huit ans;

» en cette carrière. Comme il en estoit à la fin, prest de prendre le bonnet  
 » de docteur avec beaucoup d'approbation dans tous ses actes publics, il  
 » arriva que les anciens Augustins, vne belle nuit, rentrèrent dans leur  
 » Conuent & en chasserent les reformez, qui ne tenant plus cette maison,  
 » ne voulurent plus qu'aucun des leurs paruint au doctorat. Le Pere Viogué,  
 » après le travail de deux années, se voyant prest d'obtenir ce degré  
 » honorable dans son corps, insista pour acheuer & prendre le bonnet.  
 » Vne faction nouvelle s'esleue dans ceux de son ordre en mesme temps &  
 » luy refuse la suite de cet honneur. Il s'en plainct à son general, qui luy  
 » permet de poursuiure cette dignité, & pour cet effect | luy ordonne de  
 » retourner au grand Conuent pour y acheuer sa science. Il y va, mais  
 » ceux de son ordre enuieux le chargent de mille rapports à Rome, & fans  
 » attendre ce que le General ordonneroit sur leurs instances, l'enleuent de  
 » vive force au sortir de Sorbonne, l'enferment chez eux, luy font passer le  
 » temps qu'il deuoit prendre le bonnet, & enfin le releguent en vn mona-  
 » stère éloigné, au Blanc en Berry. Comme je sçauois le detail de cette  
 » affaire, & connoissois la bonté, candeur & doctrine de ce bon Pere,  
 » j'eus quelque dessein de le demander comme j'estois prest à partir. Mais  
 » on me pressoit. Il estoit éloigné de la Cour, & je ne sçauois point s'il  
 » voudroit venir. Maintenant que d'vn costé je ressens la peine qu'il y a  
 » de trouuer des gens propres à seruir Dieu en ces lieux, | & que je suis  
 » asseuré qu'il me donneroit volontiers quelques années à travailler en  
 » repos icy, & faire prouision d'estudes pour la predication quand il s'en  
 » retourneroit en France, j'ay pensé qu'il n'y pouuoit auoir inconuenient  
 » de le demander à son General, & que, s'il y auoit quelque difficulté,  
 » elle pourroit venir de ce que, ne me connoissant pas, il douteroit de la  
 » certitude de ce que je luy expose; de façon que, s'il vous plaisoit de  
 » vous donner la peine de le voir & de luy faire entendre que le Roy tient  
 » vn Ministre en cette Cour, qu'elle est entierement Lutherienne, que le  
 » petit nombre de catholiques qui s'y trouue n'a pas en tout le Royaume  
 » vn seul prestre, & n'en peut auoir que dans nostre Maison, qu'il importe  
 » que ce soit vn homme sçauant & de bonne vie; qu'il y a | trop de mon  
 » propre interest, pour luy demander ledict Pere Viogué, si je ne le con-  
 » noissois tel & si je n'estois bien asseuré de sa probité : j'estime qu'il ne  
 » fera point de difficulté de luy donner obediencie pour me venir trouuer  
 » icy en habit d'Ecclesiastique seculier, n'y pouuant estre admis autre-  
 » ment; & peut estre que le Pere General ne trouuera pas mauuais de  
 » tirer aussy par cet expedient ce pauvre Religieux de la rigueur que luy  
 » font souffrir ceux de son ordre, pour ce qu'il a desiré d'estre Docteur  
 » contre leur gré. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 109 v. à p. 112.)

A. M. de Meules, 19 mai 1646. Il s'agit toujours d'un aumônier : si le



y assistassent pour en profiter<sup>a</sup>. Descartes connut encore un autre Français, le seul « honnête homme » ou de bonne

P. Viogué manque, « mon neveu me cherchera ce qui nous faut, car il » vaut mieux attendre vn peu plus & auoir vne personne qui puisse estre » supérieur en sa fonction, égal en la conuersation, & soumis comme vn » membre de la famille. Tous les esprits ne se plient pas aisément à » quitter vn de ces personnages pour prendre l'autre, & ainsy successeu- » ment jouïer tous ces differents Roollets ». (Page 359 v.)

A M. Gueffier encore, le 16 juin 1646 : « Je vous assure, Monsieur, » qu'il faut auoir la foy bien enracinée & des graces de Dieu tres parti- » culieres, pour se conseruer en la pureté de la creance dans ces lieux où » la vraye religion n'a aucun exercice; & que pour cela la conference » d'vn homme pieux & sçauant est inestimable. Attendant celuy que vostre » bonté nous procure, nous sommes obligez de recepuoir l'administra- » tion des sacremens de la main de l'aumosnier de M. le Resident de » Portugal. » (Page 413 v.) Ce Portugais s'appelait Manuel Pinto (p. 414), et le religieux français qu'on attendait, « nostre pere François » Viogué » (p. 415).

Au même M. Gueffier, 4 aoust 1646 : « Si en l'affaire du Pere Viogué » vous m'avez obligé de vostre credit & charité, en cet autre rencontre je » dois beaucoup à vostre prudence d'auoir arresté l'execution d'vn conseil » pris en la congregation, *de propagandâ fide*, d'enuoyer icy directement » trois Peres Dominicains en habit seculier, que je ne pouuois receuoir à » demeurer longtemps en cette maison sans ordre de la cour. » (Page 531.)

A Monsieur le comte de Brienne, le 16 février 1647 : « Durant la pre- » miere année que j'ay esté ici, il n'est venu à la Messe que huit ou dix » personnes, hors ma famille, dont il y en a deux ou trois marchans » françois, deux ou trois Allemans, & quelques garçons françois qui » seruent de laquais chez des Seigneurs de ce pais. Depuis vn mois, » toutes les personnes que M. le Comte de la Garde a prises en France » pour le seruice de la | Reine ou le sien estans arriuées, nostre Eglise » est augmentée jusqu'à prés de cent personnes en tout. Je suis logé en vn » lieu assez escarté, dans vn fauxbourg, où on vient sans bruit. Le Pere » Viogué nostre Chapelain fait vne petite exhortation de demie heure au » sortir de la messe, dans laquelle il ne parle jamais de controuerse; les » apres disnées des festes, on dit vespres sans chanter hautement, & où » ne se trouue quasi personne outre ceux de la famille. Voila, Monsei- » gneur, en quoy consiste cet exercice scandaleux de nostre religion. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17963, p. 76 v. et p. 77.)

Enfin au même comte de Brienne, 11 avril 1648 : « ...le Pere Viogué... » C'est vn sage Religieux, qui rend vn merueilleux deuoir de bon Pasteur » en nostre Eglise de Suede. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17964, p. 263.)

a. Tome V, p. 447.

compagnie qui s'y trouvât, le comte de Brégy, ancien ambassadeur en Pologne, venu en Suède dans des desseins d'ambition personnelle ; Descartes paraît même avoir été mêlé par lui à une intrigue, bien qu'il se méfiât et qu'il eût demandé en France quelques renseignements confidentiels sur le personnage<sup>a</sup>. Cependant, il jouissait de son commerce, qui devait être agréable, et se liait même avec lui au point de lui écrire ensuite ; Brégy ne resta que six semaines environ à Stockholm, et les deux dernières lettres que nous ayons de Descartes, lui sont précisément adressées<sup>b</sup>. Mais hors de là, soit à la ville soit à la cour, personne ne se rencontrait que l'on pût fréquenter. Chanut s'en plaignait déjà en 1646 ; à plus forte raison, notre philosophe<sup>c</sup>. En

a. Tome V, p. 432 et p. 454-455. Voir aussi Chanut au Cardinal Mazarin, de Stockholm, le 25 décembre 1649 : « ... Je ne peux rien escrire au fuiet » du voyage de Monsieur de Bregy en cette Cour, qui fait grande » rumeur icy, que ie n'aye ouy ce que la Reine de Suede mesme m'en » dira, & quelques autres personnes principales de cet Estat. Mon deuoir » est de seruir plustost sa fortune, que de luy nuire, tant que ie ne ver- » ray point clairement que son establissement icy, tel qu'il le projette, » puisse faire preiudice au seruice du Roy ou causer des intrigues dange- » reux (*sic*) en cette Cour. Quand il aura veu vostre Eminence & qu'il » aura pris sa permission pour se venir rendre suedois, ie crois, Monsei- » gneur, que vous me donnerez l'ordre de ma conduite... » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17965, p. 284 v. et 285.)

A M. le Comte de Brienne, le 25 décembre 1649 : « Je ne suis pas » encore assés informé de l'estat de cette Cour pour entreprendre de » vous en escrire. Il y a mesme vn rencontre sur lequel plusieurs discours » m'ont esté faits de diuers endroits, & dont pourtant je vous supplie, » Monsieur, de me permettre de differer à vous en escrire jusqu'au pro- » chain ordinaire. C'est au fuiet de M. de Bregy, qui a esté six semaines » en cette Cour, qui s'est donné à la Reine de Suede, & qui s'est entremis » de plusieurs affaires. Comme c'est une personne que i'honore & pour » qui i'ay beaucoup d'affection, ie seray bien aise de ne vous parler de » ses affaires qu'apres en estre bien informé & autant qu'il sera necessaire » pour l'interest public que ie le vous fasse sçauoir... » (Page 289.)

b. Lettres du 18 déc. 1649 et du 15 janv. 1650 : t. V, p. 455-457 et p. 466-467.

c. Chanut écrivait à « M. le Febure », le 16 juin 1646 : point de conversation, « il est estrange qu'il y ayt icy vne si grande difette d'hommes



réalité, il se trouvait plus isolé dans cette capitale de la Suède, au milieu d'inconnus, que dans sa solitude d' Egmond, où il avait aux environs et dans des villes toutes proches, Alkmaar et Harlem, Amsterdam, Leyde et La Haye, un nombre suffisant d'anciennes et fidèles amitiés.

A la cour, cependant, il eut un ami. Le bibliothécaire Freinshemius, qui l'avait décidé à ce voyage en Suède, lui rendit toute sorte de bons offices, et obtint même de la reine que le philosophe fût dispensé des petits assujettissements du palais. On peut croire aussi qu'il le soutint contre la cabale qui conspira aussitôt contre lui. Les grammairiens ou les philologues, qui comptaient bien profiter seuls du goût de la reine pour l'étude, craignirent que Descartes ne les supplantât. Ils n'étaient pas gens à reconnaître, comme avait fait Saumaise en Hollande, la supériorité de la philosophie sur leur philologie<sup>a</sup>. Le jeune Vossius surtout ne pardonnait pas à Descartes certains propos, que celui-ci semble bien avoir tenus à Christine elle-même. N'avait-elle point honte, lui disait-il, d'apprendre le grec à son âge ? Pour lui, il en avait appris tout son saoul, étant petit garçon au collège ; mais il était bien aise d'avoir ensuite oublié ces bagatelles<sup>b</sup>. On conçoit l'irritation et la fureur des hellénistes ; elle fut telle, que le bruit courut, à la mort de Descartes, qu'ils l'avaient empoisonné. Pure calomnie, d'ailleurs, et assez vite dissipée. Le climat eut tôt fait de les délivrer de ce philosophe incommode. En attendant, l'ironie des choses leur ménagea une sorte de revanche : Descartes eut à s'occuper, non pas de philosophie, ni sans doute de philologie ; mais il dut, ce qui était bien plutôt leur métier, composer des vers. Ce fut pour un ballet : trop heureux

» d'entretien. Pour l'ordinaire, leurs visites font froides & ferieuses, &  
 » leurs debauches & festins longs, petulans & plains d'iurognerie. »  
 (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 417 v.)

a. Tome V, p. 430, l. 10-14, et p. 452, l. 4-6. Voir ci-avant, p. 285.

b. Propos rapportés à la fois par Sorbière et par Philibert de la Mare, qui paraissent les tenir l'un et l'autre de Saumaise (le père ou le fils) ; t. V, p. 459-461.

encore qu'on ne lui eût pas demandé de le danser. Mais peut-être l'avait-on fait, et ces vers furent-ils la rançon qu'il paya. Avant lui, l'ambassadeur LaThuillierie, n'avait-il pas dû, presque quinquagénaire et goutteux, sur une invitation royale, figurer dans une « courante » au bal de la cour<sup>a</sup> ? Espièglerie de la jeune reine, qui était alors dans toute la gaîté de sa vingtième année. Notre philosophe paraît d'ailleurs s'être prêté de bonne grâce à cette petite sujétion de cour, comme avait fait déjà son ami Chanut. En 1646, celui-ci se souvint, après vingt ans, que lui aussi avait versifié, et composa en l'honneur de la reine une ode, sans doute latine, qui fut soumise au jugement de l'arbitre réputé à Paris, Jean Chapelain lui-même. Chanut s'excusait d'envoyer, disait-il, « ces fleurs du septentrion, ces » perceneiges, à qui cultive les roses du Parnasse<sup>b</sup> ». Nous

a. Tome V, p. 458-459 : récit de Baillet. Au sujet de La Thuillierie, Chanut écrivait à Brassat, le 20 janv. 1646 : « Sa goutte, à ce que j'ap- » prends du passé, ne l'a point quitté si nettement qu'elle a de coutume. » Il luy reste tousiours vn peu de douleur sur vn pied, dont la guerison » est fort retardée par son assiduité auprès de la Reyne, qui mesme, » nonobstant sa canne à la main & ses souliers renouëz de galands, le » prit dernièrement pour danser vne courante. Il quitta espée & cappe, » & avec toute sa foiblesse, s'il n'esleua pas sa courante par (*lire fort ?*) » haut, au moins en marqua il le plan (*lire pas ?*) justement & de bonne » grace... » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 99.)

b. Chanut et Freinsheim avaient composé, sous forme d'ode, chacun un éloge de la reine de Suède. Les deux pièces furent envoyées à Paris, où M. de Lionne, à qui elles étaient adressées, les soumit au jugement de Chapelain. On a la réponse de celui-ci, datée du 4 avril 1648 : « Il est » certain, Monfr, que ces deux Odes sont fort belles, fort morales & fort » latines, & que ce n'est pas sans raison que vous y avez remarqué cet air » galand qui se rencontre si rarement dans les matieres philosophiques. » Sans preoccupation neantmoins, je croy vous pouuoir dire que celle du » Resident a je ne sçay < quoy > de plus fin & de plus poetique que » celle du bibliothequaire... » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17964, p. 388 v.) Et plus loin : « Il y a longtemps que je reconnois la force de Monsieur Cha- » nut en ce genre d'escrivre, & nostre ancienne amitié ne luy a pas permis » de me cacher ce talent, dans lequel il laisse bien loing derriere soy » plusieurs de ceux qui en font leur exercice principal, bien qu'il » cultiue peu, & qu'il y ait plus de vingt ans qu'il a fait diuorse avec les » Muses... » (Page 388 v. et 389.) Et enfin : « Mais, Monfr, vous



n'avons plus les vers de notre philosophe; ils avaient pour titre *La Naissance de la Paix*, et célébraient à la fois la paix de Westphalie, récemment conclue, et l'anniversaire de la naissance de Christine, le 18 décembre. Descartes pouvait se croire revenu à ses années de La Flèche : il entendait parler de grec, et lui-même travaillait à la composition d'un ballet; c'était une occupation, faute de mieux. Brégy, déjà parti de Stockholm, lui avait sans doute fait promettre de lui envoyer ce badinage : Descartes n'y manqua pas, sans en tirer autrement vanité, mais non plus sans fausse honte<sup>a</sup>. Et le jeu ne lui déplut pas, puisqu'il composa en outre une comédie, ou plutôt une pastorale, ou, comme dit Baillet, une « fable boca-

» me permettez de vous dire qu'en cecy j'estime encore plus la Reine de  
 » Suede que les Poetes. Cela est beau & admirable mesme à vne per-  
 » sonne de cette naissance & de cet aage, de mediter si hautement & si  
 » sagement sur des fujets si esleuez & si raisonnables. I'y vois quelque  
 » chose de plus grand que la couronne. » (Page 389.)

Cette lettre de Chapelain fut envoyée par Lionne à Chanut, le 17 avril 1648. Chanut remercia le 23 mai. Sa lettre se termine ainsi : « Je suis  
 » affeuré qu'il (M. Chapelain) ne vous sçaurait rien donner de meilleur  
 » que de son propre creu, & que vous ne desirerez plus de perceneiges  
 » du septentrion, quand il vous presentera des roses du Parnasse. »  
 (Page 387 r. et v.)

Plus tard, en 1656, Chapelain demandera que les inscriptions de Chanut pour le tombeau de Descartes soient insérées au Vol. I des *Lettres*, publié en 1657. (Voir t. V, p. 627.) Voir ci-après, *Appendice IX*.

a. Tome V, p. 457, l. 14-16 : lettre du 18 déc. 1649 : « Vers d'un ballet  
 » qui fera danfé icy demain au soir. » Cette lettre parvint à destination en un triste moment. Brégy reçut en voyage la nouvelle que son père « M. le  
 » President de Flecelles » venait de mourir. Dans une lettre que lui écrivit Chanut, d'Amsterdam, le croyant à Stockholm, le 13 nov. 1649, on lit cette phrase de consolation : « ...le remede ne peut estre que la  
 » conuersation des amis, qui diuertit l'attention de l'esprit a (*lire de?*) ces  
 » objets tristes, & calme la douleur en la diuertissant, comme on seiche  
 » vn ruisseau en le coupant en plusieurs rigoles... » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17965, p. 273.) — Déjà Pierre Petit, dans sa lettre à Chanut, de nov. 1646, envoyait à Stockholm « le dessein d'un ballet, que (disait-il) je vous  
 » prie d'examiner, & à l'exécution duquel je m'affeure que vous  
 » contribuerez beaucoup. Pleust à Dieu qu'il me fust permis d'en aller  
 » aussi bien estre l'intendant & le spectateur, comme [j'en ay esté le  
 » poète & l'ordonnateur]. (*Œuvres de Pascal*, t. I, 1908, p. 344-345.)







» gère<sup>a</sup> ». On était en Suède, « au milieu des rochers et des » glaces<sup>b</sup> » ; raison de plus, pour ce Français exilé, de se souvenir des prairies du Lison, et de l'*Astrée*, le roman en vogue à Paris au temps de sa jeunesse.

Cependant Chanut était enfin arrivé. Il revenait, non plus comme simple résident, mais avec le titre d'ambassadeur. La reine le reçut sans retard, le 23 décembre, et Descartes assista à la cérémonie de la première audience<sup>c</sup>. Mais presque aussitôt Christine partit pour Upsal, et son absence se prolongea quinze jours, c'est-à-dire la première moitié de janvier 1650<sup>d</sup>. Avait-elle jusqu'alors beaucoup philosophé avec son hôte venu pour cela ? Il est peu probable. Celui-ci pensait de plus en plus à regagner la Hollande. Sous ce climat de la Suède il ne se sentait pas dans son élément ; le froid augmentait : les pensées des hommes se gèlent en ce pays, disait-il, aussi bien que les eaux<sup>e</sup>. Dans le désœuvrement dont il souffrait, et sans doute sur le désir de la reine, Descartes se fit peindre ; et on conserve à Stockholm un portrait de lui, que fit alors le peintre attitré de la cour, un Hollandais, élève de Van Dyck, David Beck<sup>f</sup>.

a. Tome XI, p. 661-662.

b. Tome V, p. 349, l. 13.

c. *Ibid.*, p. 468. L'anecdote ici rapportée se trouve déjà dans la correspondance de Chanut. (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17965, p. 275.)

d. *Ibid.*, p. 466, l. 10-13 : lettre du 15 janv. 1650. Déjà Chanut écrivait le 5 janvier 1647 : « Les festes de Noël ont aussi écarté la pluspart du » Confeil ; car on fait delices icy d'aller à la campagne au plus fort de » l'hiuer. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17963, p. 2-3.)

e. Lettre à Brégy : p. 467, l. 3-4, 19-20, etc. L'année précédente, Chanut écrivait à M. de Brienne, 27 févr. 1649 : « Je vous coniureray » que ie ne voye point l'hiuer prochain cinq mois durant fans degel la » neige sur la terre, comme nous l'auons presentement. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17965, p. 165.)

f. DAVID BECK, né à Delft, le 25 mai 1621, étudia la peinture sous Anthony van Dyck, et peignit successivement à la cour de Charles I<sup>er</sup> en Angleterre, où il enseigna le dessin aux deux jeunes princes (plus tard Charles II et Jacques II) ; puis à la cour de France, enfin à la cour de Suède, où la reine Christine, dont il fit plusieurs fois le portrait, le créa son premier chambellan. Fatigué de la servitude où le tenait la reine, il finit par s'y soustraire, et retourna en Hollande, où il mourut à La Haye,



L'artiste, sans doute pendant la pose, au cours de ses entretiens avec son modèle, avait été ramené par celui-ci à des sentiments de religion ; ce trait est rapporté par Baillet qui, à plusieurs reprises, se plaît à nous montrer un Descartes convertisseur<sup>a</sup>.

le 20 décembre 1656. Le portrait de Descartes a été retrouvé récemment à l'Observatoire de l'Académie des Sciences de Stockholm. A la suite d'une correspondance échangée entre Gustave Retzius, membre de cette Académie, et Gaston Darboux, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Paris, une copie en fut envoyée à Paris, et placée dans la salle de lecture de la Bibliothèque de l'Institut.

Baillet ne parle point de ce portrait, pas plus que de celui de Frans Hals. Mais il mentionne David Beck en ces termes :

« Les ouvrages (*de Descartes*) n'ont encore rendu Athée jusqu'ici » aucun de ceux qui croyoient en Dieu auparavant ; mais par une béné-  
 » diction dont il a plu à Dieu de les honorer, ils ont converti quelques  
 » Athées par leur simple lecture. [*En marge* : Réel. Mf. de Chanut.] C'est  
 » au moins le témoignage qu'un Peintre de Suède nommé Beeck a rendu  
 » publiquement de luy-même chez M. l'Ambassadeur de France à  
 » Stockholm. » (BAILLET, *loc. cit.*, t. II, p. 508.)

Sur un autre portrait de Descartes que son ami Bloemaert aurait obtenu, qu'il se fit faire avant de quitter la Hollande, voir Baillet, d'après une *Rélat. MS. de M. de la Sale*, p. 411, de notre t. V.

Bloemaert étant curé de Harlem (voir ci-avant, p. 290), il aura pu fort bien s'adresser au peintre en renom de cette ville, et ce serait une présomption en faveur de l'attribution à Frans Hals du portrait de Descartes qui est au Musée du Louvre.

a. BAILLET, *loc. cit.*, t. II, p. 527 : « C'est ainsi que M. Descartes, sans  
 » être convertisseur ou controversiste de profession, faisoit insensiblement  
 » revenir les esprits de l'éloignement & des préventions, où ils étoient à  
 » l'égard de l'Eglise catholique. Mais on peut dire que sa conduite n'étoit  
 » pas moins édifiante que ses discours. Il ne faisoit pas consister tous les  
 » devoirs d'un véritable Chrétien dans un culte intérieur seulement,  
 » comme font plusieurs Philosophes. [*En marge* : Réel. d'un Maître à  
 » danser, qui avoit fait la communion Pascale avec luy.] Il étoit fort soi-  
 » gneux de l'accompagner de tous les exercices d'un bon Catholique ;  
 » & il s'acquittoit de toutes ses obligations, comme auroit fait le plus  
 » humble & le plus simple d'entre les Fidèles. Il fréquentoit sur tout les  
 » Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie, avec toutes les dispositions  
 » d'un cœur contrit & d'un esprit humilié, autant qu'il est permis de s'en  
 » rapporter à la foy des Confesseurs qui gouvernoient sa conscience en  
 » Hollande [un P. de l'Oratoire] & en Suède [un Augustin] ? »

BAILLET encore, *ibid.*, p. 527 : « La précaution à laquelle il s'étoit affu-  
 » jetti en entrant dans des pays de différente Religion, l'avoit tellement

Notre philosophe n'eut d'autre occupation scientifique que de relever, chaque matin, la hauteur du vif-argent dans des tuyaux de verre<sup>a</sup>; du fond de l'Auvergne, Pascal avait prié Chanut de faire ces observations à Stockholm, afin de les comparer à celles que lui-même faisait à Clermont-Ferrand : en l'absence de Chanut, Descartes s'acquitta volontiers de ce soin, ne gardant point rancune à Pascal, de l'avoir oublié en 1648. Il voulut toutefois, ne devant pas demeurer longtemps en Suède, y laisser au moins une marque de son passage. A la demande de la reine, il rédigea les statuts<sup>b</sup> d'une Académie. L'un d'eux est significatif : interdiction aux étrangers d'en faire partie. Le philosophe entendait sans doute ménager par là les susceptibilités des savants de Suède; mais peut-être aussi voulait-il rester libre de s'en aller, sans qu'on pût avoir aucune raison de le retenir.

On parlait cependant pour lui d'un établissement avantageux, comme il n'en avait point trouvé en France. Mais lequel eût-ce été? Christine ne pouvait guère disposer, en faveur d'un étranger, que de quelque bénéfice dans les territoires d'Allemagne que la paix de Westphalie venait d'attribuer à la Suède. Ici encore c'eût été, par une singulière ironie des choses, aux dépens de quelque monastère, que la reine luthérienne eût dépouillé sans scrupule après sécularisation. Et comment Descartes, si catholique, aurait-il pu, en conscience, accepter un bienfait de cette origine? Son ami Chanut s'y serait opposé, comme il l'avait fait déjà, pour un autre Français, celui-là calviniste, le médecin Du Ryer? Celui-ci s'était fait octroyer

» rendu discret & retenu, qu'il ne parloit presque jamais sans édifier, ni  
 » sans imprimer du respect & de l'estime pour la Religion qu'il professoit.  
 » C'est ce qui fit dire à un Capitaine de Vaisseau, [*en marge* : Rél.  
 » MS. de Porl. & Chanut], qui étoit Déiste & Libertin, que s'il avoit  
 » à choisir une secte de Religion, il n'en prendroit point d'autre que  
 » celle de M. Descartes, après quelques entretiens qu'il avoit eus avec  
 » luy. » Voir encore ci-avant, p. 517, et t. IV, p. 318-319.

a. Tome V, pp. 447-449 et 475-476. Voir ci-avant, p. 518-519.

b. Tome XI, p. 663-665. Et t. V, p. 476-477.



par la reine, en récompense de ses services, une part des revenus d'un monastère de femmes dans l'archevêché de Brême. Les religieuses sollicitèrent la protection du roi de France; et Chanut reçut de Paris l'ordre de faire à Stockholm quelques représentations. Du Ryer se plaignit même que le gouvernement de son pays vînt ainsi mettre obstacle à sa fortune. Il n'en réussit pas moins à obtenir ce qu'il voulait<sup>a</sup>. Mais un tel

a. Lettre de Chanut à M. de Brienne, 4 juillet 1648 : « requeste des » Dames religieuses du Monastere neuf de l'Archeuefché de Bremen », à l'effet d'être maintenues en leurs biens, transmise à Chanut par son collègue à Hambourg M. de Meulles, pour être présentée à la reine de Suède. Celle-ci l'accueillit froidement; son médecin français M. du Ryer et un autre médecin allemand avaient déjà obtenu d'elle ce don. (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17964, p. 506 r. et v.) Dans une lettre suivante, à M. de Servien, 15 août 1648, Chanut revient sur cette question des « Monasteres catholiques en l'archeuefché de Bremen ». On aurait voulu « les » conferuer au moins iufques à ce qu'un traité de paix ait changé l'estat » des affaires... Mais un M. de Linde general-major a demandé à la » Reine de Suede tous les biens en fonds de l'abbaye des Religieuses du » monastere neuf en lad<sup>e</sup> Archieuefché. Sa Majesté luy a accordé pour en » jouir apres la paix... » (Page 606 r. et v.) « Monsieur du Rier & vn » autre medecin de la Reine, ayant eu aduis que, outre les biens de la » constitution ou dotation du monastere donnez aud. sieur de Linde, ces » pauvres filles auoient quelques rentes constituées des deniers de leur » espargne, ils les ont demandez à la Reine & les ayant obtenus... » (Page 607.) Cette fois Chanut intervient. Dépit de Du Ryer : « M. du » Ryer m'est venu voir l'esprit vn peu aigry, & trouuant mauuais que je » me meflasse de ces affaires. » (Page 607 r. et v.) Chanut tient bon, & invoque le commandement de leurs Majestez « d'assister en leur nom ces » monasteres ». « Il (*Du Ryer*) a donc tourné sa plaincte contre la » France, difant que, si elle ne luy faisoit pas du bien, elle ne se deuoit » point opposer aux liberalitez que la Reine de Suede luy faisoit... » (Page 607 v.) Explication un peu vive. On en réfère à Son Éminence le cardinal. Mais le médecin eut ce qu'il voulait. Voir t. V, p. 489, témoignage de Baillet.

Pourtant l'affaire avait paru d'abord devoir s'arranger : Chanut du moins avait eu bon espoir, comme il l'écrivait au comte de Brienne, le 8 juin 1647 : « Saluius a escrit à Monsieur du Rier, Medecin de la Reine » de Suede, qui est françois & Caluiniste, une deduction exacte de toute » cette dispute, afin qu'il en informe la Reine, qu'il dit estre preuenue de » l'opinion que ie luy ay donnée, que les Catholiques auoient le droit de » leur costé, que la France estoit obligée à leur protection & que cela

projet, à supposer qu'on y pensât pour Descartes, n'eut pas le temps de se réaliser.

La reine avait enfin pris jour pour se faire expliquer par Descartes lui-même sa philosophie : elle lui donnait rendez-vous dans son cabinet d'étude, trois fois par semaine, à cinq heures du matin<sup>a</sup>. Christine, avec sa jeunesse et sa belle santé, supportait sans peine cette heure matinale, hiver comme été ; encore Chanut ne l'approuvait-il pas en cela, et souhaitait fort que le mariage vînt bientôt y mettre ordre<sup>b</sup>. Mais notre philosophe n'était plus d'âge à affronter ainsi, bien avant le jour, la gelée et la neige au dehors, lui surtout si frileux et qui jamais

» n'importoit point à la Suede. | Ledit fleur du Rier, avec lequel j'entre-  
 » tiens intelligence, n'a point tant deféré au zele de sa religion, qu'il ne  
 » m'ait descouuert qu'il auoit charge de faire voir sa lettre à la Reine, &  
 » d'aider à luy faire prendre resolution de tenir ferme. Il ne se peust dif-  
 » penser du premier ; pour le second, ie l'ay prié de ne s'en point mesler,  
 » & iufques icy j'ay plus fuiet de croire qu'il est plus françois qu'hugue-  
 » not. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17963, p. 373 v. à p. 374 r.)

Descartes possédait, dit Borel, *six à sept mille livres* de rente, provenant d'héritages. Baillet, cependant, fait le compte de ces héritages et n'arrive pas à pareille somme, « à moins (dit-il) que d'y joindre une pension viagère de *huit cent livres*, qu'il s'étoit fait créer en Hollande, par un contrat en parchemin, écrit en Flamand, & scellé du grand sceau de la Province de Hollande, dont on ne nous a point appris la date ». (BAILLET, *loc. cit.*, t. II, p. 460-461.) Baillet raconte aussi, d'après SORBIÈRE, *Lettres & Discours*, p. 681, que Descartes avait placé de l'argent à la banque d'Amsterdam, et que cette banque lui produisait *deux mille livres* de rente. (Page 460.) Voir ci-avant, pp. 14, 42-43 et 434-435, notes.

a. Sur cette heure si matinale, surtout en plein janvier, nous avons le témoignage de Chanut, dans une lettre officielle à M. de Brienne, écrite le 12 février 1650, c'est-à-dire au lendemain du décès : t. V, p. 470-471. Peut-être Chanut fut-il plus affirmatif encore dans une lettre à l'abbé Picot, écrite le jour même, 11 févr., et que nous n'avons plus : Baillet en parle dans sa relation, p. 492 de notre t. V.

b. Chanut écrivait, assez gaillardement, à « M. le Prince Charles Palatin » (dont on parlait comme du futur mari de Christine de Suède), le 13 mars 1649 : « ... La Reine a esté trauaillée pendant quinze iours » d'un rhume, qui luy caufoit vne toux incommode. Maintenant elle s'en » porté bien, graces à Dieu. I'ay fceu que ses Medecins l'ont aduertie » qu'elle prist plus de foin de sa fanté, & que pour cela elle deuoit moins » trauailler son esprit dans l'estude. Je peux iurer à vostre Alteffe que ie



ne s'était levé tôt. Au collègue même, ses maîtres le laissaient au lit le matin autant qu'il voulait; plus tard, il continua d'y rester jusqu'à une heure assez avancée. Il y travaillait d'ailleurs, ou plutôt, comme il le disait lui-même, il laissait insensiblement les rêveries du jour (ainsi appelait-il ses méditations) se mêler aux derniers rêves de la nuit<sup>a</sup>. Chanut eut beau lui donner son carrosse pour le conduire au palais : la maison de l'ambassadeur était dans un quartier assez éloigné<sup>b</sup>, on avait le temps de se refroidir en chemin. Chanut lui-même venait d'être malade pendant huit à dix jours, mais s'était guéri; moins heureux, Descartes tomba malade à son tour, et mourut.

Nous avons quelques détails sur sa maladie<sup>c</sup>, qui était une

» luy represente souuent la mesme chose; mais elle ne nous croit pas.  
 » Cette victoire, Monseigr, vous est referuée; & si maintenant la raison de  
 » fa santé ne la peut obliger à demeurer au liēt vn peu plus tard, vostre  
 » confideration l'y refoudra quelque iour, & ie prie Dieu que ce iour ne  
 » foit pas differé long temps. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17965, p. 186 r. et v.) Sur ce sujet délicat, Chanut écrivait à M. de Brienne, 20 mars 1649 : « (déclaration de la Reine au Senat)... que la fuiettion au  
 » mariage auoit certaines conditions qu'elle ne pouuoit encore gouter,  
 » ny mesme determiner quand elle pourroit vaincre la repugnance qu'elle  
 » y sentoit presentement... » (Page 202 r.)

a. Voir ci-avant, p. 20, note *b* (témoignage de Lipstorp); et p. 73-74, note *a* (témoignage de Le Vasseur). Voir aussi t. I, p. 198-199, dans une lettre à Balzac, l'aveu de Descartes lui-même. Il est vrai qu'il avait, ce semble, l'habitude de se coucher tard : t. II, p. 361, l. 7-10, et p. 388, l. 21-23.

b. Voir ci-avant, p. 540, note, 16 févr. 1647. Quant au carrosse, Chanut aussitôt arrivé à Stockholm, en avait fait venir un de Hollande, par les soins de Brasset, ou plutôt de Mad<sup>e</sup> Brasset. Ce fut même toute une affaire. Il écrivait, entre autres, à Brasset, le 24 mars 1646, à propos de ce carrosse : « ce n'est point vn office qui regarde simplement les  
 » femmes, car je reconnois tous les jours qu'il m'est impossible de m'en  
 » passer, veu la saleté des rues de cette ville, & la necessité de se mettre  
 » quelquefois à l'air pour ceux qui passent vne vie sedentaire ». (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17962, p. 219.)

c. Toutes les relations que nous en avons, ont été reproduites, t. V, p. 470-500 : lettres de Chanut, p. 470-476; de Saumaise fils, p. 476-477; du médecin Wullen, p. 477-479; relation de Clerselier, p. 481-485; note de Sorbière, p. 485; de Philibert de La Mare, p. 485-486; relation de Baillet, p. 486-494.

pneumonie. Elle dura juste neuf jours. Son compatriote Du Ryer n'étant point là, Descartes ne voulut pas d'un autre médecin. Il fallut presque un ordre de la reine, pour le forcer à recevoir les visites d'un Allemand, Wullen, qu'il regardait comme son ennemi, et qui certes ne l'aimait guère. Notre philosophe l'accueillit fort mal; il entendait se soigner lui-même, ce qui consista les six premiers jours à ne rien faire du tout, sinon garder le lit; puis il reconnut qu'il était plus mal qu'il n'avait cru d'abord, mais refusa la saignée qu'on prétendait lui imposer suivant la mode du temps : « Epargnez » le sang français », disait-il au médecin allemand<sup>a</sup>. Il se contenta d'un remède, sinon de bonne femme, au moins de paysan, qu'il avait vu réussir en Hollande : légère infusion de tabac dans une boisson chaude, eau-de-vie ou vin d'Espagne<sup>b</sup>. La fièvre augmenta; les poumons se prirent : il expira le 11 février 1650, à quatre heures du matin.

Wullen rédigea aussitôt, sous forme de lettre à un ami de Hollande, un bulletin précis et sec, du ton d'un médecin Tant-pis, presque satisfait de voir mourir un malade qui ne s'était pas soigné selon les règles<sup>c</sup>. La reine, qui se fit lire cette lettre, n'y trouva rien à changer. Peut-être fut-elle surprise de cette fin si rapide d'un philosophe qui avait parlé jadis de prolonger

a. Le mot a été conservé par Wullen lui-même : t. V, p. 477. Voir aussi p. 490. Descartes finit cependant par se faire saigner; il eût peut-être commencé par là, si le médecin français eût été à Stockholm : c'était le grand remède de Du Ryer. On lit, en effet, dans une lettre de Chanut au comte de Brienne, 16 mai 1648 : « la reine... tombée malade la nuit précédente, d'une fièvre violente avec grande douleur de teste, & vne toux » qui faisoit apprehender vne inflammation de poulmon. Elle a esté » feignée trois fois en deux jours, maintenant la fièvre est quasi esteinte. » (*Bibl. Nat.*, MS. fr. 17964, p. 358-359.) Et à Servien, le même jour : « ...M. du Ryer l'a traitée à nostre mode & n'a pas espargné son sang : » il en a tiré trois fois en deux jours, & avec l'aide d'autres petits » remedes il a esteint la chaleur de la fièvre. » (Page 366 v.)

b. Tome V, pp. 478, 486 et 492.

c. Lettre rédigée le jour même du décès, 11 févr. 1650, à Guillaume Pison, médecin de Leyde. Voir t. V, p. 477-479.



la vie humaine indéfiniment<sup>a</sup>. Un sot article d'une gazette rappela aussi ce propos, en traitant Descartes de fou<sup>b</sup>. Mais cette malveillance fut une exception. Sorbière lui-même, comme s'il se préparait à une réconciliation posthume avec le grand homme qu'il avait méconnu, ne parla qu'avec respect de ses derniers moments<sup>c</sup>.

Ils furent simples et dignes : Descartes écrivit ou du moins dicta une lettre pour ses frères, leur recommandant surtout sa vieille nourrice, qu'il n'avait jamais oubliée et dont la pensée lui revint à son lit de mort<sup>d</sup>; puis s'armant d'un courage, qui paraît lui avoir été facile : « Ça, mon âme, dit-il, il faut » partir<sup>e</sup>. » Est-il besoin d'ajouter qu'il mourut religieusement, on peut même dire pieusement, assisté par le P. Viogué ? Les croyances et les pratiques religieuses qu'il avait conservées toute sa vie, sans jamais, semble-t-il, les mettre en question, non seulement lui permettaient de faire une fin édifiante, mais lui en faisaient même un devoir de conscience. Baillet et Clerselier insistent, naturellement, sur ce point capital à leurs yeux : ne fallait-il pas écarter du philosophe tout soupçon d'irréligiosité ? Mais en outre les témoignages concordent, et Clerselier,

a. C'était encore là le sujet de ses entretiens pendant les derniers mois de sa vie; ou du moins ce fut là ce qui frappa le plus Christine : mais alors, « ses oracles l'ont bien trompé », disait-elle de Descartes, dans une lettre à Saumaise. On le voit, la reine plaisante, *jocosè ad Salmafium scribebat*. Voir t. V, p. 461, témoignage de Philibert de La Mare. Enfin, on lit dans Baillet, *loc. cit.*, t. II, p. 452, sous la rubrique *Mém. MS. d'Aux(out) & de Leibn(itz)* : « L'abbé Picot étoit si persuadé de la certitude de ses connoissances sur ce point, qu'il auroit juré qu'il luy » auroit été impossible de mourir comme il fit à cinquante-quatre ans : » & que sans une cause étrangère & violente (comme celle qui deregla la machine en Suede), il auroit vecû cinq cens ans, après avoir trouvé » l'art de vivre plusieurs siècles. »

b. Tome X, p. 630, et t. XI, p. 670-672.

c. Tome V, p. 485. Voir ci-avant, p. 429-430, note c.

d. Voir ci-avant, p. 15. Voir aussi, t. V, p. 470, le témoignage de Catherine Descartes, nièce du philosophe, et fille de son frère aîné Pierre. Il ne fut publié qu'en 1693; mais, dès 1660, le fait avait été rapporté par Clerselier, t. V, p. 482-483.

e. Tome V, p. 482, relation de Clerselier.

d'ailleurs, ne faisait que reproduire celui du principal témoin, qui était son beau-frère Chanut.

Ainsi devait finir, surtout à l'étranger, et en pays protestant, un gentilhomme résolu à témoigner, au moins par point d'honneur, qu'il restait fidèle jusqu'au bout à ses obligations de sujet catholique du roi de France. Mais quels étaient, au fond, les sentiments intimes du philosophe ? A deux reprises, dans des lettres privées (lettres de consolation, il est vrai, et à des huguenots, auxquels il ne pouvait guère tenir un autre langage), il découvre franchement sa pensée. A la hauteur intellectuelle et morale où ce grand esprit s'était élevé, peu importait le culte où il se trouvait engagé du fait de sa naissance et de son éducation : il garda toute sa vie le même, parce qu'en vérité c'était là quelque chose d'extérieur, qui tenait surtout aux circonstances, et ne valait pas la peine qu'on le changeât. Mais là n'était point pour lui l'essentiel, que voici. A son ami Pollot, qui venait de perdre un frère, il écrivait en janvier 1641 : « Il » n'y a aucune raison ni religion, qui puisse faire craindre du » mal après cette vie à ceux qui ont vécu en gens d'honneur ; » au contraire, l'une et l'autre leur promet joie et récompense<sup>a</sup>. » Et le 13 octobre 1642, à son ami Huygens, qui avait fait aussi la même perte, il assure « qu'il ne peut concevoir » autre chose de la plupart de ceux qui meurent, sinon qu'ils » passent dans une vie plus douce et plus tranquille ». Et qui lui donne cette assurance ? La foi ou la raison ? Toutes deux apparemment. Mais il avoue ici ce qu'il appelle « son infirmité » : bien qu'il ait la volonté de croire, et que même il croie très fermement tout ce qui lui est enseigné par la religion, « les choses dont il est persuadé par des raisons naturelles, le » touchent, dit-il, bien plus que celles que lui enseigne la foi » seulement<sup>b</sup> ». Le philosophe l'emporte donc sur le croyant ; s'il est persuadé de la vie future (une vie surtout bienheureuse, comme le pensait Socrate dans l'antiquité), ce n'est pas tant

a. Tome III, p. 279, l. 27-31.

b. *Ibid.*, p. 580, l. 12-28.



comme chrétien ou catholique, et parce qu'il a confiance en la révélation : c'est comme penseur, et parce qu'il s'est démontré à lui-même, que l'âme est distincte du corps et ne meurt pas tout entière avec lui <sup>a</sup>.

Chanut cependant eut des scrupules au lendemain du décès. La reine, qui désirait honorer le philosophe, offrit pour les funérailles le principal temple de Stockholm. Notre ambassadeur refusa : son ami ne pouvant pas reposer en terre catholique, il n'entendait pas qu'un autre culte s'emparât de sa dépouille mortelle. L'enterrement se fit, sur sa volonté expresse, au cimetière des enfants morts avant le baptême, ce qui d'ailleurs fut mal interprété : ne semblait-il pas qu'on traitât le philosophe comme un athée, n'appartenant à aucune religion <sup>b</sup>? Peu de temps après, en mai 1650, Chanut lui fit élever un tombeau, avec quatre inscriptions latines qu'il composa lui-même <sup>c</sup>.

Plus tard, en 1666, les amis de Descartes à Paris, et ses nombreux admirateurs, désirèrent que ses restes fussent rendus à la France. Notre ambassadeur d'alors à Stockholm, le chevalier de Terlon, fit les démarches nécessaires; le gouvernement suédois donna son consentement, non sans difficulté, et les restes exhumés furent transportés par mer d'abord, puis par terre jusqu'à Paris. Ce fut un très long voyage, qui eut ses mésaventures : retard en chemin, cercueil ouvert à la douane, etc... M. d'Alibert, financier, qui jouait au Mécène des gens de lettres, avait choisi pour la sépulture l'église Sainte-Geneviève, au centre du quartier des écoles, et s'était chargé des frais de la cérémonie, le 24 juin 1667. Une certaine pompe y fut déployée. Un banquet réunit ensuite une élite de convives, qui célébrèrent la ruine de la scolastique, et la

a. Voir ci-avant, p. 304.

b. Tome V, p. 476-477 : lettre du jeune Saumaise à Brégy, 19 févr. 1650.

c. Voir, pour ce qui suit, les documents contemporains publiés ci-après aux *Appendices VIII, IX, X et XI*.

victoire de la philosophie nouvelle : banquet presque séditionnel, puisque défense avait été faite la veille, de par le roi, de prononcer en chaire un panégyrique déjà tout préparé. La censure de Rome, qui avait été la grande appréhension de Descartes pendant toute sa vie, et qui ne lui fut pas épargnée après sa mort, faisait ainsi sentir ses effets, grâce à la complaisance du pouvoir, le jour même de ses funérailles.

Une vingtaine d'années plus tard, en 1688, La Bruyère, dans son chapitre *Des biens de fortune*, comparait les savants, « ces hommes chétifs », avec les riches ou les personnages en place, qui ont pour eux le présent, tandis que les premiers ne peuvent compter que sur l'avenir ; et le nom de Descartes lui vient sous la plume, comme devant aller loin dans la postérité : *Descartes*, ajoute-t-il, et ce trait final semble bien un reproche à son temps et à son pays, *né français et mort en Suède*. Le reproche cependant ne pouvait s'adresser ni à Richelieu ni à Mazarin, et encore moins à Louis XIII ou à Louis XIV, lequel naquit en 1638, et dont la minorité dura après 1650. De son côté, le philosophe déclare, à plusieurs reprises, que le seul motif qui lui a fait quitter la France, était le désir d'avoir tout son temps libre pour l'étude, loin des importuns et des fâcheux qu'il ne pouvait éviter à Paris, et sans craindre non plus d'être incommodé par des voisins, comme il l'eût été en Bretagne ou en Poitou<sup>a</sup>. Pourtant d'autres causes, sans qu'il l'ait avoué, frappèrent aussi son esprit et durent influencer sur sa décision : lui-même ne déclare-t-il pas aussi que ce qu'il estime le plus au monde, est le loisir et la liberté<sup>b</sup> ?

Or le catholicisme intolérant avait triomphé en France, l'année 1628, au siège de La Rochelle, comme en Allemagne, l'année 1620, à la bataille de Prague. Descartes avait pu voir,

a. Tome II, p. 149-150; t. III, p. 615; t. VI, p. 31, l. 1-13; et t. VIII (2<sup>e</sup> partie), p. 20, l. 4-5.

b. Tome I, p. 136, l. 18-27. Remarquons toutefois que, dans ce passage, la *liberté* n'est pas prise au sens large, comme nous le faisons ici.



dans une église de Rome, à son voyage de 1624-1625, les étendards de l'armée protestante, suspendus à la voûte : hommage de l'empereur Ferdinand à la Vierge Marie, aux pieds de laquelle il avait en outre déposé son sceptre et sa couronne<sup>a</sup>. Notre philosophe avait aussi entendu parler du bûcher de Vanini à Toulouse, en 1619, et d'un bûcher semblable pour un autre malheureux à Paris, en 1621. Il s'était trouvé à Paris encore, au lendemain du long procès de Théophile, de 1623 à 1625, et de la condamnation des anti-péripatéticiens, Villon, Bitault et De Claves, en 1624, par la Sorbonne et le Parlement. Enfin et surtout la rétractation et l'abjuration de Galilée à Rome, en 1633, vinrent le troubler profondément au fond de la Hollande<sup>b</sup>. Comment, après cela, la France presque toute catholique, avec des Jésuites comme confesseurs du roi, eût-elle pu lui offrir la sécurité requise pour philosopher librement ?

Et l'on n'oserait dire qu'il n'avait rien à craindre à ce sujet. Ses livres, bien que rédigés avec une prudence qui allait jusqu'à l'excès, n'étaient point à l'abri de tout soupçon. Rome en jugea ainsi, puisqu'elle les condamna, le 20 novembre 1663<sup>c</sup>. Et pen-

a. La princesse palatine Sophie, sœur d'Élisabeth, au cours d'un voyage en Italie, visita Rome en 1664. « J'allay voir aussi (raconte-t-elle) » l'église d'Ogni Santi, qui s'appelloit autres fois le Pantheon, & celle » de Marie de la Victoire qui s'appelloit autres fois Jupiter de la » Victoire, où l'empereur Ferdinand avoit envoyé son sceptre & sa » couronne à un petit pourtrait de la Vierge, qu'il croioit luy avoir » fait gagner la bataille de Prague contre le roy mon père. Le religieux » qui me fit voir ce beau présent, me dit qu'une grande princesse comme » moy devoit aussi luy donner quelque chose. Je répliquay qu'ouy, si » la Vierge eût esté de l'autre costé. Toute l'église estoit ornée des » drapeaux & d'enseignes qu'on avoit pris dans cette bataille. » (*Memoiren der Herzogin Sophie*, p. p. Adolf Kœcher, Leipzig, 1879, p. 83.)

b. Pour tous ces faits, voir ci-avant, pp. 60-61, 76-78, 85-89 et 165-179.

c. Descartes ne fut point condamné de son vivant. Rappelons que les hauts dignitaires de l'Ordre des Jésuites en France étaient de ses anciens maîtres. Les provinciaux de la Province de Paris furent successivement, de 1639 à 1650 et au delà : le P. Jacques Dinet, de 1639 au 28 févr. 1642 ; le P. Jean Filleau, du 28 févr. 1642 au 2 oct. 1645 ; le P. Étienne Noël, vice-provincial, du 2 oct. 1645 au 31 mai 1646 (environ) ; le P. Étienne Charlet, du 31 mai 1646 (au plus tard) au 12 juillet 1649 ;

dant toute la dernière partie du xvii<sup>e</sup> siècle, malgré les efforts des Jansénistes (et peut-être même à cause de cela) pour tirer à eux la doctrine de Descartes, malgré le caractère profondément chrétien et même catholique que lui donna Malebranche, sans parler de Bossuet et de Fénelon, elle encourut les suspensions et les interdictions du pouvoir. Encore plus au xviii<sup>e</sup>, où dépouillée de ce caractère religieux que l'on avait essayé de lui donner, elle apparut au naturel comme la philosophie du progrès, dont les réformateurs politiques eux-mêmes pouvaient se prévaloir, en la ramenant à son vrai principe de la souveraineté de la raison. Enfin si pendant quelque temps au xix<sup>e</sup> siècle, le cartésianisme fut considéré comme le rempart de la philosophie spiritualiste, on en vint peu à peu à reconnaître plutôt en Descartes, et c'est bien là en effet son principal titre, un des fondateurs de la science moderne.

Celle-ci n'était pas encore, au xvii<sup>e</sup> siècle, ce qu'elle était appelée de plus en plus à devenir, une puissance, et même la souveraine puissance spirituelle; et on pouvait craindre que son développement ne fût entravé par l'Église, appuyée sur la Scolastique. La tâche du philosophe fut de soustraire la science à une telle sujétion, et de la libérer. Il le fit en montrant qu'elle pouvait se passer de cette tutelle; mais, n'étant pas encore assez forte par elle-même, elle avait besoin d'un autre patronage, que lui fournit une métaphysique appropriée. Cette dernière permettait à la science de se présenter avec toutes les garanties de certitude, et précisément l'espèce de garanties, qu'exigeait l'esprit humain au point où il en était de

le P. Claude de Lingendes, du 12 juillet 1649 au 8 juillet 1652; mais comme il fut absent à partir de février, le P. Charles Lallemand devint vice-provincial du 1<sup>er</sup> févr. au 8 juillet 1652, et le P. Étienne Charlet le redevint lui-même du 8 juillet au 12 nov. 1652. A cette date, le P. François Annat fut nommé provincial. Rappelons enfin que le P. Charlet avait été assistant du général à Rome, pour la France, de 1627 jusqu'au 13 janvier 1646. Ces renseignements, ainsi que tous ceux que nous avons pu donner sur les Jésuites, nous ont été fournis, avec une obligeance parfaite, par un ancien bibliothécaire de la Compagnie, le P. A. Hamy.



son développement. Mais vienne le jour où la science moderne prendra confiance en elle-même, et prétendra se suffire, fière de toutes ses découvertes qui sont en même temps des bienfaits pour l'humanité, elle rejettera comme inutile ce fondement ou ce support qui lui fut un instant nécessaire : tel un édifice qu'on débarrasse enfin de son échafaudage. Sans doute Descartes eût reculé devant cette conséquence, lui qui estimait que même un géomètre, pour être certain de la géométrie, avait besoin de croire en la véracité de Dieu. Il n'en a pas moins été l'un des auteurs de l'émancipation définitive de la science, choisissant la première de toutes, la mathématique, pour lui donner, d'un vigoureux élan, une extension illimitée, et pour faire marcher à sa suite, afin qu'elle bénéficiât d'une certitude égale, toute la physique ou la science de la nature. Là-dessus l'épithaphe composée par Chanut, son intime ami et le confident de ses dernières pensées, est singulièrement révélatrice. En quelques traits précis, il note une seule chose comme caractéristique : le philosophe n'avait pas en vue la théologie ni la philosophie même, mais l'étude de la nature ; il pensait que la même clé qui le faisait pénétrer dans le secret des mathématiques, lui servirait aussi pour ceux de la physique, et que, grâce aux principes instaurés par lui, désormais la voie était ouverte aux mortels jusque dans les profondeurs les plus mystérieuses de l'univers<sup>a</sup>.

En attendant, Descartes donna à ses contemporains, dès sa première publication en 1637, et même avant, à ceux qui purent approcher de lui, l'impression d'un esprit tout à fait supérieur. Il dominait les doctrines des anciens, dont quelques parties essentielles reparaissent dans sa philosophie, mais avec un caractère et un esprit nouveau ; il dominait également les

a. « ...Naturæ mysteria componens cum legibus Mathefeos, vtriusque » arcana eâdem clavi referari posse ausus est sperare... Post instauratam » à fundamentis Philosophiam, apertam ad penetralia Naturæ Morta- » libus viam reliquit. » Voir ci-après, *Appendice ix*.

théories et les découvertes des modernes, lesquelles, animées aussi d'une vie plus large, se retrouvent, chacune à sa place, dans son système. Il avait un besoin de vérité absolue dans les sciences, qu'il tenait sans doute de son éducation philosophique et religieuse, et qui le fit recourir à un Dieu métaphysique comme suprême garant de cette vérité; mais avec cela il avait aussi une tendance plus ou moins consciente à s'accommoder, s'il le fallait, d'une vérité relative, pourvu qu'elle donnât une explication des choses satisfaisante pour l'esprit, et qu'elle permît d'agir efficacement sur les réalités qui nous entourent. D'autre part, il préparait ses lecteurs à accepter les théories nouvelles de la mécanique et de la physique céleste; il habitua leur pensée à se mouvoir à l'aise et sans vertige dans l'infinité de l'espace, et à envisager avec calme la pluralité des mondes : et cela, non plus seulement par des divagations métaphysiques, auxquelles répugnera toujours le bon sens du plus grand nombre, mais par des incursions scientifiques, ou qui du moins passaient pour telles et s'imposaient ainsi à l'attention des savants.

Jamais le génie de la France n'avait encore plané si haut, projetant une vive lumière, non pas sur toutes choses, mais sur quelques-unes au moins de celles qu'il choisit pour objet, et on eut l'illusion de croire que c'était tout l'univers. D'autres grands esprits se sont élevés à des hauteurs non moindres, ou plutôt ont atteint aussi des sommets d'où ils ont illuminé d'autres domaines de la pensée. Mais Descartes leur avait montré l'exemple, et demeurait leur précurseur et leur maître. Sa philosophie à la française fut la première qui répondît pleinement aux instincts de notre race. Philosophie des idées claires et distinctes, fortement enchaînées entre elles, et qui s'adressaient à tout le genre humain : ne prétendait-il pas être compris des Turcs eux-mêmes <sup>a</sup> ? Philosophie du progrès, où la réalité des faits doit se plier à la logique des idées,

a. Tome V, p. 159 : « Ita scripsi meam Philosophiam, ut ubique recipi » possit vel etiam apud Turcas. »



et qui devançait l'avenir au point que son programme n'est pas encore réalisé entièrement : philosophie de l'universel mécanisme, dans le monde des corps; et dans le monde des esprits, philosophie de la liberté, de la générosité, avec cet enthousiasme contenu, qui ne s'égare pas dans de vaines chimères, mais qui, sans rien perdre de son essor sublime, entend demeurer positif et pratique, et se trouve si propre par là-même à révolutionner le monde.

---

# APPENDICE





# APPENDICE

---

## I.

### LIEU DE NAISSANCE.

Page 6, note a.

Pierre Borel, qui avait fait naître d'abord Descartes à Châtellerault, se corrige ainsi lui-même à la fin de son opuscule : « Addendum censuimus circa patriam Cartesij, quòd quidam existimant non in ipso Castro Eraldi natum fuisse, sed Hagæ Turonum iuxta Castrum illud. » (*Cartesij Vita*, 1656, pag. 43.)

Châtellerault reste la ville natale du père de notre philosophe, Joachim Descartes, dont l'acte de baptême (et aussi de naissance), à la date du « jeudy, 2<sup>me</sup> jour de Decembre 1563 », a été publié pour la première fois par Alfred Barbier, en addition (p. 202) à son volume sur *Les Origines Châtelleraudaises de la Famille Descartes*. (Poitiers, 1897, in-8, pp. 202.)

A son retour d'Italie, Descartes vint un moment à Châtellerault. Une procuration, donnée par lui à Jehan Coutant, est datée de là, le 27 juillet 1625. (A. Barbier, *loc. cit.*, p. 166.) Notons les termes employés : « René Descartes, escuier, sieur du Perron, » estant & demourant de present en ceste ville de Chastellerault, » logé au logis de Sainct André. » Et plus loin : « fait & passé » aud. Chastellerault, en l'hostellerie où pend pour enseigne Sainct » André. » Descartes n'était donc point descendu dans la maison de son père (laquelle était peut-être louée à une autre famille). Le 12 août suivant, Coutant loua, pour cinq années, à deux fermiers diverses maisons et métairies de René Descartes. Celui-ci était sans doute reparti déjà. Mais le 24 juillet, il était déjà probablement arrivé : il conviendrait donc de dater la lettre mentionnée au t. I, p. 4-5, le 24 juillet 1625, non pas de *Poitiers*, mais de *Châtellerault*.



Ajoutons que Barbier, dans le même ouvrage, pp. 50, 51 et 58, donne le fac-simile de trois actes de baptême, portant les signatures de Joachim Descartes le père (22 févr. 1577), de son fils aîné Pierre (25 déc. 1620), et du cadet René (21 mai 1616). Les trois fois, le nom de famille est écrit en deux mots bien distincts et séparés l'un de l'autre : *Des Cartes*.

## II.

## GASSENDI OU GASSEND ?

Page 85, note a.

« Tel fut Pierre Gassend ou Gassendi. Gassend étoit son véritable nom. Bouche a mis à la tête de son *Histoire de Provence* une de ses lettres où il signe GASSEND ; il n'en prend point d'autre dans ses Lettres Françaises manuscrites, qui sont dans la Bibliothèque de M. le Président Thomassin de Mazaugues. Il traduit son nom par Gassendus ; il l'eût traduit Gassendus, s'il se fût appelé Gassendi. » Note à la page 2 de l'ouvrage suivant : *Vie de Pierre Gassendi, Prévôt de l'Église de Digne & Professeur de Mathématiques au Collège Royal*. (A Paris, de l'Imprimerie de Jacques Vincent, rue et vis-à-vis l'Église de S. Severin, à l'Ange. MDCCXXXVII, in-12, pp. 486. Approbation, 13 déc. 1735. Permission du Roy, 17 may 1736 : « un manuscrit » qui a pour titre : *Vie de Pierre Gassendi, par le P. B...* » Cette initiale désigne le P. Bougerel.

## III.

## DESCARTES A LA FLÈCHE.

(1606-1614.)

Descartes déclare lui-même, t. IV, p. 122, l. 9-10, qu'il a demeuré à La Flèche « huit ou neuf ans de suite en sa jeunesse » ; et son biographe Baillet fixe cette durée de ses études, de Pâques 1604 jusqu'aux vacances de 1612.

Mais Descartes fait ailleurs cette autre déclaration, t. IV, p. 160-161, à propos d'un Jésuite dont il était parent, le P. Charlet : « Je

» lui suis obligé de l'institution de toute ma jeuneffe, dont il a eu  
 » la direction huit ans durant, pendant que j'étois à La Flèche, où  
 » il étoit recteur. » Or nous avons, dans l'ouvrage de Rochemonteix,  
*Le Collège Henri IV de La Flèche* (Le Mans, 1889), la liste des  
 recteurs, t. I, p. 210 : PIERRE BARNY, 1603-1604; JEAN CHASTELLIER,  
 1604-1606; ETIENNE CHARLET, 1606-1616, etc. Rochemonteix dit  
 même ailleurs, t. IV, p. 52, que le P. Chastellier ne quitta La  
 Flèche qu' « au milieu de l'année 1607 »; mais peut-être était-il resté  
 quelque temps pour mettre son successeur au courant; en tout cas  
 celui-ci, le P. Charlet, se trouvait encore à Paris, comme prédicateur  
 à la maison professe, en 1606 (*Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*,  
 t. II, 1891, col. 1074.). Donc, pour avoir été huit ans sous la direction  
 du P. Charlet recteur de La Flèche, il faut que Descartes soit  
 demeuré au collège de 1606 à 1614 (sinon même de 1607 à 1615).

Cette date de 1614, pour sa sortie du collège, concorde bien  
 avec un texte que nous avons rapporté ci-avant, p. 237, note c.  
 Descartes rappelle au P. Noël, en juin 1637, que celui-ci a été  
 son maître à La Flèche, « il y a vingt-trois ou vingt-quatre ans »;  
 mettons vingt-trois ans, et nous retombons juste à l'année 1614.  
 D'autres difficultés encore disparaissent, que nous avons signalées,  
 p. 35-40.

Enfin la précocité du jeune Descartes comme mathématicien, qui  
 étonnait et embarrassait ses maîtres au collège, p. 24-25, surprend  
 moins en 1614, lorsqu'il avait de dix-huit à dix-neuf ans, qu'en  
 1612, où il n'avait que de seize à dix-sept ans seulement. Et la  
 suite s'explique mieux aussi : sorti du collège aux vacances de 1614,  
 Descartes fit ses études de droit les deux années 1614-1615 et 1615-  
 1616, jusqu'à ses examens de baccalauréat et de licence, les 9 et  
 10 novembre 1616 (voir pp. 39, 40, et 272-273, note); puis il passa  
 deux années peut-être à Paris, plus sûrement en Bretagne dans  
 sa famille, puisqu'il était à Chavagne-en-Sucé, près de Nantes, en  
 octobre et décembre 1617; il partit pour la Hollande en 1618.

Toutefois, il serait bon de retrouver le *curriculum*, année par  
 année, de deux autres Jésuites, dont Descartes eut l'un, le P. Noël,  
 comme *repetitor philosophiæ* (Rochemonteix, *loc. cit.*, t. IV, p. 57),  
 et l'autre, le P. Dinet, comme préfet des études (t. III, p. 468,  
 l. 9-11).



## IV.

## PREMIER SÉJOUR A LEYDE.

Page 124, note c.

L'inscription de Descartes comme étudiant est ici donnée en abrégé, telle qu'elle se trouve dans l'*Album* imprimé. La voici complétée d'après le Registre MS. :

*Renatus Descartes Piçto, studiosus matheſeos, annos natus XXIII. Bij Cornelis Heymenſſ. van Dam.*

Ces derniers mots donnent l'adresse de Descartes (*bij* veut dire *demeurant chez*), et semblent indiquer qu'il habitait Leyde à ce moment. Quant à la date, elle est bien : *Die 27 Jun. 1630*. On a cru pouvoir lire *Jan.*, ce qui se rapporterait mieux à l'âge indiqué : en janvier 1630, Descartes n'était encore que dans sa trente-troisième année, et en juin il était dans sa trente-quatrième. Mais les étudiants se suivent, sur le Registre, dans l'ordre chronologique de leur inscription, et on est bien au mois de juin. Par contre, la date 27 pourrait se lire 28 ou même 29. (Renseignements dus à Cornelis de Waard, de Middelbourg, et à P. C. Molhuysen, de Leyde.)

## V.

## LE P. FRANÇOIS VÉRON.

Page 237 et page 23.

Voici un curieux document sur cet ancien professeur de philosophie de Descartes au collège de La Flèche. On y remarquera deux choses : d'abord, le titre de son ouvrage, *Méthode de Controverse*, comme si le maître, aussi bien que plus tard l'élève, était surtout préoccupé de la question de la *Méthode*; en outre, il est fait mention d'un livre imprimé à La Rochelle en 1637, et qui n'était que la reproduction de l'ouvrage de Véron : ne serait-ce point là l'écrit, précisément « imprimé à La Rochelle », que Descartes mentionne dans une lettre à Mersenne, du 31 déc. 1640 (t. III, p. 275, l. 19) ? Il aurait donc continué à s'intéresser aux

publications de son ancien maître. (Mais ce n'est là toutefois qu'une conjecture.)

Le P. François Véron, dans sa *Méthode de Controverse*, à la fin de la troisième partie, édition de 1638, parle de vingt et une éditions de cette *Méthode*, dont la première à Amiens en 1615. « ...Ceste 21, en la presente année 1637, est avec sa dernière perfection, augmentée de plus des deux tiers... Outre dix ou douze impressions en diuers petits Racourcis : & sans compter dix impressions en dix ou douze iours... que ie fis pourmener par tout Paris il y a 17 ans... Bref, i'en ay remply la France... Plusieurs ont fait diuers extraicts de cette *Method*... Et nouvellement le P. Victorin, Recollet, a remply de ce mien dernier volume un Traité par luy intitulé : *Des Motifs qui obligent ceux de la Religion pretendue Reformee à sortir de leur Eglise & à retourner dans celle de leurs ancestres; avec un Deffi charitable sur ce suiet présenté aux Ministres*, (imprimé à La Rochelle, 1637), auquel il cite, en son *Motif 11*, p. 130, le traité 8 de ce Tome in-folio. L'approbation de ces *Motifs* est datée du 14 d'Aoust 1637 à La Rochelle, et l'Epistre Dedicatoire, du 31 May 1637. Et l'Approbation du mien est du 9 d'Aoust à Paris. Mais cela vient de ce que j'auois enuoyé audit P. Victorin, à son instante priere, mon Volume bien qu'imparfait, quatre mois au plus auant qu'il fust acheué d'imprimer. Il m'a prié, par lettre receuë ce mois de Septembre, de luy enuoyer l'accomplissement : ce que ie feray au plus tost. » (*Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, nouv. édit. par CARLOS SOMMERVOGEL, Strasbourgeois, t. VIII, 1898, p. 605-606.)

## VI.

## ALPHONSE DE POLLOT.

Page 116 et pages 408-409.

Nous donnerons ici, avec quelques détails, les renseignements sur Pollot, résumés dans ces deux passages. Ils sont tirés des documents possédés par Eugène de Budé à Genève, et obligeamment mis par lui à notre disposition.

La famille Pollot était originaire de Dronier (en italien : Dronero), dans le marquisat de Saluces, en Piémont. Le père, Marc-Antoine Pollot, était déjà mort, lorsque sa femme, Bernardine



Biandra, restée veuve avec sept enfants (et non pas cinq, comme nous avions dit), dut se réfugier à Genève, où déjà elle avait une sœur mariée. « La rude persécution l'ayant faite sortir du Mar- » quifat de Saluffe en l'année mil six cent vingt, avec ces (*sic pro* ses) » trois fils, les Nobles Vincent & Alphonse & Jean Baptiste » Pollots, & D<sup>lle</sup> Dilia (*sic pro* Delia) sa fille, fort à la hate, ils » ne peurent point vendre de leurs terres : il estoit defendu d'en » acheter, & des fauoris du prince (*le duc de Savoie*) s'en mirent » en possession. » Elle laissa derrière elle une fille, Camille, mariée à Jean Girard, et qui plus tard, devenue veuve, vint aussi à Genève rejoindre sa famille, sans pouvoir toutefois retirer du Piémont une enfant qu'elle avait, Lucie Girard; l'aîné de la famille, Vincent, dut aller lui-même en Piémont, « par un mouve- » ment de charité », pour ramener cette nièce orpheline et la tirer de l'idolâtrie. « Et quelque somme d'argent que lad. Dame de » Pollot retira de Piedmont, qui étoit vint ou vint cinq mille » livres, elle s'en seruit pour l'education de ces fils, leur ayant » fait apprendre les exercices necessaires, & aussi pour fournir aux » frais du mariage de D<sup>lle</sup> Delia sa fille, qu'elle maria avec M<sup>r</sup> Bar- » telemy Michely. Apres que ces fils eurent demeuré quelques » années dans Geneve, il (*ou elle ?*) enuoya les deux cadets en » Hollande. Il faut de l'argent pour le voyage & pour se mettre » en état d'entrer dans un lieu. Ils eurent du bonheur que le » Prince Frederic-Henry, de glorieuse memoire, les reçut fort » fauorablement. »

Jean-Baptiste devint Gentilhomme de la Chambre de Son Altesse (*Edelman van de Camer van Sijn. Hoochheijt*), le 24 décembre 1637. C'est le titre qu'on lui donne, et même « Premier » Gentilhomme », ainsi que celui de « Capitaine en Ollande », dans une pièce de vers sur son décès (analogue à cette autre pièce que nous avons citée, t. III, p. 280-281). Car il mourut à La Haye, le 14 janvier 1641.

Cette mort explique que, dans le testament de leur mère, Bernardine Biandra, fait à Genève, le 12 nov. 1641, et déposé chez un notaire par elle-même, le 28 déc. suivant, il ne soit plus question que de deux fils : « Je laisse & constitue » heritiers particuliers & uniuersels, mes deux fils, Vincent & » Alfonse de Pollot, chascun pour sa moitié, tant pour ce qu'ils » portent le nom de la maison, comme pour les assistances qu'ils » m'ont en tous tems doné, & despences qu'ils ont fait en ma » longue maladie de ma cheute, en diuerses mes autres occasions

» & voyages, comme aussi parce qu'estans hors de leur maison &  
 » patrie pour suiure la vraye religion & le S<sup>t</sup> Evangile de N. S. Jefus  
 » Christ, ils ne iouissent pas de tous les biens de leur maison... »  
 Elle demande, en terminant, que, « apres son deces le present acte  
 » ne soit point ouvert que, au prealable, que (*sic*) Monsieur Alfonse  
 » Pollot qui est à present en Olendre (*sic, pro* Hollande) ne soit icy  
 » present ou bien consentant. »

Dans le même testament, Bernardine Biandra fait encore divers  
 legs :

- « Aux pauvres de l'Eglise italienne, & autres, 500 florins ;
- » A Lucie Girard, ma petite-fille, fille de ma fû fille Camille,
- » 100 livres tournoises ;
- » A Bernardine de Chauvet, ma petite-fille & filliole, *idem* ;
- » A ma fille Delia Micheli, ducents escus ;
- » A ma fille Lucreffe de Chauvet, mariee depuis enuiron vint
- » ans...
- » Pour mon petit-fils qui est en Piedmont, fils de Marte ma fille
- » defunte, ayant sa defunte mere en son uiuant receu beaucoup des
- » auantages de moy, ie crois qu'il se doit contenter, sans rechercher
- » autre..., ou bien 100 liures au meme Ursio ;
- » A Monf. Micheli mon gendre... »

On retrouve bien ici quatre filles, outre les trois fils, dont un est  
 mort déjà ; deux aussi sont mortes à cette date de 1641, Camille et  
 Marthe, mariées l'une à un S<sup>r</sup> Jean Girard et l'autre à un Italien  
 Ursio ; les deux autres vivent encore, Delia mariée à Barthélemy  
 Michely, de Genève ou de Lyon, du temps que la famille était  
 encore à Dronero, et Lucrece mariée à Jean de Masse, S<sup>r</sup> de  
 Chauvet, à Genève.

Voici les renseignements relatifs à leur frère Alphonse :

1<sup>o</sup> Nomination de capitaine d'une compagnie de 150 hommes, la  
 compagnie de feu M. Marquette ; Pollot la commandait déjà depuis  
 le 28 août 1632. Au nom de MM. les États généraux des Pays-  
 Bas, à La Haye, le 11 janvier 1633. Le nom du nouveau capitaine  
 est écrit : *Alfonso de Pollotty*. (Marquette, blessé au siège de  
 Maestricht, le 22 juillet, était mort le 1<sup>er</sup> août 1632.)

2<sup>o</sup> Confirmation de la nomination précédente, par le prince  
 d'Orange Frédéric-Henri : faite à La Haye, le 31 janvier 1633.  
 Même nom : *Alfonso de Pollotty*.

3<sup>o</sup> Nomination du capitaine *Alfonse de Pollot* (*sic*) comme  
 « Gentilhomme de nostre Chambre »... aux gages de « huit cens  
 » florins par an », par le même Frédéric-Henri, Prince d'Orange :



à La Haye, 3 mars 1642. Soit un peu plus d'un an après la mort de son frère Jean-Baptiste de Pollot, décédé le 14 janvier 1641, en la même qualité.

4° Nomination du capitaine *Alfonso Polotti*, pour les États généraux et pour le Prince d'Orange, au commandement du Fort Sainte-Anne dans le Polder de Namen. Signé : Frédéric-Henri, à La Haye, 15 mai 1645. Brasset parle de cette nomination dans sa correspondance, lettre datée de Munster, 28 mai 1645 : « L'on m'a » mandé que M. Palloti estoit fait commandeur du Polder de » Namen. » (Paris, *Bibl. Nat.*, MS. fr. 17897, f° 309.) Et il lui écrit, le 11 oct. 1645 : « A M. Alphonse Palloti, Gouverneur du » Poldre de Namen. » (*Ibid.*, f° 532. Voir encore le même nom *Palloti*, f°s 265 et 266.)

5° Nomination de *Jonckheer Alphonse de Pollotti* comme « Hoff- » meester van Onsen Huyse », signée : « Amalie, Princesse Doua- » rière d'Orange », à La Haye, 1<sup>er</sup> avril 1648. Veuve de Frédéric-Henri depuis le 14 mars 1647, la princesse rappelle que Pollot a bien et fidèlement servi le Prince d'Orange son époux, d'abord comme Gentilhomme ordinaire, « eerst als Ordinaris Edelman », puis comme Gentilhomme de sa Chambre, « ende daer naer als » Edelman van sijne Camer ». Elle mentionne aussi ses titres actuels : « Cappitain ende Commandeur van het Fort ende Polder » van St'Annen. » Quant au nouveau titre qu'elle lui donne, aux gages de huit cents gulden (« op de gagie van acht hondert Carolus » guldens », il sera traduit pompeusement plus tard, à la mort de Pollot : « Maréchal de la Cour de la Princesse douairière ». Notre Brasset en parlait plus simplement : « Madame la Dou<sup>re</sup> d'Orange » a despesché son M<sup>e</sup> d'Hofstel, le S<sup>r</sup> Alphonse Palotti », dit-il dans une lettre du 15 juin 1648. (*Loc. cit.*, MS. fr. 17900, f° 243.)

En 1643, l'aîné Vincent fit un voyage en Hollande. Les deux frères, profitant de cette réunion, firent leur testament, par devant notaire, à La Haye, le 10 oct. 1643. Le texte en a été conservé. Il y est fait mention de leur père « le feu Sieur Marc-Antoine Pollodt » (*sic*) de Dronier, Marquisat de Saluces en Piedmont », et de leur frère décédé, Jean-Baptiste. Le domicile des deux comparants est indiqué : « ...estant logez à la Grande Place vis à vis le Palais & la dite » Cour d'Hollande. » On a le nom du notaire : « Willem Roomers » ; et des deux témoins : « Maistre Willem van Velde, aduocat à la » Court d'Hollande, et Daniel Bouthellier Chirurgien, isseu de la » ville de Cognac en Engomois en France. » Les deux frères « declarent que ne laiffans hoirs ny descendents legitimes, auoir

» institué, comme ils instituent par ces presentes, l'un l'autre recipro-  
 » quement Heritier huniuersel des biens que le premier decedant  
 » delaissera... D'autant plus qu'ils veulent fuiure en cela la dispo-  
 » sition qui en a fait ledit feu Sieur leur pere par son dernier  
 » Testament, & qu'ils scauent leurs sœurs auoir esté legitiment  
 » dottées... »

Eugène de Budé possède encore, dans ses archives, trois lettres d'Alphonse de Pollot, « à Md<sup>le</sup> Michely, sa tres-chere sœur, à  
 » Geneve ». La première est datée de Nevers, le 20 septembre 1644. Pollot avait reçu mission du Prince d'Orange, d'aller trouver de sa part la reine d'Angleterre à Bourbon, où elle prenait les eaux. Il avait aussi l'ordre de s'en retourner « au plus tost qu'il lui seroit  
 » possible ». Ce dernier commandement « luy ostoit l'esperance  
 » que i'auois conceue de faire vne course iusques à Geneue pour  
 » iouir quelques 8 iours de vostre presence tres desiree. Et vous  
 » diray bien plus que, durant le seiour que i'ay fait à Bourbon, ny  
 » les comedies ny l'entretien des Dames, ny mesmes les honneurs  
 » que ie receuois à toute heure de S. M<sup>te</sup> & de toute la Cour, n'ont  
 » pu occuper mes pensées en sorte qu'à toute heure elles n'ayent  
 » esté avec vous... Ce que i'apprehande encor est de partir de Paris  
 » deuant l'arriué de nostre frere, ayant sceu par M. Sarrazin qu'il  
 » estoit sur son despart pour y venir... » La seconde lettre n'est pas datée; mais elle paraît être d'octobre ou novembre de la même année 1644. Pollot regrette que sa sœur n'ait pu venir le rejoindre aux eaux de Bourbon, et il continue par ce badinage : « ...Ie  
 » voudrois bien estre aupres de vous, pour vous pouoir faire  
 » raison de cette belle & blanche liqueur dont vous usez, tant  
 » pour ce que naturellement ie l'ayme fort que pour ce qu'on me  
 » veut persuader qu'elle seroit aussy fort propre pour me soulager  
 » du mal dont ie me trouue souuent incommodé & surtout en  
 » hyuer... » Il parle aussi de « Mess<sup>rs</sup> Sarrazin nos bons coufins », et d'écrire prochainement « à nostre niece S. » (Savyon). Enfin la troisième lettre est datée de La Haye, le 13 juillet 1656. Pollot avait fait état de partir vers la fin de ce mois; mais des affaires « pour Mess<sup>rs</sup> de Geneue », et aussi « pour nos freres des Vallées », le retiendront en Hollande, sans qu'il puisse dire en quel temps elles pourront être terminées. « Ie ne lairray point de m'y  
 » employer avec chaleur, & ne plaindray point ny la perte du  
 » temps, ny d'aucune autre chose, pourueu que je ne trauaille point  
 » en vain... Au demeurant, ie suis bien affligé d'apprendre que  
 » vostre santé ne soit pas telle que ie voudrois bien qu'elle fut, & que



» vous vous trouuiez de nouveau incommodée de cette palpitation  
 » ou battement de cœur. Je vous prie de prendre une bouteille de  
 » terre & la remplir de bonne maluoisie & y mettre dedans vne  
 » piece d'acier & la tenir bien bouchée, & quelque temps apres en  
 » prendre trois ou quatre cuillerees le matin à iun, ayant appris  
 » ce remede de Madame de Chanut Ambassadrice de France,  
 » laquelle ayant la mesme incommodité, en a par la esté deliurée;  
 » & prie Dieu que le mesme vous arriue. »

A cette date de 1656, Pollot se trouvait donc encore à La Haye. Pourtant, il était déjà revenu à Genève, au moins lors du contrat de mariage d'une de ses nièces, Lucie Girard, en 1653. « ... Mondit »  
 » Sieur Alfonse de Pollot... a toujours esté en Hollande & surtout  
 » à La Haye depuis l'aage de dix sept ans au seruice des Estats  
 » generaux des Prouinces vnies & de Mon<sup>r</sup> le Prince d'Orange  
 » Frederic Henry & de Madame la Douairiere, iusques au temps  
 » du mariage d'icelle avec ledit S<sup>r</sup> Sauion, à laquelle peu de mois  
 » apres son arriuéé dans Geneue, il voulut bien faire vne liberalité  
 » considerable de ses propres biens... , luy donnant du sien propre  
 » six mille liures, comme il se peut verifier par le contract de leur  
 » mariage de 1653. » Le mémoire d'où ceci est tiré, est du mois  
 d'août 1669. Il a pour objet de débouter le sieur Savion de préten-  
 tions injustifiées à la mort de l'oncle de sa femme, et continue  
 ainsi : « ... Ledit Sieur Sauion n'a eu gardé de rien demander au  
 » defunct, quoy qu'il ait suruescu audit mariage l'espace de 16 à  
 » 17 années, au grand auantage de ladite demoiselle Lucie Girard,  
 » qui a toujours treuué chés luy vn asile assure contre les conti-  
 » nuelles persecutions & mauuais traitemens de son mari, lequel  
 » aussi ayant recouru à la charitable bonté d'iceluy, en a obtenu des  
 » soulagemens bien considerables en ce qu'il luy a presté de l'argent  
 » pour le fortir des prisons de Dijon & de Gex : comme apert par  
 » actes qui descouriront l'ingratitude de ce parent enuers la  
 » memoire de son bienfaiteur. » Ce même mémoire rappelle qu'Al-  
 phonse de Pollot a payé les dettes de son frère Jean-Baptiste, mort  
 prématurément, qu'il n'a cessé d'envoyer de l'argent à sa mère et  
 à son frère Vincent, que lorsque celui-ci fit un voyage à Lyon, où  
 il mourut, c'était pour recevoir une lettre de change de dix mille  
 écus qui lui était annoncée de Hollande, et qui arriva en effet le  
 jour même de son enterrement : enfin ce généreux frère a toujours  
 été « comme un Joseph dans sa famille ».

Ce document ferait croire que Pollot passa à Genève les seize à dix-sept dernières années de sa vie, ce qui est peut-être excessif. Le

*Registre des Morts*, conservé aux Archives de Genève, donne en effet le renseignement suivant: « Du Jeudy 8 Octobre 1668, à 6 heures du » matin, No(ble) Alphonse Pollot, habitant, jadis Capitaine d'In- » fanterie au service de MM. les Etats de Hollande, âgé de 66 ans, » mort de fiebvre continue & de fluxion avec colique venteuse. Sa » demeure est la grande rue de la Maison de Ville. A testé par devant » Egrege Guenand. Enterré au Cloistre de S<sup>t</sup> Pierre. »

Si l'on compte seize à dix-sept ans avant 1668, on arrive à 1652 ou même 1651. Retenons seulement que Pollot était à Genève en 1653. Peut-être n'y est-il revenu et ne s'y est-il établi *défnitivement* qu'à partir de 1659. On trouve, en effet, dans les *Registres du Petit Conseil, Hôtel de Ville de Genève*, Séance du samedi 31 décembre 1659 : « Les Nobles Colladon syndic, Voisine, Gallatin, anciens » syndics, rapportent qu'ayant veu le dict sieur de Pollot qui s'est » retyré ici des Pays Bas où il a negocié & follicité pour cest Etat » une subvention de  $\frac{m}{30}$  livres faisant 12.000 escus pour la fortifica- » tion. Arresté que le noble Colladon le remercie des témoignages » de son affection & le prie de la continuer... » A partir de cette date jusqu'à sa mort, le nom de Pollot revient constamment à propos des travaux de fortifications. On utilisait sa compétence d'homme de guerre et d'ingénieur, qui avait servi en Hollande.

Le même mémoire contre Philippe Savion assure que Pollot vint en Hollande à l'âge de dix-sept ans. Pollot étant mort le 8 octobre 1668, âgé de soixante-six ans, sa naissance remonte à 1602 environ. Mais la famille ne se réfugia à Genève qu'en 1620; et ce ne fut que quelques années après, est-il dit ailleurs (ci-avant, p. 568, l. 20-22), que leur mère envoya les deux cadets aux Pays-Bas. Faudrait-il lire *vingt-sept* ans, ce qui serait un peu tard cette fois? Notons seulement qu'on parle des services d'Alphonse de Pollot sous Frédéric-Henri, et non sous le prince Maurice, mort le 23 avril 1625. Pollot ne serait-il arrivé en Hollande qu'en 1629? Ou bien, au contraire, dans l'acte de décès, 66 ans, est peut-être pour 64 ans : auquel cas Alphonse de Pollot serait né en 1604, et pourrait fort bien être parti pour la Hollande à dix-sept ans, en 1621 ou même 1622.

Pollot, avons-nous vu, avait fait un testament. Les Archives de Genève en conservent une copie. (Vol. VII, Balth. Guenand, notaire.) Le testament est du 3 octobre 1668, homologué le 13. « Alphonse Pollot, de Dronier, Marquisat de Saluces, premier gen- » tilhomme de S. A. d'Orange, &c., vivant propriétaire de maison » pres la Maison de Ville, & de maison & biens au Petit Saconnex... »



Ce testament était en faveur de neveu et nièces, enfants de sa sœur Lucrèce Pollot et du mari de celle-ci, Jean de Masse, Sr de Chauvet. Sur les deux fils et quatre filles issus de ce mariage, un fils est nommé comme héritier, Blaise de Masse, Sr de Chauvet, et trois filles, Bernardine, Isabeau et Madeleine. La seconde, Isabeau ou Élisabeth, épousa Noble & Spectable François Turretin. Ils eurent un fils, Jean-Alphonse Turretin (né le 24 août 1671, et mort le 1<sup>er</sup> mai 1737), qui fut pasteur et professeur en Théologie à l'Académie de Genève. Le testament de Dame Élisabeth de Masse, de Chauvet, veuve de François Turretin, en faveur de son fils Jean-Alphonse Turretin, et de son petit-fils Marc Turretin, a été conservé : il est daté du 3 nov. 1713, homologué le 19 déc. 1716. Il y est question « du bien de Saconex, que (dit-elle) mon » oncle de Pollot m'a donné ». Le mémoire cité ci-avant parle aussi du bien que cet oncle avait acquis par des voyes « d'honneur, » mais pénibles ». C'est pour Jean-Alphonse Turretin, petit-fils d'une sœur de Pollot, et par conséquent petit-neveu de celui-ci, qu'a été faite la copie des lettres de Descartes, qui nous a été conservée, et qui se trouve en la possession d'Eugène de Budé, au Petit Saconex, près de Genève.

Enfin, nous avons vu Pollot parler, à deux reprises, de ses « bons » cousins », MM. Sarrazin de Paris. Cette parenté lui venait du côté de sa mère. Le père de celle-ci, Noble Alphonse Biandra, de Saluces, eut en effet trois filles : Camille Biandra, mariée à Jean Savion, syndic de Genève (dont le fils Philippe Savion épousera Lucie Girard) ; Lucrèce Biandra, mariée en secondes noces à Jean-Antoine Sarrazin, dont elle eut trois fils, Jacques Sarrazin, médecin et conseiller du roy, à Paris, Samuel et Gabriel ; enfin Bernardine Biandra, femme de Marc-Antoine de Pollot. Alphonse de Pollot était donc cousin-germain des trois frères Sarrazin, Jacques, Samuel et Gabriel, dont Descartes avait connu l'aîné à Paris ; celui-ci lui fit tenir un de ses livres en Hollande, l'automne de 1635 (t. I, p. 322, l. 8-13), probablement par son cousin Pollot ; et peut-être la liaison du philosophe et d'Alphonse de Pollot date-t-elle précisément de là. (Voir t. V, p. 591, et t. IX, 2<sup>e</sup> partie, p. XI-XII, note.)

Pollot s'intéressa aussitôt à la *Géométrie* de Descartes ; et celui-ci lui réserva un des six exemplaires qu'il destinait aux six premiers qui lui feraient paraître qu'ils l'entendaient : lettre du 12 février 1638, t. I, p. 518, l. 17-21. Pollot demanda aussi à Huygens de lui montrer le petit traité des *Mécaniques*, que

celui-ci avait reçu ; et Descartes consentit bien volontiers qu'il lui fût montré : lettres du 2 février et de mars 1638, t. I, p. 508, l. 11-13, et t. II, p. 51, l. 1-9. (Lire peut-être ici, l. 5-7 : « C'est en » luy un témoignage qu'il fait plus d'estat que moy de ce que i'ay » écrit, que d'auoir enuie de le voir. ») Et plus tard, Pollot servit d'intermédiaire entre Descartes et la princesse Élisabeth pour le problème des trois cercles. Il s'intéressait d'ailleurs aussi bien aux questions de physique : il fut un des premiers à avoir une copie de la réponse du philosophe aux objections de Fromondus (t. I, p. 508, l. 2-5), et plus tard il aura en sa possession une copie du traité de *l'Homme* (t. XI, p. vii et p. xii).

## VII.

## FRANCINE DESCARTES.

Pages 231-232 et 287-288.

Sur Francine Descartes, nous n'avons, en tout, que quatre documents :

1° *Acte de naissance*, ou plutôt *acte de baptême*, qui en tenait lieu. Il se trouve aux Archives de Deventer, dans un registre intitulé : *Anteijckeningh der gedoepten kinderen in der Ghemeente tot Deventer met haren olderen en getuighen, angevanghen den 1 Juny a° 1616*. Ce registre va de 1616 à 1637. L'acte en question figure à la date du 28 juillet 1635 (ancien style : ce qui correspond au 7 août 1635) :

VADER	MOEDER	KINT
<i>Reyner Jochems</i>	<i>Hijlena Jans</i>	<i>Franfintge.</i>

*Reyner*, traduction hollandaise de *René* : et *Jochems*, génitif de *Jochem*, traduction de *Joachim*. De même : *Hijlena Jans*, Hélène fille de Jean. Le pasteur Moltzer, qui a bien voulu en 1894 se charger pour nous de ces recherches, a cru d'abord, sur la foi de ce registre, au mariage de Descartes. En effet, les noms des enfants y sont toujours accompagnés des noms de leurs parents. Le registre parcouru depuis le commencement (1<sup>er</sup> juin 1616) jusqu'à la date du 28 juillet 1635, ne donne aucun nom d'enfant, sans les noms du père et de la mère : une seule fois, la mère n'est pas nommée (sans doute elle était morte en couches). Conclusion : les enfants illégitimes



n'étaient pas inscrits sur ce registre. On était d'autant plus fondé à le croire, que les Archives de Deventer possèdent un registre spécial, intitulé *Kalverboek* (Livre des veaux), pour cette catégorie d'enfants (*veau* voulant dire ici enfant *né hors mariage*). Cet autre registre ne commence, il est vrai, qu'à la date du 12 mars 1740. Mais les registres précédents ont sans doute existé, et cette règle d'inscrire sur un registre à part les enfants nés hors mariage, doit dater du xvi<sup>e</sup> et du xvii<sup>e</sup> siècle. Telle était l'opinion du pasteur Moltzer. Toutefois (et ce dernier fait a son importance), il existe aussi, pour cette période, un registre des mariages à Deventer : *Boeck van Echtsaecten, beginnende met Anno 1624*. Notre pasteur, prié d'y faire les recherches nécessaires, n'y a point trouvé trace d'un mariage de René Descartes.

Notons que ce sont là les registres de l'Église réformée : ceux de l'Église catholique romaine, si elle existait en ce temps-là à Deventer, ne remontent pas à une date aussi lointaine, le pasteur Moltzer a bien voulu s'en informer auprès du curé catholique. — Ajoutons que le registre des décès à Amersfort, où Francine mourut le 7 sept. 1640, aurait pu fournir aussi quelques indications sur l'état civil de ses parents. Mais un tel registre n'existe pas pour cette période : les actes que l'on a, ne remontent pas plus haut que 1716.

2° *Lettre autographe du 30 août 1637* : mention du nom d'*Helen*. (en abrégé). Il s'agit bien d'*Hélène*, la mère de Francine. Voir ci-avant, p. 231-232.

3° *Apostille Mj. de la main de Desc.* lui-même sur sa fille, reproduite par Baillet, t. II, p. 89-90 : « Elle s'appelloit Francine, » et elle étoit née à Déventer le IX, c'est-à-dire le XIX de Juillet » 1635 : & selon l'observation de son père, elle avoit été conçue » à Amsterdam le Dimanche XV d'Octobre de l'an 1634. Elle » avoit été bâtisée à Déventer le XXVIII de Juillet, selon le stile » du païs, qui étoit le septième jour d'Août selon nous. » Voir la suite ci-avant, p. 287-288, note *e*. Le fait que Descartes a pris soin de noter la date de la conception, prouverait à lui seul que ce ne fut pas pour lui une chose ordinaire et toute simple, mais plutôt un événement rare et sans doute isolé dans sa vie de philosophe. Donc... il n'était pas marié.

4° *Relation Mj. de Clerfelier*, reproduite par Baillet, *loc. cit.*, p. 91, et que nous avons aussi donnée, t. IV, p. 660-661. Cette confidence de Descartes à son ami est fixement datée : voyage de Paris en 1644. Descartes parle d'un « dangereux engagement,

» dont Dieu l'a retiré, il y a *près de dix-ans* »; et ceci nous reporte bien à l'année 1634, et même avec une exactitude parfaite : de juillet à septembre 1644, durée de son séjour à Paris, il n'y avait pas encore dix ans ; la dixième année ne sera accomplie que le 15 octobre 1644. Descartes continue : Dieu, « par » une continuation de la même grâce, l'avoit préservé jusques-là » de la récidive ». Ce langage, qui est presque celui de la confession (si toutefois Baillet n'en a point un peu forcé les termes, selon sa coutume, dans le sens religieux), ne laisse plus aucun doute sur le caractère de la liaison de Descartes avec la mère de Francine ; et en même temps, d'autre part, un tel langage réduit à sa valeur la boutade par laquelle le philosophe répondit, sur ce sujet délicat, aux insinuations de Voët en 1643. (Voir ci-avant, p. 337, note c.)

## VIII.

## PASSIONS DE L'ÂME.

*Traduction latine.*

La traduction latine du *Traité des Passions*, en 1650, parut sans nom d'auteur ; le titre est seulement accompagné de quelques initiales : *Passiones Animæ... latinâ civitate donatæ ab H. D. M. I. V. L.* A tout hasard, nous avons proposé, t. XI, p. 489, de lire : *Habert de Montmort* ? C'était une erreur. Clauberg, dans un petit livre, publié en 1652, *Defensio Cartesiana*<sup>a</sup>, attribue expressément cette traduction à Samuel Desmarets (*Maresius*), professeur à Groningue, autrefois ministre à Bois-le-Duc, et que Descartes avait défendu contre Gisbert Voët, comme nous l'avons raconté, dans une affaire de Confrérie de Notre-Dame. Clauberg s'exprime ainsi :

« ...Virtute & eruditione (*Cartesius*) se commendavit Magnatibus.

a. IOH. CLAUBERGI | In Publico Teutoburgensi ad Rhenum | Athenæo Professoris | *Defensio Cartesiana*, | Adversus Iacobum Revium | Theologum Leidensem, | Et | Cyriacum Lentulum | Professore Herbornensem : ... (Amstelodami, Apud Ludovicum Elzevirium, c1o 1o cii. Petit in-12, 6 ff. lim., pp. 631.) Præfatio : Teutoburgi Clivorum. Mensis Februario. Anno 1652. — Ce petit livre a été cité par nous, t. VIII (2<sup>e</sup> partie, p. 370), avec les deux opuscules de Revius et de Lentulus, auxquels il répond.



» Candidè Consultiffimus D. Mareſius in præfatione libelli de Paſſ.  
 » An. à ſe latina civitate donati : *Quanti eum vivum ſeciſſet ſapien-*  
 » *tiſſima Regina...* » (Pag. 367.) Suit un paſſage de la préface que  
 nous avons rapportée, t. XI, p. 490; il s'arrête aux mots *...quàm*  
*fumus ignem.*

Clauberg devait tenir ce renſeignement de Desmarets lui-même, qu'il cite à pluſieurs reprises dans ſon petit livre, et qui, déclare-t-il, lui avait témoigné de la bienveillance. Il le nomme en compagnie de deux autres miniſtres ou théologiens, qu'il connaissait également : Heydanus, de Leyde, et le gendre de celui-ci, Frans Burman, dont nous avons publié, t. V, p. 144-179, un ſi curieux entretien avec notre philoſophe :

« Et vivunt adhuc in Belgio plures & inſigniores Theologi, qui-  
 » bus arcta cum Cartefio amicitia interceſſit, ex quibus & mihi  
 » favent Heidanus & Mareſius, Theologiæ, ille Leidæ, hic Groningæ,  
 » Profefſores celeberrimi, quos honoris cauſâ nomino. Addo  
 » D. Franciſcum Burmannum, Eccleſiæ Hanoviienſis Belgicæ Mini-  
 » ſtrum, Virum integerrimum ac doctiſſimum. » (Pag. 59-60.)

Ce point paraît donc bien acquis, et il eſt intéreſſant de ſavoir que les deux traducteurs d'ouvrages de Descartes, de français en latin, furent deux miniſtres protestants : Étienne de Courcelles pour le *Discours de la Méthode*, la *Dioptrique* et les *Météores*; Samuel Desmarets, pour le *Traité des Paſſions*.

Toutefois, dans les ſix lettres initiales qui accompagnent le titre *Paſſiones Animæ*, à ſavoir : H. D. M. I. V. L., une ſeule ſe rapporte au nom de Desmarets latinisé, la lettre M (*Mareſius*). Mais on y retrouve auſſi les initiales du nom français écrit en deux mots, *Desmarets* : D. M. Reſte donc ſeulement la première lettre H, qui ne correſpond pas au prénom du profeſſeur de Groningue, *Samuel*; reſtent également les trois lettres plus petites, qui ſuivent : I. V. L.

Voici la ſolution de l'énigme. Desmarets fit traduire les *Paſſions* du français en latin par ſon fils aîné, comme Clerselier fera du latin en français pour quelques lettres de Descartes (voir t. V, p. 634-635). Ce travail, un peu profane, ſurtout pour un ouvrage de ce genre, convenait mal à un théologien de profeſſion, et il ſe ſera contenté d'écrire lui-même la préface, de revoir ſans doute la traduction, et de la publier ſous les initiales du jeune homme. Desmarets avait, en effet, un fils, nous le ſavons par une longue préface qu'il mit en tête de ſon *Ultima Patientia*, en 1645. A cette date, le fils était à Paris auprès d'un oncle, Charles Desmarets, propre frère de Samuel, et avocat au Parlement, à qui juſtement cette préface eſt

dédiée : *Amplissimo Consultissimoque Viro DD. Carolo Marefio, J. U. L. in Supremâ Parisensium Curiâ Advocato Celeberrimo, ... Fratri meo Germano*. On remarquera les trois lettres *J. U. L.* : ce sont les mêmes qui accompagnent le nom du traducteur, *I. V. L.* Elles signifient : *Iuris Vtriusque Licentiatus*. Le fils de Samuel Desmarets était licencié en droit, *in utroque jure* (droit civil et droit canon). Où pouvait-il être à meilleure école, s'il songeait au barreau, qu'auprès de son oncle avocat au Parlement de Paris ? Or nous savons d'autre part (Samuel Desmarets le dit lui-même dans une autre préface), que son fils aîné avait fait des études de droit, qu'il plaïda même quelque temps à Paris, avant d'entrer dans le saint ministère en 1652 ; et ce fils aîné s'appelait *Henri*<sup>b</sup>. Donc les

a. Dans la même préface (ainsi datée : « Groningæ, xx Octobris anni » Jul. 1645 »), on lit, page VIII : « ... Si quæ occurrent hîc Belgici idiomatis, ea vel poteris assequi proprio Marte, nondum fortè planè oblitus » Germanicæ linguæ quam olim utcunque didiceras Heidelbergæ, cùm » maximo Dionysio Gothofredo in studio Iuris navares operam ante » annos xxxv, vel tibi enarranda curabis per domesticum Mercurium, » filium meum natu majorem, quem ad te excire & quasi in tuum adoptare voluisti : utinam se dignum præstet & tuo amore & nostro nomine, » nec in Avi Aviaque aut Patruî sinu in Nepotulum degeneret. » Le jeune homme avait encore, en effet, à cette date de 1645, ses grands-parents : son grand-père, David Des-Marets, qui ne mourut qu'en 1649, et sa grand-mère, Madeleine Vaucquet, qui vivait encore en 1654. Quant à Samuel Des-Marets, né à Oisemont en Picardie, le 9 août 1599, il se maria, le 2 mai 1628, à Sedan, où il était ministre, et où il demeura jusqu'en 1631. Nous avons vu (ci-avant, p. 334-335, *note*) qu'il exerça ensuite le saint ministère à Maëstricht, jusqu'en 1636, puis à Bois-le-Duc, où il enseigna en même temps jusqu'à la fin de 1641. Il demeura à Groningue à partir de 1642, jusqu'à sa mort, le 18 mai 1673.

b. Le fils aîné de Samuel Des-Marets (il en eut un autre, du nom de Daniel, à Maëstricht, en 1635), naquit à Sedan, donc en 1629 ou 1630. Il eut pour marraine à son baptême Élisabeth de Nassau, duchesse de Bouillon, qui lui donna le nom de *Henri*, en mémoire du prince dont elle était veuve. Ces détails sont de Samuel lui-même, dans la dédicace de son *Systema Theologicum*, 3<sup>e</sup> édition, adressée précisément à ce fils. Le père continue : « Tu quidem, Henrice, tyrocinia posueras sacræ » facundia in Augustissimo Parisiensi foro, ubi post Licentiæ in utroque » Jure gradum susceptum, cœperas Advocati munere defungi, sub Auspiciis Consultissimi & Amplissimi fratris mei... Adeoque postquam » tuopte nutu, nec sine Numine, me ab initio ob causas sæculares (quid » dissimulem ?) dissuadente, & domino Patruo tuo tandem consentiente,



initiales H. D. M. I. V. L. veulent dire : *Henricus Des-Marets, Juris Vtriusque Licentiatus*. Et nous reconstituons ainsi à coup sûr les nom, prénom et qualité du jeune traducteur.

Revenons au petit livre de Clauberg. C'est surtout un livre de polémique. Mais on y relève çà et là quelques renseignements curieux.

Le plus souvent, l'auteur appelle notre philosophe *Cartesius* : mais il imprime aussi quelquefois *Cartes* simplement, et non pas même *Des-Cartes*. (Voir pp. 12, 13, 15, 19, 68, 96, 147, 214, etc.)

Un ennemi du philosophe avait traité celui-ci d'*homuncio*. Voici la riposte de Clauberg : « *Homuncionem appellas, quem Naturæ* » *Filium* cordati vocant? Memorabo versus quos adjunctos ejus » *habet effigies, rumpantur ut ilia Codro* :

*Talis erat vultu Naturæ Filius, unus  
Qui menti in Matris viscera pandit iter.  
Assignansque suis quævis miracula causis,  
Miraculum reliquum solus in orbe fuit.*

» *Ipse hunc Pythagoras, rejecto nomine tandem Philosophi, vere* » *dixerit esse σοφόν.* » (Pag. 83-84.) Ce quatrain est différent des vers que Constantin Huygens, le fils, composa pour le portrait de Descartes par Schooten, et que nous avons rapportés, t. V, p. 321-322 et p. 339-340.

Clauberg cite les lettres de Henry More (ou *Morus*) à Descartes, bien qu'elles n'aient été imprimées que plus tard, au tome I<sup>er</sup> des *Lettres* publiées par Clerselier : « *Vir in Anglia doctissimus D. Henricus More in literis ante triennium ad Cartesium Cantabrigiæ* » *exaratis...* » (Pag. 4.) Ces lettres sont, en effet, de 1648 et 1649, et le livre de Clauberg a été publié en 1652.

Clauberg rapporte le mot d'Archimède, qui ne demandait qu'un point fixe, avec un levier, pour soulever le monde ; Descartes l'avait aussi rapporté dans ses *Méditations*, t. VII, p. 24, l. 9-13. Seule-

» *animum appulisti ad sacra studia, & corpus Juris cum corpore Scripturarum permutasti...* » Il fut reçu ministre en 1652, et suivit la carrière ecclésiastique à Groningue, Cassel, Bois-le-Duc, et à partir de 1662, à Delft. Il y était encore en 1696, date à laquelle Bayle écrivit l'article MARETS (SAMUEL DES-) de son *Dictionnaire*. Mais Bayle ne dit mot du traducteur des *Passions* de Descartes, et sans doute il a ignoré que c'était Henri Des-Marets.

ment Clauberg le rapporte d'après le Jésuite Clavius, et si Descartes le tenait également de ce célèbre mathématicien, voilà une preuve de plus qu'il avait étudié ses ouvrages. « Ergo sicut Archimedes, » robori & efficaciam demonstrationum Geometricarum innixus, » sæpenumero jactitavit, si haberet terram aliam in qua pedem » figeret, hanc nostram quam incolimus, è loco se commovere posse » (*verba sunt Christoph. Clavii*), idem Cartesius jactitare debet. » (Pag. 233-234.)

Descartes, dans le *Discours de la Méthode*, t. VI, p. 11-12, pour justifier son entreprise de reconstruire à lui seul toute la philosophie, cite l'exemple de ces villes bâties tout entières sur les plans d'un ingénieur. Or c'était précisément le cas d'une ville de la Touraine, et proche du Poitou (comme La Haye), la ville de Richelieu. Les étrangers, qui voyageaient en France, en étaient frappés, et Clauberg ne manque pas de faire le rapprochement : « Secundum exemplum, ab urbibus, intactum relinquit Lentulus, » fortè veritus, ne vel unius urbis Richeliæ, ab incluto Cardinale » exstructæ, quam in Gallia lustrare potuit, exemplo refelleretur. » (Pag. 81.) Toutefois, il n'est pas sûr que Descartes ait songé à cette petite ville de Richelieu, dont la construction commença en 1631. Mais il avait pu voir en Italie Turin ; et l'on avait en France d'autres exemples, Nancy, à partir de 1587 (la Ville-Neuve de Charles III), et sur la Meuse, en face de Mézières, Charleville, qui date de 1606. Descartes ne paraît pas avoir traversé Nancy ; mais peut-être passa-t-il à Charleville, lors de son premier voyage en Hollande (qu'il n'a point fait par mer), comme y passera plus tard Gassend. (Voir t. I, p. 127, *note*, et ci-avant, p. 44-45.)

Enfin Clauberg répond à une accusation d'impiété (ou peu s'en faut), qu'on lançait contre le philosophe, qui prétendait, grâce à la science, prolonger peut-être de plusieurs siècles la vie humaine : n'était-ce pas là un empiètement sur un domaine presque interdit, et que la Nature ou la Providence s'était réservé ? Clauberg prend là-dessus, comme sur le reste, la défense de Descartes ; et il invoque les précédents fournis par Bacon, Ficin, etc. Il ajoute (et le renseignement a sa valeur, et confirme ce que nous avons dit, p. 551-552), que le philosophe, pressé sans doute par les curieux, avait parlé de cette question pendant son séjour à Stockholm ; et il cite un témoin que l'on ne connaissait pas, et qui jouit de la familiarité de Descartes en ces derniers temps de sa vie : Johannes von Leuneschloss (de Solingen), qui était en 1652 professeur de mathématiques et de physique à l'Université de Heidelberg.



« Nocerî Medicis, si arte Medica morbi profligantur aut vita pro-  
 » longetur, non videtur terminis perspectis affirmare mente sanum  
 » posse. Tu consule VERULAM. *De augm. scient.* lib. 4 cap. 2 sic scri-  
 » bentem : *Tertiam partem Medicinæ posuimus illam de Prolonga-*  
 » *tionè vitæ; quæ nova est & desideratur; estque omnium nobilissima...*  
 » Neque verò fubeat animos hominum ille scrupulus, ac si hæc res  
 » Fato & divinæ Providentiæ commissa, in Artis officium & munus  
 » jam primùm à nobis revocaretur. Providentia enim procul dubio  
 » mortes quascunque, five ex violentia, five ex morbis, five ex  
 » decursu ætatis, pariter regit : neque tamen ideo præventiones &  
 » remedia excludit. Ars autem & industria humana, Naturæ &  
 » Fato non imperant, sed subministrant. Lege etiam MARSILII  
 » FICINI *De vita producenda* librum, ac desine propter popularem  
 » rumorem, quo nihil est fallacius, Cartesium infectari. Vel unum  
 » in Academia Heidelbergensi consule Clarissimum Virum D. Iohan-  
 » nem à Leuneshloss, Matheseos peritissimum Professore, qui  
 » Cartesio in Suecia familiaris fuit; & vano rumori credere desistes.»  
 (Pag. 351-352).

## IX.

## JEAN DE LAUNOY ET CÉSAR D'ESTRÉES.

Pages 450-451.

Jean de Launoy, né à Valogne, diocèse de Coutances, le 21 déc. 1603, docteur en théologie de la Faculté de Paris, en juin 1634, ordonné prêtre en 1636, auteur d'un très grand nombre d'ouvrages d'histoire, (entre autres : *De variâ Aristotelis in Academiâ Parisinâ fortunâ*), de critique (on le surnomma « le dénicheur de saints »), et de discipline ecclésiastique, entretenit toujours commerce avec les gens de lettres, et tint longtemps chez lui des conférences tous les lundis, où s'assembloient quantité de savants (on lui fit dire, en 1676, que le Roi souhaitait que ces assemblées cessassent). Il tomba malade en mars 1678 dans l'hôtel du cardinal d'Estrées, où il logeait, et mourut le 10 du même mois. Il fut enterré, sur son ordre, dans l'église des Minimes de la Place Royale (le couvent du P. Mersenne), où il disait d'ordinaire la messe. Le fait qu'à deux reprises nous le trouvons cité en compagnie de Descartes, suffirait-il, avec son titre de Docteur

de Sorbonne, pour qu'on l'identifiât avec cet abbé de *Launay*, auteur de quelques objections, l'été de 1641, auxquelles Descartes répondit (t. III, p. 419)? La difficulté est que *Launay* est écrit très lisiblement dans un autographe de Descartes (*ibid.*, p. 385, l. 16), et non pas *Launoy*; mais cela peut être aussi une faute d'orthographe, commise par inadvertance.

A ce propos, la phrase, t. III, p. 420, l. 21-25, doit être ponctuée et orthographiée ainsi : « ... & qu'ils mêlent ordinairement ces deux » idées du cors & de l'ame, en la composition des idées qu'ils » forment des qualitez réelles & des formes substantielles, que ic » croy deuoir estre entierement reiettées ».

César d'Estrées, né à Paris, le 5 février 1628, abbé de Longpont, etc., évêque-duc de Laon et pair de France en 1653, sacré seulement en 1655, cardinal *in petto*, le 24 août 1671, proclamé l'année suivante, avec le titre de la Trinité du Mont, le 16 mai 1674, pourvu de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés en 1703; il y mourut, le 18 déc. 1714, en sa quatre-vingt-septième année, et y fut enterré.

Ajoutons qu'on crut plus tard, en Hollande, à la parfaite réconciliation de Descartes et de Gassend. En voici un curieux témoignage de Dirck Rembrandtsz, *Des Aertrycks Beweging en de Sonne Stilstant* (Amsterdam, Gerrit van Goedesbergh, 1661), p. 47 : « Ick hebbe verstaen van sekere getuygen, als dat GASSENDUS op 't » leste van zijn leven, hem daer over beklaeghde dat hij soo veel » tegen DESCARTES gefchreven hadde. »

## X.

## AUTRES IDENTIFICATIONS.

Jacqueline Pascal, dans sa lettre du 25 septembre 1647, à Madame Périer, nomme deux visiteurs, que Descartes rencontra chez leur frère, Blaise Pascal : M. Habert, et M. de Montigny, de Bretagne, « compatriote et intime amy » de notre philosophe. Les éditeurs de Pascal, au tome II des *Œuvres*, en 1908, ont cru devoir, p. 42, corriger ces deux noms en ceux de *M. Hardy* (au lieu de *Habert*), et *M. de Martigny* (au lieu de *Montigny*). Nous maintenons cependant les deux noms du MS. pour les raisons suivantes.

*M. Habert* était sans doute Germain Habert, abbé de Cerisy, né



à Paris en 1615, et mort en 1654, auteur d'une *Vie du Cardinal de Bérulle* en 1646. Descartes le connaissait, puisqu'il le nomme dans sa correspondance en compagnie de Silhon, t. II, p. 97, l. 13-14, et t. I, p. 369. (Il s'agit bien de *Cerisy* et non pas *Serisay*; Mersenne aussi écrivait *Cerisé*, comme Descartes *Cerisay*.) Le rapprochement des deux noms s'explique : Silhon s'occupait de philosophie religieuse, et Balzac écrivait, le 29 avril 1636, « A Monsieur » Habert, Abbé de Cerizy : ...Le ne vis jamais nos mysteres esclaircis » par tant de lumieres d'eloquence, ni la raison employée plus » vtilement au service de la Foy... I'admire generalement toutes vos » Muses, autant les douces que les severes, autant celles qui sçavent » faire des hymnes & chanter les loüanges de Iesus Christ, que » celles qui sçavent refoudre des questions & traiter de la doctrine » Chrétienne. » (*Œuvres de M. de Balzac*, 1665, p. 433-434.) L'abbé faisait aussi des vers, sacrés et profanes, que Boesset mettait en musique : Mersenne en cite quelques-uns, et d'autres furent envoyés précisément à Descartes. (Voir t. X, p. 579, note, et t. III, p. 261.) Ce fut aussi l'un des premiers de l'Académie française, laquelle s'assembla même au moins une fois, « chez M. de Cerizy, à l'hôtel » Segulier ».

Quant à *M. de Montigny*, qui dans sa visite à Pascal était accompagné de son fils, un « petit garçon », voici une notice sur son compte :

René de Montigny, sieur de Beauregard, né à Sarzeau (Morbihan), en 1595 (baptisé le 19 février), devint avocat général au Parlement de Bretagne en 1623 (pourvu le 4 juillet, reçu le 29 novembre), résigna, par acte du 2 décembre 1651, en faveur de son fils, en se réservant d'exercer lui-même dix ans encore. Il mourut en 1660. Son fils, François de Montigny, né à Vannes, le 26 décembre 1629, occupa donc le même office d'avocat général, d'abord à charge de survivance : pourvu le 24 novembre 1652, il fut reçu le 16 janvier 1654 ; plus tard, il devint président à mortier, toujours au même Parlement de Rennes, en 1674. Il mourut le 2 mai 1692. (*Le Parlement de Bretagne, 1554-1790*, par FRÉDÉRIC SAULNIER, Rennes, 1909, t. II, p. 656-657.)

Dans la même lettre de Jacqueline Pascal, deux autres noms sont cités, t. V, p. 73 : *M. Dalibray* et *M. Le Pailleur*, tous deux joyeux compagnons. Charles Vion de Dalibray, poète bachique aussi bien qu'érotique, interpelle ainsi Le Pailleur (ce dernier excellent mathématicien, et comme tel, ami des Pascal père et fils) :

C'est toy, Pailleur, gros, gras & grave,  
Moins homme de Cour que de Cave...

Voir une publication récente de Ad. van Bever, *Œuvres poétiques du sieur de Dalibray* (Paris, Sansot, 1906, in-18, pp. 208). Ce personnage ne doit pas être confondu avec Pierre d'Alibert, que nous retrouverons ci-après.

## XI.

## FUNÉRAILLES A STOCKHOLM.

« M<sup>r</sup> l'Ambassadeur, quoy que préparé à cette séparation depuis  
 » deux jours par les exhortations du défunt, eût encore besoin de  
 » toute sa vertu & de toute la pratique de sa Philosophie pour sou-  
 » tenir ce coup. Il envoya sur l'heure M. Belin son Secrétaire [*Relat.*  
 » *de M. Belin*] au Palais, pour avertir la Reine à son lever que  
 » M. Descartes étoit passé. Cette généreuse Princesse versa des  
 » larmes très-véritables & très-abondantes sur la perte qu'elle fai-  
 » soit de son *illustre Maître*, qui est la qualité dont elle avoit cou-  
 » tume de l'honorer, & de le distinguer d'avec les autres Sçavans  
 » qui l'approchoient. Elle envoya incontinent un Gentil-homme de  
 » sa maison à M. l'Ambassadeur [*Lettre de M. Chanut à Picot*],  
 » pour l'assurer du sensible déplaisir que luy causoit ce funeste acci-  
 » dent. Elle dit ensuite à M. Belin, qu'elle vouloit laisser à la Posté-  
 » rité un monument de la considération qu'elle avoit pour le mérite  
 » du défunt, & qu'elle luy destinoit sa sépulture dans le lieu le plus  
 » honorable du Royaume, au pied des Rois ses prédécesseurs, parmi  
 » les Seigneurs de la Cour, & les grands Officiers de la Couronne.  
 » Ce lieu n'étoit autre que l'*Eglise de l'Isle des Chevaliers*, ou des  
 » Nobles, appelée en langage du pays *Riddare Holmens Koerkan*,  
 » où est maintenant la sépulture ordinaire des Rois de Suède de la  
 » famille Royale, & des premières maisons du Royaume. Avant  
 » que les Luthériens eussent enlevé cette Eglise aux Catholiques,  
 » c'étoit un couvent de Religieux de saint François appelé *Grå-*  
 » *munka Kloster*, c'est à dire, *le cloître des Moines gris*. Mais  
 » depuis la prétendue réforme des Evangéliques, elle fut convertie  
 » en paroisse pour ceux qui habitent l'Isle des Chevaliers, qui fait  
 » partie de la ville de Stockholm. M. Belin prit la liberté de  
 » répondre à la Reine, que si sa Majesté ne luy eût pas fait l'hon-  
 » neur de luy déclarer si expressément sa volonté, l'intention de  
 » M. l'Ambassadeur auroit été de luy demander la permission d'en-



» terrer le corps du défunt dans le *Barnhuus*, qui étoit le cimetiére  
 » de l'Hôpital des Orphelins, & qui étoit situé dans le faux-bourg  
 » appelé Nord-Malme. On prétend que c'étoit aussi le cimetiére des  
 » étrangers, & surtout de ceux qui n'étoient pas de la religion du  
 » païs, comme des Catholiques, des Calvinistes, & des Sociniens;  
 » & qu'il y avoit aussi un endroit dans le même enclôt destiné pour  
 » les enfans morts avant l'usage de la raison. L'on y a bâti depuis  
 » une Eglise du titre de saint Olaüs; & cette Eglise est maintenant  
 » un secours de la paroisse de sainte Claire, qui étoit du têmes des  
 » Catholiques un couvent de Religieuses de sainte Claire dans le  
 » faux-bourg du Nord. La Reine parut surprise de ce choix, & elle  
 » demanda par quel motif on vouloit mettre un mort de cette  
 » conséquence reposer parmi des Orphelins & des Enfans? M. Belin  
 » répliqua [*Rélat. Ms. de M. Belin*] que M. l'Ambassadeur, quoique  
 » persuadé que le corps d'un Prédestiné est en sûreté par tout où il  
 » plait à Dieu de le garder pour la résurrection, auroit voulu donner  
 » aux parens & aux amis du défunt, & généralement à tous les  
 » Catholiques vivans, la consolation de voir un des membres de  
 » leur Eglise placé parmi d'autres Prédestinez, selon l'opinion où  
 » nous sommes, que tout enfant baptisé au nom de la sainte Trinité  
 » est sauvé par les mérites de Jesus-Christ, lors qu'il meurt avant  
 » l'usage de sa raison au milieu des Protestans même, & des autres  
 » sociétés séparées de nous. La Reine parut goûter ce raisonnement;  
 » & sur ce que M. Belin ajoûta, que M. l'Ambassadeur avoit dessein  
 » de venir après midi au Palais saluer sa Majesté, elle remit à déli-  
 » bérer de cette affaire avec luy. »

« M. l'Ambassadeur, qui n'avoit pas encore recouvré assez de  
 » forces pour écrire de sa main, dicta une longue lettre adressée à  
 » M. Picot [*Lettre Ms. de Chanut à Picot, du 11 février 1650*], pour  
 » informer les amis & les parens de feu M. Descartes en France,  
 » de toutes les circonstances de sa maladie & de sa mort. Ensuite il  
 » envoya querir le sieur Valari, Peintre de Mets [il étoit fils de  
 » Peintre — & il a vécu trente ans en Suède], qui avoit été au-para-  
 » vant Frère servant, & qui s'étoit habitué à la Cour de Suède. Il  
 » luy fit mouler le visage du défunt, premièrement en cire, puis  
 » en plâtre. Il n'étoit point encore sorti depuis sa maladie, & selon  
 » le sentiment des Médecins il luy étoit dangereux de prendre l'air  
 » si-tôt. Mais le desir de se consoler avec la Reine (car l'on sçait qu'il  
 » étoit sur ce pied auprès d'elle, qu'il étoit son directeur, qu'il avoit  
 » sa confiance pour sa conduite intérieure, jusqu'à se voir l'unique  
 » dépositaire du secret de l'abdication de la couronne, qu'elle ne fit

» que quatre ans après), le fit aller au Palais après midy. Il obtint  
 » qu'elle luy laisseroit le choix du lieu de la sépulture qu'il avoit  
 » souhaité; mais elle voulut insister à vouloir faire les frais des  
 » funérailles ajoutant qu'elle luy préparoit une pompe funébre;  
 » dont la magnificence devoit servir à marquer la grandeur de la  
 » perte qu'elle faisoit dans cette mort. M. l'Ambassadeur ne crut  
 » pas que cette pompe fût à la bienséance d'un Philosophe, moins  
 » encore à celle d'un Chrétien, qui avoit vécu dans la simplicité &  
 » dans l'indifférence pour les honneurs & les vaines apparences  
 » de ce monde. A l'égard de la dépense, il jugea qu'il étoit de la  
 » dignité de la famille de Messieurs Descartes, de ne point souffrir  
 » qu'elle se fît d'ailleurs que de la bourse du défunt. »

« Le lendemain l'on fit le convoi sans beaucoup de cérémonies, &  
 » M. l'Ambassadeur fit en sorte qu'il ne s'y trouvât que des Catho-  
 » liques Romains. Un luminaire fort modeste, composé d'un petit  
 » nombre de flambeaux, accompagnoit le corps, qui étoit précédé  
 » d'un seul Prêtre, pour faire les prières selon le rituel de l'Eglise  
 » Romaine, par permission expresse de la Reine. [*Rélat. Mf. de*  
 » *M. Belin.*] Le corps enfermé dans un cercueil étoit porté par  
 » quatre personnes, qui composoient la partie la plus remarquable  
 » du convoi. La première étoit le fils aîné de M. l'Ambassadeur, qui  
 » est aujourd'huy Abbé d'Issoire, connu du Public par sa doctrine &  
 » sa piété. Il étoit âgé | pour lors de 17 à 18 ans; mais le second fils  
 » de M. l'Ambassadeur, n'ayant que 12 à 13 ans, parut trop petit  
 » & trop foible pour pouvoir être employé à la même cérémonie<sup>a</sup>.  
 » La seconde personne étoit M. de Saint Sandoux [il étoit frère de  
 » M. le prém. Président de la Cour des Aydes de Clermont, &  
 » cousin germain de M. de Ribeyre, Conseiller d'Etat], fils de  
 » M. de Ribeyre, premier Président de la Cour des Aydes de Cler-  
 » mont-Ferrand, âgé d'environ 16 ou 17 ans. Il fut depuis Capi-  
 » taine major du Régiment des Gardes, & Maréchal de Camp des  
 » armées du Roy. On sçait avec combien de courage & de gloire  
 » il se signala au siège de Tournay, en présence du Roy, qui le fit  
 » gouverneur de cette ville, où il mourut sept ou huit ans après sa  
 » prise. La troisième personne qui porta le corps de M. Descartes,  
 » fut M. Picques, Secrétaire de l'Ambassade, qui fut depuis Résident  
 » de France en Suède & qui est aujourd'huy Conseiller à la Cour  
 » des Aydes, où il vit en réputation de grande probité. Il étoit

a. Le fils aîné de Chanut, Martial, était né le 21 oct. 1631; et le second fils, Hector-Pierre, le 18 nov. 1635. (Voir ci-avant, p. 512, note a.)



» neveu par sa mère de M. Le Vasseur Seigneur d'Etiolles, intime  
 » ami de M. Descartes, & père de M. Le Vasseur qui est aujourd'huy  
 » Conseiller à la Grand'Chambre; & il avoit été donné par cet  
 » oncle en 1645 à M. Chanut pour l'accompagner en Suède. La  
 » quatrième étoit M. Belin, Secrétaire de l'Ambassadeur, qui depuis  
 » son retour de Suède a acheté une charge de Trésorier de France.  
 » Il est frère de M. Belin, Conseiller au Châtelet; & sa charité  
 » l'ayant fait dévouer au service des pauvres de Jesus-Christ, il se  
 » trouve aujourd'huy le directeur de la plupart des hôpitaux de  
 » Paris. » (A. BAILLET, *La Vie de Monsieur Des-Cartes*, 1691, t. II,  
 p. 424-427.)

## XII.

## TOMBEAU A STOCKHOLM.

« ...Le dessein qu'avoit eu M. Chanut de dresser un monument  
 » à la mémoire de son ami, ne put s'exécuter qu'au mois de May  
 » suivant. [*Lettr. Mj. de M. Chanut à M. Descartes de la*  
 » *Bretallière & à Picot, en 1650.*] La Reine luy avoit fait l'hon-  
 » neur de luy dire qu'elle vouloit luy faire à ses dépens un beau  
 » Mausolée de marbre; & ce n'est peut-être que sur cette intention  
 » que le sieur Zuerius Boxhornius [*Voir l'Epitaphe faite par*  
 » *Boxhornius*] a crû qu'on luy avoit effectivement érigé un  
 » monument de cette matière. Mais M. Chanut jugea que, par pro-  
 » vision, il feroit toujours mieux de dresser un simple tombeau sur  
 » la fosse du défunt. Il le fit faire de la figure quarrée en long, de  
 » pierre cimentée, dont les quatre faces étoient lambrissées en  
 » dehors avec des planches de bois uni. La pyramide (c'est le terme  
 » impropre dont on a voulu qualifier ce tombeau) étoit haute de  
 » huit pieds & demi, large de quatre, & longue de sept & demi.  
 » Elle fut posée sur une base de pierre de taille, qui avançoit d'en-  
 » viron quatre pouces, & qui s'élevoit de terre à trois pieds de  
 » haut. Elle étoit couverte d'une seule pierre, qui en faisoit la cor-  
 » niche & le chapiteau, qui étoit épaisse d'un pied & demi, longue  
 » de huit, & large de quatre & demi. De sorte que le monument  
 » achevé paroissoit avoir treize pieds de hauteur. Les quatre faces  
 » de la pyramide furent couvertes d'une grosse toile blanche cirée,  
 » que l'on fit peindre à trois couches; & l'on y fit écrire par le même  
 » Peintre les belles Inscriptions qui composoient toute l'Epitaphe,

» dont M. l'Ambassadeur avoit voulu honorer le défunt. » (BAILLET, *loc. cit.*, t. II, p. 429-430.)

*Épithes de Descartes.*

La première fut composée par Chanut pour le monument qu'il fit élever à Stockholm, en l'honneur de Descartes, le mois de mai qui suivit sa mort. Cette épithèse fut publiée d'abord par Lipstorp, en 1653, *Specimina &c.*, p. 91-93; puis par Borel, en 1656, *Cartesij Vita*, p. 11-15; puis, sur la demande expresse de Chapelain (t. V, p. 627), par Clerselier, en 1657, au commencement du tome I des *Lettres de Descartes*. Plus tard, Baillet la publiera encore, t. II, entre les deux pages 430 et 431, de sa *Vie de M. Descartes*, en 1691.

Elle occupait les quatre faces du monument quadrangulaire, précédemment décrit, (p. 588-589 ci-avant); elle comprend donc quatre parties, que voici.

*Anterior facies Monumenti.*

D. O. M.  
 Regnante Christinâ,  
 Gustavi primi Pronepte,  
 Magni Filiâ,  
 Auorum incepta, Patriæque terminos  
 Victoriis nous promouente,  
 Pacem demum armis quæsitam  
 Artibus ornante,  
 Accitis undique terrarum  
 Sapientiæ Magistris,  
 Ipsâ in exemplum futurâ,  
 RENATUS DES-CARTES  
 Ex Eremito Philosophicâ  
 In lucem & ornamentum Aulæ  
 Vocatus,  
 Post quartum mensem morbo interiit,  
 Et sub hoc lapide  
 Mortalitem reliquit,  
 Anno Christi MDCL,  
 Vitæ suæ LIV.



*Posterior facies.*

Christianissimi Regis  
 Ludouici XIV,  
 Ludouici Iusti Filij,  
 Henrici Magni Nepotis,  
 ANNA AVSTRIACA,  
 Optimâ, Prudentissimâ, Fortissimâ  
 Reginâ,  
 Annos & Regnum Filij Regente.  
 Legatus ordinarius PETRVS CHANVT  
 Hoc Monumentum,  
 Ad Gloriam Dei, bonorum omnium  
 Datoris,  
 Gallici nominis honorem,  
 Perpetuam Memoriam Amici Charissimi,  
 RENATI DES-CARTES,  
 Poni curauit.  
 Anno septimo ab excessu Ludouici Iusti.

*Sinistra facies.*

RENATVS DES-CARTES, Perronij Dominus, &c.  
 Ex Antiquâ & Nobili inter Pictones & Armoricos Gente,  
 In Galliâ natus,  
 Acceptâ, quantacumque in Scholis tradebatur, Eruditione,  
 Expectatione suâ votisque minore ;  
 Ad Militiam per Germaniam & Pannoniam Adolefcens profectus,  
 Et in otijs hybernis Naturæ mysteria componens cum legibus  
 Mathefeos,  
 Vtriusque arcana eâdem clauis referari posse  
 Ausus est sperare.  
 Et omiffis Fortuitorum studiis,  
 In villulâ solitarius, prope Egmondam in Hollandiâ,  
 Assiduâ XXV annorum<sup>a</sup> Meditatione, auso potitus est.

a. Lipstorp (1653), Borel (1656) et Clerselier (1657) donnent tous trois : *XXV annorum*. Baillet imprimeria plus tard, en 1691 : *vingti circiter annorum*. Le changement a son importance. Il s'agit de savoir si la période de préparation pour Descartes était terminée en 1625 (à son retour d'Italie), ou si elle a continué jusqu'en 1629 ou 1630.

Hinc Orbe toto celeberrimus,  
 A Rege suo conditionibus honorificis euocatus,  
 Redierat ad contemplationis delicias;  
 Vndè auulfus admiratione MAXIMÆ REGINÆ,  
 Quæ, quicquid vbique excelluit, suum fecit,  
 Gratissimus aduenit; serio est auditus; & defletus obiit.

*Dextra facies.*

Noverint Posterì,  
 Qualis vixerit RENATVS DES-CARTES;  
 Vt cuius Doctrinam olim suspicient, Mores imitentur.  
 Post instauratam à fundamentis Philosophiam  
 Apertam ad Penetralia Naturæ Mortalibus Viam,  
 Nouam, Certam, Solidam,  
 Hoc vnum reliquit incertum,  
 Maior in eo Modestia esset, an Scientia?  
 Quæ vera sciuit, verecundè affirmavit;  
 Falsa, non contentionibus, sed vero admoto refutavit;  
 Nullius Antiquorum obtrectator; nemini viuientium grauis.  
 Inuidorum criminationes purgavit Innocentiâ morum.  
 Iniuriarum negligens; Amicitia tenax.  
 Quod summum tandem est,  
 Ita per Creaturarum gradus, ad Creatorem est conatus,  
 Vt oportunus Christo, Gratia Authori, in auitâ Religione quiesceret.  
 I nunc, Viator, & cogita,  
 Quanta fuerit CHRISTINA, & qualis Aula,  
 Cui Mores isti placuerunt.

Lipstorp, après avoir donné le texte des inscriptions de Chanut, continue ainsi, p. 91-93 :

« Cum hoc Illustrissimi Viri monumento aliud conjunxit Vir celeberrimus *Marcus Zuerius Boxhornius*, Historiographus Academicæ Lugduno-Batavæ in hanc formam :

RENATO DES CARTES,  
 NOBILI GALLO,  
 PERRONII DOMINO,

« Cui quantum sit quod nescimus non ignoranti, & maximam  
 » partem eorum quæ scimus, minimam eorum esse quæ ignoramus,



» & nescire plerosque ea, quæ tamen jactant se scire ac præsumunt,  
 » adeoque doceri fere ac tradi quæ dediscere sit necesse, de receptis  
 » hætenus philosophorum sententiis dubitare, bonum factum visum  
 » est, ut dubitando sibi ad sapientiam aliisque regiam viam faceret;  
 « Qui æquævam naturæ rerum philosophiam, & sic veram ac anti-  
 » quam, reddidit; eandemque, post fœdissimam tot sæculorum servi-  
 » tutem, in libertatem tandem asseruit, & quasi manumisit;  
 « Cui universam rerum naturam animo magno ac ausu, & sine ullo  
 » duce, circumeunti, intimosque ejus recessus serio ac diligenter inspi-  
 » cienti, neque antiqua placuerunt, quia antiqua, neque displicuerunt  
 » nova, quia nova, cum quæ nunc antiqua sunt, aliquando fuisse nova,  
 » & quæ nunc nova sunt, aliquando futura antiqua, non ignoraret, sed  
 » quia falsa aut vera deprehendebantur, nova condita est ac vera philo-  
 » sophandi ratio, & idcirco duratura, ac antiqua aliquando futura;  
 » Hoc monumentum posuit, & cum eo quod marmoreum ei  
 » illustrissimus Christianissimi Regis ad

## » CHRISTINAM

» Celsissimam eruditissimamque Suedorum

» Reginam Legatus

## » PETRUS CHANUTUS

» Ponendum curavit

» L. M. Q.

» Conjunxit

» Marcus Zuerius Boxhornius. »

Ejusdem Authoris  
Epitaphium

Qui sibi demeruit totum CARTESIUS orbem,  
 Extremum fati transigit ille diem.  
 Avia cui Veterum visa est Sapientia, veram  
 Prætulit antiquæ, præposuitque novam.  
 Sunt imitatores servum pecus. Hunc venerare;  
 Naturam agnosces hoc præeunte ducem.

Marcus Zuerius Boxhornius mourut à Leyde, le 3 oct. 1653.  
 (Voir le *Dagboek* de Constantin Huygens, dont il était parent.)

Enfin nous avons vu, t. V, p. 479-480, que Huygens père, et son second fils, Christian, firent aussi des vers sur la mort de Descartes. A ce propos, on pourrait être surpris que Huygens

n'eût fait aucune mention de leur grand ami, dans son *Dagboek* (publié par J.-H.-W. Unger, à Amsterdam, Gebroeders Binger, 1884), à la date du 11 février 1650, ni plus tard. Le fait est d'autant plus surprenant que Huygens n'oublie pas de mentionner la mort d'autres Français, qu'il a connus : « 9 Dec. 1632 : Obit, heu! » Alb(ert)us Girardus, vir incomparabilis. — 13 Sept. 1645 : » Obit... Abraham de Mori, Ecclesiastes Gallicus, amicus integer- » rimus, & heu! mihi instar fratris. — 3 Sept. 1653 : Obit Spadæ » Claudius Salmasius. » Il mentionne celle d'Élisabeth, princesse palatine, à Herford, le 8 février 1680, comme il avait fait celle de Campanella, à Paris, le 21 mai 1639. Mais le 11 février 1650, rien sur Descartes. L'explication en est fort simple : du 18 janvier au 3 avril 1650, il y a une lacune dans le *Dagboek* (voir l'imprimé p. 50). Mais Huygens se souvint de son ami Descartes. Outre sa lettre à Chanut, du 26 juillet 1650 (t. V, p. 479-480), il en écrivit une autre, en latin, à la reine Christine elle-même. La voici :

« VII Cal. Sextil. 1650. — Quis & cujas ego sim, qui è Batauis » te compellatum eo, tam te scire parum attinet, quàm folis interesse » dicas quotam in aceruo paleam formica bajulet... » Et il se présente lui-même, énumérant ses titres : « ...Aiunt me, apud » Inuictos Arausij Principes quodammodò gratiosum, tota quinque » lustra secretioribus consilij implicatum, non inutiliter operam » nauasse nec plebeiam... » ; puis ses ouvrages, et il conclut : « Quidquid eius rei sit, nondum satis caussæ arbitror, quòd sim » tiro tuæ femper amicitiae. »

« Superat argumentum, quo si non ames, utique me censeri » patiare inter Majestatis tuæ non indignissimos clientes. CARTESIVM » amaui, Domina, & quem amaret [ad ultimum vitæ suspirium » écrit d'abord, puis barré ; et récrit au-dessus : ὁ θαυμάσιος ad finem » heu! brevis vitæ] visus sum meruisse. Hoc tandem nomine quis & » cujas ego sim ne nescias, meo mihi jure postulo. In tuo Septen- » trione Solem illum occidentem vidisti, nec sine lachrimis quidem, » nisi vehementer fallor. Splendet tamen ille post occasum, & » splendebit immortalis, quamdiù Sol alter iste, & minores stellæ. » Itaque te per magnos, nisi pateris & sacros, Manes obtestor, faue » parentantibus amicis intimis amico inæstimabili, eo genere facun- » diæ quod per singultum subsilit, & lacrimis, non atramento, » explicatur. Neque alibi te in re feriâ offendat jocularis fermo : » inualuit hîc nuper illa dictio, ex quo Galliæ placuit, & applausum » ibi sapientissimorum hominum tulit, qui Maronis castissimam » majestatem ausus est ludos facere, & ad morientis Elisæ pyrum



» admotas præficas in risum soluit. Nimirum gens imperatoria,  
 » quæ & inconstantia suæ & [vanitatis écrit d'abord, puis barré;  
 » récrit au-dessus : leuitatis] sectam quousque libet extendit, [in  
 » margine : à quâ lepidissimâ tyrannide ne Septentrionem quidem  
 » tuum immunem habes,] ipsum Christiani orbis stilum, uti libitum  
 » est, temperat, innouat, aut immutat; ipsis denique Musis perfo-  
 » nam induit aut detrahit, pro imperio : ut hæc ubique nunc pari  
 » passu ambulent, Gallicè vestiri, & loqui. Accedit quòd, cùm Sta-  
 » gira, quam ὁ μαχαρίτης oppugnauerat, debellanda porrò esset, infi-  
 » stendum quodammodo vestigijs inuicti poliorcetae fuit, & quam  
 » ille modesto scommate passim impetiuerat, totis plaustris inuecti-  
 » uis explodenda. Faciunt hùc in illustri argumento loquaces nugæ,  
 » aliaque nonnulla ejusdem furfuris; quorum ubi pertæsum fuerit,  
 » patior feueris non blandis oculis intuearis, quæ porrò Philo-  
 » sophi tui tumulo elogia appendimus, non jocosî commatis, sed  
 » quibus posteritati constare voluimus, quis ille & quanti Renatus  
 » fuerit, & quàm futilem de Phænice fabulam reddiderit, unicus  
 » iste & nullo de cinere reuicturus... » (Amsterdam, Acad. des  
 Sciences. CONSTANTINI HUGENII *Epistolæ Latinæ*, MS., Epist. 419.)

## XIII.

## TRANSFERT DU CORPS.

## FUNÉRAILLES A PARIS.

(1666-1667.)

Nous reproduisons ici le chap. xxiii du Livre II de *La Vie de M. Des-Cartes*, par A. Baillet, 1691 :

« ...Cependant les amis du défunt ne pouvoient souffrir qu'avec  
 » chagrin que son corps demeurât ainsi dans une terre étrangère, où  
 » il ne leur étoit point libre de chanter les Cantiques du Seigneur,  
 » & d'offrir leurs vœux au Ciel sur son tombeau. [En marge :  
 » *Lettr. & Rélat. Mss. de Chass. & de Pomp.*] Depuis la retraite  
 » de la Reine (1654), personne ne s'intéressoit plus à la garde de  
 » ce précieux dépôt, & son sépulcre ne seruoit plus que de spectacle  
 » à la curiosité des Voyageurs & des Sçavans. Personne ne parut  
 » alors plus intelligent pour pénétrer le fonds du cœur de ces  
 » affligez, & pour expliquer leurs soupirs, que Monsieur d'Alibert  
 » (Pierre), Trésorier général de France; & personne ne se trouva

» peut-être plus en état que luy de fatisfaire à leurs defirs. »  
 (BAILLET, *loc. cit.*, p. 433.) Clerselier l'annonça au public dès la  
 fin de 1666, dans une *Préface* : voir notre t. V, p. 652-653.

La page qui suit, dans Baillet, relative à d'Alibert, se trouve  
 reproduite en notre t. XI, p. 659-660. Baillet continue ainsi :

« Voyant donc M. Chanut sorti de ce monde (*Chanut était mort*  
 » *le 19 juillet 1662*), il ne crut personne plus en état que luy-même  
 » de faire réuffir la résolution qu'ils avoient prise en 1666, de faire  
 » transporter le corps du Philosophe en France. Il se chargea seul  
 » de la conduite de l'affaire, & son cœur ne put souffrir même,  
 » que personne (*page 435*) autre que luy, parlât de contribuer  
 » aux frais de cette longue & difficile exécution. Les premiers avis  
 » de leurs délibérations n'alloient d'abord qu'à rétablir le tombeau  
 » du défunt & à luy faire ériger en Suède un monument de  
 » marbre pareil à celui dont la Reine Christine avoit eu le dessein.  
 » M. d'Alibert avoit écrit dès l'année précédente à M. le Chevalier  
 » de Terlon pour lors Ambassadeur de France en Suède, pour le  
 » fonder sur ce point, & sçavoir s'il voudroit se charger de l'entre-  
 » prise. [*Lettres Mss. du Chevalier de Terlon à M. d'Alibert*  
 » *du 27. Juillet 1665. Du 23. Septembre. Du 3. Octobre. Du*  
 » *10 Octobre de la même année.*] Cét Ambassadeur fut ravi d'avoir  
 » une occasion de témoigner le zèle & la vénération qu'il avoit  
 » pour la mémoire & la réputation d'une personne, dont il estimoit  
 » infiniment la doctrine. Il manda à M. d'Alibert qu'il acceptoit la  
 » commission avec joye, & qu'outre le monument de marbre, qui  
 » seroit superbe, il seroit faire un buste de bronze, & un autre de  
 » pierre de taille, sur le tableau que la Reine Christine en avoit  
 » fait tirer après sa mort; & qu'il seroit mettre les deux bustes sur  
 » la pyramide de l'ancien tombeau, que M. Chanut avoit fait  
 » dresser, après qu'il l'auroit fait raccommoier. Il communiqua  
 » ensuite ce grand dessein [*Lettr. du 10 d'Octobre*] à un sçavant &  
 » *illustre François*, qui se trouvoit à Stockholm, & qui avoit été  
 » aussi à la Reine Christine en qualité d'homme de Lettres. Cét  
 » homme loua le dessein; mais il représenta à l'Ambassadeur, qu'il  
 » seroit encore plus glorieux pour la mémoire du grand Philosophe,  
 » & pour la nation des François, *de transporter son corps, tel*  
 » *qu'on le trouveroit, en France; & de le placer dans une des Églises*  
 » *de la capitale du Royaume, où toute l'Europe l'iroit voir : au lieu*  
 » *qu'il seroit toujours incognito dans un coin du Nord, où étoit son*  
 » *tombeau.* M. le Chevalier de Terlon étant entré dans ce sentiment,  
 » proposa la chose à M. d'Alibert, & M. d'Alibert aux principaux



» Cartésiens, qui embrassèrent cét expédient comme une bonne  
 » fortune, qu'ils avoient toujourns desirée ardemment, mais qu'ils  
 » n'avoient osé espérer comme une chose de trop difficile acquisition. »  
 » M d'Alibert se picqua d'honneur, pour faire voir que l'exécution  
 » de cette affaire ne luy feroit point difficile; & il récrivit vers le  
 » commencement de l'Avent à M. l'Ambassadeur, pour le prier  
 » de faire lever le corps de M. Descartes, & de l'envoyer en France  
 » suivant les moyens qu'il luy en facilitoit. M. le Chevalier de Terlon  
 » (page 436) étoit sur le point de partir de Suède pour aller  
 » Ambassadeur en Danemarc, lors qu'il reçut cette lettre; & il ne  
 » fut point fâché de signaler sa sortie par une action de cét éclat,  
 » qui devoit trouver un jour sa place dans l'histoire. Ayant reçu le  
 » consentement du Roy de Suède par écrit, il demanda permission  
 » de faire lever le corps au Gouverneur de Stockholm, & à la  
 » Régence de la ville, puis au grand Chancelier du Royaume, qui  
 » étoit pour lors le Comte Magnus-Gabriel de la Gardie, oncle du  
 » Roy Charles XI (il avoit épousé sa tante), fils du Connétable  
 » (Jacques de la Gardie) & grand Général de Suède, & petit-fils de  
 » Pontus de la Gardie, Gentil-homme François. M. le Chevalier de  
 » Terlon, après avoir payé les droits à l'Évêque, aux Prêtres Luthé-  
 » riens, & aux fossoyeurs, marcha en plein jour avec toute sa  
 » famille au cimetiére du Nord-Malme, accompagné de Monsieur  
 » de Pompone, qui étoit nouvellement arrivé de France pour luy  
 » succéder dans son Ambassade de Suède, & qui avoit souhaité  
 » d'assister à la cérémonie. Elle fut faite malgré les murmures des  
 » Sçavans du païs, le premier jour de May de l'an 1666, par l'Au-  
 » mônier de M. de Terlon, qui fit conduire & déposer le corps dans  
 » la Chapelle de son hôtel, où l'on fit un procez verbal de tout ce  
 » qui s'étoit passé. [*Lettr. Mss. de Terlon à d'Alibert, du 30. Dé-*  
 » *cembre 1665, du 20. Mars 1666, du 1. May 1666*<sup>a</sup>]. Il eut soin

a. Le Chevalier de Terlon à M. de Lionne : « A Stockholm, le 8 may  
 » 1666. — Je vous escris ces lignes en mon particulier, pour vous dire,  
 » Mgr, que Monsieur de Pompone est presentement chez luy, & que cela  
 » ne fait pas, quoique separés de maison, que nous ne soyons tousiours  
 » ensemble & dans la dernière union en toutes choses, tant pour le ser-  
 » vice, que pour ce qui peut nous regarder en nostre particulier. »

« Je vous donne aussi advis, par ce mot, que nous avons fait deterrer le  
 » corps de feu Monsieur Descartes, qui mourust icy du temps de la reyne  
 » Christine, & auquel feu Monsieur Chanut fit eriger un tombeau avec  
 » une fort belle inscription. Comme j'ay esté prié par le sieur d'Alibert  
 » de faire la chose, & de l'envoyer à Paris, pour le mettre à Saint-Victor

» même de faire réparer la pyramide du tombeau en la manière  
 » que M. Chanut l'avoit fait dresser, & il fit retracer les Inscriptions  
 » latines que cet ami de M. Descartes avoit composées, & que les  
 » vents & les pluyes avoient fort mal traitées depuis ce têmes-là.  
 » M. de Terlon, songeant à la commodité du transport, avoit fait  
 » faire un cercueil de cuivre, long de deux pieds & demi seulement,  
 » parce qu'il se doutoit que le crane & les os du défunt feroient  
 » détachez, & qu'on pourroit les ranger les uns sur les autres sans  
 » indécence. [*Mém. Mff. de Monsieur de Pomponne, &c.*] L'on

» où la plupart de ses disciples ont résolu de luy préparer un tombeau  
 » magnifique, j'ay voulu vous l'escrire, croyant qu'il feroit assés à propos  
 » que l'on inferat dans l'inscription, que ledit corps a esté transporté de  
 » Stokolm à Paris, du Regne de Sa Maiesté. Il estoit assés grand homme,  
 » & sa haute reputation estoit assés bien establie, pour meriter ce soin de  
 » ladite Maiesté. Je vous assure, Mgr, que l'on a eu beaucoup de peine à  
 » m'accorder icy le transport de ce qui peut rester de ses offemens, plu-  
 » sieurs personnes s'estant tout à fait attachées de suivre sa doctrine & ses  
 » préceptes. Monsieur de Caumont-Fieubet, qui a l'honneur d'estre  
 » connu de vous, loge chés luy le sieur d'Alibert, auquel vous ferés, s'il  
 » vous plaist, sçavoir nos sentimens, afin qu'il les execute punctuelle-  
 » ment... » (*Société archéologique de Touraine, 1873, t. XXIII, p. 42, etc.*)

Le marquis de Pomponne à Monsieur Colbert. « A Stockholm, ce  
 » 8 may 1666... Vous donnez tous les iours, Monsieur, tant de marques  
 » du cas que vous faites des gens de lettres, que lorsque ceux qui vivent  
 » ont tant de sujet de parler de vous, vous serez bien aise sans doute que  
 » l'on vous parle d'un grand philosophe qui n'est plus. C'est de l'illustre  
 » M. Des Cartes, qui apres avoir porté si loin sa reputation dans toute  
 » l'Europe, meritoit un sort plus heureux que de venir mourir assez  
 » obscurément en Suede. Quelques gens d'estude & de merite qui se font  
 » honneur à Paris de porter le nom de disciples d'un si grand maistre,  
 » ont cru qu'il n'estoit pas moins de la veneration qu'ils ont pour sa  
 » memoire que de l'intereit de leur pays, de rendre à la France tout ce  
 » qui reste d'un si grand homme, & que luy ayant donné la naissance, il  
 » estoit de sa gloire de faire connoistre à la posterité, par son tombeau,  
 » qu'elle a produit un philosophe dans notre siecle capable d'obscurcir  
 » tous ceux des siecles passez. Ainsy ayant prié, il y a desja quelque  
 » temps, M. le Chevalier de Terlon d'envoyer son corps à Paris, il a pris  
 » soin de le faire enlever de la sepulture que M. Chanut, chez qui il  
 » mourut, luy avoit fait eslever, pour en recevoir une plus honorable  
 » qu'ils luy preparent. Recevez, s'il vous plaist, Monsieur, cette nouvelle  
 » de ce pays, quoiqu'elle ne soit pas tout à fait de celles dont nous  
 » devons grossir nos despêches, & croyez que l'on ne peut estre avec  
 » plus de respect & de verité que nous sommes, &c... » (*Ibidem.*)



» renferma les os couchez sur les cendres dans ce nouveau cercueil  
 » avec de nouvelles cérémonies & quelques prières ; mais l'on ne  
 » put refuser à M. le Chevalier de Terlon un des ossemens de la  
 » main, qui avoit servi d'instrument aux écrits immortels du  
 » Défunt, & qu'il avoit religieusement demandé à l'Assemblée, qui  
 » compofoit presque toute l'Église catholique de Suède, en témoi-  
 » gnage du zèle qu'il avoit pour conferver la mémoire de M. Des-  
 » cartes. On dressa un nouveau procez verbal, que (*page 437*) l'on  
 » mit avec le premier dans le cercueil, que l'on jugea à propos de  
 » sceller & d'enchasser dans de fortes barres de fer : après quoy on  
 » le fit embaler, & M. l'Ambassadeur le garda dans son anti-  
 » chambre jusqu'au jour du départ. [*Lettr. Ms. de Terlon du*  
 » *19 Juin 1666, & Rél. Ms. de Chaffan*].

« Le sieur de l'Epine, Maître d'hôtel de Monsieur de Chaffan,  
 » qui étoit resté à Stockholm lorsque son Maître en étoit parti pour  
 » revenir à Paris, s'offrit pour conduire le corps en France, soit  
 » de son propre mouvement, soit comme commissionnaire de son  
 » Maître & de M. d'Alibert. M. le Chevalier de Terlon, qui connoif-  
 » soit le sieur de l'Epine pour un homme sûr & intelligent, ne fit  
 » point difficulté de luy confier le dépôt ; mais il voulut luy joindre  
 » l'un de ses valets de chambre, nommé le sieur du Rocher, serviteur  
 » d'un zèle & d'une fidélité éprouvée, pour luy rendre conte de  
 » tout ce qui se feroit passé. Dès que le funébre équipage fut  
 » embarqué (en Juin 1666) au port de Stockholm, M. le Chevalier  
 » de Terlon qui devoit le suivre de près jusqu'à Coppenhague, d'où  
 » il alloit l'envoyer par terre, écrivit à M. d'Alibert [*Lettr. Mss.*]  
 » pour luy donner avis de toutes choses. Celui-cy en donna la nou-  
 » velle aux principaux Cartésiens de Paris, qui employèrent leurs  
 » amis, & sur tout le Résident de France à Hambourg, pour obte-  
 » nir de la Reine de Suède un certificat de la catholicité de M. Des-  
 » cartes, contre certains restes de l'Envie, que la Vérité & la  
 » Justice n'avoient point encore pû étouffer depuis dix-sept ans.  
 » M. Clerfelier & l'Abbé Picot se chargèrent d'écrire en particulier  
 » au Père Viogué, Assistant François du Général des Augustins à  
 » Rome, qui avoit gouverné la conscience de M. Descartes en  
 » Suède, afin de luy faire donner de son côté un certificat de ce  
 » qu'il en avoit connu par luy-même. [*Lettr. du P. Viogué, du*  
 » *10 May 1667.*] Ce ne fut point sans difficulté, que le corps put  
 » arriver à Coppenhague, à cause des scrupules superstitieux des  
 » matelots, qui par de sotes traditions avoient appris de leurs sem-  
 » blables que le transport des corps morts leur étoit de malheu-

» reux augure. M. le Chevalier de Terlon, en partant de Stockholm  
 » pour Coppenhague, où il devoit rester Ambassadeur auprès du  
 » Roy de Danemarc, écrivit au Roy son maître, pour l'informer de  
 » tout ce qu'il avoit fait, & de ce qu'il avoit à faire encore touchant le  
 » corps de M. Descartes. Il marqua en peu de mots à Sa Majesté quel  
 » étoit le mérite de cet illustre Sujet (*page 438*) qui faisoit une partie  
 » de la gloire de son Royaume, & la supplia de vouloir luy faire  
 » connoître sa volonté. Le Roy luy fit l'honneur d'approuver ce  
 » qu'il avoit fait, & luy envoya les ordres nécessaires pour faire  
 » faire le transport du corps par son autorité royale. [*Lettr. Mj. de*  
 » *Terlon, du 1 May 1666. Lettr. du 19 Juin 1666.*] Le corps fut  
 » trois mois entiers à Coppenhague sous l'inspection de M. le Che-  
 » valier de Terlon, qui prit toutes les mesures nécessaires pour la  
 » sûreté des passages. Il luy donna la forme d'un balot de ses  
 » hardes, qu'il devoit envoyer sous le sceau de ses armes, afin de  
 » prévenir tous les scrupules, & les effets de la superstition des  
 » peuples étrangers. Il en marqua la route par terre, pour éviter  
 » les hazards de la navigation : assuré sur tout que, si ce précieux  
 » dépôt venoit à tomber entre les mains des Anglois, parmi les-  
 » quels M. Descartes avoit déjà une infinité d'Adorateurs, ils  
 » auroient refusé de le rendre, & luy auroient élevé un magni-  
 » fique Mausolée dans leur païs, sous prétexte de dresser un temple  
 » à sa Philosophie. Ayant reçu les ordres du Roy, il écrivit à  
 » M. de Lionne & à M. Colbert [*Lettr. du 2 d'Octobre 1666*]  
 » pour les leur faire sçavoir, afin qu'ils ordonnassent aux Doüannes  
 » de ne point ouvrir le balot. Enfin, il fit partir le corps de Cop-  
 » penhague le second jour d'Octobre de l'an 1666, sous la direction  
 » du sieur de l'Epine, & du sieur du Rocher, auquel il donna une  
 » lettre pour M. d'Alibert. Trois jours après, il luy récrivit par  
 » l'ordinaire [*Lettr. du 5 d'Octobre 1666*], pour en publier la  
 » nouvelle dans Paris, & l'insérer dans les Gazettes. Mais il  
 » demanda, pour reconnoissance de ses soins, qu'on ajoûtât à l'ins-  
 » cription du tombeau, que *ce transport avoit été fait sous*  
 » *Loüis XIV par le Chevalier de Terlon son Ambassadeur.* [*Lettr.*  
 » *du 25 Déc. 1666.*] Les sieurs de l'Epine & du Rocher traver-  
 » sérent à longues journées la Juthlande, la basse Allemagne, la  
 » Hollande & la Flandre, en toute sûreté, jusqu'à ce qu'étant  
 » arrivez à Péronne en Picardie, ils furent arrêtez par les Doüan-  
 » niers, comme introducteurs de quelque marchandise de contre-  
 » bande. [*Rél. Mj. de M. Haqueteau.*] Rien ne leur parut dans  
 » tout leur voyage plus embarrassant que cette exactitude aveugle



» des Commis ; & quoy qu'ils alléguassent de par le Roy, & au  
 » nom de M. Colbert pour M. l'Ambassadeur, ils ne purent s'en  
 » garantir, qu'en souffrant que l'on rompît le sceau de M. l'Ambas-  
 » sadeur, & que l'on ouvrît la caisse de cuivre : dont ils prirent acte  
 » en présence de témoins suffisans. »

(Page 439.) « Le corps étant enfin arrivé à Paris, vers le com-  
 » mencement du mois de Janvier de l'année suivante, fut porté chez  
 » M. d'Alibert, & quelques jours après, il fut mis en dépôt sans  
 » cérémonie dans une Chapelle de l'Eglise de saint Paul ; & l'on  
 » délibéra aussitôt du lieu de la sepulture, & des circonstances dont  
 » on accompagneroit la cérémonie. [*Lettr. Ms. de Clerf. au P. l'Alle-*  
 » *mant, du 16 Mars 1667. Ephémérid. imprim. de l'Abbaïe de Ste*  
 » *Géneviève, & de la Congrégat., du 1 Février 1668<sup>a</sup>.]*

a. *Relation de ce qui s'est passé en la Congregation des Chanoines  
 Reguliars de France en l'année 1667* [le même titre, avec la date seule  
 changée, reprend en tête de chaque année, de 1654 à 1699]. Page 5-6 :

« Les amis de M. Descartes, ne pouvant souffrir que le corps de ce  
 » fameux Philosophe demeurât plus long-temps dans vne terre estran-  
 » gere & Heretique, obtinrent, quoy qu'avec difficulté, permission du Roy  
 » de Suede de le faire transporter en France, où cherchant quelque lieu  
 » convenable pour garder vn déposé si considerable, ils jetterent les yeux  
 » sur l'Eglise de Sainte Geneviefue de Paris, non seulement à raison de ses  
 » prerogatives, mais encor à cause qu'elle est située au milieu des Lettres  
 » & de l'Vniuersité. Ils vindrent donc prier le R<sup>me</sup> P. General de l'y rece-  
 » voir : ce qui leur ayant esté accordé, ils apporterent aux flambeaux,  
 » dans vn carrosse, le corps qui estoit enfermé dans vn cercueil de  
 » cuivre, qui fut mis en terre entre deux Autels au haut de la Nef, où  
 » l'on doit poser vn Epitaphe à son honneur ; on fit ensuite vn Service  
 » fort solemnel, où tous les Doctes de Paris furent conuoquez, auquel le  
 » R<sup>me</sup> officia pontificalement. »

« Dauantage, pour lauer entierement les cendres & la memoire de ce  
 » grand Homme, de la tache des erreurs qui infectent les païs où il a  
 » assez long-temps demeuré pendant sa vie & apres sa mort, on a déposé  
 » dans nos Archiues, comme dans vn tresor publique, des témoignages  
 » & des certificats authentiques de sa Religion, & comme il est mort  
 » dans la Communion de l'Eglise Romaine. Il y en a vn, entr'autres, de  
 » la Reyne Christine de Suede, qu'elle a signé, & dicté en nostre langue,  
 » qui comprend vn éloge de ce rare Personnage, où elle dit : *Nous certi-*  
 » *fions mesme, par ces Presentes, qu'il a beaucoup contribué à nostre*  
 » *glorieuse conuersion, & que la Prouidence de Dieu s'est serui de luy,*  
 » *& de son illustre, amy le sieur de Chanut, pour nous en donner les pre-*  
 » *mieres lumieres, que sa grace & sa misericorde acheuerent apres, à*

» yeux sur l'Eglise de sainte Geneviève du Mont, que l'on ne  
 » regardoit pas moins comme le sanctuaire des Sciences, que comme  
 » celui de la Religion. On fouhaitoit d'exposer ce corps à toute la  
 » France sur le lieu le plus élevé de la capitale, & sur le sommet de  
 » la première Université du Royaume, afin que les dépouilles de la  
 » mortalité de ce grand Philosophe pussent servir de trophée à la  
 » Vérité éternelle, que son esprit avoit recherchée sur la terre, &  
 » que son ame possédoit en l'autre monde, autant qu'il étoit permis  
 » de l'espérer de la miséricorde de Dieu. L'Abbé de sainte Gène-  
 » viève, Général de la Congrégation, qui étoit alors le Révérendi-  
 » ssime P. François Blanchard, reçut la proposition qu'on luy en  
 » fit, avec plaisir; & tous les Religieux de la maison n'eurent qu'une  
 » voix pour y consentir. Le Père l'Allemant, Chancelier de l'Uni-  
 » versité, célèbre par divers ouvrages de piété, dont le Public fera  
 » long-têms ses délices, fut choisi pour composer l'Oraison funèbre,  
 » & M. Clerfelier luy fournit les mémoires nécessaires pour y  
 » réüssir. D'un autre côté, M. Foucher, Chanoine de Dijon, demeu-  
 » rant pour lors à Paris, s'étoit chargé d'en faire encore une autre,  
 » à la prière de M. Rohault, pour être prononcée en un autre lieu,  
 » dont on devoit convenir dans la suite. Messieurs de sainte Gène-  
 » viève voulurent bien prendre tous les soins de l'appareil funèbre  
 » qui regardoit la décoration de leur Eglise, & M. d'Alibert convint  
 » avec eux des moyens de faire la chose avec un éclat & une magni-  
 » ficence à laquelle on n'eût rien à desirer. »

« Toutes choses étant préparées pour le xxiv jour de Juin.  
 » [*Registre des Jurez Crieurs, du Samedi 25 Juin 1667*], la  
 » pompe funèbre partit de la rue Beau-treillis, où demouroit  
 » M. d'Alibert, après le soleil couché, pour se rendre à l'Eglise  
 » de saint Paul, d'où l'on devoit lever le corps. Elle étoit composée  
 » du Clergé de cette grande Paroisse, d'un nombre très-grand de  
 » Pauvres revêtus de neuf au nom du Défunt, portant des torches &  
 » des flambeaux, & d'une longue (*page 440*) suite de carosses, remplis  
 » de personnes de la première qualité, de tous les amis du Philosophe  
 » qui restoient à Paris, & d'une foule de ses Sectateurs, qui  
 » n'avoient jamais eû l'honneur de le connoître. Elle arriva devant

» nous faire embrasser les veritez de la Religion Catholique, Apostolique  
 » & Romaine. »

Le « Témoignage » en question remplit la p. 10. (Note communiquée par M. Victor Chapot, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.)



» l'Eglise de sainte GENEVIÈVE peu de têmes après les matines de la  
 » Communauté. L'Abbé, revêtu des habits pontificaux, la mître sur  
 » la tête & la crosse à la main, accompagné de tous les Chanoines  
 » réguliers, portant chacun le cierge, alla recevoir le corps à la  
 » porte de l'Eglise, & le conduisit dans le Chœur, où l'on chanta  
 » solennellement les Vêpres des Morts. L'industrie des Pères de  
 » sainte GENEVIÈVE pour l'appareil funébre, & pour tout le cérémonial  
 » Ecclésiastique, qui est toujours fort majestueux parmi les  
 » Chanoines réguliers, enchérit encore beaucoup au-dessus de tout  
 » ce que l'imagination du généreux M. d'Alibert avoit pû leur  
 » suggérer; & depuis la mort du Cardinal de la Roche-Foucaut,  
 » Réformateur de leur Ordre, l'on ne se souvenoit point d'avoir  
 » rien vû de plus pompeux dans leur Eglise. Les prières finies,  
 » l'on porta le cercueil au côté méridional de la nef, & on le posa  
 » contre la muraille (*en marge* : entre deux confessionnaux) dans  
 » un caveau qui luy avoit été destiné, entre la chapelle du titre de  
 » sainte GENEVIÈVE & celle du titre de saint François. La grosse  
 » sonnerie qui se fit entendre par toute la Ville, dans le têmes que  
 » tous les bruits du jour commençoient à céder au silence de la  
 » nuit, excita la curiosité ou la dévotion d'une infinité de monde,  
 » qui accourut à l'Eglise le lendemain, qui étoit un famedy, auquel  
 » on avoit remis le service : ce qui produisit une foule d'affistans,  
 » beaucoup plus grande que celle de la veille. Mais à travers de  
 » tout cet appareil, il vint un ordre de la Cour, portant deffense de  
 » prononcer publiquement l'Oraison funébre. Il fut reçû avec  
 » respect, & fut exécuté avec autant de soumission, que s'il  
 » n'eût pas été surpris. Dès le mois de Mars [*Lettr. Mss. de*  
 » *Clerf. au P. l'Allemant, du 16 Mars 1667. Item, Mém. Mss. de*  
 » *Clerf.*], lorsque la pièce n'étoit encore qu'ébauchée sur le papier  
 » du P. l'Allemant, l'on avoit reçû quelque avis que, parmi la  
 » foule des auditeurs qui feroient ravis d'entendre prononcer cette  
 » Oraison, il se glisseroit infailliblement quelques censeurs mal  
 » intentionnez, qui pourroient en faire un mauvais usage. La  
 » crainte parut assez bien fondée à M. Clerfelier, qui jugea qu'on  
 » devoit en continuer la composition, mais s'abstenir de la prononcer  
 » en public. Le P. l'Allemant, charmé de la (*page 441*) beauté de son  
 » sujet, n'avoit pas laissé de se préparer dans la suite, à la persuasion  
 » de ceux qui prenoient cette crainte pour une terreur panique.  
 » Mais l'événement fit connoître tout à propos, que M. Clerfelier  
 » avoit conseillé le meilleur parti. Cependant on fit le service solennel  
 » avec la même magnificence que la veille. Le Révérendissime

» Général Abbé du lieu dit la Messe pontificalement, & finit toute  
 » la cérémonie par une procession au lieu du cercueil, où il bénit  
 » pour la dernière fois les cendres du Défunt. Après que le gros  
 » de la foule fut écoulé, les principaux amis de M. Descartes  
 » allèrent joindre les Religieux de la maison, & leur présentèrent  
 » les titres & les procez verbaux de toute l'histoire de cette fameuse  
 » translation, avec les certificats en bonne forme, du Père Viogué  
 » (du 9 de May 1667, à Rome), de feu M. Chanut l'Ambassadeur,  
 » de M. Clerfelier, & de Messieurs Chanut, fils de l'Ambassadeur,  
 » concernant la catholicité de sa Religion, l'intégrité de ses mœurs,  
 » & l'innocence exemplaire de sa vie. Ils y joignirent aussi une  
 » lame de cuivre, où ils avoient fait graver la même histoire parfaite-  
 » ment bien circonstanciée, avec les noms de toutes les personnes  
 » qui y avoient eû quelque part. L'Abbé & les Religieux renfer-  
 » mèrent la lame de cuivre dans le cercueil en présence de ces  
 » amis; & après qu'on l'eut scellé & barré, ils portèrent les titres,  
 » les procez verbaux & les certificats, dans les archives de l'Abbaye.  
 » Celuy qu'on attendoit de la Reine de Suède ne put venir assez  
 » tôt, pour être compris dans la même cérémonie. On ne le reçut  
 » qu'au mois de Septembre suivant, parce que la Reine ne s'étoit  
 » trouvée en état de l'écrire de sa main, que le xxx jour d'Août  
 » dans la ville de Hambourg<sup>a</sup>. On le mit à la tête des autres,

a. Baillet avait donné, au commencement du même chapitre, un extrait du certificat de la reine :

« Voicy les termes ausquels sa Majesté voulut s'en expliquer, douze ans  
 » après, par un certificat signé de sa main : *Nous certifions même, par ces  
 » présentes, que ledit sieur Descartes a beaucoup contribué à nôtre glo-  
 » rieuse conversion, & que la Providence de Dieu s'est servie de luy &  
 » de son illustre ami le sieur Chanut, pour nous en donner les premières  
 » lumières, que sa grace & sa miséricorde achevèrent après, & pour nous  
 » faire embrasser les vérités de la Religion Catholique, Apostolique, &  
 » Romaine.* La Reine fut bien aise de donner ce témoignage au Public,  
 » afin de le faire passer à la Postérité, parce qu'il s'agissoit de protester  
 » solennellement en faveur de la Vérité. Mais dans ses conversations  
 » particulières [*Poiffon. Rélat. Ms. de son entret. avec la Reine de Suède  
 » à Rome, en 1677*], où l'on sçait qu'elle affectoit de parler toujours fort  
 » froidement de ceux qu'elle estimoit le plus, sur tout depuis qu'elle eût  
 » fixé sa demeure en Italie, elle se contentoit de déclarer que : *la facilité  
 » avec laquelle elle s'étoit renduë à plusieurs difficultés, qui l'éloignoient  
 » auparavant de la Religion des Catholiques, étoit duë à certaines choses  
 » qu'elle avoit oüy dire à M. Descartes.* » (*Loc. cit.*, t. II, p. 433.)

Chose plus importante, Baillet parle de « certains petits mémoires



» comme le témoignage le plus glorieux de l'estime que la plus  
 » sçavante des têtes couronnées faisoit de nôtre Philosophe, &  
 » comme le titre le plus authentique des services qu'il avoit rendus  
 » à la Religion Catholique [*en marge* : en procurant la conversion  
 » de cette Princeffe], & de la piété avec laquelle il avoit tâché de  
 » se sanctifier luy-même au milieu des Protestans & des Etrangers  
 » dans le fein de l'Eglise Romaine. Les restes de l'inclination que  
 » la Reine Christine conservoit pour la gloire des Etats qu'elle  
 » avoit quitez, s'étoient réveillés à la nouvelle de l'enlèvement qu'on  
 » avoit fait du corps de son ancien Maître. M. le Chevalier de Terlon  
 » [*Lettr. de Terlon à d'Alibert, du 12 Juillet 1667*] (*page 442*)  
 » ayant eu occasion de la voir depuis, elle ne put luy dissimuler ce  
 » qu'elle en pensoit ; & elle ajoûta que, *si elle avoit été dans le*  
 » *Royaume, jamais elle n'auroit souffert qu'on eût enlevé ce thrésor*  
 » *de la Suède ; mais qu'elle l'auroit fait transporter dans une Eglise,*  
 » *où elle l'auroit couvert d'un magnifique tombeau.* » [*Lettr. Mf. de*  
 » *Clerf. à d'Alibert, du 23 Juin 1667. Lettr. de Terlon à d'Alibert,*  
 » *du 12 Juillet 1667.*] »

« Au fortir de l'Eglise de sainte GENEVIÈVE, M. d'Alibert mena  
 » quelques personnes qualifiées & quelques-uns des principaux  
 » Cartésiens qui avoient été de la cérémonie, chez le fameux  
 » Bocquet, où il leur avoit fait préparer un splendide & somptueux  
 » repas. Ceux des conviez dont la mémoire ne nous est pas encore  
 » échappée, étoient : M. de *Montmor*, Maître des Requêtes ; M. d'*Or-*  
 » *messon*, Maître des Requêtes ; M. de *Guedreville*, Maître des  
 » Requêtes ; M. d'*Amboile*, fils de M. d'Ormesson, qui a été depuis  
 » Maître des Requêtes & Intendant à Lyon ; M. de *Fleury*, alors  
 » Avocat, & maintenant Abbé du Locdieu, sous-Précepteur de  
 » Monseigneur le Duc de Bourgogne & de Monseigneur le Duc  
 » d'Anjou ; M. de *Cordemoy*, aussi Avocat, & depuis Lecteur de  
 » Monseigneur ; M. *Rohault*, gendre de M. Clerfelier & chef des  
 » écoles Cartésiennes ; M. *Auzout*, Mathématicien, qui demeure pré-  
 » sentement à Rome ; M. *Le Laboureur*, Bailly de Montmorency ;  
 » M. *Petit*, Intendant des Fortifications, dont nous avons souvent  
 » eû occasion de parler dans cet ouvrage ; M. *Denys* (Jean-Bapt.),  
 » Médecin ordinaire du Roy ; M. *Clerfelier*, qui faisoit les honneurs  
 » de la fête avec M. d'Alibert. M. *Fédé* fut aussi du festin, &

» fécrets qu'il (*Descartes*) luy avoit dressez (à la reine de Suède), pour luy  
 » apprendre la manière de vivre heureuse devant Dieu & devant les  
 » hommes ». (*Page 432.*) Ces mémoires sont-ils définitivement perdus ?

» quelques autres encore, qui fans y avoir été invitez le jedy 23  
 » du mois comme les douze premiers, s'étoient affûrez d'y être très-  
 » bien reçûs. On n'y omit rien de ce qui pouvoit le plus contribuer  
 » à bien folennifer la mémoire de M. Descartes. Mais [*Lettr. Ms. de*  
 » *Clerf., de la fin de Juin 1667*] quelqu'un de la compagnie, en belle  
 » humeur sur la fin du dîner, voyant que personne n'avoit pris le  
 » parti des Péripatéticiens, se leva foudain sur son fiége & s'écria,  
 » en fautant commè s'il avoit voulu prendre la fuite, en leur nom :

*Hostis habet muros, ruit alto à culmine Troja.*

» Le neuvième jour d'après, qui étoit un Dimanche, troisième jour  
 » de Juillet, M. d'Alibert, M. Clerfelier & M. Rohault furent priez  
 » à dîner par le P. Général de sainte Geneviève, & M. Rohault fit  
 » après le repas diverses expériences de l'aimant, pendant la récréa-  
 » tion des Pères de la maison. » (BAILLET, *loc. cit.*, t. II, p. 433-442.)

## XIV.

## TOMBEAU A SAINTE-GENEVIÈVE-DU-MONT.

(1667-1792.)

Ce qui suit est la fin du même chap. xxiii, livre VII, du tome II de *La Vie de M. Des-Cartes*, par A. Baillet, 1691, chapitre reproduit ci-avant, p. 594-605. L'építaphe française serait de Gaspard Fieubet, conseiller d'État, mort en 1694.

« Les soins de M. d'Alibert se terminèrent ensuite à faire dresser  
 » sur le tombeau de M. Descartes un marbre contre la muraille,  
 » contenant la représentation de son corps en sculpture avec une  
 » belle Epítaphe au bas du buste (elle ne fut mise en place que sur  
 » la fin de l'an 1669), dont les vers françois sont de la veine de l'un  
 » des plus illustres & des plus sçavans Magistrats qui composent  
 » aujourd'huy le Conseil du Roy. Mais l'inscription latine que l'on  
 » y a jointe, est de M. Clerfelier, quoique plusieurs veüillent encore  
 » maintenant l'attribuer au Père l'Allemant, Chancelier de l'Uni-  
 » versité. Voicy l'une & l'autre inscription de l'Epítaphe :

*DESCARTES, dont tu vois icy la sepulture,  
 A deffillé les yeux des aveugles mortels,  
 Et gardant le respect que l'on doit aux Autels,  
 Leur a du Monde entier démontré la structure.*



*Son nom par mille écrits se rendit glorieux ;  
 Son esprit, mesurant & la Terre & les Cieux,  
 En pénétra l'abîme, en perça les nuages :  
 Cependant, comme un autre, il cède aux loix du sort,  
 Luy qui vivroit autant que ses divins ouvrages,  
 Si le Sage pouvoit s'affranchir de la mort.*

D. O. M.

RENATUS DESCARTES.

VIR supra titulos omnium retro Philosophorum,  
 Nobilis genere, Armoricus gente, Turonicus origine,  
 In Galliâ Flexiæ studuit ;  
 In Pannoniâ miles meruit ;  
 In Bataviâ Philosophus delituit ;  
 In Sueciâ vocatus occubuit.

Tanti Viri preciosas reliquias  
 Galliarum percelebris tunc Legatus *Petrus Chanut*  
 Christinæ Sapientissimæ Reginae Sapientium amatrici  
 Invidere non potuit, nec vendicare Patriæ :  
 Sed quibus licuit cumulas honoribus  
 Peregrinæ terræ mandavit invitus,  
 Anno Domini 1650, mense Febuario, ætatis 54°.

Tandem post xvii annos,  
 In gratiam Christianissimi Regis  
 LUDOVICI XIV,  
 Virorum insignium cultoris & remuneratoris,  
 Procurante *Petro d'Alibert*,  
 Sepulcri pio & amico violatore,  
 Patriæ redditæ sunt :  
 Et in isto Urbis & Artium culmine positæ.

Ut qui vivus apud Exteros otium & famam quæsierat,  
 Mortuus apud suos cum laude quiesceret,  
 Suis & Exteris in exemplum & documentum futurus.

I nunc, viator :  
 Et Divinitatis immortalitatisque Animæ  
 Maximum & clarum Assertorem,  
 Aut jam crede felicem,  
 Aut precibus redde.

Ce tombeau demeura à Sainte-Geneviève jusqu'en 1792. Cependant on crut en France, notamment dans la famille de Descartes, qu'une partie au moins de ses restes avait été retenue en Suède. Arckenholtz ne manque pas de le rappeler, dans ses *Mémoires concernant Christine, etc.*, 1751, t. I, p. 228-229; il ajoute dans une note sur le philosophe :

« Son parent, Mr. Joachim Descartes, avoit intention de faire » construire un autre Monument à l'endroit où René Descartes fut » enterré, & où, comme il dit, une partie des cendres & du reste » du Défunt se trouvoit encore. Mais ce dessein n'a pas été » exécuté. Cependant nous mettrons ici l'inscription que son » Parent auroit mise sans cela sur ce Monument :

« Carthefius (Joachimus), Gallus, Renati Affinis, Regi Galliarum » à Consiliis Militarique Disciplinæ Præfectus, durabilis & » magnificentius Monumentum Renato Affini suo in Cœmiterio » ad S. Olausum Suburbii Orientalis vulgo Nordermalm propediem » exstrui curabit in forma Pyramidis marmoreæ plane illustri : » cujus primum latus habebit antiquam Inscriptionem ; alterum, » *D. O. M. Regnante Christina &c.* ; tertium sequentem, & novam » quartum [V. JOH. TEFELII *Hist. Philosophiæ Carthef.*, pag. 85 » & 86] :

*Adsta, Viator, & lege.*

*Hic inter Parvulos conditus est anno MDCL*

*Vir morum simplicitate & innocentia vere parvulus,*

*At ingenii subtilitate maximus,*

RENATUS DESCARTES.

*Galliarum totiusque Orbis Philosophus*

*Qualis quantusque fuerit, intelliges ex infra scriptis elogiis,*

*Caduco informique antehac tumulo*

*A Viro Nobili Petro Chanut Galliarum tunc Legato appofitis :*

*Hujus quidem ossa curis & sumtibus*

*Generosi Petri D'Alibert Generalis Franciæ Quæstoris*

*Hinc eruta*

*Lutetiam translata sunt anno MDCLXVI,*

*Et in Æde S. Genovevæ posita :*

*Sed exuviarum Ejus pars non exigua hoc supereft loco,*

*Quam ut pro Viri meritis decoraret*

*Illustriff. Joa. Anton. de Mesmes Eques, Comes d'Avaux,*

*Ludov. XIV Regi Christianissimo à Secretioribus Consiliis,*

*Regiorum Ordinum Commendator eorumque*

*Ceremoniis præpositus summus Magister,*



*Ad Rempubicam Venetam, dein Batavam,  
 Hinc ad Jacobum II, Magnæ Britannix Regem in Hiberniâ degentem,  
 Tum ad Carol. XI et XII Sueciæ Reges Legatus,  
 Pro infinita Memmiorum Genti erga Literas &  
 Literatos propensione  
 Ad Philosophiæ honorem & Gallici nominis immortalitatem  
 Immortalis memoriæ Philosopho,  
 Galliæ Decori,  
 M. Decembr. MDCLXVII.*

« Hanc qualemcunque Inscriptionem Illustriff. Galliarum Legato  
 » vovet & consecrat illius Author Edmundus Pourchotius Senensis,  
 » Jur. Utr. Lic., Academiæ Parisiens. Rector Antiquus & emeritus  
 » Philos. Profess.<sup>a</sup>. »

## XV.

## PANTHÉON ET ÉLYSÉE.

(1791-1819.)

Cette note est empruntée, pour la première partie (Panthéon), à un article signé P. J. (*Paul Janet?*) de *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, année 1890, p. 220-224, n° du 10 avril.

« Le 12 avril 1791, le président de l'Assemblée nationale donne  
 » lecture d'une pétition de *M. le Prestre de Chateaugiron, lequel*  
 » *sollicite un décret, qui accorde à Descartes, son grand-oncle, l'hon-*  
 » *neur d'être placé où doivent être déposées les cendres des grands*  
 » *hommes*<sup>b</sup>. Le manuscrit original de la pétition a été retrouvé dans

a. La date de cette inscription est certainement fautive. EDMÉ POURCHOT, né le 5 sept. 1651, ne fut recteur qu'en 1692, puis en 1693, puis cinq fois encore de 1694 jusqu'à sa mort, le 22 juin 1734. Quant à JEAN-ANTOINE DE MESMES, COMTE D'AVAUX, qui vécut de 1640 à 1709, il fut ambassadeur à Venise de 1671 à 1674, en Hollande de 1678 à 1688, auprès de Jacques II en Irlande l'année 1689, enfin à Stockholm de 1693 à 1700, auprès de Charles XI jusqu'à la mort de celui-ci, le 5 avril 1697, ensuite auprès de Charles XII. L'inscription serait donc au plus tôt de décembre 1697.

b. Voir pour la filiation du pétitionnaire, ci-avant p. 11-12, note *b* : fin de la descendance de Pierre Descartes de la Bretallière, frère aîné du philosophe.

» une vente; la pièce tout entière est un autographe de Condorcet.

» La voici *in-extenso* :

« *Un petit-neveu de Descartes, le fils de la dernière descendante de ses frères, ose solliciter un décret, qui accorde à ses cendres l'honneur d'être placées dans le Temple que l'Assemblée nationale a consacré aux Manes de nos grands hommes.* »

« *Descartes, éloigné de la France par la superstition et le fanatisme, est mort dans une terre étrangère. Ses amis, ses disciples voulurent que du moins il eût un tombeau dans sa patrie. Son corps, transporté par leurs soins, fut déposé dans l'ancienne église de Sainte-Geneviève; il leur paraissoit que celui qui avoit rétabli la raison humaine dans ses droits, devoit être placé au milieu des écoles publiques, où l'on s'appliquoit à former celle des générations naissantes, afin que ses cendres écartassent à jamais les préjugés de ce lieu consacré par elles. Ils lui avoient préparé un éloge public; mais la superstition défendit de louer un philosophe, l'orgueil ne permit pas d'honorer un particulier qui n'étoit qu'un grand homme, et si le prince royal aujourd'hui roi de Suède n'avoit voulu consacrer par un monument<sup>a</sup> l'honneur qu'avoit eu son pays de servir d'azile à la philosophie persécutée, aucune distinction publique n'auroit vengé l'apôtre de la raison des amertumes auxquelles la haine de ses ennemis l'avoit condamné.* »

« *Mais cette longue attente peut être plus que réparée : celui qui, en brisant les fers de l'esprit humain, préparoit de loin l'éternelle destruction de la servitude politique, sembloit mériter de n'être honoré qu'au nom d'une nation libre; et le sort l'a servi d'une manière digne de lui, en le préservant des honneurs que l'orgueil du despotisme auroit souillés<sup>b</sup>.* »

a. Gustave III, qui devait bientôt périr assassiné à Stockholm, le 29 mars 1792. Son père étant mort le 12 févr. 1771, pendant que lui-même se trouvait justement à Paris (du 4 févr. au 25 mars 1771), il n'était encore que prince héritier, lorsqu'il fit élever en 1770 à Descartes, dans l'église Adolphe-Frédéric de Stockholm, un monument, œuvre du sculpteur suédois Johan Tobias Sergel. Un marbre dressé porte cette inscription : GUSTAVUS PR. HAER. R. S. | RENATO CARTESIO | NAT. IN GALLIA MDXCVI | MORT. IN SVECIA MDCL | MONUMENTUM EREXIT | MDCCLXX. Au-dessus un médaillon, représentant les traits du philosophe; au bas, un Génie, éclairant d'un flambeau une sphère, dont il soulève le voile qui la recouvrait.

b. Le texte de la pétition est suivi, dans l'autographe, de cette note d'un autre caractère :

« N(ot)a. Je desire que, dans la lettre, M. de Châteaugiron n'insiste pas sur l'extinction de la famille de Descartes. Je connois deux jeunes



« Sur la proposition de son président, l'Assemblée renvoya cette » pétition à l'examen du Comité de Constitution. Elle ne fut rap- » portée que le 1<sup>er</sup> octobre 1793, par Marie-Joseph Chénier, qui » proposa à la Convention, au nom du Comité d'instruction » publique, de placer Descartes au Panthéon. Son discours très » éloquent déterminâ l'Assemblée à rendre ces décrets :

## DÉCRETS

DE LA

## CONVENTION NATIONALE

Des 2 et 4 octobre 1793, l'an second de la République Française  
une et indivisible,

*qui accordent à René Descartes les honneurs dûs aux grands Hommes, et ordonnent de transférer au Panthéon François son corps, et sa Statue faite par le célèbre Pajou.*

1<sup>o</sup>. Du 2 Octobre.

LA CONVENTION NATIONALE, après avoir entendu le rapport de son Comité d'instruction publique, décrète ce qui suit :

## ARTICLE PREMIER.

*René Descartes a mérité les honneurs dûs aux grands hommes.*

» gens de ce nom, qui ont reçu à ce titre une petite pension de l'ancien » gouvernement, et à qui je voudrais bien que l'Assemblée nationale la » conservât. » Cette note, qui prouve le bon cœur de Condorcet, est tout de même assez piquante : le philosophe du xviii<sup>e</sup> siècle reconnaît que l'ancien gouvernement, à qui il vient de reprocher son ingratitude envers le philosophe, accordait toutefois une pension à deux jeunes gens, comme portant le nom de Descartes ; et bien que ce fût indûment, il souhaite que le nouveau gouvernement continue de les pensionner. *L'Intermédiaire* ajoute, en note, que, selon le *Moniteur* du 15 janvier 1819, on pouvait voir, dans une des salles de l'hôpital Saint-Louis, le dernier descendant de Descartes, portant son nom, et qui venait d'obtenir une pension de Sa Majesté. — Remarquons, comme signe du temps, le langage de Condorcet à cette date de 1791, et comme signe d'un autre temps, celui de Silvestre de Sacy, au nom de l'Académie des Inscriptions, lors du transfert à Saint-Germain-des-Prés, le 26 février 1819. Il fera l'éloge de « ce philosophe religieux, qui enseigna aux hommes à arriver à la vérité » par le doute, mais qui leur apprit aussi par son exemple à ne pas franchir » les limites que la divine sagesse a mises en nos facultés ». Ainsi chaque génération (la nôtre comme les précédentes) se figure toujours (en dépit de la vérité historique) un Descartes à sa propre image et ressemblance.

## II.

Le corps de ce philosophe sera transféré au Panthéon François.

## III.

Sur le tombeau de *Descartes*, seront gravés ces mots :

*Au nom du Peuple François,  
La Convention nationale  
à RENÉ DESCARTES,  
1793, l'an second de la république.*

## IV.

Le Comité d'instruction publique se concertera avec le ministre de l'intérieur pour fixer le jour de la translation.

## V.

La Convention nationale assistera en corps à cette solennité ; le Conseil exécutif provisoire et les différentes autorités constituées dans l'enceinte de Paris, y assisteront également.

*Visé par l'inspecteur : S.-E. MONNEL.*

Collationnée à l'original, par nous président et secrétaires de la Convention nationale. A Paris, le seizième jour du premier mois de l'an second de la république une et indivisible. *Signé : L.-J. CHARLIER, président ; PONS (de Verdun) et LOUIS (du bas Rhin), secrétaires.*

2°. Du 4 Octobre.

La CONVENTION NATIONALE décrète que la statue de *Descartes*, faite par le célèbre *Pajou*, et qui se trouve déposée dans la salle des antiques, en sera extraite pour être placée au Panthéon le jour où les cendres de ce grand homme y seront transférées ; autorise le ministre de l'intérieur à faire tous les arrangemens et ouvrages nécessaires pour remplir cet objet.

(Voir *Revue Philosophique*, Janvier 1881, p. 89-90.)

« Les graves événemens politiques qui se succédèrent après ces » décrets en firent oublier l'exécution, et la Convention termina sa » session sans fixer le jour où *Descartes* devait recevoir l'hommage » de la reconnaissance nationale. »

« Le 30 janvier 1796, l'Institut invita le Conseil des Cinq-Cents



» à donner suite aux décisions de la Convention. Cette pétition fut  
 » appuyée par un message du Directoire, en date du 18 avril 1796.  
 » Le gouvernement y proposait à l'Assemblée, que la translation  
 » des cendres de Descartes au Panthéon servît de base à la Fête de  
 » la Reconnaissance, fixée au 10 prairial, et dont l'objet principal  
 » était de consacrer les noms des grands hommes qui avaient bien  
 » mérité de la patrie. La commission chargée de l'examen du mes-  
 » sage déposa son rapport le 7 mai 1796. Le rapporteur approuvait  
 » les conclusions du gouvernement, et proposait de fixer cette  
 » apothéose au 10 prairial. Il fut combattu très vigoureusement par  
 » un député<sup>a</sup>, qui s'opposa à ce que le Corps législatif se transfor-  
 » mât en Corps académique. Descartes, dit cet orateur (dont nous  
 » ne connaissons pas le nom), est la principale cause des malheurs  
 » qui depuis longtemps ont désolé l'espèce humaine... Ses ouvrages  
 » sont remplis d'erreurs... Je demande que le Corps législatif laisse  
 » Descartes vivre ou mourir dans ses ouvrages. » Ce discours fit  
 » voter l'ajournement du projet. Descartes ne devait jamais reposer  
 » au Panthéon. »

« Toutefois les décrets de la Convention avaient reçu un com-  
 » mencement d'exécution. Le corps, enlevé de Sainte-Geneviève,  
 » avait été déposé au Jardin Élysée des Monuments français, pour  
 » y attendre l'apothéose officielle. »

« Les cendres de Descartes y restèrent, à titre provisoire, con-  
 » servées dans une urne de porphyre (?) jusqu'en 1816, époque de  
 » la suppression de l'admirable création de Lenoir. On proposa à  
 » cette époque de placer les restes de Descartes au Père-Lachaise<sup>b</sup>.

a. Delambre, *Histoire de l'Astronomie moderne*, t. II, 1821, p. 200, assure que ce fut Mercier, « qui alors aimait Newton, et qui n'aimait plus » Descartes, dont cependant il avait autrefois composé l'éloge ». Voir *Le Censeur des Journaux* (Paris, Gallais), n° du 4 juin 1796 (16 prairial IV) : lettre de Mercier, humoristique, contre Voltaire. Elle commence ainsi : « Venez à mon secours, mon cher Censeur ; les prétendants au Panthéon » ne sont pas aussi paisibles que ses habitants ; et l'on m'assure que mon » opinion sur Voltaire et Descartes m'a fait beaucoup d'ennemis. »

b. En réalité, certains corps, déposés aussi au Jardin des Monuments français, furent transportés au Père-Lachaise, mais non les restes du philosophe. Voir A. LENOIR, *Musée des Monumens français* (Paris, chez Nepveu, t. VIII, 1821), p. 171-172 : « Transport des corps de Molière, » de Jean de La Fontaine, et d'Héloïse et d'Abailard, au cimetière du » Père Lachaise, conformément à l'arrêté du 28 février 1817, de » M. le Préfet du département de la Seine. » La remise des corps de

» Ce projet fut rejeté, et l'on décida de les inhumer, avec ceux  
 » de Mabillon et de Montfaucon, en l'église Saint-Germain-des-  
 » Prés. »

Tout cela est exact. Si Descartes n'obtint pas les honneurs du Panthéon, il eut au moins ceux des Champs Élysées, ou plutôt de ce que Lenoir appela l'Élysée. Voir tout un chapitre du tome V de son *Musée des Monumens français* (Paris, imp. Hacquart, 1806), p. 171-204. On y trouve neuf planches intercalées dans le texte (pl. 196-204 inclus), dont la première et la dernière donnent des *Vues du Jardin Élysée*, l'une « prise du côté du Tombeau d'Héloïse », et l'autre justement « prise du côté du Tombeau de René Descartes ». Les sept planches intermédiaires donnent des *Vues de Tombeaux*, dans l'ordre suivant : Descartes, Rohault, Molière, La Fontaine, Mabillon, Montfaucon et Boileau. Tous ces tombeaux avaient été exécutés sur les dessins de Lenoir lui-même. « Le sénat français (dit-il ailleurs) a rendu plusieurs décrets en faveur des sépultures particulières, et les monumens que j'ai élevés sur mes dessins, et qui contiennent les corps de Descartes, de Molière, de La Fontaine, de Mabillon, de Montfaucon et de Turenne, sont une suite de sa reconnaissance en faveur des talens. » (*Description historique et chronologique des Monumens de sculpture réunis au Musée des Monumens français*, 7<sup>e</sup> édit., Paris, An XI-1803, p. 289.) Ce même ouvrage donne immédiatement après ces lignes, p. 289, la description suivante : « N<sup>o</sup> 507. Urne sépulcrale de René Descartes. Sarcophage en pierre dure, et creusé dans son intérieur, contenant les restes de René Descartes, mort en Suède en 1650, supporté sur des griffons, animal astronomique, composé de l'aigle et du lion, tous deux consacrés à Jupiter, et l'emblème du soleil dont ils représentent le domicile. Des peupliers, dont la cime monte jusqu'aux nues, des ifs et des fleurs, ombragent ce monument, érigé au père de la philosophie, à celui qui le premier nous apprit à penser. » Le même texte se retrouve, p. 195-196 du chapitre cité plus haut, avec deux lignes en plus : « On lit sur ce monument cette seule inscription : *Restes de René Descartes, mort en Suède en 1650.* » Et de même que la pétition pour transférer le philosophe au Panthéon, Molière et de La Fontaine se fit le 6 mars suivant (1817) et celle des corps d'Héloïse et d'Abailard, seulement le 16 juin 1819. Plus loin, p. 183, parmi les « Objets rendus ou donnés aux Églises », Lenoir mentionne, pour Saint-Germain-des-Prés, « les corps de René Descartes, de Boileau, de Mabillon et de Montfaucon ».



était de la main de Condorcet : de même c'est une page de Condorcet encore, tirée de son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, que Lenoir invoque, p. 192-193, pour mettre sous l'autorité d'un grand nom le projet qu'il réalisa d'un Jardin Élysée, ou tout simplement d'un Élysée.

## XVI.

## TOMBEAU A SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.

(1819.)

Les restes de Descartes demeurèrent dans le Jardin du Musée des Monuments français (voir ci-avant, p. 612-614), de 1792 à 1819. Voici ce que l'on trouve, à ce sujet, dans la *Description historique et chronologique des Monumens de sculpture, réunis au Musée des Monumens français*, par ALEXANDRE LENOIR, Fondateur et Administrateur de ce Musée, (p. 229-231 de la 7<sup>e</sup> édition. An XI-1803, de la République).

N<sup>o</sup> 180.*De Sainte-Geneviève.*

*Médailon en terre cuite, de René Descartes, mort en Suède en 1650, posé sur une espèce de colonne en marbre blanc, sur laquelle on lit les inscriptions suivantes.*

*La première, qui est en latin, est du Père Lallemant, chanoine régulier de Sainte-Geneviève; la seconde, en français, est de Gaspard Fieubet, conseiller d'État, mort en 1694.*

Suit le texte des deux inscriptions, publiées ci-avant, p. 605-606, dans l'ordre inverse.

Lorsque le Musée des Monuments français fut supprimé, les restes de Descartes furent transportés dans l'église la plus proche, qui était Saint-Germain-des-Prés, le 26 février 1819, ainsi que l'atteste le document qui suit :

EXTRAIT DU « MONITEUR » DU 1<sup>er</sup> MARS 1819 (p. 247).

*Procès-verbal de la remise, à MM. les commissaires de M. le préfet de la Seine, des restes de Descartes, Mabillon et Montfaucon, qui étaient déposés dans le jardin des Petits-Augustins.*

« En vertu des instructions de Son Exc. le ministre secrétaire

» d'État de l'intérieur, en date du 18 février courant, et d'après les  
 » dispositions faites par M. le comte de Chabrol, conseiller d'État,  
 » préfet du département de la Seine, pour la translation, dans  
 » l'église de Saint-Germain-des-Prés, des restes de René Descartes,  
 » Jean Mabillon et Bernard Montfaucon, déposés dans le jardin des  
 » Petits-Augustins, les cendres de ces hommes illustres ont été  
 » extraites, aujourd'hui vingt-six février mil huit cent dix-neuf, à  
 » onze heures du matin, des tombeaux qui les renfermaient, en  
 » présence de M. Ch. J. Delafolie, conservateur des monuments  
 » publics, délégué par le ministre, de M. Sobry, commissaire de  
 » police, d'une part, et de l'autre, de M. le chevalier Piauxt,  
 » maire du 10<sup>e</sup> arrondissement, de M. Delaborne, son adjoint,  
 » et de MM. Laribbe et Godde, délégués par le préfet de la  
 » Seine. »

« Les cendres ont été recueillies avec une religieuse attention  
 » dans trois cercueils de chêne, préparés à cet effet, lesquels, après  
 » avoir été fermés et scellés avec le cachet de la conservation des  
 » monuments et du commissariat de police, ont été transportés  
 » dans la grande salle des dépôts des Petits-Augustins, où se trou-  
 » vaient réunies, pour assister à leur translation, deux députa-  
 » tions, l'une de l'Académie des sciences, l'autre de l'Académie  
 » des inscriptions et belles-lettres de l'Institut. »

« Le conservateur des monuments sus-nommé a fait alors remise,  
 » à M. le chevalier Piauxt, maire du 10<sup>e</sup> arrondissement, à son  
 » adjoint, à MM. les commissaires du préfet de la Seine, des trois  
 » cercueils clos et scellés ainsi qu'il a été dit, et contenant les restes  
 » de René Descartes, Jean Mabillon et Bernard Montfaucon, pour  
 » être, selon les dispositions projetées par M. le préfet, transférés  
 » dans l'église de Saint-Germain-des-Prés. »

« En foi de quoi M. le maire du 10<sup>e</sup> arrondissement, ses adjoints,  
 » les commissaires de M. le préfet et le conservateur des monu-  
 » ments, ainsi que M. Sobry, commissaire de police, ont signé le  
 » présent procès-verbal pour servir et valoir à ce que de raison. »

« Fait à Paris, les jours, mois et an que dessus. »

« Signé : PIAULT, DELABORNE, Ch.-J. DELAFOLIE,  
 SOBRY, LARIBBE, GODDE. »

Les restes de Descartes reposent maintenant à Saint-Germain-  
 des-Prés, dans la chapelle du Sacré-Cœur, au bas-côté droit,  
 seconde chapelle après la sacristie; ils sont placés entre ceux des



deux bénédictins Mabillon et Montfaucon; on a mis devant les cendres du philosophe l'inscription suivante, gravée sur le marbre :

MEMORIAE  
 RENATI · DESCARTES  
 RECONDITORIS · DOCTRINAE  
 LAUDE  
 ET · INGENII · SVBTILITATE  
 PRAECELLENTISSIMI,  
 QVI · PRIMVS  
 A · RENOVATIS · IN · EVROPA  
 BONARVM · LITTERARVM · STVDIIIS  
 RATIONIS · HVMANAE  
 JVRA  
 SALVA · FIDEI · CHRISTIANAE  
 AVCTORITATE  
 VINDICAVIT · ET · ASSERVIT.  
 NVNC  
 VERITATIS  
 QVAM · VNICE · COLVIT  
 CONSPECTV  
 FRVITVR.

Les restes de Descartes se trouvent placés entre ceux de Mabillon et de Montfaucon; au-dessous des trois inscriptions relatives à ces hommes célèbres, on en lit une collective, qui serait, comme les précédentes, de M. Petit-Radel, membre de l'Institut :

QVORVM · CINERES · RELIGIOSE · PRIMVM · LOCVLIS · SVIS ·  
 CONDITOS · DEHINC · COMMVNI · FATO · PER · XXV · ANNOS |  
 INTER · PROFANA · EXVLES · QVVM · TERRAE · SACRAE · RE  
 NOVATA · PIARVM · EXEQVIARVM · POMPA · REDDERENTUR |  
 REGIA · INSCRIPTIONVM · ET · HVMANIORVM · LITTERARVM ·  
 ACADEMIA | TITVLIS · ADSRIPTIS · SERIORIBVS · AETATIBVS ·  
 COMMENDAVIT · XXVI · FEBR · MDCCCXIX.

Quant au médaillon en terre cuite et aux deux inscriptions sur marbre, qui faisaient partie du tombeau de Descartes en l'Église Sainte-Geneviève, et qui furent aussi transportés en 1792 au Musée des Monuments français, on les trouve maintenant au Musée de Versailles.

## XVII.

## CRANE PRÉTENDU DE DESCARTES AU MUSÉUM.

Le Muséum d'Histoire naturelle à Paris possède, dans ses collections anthropologiques, un crâne qui passe pour avoir été celui de Descartes. Les documents relatifs à ce crâne se trouvent consignés dans un Registre au Laboratoire d'anthropologie du même Muséum. Ils comprennent :

1° *Une lettre de Berzelius à Cuvier*, datée de Stockholm, 6 avril 1821. Le chimiste suédois, membre de l'Académie des Sciences de Stockholm depuis 1808, et même Secrétaire perpétuel depuis 1818, était venu à Paris en 1819 (l'année de la translation des restes de Descartes à Saint-Germain-des-Prés). De retour en Suède, une occasion s'offrit, dont il profita aussitôt, d'être agréable à l'Académie des Sciences de Paris, dont plusieurs membres étaient devenus ses amis, entre autres Cuvier. Il lui envoya donc un crâne, qu'il venait d'acquérir tout exprès, et qu'on disait être celui de Descartes.

2° *Deux notes de l'astronome Delambre*, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences depuis 1803 (il en était membre depuis 1792), lesquelles devaient être annexées aux procès-verbaux des séances de l'Académie. La première note est du 8 mai 1821, pour la séance du 14 mai; et la seconde note, du 17 octobre 1821. Delambre, qui avait soixante-douze ans (il mourut l'année suivante, le 19 août 1822, et il était né le 19 septembre 1749), discute l'authenticité du crâne en question, et demeure dans l'incertitude.

A ces trois documents, qu'on peut voir au Muséum, nous en ajouterons trois autres, qui appartiennent à la collection du baron Georges de Courcel. Ce sont trois lettres, datées des 15, 16 et 19 mai 1821. La première est une demande de renseignements, adressée par Cuvier à Alexandre Lenoir, sur la translation des restes de Descartes du Musée des Monuments français à Saint-Germain-des-Prés en 1819, et même aussi sur la translation de ces mêmes restes de l'église Sainte-Geneviève au Musée en 1792. La seconde lettre est la réponse de Lenoir; et la troisième, le remerciement de Cuvier. Il demeure perplexe; toutefois, sauf une difficulté qui l'arrête encore, il penche plutôt pour l'authenticité du crâne.



*Lettre de M. Berzelius à M. le baron G. Cuvier.*

« Stockholm, ce 6 avril 1821.

« Monsieur,

« Je vais avoir l'honneur de vous faire une communication assez  
 » curieuse. Dans une séance de votre Académie des sciences, où je  
 » fus présent pendant mon séjour à Paris, j'entendis le rapport fait  
 » par des Membres de l'Académie qui avaient été présents au trans-  
 » port des ossements de Descartes, je crois de l'Église de Sainte-  
 » Geneviève à un autre endroit. On y annonça qu'il y avait des  
 » parties manquantes au squelette, et si je ne me trompe, que  
 » c'était la tête qui manquait. Quelqu'un parmi les Académiciens  
 » répondit alors, que les ossements de Descartes, étaient arrivés de  
 » Suède dans cet état incomplet. Cette circonstance me frappa.  
 » Une chose qui avait appartenu à Descartes, était certainement  
 » une relique précieuse ; mais ôter une partie si essentielle de sa  
 » dépouille mortelle redemandée par la patrie de ce grand homme,  
 » me parut un sacrilège, que l'on ne devait reprocher aux Suédois,  
 » sans en être bien assuré. »

« Mais quelle fut ma surprise, lorsqu'il y a un mois, je lus  
 » dans une de nos Gazettes, que parmi les effets de feu M<sup>r</sup> Sparr-  
 » man on venait de vendre à un encan le crâne de Descartes pour  
 » la valeur de 37 francs. En me rappelant ce que j'avais entendu à  
 » Paris, je me décidais à me procurer cette tête ; car même si elle  
 » n'était pas de Descartes, je trouvais indécent qu'une tête qui pas-  
 » sait pour la sienne, fût peut-être vendue encore une fois comme  
 » un objet de curiosité. Par un heureux hasard, j'appris que ce  
 » crâne venait d'être acheté par un certain M<sup>r</sup> Arugren. Je lui  
 » proposais de me le céder au prix qu'il voudrait bien fixer,  
 » afin que je pusse l'envoyer à Paris, pour être joint aux autres  
 » restes du célèbre Philosophe français. M<sup>r</sup> Arugren eut la com-  
 » plaisance de me dire que, pour un but si louable, il consentait à  
 » me céder le crâne au prix qu'il l'avait acheté lui-même. »

« Notre Ministre à Paris, M<sup>r</sup> le comte de Lœvenhielm, qui partit  
 » d'ici avant hier, a eu la complaisance de se charger du transport  
 » de cette relique, dont je vous prie, Monsieur, de faire l'usage que  
 » vous jugerez convenable. »

« Il est impossible de déterminer avec certitude, que le crâne en  
 » question est en effet celui de Descartes ; cependant les probabi-  
 » lités en faveur de cette idée sont très grandes, puisque la plupart

» des possesseurs y ont signé leurs noms, de manière qu'on peut  
 » presque tracer la succession de l'un à l'autre. Sur le milieu de  
 » l'*os frontis*, on trouve un nom, presque effacé par le temps, dont  
 » on peut déchiffrer *I. S<sup>r</sup> Planstrom*, sous lequel l'écriture est  
 » effacée, mais on y distingue le mot *tagen*, qui veut dire *pris* et  
 » les nombres *1666*. Par une main plus moderne il y a là-dessous  
 » ce qui suit en traduction : *Le crâne de Descartes, pris par*  
 » *I. S<sup>r</sup> Planstrom l'an 1666, lorsqu'on devait renvoyer le corps en*  
 » *France*. Sur le haut de ce même os, on a écrit ces vers latins :

*Parvula Cartesii fuit hæc calvaria Magni.  
 Exuvias reliquas Gallica busta tegunt ;  
 Sed laus ingenii toto diffunditur orbe,  
 Mistaque Cælicolis mens pia semper ovat.*

« On ne trouve pas qui en fut le possesseur après Planstrom,  
 » mais on voit que 85 ans plus tard, ce crâne se trouvait dans la  
 » possession d'un célèbre écrivain Suédois, Anders Anton von  
 » Stjernman, qui y a mis son nom avec l'année 1751. Après lui,  
 » Olaus Celsius le fils (Évêque de Lund) en a été le possesseur, et  
 » après lui le crâne a passé entre les mains de MM. Høgerflycht,  
 » Arkenholtz, Ahgren, Sparrman, Arugren ; et enfin, en droit du  
 » dernier possesseur, je vous prie, Monsieur, de lui donner une  
 » place auprès des *Exuvias reliquas quas Gallica busta tegunt*, si vous  
 » croyez la probabilité, que ce crâne soit été celui de Descartes,  
 » assez grande pour lui mériter cette place. »

Cuvier était l'un des deux secrétaires perpétuels de l'Académie des Sciences ; et c'est pour cela que Berzélius, qui le connaissait mieux sans doute, s'était adressé à lui. L'autre secrétaire perpétuel, Delambre, rédigea, à la date du 8 mai 1821, une assez longue note pour être annexée au procès-verbal de la séance de l'Académie du 14 mai. Reprenant le récit de Baillet (voir ci-avant, p. 594-605), Delambre en tirait une série de *faits*, et à chacun deux il ajoutait ses *réflexions*. Rien, à vrai dire, dans les faits, ne laissait supposer qu'aucun fragment des restes de Descartes (sauf un seul) eût été soustrait, lors de l'exhumation à Stockholm en 1666 ; au contraire, certains détails de la cérémonie, ainsi que les précautions prises, semblaient même exclure par avance une telle supposition. Nous citerons cette partie capitale de l'argumentation de Delambre, sur le passage de Baillet, rapporté ci-avant, p. 597-598 :

« ... Ici, il n'est fait aucune mention du crâne. Il est à croire  
 » qu'il est compris sous la dénomination générique d'*os*. Le *crâne*



» détaché permettait de donner moins de longueur au cercueil  
 » nouveau, il en a été fait une mention particulière. Les os se sont  
 » trouvés *détachés*, ainsi qu'on l'avait *présumé*, et on les *coucha sur*  
 » *les cendres*. S'il en eût été autrement et que le crâne eût entière-  
 » ment disparu, on aurait eu grand soin de l'exprimer... »

« En voyant avec quelle discrétion l'ambassadeur, qui préside  
 » à la cérémonie et qui règle tous les détails du transport, demande  
 » *un os de la main*, ne pourrait-on pas en induire, qu'il n'a pas osé  
 » demander le *crâne* tout entier, qui plus encore qu'un *os de la*  
 » *main* pouvait être censé avoir été utile à la composition de ces  
 » *écrits immortels*? Et s'il n'a pas osé le désirer, il a dû bien  
 » moins encore permettre que ce crâne fût abandonné à un parti-  
 » culier de Stockholm. S'il l'eût permis, on l'eût mentionné dans  
 » le procès verbal. Il est fâcheux qu'on n'ait plus ces deux procès  
 » verbaux, *déposés dans le cercueil de cuivre*. Aurait-on négligé de  
 » les mettre dans une boëtte de métal? Le crâne était-il entièrement  
 » dissous et fesait-il partie de *cette cendre sur laquelle les os furent*  
 » *couchés*? N'en restait-il aucun fragment reconnaissable, et que  
 » l'ambassadeur eût pu demander au lieu de *l'os de la main*? En  
 » seize ans un crâne, renfermé dans un tombeau de pierre et dans  
 » un cercueil de plomb, peut-il être tout à fait réduit en poussière?  
 » C'est ce que nous n'osons décider... »

Delambre passe ensuite à un autre ordre de considérations.  
 Rapportant ce passage de Baillet, p. 445-446 : « *Le corps de*  
 » *M. Descartes étoit d'une taille un peu au-dessous de la médiocre...*  
 » *Néanmoins, il paroïssoit avoir la tête un peu grosse par rapport au*  
 » *tronc. Il avoit le front large & un peu avancé, mais presque en tout*  
 » *têms couvert de cheveux jusqu'aux sourcils..., la bouche assez*  
 » *fenduë, le nez assez gros, mais d'une longueur proportionnée à sa*  
 » *grosseur* » , Delambre ajoute : « M<sup>r</sup> de Percy, en voyant le crâne

a. Voici le texte entier de Baillet : « ...Il paroïssoit avoir la tête un peu  
 » grosse par rapport au tronc. Il avoit le front large & un peu avancé,  
 » mais presque en tout têmes couvert de cheveux jusqu'aux sourcils. Il  
 » eut le teint du visage assez pâle depuis sa naissance jusqu'au sortir  
 » du collège ; après il fut mêlé d'un vermillon éteint ou passé, jusqu'à sa  
 » retraite en Hollande ; & depuis il parut un peu olivâtre jusqu'à sa mort.  
 » Il portoit à la jouë une petite bube qui s'écorchoit de têmes en têmes, &  
 » qui renaïssoit toujours. Il avoit la lèvre d'en-bas un peu plus avancée  
 » que celle de dessus, la bouche assez fenduë, le nez assez gros, mais  
 » d'une longueur proportionnée à sa grosseur ; les yeux d'une couleur  
 » mêlée de gris & de noir ; la vûë fort agréable, si ce n'est qu'elle parut

» arrivé de Suède, dit qu'il annonçait un homme de petite stature ;  
 » et c'est l'effet qu'il avait produit sur moi à la première vue : ce qui  
 » s'accorderait fort bien à la première des indications de Baillet.  
 » Mais si *la tête paraissait un peu grosse par rapport au tronc*,  
 » elle aurait dû se rapprocher des dimensions communes d'une  
 » taille ordinaire. On remarqua de plus une proéminence, qui  
 » occupait presque en entier et sans aucune interruption tout  
 » l'espace qui devait être bordé par les deux sourcils. Cette pro-  
 » éminence n'est que faiblement indiquée dans la belle estampe  
 » d'Edelinck, que Baillet a mise au frontispice de son histoire. On  
 » remarque sur la même estampe un sillon longitudinal, qui monte  
 » de la racine du nez vers le haut du front ; ce sillon est très  
 » sensible dans la médaille frappée en Hollande en l'honneur de  
 » Descartes, et que Baillet nous montre, page 431. On pourra  
 » vérifier, sur le crâne venu de Suède, si ce sillon existe au milieu  
 » du front, s'il est vertical, et s'il interrompt la proéminence dont  
 » il est parlé ci-dessus ; car cette interruption est très marquée,  
 » tant sur l'estampe que sur la médaille. »

« Ce qui suit (ajoute Delambre) est un extrait d'une *Histoire de*  
 » *l'Astronomie Moderne*, que je compte publier le mois prochain,  
 » t. II, p. 200 :

« *Pendant la révolution française, à la spoliation des églises, les*  
 » *restes de Descartes avaient été déposés au Musée des monumens*  
 » *français ; en 1819, ils furent transportés solennellement dans*  
 » *l'église de Saint-Germain-des-Prés. Là, on ouvrit publiquement la*  
 » *caisse qui renfermait les ossemens. Sur une caisse intérieure était*  
 » *attachée une plaque de plomb, sur laquelle, après l'avoir nettoyée,*  
 » *nous pûmes lire une inscription fort simple, portant le nom de*  
 » *Descartes, la date de sa naissance et celle de sa mort. Avant de*  
 » *descendre les ossemens dans le caveau destiné à les recevoir, on*  
 » *avait aussi fait l'ouverture de la caisse intérieure, et l'on en avait*  
 » *tiré quelques ossemens, dont un seul avait une forme reconnais-*  
 » *sable. C'était l'os de la cuisse ; le reste était de très petites dimen-*

» un peu trouble ou moins perçante dans les dernières années, quoi-  
 » qu'elle fût bonne jusqu'à la fin de ses jours. [*En marge* : BOREL. vit.  
 » compend. — CLERSEL., *Mem. Rél. Mff. &c.*] Il avoit le visage toujours  
 » fort ferain, & la mine affable, même dans le fort de la dispute, le ton  
 » de la voix doux, entre le haut & le bas, mais peu propre à pousser un  
 » long discours sans interruption, à cause d'une foiblesse de poitrine, &  
 » d'une petite altération de poumon qu'il avoit apportée en naissant. »  
 (A. BAILLET, *La Vie de Monsieur Des-Cartes*, 1691, t. II, p. 446.)



» sions, fort peu remarquable, ou tout à fait réduit en poudre<sup>a</sup>. »

« Voilà ce que j'écrivais en 1819, au retour de la cérémonie.

» J'ajoute aujourd'hui ce peu de lignes :

« Je suis sûr de n'avoir vu aucun os qui ressemblât le moins du  
» monde à un crâne ou à un fragment quelconque de crâne. La  
» personne qui montrait ces débris, nous dit, en propres termes,  
» que rien n'avait conservé sa forme, sinon un os de l'une des  
» cuisses ; elle prit ensuite quelques poignées de poussière, pour  
» nous les montrer, et le reste de cette poussière fut tout simple-  
» ment, sans y toucher, versé dans le caveau, qui fut tout aussitôt  
» fermé d'une longue et large pierre. Personne pour le moment  
» ne songea au crâne ; on le supposa réduit en poussière, comme  
» le reste, à l'exception d'un seul os et de quelques fragments fort  
» petits. Tous les os des bras, des jambes et des cuisses, à l'ex-  
» ception d'un seul, sont en poudre ou en minces fragments ; il  
» n'est pas impossible qu'il en soit de même du crâne, après cent  
» soixante-neuf ans. »

Delambre conclut ainsi : « Dans le doute, il paraît convenable  
» de supposer l'authenticité, de laquelle nous doutons beaucoup  
» cependant, et de conserver précieusement le don de M. Berze-  
» lius : sauf à demander quelques renseignements ultérieurs, s'il  
» peut se les procurer, ce qui est assez douteux, puisque sa lettre  
» d'envoi ne paraît pas celle d'un témoin bien convaincu. »

Et en tête de son premier mémoire, Delambre a ajouté cette note :  
« M<sup>r</sup> Cuvier convient qu'il n'y a point de certificat, que ce certi-  
» ficat, s'il existait, ne signifierait rien ; il croit que le crâne est  
» celui de Descartes, parce qu'il trouve de grandes conformités  
» avec l'estampe ; et moi, je crois voir le contraire. » Cette note a  
peut-être été ajoutée après l'échange de lettres entre Cuvier et  
Lenoir, 15 et 16 mai, que nous verrons plus loin.

a. Cette page, citée par avance, se trouve, en effet, à l'endroit indiqué (p. 200), dans l'ouvrage imprimé : *Histoire de l'Astronomie moderne*, par M. DELAMBRE (tome second, Paris, veuve Courcier, 1821, in-4). L'alinéa se termine ainsi : « J'ai dit que ces restes avaient été transportés solen-  
» nellement, c'est-à-dire que cette pompe était celle d'un convoi ordi-  
» naire ; la cérémonie était présidée par le maire de l'arrondissement ;  
» quelques membres de l'Institut composaient le cortège, et pour tout  
» chant triomphal on exécuta un *Libera* et le *Dies iræ* (*et ab hædis me*  
» *sequestra*) : on demanda à Dieu de ne pas confondre Descartes avec  
» les boucs et les réprouvés. » Dans ces dernières paroles reparait le ton, volontiers sarcastique à l'égard des cérémonies du culte, d'un philosophe du XVIII<sup>e</sup> siècle : l'astronome Delambre était né le 19 septembre 1749.

Le second mémoire de Delambre, du 17 octobre 1821, relate et discute les premiers témoignages qui aient été imprimés sur un prétendu crâne de Descartes. Ils sont tirés d'ARCKENHOLTZ, *Mémoires concernant Christine reine de Suède* (4 vol. in-4, Amsterdam et Leipzig, chez Pierre Mortier, MDCCLI à MDCCLX). Au premier volume publié en 1751, on lit, p. 228 :

« ... On ne sauroit passer sous silence un fait, qui ne sera connu »  
 » que de peu de personnes, que Mr. Hof Professeur au Collège de »  
 » Skara en Westro-Gothie vient de publier. [Lettre du Sr. Hoff, du »  
 » 11 Mars 1750, dans les Gazettes liter. Suédoises, N<sup>o</sup> xxvii, »  
 » pag. 107-108.] C'est que l'Officier des Gardes de la Ville de »  
 » Stockholm, qui eut la commission de faire lever le cercueil de Des- »  
 » cartes, de l'endroit où il étoit enterré & de le transporter en France, »  
 » aiant trouvé moïen d'ouvrir la bière, il en ôta le crane du défunct »  
 » Descartes, qu'il garda le reste de ses jours fort soigneusement, »  
 » comme une des plus belles reliques de ce grand Philosophe. Après »  
 » la mort de l'Officier, ses Créanciers, au lieu d'argent comptant, »  
 » qui les auroit fort accommodés, ne trouvèrent guères d'autre chose »  
 » que ce crane, qui a passé depuis en d'autres mains. Surquoi »  
 » Mr. Hof dit que, l'aïant vû nouvellement chez quelqu'un de ses »  
 » amis à Stockholm, qui sembloit en faire grand cas, il avoit fait »  
 » cette épigramme, pour être mise dessus :

*Parvula Cartesii... »*

Suit le quatrain que Berzelius a reproduit dans sa lettre, p. 619. ci-avant.

Neuf ans après, en 1760, Arckenholtz publia un quatrième volume des mêmes *Mémoires*. On y trouve, p. 232, la note suivante :

« [En marge : Tom. I, p. 228, n.] Au reste j'ai déjà marqué, à »  
 » l'endroit cité, qu'Isaac Planstrom, Officier des Gardes de la Ville »  
 » de Stockholm, ôta le crâne de la bière de Des Cartes, qu'il y en »  
 » substitua un autre, & garda celui-ci comme une des plus belles »  
 » reliques de ce grand Philosophe. Il faut que je dise ici, qu'à mon »  
 » dernier voyage en Suède l'an 1754, je fis l'acquisition d'une partie »  
 » de ce crâne qu'on atteste être le véritable, & dont l'autre partie »  
 » repose dans le Cabinet de feu Mr. de Hægerflycht, qui sera échu à »  
 » quelqu'un de sa famille. »

Le crâne envoyé par Berzelius en 1819 paraît bien être celui que signalait Arckenholtz en 1751 et 1760. Et pourtant, cet auteur déclare qu'il en a acquis lui-même « une partie » ; or le crâne de



Berzelius est en entier, à moins que cette partie ne soit la mâchoire inférieure, qui manque en effet. Mais pour le reste, ce crâne porte bien les deux noms de *Planstrom* et d'*Hægerflycht*, ainsi que le *quatrain de Hof*, trois choses que mentionne Arckenholtz. On y trouve même la suite des divers possesseurs, dont chacun a voulu inscrire son nom sur ce crâne : *Planstrom, . . . Stjernman, Olaus Celsius, Hægerflycht, Arkenholtz (!), Ahgren, Sparrman, Arugren.*

Mais il est évident que le premier est le seul dont le témoignage compte pour l'authenticité. Et c'est *Planstrom*, dont le nom se trouve accompagné d'une note en suédois, dont voici la traduction française : « Pris et gardé soigneusement par Is. Planstrom en » 1666, lors de l'envoi du cadavre en France, et depuis ce temps » caché en Suède. » *Cartesii skalle, tillvaratagen af Is. Planström, då liket år 1666 skulle föras till Frankrike, och sedan här i Sverrige gömd.*

Nous sommes donc ramenés à cette date de 1666, et nous retrouvons toutes les difficultés qui s'opposent au larcin du crâne, étant donné les précautions prises alors par Terlon et les déclarations que lui-même a faites.

Citons enfin, pour terminer, la correspondance échangée entre Cuvier et Lenoir, sur le même sujet. Le 15 mai, c'est-à-dire dès le lendemain de la séance de l'Académie où Delambre avait lu sa première note, Cuvier s'adressa à Lenoir : il dicta sa lettre à un secrétaire, qui écrivit sur du papier avec en-tête de l'Institut; la signature seule est de Cuvier. Lenoir répondit sans retard, dès le 16 mai; la minute de cette réponse a été écrite par Lenoir sur la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> page en blanc de la lettre précédente, et c'est ainsi qu'elle a été conservée. Le remerciement de Cuvier, du 19 mai, est de sa main propre, sur papier libre.

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

« Paris, le 15 mai 1821.

« *Le Secrétaire perpétuel de l'Académie*  
» *A Monsieur Alexandre Lenoir.*

« Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien me dire ce que vous » pouvez savoir sur un fait qui peut contribuer à confirmer ou » à détruire l'authenticité de la tête envoyée dernièrement de

» Stockholm à Paris, et qui passait en Suède pour être celle de  
» Descartes. »

« Il s'agirait de savoir si, lorsque les restes de ce philosophe ont  
» été portés aux Petits-Augustins, il y avait une tête ou quelque  
» partie de la tête. »

« M<sup>r</sup> Berzélius, qui était à Paris lorsqu'on déposa ces restes à  
» Saint-Germain-des-Prés, entendit raconter à l'une des personnes  
» qui avaient été présentes à la cérémonie, que la tête ne s'y trou-  
» vait pas, et qu'on la croyait restée en Suède ; M. Delambre, qui  
» a vu et examiné ces restes, assure aussi que l'on n'y apercevait  
» [sic] aucun fragment reconnaissable de tête. »

« Cependant M. de Terlon, Ministre de France en Suède, qui s'oc-  
» cupa en 1666 de renvoyer ce dépôt en France, paraît avoir pris de  
» grandes précautions pour en assurer l'intégrité ; il faudrait qu'il  
» eût été trompé par les personnes qu'il chargea de l'emballage. »

« Quoi qu'il en soit, si la tête y était au moment dont je parle,  
» on ne pourrait plus croire à la réalité de l'opinion qui régnait en  
» Suède ; dans le cas contraire, on n'aurait, à la vérité, pas encore  
» levé tous les doutes, mais on aurait du moins ajouté une proba-  
» bilité de plus à celles que l'on a déjà. »

« Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien agréer l'assurance de  
» ma haute considération. »

« B<sup>on</sup> CUVIER. »

#### RÉPONSE.

« Paris, le 16 mai 1821.

*A M. le baron Cuvier.*

« Monsieur le Baron,

« Je m'empresse de répondre à la lettre que vous m'avez fait  
» l'honneur de m'écrire, relativement aux dépouilles mortelles  
» de René Descartes, déposées en 1667 dans l'Église Sainte-Gen-  
» viève de Paris, où elles sont restées jusqu'en 1792, époque où  
» cette basilique a été fermée au culte, conformément à une loi de  
» l'Assemblée législative. »

« En conséquence, MM. l'abbé Saint-Léger, Le Blond et moi,  
» nous nous sommes rendus dans l'Église pour y faire la recherche  
» du corps de Descartes ; et nous fîmes [sic] fouiller la terre auprès  
» du pilier, à droite en entrant, où était attaché le médaillon en  
» terre cuite et les inscriptions gravées sur marbre blanc, qui



» formaient le mausolée de Descartes. A très peu de profondeur en  
 » terre, nous trouvâmes les restes d'un cercueil de bois pourri et  
 » quelques ossements très frustrés [*sic*] et en très petite quantité,  
 » c'est-à-dire : une portion du *tibia*, du *fémur*, et quelques frag-  
 » ments d'un *radius* et d'un *cubitus*. »

« Je vous prie de remarquer, Monsieur le Baron, que ces frag-  
 » ments, au lieu d'être en double comme ils se seraient présentés  
 » si le corps eût été déposé là dans son entier, étaient uniques et  
 » isolés des autres parties du squelette, qui manquaient. Cependant  
 » nous avons trouvé une très petite partie d'un os plât, d'un tissu  
 » serré, qui nous a paru [*sic*] être un fragment du crâne, comme  
 » pourrait le présenter le *frontal*. Cette partie était si peu spon-  
 » gieuse, que j'en ai fait faire plusieurs bagues (ces bagues ressem-  
 » blaient à une agathe spongieuse) ; je les ai offertes à des amis de  
 » la bonne philosophie. Je n'affirme pas qu'elle soit précisément  
 » du crâne, mais elle en avait tous les caractères. Ce détail est  
 » seulement pour prouver la petitesse du morceau. »

« Tout ceci, Monsieur le Baron, confirme l'opinion qui existe  
 » encore en Suède, et le bruit qui s'y répandit lorsqu'on fit la remise  
 » du corps de Descartes au trésorier de France M<sup>r</sup> Dalibert ; on  
 » disait : *qu'il n'en avait qu'une partie ; que la plus considérable, et*  
 » *principalement la tête, était restée à Stockholm*<sup>a</sup>. Il est bon d'ob-

a. Constatons qu'on ne retrouve plus ici une assertion singulière, que Lenoir avait acceptée autrefois un peu légèrement. En 1806, au tome V de son *Musée des Monumens français* (que nous avons déjà cité, p. 612 et 613), il reproduit p. 74-75, le texte que nous avons donné, p. 614 : « N<sup>o</sup> 180. *Médaille*... » ; puis il y ajoute quelques lignes plus ou moins exactes sur le transport des restes de Stockholm à Paris en 1666-1667, et continue ainsi :

« L'officier suédois, chargé de cette commission, ouvrit secrètement la  
 » bière, et enleva le cœur de Descartes, qu'à son retour il cacha dans sa  
 » maison, et qu'on a trouvé, à la mort de cet officier, avec cette inscrip-  
 » tion : *Ce seroit offenser grièvement les dieux tutélaires de la Suède,*  
 » *que de rendre la plus noble partie de ce grand philosophe français à*  
 » *son ingrate patrie ; elle n'est pas digne de posséder un trésor si pré-*  
 » *cieux, ni de jouir d'un si grand bienfait de notre part. Qu'elle pleure*  
 » *la perte qu'elle a faite, pour peu qu'elle veuille l'honorer dans la*  
 » *mémoire des hommes.* » (Pages 75-76.)

Quelle invraisemblable anecdote ! Et comment, après seize à dix-sept ans de séjour en terre, aurait-on retrouvé intact le cœur d'un cadavre, qui n'avait pas été embaumé ? Mais peut-être Lenoir voulait-il dire le crâne, et non pas le cœur ? Voir le texte cité p. 623 ci-avant.

» server encore que le corps de Descartes, mort en 1650, fut trans-  
 » porté dans le cimetière de l'*Hôpital des orphelins* de cette ville,  
 » où il est resté seize ans en pleine terre. Déjà le squelette devait  
 » être fatigué, lorsqu'on en fit l'exhumation. »

« Reste à savoir maintenant, si la tête que l'on possède aujourd'hui à Paris, est véritablement celle de René Descartes ? Je le crois difficilement, d'après l'importance que les Suédois ont mis à la conservation des restes du grand homme ; il n'y a que le propriétaire de ce dépôt précieux, qui puisse dire comment il a fait pour se le procurer. Par la configuration de cette tête, si on la voit, on pourrait peut-être arriver à quelques éclaircissements ; je veux dire que, d'après les portraits de Descartes peints par Bourdon et Le Nain, que j'ai examiné [*sic*], la face doit être *courte*, *aplatie*, *carrée* ; les os de la *pommette*, par conséquent, un peu élevés et s'allongeant vers les *temporaux*. Ce serait une confrontation à faire. »

« Je parle ainsi, parce qu'ayant fait mouler la tête de La Fontaine, que j'ai eue entre les mains, je l'ai confrontée avec la tête du célèbre fabuliste français ; et j'ai < eu > la satisfaction de trouver partout les formes de la peinture semblables à celles de l'original que j'avais sous les yeux. »

« Je possède encore le plâtre de la tête de La Fontaine, il est facile de vérifier le fait ; cela pourrait servir d'autorité pour ce que je propose relativement à Descartes ; son portrait par Le Nain est au Musée du Roi. »

« Quoi qu'il en soit, Monsieur le Baron, permettez moi de ne rien décider sur une question, qui aurait lieu de nous plaire si on avait le droit à l'affirmative ; elle m'a procuré l'avantage de m'entretenir avec vous. J'y mêt [*sic*] donc beaucoup de prix. Il faut convenir que, si les grands hommes sont tracassés pendant la vie, il est du moins consolant à voir qu'après leur mort les nations se disputent l'honneur de posséder leur dépouille. »

« J'ai l'honneur d'être, avec des sentiments distingués, Monsieur le Baron, votre très humble et très obéissant serviteur,

« Le Chev. ALEXANDRE LENOIR. »

#### *Remerciement de Cuvier.*

« Monsieur,

» Je vous remercie de l'empressement que vous avez mis à répondre aux questions que j'avais pris la liberté de vous adresser,



» au sujet des ossements de Descartes. Ce que vous avez bien  
 » voulu me dire, relativement à La Fontaine, se rapporte entière-  
 » ment à ce qu'il m'a semblé observer sur la tête en question.  
 » Dans la comparaison que j'en ai faite avec le portrait de  
 » Descartes, les os du nez et de la pommette, l'os frontal, les  
 » orbites, et en général toutes les proportions de la face m'ont  
 » paru d'une ressemblance frappante; et l'authenticité de ce crâne  
 » me paraîtrait hors de doute, s'il ne lui manquait les marques  
 » d'avoir séjourné dans la terre. Il faudrait, d'après son état, qu'il  
 » eût été pris avant la première inhumation : ce qui ne s'accorde  
 » pas avec les traditions de Suède sur le moment où s'exécuta la  
 » soustraction. Cependant, Monsieur, si vous voulez l'examiner  
 » vous-même, vous pourriez nous aider à constater les ressem-  
 » blances dont je viens de parler, d'une manière encore plus  
 » précise; et pour peu que vous y preniez intérêt, je tiens ce crâne  
 » à votre disposition. »

« Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute  
 » considération. »

« B<sup>on</sup> CUVIER. »

« Paris, 19 mai 1821. »

Tels sont tous les documents que nous avons pu recueillir sur la question. Nous ne prétendons pas la résoudre, pas plus que bien d'autres questions relatives à Descartes. Nous ferons toutefois deux remarques sur le crâne conservé au Museum. Il a d'abord une coloration rouge, provenant sans doute de la terre où il a séjourné; ne pourrait-on rechercher et étudier la nature du sol dans l'ancien cimetière de Stockholm, où Descartes fut enterré? En outre, ce crâne présente une particularité assez caractéristique du sinus frontal au-dessus de l'œil gauche. Seulement quelle créance peut-on ajouter à une prétendue « relique », dont il est fait mention, pour la première fois, juste cent ans après la mort du personnage de qui elle serait censée provenir?

---

## INDEX DES NOMS PROPRES<sup>a</sup>

- ADAM STUART : 344.  
ÆMILIUS : 288, 330.  
ÆNESIDÈME : 131.  
AGRIPPA (H.-C.) : 31.  
AIGUILLON (Duchesse d') : 236, 301.  
ALIBERT (Pierre d') : xvi, 470, 554, 594-607, 626.  
ANAXAGORE : 299, 490.  
ANNE D'AUTRICHE : 524.  
ANSELME (Saint) : 134, 137, 137-138, 321.  
APOLLONIUS : 222, 259-260.  
*Arckenholtz* : 607, 623-624.  
ARIOSTE (L') : 521.  
ARISTOTE : 26, 32, 83, 85, 135, 175, 200, 204, 228, 241, 246, 366, 375, 395, 414, 487, 506, 508, 528.  
ARNAULD (Antoine) : 295-297, 308, 318, 322, 442, 443, 467.  
AUGUSTIN (Saint) : 296.  
AUSONE : 21, 49-50.  
AUVERGNE (Gaspard d') : 7.  
AUZOUT : v, 448, 472, 475, 604.  
AUAUGOUR (Louis d') : 13. *Voir DESCARTES* (Anne).  
AUAUX (Comte d') : 469.  
BACON (Francis) : 478-479, 581-582.  
BAERLE (Gaspard van) : 71, 294, 311-312.  
BAGNO (Guidi di) : 95, 238-239, 362.  
BAILLET (Adrien) : iii-ix, x, xvi, 1, 2, 4, 24-25, 32, 35, 36, 37, 38, 48, 60-61, 62, 63, 64, 69, 70, 95, 96-97, 287, 438, 439, 458-459, 462, 469, 507, 515, 543, 544-545, 546, 546-547, 549, 550, 552.  
BALZAC (Guez de) : 22, 40-41, 70-71, 71, 79-81, 226, 297, 360, 463-464, 490-491, 506, 514, 521, 584.  
BAN (DU) : 344.  
BANNIUS (J.-A.) : 122, 232, 234, 286, 290-292, 304, 482.  
BARBERINI (Cardinal) : 239.  
*Barbier* (A.) : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 42-43, 44, 563-564.  
BARDE (Le P. de La) : 300.  
BARNEVELDT : 342.  
BASSECOURT (M. de La) : 244.  
BASSON (Sébastien) : 83, 84.  
BEAUGRAND (Jean de) : 215-217, 251-253, 259, 268, 277, 280.  
BECK (David) : xvii-xviii, 545-546.  
BEECKMAN (Isaac) : x, 4, 35, 44-45, 45-46, 61-62, 99, 107, 122, 123, 129, 219, 273.  
BERLIKUM : 275.  
*Bersot* (Ernest) : 325.  
BÉRULLE (Cardinal Pierre de) : 64, 94-95, 95-97, 184.  
*Berzelius* : 617-619, 623-625.  
BITAULT (Jean) : 86, 241, 556.

a. Sont écrits *en italiques* les noms de savants et d'érudits, qui, au xviii<sup>e</sup> et au xix<sup>e</sup> siècle, ont publié des documents sur Descartes.



- BLANCHARD (François) : 601-602, 605.  
 BLAEU (Willem) : 182.  
 BLOEMAERT : 122, 232, 290-292, 482, 546.  
 BOLOGNETI (Nonce) : 239.  
 BONNÈL : 282.  
 BOREL (Pierre) : VI, VII, 6, 42, 60-61, 61, 69, 99, 208, 549, 563.  
 BORNIIUS : 450.  
 BOSSUET : 33, 323, 398, 557.  
 BOSWELL (William) : 286, 479.  
 BOUCHARD (J.-J.) : 171.  
 BOUEXIC (Claude DU) : 435.  
*Bougerel* : 564.  
 BOULLIAUD (Ismaël) : 172, 261, 284-285, 381, 488, 508.  
 BOURDIN (Le P.) : 303-306, 313, 327-328, 328-329, 329, 331, 341, 356, 357, 362, 364, 441, 515.  
 BOURDON (Seb.) : XVIII, 627.  
 BOXHORNIIUS : 487, 591-592.  
 BRANDEBOURG (Famille électorale de) : 401, 422-423.  
 BRASSET : X, XI, 18, 104, 109, 118-121, 167, 339, 347, 404-405, 407-408, 422, 422-423, 424-425, 462, 472, 473-475, 486-487, 515, 518, 532, 533-534, 534, 543, 550.  
 BRÉGY (Comte DE) : X, 518, 540-541, 544.  
 BROCHARD (Aymé) : 5, 6, 7.  
 » (Jeanne) : 4, 5, 9, 10, 14, 15, 42.  
 » (Jeanne), dame d'Archangé : 42, 43.  
 » (René) : 4-5, 6, 69.  
 » (René), Sr des Fontaines : 5, 37.  
 BRUN : 391.  
 BRUNO (Giordano) : 65, 83, 139, 319, 380-381.  
*Budé (Eugène de)* : 116, 565-567.  
 BURGERSDIJK : 124, 344.  
 BURMAN (Frans) : 305, 384, 483-484, 578.  
 CABEI (Le P.) : 393.  
 CALVIN : 405.  
 CAMPANELLA : 65, 83, 178, 593.  
 CARCAVI (Pierre DE) : 453-454, 461-462, 476-477.  
 CARDAN : 219.  
 CATERUS (Joannes) : 289, 291-292, 294, 302, 308, 318, 320, 372.  
 CATHERINE DE BRANDEBOURG : 422-423.  
 » DE LORRAINE : 169.  
 CAVENDISH : 295, 477-478.  
 CHANDOUX : 95.  
 CHANUT (Famille) : 512-514, 534, 537, 539.  
 CHANUT (Pierre) : III, V, XI, 15, 36, 55, 78, 100, 201, 376, 417, 426, 428-429, 447, 452, 462, 466, 473, 474, 484, 489, 491, 500, 510, 511-554, 558, 585-594, 595-597, 603, 606, 607.  
 CHAPELAIN (Jean) : 22, 463, 491, 508, 543, 544.  
 CHARLES I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre : 286, 427-428.  
 CHARLES-LOUIS, électeur palatin : 423, 427, 528.  
 CHARLET (Le P. Étienne) : 20, 33, 237, 336, 363, 364, 365-366, 366-367, 441, 556-557, 564-565.  
 CHARNACÉ (Hercule DE) : 117.  
 CHARRON (Pierre) : 57, 131, 436.  
 CHASTELLIER (Le P.) : 19-20, 565.  
*Châteaugiron* : 12, 608-610.  
*Chénier (Marie-Joseph)* : 610.  
 CHERBURY (Herbert DE) : 286.  
 CHOHAN (Marguerite), dame de Kerleau : 12.  
 CHRISTINE, reine de Suède : 28, 376, 424, 426, 428-429, 489, 510, 511-514, 520-554, 585-587, 589, 591, 592, 593, 598, 600-601, 603-604, 606.  
 CICÉRON : 22.  
 CIERMANS (Le P.) : 168, 239, 242-243.  
 CLAUBERG (Joh.) : 577-582.  
 CLAVES (Étienne DE) : 86, 556.  
 CLAVIUS (Le P. Christ.) : 23, 28, 580-581.  
 CLERSÉLIER (Claude) : IV, V, IX, 125, 271, 359, 375, 410, 429, 437, 445, 448, 463, 469, 475-476, 489, 514, 550, 552, 598, 601-605.

- COLBERT : 597-600.  
 COLOMB (Christophe) : 242-243.  
 COLVIUS (Andreas) : 122, 294, 338, 356, 357, 389, 407, 485-486.  
 CONDÉ : 471.  
*Condorcet* : 609-610, 613-614.  
 CONDREN (Le P. Charles DE) : 41, 294.  
 CONRART : 536.  
 COPERNIC : 68, 165, 177, 179, 362, 364, 377, 381, 382, 508.  
 CORNEILLE (Pierre) : 75, 403, 424, 505-506.  
 COTIN (Abbé) : 397-398.  
 COURCELLES (Étienne DE) : 121, 236.  
 CRENAN (M<sup>r</sup> DE) : 447.  
 CUES (Nicolas DE), cardinal : 523.  
 CUREAU DE LA CHAMBRE (Marin) : 490, 491, 490-491.  
*Cuvier* : 617-619, 622, 624-628.
- DALIBRAY : 584-585.  
 DEBEAUNE (Florimond) : XI, 225, 248-249, 255-256, 268-270, 283, 438.  
 DEDEL : 275.  
*Delambre* : 612, 617, 619-625.  
 DEMATIUS : 341.  
 DEMOCRITE : 366, 395.  
 DESARGUES (Girard) : XI, 225, 249-250, 261, 271.  
 DESBARREAUX (Jacques Vallée Sr) : 77, 79, 359, 360.  
 DESCARTES (Anne), dame d'AVAUGOUR :  
 II, 13, 432, 439.  
 » (Catherine) : II, 13, 15, 552.  
 » (Francine) : 120, 125, 126, 287-288, 337, 434, 573-577.  
 » (Jeanne), dame DU CRÉVIS :  
 9, II, 12, 15-16, 39, 42, 432, 439.  
 » (Joachim), DE CHAVAGNE :  
 IV, II, 13, 70, 432, 433-434, 439.  
 » (Joachim), père : 4, 6, 7, 9, 10, 37-38, 40, 42, 70, 432, 433-434, 563, 564.  
 » (Pierre), grand-père : 4, 6, 8, 40, 410-411, 499.  
 » (Pierre), DE LA BRETAIL-  
 LIÈRE : IV, 6, 9, II, 12, 15, 40, 44, 70, 71, 432, 438, 439, 564, 608.
- DESCHAMPS : 282, 391.  
 DESMARETS (Henri) : 578-580.  
 DESMARETS (Samuel) : 105, 121, 334-335, 336, 340, 346, 577-580.  
 DIEU (Louis DE) : 121.  
 DIGBY : 286.  
 DINET (Le P.) : 33, 303, 310, 336, 341, 357, 363, 364, 441, 556, 565.  
 DOMINIS (Marc-Antoine DE) : 65.  
 DOUNOT (Didier) : 278-280.  
*Duhem (Paul)* : 251-258.  
*Duker (C.-A.)* : XII, 330.  
 DU LAURENS : 486-487, 487-488.  
 DUREL (Le P.) : 299, 302, 303.  
 DU RYER : 522, 537-538, 547-548, 548-549, 551.
- ÉDOUARD, prince palatin : 405, 421-422.  
 ELICHMAN (Jean) : 107, 287.  
 ÉLISABETH (Princesse) : 15, 16, 60, 305, 350, 401-431, 435, 447, 459, 479, 485-486, 489-490, 491, 500-501, 528, 529, 532, 533, 575, 593.  
 ÉLISABETH, reine de Bohême : 402, 404-405, 423-425.  
 ELLEQUENS (Le P.) : 104, 301, 546.  
 ELZEVIER (Les) : 101, 169, 182, 218, 285, 303, 304, 327, 338, 357, 435.  
 ÉPIPURE : 414-415, 437, 528.  
 ESTRÉES (César D') : 450-451, 452, 582-583.
- EUCLIDE : 262.  
 EUSTACHE DE SAINT-PAUL : 23, 134, 135-136, 158-159, 204-205, 355, 356, 368-369, 372, 373, 374, 390, 492.  
*Everat (Édouard)* : 517.
- FABERT (Abraham) : 507-508.  
 FABRI (Le P. Honoré) : 365-366, 376.  
 FAULHABER (Johann) : 47-48, 49, 50.  
 FÉNELON : 557.  
 FERDINAND, Empereur : 47, 556.  
 FERMAT (Pierre DE) : 222-223, 224, 251, 260-267, 272, 282, 298, 470, 476, 477, 479.  
 FERRAND (Claude) : 4.  
 » (Famille) : 4, 5, 8, 40.



- FERRIER : 90, 107, 188, 470.  
 FIEUBET : 597, 605, 614.  
 FLEMMING (Claudius) : 531-532.  
 FONSECA (Le P.) : 23.  
 FONTANA : 250.  
 FONTANIER (Jean) : 82, 556.  
 FOREEST (Jan van) : 482.  
 FOUCHER (Abbé) : 601.  
*Foucher de Careil* : 406, 429.  
 FOURNET (Le P.) : 240, 245.  
 FOURNIER (Le P. Georges) : 7, 85,  
 165-166, 186, 187-188, 189-190, 200,  
 202-203, 206-207, 237, 238, 250-  
 251, 363, 364, 393.  
 FRANÇOIS (Le P. Jean) : 376.  
 FREDERIC, roi de Bohême : 60, 401-  
 402.  
 FREDERIC-HENRI, de Nassau : 335,  
 339, 347, 350, 568, 569-570, 572.  
 FREINSHEIM : 526, 527, 528, 532, 533,  
 542, 543.  
 FROMONDUS : 168, 240-241, 246, 575.  
  
 GAIGNIÈRES : 470-471.  
 GAFFAREL (Jacques) : 178.  
 GALIEN : 241.  
 GALILÉE : 29, 30, 66-68, 69, 101, 146,  
 164, 165-179, 189, 224, 246, 254,  
 256, 285, 306, 309, 362, 386, 387,  
 388, 397, 452, 480, 556.  
 GARASSE (Le P.) : 81-82, 82-83.  
 GASSEND (Pierre) : 84-85, 123, 133,  
 166, 170, 201, 297-299, 302, 306,  
 308, 313, 315, 320, 322, 324, 372,  
 389, 391, 418, 429-431, 436-437,  
 448-451, 453, 468, 471, 514, 564,  
 583.  
 GIBIEUF (Le P.) : 93-94, 293, 294,  
 300, 302, 328.  
 GILBERT (William) : 393.  
 GILLOT (Jean) : 225, 233, 262, 264,  
 470.  
 GIRARD (Albert) : 593.  
 GOLIUS : 106, 108, 164, 194-196, 209,  
 225, 275, 344, 486.  
 GONZAGUE (Anne de). Voir ÉDOUARD,  
 prince palatin.  
 GRANDAMY (Le P.) : 32, 393, 438.  
*Grandmaison (L. de)* : 1-6, 9, 14, 15.  
  
 GRASSI (Le P.) : 388.  
 GRISON (Curé) : 2.  
 GUIRAUD (David) : 282.  
 GUSTAVE-ADOLPHE, roi de Suède :  
 511.  
 GUSTAVE III : 609.  
 GUTSCHOVEN (Girard van) : 470.  
  
 HABERT : 583-584.  
 HAESTRECHT (Godefroid de) : 113,  
 225.  
 HALS (Frans) : xvi, xviii, 101, 546.  
*Hamy (Le P.)* : 557.  
 HARDY (Claude) : 261, 271.  
 HARVEY : 157, 493.  
 HEEREBOORD (Adrien) : 110, 344, 346,  
 349, 356, 479.  
 HÉLÈNE X... : 125, 231, 573-577.  
 HENRI IV : 19, 28, 29.  
 HEYDANUS : 110, 344, 376, 483, 578.  
 HIPPOCRATE : 410.  
 HOBBS : 295, 308, 436, 448, 468,  
 477.  
 HOGELANDE : 110, 344, 533.  
 HOOFT : 113.  
 HOOLCK (Van der) : 113.  
 HORACE : 21.  
 HORTENSIUS : 108, 189-190, 195-196,  
 480.  
 HUBNER : 302-303.  
 HUET (Daniel) : 380.  
 HUYGENS (Christian) : 49, 116, 195-  
 196, 261, 272, 358, 375, 376, 377,  
 457, 485, 487-488.  
 HUYGENS (Constantia) : 114.  
 HUYGENS (Constantin) : x, 6, 106, 113-  
 114, 121, 122, 164, 182-183, 189-  
 190, 195, 195, 233, 241, 249, 251,  
 253, 272, 276, 280, 286, 293-294,  
 303, 304, 311-312, 339, 342, 343,  
 350, 358, 392, 393, 408-409, 431,  
 449, 456, 485, 486, 486-487, 490,  
 553, 574-575, 593-594.  
 HYPERASPISTES : 302.  
  
*Jacquet (Achille)* : xv, xvi.  
 JANSSEN (Zacharias) : 186-187.  
 JOHNSON : 350.

KEPLER : 152, 193, 201, 381.  
 KIRCHER (Le P.) : 393.  
 Korteweg (D.-J.) : XII, 194.

LABADIE (Jean) : 405.  
 LA BARRE : 75.  
 LA BRUYÈRE : 475, 555.  
 LA CHAMBRE. Voir CUREAU.  
 Lachèvre (Frédéric) : 75, 78, 80, 81.  
 LACOMBE (Le P.) : 282.  
 LALLEMANT (Le P.) : 600-602, 605, 614.  
 Lanson (G.) : 505.  
 LA MARE (Philibert DE) : 406-407, 541, 550, 552.  
 LA FONTAINE : 323, 360.  
 LA THUILLERIE. Voir THUILLERIE.  
 LAUNOY (Abbé DE) : 451, 452, 582-583.  
 LE CONTE : 384.  
 LEGRAND (J.-B.) : IV.  
 LEIBNIZ : 49, 195.  
 LEMANN (Cornelis) : 335.  
 L'EMPEREUR (Constantin) : 110.  
 LE NAIN : XVIII, 627.  
 Lenoir (Alexandre) : XVIII, 612-614, 617, 624-628.  
 LESDIGUIÈRES : 68.  
 L'ESPINAY. Voir PHILIPPE, prince palatin.  
 LE VASSEUR D'ÉTOILES : V, 72-74, 278, 550, 587-588.  
 LE VAYER : 57.  
 LEUNESCHLOSS : 581-582.  
 LIONNE (Hugues DE) : 596-597, 599.  
 LIPPERHEY : 186-187.  
 LIPSTORP : V, VI, 20, 24, 46-47, 50, 89, 106-107, 109, 389, 462, 476, 550.  
 LOMBARD (Pierre) : 297.  
 LOUIS XIII : 99, 103, 117, 418-419, 555.  
 LOUIS XIV : 473, 555, 597, 599, 602, 606, 607.  
 LOUISE-HOLLANDINE, princesse palatine : 408, 423.  
 LUCRÈCE : 149.  
 LUILLIER : 123, 514-515.  
 LULLE (Raymond) : 31.

MACHIAVEL : 7, 403, 426.

MAGNI (Le P.) : 518-519.  
 MAIRE (Jan) : 125, 182, 184, 185.  
 MALAPERT (Le P.) : 387.  
 MALEBRANCHE : 96-97, 557.  
 MALHERBE : 76, 82.  
 MAQUETS : 244-245.  
 MARESIUS. Voir DESMARETS.  
 MAROLLES (Abbé DE) : 451.  
 MARTIGNY (M<sup>r</sup> DE) : 463.  
 MAURICE (Prince) de Nassau : 40, 60, 573.  
 MAURIER (DU) : 249.  
 MAXIMILIEN, duc de Bavière : 60.  
 MAZARIN : 462, 472, 525-526, 527, 530, 541, 555.  
 MÉLIAN : 439.  
 Mercier : 612.  
 MERSENNE (Le P.) : X, 37, 38, 51, 81, 86-87, 89, 91, 92, 131, 134, 137, 139, 140, 142, 163, 166, 170, 172-174, 181, 183-184, 185, 188-189, 199, 232, 233-234, 238, 247, 250-252, 253, 255, 258, 263, 264, 267-271, 277-278, 280, 283-284, 286, 289, 293, 294-295, 296-297, 300, 301, 304-305, 309-310, 320-321, 327, 341, 354, 355, 362, 367, 439, 440, 448, 452-456, 459, 472, 477, 490, 519.  
 MESLAND (Le P.) : 438, 442-445, 467.  
 MESMES (J.-A. DE) : 607-608.  
 METIUS (Jacques) : 186-187, 187-188.  
 MEYSSONNIER : 281.  
 Milhaud (G.) : 194.  
 MILTON : 133.  
 MOÏSE : 144.  
 MONTAIGNE : 19, 20, 63-64, 131, 163, 199-200, 226, 415, 436, 478.  
 MONTIGNY (René DE) : 583-584.  
 MONTMORT (Habert DE) : 468, 469, 604.  
 MORI (Abraham DE) : 121, 593.  
 MORIN (Anne), dame Descartes : 10-11.  
 MORIN (J.-B.) : 86-87, 90, 170-171, 246-247.  
 MORUS : 478, 489, 580.  
 MOSNIER : 376.  
 MYDORGE : V, 38, 89-90, 188, 194, 214, 261, 271, 327, 448.  
 MYLON (Cl.) : 487.



- NASSAU (Famille DE) : 401-402, 423.  
 NAUDÉ : 66, 166, 362, 471, 526, 527.  
 NEWCASTLE (Marquis DE) : 448, 463, 468, 477-478.  
 NICÉRON (Le P.) : 188.  
 NOËL (Le P.) : 23, 32, 237, 366, 556, 565.  
  
*Ojardias (Albert)* : 517.  
 OVIDE : 21, 149.  
 OXENSTIERN : 489.  
  
 PAILLEUR (Le) : 584-585.  
 PALATINE (Famille) : 401-402. *Voir* Charles-Louis, Édouard, Élisabeth (mère et fille), Frédéric, Louise-Hollandine, Philippe, Sophie.  
*Pallandt (Baron de)* : 429.  
 PAPPUS : 109, 209, 214, 223.  
 PASCAL (Blaise) : 23, 132-133, 163, 315, 395, 410, 417, 449, 451, 452-457, 487, 488, 506, 547, 583.  
 PASCAL (Étienne) : 219, 224, 261, 452, 455-456.  
 PATIN (Guy) : 103, 362, 460-461, 471.  
 PEIRESC : 90, 171, 192, 239.  
 PELAGE : 346.  
 PENN (William) : 406.  
 PÉRIER (Florin) : 453, 456.  
 PERRON (René Descartes, DU) : 44, 343, 563.  
 PETIT (Pierre) : 247-248, 249, 250, 452, 519, 544, 604.  
 PETRONE : 22.  
 PHILIPPE, prince palatin : 408, 422-425.  
 PIBRAC : 402-403.  
 PICOT (Abbé) : xvi, 75, 359-360, 361, 366-367, 395, 396, 435, 438, 440, 447, 469, 475, 489, 533, 552, 598.  
 PLATON : 395, 487.  
*Planström* : 619, 624.  
 PLEMPIUS : 107, 124, 168, 225, 231, 239-243, 245, 292.  
 PLEMP (Peter) : 292.  
 POISSON (Le P.) : iv, 174-177, 197.  
 POLLOT (Alphonse DE) : x, 116-117, 131, 233, 241, 339, 342, 357, 361, 393, 408, 409, 411, 413, 434, 553, 567-575.  
 POLLOT (Jean-Baptiste DE) : 116-117, 409.  
 POMPONNE : 596-597.  
 PORLIER : 36, 484, 515, 516-517, 547.  
 PORTA (J.-B.) : 31, 193, 207-208.  
 POURCHOT (Edme) : 608.  
 PTOLÉMÉE : 165, 380.  
 PUY (J. DU) : 90, 102, 103, 104, 184, 192, 440.  
 PYRRHON : 131.  
  
 RACAN : 76, 82.  
 RACINE (Jean) : 360.  
 RACONIS (Abra DE) : 205, 355, 356, 492-493.  
 RAEY (Jean DE) : v, 376, 377.  
 RAMUS : 344.  
 RÉAUX (Tallemant DES) : 41, 360, 408.  
 REGIUS : 112, 160, 242, 289, 329, 330-331, 344, 349, 350, 411, 440, 493.  
 REMBRANDTSZ (Dirck) : 470, 480-481.  
 RENERI : 112, 113, 122, 124-125, 145, 225, 233, 330, 345.  
*Reizius (G.)* : xvii, 546.  
 REVIUS : 345, 346, 347, 349.  
 REY (Jean) : 380-381.  
 RHEITA (Antoine DE) : 389-390.  
 RICHELIEU : 117, 175, 236, 250, 301, 462, 555.  
 RICHEOME (Le P.) : 27-28, 41-42.  
 RIVET (André) : 241, 277, 449, 450, 461.  
 ROBERVAL : 224, 254-255, 260-261, 264-271, 277, 398, 452, 456, 468, 476-477, 488.  
*Rochemonteix (Le P. Camille)* : 19, 23, 26-29, 177, 565.  
 ROGIER (Pierre) du Crévy : 12, 39.  
 ROHAULT (Jacques) : 446, 601, 604, 605.  
*Ropartz (Sigismond)* : 1, 6, 7, 9, 10, 15, 39.  
 ROSAY (Dame DU) : 70, 75.  
 ROTEN ou ROTH (Peter) : 47-48.  
 RUBIUS : 355.  
  
 SACY (Sylvestre de) : 610.

SAIN (Famille) : 5, 14, 15, 42.  
 SAINT-CYRAN (Abbé DE) : 467.  
 SAINTE-CROIX (Jumeau DE) : 263.  
 SARRAZIN : 571-574.  
*Saulnier (Frédéric)* : 1, 10, 11-13.  
 SAUMAISE : XI, 3, 6, 101-103, 104, 107, 169, 184, 284-285, 336, 344, 354, 406-407, 460, 460-461, 463-464, 536, 542, 593.  
 SAUZAY (Anne) : 7.  
 SCHEINER (Le P.) : 189, 191-192, 385-388.  
 SCHICKHARDT : 298.  
 SCHLUTER (Henry) : 470.  
 SCHOOCK (Martin) : 241, 332, 334, 338, 340, 346.  
 SCHOOTEN (Frans), fils ; XVI-XVII, 1-2, 109, 182, 225, 236, 344, 357, 376, 377, 405, 485.  
 " " , père : 109, 182, 275, 344.  
 SCHOTANUS : 275.  
 SCHURMAN (Anne-Marie DE) : 233-234, 406, 407.  
 SÉGUIER (Pierre) : 184, 250, 490, 584.  
 SÉNÈQUE : 414-415, 426.  
 SÉNÈQUE LE TRAGIQUE : 21.  
*Sergel (Tobias)* : 609.  
 SERVIEN (Abel) : 118, 347, 530.  
 SEXTUS EMPIRICUS : 131.  
 SILHON (Jean DE) : 93, 142-143, 297, 463, 463-466, 584.  
*Silvestre de Saci* : 610.  
 SNELLIUS : 108, 194-196.  
 SOCRATE : 395, 490, 553.  
 SOLY (Michel) : 301, 303, 327.  
 SORBIÈRE : 111, 429-430, 431, 435-438, 448-449, 450, 451, 456, 468, 541, 549, 550, 552.  
 SOPHIE (Princesse) : 403, 556.  
 SPINOLA : 40.  
 STAMPIOEN : 272-280, 485.  
 STEVIN : 254-255, 262.  
*Strowski (Fortunat)* : 226, 466.  
 SUAREZ : 302, 292-293, 296-297.  
 SURCK (Anton VAN) : 127.  
*Swarte (Victor de)* : 406, 431.  
  
*Tamiqey de Larroque* : 66.

TALLEMANT. Voir RÉAUX.  
*Tannery (Paul)* : 211, 214, 217, 219, 223, 278.  
 TARDE (Jean) : 66-68, 191-192, 193, 194-195, 206-207, 386, 386-387.  
 TELESIO : 83.  
 TENNEUR (Le) : 451, 456, 459.  
 TEPELIUS : VI.  
 TERLON (Chevalier DE) : 554, 595-600, 604, 619-620, 624, 625.  
 THÉOPHILE. Voir VIAU.  
 THIBAUT (Gabriel) : 376, 380.  
 THOMAS (Saint) : 26, 134, 135, 309, 320, 323.  
 THUILLERIE (Coignet DE LA) : 104, 117-118, 339, 340, 342, 343, 520, 521, 525, 534, 536, 543.  
 THOU (M<sup>r</sup> DE) : 440.  
*Thouverex (E.)* : 1.  
 TOLEDO : 23, 355.  
 TORRICELLI : 452, 519.  
 TOUCHELAYE (DE LA) : 75, 438.  
 TRIGLANDIUS : 344, 346, 347.  
 TRONCHET (Dame DU) : 287-288.  
 TYCHO-BRAHÉ : 152, 179, 364, 373, 377, 381, 388.  
  
 URBAIN VIII : 65.  
  
 VALARI : 586.  
 VALOIS (Le P.) : 445, 446.  
 VALOIS (Jacques DE) : 281-282.  
 VANINI : 82-83, 83, 337-338, 556.  
 VATIER (Le P.) : 237-238.  
 VÉRON (Le P. François) : 23, 27, 237, 566-567.  
 VESPUCCI (Americo) : 29.  
 VIAU (Théophile DE) : 76-81, 85, 521, 556.  
 VIÈTE (François) : 23, 209, 210, 211-219, 262.  
 VILLEBRESSIEU (Étienne DE) : VII, 90, 287.  
 VILLIERS : 280-281.  
 VILLON (Antoine) : 86, 241, 252, 556.  
 VIRGILE : 21.  
 VIQUÉ (Le P. François) : 518-519, 538-540, 546, 552, 598, 603.



VOËT (Gisbert et Paul) : 121-122, 122,  
304, 330-341, 343, 344, 346, 357,  
406, 406-407, 435, 509.

VOISIN (Le P.) : 77-78.

VORSTIUS : 109-110, 344.

VOSSIUS (jeune) : 542

Waard (C. de) : 185, 187, 566.

WAESBERGE (Jan van) : 333.

WAESSENAER : 274-280.

WAGEN (VAN DER) : 225.

WENDELIN : 225, 362.

WILHEM (David Le Leu de) : 114,  
115, 276, 410, 438, 439, 515.

WULLEN : 531, 550.

ZÉNON : 414-415, 528.

## INDEX DES MATIÈRES

---

- Académie (Projet d'une) : 547.  
Admiration : 32, 197-198, 207-208, 390, 504-505. *Voir* Générosité.  
Aimant : 393-394.  
Algèbre : 23-24, 52-54, 211-214, 215-220, 278-279.  
Allemagne (Séjour en) : 46-50, 59-60, 62, 427.  
Ambassadeurs de France à La Haye : 117-121, 339, 340, 343, 347-348. *Voir* Charnacé, La Thuillerie, Servien (et aussi Brasset).  
Ame (Nature de l') : 77, 93, 142-143, 163-164, 304, 315-316, 416, 418, 552, 554.  
Amérique : 29, 242-243, 317, 442.  
Amitiés en Hollande : 106-117. *Voir* Bannius, Beeckman, Bloemaert, Colvius, Elichman, Golius, Haestrecht, Hogelande, Hoolck, Hortensius, Huygens, Plempius, Regius, Reneri, Schooten, Van Surck, Vorstius, Wilhem : 342-343.  
Amour (Passion de l') : 500, 501-502, 507, 519-522. *Voir* Désir et Générosité.  
Amourette : 16-17.  
Amsterdam (Séjours à) : 100, 107-108, 123, 124-125, 239, 515.  
Anatomie. *Voir* Dissection.  
Anglais (Descartes et les) : 286-287, 477-479. *Voir* Bacon, Cavendish, Digby, Gilbert, Harvey, Hobbes, Morus, Newcastle.  
Animal (Formation de l') : 156-157, 499-500.  
*Animaux (Traité des)* : 491.  
Arc-en-ciel : 185, 198, 199.  
*Ars Magna* de Lulle : 31.  
Arts et métiers (École d') : 470.  
Astronomiques (Observations) : 29-30, 66-68, 386-390, 479-481.  
Athéisme (Accusation d') : 82-83, 330-331, 337-338, 484, 517, 554.  
Automate. *Voir* Machine.  
Avalanches : 68-69.  
Avocat (Descartes) : 482-483.  
Ballet : 28, 542-544.  
Baptême : 2, 125.  
Bataille de Prague : 60-61, 401, 555-556.  
Bavière (Séjour en) : 59-60.  
*Bible* : 26, 308-309, 341.  
Bien (Souverain) : 414-415, 490, 527-529.  
Biens de famille : 14-15, 42-43, 62-63, 434-435, 549.  
Bohême (Séjour en) : 60-61, 401.  
Boutades : 70-71, 308-309.  
Bréda (Séjour à) : 35, 44-45.  
Bretagne (Séjours en) : 62, 71, 73-74, 99, 438-439, 447.  
Campagne (Amour de la) : 17-18, 125-128, 231-232, 233, 287, 475-476, 482-483.  
Catholicisme en Hollande : 103-105, 482.  
Causes efficientes : 318-319.  
Causes finales : 320, 523-524.



- Cérémonies (Goût des) : 28, 29-30, 63, 64-65, 471-472.  
 Certitude : 132-133, 133-138, 142-144, 323-325, 395-399, 557-558.  
 Cerveau : 161.  
 Chaleur : 147, 391.  
 Chimistes (Principes des) : 392-393.  
 Ciel (Explication du) : 379-390. *Voir* Principes (3<sup>e</sup> partie).  
 Circulation du sang : 493.  
 Cœur (Mouvement du) : 157-158, 241-242, 493.  
 Collège de La Flèche : 19-21, 39, 438, 440, 447, 484, 564-565. *Voir* Charlet, Dinet, Fournier, Grandamy, Noël, Véron.  
 Comédie (Projet de) : 544-545.  
 Comètes : 151, 155, 387-389.  
 Conarion. *Voir* Glande pinéale.  
 Condamnation de Galilée : 165-179, 239, 306-307, 480, 480-481, 556.  
 Confréries de la Vierge : 23, 27, 334-336.  
 Coniques (Sections) : 89-90, 188-190, 191, 223-224, 249-251. *Voir* Lunettes.  
 Consolation (Lettres de) : 71, 427-428, 434. *Voir* Colvius, Elisabeth, Huygens, Pollot.  
 Conversion (Essais de) : 345-346, 404-405, 421-422, 516-517, 532-533, 546.  
 Corps (Essence du) : 140-141, 322-323, 437-438, 468.  
 Correspondance avec Mersenne, etc. : 233-235, 280-286.  
 Courbes (Nature des lignes) : 220-223.  
 Crâne de Descartes : 617-628.  
 Création (Dogme de la) : 139-140, 150-151, 364-365.  
 Cube (Duplication du) : 90, 208-209, 219.  
 Désir : 500, 502-504, 507.  
 Deuils de Descartes : 432-434, 471-472.  
 Deventer (Séjour à) : 112, 113, 124-125, 166, 345.  
 Deventer (École illustre de) : 113.  
 Dieu (Existence de) : 93, 132-138, 226-227, 316-319, 320-322, 464-466.  
 Dioptrique : 31, 182, 183, 185-197, 519.  
 Discours de la Méthode : 181-185, 226-230.  
 Dissection : 22, 40, 126, 233, 241-242, 495, 499-500.  
 Douai (Université de) : 168, 243-244, 244-245.  
 Doute (méthodique) : 130-133, 313-315, 395-396.  
 Duel : 75, 418-419.  
 Egmond (Séjour à) : 126-128, 475-488.  
 Éléments (Quatre) : 391-392.  
 Emploi (Recherche d'un) : 69-70, 461-462.  
 Endegeest (Séjour à) : 126, 436, 487.  
 Enfance de Descartes : 16-18.  
 Épitaphes de Descartes : 554, 589-592, 606-608.  
 Équations (Nature des) : 215-220.  
 Erreur principale : 146-147, 227, 314-315, 412, 420-421.  
 Erreur (Théorie de l') : 319-320, 371. *Voir* Liberté.  
 Escrime : 28.  
 Essais de la Méthode. *Voir* Dioptrique, Météores, Géométrie. 2<sup>e</sup> édit., 235-236 ; traduction latine, 236. *Voir* Discours de la Méthode.  
 Établissement (Projets d') : en France, 531 ; en Suède, 547-549.  
 Étendue et Matière : 148, 149, 437-438, 468. *Voir* Physique et Mathématique.  
 Étoiles : 151.  
 Études au Collège : 21-26, 484. *Voir* Collège de La Flèche.  
 Étudiant (Descartes) : 35, 39-40, 272-273 (Poitiers), 123 (Franeker), 124 et 566 (Leyde).  
 Eucharistie (Explication de l') : 96-97, 297, 307, 442-447.  
 Existence (Problème de l') : 309-310, 323-326. *Voir* Ame, Corps, Dieu.  
 Expériences (Goût des) : 233.

- Famille maternelle : 4-5.  
 » paternelle : 4.  
 Femmes (Opinion sur les) : 70-71, 72-73, 75.  
 Figures (Dessin des) : 109, 182, 357-358.  
 Fille de Descartes : 231-232, 287-288, 337.  
 Flux et reflux : 154, 165-166.  
*Folium* de Descartes : 260, 266-267.  
 Formes substantielles : 240-241, 330-331.  
 Français (Sentiments) : 28, 472-475.  
 Franeker (Séjour à) : 123-124, 129.  
 » (Université de) : 123-124.  
 Frères et sœurs de Descartes : 9-13, 39, 70, 71, 432-433, 438-439, 447, 472.  
 Frise (Aventure en) : 61.  
 Fronde (Troubles de la) : 466-467, 471-475.  
 Funérailles de Descartes : 554-555, 585-588, 594-605.
- Galand*. Voir *Folium*.  
 Générosité : 505-509, 509. Voir Liberté.  
 Géométrie : 182, 208-225. Voir Algèbre, Courbes, Équations, Ovale.  
 » (Introduction à la) : 224-225.  
 Glande pinéale : 161-162, 495.  
 Grand-père : 7-8.  
 Grands (Descartes et les) : 468-469.  
 Groningue (Université de) : 340-343.
- Harlem (Visites à) : 232.  
 Hollande (Séjours en) : 69, 99-106, 122-123. Voir Amsterdam, Bréda, Deventer, Egmond, Endegeest, Franeker, Harlem, Santport, Utrecht.  
 Huguenots. Voir Ministres.  
 Hydrographie du P. Fournier : 186, 200, 202-203, 206.  
 Hypothèse astronomique : 379-382.  
 » cosmogonique : 148-155, 397-398.  
 » physique : 382-386. Voir Matière subtile.  
 Idéaliste (Tendance) : 323-325, 399.
- Infinité du monde : 371, 416-418, 419, 523-524, 559.  
 Inquisition : 42, 165-166, 170-171, 173-174, 175, 177-178, 305-306, 347, 361-362, 466, 480, 556-557.  
 Intolérance religieuse : 64-65, 76-78, 81-82, 85-89, 105-106, 165-166, 167-168, 172-174, 175-176, 178, 555-557.  
 Italie (Voyage en) : 62-69, 98.
- Jardin (Plantes de) : 128, 233, 519.  
 Voir Campagne.  
 Jésuites (Descartes et les) : 19-33, 73-74, 237-245, 293, 303-304, 327-332, 362-366, 440-442, 556-557. Voir Bourdin, Charlet, Dinet, Fournier, Grandamy, Hayneuve, Mesland, Noël, Véron.  
 Jeu : 74-75, 410. Voir Paume.  
 Jurisprudence (Études de) : 39-40, 272-273.
- La Flèche. Voir Collège.  
 Latin (Usage du) : 22, 121, 235-237, 293-294, 358.  
 Lettre apologétique : 340-341, 461.  
 Lettre au P. Dinet : 303-304, 327-332.  
 Lettre à Voët : 332-340.  
 Leyde (Séjours à) : 125, 126, 287, 566.  
 » (Université de) : 100-101, 101, 108-111, 343-349, 566.  
 Liberté (en l'homme et en Dieu) : 93-95, 133, 138-139, 319-320, 345-346, 371, 418-419, 505-506.  
 Libertins : 76-83.  
 Lignes de Debeaune : 268-270.  
 Liquides ou fluides (Corps) : 207, 377, 384-385.  
 Longitudes : 480-481.  
 Lorette. Voir Pèlerinage.  
 Louvain (Université de) : 168, 239-245.  
 Lumière (Traité de la) : 145-155. Voir Monde.  
 Lumière (Explication de la) : 154-155, 196-197, 391.  
 Lunettes d'approche (Invention des) : 38, 185-186, 485.



- Machine (Corps vivant comparé à une) : 156-157, 163, 163-164, 322-323.
- Magie Naturelle* de J.-B. Porta : 31-36.
- Maîtres (Reconnaissance envers ses) : 32-33.
- Maladie et mort de Descartes : 549-553.
- Mariage (Descartes et le) : 70-71, 574.
- Matérielles (Essence des choses) : 140-141.
- Mathématique universelle ; 50-52.
- Mathématiques (Études) : 485-487.
- Mathématiques (Problèmes) : 411, 485.
- Matière subtile : 149, 151-152, 196-197, 207.
- Maximis et Minimis (De)* : 259.
- Mécanique (Traité de)*. Voir *Statique*.
- Médecin (Descartes) : 115-116, 410-411, 486-487.
- Médecine (Étude de la) : 39 40, 193-194, 491. Voir *Dissection*.
- Méditations* : 1<sup>re</sup> édit., 289, 301-302 ; 2<sup>e</sup> édit., 303-304 ; trad. franç., 530-531.
- Mercuré François* : 65, 68, 86-87, 201.
- Mère de Descartes : 4-5, 9, 10, 14-16, 410.
- Métaphysique : 97-98, 129-144, 369-372, 395-399.
- Météores* : 182, 183, 197-208.
- Météores suivant les Anciens : 204-205.
- Méthode (Principes de la) : 55-56, 226. Voir *Discours de la Méthode*.
- Meurtres : 422-426, 482-483.
- Ministres protestants (Descartes et les) : 105, 121-123, 329-349, 474. Voir *Burman*, *Colvius*, *Desmarets*, *Heydanus*, *Mori*, *Rivet*, *Voët*.
- Miracle : 150-151, 207-208, 405.
- Miroirs : 38, 89-90.
- Monarchiques (Sentiments) : 28. Voir *Français*.
- Monde (Le)* : 145-146, 166-167, 226, 358-359.
- Monde (Formation du)* : 382-386.
- Morale (Maximes ou Règles de)* : 56-58, 80-81, 415-416, 503-504, 510.  
» (Principes de) : 416-421, 484, 517-518, 553-554.
- Mouvement (Définition. Lois et Règles) : 150-151, 372-379.  
» des muscles et des nerfs : 159-160, 493-494.  
» de la Terre : 165-166, 170-171, 173-174, 175, 177, 361-362, 372-373, 377-379, 380-382.
- Moyennes proportionnelles : 90, 208-209, 488. Voir *Cube*.
- Musica (Compendium)* : 45.
- Musique : 74-75, 122, 485.
- Naissance (Date et lieu de) : 1-2, 2-4.
- Neige : 201-202.
- Noblesse (Titre de) : 6-7, 43-44, 113, 343, 439.
- Nombres (Questions sur les) : 263-264, 279.
- Nourrice : 15, 552.
- Novateurs (Philosophes) : 83-89.
- Objections contre les *Essais* de 1637 : *Dioptrique*, 246-251, 293, 295 ; *Mathématiques*, 251-271 ; *Jésuites*, 237-245.  
» contre les *Méditations* : *Arnauld*, 295-297 ; *Barlaeus*, 294, 311-312 ; *Bourdïn*, 303 ; *Caterus*, 289-292 ; *Gassend*, 297-299 ; *Gibieuf*, 302 ; *Hobbes*, 295, 467 ; *Hyperaspistes*, 302 ; *Mersenne*, 204-295.  
» contre les *Principes* : 384, 478, 483.
- Œil (Étude de l') : 191, 191-194.
- Offices judiciaires de la famille : 7.
- Ontologique (Tendance) : 309-310, 323-326, 397-399. Voir *Idéaliste*.
- Opuscules de Descartes (1619-1620) : 47-48.
- Oratoriens (Descartes et les) : 93-97, 293-294, 300, 302. Voir *Bérulle*, *Barde (De la)*, *Condren*, *Ellequens*, *Gibieuf*, *Malebranche*.

- Ovales : 209, 223-224.
- Parhélies : 198-199, 238-239.
- Paris (Séjours à) : 35-38, 71-72, 74-97. *Voir Voyages en France.*
- Parlement de Paris, 76-78, 79, 86-87.  
» de Rennes : 93.
- Passions de l'âme (Traité des)* : 420-421, 489, 519, 521, 528-529, 533, 577.
- Passions (Dénombrement des) : 498-499; origine, 500, 509-510.
- Passions (Empire sur les) : 497-498.
- Passions selon les Anciens : 491-492, 502-503, 506, 508.
- Paume (Jeu de) : 28, 196-197.
- Pèlerinage de Lorette : 27-28, 50, 63-64.
- « Pense (Je) », 132-133, 315-316, 323-324, 325-326.
- Pension royale : 458-461, 462-466.
- Père de Descartes : 7, 9, 70, 433, 433-434.
- Pesanteur : 153-154, 391.
- Philologie et Philologues : 285, 536-537, 542.
- Philosophie de l'École. *Voir Scolastique.*
- Physique des Anciens : 368-369. *Voir Scolastique.*
- Physique et Mathématiques : 145, 146, 396-399, 437-438, 468.  
» et Métaphysique : 129-130, 142-144, 369-370.
- Planètes : 152-153, 154, 389-390.
- Poésie et poètes : 75-78.
- Poitiers (Séjours à) : 35, 39-40, 73-74.
- Politiques (Conseils) : 426-427.  
» (Maximes) : 426.
- Portraits de Descartes : xv-xviii, 75, 101, 109, 545-546.
- Principes de la philosophie* : composition, 354-355; impression, 357-358; trad. franç., 358-361, 366-367, 447-448, 530-531; dédicace, 411; préface de la trad., 366-367, 395; première partie, 369-372; deuxième, 372-379; troisième, 379-390; quatrième, 390-394; cinquième et sixième, 367, 368-369, 395-396, 490, 517.
- Problème de Pappus : 209-210, 214, 223.
- Problèmes de mathématiques : 90.
- Procès de Bitault, De-Clavès et Villon : 85-89, 556.  
» Galilée : 165-179, 480-481, 556.  
» Théophile : 76-81, 556.  
» Vanini : 82-83, 556.  
» Giordano Bruno : 380-381.
- Puy-de-Dôme (Expérience du) : 453-457.
- Querelles avec Beeckman, 46, 449; Bourdin, 327-332, 364; Fermat, 259-267; Gassend, 297-299; Pascal, 451-457; Petit, 247-248; Regius, 349-353; Revius, 343-349; Roberval, 260-271 et 276-277, 476-477; Stampioen, 272-280; Voët, 329-343, 461.
- Réconciliation avec Beeckman, 449; Bourdin, 440-442; Gassend, 448-451.
- Réfraction : 90, 194-196, 199.
- Régime de Descartes : 17-18, 20-21, 409-410, 412-413, 475-476.
- Religion de Descartes : 26-28, 33, 103-105, 169, 345-346, 421-422, 516-517, 538-540, 546, 553-554.
- Retraite de Descartes : 35-36, 71-73.
- Rêves : 162, 410, 498. *Voir Songes.*
- Roman : 75. *Voir Hypothèse.*
- Rosa Ursina* du P. Scheiner : 191-192.
- Rose-Croix : 47-48, 337.
- Roulette (Problème de la) : 264-266.
- Saint-Sacrement (Compagnie du) : 442-443. *Voir Eucharistie.*
- Santpoort (Séjour à) : 125-126, 231-232, 287.
- Science (selon Descartes) : 227-230.
- Scolastique (Philosophie) : 135-136, 147-149, 154-155, 162, 204-206, 355-357, 366-367, 368-369, 372-374, 396, 412, 484, 491-492.



- Sens (Monde des) : 141-142. *Voir*  
 Union de l'âme et du corps.
- Sièges de villes : Bréda, 60 ; Gavi,  
 68 ; La Rochelle, 98, 555.
- Soldat (Descartes) : 40-42, 61, 347.
- Soleil (et ses taches) : 151, 379-382,  
 386-387.
- Songes de Descartes : 49-50, 144, 410.
- Sorbonne : 86, 175-176, 292, 293,  
 297, 300-302, 304, 305-306, 309,  
 328, 348.
- Statique* : 252-259.
- Stockholm (Séjour à) : 535-549.
- Suède (Voyage en). *Voir* Voyages.
- Supplices d'hérétiques : 31, 64-65, 77,  
 82, 178, 342, 381, 555-556.
- Tangentes (Méthode des) : 259-263.
- Télescope : 29-31. *Voir* Lunettes.
- Terre (Explication de la) : 390-394  
 (4<sup>e</sup> partie des Principes).
- Terre (Mouvement de la). *Voir* Mou-  
 vement.
- Théologie : 91-93.
- Tombeaux de Descartes : 554-555,  
 588-589, 605-608, 613-614, 614-  
 616.
- Tourbillons (Hypothèse des) : 151-  
 152, 390.
- Trisection de l'angle (Problème de  
 la) : 90, 219.
- Union de l'âme et du corps : 141-142,  
 351-353, 411-412, 489, 491, 492-495,  
 506.
- Universités. *Voir* Deventer, Douai,  
 Franeker, Groningue, Leyde, Lou-  
 vain, Utrecht.
- Utrecht (Séjour à) : 112, 125.  
 » (Université d') : 101, 111-113,  
 329-343.
- Vendanges : 17, 196-197.
- Vents (Théorie des) : 202-203.
- Verres de lunettes (Taille des) : 188-  
 190.
- Vide : 147-148, 372-373, 384-385, 437-  
 438.  
 » (Expériences du) : 451-453, 479,  
 547. *Voir* Puy-de-Dôme.
- Vie humaine (Prolongation de la) :  
 229-230, 551-552, 581-582.
- Vierge (Culte de la) : 27, 50, 63-64,  
 103, 104. *Voir* Confrérie.
- Voyages : en Allemagne, 47-50, 59-62 ;  
 Angleterre, 286 ; Danemark, 46-47,  
 286-287 ; France, 272-273, 435-  
 440 ; (premier voyage), 446-457 ;  
 (deuxième), 458-470 ; (troisième),  
 458-475 ; Hollande, 40-46, 61-62,  
 99-100 ; Italie, 62-69 ; Suède, 511-  
 514, 529, 531-534.

## ERRATA

- P. 23, note *b*. En italiques : *Institutionum*...
- P. 26, l. 23. Ajouter une virgule après *forme*.
- P. 40, notes *a* et *b*. Voir, pour corrections, p. 272-273, note *e*.
- P. 69, l. 10. La virgule après *demi* doit être reportée après *seulement*.
- P. 94, note *b*, l. 4 (en remontant). Au lieu de *Cussei*, lire *Cucé*. Jean de Bourgneuf de Cucé, qui mourut le 5 juin 1636, était premier président du Parlement de Bretagne, depuis 1595. Il présida, en particulier, la commission spéciale pour le procès de Chalais, en 1626; Joachim Descartes, père du philosophe, membre de cette commission, en fut aussi le rapporteur : voir son rapport, S. ROPARTZ, *loc. cit.*, p. 72-91. Ce Jean de Bourgneuf de Cucé était fils d'un René du même nom, qui fut lui-même premier président de 1570 à 1587. Et il avait un frère, Charles de Bourgneuf de Cucé, évêque de Nantes depuis 1598, qui mourut le 17 juillet 1617; il avait installé à Nantes, cette même année 1617, les prêtres de l'Oratoire au collège de Saint-Clément, et il leur légua sa bibliothèque.
- P. 118, l. 6. Au lieu de *Utrecht*, lire *Leyde*.
- P. 163, note *c*, l. 4. Au lieu de *t. X*, lire *t. XI*.
- P. 281, note, l. 5. Intervertir ainsi les guillemets ... » *Et sur la lumière* :  
« ...
- P. 296, note *a*, l. 17. Au lieu de *Arnault*, lire *Arnauld*.
- P. 299, l. 1. Au lieu de *Gassendi*, lire *Gassend*.
- P. 303, l. 24. Au lieu de *répétiteur de philosophie*, lire *préfet des études*.  
Voir, en effet, t. III, p. 468, l. 9-11 : « memini ... illum (R. P. » Dinet) aliquandiu Præfectum meum fuisse, cùm olim in Collegio » Flexienfi conuictor effem ».
- P. 365, l. 19. Virgule à supprimer après *Mersenne*.
- P. 380-381. Au lieu de *Jordano* (Bruno), lire partout *Giordano*.
- P. 385, note *a*, l. 3. Au lieu de *Sol & Stellæ*, lire *Solem & Stellas*.
- P. 392, note *b*, l. 2. Au lieu de *t. II*, lire *t. III*.
- P. 394, l. 17. Au lieu de *un seul*, lire *une seule*.
- P. 418, l. 2. Ajouter une virgule après *sa vie*.



- P. 449, note, l. 17. Au lieu de *Nouvelles Obseruations*, lire *Nouvelles Experiences*.
- » » l. 31. Au lieu de 1648, lire 1646.
- P. 470, l. 4 (en remontant). Au lieu de *Montmort*, lire *D'Alibert*, comme en haut de la page, l. 1.
- P. 477, l. 9. L'autographe de cette lettre du 2 novembre 1646 (voir t. IV, p. 543-551) s'est retrouvé dernièrement à Genève, N° 217 du *Catalogue, Vente Griolet*, 5 et 6 avril 1910. La pièce a été adjugée au prix de 425 francs à un Belge, M. Wandermeilen, « qui s'est enve- » loppé de mystère (m'a-t-on écrit), et qui opérait pour le compte » d'un de ses compatriotes richissime ». L'autographe portait le numéro (57) de l'ancien catalogue Poirier. Voir, à ce sujet, dans notre édition, t. I, p. LVII et p. LXI. Ce prix de 425 francs, pour quatre pages de l'écriture de Descartes, est à rapprocher du prix de 539 francs, dont a été payé le petit portrait du philosophe à la vente Le Monnier (voir ci-avant, p. xv-xvi).
- P. 496, l. 5. Virgule à supprimer après *divisée*.
- P. 512, note, l. 8. Virgule à ajouter après *général*.
- P. 516, note, l. 2. Au lieu de *M. Meules, de Stockholm...*, lire *M. de Meules, Stockholm...*
- P. 518, note, l. 14. Lire en italiques *scriptus*.
- » » l. 15. Au lieu de *superstitis*, lire *superflites*.
- P. 554, note c. Au lieu de : *Appendices VIII, IX, X et XI*, lire : *Appendices XI, XII, XIII et XIV* (p. 585-608).
- P. 558, note a. Au lieu de : *Appendice IX*, lire : *Appendice XII* (p. 590).

# TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE . . . . .	I
-------------------	---

## LIVRE I.

CHAPITRE PREMIER. — La Famille (1596-1604) . . . . .	1
CHAPITRE II. — Le Collège (1604-1612). . . . .	19
CHAPITRE III. — Jeunesse de Descartes. <i>Première période</i> (1612-1619) . . . . .	34
CHAPITRE IV. — Jeunesse de Descartes. <i>Deuxième période</i> (1619-1628) . . . . .	59

## LIVRE II.

CHAPITRE PREMIER. — En Hollande (1628-1649). . . . .	99
CHAPITRE II. — Métaphysique (1629) . . . . .	129
CHAPITRE III. — Physique : « Le Monde » (1629-1633) . . . . .	145
CHAPITRE IV. — Condamnation de Galilée (1633) . . . . .	165

## LIVRE III.

CHAPITRE PREMIER. — « Discours de la Méthode. Dioptrique, » » Météores, Géométrie » (1634-1637) . . . . .	181
CHAPITRE II. — Querelles physico-mathématiques (1637-1640) . . . . .	231

## LIVRE IV.

CHAPITRE PREMIER. — « Les Méditations » (1640-1642) . . . . .	288
CHAPITRE II. — « Les Méditations », <i>suite</i> (1641-1642). . . . .	308
CHAPITRE III. — Polémiques en Hollande : affaires d'Utrecht, de Groningue et de Leyde. . . . .	327
CHAPITRE IV. — « Les Principes de la Philosophie » (1644). . . . .	354
CHAPITRE V. — « Les Principes de la Philosophie », <i>suite</i> . . . . .	368



## LIVRE V.

CHAPITRE PREMIER. — Descartes et la princesse Élisabeth . . .	401
CHAPITRE II. — Voyages en France : premier voyage (1644); second voyage (1647) . . . . .	432
CHAPITRE III. — Voyage à Paris (1648). — Séjour à Egmond. . .	458
CHAPITRE IV. — « Les Passions de l'Âme » (1645-1649) . . .	489
CHAPITRE V. — Descartes en Suède (1649). — Sa mort à Stock- holm (1650). . . . .	511

## APPENDICE

I. Lieu de naissance . . . . .	563
II. Gassendi ou Gassend? . . . . .	564
III. Descartes à La Flèche . . . . .	»
IV. Premier séjour à Leyde. . . . .	566
V. Le P. François Véron . . . . .	»
VI. Alphonse de Pollot . . . . .	567
VII. Francine Descartes . . . . .	575
VIII. Passions de l'âme ( <i>traduction latine</i> ). . . . .	577
IX. Jean de Launoy et César d'Estrées . . . . .	582
X. Autres identifications . . . . .	583
XI. Funérailles de Descartes à Stockholm . . . . .	585
XII. Tombeau à Stockholm . . . . .	588
XIII. Transfert du corps. Funérailles à Paris . . . . .	594
XIV. Tombeau à Sainte-Geneviève-du-Mont . . . . .	605
XV. Panthéon et Élysée . . . . .	608
XVI. Tombeau à Saint-Germain-des-Prés. . . . .	614
XVII. Crâne prétendu de Descartes au Muséum . . . . .	617
INDEX DES NOMS PROPRES . . . . .	629
INDEX DES MATIÈRES . . . . .	637
ERRATA . . . . .	643

*Achevé d'imprimer*  
*par LÉOPOLD CERF*  
*12, rue Sainte-Anne, à Paris*  
*le 15 décembre 1910.*

















B  
1833  
1897  
t.12

Descartes, René  
Œuvres

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---



